

LE

CORRESPONDANT



Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT SEPTIEME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-ET-ONZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1877

LE

CORRESPONDANT

LES FINANCES DE LA FRANCE

I

La terrible guerre avec l'Allemagne et la guerre civile de la Commune ont coûté à l'Etat près de 10 milliards.

L'Assemblée nationale chargée de liquider cette effroyable dette, de voter de lourds impôts pour en payer les intérêts, de réparer autant que possible tant de désastres, a pu commettre quelques fautes économiques et financières; mais, à considérer les choses dans leur ensemble, elle a rempli sa grande et pénible tache avec un courage, un esprit d'ordre et d'économie, une sagesse qui lui feront honneur dans l'histoire.

Une partie de cet honneur ne doit-il pas revenir à ses commissions du budget qui ont tant travaillé et si consciencieusement pour préparer ses décisions? Comme j'ai fait partie de ces commissions, que j'ai été un de leurs présidents, je me bornerai à ces simples mots.

L'Assemblée nationale n'a rien donné aux aventures, aux utopies, n'a rien ébranlé, aussi a-t-elle laissé les finances publiques dans un état tel que la confiance est revenue; la France n'a pas succombé sous des charges aussi lourdes, sa vie industrielle et commerciale a repris son énergie et loin de diminuer, s'est encore développée.

Le dernier budget voté par l'Assemblée nationale, celui de 1876,

s'élevait en dépenses à 2,570,505,515 francs. Le précédent celui de 1875 avait été voté en dépenses à une somme un peu plus forte, 2,584,452,031 francs.

Il sera curieux et très-utile de comparer ces budgets avec les suivants. Mais avant de faire cette comparaison je dois dire pourquoi je ne parlerai ici que des dépenses sans examiner les recettes.

Le ministre des Finances lui-même, M. Léon Say, dans son grand discours du 8 décembre dernier à la Chambre des députés, s'exprime ainsi :

Ce n'est point par hasard qu'on commence l'examen et le vote de la loi de finances par le budget des dépenses ; on comprend très-bien que le budget de l'Etat doit être réglé à l'inverse du budget des particuliers, on comprend très-bien que les particuliers doivent d'abord connaître leurs recettes pour savoir ce qu'ils peuvent dépenser ; l'Etat au contraire doit savoir avant tout quelles devront être ses dépenses et trouver ensuite les ressources pour y satisfaire.

J'avoue humblement *que je ne comprends pas très-bien.*

Cette manière de procéder me paraît illogique et aussi dangereuse pour les finances de l'Etat qu'elle le serait pour celles d'un particulier. Quoi qu'il en soit elle est passée en force de chose jugée et il faut bien s'y soumettre ; pour l'étude que je veux faire sur la progression rapide des dépenses publiques, elle explique l'inutilité de faire l'examen des recettes.

Sans doute le budget des dépenses n'est qu'une prévision, il peut être modifié par des demandes de crédits supplémentaires compensés souvent en partie par des annulations de crédits, mais il ne faut pas oublier que toute dépense votée, même quand elle n'aurait pas été effectuée dans l'exercice, reviendra dans les exercices suivants. Il est pour ainsi dire sans exemple que ces dépenses votées soient annulées par un vote absolument contraire dans les années suivantes. Les votes de dépenses donnent des droits acquis et les intérêts qu'elles doivent satisfaire savent bien les faire maintenir dans les budgets successifs ; voilà pourquoi l'augmentation des dépenses votée dans un budget et le vote de nouvelles dépenses pour des sujets nouveaux ont une si grande importance aux yeux de l'homme d'Etat préoccupé de l'ordre dans les finances, ordre indispensable pour assurer la sécurité et la grandeur de la France.

II

Le dernier budget voté par l'Assemblée nationale s'élevait en dépenses, comme je l'ai dit plus haut, à 2 milliards 570 millions,

non compris bien entendu les budgets des départements et des communes.

Le projet de budget suivant, celui de 1877, présenté par le ministre des finances, M. Léon Say, le 14 mars 1876, élevait les dépenses à 2 milliards 667 millions, c'était une augmentation de 96 millions 791 mille francs.

L'augmentation était forte, mais le budget, après des lenteurs qu'on aurait pu croire calculées pour ôter au Sénat la liberté de son examen et de ses résolutions, fut enfin voté dans les derniers jours de 1876. Le chiffre des dépenses fut encore bien supérieur et fixé à 2 milliards 736 millions, 68 millions, 951 mille francs de plus que le projet primitif du ministre et 165 millions 742 mille francs de plus que le budget de 1876 voté par l'Assemblée nationale.

Ainsi la Chambre des députés chargée du contrôle des finances, non-seulement n'arrêtait pas le ministre dans ses demandes d'augmentation considérables, mais votait des dépenses nouvelles et notamment 69 millions 460 mille francs empruntés pour des travaux publics.

Que s'était-il donc passé pour expliquer ces faits si peu d'accord avec les anciens principes parlementaires ?

L'Assemblée nationale s'était dissoute et la grande majorité de la nouvelle Chambre des députés, issue des élections générales, est animée d'autres sentiments et d'autres idées.

L'Assemblée nationale avait nommé dans ses commissions du budget des hommes pris dans les différentes fractions de l'Assemblée, sans exclusions systématiques [1]. Réunis par le patriotisme, ils avaient fait dans ces commissions très-peu de politique et beaucoup de finances, dans l'intérêt non d'un parti mais de la France.

La Chambre nouvelle des députés a choisi ses commissions du budget dans un esprit opposé et exclusif.

« Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances, » avait dit un ministre célèbre, mais comment faire de bonnes finances en chargeant de leur contrôle, de leur direction, des

[1] La Commission du budget de 1871, nommée alors que la majorité dans l'Assemblée n'avait pas encore été altérée par des élections partielles fut ainsi composée :

MM. le comte Benoist d'Azy, *président*, de Lasteyrie, Casimir Perrier, *vice-présidents*, Lambert de Sainte-Croix, Caillaux, Cochery, Magnin, *secrétaires*, Princeteau, Beulé, le marquis de la Rochejacquelin, le duc Decazes, Plichon, Mathieu Bodet, général baron de Chabaud-Latour, le marquis de Talhouet, Bocher, Leurent, Teysserenc de Bort, Germain, Raudot, Ancel, Paris, Buffet, de la Bouillerie, Leblond, Breton, Gouin, Broët, de Lavergne, Guichard.

hommes qui, a une ou deux exceptions près, sont exclusivement politiques et du parti de la révolution?

M. le ministre des Finances vient de présenter à la Chambre des députés le 11 janvier dernier son projet de budget de 1878.

Les dépenses s'élèvent à 2,785,616,713 francs, c'est-à-dire à 49 millions 368 mille francs de plus que celles du budget de 1877, déjà tellement grossi cependant. Le budget de 1878 s'il était ainsi voté dépasserait celui de 1876 de 215 millions 111 mille francs en dépenses.

La nouvelle Commission du budget, composée comme celle de 1877, et la Chambre des députés s'opposeront-elles à cette nouvelle augmentation de dépenses? Non certainement. Une partie de cette augmentation est forcée; il faut pourvoir au service d'annuités nouvelles et accroître le chapitre des intérêts de la dette publique de plus de 20 millions. Ensuite d'après ce qui s'est passé l'année dernière on peut prédire avec assurance que non-seulement il ne sera fait aucune réduction sur les 49 millions mais que les dépenses nouvelles dépasseront et de beaucoup ce chiffre.

En effet, voilà deux mois que le budget de 1878 est déposé par le ministre, et les Chambres discutent déjà des projets de loi nouveaux qui entraîneront des dépenses nouvelles considérables; c'est une demande de supplément de crédit de 3 millions pour l'Exposition internationale de 1878, c'est la subvention de 4 millions au chemin voté de la Cluse à Bellegarde, c'est le projet du ministre de l'instruction publique sur la gratuité de l'enseignement primaire et la création d'une caisse de 120 millions pour la construction des écoles, le projet sur la conservation et la restauration des montagnes (c'est un peu ambitieux), celui sur l'assistance médicale gratuite, obligatoire et générale, le projet sur la grande dérivation du Rhône, etc., etc., projets admirables selon leurs auteurs mais qui tous doivent coûter beaucoup d'argent au Trésor.

Il est vrai que pour diminuer l'importance de la somme à dépenser par l'Etat, on voudrait obliger les départements, les communes à supporter une partie de la dépense. A ce propos je ne suis pas fâché de citer un excellent petit discours de M. Léon Say prononcé à l'occasion de l'assistance médicale (20 février 1877).

Je ne puis vous dissimuler que je suis très-préoccupé de l'augmentation considérable des centimes. Je considère comme un danger très-grand pour les finances de l'Etat que les centimes départementaux et communaux continuent à croître comme ils le font. Si ces centimes ne sont que facultatifs, c'est déjà un grand danger, mais quand ils sont obligatoires ce danger devient bien plus considérable.

Quelle a été la grande difficulté que nous avons trouvée à imposer des centimes nouveaux lorsque nous avions besoin de tant de ressources en 1871, c'est que justement les facultés contributives avaient été jusqu'à un certain point épuisées par les communes.

Maintenant, Messieurs, si vous remontez à une date antérieure, si par exemple vous comparez la situation actuelle avec la situation de 1838, vous verrez que le principal et les centimes de l'Etat ont augmenté d'un tiers seulement tandis que les centimes départementaux et communaux ont quadruplé. J'ai fait relever le tableau que voici, qui donne le résumé de cette situation au point de vue des centimes, je suis convaincu que vous le trouverez très-instructif.

En 1838 le principal affecté aux dépenses de l'Etat, avec les centimes des contributions directes qui sont affectés aux dépenses générales, était de 293 millions de francs ; les centimes départementaux s'élevaient à 60 millions seulement et les centimes communaux à 32 millions.

En 1875 le principal avec les centimes de l'Etat s'éleva à 395 millions au lieu de 293 ; les centimes départementaux à 144 millions au lieu de 60 ; les centimes communaux à 143 millions au lieu de 32.

La progression a augmenté tous les ans et en prenant le point de départ de 1838 vous voyez, si vous remontez jusqu'en 1860, que l'augmentation des centimes communaux était en 1863 de 152 0/0 ; de 158 0/0 en 1864, de 172 0/0 en 1866, de 214 0/0 en 1873, de 306 0/0 en 1874, enfin de 325 0/0 en 1875.

Voilà la progression, les centimes deviennent l'impôt le plus important et les centimes généraux au profit de l'Etat deviennent l'impôt accessoire.

Aujourd'hui on vous demande de créer un impôt nouveau sous forme de centimes extraordinaires et par conséquent d'appauvrir encore les ressources disponibles, les facultés contributives des communes. Vous allez vous prononcer, mais j'ai le devoir de vous dire que la loi qui vous est proposée peut porter atteinte à la situation financière de l'Etat.

III

Les dépenses du budget de 1878 ne se borneront donc pas certainement à une augmentation de 49 millions, mais laissons de côté dans ce moment ces nouvelles dépenses en perspective et comparons simplement le budget de 1876 avec le projet de budget de 1878 et voyons les ministères et les services dont les dépenses sont très-augmentées.

Les dépenses sont restées à peu près les mêmes pour la justice, les cultes, les affaires étrangères, l'Algérie, l'intérieur.

Voici les augmentations :

AGRICULTURE ET COMMERCE

1876.	19,136,500	
1878.	29,937,238	
Augmentation . . .	10,800,738, ci	18,800,738

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS

1876.	44,912,547	
1878.	60,351,304	
	15,438,757, ci	15,438,757

MARINE

1876.	165,893,496	
1878.	188,926,730	
	23,033,234, ci	23,033,234

GUERRE

1876.	500,038,115	
1878.	541,871,736	
	14,833,621, ci	41,833,621

FINANCES

1876.	1,468,449,869	
1878.	1,518,139,263	
	49,689,394, ci	49,689,394

TRAVAUX PUBLICS

1876.	161,105,138	
1878.	235,812,274	
	74,717,136, ci	74,717,136
Augmentation totale.		215,512,880

Quelles sont les causes de cet accroissement si considérable de dépenses? Je sais très-bien que l'augmentation de certaines dépenses est forcée, mais je sais aussi que beaucoup d'autres sont la suite d'idées fausses, ou d'idées, vraies en partie, mais qui, par l'exagération de leur application, deviennent fausses et dangereuses.

Voyons les grandes causes de l'accroissement anormal des dépenses. Voici la principale.

Le parti républicain avancé est devenu absolument prépondérant dans la Chambre des députés, nous n'en sommes plus à la république ouverte, il ne faut maintenant que des purs. Arrière les hommes d'expérience des vieux partis! Plus ils auraient de mérite plus ils seraient dangereux. (C'est exactement ce que j'avais entendu dire sous les régimes précédents.) La politique passe bien avant les finances. Les purs veulent à tout prix consolider le triomphe de leur république, à eux, les finances de la France viendront en aide pour obtenir ce grand résultat; il faut que leur république fasse beaucoup plus et beaucoup mieux que les régimes précédents.

Le parti triomphant veut que ses votes sur les finances soient le moyen d'ébranler, de détruire les institutions et les lois qui lui déplaisent, il veut aussi, lui qui a tant promis à ses électeurs, supprimer les impôts les plus impopulaires et exécuter les projets qu'il considère comme des améliorations utiles au peuple et à la république, et le nombre n'en est pas petit et ne doit pas se borner à exiger de minces dépenses. Problème contradictoire! Mais il trouve, pour l'exécution de cette dernière partie de son programme, de grandes facilités dans les mœurs et les idées du peuple français.

La France, quels que soient ses gouvernements, est une nation de fonctionnaires, d'aspirants aux fonctions, de solliciteurs; nos révolutions sont des questions de personnes bien plus que de principes.

Plus notre nation devient démocratique et donne l'influence prépondérante au nombre, à la multitude, plus les finances publiques sont entre les mains, non pas de ceux qui payent les impôts et en craignent l'accroissement, mais des citoyens qui en profitent ou espèrent en profiter, soit par des traitements, soit par des subventions données sous mille formes diverses.

La multitude elle-même s'occupe moins de ce qu'on lui prend que des faveurs qu'elle espère recevoir. Il en est beaucoup qui attendent de la loi et des finances de l'Etat l'amélioration du sort des travailleurs désireux de moins travailler et de mieux vivre.

Avec ces idées et l'omnipotence des députés démocrates, souverains de la France, mais sujets de leurs électeurs, les dépenses doivent s'accroître avec rapidité, les prétextes pour les accroître ne manquent jamais et sont toujours spécieux.

Examinons les ministères dont les dépenses ont augmenté le plus.

Non pas que je veuille entrer ici dans le détail de tous les chapitres et les discuter, je veux considérer l'ensemble et signaler les idées qui contribuent le plus à cette exagération des dépenses.

Agriculture et Commerce.

L'accroissement pour ce petit ministère a été énorme, plus de 50 pour cent.

L'exposition, qui ne sera pas universelle comme on l'espérait, est pour beaucoup dans cet accroissement. Après les expositions si récentes de Philadelphie et de Vienne, sera-t-elle bien utile à l'industrie française? On aurait dû laisser le temps aux exposants de se reposer et de faire des progrès nouveaux et considérables.

Bien des personnes réfléchies pensent encore, malgré le courant des idées contraires, que le gouvernement n'a qu'une seule manière efficace de contribuer aux progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, c'est de leur assurer la sécurité et la liberté.

Ainsi l'Etat peut leur être utile en faisant de bons traités de commerce avec les puissances étrangères.

Mais dans ce moment presque tous les traités de commerce sont arrivés à leur terme, aucun n'est renouvelé, voilà bien longtemps qu'on négocie et rien ne se termine. Avec des traités l'industrie et le commerce savent à quelles conditions ils pourront vendre leurs produits pendant de longues années, mais dans ce moment ils sont dans une incertitude très-grande sur l'avenir, sur le lendemain même, et cette incertitude paralyse la production et les affaires.

Que l'Etat renouvelle donc le plus promptement possible les traités de commerce.

Mais bien des personnes ne veulent pas que le gouvernement se borne à ce genre de protection et elles croient très-sincèrement qu'il doit faire et fait progresser l'agriculture, le commerce et l'industrie en leur donnant, et en multipliant des primes, des écoles de toutes sortes, des fermes modèles, des professeurs, des mentors, des inspecteurs, des instituts.

Je crains bien que tous ces encouragements fort dispendieux n'aient pour résultat de diminuer l'esprit d'initiative locale et privée, seule vraiment efficace, de faire plus de solliciteurs et de fonctionnaires que de producteurs et de grands négociants, d'augmenter très-peu les produits de la terre, mais beaucoup les parasites qui vivent à leurs dépens.

Plus l'Etat dépense d'argent pour éclairer les cultivateurs, pour faire progresser l'agriculture, plus, par une coïncidence fâcheuse, on voit de propriétaires ruraux grands ou moyens, se dégoûter de l'agriculture, vendre et dépécer leurs domaines. L'Etat défait d'un côté ce qu'il cherche à faire de l'autre. Le bétail nécessaire à l'alimentation publique diminue par les progrès du morcellement,

les campagnes se dépeuplent, les bras manquent aux améliorations agricoles, par suite des dépenses mêmes de l'Etat qui sont énormes dans les grandes villes, et y attirent naturellement les bras des campagnards.

Les grands travaux publics à Paris, dont on avait tant reproché à l'empire la funeste exagération, recommencent sur une plus grande échelle encore, et en voyant ces travaux et les préparatifs immenses pour l'exposition de 1878, on serait tenté de croire que le baron Haussmann est encore le puissant ministre préfet de Paris.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Il a augmenté de plus de 35 pour cent et il augmentera beaucoup encore.

Après la fatale guerre de 1870, on a dit et la foule a répété : les Allemands nous ont vaincus parce qu'ils étaient plus instruits que nous; forçons tous les Français à être aussi instruits que les Allemands. Multiplions les écoles, les instituteurs, augmentons leur importance, leurs traitements, leurs retraites, c'est très-bien, mais il en coûte fort cher déjà et nous ne sommes qu'au commencement, le parti qui veut détruire l'enseignement religieux et rêve l'enseiment obligatoire, gratuit et laïque, compte sur les instituteurs et augmentera encore leur nombre et leurs traitements, et s'il parvient à supprimer les congrégations enseignantes il sera obligé pour les remplacer, d'augmenter les dépenses dans une proportion énorme, de les doubler au moins.

Mais ce n'est pas tout; on a reconnu l'insuffisance, l'infériorité de nos facultés, de nos écoles d'enseignement supérieur, et on veut les rendre égales aux universités allemandes, l'intention était excellente. Lorsque l'Assemblée nationale a décrété la liberté de l'enseignement supérieur, il semblait qu'on aurait dû s'estimer heureux, (si l'on ne voulait que la diffusion de l'instruction supérieure,) d'un enseignement qui ne coûterait rien à l'Etat, et pourrait servir de stimulant par une concurrence loyale pour les hautes écoles de l'Etat, mais le parti qui détestait la liberté de l'enseignement supérieur, ne pouvant pas détruire la loi, a voulu multiplier les écoles de droit et de médecine de l'Etat, les a placées en face des universités catholiques, leur a prodigué et leur prodiguera encore plus les subventions de l'Etat, dans l'espérance de miner et de détruire ces universités par une concurrence écrasante.

Le résultat financier sera déplorable, le résultat moral ne le sera pas moins. Quand on aura fait beaucoup plus de licenciés, de

docteurs, de médecins et d'avocats, n'aura-t-on pas multiplié encore les causes de révolutions nouvelles? Le nombre des médecins et des avocats qui, faute de clients et d'argent, se jettent dans la politique révolutionnaire avec l'espérance de sortir de leur obscurité, de vivre aux dépens de l'Etat et de briller, est déjà considérable; qu'adviendra-t-il lorsque ce nombre sera peut-être doublé? Dans tous les cas on peut être assuré que nous aurons une nouvelle couche d'aspirants à des fonctions publiques, qu'il faudra compter avec eux; ils accroîtront certainement les dépenses du budget.

Ministère des Travaux publics.

Il est augmenté de 46 pour cent et le sera bien davantage encore dans un avenir très-prochain.

En Angleterre les canaux, les chemins de fer si multipliés et dont la construction a exigé tant de milliards, n'ont rien coûté au trésor de l'Etat, l'industrie, les capitaux privés ont tout fait; l'Etat a donné aux compagnies leur liberté d'action et la sécurité pour leur propriété, c'était suffisant.

En France au contraire l'Etat construit directement, à ses frais, des ports, des canaux, des canalisations de rivières; il a dépensé des sommes considérables pour aider les Compagnies dans la construction des chemins de fer, et il leur donne chaque année bien des millions pour leur garantir un revenu rémunérateur.

Avec ce système de faveurs et de subventions, mais en même temps de conditions compliquées et de réglementation à outrance, le gouvernement a cru qu'il ferait progresser beaucoup plus sûrement et dans de meilleures conditions qu'en Angleterre, l'industrie des chemins de fer, il s'est étrangement trompé. Les Iles britanniques sont partout, jusque dans leurs parties les plus montagneuses, couvertes de chemins de fer. 26,818 kilomètres étaient en exploitation à la fin de 1875, tandis que la France, beaucoup plus étendue, n'en avait que 19,802. Pour égaler l'Angleterre nous devrions en avoir 45 mille kilomètres.

Mais le gouvernement ne veut plus même se borner à ces sacrifices aux Compagnies, il entre dans une voie nouvelle, bien plus dangereuse encore pour nos finances. L'Etat va construire lui-même entièrement et à ses frais (le vote est acquis) une quantité de chemins de fer de troisième et quatrième ordre, dans des contrées montagneuses, à très-petites populations, qui coûteront fort cher et ne rapporteront probablement aucun intérêt pour les capitaux empruntés et dépensés, pas même souvent leurs frais d'exploitation.

Ce n'est pas tout. De tous côtés on parle contre le monopole des grandes Compagnies, contre leurs tarifs et la manière dont elles les appliquent ; on se plaint de leur concurrence déloyale contre les petites Compagnies, et on invoque la protection du gouvernement contre ce qu'on appelle des abus intolérables.

Sans doute le monopole des six grandes Compagnies qui se partagent la France et règlent naturellement leurs tarifs dans l'intérêt de leurs actionnaires, leur hostilité contre les petites Compagnies qui exploitent péniblement un assez grand nombre de chemins de fer, les garanties d'intérêts, ont d'assez grands inconvénients. Mais pour combattre un mal qu'on prenne garde de ne pas en faire naître un autre bien plus grand.

On demande avec instance que l'Etat règle les tarifs à son gré, les Compagnies résistent en disant que l'Etat n'en a pas le droit, qu'elles sont maîtresses de leurs tarifs dans les limites de leurs cahiers des charges ; si l'Etat violait leurs contrats ce serait un acte révolutionnaire, un acte de spoliation qui du reste se retournerait immédiatement contre lui.

Si l'Etat s'emparait du droit de régler les tarifs malgré les Compagnies, le résultat serait certainement un abaissement des recettes et le Trésor serait obligé de dépenser de nouvelles et fortes sommes pour les garanties d'intérêts.

Mais tout le parti républicain avancé va plus loin encore ; l'Etat devrait racheter tous les chemins de fer concédés, construire ceux qui doivent encore être faits, et les exploiter tous ; étant maître absolu du prix des transports il réglerait les tarifs et les abaisserait dans l'intérêt du commerce et de l'industrie.

Pour réaliser cet idéal il faudrait augmenter la dette de plusieurs milliards, payer des dépenses énormes, et il arriverait ensuite infailliblement que les revenus des chemins de fer diminueraient et seraient avant peu d'années extrêmement réduits.

Le Trésor perdrait d'abord les impôts considérables payés par les actions, les obligations et les chemins de fer eux-mêmes concédés aux Compagnies, l'Etat ne pourrait pas imposer sa propre chose ; les recettes diminueraient encore par une autre cause plus générale.

Il y a une trentaine d'années l'Etat a racheté les actions qui avaient servi à faire plusieurs canaux, dans l'intérêt, disait-on, du commerce, et afin que l'Etat fût complétement maître de ces voies de transports et de leurs tarifs. Le résultat financier a été celui-ci : Sous la pression du commerce, des Chambres, des intéressés, les tarifs ont été tellement abaissés que l'Etat n'a plus touché un sou pour desservir l'intérêt des sommes qu'il avait dépensées, il ne reçoit pas même de quoi pourvoir à tous les frais d'entretien.

L'Etat, maître de tous les chemins de fer et de leurs tarifs, subirait la même pression ; l'abaissement des tarifs serait successif et continu et l'Etat éprouverait des pertes de plus en plus fortes qui en seraient la conséquence obligée, l'impôt devrait payer la différence entre le prix réel des transports et le prix dérisoire fixé par les tarifs. Le résultat infaillible serait une augmentation énorme des dépenses de l'Etat ; les contribuables seraient les victimes, mais les socialistes applaudiraient en voyant se réaliser une de leurs plus chères théories qui détruirait, avec les Compagnies de chemins de fer, l'esprit, les droits de l'initiative locale et privée, les grandes associations de capitaux, puis commencerait et amènerait le succès du grand œuvre, la répartition entre tous des biens de ce monde par l'intermédiaire de l'Etat omnipotent.

Toutes ces questions si graves qui viennent de se discuter dans la Chambre des députés, à l'occasion de la convention passée entre le ministre des Travaux publics et la Compagnie d'Orléans, je les avais vues paraître dans la grande Commission des chemins de fer, nommée par l'Assemblée nationale et que j'ai eu l'honneur de présider pendant quatre ans et demi ; j'en avais bien apprécié le danger ; il paraissait alors éloigné, chimérique même, aujourd'hui, avec les idées de la majorité de la Chambre, il menace de détruire la confiance publique et les finances de l'Etat.

La Chambre a terminé le 22 mars cette longue discussion par l'adoption d'un amendement étrange de M. Allain-Targé ainsi conçu :

Renvoi à la Commission du projet pour être étudié et remanié sur les bases suivantes :

1° Application au rachat des lignes qui cesseraient d'être exploitées par leurs premiers concessionnaires des dispositions de la loi du 23 mars 1874, c'est-à-dire rachat au prix réel, déduction faite des subventions primitivement accordées pour la construction;

2° Concentration de toutes les lignes à grand trafic d'une même région sous une même administration, de telle sorte qu'il ne puisse s'établir, aux dépens de l'Etat, une concurrence ruineuse pour le trésor public, pour les exploitants, et bientôt pour les populations elles-mêmes, entre des lignes subventionnées par l'Etat;

3° Etablissement de garanties sérieuses et de règlement qui assurent à l'Etat l'exercice permanent de son autorité sur les tarifs et sur le trafic, et qui offrent aux intérêts les moyens de faire parvenir officiellement à l'administration leurs réclamations;

4° Réserve absolue du droit de l'Etat d'ordonner à toute époque et sans atteindre la situation financière réservée par les contrats, la cons-

truction de lignes nouvelles qu'il jugera néeessaire de joindre au réseau de la région.

5° Pour le cas où la Compagnie d'Orléans se refuserait à traiter sur les bases qui viennent d'être indiquées, constitution d'un septième grand réseau de l'Ouest et du Sud-Ouest exploité par l'Etat.

Une Commission de la Chambre chargée de remanier un projet du gouvernement et de traiter avec une compagnie, n'est-ce pas l'administration et le gouvernement transportés dans la Chambre des députés ?

Le rachat de lignes dans des conditions autres que celles prévues dans les contrats des Compagnies ;

La main mise par l'Etat sur les tarifs et le trafic des Compagnies ;

Le droit donné à l'Etat d'imposer aux compagnies ayant le réseau d'une région toute ligne nouvelle ;

Autant de mesures révolutionnaires.

En cas de refus de la Compagnie d'Orléans de traiter sur ces bases, constitution d'un septième grand réseau de l'Est et du Sud-Ouest exploité par l'Etat (à perte sans nul doute) et destiné à faire concurrence et par conséquent à ruiner la grande Compagnie récalcitrante dont les revenus sont cependant garanties par l'Etat. Combinaison incroyable et du reste en contradiction formelle avec l'article 2 qui veut la concentration de toutes les lignes à grand trafic d'une même région sous une même administration de sorte qu'il ne puisse s'établir aucune concurrence aux dépens du Trésor.

Et cet amendement singulier, faisant disparaître le projet du ministre, a été soutenu par le ministre qui a regardé son vote comme un triomphe pour lui, de sorte qu'il a été battu et content.

L'adoption de cet amendement justifie toutes nos craintes et s'il était, comme c'est à craindre, suivi d'effet, la confiance publique serait profondément atteinte aussi bien que nos finances.

Ministère de la Marine.

Les dépenses sont augmentées de 14 pour 100.

Ces nouveaux crédits sont-ils indispensables ? Les marins le disent ; et cependant il est certain que la marine militaire, les constructions navales sont sans cesse en voie de transformation, que les inventions se succèdent si rapidement que les vaisseaux qui semblaient le dernier mot de l'art nouveau sont regardés comme inutiles et que le mieux n'est pas ici l'ennemi du bien mais l'ennemi des finances de l'Etat.

J'aurai ensuite une observation et une comparaison à faire. Combien coûte le budget de la marine militaire allemande? Dans le budget de l'empire de 1876 (*Almanach de Gotha* 1877, page 376), la marine est portée aux dépenses permanentes, pour. . . . . 21,068,481 marks
et en dépenses extraordinaires, à. 4,769,300

Total. . . 25,837,781 marks

soit 32,297,226 francs, tandis que le budget de la marine française, sans compter les colonies, est porté pour 157,788,458 francs dans le budget de 1878.

Pourquoi la différence, qui doit être grande je le reconnais, est-elle aussi énorme ?

Ministère de la Guerre.

L'accroissement des dépenses est de plus de 8 pour 100.

Voilà le budget ordinaire de la guerre qui dépasse 540 millions, car les dépenses extraordinaires très-considérables n'y sont pas comprises.

Je me demande comment il se fait que le budget de la guerre de l'Allemagne soit beaucoup moins considérable. Les dépenses permanentes de l'administration de la guerre sont portées dans le budget de l'empire de 1876 à la somme de 316,205,738 marks et les dépenses extraordinaires à 35,895,612 marks soit en totalité à 440,126,687 francs.

La différence est énorme et cependant la force militaire de l'Allemagne serait en cas de guerre plus grande que celle de la France.

Dans ces 541 millions de dépenses ordinaires pour notre armée de ligne il n'y a à peu près rien pour notre réserve, pour l'armée territoriale; quand on voudra l'organiser sérieusement il faudra encore bien des millions nouveaux.

Je conçois que la nation française ne veuille rien épargner pour mettre notre armée et notre marine en état de prévenir le retour de nos désastres et d'en préparer la réparation, mais faire en même temps tant d'autres dépenses que des hommes d'Etat prudents hésiteraient à faire en pleine paix, en pleine prospérité et sécurité, c'est ce que je ne saurais concevoir. Ne devrait-on pas craindre de compromettre l'avenir, d'engager, de paralyser des ressources qui à un moment donné pourraient être si utiles dans une question de vie ou de mort ? — Et cette question n'a-t-elle pas failli se poser hier, ne surgira-t-elle pas demain ?

IV

Pour empêcher cette exagération des dépenses publiques il faudrait que le ministre des Finances fut un véritable contrôleur général des finances, il lui faudrait le courage, la fermeté, l'autorité surtout pour contenir les autres ministres, tous désireux d'accroître leurs attributions, leur importance et de satisfaire leurs subordonnés, par des entreprises et des dépenses nouvelles, mais hélas! Comment peut-il résister, il est lui-même menacé sans cesse d'une disgrâce, il n'est en réalité que le subordonné de la Chambre des députés qui le briserait s'il tentait de résister à ses exigences.

M. Léon Say, dans son grand discours du 8 décembre 1876, nous donne une idée de ses embarras et de son impuissance.

... Au fur et à mesure que nous marchons, nous marchons vers un déficit. Il est bien clair qu'en marchant sur les bases des dépenses de 1876 nous arriverons à un déficit sur l'exercice 1877. Mais si j'arrive en 1878, je me trouve dans une situation plus difficile. J'ai dû pour 1878 demander à mes collègues de m'envoyer le compte des crédits dont l'ouverture est demandée pour leurs services. Ces crédits m'ont été demandés dans des conditions telles que j'ai dû faire des observations à tous mes collègues...

Je tache de réduire le plus possible. A quel résultat suis-je arrivé? Aujourd'hui je serais obligé de déposer le budget que je ne pourrais pas le faire parce que le budget n'est pas clos, parce que le budget ne se règle pas, parce que j'ai 40 millions d'excédant de recettes et 100 millions d'excédant de dépenses... Quand d'un côté nous créons une ressource extraordinaire, nous empruntons d'un autre côté, l'opération s'annule...

Me voilà donc, je le répète, avec 40 millions de produits obligé de faire face à 100 millions de dépenses. Je ne le pourrai pas, la Commission du budget ne le pourrait pas davantage, ni la Chambre non plus. Il y a une impossibilité qui se traduit dans la discussion que j'ai eu avec mes collègues pour chercher à réduire les crédits qu'il me demandent.

Cette impuissance est causée surtout par le vote incessant de lois plus ou moins utiles, qui entraînent forcément des dépenses nouvelles dans les exercices suivants :

Croyez-vous, ajoute M. Léon Say, qu'il soit facile d'appeler l'attention d'une Chambre sur les résultats financiers d'une loi quand ces résultats ne doivent se produire qu'au bout de deux ou trois ans? On

n'est pas écouté quand on vient proposer une réforme qui paraît juste et raisonnable, si en même temps on vient vous dire : vous allez tout de suite sortir de votre poche 1 million. Alors on s'arrête. Mais si l'on dit : telle réforme ne coûtera rien cette année, elle coûtera peu de chose dans l'exercice prochain et dans le budget seulement à la préparation duquel nous ne songeons pas encore, celui de la troisième année, il y aura une augmentation de dépense. — Si on tient ce langage on n'empêchera pas le vote au contraire et c'est ainsi que l'on fera voter toutes les dépenses qu'on présentera.

Il y a un grand nombre d'exemples de cette manière de procéder. Ainsi, avez-vous pu ne pas voter la réforme relative à la retraite des instituteurs ?

Au moment de la discussion, je vous faisais observer à ce sujet qu'il existait des lois sur les retraites, qu'il y avait lieu d'en examiner l'ensemble, qu'en cette matière la difficulté consistait dans le chiffrage de la loi, qu'il y avait des charges dont il fallait bien se rendre compte. Mais la Chambre a dit : Non, la réforme doit être faite, elle est bonne, puisque la retraite des instituteurs est insuffisante votons l'augmentation de dépenses.

Est-ce que quelqu'un a fait le calcul des difficultés en face desquelles se trouvera le ministre des Finances de 1879, la dépense sera inscrite au budget en vertu d'une loi antérieure.

Tous les jours on fait de ces lois et quand le ministre des Finances se trouve en face de ses collègues et qu'il leur dit : vous m'apportez des demandes de crédits supplémentaires que je ne peux pas admettre, les ministres répondent : il fallait dire cela aux assemblées qui ont voté les lois que nous ne faisons qu'exécuter ! Et alors le ministre des Finances et la Chambre elle-même sont absolument désarmés.

Je crois donc qu'il y a une tendance à l'augmentation des dépenses contre laquelle nous ne pouvons pas grand'chose.

Le gouvernement des finances de la France raisonné, ferme et prévoyant, n'existe pas.

Tout député peut demander des dépenses nouvelles, des augmentations sur les crédits présentés par le ministre des Finances et a plus forte raison toute commission de la Chambre.

En Angleterre il n'est pas permis aux membres de la Chambre des Communes de demander aucun crédit, tandis qu'en France c'est une émulation entre les députés à qui demandera des dépenses nouvelles; considérées à part elles peuvent avoir leur utilité mais réunies et dans leur ensemble elles peuvent causer de grandes perturbations dans les budgets et préparer la ruine de nos finances.

En Angleterre les finances de l'Etat sont excellentes parce qu'il

existe un vrai gouvernement qui conçoit, prépare, maintient les budgets que les Communes peuvent contrôler sans les augmenter, En France le gouvernement est effacé, tremblant devant la Chambre qui s'empare des finances, les conduit sans vues d'ensemble, sans prévision de l'avenir ; c'est une sorte d'anarchie financière.

V

Nos finances sont en outre engagées dans une voie que je regarde comme bien dangereuse. En lisant les budgets et leurs tableaux on ne voit pas tout. Des dépenses n'y figurent pas ou sont voilées. M. Léon Say dans son grand discours a soulevé le voile.

On croit généralement que nous diminuons notre dette en remboursant successivement la Banque de France.

Or voici ce que dit M. Léon Say :

En 1872 nous avons remboursé 200 millions, en 1873 autant, en 1874 autant, en 1875 225 millions, en 1876 les 150 millions de l'année plus les 112 millions dont j'ai parlé, c'est-à-dire 1 milliard 87 millions.

Mais si nous additionnons les découverts de 1872, de 1873 et de 1874, nous verrons que nous avons augmenté notre dette flottante de 226 millions. Par conséquent nous n'avons remboursé à la Banque qu'en créant une dette nouvelle de 226 millions...

En outre nous avons constitué au profit de la ville de Paris et au profit de personnes qui ont souffert de la guerre, des annuités représentant des capitaux considérables. Si nous en faisons le total nous constatons qu'ils atteignent le chiffre de un milliard, c'est-à-dire une somme à peu près égale à celle que nous avons payée à la Banque de France...

Voici l'état de ces engagements que nous avons pris, de ces dettes nouvelles que nous avons créés sous une autre forme que celle de l'inscription au Grand-Livre que nous ne pouvions pas, que nous ne devions pas rouvrir...

Mais ce n'est pas tout; nous avons contracté une autre dette qui est déjà très-élevée et qui s'accroîtra encore, nous avons commencé à reconstituer notre matériel militaire.

Cette opération a été divisée en deux parties, on a établi deux comptes de liquidation, un premier et un second.

Vous vous rappelez, Messieurs, ce qu'était le premier, c'était le reliquat des ressources extraordinaires disponibles...

Mais quand il a été clos nous avons dû reconnaître que les dépenses

étaient loin d'être achevées, et que nous étions obligés pour les continuer de demander des crédits aux Chambres et les Chambres étaient moralement obligées de consentir à ces crédits pour nous remettre dans la situation où nous étions avant la guerre, et même cela n'était que trop nécessaire dans une situation meilleure sur beaucoup de points.

Alors qu'est-il arrivé? Nous avons été obligés d'ouvrir un second compte de liquidation. Mais si le premier avait sa dotation formée des reliquats dont je vous ai parlé, le second compte, lui, n'avait aucune dotation; il fallait subvenir aux dépenses au moyen de ressources à créer. Nous avons dû supputer les grosses dépenses que nous avions à faire dans un temps limité pour le compte de liquidation.

Nous en avons fait un total, et nous nous sommes demandé si nous ne pouvions pas arriver à parfaire cette somme énorme, comprenant la dette à payer à la Banque et les dépenses du compte de liquidation en un nombre d'années assez restreint pour ne pas nous obliger à rouvrir le Grand-Livre. Nous avons cru que nous pouvions y parvenir sans aller au-delà de l'année 1889. C'est le terme que nous avons assigné à l'ensemble des opérations financières que nous avons conçues et ce n'a pas été sans raison; si vous rapprochez ce terme, vous serez obligés d'imposer au pays des sacrifices trop considérables, si vous le reculez, vous vous mettez en dehors des combinaisons que j'appellerai de trésorerie...

Nous avons créé ce qu'on a appelé des bons de Trésor à long terme, et qu'il serait plus juste d'appeler des obligations à court terme, des obligations à cinq et six ans de dates... ces obligations nous les avons placées tout récemment, nous avons créé et mis en circulation 276 millions de ces bons du Trésor ordinaires... En créant ces obligations, nous nous sommes imposé des charges d'intérêts qui sont considérables et, au fur et à mesure que nous créons un plus grand nombre de ces obligations, viennent grever le budget de la dette publique.

Mais ce n'est pas tout encore, on vous proposera l'ouverture de nouveaux crédits pour le compte de liquidation que j'estime à 400 millions...

Cette grande affaire dont je parle est-elle la seule? Non, nous en avons commencé un grand nombre d'autres. J'ai fait réunir dans un seul volume la totalité des engagements du Trésor; j'ai fait distribuer ce volume à MM. les députés, je considère qu'il doit être leur *vade mecum*... Si on perd un instant de vue cet énorme carnet d'échéances auxquelles nous avons à satisfaire, alors on peut être entraîné à faire des opérations qu'on ne pourrait solder si ce n'est par des emprunts ultérieurs...

Le budget de 1876 est facile, le budget de 1877 est laborieux. Quant au budget de 1878, je ne puis pas le terminer, je ne puis pas l'équilibrer.

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'au fur et à mesure que nous allons, nous nous trouvons en présence de ce carnet d'échéances que j'ai distribué, cette petite brochure bleue que je recommande à chacun de vous et qui vous dit ceci : c'est que tous les ans nous avons des échéances qui montent à 345, 352, 354, 358, 359 millions, à des chiffres considérables auxquels nous ajoutons toujours quelque chose.

Ce livre bleu n'est pas le compte bleu dont les plaisants se moquaient du temps de Necker, il n'est malheureusement que trop vrai et trop exact.

VI

J'ai lu avec attention et un sentiment d'inquiétude le livre qui devrait être le *vade mecum* des députés. Voici la note préliminaire.

Indépendamment des dépenses ordinaires et normales, nécessaires au fonctionnement des services obligatoires et permanents, nos budgets sont chargés pour longtemps encore d'annuités considérables, résultant d'engagements pris à diverses époques par l'Etat.

Il a paru utile de dégager cette nature de charge[1] de nos budgets et de les présenter séparément au moyen de tableaux contenant d'une part, la situation au 1er janvier 1876, des engagements contractés par l'Etat, des sommes par lui payées et des charges qui incombent à l'avenir; d'autre part la répartition de ces mêmes charges entre les années qui doivent les supporter.

Le présent travail est divisé en deux parties :

La première concerne les dettes contractées par l'Etat à la suite d'avances qui lui ont été faites par les départements, les communes et divers établissements de travaux publics.

La seconde partie est relative aux engagements à long terme que l'Etat a dû prendre tant pour l'amélioration de services publics que pour l'acquittement des charges de la guerre.

Dans le but de distinguer les charges contractées sous le régime actuel de celles qui lui ont été léguées par les précédents gouvernements on a présenté dans des colonnes séparées, selon que la date des actes législatifs était antérieure ou postérieure au 4 septembre 1870, le montant total des engagements ainsi que celui des sommes payées et restant à payer.

Les résultats que les tableaux ci-après font ressortir se résument de la manière suivante :

		PÉRIODE ANTÉRIEURE au 4 septemb. 1870	PÉRIODE POSTÉRIEURE au 4 septemb. 1870	TOTAL
Montant total des capitaux à rembourser . .	1re partie.	207,495,054	361,409,667	508,934,721
	2e partie.	1,124,733,865	3,783,988,420	4,988,722,286
		1,332,168,919	4,145,488,087	5,477,657,007
Payements en capital et intérêts à faire à partir de 1876	1re partie.	557,998,825	836,107,955	1,393,106,781
	2e partie.	2,372,234,480	5,706,842,472	8,076,076,953
Total		2,930,333,306	6,541,950,428	9,472,183,734

Mais on doit faire remarquer que les charges ci-dessus ne constituent pas toutes les dettes de l'Etat à un titre permanent ; on n'a pas cru devoir comprendre dans les tableaux ci-après le montant des arrérages des rentes et des pensions qui par leur nature toute spéciale ne pouvaient trouver place dans le présent travail.

La somme qui leur est affectée s'élève au 1er janvier 1876 à 873,229,212 francs, se décomposant ainsi qu'il suit :

Rentes 5 p. %	346,001,605	747,998,866
— 4 1/2 p. %	37,450,476	
— 4 p. %	446,096	
— 3 p. %	364,100,689	
Rentes viagères d'ancienne origine.	145,346	125,230,346
Rentes viagères pour la vieillesse.	8,000,000	
Pensions de toute nature	117,085,000	
Total.		873,229,212

Ainsi donc voilà une dette énorme de 5 milliards 477 mille francs en dehors des dettes inscrites au budget ordinaire au titre de la dette publique. Convertie en annuités à payer à longs termes, capital et intérêts, elle exigera une somme de 9 milliards 472 mille francs, et cette dette s'augmentera encore des 400 millions que le ministre des Finances va demander pour le compte de liquidation, ces milliards s'augmenteront aussi de toutes les dépenses votées à chaque instant en vertu de lois particulières.

Le résumé du livre bleu des dépenses à inscrire chaque année aux budgets pour le remboursement des divers engagements contractés par l'Etat (1re et 2e parties) divise les annuités en deux ca-

tégories ; la première contient les annuités créées qui sont déjà inscrites actuellement pour partie dans les budgets et qui doivent se prolonger jusqu'en 1962, leur somme totale se monte à 6,967,701,936 francs.

La seconde catégorie contient les annuités à créer et qui par conséquent ne figurent pas encore dans les budgets, leur somme totale s'élève à 2,502,481,808 francs dont les annuités finiraient en 1957. Pour celles-ci il faudra bien créer en même temps des ressources nouvelles.

Ces annuités se répartissent dans un grand nombre d'années. Mais la plus grosse partie de l'opération, d'après le discours du ministre, ne dépasserait pas l'année 1889, l'Etat aurait à payer, d'après les chiffres du résumé à partir du 1er janvier 1876 dans ces 14 années 3 milliards 683 millions.

Espère-t-on payer en grande partie cette somme si considérable avec l'excédant des recettes des budgets? et ne sera-t-on pas obligé d'avoir recours au moins pour une partie à une émission des bons ordinaires du Trésor et d'augmenter la dette flottante proprement dite ?

Toute cette opération de trésorerie selon l'expression de M. Léon Say me semble bien hardie et fort dangereuse. La sagesse ne conseillerait elle pas de pourvoir au payement de la plus grosse partie de cette dette par un emprunt? Mais la politique s'y oppose, je le sais.

Le gouvernement et la Chambre en voyant l'abondance des capitaux espèrent arriver à la conversion du 5 pour cent; ce serait une magnifique opération qui procurerait une économie annuelle de trente cinq millions pour le trésor, constaterait la confiance que la république inspire aux capitalistes, et la consoliderait; mais si l'on rouvrait le grand-livre de la dette publique cette magnifique opération deviendrait impossible, à tout prix il faut donc éviter l'emprunt.

C'est ce même sentiment politique qui a fait décider l'Exposition universelle de 1878 malgré les sommes considérables qu'elle doit coûter au trésor. On espère qu'elle contribuera à maintenir la paix, qu'elle fera grand honneur à la république, lui attirera les sympathies et la confiance des peuples étrangers.

Quoiqu'il en soit de cette espérance de nos gouvernants, cette dette si considérable non consolidée ne peut-elle pas exposer nos finances à un grand danger? M. le ministre, Léon Say, dans un de ses derniers discours (15 mars) vient de dire lui-même à la Chambre des députés :

Dans l'état actuel de notre vieille Europe où les questions étrangères

peuvent se soulever incessamment, où les questions intérieures nous exposent souvent à des crises, à des difficultés politiques, il faut craindre les crises financières.

VII

M. Léon Say dans son grand discours du 8 décembre dernier, exprimait à deux reprises différentes les difficultés où il se trouvait pour présenter le budget de 1878 en équilibre, il croyait même que la chose lui serait impossible. Il a pu le présenter cependant en majorant les recettes de 10 millions, qu'il espère recevoir en plus par suite de l'Exposition de 1878, et grâce à une augmentation extraordinaire des recettes des contributions indirectes en 1876, qu'il a prises pour base de ses évaluations.

Les contributions indirectes ont donné en 1876, 153 millions de plus que les évaluations budgétaires trop faibles il est vrai, et 54 millions 779 mille francs seulement de plus que les recettes de 1875.

Sur treize articles le déficit a été de 16 millions 542 mille francs, mais sur les autres l'augmentation a été de 169 millions 819 mille francs.

L'augmentation notamment dépasse :

Pour l'enregistrement	20	millions ;
Pour les douanes	40	—
Pour les sucres étrangers	18	—
Pour les droits sur les boissons	35	—
Pour les droits sur les sucres indigènes	12	—
Sur les transports à grande vitesse	8	—
Sur les droits sur le papier	2	—
Sur les tabacs	22	—
Sur les postes	3	—

Ce magnifique rendement des impôts indirects a causé une agréable surprise et monté bien des têtes; beaucoup répètent le mot de Napoléon III : *la richesse de la France est inépuisable;* ils croient que les accroissements prodigieux des recettes se continueront et pourvoieront à toutes les dépenses quelles qu'elles soient. Parmi les optimistes plusieurs voudraient supprimer les impôts les plus impopulaires, mais aucuns ne pensent à diminuer la dette publique avec l'excédant des recettes.

M. Léon Say dans son discours du 8 décembre s'était élevé contre la suppression de tout impôt; il avait dit que tous lui étaient néces-

saires et cependant dans son budget de 1878 il propose de supprimer ou de diminuer les impôts suivants :

Sur les huiles	5,735,000 fr. ;
Sur les savons	6,156,000
Réduction de l'impôt sur la petite vitesse à 4 0/0	4,443,000
Réduction sur la taxe des lettres	4,200,000
Réduction sur les allumettes	4,147,000
Total	24,681,000

Il est vrai qu'il propose de relever les douanes de 9 millions, ce qui semble ne pas s'accorder avec ses principes économiques. Je ne dis pas que M. Léon Say ait tort de faire ces propositions, mais la Chambre se bornera-t-elle à ces réductions ? Et cependant il ne faudrait pas se faire d'illusion sur l'accroissement des recettes des contributions indirectes ; seront-elles toujours aussi considérables ?

Le bulletin de statistique du ministère des Finances constate (page 70) que les recettes des impôts indirects comparées aux évaluations budgétaires avaient donné une différence en moins :

En 1872, de	153,605,000 fr. ;
en 1873, de	3,655,000
en 1874, de	50,870,000
La différence en plus a commencé en 1875 .	97,912,000
et s'est augmentée encore en 1876	153,276,000

Mais peut-on compter que l'accroissement des impôts indirects sera toujours aussi considérable.

La fabrication du sucre indigène, qui verse tant de millions au Trésor n'est-elle pas maintenant dans un état de souffrance qui fait craindre pour l'extension de cette magnifique industrie ?

L'exagération des droits d'enregistrement, et l'abandon des campagnes ne feront-ils pas dans bien des départements diminuer la valeur des propriétés et par suite les recettes du Trésor ?

Pourra-t-on espérer d'obtenir à l'avenir ces 400 millions de recettes sur les boissons ? En 1875 la récolte en vins fut extrêmement abondante, ce qui explique les 35 millions d'augmentation pour le Trésor en 1876, mais l'année dernière la récolte a été très-faible et le phyloxera continue, malgré les savants, à étendre ses ravages et menace de tarir une partie des recettes du Trésor.

Ensuite si une politique mauvaise excitait les craintes des intérêts, faisait disparaître la confiance, si la France était entraînée malgré elle dans des complications extérieures ou intérieures que deviendraient ces magnifiques excédants de recettes des contributions indirectes

sur lesquels on vit et on compte? C'est alors que tout le monde comprendrait le danger de ces dépenses exagérées mais il serait trop tard.

D'ailleurs au lieu de discuter pour savoir si on fera des réductions d'impôts il me semble qu'il ne faudrait pas oublier ces échéances si considérables du livre bleu dans les années où nous entrons, échéances qui absorberont et bien au delà tous les excédants possibles des contributions indirectes.

VIII

Je sais que les observations que je présente sur l'accroissement rapide et exagéré de nos dépenses paraîtront mal fondées à beaucoup de personnes qui me diront: tous les Etats de l'Europe font comme la France, ils augmentent considérablement les dépenses de leurs budgets ; cet accroissement général est une fatalité, une nécessité.

Sans doute les dépenses s'accroissent dans beaucoup d'Etats avec autant de rapidité et d'imprévoyance qu'en France surtout dans les Etats qui ont la plaie du papier-monnaie. Mais il n'en est pas de même pour deux des plus puissants Etats de l'Europe.

Les budgets anglais augmentent sans doute mais lentement, dans la proportion de l'accroissement de la population, de la richesse publique, des recettes normales, et quant à l'Allemagne dont l'état financier doit nous préoccuper le plus, au lieu de continuer à augmenter les dépenses de ses budgets elle commence à les diminuer.

Voici le chiffre des budgets (1873-1876) de l'empire allemand qui comprennent toutes les dépenses de la guerre, de la marine, des pensions militaires, des invalides, des affaires étrangères, de la chancellerie et du parlement impérial. (Voir les *Almanachs de Gotha*).

1873 . .	Dépenses :	522,495,487	francs	(139.332,130	thalers.)
1874 . .	—	555,910,406	—	(148,242,775)	—
1875 . .	—	643,769,453	—	(515,018,563	marks.)
1876 . .	—	592,821,247	—	(474,256,998)	—

Quant au plus puissant des Etats allemands, à la Prusse, qui à elle seule forme les trois cinquièmes de l'Allemagne entière, les dépenses de ses budgets se sont élevés

en 1872, à	701,471,025	francs	(187,058,940	thalers.)
en 1873, à	787,663,300	—	(210,043,467)	—
en 1875, à	868,122,648	—	(694,498,919	marks.)
en 1876, à	814,286,700	—	(651,429,100)	—

Je lis en outre dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée* publié par le ministère des Finances de France (n° de février dernier, page 109.)

PRUSSE. — *Le budget de* 1877-1878.

Le ministre des Finances de Prusse, M. Camphausen [1], a présenté à la Chambre des députés dans le courant du mois de janvier, le projet de budget pour 1877-1878...

Le budget de cette année présenté en équilibre, s'élève à 651,413,934 marks (814,267,417 fr. 50) il est inférieur à celui de l'année dernière de 15,466 marks (19,332 fr. 50 cent.)

Les dépenses ordinaires s'élèvent à 631,075,489 marks (788,844,361 fr.) les dépenses extraordinaires à 20,338,447 marks (25,423,058 fr.)

Les diverses exploitations de l'Etat ont produit 10 millions de marks de plus en 1876 qu'en 1875. Cependant les mines de houille et les salines accusent un déficit de 2 millions et demi de marks, et l'administration des monnaies a donné environ 1 million de marcs de moins. Les chemins de fer de l'Etat donnent une augmentation de recettes de 4,142,955 marks. Cette augmentation ne suffira pas à couvrir les intérêts de la dette contractées pour la construction des lignes nouvelles. Ces intérêts s'élèvent à 7,526,000 marks.

Les dépenses extraordinaires sont inférieures à celles de l'exercice précédent. Le gouvernement est décidé à poursuivre l'exécution des travaux déjà commencés, mais en même temps à ne pas en entreprendre de nouveaux.

A ce propos, le ministre des Finances a fait remarquer que l'on n'avait pas disposé, dans les derniers exercices, de toutes les sommes portées au budget. On a laissé sans emploi :

Sur 1870.	10,000,000	marks.
Sur 1871.	8,000,000	—
Sur 1872.	14,000,000	—
Sur 1873.	26,500,000	—
Sur 1874.	62,500,000	—
Sur 1875.	81,250,000	—
Total.	202,250,000	—

Le ministre pense qu'après l'application d'une partie de cette somme à des nécessités budgétaires, il restera environ 50 millions de marks qui pourront être affectés aux travaux publics.

[1] Il est ministre depuis 1869 ; nous avons eu sept ministres des Finances depuis cette époque.

Ces chiffres doivent nous donner grandement à réfléchir, tandis que nous accroissons beaucoup nos dépenses et engageons toutes nos ressources, l'empire allemand et la Prusse diminuent leurs dépenses, cette dernière puissance a des bonis considérables sur ses budgets écoulés.

N'oublions pas d'ailleurs que l'empire allemand n'a point de dettes, que tous les Etats allemands réunis n'ont qu'une dette de moins de 4 milliards et demi de francs environ, de sorte que la France est obligée de payer pour l'intérêt de ses dettes, si l'on tient compte des annuités si considérables, 6 à 7 cents millions de plus que l'Allemagne.

N'oublions pas encore qu'une partie considérable des recettes des budgets des Etats de l'Allemagne ne provient pas de l'impôt, mais des revenus des biens de l'Etat, beaucoup plus considérables qu'en France (voir ma brochure sur *l'Empire allemand, la Turquie et l'Europe*, à la librairie Douniol).

L'Allemagne qui a 6 millions d'âmes de plus que la France pourvoit à ses dépenses publiques en demandant chaque année à ses contribuables 1 milliard environ de moins que nous n'en demandons aux nôtres : De tous les Etats du continent de l'Europe c'est l'Allemagne dont les finances sont le moins obérées et qui a par conséquent, la plus grande liberté d'action.

Raudot,
Ancien Député de l'Yonne.

VITTORIO ALFIERI[1]

II. — Le Pamphlétaire.

Les tragédies d'Alfieri sont des pamphlets en cinq actes et en vers. Ce poëte est doublé d'un *politicien*, et en cela, mais en cela seulement, il a subi l'influence de son siècle. Il se piquait d'être avant tout un citoyen, et il s'est fait écrivain parce qu'il n'avait que ce moyen d'agir. « Moi qui me vois forcé de prendre la plume, dit-« il au début du livre de la *Tyrannie*, parce que le temps malheu-« reux où je vis me défend d'agir, moi qui voudrais, dans une « pressante nécessité, la rejeter loin de moi pour prendre l'épée « sous tes nobles étendards, ô Liberté, c'est à toi que j'ose dédier « ce livre. » Et ailleurs, dans le traité du *Prince et des Lettres* : « Il faut que les nobles renoncent au métier des armes; car autant « il est honorable de se battre là où il y a une patrie à défendre, « autant il est honteux et ridicule de verser son sang pour un seul « homme... Un vrai preux dans une monarchie, s'il n'est pas stu-« pide, ne peut se dissimuler qu'il faut plus de courage pour atta-« quer les tyrans avec la plume que pour les combattre avec « l'épée. » Il combattit donc de la plume, avec une rancune concentrée et une obstination farouche. Ses lectures lui avaient inspiré l'amour d'une liberté chimérique qui n'existe que dans les livres. Son orgueil, incessamment froissé par une police méticuleuse et tracassière, lui fit croire qu'il était une victime de la tyrannie. Il regimba contre l'obstacle, et se redressa de toute sa hauteur en face de la contradiction.

Mais il y a plusieurs façons de faire le procès à la tyrannie, et Alfieri, selon moi, n'a pas choisi la meilleure.

Je conçois un homme versé dans la pratique des grandes affaires, initié à la connaissance des grands intérêts sociaux, soit par les fonctions qu'il a exercées dans l'État, soit par les missions dont on

[1] Voir le *Correspondant* du 25 janvier 1877.

l'a chargé au dehors, soit par la seule intuition d'un génie naturellement tourné vers cet ordre de spéculations et de faits. Il a passé l'âge des illusions, il est en possession d'une raison ferme, que l'expérience a mûrie et que la philosophie éclaire. Le cœur humain n'a pas de secrets pour lui : nulle passion ne trouble la sérénité de son esprit, nul préjugé ne s'interpose entre la vérité et lui. Il a traversé je ne sais combien de révolutions, assisté à je ne sais combien de coups d'État; il a appris sur place et *de visu* comment on fonde les gouvernements et comment on les renverse; il a vécu dans les coulisses de l'histoire, et il connaît l'envers de toutes les grandeurs. L'idée lui vient un jour de réduire sa science en maximes, et d'exposer froidement, méthodiquement, d'une façon aristotélique les pratiques au moyen desquelles on peut s'emparer du pouvoir et le conserver après l'avoir usurpé. Quel est son but? Veut-il faire tout uniment la satire de la tyrannie en dévoilant ses artifices, et apprendre aux peuples à mépriser les princes en les lui montrant tels qu'ils sont? On l'a dit. Est-ce, au contraire, un manuel à l'usage des ambitieux qui rêvent de s'élever sur les ruines des libertés publiques et d'asservir leurs semblables? On l'a dit aussi. Mais qu'importe l'intention de l'auteur? Le livre reste, — un livre immortel qui, s'il n'a pas empêché le retour des tyrannies, en a du moins perpétué l'horreur et le dégoût dans les âmes bien nées. C'est le *Prince* de Machiavel.

Je conçois encore un jeune homme sortant, ou peu s'en faut, des écoles et n'ayant guère sur la vie d'autres notions que celles qu'il a puisées dans l'étude des philosophes et des historiens de l'antiquité, doué d'ailleurs d'une belle âme, d'un caractère généreux et noble, mais ne connaissant pas encore l'humanité ni l'étoffe dont elle est formée en majeure partie. Qui n'a passé plus ou moins par cette période de républicanisme inconscient et juvénile, où de loin l'autorité se confond avec le despotisme et l'anarchie avec la liberté, où, quoi que puissent dire à l'encontre la raison, le bon sens et l'histoire, on se prononce du premier coup et par une sorte de sympathie instinctive pour l'opprimé contre l'oppresseur, pour Caton contre César, pour Hampden contre Charles Ier? Le jeune homme n'y regarde pas de si près : il voit, d'un côté, le tyran qui règne et qui jouit, de l'autre, les peuples qui obéissent et qui souffrent. Son cœur s'émeut à ce contraste, et, comme il déteste moins le tyran qu'il ne plaint et qu'il n'aime les milliers ou les millions de victimes courbées sous son joug, il écrit avec indignation, mais sans amertume et sans fiel, un livre plein d'illusions, de paradoxes, de réminiscences de l'antique, — livre consolant néanmoins, et qui honore l'humanité, en lui montrant que, pour être libre, elle n'a qu'à le vou-

loir. C'est le traité de la *Servitude volontaire*, d'Étienne de la Boëtie.

Ni la haute raison de Machiavel ni le cœur sensible et enthousiaste du jeune ami de Montaigne ne se retrouvent dans les ouvrages politiques d'Alfieri. Il n'a gardé de l'un que la sécheresse d'âme et de l'autre que les illusions de jeunesse. Il parle de choses qu'il ne connaît pas, et il en parle mal, parce qu'il n'a d'autres mobiles que la haine et l'orgueil. Il se soucie fort peu du peuple, qu'il méprise en sa qualité de gentilhomme; mais il s'emporte bien haut contre l'autorité, qu'il subit en sa qualité de sujet. Il n'a pas de principes, il n'a que des passions. De quelque côté qu'on envisage ses livres, à quelque profondeur qu'on y pénètre, on ne découvre rien que les colères et les vengeances d'une personnalité aigrie. Vous y cherchez des idées, des doctrines, un système : vous n'y trouvez que des invectives et des phrases.

Venu deux ou trois siècles plus tôt, il se serait enrôlé sous le guidon de quelque condottiere et aurait pris sa part du pillage de la Ville éternelle, — ou bien il aurait figuré dans la conjuration des Pazzi et sollicité l'honneur de porter le premier coup de poignard aux tyrans. Mais il était né et il a vécu dans un « âge de papier », comme dit Carlyle. En des temps pareils, la plus haute vertu d'un gentilhomme se borne à écrire des pamphlets. Ils sont très-rares et très-clair-semés, les La Fayette et les Rochambeau qui ne vivent que d'action et qui, pour mettre leur conduite en parfait accord avec leurs idées, s'en vont faire la guerre en Amérique et confesser la liberté les armes à la main. Le type du siècle, c'est un duc de Saint-Simon qui s'enferme tous les soirs dans son cabinet de travail, en tête à tête avec son écritoire, griffonnant, d'une main crispée par la rancune, des *Mémoires* qui seront un chef-d'œuvre de diffamation et de style. Les épées se rouillent dans leurs fourreaux, mais les plumes vont leur train. Un galant homme qui se respecte et veut faire figure dans les salons à la mode doit avoir écrit au moins une brochure contre les jésuites ou sur les abus du gouvernement. Les *Lettres Persanes* ont ouvert la large brèche par où l'on va monter à l'assaut de la société, de la religion et de toutes les institutions. Magistrats, abbés, grands seigneurs, fermiers-généraux, et les femmes elles-mêmes, se précipitent pêle-mêle dans cette arène de la publicité, où l'on déraisonne à qui mieux mieux, sous prétexte d'inaugurer le règne de la raison. Paradoxe ou lieu commun, tout est bon à qui sait s'en servir. Les sophismes succèdent aux sophismes et les extravagances s'entassent sur les extravagances. L'abbé de Mably apporte son *Parallèle des Romains et des Français*, l'abbé Raynal son *Histoire philosophique des Deux-Indes*, le

marquis de Mirabeau son *Ami des hommes*, le marquis d'Argenson sa *Théorie du gouvernement*, M. Helvétius son livre de l'*Esprit*, le baron d'Holbach son *Système de la Nature*. J'en passe, et des moins bons. Jamais tant de papier n'a été noirci d'une façon plus imprévoyante et plus funeste. On ne se demande pas même où peut aboutir ce dévergondage d'écriture. On écrit pour le seul plaisir d'écrire. « Après nous le déluge! » le mot de Louis XV est devenu celui de toute cette noblesse affolée. De ce bourdonnement confus d'opinions se dégagent parfois des aphorismes sinistres qui retentissent comme un glas. « Il faut, dit l'un, détruire dans l'esprit « des peuples tous ces principes d'obéissance passive, de droit « divin, de pouvoir indestructible, en un mot, tout cet échafau- « dage de notions fausses sur lesquelles l'autorité royale a porté « jusqu'ici. » — « Tant qu'on ne mènera pas un roi à Tyburn, voci- « fère un autre, avec aussi peu d'appareil que le dernier coupable, « les peuples n'auront aucune idée de la liberté. La loi n'est rien, « si ce n'est pas un glaive qui se promène indistinctement sur toutes « les têtes et qui abat ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal « sur lequel il se meut. » On ferait tout un poëme révolutionnaire, auprès duquel la *Marseillaise* elle-même ressemblerait à une idylle, rien qu'en détachant et en cousant l'une après l'autre les diatribes que Voltaire, Crébillon, Desforges, La Harpe et les autres versent à pleines mains dans leurs tragédies. La haine de la royauté se manifeste partout, et jusque dans les conversations. Duclos entre un jour dans un café : « Messieurs, dit-il, parlons de l'éléphant; c'est « la seule bête un peu considérable dont on puisse en ce temps par- « ler sans danger. » Ce *sans danger* vaut son pesant d'or, quand on pense à la superbe indifférence de Louis XV et à l'ineffable mansuétude de Louis XVI.

Telles sont les *idées*, comme les appelle complaisamment M. Villemain, que la haute société française répand dans le monde. Elles volent d'un bout à l'autre de l'Europe sur les ailes d'une publicité clandestine; elles s'impriment à Londres, à Amsterdam, à Genève, sur tous les terrains neutres de la libre pensée. Les universités, les académies, les salons, les cafés, les clubs en sont comme imprégnés; on se les assimile en quelque sorte malgré soi avec l'air qu'on respire. Alfieri, du fond de son Piémont, les saisit au passage. Il fait mieux, il choisit dans le tas ceux de nos paradoxes qui cadrent le mieux avec les souvenirs de ses études classiques, avec ses impressions de voyage, avec ses sentiments personnels, ses colères concentrées, ses déceptions, ses dépits, et il condense le tout dans son petit livre de la *Tyrannie*.

I

Petit par le format, plus petit encore par l'intention et la pensée, mais lourd par le style. On trouve au moins chez La Boëtie quelques fortes pages, des mouvements vigoureux et suivis, d'éloquentes poussées d'indignation, un je ne sais quoi qui vibre, qui scintille, et qui rachète, s'il ne les fait pas oublier, l'inexpérience et la candeur des doctrines. Ici tout est factice, artificiel, voulu et ennuyeux au superlatif : c'est de la déclamation à froid, un décalque anticipé de l'horrible prose des Robespierre et des Saint-Just. Il faut du courage pour aller jusqu'au bout. Il est vrai que nous avons été gâtés par le piment de Camille Desmoulins et le vitriol de la presse contemporaine. On se ressouvient cependant que cet homme a été poëte, et l'on se demande avec surprise ce qu'il a fait de sa poésie. Quand Milton écrivait ses pamphlets, bien autrement enfiellés que ceux du hobereau d'Asti, il étendait au moins sur ses invectives le vêtement de pourpre et d'or d'une merveilleuse imagination et d'une langue incomparable. La prose d'Alfieri est dépourvue d'images, sa langue sèche, aride et filandreuse, hérissée de gallicismes. C'est une kyrielle d'expressions vagues, abstraites, générales, sous lesquelles l'idée se dérobe à chaque instant, et si la phrase vous paraît prodigieusement gonflée, c'est qu'il n'y a rien dedans. « Si dans un âge plus mûr, « a-t-il dit, j'avais dû de nouveau traiter un pareil sujet, je l'aurais « traité peut-être un peu plus savamment, en fortifiant mes opinions « par l'histoire. » Mais on a bien souci de l'histoire, quand on écrit sous la dictée de la passion. Donc, comme il est presque toujours à court de bonnes raisons, il s'en dédommage par la violence du langage et la grossièreté du ton. Il mène ses contradicteurs comme il menait ses domestiques, à la baguette. Sa rude nature piémontaise reparaît en ceci, jointe à la morgue habituelle du gentilhomme. La délicatesse n'est pas dans ses cordes : il ignore cet art, si finement pratiqué de nos jours, de voiler les duretés de la polémique sous les grâces de l'ironie ; il ne pique pas, il assomme. Et sa rudesse même n'est pas naturelle ; il n'est pas de ces bourrus qui vous disent carrément votre fait, et qui appellent un chat un chat ; il cherche des circonlocutions et des périphrases jusque dans l'insulte. Comparez sa manière à celle de l'abbé Galiani, par exemple, et vous apercevrez la distance énorme qui sépare les Piémontais des Napolitains ; vous comprendrez qu'au point de vue littéraire et moral, l'Italie n'est pas à la veille d'être complétement unifiée.

Allons maintenant au fond des choses.

Nous n'irons pas bien loin. Alfieri a ressassé tous les lieux com-

muns qui ont été débités contre la tyrannie depuis les temps d'Hipparque et d'Hippias jusqu'à nos jours. Sait-il bien au juste ce que c'est que la tyrannie? Je ne le crois pas. Il enveloppe et confond sous ce nom odieux « toute espèce de gouvernement dans lequel celui qui « est chargé de l'exécution des lois peut les faire, les détruire, les « violer, les interpréter, les empêcher, les suspendre ou même « seulement les éluder avec assurance d'impunité. Que ce violateur « des lois soit héréditaire ou électif, usurpateur ou légitime, bon « ou méchant, un ou plusieurs; quiconque enfin a une force effec- « tive capable de lui donner ce pouvoir est tyran; toute société qui « l'admet est sous la tyrannie, tout peuple qui le souffre est esclave. » On ne demande pas mieux que d'accepter cette définition; mais on reconnaît bientôt que l'auteur lui-même n'en a pas compris le sens, puisqu'il ajoute qu'il mettra dans cette catégorie « tous les royaumes « de l'Europe, excepté seulement jusqu'à présent celui d'Angle- « terre. » Or, qui ne sait que, dans quelques-uns de ces royaumes, en France particulièrement, l'autorité du monarque, absolue en apparence, trouvait en réalité tout un système de freins et de contrepoids dans les institutions issues de la conquête, lesquelles, pour s'être modifiées sous l'action du temps, n'en exerçaient pas moins une influence considérable et incontestable? C'étaient les souverainetés féodales qui, pendant tout le moyen âge, avaient tenu la royauté en échec. C'étaient les libertés municipales, dont Louis XIV lui-même ne put entièrement triompher, et que le premier coup de tocsin de 89 a retrouvées debout comme au douzième siècle. C'étaient les Etats généraux et provinciaux qui furent, malgré l'intermittence de leurs réunions, la promesse et l'ébauche du gouvernement représentatif dans notre pays. C'étaient les parlements, armés de leur droit d'enregistrement, comme les tribuns romains de leur *veto*. C'était l'opinion publique enfin, cette « reine du monde », qui savait donner toutes les formes à son opposition, comédies, pamphlets, romans, satires et sermons même; l'opinion publique qui s'imposait aux rois les plus entêtés de leur prérogative, qui forçait Louis XIV à faire la paix quand il aurait voulu continuer la guerre, comme elle força plus tard le cardinal Fleury à faire la guerre quand il aurait voulu rester en paix; l'opinion publique si puissante, si autorisée, si obéie dans tous les temps, qu'elle aurait justifié à elle seule le mot célèbre de M[me] de Staël, qu'en France c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme récent.

Mais Alfieri ne sait, en fait d'histoire, que ce que lui en ont appris Plutarque, Tite-Live et Salluste. C'est un contemporain de Brutus et de Caton égaré dans nos modernes sociétés, et l'antiquité classique pèse sur lui de tout son poids. Tous les rois de l'Europe

sont des Tibères ou des Claudes; tous leurs ministres sont des Séjans. La plupart des exemples qu'il cite à l'appui de ses théories sont empruntés de Rome ou d'Athènes. Ses idées et ses phrases, à la longue, ont revêtu un tour romain. Est-ce un ancien ou un moderne, est-ce Tacite ou Alfieri qui a écrit ce qui suit? « On voit « dans les villes la moitié du peuple plongée dans la misère, tandis « que l'autre moitié nage dans l'abondance, toutes deux cependant « également corrompues. On voit la justice vendue, la vertu mé« prisée, *les délateurs honorés*, la pauvreté devenue un crime, les « charges et les honneurs arrachés par le vice éhonté, la vertu sévè« rement proscrite, les biens, la vie, l'honneur de tous, enfin, dans « les mains d'un seul homme que l'on regarde comme incapable de « gouverner, et qui, pour cela même, est obligé de laisser à quel« ques autres, non moins incapables et plus méchants que lui, le droit « d'en disposer arbitrairement ». C'est le cliché des déclamateurs de la Rome impériale, et l'on dirait que le pamphlétaire italien, dans sa précipitation ou son ignorance de copiste, a oublié de retrancher l'allusion topique aux délateurs qui sont, comme on le sait, un produit exclusivement propre au siècle des Césars. Il vous parle de Collatin et de Cremutius Cordus, au beau milieu d'une tirade sur le luxe ou sur l'honneur moderne, comme si vous connaissiez vous-même ces gens-là pour les avoir quelquefois rencontrés dans vos promenades. L'œil constamment fixé sur le monde antique, sur la cité antique, sur les institutions antiques, il estime ce que nous valons au plus ou moins de ressemblance qu'il croit observer entre nos mœurs ou nos lois et les mœurs ou les lois romaines. Il en résulte de singulières illusions d'optique.

On a bientôt fait de crier à la tyrannie : encore faudrait-il nous dire où commence la tyrannie, où finit le pouvoir légitime, nécessaire au maintien de toute société humaine. On appelle tyrannie un gouvernement qui s'impose de vive force et de haute lutte à une société, et des gouvernements de cette sorte, on n'en a guère vu que dans les républiques anciennes ou dans l'Italie du moyen âge. S'ils ont réussi à s'établir et à durer, c'est parce que tout l'art de la tyrannie consiste précisément à se dissimuler, en agitant devant le peuple quelque vain drapeau de liberté et d'égalité qui lui voile sa servitude réelle. César et Auguste n'ont pas cessé un seul instant de conduire les Romains aux comices, de leur faire voter des lois, de leur faire élire des magistrats, et c'est en leur abandonnant cette ombre de légalité qu'ils ont pu en toute sécurité garder la proie du pouvoir. Mais un gouvernement qui dure depuis quatorze siècles, un gouvernement qui est sorti des entrailles mêmes de la nation, qui a présidé à toutes ses destinées, qui lui a fait son territoire, ses institutions,

ses lois, ses libertés mêmes, qui s'est associé à toutes ses épreuves, qui s'est identifié à elle dans la prospérité comme dans le malheur, qui bâtissait Versailles quand elle était riche et puissante, mais qui portait des houppelandes de laine, comme Louis XI, ou des pourpoints troués au coude, comme Henri IV, quand elle était appauvrie par la guerre étrangère ou par les guerres civiles, un gouvernement dont les chefs ont partagé la captivité de leurs armées, comme Jean le Bon et François Ier, — non, ce gouvernement-là n'est pas une tyrannie, ou les mots ont perdu leur véritable signification. Là où il y a communauté d'intérêts, conformité d'aspirations et de sentiments, et, si je puis dire, unité de vie entre le prince et le peuple, si étendue et si large que soit l'autorité du prince, il n'y a pas de tyrannie. Ç'a été l'honneur et la force de notre vieille monarchie française de suivre, jusque dans ses égarements et dans ses fautes, le mouvement d'opinion de la société. Les guerres qu'on lui a reprochées lui étaient imposées par le génie batailleur de la nation. Le luxe et le faste de Louis XIV répondaient au besoin le plus vivement accentué de la société polie et des mœurs élégantes de son siècle. Ses abus de pouvoir, comme la révocation de l'édit de Nantes, ont trouvé des approbateurs convaincus, désintéressés et sincères parmi les plus libres esprits et les plus nobles intelligences de la nation, le grand Arnauld, par exemple, et Mme de Sévigné. La monarchie est un gouvernement humain, partant sujet à l'erreur. Les peuples libres ne se trompent-ils donc jamais ? La république romaine n'opprimait-elle pas ses provinces ? L'Angleterre constitutionnelle n'a t-elle pas fait peser sur ses colonies la plus épouvantable de toutes les tyrannies ? C'est à quoi Alfieri ne pense pas assez.

Et, s'il a tort de confondre la royauté avec la tyrannie, il a tort aussi de confondre avec la servitude cette juste et nécessaire obéissance qui, comme l'a dit excellemment Prévost-Paradol, est la condition inévitable et le lien naturel de toutes les sociétés humaines. Il n'a jamais su obéir lui-même, et il ne se doute pas qu'il y a une obéissance raisonnée, volontaire, comprise et acceptée de bon cœur par des hommes qui se regardent, au même titre que lui, comme des êtres intelligents et libres. D'où cette conclusion, que l'assujétissement où les peuples se résignent à l'égard des rois ne doit être attribué qu'à la peur. Je sais bien qu'Alfieri n'était pas un poltron ; mais je lui demanderais si c'est la peur seule qui courbait sous le sceptre des rois des âmes trempées comme celles d'un Pascal, d'un La Rochefoucauld, d'un Vincent de Paul ou d'un Turenne. La tyrannie est toujours entourée de satellites, nous dit-il dans son langage de tribun. Mais voyons : est-ce que la loi de Lynch dispense la république américaine de l'appoint des *policemen* et des *constables ?*

Est-ce que la république romaine ne surmontait pas d'une hache significative les faisceaux de ses licteurs? Est-ce que M. de Robespierre n'eut pas aussi ses gardes du corps? Est-ce que les préfets d'aujourd'hui n'ont pas leurs gendarmes et leurs sergents de ville? Au demeurant, est-ce bien connaître la nature humaine, que d'imputer à un sentiment vil, comme la peur, le juste respect du lien qui unit les gouvernés au gouvernant? La théorie d'Alfieri, bonne tout au plus pour les sauvages populations de la Polynésie et du Darfour, tombe d'elle-même si on la transporte à des sociétés éclairées par la double lumière de l'Evangile et de la philosophie. Il n'y a dans l'histoire du monde qu'un seul gouvernement qui se soit fondé sur la terreur, et qui en ait gardé le nom déshonoré : ce n'est pas un gouvernement monarchique.

On voit déjà par ce peu de mots ce que valent et ce que pèsent les arguments de l'auteur. Comme tous les esprits passionnés, comme les enfants, comme les femmes, il n'envisage qu'un seul côté des choses, celui qui va le mieux à son humeur du moment. Il oublie que sa chère république romaine a été fondée sur la domination du patriciat, et que, dans la plupart des Etats libres, la liberté ne s'est consolidée que par la présence d'un élément pondérateur comme la noblesse, dont les lumières, les richesses, les traditions de famille pouvaient seules donner une direction utile au gouvernement, un aplomb indispensable au corps social, un esprit de suite nécessaire à la politique. Enfin il est noble lui-même, et cela ne l'empêche pas d'affirmer que la liberté dans l'Etat est incompatible avec l'existence d'une noblesse. Car, dit-il, c'est toujours du sein de la noblesse que sortent les tyrans; les nobles, qui sont riches, ont un intérêt distinct de celui du peuple, qui est pauvre (il ne se souvient plus de l'apologue de Ménénius) ; les nobles sont conservateurs par devoir, et l'esprit de conservation est exclusif de l'esprit de progrès; les nobles ont des priviléges, et le privilége est subversif du principe d'égalité. L'exception qui se tire de l'aristocratie anglaise n'arrête pas même le fougueux niveleur dans son débordement de syllogismes iconoclastes. Il va de l'avant, comme un taureau déchaîné qui a vu du rouge, frappant, sapant, renversant tout ce qui s'oppose à sa course furieuse, piétinant et trépignant sur les traditions et les hiérarchies, sur les souvenirs historiques et les nécessités sociales. Il en a l'aveuglement, et il en a au besoin la férocité. Son grand grief contre la noblesse, c'est qu'elle favorise et propage le luxe, ce mortel dissolvant qui, partout où il est poussé à l'excès, opprime, étouffe et tue la liberté. On est tenté de sourire; mais la plaisanterie n'est pas non plus dans le tempérament du pamphlétaire, et l'on voit bientôt luire au bout

de ses périodes le sanglant couperet de 1793. « Il serait donc néces-« saire, dit-il froidement, si l'on voulait élever la liberté sur les « ruines de nos tyrannies, de détruire avec le tyran tous ceux qui « possèdent des richesses excessives, parce que ces derniers, avec « leur luxe impossible à supprimer, ne cesseront jamais de corrom-« pre la société. » Marat ne pensait pas autrement; mais, plus conséquent et plus rigoureux dans sa logique, il s'est fait le pourvoyeur de la guillotine.

L'hécatombe d'Alfieri est purement imaginaire, je le veux bien; elle n'en est pas moins complète. Après les nobles et les rois, vient le tour des prêtres. En vertu de l'illusion qui lui montre la servitude là où il n'y a qu'obéissance, il est naturellement conduit à regarder la religion comme l'ennemie-née de la liberté. La tyrannie civile a été partout et toujours, selon lui, la fille de la tyrannie religieuse. L'idée de Dieu, c'est la propre idée du tyran élevée à sa suprême puissance, l'idée d'un être supérieur aux autres, différent des autres par sa nature et son essence, plus fort que les autres, et à qui les autres, par conséquent, doivent le respect et l'obéissance. Si les anciens ont connu la liberté, ils le doivent à la multiplicité de leurs dieux; leur Olympe était une véritable république dont Jupiter, soumis lui-même au Destin qui représente la loi, n'était vraisemblablement que le président inamovible, mais responsable. Le christianisme est l'antithèse et l'antipode de la liberté. C'est à dater du jour où les empereurs romains ont été menacés dans l'exercice de leur tyrannie qu'ils ont adopté le christianisme pour en faire un instrument de règne; c'est à dater du jour où ils ont voulu briser leurs chaînes que les peuples modernes ont adopté la réforme de Luther. Et à dater de ce jour, le catholicisme, cette forme dégénérée et pervertie de la doctrine du Christ, n'a plus été bon qu'à fournir des esclaves et des suppôts à la tyrannie.

Le catholicisme est en effet (et il ne s'en cache pas) une forte école de respect et d'autorité. Je dis d'autorité, et non de tyrannie, parce que le catholicisme ne se prévaut point d'une force militaire pour exiger l'obéissance, parce qu'il s'impose simplement aux consciences, au nom de la morale et du devoir, ce qui est la plus belle forme que puisse revêtir l'autorité, et qu'il y a là obligation, et non pas contrainte. On n'est pas servile, ni dégradé, ni stupide, comme l'affirme Alfieri, parce qu'on croit à la souveraineté du pape, à la confession, au purgatoire, etc. La rancune et l'orgueil éclatent dans toute cette partie du livre; ils s'étalent dans les opinions et dans le style de l'auteur, qui se ressouvient d'avoir été humilié à l'âge de sept ans par une pénitence que lui a infligée son confesseur.

Il n'était que faux tout à l'heure; il devient petit. « Je dirai qu'un

« peuple qui confesse ses actions, ses paroles et ses pensées à un « homme, en croyant les révéler par ce moyen à Dieu; qu'un « peuple qui, parmi ses autres péchés, est forcé de confesser, « comme un des plus grands, jusqu'au plus petit désir de secouer « le joug injuste de la tyrannie, pour se mettre dans une liberté « naturelle et discrète; je dirai qu'un tel peuple ne peut être libre « et ne mérite pas de l'être. » On conçoit que les grands hérésiarques du seizième siècle abordassent sans trembler et le front haut ces délicates et redoutables questions de la morale et du dogme catholiques. Ils s'étaient, au préalable, cuirassés et bardés de théologie; ils avaient pâli sur les in-folio poudreux: leur esprit s'était usé comme leurs yeux dans la lecture et la méditation des apologistes et des docteurs de l'Eglise, et, quand ils se décidaient enfin à descendre dans la lice, les solides files d'arguments hérissés et disciplinés qu'ils rangeaient en bataille, comme dit M. Taine, ne laissaient pas que de faire impression sur l'imagination du lecteur. Ils discutaient le texte des Livres saints, proposaient leurs interprétations, déroulaient leurs commentaires, faisaient manœuvrer habilement sur leurs côtés la cavalerie légère des scolies et des gloses. Tout cela formait un ensemble qui ne convainquait pas toujours la raison, mais qui satisfaisait et charmait la faculté raisonnante. Alfieri ne s'embarrasse pas d'un semblable bagage. Appuyé uniquement sur sa passion, qui lui tient lieu de science, il se pose en pourfendeur du dogme et en continuateur de Luther. « Je dis « qu'un peuple qui croit qu'il peut exister un homme qui représente « immédiatement Dieu, un homme qui ne peut jamais errer, est « certainement un peuple stupide; mais si, ne le croyant pas, il « vient à être tourmenté, forcé et persécuté par une force supé- « rieure et effective, il arrivera que cette première génération « d'hommes croira au pape par crainte, leurs fils par habitude, et « leurs petits-fils par stupidité. Voilà de quelle manière un peuple « qui reste catholique doit nécessairement, par l'influence du pape, « devenir le plus ignorant, le plus esclave et le plus stupide des « peuples. Mais, dira-t-on, les hérétiques croient à la Trinité, et « cette Trinité, aux yeux du sens commun, paraît une chose encore « plus absurde que les autres; les hérétiques ne sont donc pas « moins stupides que les catholiques. Je réponds que les Romains « croyaient aussi au vol des oiseaux, ce qui était plus puéril et plus « absurde, et cependant les Romains étaient grands et libres; ils ne « devinrent stupides et vils que lorsque, dépouillés de leur liberté, « ils crurent à l'infâme divinité de César, d'Auguste et d'autres « tyrans pires encore. C'est pourquoi notre Trinité ne pouvant « tomber sous les sens, qu'on y croie ou non, elle ne peut jamais

« influer sur la vie politique. Mais l'autorité plus ou moins grande « d'un homme sur des choses de la plus haute importance, l'autorité qui se cache, qui se couvre du manteau sacré de la religion, « entraîne des conséquences bien grandes, des conséquences telles, « enfin, que tout peuple qui croit ou admet une telle autorité se rend « esclave pour toujours. »

Les gros mots, on le voit, ne coûtent guère à l'écrivain; mais quelle dialectique! Quoi! c'est par la force que les premiers chrétiens ont été amenés à confesser la souveraineté du pape? Tout le monde avait cru jusqu'ici, ce me semble, que la persécution avait été dirigée contre eux précisément pour les détacher de cette croyance. Quoi! l'on est naturellement esclave et stupide quand on croit à une vérité révélée comme est la délégation de l'autorité apostolique à Pierre, et on ne l'est pas quand on admet cette autre vérité révélée en quoi consiste le dogme de la Trinité? Quoi! la souveraineté spirituelle du Saint-Père, qui ne s'étend qu'à des objets de l'ordre spirituel, aurait des conséquences redoutables dans l'ordre temporel, et pourrait « influer sur la vie politique »? Je demande quel danger les bulles de Grégoire VII, d'Innocent III et de Boniface VIII ont jamais fait courir à l'indépendance de la nation française ou à l'intégrité de son territoire. Je demande si la soumission et l'obéissance de saint Louis et de Louis XIV, en tant que fils aînés et fils très-dévots de l'Eglise, les ont jamais empêchés de défendre plus ou moins respectueusement contre elle les droits de leur couronne et de leur peuple. L'histoire me montre que l'Angleterre était en possession de sa Grande-Charte bien longtemps avant le schisme de Henri VIII, et que, par conséquent, le catholicisme n'est pas incompatible avec la liberté. Elle me montre que l'Allemagne est restée « esclave » après comme avant la Réforme de Luther, et que, par conséquent, l'influence du protestantisme sur le développement des libertés publiques est absolument nulle. Mais c'est justement sur les nations protestantes que retombe d'aplomb toute l'argumentation d'Alfieri, puisque chez elles les deux pouvoirs spirituel et temporel se trouvent réunis dans la même main. C'est de ces nations que l'on peut dire « qu'étant forcées de craindre l'oppres- « sion de celui qui les gouverne, relativement à une chose qu'elles « devraient être libres de croire ou de ne pas croire, il en résulte que « celui qui les commande est nécessairement un tyran, et que les « peuples qui sont obligés de céder à une pareille croyance, inspirée « par la force, ne sont et ne peuvent jamais être libres. » Les catholiques ont au moins cet avantage que celui qui gouverne leurs consciences n'est pas armé en même temps contre eux du glaive de la loi civile; et, s'il est une religion où la liberté

politique puisse et doive trouver de sûres garanties, c'est celle-là.

Mais quand il a rompu ces trois lances traditionnelles contre la royauté, la noblesse et le clergé, l'auteur de la *Tyrannie* se trouve tout à coup à bout de voie. Le terrain lui manque et, comme ses divagations antérieures ne lui ont pas encore fourni la *copie* d'un livre, il recommence à divaguer de plus belle et même à extravaguer à propos de ceci et de cela, du véritable honneur et du faux honneur, des tyrannies anciennes et des tyrannies modernes, des monarchies asiatiques et des monarchies européennes. Il se pose, pour avoir la gloire de les résoudre, toutes sortes de questions inattendues et saugrenues : le tyran peut-il être aimé, et par qui? le tyran peut-il aimer ses sujets, et comment? Puis il examine longuement, consciencieusement, fastidieusement, les effets que peut produire la tyrannie sur la société civile, et il observe sérieusement qu'il est impossible, quand on a eu la malechance de naître sous un tel régime et qu'on *pense*, de se marier. L'homme qui pense, en effet, a bien assez de la tyrannie pour son propre compte, et il ne doit pas songer à y renaître par ses enfants. De plus il n'est pas bien sûr, en prenant une femme, de ne la prendre que pour lui-même. Le tyran n'a-t-il pas le droit de la lui ravir? et n'usera-t-il pas de ce droit, si la femme lui convient? Tout cela semblerait bien puéril, si l'on ne se rappelait pas qu'en cette même année 1777, où fut écrit le livre de la *Tyrannie*, il y avait à Florence un prince déchu, lequel, à vrai dire, n'avait plus d'armées permanentes à son service pour faire respecter en lui la double dignité de la naissance et du malheur, et que ce tyran, qui s'appelait Charles-Edouard, se vit enlever sa femme précisément par un poëte républicain dont tout le monde sait bien le nom.

Et qu'on ne m'accuse pas de courir gratuitement après les personnalités. L'auteur lui-même m'y ramènerait de force, si je voulais les éviter, Dans tout ce débat, il n'a songé qu'à lui, n'a vu que lui et, à mots couverts, n'a parlé que de lui. Il n'est poëte qu'en cela. N'ayant pu supporter la tyrannie de Charles-Emmanuel, son pauvre souverain, étant allé jusqu'au bout du monde pour la fuir, il établit en principe que, « lorsque l'homme ne peut se débar- « rasser de la tyrannie, il doit s'éloigner pour toujours du tyran, « de ses satellites, de ses infâmes honneurs, de ses charges, de « ses vices, de ses flatteries et de sa corruption, du terrain qu'il « habite, des murs qui l'entourent, et enfin de l'air qu'il respire. » Ainsi exilé, « il doit se livrer aux élans de sa gloire, que la per- « versité des temps n'a pu éteindre dans son cœur, et, puisqu'il « ne peut obtenir celle d'*agir*, qu'il cherche avec chaleur et obs- « tination celle de penser, de dire et d'écrire la vérité. » Ce qui

suppose évidemment qu'on aura des rentes comme Alfieri et la possibilité de vivre largement, sans rien faire autre chose que se livrer à la recherche de tous les *desiderata* de la libre pensée. Que si l'on n'a pas de rentes, il reste alors, comme à Thraséas et à Crémutius Cordus, la grande ressource que l'on sait, le remède infaillible, le déclinatoire suprême, le suicide. Alfieri reconnaît cependant que l'on n'en revient pas, et que la tyrannie ne s'en porte ni mieux ni plus mal : ce qui explique surabondamment pourquoi Crémutius Cordus et Thraséas ont trouvé dans tous les temps plus d'admirateurs que d'imitateurs.

Il s'en faut de peu qu'à partir de ce moment, nous ne tombions dans l'enfantillage que l'écrivain, du reste, n'a pas cessé de côtoyer dans tout le cours de son ennuyeuse argumentation. La fatigue se fait sentir, car on se lasse de tout, et même de déraisonner. Les sophismes ne viennent plus aussi drus ni aussi serrés, ni surtout aussi corsés. La démonstration se traîne plutôt qu'elle ne marche, et la conclusion dénote un assagissement, un attiédissement tout à fait imprévu. *Desinit in piscem*, je veux dire que ce n'était pas la peine de se monter tout d'abord jusqu'au ton d'un Brutus pour aboutir ensuite à des timidités de centre gauche. N'est-ce pas en effet une timidité extrême, quand on s'est placé à un point de vue ultra-révolutionnaire, de déconseiller presque le régicide, en alléguant ce qui se passa à Rome après la mort de César, et d'avouer qu'il ne suffit pas toujours de tuer la bête pour avoir raison du venin, puisque la pitié soulevée en faveur de la victime donne plus de prestige et de force à la cause qu'elle représentait? M. Mazzini, qui fut en beaucoup de points le disciple d'Alfieri, l'aurait certainement désavoué sur celui-là ; encore était-il lui-même (car la perfection n'est pas de ce monde) plus apte à prêcher le régicide qu'à le pratiquer de sa personne. N'est-ce pas une timidité plus grande encore, et confinant à cette disposition d'esprit qu'on appelle aujourd'hui l'*opportunisme*, de tergiverser et d'hésiter sur la question de savoir par quelle forme de gouvernement on doit remplacer la tyrannie, quand elle est à bas? Voilà un homme qui n'est pas à cheval sur les principes. On voit bien que la république a toutes ses sympathies ; mais il se garde de la préconiser trop ouvertement, parce qu'il sait que tout est relatif ici-bas, qu'il faut tenir compte du tempérament, des mœurs et du degré d'intelligence des peuples auxquels on voudrait appliquer un système d'institutions si parfaites, si divines, et que le mot de république, enfin, peut devenir en certains pays et en certains cas le simple synonyme d'interrègne.

Cette indécision finale affaiblit considérablement la valeur et la

portée des prémisses; mais elle confirme en revanche toutes mes présomptions sur le caractère de ce livre, auquel manquent également la sagesse expérimentée de Machiavel et la flamme généreuse de La Boëtie. André Chénier disait des révolutionnaires de son temps qu'ils haïssaient l'ancien régime, non parce qu'il était mauvais, mais parce que c'était un régime. De même Alfieri hait l'autorité, non parce qu'elle est tyrannique, mais parce qu'elle est l'autorité. Et s'il lui eût été donné d'exercer lui-même le pouvoir, à n'importe quel titre, tenez pour certain qu'il se serait montré le plus dur, le plus hautain et le plus brutal des maîtres. Le même orgueil qui le faisait s'irriter des prétentions d'en haut, l'eût rendu inexorable contre les résistances d'en bas. Quand les radicaux de la veille deviennent sous nos yeux les autoritaires du lendemain, il n'y a pas de témérité à affirmer que tout révolutionnaire porte en lui l'étoffe d'un tyran. La révolution, c'est l'orgueil qui souffre d'obéir, c'est l'envie qui brûle de régner. Alfieri n'a rien en lui de ce tempérament libéral qui est la marque des esprits d'élite, ni de cette modération qui n'admet la liberté que dans la juste mesure où elle se concilie avec l'exercice d'une autorité légitime, nécessaire au salut et au bon ménage des sociétés. A-t-il au moins un idéal en matière de gouvernement? On sait au juste ce qu'il ne veut pas, mais on ne voit pas aussi clairement ce qu'il veut. Quelques mots de louange banale à l'adresse de l'Angleterre ne suffisent pas à établir ses préférences en faveur de la monarchie constitutionnelle. La vivacité et l'aigreur de ses diatribes contre la noblesse excluent *à priori* toute idée de sympathie pour le gouvernement aristocratique et pour tout gouvernement où l'élément aristocratique aurait sa part. Il se défie de la république, il déteste la monarchie pure, et le césarisme lui fait horreur. On croit entrevoir qu'il accepterait un souverain qui ne serait, comme il le dit, que le premier citoyen de l'Etat, et soumis lui-même à la loi qu'il n'aurait pas faite. Il oublie seulement de nous dire comment et par qui serait faite cette loi. Tranchons le mot : l'auteur de la *Tyrannie* est purement et simplement un révolutionnaire, dans la pire acception du terme, un de ces esprits absolus et violents qui détruisent pour le seul plaisir de détruire, qui ont plus de passions que d'idées, et qui, incapables de rien fonder par eux-mêmes, se vengent de leur impuissance par la révolte. Ne leur demandez pas pourquoi ils se plaignent de ce qui existe : ils ne le savent pas. Sont-ils même sincères dans leurs emportements? On peut en douter.

II

Quinze années se sont écoulées après la composition de ce livre, qu'Alfieri d'ailleurs n'a pas osé publier soit par respect pour sa gloire, soit par crainte des gendarmes. Notre révolution française est venue donner gain de cause à toutes ses doctrines. La tyrannie (puisque il faut l'appeler de ce nom), ébranlée d'abord sur sa base par les Etats généraux, puis dépouillée de toutes ses prérogatives par la Constitution de 1791, puis réduite elle-même en servitude par l'Assemblée législative, a été définitivement renversée et supprimée au 10 août. Le tyran a été mis à mort; les nobles qui n'ont pas émigré ont été guillotinés comme lui; leurs biens ont été confisqués; le luxe a disparu; les prêtres sont persécutés et traqués comme des bêtes fauves; les temples sont fermés ou convertis en clubs; il n'y a plus de bon Dieu; on adore la déesse Raison; les armées permanentes sont dissoutes; des bandes de scélérats avinés les remplacent; bref, toutes les diverses parties du beau programme que l'écrivain piémontais a tracé et développé dans son pamphlet se déroulent ponctuellement aux yeux du monde épouvanté. Rien ne peut manquer à la satisfaction d'Alfieri, pas même le puéril orgueil et la joie littéraire de voir les meneurs de la révolution lui emprunter ses maximes et son langage. C'est littéralement pour lui que, suivant la chanson de 93, le jour de gloire est arrivé.

Alfieri pourtant n'était pas heureux. Il se trouvait à Paris, très-occupé de l'impression de ses œuvres dramatiques, qu'il avait confiée aux frères Didot, lorsque éclatèrent les premiers troubles. La convocation des Etats généraux, qui aurait dû le remplir de joie, le laissa inquiet et agité. Il écrivit à sa mère, à la date du 19 juillet 1788 : « Tout ce pays est en combustion; les provinces au loin « sont en révolte; les ministres ont perdu la tête, et si la nation « vient à faire comme eux, les affaires iront très-mal à la prochaine « réunion des Etats généraux qui devient de jour en jour plus « inévitable... Je n'ai en vue que le bonheur de tous les hommes, « et je les vois malheureusement incliner de plus en plus vers « l'oppression, la servitude et la misère. » Peut-être craignait-il encore que la révolution ne vînt à manquer son coup. Car quand il apprit qu'on se levait décidément, et qu'on se battait pour tout de bon, quand il eut de ses yeux vu tomber la Bastille, il laissa échapper de sa poitrine un cri d'allégresse enthousiaste et de sa lyre une ode enflammée, qu'il intitula : *Parigi sbastigliato*. Ce fut la lune de miel du révolutionnaire. Puis les incendies s'allumèrent

sur tous les points du royaume, on préluda par l'assassinat de Foulon et les massacres de la Glacière à des forfaits encore plus exécrables, et Alfieri conjura sa mère de ne pas ajouter foi aux propos des émigrés qui lui représentaient la France comme en proie à une subversion totale : « Ils sont loin de croire, disait-il, que tout ce « qui s'est passé jusqu'ici soit un bien ; et cependant c'est au prix « de quelques maux passagers que s'acquiert souvent un bien « durable. » Et un peu plus tard : « Les affaires de France vont « comme il plaît à Dieu. La secousse a été trop forte pour que « l'ordre se puisse rétablir tout de suite. Néanmoins il se dégage « quelque bien de cet amoncellement de maux, et l'on a grand « espoir dans l'avenir. Ainsi vont les choses humaines : il y a tou- « jours plus de mal que de bien ; mais les vices et les abus de « l'ancien gouvernement était venus au point qu'on devait s'attendre « nécessairement à tout ce que nous avons vu, et même à pis. »

La date de cette lettre est du 10 février 1790. Or, c'est dans cette même année 1790 qu'il a écrit sa *Vita*, et voici ce qui se lit dans un des derniers chapitres de sa *Vita* : « Depuis un an, je vois et j'ob- « serve le progrès du déplorable effet produit par la savante igno- « rance de cette nation, qui peut suffisamment babiller sur tout, « mais qui ne réussira jamais en rien, parce qu'elle n'entend point « la manière pratique de manier les hommes, comme l'a déjà re- « marqué notre prophète politique Macchiavelli. Le cœur brisé de « douleur en voyant la cause sainte et sublime de la liberté trahie « par ces demi-philosophes, révolté en observant tant de demi-lu- « mières, tant de demi-crimes, rien d'entier, une impéritie totale de « tous les côtés ; épouvanté, enfin, en contemplant la puissance « militaire et la licence insolente des avocats stupidement établies « pour bases de la liberté, je ne désire désormais autre chose que de « sortir pour toujours de ce fétide hôpital, où l'on ne trouve que « des fous et des incurables. »

Voilà un changement à vue aussi complet qu'inopiné : il faut en rechercher les causes. Dira-t-on que la mauvaise humeur du poëte s'explique, comme son inquiétude de tout à l'heure, par la déception qu'il a dû éprouver en voyant que la révolution faisait mine de se ranger, que l'on s'occupait sérieusement de donner une constitution à la France, d'y équilibrer les pouvoirs et de relever les ruines ? Non ; s'il n'avait tenu rigueur qu'aux *demi-crimes* de la révolution commençante, il aurait été désarmé et réconcilié sans doute par les crimes tout entiers dont elle lui offrit plus tard le spectacle ; or, sa haine de la révolution n'a fait depuis ce jour que croître et embellir. Mais la révolution avait à ses yeux un premier tort, irrémissible, inamissible, énorme : elle était française. Il n'a jamais pu se fami-

liariser avec l'idée qu'une nation de maîtres à danser ou de *singes* fût capable de quelque magnanime entreprise ou de quelque dessein profitable aux intérêts de l'humanité. Et puis, il avait fait un beau rêve, dont nous trouverons la confidence dans son autre pamphlet du *Prince et des Lettres* : il avait cru que la place des poëtes était naturellement marquée au premier rang dans les conseils d'un peuple libre ; il ne pardonnait pas aux Athéniens de n'avoir pas appelé Sophocle à siéger dans leur Sénat, sans élection, sans formalités préalables, en vertu du droit primordial que lui conférait implicitement son génie. Ne pourrait-on voir dans sa haine contre nos assemblées révolutionnaires le produit mesquin, mais original, d'une jalousie de métier, d'une rivalité d'homme de lettres à avocats ? Les avocats l'agaçaient. Il s'est fait gloire de n'avoir jamais voulu fréquenter ni connaître ces innombrables *faiseurs de fausse liberté* (ainsi traite-t-il les Mirabeau, les Mounier, les Duport, les Barnave, etc.), et de n'avoir éprouvé pour eux qu'une invincible répugnance et un profond dégoût. On sait la part qu'il faut faire aux petites passions dans la vie même des plus grands hommes. Rivarol nous l'indique dans un ingénieux apologue. On dit à Voltaire dans les Champs-Elysées : « Vous vouliez donc que tous les hommes fussent égaux ? — Oui. — Savez-vous qu'il a fallu pour cela une révolution effroyable ? — Qu'importe ? » On parle à ses idées. « Mais savez-vous que le fils de Fréron est proconsul, et qu'il dévaste des provinces ? — Ah dieux ! quelle horreur ! » On parle à ses passions. L'homme s'agite, et ses passions le mènent. Pour qui n'a vu dans les révolutionnaires de 89 que des « singes », la révolution ne devait être qu'une « farce tragique ». Enfin il faut tout dire : la révolution se donna le tort grave, entre beaucoup d'autres, de maltraiter le comte Alfieri, et de lui manquer totalement de respect. C'était en 1792, au lendemain de la journée du 10 août. Les Prussiens avaient envahi la France, et le premier soin du gouvernement nouveau avait été de déclarer la guerre à ceux qu'on appelait les Prussiens de l'intérieur. Les barrières avaient été rigoureusement fermées ; des perquisitions étaient faites à domicile, et l'on traînait en prison quiconque était suspect de n'entretenir que de médiocres sympathies pour la révolution. Dans cette conjoncture, la retraite qu'Alfieri s'était arrangée à Paris, en compagnie de M[me] d'Albany, devenait décidément périlleuse, et il fallut songer à fuir. Il obtint non sans peine des commissaires de sa section les passeports dont il avait besoin pour la comtesse, pour lui-même et pour sa suite. Muni de ces *patentes d'esclave*, il partit, le samedi 18 août, pour l'Angleterre. Mais à peine arrivé à la barrière Blanche, il dut exhiber ses papiers aux gardiens du poste. Il s'ensuivit une altercation

très-vive entre eux et lui, — eux, poussés par la défiance et le soupçon que Danton venait de mettre à l'ordre du jour, et qui leur faisaient voir partout des émissaires ou des complices de Pitt et Cobourg, — lui, retrouvant en face de cette « canaille avinée » les instincts et la morgue aristocratiques que son pseudo-libéralisme de 1777 avait laissés parfaitement intacts. Il eut enfin le bonheur de s'esquiver; mais il ne pardonna jamais à la révolution la peur bleue qu'elle lui avait faite ce jour-là, et sa haine, décuplée encore par le séquestre que la Convention mit un peu plus tard sur ses meubles, ses chevaux et ses livres, se tourna en une espèce de rage dont il ne guérit jamais, dont il est mort peut-être.

Nous avons de cette haine des témoignages de toute sorte. Il en est de virulents et d'odieux, comme ceux qui se rencontrent à chaque page de son *Misogallo*, en divers endroits de sa *Correspondance* et de sa *Vita*, dans ses *Satires* et ailleurs. C'est comme une bile qui s'extravase, un venin qui s'épanche, et le soulage en s'épanchant. Les mots de *singes-tigres* et d'*esclaves cannibales* reviennent à tout instant sous sa plume; on ne sait lequel des deux sentiments l'emporte dans son âme, de l'exécration ou du mépris, à l'égard de ces doctrines qu'il a professées avec tant d'ardeur et qu'il abjure avec tant d'éclat. Quel amer et sombre plaisir ne trouve-t-il pas à tourner en dérision cette république *avocassière*, et ses proconsuls empanachés, et ses décrets qui suent le sang! Nul émigré n'a jamais décoché d'épigrammes plus cinglantes ni de quolibets plus envenimés à l'adresse de cette nouvelle tyrannie, qu'il soufflette, qu'il aplatit, qu'il conspue et qu'il fouaille chaque jour d'un revers de bras indigné, d'une inimitié âpre et fixe. C'est là qu'il est sincère; c'est là que sa phrase dit tout ce qu'elle veut dire; c'est là que se révèlent enfin le véritable talent et la véritable nature de ce pamphlétaire, républicain de hasard, foncièrement et essentiellement aristocrate.

Mais il est d'autres signes de sa conversion plus touchants et plus dignes. Telle est sa passion, telle est la haine qu'il a vouée à la révolution, tel est son désir de brûler tout ce qu'il a adoré naguère et de raturer en quelque sorte tout ce qu'il a écrit et pensé en d'autres temps, qu'il ne songe à rien moins qu'à défendre l'infortuné Louis XVI contre ses bourreaux, et qu'au mois de décembre 1792 il compose une apologie de ce prétendu *tyran*, contre lequel il invoquait jadis le poignard des Brutus. Honneur à lui! Si quelque chose peut excuser aux yeux de la postérité les cruautés classiques et les lieux communs meurtriers qu'il a entassés dans son livre de la *Tyrannie*, c'est cela. Et pour une telle pensée, pour un tel acte, venant d'un tel homme, la critique n'aura jamais assez d'éloges, ni l'histoire assez d'admiration. Il n'en resta pas là.

Six ans plus tard, le roi Charles-Emmanuel, chassé de ses Etats par l'invasion française, vint se réfugier d'abord à Florence, et Alfieri, qui résidait alors en cette ville, sollicita l'honneur de lui être présenté. Il ne rougissait plus à présent de faire antichambre ; il attendit assez longtemps, et lorsque enfin la porte du cabinet s'entr'ouvrit, et que le prince s'avança vers lui en lui disant ces simples mots qui, dans sa bouche, avaient toute la valeur et tout le sel du meilleur des pamphlets : « *Ecco il tiranno*, voici le tyran ! » le poëte, surpris et touché, tomba à genoux, baisa la main de son roi, et répondit : « Sire, aujourd'hui rois et sujets nous avons tous nos douleurs. » Et il fit plus encore. Au mois de janvier 1802, il apprit qu'on venait de réimprimer son triste poëme de l'*Etruria vendicata*, conçu dans le même esprit qui lui avait inspiré ses œuvres politiques et la plupart de ses tragédies. Il écrivit aussitôt à son ami, l'abbé de Caluso, « qu'il donnerait dix ans de sa vie pour « que cela ne fût pas arrivé. » Puis, se laissant aller au cours de sa pensée, il se rappela les livres qu'il avait écrits dans sa jeunesse, particulièrement le livre de la *Tyrannie*, et il ajouta : « Sans « doute l'argumentation me paraît forte et bien déduite, et plus j'y « ai pensé depuis, plus je l'ai trouvée juste... Mais devais-je écrire « et publier de telles choses ? Je n'hésite pas à dire non. Je blâme « celui qui l'a fait ; je loue ceux qui ont proscrit et persécuté le « livre et l'auteur lui-même, parce qu'il n'était pas nécessaire que « ce livre fût fait, et qu'il pouvait causer plus de mal que de bien. « Je me suis vraisemblablement trompé en l'écrivant. On peut l'ap- « prouver en tant que je l'ai écrit *ex corde* et avec la conviction « qu'il fût vrai ; mais cela ne prouve pas qu'il le fût. »

Ainsi finissent-ils presque tous (je ne dis pas tous) dans cette sombre école de la révolution, les uns plus tôt, les autres plus tard, les uns arrivés, satisfaits, repus et convertis, les autres désabusés, corrigés par l'expérience et l'application de leurs théories, repentants et navrés, demandant pardon à Dieu et aux hommes du mal qu'ils leur ont fait, sans le savoir, sans le vouloir. Le premier, le plus grand de tous, Mirabeau, consacre vainement les derniers jours de sa vie à relever les digues qu'il avait lui-même abattues. « Tout le monde doit sentir, s'écrie Barnave dans son dernier discours, que l'intérêt commun est que la révolution s'arrête. » Danton, moins parlementaire, traite carrément de canailles et de bandits ceux qui l'envoient à l'échafaud. Les autres, ceux qui ont survécu au 31 mai, au 10 germinal, au 9 thermidor, au 18 fructidor et au 18 brumaire, meurent simplement dans la peau de sénateurs ou de préfets de l'empire. On en a même vu qui ont offert leurs services aux frères de celui dont ils avaient tranché la tête. Et ce qu'il y a de plus la-

mentable, c'est que cet éternel pamphlet de la *Tyrannie*, toujours déchiré par les propres mains de ceux qui l'ont écrit, se recommence toujours de plus belle à chaque halte que fait notre pauvre société dans la voie de perdition où les Alfieri du dix-huitième siècle l'ont poussée, et trouve toujours des esprits crédules et des cœurs généreux pour le prendre au sérieux.

Rendons justice au poëte d'Asti : sa conversion a ceci de particulièrement honnête et louable qu'elle fut exempte de tout calcul intéressé, de toute ambition personnelle, et que ce n'est pas en courant après un portefeuille ou une place qu'il rencontra son chemin de Damas. Il était dans sa destinée d'être toujours de l'opposition, après comme avant la révolution, toujours irrité, toujours farouche, *ognor fremente*. Le théoricien a changé ; l'homme est resté le même. Aussi n'est-ce pas à l'homme que j'en veux, mais aux doctrines dont il s'est fait le champion, à ces doctrines révolutionnaires qui n'ont été évidemment créées et mises au monde que pour servir d'appât à la foule ignorante et de marche-pied aux ambitieux. Je leur en veux, parce qu'elles semblent promettre tout ce qu'il leur est impossible de donner, la liberté totale et l'égalité absolue, qui ne sont pas de ce monde. Je leur en veux, parce que, avec leur éternel mirage de fausse humanité et de faux progrès, elles attirent invinciblement à elles toutes les meilleures parties de nous-même, de notre intelligence et de notre cœur, parce qu'elles stérilisent et atrophient jusqu'à un certain point les forces vives de notre société, parce qu'elles séduisent l'élite de notre jeunesse et lancent à la poursuite d'un idéal irréalisable de nobles et vaillants esprits qui n'ont pas tous, comme Alfieri, le courage de confesser leur illusion, qui résistent à toutes les déceptions, à tous les désenchantements, à tous les mécomptes que la réalité leur inflige, qui se figurent que demain vaudra mieux qu'hier et qu'aujourd'hui, et qui espèrent toujours contre toute espérance. Je leur en veux, enfin, parce qu'après les avoir vues désavouées, reniées, flagellées par ceux-là mêmes qui m'avaient appris à les admirer et à les aimer, je vois qu'on ne se lasse pas de les aimer et de les admirer encore, qu'elles exercent toujours leur désolante influence, que les fils ne savent pas ou ne veulent pas profiter de l'exemple des pères, et qu'ainsi nous tournons incessamment dans le cercle sans issue où ces doctrines nous ont enfermés dès le premier jour, sans cesse ballottés de l'anarchie à la dictature, et de la dictature à l'anarchie, incapables de discerner la vraie liberté à laquelle nous aspirons et de nous y fixer.

III

Quand on passe du traité de la *Tyrannie* à celui du *Prince et des Lettres*, on éprouve une espèce de soulagement intellectuel assez semblable à la sensation d'un homme bien élevé, qui sortirait de l'enceinte enfumée d'un club ou du ténébreux refuge d'une société secrète, pour rentrer dans l'atmosphère lumineuse et calme d'une académie ou d'un salon. Il est bien vrai que le tribun de tout à l'heure a gardé la plupart de ses mauvaises manières, que son geste n'est pas moins violent ni sa voix moins enrouée ; mais c'est le privilége des lettres de communiquer à ceux qui en parlent, alors même qu'ils en parlent mal, je ne sais quelle distinction et quelle élégance dont le reflet se trouve ici.

Certes, sur le terrain nouveau où l'auteur nous convie, l'entente serait facile entre gens simplement sensés, de bonne compagnie et de bonne foi. Il n'est pas nécessaire d'être né à Sparte, ni à Rome, ni à Londres, pour savoir que l'esprit humain est une puissance qui s'accommode mal du voisinage de la tyrannie, et que l'ombre seule du pouvoir absolu est mortelle à la pensée. M. Villemain l'a dit avec autant d'autorité que de goût : la pensée ne peut être grande et noble qu'à la condition de s'appartenir en entier, et la protéger, ce n'est pas l'élever, — au contraire. Enfin il a été exprimé ici même de trop éloquentes vérités à l'adresse des *Muses d'Etat*, pour que la cause ne soit pas désormais considérée comme entendue et jugée en dernier ressort. Mais quand on est en possession d'une thèse excellente comme celle-là, il faut se garder d'en compromettre le succès ou d'en altérer l'évidence par d'inutiles déclamations et des sophismes maladroits ; il faut se défier des suggestions perfides de l'esprit de parti qui gâte tout ce qu'il touche, et qui infirme en les dénaturant jusqu'aux notions les plus élémentaires du sens commun ; il faut avoir une âme assez élevée, assez indépendante, assez dégagée des préjugés de secte et de coterie, pour ne pas tomber dans l'illusion de ces fanatiques qui ne voient de justice et de vérité que dans le cercle étroit de leur opinion, qu'iniquités et mensonges au-delà ; il faut enfin ne pas juger des pouvoirs par l'étiquette, ni croire naïvement qu'un souverain, alors même qu'il s'appelle Auguste, Léon X ou Louis XIV, est l'ennemi naturel de toute liberté intellectuelle, et que les républiques seules donnent au génie ses coudées franches, quand on sait ce que Caton a fait des rhéteurs et des philosophes dans sa république très-réelle, et ce que Platon voulait faire des poëtes (en les couronnant de fleurs, il est vrai) dans sa république imaginaire.

Alfieri était-il dans ces hautes conditions de sérénité et d'impartialité? Non, car il était poëte dramatique en même temps que pamphlétaire, et il s'était fait de la tragédie un idéal peu conforme au véritable but du grand art. Non content d'exciter la terreur et la pitié, qui passent depuis Aristote pour être les deux éléments essentiels de la tragédie, il voulait instituer dans son théâtre une école de patriotisme, de vertu civique et de liberté républicaine. Ce que Quintilien refuse même à l'histoire, le droit d'écrire *ad probandum*, il le revendiquait hardiment pour la scène. Jusqu'à quel point de telles visées se conciliaient avec la nature de l'instrument qu'il employait, je le rechercherai plus tard; j'affirme dès à présent que, si la tragédie a pu se prêter quelquefois et quelque part aux spéculations de la politique, ce n'est ni à l'époque ni dans le pays où la destinée avait jeté l'auteur de *Virginie.* Le Piémont de Charles-Emmanuel était certainement le sol le plus ingrat et le plus réfractaire à la culture de la déclamation ou de l'allusion. Tous les écarts de plume et de pensée avaient été prévus par une loi sévère, draconienne, impitoyable, qui bouchait soigneusement toutes les fissures par où l'esprit moderne, le philosophisme et la révolution auraient tenté de s'introduire dans la place. Si la censure pouvait sans trop de péril accorder son *imprimatur* à des œuvres purement littéraires, telles que *Myrrha* et *Alceste* par exemple, ou *Mérope* et *Antigone*, — malgré la présence déjà inquiétante des tyrans Polyphonte et Créon, — il n'y avait pas d'apparence qu'elle laissât passer et librement circuler sur les théâtres subalpins des torches proprement dites, comme *Philippe*, *Virginie*, *Agis*, *Brutus*, etc. Le pouvoir avait-il pour se défendre des raisons moins plausibles que celles qui autorisaient le poëte à l'attaquer? Je n'en sais rien et n'en veux rien savoir. Mais le poëte s'en indignait, et ses ressentiments ont débordé dans son pamphlet. Ils ont fait dévier la rectitude de son jugement dans une question où il semblait que tous les esprits libéraux dussent marcher d'accord avec lui. Nous avons beau admettre dans toute sa largeur, comme une chose au-dessus de toute contestation et de tout litige, le droit supérieur, antérieur, imprescriptible et inaliénable de la pensée humaine; nous avons beau reconnaître qu'Alfieri a mille fois raison d'affirmer ce droit en présence du pouvoir absolu qui le nie; son livre nous choque, nous heurte, nous blesse par la préoccupation personnelle dont il porte l'empreinte. La grande cause des lettres s'y confond trop volontiers et trop souvent avec les intérêts de la maison Alfieri.

Milton était, je pense, un aussi bon républicain que l'auteur du *Prince et des Lettres;* il l'est resté du moins jusqu'à la fin de sa vie. Mais quand il s'est vu gêné et opprimé dans l'expansion de sa

pensée, à qui s'en est-il pris, sinon à celui-là même qui le gênait et l'opprimait, à ce pédagogue armé de la férule qu'on appelle le censeur, à cet homme « sans loisir, peut-être de beaucoup plus « jeune que lui, peut-être de beaucoup son inférieur en jugement, « peut-être n'ayant jamais connu la peine d'écrire un livre? » Il s'est bien donné de garde de faire intervenir la royauté dans cette affaire ; il savait que les rois ont d'autres soucis plus sérieux que les billevesées d'un plumitif. Cela ne l'a pas empêché de tirer de son procès tout le parti possible, et de plaider avec autant d'élévation que de chaleur la cause de la liberté de penser et d'écrire. « Il « vaut presque autant, disait-il, tuer un homme qu'un bon livre. « Celui qui tue un homme tue une créature raisonnable, image de « Dieu ; mais celui qui détruit un bon livre tue la raison elle-même, « tue l'image de Dieu dans l'œil où elle habite. » Alfieri est trop gentilhomme pour se commettre avec un censeur qu'il méprise. Il lui paraît beaucoup plus digne de lui-même et de son rang de prendre tout de suite à parti les puissances de la terre, et de rendre les rois responsables de tous les mauvais livres qui s'écrivent comme de tous les chefs-d'œuvre qui ne s'écrivent pas. Il les interpelle directement, il les insulte. « Un prince, dit-il, est un homme « qui peut tout ce qu'il veut, qui veut tout ce qui lui plaît, qui ne « doit compte de ses actes à personne, et qu'on ne peut détourner « de son vouloir, pas plus qu'on ne peut faire obstacle à son pou- « voir. Un prince est au milieu des hommes comme un lion déchaîné « au milieu d'un troupeau de moutons; il n'a d'autre lien avec la « société que celui qui lie l'esclave à son maître...; il se croit d'une « autre espèce que le reste des hommes, etc. »

Et voilà une bonne cause déjà gâtée, car pour donner raison au pamphlétaire, il faut supposer, ce qui n'est pas, que tous les princes sont des imbéciles ou des monstres, et que tous les écrivains de mérite leur sont nécessairement suspects. Avec son infatuation ordinaire, l'auteur du *Prince et des Lettres* ne voit rien au-delà de la circonférence très-restreinte dont sa noble personne est le centre. Il résume en lui toutes les opinions, tous les intérêts, toutes les aspirations, toutes les manières d'être et de sentir de la république des lettres, et son roi, le bon Charles-Emmanuel, devient le type unique de la royauté dans ses rapports avec les écrivains. Le prince est-i nécessairement l'ennemi des lettres? « Il ne faut rien exagérer, dit « La Bruyère, ni dire des cours le mal qui n'y est point; l'on n'y « attente rien de pis contre le vrai mérite que de le laisser quelque- « fois sans récompense; on ne l'y méprise pas toujours quand une « fois on a pu le discerner; on l'oublie, et c'est là où l'on sait par- « faitement ne rien faire ou faire très-peu de chose pour ceux que

« l'on estime beaucoup. » Ainsi parlent les gens bien élevés, qui n'ont point de parti pris, et qui voient les choses comme elles sont. Alfieri ne semble pas se douter qu'il y a eu des souverains très-absolus, comme Elisabeth d'Angleterre ou Philippe IV d'Espagne, lesquels se sont estimés très-heureux et très-honorés de couvrir de leur patronage des hommes de génie comme Bacon, Shakespeare, Lope de Vega ou Calderon. Et, de même qu'il voit dans tous les princes des persécuteurs-nés de la littérature, il voit dans tout littérateur l'ennemi-né des princes. Il ne comprend pas que des hommes de génie comme Virgile, Arioste, Molière, Gœthe et tant d'autres ne soient pas animés comme lui d'une haine irréconciliable contre toute espèce d'autorité. « Les lettres, dit-il, sont l'art d'instruire en « plaisant, d'émouvoir, de cultiver et de bien diriger les sentiments « humains..., de développer le cœur de l'homme, de l'induire au « bien, de le détourner du mal, d'agrandir ses idées, de le remplir « d'un noble et utile enthousiasme, de lui inspirer un brillant amour « de la vraie gloire, de lui faire connaître ses droits sacrés et mille « autres choses... qui sont contraires au caractère, au génie, à la « capacité, aux occupations et aux désirs du prince... L'intérêt des « lettres est donc manifestement opposé à l'intérêt du prince. » De là cette conclusion, que tout écrivain digne de ce nom est nécessairement républicain. De là aussi, par voie de ricochet, cette liste de proscription littéraire dressée contre certaines catégories sociales, déclarées de prime abord inhabiles et inaptes à l'immortalité que confère le génie : les hommes qui vivent dans les cloîtres, les secrétaires de cardinaux, les membres des Académies, les seigneurs qui fréquentent les cours, les abbés qui aspirent à des bénéfices, les légistes, les professeurs d'université, les journalistes, les militaires, les financiers, et même (qui le croirait ?) les pères, les maris, les fils et les cavaliers-servants ! Beaumarchais s'est peut-être souvenu de ce passage, quand il a énuméré les diverses exceptions sous le bénéfice desquelles on avait de son temps la liberté de tout écrire et de tout dire.

Mais cela n'est que plaisant ou puéril : voici quelque chose de plus grave. Alfieri, comme on sait, n'était pas un écrivain élégant. Ses œuvres, où la vigueur et l'éclat de la pensée sont trop souvent diminués et déparés par un style rocailleux, en font foi. Il en avait conscience, et il ne s'en affligeait point ; il se targuait même de ce défaut comme d'une qualité réelle : « Ils me trouvent dur, « disait-il, je le crois bien : je les fais penser. On me reproche « l'obscurité ; mais vienne la liberté, et je serai clair. » La liberté n'étant pas venue, au moins pour lui, il n'a pas cessé d'être obscur, et c'est pourquoi sans doute les écrivains qui sont clairs ont été con-

sidérés par lui comme des âmes serviles, et le vrai génie comme incompatible avec la netteté du langage et la perfection du bien-dire. Dante a besoin d'un commentaire perpétuel : c'était un homme libre. Arioste se lit couramment : c'était un esclave. Le charme et la limpidité de la diction sont les produits naturels de l'influence énervante et corruptrice des cours. L'auteur du *Prince et des Lettres* n'admet qu'une seule exception à cette règle absolue, et c'est en faveur du siècle de Périclès. Il veut bien pardonner à Sophocle, à Thucydide, à Démosthène, à Platon, d'être des écrivains châtiés, parce que le siècle et le pays où ils ont vécu les gratifient implicitement de ce brevet de civisme sans lequel il n'est point de génie qui puisse agréer à Alfieri. Quant aux poëtes, orateurs et philosophes qui ont eu le malheur de naître dans des monarchies, qu'ils s'appellent Marc-Aurèle ou Descartes, Tite-Live ou Bossuet, Shakespeare, Calderon ou Corneille, qu'ils aient écrit des histoires ou des poëmes qui serviront à l'éternelle instruction ou à l'éternel enchantement des hommes, leur compte est fait : ce sont des poëtes de la décadence, des historiens ou des philosophes de second ordre, et l'élégance même de leur style est la marque irrécusable de leur infériorité native. La grande littérature n'a été possible à Rome que jusqu'au temps de César; il n'y a plus eu de poëtes après Lucrèce et Catulle, plus de prosateurs après Cicéron. La France, vouée à la monarchie dès les premiers siècles de son histoire, n'a jamais eu de grande littérature. Et l'auteur cite ses exemples.

Virgile, à ne considérer que la forme, serait assurément un poëte parfait. Il a le charme, il a la grâce, il a la propriété et la majesté du langage, la variété et l'harmonie de l'expression, la vivacité du coloris, la clarté, la précision, la bienséance, tout ce que l'on voudra; mais il était protégé par Auguste, et dès lors il lui a manqué la qualité maîtresse, la qualité divine qui met le sceau à la gloire d'un poëte, la force de la pensée et du sentiment. Quoi! il fait descendre Enée aux enfers pour y passer la revue des héros de l'ancienne Rome, et Enée n'a d'oreilles ni d'yeux que pour les ancêtres de César et d'Auguste! Il consacre à peine quelques hémistiches dédaigneux aux Scipion, aux Fabius, aux Caton! Il n'aperçoit pas même Cicéron, et il porte aux nues un « Marcellotto, » dont l'éloge vaudra à son auteur une ample moisson de sesterces! Virgile est un énervé, parce qu'il est un courtisan. Il n'est pas jusqu'aux épithètes, dont le choix délicat et discret ne trahisse la petitesse d'âme et la servilité du poëte, et Alfieri descend au rôle de grammairien pour nous faire toucher du doigt ces stigmates de servitude, pour nous prouver qu'il y a moins d'originalité, de vigueur, de sincérité de pensée dans Virgile que dans

Lucain lui-même. Inutile labeur! Ce n'est pas par ces infiniment petits côtés qu'il faut envisager le grand poëme national de Rome, et il faut plaindre plutôt que blâmer le critique à courte vue qui, dans ce vaste et sublime monument où se reflètent le génie d'une race et la splendeur d'une civilisation, n'a daigné apercevoir que quelques détails de la frise ou du fronton, — semblable à ces démolisseurs de la révolution qui, pour un emblème ou pour un chiffre gravé sur le pan d'un mur, jetaient à bas sans miséricorde les plus gracieux et les plus nobles chefs-d'œuvre de l'art du moyen âge et de la Renaissance.

Qu'importe au pamphlétaire qu'un ouvrage se distingue par des mérites éminents, qu'un orateur ait atteint les plus hauts sommets de l'éloquence, qu'un philosophe ait résolu les plus difficiles et les plus graves problèmes de la destinée, qu'un poëte ait fouillé jusqu'aux derniers replis du cœur humain pour en extraire de beaux sentiments, de magnifiques émotions, de hautes pensées et d'admirables peintures de la passion? De tout cela il n'a cure : l'essentiel est de savoir si ce poëte, ce philosophe, cet orateur, a vécu ou non dans le commerce et l'amitié d'un prince. C'est là le criterium unique, infaillible, absolu. Il n'y a de bons livres (il le dit en propres termes) que ceux qui sont en opposition formelle avec les maximes et l'autorité du prince. Il sait moins de gré à Homère d'avoir fait l'*Iliade*, à Sophocle d'avoir écrit l'*OEdipe-roi*, à Démosthène d'avoir prononcé le fameux *Discours sur la couronne*, qu'il ne les félicite de n'avoir jamais cherché à plaire aux tyrans. Les beautés immortelles dont Corneille, Racine, Molière, l'Arioste et le Tasse ont rempli leurs ouvrages, valent moins à ses yeux que les quelques étincelles de libre pensée où se révèle, paraît-il, leur vertueuse indignation contre « la nécessité qui les avait faits esclaves. » Socrate, Platon, Pythagore se recommandent moins par l'excellence de leurs doctrines que par le hasard de la destinée qui les a faits républicains. Pourquoi Aristote, avec toute sa science et tout son génie, est-il inférieur à ces grands hommes? C'est parce qu'il est né *sujet* à Stagyre, et qu'il a été le précepteur d'un tyran. Pourquoi le *Prince* de Machiavel est-il un des plus sublimes exemplaires de la sagesse humaine? Ce n'est pas parce qu'il est dédié à un tyran, dont l'auteur mendiait assez bassement la protection, c'est parce que cette protection lui a été refusée. Pourquoi la France, si riche en poëtes, n'a-t-elle produit que des philosophes de mince calibre, comme Bayle, Montaigne et Montesquieu ? C'est parce qu'elle a eu le malheur d'être continuellement asservie à des tyrans. Il paraît d'ailleurs, à en juger par le silence d'Alfieri, que Pascal, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Diderot, Jean-Jacques ne

sont pas des philosophes, pas plus que Turenne et Montecuculli ne sont de grands hommes de guerre, puisqu'ils se battaient pour des rois, au lieu de se battre pour une république.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que ce pamphlet n'est au fond qu'une longue diatribe contre la France et une manifestation à peine adoucie de l'esprit haineux qui a inspiré le *Misogallo*. N'osant pas heurter de front l'opinion générale qui a classé le règne de Louis XIV parmi les grands siècles de l'histoire littéraire du monde, ne se sentant pas d'ailleurs assez autorisé ni assez fort pour contester, comme l'ont fait Lessing et Schlegel, la valeur intrinsèque de nos chefs-d'œuvre, Alfieri a pris ce biais qui consiste à découronner le génie de la France en lui assignant une origine courtisanesque et servile. Quand il dit et répète à satiété dans son livre que la protection des princes ne peut faire éclore qu'une littérature médiocre, où la part de l'imitation est de beaucoup la plus considérable et celle de l'originalité à peu près nulle, qui ne voit que c'est à notre pays surtout que doit s'appliquer la conclusion de ses prémisses? Telle est sa mauvaise volonté à notre égard, qu'il néglige de propos délibéré des écrivains tels que Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, Retz, Corneille, La Fontaine, etc., dont le génie a devancé l'avénement du grand roi ou dédaigné ses faveurs. Le siècle de Louis XIV n'a été, selon lui, qu'une ère de victoires et de conquêtes, et la gloire qui s'attache à son nom lui vient moins des lettres que des armes. Nos philosophes ne sont vraiment tels que dans les endroits où ils s'inspirent, en les copiant, des philosophes grecs, romains ou anglais. Nos orateurs sacrés sont de grands artisans de phrases et de paroles sublimes, mais absolument vides de choses, peu lus d'ailleurs et peu goûtés, parce que la matière de leur éloquence est de celles qu'on vénère plutôt qu'on ne les aime, et véritablement nauséabonds dans leurs panégyriques, qui ne sont que des amas de mensonges ou d'hypocrites hommages rendus au brigandage couronné et au vice tout-puissant. Nos poëtes! Comparez Racine, par exemple, aux tragiques grecs, et vous verrez que « ceux-ci, poussés par une impulsion naturelle, protégés uniquement par l'amour de la gloire et n'imitant que le vrai, écrivaient « et créaient leurs chefs-d'œuvre pour enseigner la vertu, la vérité « et la liberté à un grand peuple que ces leçons enchantaient, — « tandis que Racine, cédant à une impulsion artificielle, crayonnant « sous la protection et le bon plaisir d'un roi des imitations timides, « destinées à amuser sans l'offenser un peuple d'esclaves imbéciles, « et traduisant en tirades sentimentales les plus ardentes et les « plus vigoureuses inspirations de la muse antique, s'avouait par « là même très-inférieur, non-seulement par la faute des circons-

« tances, mais encore et surtout par celle de son caractère et de « son génie. »

Pour peu qu'on sache lire entre les lignes, ou sentira que le pamphlétaire mourait d'envie de reporter sur lui-même le souvenir et l'attention du lecteur; car, lui aussi, il a fait des tragédies, et, quand il lui est arrivé d'imiter les Grecs, ç'a été pour décupler leur énergie républicaine, au lieu de l'affaiblir par le mélange des fadeurs galantes. Il est peu de livres où le *moi* de l'auteur s'étale et se prélasse avec plus de complaisance que dans celui-ci. Quoiqu'il ne se nomme nulle part, il est présent partout, dissimulant à peine son envahissante personnalité sous les pseudonymes d'Homère, de Sophocle et de Machiavel, élargissant ou rétrécissant à son gré les masques dont il se couvre pour les ajuster à la mesure de sa physionomie littéraire, les crevant même quelquefois à force d'orgueil, et laissant voir alors une figure qui ne manque, prise dans son air, ni d'originalité ni de grandeur. Il y a, dans la troisième partie de son livre, un chapitre tout entier (le huitième) où, sous prétexte d'examiner comment et par qui les lettres peuvent être cultivées dans les monarchies, il s'est représenté lui-même dans toutes les attitudes, dans tous les *moi* que pouvait offrir un écrivain gentilhomme, poëte, démocrate, ambitieux, mécontent, voyageur et quelque peu conspirateur. On a déduit du caractère et de la politique de Louis XIV qu'il avait dû prononcer un jour cette parole, aussi apocryphe qu'orgueilleuse : « L'Etat, c'est moi ! » A bien plus forte raison pourrait-on imputer à l'auteur du *Prince et des Lettres* cette autre parole qui se sous-entend, si elle n'y est pas expressément formulée, au bout de chaque chapitre, de chaque alinéa et de chaque phrase : « La littérature, c'est moi; la poésie dramatique, c'est moi ! »

Et d'abord, comme il s'est fait homme de lettres, il va presque sans dire que les lettres sont la seule chose utile et bonne qu'il y ait sous le soleil, et que ceux qui les cultivent sont investis non pas seulement d'un sacerdoce (il lui faut mieux que cela), mais d'une royauté, devant laquelle doivent s'incliner toutes les couronnes et tous les sceptres de la terre. Les écrivains qui ont accepté ou subi la protection d'un prince n'ont eu qu'un tort, qui a été de ne se point connaître ou de se mal connaître. Tous les rois sont petits, tous les poëtes sont grands. Qu'est-ce qu'Alexandre en regard d'Homère? un avorton. Un prince, si généreux et si intelligent qu'on le suppose, ne peut faire de bien qu'à son peuple, et pour un temps; un écrivain est utile à l'humanité tout entière et à jamais. Le prince n'est redevable de sa gloire qu'à des moyens extérieurs, à des finances, à des armées, à une diplomatie, à mille circonstances enfin

qui lui donnent le pouvoir de s'élever, et qui parfois lui tiennent lieu de génie; l'écrivain doit tout à lui-même et à lui seul, tire tout de son propre fonds, et n'a besoin que d'une rame de papier avec une plume et un peu d'encre, pour devenir et rester éternellement un grand homme. L'argument est spécieux. Amenés à débattre en d'autres conditions cette question de la supériorité des lettres ou des armes, Machiavel et Cervantes l'ont tranchée dans un autre sens. Mais ceux-là étaient des hommes désintéressés, modestes et pratiques, qui avaient passé par l'un et l'autre état, qui ne s'en faisaient point accroire, qui ne se payaient pas exclusivement de mots, et qui, sachant en quoi consiste la véritable vertu, n'étaient pas embarrassés de décider où se trouve aussi la véritable grandeur.

C'est ici que se manifeste dans toute la plénitude de son erreur l'idée-mère qui a présidé à l'enfantement des tragédies d'Alfieri et de toute son œuvre littéraire. Si les lettres ne sont qu'une arme, l'homme de lettres devient à sa façon un homme d'armes, et sa vie n'est qu'un combat. Or, ce soldat doit être noble, parce que la noblesse ne va pas sans la richesse qui donne les loisirs, parce que les sentiments élevés, les délicatesses et les fiertés d'âme se développent naturellement dans la sphère brillante qu'elle habite, et parce que sa situation intermédiaire entre le prince et le peuple lui permet de bien connaître la faiblesse et la nullité du premier, les droits sacrés et la force du second. Qu'elle se relève donc, et qu'elle apprenne à vouloir enfin tout ce qu'elle peut! Qu'elle renonce à des charges, à des honneurs qui n'ont rien que d'humiliant, quand c'est un seul homme qui les donne et les retire! Qu'elle abandonne le métier des armes qui cesse d'être honorable et honoré quand il s'emploie au service du prince, et non de la patrie! Qu'elle se voue aux lettres, et si le malheur des temps ne lui permet pas d'avoir du génie dans son pays, qu'elle s'expatrie résolûment! Nul sacrifice ne doit lui coûter quand il s'agit de faire la guerre à la tyrannie et d'allumer la sainte flamme de la liberté. Il se formera ainsi une petite république de lettrés, qui servira de noyau, d'exemple et de modèle à la grande république future. En se réglant sur ce groupe d'élite, le peuple apprendra à penser, à sentir, à vouloir librement, et les œuvres des écrivains lui enseigneront à pratiquer les vertus qu'il ignore. L'épopée ne célébrera plus les Augustes, mais elle glorifiera les Catons : au lieu de chanter la délivrance du Saint-Sépulcre par un Godefroy de Bouillon, elle chantera la délivrance de Rome par un Brutus. La tragédie ne sera plus consacrée à l'amour qui énerve les âmes, mais à la liberté qui les épure et les fortifie. La comédie ne se rira plus des faiblesses ou des travers de la bourgeoisie; elle fustigera les vices des grands et des rois. La poésie ly-

rique ne soupirera plus de fades élégies ou d'inutiles complaintes ; elle entonnera des *Marseillaises* et des *Chants du départ*. On a appliqué les sciences exactes au développement des arts mécaniques, à l'agriculture, à l'industrie : pourquoi n'aurait-on pas aussi une *littérature appliquée*, une imagination *utile*, une critique et un goût qui servent à quelque chose, ne fût-ce qu'à renverser les les tyrans et à se mettre en leur place ?

O vous, qu'on a si bien nommées les *belles Lettres*, sources intarissables et incorruptibles de toute beauté idéale et de toute volupté intellectuelle ; vous qui donnez du moins à nos esprits et à nos cœurs tout ce que vous leur promettez de jouissances et de consolations ; vous dont on n'a jamais ouï dire que vous ayez déçu dans leur espérance ou trahi dans leur affection ceux qui s'étaient voués à vous, et qui vous aimaient pour vous-mêmes, sans arrière-pensée d'intérêt ou d'ambition politique ; vous qui nous reposez et nous abritez sous votre aile, quand nous vous revenons désabusés et meurtris des luttes de la vie ; vous qui nous dédommagez de tous nos mécomptes, qui nous relevez de toutes nos chutes, qui avez des baumes pour toutes nos plaies et des remèdes à tous nos maux ; vous, les seules, après la Religion, qui rendiez à l'homme le sentiment de sa dignité et la conscience de sa divine origine ; vous, enfin dont le culte, aussi longtemps qu'il durera, sera comme une protestation persistante contre les abaissements où veulent nous réduire les adorateurs et les apôtres de la matière, de la force et du veau d'or, — nobles Lettres, saintes Lettres, est-il donc vrai que l'humanité vous ait méconnues jusqu'à ce jour, et que tant d'écrivains charmants, tant d'ingénieux poëtes se soient trompés en vous demandant les seules choses que vous pouviez leur offrir, l'oubli de soi-même, les émotions désintéressées de l'âme et les pures joies de l'intelligence ? Est-il vrai que l'on puisse et l'on doive tirer de vous quelque chose d'*utile*, de pratique, de positif, quelque chose qui s'évalue, qui se compte, qui se jauge, qui se pèse, et qui a sa place marquée, sa fontion déterminée, son rôle actif dans le grand roulement des intérêts politiques et sociaux ? N'êtes-vous, en un mot, comme l'insinue Alfieri, qu'une machine à progrès, un instrument de liberté et d'égalité, un de ces engins révolutionnaires qu'on prend et qu'on laisse à volonté, et dont on ne se sert que pour « faire sauter » les gouvernements ? Non, s'écrie un autre poëte,

Non, sous quelque drapeau que le barde se range,
La muse sert sa gloire, et non ses passions !
Non, je n'ai point coupé les ailes de cet ange
Pour l'atteler hurlant au char des factions !

Non, je n'ai pas couvert du masque populaire
Son front resplendissant des feux du saint parvis,
Ni pour fouetter et mordre, irritant sa colère,
Changé ma muse en Némésis !

Nous possèdons à présent la clef du théâtre d'Alfieri, et nous pouvons y entrer de plain-pied. Quand une passion s'enfonce dans ces esprits véhéments et absolus, ils ont beau varier la forme de leurs productions, la passion reparaît toujours commandante, oppressive, tyrannique. Elle se fait jour dans une ode, se glisse le long d'une épître, s'enroule autour d'un sonnet, émerge à la surface d'une élégie, inspire à elle seule toute une tragédie. Cet homme a été nourri dans la lecture de Plutarque, de Tite-Live, de Salluste, de Tacite, de Machiavel, de tous les historiens de la liberté, de tous les apôtres de la démocratie ; le flot des vieilles harangues tribunitiennes, déjà grossi par les affluents que lui a envoyés la philosophie du dix-huitième siècle, s'est arrêté dans son cœur de poëte, et s'y est élargi comme un lac. Mais, dans ce grand débordement de la passion politique, vous allez voir disparaître et se noyer toutes les autres passions dont se forme l'éternel cortége de la tragédie. Il n'y aura point de place dans le théâtre d'Alfieri pour les amoureux, les mélancoliques et les jaloux. La peinture des sentiments les plus naturels du cœur humain en sera exclue, ou n'y sera admise que comme un cadre aux événements historiques d'où le tribun poëte veut tirer ses leçons de vertu civique et de fierté républicaine. Tel a été le pamphlétaire, tel sera le dramaturge : la haine et l'orgueil remplissent les deux carrières de l'écrivain. Est-il vraiment dramaturge ? Cette immobilité dans l'idée fixe, cet esprit invariablement tendu vers la chose publique, ce mépris superbe d'une âme satisfaite d'elle-même pour tout ce qui n'est pas elle, cette exubérance du sens propre, cette énorme et naïve préoccupation du *moi,* ce besoin impérieux de se mettre en scène, de tout ramener et de tout réduire aux proportions nécessairement étroites (si larges qu'elles puissent être) d'une personnalité unique, sont-ce bien là les conditions requises de celui qui veut et qui doit nous montrer la nature humaine sous toutes ses faces ? La réponse se fait d'elle-même. Et pourtant ce théâtre vaut la peine qu'on s'arrête à le considérer. Il est incomplet sans doute ; mais il est original. On n'y trouve qu'un seul homme, soit ; mais on y trouve un homme.

G. d'Hugues.

La suite prochainement.

LA FRANCE CANADIENNE

LA QUESTION RELIGIEUSE

LES RACES FRANÇAISE ET ANGLO-SAXONNE

La grande prétention de l'Ecole révolutionnaire est de représenter le progrès dans les sociétés modernes, c'est-à-dire le mouvement de l'humanité vers la raison et le droit. A croire ses organes il semble que ce mouvement émane d'elle et qu'il ait attendu son impulsion pour animer l'univers. De là, le nom de rétrogrades qu'elle donne à ses adversaires, comme si non contents de la stagnation pour l'espèce humaine, ils voulaient la faire reculer, la ramener à l'ignorance et à la barbarie pour la dominer. Les accusations enfantines sont le thème favori de la littérature radicale; accueillies sans discussion par la crédulité populaire, elles se perpétuent, parmi les masses inconscientes, comme des articles de foi.

De tels préjugés sont tenaces; car beaucoup de gens ont intérêt à les maintenir. Rien de plus facile cependant que d'en faire ressortir l'inanité. Les conservateurs n'ont jamais combattu les légitimes aspirations de l'esprit humain; ils ne rêvent nullement la restauration de castes privilégiées, oppressives, au contraire ils appellent de tous leurs vœux le triomphe des principes sociaux dont l'origine, à leurs yeux, est dans les enseignements du Christianisme. Mais ils prétendent que pour accomplir cette œuvre, la France n'avait pas besoin d'abjurer ses anciennes croyances, de renverser sa monarchie séculaire et de s'imposer l'enfantement laborieux et jusqu'à présent hélas! toujours illusoire d'une reconstruction. Elle n'avait qu'à continuer le travail des générations antérieures, en augmentant, au lieu de l'anéantir, le patrimoine national. « Que serait aujourd'hui la France, disent-ils, si les secousses révolutionnaires n'avaient pendant quatre-vingts ans stérilisé ses forces vives, et remplacé le développement régulier d'une société stable, sûre de son avenir par une alternative dégradante d'anarchie et de despotisme? Tout nous

porte à croire qu'elle serait intacte et qu'elle aurait conservé son ancienne puissance. Nous affirmons de plus qu'elle jouirait de toutes les libertés, de toutes les conquêtes morales et matérielles dont la révolution s'attribue à tort la paternité. Le malheur c'est que le cataclysme a sévi sur notre patrie entière ; qu'aucune fraction de l'ancienne France n'a survécu au naufrage pour attester à notre âge les ressources cachées dans son organisme et pour opposer sa vigueur à notre débilité. »

Les conservateurs qui parlent ainsi se trompent sur un point : Cette épave de l'ancienne France existe au-delà de l'Océan Atlantique, sur les bords du fleuve Saint-Laurent. C'est le pays découvert par Jacques Cartier, colonisé par Champlain qui, pendant plus de deux cents ans, s'est appelé Nouvelle-France. Bien que détaché depuis un siècle du tronc national, le Canada français a gardé son caractère, sa langue et ses institutions primitives. La conquête anglaise n'a pas altéré ses éléments constitutifs. Comme un arbre implanté d'Europe, il s'est développé par sa vertu spécifique, suivant les lois que comportait sa nature. Aucune révolution n'a changé violemment, dans son sein les principes du droit public et répudié en bloc l'héritage moral des siècles passés. C'est donc une France de l'ancien régime, offrant à nos regards le fruit que nous avons tué dans son germe, c'est-à-dire le progrès dont cet appareil social était susceptible.

Depuis longtemps l'Amérique nous est offerte en exemple : abreuvés de déceptions en Europe, trompés dans leurs calculs et dans leurs prédictions les plus chères, c'est là que nos utopistes ont transporté leurs facultés imaginatives. C'est de là qu'il peuvent dogmatiser comme autrefois et faire le procès à toutes nos misères. « Aux Etats-Unis, écrivait, il y a deux ans, un éminent plubiciste[1], « on ne court pas après des chimères, parce que de bonne heure « on a connu *la Vérité*. La Vérité ! Rien que cela? Soit. Nous convenons que l'Amérique renferme pour nous de grands enseignements. Mais pourquoi les chercher exclusivement aux Etats-Unis? Si l'orgie décennale des Carpet-baggers, les scandales du Salary-grab et des *rings* législatifs, si les coups d'état du général Shéridan en Louisiane ont refroidi certains engouements, si les descendants de Franklin n'apparaissent plus à nos yeux avec la même auréole, tournons nos regards au nord de l'Hudson. Nous y retrouverons une race française, délaissée, oubliée par la mère-patrie depuis plus d'un siècle, et gardant néanmoins intacte, sous la domination étrangère la flamme du patriotisme. Plongés au fond d'un abîme, les Canadiens

[1] M. Laboulaye.

français en sont sortis à force d'énergie, de sang-froid, de persévérance. Conquis par les armes, ils se sont élevés par leur sagesse au rang d'une nation. Enfin, profondément religieux, loyaux monarchistes, ils ont conquis pacifiquement toutes les libertés. Un tel spectacle ne saurait être stérile pour nous ; car s'il évoque de récents et cruels souvenirs, s'il ravive des blessures encore mal fermées, il ouvre à notre infortune actuelle des perspectives consolantes et peut-être un enseignement.

I

La capitulation de Québec, après la mort de Montcalm en 1759, plus tard la cession du Canada par la France en 1763, garantirent au clergé franco-canadien ses possessions domaniales et le maintien de tous ses priviléges antérieurs. La coutume de Paris fut également reconnue par les Anglais, comme loi territoriale, régissant les propriétés et les rapports civils. La conquête respectait donc les deux attributs essentiels de nationalité canadienne , le culte et la législation. Les droits de la langue française étaient implicitement contenus dans ces engagements. Car le clergé, la magistrature et tous les officiers publics se servaient exclusivement de cette langue. En somme, la domination anglaise constituait à ses nouveaux sujets une situation privilégiée, à savoir une autonomie complète et l'administration indépendante de toutes leurs affaires. De telles concessions, infiniment précieuses pour la colonie, étaient pour sa nouvelle métropole de peu d'importance ; car le Canada n'intéressait que faiblement le cabinet de Londres. Qu'étaient-ce que ces forêts glacées, parsemées de quelques pauvres villages, auprès de la Virginie, de la Pensylvanie, des Carolines, dont l'Angleterre était alors souveraine et qu'elle contemplait avec un maternel orgueil? De ce brillant empire, le Canada formait un appendice presque insignifiant. On l'avait conquis, non pour sa valeur intrinsèque, mais pour se délivrer d'un voisinage incommode. Les Français une fois expulsés, l'Angleterre n'avait pas plus à se préoccuper des Canadiens que la Russie des Lapons ou des Samoïèdes.

Cette indifférence cessa quand les colonies américaines se furent séparées de la Grande-Bretagne, et que le Canada si dédaigné, devint la seule possession anglaise sur le continent. Son rôle grandit alors aux yeux des hommes chargés de perpétuer dans le Nouveau-Monde le nom et la politique britanniques. Par sa position, par l'immensité de son territoire, le Canada pouvait contrebalancer, sous

beaucoup de rapports, la fortune des États-Unis. Des loyalistes [1] affluaient dans le Nouveau-Brunswick et dans la Nouvelle-Ecosse. Des colons nombreux arrivaient d'Ecosse et d'Irlande dans les districts occidentaux, situés sur le bord des lacs. Un nouvel empire colonial était donc en voie de formation, sur les débris de l'ancien. Mais ses éléments étaient encore dispersés; pour les réunir et leur donner de la cohésion, il fallait d'abord anglifier la population française établie sur le Saint-Laurent, abolir ses coutumes, éteindre sa langue, qui formaient dans un monde britannique des notes discordantes. Tel fut le programme hautement avoué par le général sir Guy Carleton, quand il vint, en 1793, sous le titre de gouverneur général, apporter la Constitution votée par le parlement anglais à la province de Québec.

Le principal obstacle à cette entreprise était la religion catholique implantée sur le sol canadien par la France, qui maintenait vivaces les souvenirs, les mœurs et la langue de l'ancienne patrie. Depuis la conquête, l'Eglise était devenue le refuge et la consolation des cœurs franco-canadiens. Autour d'elle s'étaient groupés toutes les traditions proscrites au dehors, tous les sentiments refoulés par la domination étrangère.

Pouvait-elle renoncer à ce rôle pour se faire l'instrument d'une politique officielle ? Sir Guy et ses collaborateurs n'en eurent jamais l'espérance. Ils conçurent de suite un dessein beaucoup plus élevé, plus original, celui de convertir en masse les Franco-Canadiens à l'anglicanisme. Cette œuvre éminemment patriotique ne paraissait pas offrir de difficultés sérieuses. Les précédents ne manquaient pas. L'Eglise épiscopale elle-même n'était-elle pas l'œuvre d'un souverain ? Pourquoi le Canada ne deviendrait-il pas, comme l'Angleterre, protestant par voie gouvernementale ? Le pétrir, le façonner sur cet illustre modèle était lui faire beaucoup d'honneur et lui rendre en même temps un immense service : car c'était le soustraire au joug du papisme, l'ouvrir aux idées modernes, l'élever au niveau des sociétés libres.

Cette théorie eut pour principal fauteur un certain Witsius Ryland, secrétaire intime de sir Guy, et fonctionnaire zélé jusqu'au fanatisme. Ce gentleman, précurseur inconscient de M. Gladstone, n'admettait pas que l'on pût dormir tranquille dans un pays où dominait le culte catholique. « L'existence seule de « cette religion, disait-il, est un danger perpétuel pour l'Etat, « puisqu'elle ne reconnaît d'autre souverain que le Pape, que ses

[1] Partisans de la monarchie anglaise contre les indépendants, fondateurs de la république.

« dogmes sont en opposition avec le *droit* public et les *principes* « constitutifs de la société. » Ces opinions s'exaltaient chez M. Witsius Ryland jusqu'à la haine et se formulaient en violentes diatribes contre l'Eglise romaine. « En l'appelant papisme, disait-il, « je la distingue de la *Religion établie* ; en même temps, j'exprime « mon dégoût et mon mépris pour une superstition qui dégrade « l'esprit humain et qui *frappe de malédiction* toutes les contrées « où tombe sa semence. » Sans s'expliquer clairement sur la valeur des mots *droit* et *principe* en pays conquis, M. Ryland croyait ou semblait croire que l'âge d'or, pour fleurir au Canada, n'attendait que la suppression du catholicisme. Pour sa part, il se déclarait prêt à l'extirper par tous les moyens, même par la force (*by compulsion*).

Le début naturel de cette rénovation anglo-saxonne devait être la confiscation de toutes les propriétés religieuses, M. Ryland ne concevait pas qu'un « remaniement » aussi nécessaire eût été différé si longtemps. On l'eût introduit si facilement après la conquête ! Mais on pouvait réparer cette faute en révisant les titres des communautés et surtout en remplaçant la coutume de Paris par la loi anglaise.

Le plus pressé, pour M. Ryland, était d'ôter au catholicisme sa situation prépondérante et de le traiter en culte dissident, toléré par la condescendance du pouvoir. Par ses soins, une cathédrale anglicane fut construite à Québec, sur une propriété catholique. On combla de priviléges une communauté qui comptait dans la ville deux cents ou trois cents fidèles. Il fut établi que le titre d'évêque appartenait exclusivement au chef de l'Eglise anglicane. L'évêque catholique fut averti que sa désignation officielle était celle de surintendant ou de notaire apostolique et qu'il serait poursuivi criminellement s'il se paraît des insignes de l'épiscopat. On alla plus loin. On revendiqua pour l'Etat le contrôle de l'administration religieuse et la nomination des curés : on réclama de l'évêque autrement dit surintendant apostolique, un acte reconnaissant la suprématie royale en matière de religion. En décrétant la réforme, M. Ryland s'excusait d'être un novateur trop timide. Ce qu'il fallait, c'était une refonte complète de l'institution et des croyances, pour protéger l'Etat et la société civile contre l'oppression catholique.

Ces grands projets, dignes de Henri VIII, échouèrent pour deux raisons : d'abord les Canadiens refusèrent de se laisser catéchiser par voie administrative. Français et latins d'origine, ils ne comprirent pas qu'abandonner leur foi pour plaire à leurs maîtres, préférer les enseignements de leurs curés à ceux de soldats et de fonctionnaires, c'était s'élever à la liberté. En second lieu, le Pape était

alors l'allié de l'Angleterre contre la France. Pie VII, le chef de l'Eglise, tenait tête à Napoléon. On ne pouvait, au Canada, le traiter en oppresseur des consciences, quand on se faisait gloire de le protéger en Europe, qu'on soulevait en sa faveur l'indignation du monde catholique ? On lui devait des ménagements, des égards : auprès de cette nécessité, la conversion des Canadiens à l'anglicanisme, représentait un mince intérêt. Les ministres anglais le comprirent et restèrent sourds à toutes les objurgations de sir Guy et de son successeur, le général Graig. M. Ryland, ayant fait un voyage à Londres pour gagner le cabinet à ses vues, eut la douleur de se voir éconduit par sir Robert Peel, alors sous-secrétaire des colonies. La tentative d'anglification projetée sur l'Eglise franco-catholique fut complétement abandonnée vers 1810.

L'évêque de Québec était alors Mgr Octave Plessis, prêtre éminent, sachant allier un caractère ferme aux manières les plus conciliantes. En ce prélat s'incarna pendant quinze ans la résistance des Franco-Canadiens à la faction anglo-protestante. Non qu'il montrât au gouvernement officiel un esprit hostile ; tous ses procédés vis-à-vis des autorités anglaises étaient d'une correction irréprochable ; il rendait à César tout le respect et toute l'obéissance qui lui sont alloués par les sociétés modernes, et rehaussait ce tribut par sa courtoisie. Mais il maintint toujours son indépendance et toutes les velléités d'anglification vinrent échouer contre sa douceur.

Quand les Anglais eurent reconnu qu'il fallait s'accommoder du catholicisme, ils voulurent au moins se l'inféoder par quelques attaches officielles. Dans ce but, le gouverneur fit entendre à Mgr Plessis qu'on était prêt à lui reconnaître le titre et les prérogatives de son rang, qu'un traitement de 20,000 francs lui serait accordé, que la munificence royale s'étendrait à tout le clergé canadien à la condition que le sacerdoce fut envisagé comme une fonction publique et que la nomination des curés se fît avec l'assentiment du pouvoir. « Cette transaction, disait sir Craig, revêtira les prêtres catholiques d'un caractère légal et leur conférera l'avantage d'être assimilés aux membres de l'Eglise royale anglicane. »

Le gouverneur tenait particulièrement à s'emparer de la nomination aux cures ; mais Mgr Plessis écarta toujours cette prétention de la manière la plus inflexible : « Le pouvoir spirituel, répondit-il, « ne peut être aliéné par moi. Je le tiens de l'Eglise, comme un « dépôt qu'il ne m'est pas permis de dissiper et dont il faut que « je rende compte. » Pour échapper aux obsessions de l'autorité civile, il composa lui-même un mémoire qui rappelait avec force la séparation des pouvoirs. Ce travail remarquable mettait en évi-

dence trois principes, devenus aujourd'hui la pragmatique sanction de l'Eglise franco-canadienne :

1° Droit pour les chapitres de cathédrales de se réunir suivant l'ancien droit canonique et d'élire leur évêque, avec obligation pour lui d'être ultérieurement confirmé par le métropolitain et le pape et *consenti* par le souverain.

2° Droit pour les évêques d'administrer souverainement les intérêts spirituels de leur diocèse, *sans réclamer aucune protection de l'Etat*, et sans être placés sous sa dépendance.

3° Droit pour les communautés ecclésiastiques de conserver les biens fonds à elles accordés par les rois de France et réclamés indûment par l'Eglise anglaise.

L'Eglise, la loi anglaise! Tels étaient les arguments employés à tout propos par les ennemis de la race franco-canadienne pour masquer leur politique et justifier leurs attentats. Sous cette égide, ils pouvaient tout se permettre, bien sûrs que l'opinion libérale n'épouserait jamais la cause d'un évêque catholique contre le symbole de toutes les libertés, c'est-à-dire contre la loi britannique. Que couvrait cependant, au Canada, ce titre imposant, sinon le droit dont se prévaut aujourd'hui l'Allemagne en Alsace, c'est-à-dire le droit de conquête? L'analogie est frappante. D'une part, la force éprise d'elle-même s'attribuant le droit de pétrir et de façonner la population à sa guise, employant tour à tour la menace, le dédain ou la condescendance et traitant ses contradicteurs de séditieux ou de fanatiques; de l'autre, un groupe désarmé, défendant ses croyances, ses institutions, sa dignité nationale, ne se laissant intimider ni corrompre, et déployant sur un théâtre obscur des vertus antiques, rehaussées par l'humilité chrétienne. — De quel côté se trouvait le libéralisme?

Vers cette époque, le Parlement canadien commençait à prendre de l'importance et devenait l'organe populaire de la vie publique. Loin de contrarier cette évolution, l'évêque de Québec en fut le principal promoteur. MM. Papineau, Bédard, Nelson, tous les chefs du parti national, trouvèrent en lui un auxiliaire énergique. Plus d'une fois, il éleva la voix pour les défendre auprès du ministre anglais, contre les gouverneurs ou contre le parti gallophobe. Par lui-même, le parti canadien était faible et ses ennemis eussent pu l'étouffer au berceau. Mgr Plessis le protégea longtemps par son autorité morale, par le respect qu'inspirait aux Anglais son grand caractère.

L'idée fixe des zélateurs britanniques, c'était d'absorber l'élément français, par une fusion habilement combinée avec la race conquérante. Rien ne les mortifiait plus que l'obstination de quelques

paysans français à se perpétuer sur le sol canadien, à lutter même de force expansive avec les maîtres du sol. En soixante ans, les franco-canadiens s'étaient décuplés par la seule fécondité des mariages; ils se ramifiaient partout, même dans les comtés réservés à la colonisation anglaise. Comprimer ce développement était impossible, mais on se flatta de le ralentir, de l'éteindre graduellement par une refonte politique qui, désagrégeant la masse canadienne, et la mêlant aux anglo-saxons, donnerait à ces derniers la prépondérance. Après une longue incubation dans les cartons du gouverneur et du bureau colonial, cette pensée prit enfin la forme d'un projet législatif, proposant au parlement de Londres, l'union du Haut et du Bas-Canada, basée sur *l'abolition graduelle des institutions françaises.* La langue française devait être formellement interdite dans les débats législatifs, dans les tribunaux et dans tous les actes officiels. La coutume de Paris devait être remplacée par la loi anglaise. Enfin un remaniement habile des colléges électoraux devait, grâce au concours des autorités, assurer dans la Chambre *une majorité libérale.*

Préparé dans l'ombre et le mystère, ce projet éclata sur les Canadiens comme un coup de foudre. Ils apprirent avec stupeur, par leurs journaux et leurs correspondants de la métropole, que l'Angleterre s'apprêtait à disposer d'eux sans les consulter et sans les avoir même prévenus.

Dans cette crise, l'évêque et le clergé catholique se comportèrent en vrais patriotes et se firent les organisateurs de la résistance nationale. Les chefs du Parlement canadien, MM. Papineau et Nelson, avaient, en toute hâte, rédigé une pétition contre la mesure projetée. Les curés se chargèrent de la recommander à leurs paroissiens, et la propagèrent dans les districts les plus reculés. Grâce à leurs soins, la protestation se couvrit en quelques semaines de plus de soixante mille signatures et put arriver, en temps utile, entre les mains de sir Mac-Intosh qui s'était fait, dans le Parlement anglais, le défenseur généreux des libertés canadiennes. Muni d'une telle arme, Mac-Intosh attendit avec tranquillité l'attaque des ministres. Mais ces gentlemen, voyant l'opposition en force, jugèrent prudent de battre en retraite; ils retirèrent leur proposition. Repris cinq ans plus tard par un autre cabinet, le même projet essuya, sous la parole incisive de Mac-Intosh, une déroute complète.

A Mgr Plessis, évêque de Québec, revenait le principal honneur de cette belle campagne. Car pendant toute la lutte, il avait été l'âme de la résistance, combattant au premier rang avec une sérénité intrépide et soutenant les auteurs de la protestation, par son influence et par ses conseils. Malade, presque mourant, il quittait son lit

malgré la défense de son médecin, soit pour écrire en Angleterre, soit pour encourager M. Papineau : « On ne saurait, écrivait-il à « l'éminent patriote, donner trop d'éloges à votre dévoûment pour « notre patrie. Il est d'autant plus méritoire que vous avez en tête « des ennemis obstinés et puissants qui cherchent à vous fermer « toutes les avenues, etc., etc. » Voilà ce clergé que ses détracteurs dépeignent comme étranger au patriotisme et comme l'ennemi-né de toute liberté ! La cause populaire trouvait en lui son appui le plus efficace. Comme au temps de la ligue lombarde et des évêques guelfes, l'Eglise canadienne symbolisait la cause nationale et groupait autour d'elle tous ses défenseurs. Grâce à ce concert, le Canada, dans un coin ignoré du monde, réalisa longtemps l'idéal de tous les esprits généreux, trop dédaigné, hélas ! par les politiques de l'Europe moderne, — l'alliance de la démocratie et du christianisme.

II

Après la mort de Mgr Plessis, les libéraux canadiens, oublieux de ses traditions, se lancèrent dans des voies nouvelles et pleines d'aventures. Désertant le terrain si sûr de la résistance légale, ils glissèrent sur la pente révolutionnaire, devinrent amers, aggressifs envers le gouvernement anglais, rejetèrent avec hauteur ses tentatives de conciliation et soufflèrent la révolte par leurs philippiques indignées. Une punition bien cruelle suivit de près ces témérités. Egarés par les excitations tribunitiennes de leur Parlement, quelques centaines de paysans canadiens prirent les armes et furent taillés en pièces par les troupes anglaises. Dix-huit malheureux furent pendus à Montréal comme rebelles. Le principal auteur de ces troubles, M. Papineau, s'enfuit aux Etats-Unis et disparut pendant quelques années de la scène, après un rôle peu glorieux.

La plus grande partie des Canadiens était restée étrangère au mouvement insurrectionnel ; tous néanmoins en portèrent la peine. L'imprudence de quelques agitateurs, la folie de quelques cerveaux exaltés fournissaient aux ennemis de la race franco-canadienne, l'occasion attendue depuis cinquante ans. La constitution de 1792 fut abrogée. Le pays perdit son autonomie. Un bill présenté par lord John Russell, et voté malgré l'opposition de MM. Rœbuck, O'Donnell et de lord Wellington, réunit les deux Canadas en un seul sous l'autorité d'un même Parlement. Au point de vue constitutionnel, la transformation était des plus singulières : elle consacrait la déchéance d'un peuple au frontispice de la nouvelle loi ; elle plaçait toute une classe de citoyens sous un régime de tutelle et de sur-

veillance. Ce système nommé *pacte d'union* était pour les franco-canadiens le contraire d'une constitution ordinaire. La valeur d'une charte consiste dans les garanties qu'elle donne aux gouvernés contre le despotisme éventuel de leur maître; ici, la constitution était une garantie que le souverain se donnait à lui-même contre une population désarmée.

Le bill d'union reçut la sanction royale, le 23 juillet 1840. Cet acte instituait pour les deux Canadas collectivement un Conseil législatif ou Chambre haute de vingt membres nommés à vie par le gouverneur, plus une chambre des communes, composée de quatre-vingt-quatre députés, élus par le peuple, dont quarante-deux pour chaque province. La langue anglaise devait être la seule admise dans le Parlement; enfin l'intérêt de la dette publique devait être perçu sur les revenus des deux provinces réunies.

La population du Bas-Canada était alors de six cent cinquante mille âmes. Celle du Haut-Canada de quatre cent mille. L'égalité stipulée lésait donc la première province, puisqu'elle aurait dû figurer pour plus de trois cinquièmes dans la représentation totale. Ce n'était pas tout : un habile remaniement des circonscriptions électorales dans le Bas-Canada donna des députés aux portions les plus insignifiantes de l'élément anglais épars dans cette province, afin de mettre les Français en minorité. Cinq villes anglaises, comptant en tout quinze mille âmes, nommaient cinq représentants. Cinq comtés français, formant une population de cent cinquante-cinq mille âmes, n'en nommaient pas davantage.

Une injustice plus criante encore était la décision imputant au nouvel État, d'une manière collective, les dettes antérieures des deux provinces séparées. A cette époque, le Bas-Canada n'avait, pour ainsi dire, aucune dette. La province d'Ontario, au contraire, était grevée de plus de 6 millions de dollars, dont ses revenus ne payaient pas l'intérêt. La banqueroute de cette province était imminente, quand la fusion des dettes vint l'exonérer de moitié. 3 millions de piastres incombèrent dès lors à la province de Québec. Le *pacte d'union* était donc pour le Haut-Canada une très-bonne affaire. Cet appât détermina, dit-on, son adhésion. On le voit : sous la variété des formes politiques, c'était toujours le *væ victis* qui légiférait. C'était peu de perdre leur autonomie, les Canadiens français payaient, comme une faveur, leur vassalité.

« L'acte d'union, disait, l'année suivante, un orateur canadien, « est un acte d'injustice et de despotisme, en ce qu'il est imposé « sans notre consentement, en ce qu'il prive le Bas-Canada du « nombre légitime de ses représentants, en ce qu'il nous interdit « l'usage de notre langue, dans la législature, contre la foi des

« traités; en ce qu'il nous fait payer, sans notre consentement, une « dette que nous n'avons pas contractée; enfin en ce qu'il permet « à l'exécutif de s'emparer illégalement, sous le nom de liste civile « et sans le vote des représentants du peuple, d'une partie énorme « des revenus du pays. »

Rien de plus triste dans l'histoire que les éclipses du droit, mais rien de plus consolant que les revanches prises pacifiquement par la fermeté des convictions sur la force. Deux ans s'étaient à peine écoulés que les Franco-Canadiens avaient, par leur sagesse et leur cohésion, conquis, dans l'ordre politique organisé contre eux, une place éminente. Leur influence dans le parlement déterminait la création d'un ministère responsable. Leurs chefs politiques, MM. Lafontaine et Morin, étaient nommés membres du Cabinet. La judicature, les écoles étaient réorganisées sous leurs auspices, dans le sens le plus populaire. D'autres réformes plus importantes encore étaient à l'étude, quand un dissentiment d'opinion avec le gouverneur général, lord Metcalf, détermina le ministère à se retirer. Le représentant officiel de l'Angleterre ne se résignait que difficilement aux progrès de l'autonomie provinciale. Ayant concédé la responsabilité des ministres, il voulait au moins conserver la nomination aux emplois. M. Lafontaine, chef du Cabinet, revendiqua pour lui-même et pour ses collègues cette prérogative. Le gouverneur ayant maintenu sa prétention, le ministère se démit. Le droit, les principes constitutionnels étaient évidemment pour M. Lafontaine. Lord Metcalf fut néanmoins approuvé par la métropole.

Ainsi l'Angleterre donnait d'une main et retenait de l'autre. Des velléités intermittentes d'arbitraire détruisaient l'effet salutaire de ses concessions. Heureusement la faute de lord Metcalf fut réparée, deux ans après, par un esprit supérieur, lord Elgin, nommé, en 1847, gouverneur des deux Canadas. Nature élevée, dédaigneuse des calculs vulgaires, lord Elgin comprit de suite les dangers d'un système basé sur l'oppression et sur le déni de justice. Son premier soin fut de tirer les Franco-Canadiens de leur ilotisme. Il fit remettre en vigueur l'usage officiel de la langue française et poussa la courtoisie jusqu'à prononcer lui-même le discours du trône dans cette langue. Désireux d'effacer tout vestige des dissensions passées, il fit proposer une loi pour indemniser les paysans des dommages causés à leurs propriétés par les milices anglaises en 1837 et 1838, sous prétexte de répression des troubles [1]. Cette mesure était vraiment réparatrice; elle ôtait aux Canadiens des campagnes leur principal grief contre l'Angleterre. Elle reconnaissait loyalement l'injustice et

[1] L'indemnité montait à 2 millions de livres sterling.

l'oppression dont ils avaient été les victimes. Enfin elle jetait un blâme mérité sur la faction anglo-canadienne, qui, dans cette époque néfaste, avait fait du loyalisme un prétexte à spoliation. Les Français furent profondément touchés de cette grandeur d'âme. Mais le parti anglais se déchaîna contre lord Elgin, l'accusant de connivence coupable avec les rebelles. « Je ne connais rien de plus abominable, « disait un député, M. Sherwood, que de faire payer ceux qui ont « pris les armes pour la défense de leur pays, afin de récompenser « ceux qui ont été la cause de meurtres et de l'effusion du sang par « tout le pays. Admettre le principe qu'il faille payer les rebelles « et leurs adhérents serait inviter ouvertement à la révolte. » Un autre député, M. Allay, se plaignit naïvement de la déception que faisait éprouver aux Anglais le gouverneur général. « Le but de « l'union, dit-il, a été de réduire les Canadiens français sous la « domination anglaise. Et maintenant c'est l'effet contraire qu'on « obtient. Ceux qu'on voulait écraser dominent. Ceux en faveur « desquels l'union avait été faite sont les serfs des autres. » Pendant toute la discussion du bill, les *loyalistes* déclarèrent qu'ils s'opposeraient à la mesure projetée par tous les moyens, même par l'agitation dans le pays. Leurs journaux, leurs réunions populaires réveillèrent les haines de race et prêchèrent contre l'élément français une sorte de guerre sainte.

Lord Elgin ne se laissa pas intimider. Après le vote du bill, il se rendit solennellement à la Chambre pour le sanctionner. Mais la cérémonie fut troublée par des actes d'une indécence inouïe. Pendant que le gouverneur parlait, sa voix fut couverte par des huées parties des tribunes. A sa sortie, des pierres furent lancées sur lui-même et sur son état-major, au milieu de clameurs et d'imprécations. Le soir même, une bande de furieux se porta sur l'édifice législatif, où les députés étaient encore en séance, envahit la salle et proclama la dissolution de la Chambre. Pour couronner ses exploits, la bande « loyaliste » incendia le palais, qui fut entièrement détruit, ainsi que les archives de la colonie et la bibliothèque contenant 22,000 volumes.

« Les émeutiers, dit M. Turcotte, historien de cette époque, eu- « rent pendant plusieurs jours la ville de Montréal en leur pouvoir « et commirent les actes du plus odieux vandalisme. Ils brûlèrent « une partie des propriétés de M. Lafontaine, et saccagèrent le « reste, ainsi que les demeures de MM. Hinck, Holmes, Nelson et « Wilson. Ils furent encouragés par les organes des conservateurs « outrés, la *Gazette de Montréal* et le *Morning Courrier*. Ces « journaux publièrent des articles d'une violence extrême, conseil- « lant d'exterminer tout ce qui portait un nom français. C'est une

« guerre de races, disaient-ils, il *faut* qu'une des deux races « *vienne* à périr. »

On ne saurait trop le répéter : les auteurs de ces saturnales étaient ceux qui, en toute occasion, faisaient parade de dévouement envers l'Angleterre, et dénonçaient les Canadiens français comme des ennemis de la Constitution et des lois. Ce sont eux qui depuis, ont revendiqué pour eux-mêmes le monopole du libéralisme et représentent l'Eglise romaine comme un danger permanent pour la paix publique.

En minorité dans le Canada, cette faction espéra quelque temps avoir sa revanche en Angleterre ; elle intrigua auprès du Parlement et des ministres pour obtenir l'annulation du bill d'amnistie et la révocation de lord Elgin. Repoussée par la métropole, elle mit de côté tout scrupule et demanda l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

« L'Angleterre, disaient ses organes, ne représente plus comme autrefois, la mission et la prépondérance de la race anglo-saxonne en Amérique. Elle ménage les débris d'une race dont l'existence constitue aujourd'hui le principal obstacle au progrès. Nos espérances, nos sympathies doivent se porter désormais vers une puissance plus jeune et plus libre de préjugés. Avec les Etats-Unis nous aurons la force d'assimilation qui nous manque. Sur le territoire de la République, les émigrants d'Europe perdent conscience de leur origine et s'anglifient par millions. L'annexion faite, les Canadiens se fusionneront dans le même creuset. S'ils résistent, s'ils veulent garder leur autonomie et leur langue, on les parquera dans des réserves, comme leurs amis, les Peaux-Rouges, que la civilisation américaine balaie devant elle comme des scories encombrantes. On les enverra vers la baie d'Hudson ou le Labrador chasser l'orignal et le caribou, laissant les villes, les ports et toutes les terres cultivables aux véritables maîtres du sol, c'est-à-dire aux descendants fusionnés de la grande race teutonique. » On le voit, c'est toujours la conquête ; l'esprit de caste obstiné dans la poursuite de « son idéal, » prenant et quittant successivement toutes les formes, républicain après avoir été loyaliste. Mécontent de la royauté anglaise, il échangeait tranquillement le droit divin et le principe féodal pour les principes adverses, et se faisait l'adepte fervent des théories nouvellement écloses dans les universités germaniques.

A ces théories creuses, à cette agitation illégale, le ministère canadien, présidé par M. Lafontaine répondait victorieusement par des réformes législatives, conçues dans le sens le plus libéral, par des entreprises grandioses, pleines d'avenir pour la prospérité du pays. Par son initiative, fut entrepris, en 1850, le rachat des tenures

seigneuriales introduites par Louis XIV pour favoriser la colonisation et qui, par la transformation des temps, étaient devenues une lourde charge pour l'agriculture. Cette émancipation de la terre fut opérée sans secousse, sans soulever de passions, sans froisser aucun intérêt, par l'entente mutuelle des seigneurs et des tenanciers. La féodalité ne fut pas mise en cause. Le moyen âge, l'ancien régime ne servirent pas de thème à d'éloquentes récriminations. Cette grande réforme fut traitée comme une simple question d'affaires. Une commission présidée par M. Lafontaine, promoteur de la mesure fit un examen consciencieux des droits et des intérêts respectifs. 3,500,000 dollars [1] furent affectés à indemniser les seigneurs des charges telles que corvées, droits sur la pêche, les bois, les constructions qui gênaient la culture et dont la suppression fut envisagée, avec raison, comme une nécessité publique. Quelques redevances furent maintenues avec faculté d'option pour le tenancier de payer 6 0/0 au propriétaire primitif ou de se libérer par le remboursement du capital dû, si ses moyens le lui permettaient. C'était toute une révolution sociale. « Et cette révolution, dit M. Lafontaine, qui, « dans d'autres pays, n'aurait pu s'opérer sans effusion de sang, et « sans remuer l'édifice social, jusque dans ses fondements, s'accom- « plit paisiblement, à l'honneur de la population, sans trouble et « presque sans aucune commotion. » Tous les privilégiés, y compris les ordres religieux, si gravement atteints, subirent sans murmures cette aliénation de leurs droits. Un seul canadien français combattit avec acharnement cette émancipation de la terre; ce fut M. Papineau, l'agitateur de 1837, dont l'imprudence et l'emportement révolutionnaires avaient ouvert pour les compatriotes une ère d'oppression. Grâcié par la Reine après un séjour en France de plusieurs années et rentré dans la vie publique avec une recrudescence d'esprit systématique et doctrinaire, M. Papineau, par haine des Anglais, s'était joint aux anglomanes, fauteurs de l'annexion aux Etats-Unis. On le voyait, en toute circonstance, voter avec les ennemis les plus invétérés de sa race et combattre ses anciens amis. Véritable type d'intransigeant, il aimait mieux contribuer à l'excès du mal que d'accepter une restriction quelconque de son idéal. Déclamateur classique, fervent admirateur des Etats-Unis, il réunissait tous les titres à la sympathie de nos libéraux. Il est peut-être le seul Canadien qui jouisse en France de quelque renom.

Lord Elgin quitta le pays, en 1854, laissant le pays dans la situation la plus florissante. Les vieilles haines étaient apaisées, l'antagonisme des races semblait avoir disparu. Des Franco-Canadiens et

[1] 18 millions de francs.

des Anglais associaient leurs efforts pour le progrès et le bien public. La justice avait produit la conciliation et de l'apaisement général naissaient les mœurs de la liberté. Toutes les forces nationales se coalisaient pour doter le Canada de ces grandes créations industrielles qui sont pour les peuples modernes l'outillage obligé de la production. D'immenses canaux étaient creusés pour mettre en communication les lacs du Nord avec l'Océan Atlantique, en tournant les rapides du Saint-Laurent, y compris le Niagara. Ces canaux, assez profonds pour recevoir des navires de 3,000 tonneaux, mirent Chicago en relation directe avec Liverpool, et tirant le Canada de son isolement, en firent la route naturelle des échanges entre l'Europe et les Etats de l'Ouest. De cette époque date aussi la construction d'un chemin de fer, appelé le Grand-Tronc, qui traverse tout le Canada, du lac Huron à l'Océan Atlantique.

Etranger à ces beaux travaux, hostile à l'administration qui les enfantait, M. Papineau rentra, vers cette époque, dans la vie privée. Il y passa les dernières années de sa vie, boudant les générations nouvelles, fidèle à son rôle d'agitateur démodé. Dans son dépit, il dépréciait sa patrie et sa race avec une sorte de passion, leur opposant sans cesse les Etats-Unis, comme eût pu le faire M. Bancroft. Docile écho des idées régnantes en Europe, il avait épousé, avec ferveur, les théories mises à la mode par nos libéraux contre le catholicisme. C'était, suivant lui, cette religion qui, retenant les Canadiens *dans les entraves du passé*, les empêchait d'acquérir *le sens pratique des affaires*, de s'élever à la hauteur des Anglais, des Américains, etc., etc. Il mourut, ayant refusé les secours d'un prêtre et voulut être enterré *civilement* dans son domaine de Montebello. Ses leçons, ses exemples ont produit un singulier effet sur sa descendance. Les enfants de Papineau, le patriote canadien, l'ennemi juré des Anglais, sont aujourd'hui complétement anglifiés et se font gloire d'ignorer à peu près complétement la langue de leur père !

III

Parmi les tâches qui s'imposaient au gouvernement canadien, une des plus difficiles était l'organisation de l'enseignement public. Chaque parti comprenait l'importance qu'un tel service allait prendre dans le développement du pays, et cherchait à se l'approprier. Chacun réclamait, pour lui et les siens, le droit de former la génération future et de la préparer à la vie publique. Cette question qui touche aux intérêts les plus chers de la famille et de l'ordre social fut abordée par les Anglo-Canadiens d'une façon très-autori-

taire; il voulurent l'emporter de haute lutte. Leur théorie, sur ce point, eût fort scandalisé nos Anglomanes, car ils réclamaient le droit d'enseigner, comme un privilége de l'Etat. Ils n'admettaient pas que ce droit fut revendiqué par les communautés religieuses; enfin ils excluaient surtout l'Eglise catholique : « L'enseignement « du clergé romain, disaient MM. Brown et Mackensie, directeurs « du *Globe* de Toronto, *est subversif de tous les gouvernements « établis.* Il prêche la soumission absolue à certains dogmes, à « l'autorité du pape; il autorise la révolte contre les actes d'une « autorité hérétique : intolérant, il mène à la persécution. Son fruit « naturel est la guerre civile. C'est donc *un devoir* pour l'Etat d'ar- « racher l'enfance à ces doctrines pernicieuses, afin d'avoir des « citoyens, des sujets loyaux et des patriotes. » Ces idées ont été depuis reprises par M. Gladstone et surtout appliquées en Allemagne par M. de Bismark. On voit qu'elles fleurissaient au Canada vingt ans avant leur éclosion en Europe.

A ces accusations les catholiques répondaient qu'en théorie, toutes les Eglises proclament leur orthodoxie à l'exclusion des autres, que toutes s'attribuent le droit d'excommunier les dissidents, que toutes ont dans leurs annales l'intolérance et la persécution, triste empreinte des passions humaines, que l'Eglise catholique n'a pas décapité Charles Ier, ni soulevé contre l'Angleterre les colonies d'Amérique, et qu'enfin, si les catholiques sont soumis aux lois, nul n'a le droit de scruter et de traduire à sa barre les mobiles secrets de leur conscience. Le souverain qui s'attribuerait cette mission deviendrait lui-même le plus présomptueux des théologiens et le plus tyrannique des inquisiteurs. D'ailleurs, ajoutaient-ils, il faudrait, avant tout, s'entendre et définir ce qu'on entend par l'Etat. Est-ce le conquérant? Le roi par la grâce de Dieu ou le peuple passé souverain? Le pouvoir civil revêt alternativement toutes ces formes. Il est tantôt le droit divin, tantôt la révolution. Est-il, soit qu'il adore, soit qu'il brûle, également saint, respectable, infaillible? Enfin ses moyens d'action sur la société sont suffisamment étendus. Ajouter à ses pouvoirs la police des esprits et celle des consciences, c'est proclamer l'omnipotence de la force brutale ou du nombre et provoquer de justes résistances.

Ces arguments sont aujourd'hui l'objet de grandes controverses et diviseront sans doute longtemps encore le monde politique. La force en était plus grande au Canada que partout ailleurs; car nulle part la notion de l'Etat n'était plus complexe et plus difficile à définir. Etait-ce la Reine? L'empire britannique, les deux Canadas réunis, la nationalité anglaise ou franco-canadienne? La Reine, autorité nominale planait au-dessus de tous les conflits. L'empire britanni-

que, agrégation disparate, comprenait des Anglais, des Américains, des Indiens, des Chinois, des Africains, sans parler des Canadiens d'origine française et des Irlandais. Pour toutes ces races différentes, la loi, l'autorité civile ne pouvaient avoir le même caractère. Pour les uns, c'était la participation au pouvoir, pour les autres, la servitude ou du moins la vassalité. Quant aux Canadiens, cédés après une guerre, ils s'étaient vus dotés d'une constitution, qui, plus tard, leur avait été retirée. L'union des deux Canadas avait été faite contre eux et pour les tenir dans une situation dépendante. Sur une telle base, que pouvait édifier pour eux l'éducation laïque de l'Etat, sinon l'oppression des intelligences? Que pouvait-elle représenter, sinon une usurpation de la puissance matérielle, s'arrogeant le droit exclusif de catéchiser?

Cette croisade contre l'enseignement catholique était d'autant plus injuste que lui seul, depuis un temps immémorial, avait perpétué chez les Canadiens français le goût de l'étude et de la culture intellectuelle. Seul, le clergé romain avait entretenu cette flamme sacrée, pendant les jours de deuil qui suivirent la conquête anglaise. Au moment même de ces attaques, il acquérait un titre immortel à la reconnaissance du pays, par la fondation de l'université Laval (1854), établissement magnifique, organisé à Québec, sur le plan de nos universités françaises, suivant l'esprit le plus libéral, et pourvu de quatre facultés, Les chaires en furent confiées à de jeunes professeurs, les uns prêtres, les autres laïques, ayant fait en France de fortes études et passé les examens de licence ou de doctorat à l'académie de Paris. Par cette fondation, le génie français, après cent ans de lutte, affirmait, sur les bords du Saint-Laurent, sa prépondérance. Les bienfaits de cette institution furent immédiats. De jeunes talents peuplèrent les professions libérales. Des plumes canadiennes abordèrent la poésie, le roman, la critique, tous les genres de littérature. Des publications périodiques se fondèrent et mirent en relief toute une pleïade d'esprits et d'écrivains distingués. Aux fondateurs de l'université Laval revenait tout l'honneur de ce mouvement honorable, à ces prêtres laborieux, modestes, représentés par de creuses déclamations comme les ennemis de toutes les lumières et comme fauteurs avoués de l'ignorantisme.

Le principe des écoles séparées triompha en 1863, par une coalition des conservateurs ontariens avec la province de Québec. Par suite de ce vote, les catholiques eurent leur enseignement à part dans tout le Bas-Canada. Treize ans de durée ont consacré ce régime et permettent d'en apprécier les effets. Eh bien! le développement de l'instruction publique, dans cette province, pendant cette période, s'exprime par les chiffres les plus éloquents. En 1858, le nombre des

écoles primaires était de 2,053. Il est aujourd'hui de 3,800. Le nombre des élèves qui les fréquentent s'est élevé de 108,000 à 235,000. Partout les écoles surgissent ; partout les communes, pour les soutenir, s'imposent de lourds sacrifices. A ces efforts méritoires, les congrégations religieuses apportent un précieux concours. Elles se sont établies dans les localités les plus pauvres, les plus déshéritées pour y propager l'instruction *à leurs frais*. Parmi ces communautés généreuses, brillent au premier rang les ordres de la Doctrine Chrétienne et du Sacré-Cœur, composés, en grande partie, de sœurs et de frères natifs de France. Leur zèle, leur persévérance ont suscité des établissements considérables et produisent, dans les villes, comme dans les campagnes, les résultats les plus bienfaisants. Plusieurs écoles professionnelles ont été fondées par leur initiative, pour répandre les principes élémentaires de la science et de l'industrie parmi les Canadiens français. A tous les degrés de l'enseignement, on constate, dans les communautés catholiques, le même esprit d'entreprise. Deux colléges ont été fondés à Montréal, l'un par les Sulpiciens, l'autre par les Jésuites, pour l'éducation secondaire. Ces établissements sont sans rivaux dans toute l'Amérique. Tout récemment, une école dite polytechnique vient d'être créée, dans la même ville, sous les auspices de l'Evêché, sur le modèle de l'institut de Zurich. Enfin l'université Laval devance aujourd'hui même les pouvoirs publics du Dominion, en organisant dans son sein une école de navigation.

La province d'Ontario n'a point cette fécondité intellectuelle, mais plus favorisée par le climat, sa prospérité matérielle s'est développée plus rapidement. L'émigration européenne y versait, chaque année, un nouvel affluent de colons. Sa population en vingt ans s'était accrue de cinq cent mille âmes et dépassait d'un quart celle du Bas-Canada. Dès que cette supériorité du nombre fut bien constatée, les gallophobes commencèrent une agitation d'une nouvelle espèce. Ils ne cessaient de déclamer contre l'égalité de représentation qui leur semblait si naturelle, quand les Franco-Canadiens avaient la supériorité du nombre. Depuis qu'elle s'était retournée contre eux et qu'elle limitait leur prépondérance, il la dénonçaient comme une monstrueuse iniquité. Tous les ans, leurs chefs, MM. Mackenzie et Brown proposaient aux chambres de réviser l'acte d'union pour composer les colléges électoraux sur une nouvelle base et s'indignaient assez naïvement contre leurs collègues français canadiens qui leur refusaient cette concession. Ceux-ci n'avaient aucune raison pour faire l'abandon d'un privilége qui leur était échu fortuitement par l'imprévoyance de leurs oppresseurs. C'eût été de leur part une immolation gratuite au bénéfice d'ennemis acharnés.

Les partis se balançant d'une manière à peu près égale dans le parlement de la colonie, il eût fallu, pour trancher le débat, une intervention, c'est-à-dire un coup d'Etat de la métropole, comme en 1841. Mais les temps étaient bien changés. La politique autoritaire n'était plus à l'ordre du jour en Grande-Bretagne. L'école de Manchester avait la majorité dans les Chambres. Le cabinet de Londres désorienté en Europe, en Amérique par des événements qui déroutaient ses calculs, voyant l'horizon chargé partout de tempêtes, s'imposait une politique d'effacement général et se dérobait à tous les conflits. Quelle raison d'ailleurs avait-il d'intervenir en faveur des Anglo-Canadiens ? Il ne croyait plus beaucoup à leur loyalisme, depuis qu'un mouvement était parti de leur sein pour l'annexion aux Etats-Unis. Les Français, au contraire, toujours traités en ennemis, se montraient pleins d'attachement à la Grande-Bretagne et remplissaient tous les devoirs de sujets fidèles. Pour toutes ces causes, le gouvernement anglais resta neutre entre les deux nationalités, et se renferma dans un arbitrage impartial. Grâce à cette réserve, les Canadiens français purent, pour la première fois, stipuler en leur nom, faire valoir leurs droits et traiter en égaux avec leurs anciens dominateurs. Des commissaires furent nommés par le Haut et par le Bas-Canada pour rédiger une nouvelle forme de constitution. A ces délégués s'adjoignirent bientôt ceux du Nouveau-Brunswich et de la Nouvelle-Ecosse, pour la formation d'une vaste confédération coloniale et de cette élaboration sortit un régime tout à fait nouveau qui consacrait l'autonomie de chaque province en créant un organe central pour les intérêts collectifs.

D'après la Convention de 1865, ratifiée par la reine, le 5 février 1867 les quatre provinces de Québec, Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse se sont constituées en fédération sur le modèle des États-Unis. Depuis cette époque, tous les fonctionnaires anglais ont disparu ; la métropole n'est plus représentée au Canada que par un gouverneur-général, vice-roi constitutionnel, dont le principal office est d'ouvrir et de fermer la session législative au nom de la reine et de prendre les ministres au sein de la majorité. Ce mécanisme se répète ensuite dans les quatre provinces, dont chacune est pourvue d'un lieutenant-gouverneur, d'un ministère responsable et d'un parlement. Trois provinces nouvelles sont venues depuis se joindre au noyau primitif de la puissance canadienne (en anglais, Canadian Dominion) à savoir : l'île du prince Edouard, la Colombie britannique et la province de Manitoba. La confédération s'étend aujourd'hui de l'Océan Atlantique au Pacifique, embrassant un territoire plus vaste que celui des Etats-Unis.

Dans cette nouvelle organisation, les Canadiens français ne

nomment plus, comme sous l'union, la moitié de la législature fédérale. Ils sont fondus dans l'élément anglais qui forme à peu près les deux tiers de la population totale. Mais ils ont regagné bien amplement à Québec ce que leur enlevait Ottawa, la capitale nouvelle du Dominion. La compétence du ministère fédéral ne s'exerce que sur certains objets déterminés qui sont : la milice, les douanes, les pêcheries et la nomination des juges. En dehors de ces services, chaque province est maîtresse absolue chez elle ; et c'est ainsi que le Bas-Canada forme depuis neuf ans une sorte de république indépendante où l'élément français est en majorité des cinq sixièmes.

Par cet échafaudage de ministères et de parlements, on voit que les institutions parlementaires ont été pour les Lycurgues canadiens l'objet d'une foi poussée jusqu'au fétichisme. Nulle part les rouages législatifs n'ont été prodigués plus libéralement. On les trouve dans leur ensemble à Ottawa, à Québec, à Toronto et même à Manitoba, partout rehaussés par un cérémonial copié sur Westminster, et qui dans la patrie des Hurons et des Algonquins, paraît assez exotique. Cette transplantation est-elle bien judicieuse? Produira-t-elle des Burke, des Fox et des Shéridan? Peut-être; mais jusqu'à présent, la vie publique du Dominion n'a mis en relief ni talents éminents, ni grands caractères. Les débats des Chambres sont médiocres, sans couleur et sans nulle portée. Les partis s'agitent dans de stériles logomachies ; échangeant de lourdes récriminations, s'accusant mutuellement de violer toutes les lois et tous les principes. Cependant leurs divergences d'opinions sont imperceptibles et l'animosité de la lutte étonnerait si l'on n'en connaissait l'objet réel et palpable, discrètement caché derrière leurs déclamations. Les chefs recherchent le pouvoir et les avantages très-sérieux qu'il procure ; chacun d'eux a derrière lui tout un cortége de clients parfaitement résolus à vivre aux dépens du trésor public. Aussi tout nouveau ministère applique-t-il rigoureusement le principe de l'épuration. *Vœ victis!* L'administration entière est envahie par ses créatures ; douanes, gabelles, police des hâvres, voirie publique sont régénérés par un personnel bien pensant.

Presque toujours il faut élargir les cadres et créer de nouveaux emplois, tant les amitiés à récompenser sont nombreuses, au lendemain d'un succès. Ottawa compte douze ministères et près de huit cents employés. Or, les sessions législatives ne durant pas plus de deux ou trois mois par an, l'activité bureaucratique s'éteint généralement avec elles. Chaque année apporte donc à ces gentlemen six ou huit mois de vacances. Les appointements n'en sont pas moins servis scrupuleusement durant toute l'année et grâce aux influences parlementaires qui président à leur éclosion, fournissent des reve-

nus assez larges. Le Dominion est une terre de promission pour les fonctionnaires. Il donne aux siens de doux loisirs et cette médiocrité dorée, rêve du poëte, après laquelle soupirent si vainement leurs collègues d'Europe. Plusieurs cultivent les muses et dotent leur pays de productions estimables.

Le mécanisme des parlements étagés produit au Canada des résultats fort étranges. Ainsi le gouvernement fédéral est depuis trois ans entre les mains des libéraux, c'est-à-dire du groupe anglo-protestant. Québec, au contraire, est régi par les conservateurs catholiques. Par suite, les deux gouvernements se font de l'opposition l'un à l'autre et se traitent mutuellement en ennemis. Tout dernièrement un ministre Bas-Canadien fulminait contre les membres du cabinet fédéral un véhément réquisitoire, et, dans sa péroraison, déclarait qu'ils seraient chassés, comme les publicains du Temple, à coup de fouets. Les ministres d'Ottawa sont libre-échangistes, ceux de Québec réclament la protection à outrance. Ces derniers demandent la construction d'un chemin de fer transcontinental, unissant les deux océans ; le gouvernement central traite ce projet de chimère tout en payant une légion d'explorateurs et de spécialistes plus ou moins sérieux pour faire des devis. Parfois on transige, on se fait des concessions réciproques. Québec nomme un agent-voyer libéral, Ottawa, propose un catholique à la sous-inspection des pêches fluviales, ou des écluses de canaux. Mais ne relevons pas ces détails ; ce serait attacher trop d'importance aux petites combinaisons qui sont dans tous les temps et dans tous les pays, la grande occupation des partis. Très-heureusement pour les nations, leurs destinées s'élaborent d'une façon mystérieuse et par un travail invisible, en dehors de leurs gouvernants attitrés et des officines politiques.

J. Guérard.

La suite prochainement.

MONTESQUIEU

SA VIE ET SES OUVRAGES

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS [1]

XII

Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains. — COMPOSITION, CORRECTIONS ET PUBLICATION : LE PÈRE CASTEL. — TRADUCTIONS EN PLUSIEURS LANGUES ET COMMENTAIRES DU ROI DE PRUSSE. — *Esprit des lois.*

On était, comme nous l'avons vu, gouverné depuis huit ans, par le troisième cardinal qui ait régné sur la France. Fleury obligeait le libertinage d'esprit à se couvrir d'un masque, décourageait les discussions politiques en fermant le club de l'*Entresol*, favorisait les sciences puisqu'on lui doit la mesure de la terre, et surtout poussait aux travaux sereins et fortifiants de l'érudition ou de l'histoire, dans lesquels se distinguaient Bouhier, Dom Calmet, Dom Bouquet, Dom Rivet, le P. Brumoy, Fréret, d'Olivet, Rollin, Mably et Voltaire même avec *Charles XII.*

Le choix de Montesquieu fut bientôt fait, car il a écrit : « Rome *antica et moderna* m'a toujours enchanté. »

On connaît de son écriture un manuscrit de soixante dix-huit pages in-douze, intitulé *Historia romana*, qui doit dater de son temps d'écolier. C'est une histoire romaine rédigée par demandes et par réponses. Elle contient d'abord l'origine de la ville éternelle; puis neuf chapitres sont consacrés à un résumé de toutes les guerres soutenues par elle depuis Romulus jusqu'à Jules César. Le dernier paragraphe est ainsi conçu : « *Tunc Hoctavius Cæsar, cognomento*

[1] Voir le *Correspondant* des 10, 25 février, et 10 mars.

« *Augustus, imperatorum omnium maximus, potentissimus,*
« *felicissimus, rerum omnium repub. potitus est.* »

Dans sa jeunesse, Montesquieu avait encore ébauché un discours sur Cicéron : « Celui de tous les anciens auquel il aurait aimé le mieux à ressembler, » dit-il.

Nous savons qu'en 1716, l'académie de Bordeaux avait entendu de lui une dissertation sur la *Politique des Romains dans la religion* et qu'en 1721, le dialogue de *Sylla et d'Eucrate* fut lu par lui devant le club de l'*Entresol.*

Deux ans de séjour à Rome l'avaient vivement impressionné. La topographie de la ville, les ruines du passé, la vue du présent lui donnèrent une intelligence supérieure de son sujet. D'ailleurs il disait : « On ne peut jamais quitter les Romains. C'est ainsi qu'en-« core aujourd'hui, dans leur capitale, on laisse les nouveaux palais « pour aller chercher les ruines, où, comme l'œil qui s'est reposé « sur l'émail des prairies, aime à voir les rochers et les montagnes. »

Le fils de Montesquieu nous apprend que son père se livra sur ce sujet « à des lectures immenses qu'il avait commencées en « Angleterre. » On sait d'ailleurs qu'un bénédictin de Saint-Maur, qui, mécontent de son cloître, alla, sous l'habit séculier, se cacher alors, pendant deux ans, à la Brède, payait son asile en lui faisant des recherches relatives aux *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. Comme on ne diminue pas un fleuve, parce qu'on indique les rivières qui s'y jettent, il me semble possible de montrer sommairement les auteurs que Montesquieu a le plus étudiés.

Polybe, ancien soldat, diplomate honoraire, Grec exilé chez les Romains, a consacré à ses ennemis quelques livres de son *Histoire générale.* Ce sont des récits raisonnés, où se découvrent les secrets de leur politique, l'esprit de leurs institutions et leur organisation militaire, faits pour l'utilité des hommes d'Etat, des gens de guerre et des citoyens.

Tout autre est l'*Abrégé d'histoire romaine* de Florus. On y sent l'écrivain de profession, qui n'a pas été mêlé aux affaires; il regarde le peuple dont il écrit les annales comme un individu, et le suit de l'enfance à la jeunesse et de la jeunesse à l'âge mur. C'est un véritable panégyrique à la fois vague et concis, comme dit Villemain, dans un style épigrammatique et brillant.

Montesquieu a dû lire avec bien du soin aussi Machiavel sur les *Décades de Tite-Live* et sur *le Prince*. Le ministre destitué des Médicis, le contemporain de Louis XI et de Borgia, du reste « plein de son idole le duc de Valentinois, » y développe la théorie du succès et la justifie par des exemples, faisant plus de cas de l'expérience

que des principes. Jamais Rome n'avait été l'objet de réflexions politiques, diplomatiques et militaires aussi profondes et aussi immorales.

Paruta était un homme d'Etat vénitien. Le premier livre de *ses discours* traite de la constitution des gouvernements de l'antiquité. Il établit notamment, par des considérations sages et élevés, que les rois de Rome ont fondé sa puissance, que la distribution du butin y était bien entendue, qu'elle ne posait les armes que victorieuse, qu'elle dut sa force à ses institutions militaires, enfin qu'elle fût ruinée par ses expéditions lointaines.

Les réflexions sur les divers génies du peuple romain sont aussi originales qu'ingénieuses. Saint-Evremont était un épicurien spirituel et sensé qui ne croit pas que la pauvreté et la vertu romaines fussent de l'abstinence. La façon dont il a expliqué le caractère des premières guerres de ses héros, et surtout la seconde guerre punique, montre bien qu'il avait été du métier.

Bossuet, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, c'est le père de l'Eglise, exposant « la durée perpétuelle de la religion et les causes des changements arrivés dans les empires » et, en passant, dans celui des Romains, dont il attribue la grandeur à la vertu de ses soldats ainsi qu'à la sagesse de son sénat, et la décadence à la jalousie des deux ordres, à l'abus des annexions et à la dépravation des mœurs, dans un mouvement rapide et sublime comme le char de feu du prophète.

Le membre puritain de la Chambre des communes d'Angleterre, Moyle, a divisé son *Essai sur le gouvernement de Rome* en deux parties. Les causes vraies et naturelles qui élevèrent ce peuple au plus haut degré de gloire et de puissance sont d'abord traitées. Viennent ensuite la corruption de la république en monarchie absolue, attribuée à la négligence des anciennes lois, de la discipline et des mœurs.

Ces modèles, loin de décourager Montesquieu, l'enhardirent à recommencer ce qui avait été fait avant lui. On peut en donner plusieurs motifs, dont le meilleur est que Cuvier s'est occupé d'anatomie après Aristote et Buffon. Montesquieu, trouvant que l'histoire n'était qu'un recueil de faits épars réunis par des lettrés, tandis qu'elle devait être un abrégé méthodique emprunté à des écrivains qui y avaient joué un rôle, se proposa, d'après l'expérience et l'observation, d'assigner à chaque fait sa place, à chaque homme son importance et de donner les lois politiques des événements. C'était créer la philosophie de l'histoire : étude pleine de conjectures, mais déjà féconde en vérités utiles.

Le sujet et le but arrêtés, ses premières tentatives furent un Mémoire sur *les intempéries de la campagne de Rome* et un autre sur *la so-*

briété des habitants de Rome comparée à l'intempérance des anciens Romains, qu'il lut à l'Académie de Bordeaux en 1731 et en 1732, sans qu'on en retrouve de traces.

Enfin après avoir dessiné son plan, il se mit à l'exécuter.

Son livre, divisé en vingt-trois chapitres, comprend toute l'histoire romaine depuis son origine jusqu'à sa fin, c'est-à-dire sous la royauté, la république et l'empire, son partage en deux pouvoirs et son effondrement.

L'espace est immense. Montesquieu, comme les dieux d'Homère qui parcouraient le monde en trois pas, embrassa ces vingt-deux siècles en quelques coups d'œil, avec une étude exacte et profonde des événements, une connaissance singulière des hommes, une merveilleuse sagacité des choses et une clairvoyance capable de suppléer aux lacunes : on dirait qu'il a retrouvé le registre où le Sénat consignait ses déclarations secrètes.

Les faits et les personnages ne sont qu'esquissés à grands traits, fiers et vifs, mais les effets et les mobiles sont peints avec détail, de la façon la plus lumineuse et la plus opportune, comme un exemple suit une remarque. En voici une analyse très-bien faite par d'Alembert :

Montesquieu trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie, qu'on leur inspirait dès l'enfance; dans la sévérité de la discipline militaire; dans ces dissensions intestines qui donnaient du ressort aux esprits, et qui cessaient tout à coup à la vue de l'ennemi; dans cette constance après le malheur, qui ne désespérait jamais de la république; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires; dans l'honneur du triomphe, sujet d'émulation pour les généraux; dans la protection qu'ils accordaient aux peuples révoltés contre leurs rois; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes; dans celle de n'avoir jamais deux puissants ennemis sur les bras, et de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre.

Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'Etat, qui changea en guerres civiles les tumultes populaires; dans les guerres éloignées qui, forçant les citoyens à une trop longue absence, leur faisaient perdre insensiblement l'esprit républicain; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations et qui ne fit plus du peuple romain qu'une espèce de monstre à plusieurs têtes; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie; dans les proscriptions de Sylla qui avilirent l'esprit de la nation et la préparèrent à l'esclavage; dans la nécessité où les Romains se trouvèrent de souffrir des maîtres,

lorsque leur liberté leur fut devenue à charge ; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes, en changeant de gouvernement; dans cette suite de monstres qui régnèrent presque sans interruption, depuis Tibère jusqu'à Nerva et depuis Commode jusqu'à Constantin; enfin, dans la translation et le partage de l'empire, qui périt d'abord en Occident par la puissance des barbares et qui, après avoir langui plusieurs siècles en Orient sous des empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit insensiblement comme ces fleurs qui disparaissent dans des sables.

Montesquieu avait tellement étudié Rome et l'avait pratiquée avec tant de familiarité, qu'il a l'air d'y avoir vécu. On prendrait parfois sa manière de voir pour celle d'un patricien du temps, mécontent des concessions faites au peuple, dévoué au Sénat, favorable à César, furieux contre Lépide, plus admirateur du stoïcisme dans Brutus, Caton, Trajan, Marc-Aurèle ou Julien l'Apostat, que du christianisme dans Constantin et ses successeurs, dans les croisés qui ont servi la civilisation, et dans les moines qui rendirent tant de services aux lettres, à la politique et à la religion.

Cependant, bien qu'en apparence il ne s'agisse dans son livre que du peuple romain, on reconnaît à chaque instant que Montesquieu fait des allusions à l'Europe, et surtout à la France. De temps en temps quelques mots vifs, comme des éclairs, ramènent inopinément l'attention vers l'époque moderne et même vers les préoccupations du jour.

Il énonce, dès le premier chapitre des aphorismes profonds, qui forment le caractère le plus marqué de son génie : « Comme les hommes ont eu, dans tous les temps, les mêmes passions, les occasions « qui produisent les grands changements sont différentes, mais les « causes sont toujours les mêmes. » Quelqu'un a prétendu que cet ouvrage avait été écrit moins pour répondre à son titre que pour exposer une série d'idées neuves et hardies sur les matières politiques, religieuses et morales. Pourquoi pas pour se venger du cardinal de Fleury ou de Chauvelin qui avait refusé d'employer l'auteur dans les ambassades, comme nous l'avons vu?

Ce chef-d'œuvre de composition est encore un chef-d'œuvre littéraire. Le style y est tantôt noble, sublime, pittoresque, imprévu, magnifique, auguste comme Bossuet ou Corneille, tantôt court, fort et simple comme Tacite ou Salluste, quelquefois aussi antithétique comme Florus. Son art consiste dans la justesse et dans la vivacité des pensées. Montesquieu peint parce qu'il a vu; il enchaîne les détails parce qu'il connaît les rapports; son élégance n'est que de la précision, son énergie que de la profondeur, et la vivacité de ses tours résulte du mouvement naturel de son âme qui frappe l'imagination du lecteur et agite toutes ses facultés.

Toutefois ce livre a des défauts. Il contient des phrases où l'auteur, à force d'avoir voulu être sentencieux, est obscur, et d'autres où les pensées ne sont pas toujours justes ni bien déduites. L'érudition actuelle lui reproche de n'avoir pas connu les origines de Rome, l'essence de sa religion, la transformation de ses lois, l'organisation du patriciat et celle de la famille.

Si un Américain demande pourquoi tous les travaux sur Rome ont passé, tandis que celui-ci est resté; pourquoi l'*Histoire romaine* de M. Mommsen est déjà passée de mode, tandis que les *Considérations* font partie des classiques universels? C'est que le plus beau caillou du Rhin ne vaut pas le moindre diamant. « C'est que, comme dit fort « bien le dernier éditeur, Montesquieu étudie non point des choses « passagères, non point des curiosités d'antiquaire, mais les pas- « sions et les intérêts, les vertus et les vices qui, de tout temps, ont « été le ressort secret des passions. Voilà ce qui fait qu'on le lira « toujours, sinon comme un érudit, du moins comme un maître en « politique. »

Son travail composé, Montesquieu le relut. Le livre sur « la constitution anglaise » était fait alors; la pensée lui vint de l'insérer dedans; quelques réflexions l'en détournèrent: il se contenta d'y faire allusion et d'indiquer sa théorie des trois espèces de gouvernement.

Après l'avoir bien revu et amené au point de perfection dont il était capable, un dernier scrupule s'empara de lui.

Le répétiteur de son fils au collége Louis-le-Grand était le P. Castel, qui collaborait au *Journal de Trévoux* et au *Mercure de France*, que « Voltaire appelait le fou des mathématiques » et Montesquieu lui-même, « l'arlequin de la philosophie, » du reste physicien aussi savant que paradoxal et jésuite aussi pieux que discret.

Montesquieu lui avait toujours « comme désavoué » les *Lettres persanes;* il le pria de lui « corriger religieusement » *la Grandeur des Romains.*

On l'imprimait en Hollande par l'intermédiaire de l'ambassadeur. Le P. Castel recevait les feuilles en première épreuve et usait du droit qui lui avait été donné par l'auteur. Au XXIIe chapitre, un ami commun voulut « réprimer sa liberté. » Montesquieu, pris pour juge, approuva les observations de son prote de conscience, en fit même quelques autres et lui demanda d'aller jusqu'au bout du volume. La lettre adressée alors par le jésuite à l'auteur contient des passages curieux.

Monsieur, je n'aurois pas voulu tant de correctifs et de ménagements dans votre ouvrage. Il me paroit qu'il n'y avait de bien pressant

que les deux derniers endroits qui regardoient ou qui sembloient regarder l'autorité spirituelle de l'Eglise et tout au plus les termes de *monachal* et de *monachisme*... Je ne puis cependant qu'applaudir au généreux parti que vous avez pris de tout adoucir... Parmi les correctifs que vous me faites l'honneur de me proposer, il y en a un qui dit : *Le schisme des Grecs fut surtout pernicieux en ce que les troubles ne furent plus apaisés chez eux par l'autorité de l'Eglise d'Occident.* Ce n'est pas avec les Papes que ces paroles-ci pourraient vous brouiller, mais avec le clergé de France. Je passe peut-être le but et mon observation est trop raffinée ; si vous disiez *par l'autorité de l'Eglise* tout court, vous ne vous brouilleriez sûrement avec personne ; au lieu qu'en disant l'*Eglise d'Occident*, vous semblez donner au Pape l'infaillibilité qu'on lui conteste dans ce pays-ci... Il est pourtant vrai que les personnes d'un certain ordre ne se permettent ces insultes et ces hauteurs que dans les conversations et que tout ce qui en transpire dans le public ne vient que de la part de quelques petits auteurs ténébreux et anonymes, jeunes même et licencieux.

Ces derniers mots visaient peut-être bien l'auteur des *Lettres Persanes.* Montesquieu supprima la phrase soulignée et atténua les remarques sur les moines. Le double éloge du suicide suscita plus de difficulté ; toutefois il céda aussi sur ce point et l'ouvrage parut en Hollande « exempt de reproche, » tel que le P. Castel l'avait corrigé.

La première édition est intitulée : *Considération sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, à Amsterdam, Jacques Desbordes, MDCCXXXIV. Le titre rouge et noir est orné d'un fleuron qui représente un buste dans un cartouche accosté de deux tritons, embouchant la conque marine.

Ce livre in-12 a des *cartons* pages 17 et 18, 121 et 122, 179 et 180, 199 et 200, et un *errata.*

Dans un second tirage, Montesquieu rétablit les articles anglo-romains sur Charles Ier et Brutus, car « il y tenait un peu. Mais les « magistrats et lui-même les supprimèrent définitivement, » pour pouvoir imprimer l'ouvrage en France et obtenir le privilége du roi.

Enfin il parut à Paris, chez Huart ; et le P. Castel en publia, sous le n° de juin 1734, dans les *Mémoires de Trévoux*, deux grands extraits, précédés de l'éloge de l'auteur anonyme.

Alors les hommes d'Etat et les hommes de guerre n'étaient préoccupés que de la succession de Pologne, où la diplomatie française se battit pour sauver l'honneur militaire de la nation. Le clergé et les parlements venaient de se passionner aux miracles du diacre Pâris, et continuaient à se quereller sur la bulle *Unigenitus.* Les savants ne pensaient qu'au voyage de Maupertuis et Clairaut, partis pour

déterminer la figure de la terre. Les gens du monde et les philosophes s'engouaient pour deux chefs-d'œuvre vulgaires, l'un du cœur et l'autre de l'esprit, *Manon Lescaut* et surtout les *Lettres anglaises*.

Aussi le traité de Montesquieu, chef-d'œuvre de haute raison, eut-il peu de succès en France. Les salons qui faisaient la réputation dirent que les *Lettres persanes* étaient la « grandeur » de Montesquieu, et que les *Considérations* étaient sa « décadence. »

Bientôt les étrangers le dédommagèrent. A Londres, de suite son livre fut entre les mains de tout le monde et lu avec admiration par les plus grands connaisseurs. Deux Anglais, gens pratiques, se réunirent pour en donner plus tôt une traduction qui fut imprimée avant la fin de l'année. Il y en eut trois ou quatre contrefaçons en Hollande. La Prusse lui prépara aussi des triomphes : un jeune diplomate, le baron de Bielfeld, vint de Berlin lui demander à mettre son ouvrage en allemand, et Frédéric II commença à écrire sur les marges de son exemplaire des remarques religieuses, politiques et morales, plus piquantes que celles qu'il fit sur le *Prince* de Machiavel. On en a dernièrement trouvé une copie que M. Grelot, avocat, vient de publier. Je ne sais si Montesquieu les connut, mais je crois qu'il eût été flatté d'un aussi digne commentateur. Car c'était son œuvre de prédilection, et c'est le rêve de tout publiciste d'être annoté et surtout approuvé par un homme politique.

Alors l'existence d'un auteur n'était plus ce qu'elle avait été jusque-là, c'est-à-dire calme, discrète et renfermée dans le culte exclusif des lettres, dont il se laissait rarement distraire. Au prodigieux travail des philosophes qui remplit le dix-huitième siècle, et à l'activité des écrivains se joignit chez ceux-mêmes qui furent les plus illustres, le goût des controverses courantes et des affaires, et quelques-uns se mêlèrent aux luttes du palais.

Montesquieu fut du nombre, et j'en ai réuni les preuves dans le chapitre suivant.

XIII

MONTESQUIEU ADMINISTRATEUR, VIGNERON, MARCHAND DE VIN. — SES PROCÈS. — SON ESPRIT D'ORDRE ET SA GÉNÉROSITÉ.

Montesquieu était habile administrateur de ses biens et de ses revenus. Ses ouvrages et ses manuscrits prouvent qu'il avait une véritable expérience des choses. On a estimé qu'à sa mort, il avait eu soixante mille francs de rente (beau revenu pour le temps !), dont

il avait donné la moitié à ses enfants. Il a pu se rendre cette justice : « Je n'ai pas laissé d'augmenter mon bien ; j'ai fait de grandes amé- « liorations à mes terres ; mais je sentais que c'était plutôt par une « certaine idée d'habileté que cela me donnerait, que par l'idée de « devenir riche. »

Quel que soit son motif, voici comment il arriva à la fortune. Ce sont trois moyens infaillibles : gagner de l'argent, ne pas s'en laisser prendre, et surtout ne pas en dépenser.

Son premier soin fut d'améliorer ses terres. Mais ce furent des difficultés partout, dans les vallées et sur les côtes. Les prairies étaient de mauvaise qualité et manquaient d'eau : il fit venir de Hollande un trèfle dont la Gironde lui doit l'introduction, et il eut bien de la peine à persuader à ses tenanciers d'irriguer, « parce « que ce n'était pas la coutume du pays. » Il défricha des landes et créa des métairies. Quant aux pentes qu'il voulait cultiver, ce fut pire encore. Il faut lire une lettre bien administrative de l'intendant de la province au contrôleur général, datée du 12 avril 1727 :

J'ai reçu le placet présenté par le sieur de Montesquieu, pour demander la permission de planter en vignes des landes, et le mémoire par lequel il prétend justifier que l'arrêt du Conseil, qui défend de nouvelles plantations de vignes dans la généralité de Guyenne, est contraire au bien de cette province et du royaume.

Comme le sieur de Montesquieu a beaucoup d'esprit, il ne s'embarrasse pas de traiter des paradoxes, et il se flatte qu'à la faveur de quelques raisons brillantes, il lui sera facile de prouver les choses les plus absurdes.

Je vous prie de me dispenser de répondre à son mémoire et d'entrer en lice avec lui ; il n'a d'autre occupation que de chercher des occasions d'exercer son esprit...

Le mémoire qu'il vous a présenté est un jeu d'esprit, dont il connaît mieux que personne la fausseté...

Néanmoins Montesquieu obtint, on ne sait comment, l'autorisation de planter des vignes, et les cultiva avec succès. On lit dans une de ses lettres inédites à madame Dupré de Saint-Maur : « Je suis occupé « ici à faire du nectar ; le malheur est qu'Hébé ne le versera pas « dans ma coupe. » En outre personne ne fut un négociant plus habile à placer sa récolte. « Je crains bien, écrivait-il en 1742, à « Guasco, que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter « mes choux à La Brède. Notre commerce de Guyenne sera bientôt « aux abois : nos vins nous resteront sur les bras et vous savez que « c'est toute notre richesse. » Une autre de ses lettres de 1752 est

plus piquante encore : «... J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour « le vin que vous m'avez fait envoyer à mylord Elibant : il a été « trouvé extrêmement bon. Le succès que mon livre a eu dans ce « pays-là contribue, à ce qu'il paraît, au succès de mon vin. » Une haute autorité commerciale de Bordeaux prétend que les vins de La Brède étaient admis autrefois en franchise en Angleterre, comme étant du cru de Montesquieu.

Le second moyen qu'il employa pour s'enrichir fut de protéger ses biens contre les empiétements du fisc et contre ceux de ses voisins.

Citons un exemple de sa conduite avec le premier. En 1743, l'intendant de Bordeaux, Tourny, était un grand amateur de travaux publics et, à ce titre, un peu bourreau d'argent. Il fit augmenter les contributions payées par les nobles et par les magistrats dans la Guyenne. Le dixième de Montesquieu fut ainsi porté, en 1744, de sept cent cinquante à neuf cents livres.

On peut se figurer l'ennui du baron en présence de cette mesure qui élevaient ses impôts. Son « respectable ami, » Trudaine, était conseiller d'Etat et intendant des finances; il lui présenta une demande en réduction de sa cote, dans un mémoire, où se trouvaient sans doute les théories de l'*Esprit des Lois :*

Les revenus de l'Etat sont une portion que chaque citoyen donne de son bien pour avoir la sûreté de l'autre, ou pour en jouir plus agréablement.

Pour bien fixer ces revenus, il faut avoir égard et aux nécessités de l'Etat, et aux nécessités des citoyens. Il ne faut point prendre au peuple sur ses besoins réels, pour les besoins de l'Etat imaginaires.

Les besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les faiblesses de ceux qui gouvernent, le *charme d'un projet extraordinaire*, *l'envie malade d'une vaine gloire* et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies...

Lorsque dans un Etat tous les particuliers sont citoyens, on peut mettre des impôts sur les personnes, sur les terres ou sur les marchandises...

Dans l'impôt de la personne, la proportion injuste serait celle qui suivrait exactement la proportion des biens.

Dans la taxe sur les terres, on fait des rôles où l'on met les diverses classes des fonds. Mais il est très-difficile de connaître ces différences, et encore plus de trouver des gens qui ne soient point intéressés à les méconnaître.

Que quelques citoyens ne payent pas assez, le mal n'est pas grand, leur aisance revient toujours au public : que quelques particuliers payent trop, leur ruine se tourne contre le public.

Trudaine promit un arrêt de dégrèvement, et le 6 août 1746, Montesquieu le remercia de lui avoir « rendu la sérénité. »

Je passe à la manière dont notre homme protégeait ses droits contre ses voisins. Parmi les nombreux procès qu'il soutint on m'excusera de faire un choix. Montesquieu et la comtesse d'Agénois vivaient en bonne intelligence, chacun en dehors de leur ménage, lorsque, en 1731, le comte d'Agénois obtint, « Dieu sait comment et la princesse de Conti aussi », le rétablissement en sa faveur du duché-pairie d'Aiguillon situé près de terres appartenant à notre homme. Les parties, qui s'aimaient beaucoup et qui étaient intéressées, prétendirent avoir droit à un franc-alleu qui se trouvait dans la seigneurie de l'un d'eux. Ils faillirent se brouiller, étant tout deux processifs et entêtés ; mais au bout de dix-neuf ans, le Gascon, en dehors des gens d'affaires et de la duchesse, alla trouver le duc et transigea avec lui.

Montesquieu soutint encore, non sans péril pour sa popularité, un procès contre la ville de Bordeaux, au sujet des limites alors incertaines des paroisses de Martillac et de Léogan dont il était seigneur. Voici des extraits de ses lettres inédites au syndic de la ville.

(10 août 1730)... Comme M. Roquette qui se transporta, il y a quelque temps, sur les lieux, gâta tout par son incapacité et fit un plantement de bornes plus encore contre le sens commun que contre mes intérêts, je vous supplie d'agréer, pour la conservation de mes droits qu'il a estropiés aussi bien que ceux de l'Hôtel de Ville, que je fasse un acte à MM. les Jurats qui puisse me mettre à l'abri d'un procès-verbal qu'on a fait...

(12 février 1732)... On est malheureux avec des gens qui ne cherchent pas la vérité, qui parlent sans savoir ce qu'ils disent, et agissent sans savoir ce qu'ils font...

(27 mars 1733)... Je vous fais faire, Monsieur, le seul acte que je sois capable de vous faire, c'est-à-dire *ratione officii*. Mon Conseil était d'avis de faire un arrêt de querelle ; j'ai préféré le parti de faire simplement un acte conservatoire à MM. les Jurats. Je vous souhaite une bonne santé, Monsieur, et vous prie de me conserver l'honneur de votre amitié...

Outre ses lettres, on peut croire, au tour incisif de la discussion et à l'érudition de la défense, qu'il écrivait un peu lui-même, sous le nom de son procureur, les mémoires judiciaires de 1741 contre « le sieur syndic, cet homme si étendu dans ses écritures, « qui tourne de cent façons les plus petites objections... On voit « bien que les frais de la plaidoirie ne lui coûtent pas grand'chose.

« Dispensateur d'un revenu de quatre ou cinq cent mille livres de
« rente, une dépense de quelques milliers de pistoles pour une lande
« qui n'en vaut pas cinq cents ne le touche guère... Quelle réponse
« à tout cela? qu'un air de confiance que prend le syndic chaque
« fois qu'il est abattu :

Ducis ut ilex tonsa bipennibus...
Per damna, per cædes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro. »

Bien qu'il eût médit de la procédure, Montesquieu en avait, cette fois, fait un profitable usage pour lui-même. Car à l'issue de cette lutte soutenue, avec un peu d'âpreté peut-être, la ville de Bordeaux lui abandonna onze cents arpents de landes.

Sans doute, on hésite à convenir qu'il était plaideur, mais pourquoi soutint-il des procès pour d'autres que pour lui? Je n'en citerai que deux de ce genre.

L'un est au nom de sa chère académie de Bordeaux. En 1749, l'intendant de Guyenne, dont j'ai parlé déjà, avait besoin, pour l'alignement d'une rue, de couper les jardins de cette société. Elle refusa de livrer passage et obtint du gouvernement des lettres patentes qui lui donnèrent raison. Tourny forma opposition devant le Parlement qui, en date du 29 janvier 1750, renvoya les parties devant le roi. Montesquieu avait mis dans son livre : « C'est un prologisme « de dire que le bien particulier doit céder au bien public. Si le ma- « gistrat politique veut faire quelque édifice public, quelque nou- « veau chemin, il faut qu'il indemnise : le public est à cet égard « comme un particulier qui traite avec un particulier. C'est bien « assez qu'il puisse contraindre un citoyen de lui vendre son héri- « tage et qu'il lui ôte ce grand privilége qu'il tient de la loi civile de « ne point être forcé d'aliéner son bien. » L'Académie chargea donc de ses intérêts Montesquieu, qui alla solliciter à Fontainebleau où se trouvait alors la cour, et vint à Paris consulter des avocats : le compte rendu de ses nombreuses démarches est dans une de ses lettres inédites du 30 octobre 1750, qui est bien curieuse pour l'histoire du droit administratif au dix-huitième siècle. Enfin un acte du 22 août 1753, termina le différend. L'Académie consentit au percement de la rue, après avoir reçu une compensation. Comme il n'existait pas encore de règles fixes ou générales pour les expropriations d'utilité publique, les arrêts du conseil et les lettres patentes étaient tout; c'est peut-être à ce débat que nous devons l'indemnité *préalable* en matière d'expropriation. Il en avait posé le principe dans l'*Esprit des Lois*, et M. Dufaure l'a éloquemment commenté dans son rapport de 1841.

L'autre procès dont je dois la connaissance à M. le sénateur Sacase, est plus singulier. Charles-Louis-Joseph de Secondat était abbé de Nizor ou Bénissons-Dieu en Comminge. En 1752, le seigneur de Gontaut lui disputait la juridiction sur une des terres du couvent. Il appela à son secours pour débrouiller ce litige, mêlé de droit civil et de droit féodal, son frère Montesquieu. On rit de voir, aidant des moines à recouvrer leur bien, l'auteur qui avait dit des dervis : « Ils ont en leurs mains presque toutes les richesses de « l'Etat ; c'est une société de gens avares qui prennent toujours et « ne rendent jamais ; ils accumulent sans cesse des revenus pour « acquérir des capitaux. Tant de richesses tombent pour ainsi dire « en paralysie ; plus de circulation, plus de commerce, plus d'arts, « plus de manufacture. » Il faut quelquefois permettre aux hommes d'être inconséquents pour leur permettre d'être raisonnables.

J'ai observé que presque tous les procès de Montesquieu avaient abouti à des transactions, ce qui autorise à lui laisser la paternité du mot qu'on lui attribue : « Si quelqu'un m'accusait d'avoir volé « les tours de Notre-Dame de Paris, je commencerais par me sauver. »

Le dernier moyen employé par lui pour augmenter sa fortune fut l'économie. Il conservait les biens qui lui venaient de son père, de son oncle et de sa femme autour de La Brède, de Montesquieu et de Clairac. Il plaçait son argent chez le banquier qui donnait les plus petits intérêts, mais qui était le plus sûr, et vivait de régime. « Ses « habits étaient fort négligés, dit un contemporain, et les étoffes en « étaient des plus simples. » — « Il avait, rapporte un autre, deux « assez mauvais chevaux de carrosse, et il ne mangeait jamais chez « lui : ce qui a fait juger qu'il était un peu avare. »

Il devait l'être, car il était très-frugal. Un de ses amis raconte : « Je me rendis chez M. de Montesquieu, rue Saint-Dominique, avec « Dacier. Nous le trouvâmes occupé à déjeuner avec une croûte de « pain et de l'eau et du vin. »

Une seconde raison tend à faire croire à sa parcimonie, son mépris pour les dissipateurs. Il était surtout révolté de la prodigalité de la plupart des colons américains qu'il voyait à Bordeaux dissiper en peu de mois des richesses considérables, et qui retournaient chez eux laissant peu de regrets, mais beaucoup de dettes. On connaît son mot à cet égard : « Ces gens-là viennent en France pour faire éta- « lage de leurs trésors, ils n'étalent que leur sottise. »

Pour l'excuser de ces habitudes d'ordre, je rappellerai sa conduite avec Sully. En outre, on sait qu'il donnait ses terres sous des redevances modérées, moins par intérêt bien entendu, pour augmenter la population et la culture, que par générosité. Mais je veux rapporter un fait plus décisif et moins connu.

L'histoire nous apprend que, dans l'hiver de 1747 à 1748, la Guyenne, qui avait manqué de grains cette année-là, ne pouvait s'approvisionner par mer à cause de la guerre. Le 7 décembre, Montesquieu était à la Brède. On le prévient que ses vassaux sont menacés de la famine, dans sa terre près d'Aiguillon, à cinquante lieues de chez lui. Ausitôt de monter en chaise de poste et le voilà à son château.

Il convoque d'urgence les curés des quatre villages, et en les attendant, il se rend compte des provisions.

Lorsque les ecclésiastiques sont là : « Messieurs, leur dit-il, je « vous prie de m'aider à procurer quelque soulagement à vos pa« roissiens. Vous connaissez ceux qui manquent de blé ou d'argent « pour en acheter. Je veux que tout ce qui est dans mes magasins « leur soit distribué gratuitement : mon intendant délivrera les quan« tités que vous fixerez, à mesure que tous les besoins vous seront « connus. Il ne faut pas qu'on manque du nécessaire chez moi, « quand j'y ai du superflu. Messieurs, vous êtes de braves gens, je « m'en rapporte entièrement à vous pour faire cette distribution. « Vous m'obligerez de seconder promptement mes intentions et de « m'en garder le secret. »

Montesquieu partit sur l'heure, ne voulant même pas dîner, afin de se dérober aux remercîments de ses curés et de ses vassaux. Selon l'ami qui l'accompagnait dans ce voyage, l'intendant distribua plus de deux cents boisseaux de froment et le boisseau valait, au marché, 32 francs. On peut évaluer ce don à quarante mille livres. Pour comble, afin de prévenir le retour d'un pareil malheur, Montesquieu établit dans ses domaines des greniers de charité.

Quoi qu'en disent les contemporains, une telle conduite excuse quelques traits d'avarice ; bien mieux, l'avarice mérite un autre nom quand elle permet d'être aussi généreux.

L'agriculture et les soins domestiques avaient fait oublier à Montesquieu les plaisanteries des salons sur la *Grandeur et la Décadence des Romains*.

Après l'avoir créé, il avait paru rentrer dans le repos. Mais le petit nombre de ses ouvrages ne l'a pas fait accuser de stérilité. On voit que sa lenteur à produire vient de son respect pour le public et de son amour de l'art : double culte auquel il ne voulait offrir que les meilleures formes de sa pensée. Du reste, je vais dire quelques mots des œuvres littéraires qui coupaient sa vie de gentilhomme campagnard.

XIV

MONTESQUIEU TRAVAILLE A L'*Histoire de Louis XI;* CORRESPOND AVEC LES ACADÉMIES DE BORDEAUX, DE LONDRES, DE LUNÉVILLE : *Lysimaque*, DE BERLIN ET DE CORTONE ; DONNE DES ÉDITIONS DÉFINITIVES DU *Temple de Gnide*, DES *Lettres persanes*, DE *Sylla et Eucrate*, DU *Voyage à Paphos* ET DE LA *Grandeur des Romains*. — OUVRAGES DIVERS.

Montesquieu se livrait alors à une foule de travaux variés.

C'était d'abord une *Histoire de Louis XI.* Les opinions paraissent partagées à ce sujet: voici celle d'une personne qui l'a beaucoup étudié.

Il existe quelque part un manuscrit qui contient une sorte d'introduction, digne de la *Grandeur des Romains.* Le début est un tableau de la situation politique de l'Europe à l'avénement de Louis XI au trône. Selon l'auteur, elle était favorable à ce roi; et ce que les historiens attribuent à son habileté n'est que le résultat des circonstances où il se trouvait. Viennent ensuite des considérations sur ce qu'il aurait pu faire de grand et ce qu'il ne fit pas; puis cette réflexion : « Il ne vit dans le commencement de « son règne que le commencement de sa vengeance. » Le récit des cruautés qui accompagnèrent les dernières années de ce prince se termine par cette pensée : « Il lui semblait que, pour qu'il vécût, « il fallait qu'il fît violence à tous les gens de bien. » Ce morceau contient, comme c'était la mode alors, deux parallèles; l'un compare Louis XI à Tibère et l'autre à Richelieu, défavorables à notre roi, pleins de finesse et de profondeur. Ils sont dans toutes les éditions, depuis celle de M. Ravenel, en 1834; on en doit la communication au fils de Boyer Fonfrède.

M. Walcknaër a donné les raisons qui lui faisaient croire que son auteur favori avait eu l'idée d'écrire cette histoire et y avait renoncé. Il me semble, au contraire, que le chapitre que je viens d'analyser est le reste d'un ouvrage fini; d'ailleurs, Montesquieu même, Guasco son ami intime, les ducs de Luynes et de Richelieu, qui l'avaient beaucoup connu, et le consciencieux critique du temps, Fréron, sont convaincants par leur unanimité.

Ils racontent qu'aussitôt son livre achevé, Montesquieu le fit transcrire et ordonna d'en mettre au feu le brouillon. Le secrétaire y jeta la copie. Le lendemain, l'auteur trouva l'original sur sa table et croyant que ses désirs n'avaient pas été exécutés, le brûla. Les

mémoires dont il s'était servi avaient subi le même sort, au fur et à mesure qu'il n'en avait plus besoin. De la sorte, ce travail fut perdu sans ressources, car il n'a jamais voulu le recommencer. Guasco place la composition de cette histoire de 1735 à 1739.

Entre temps, Montesquieu s'adonnait à d'autres ouvrages.

D'ordinaire, les membres de l'Institut de France acceptent le titre de correspondants des autres sociétés savantes et ne correspondent pas avec elles, se contentant de leur faire honneur. Il y a là une négligence dédaigneuse et maladroite. Notre grand écrivain n'en agissait pas ainsi, soit qu'il aimât à plaire, soit qu'il voulût montrer sa reconnaissance.

On connaît les relations qu'il eut avec l'académie de Bordeaux et les dissertations qu'il y lut ou envoya.

Voici l'une de ses lettres inédites, datée du 27 juin 1737, au physicien et mathématicien Dortous de Mairan :

J'ai, Monsieur, une suite de microscopes, et je voudrais savoir de combien ils grossissent les uns aux autres. Je ne sais d'autre façon que de considérer un corps long comme un bout d'aiguille, de voir combien il paraît au microscope le moins fin, plus long qu'à la vue ordinaire. S'il paraît une autre fois plus long, je dis : 2×2 font 4, 2×4 font 8; je dis donc : ce microscope grossit huit fois. Je vois ensuite l'aiguille à la seconde lentille, qui allonge trois fois plus que la première. Je dis : 3 fois 8 font 24; 3×24 font 72 : et je dis que cette seconde grossit soixante-douze fois plus que la vue simple; ainsi de suite. Tout cela n'est que par estime. Y a-t-il une manière exacte de donner combien chaque microscope agrandit les objets, soit par le diamètre de la convexe ou la distance du foyer; et cette manière peut-elle être aisément pratiquée par autres que les ouvriers, et dans les observations que l'on fait avec le microscope, la première manière, qui n'est fondée que sur une supposition qui ne peut jamais être exactement juste, suffit-elle?

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelque éclaircissement là-dessus. Comme je mets en état les petits ouvrages que j'ai autrefois donnés à l'Académie de Bordeaux, et que j'ai un mémoire de quelques observations faites avec mes microscopes, je voudrais mettre au fait le lecteur, lorsque je dis que j'ai vu à la première, à la deuxième, à la huitième lentille. Mille pardons, Monsieur, de ce que je vous détourne de vos grandes et belles occupations. M. Senet me dit les bontés que vous aviez eues pour lui et pour mon don...

Heureusement cette idée de Montesquieu n'eut pas de suite. Mais pourquoi les hommes tiennent-ils à réussir contre leurs aptitudes :

Frédéric II à jouer de la flûte et Voltaire à composer des comédies ? Voudrions-nous exceller en tout.

On se rappelle que la Société royale de Londres avait, à son passage en Angleterre, en 1730, agréé Montesquieu au nombre de ses membres. Il lui envoya plusieurs communications, dont deux sont analysées dans la *Bibliothèque raisonnée des savants de l'Europe* (Amsterdam, 1747). L'une rapporte un fait insignifiant de cristallisation, comme on voit s'en produire dans toutes les eaux fortement minéralisées. Par l'autre il se vante d'avoir trouvé un *fucus* dans une fontaine thermale, où il y en a toujours. Chacun a le droit de n'être pas au courant de la science de son temps, mais de telles découvertes ne dévoilent que l'ignorance de celui qui les fait.

Je ne dirai qu'un mot sur le sublime épisode de *Lysimaque*, envoyé à l'académie de Stanislas, qui venait d'inscrire le nom de Montesquieu sur la liste de ses membres.

En nous montrant, dit M. Franck, le philosophe Callisthène souffrant la plus horrible mutilation, pour avoir refusé d'adorer Alexandre à la manière de ses esclaves de l'Asie, et un de ses plus vaillants généraux, Lysimaque, condamné aux bêtes féroces pour avoir témoigné quelque pitié à la victime de cette barbarie, Montesquieu, à ce que je soupçonne, a plutôt voulu nous donner une idée de l'antipathie qui existait alors entre les mœurs asiatiques adoptées par Alexandre et le libre esprit de la Grèce, demeuré vivant même dans son armée et à sa cour.

M. Franck se trompe. Sans doute, la philosophie stoïque n'était pas encore formulée, mais elle existait depuis Diogène; et c'est bien elle que Montesquieu a peinte dans ce morceau, après l'avoir admirée dans tous ses autres ouvrages.

Les diverses sectes de philosophie chez les anciens pouvaient être considérées comme des espèces de religions. Il n'y en a jamais eu dont les principes fussent plus dignes de l'homme, et plus propres à former les gens de bien que celle des stoïciens.

Elle seule savait faire les citoyens; elle seule faisait les grands hommes; elle seule faisait les grands empereurs.

Faites pour un moment abstraction des vérités révélées ; cherchez dans toute la nature, et vous n'y trouverez pas de plus grand objet que les Antonins. Julien même, Julien (un suffrage ainsi arraché ne me rendra point complice de son apostasie) : non, il n'y a point eu après lui de prince plus digne de gouverner les hommes.

Pendant que les stoïciens regardaient comme une chose vaine les richesses, les grandeurs humaines, la douleur, les chagrins, les plaisirs, ils n'étaient occupés qu'à travailler au bonheur des hommes, à

exercer les devoirs de la société; il semblait qu'ils regardassent cet esprit sacré qu'ils croyaient être en eux-mêmes comme une espèce de providence favorable qui veillait sur le genre humain.

Dans ces temps-là, la secte des stoïciens s'étendait et s'accréditait dans l'empire. Il semblait que la nature humaine ait fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable, qui était comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus. Les Romains lui dûrent leurs meilleurs empereurs. (G. des R., ch. XVI.)

Jamais philosophie n'a mieux fait sentir aux hommes les douceurs de la vertu et la dignité de leur être que Marc-Antonin : le cœur est touché, l'âme agrandie, l'esprit élevé.

Je suis convaincu que Montesquieu adressa quelque mémoire à l'académie de Cortone, en Toscane. Cette société étrusque, qui s'était fondée en 1727, pour étudier les monuments de l'Italie primitive, le reçut dans son sein en 1728, sur la présentation de de l'abbé Venuti. La dissertation qui y a été lue « sur le préteur des étrangers » est-elle de Guasco ou de notre auteur? Elle a été du moins inspirée par lui.

Montesquieu écrivit le 25 novembre 1746 à Maupertuis ;

... J'apprends par votre lettre la nouvelle que l'Académie (de Berlin) m'a fait l'honneur de me nommer un de ses membres. Il faut à présent que vous acheviez votre ouvrage et que vous me marquiez ce que je dois faire à cette occasion; à qui et comment il faut que j'aie l'honneur d'écrire et comment il faut que je fasse mes remerciments. Conduisez-moi et je serai bien conduit... Si vous pouvez, dans quelque conversation, parler au roi de ma reconnaissance et que cela soit à propos, je vous prie de le faire. Je ne puis offrir à ce grand prince que de l'admiration, et en cela même je n'ai rien qui puisse presque me distinguer des autres hommes.

Les lettres et les communications ne suffisaient pas à l'activité de Montesquieu. Il donnait la dernière forme à ses ouvrages déjà publiés.

En 1742, paraissait une édition corrigée, augmentée et illustrée du *Temple de Gnide*. Çà et là on remarque des améliorations de détail, mais la plus jolie est la fin de la préface.

Il n'y a que des têtes bien frisées et bien poudrées qui connaissent tout le mérite du *Temple de Gnide*... Que si les gens graves désiraient de moi quelque ouvrage moins frivole, je suis en état de les satisfaire.

Il y a trente ans que je travaille à un livre de douze pages qui doit contenir tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique et la morale, et tout ce que de très-grands auteurs ont oublié dans les volumes qu'ils ont donnés sur ces sciences-là.

En 1744, il donnait un *Supplément* aux *Lettres persanes*, où l'on remarque une préface, qui nous apprend le succès qu'avait eu le livre et qui plaide les circonstances atténuantes de l'irréligion. Parmi les douze lettres qui sont ajoutées, quelques-unes sont insignifiantes et relatives à l'intrigue du roman. D'autres traitent du droit de conquête, des tribulations des gens d'esprit, des libéralités des princes envers les courtisans, de l'influence du climat. Le reste contient des correctifs à une théorie hardie du suicide et des doutes sur la prescience divine.

Ses manuscrits contiennent, sous le nom de *Suite aux Persanes*, quarante-et-une lettres sur les affaires de France depuis la minorité de Louis XV jusqu'à la fin du ministère du cardinal de Fleury. Pourquoi ne les joignit-il pas à son *Supplément*?

En 1745, Montesquieu, mûri par la lecture de Machiavel et la fréquentation des hommes d'Etat, publiait dans un journal son œuvre de 1722, avec cette note : « Ce qu'on fait dire dans ce *Dialogue* « à Sylla, n'est que pour développer son caractère, qui était celui « d'un homme cruel et d'un mauvais citoyen, et en même temps « pour inspirer de l'horreur et du mépris. »

On trouve, en 1747, un tirage à part du fragment néo-grec que Montesquieu avait inséré dans le *Mercure de France* autrefois. L'opuscule prend le nom de *Voyage dans l'île de Paphos*, s'augmente d'une préface mêlée de quelques vers au musc et s'enrichit d'un épilogue à la fleur d'oranger.

Les *Considérations* parurent revues, corrigées et augmentées, en 1748. L'ouvrage avait été retouché en entier : l'auteur y ajoutait au moins quarante pages; les anciennes notes étaient, en général, supprimées, modifiées ou bien intercalées dans le texte. De nouvelles notes moins longues, de nouvelles citations s'ajoutaient à celles qui étaient conservées; le style surtout était plus correct et plus soigné. Les phrases incidentes, les répétitions, les amphibologies disparaissaient, enfin les Béotiens, dont Montesquieu avait approuvé l'insouciance au milieu des dangers dont Rome menaçait le monde, dans les premières éditions, n'étaient plus que les « plus « épais de tous les Grecs ». Dans cette dernière, il supprimait définitivement l'apologie du suicide, qui pouvait flatter les opinions des philosophes du dix-huitième siècle, mais dont toute l'histoire démontrait la fausseté. Les *Considérations* furent un livre nouveau,

le texte fut arrêté, il n'a point varié. M. Olleris a très-bien démontré que c'est le seul qu'ait avoué Montesquieu et que les éditions données par la famille sont pleines de fautes et d'erreurs.

Je continue l'énumération des travaux de notre auteur. Mallet du Pan dit quelque part : « le fils de Montesquieu a deux volumes in-« folio écrits tout entiers de la main du président, avec ce titre sur « le dos : *Esprit François*. C'est un recueil de chansons choisies « par lui-même. » Voici ce qui me semble de plus vraisemblable à ce sujet.

Il existe à la bibliothèque de la Ville de Bordeaux un *sottisier*, qui lui vient de son académie. C'est une collection manuscrite des vers les plus libres, depuis Régnier jusqu'à Grécourt, que leur note gauloise a empêché de publier en dehors des œuvres complètes, ou même d'imprimer. Je suppose que ce volume est celui dont parle Mallet du Pan, parce que Montesquieu aimait ce genre de recueil, comme nous l'avons vu déjà en faire un autrefois, composé de satires, et parce qu'il contient des pièces qui lui sont attribuées par le copiste et confirmées ou corrigées de sa main même.

J'en extrais trois morceaux, de style différent et médiocre, comme tout ce qu'il a fait dans ce genre, et qui expliquent son dédain pour la poésie : c'est le renard gascon qui n'aime pas les raisins, parce qu'ils sont trop verts.

Epigramme sur l'Académie française.

Tels sur l'Olympe radieux,
Homère nous dépeint les dieux,
Balançant les destins de Troye et de la Grèce :
Tels, dans le Louvre, abbés, évêques, cardinaux,
Marquis, comtes, ducs, pairs, magistrats, généraux,
Vrais demi-dieux en sçavoir, en sagesse,
Prononcent, la balance en main,
Sur « GRATTER, GRATTE-CUL, GRATTIN. »

Epître au curé de Courdimanche.

Anacréon des curés de village,
Cher Courdimanche, honneur du Gatinois
Des neuf sœurs connais le langage,
Toi qui sur le Parnasse as grimpé quelquefois ;
Favori du dieu de l'ivresse
Comme de celui des jardins,
Tu n'as point la délicatesse
De nos fades abbés blondins.
Ton gosier sans relâche avale.

Rien ne peut de ta faim interrompre le cours ;
Tu joins à la soif de Tantale
Le plaisir de boire toujours.
Certes, pasteur, de toi je suis épris,
Lorsque...
Je te vois servir de modèle
Et d'exemple à tous les maris.
. . . .
Puisse la parque patiente
Ne te filer que des jours gras,
Qui soient, jusqu'à la fin d'une vieillesse lente,
Partagés par quatre repas.
. . . .

Madrigal à Mme la marquise de Prie.

Les dieux, que vous vîntes surprendre,
Disputaient entre eux, dans nos bois.
— C'est Vénus, disait l'un; c'est elle, je la vois.
— C'est Minerve, dit l'autre; et je viens de l'entendre.
— Il est vrai, dit le dieu Faunus;
Oui, c'est Minerve, je vous jure,
Mais, je crois qu'elle a la ceinture
Que vous avez vue à Vénus. »

Enfin Montesquieu entretenait une correspondance avec Mmes du Deffand et d'Aiguillon, le président Henault, le commandeur de Solar, le duc de Nivernois, le chevalier d'Aydies, Bonnet et surtout sa fille Denise. Ces lettres et leurs réponses existent toutes, quoique le public n'en connaisse qu'un petit nombre. Du reste le style lent, un peu haché, avec des traits vifs et des images brusques, n'a aucune qualité du genre épistolaire. Mais il y a là des circonstances de sa vie, des détails sur ses grandes relations et des anecdotes curieuses de son siècle.

Comme Rossini, en composant le *Barbier de Séville* et le *comte Ory*, et en refondant *Moïse*, Montesquieu, en écrivant les *Lettres persanes*, et le *Temple de Gnide* et en corrigeant la *Grandeur des Romains*, se préparait à donner son chef-d'œuvre.

XV

MONTESQUIEU ET SES COLLABORATEURS A *L'Esprit des Lois.*

Un des traits distinctifs de l'homme de génie est de prendre son bien où il le trouve et de le trouver partout. Il a l'air de n'avoir ni

famille ni amis, ni ennemis, mais seulement des collaborateurs : comme la branche d'arbre, suspendue dans une mine de sel, se couvre des cristaux qui voltigent autour.

Je sais que l'*Esprit des Lois* a été entrevu sur les bancs de l'école de droit de Bordeaux, ébauché dans les *Lettres persanes*, fécondé dans les voyages de son auteur, et arrêté dans la *Grandeur des Romains*. Toutefois je suppose que Montesquieu emprunta beaucoup à ses relations pour composer son grand ouvrage.

Pendant longtemps les hommes avaient eu entre eux des disputes ou des discussions philosophiques, religieuses, politiques et littéraires. Il devait arriver un jour où la maîtresse de la maison voudrait se mêler à eux. Dès lors il leur fallut, pour lui plaire, mettre à sa portée les sujets les plus graves, traiter clairement les questions de finance, de morale et de législation, badiner sur les problèmes de la destinée humaine, fronder les puissances, plaisanter les gens, et parler de tout à propos de rien, d'une manière facile, brillante, ailée. La conversation moderne naquit, et, après elle, le livre sérieux écrit légèrement, la brochure passionnée, le journal amusant et l'opinion publique.

C'est au dix-huitième siècle que reviennent véritablement l'idée et la pratique d'une telle institution. Les coryphées qui y ont le plus contribué sont Mmes de Tencin, du Deffand, Geoffrin, de Rochefort et d'Aiguillon, que Montesquieu fréquentait assidûment.

Claudine Guérin de Tencin, d'une famille noble, avait été contrainte par sa pauvreté à se faire religieuse. Après cinq années de profession pendant lesquelles elle acquit une instruction étendue même en théologie, sa beauté l'aida à se faire relever de ses vœux, sinon à se faire épouser. Le Régent, séduit par elle, nomma son frère successivement abbé, évêque, archevêque et cardinal, mais il refusa de la prendre pour son conseil. Law ne l'écouta pas plus; alors, au lieu de se jeter dans l'agiotage, elle se jeta dans les agioteurs, ce qui est plus lucratif. Pareil insuccès l'accueillit, pendant les querelles causées par la *Bulle Unigenitus*, en correspondant avec le pape en faveur des molinistes. Tout à coup attristée, soit par le suicide d'un de ses amants, soit par l'arrivée de ses quarante-cinq ans, soit par le pressentiment de ce que devait être son fils d'Alembert, et voyant qu'elle ne pouvait diriger ni l'Etat, ni la galanterie, ni la religion, elle se résigna à régner sur la littérature. La mode était d'avoir chez soi une certaine quantité d'animaux étrangers à laquelle on donnait le nom de ménagerie. Mme de Tencin se piqua de composer la sienne de gens de lettres, et ses bêtes principales furent Fontenelle, Mairan, Mirabeau père et Montesquieu. Sa fortune était grande, son cuisinier excellent, son tact

parfait, sa mémoire prodigieuse, ses conseils expérimentés et son plus vif désir de poser pour la protectrice des arts. Le seul défaut de ce salon était que la maîtresse avait, comme auteur de deux jolis romans, des prétentions à l'esprit. Chacun y venait préparé à jouer son rôle, et l'envie d'entrer en scène n'y laissait pas toujours à la conversation la liberté de ses allures. Marmontel nous a appris que là « Montesquieu attendait que la balle vînt à lui, mais il « l'attendait. »

On se comportait autrement rue Saint-Dominique-Saint-Germain. Marie de Vichy était également née d'une famille noble et pauvre, et fut aussi élevée dans un couvent. Aussitôt, la curiosité qui devait faire le tourment de sa vie jusqu'à sa mort, s'empara d'elle. Une incrédulité précoce lui valut la visite de Massillon, qu'elle découragea de la convertir. Elle essaya du mariage avec le marquis du Deffand, lieutenant-général de l'Orléanais, qui la dégoûta par ses débauches, et qu'elle ne revit plus. On la mena à la cour, jeune, jolie et spirituelle : l'idée d'être la maîtresse du Régent l'amusa une quinzaine de jours. Aïssé, la fameuse grecque, devint son amie pendant quelque temps ; enfin par contenance elle lia, comme dit Chesterfield, un arrangement avec le président Hénault. Son esprit vif et inquiet n'avait été nourri ni d'une instruction solide, ni de bons exemples, ni de principes religieux. Incapable d'une lecture sévère, incrédule au sentiment, impie par vanité, cosmopolite par relation, rien ne l'intéressait. Alors elle résolut, pour se distraire, d'avoir un salon. La gaieté de sa conversation, la supériorité de ses jugements incisifs, l'aménité de son caractère, sa correspondance distinguée et substantielle, lui avaient fait des sympathies partout où elle avait passé. Sans prétention ni prévention, ni joli cœur, ni bel esprit, ni dévote, ni philosophe, elle était femme du monde d'abord. On vit de suite affluer chez elle, selon son mot, les trompeurs, les trompés et les trompettes, notamment la diplomatie européenne : grandes ressources pour le futur auteur de l'*Esprit des Lois*, qui disait d'elle : « J'aime cette femme de tout mon cœur, elle « me plaît, elle me divertit, il n'est pas possible de s'ennuyer un « moment avec elle ! » Quel dommage que le portrait qu'elle a fait de lui, en 1751, soit perdu !

Mme Geoffrin s'était mariée trop jeune pour avoir eu le temps de s'instruire ; elle avait perdu son mari trop vite pour avoir pu se faire une famille : il lui fallut une occupation. Fille de bourgeois et veuve d'un millionnaire, ses relations et sa fortune lui avaient permis de pénétrer dans toutes les classes. Elle avait observé que les grands seigneurs et les artistes, les gens de lettres et les fonctionnaires, les Français et les étrangers, qui ont tant besoin de se con-

naître et de s'aider, s'ignoraient et se dédaignaient. Son intention fut de les réunir, de les mettre en rapport ensemble, de manière à ce qu'ils fussent utiles les uns aux autres, le talent aidé par la fortune et la fréquentation détruisant les préjugés. Son premier soin fut de faire passer le rabot sur les moulures de son appartement et de l'interdire à toutes les femmes. C'était dire que tout serait donné à la simplicité et rien à la coquetterie ; enfin les discussions politiques et religieuses étaient prohibées. Alors les hôtes les plus divers furent attirés soit par de bons offices, soit par des flatteries, soit par les agréments de son salon, en les promettant les uns aux autres et en leur conservant à chacun son importance, sa célébrité ou son rang. Ils furent retenus surtout par des reproches ; mais elle avait le reproche charmant des vieilles femmes du monde, celui qui attire, qui confesse, qui dirige et qui rend désireux de s'améliorer, dans la crainte de déplaire. D'ailleurs, la conversation était toujours intéressante parce que le principal talent de Mme Geoffrin était de mettre chacun sur son sujet, puisque nous avons tous un air que nous savons chanter. Elle excellait à le deviner, à le faire entendre à propos et à l'arrêter au besoin. Montesquieu trouvait Mme Geoffrin « tracassière et jalouse, » et appelait son salon « une boutique, » mais il y allait par curiosité.

A côté de ces centres officiels de la conversation, Montesquieu en fréquentait d'autres, qu'il préférait peut-être et dont il disait : « J'aime les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit « de tous les jours. »

L'une était tenue par la treizième fille du maréchal de Brancas, la sœur du comte de Forcalquier et la jeune veuve de M. de Rochefort : trois hommes d'esprit et de belles manières. Elle entourait de personnes aimables, ingénieuses et polies le duc de Nivernois, colonel en retraite, littérateur sans conséquence et diplomate d'occasion. Une des distractions de ses soirées et de cette époque était les comédies de société, pièces composées tout exprès pour les membres de ce salon aristocratique et jouées par eux. Le grand monde d'alors alliait à la dépravation des mœurs un goût très-vif pour les plaisirs intellectuels, et ne se réunissait jamais sans être attiré et retenu par l'esprit. Ce n'étaient que petits vers, que fables, opéras de paravent, madrigaux galants, divertissements en prose, couplets où l'on rivalisait tantôt de bonne grâce, tantôt de malice discrète. Montesquieu écrivait du frère de cette maîtresse de maison : « Procurez-moi une de ces badineries charmantes qui sortent « de son esprit comme un éclair. » A l'exemple de Mme Scarron, Mme de Rochefort remplaçait quelquefois à souper le rôti par des histoires et les sauces par des bons mots. Voici le meilleur. Un

jour, Duclos soutenait que les courtisanes étaient plus chastes d'oreilles que les honnêtes femmes, et, comme preuve, il hasarda en sa présence un conte libre, puis un plus leste, puis un autre grivois. Elle l'arrêta finement : « M. Duclos, vous nous croyez aussi trop honnêtes femmes. » Le président Hénault dit « qu'elle était « digne de l'amour et de l'estime de tous les honnêtes gens. « L'éternelle jeunesse de sa figure est passée dans son esprit. Tou« tes ses connaissances étaient devenues ses amies, » et ses connaissances étaient les personnes les plus distinguées du temps. Elle avait le jugement exquis et délicat, les manières douces et aimables et une instruction plus solide qu'extérieure, enfin, chose plus rare, elle possédait la qualité suprême,

... la grâce, plus belle encor que la beauté.

Je voudrais parler de la maison de prédilection de Montesquieu. La duchesse d'Aiguillon donnait, tous les samedis, un souper. Là, n'étaient invités ni son mari, l'amant obscène et irréligieux de la princesse de Conti, ni son fils, le ministre libertin et incapable de Louis XV, mais les hommes les plus brillants par leurs lumières, leurs talents et leur position, tant français qu'étrangers, attirés par son esprit abondant, actif, impétueux, original autant qu'orné, et retenus par sa façon de parler élevée et ses manières obligeantes. Les diplomates étaient enchantés de cette femme, parce que son impartialité était si parfaite que les différents partis étaient contents d'elle, l'estimaient, l'aimaient et lui voulaient du bien. Comme elle savait quatre langues et, selon le mot du roi de Suède Gustave III, que « elle était le journal vivant de la cour, de la ville, des provinces et de l'Académie, » enfin qu'elle avait le jugement excellent, les auteurs la consultaient ou se piquaient de la consulter sur leurs ouvrages. Guasco lui dédia la traduction des satires russes du prince Casimir, et Voltaire lui écrivait des lettres en vers. Dans son salon, le laisser-aller d'une conversation facile et gaie fournissait à chacun la possibilité d'y parler de ce qu'il savait le mieux. J'emprunte à Mme du Deffand, qui l'a beaucoup connue, quelques coups de bec de sa plume :

Mme la duchesse d'Aiguillon a la bouche enfoncée, le nez de travers, le regard fol et hardi, et malgré cela elle est belle. L'éclat de son teint l'emporte sur l'irrégularité de ses traits. Sa taille est grossière ; sa gorge, ses bras sont énormes ; cependant elle n'a point l'air pesant ni épais. La force supplée en elle à la légèreté.

C'était, dit un ami, dans la maison de Mme d'Aiguillon que Mon-

tesquieu vivait habituellement à Paris, sans doute comme M. Guizot chez la princesse de Liéven : ces deux grands esprits étaient étonnés et charmés de trouver « une femme qui ne pensait pas d'après « les autres. »

Après ses connaissances de Paris, Montesquieu avait celles de province. On manque de détails sur les personnes qu'il fréquentait à Bordeaux ; ou plutôt je n'en ai trouvé qu'un intéressant.

Barbot était un de ses anciens camarades de collége et d'école de droit, président à la cour des aides et créateur de la bibliothèque de Bordeaux ; d'ailleurs, esprit d'un jugement sain, et d'une vaste littérature, mais sa modestie l'a empêché de rien publier. On lui a attribué celles des *Lettres persanes* qui roulent sur la morale ; l'assertion est évidemment fausse, cependant l'imputation est flatteuse pour lui. Ses talents et ses vertus lui avaient mérité la plus grande considération ; Montesquieu avait l'habitude de le consulter pour ses ouvrages. C'est ainsi qu'il lui écrivait, un jour, dans une lettre inédite, à la date du 3 septembre 1742 :

Je vous dirai que Mademoiselle m'obligea, il y a quelque temps que j'étais chez elle, à lui lire un petit roman. Je voudrais bien vous l'envoyer pour savoir ce que vous en pensez au juste, et que vous m'écrivissiez un long jugement, afin que je le corrigeasse. Il faudrait que le jugement portât sur le tout et sur les parties, même sur les fautes de style. Mme de Mirepoix à qui je le montrai, il y a quelques jours, et qui a prodigieusement de goût, me fit quatre ou cinq critiques très-bonnes et dont je profitai. Il faudrait donc, si vous voulez que je vous l'envoie, que vous me jugeassiez sans flatterie, car je sais bien que vous ne me jugez pas avec sévérité, que votre cœur sera pour, mais je voudrais que votre esprit fût contre, enfin ce serait pour moi un petit spectacle de savoir au juste ce que vous en pensez : je vous le ferai tenir et vous me le renverriez...

Aux environs de La Brède, c'est différent. On le voyait aller à l'Estivette pour y causer avec Mme Duguat, qui ne manquait ni d'esprit ni d'instruction, et qu'il appelait sa « madame de Tencin de campagne » ; il trouvait à Eyquem Mme Gaussen, qui réunissait la piété, la gaieté et le ton de la bonne compagnie ; et à la Sangue, Mme Dorly, femme d'un grand sens.

Il faut parler des autres collaborateurs de Montesquieu.

Tous les grands hommes ont eu près d'eux des confidents, des complaisants, des enthousiastes platoniques, admirateurs dévoués qui les défendaient ou les louaient à l'occasion, et qu'ils payaient en se laissant voir de près, heureux d'être les gardes du corps de ces rois, les satellites de ces soleils. Descartes avait eu le P. Mersenne,

Boileau avait Brossette, Buffon avait l'abbé Leblanc, et Montesquieu, Guasco.

Ce riche et noble piémontais, né en 1712 et mort en 1781, avait failli, dans sa jeunesse, devenir aveugle, à force d'étudier. Après sa guérison, la reconnaissance lui fit embrasser l'état ecclésiastique. La théologie, l'hébreu l'occupèrent, puis les langues vivantes. Enfin l'inimitié du premier ministre de son pays l'obligea d'émigrer. Il vint à Paris en 1738. Sa conversation, pleine de pantomime et du désir de plaire, quoique prolixe et négligée, de même que son érudition bien digérée le firent distinguer de Montesquieu. C'est alors que, parti pour quelques jours à Bordeaux, à La Brède ou à Clairac, il y passa des années entières chez le futur auteur de l'*Esprit des Lois*, aumônier de la baronne qui était calviniste, confesseur de sa fille, et conseil agricole de son hôte. Le reste du temps était consacré à faire des vers, à traduire du russe, à briller dans les salons de Mmes d'Aiguillon ou Geoffrin, à faire des voyages, à administrer son abbaye de Tournay et à concourir pour l'Académie des inscriptions, qui le nomma membre étranger, après deux volumes de mémoires d'archéologie. Nous lui devons la plus grande partie de la correspondance de son maître et beaucoup de détails sur sa vie.

Je veux dire aussi quelques mots du secrétaire de Montesquieu. En 1742, il y avait à Bordeaux un jeune homme aimable, laborieux et bien doué, nommé d'Arcet qui, tout en suivant avec succès la clinique de l'hôpital, donnait des répétitions, parce que son père, magistrat de Guyenne, lui coupait les vivres pour le punir de préférer les sciences au droit. Montesquieu cherchait alors un précepteur capable de surveiller l'éducation de son petit-fils. Il en parla à son médecin de Bordeaux, qui lui présenta son meilleur élève, et le fit agréer. On partit pour Paris. D'Arcet trouva le moyen de s'acquitter avec zèle de ses fonctions, de suivre ses études particulières et de mettre ses loisirs à la disposition du grand-père de son élève. Montesquieu lui fit faire des recherches dans les bibliothèques et même l'employa à classer les matériaux de l'*Esprit des Lois*; il le mit, en échange, en rapport avec tous les savants de l'Académie des sciences. Ces relations aidèrent d'Arcet à devenir un des plus célèbres chimistes de la fin du dix-huitième siècle, et qui sait? à être membre de l'Institut et sénateur du premier empire. On lui doit la découverte de l'alliage fusible, duquel dépend la sûreté des machines à vapeur. C'est peut-être lui, matérialiste avéré, qui a suggéré à Montesquieu sa théorie des climats, laquelle est dans les médecins Huarte, Gallien et surtout Hippocrate, au traité *des Airs*, *des Eaux*, et *des Lieux*.

« Pausanias, dit Montaigne, récite avoir accoutumé contraindre

« ses disciples d'aller ouïr un mauvais sonneur, qui logeait vis-à-« vis de lui, où ils apprinssent à haïr ses désaccords et fausses « images. » A ce titre, je ferai figurer Voltaire dans cette galerie, non parce qu'il a été l'ami ou le conseil de Montesquieu, mais son collaborateur malgré lui. Voltaire, né en 1694, fils d'un procureur, était l'homme de lettres dans la mauvaise acception du terme, reçu dans la société pour ses bons mots, ses poésies légères, ses pièces de théâtre et ses livres, au demeurant mal élevé, indiscret et inconsidéré. Je ne parlerai pas de ses critiques contre Montesquieu, après la publication de l'*Esprit des Lois*, et pour cause, mais de celles qui ont précédé. Elles ont été incessantes. Selon lui, « les « *Lettres persanes* étaient puériles. C'est du frétin, c'est un piètre « livre... Les bons esprits font assez peu de cas de la frivole ima-« gination des *Lettres persanes* dont la hardiesse, en certains en-« droits, fait le plus grand mérite... Ce livre, si frivole et si aisé à « faire... » Il a trouvé le *Temple de Gnide* « bien mauvais. » On connaît son opinion sur l'auteur de la *Grandeur des Romains*, « qui « a traité si légèrement une matière si importante. » Le discours de Voltaire sur *les Contradictions du monde*, prononcé en 1740, dénonce Montesquieu comme « impie. » Ailleurs il l'accuse du crime « de lèse-poésie. » Montesquieu répliquait bien : « Voltaire n'est « pas beau, il n'est que joli. C'est l'homme du monde qui dit le « plus de mensonges dans le moins de temps possible » et le reste. Sa meilleure réponse est d'avoir profité des critiques et des exemples de son rival. On doit sans doute aux vivacités et aux impiétés de l'un, la modération de l'autre et l'hommage qu'il a rendu au christianisme dans l'*Esprit des Lois*.

Après avoir parlé du rival et des amis de Montesquieu qui ont collaboré à l'*Esprit des Lois*, je passe aux membres de sa famille qui me semblent lui avoir aidé aussi.

Louis Vian.

La suite prochainement.

BALZAC ET SA QUEUE [1]

L'écrivain célèbre traîne souvent à sa suite un fâcheux cortége d'imitateurs qui, en les exagérant, reproduisent surtout ses défauts. Ce ne sont point des disciples, car, pour mériter ce nom et le porter dignement, il faut être capable de comprendre et d'embrasser dans son ensemble l'œuvre du maître, tandis que les copistes en question (*servum pecus*), attachés aux parties basses ou défectueuses, nous apparaissent comme le prolongement parasite et maladif d'une personnalité puissante dont ils compromettent l'autorité, dont ils dénaturent les intentions. Ils ne constituent pas une école, mais simplement une queue, le plus encombrant et le plus ridicule des fardeaux. Racine, Voltaire, Chateaubriand ont eu la leur. Ce dernier, parvenu au couchant de la vie, et témoin des excès auxquels s'abandonnaient de jeunes rhéteurs, qui se flattaient de singer sa manière, s'écriait avec indignation : « Si René n'existait pas, je ne l'écrirais plus; s'il m'était possible de le détruire, je le détruirais. Une famille de Renés poëtes et de Renés prosateurs a pullulé ; on n'a plus entendu que des phrases lamentables et décousues !... » Dans *les Mémoires d'Outre-Tombe*, il ne ménage à cette queue mélancolique et déclamatoire ni les coups de poignard ni même les coups de hache. Si quelques tronçons subsistent encore, ce n'est pas sa faute.

Mort en plein développement, en pleine production, Balzac n'a pas eu, comme l'auteur de *René*, à se défendre des imitateurs plus ou moins intelligents. Il n'a point connu ces singuliers réalistes, ces nihilistes littéraires qui jettent aujourd'hui si complaisamment sur le sec positivisme d'Auguste Comte les variations de leur faconde bigarrée à la Baudelaire, à la Théophile Gautier. Eût-il déclaré sienne, eût-il avoué comme légitime cette postérité composée d'éléments si confus et si disparates, nous nous permettons d'en douter.

[1] *Œuvres complètes* de H. de Balzac. 24 volumes in-octavo (chez Calmann Lévy). — *Romanciers contemporains,* par M. Marius Topin (chez Charpentier).

Balzac aurait été certes dans son droit en refusant de saluer des élèves ou des continuateurs dans ces esprits accourus de tous les points de l'horizon intellectuel, et qui, loin de s'inspirer directement de son œuvre, ne s'y sont ralliés que très-tard.

D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés ?

se demande le poëte en parlant de Jérusalem. On peut, au sujet de Balzac, s'adresser la même question. Le groupe de romanciers qui, à l'heure présente, se réclament de lui hautement et croient poursuivre ou reprendre sa tradition, ne se rattache à Balzac ni par le procédé dans ce qu'il a d'essentiel, ni par la direction morale, ni par les origines. C'est une vérité qui n'a pas été assez mise en lumière, et sur laquelle il importe d'appeler l'attention du public lettré. Rien n'est plus utile, plus nécessaire que de faire en littérature, comme ailleurs, la part des responsabilités. Le roman a brillé d'un grand éclat en France. Il y exerce encore une influence considérable. Assurément, nous ne prétendons pas renfermer ce genre si étendu, si varié, dans les limites étroites de la moderne école réaliste. Les courants multiples et contradictoires qui se partagent, qui se disputent la société française passent du monde des réalités à celui des idées. Nous trouvons le sentiment pur et gracieux, la passion avec ses épreuves et ses orages, le spiritualisme tantôt délicat, tantôt éloquent, dans les compositions d'Octave Feuillet, de Jules Sandeau, de Victor Cherbuliez, d'André Theuriet, de Mme Craven, de Stella Blandy, d'Henri Gréville. L'imagination et la verve humoristique sont vaillamment, supérieurement représentées par Paul Féval. Voilà bien des régions qui échappent au réalisme, bien des sources abondantes et salubres, où les esprits peuvent s'abreuver en toute sécurité. Son domaine n'en reste pas moins des plus vastes. Encore ne comprenons-nous pas parmi les réalistes des observateurs attentifs et lucides comme MM. Hector Malot et Ferdinand Fabre.

Nous devons nous borner à ces indications générales. Quant au détail des nuances, on le trouvera très-finement marqué dans l'intéressante et vive étude que M. Marius Topin, un historien qui sait être critique à ses heures, a consacrée aux romanciers contemporains. M. Topin a su étendre aux talents les plus divers le champ de son observation et les jugements caractéristiques jaillissent à chaque page sous sa plume spirituelle. Chemin faisant, nous rencontrerons quelques-unes de ses appréciations, et nous en tiendrons compte. Pour nous, notre but est nettement déterminé : nous voulons seule-

ment étudier le groupe réaliste proprement dit, dont les principaux représentants sont MM. Gustave Flaubert, de Goncourt et Zola. Ces écrivains sont-ils, comme ils en ont la prétention, les fidèles continuateurs de Balzac ? Leurs œuvres sont-elles la conclusion des prémisses posées par le maître ? Ont-ils pénétré son inspiration véritable et marchent-ils dans la voie que lui vivant leur aurait tracée ? Peut-être se trompent-ils dans leur interprétation, et portent-ils à son avoir des préoccupations et des méthodes qu'il n'a jamais pratiquées ni éprouvées. Telles sont les questions que la critique ne saurait éluder et qu'elle doit essayer de résoudre, sans toutefois entrer dans la discussion d'œuvres qu'elle se contente de rapprocher les unes des autres et de confronter.

A ceux qui verraient dans le rôle que nous assignons à l'école réaliste, dans la situation où nous la plaçons à l'égard de Balzac, un parti pris de blâme, et qui nous feraient observer que les écrivains dont nous venons de citer les noms jouissent d'une notoriété largement méritée par un incontestable talent, nous répondrons sans hésiter que ce n'est nullement de cela qu'il s'agit. Dernièrement, dans un recueil de maximes inédites, nous lisions une pensée qui pourrait servir d'épigraphe à cette étude : « En littérature, rien ne dispense du talent ; la grande erreur est de croire que le talent dispense de tout. » Nous ne révoquons pas en doute la valeur littéraire de MM. Flaubert, de Goncourt et Zola. Ce que nous examinons, c'est la tendance commune qui relie entre eux leurs ouvrages, et cette tendance, nous la considérons uniquement d'après son plus ou moins d'analogie avec l'inspiration et les doctrines de la *Comédie humaine*.

I

BALZAC INTERPRÉTÉ PAR LUI-MÊME. — SES PRINCIPES ET SON IDÉAL.

Sur le sens de son œuvre, interrogeons d'abord Balzac. Il a quelque droit, ce nous semble, à être entendu. Nous pourrons ne pas toujours accepter comme valables ses commentaires lorsqu'ils accuseront une satisfaction personnelle par trop naïve ; nous aurons aussi à distinguer entre la conception et l'exécution qui, en maint endroit de ses livres, ne sont point parfaitement d'accord ; mais, ces réserves faites, nous estimons qu'il est juste de demander au romancier quel but il a poursuivi, quelle méthode il a employée. Le moment est propice pour se renseigner ainsi auprès de lui. L'impression de ses *Œuvres complètes* s'achève par la publication, depuis longtemps annoncée, de sa *Correspondance*. Nous avons à notre disposition tous les éclaircissements imaginables.

Ce qu'il y a de particulièrement curieux à consulter, c'est la collection des préfaces qu'il a mises en tête de ses nombreux romans, et qui ont été supprimées, abolies par l'*Avant-Propos* définitif de 1842, dans lequel elles sont venues se fondre et se condenser. Lorsqu'on les lit selon l'ordre chronologique, on est frappé de voir combien, une fois dégagé des fougues et des bouillonnements du travail, et en se tenant aux lignes principales, Balzac, à toutes les époques de sa vie, a été un artiste réfléchi, procédant en vertu d'idées arrêtées, on pourrait même dire d'idées fixes, et ramenant invariablement, à quelques vues d'ensemble, la multiplicité immense des détails.

L'*Avant-Propos* de la *Comédie humaine* est, en dépit de ce titre modeste, une déclaration de principes très-considérable. Comme un fleuve formé par une infinité de petits ruisseaux, il hérite, il bénéficie des *Avis au lecteur*, *Avertissements* et *Introductions* qui l'ont précédé. S'il ne suffit pas aux curieux qui aiment à remonter aux origines d'un esprit, à l'épier dans ses tâtonnements, à le voir se développer et grandir, cet *Avant-Propos* n'en a pas moins une importance qu'on ne saurait contester. Écrit peu d'années avant la mort de Balzac, quand celui-ci était dans la plénitude de sa force, de son rayonnement, lorsque, placé au centre de son œuvre, il en avait la plus vive, la plus nette conscience, ce témoignage décisif a le caractère et l'autorité d'un testament. C'est là qu'il faut chercher la pensée vraie de l'auteur, sauf à la compléter ou à la contrôler s'il y a lieu, à l'aide des préfaces antérieures.

Balzac commence par s'appuyer sur ces maximes éloquentes et profondes de Bonald : « Un écrivain doit avoir en morale et en politique des opinions arrêtées. Il doit se regarder comme un instituteur des hommes; car les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter. » Il ajoute : « J'ai pris de bonne heure pour règle ces grandes paroles, qui sont la loi de l'écrivain monarchique aussi bien que celle de l'écrivain démocratique. » A la suite de cette affirmation vient un exposé doctrinal dont nous détacherons les parties essentielles, celles qui constituent réellement une profession de foi.

L'homme n'est ni bon ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes ; la société, loin de le dépraver, comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur, mais l'intérêt développe aussi ses penchants mauvais. Le christianisme, et surtout le catholicisme, étant, comme je l'ai dit dans *le Médecin de campagne*, un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social.

... La pensée, principe de maux et de biens, ne peut être préparée,

domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme (voir la lettre écrite de Paris dans *Louis Lambert*, où le jeune philosophe mystique explique, à propos de la doctrine de Swedenborg, comment il n'y a jamais eu qu'une religion depuis l'origine du monde). Le christianisme a créé les peuples modernes, il les conservera. De là sans doute la nécessité d'un principe monarchique. Le catholicisme et la royauté sont deux principes jumeaux. Quant aux limites dans lesquelles ces deux principes doivent être enfermés par des institutions, afin de ne pas les laisser se développer absolument, chacun sentira qu'une préface aussi succincte que doit l'être celle-ci ne saurait devenir un traité politique. Aussi ne dois-je entrer ni dans les dissensions religieuses ni dans les dissensions politiques du moment. J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la religion, la monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament, et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays.

Chrétien et royaliste, tel Balzac s'offre à nous. C'est sous ce double aspect qu'il souhaite et prétend être regardé. Sans avoir la science d'un docteur en théologie, nous sommes assez disposé à croire que le christianisme, sous la forme où nous le rencontrons dans *Louis Lambert* et *Seraphita*, n'est pas rigoureusement conforme aux prescriptions ni aux canons de l'Eglise. Ce qui domine dans ces ouvrages et dans quelques autres de moindre importance, où l'écrivain a touché aux questions religieuses, c'est un mysticisme très-nuageux et néanmoins très-ardent, contradiction qui se présente plus fréquemment qu'on ne le pense. La lecture de Jacob Bœhme, de Saint-Martin, *le Philosophe inconnu*, de Swedenborg, semble avoir agi fortement sur l'imagination de Balzac. Il y a de l'alliage dans sa foi. Les théories du magnétisme animal s'y mêlent aux élucubrations du visionnaire suédois, sans porter atteinte à l'inaltérable déférence du romancier pour les préceptes et les vérités de l'Evangile. Malgré ces petites infractions, ces légers écarts, qui sont le fait d'un cerveau puissant, toujours en mouvement et en ébullition, plutôt que d'une intelligence téméraire ou rebelle, Balzac est bien réellement, ainsi qu'il nous l'assure, un croyant, auquel toute arrière-pensée de dissidence est étrangère. On chercherait vainement en lui une parcelle d'hérésiarque. L'Eglise, si tolérante pour la foi du charbonnier, ne le sera pas moins pour celle du romancier, fût-elle un peu confuse et incorrecte. Ce que la critique doit reconnaître, c'est que Balzac, obligé, en quelque façon, de traduire le christianisme à des mondains, l'a très-bien saisi, rendu très-intelligible et très-aimable sous ses deux faces principales : la discipline et

la charité. Aussi, est-il un des rares écrivains de notre temps qui ait pu pénétrer dans le sanctuaire et peindre les mœurs ecclésiastiques en conservant au même degré le respect de la sincérité dans son art et la sincérité du respect à l'égard des institutions ou des personnes, objets de son étude. Cette candeur, dans laquelle entre beaucoup de force, lui a permis de ne céder devant aucune pression de parti, devant aucune suggestion extérieure. Pour employer des mots qui sont dans la circulation actuelle et dont, pour notre compte, nous ne nous servons jamais qu'avec regret et répugnance, la *Comédie humaine*, où les scènes de la vie sacerdotale sont traitées avec assez d'ampleur et d'insistance, où les prêtres jouent un rôle et tiennent leur place, échappe cependant à la qualification de cléricale aussi bien qu'à l'épithète d'anticléricale. Tout le monde peut lire avec plaisir, avec fruit, *le Curé de Tours*, *le Curé de Village*. Quelle que soit la divergence ou même la mutuelle hostilité des convictions philosophiques ou religieuses elles sont assurées de trouver un terrain neutre, un abri, un repos, dans des productions comme *le Médecin de Campagne*, en ses parties élevées; comme *la Messe de l'Athée*, un chef-d'œuvre de tendresse, de finesse et de sagesse.

Le royalisme de Balzac rentre dans la catégorie des sentiments platoniques. Nous ne voyons pas que, dans cette existence, d'ailleurs si absorbée par le travail littéraire, l'opinion professée par l'écrivain ait donné lieu de sa part à une manifestation sérieuse ou correspondu à quelque acte décisif. Comme un grand nombre de littérateurs célèbres, ses contemporains, l'auteur d'*Eugénie Grandet* a eu ses velléités politiques, ses ambitions et ses tentatives électorales, mais il a eu le bonheur d'échouer dès le début. Les lettres l'ont gardé malgré lui; ça été tout bénéfice pour son talent et pour sa gloire. Le suffrage universel aurait peut-être fait de l'éminent romancier un député médiocre; la rigueur salutaire du suffrage restreint l'a contraint à marcher dans sa vraie voie, à se développer dans le sens de sa vocation. Si donc Balzac a été légitimiste, on peut affirmer qu'il n'a été au point de vue de la politique active qu'un légitimiste honoraire, bien qu'il dépassât en paroles les modérés du parti. Rien ne nous autorise à douter de ses convictions, qui, par certains côtés, se trouvaient concorder à merveille avec les élans de sa vanité enfantine. Il était heureux de penser comme nombre de marquis, de comtes et de ducs, et de professer des opinions de bonne compagnie. Si le légitimisme n'eût pas existé, il l'aurait inventé pour s'en faire, comme on dit, une bague au doigt, mériter des intimités précieuses, forcer le seuil de salons réputés inaccessibles. Ce sont là des travers presque imperceptibles, que doit noter

le biographe sans y insister, et qui ne changent rien au fond des choses. Balzac était trop persuadé de la solidarité qui relie le catholicisme à l'idée monarchique pour n'être pas sincèrement royaliste. Cependant, vers la fin du règne de Louis-Philippe, il se sentit quelque peu ébranlé dans sa foi aux théories *ultra*, qui l'avaient jusqu'alors subjugué. Tout au moins, en présence des résultats obtenus par la monarchie constitutionnelle et parlementaire, il atténua ses anciennes sévérités, les regretta presque et comme il se tenait en dehors de la mêlée avec son indépendance et ses fantaisies d'artiste, il communiqua spontanément à l'une de ses amies cette impression, dont on trouvera l'aveu dans sa *Correspondance*, à la date de novembre 1846.

Il faut convenir, écrivait-il à la comtesse Hanska, la personne distinguée qui allait devenir bientôt Mme de Balzac, il faut convenir qu'à la manière dont Louis-Philippe administre et gouverne, il fait de la France la première puissance du monde. Songez donc ! rien n'est factice chez nous ; notre armée est une belle armée, nous avons de l'argent, tout est fort, toutes réel en ce moment-ci. Le port d'Alger terminé, nous avons un second Toulon devant Gibraltar ; nous avançons dans la domination de la Méditerranée. Nous voilà avec l'Espagne et la Belgique à nous. Cet homme a fait bien du chemin, vous avez raison, et, s'il était ambitieux, s'il voulait chanter *la Marseillaise*, il démolirait trois empires à son profit. S'il empaume Méhemet-Ali comme il a fait du bey de Tunis, la Méditerranée est tout entière à la France en cas de guerre. C'est une grande conquête, faite moralement, sans avoir tiré un coup de canon. Nous venons, d'ailleurs, de faire des pas de géant en Algérie par le déplacement des centres d'action militaire ; c'est la conquête consolidée et la révolte rendue impossible.

J'espère que vous serez contente de moi et que vous trouverez que je rends enfin justice au souverain que vous avez toujours soutenu contre moi, non par sympathie, disiez-vous, mais par conviction. Peut-être avez-vous raison au fond... Peut-être, en effet, la France a-t-elle moins besoin de gloire que de liberté et de sécurité, et, puisqu'elle a obtenu ces deux grands bienfaits, souhaitons qu'elle sache apprécier et conserver le gouvernement qui les lui a donnés.

Malgré le vœu mélancolique qui termine cette lettre, on voit que celui qui l'écrivait s'était peu à peu laissé gagner à la satisfaction, à la sécurité, qu'une sage administration inspirait.

Cette sécurité, bien d'autres, au même moment, la partageaient. Victor Hugo siégeait à la Chambre des Pairs. Le comte Molé songeait à y faire entrer Sainte-Beuve, qui ne s'y refusait pas. Remarquez d'ailleurs que Balzac se rend à regret, en disputant le terrain

pied à pied, en multipliant les *peut-être*, et qu'en somme il est dominé par le désir de plaire à une femme aimée. Dans tous les cas, s'il y a eu défaillance, elle est restée tout intime, toute secrète, et les œuvres dernières du romancier n'en ont rien reflété.

On s'est, non sans quelque malice, servi de cette lettre comme d'une arme contre la mémoire de Balzac. Dans son royalisme, on n'a voulu voir que de la pose, de l'affectation. C'était aller trop loin et conclure avec une rigueur excessive en partant de données insuffisantes. Pourtant Balzac n'est pas sans avoir à s'adresser des reproches à ce sujet. Il appartenait, malheureusement pour lui, pour sa considération personnelle comme pour l'autorité de son œuvre, à cette famille d'esprits qui ne savent rien dire ni rien faire avec simplicité. Chrétien souvent hétérodoxe et fantaisiste, il était verbeusement, fastueusement monarchiste dans ses préfaces, ses factums et ses romans. Sous ce rapport, malgré la différence de leurs opinions, de frappantes analogies existent entre l'auteur de *l'Illustre Gaudissart* et celui de *Jacques le Fataliste*. Ils ont l'un et l'autre la conviction si bruyante, étalée, affichée avec tant d'ostentation, qu'on est irrésistiblement porté à les accuser de chercher dans la confession de leurs principes une attitude qui les distingue du commun des mortels.

Cependant, comme Diderot, Balzac jouait franc jeu. Il ne s'abaissait pas à une comédie indigne de son talent. Tous ceux qui l'ont connu nous l'affirment, et si l'on peut jusqu'à un certain point récuser le témoignage de sa sœur, Mme de Surville, comme suspect de partialité, on aurait mauvaise grâce à rejeter celui de Mme Sand, très-liée avec Balzac lorsqu'elle débuta dans les lettres. Voici comment elle résume son impression sur le romancier que ses contemporains lui donnaient pour rival.

Puéril et puissant, toujours envieux d'un *bibelot*, et jamais jaloux d'une gloire, sincère jusqu'à la modestie, vantard jusqu'à la hâblerie, confiant en lui-même et aux autres, très-expansif, très-bon et très-fou, avec un sanctuaire de raison intérieure, où il rentrait pour tout dominer dans son œuvre, cynique dans la chasteté, ivre en buvant de l'eau, intempérant de travail et sobre d'autres passions, positif et romanesque avec un égal excès, crédule et sceptique, plein de contrastes et de mystères, tel était Balzac encore jeune, déjà inexplicable pour quiconque se fatiguait de la trop constante étude de lui-même à laquelle il condamnait ses amis et qui ne paraissait pas encore à tous aussi intéressante qu'elle l'était réellement[1].

[1] *Histoire de ma vie*. Nouvelle édition en 4 vol. (chez Calmann Lévy).

Dans ce sanctuaire de raison intérieure, selon l'heureuse et belle expression de George Sand, dans cette tour d'ivoire, où Balzac savait se retirer à temps, il rencontrait, comme point d'appui, comme instrument d'observation et de contrôle, sa foi monarchique et religieuse. C'est une grande force pour un écrivain, surtout pour un peintre de mœurs, que d'avoir par devers soi un principe qui vous différencie du milieu où, en apparence, vous êtes plongé, qui vous permet de le juger à distance et de haut, tout en le traversant et même en y séjournant à vos heures. Balzac a eu cet avantage à l'égard de la société de 1830. Qu'il en ait parlé trop sévèrement, qu'il ait plus insisté sur les défauts que sur les qualités, c'est ce que nous n'avons pas à examiner dans cette étude. Nous nous bornerons à constater qu'il a peint et jugé la bourgeoisie du temps de Louis-Philippe comme quelqu'un qui la verrait à la fois de très-près et de très-loin. Disons-le à sa louange, il a pu être brutal, exagéré parfois et touchant à la grossièreté, du moins n'a-t-il jamais égaré le roman dans le pamphlet politique, dans la satire de parti, exemple que ses successeurs et ses prétendus disciples auraient dû mieux imiter. Les coquins et les personnages vertueux de la *Comédie humaine* ne sont pas choisis de préférence dans telle ou telle opinion. Si l'intègre d'Arthez est un peu légitimiste, le chevaleresque Michel Chrestien est un républicain des plus avancés. Des bourgeoises comme Eve Séchard ou Mme Firmiani l'emportent en moralité sur la marquise d'Espard ou la duchesse de Maufrigneuse. En fait d'équité, le romancier a les pudeurs et les délicatesses de l'historien.

Son ambition, en effet, allait plus haut que le roman. L'histoire dans son exactitude et son ampleur l'attirait. Il a très-bien expliqué sous quel jour particulier et original lui apparut son œuvre quand il entreprit d'en faire concorder ensemble les diverses parties.

La société française allait être l'historien, je ne devais être que le secrétaire. En dressant l'inventaire des vices et des vertus, en rassemblant les principaux faits des passions, en peignant les caractères, en choisissant les événements principaux de la société, en composant des types par la réunion des traits de plusieurs caractères homogènes, peut-être pouvais-je arriver à écrire l'histoire oubliée par tant d'historiens, celle des mœurs. Avec beaucoup de patience et de courage, je réaliserais, sur la France au dix-neuvième siècle, ce livre que nous regrettons tous, que Rome, Athènes, Tyr, Memphis, la Perse, l'Inde, ne nous ont malheureusement pas laissé sur leurs civilisations, et qu'à l'instar de l'abbé Barthélemy, le courageux et patient Monteil avait essayé pour le moyen âge, mais sous une forme peu attrayante.

Il y a de la grandeur dans cette première vue. Balzac pourtant ne s'en tient pas là. Il aspire à s'élever davantage, à joindre la leçon au tableau. Le roman tel qu'il le conçoit dépasse l'histoire, parce qu'il dépend de l'auteur d'y introduire une moralité qui n'est pas toujours visible dans les événements de ce monde, qui parfois en est absente.

J'ai mieux fait que l'historien. Je suis plus libre. Cromwell fut ici bas sans autre châtiment que celui que lui infligeait le penseur. Encore y a-t-il eu discussion d'école à école. Bossuet lui-même a ménagé ce grand régicide. Guillaume d'Orange, l'usurpateur, Hugues Capet, cet autre usurpateur, meurent pleins de jours, sans avoir eu plus de défiance ni plus de craintes que Henri IV et que Charles I[er]. La vie de Catherine II et celle de Louis XIV mises en regard, concluraient contre tout espèce de morale, à les juger au point de vue de la morale qui régit les particuliers; car, pour les rois, pour les hommes d'Etat, il y a, comme l'a dit Napoléon, une petite et une grande morale. *Les Scènes de la vie politique* sont basées sur cette réflexion. L'histoire n'a pas pour loi, comme le roman, de tendre vers le beau idéal. L'histoire est ou devrait être ce qu'elle fut ; tandis que *le roman doit être le monde meilleur*, a dit M[me] Necker, un des esprits les plus distingués du dernier siècle. Mais le roman ne serait rien si, dans cet auguste mensonge, il n'était pas vrai dans les détails.

Ainsi le fait, plus la pensée ; l'accident, plus la règle ; le réel, plus l'idéal : telle est la manière dont Balzac définit et caractérise le roman ; tel est le programme qu'il se trace à lui-même et qu'il offre au lecteur. Nous n'hésitons pas à dire qu'au point de vue de l'esthétique aussi bien que de la morale, ce programme nous semble irréprochable. Il devrait être la Charte du roman moderne. Balzac ne s'est-il jamais écarté de la ligne qu'il indiquait avec une décision si souveraine ? C'est un point sur lequel nous aurons à revenir plus tard. Que les hasards, les chances de l'exécution l'aient plus ou moins bien servi, cela ne l'empêche pas d'avoir vu, d'avoir montré le terme qu'on doit atteindre, l'idéal qu'il est honorable de se proposer. Ce mot même que nous venons d'employer fait son éloge : il a un idéal. Ses successeurs n'en ont pas et proscrivent jusqu'à cette expression. Un critique de l'école réaliste nous faisait remarquer, non sans un certain contentement intime, qu'il avait pu écrire tout un *Salon* sans que l'idéal y fût une seule fois mentionné. Pareille vérification pourrait être exercée chez les romanciers de cette école; elle donnerait très-probablement le même résultat. L'auteur de *César Birotteau*, des *Parents pauvres*, est, au con-

traire, un idéaliste décidé, mais il n'entend nullement renoncer à la faculté d'observer ce qui est vivant, ni abdiquer le droit de peindre ce qui lui paraît le vrai. L'inflexibilité de la conscience chez l'artiste n'a de prix à ses yeux que si elle est précédée et comme éclairée par la liberté, l'audace du pinceau. Qu'est-ce au fond, que la vie morale? La lutte du mal contre le bien, de la vertu contre le vice. Si, dans le tableau qu'il expose, qu'il soumet au public, le peintre de mœurs supprime un de ces termes capitaux, l'intérêt s'efface et la leçon perd de son efficacité, ou plutôt il n'y a plus de leçon. Nous sommes en présence d'une œuvre optimiste ou pessimiste, inexacte et nécessairement inférieure, quelque talent qu'on ait pu y déployer. Les romanciers contemporains, qui se rattachent au mouvement matérialiste, sont d'un pessimisme effréné. Aussi, dans leurs productions, la fidélité l'emporte sur l'intérêt, mais c'est une fidélité restreinte, qui se montre toujours du même côté, et qui, à la longue, est absolument destructive de la morale. Cette erreur, Balzac ne l'a jamais partagée, n'y est jamais tombé. Le fond et l'honneur de son œuvre, en dépit des entraînements et des défaillances, c'est qu'il y a toujours réservé la première place au drame humain, sans se laisser envahir ni déborder par le flot montant du fatalisme.

Il a pu se méprendre, avouons-le tout de suite ; il s'est plus d'une fois gravement trompé quant à la proportion qu'il convenait d'observer; mais, en principe, il n'admettait l'immoralité dans *la Comédie humaine* que comme repoussoir, comme mise en valeur et en relief de la vertu. Vivement attaqué à ce sujet par la critique, le romancier ne lui a pas répondu avec moins de verdeur. Dans la préface du *Père Goriot* (deuxième édition), en 1835, il s'amuse à dresser un tableau comparatif des femmes vertueuses et des femmes criminelles contenues dans *la Comédie humaine*, encore bien peu avancée. L'honnêteté compte trente-huit représentants et le crime vingt-deux. Là-dessus Balzac triomphe, et il ajoute d'un ton railleur :

Quoique l'auteur ait encore quelques fautes en projet, il a aussi beaucoup de vertus sous presse, en sorte qu'il est certain de corroborer ce résultat flatteur pour la société, car la balance est de trente-huit sur soixante en faveur de la vertu, dans l'état actuel où en est la peinture qu'il a entreprise du monde. S'il s'arrêtait là, le monde ne serait pas flatté. Si quelques personnes se sont trompées en croyant à un résultat contraire, peut-être leur erreur doit-elle être attribuée à ce que le vice a plus d'apparence ; il foisonne, et, comme disent les marchands en parlant d'un châle, il est *très-avantageux*; au contraire, la vertu n'offre

au pinceau que des lignes d'une excessive ténuité. La vertu est absolue, elle est une et indivisible, comme était la République, tandis que le vice est multiforme, multicolore, ondoyant, capricieux. D'ailleurs, quand l'auteur aura peint la femme vertueuse fantastique, à la recherche de laquelle il va se mettre dans tous les boudoirs de l'Europe, on lui rendra justice, et les reproches tomberont d'eux-mêmes.

La part de la psychologie, si largement faite, met Balzac à l'abri de tout soupçon de *physiologisme*, à prendre ce mot dans son sens excessif et systématique. Le tempérament — le sien et celui de ses personnages — joue un grand rôle dans ses romans. Il n'y remplit pourtant pas, comme chez ses disciples, les fonctions prédominantes de *deus ex machina*. Une confusion, cependant — confusion surtout théorique — pourrait s'établir, à cause de l'apparente assimilation entre l'animal et l'homme, entre le milieu naturel et le milieu social qui marque le début de l'*Avant-Propos* de 1842. Le rapprochement ne va pas au fond. Il s'arrête aux analogies de surface. Lorsque Balzac écrit : « Il a existé, il existera de tous temps des espèces sociales, comme il y a des espèces zoologiques, » sa pensée n'est point du tout celle d'un matérialiste, d'un Sainte-Beuve, par exemple, rêvant de fonder une botanique ou une zoologie des esprits. Il ne s'agit, selon sa propre expression, que d'une comparaison plus saisissante que rigoureuse. Il a bien soin de préciser, et pour que personne ne se méprenne, volontairement ou non, il dit avec une grande netteté : « L'état social a des hasards que ne se permet pas la nature, car il est la nature, plus la société. »

Et comme si cette distinction entre l'animalité et l'humanité ne suffisait pas, le romancier conclut par ces paroles, après lesquelles toute équivoque est impossible.

L'animal a peu de mobilier, il n'a ni arts ni sciences ; tandis que l'homme, par une loi qui est à rechercher, tend à représenter ses mœurs, sa pensée et sa vie dans tout ce qu'il approprie à ses besoins. Quoique Leuwenhoëck, Swammerdam, Spallanzani, Réaumur, Charles Bonnet, Muller, Haller et autres patients zoographes aient démontré combien les mœurs des animaux étaient intéressantes, les habitudes de chaque animal sont, à nos yeux du moins, constamment semblables en tous temps ; tandis que les habitudes, les vêtements, les paroles, les mœurs d'un prince, d'un banquier, d'un artiste, d'un bourgeois, d'un prêtre et d'un pauvre sont entièrement dissemblables et changent au gré des civilisations.

Ici, l'idée de fatalité est exclue, car la civilisation, telle que la comprend Balzac, est le produit d'éléments libres et non de forces

inconscientes. Elle suggère, manifeste et entretient le libre arbitre. L'auteur de *la Comédie humaine* échappe ainsi à l'étreinte des physiologistes qui voudraient l'enrôler dans leur phalange. Il glisse également entre les mains des néo-romantiques. Ceux-ci désireraient placer sous son égide et autoriser de son exemple leurs interminables, leurs éternelles descriptions. C'est à quoi il a répondu d'avance, en 1839, dans la préface d'*Une fille d'Ève* :

L'auteur s'est entendu souvent reprocher quelques descriptions, mais ses critiques ne songent pas que ce prétendu défaut procède d'une excessive ambition : il veut peindre le pays tout en peignant les hommes, raconter les plus beaux sites et les principales villes de la France aux étrangers, constater l'état des constructions anciennes et modernes au dix-neuvième siècle, expliquer les trois systèmes qui ont, en cinquante ans, donné une physionomie spéciale aux meubles, aux habitations. Grâce au soin qu'il a eu, peut-être saura-t-on, en 1850, comment était le Paris de l'Empire. Par lui, les archéologues apprendront la situation du tourniquet Saint-Jean et l'état du quartier adjacent, aujourd'hui complétement démodé. Il y a dans son histoire la peinture archéologique de maisons qui existaient dans Paris et auxquelles on ne voudrait pas croire en 1850, s'il ne les dépeignait pas d'après nature. Il en sera de même pour quelques coins de province, pour quelques détails de la vie militaire, pour des figures historiques immenses, dont l'histoire ne tiendra jamais compte. Le plaisir que prennent, à ces peintures locales, plusieurs étrangers illustres, lesquels ont prié l'auteur de songer à ceux pour qui la France est le pays des rêves, et qui aiment à en connaître les lieux, les êtres ou les choses, l'a fait persister avec courage et ténacité dans la voie où il est entré.

La description, d'après Balzac, serait à peu près au roman ce que la géographie est à l'histoire. C'est une vue contestable, mais originale, et qui a sa valeur. Toujours est-il qu'en signalant l'importance de l'élément descriptif, le romancier ne lui accorde qu'un rang secondaire. Le récit pour lui prime le paysage. Toute autre est la tendance des néo-romantiques échoués dans le réalisme. Ils décrivent sans cesse, quand même, avec minutie, avec acharnement, pour décrire, et parce que, si l'on ne met dans un livre, dans un roman surtout, ni une fable, ni des sentiments, ni des idées, il faut bien mettre quelque chose à la place. Il est impossible de s'écarter davantage de la tradition de Balzac. Comment cette école, si profondément en désaccord avec lui, est-elle arrivée à le prendre pour patron et à se faire passer pour sa légitime héritière ? Voilà ce que l'on ignore généralement et ce que nous allons essayer d'expliquer, après avoir montré

quel est le vrai père du roman actuel, et par quels singuliers détours une évolution si étrange a pu s'opérer.

II

ROMANTISME ET RÉALISME. — LE VRAI PÈRE DU ROMAN ACTUEL. — ÉLÈVES DE THÉOPHILE GAUTIER ET DISCIPLES D'AUGUSTE COMTE.

Les mouvements littéraires qui n'ont d'autre source, d'autre aliment que l'imagination, tournent vite à la sécheresse et sont sujets à de nombreuses défaillances. La raison, l'observation, le sentiment fournissent à l'activité du génie humain une matière indéfectible, des thèmes inépuisables. Il n'en est pas de même de l'imagination. Malgré les prétentions qu'elle élève, son domaine est borné. Elle tombe promptement dans l'extravagance, ou bien, par un châtiment assez bizarre et dont la légitimité ne serait pas difficile à établir, elle se voit réduite à copier, en le gâtant, en l'adultérant par ses caprices, ce monde matériel au-dessus duquel son vol audacieux est censé la porter. Qui dit imagination dit image, et les images ne peuvent venir que des objets extérieurs. Voilà donc une faculté qui se croit indépendante et qui, au fond, est très-subordonnée, très-esclave. Ses créations ne sont le plus souvent que des combinaisons artificielles, qui doivent au jeu de la mémoire leurs plus solides éléments.

Inauguré avec éclat, avec puissance, par deux grands imaginatifs, Chateaubriand et Victor Hugo, adopté par la mode, servi par les circonstances, apparaissant comme une protestation contre la sensiblerie des faux disciples de Rousseau et l'aridité des médiocres imitateurs de Racine, qui avaient affadi la fin du dix-huitième siècle, le romantisme ne tarda pas cependant à se heurter contre les difficultés inhérentes à une littérature qui repose exclusivement sur l'imagination. Aussi, à partir d'un certain moment, ne vécut-il que de compromis, de transactions, en désertant ou violant à chaque instant son programme. Musset, de Vigny, Hugo lui-même n'ont agrandi leur situation et conservé la faveur du public qu'en abandonnant le pur romantisme pour des régions moins circonscrites et plus accessibles. Mais les sectes ont une vitalité vraiment prodigieuse. Or, le romantisme qui, à son début, fut un cénacle, avait toujours gardé une tendance à la petite église. Vers 1844, il s'y fit, comme dans quelques communions protestantes, un réveil et l'on s'efforça de revenir aux vraies doctrines. Les néo-romantiques s'attachèrent surtout à mettre en relief un élément dont leurs prédécesseurs avaient certainement

tenu compte, mais auquel ils n'avaient pas accordé une influence exclusive, nous voulons parler de l'élément pittoresque. Ce mot devint un signal de ralliement et comme une passe de franc-maçonnerie. On ne jura plus que par le pittoresque. Peut-être cette nouvelle religion artistique n'aurait-elle eu qu'une courte durée, s'il ne s'était rencontré, pour la rendre attrayante et en déguiser les inconvénients, un écrivain fort habile, très-ingénieux à dissimuler ses faiblesses, et poussant même l'adresse jusqu'à les faire passer pour des qualités. On a reconnu l'une des idoles des générations nouvelles, Théophile Gautier.

De son vivant, les suffrages ne lui ont point manqué ; après sa mort, il a été accablé d'hommages. Les poëtes contemporains ont rimé un gros volume en son honneur. Un tombeau lui a été élevé par souscription. Ce sont là les preuves d'une influence considérable et durable. Reste à savoir si cette influence a été bonne ou mauvaise. Notre sentiment à cet égard est très-net. Pour nous, Théophile Gautier est survenu en littérature juste au moment où l'épidémie romantique allait tomber d'elle-même, où Sainte-Beuve s'éloignait, où Musset raillait, et il a déterminé une recrudescence du mal en donnant à de vieilles folies un air de crânerie et de jeunesse.

Ce ne sont ni les froides plaisanteries des *Jeune-France*, ni l'incohérente érudition des *Grotesques*, ni les équivoques brillantées de *Mademoiselle de Maupin*, ni les fantaisies alambiquées de *Fortunio*, qui ont valu à Théophile Gautier tant de disciples et de partisans. Il a rendu à nombre de littérateurs aux abois un signalé service, du moins à leur avis, qui n'est pas celui de la critique. Il leur a enseigné l'art de parler et d'écrire correctement, élégamment, intarissablement, en vers et en prose, sans rien dire, sans exprimer une idée, sans traduire un sentiment, et, ce qui est bien plus fort, sans éveiller une sensation. Depuis Théophile Gautier, il est reçu en article de foi, par le peuple des auteurs, que l'on peut se dispenser d'étudier la nature, d'approfondir l'âme humaine, pourvu que l'on sache par cœur et que l'on puisse employer avec une dextérité suffisante tous les mots contenus dans le dictionnaire, les plus saugrenus comme les plus usuels, ceux-là de préférence, si c'est possible. La science du vocabulaire pourvoit à tout, remplace tout, et, pour peu que l'on possède une bonne mémoire, on est presque assuré d'être un passable écrivain. Dans un pays et à une époque où chacun se pique d'écrire, un tel procédé devait être accueilli avec enthousiasme, et la reconnaissance qu'il excitait ne pouvait manquer de remonter jusqu'à l'inventeur.

C'est principalement en écrivant ses *Voyages* que Théophile Gautier fit avec suite, avec étendue, l'application de son système.

Jamais encore il ne s'était vu dans notre langue une pareille invasion de termes techniques, d'épithètes, de qualificatifs. Les substantifs pleuvaient, les adjectifs foisonnaient. C'était un véritable déluge. On aurait dit une orgie de mots échappés d'un lexique et s'étalant n'importe où, dans les premières pages venues. Si l'on en croit les prospectus de librairie, ces *Voyages* ont obtenu quelque succès. Les journaux en ont fait l'éloge. M. le maréchal de Saint-Arnaud en faisait grand cas. Nous nous permettons cependant de penser, en dépit des prospectus, des réclames de camaraderie et même de M. le maréchal de Saint-Arnaud, dont l'autorité en toutes choses nous semble fort discutable, que parmi les incroyables mystifications imposées à la patience française, à la badauderie parisienne, la plus surprenante peut-être et, à coup sûr, la plus inexcusable, est celle qui prétend imposer les *Voyages* de Théophile Gautier à notre admiration, comme un modèle de fidélité vivante. C'est précisément la vie qui manque à ces malheureuses descriptions, quand on essaye de les relire. Un coloriage tapageur n'y saurait tenir lieu de la couleur absente. Il n'y a ni dégradation de teintes, ni perspective, ni espace. Tout est sur le même plan, crûment badigeonné, faisant saillie et blessant l'œil. Les monuments, les paysages, les figures défilent devant vous comme si vous passiez en train express. Rien n'est laissé de côté, et pourtant rien ne vous frappe. A la longue, malgré la variété cherchée de la forme, il ne vous reste que la sensation d'une phraséologie accablante et l'écœurement d'une immense fatigue. Dans l'œuvre de Théophile Gautier, où, sauf quelques pages de *Mademoiselle de Maupin*, et un ingénieux pastiche de la littérature Louis XIII, *le Capitaine Fracasse*, presque tout est condamné à l'oubli, ce qui mourra le plus promptement, le plus complétement, même avant *Albertus*, avant les *Emaux et Camées*, ce seront ces fameux *Voyages* si vantés, si peu dignes de l'être, et qui ont exercé une influence si funeste.

Elle persiste, cette influence. Parmi les nombreux ouvrages de Gautier, il n'en est point qui ait plus fait école que ses *Voyages*, et cela se comprend. C'est là que le procédé se marque le mieux, et peut le plus aisément s'apprendre. Comme tous les maniéristes, Théophile Gautier a enfanté une légion d'ouvriers, laborieux artisans, qui ont appris sous lui à tailler le vers sec, métallique et sonore; à ciseler la phrase vide et surtout à traiter la description avec un soin particulier, car, pour Gautier comme pour feu l'abbé Delille, la description est le commencement et la fin de l'art. Les parnassiens et les réalistes sont sortis de son atelier. Aux uns, il a dit : « Peignez les surfaces et ne vous inquiétez pas du dessous ; » aux autres : « Foin de la pensée, pourvu que vous rimiez richement. »

Après quoi il leur a donné sa bénédiction, et ils se sont abattus sur le roman et la poésie comme deux plaies d'Egypte.

Pour nous en tenir au roman, c'est un fait bien curieux et qui donne beaucoup à réfléchir, que cette transition du romantisme au réalisme, opérée presque uniquement à l'aide du procédé descriptif. Le premier roman signé d'un nom nouveau qui ait fait éclat depuis la mort de Balzac, *Madame Bovary*, est d'un admirateur et d'un ami de Théophile Gautier. La partie descriptive y tient, comme on le sait, une place très-considérable. Le procédé du maître s'accentue davantage chez d'autres disciples non moins fervents, les frères de Goncourt, et il se fait une part léonine dans *Germinie Lacerteux*, ainsi que dans *Manette Salomon*. Cependant, chez MM. de Goncourt comme chez M. Gustave Flaubert, un élément vient s'ajouter aux conseils et aux exemples de Théophile Gautier, cet élément, c'est, sous la préoccupation d'une récente agitation scientifique, la recherche des influences physiologiques sur les pensées et les actions des individus.

« Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout ! » s'écriait Sainte-Beuve en terminant son article sur *Madame Bovary*. L'auteur des *Causeries du lundi* n'était guère effrayé, au fond, d'un mouvement qu'il ne contribua, certes, pas à décourager, mais avec sa finesse et son expérience, il pressentait les excès, il prévoyait les énormités. Nous ne savons, cependant, si, malgré sa perspicacité, Sainte-Beuve flairait, dès cette époque, ces étonnantes productions appelées *le Ventre de Paris* et *l'Assommoir*, merveilles d'un genre que Scarron eût trouvé bas et que Dassoucy lui-même eût répudié.

Le bruit qui se fait autour des récents ouvrages de M. Emile Zola, tient sans doute au talent du romancier, et aussi à la nature singulière des objets et des créatures qu'il peint avec une brutalité de touche, dont le neveu de Rameau, très-peu bégueule, on s'en souvient, se scandaliserait. Mais à ces deux causes d'attraction et de faveur, il s'en ajoute une troisième, au moins pour certains lettrés. M. Zola résume en lui, à l'heure qu'il est, les deux écoles dont nous venons d'indiquer les principales tendances. Il se rattache au néo-romantisme par la passion des descriptions minutieuses, interminables ; au physiologisme, par l'importance énorme qu'il accorde au tempérament dans les mobiles et la conduite de ses personnages. Notons toutefois chez lui un élément qui ne se trouve ni chez M. Flaubert, ni chez M. de Goncourt, la satire politique dans ce qu'elle a de plus âpre et de plus implacable. Le second Empire a eu des adversaires plus violents que M. Zola ; nous ne croyons point qu'il en ait de plus opiniâtre. La sinistre histoire des Rougon-

Macquart, poursuivie sans relâche et sans faiblesse, fournira peut-être dans l'avenir à l'historien-moraliste de curieuses indications sur cette époque d'égarement et de défaillance. Il y a beaucoup de vigueur dans *la Curée*, et des portraits fort ressemblants dans *Son Excellence Eugène Rougon*. Les victimes de M. Zola, si tant est qu'on puisse leur appliquer ce nom tragique, n'ont rien d'intéressant, et c'est, après tout, un châtiment bien bénin que de verser un peu d'encre sur beaucoup de sang. Cependant, même dans l'expression du mépris, si mérité qu'il soit, il y a une mesure, et cette mesure le romancier ne nous semble pas l'avoir suffisamment observée.

M. Zola, écrit M. Marius Topin avec lequel nous sommes pleinement d'accord sur ce point, ne sait ou ne veut pas employer les armes fines de l'ironie et du persiflage. A sa main vigoureuse il faut une massue. Ses coups se succèdent impitoyables et accablants; il s'évertue à frapper avec virulence, et il continue encore, même quand ses adversaires sont écrasés. C'est beaucoup trop. L'Empire ne méritait pas d'exciter contre lui une passion si ardente qu'elle tourne presque à son profit. Assurément le blâme ne suffisait point. La réprobation eût été la note juste. L'insulte est de trop.

Il est inutile, ajouterons-nous, lorsqu'on peut rester justicier, de descendre au pamphlet, à la diatribe. C'est nuire à la cause même que l'on veut servir. Si jamais (hypothèse invraisemblable) le second Empire parvenait à obtenir de la postérité quelques circonstances atténuantes, il devrait cette bonne fortune à l'extrême violence de ses adversaires. Contre ce régime, la satire, surtout rétrospective, est de luxe. C'est à l'histoire impartiale et calme de le caractériser définitivement. Cette introduction systématique et permanente de la politique dans le roman est assurément une des tendances que Balzac désavouerait le plus énergiquement chez ses successeurs. L'opposition entre eux et lui sur ce point est si tranchée qu'il serait superflu d'y insister. Mieux vaut revenir et nous arrêter sur une différence plus profonde, le fatalisme, qui sépare le roman tel que l'entendent et le pratiquent les disciples de Gautier et d'Auguste Comte, le roman physiologique proprement dit du roman psychologique, dont les maîtres en ce siècle, malgré leurs erreurs et leurs fautes, sont Balzac et George Sand.

Le roman physiologique se reconnaît aux caractères suivants: étant donné un personnage dont on nous trace la biographie, ce personnage ne s'élève jamais, il descend, tombe, dégringole, se précipite en vertu d'une sorte de progression géométrique qu'un mathématicien pourrait presque calculer. Prenez les trois romans

qui, depuis vingt ans, ont le plus fait parler d'eux : *Madame Bovary*, *Germinie Lacerteux* et *l'Assommoir*. Vous pourrez vérifier. Aucun des traits que je viens d'indiquer n'y manque.

Qui est-ce, en réalité, que Mme Emma Bovary? Une demi-paysanne, une bourgeoise de village, qui a un peu d'instruction, pas beaucoup de jugement, une imagination vive et des sens qui parleront si l'on se charge de les éveiller : avec cela, mal élevée, mal mariée et mal entourée. Evidemment, une telle femme est exposée à succomber plus promptement qu'une autre, car ses moyens de défense sont faibles, et son âme de qualité très-inférieure. Elle est à la merci du premier lovelace venu, et l'on s'intéresse d'autant moins au siége dont elle est infailliblement menacée, que l'on sait d'avance comment il se terminera. Les madames Bovary sont des places nécessairement vouées aux capitulations. Le romancier a donc conçu et construit son héroïne de manière à lui enlever toute possibilité de lutte. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que dans ce livre, si remarquable et même si poignant sous tant de rapports, le drame est dans les choses et non dans les personnes. Le cours des événements apporte avec lui l'émotion, l'espérance, la terreur, le deuil ; mais s'il ne se chargeait en quelque sorte de dérouler sous nos yeux une suite de scènes, dont plusieurs sont fort saisissantes, aucun imprévu ne dérangerait l'existence d'une âme automatique, et ce qui est bizarre, automatique dans le mal seulement.

Les biographes de *Germinie Lacerteux*, la servante de Mlle de Varandeuil, nous contraignent à descendre plus bas dans la hiérarchie sociale et aussi dans l'échelle des êtres. Germinie, longtemps dévouée à sa maîtresse, longtemps une brave et honnête fille, se laisse débaucher par un mauvais drôle nommé Jupillon, qui la trompe et l'abandonne. Elle fait des dettes, boit pour s'étourdir, achève peu à peu de se dégrader et meurt à l'hôpital. Tout le roman tient dans cette brève analyse. De résistance au mal, d'effort vers le bien, il en est encore moins question, si c'est possible, que dans *Madame Bovary*. On comprend que l'histoire d'une fille à moitié folle, qui s'abêtit insensiblement, n'est pas de nature à exciter des impressions bien variées ou à présenter des péripéties palpitantes d'intérêt. Là encore la parole est aux objets extérieurs, car les individus n'ont rien à dire et sont d'un mutisme désespérant.

Avec l'histoire de Gervaise Macquart et de Coupeau le zingueur, nous touchons au fond; du moins, jusqu'à nouvel ordre, il est permis de l'espérer. Mais ici, l'on nous arrête, et posant une objection, que l'on regarde comme très-sérieuse, on nous accuse d'aristocratie, on nous reproche de ne pas comprendre la signification démocratique et moralisatrice du roman réaliste.

Vivant au dix-neuvième siècle, dans un temps de suffrage universel, de démocratie, de libéralisme, écrivaient MM. de Goncourt, en 1864, dans la préface de *Germinie Lacerteux*, nous nous sommes demandé si ce qu'on appelle « les basses classes » n'avaient pas droit au roman ; si ce monde sous un monde, le peuple, devait rester sous le coup de l'interdit littéraire et des dédains d'auteurs qui ont fait jusqu'ici le silence sur l'âme et le cœur qu'il peut avoir. Nous nous sommes demandé s'il y avait encore, pour l'écrivain et pour le lecteur, en ces années d'égalité où nous sommes, des classes indignes, des malheurs trop bas, des drames trop mal embouchés, des catastrophes d'une terreur trop peu noble. Il nous est venu la curiosité de savoir si cette forme constitutionnelle d'une littérature oubliée et d'une société disparue, la tragédie, était définitivement morte ; si, dans un pays sans caste et sans aristocratie légale, les misères des petits et des pauvres parleraient à l'intérêt, à l'émotion, à la pitié, aussi haut que les misères des grands et des riches; si, en un mot, les larmes qu'on pleure en bas pourraient faire pleurer comme celles qu'on pleure en haut.

Le même langage, les mêmes prétentions se retrouvent dans les préfaces de *l'Assommoir*. Il s'agit toujours de peindre le prolétariat des grandes villes pour renseigner les classes dirigeantes, car ce n'est probablement pas pour les édifier. Le romancier, c'est lui qui nous l'assure, a fait une œuvre chaste, utile, saine, purifiante ; une besogne digne de saint Vincent de Paul ou du *Petit manteau bleu*. Il ne demande pas qu'on lui élève une statue, comme à Parmentier, ou bien, comme Socrate, qu'on le loge dans le Prytanée aux frais de la République. Mais, à ce détail près, jamais homme ne fut si satisfait, si ravi. Pour nous, nous ne suivrons pas plus M. Zola sur le terrain social que nous ne l'avons suivi sur le terrain politique. La question, telle que nous la posons dans cette étude, est beaucoup plus circonscrite et plus nette. C'est une question de procédé littéraire et philosophique. Nous ne reprochons ni à MM. de Goncourt, ni à M. Zola les modèles qu'ils choisissent ou les mœurs qu'ils reproduisent. Nous nous contentons de faire remarquer que leur procédé est constamment le même. Dans *Renée Mauperin*, dans *Madame Gervaisais*, dans *Manette Salomon* aussi bien que dans *la Fortune des Rougon* et dans *la Curée*, ce n'est jamais l'individu qui modifie le milieu; c'est invariablement le milieu qui forme, déforme et opprime l'individu. Seulement, il est clair que le système s'accuse plus durement lorsque l'action est placée dans une sphère sociale où les conditions matérielles de l'existence rendent plus difficiles et plus rares les manifestations du libre arbitre.

Dans les lignes qui précèdent la première édition de *l'Assommoir*,

M. Emile Zola a laissé échapper un aveu significatif : « J'ai voulu peindre, dit-il, la déchéance fatale d'une famille ouvrière dans le milieu empesté de nos faubourgs. » Fatale, vous avez bien lu. Fatalité de milieu, vous avez bien compris. C'est justement contre cette double assertion que nous nous élevons. Avec la doctrine du fatalisme, avec la théorie des milieux, des hommes de talent pourront encore pendant quelque temps amuser la galerie, tenir des gageures périlleuses, se promener sur la corde raide de l'argot ou nous traîner à leur suite du bal de la *Boule-Noire*, à la *Ville de Bar-le-Duc*, où l'on mange les meilleures huîtres de Montmartre ; ils s'épuiseront dans cet effort insensé contre les lois de l'art et la vérité humaine. D'autres viendront, moins habiles, plus naïfs, dont les exagérations dans la platitude et la sincérité dans le sordide feront écrouler un frêle échafaudage, bâti moins encore sur une observation incomplète que sur une philosophie superficielle, malgré ses affectations scientifiques. Le public se réveillera en sursaut, et son premier soin sera de s'écarter des écrivains qui lui auront fait faire un mauvais rêve.

Une conception du roman qui ne tiendrait aucun compte du tempérament des divers personnages et qui n'accorderait aux circonstances au milieu desquelles ils se meuvent qu'une attention insuffisante, serait essentiellement défectueuse. Les différences d'organisation, la pression plus ou moins forte, plus ou moins constante, exercée par le monde extérieur, sont des éléments que l'analyse n'a pas le droit de négliger. Balzac a fait à ces éléments une part très-large, trop large quelquefois, dans un grand nombre de ses ouvrages. Mais, à côté, il a donné un rôle considérable, prépondérant même lorsqu'il devait l'être, à l'énergie interne, à la volonté, à l'âme. Dira-t-on qu'il est allé chercher ses héros dans les rangs les plus élevés de la société ? Nous répondrons qu'en parlant ainsi l'on commet une erreur. Ni le docteur Genestas, ni Balthazar Claës, ni Schmucke, ni Pons, ni Eugénie Grandet, ni César Birotteau n'appartiennent à l'aristocratie, sinon à celle de l'esprit et du cœur. La Fosseuse est une femme du peuple comme Gervaise Macquart, et Pierrette, l'enfant abandonnée, sacrifiée, n'est guère d'une condition plus haute que cette autre martyre, la petite Lalie, qui a inspiré à M. Zola des pages très-touchantes et d'une beauté réelle.

La noblesse morale, signalée par les déchirements et les luttes de l'âme, se débattant contre la passion ou contre les mauvaises chances de la vie, éclate et rayonne dans *Eugénie Grandet, le Lys dans la vallée, la Recherche de l'absolu*. Pourtant, à ces œuvres si profondément fouillées au point de vue psychologique, il en est une

que nous préférons encore, c'est *César Birotteau.* La fable, on s'en souvient, est des plus simples. Le romancier s'est proposé de raconter la vie d'un négociant parisien qui, parti d'une condition modeste, s'élève par son activité, son intelligence, arrive à la fortune, permet à l'esprit d'aventure de s'emparer de lui et se lance dans des prodigalités suivies bientôt de la ruine ; nommons-la de son vrai et triste nom, la faillite. Ceci est la première partie du livre. Supposons que M. Zola ou quelqu'un de ses émules se fût chargé de terminer le roman, nous aurions vu l'ancien parfumeur passer par tous les degrés de l'abaissement, de l'hébêtement et finir au coin de quelque borne, en balayant le ruisseau, devant la porte de son successeur. Evidemment le monde est plein de gens tombés, qui ne se relèvent pas ; mais il y a des âmes délicates et fières auxquelles la réprobation sociale pèse comme le plus lourd des fardeaux, et qui, pour reconquérir l'estime, soulèveraient des montagnes. C'est justement cette admirable susceptibilité de la conscience, avec ses inquiétudes, ses tourments et ses joies, que Balzac a voulu peindre dans la seconde partie de son roman. Jamais chez lui l'exécution n'a mieux répondu à la pensée. Il a écrit des œuvres plus dramatiques que *César Birotteau ;* il n'en a point composé de plus satisfaisante, où la raison et la sensibilité soient en plus parfaite harmonie.

D'un parfumeur à un zingueur et à une blanchisseuse, la distance sociale est assez grande, nous en convenons. Cependant elle n'est pas tellement incommensurable que l'échelle des proportions soit renversée, et qu'il faille renoncer à toute appréciation, à toute discussion des sentiments humains. La littérature démocratique n'est pas tendre, à l'heure qu'il est, pour les gens du peuple, et depuis le *Compagnon du tour de France*, la mode a terriblement changé. Pierre Huguenin, l'éloquent charpentier, et Amaury le Corinthien, le bel artisan aux manières élégantes, n'auraient plus droit de cité dans le roman populaire, qui a, lui aussi, ses intransigeances, et d'où l'on s'empresserait de les bannir, en les traitant d'opportunistes. Le Squelette et le Maître d'école, des *Mystères de Paris*, seraient admis sans trop de difficulté ; mais Tortillard pourrait bien être *blackboulé* car il est trop *aristo* pour fréquenter le père Bru, Bijard, les Gaudron ; tout au plus consentirait-il à prendre une cerise à l'eau-de-vie chez les Bosche. Quant au Chourineur, il serait expulsé à l'unanimité. Trop de manières, trop de sentiments ; des prolétaires comme ça, *il n'en faut plus*, ainsi que disent en leur langue verte ou plutôt multicolore, mes Bottes ou Bibi-la-Grillade.

Encore un peu, et nous en demandons pardon à nos lectrices, nous allions parler argot. Voilà ce que c'est que de hanter, même

en passant, la mauvaise compagnie. Sainte-Beuve prétendait qu'après certaines descriptions, minutieusement ignobles, de Balzac, il était bon de se laver les mains. A ce point de vue, après avoir lu *l'Assommoir*, plusieurs bains ne seraient pas de trop. C'est un livre flétrissant, salissant. On ne le lit pas sans un sourd malaise, sans une espèce de gêne qui ressemble à du remords; on y prend et on en garde la nausée. L'auteur n'ignore pas l'effet que son ouvrage a produit, et il croit y voir une preuve de l'action moralisatrice du livre. Nous pensons qu'il se trompe. D'abord les dilettantes, les désœuvrés et les curieux, qui ont enlevé vingt-cinq éditions de *l'Assommoir*, n'ont pas l'habitude d'aller chez le marchand de vin. Ce n'est donc point à eux que la leçon s'adresse. Quant au personnel mis en scène par M. Zola dans son roman, il est trop étranger à toute littérature, et singulièrement à celle des raffinés, pour qu'il lui arrive par là la moindre lumière, le moindre secours. Il ne reste au romancier d'autre espoir que d'avoir frappé assez fortement l'opinion publique pour provoquer un mouvement contre les excès et les ravages de l'alcoolisme.

Il est possible, en effet, que *l'Assommoir*, par la crudité des détails, par l'horreur du dénouement, excite contre l'abominable folie de l'alcool un légitime déchaînement de l'opinion publique; mais pour être véritablement utile et ne rien perdre de son autorité, il sera bon que ce mouvement sache se circonscrire et ne suive pas le romancier dans une généralisation que l'on peut tout au moins qualifier d'imprudente. On ne nous soupçonnera pas de regretter le type littéraire de l'ouvrier beau parleur, vertueux quand même, infaillible et impeccable, redressant la société et la morigénant. Ce type était faux et cela suffit pour que nous n'en déplorions point la disparition. Ce n'est pas une raison pour lui substituer un type non moins faux et plus révoltant, le prolétaire paresseux, hargneux, ivrogne, abruti. Les mauvais drôles que M. Zola nous représente sont même dans leur monde des déclassés que l'on méprise et que l'on rejette. Il faut avoir les préoccupations et les distractions d'un lettré en quête de cadres et de types nouveaux pour confondre avec le vrai peuple de Paris des piliers d'estaminets et des rouleurs de barrières.

M. Emile Zola s'intéresse à ses modèles, cela n'est pas douteux, puisqu'il invoque, à leur décharge, non certainement sans raison, l'insouciance et l'ignorance. Sa méthode n'est pas la meilleure que l'on puisse employer pour amener le public à partager cet intérêt. Le tableau qu'il nous trace est si noir, les individus qu'il met en scène sont tombés si bas, leur dégradation semble tellement irrémédiable, qu'en face de cette abjection, de ce néant, on se sent envahi

par un découragement absolu. A quoi bon, éprouve-t-on la tentation de se dire, essayer de galvaniser des êtres pareils ? Ils retomberont toujours, entraînés par leurs passions grossières ou succomberont sous leur inertie. L'école matérialiste, à laquelle l'auteur de *l'Assommoir* se rattache hautement, s'applique partout à substituer ce qu'il faut bien appeler l'animal humain à ce que nous autres, spiritualistes, nous nommons la personne humaine. Les inconvénients de cette substitution se font particulièrement sentir dans le domaine de l'art. Les phénomènes internes sont difficilement observables. L'écrivain est obligé de se tenir à la surface, de décrire ce qu'il voit, sans toujours se rendre compte du rapport qui existe entre le visible et le non visible. De là cet automatisme des personnages, qui nous a déjà frappé chez MM. Flaubert et de Goncourt et qui nous frappe bien davantage dans les derniers romans de M. Zola. Le romancier ressent pour la psychologie un profond mépris ; mais la psychologie, dédaignée, se venge. Tant qu'il ne s'agit que de peindre les faits et gestes de ses héros, M. Zola est d'une exactitude presque infaillible, mais, dès qu'il faut expliquer les motifs de leurs actes, de leurs résolutions, sa sûreté de coup-d'œil l'abandonne. Pour employer une expression empruntée à l'argot des ateliers, *il fait de chic*, ce qui signifie qu'il ne travaille plus d'après le modèle. Ainsi, rien n'est moins plausible, moins justifié que l'évolution de Coupeau sur laquelle repose tout le roman. Non-seulement il y avait mille raisons pour que les choses se passassent d'une façon toute différente, mais Coupeau, tel qu'il nous est représenté dans la première partie de *l'Assommoir*, ne peut être que confirmé dans sa bonne conduite, dans le goût de l'intérieur, par le dévouement de sa femme. Ce point de départ inexact rend tout le roman illogique. Il nous semble aussi que la joie et l'orgueil ressentis par Gervaise en devenant patronne représentent une force morale qui aurait dû entrer en ligne lors de la crise définitive et lui inspirer au moins quelques velléités de résistance.

Ce qui est bien à craindre, c'est que le romancier ne se lance sur une fausse piste en croyant tenir la vraie, qu'il ne s'égare complétement et n'égare à sa suite beaucoup d'autres ; qu'enfin il ne trouve dans l'intensité de son succès la limite de ce succès même. Un de mes amis, médecin, m'a raconté que, lorsqu'il était étudiant, un de ses camarades se faisait remarquer par son zèle pour les études anatomiques. Le premier à la salle de dissection, il en sortait le dernier. Un matin, les autres étudiants ne le voient point venir prendre avec eux le repas habituel. On le cherche, on le découvre à l'amphithéâtre, penché sur un cadavre qu'il étudiait curieusement. Il se laisse emmener, s'assied à table ; mais là, les forces lui

manquent, la maladie se déclare. Deux jours après il était mort. Emporté par son amour pour la science, le malheureux étudiant avait respiré trop longtemps et de trop près le cadavre. Que M. Zola y prenne garde, il n'est encore qu'indisposé ; mais, nous devons l'en prévenir, l'exercice auquel il se livre est périlleux. Le talent n'y résiste pas ; il se décompose et meurt.

Revenons maintenant à Balzac, dont nous nous sommes beaucoup écarté. Avec ses continuateurs, nous ne pouvions pas faire autrement.

III

HISTOIRE D'UNE POPULARITÉ. — LES RESPONSABILITÉS DE BALZAC. — FORCE ET FAIBLESSE DE SON ŒUVRE : CONCLUSION.

La fin du romantisme, absorbé dans le réalisme positiviste et ne s'en distinguant plus, est fort naturelle, mais elle n'a rien de glorieux. Aussi les adeptes n'en sont-ils pas fiers, et s'efforcent-ils, autant que possible, d'embrouiller ce chapitre de notre histoire littéraire. Raison de plus pour la critique d'y insister et de le mettre en lumière. Cette singulière évolution méritait qu'on en prît note et qu'on la suivît dans ses détails caractéristiques. Nous espérons avoir rempli cette partie de notre tâche et démontré en même temps que la vraie paternité du roman actuel doit être reportée à Théophile Gautier, non attribuée à Balzac. Ils nous reste à chercher les causes de la popularité de ce dernier, popularité posthume, devenue assez grande pour que des talents détournés de leur voie et incertains de leur but, s'y soient d'abord pratiqué un abri et s'en fassent encore un bouclier.

Pendant sa vie, Balzac a été très-lu et très-discuté. Il possédait une notoriété considérable, qui à l'étranger se transformait en célébrité. En moyenne, ses romans se vendaient bien et les journaux s'ouvraient assez volontiers à ses feuilletons. Sa position littéraire était belle. Pourtant il était loin d'exercer sur la foule des gens de lettres une royauté à la Voltaire ou à la Victor Hugo. Dans un jour d'orgueil — et ces jours-là, chez lui, étaient fréquents — Balzac s'était pompeusement institué l'un des maréchaux de France de notre littérature. Il ne se serait pas trouvé beaucoup de ses confrères pour ratifier cette promotion. Les romantiques l'aimaient peu, lui gardaient rancune. Comme journaliste, il avait très-vertement malmené *Hernani*, analysant la pièce avec une sévérité impitoyable, faisant ressortir les contradictions, relevant, avec une bonne humeur dédai-

gneuse, les bévues historiques. Ce spirituel et amusant article a été recueilli au tome XXII des *Œuvres complètes*. Même après tout ce qui a été écrit sur le théâtre romantique, les curieux prendront plaisir à le parcourir. En voici la conclusion :

Nous résumons notre critique en disant que tous les ressorts de cette pièce sont usés ; le sujet, inadmissible, reposât-il sur un fait vrai, parce que toutes les aventures ne sont pas susceptibles d'être dramatisées ; les caractères, faux, la conduite des personnages, contraire au bon sens ; et, dans quelques années, les admirateurs de ce premier acte de la trilogie que M. Victor Hugo nous promet, seront bien surpris d'avoir pu se passionner pour *Hernani*. L'auteur nous semble, jusqu'à présent, meilleur prosateur que poëte, et plus poëte que dramatiste. M. Victor Hugo ne rencontrera jamais un trait de naturel que par hasard ; et, à moins de travaux consciencieux, d'une grande docilité aux conseils d'amis sévères, la scène lui est interdite. Entre la préface de *Cromwell* et le drame d'*Hernani*, il y a une distance énorme. *Hernani* aurait tout au plus été le sujet d'une ballade.

C'était une déclaration de guerre. Hugo ne la releva pas. Dans cet écrivain agressif, qui escarmouchait ainsi entre deux romans, il sentit une force à ménager et se tint sur ses gardes. De puissance à puissance, on eut de bons rapports diplomatiques ; rien de plus. D'autres confrères furent moins réservés. Lors du procès de Balzac avec la *Revue des Deux Mondes*, relativement au *Lys dans la Vallée*, Alexandre Dumas, Léon Gozlan, Roger de Beauvoir, Frédéric Soulié, Eugène Sue, Méry signèrent une déclaration qui, dans les circonstances où elle était donnée, équivalait à une mise au ban de la littérature. Ceci se passait en 1836. Jusqu'à la fin, l'isolement fut le même. Du reste, Balzac rendait dédain pour dédain et mauvais vouloir pour mauvais vouloir. Il avait peu le temps de lire ses rivaux, mais, quand cela lui arrivait, l'impression qu'il recevait de leurs ouvrages était loin d'être favorable. Un jour que, pour se distraire et se délasser, il s'était plongé dans les *Trois Mousquetaires*, il s'empressait d'écrire à la comtesse Hanska :

Je comprends, chère comtesse, que vous ayez été choquée des *Mousquetaires*, vous si instruite, et sachant surtout à fond l'histoire de France, non-seulement au point de vue officiel, mais jusqu'aux moindres détails intimes des petits cabinets du roi et du petit couvert de la reine. On est vraiment fâché d'avoir lu cela, rien n'en reste que le dégoût pour soi-même d'avoir ainsi gaspillé son temps (cette précieuse étoffe dont notre vie est faite). Ce n'est pas ainsi qu'on arrive à la dernière page d'un roman de Walter Scott, et ce n'est pas avec ce

sentiment qu'on la quitte; aussi on relit Walter Scott, et je ne crois pas qu'on puisse relire Dumas. C'est un charmant conteur, mais il devrait renoncer à l'histoire ou, sinon, tâcher de l'étudier et de la connaître.

Balzac ne faisait guère d'exception à ses sévérités qu'en faveur de George Sand, pour laquelle il professait autant d'admiration que d'amitié. Il avait été l'un des premiers dans la presse à signaler avec éloges l'apparition *d'Indiana*. Mme Sand lui en demeura profondément reconnaissante, et se montra toujours prête à le soutenir ou à le défendre.

La critique autorisée était hostile ou méprisante ; Gustave Planche ne rompit jamais le silence. Sainte-Beuve, cruellement blessé par une indigne diatribe de Balzac, dans la *Revue Parisienne*, criblait l'ennemi d'épigrammes sans lui livrer une bataille rangée. La jeune littérature hésita longtemps.

Les meilleures œuvres d'un écrivain, les plus saines, sont rarement celles qui lui attirent la popularité. Cette vérité est triste, mais quiconque est au courant de l'histoire littéraire ne sera pas tenté de nous contredire. Le premier roman de Balzac qui alla véritablement au cœur des gens de lettres ou, à mieux parler, de ceux qui aspiraient à le devenir, fut précisément celui qui aurait dû les indigner ou du moins les mettre en méfiance. *Un grand homme de province à Paris*, publié en 1839, présente sous un fort vilain jour et sous des couleurs fort chargées la vie des journalistes parisiens. L'auteur, qui avait ses raisons pour ne pas les aimer, s'est plu à les peindre comme des viveurs en possession de tout ce qu'il peuvent désirer, et qui n'ont qu'à se servir de leur plume comme d'une baguette magique. Plaisirs et honneurs, il leur suffit de griffonner quelques pages pour tout obtenir. Le tableau était hideux et faux en grande partie. On ne fit pas attention aux laideurs et le côté vilainement sensuel, orgiaque, fut le seul que l'on voulut voir. On se piqua même de l'imiter, et par Lucien de Rubempré, par Lousteau, on remonta aux autres drôles, plus ou moins favorisés du sort, dans *la Comédie humaine*. Il se fit, à ce sujet, dans les nouvelles générations, un lent travail de décomposition, curieux à observer. Le public, un certain public, interprétait à faux la pensée du romancier et s'en faisait un instrument de corruption. Cette adoration au rebours se traduit assez naïvement à la fin du *Salon* de 1846, de Baudelaire, qui n'était encore qu'un gamin de lettres.

Les héros de l'Iliade, s'écrie-t-il, ne vont qu'à votre cheville, ô Vautrin ! ô Rastignac ! ô Birotteau ! et vous, ô Honoré de Balzac, vous le

plus héroïque, le plus singulier, le plus romantique et le plus poétique parmi tous les personnages que vous avez tirés de votre sein.

Grâce à ces quelques lignes bizarres, nous saisissons le moment où il y eut, de la part de l'école Gautier, tentative pour s'insinuer dans l'œuvre de Balzac et la tirer à elle. Le mal fit des progrès rapides et il atteignit à son apogée lorsque, peu d'années après, on vit la réalité se modeler sur le roman, Rastignac et de Marsay devenir des ministres *pour tout de bon*. Alors, dans les bas-fonds sociaux, parmi les désœuvrés et les déclassés, commença de grouiller une tourbe pour laquelle Vautrin était un grand homme. Le cri sauvage de cette tourbe a retenti dans un pamphlet qui eut son éclair de célébrité, *les Réfractaires*. M. Caro, dans *les Jours d'épreuve*, en flétrissant éloquemment ce dévergondage, a soulevé la question de la responsabilité de Balzac. Il semble que le romancier eût le pressentiment des accusations que lui vaudrait ce qu'il y a d'équivoque dans son œuvre, lorsqu'il écrivait :

Si, lisant *la Comédie humaine*, un jeune homme trouve peu blâmables les Lousteau, les Lucien de Rubempré, etc., ce jeune homme est jugé. Quiconque n'aime pas mieux, au lieu d'aller à la fortune comme les roués et les fripons, jouer le rôle de l'honnête Birotteau, ressembler à M. d'Espard, le héros de *l'Interdiction*, agir comme *le Médecin de campagne*, se repentir comme Mme Graslin, être un digne juge comme Popinot, travailler comme les David Séchard et les d'Arthez, etc., enfin se modeler sur les bons et les vertueux semés dans *la Comédie humaine* avec plus de profusion que dans le monde réel, celui-là est un homme sur qui les livres les plus catholiques, les plus moraux ne feront rien.

Nous devons avoir confiance dans la parole de l'écrivain, et lui donner acte des réserves qu'il exprime. On pourra trouver cependant que Balzac s'innocente à trop peu de frais. S'il a eu de bonnes intentions, il a souvent laissé dévier sa plume et faiblir sa volonté. Son culte pour l'énergie l'a conduit à faire du forçat Vautrin l'un des principaux personnages de *la Comédie humaine* et, chose grave, un de ceux qu'il eût voulu rendre le plus intéressants. L'argent joue aussi un trop grand rôle dans ses livres. La plupart de ses héros, même quand ils sont honnêtes, n'ont qu'un désir, un rêve, arriver à la fortune, non pas à la modeste aisance dont se sont égayés les vaudevillistes, mais à la fortune colossale, inouïe, se chiffrant par millions. Hélas ! cette préoccupation ne tenait pas une moindre place dans sa vie. La *Correspondance* est remplie à cet égard de révélations douloureuses et touchantes ! La pauvreté empoisonna la jeunesse de Balzac et gâta pour lui les succès de l'âge mur. Plus riche, il eût donné

à son œuvre une perfection plus grande, du moins il s'en flattait.

Parlant à la troisième personne dans la préface de *César Birotteau*, en 1838, il plaidait ainsi pour l'auteur de *la Comédie humaine :*

Ses œuvres ne portent pas cette belle épigraphe : *Fama!* mais celle que substitue un railleur : *Fame!* Comme parfois ses livres lui coûtent quelque argent à publier, il pourrait inscrire aussi celle de Montesquieu : *Prolem sine matre creatam ;* ainsi donc jusqu'à un certain point, elles n'ont pas besoin d'être autrement justifiées. Néanmoins, il n'est pas inutile d'expliquer que l'auteur, ayant peu de loisirs, est sujet au défaut de savoir mieux que ses critiques ou que ses lecteurs où il va quand il compose un livre. S'il abandonne ses idées premières pour des idées surgies après son plan primitif, il les trouve sans doute de plus agréable façon, pour lui s'entend ; la main d'œuvre est moins chère, le personnage exige moins d'étoffe dans son habillement, les couleurs de la description sont moins coûteuses. Il y a, voyez-vous, beaucoup de petites considérations que connaissent ceux qui se plaignent le plus, et qui, néanmoins, prennent plaisir à ameuter le public contre le fabricant.

Comment s'étonner, après avoir lu cette page si naïve et si mélancolique en son ironie un peu grimaçante, que Balzac se soit donné le plaisir, dans *la Comédie humaine*, de remuer les trésors à la pelle ? Il s'accordait là un dédommagement qu'il pouvait considérer comme platonique, une joie qu'il croyait innocente. La dure expérience nous a prouvé qu'il se trompait, et qu'entre les mauvais et les bons exemples, ce n'est pas vers ces derniers que se portent les préférences de nos générations. Peut-être un siècle moins corrompu l'eût-il trouvé moins corrupteur, et se fût-il moins délecté dans les parties basses et troubles d'une œuvre qui en contient tant de supérieures et de sereines ? Les désordres des vingt dernières années eussent existé sans Balzac. Son grand tort a été de leur avoir en quelque sorte conféré par avance une sanction littéraire.

Ce que nous venons de dire s'applique surtout à l'ordre social et politique. A Dieu ne plaise que, dans leurs erreurs involontaires ou systématiques, nous confondions avec les débris de toutes les bohêmes des écrivains d'une aussi réelle valeur que MM. Flaubert, de Goncourt et Zola. Ils ne sont d'ailleurs, comme nous espérons l'avoir établi, que très-faiblement les disciples de Balzac. Partis d'une toute autre extrémité du monde littéraire, se dirigeant vers un autre but que le sien, ils ont un peu dévié vers lui sous la pression de cette faveur malsaine dont nous venons d'analyser les causes. A n'en pas douter, ils ont été séduits surtout par ses défauts intellectuels,

et ils se sont empressés de l'imiter lorsqu'il était en contradiction avec lui-même.

Le père Goriot a fait plus d'élèves que *le Lys dans la vallée*, et ce roman est à coup sûr un des moins heureusement inspirés de Balzac. Goriot n'est pas un homme, c'est un tempérament, un instinct. Le sublime caractère de père, déjà compromis dans Shakespeare par les violences du roi Lear, se dégrade et s'avilit jusqu'à la bestialité, sous la plume du romancier moderne. C'est, dit celui-ci, ce qu'il a voulu faire. Tant pis pour lui, qui invoque si fièrement les principes du roman psychologique.

Peut-être aussi le pessimisme contemporain s'est-il senti fortifié. par ce passage amer et excessif d'une réponse de Balzac à M. Hippolyte Castille, qui lui reprochait de restreindre beaucoup trop dans ses ouvrages le rôle des gens vertueux.

Ah ! monsieur, quand vous, qui vous destinez à la littérature, vous vous proposerez de mettre en scène un honnête homme, un personnage faisant le bien, et que vous aurez réussi, comme je le crois, venez me voir, et vous m'exprimerez une opinion bien autre que celle de votre article. Savez-vous, monsieur, qu'un ouvrage comme *le Médecin de campagne* coûte sept ans de travaux ? Savez-vous que voici cinq ans de méditations sur l'ouvrage dont le début a été publié récemment sous le titre de *la Femme de soixante ans*, et qui est destiné à montrer la charité, la religion agissant sur Paris à la manière du *Médecin de campagne* sur son canton ? Eh bien, je recule depuis six ans devant les immenses difficultés littéraires à vaincre.

La vertu est-elle réellement si maussade, si ennuyeuse? Balzac lui-même ne l'a pas toujours pensé. Walter Scott, Charles Dickens, Currer Bell, Henri Conscience ont su nous intéresser à l'honnêteté, la parer de couleurs aimables et poétiques. Chez nous, plus d'un talent gracieux et fort semble avoir mis son honneur à démentir cette théorie pessimiste, en rivalisant avec l'école anglaise, en la surpassant souvent. Les positivistes ont fait fausse route en élevant à la hauteur d'une théorie ce qui, chez Balzac, n'était qu'une boutade, soulignant un des travers de notre humeur nationale. Il y a, comme on le voit, des boutades qui ont de fâcheuses conséquences.

Contre les adversaires de Balzac et surtout contre ses continuateurs, qui sont ses pires ennemis, on doit hardiment soutenir que, s'il y a du mal dans son œuvre, ce mal n'y est pas essentiel. On peut découvrir des immoralités dans *la Comédie humaine* et s'en inspirer maladroitement, mais ce ne sera qu'une imitation de surface. On aura pris pour le fond de l'œuvre ce qui n'en est que la défaillance, l'accident, l'involontaire contradiction, impliquée par

une production très-étendue et très-hâtive. Certaines parties de l'édifice, si laborieusement élevé par le romancier, menacent déjà ruine et ne tarderont probablement pas à s'écrouler. Ce sont justement celles dont la moralité est douteuse, et qui ont jadis obtenu le plus de vogue dans la littérature interlope. *Un grand homme de province à Paris* n'est plus lisible. Eh! bien, il y a quelques années, ce livre exerçait encore un tel attrait sur les esprits, que MM. de Goncourt, essayant de le rajeunir, en ont fait un pastiche, d'ailleurs absolument médiocre, intitulé *Charles Demailly*. Aujourd'hui, des lettrés sérieux ne se lanceraient pas dans une pareille aventure. La même observation s'applique à la *Dernière incarnation de Vautrin*, à *Splendeurs et misères des courtisanes*, à *la Peau de chagrin*, à *la Maison Nucingen*. Mais les assises de l'édifice, fondées sur la vérité psychologique, sur la sincérité et la puissance de l'étude, sur de grandes et saisissantes beautés de sentiment subsisteront, et cette part est encore très-considérable. M. Marius Topin nous semble avoir été bien sévère lorsqu'il écrit, en résumant son impression sur la *Comédie humaine*.

De cette œuvre colossale que restera-t-il ? Un livre à peu près parfait, *Eugénie Grandet*, plusieurs parties vraiment admirables de *César Birotteau*, et quelques épisodes attachants des *Parents pauvres*.

Pour nous, le vrai Balzac, conforme à lui-même, à son esprit, à son idéal, l'un des maîtres du roman moderne, se retrouve dans un bien plus grand nombre d'œuvres. Nous l'admirons, sans préjudice des romans que vient de citer M. Marius Topin, dans *la Recherche de l'absolu*, *le Médecin de campagne*, *le Lys dans la vallée*, *le Curé de village*, *les Célibataires*, *un Ménage de garçon*, *la Messe de l'athée*, *une double Famille*, *David Séchard*. Voilà où il le faut prendre et ce qu'il faut étudier en se souvenant de ses principes, en les appliquant. Si vous ne le suivez, au contraire, que dans ses infractions à son système, dans les écarts de son procédé, dans ce que cet écrivain, mort à cinquante ans, eût corrigé ou remis en équilibre, à mesure que la lumière se serait faite dans sa conscience, vous l'interprêtez à faux, vous le travestissez, vous n'êtes plus une école, vous êtes une queue. Dilettantes et positivistes, élèves de Gautier et disciples de Comte, Balzac vous échappe par des traits essentiels : il est plus moraliste que descriptif, plus psychologue que physiologiste; il a un idéal, vous n'en avez pas. Enfin, vous n'aimez de lui que son ivresse, et nous ne voulons applaudir que Balzac à jeun.

Jules Levallois.

CONQUÊTE DE LA CALIFORNIE

PAR 61 HOMMES EN 37 JOURS

Le récit rapide qui va suivre est tiré des curieux Mémoires du Sénateur américain Benton, publiés à New-York en 1875 sous ce titre : *Trente ans au Sénat,* mémoires peu connus en France. Nous devons à l'obligeance de M. le duc d'Ayen la traduction et la communication de cet intéressant épisode qui ne se rattache en rien à la série de ses remarquables études que nous publions sur les institutions et la vie politique des États-Unis. La traduction est littérale, sauf pour quelques paragraphes résumés et quelques coupures sans importance. On verra ici, mis en haut relief, cette indomptable énergie et ce savoir-faire intelligent, sans scrupules exagérés, qui, en un petit nombre d'années, ont rendu les Américains maîtres incontestés de tout un vaste continent.

Le Secrétaire de la Rédaction.

Au mois de mai 1845, un Américain fort connu depuis, le capitaine du génie Frémont, se mit en route pour sa troisième exploration scientifique et géographique dans l'extrême-ouest (*far West*). Les hostilités n'étaient pas encore déclarées entre les Etats-Unis et le Mexique, mais la récente annexion du Texas rendait la paix précaire. Aussi le capitaine Frémont, pour ne pas augmenter par un acte quelconque les difficultés pendantes, était résolu à ne donner aucun sujet de juste mécontentement au gouvernement mexicain.

Sa ligne d'exploration jusqu'au Pacifique devait le conduire à travers une des provinces mexicaines, la Haute-Californie, en partie déserte, et en partie colonisée. Arrivé sur la limite de cette contrée au commencement de l'hiver, il laisse sa troupe de soixante hommes et ses deux cents chevaux sur la frontière, et se rend seul de sa personne à Monterey, pour y faire part au gouverneur de son désir d'hiverner avec son monde dans la partie inhabitée de la vallée de Saint-Joachim, afin d'y refaire bêtes et gens. La permission lui en fut accordée.

Mais bientôt après Frémont apprend que cette permission est révo-

quée. On donnait pour prétexte qu'il était venu en Californie, non avec de pacifiques intentions, mais dans le dessein d'exciter les colons américains à secouer le joug du Mexique ; en conséquence, un corps armé marchait contre lui. Avisé de son approche, il choisit une forte position sur une montagne, y plante le drapeau des Etats-Unis, et prend la résolution de se défendre à toute extrémité. Lui et ses soixante braves jurent de mourir tous jusqu'au dernier plutôt que de se rendre.

Cependant un messager pénètre dans son camp, apportant une lettre du consul des Etats-Unis à Monterey pour avertir les explorateurs des périls qui les menacent. Ce messager à son retour annonce hautement qu'ils occupent une position formidable, où deux mille hommes ne parviendraient pas à les forcer. Cette affirmation donna à réfléchir au commandant mexicain. Pendant quatre jours Frémont attend sur sa montagne; ne se voyant pas attaqué, il décampe et se dirige vers l'Orégon pour ôter tout sujet de plainte aux autorités californiennes.

Arrivé le 8 mai dans la pittoresque et montagneuse région du grand lac Tlamath, par 42 degrés de latitude nord, Frémont est tout étonné de voir apparaître dans ces parages déserts et presque inabordables, deux cavaliers amis, deux de ces vieux *voyageurs* qui l'avaient accompagné dans ses précédentes explorations. C'était l'avant-garde d'un petit groupe de cinq hommes qui avaient entrepris d'amener jusqu'à lui un officier des Etats-Unis, porteur de dépêches de Washington. Laissant leurs camarades à deux journées de marche en arrière, ils étaient venus réclamer aide et assistance; eux-mêmes, poursuivis par les Indiens, ne devaient leur salut qu'à la vitesse de leurs chevaux. Il n'y avait pas un moment à perdre. Frémont prend dix hommes d'élite, dont quatre fidèles Indiens Delawares, monte à cheval aussitôt et, suivant la rive occidentale du lac, court 20 lieues (60 milles) d'une traite sans débrider.

Mais ce n'est pas une mince affaire que d'arriver juste à retrouver une petite troupe de voyageurs dans ces immenses déserts sans chemins ni routes. On ne peut espérer se rencontrer que sur certains points de passage forcé, tels que défilés ou terrains favorables aux campements. Frémont arriva dans l'après-midi à un de ces points marquants, et pressentit que si les voyageurs étaient encore en vie, ils devaient y venir ce soir-là. Au coucher du soleil, il eut en effet l'inexprimable satisfaction de voir approcher les quatre cavaliers.

L'officier signalé était un lieutenant des soldats de marine des Etats-Unis, qui avait été expédié de Washington au mois de novembre précédent pour faire route par Vera-Cruz, Mexico et Mazatlan, jusqu'à Monterey dans la Haute-Californie, et y remettre ses dépêches au consul des Etats-Unis; après quoi il devait trouver le capitaine Frémont quelque part qu'il fût.

Les dépêches destinées à ce dernier comprenaient seulement une lettre d'introduction banale du ministre secrétaire d'Etat M. Buchanan, pour accréditer le porteur, quelques fragments de journaux et quelques lettres privées du sénateur Benton et de sa famille. Ces missives insignifiantes pouvaient tomber dans des mains ennemies sans compromettre personne. Mais les communications verbales du messager indiquaient à Frémont qu'il eût à surveiller comme à contrecarrer les menées de l'étranger en Californie, et à concilier aux Etats-Unis les sympathies et la bonne volonté des habitants.

Ces indications étaient un peu vagues; toutefois les lettres mêmes, quoique sans importance et sans précision, donnaient autorité au lieutenant Gillespie qui les remettait. Pouvait-on raisonnablement supposer qu'il eût été envoyé d'aussi loin et à travers tant de dangers jusqu'aux rives du lac Tlamath, uniquement pour apporter une simple lettre de recommandation?

Frémont tourna donc le dos à l'Orégon et reprit le chemin de la Californie, qui alors était en état de révolution et déjà séparée politiquement aussi bien que géographiquement du Mexique. Le dernier gouverneur général mexicain, don Michel Toreno, avait été attaqué, pris, embarqué et renvoyé à Mexico avec ses soldats. Le gouvernement insurrectionnel, se reconnaissant incapable de se maintenir au pouvoir seul et sans appui, était divisé en deux partis, dont l'un voulait recourir à la protection anglaise, l'autre à la protection américaine.

La nuit même de l'arrivée de Gillespie, eut lieu une de ces scènes de péril extrême, si fréquentes dans les solitudes du Far-West. Le camp était assis sur la rive ouest du lac, les chevaux attachés au piquet paissaient l'herbe à l'entour; les hommes, au nombre de quatorze, dormaient trois par trois autour de différents feux qu'ils avaient disposés en carré pour être plus tôt prêts à repousser une attaque soudaine. Quoiqu'on fût au mois de mai, la nuit était froide, à cause de l'altitude de la contrée et du voisinage des montagnes, couvertes de neiges éternelles. Le capitaine Frémont, tout joyeux d'avoir reçu des nouvelles des siens pour la première fois depuis son départ, un an auparavant, parcourait ses lettres et ses papiers à la lueur d'un grand feu; il veillait seul pendant que chacun dormait.

Vers minuit, il remarqua parmi les chevaux comme un mouvement indicateur de l'approche de quelque danger. On sait qu'après un certain temps de voyage et de campements dans les contrées désertes, les chevaux, et surtout les mules, acquièrent une finesse de sens extraordinaire qui leur révèle le voisinage de tout danger ou de tout objet inaccoutumé. Frémont prend un pistolet à six coups, en vérifie les amorces, et, sans réveiller personne, va faire une tournée parmi les animaux que sa présence paraît rassurer. Sans doute, pense-t-il,

quelque ours ou quelque loup en quête de nourriture les aura mis en alerte. Il retourne alors près du feu. Le lieutenant Gillespie se réveille, lui adresse quelques mots, puis se rendort. Bientôt la nature reprit ses droits sur le capitaine Frémont lui-même; l'excitation de son esprit céda devant les fatigues du voyage, accrues par une longue journée de course rapide. D'ailleurs la solitude profonde du lieu et la longueur de la dernière étape lui donnaient confiance. Il s'étendit donc pour dormir, sans mettre un homme de garde à sa place, contrairement à la règle qu'il ne manquait jamais de suivre.

Tout à coup, Carson, un de ses braves, pousse un cri; il vient d'entendre le râle particulier à l'homme dont le crâne est fendu d'un coup de tomahawk. En un clin d'œil, tout le monde est debout, mais les sauvages sont dans le camp; la flèche et la hache font leur sanglante besogne. Basile Lajeunesse, un jeune et brave Français, inséparable compagnon de Frémont dans toutes ses expéditions, est déjà mort. Un fidèle Indien Ioway est tué, un des Delawares amenés du Missouri tombe mourant, un autre, criblé de flèches, ne peut plus qu'être vengé.

Les Indiens avaient attendu que la lune fût masquée par les arbres qui allongeaient leurs ombres sur le camp endormi. S'approchant alors par le côté de l'obscurité, avec le but de leurs coups entre eux et la lumière incertaine, ils ne se servirent pour leur attaque soudaine que de la hache de guerre et de l'arc, plus terrible que l'arme à feu dans ces surprises nocturnes; car la flèche atteint sa victime sans que ni bruit, ni lueur soudaine indique d'où elle est partie. Quoique tous les avantages fussent du côté des sauvages, le camp fut sauvé, les blessés échappèrent au massacre, et les morts à la mutilation; chacun s'était battu avec adresse et courage.

Au matin, le lieutenant Gillespie reconnut parmi les morts le cadavre d'un chef Tlamath, qui, la veille lui avait donné un saumon en gage d'amitié; mais le perfide Indien l'avait suivi à la piste tout le jour pour le massacrer et le dévaliser la nuit prochaine, ainsi que sa petite escorte, ce qu'il eût fait à coup sûr sans l'opportune et rapide apparition de Frémont. Celui-ci même aurait été facilement tué lors de son inspection parmi les chevaux, si les sauvages ne s'étaient pas crus certains d'opérer un massacre général, qu'ils craignaient de faire manquer en frappant prématurément un homme isolé.

A quelques jours de là, nouvelle rencontre avec les sauvages, où parut bien tout ce qu'un bon cavalier peut obtenir du cheval californien, si réputé pour son courage et sa docilité. Carson est assailli, sa carabine rate, et le sauvage Tlamath n'est qu'à dix pieds de lui, l'arc bandé; la flèche va siffler, toutes les carabines de la troupe ne peuvent préserver l'Américain. Mais Frémont est là, il rend la main à son cheval qui s'é-

lance sur l'Indien et le terrasse. Un coup de hache d'un Delaware l'achève. Carson est sauvé. Le vaillant cheval de guerre, couleur gris de fer, était de noble race ; il portait le nom pompeux de *el Toro del Sacramento*, qu'il justifia d'ailleurs dans les plus rudes épreuves.

C'était au milieu de semblables dangers, sans cesse renaissants, que le capitaine Frémont poursuivait ses fécondes investigations scientifiques, armé du télescope pour observer les astres, du baromètre et du thermomètre pour mesurer les hauteurs et les températures des lieux visités. Son crayon savait dessiner les contours grandioses des chaînes de montagnes, comme ceux des fleurs délicates et brillantes de la prairie ou de la forêt vierge; sa plume décrivait tout ce que la nature offrait de remarquable, d'utile et de nouveau. Mais la rencontre de Gillespie apportant des dépêches de Washington avait forcément donné un cours différent et un nouveau but à son entreprise.

Lors de son arrivée, en mai 1846, dans la vallée du Sacramento, Frémont trouva le pays dans une situation alarmante et critique. Il y avait un coup monté en partie double qui, s'il n'était paré à l'instant, compromettait sans ressource les intérêts les plus chers des Etats-Unis. C'était d'abord le massacre de tous les Américains de la vallée du Sacramento et la destruction de tous leurs établissements ; en second lieu, le protectorat britannique établi sur la Californie, avec le transfert de la propriété réelle du domaine public de ces riches contrées aux mains des Anglais. Ceux-ci avaient habilement concerté ces projets à l'avance, pour profiter des événements prévus de la guerre du Mexique, et mettre la Californie hors de l'atteinte des Etats-Unis.

Aussi les colons américains envoyèrent-ils en hâte une députation au camp de Frémont dans la vallée du Sacramento, pour lui exposer l'étendue des périls qui les menaçaient, pour le supplier de marcher à leur tête et d'être le sauveur de leurs biens et de leurs vies. Déjà le général mexicain Castro s'avançait contre eux; les Indiens, excités à massacrer leurs familles, n'attendaient que la saison sèche pour mettre le feu à leurs moissons. Les différentes Juntes ou assemblées, étaient réunies pour transférer à l'Angleterre la domination du pays; sous le couvert de gros emprunts, la propriété de tout le domaine public allait passer à des sujets anglais, une flotte britannique était attendue sur la côte. Le vice-consul Forbes et l'émissaire ecclésiastique Macnamara réglaient et dirigeaient toute l'affaire, et leurs plans étaient si près de réussir que tout délai devenait fatal.

On était au commencement de juin. La guerre avait éclaté entre le Mexique et les Etats-Unis ; mais il faut remarquer que ce fait restait absolument ignoré en Californie, à cause des distances et de l'impossibilité des communications. Cette ignorance forcée compliquait singulièrement la situation.

Frémont sentait toute la responsabilité qui pesait sur lui; mais l'approche de Castro en forces, et le danger imminent des colons ne lui permettaient plus d'hésiter. Il se décida donc à accepter la direction du pays et à le sauver. Repousser Castro ne suffisait pas. Frémont prit la résolution hardie de renverser le gouvernement mexicain, et d'établir d'abord l'indépendance de la Californie. C'était la seule manière, du reste, de parer au danger et de s'élever à la hauteur des circonstances. La rapidité et le succès de l'entreprise furent fantastiques.

Les colons américains accourent dans le camp de Frémont avec chevaux, armes et munitions; ils se forment en bataillon et obéissent à tous les ordres de leur chef improvisé. En trente jours toute la Californie du nord était délivrée du joug de l'autorité mexicaine, et la campagne, commencée pour la cause et sous le drapeau de l'indépendance locale, s'achevait par l'annexion pure et simple aux Etats-Unis, dont l'étendard étoilé flottait partout. Castro fuyait vers le sud, les colons américains étaient sauvés, et le parti anglais anéanti voyait tous ses plans déjoués au moment où, après des convoitises séculaires et de longs et habiles préparatifs, l'Angleterre n'avait plus qu'à étendre la main pour saisir sa proie.

Restait la question maritime. Depuis les temps du navigateur anglais Drake, la Grande-Bretagne couvait de l'œil la magnifique baie de San-Francisco, le plus splendide port de la partie nord de l'Océan Pacifique. Il semblait certain qu'enfin la guerre du Mexique ferait forcément tomber entre ses mains la Haute-Californie tout entière.

Aussi l'Angleterre avait-elle envoyé une escadre imposante dans ces parages. Le commodore américain Sloat qui était à l'ancre devant Mazatlan se voyait surveillé de près par le commodore anglais, l'amiral Seymour, qui avait mouillé bord à bord avec lui. Sloat résolut de déjouer cette surveillance gênante. Il mit donc à la voile et fut immédiatement suivi par l'amiral anglais; pendant tout le jour il laissa porter en plein ouest directement au large, comme s'il se rendait aux îles Sandwich. L'escadre britannique ne le quittait pas. Mais dans la nuit le commodore américain vire de bord et court droit à la côte californienne.

Les Anglais, n'avaient pas vu le changement de route des Américains; croyant toujours les suivre, ils allèrent jusqu'aux Sandwich sans être détrompés. Le commodore Sloat au contraire arrive le 2 juillet devant Monterey en Haute-Californie, et entrant amicalement dans le port, offre de saluer officiellement la ville des salves de canon d'usage. Les autorités déclinèrent cet honneur, sous prétexte qu'elles n'avaient pas de poudre pour y répondre, mais en réalité parce qu'elles attendaient la flotte anglaise à tout instant.

Le commodore Sloat reste inactif pendant cinq jours devant la ville,

lorsque, le 6, il apprend les succès du capitaine Frémont. Ne doutant pas que ce dernier n'eût l'ordre positif de s'emparer de la Californie, il résolut d'agir de son côté, quoiqu'il fût absolument sans instructions à ce sujet. Le 7 juillet, il s'empare de la ville de Monterey et expédie un courrier à Frémont. Celui-ci, ne doutant pas à son tour que le commodore Sloat n'ait opéré d'après des instructions précises du gouvernement américain, accourt au plus vite à la tête de sa cavalerie, tout joyeux, rassuré et confiant. Frémont se rend à bord ; explication, surprise mutuelle, étonnement respectif des deux conquérants quand ils constatent que ni l'un ni l'autre n'ont reçu d'ordres de leur gouvernement, et que chacun a agi sous sa responsabilité personnelle.

A ce moment encore la déclaration de guerre entre le Mexique et les Etats-Unis était ignorée dans ces parages. Aussi le commodore Sloat, fort troublé, prit la résolution de retourner en hâte aux Etats-Unis pour expliquer sa conduite, et laissa le commandement de l'escadre au commodore Stockton qui venait d'arriver le 15 juillet.

Le lendemain 16, paraît l'amiral anglais Seymour, sur le *Collingwood*, vaisseau de quatre-vingts canons, suivi de la flòtte anglaise la plus nombreuse qui se soit jamais montrée dans les eaux du Pacifique.

Quel ne fut pas son étonnement à son tour de voir le drapeau des Etats-Unis flotter sur la ville de Monterey, les cavaliers de Frémont campés sur les hauteurs en arrière, et l'escadre américaine paisiblement à l'ancre dans le port. Sa mission n'avait plus d'objet, les Anglais avaient perdu la partie. La Californie était prise.

NOAILLES, duc D'AYEN.

REVUE DES SCIENCES

Les hautes études et la culture des sciences spéculatives. — Le mouvement scientifique en France et à l'étranger. — Découvertes et inventions récentes. — Physiologie en Amérique et en Allemagne. — Un rêve réalisé. — Optographie. — L'œil photographe. — L'image d'un assassin peut-elle se fixer sur l'œil de la victime ? — Un fait ignoré hier. — Colorations rouge pourpre de la rétine sur l'animal vivant. — La lumière détruit la teinte pourpre. — La rétine est une plaque daguerrienne d'une exquise sensibilité. — Impressions de dessins sur le fond de l'œil. — Expériences de MM. Boll et Kühne. — Images trouvées sur des rétines de lapin et de bœuf. — L'œil humain peut conserver la trace des derniers objets perçus. — Le pendu de Vienne. — Constatations du professeur Seneck. — Applications aux recherches légales. — En France : La Gastrotomie. — L'homme aux deux bouches. — Une profession originale. — Location d'un estomac. — Etude directe sur l'homme du suc gastrique et de la digestion. — Mécanique industrielle : La machine à écrire de M. Remington. — Cent mots à la minute. — Description sommaire de la machine américaine.

Un physicien éminent de la Société royale de Londres terminait récemment une de ses lectures par ces paroles bien vraies : « Si vous voulez juger de la puissance et de la prospérité d'un pays, voyez d'abord si la culture des sciences y est en honneur, car ne vous y trompez pas, on peut, à l'activité intellectuelle reconnaître les nations qui tombent et les nations qui montent. »

Aujourd'hui, en effet, plus que jamais, le développement de la science et de l'industrie mesure bien réellement le degré de civilisation d'un peuple. Aussi, ne saurait-on trop combattre ce désintéressement passager que l'on remarque quelquefois dans l'opinion publique, pour les travaux de la pensée, pour les hautes spéculations de l'esprit. Ces défaillances d'une heure peuvent et doivent être surmontées. La science a marqué son empreinte profonde sur toutes les époques de notre his-

toire, sur chaque période de la civilisation moderne. Les grands jours viennent, quand brillent de tout leur éclat les lettres et les sciences. Les découvertes, les innovations heureuses, les applications fertiles ne prennent naissance que lorsque sont en faveur les fortes études spéculatives, ces sources vives de tous les nobles sentiments.

Pour assurer le progrès sous toutes ses formes, pour rendre un peuple réellement instruit et viril, il faut avant tout répandre le goût du beau et de l'exact, du bien et du juste, et faire passer ainsi sur les foules le souffle d'un grand enseignement national.

« Les innovations pratiques, a dit Cuvier, ne sont que des applications faciles de vérités d'un ordre supérieur, de vérités qui n'ont point été cherchées à cette intention, que les auteurs n'ont poursuivies que pour elles-mêmes et uniquement entraînés par l'ardeur de savoir. Ceux qui en profitent n'auraient pas découvert les germes ; ceux au contraire qui ont trouvé ces germes n'auraient pu se livrer aux soins nécessaires pour en tirer parti. » En effet, la dénomination très-répandue de « sciences appliquées » est impropre, il n'existe pas vraiment de sciences appliquées, il n'existe que des applications de la science, il n'y a en réalité que celui qui sait découvrir et que celui qui sait appliquer, le second ne pouvant marcher qu'à la remorque du premier.

Si donc, on veut songer sérieusement à l'avenir, il faut commencer par cultiver la science dans son expression la plus haute ; il faut relever du discrédit où elles sont tombées dans notre pays, les études purement spéculatives, et répandre dans notre enseignement ces vieilles et glorieuses traditions, qui pendant si longtemps ont placé la France au premier rang des nations.

Il n'est pas de petite étude, d'insignifiante recherche dans la science. Et de quel droit s'en faire juge ? Ce qui aujourd'hui semble petit, ne sera-t-il pas bien grand demain ? Que d'exemples ! Si notre époque peut à juste titre passer pour exceptionnelle dans l'histoire, ne le doit-elle pas à l'éclosion presque simultanée de tous ces germes en apparence stériles depuis tant de siècles.

En 1800 apparaissait à Paris la première machine à vapeur ; en 1816 se constitue la première compagnie de bateaux à vapeur ; en 1827 fut construit, de Saint-Etienne à Lyon, notre premier chemin de fer. Dix ans plus tard, en 1837, fonctionnait en France le premier télégraphe électrique.

1800, 1816, 1827, 1837 toutes dates qui appartiennent à notre siècle, jalons glorieux qui témoignent à chaque pas de la puissance des recherches spéculatives ! La société tout entière a été ébranlée sur ses vieilles assises, puis reconstituée et vivifiée par les inventions des Papin, Watt, Stephenson, Volta, Œrstedt, Arago.

Plus récemment, presque hier, deux découvertes capitales, qui suffi-

raient à la gloire d'une époque, sont venues éclairer notre horizon de lueurs inattendues. L'équivalence du mouvement et de la chaleur, l'analyse spectrale ont mis dans nos mains un moyen de contrôle et un instrument d'investigation incomparable. Comme on se tromperait si l'on pensait que l'analyse spectrale est née brusquement en 1860 des admirables expériences de MM. Kirchoff et Bunsen ! 1860 n'est que la date d'éclosion d'un germe semé il y a déjà près de deux siècles par Newton. Que d'efforts à raconter, que de noms à citer entre les premiers travaux tout spéculatifs de Newton et les recherches de Bunsen et Kirchoff ! Nous n'aurions pas aujourd'hui à notre disposition un instrument d'analyse qui pousse la puissance jusqu'à sonder les profondeurs de l'espace, sans les longues recherches théoriques de Wollaston, Fraünhofer, Fox Talbot, Herschel, Wheastone, Brewster, Miller, Swan, Masson, Léon Foucault, Angstrom, Plucker, Hittorf, Forbes, Gladstone, Matthersen, Stokes..... Je cite les principaux, car il faut être juste avec le passé, si nous voulons avoir le droit de l'être avec le présent.

Et la notion de l'équivalence de la force et de la chaleur si complétement démontrée à peu près simultanément en 1863 par MM. Mayer, Joul et Colding, nous serait-elle révélée sans les remarques de Galilée, les spéculations de Newton et de Leibnitz, sans les si perspicaces observations de Rumfort et de Davy ? Toutes les idées modernes, toutes les recherches des Thomson, Rankin, Helmholtz, Clausius, Hirn, etc., ne sont que l'expérience plus achevée, plus parfaite des vérités entrevues dans les siècles précédents.

Nil novum sub sole ! L'expression manque de justesse et de justice ! La science contemporaine s'appuie sur les travaux d'un autre temps ; c'est vrai, et elle s'en honore, mais elle les féconde, et élargit à son tour le champ déjà si vaste de ces premières investigations. Chaque jour aussi, elle apporte sa pierre à l'édifice que construiront les générations futures. Elle récolte et sème tout à la fois. Ainsi s'agrandit lentement mais sûrement le cycle des connaissances humaines.

La France a pris une part immense au développement scientifique de notre époque ; elle y a été mêlée avec éclat et plus qu'aucun autre peuple, elle l'a préparé. J'ai cité tout à l'heure des noms étrangers en grand nombre, qu'il me soit permis de rappeler quelques-uns des savants qui ont fait notre pays si grand pendant le premier quart de ce siècle. Ce sont certes des noms glorieux que ceux de Jussieu, Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier, Brongniart dans les sciences naturelles ; dans les sciences mathématiques et physiques, de Lagrange, Laplace, Monge, Lavoisier, Berthollet, Carnot, Delambre et plus tard des Prony, Malus, Biot, Fourier, Gay-Lussac, Arago, Poisson, Dulong, Fresnel. On avait alors les yeux fixés sur la France, et cependant l'Angleterre possédait

Davy, l'Italie Volta, la Suède Berzélius ! Mais nulle part on ne pouvait opposer à notre pays une telle pléiade d'hommes supérieurs.

Aurions-nous trop longtemps vécu sur ces souvenirs ? Notre génération trouva un tel héritage, un sol si abondamment pourvu, si riche, que dans son imprévoyance, il ne lui vint pas à l'idée qu'il pût s'épuiser jamais. Pendant qu'à côté de nous on accumulait les efforts, on multipliait les sacrifices, nous continuions à puiser à pleines mains, sans plus songer à préparer l'avenir. Nous laissions pour tout dire s'échapper la prééminence scientifique et se tarir peut-être des sources importantes de production.

Nous possédons cependant d'éminentes célébrités, des savants illustres dont la parole est très-écoutée à l'étranger, il conviendrait qu'elle le fût de même au milieu de nous et qu'on encourageât tout particulièrement les recherches libres et désintéressées. Les perspectives fructueuses des applications font trop délaisser les travaux spéculatifs; elles empêchent souvent de voir les hauts sommets. Il ne faut pas à tout prix que les grandes aspirations s'éteignent ; c'est une vérité absolue que la culture des études élevées influe autant sur le moral d'un peuple que sur sa prospérité matérielle ; elle réforme ses habitudes et relève ses mœurs. Notre devoir à tous est donc de provoquer les recherches fécondes, de répandre le goût de ces travaux sérieux, utiles, souvent pleins de grandeur, quelquefois même de poésie, et de maintenir leur véritable place dans les préoccupations du moment. La tâche est difficile, mais assez importante pour faire taire les hésitations. Des hommes de grand savoir l'ont rejeté avec raison : L'avenir peut en dépendre !

C'est assez dire, en occupant cette place pour la première fois que nous nous efforcerons dans ces revues du mouvement scientifique en France et à l'étranger de faire une aussi large part aux recherches théoriques qu'aux applications industrielles.

Il nous arrive d'Allemagne une découverte curieuse qui ne manque ni d'importance théorique, ni d'intérêt pratique.

Il y a quelque douze ans, on annonça que deux médecins de Chicago, en faisant l'autopsie d'un pendu, avaient trouvé sur le fond de l'œil l'image nettement reproduite des objets extérieurs. La presse s'empara de la nouvelle et un journaliste d'imagination, se hâta de raconter sous forme de fait divers qu'à la suite d'un assassinat le médecin chargé des constatations légales avait découvert le portrait du meurtrier, sur le fond de l'œil de la victime. Il n'en fallut pas davantage pour que beaucoup de personnes restassent persuadées que le dernier objet vu par un mourant, se fixait sur la rétine comme un irrécusable témoin ;

le crime se dénonçait de lui-même ; la victime indiquait à la justice celui qu'elle devait punir.

Il était malheureusement bien loin d'en être ainsi. On avait tout bonnement confondu la fiction avec la réalité. La vérité était simplement qu'on avait eu l'idée de rechercher si la rétine ne conserverait pas après la mort une trace des objet perçus. Quelques physiologistes dirigèrent leurs investigations dans cette direction, mais sans aucun succès. On avait complétement abandonné ces études depuis longtemps, quand à la fin de l'année dernière, un physiologiste allemand, M. T. Boll communiqua à l'Académie des sciences de Berlin un fait nouveau et très-digne de fixer l'attention, un simple fait théorique, comme on va voir, mais qui est devenu le point de départ de toute une découverte. Depuis la communication de M. Boll, en effet, il n'est plus permis de répondre par la négative à la question posée autrefois par tant de personnes, « est-il donc vrai que l'œil puisse photographier les objets » ? Le roman fait désormais place à la réalité ; ce que l'on ne savait pas hier, on le sait aujourd'hui et l'on peut avancer que dans certaines limites, le problème de l'optographie est bien acquis à la science.

M. Boll a montré le premier que pendant la vie, chez tous les animaux, le fond de la rétine (ce que les physiologistes nomment les bâtonnets), n'est pas du tout incolore comme on l'avait cru jusqu'ici, mais bien d'un rouge pourpre magnifique [1]. Pendant la vie, dit M. Boll, la coloration pourpre de la rétine est constamment détruite par la lumière, qui arrive dans l'œil ; elle se rétablit dans l'obscurité ; après la mort, elle ne subsiste que quelques instants.

Ainsi notre rétine est rouge dans l'obscurité ; l'action de la lumière la blanchit, absolument comme la lumière noircit une plaque photographique, c'est une observation bien insignifiante en apparence, elle est au contraire riche en conséquences.

Un autre physiologiste allemand M. le professeur Kühne d'Heideilberg en contrôlant les expériences de M. Boll est arrivé à des résultats un peu différents, mais non moins intéressants [2]. Conformément à l'opinion de Boll, la rétine est bien d'un pourpre admirable, mais contrairement à son affirmation, elle ne blanchit après la mort que lorsqu'elle reste exposée à la lumière. Autrement, la coloration rouge subsiste, alors même que la rétine entre en putréfaction. Pas de lumière et la rétine reste rouge pourpre. Par exemple, des rétines de lapin, de grenouilles se sont maintenus rouges dans l'obscurité, plus de quarante-huit heures, alors même que l'organisme commençait à donner des signes de dé-

[1] On appelle *rétine* la membrane nerveuse qui tapisse le fond de l'œil et sur laquelle viennent se former les images des objets, qui nous entourent. C'est un épanouissement du nerf optique.

[2] Société scientifique et médicale d'Heidelberg, mémoires de M. Kühne.

composition. Au contraire, quand on expose une rétine à la lumière du gaz qui est à peine actinique, c'est-à-dire incapable d'impressionner une plaque sensible, on la voit, néanmoins pâlir peu à peu, au point de tourner au blanc sale. La décoloration qui s'accomplit en trente secondes, à la lumière solaire peu vive, exige avec le gaz plus d'une demi heure. On sait que la lumière jaune, soit celle que donne la combustion du sodium dans de l'alcool, ou tout bonnement celle qui a traversé un verre jaune, est sans action appréciable sur les plaques photographiques ; de même la lumière jaune est sans effet sur la coloration de la rétine. On peut donc manipuler à l'aise la rétine des animaux sans crainte d'enlever leur teinte pourpre, en opérant comme dans un laboratoire de photographe.

Fait curieux, la matière colorante pourpre (Schpurpur), qui s'efface si facilement sous l'influence de la lumière résiste à certains produits chimiques qui altèrent les couleurs ordinaires. L'ammoniaque concentrée, la lessive, l'alun, l'acétate de plomb, le vinaigre ne l'enlèvent pas, l'ammoniaque rend même la teinte plus belle, la couleur se détruit toutefois, quand on chauffe à 100 degré, sous l'influence de l'alcool, de l'acide acétique cristallisé et de la potasse concentrée à 10 0/0. Même desséchée la rétine conserve dans l'obscurité sa belle teinte pourpre.

La lumière blanche, n'est, comme on sait, qu'un mélange de lumières très-diversement colorées. C'est ce concert de rayons teintés qui en agissant simultanément sur la rétine produit la sensation de lumière blanche, un peu comme plusieurs notes dans un accord parfait déterminent telle ou telle impression sonore. Les principaux rayons qui composent cette lumière sont le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orangé, le rouge. On pouvait se demander quels étaient parmi ces rayons ceux qui exerçaient le plus d'action sur la rétine. M. Kühne a naturellement recherché quelles étaient celles qui blanchissaient le plus rapidement la teinte pourpre, évidemment ceux-là sont les plus actifs. Le savant expérimentateur a disposé sur des rétines de grenouilles des bandes de verre diversement colorées et il a laissé pénétrer la lumière dans la chambre aux expériences. Il a reconnu ainsi que ce sont les rayons bleus qui détruisent le mieux la teinte pourpre. En photographie, ce sont également les rayons violets et bleus qui font noircir les sels d'argent de la couche impressionnable. Cette observation a sa valeur pratique. On a l'habitude de recommander l'emploi de lunettes bleues aux personnes qui ont la vue délicate ; peut-être ferait-on mieux d'adopter une autre teinte, puisque le bleu est de toutes les couleurs, celle qui impressionne le plus vivement l'organe visuel. La couleur verte, très-employée autrefois nous semble beaucoup plus rationnelle.

M. Kühne, eût l'idée de tracer sur les verres qui recouvraient sa provision de rétines des dessins avec des bandes d'étain imperméables à la

lumière ; on retrouva sous ces bandes opaques la teinte rouge intacte à côté des parties blanchies. Chaque dessin apparaissait ainsi imprimé en rouge sur fond blanc.

Une fois blanchie, la couleur pourpre d'une rétine séparée du corps, ne reparaît plus. La matière colorante est enlevée et ne saurait se reproduire comme elle le fait chez l'animal vivant. Evidemment l'organisme fabrique sans cesse cette matière teintée et dans la vision normale, le pourpre de la rétine se régénère par l'acte vital au fur et à mesure que la lumière le détruit. Les ophthalmologistes pourraient penser que c'est la circulation du sang qui reconstitue sans cesse la coloration caractéristique de la rétine ; MM. Boll et Kühne ont montré qu'il n'en est pas ainsi ; la régénération de la teinte semble produite par les tissus qui enveloppent la rétine, par la choroïde, ou mieux par l'epithélium ; cette opinion demande encore confirmation.

Ainsi, sans insister davantage sur ces détails physiologiques, il résulte de ce qui précède cette conséquence extrêmement remarquable et absolument ignorée jusqu'ici, c'est que l'on peut assimiler la rétine à une véritable plaque photographique d'une exquise impressionnabilité. La plaque daguerrienne photographie en noir ; la plaque retinienne photographie en rouge. Dans l'acte ordinaire de la vision, les objets se peignent et se marquent sur la rétine, puis disparaissent pour faire place à d'autres images, ainsi qu'il arrive sur une plaque sensible exposée successivement devant différents points de vue. Le fond de l'œil et la rétine constituent un atelier complet de photographie. La rétine, c'est bien la plaque ; le tissu environnant la rétine, c'est bien le préparateur habile, qui après chaque impression remet la plaque en état, en même temps qu'il efface l'image qui vient de se former. L'imagination la plus difficile pourrait-elle rêver un mécanisme plus joli et plus parfait ?

Voilà pour la théorie ; évidemment ces travaux sont bien de nature à nous mettre sur la voie du mystère qui enveloppe encore la véritable cause de l'excitation du nerf optique par la lumière ; ces actions photochimiques nous indiquent le chemin. Voici maintenant pour les applications.

N'est-il pas évident que pour obtenir une épreuve photographique sur la rétine, il suffirait d'empêcher le tissu générateur de la matière colorante de teinter de nouveau les parties blanchies par la lumière ? Or, puisque la fonction coloratrice s'éteint quelques minutes après la mort, il semble donc bien, comme on l'avait soupçonné que souvent on devrait retrouver sur le cadavre, imprimée en blanc sur fond rouge l'image des derniers objets perçus. M. Boll, M. Kühne échouèrent dans leurs premières recherches, comme leurs devanciers ; encore inexpérimentés ils s'y prenaient mal ; M. Kühne y mit de la persistance et bien

lui en prit : il sacrifia un lapin dont il fixa la tête et les yeux à un mètre environ, d'une ouverture carrée, pratiquée dans le volet d'une fenêtre. on recouvrit l'animal d'un drap noir pendant cinq minutes, afin de permettre à la matière colorante de bien pénétrer la rétine et d'effacer entièrement les images précédentes. La plaque rétinienne ainsi préparée on enleva le drap, et l'on exposa les deux yeux à la lumière de l'ouverture du volet pendant trois minutes. Le lapin fut décapité ; chaque œil extirpé, et plongé dans une dissolution d'alun à 80 0/0 qui a la propriété de durcir la rétine ; puis on attendit le lendemain.

Les deux rétines étaient devenues laiteuses et dures ; on les décolla avec précaution ; chacune d'elles portait une image brillante à bords nets de un millimètre du côté de l'ouverture du volet. M. Kühne venait d'obtenir un premier optogramme.

Il a changé depuis son mode opératoire ; pendant le peu de minutes qui sépare le passage de la vie à la mort, la couleur pourpre se reproduisant encore, efface l'image perçue ; aussi, l'expérimentateur réussit-il beaucoup mieux en opérant avec l'œil mort. L'œil d'un cadavre fixé très-nettement comme une plaque inerte, les objets qui se trouvent dans le champ visuel. M. Kühne prend la tête fraîchement coupée d'un lapin, non albinos, tenu quelque temps à l'obscurité ; il expose les yeux devant les objets à reproduire, pendant quelques minutes. Les yeux sont alors plongés pendant vingt-quatre heures dans le bain d'alun. On trouve ainsi des images excellentes sur le revers de chaque rétine. On réussit encore les optogrammes avec des yeux extirpés une heure après la mort. Avec l'œil du bœuf, les images sont trois fois plus grandes qu'avec l'œil du lapin, elles sont dans celles-ci directement visibles, sans l'emploi du microscope, et tellement nettes, que l'on réussira, affirme M. Kühne, à obtenir par beau soleil, d'excellents portraits.

La propriété que possède la rétine des animaux de fixer l'image des objets est donc désormais incontestable. Maintenant, et l'œil humain ? La légende est-elle devenue de l'histoire ; l'œil du moribond conserve-t-il la trace des derniers objets perçus ? Pourquoi l'œil humain ferait-il exception ? Le mécanisme de la vision est le même, et déjà, autrefois, quelques observateurs avaient cru remarquer sur la rétine de l'homme des taches rouges, un pointillé coloré C'était sans doute des vestiges de la teinte pourpre, décolorée par la lumière. Au surplus, l'expérience a répondu à cet égard, ces jours derniers, et le doute est impossible.

On devait exécuter à Vienne un condamné à mort. M. le professeur Stenk obtint l'autorisation de contrôler sur cet homme les conclusions de MM. Boll et Kühne. Après l'exécution, M. Stenk abaissa les paupières du pendu pour empêcher la lumière de frapper la rétine, et une

heure après, les yeux maintenus dans l'obscurité, furent extirpés. Sur la rétine de l'un on distingua la teinte pourpre caractéristique, un peu blanchie en certains points; sur la rétine de l'autre, on vit représentée l'image confuse de quelques objets lointains. L'œil humain conserve donc aussi une trace des derniers objets perçus.

Cette conclusion est absolue ; toutefois il ne faudrait pas en exagérer la portée. L'optographie, ce n'est pas encore, comme on l'avait cru autrefois, l'œil de la victime dénonçant son meurtrier. Pour qu'il en fût ainsi, les paupières devraient, se fermer immédiatement après le crime pour empêcher la lumière de détruire l'image de l'assassin. L'œil se comporte, en effet, comme une plaque qui, exposée trop longtemps, laisse l'image s'effacer. Il serait nécessaire aussi que la rétine fut examinée à bref délai, ce qui n'est pas toujours réalisable. Cette double remarque suffit pour montrer que la dénonciation du meurtrier par la victime est parfaitement possible, mais qu'elle exige des conditions et des circonstances exceptionnelles. Néanmoins, dans certains cas spéciaux, l'optographie pourra rendre des services à la justice. Lorsque l'assassin abandonne sa victime dans les ténèbres, qui oserait affirmer que son image ne reste pas gravée au fond de l'œil du mort? l'œil ne peut-il devenir ici un miroir fidèle reflétant les traits du meurtrier? Dans deux affaires criminelles, toutes récentes, si cette découverte avait déjà eu le temps de pénétrer dans le domaine de l'application, qui sait si l'œil de la victime n'eut pas, dès le premier jour, dénoncé l'assassin. Le premier crime a été commis pendant la nuit, et les morceaux mutilés du cadavre jetés à la Seine. L'eau sale du fleuve laisse très-peu filtrer la lumière. La photographie de l'assassin pouvait encore être marquée au fond des yeux de la victime agrandis par l'épouvante et l'horreur ! Quel exemple et quelle leçon ! Le second crime a été commis en plein jour, mais la lumière n'arrive guère au fond d'un puits de plus de vingt mètres. L'enfant aurait pu désigner le coupable à l'indignation publique, en emportant avec elle dans la tombe le portrait de son père! N'insistons pas, ce ne sont, en effet, que des hypothèses, mais des hypothèses présentant certaines probabilités. D'ailleurs sommes-nous en mesure, dès aujourd'hui, de préjuger de l'avenir et d'enfermer dans d'étroites limites une découverte née d'hier? Sachons attendre. La fleur brille déjà sur l'arbre. Le fruit murira à son heure.

Un estomac à louer !

Avoir l'estomac d'autrui à sa disposition, pouvoir y puiser à l'aise, y mettre à volonté des aliments à digérer, les regarder se dissoudre et s'en aller, inspecter l'organe à toute heure du jour et de la nuit, en faire presque, en un mot, sa propriété personnelle, c'est assurément un

cas rare, et cependant c'est un cas très-réel et dont ne sauraient trop profiter les curieux de physiologie.

Il y a quelques mois, un tout jeune homme avala, par mégarde, une certaine quantité de liquide corrosif; il se forma bientôt un rétrécissement infranchissable de l'œsophage ; le malade était fatalement condamné à mourir de faim. Toute hésitation était impossible, et bien que l'opération à tenter eut été presque toujours mortelle, M. le professeur Verneuil résolut de pratiquer la gastrotomie. Il s'agit d'ouvrir dans l'estomac une bouche artificielle, et de permettre par cette voie détournée, l'alimentation du sujet. L'opération réussit à souhait. Le jeune opéré se porte à merveille, et il possède un appétit enviable à tous égards. Il a naturellement une manière de manger à lui et qui ne manque pas d'originalité. Il réduit d'abord ses aliments à l'état de masse pulpeuse, puis il les jette dans un entonnoir qui forme l'embouchure d'un assez long tube, en caoutchouc, aboutissant à la fistule gastrique. Le tube est enroulé autour de sa taille; quand le jeune M. sent venir le moment du déjeuner ou du dîner, il déroule son tube alimentaire, et pousse, à l'aide d'une petite pompe, sa cotelette ou son bifteck jusque dans l'estomac.

Au point de vue scientifique, le sujet est précieux, je le répète; pour la première fois sans doute il n'existe aucune communication entre la bouche et l'œsophage; les liquides salivaires ne peuvent par conséquent se mélanger avec les liquides de l'estomac, et l'expérimentateur est bien certain de pouvoir étudier isolément la digestion stomacale. Un jeune physiologiste du laboratoire de M. Berthelot, au Collége de France, s'est hâté de profiter de la circonstance pour examiner d'un peu plus près qu'on n'avait encore pu le faire, le suc gastrique, et la manière d'être des aliments dans l'estomac ; ce n'est qu'une étude préliminaire, mais déjà intéressante à mentionner.

La digestion des aliments commence dans la bouche sous l'action de la salive, elle continue dans l'estomac et se termine dans l'intestin. Ici la digestion salivaire est supprimée; elle n'est pas essentielle, puisque le sujet s'en passe. Quant à la digestion stomacale, elle s'opère sous l'influence du suc gastrique. Qu'est-ce que ce suc? on avait déjà des données assez exactes sur sa composition. M. Richet a pu la préciser davantage, puisqu'il a tant qu'il en veut du suc gastrique pur. Pour cela, il lave l'estomac de son sujet, véritable homme laboratoire, avec de l'eau distillée; il fait mâcher au jeune M. des substances sapides qui par action réflexe, provoquent une sécrétion abondante du suc gastrique pur, que l'on recueille par le tube en caoutchouc.

Le suc gastrique pur est un liquide incolore filant d'une acidité moyenne équivalente à 1 gramme, 7 d'acide chlorhydrique pour 1,000 grammes de suc. Que l'estomac soit presque vide ou surchargé

d'aliments, son acidité est à peu près la même. Le vin et l'alcool augmentent l'acidité du suc gastrique. Si l'on injecte des liquides acides ou basiques dans l'estomac, les liquides gastriques tendent à reprendre bien vite leur acidité normale. D'où vient l'acidité du suc gastrique? M. Richet a trouvé que conformément à des analyses déjà anciennes, elle est due à l'acide chlorhydrique; il existe en outre plusieurs autres acides, soit libres, soit combinés au sodium, au calcium, et au potassium, sans doute des acides sulfurique et phosphorique; quelques acides organiques, et certainement de l'acide lactique dont on avait déjà présumé l'existence sans la démontrer.

La durée du séjour des aliments dans l'estomac est assez variable. Elle est généralement de trois à quatre heures pour les aliments proprement dits, tels que les fécules, les graisses et les viandes. Pour le lait, la digestion ne dure guère qu'une heure et demie, deux heures; pour l'eau et l'alcool, la rapidité de l'absorption est beaucoup plus grande; au bout de 35 à 45 minutes, on n'en retrouve plus trace. Enfin M. Richet a constaté un fait intéressant qui serait de nature, s'il était confirmé, à modifier les idées reçues sur la digestion. Les aliments ne disparaissent pas successivement dans l'estomac du jeune M., au contraire, ils passent dans l'intestin en bloc et tout d'un coup. Pendant les trois premières heures, le volume de la masse alimentaire est invariable; puis brusquement, en un quart d'heure au plus, cette masse s'en va tout entière et il n'en reste que des débris.

On le voit, à quelque chose malheur est bon; on s'inquiétait du sort du jeune opéré; il a une profession toute trouvée; c'est l'homme laboratoire par excellence et c'est en ce moment à qui louera son estomac! Nous n'y voyons aucun inconvénient, si bien entendu on n'abuse pas de sa complaisance; la science certes ne peut qu'y gagner.

Signalons enfin, avant de terminer, une machine vraiment ingénieuse qui nous arrive en droite ligne d'Amérique, cette terre bénie des inventions! C'est presque un joujou en apparence. C'est à peine plus volumineux qu'un gros accordéon ou qu'un harmoni-flûte; cela se met sur la table et fonctionne avec une rapidité vertigineuse; un papier blanc se déroule dans l'intérieur de l'instrument et il en sort tout imprimé. C'est une machine à écrire!

Oui! une machine à écrire! Que ceux qui n'ont jamais éprouvé ce que l'on nomme « la crampe de l'écrivain » n'en contestent pas l'utilité; tout le monde d'ailleurs, ne peut pas admirablement calligraphier, et je ne sais pas si c'est un signe des temps, mais plus nous allons, et plus, sauf erreur, il semble qu'on pratique les pattes de mouche. A parler franc, notre génération écrit assez illisiblement. Et d'ailleurs, quelle

lenteur même pour les calligraphes plus rapides, 30 mots, 40 mots à la minute. Dans le siècle des chemins de fer et de la télégraphie, quelle parcimonie!

Il y a longtemps que l'on a cherché à combiner une machine qui remplaçât la plume ; on en a construit au moins une centaine de types aux Etats-Unis; après la machine à coudre, la machine à écrire est devenu le point de mire des efforts des Américains. Le succès est venu après les efforts. M. Remington, l'inventeur bien connu du fusil qui porte son nom a enfin trouvé un instrument pratique.

Il peut se décrire en quelques lignes. Ce qui frappe le regard d'abord c'est un clavier formé de quarante-quatre touches sur lesquelles on lit les lettres de l'alphabet, les chiffres de 2 à 9, les signes et accents les plus usités; à la partie inférieure du clavier se trouve une règle de bois dont nous expliquerons l'usage.

Les touches sont reliées par des tiges et des leviers un peu comme dans un piano à de petits marteaux métalliques disposés dans l'intérieur de l'instrument. Chaque marteau porte une lettre en relief correspondante à la lettre marquée sur la touche. Point important, car c'est tout le secret de la simplicité de la machine, les 44 marteaux sont installés circulairement autour d'une même circonférence, de façon que lorsqu'un quelconque d'entre eux est soulevé par une touche, il vienne toujours se placer au centre du cercle, un marteau quelconque frappe, en d'autres termes, toujours exactement au même point. Le papier sur lequel on veut écrire est enroulé autour d'un cylindre monté sur un chariot; entre ce papier et le marteau, court un ruban imbibé d'une encre spéciale. La lettre en relief du marteau, comme un caractère d'imprimerie, agit en s'élevant à la façon d'un coin ; elle s'imprime forcément, puisqu'elle n'établit une pression du ruban encré sur le papier que suivant son relief.

Le chariot porteur du papier est monté sur des roulettes. Un ressort le fait avancer d'un mouvement régulier de droite à gauche, exactement d'une longueur égale à la largeur d'une lettre ; il ne reste immobile que maintenu par un taquet, quand on n'appuie pas sur le clavier. Au moment où le doigt presse une touche, le taquet est retiré, le chariot sollicité par le ressort progresse, la lettre suivante peut s'imprimer à côté de celle qui précède. Bien que tous les caractères en relief soient disposés circulairement, ils sont orientés sur leurs marteaux respectifs de façon à venir s'imprimer en ligne droite, quand ils s'élèvent jusqu'au papier; les lettres et les mots, par conséquent, s'alignent régulièrement. Quand le chariot arrive à l'extrémité de sa course, c'est qu'une ligne est terminée; un timbre retentit: le manipulateur averti, abaisse un levier placé à portée. Cette manœuvre ramène le chariot dans sa position initiale; en même temps un mouvement de

rotation est imprimé au cylindre porteur du papier, il tourne un peu de manière que la surface du papier se déplace d'une longueur égale à l'intervalle que doit séparer une ligne de la suivante.

Quoi de plus simple maintenant que d'écrire avec la machine américaine ! On touche des deux mains à la fois le clavier ; les lettres s'impriment et les mots se forment. Aussitôt qu'on entend la sonnerie, on abaisse le levier, et l'on presse les touches de plus belle. Pour séparer chaque mot du suivant, il suffit de frapper la règle qui termine le clavier et c'est tout.

Le ruban encré placé entre le papier et les caractères va et vient constamment ; par suite, deux lettres successives ne le frappent jamais au même point ; il fait sa provision d'encre chaque fois en traversant un encrier situé à droite et un second encrier installé à gauche. Enfin le cylindre sur lequel repose le papier est en pâte dure de gutta-percha, ce qui facilite la netteté de l'impression. Les caractères apparaissent sans bavure et ressemblent aux caractères connus en typographie sous le nom de *capitales*. L'impression étant faite avec de l'encre à copier, on peut prendre à la presse deux à trois empreintes de la page écrite.

Il suffit de quelques jours d'exercice pour se familiariser avec la manœuvre de la machine Remington ; on prétend qu'au bout de quinze jours on parvient à écrire avec la vitesse ordinaire de la plume ; après une plus longue pratique, on dépasse de beaucoup cette vitesse. Un bon manipulateur doit arriver à tracer jusqu'à cent mots à la minute.

La machine américaine ferait donc gagner du temps et, ce qui n'est pas à dédaigner, par son intermédiaire, tout le monde aurait bon gré mal gré une très-lisible écriture. Il n'est pas superflu d'ajouter qu'elle est appelée à rendre de véritables services aux aveugles, qui commencent à l'utiliser aux Etats-Unis et en Angleterre. Pour ces raisons diverses, la plume, cette bonne petite plume, si fine et si piquante qui a déjà fait tant de bien et tant de mal ne saurait vraiment nous en vouloir de souhaiter la bienvenue à la nouvelle débarquée. Ce n'est pas une rivale, ce n'est qu'une auxiliaire... et il reste encore tant de mal, mais aussi tant de bien à faire !

Henri DE PARVILLE.

MÉLANGES

LE FILS DE LOUIS XV, LOUIS DAUPHIN DE FRANCE (1729-1765)

par Emmanuel de Broglie. Paris, Plon. 1877. 1 vol.

Le siècle qui nous a précédés est aujourd'hui l'objet d'une curiosité générale. Les esprits légers savent y trouver la satisfaction de leurs goûts dans le spectacle d'une société spirituelle et élégante à l'excès. Les philosophes y recherchent les origines des idées et des théories modernes; les politiques y voient les causes des grands mouvements sociaux de notre siècle; les artistes se complaisent dans les productions de cet art si fin, si distingué et parfois si vrai.

L'historien véritable, celui qui, parmi les événements multiples qui agitent les sociétés, sait voir l'homme, sait étudier le jeu incessant et varié des passions, celui-là trouvera dans le dix-huitième siècle des sujets d'étude d'un intérêt profond. Il faut du contraste pour bien mettre en lumière l'histoire de l'âme humaine; c'est dans la lutte qu'elle se développe. Il faut des ombres au tableau pour faire valoir la figure principale. Rien ne nous intéresse plus dans l'histoire qu'un personnage qui a su se mettre en contradiction avec son temps.

C'est un semblable contraste qui a séduit M. Emmanuel de Broglie, et qui nous vaut aujourd'hui l'apparition d'un volume dont le charme est d'autant plus vif qu'il nous a fait connaitre un personnage oublié par l'histoire et qu'elle semble presque avoir ignoré : Louis, Dauphin de France.

Tout est contradiction dans la vie du fils de Louis XV. De brillantes prédictions entourèrent sa naissance, il semblait appelé aux destinées les plus éclatantes. Son baptême fut une fête populaire. Tandis que le *Te Deum* résonnait sous les voûtes de Notre-Dame, une foule ivre de joie remplissait les rues et acclamait le Roi sur son passage. Le Roi ordonnait des réjouissances publiques. Le peuple voyait pleuvoir les pièces d'or et d'argent, plus 30,000 livres, nous dit-on; ce jour-là on but gratuitement dans Paris pour 60,000 livres de vin. Le peuple n'était pas seul à se réjouir : dans la naissance du Dauphin, les politiques de tous les pays voyaient la solution de grandes difficultés et la sauvegarde de dangers menaçants. Aussi, dans un excès d'enthousiasme, appela-t-on le Dauphin : *L'Enfant de l'Europe*. « Tout ce que la fortune peut offrir s'était réuni sur le fils du Roi. Qui lui eût prédit un sort triste et

obscur, eût paru aussi mauvais prophète que malhabile courtisan. Et cependant c'était là ce que la destinée lui réservait. » Ces contradictions devaient durer jusqu'à sa mort.

Par tous ses actes, le Dauphin sut donner aux théories et aux pratiques du temps un démenti formel. La vertu semblait avoir quitté la terre; le devoir était un vieux mot démodé, et en étudiant ce qui reste de cette brillante époque, nous sommes stupéfaits de voir, jusqu'à quel point les hommes ont pu manquer de tout principe et de tout sens moral. Les livres du dix-huitième siècle se lisent avec curiosité, mais dégoût; aussi est-ce une vive surprise en même temps qu'une grande joie de trouver, au milieu du spectacle de cette corruption universelle, comme un oasis au milieu du désert, un point où l'on peut reposer à la fois ses yeux et son esprit. La sainte loi du mariage était méconnue; l'adultère trouvait des avocats parmi les meilleurs esprits : le Dauphin fut un époux dévoué, aimant et fidèle. L'on n'aimait plus ses enfants, car c'est là le signe le plus sûr d'une société corrompue; on les faisait élever par des nourrices et des valets : le Dauphin sut tendrement chérir les siens, et n'eut rien de plus précieux que le soin de leur éducation. Enfin, tandis que le plaisir était la loi universelle de la vie, le Dauphin choisit pour lui une autre loi, qu'il observa fidèlement : le devoir.

Aussi, dans ces moments si périlleux pour les âmes honnêtes, il fut le chef, et comme le porte-drapeau de tous les hommes qui avaient encore à cœur de vivre dans la pureté et de mourir saintement. Ils se serrèrent autour de lui et formèrent un groupe que la malignité du siècle appelait ironiquement les *dévots*, et que l'histoire, dont la vue est plus large, devrait nommer les *honnêtes gens*.

Dès son enfance, par une bénédiction du ciel et par les soins religieux du Cardinal de Fleury, le Dauphin fut entouré d'*honnêtes gens*. Le duc de Châtillon, son précepteur, était un homme antique; il nous apparaît comme un type d'honneur et de vertu : « C'était dans ce monde une manière de pèlerin égaré des routes célestes [1]. » Il sut façonner l'âme de son élève et la tourner vers le bien. Il lui apprit à vivre pour les autres, s'oubliant soi-même, à persévérer dans la bonne voie, à mépriser la douleur. Aussi le Dauphin lui garda-t-il toujours une profonde reconnaissance, et bien longtemps après, il disait à l'abbé de Marbœuf en se promenant dans le parc de Versailles : « Je me rappelle qu'un jour j'étais là, assis en cet endroit, avec M. de Châtillon, qui me donna des avis que je ne n'oublierai jamais. »

Tout le temps de sa vie, le Dauphin sut toujours attirer autour de lui, par un attrait irrésistible, les hommes au cœur pur. Il faisait sa société habituelle de M. de Nicolaï, évêque de Verdun, de M. Boyer, évêque de

[1] Lettres de M. Laurajuais.

Mirepoix, du duc de la Vauguyon, de l'abbé de Saint-Cyr. Mais son ami le plus cher fut le maréchal du Muy. Le Dauphin l'aimait tant qu'il pensait sans cesse à lui, et, encore enfant, il écrivait ces mots touchants sur son livre d'heures : « Mon Dieu, protégez votre fidèle serviteur du Muy, afin que si vous m'obligez à porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par sa vertu, ses leçons, et ses exemples. »

Les amis du Dauphin formaient un petit cénacle, dont les membres, parfaitement unis ensemble, vivaient fort séparés du reste de la cour : « C'étaient, pour la plupart, des gens honnêtes et scrupuleux, qu'effrayait soit la corruption des mœurs de la cour, soit le mouvement philosophique et irréligieux de l'esprit public. Quelques ambitieux trompés, impatients d'un changement qui les rapprochât du pouvoir, s'y mêlaient sans doute; mais la plupart étaient hommes de bien, sincèrement repoussés par les vices et les erreurs dont ils voyaient l'empire autour d'eux. »

Le Dauphin, plus que tous les autres, était *repoussé par les vices*. Aussi peut-on à peine imaginer ce qu'il lui fallut de délicate vertu pour vivre pur et intact, pour blâmer hautement les désordres de son temps, sans cependant froisser trop publiquement les usages établis de la cour, sans froisser surtout son père dont la conduite l'affligeait tant, ce père qu'il aima toujours, et dont il n'eut jamais que des semblants d'affection. Il ne cachait pas son horreur pour le mal : « Si j'étais le maître, disait-il, je voudrais faire un exemple qui effrayât pendant des siècles ceux qui seraient tentés de corrompre la vertu des rois. » Il écrivait dans les notes intimes que l'on retrouva après sa mort ces mots : « Un chrétien ne doit point avoir de maîtresse. » Et cependant, s'il condamnait son père, qui donnait le scandale à l'Europe entière, s'il condamnait son roi, qui délaissait les intérêts du pays pour ses plaisirs, et se courbait sous les plus basses influences, il sut garder toujours au fond de son cœur navré un amour sincère et un profond respect pour ce roi et pour ce père. Je n'en veux qu'un témoignagne, celui de sa plus implacable ennemie, Mme de Pompadour : « C'est peut-être, disait-elle, le seul héritier qui verserait des larmes à la mort de son père. »

Le rôle du Dauphin auprès de sa mère, la triste Marie Leczinska, est beau et touchant. Pour cette pauvre abandonnée, moins reine, assurément, que toutes les maîtresses qui se partageaient les faveurs du roi, Louis fut plus qu'un fils. Il prit de l'ascendant sur cette nature faible et timorée, et dans les heures amères de la solitude il fut pour elle le plus tendre des consolateurs. Il savait même ramener le sourire sur ces lèvres qui semblaient l'avoir oublié.

Mais, ce qui nous touche le plus dans l'histoire du Dauphin, c'est le récit de ses deux mariages. Là, il nous est donné de voir de près le fonds de cette âme si pure, et de comprendre ce que le ciel y avait mis d'amour, de dévouement et d'honnêteté.

Le 23 février 1745, le Dauphin, âgé de moins de seize ans, épousa l'in-l'infante d'Espagne Marie-Raphaëlle. Un an après (17 juillet 1746), la Dauphine mourut, en donnant le jour à une fille. Louis l'aima passionnément, et cette année, si lugubrement terminée, fut une année de bonheur parfait, de tendresses, de rêves. Ces deux cœurs enfantins s'étaient naïvement donnés l'un à l'autre ; dans l'expansion de leurs causeries intimes ils songeaient ensemble à l'avenir ; avec le sérieux précoce des enfants, et surtout des enfants royaux, ils se préparaient gravement à régner, à supporter, unis tous deux, le lourd fardeau du pouvoir ; c'est avec un sourire, mais avec un sourire ému, que nous voyons ce jeune mari de seize ans lire à sa femme bien-aimée les *Economies royales* de Sully.

Il fallut le quitter, ce doux rêve juvénile de bonheur, à peine entrevu, puis aussitôt ravi. La douleur du Dauphin fut amère, plus amère encore lorsque, par raison d'État, il lui fallut la cacher, et se marier de nouveau pour assurer des héritiers à la couronne.

Marie-Josèphe de Saxe, la seconde femme du Dauphin, n'avait que seize ans lorsqu'il l'épousa, le 29 janvier 1747. C'est avec des larmes qu'il vit entrer sa nouvelle femme dans la chambre nuptiale, où était mort son premier amour. Mais Marie-Josèphe, celle que plus tard il nommait tendrement *Pepa*, sentant sans doute, avec une délicatesse de femme, que le cœur qui pouvait tant souffrir, pouvait aussi beaucoup aimer, lui dit doucement : « Donnez, Monsieur, un libre cours à vos larmes, ne craignez pas que je m'en offense ; elles me présagent, au contraire, ce que j'ai le droit d'attendre, si je suis assez heureuse pour mériter votre estime, ce qui est mon unique ambition. »

Le Dauphin eut le bonheur de retrouver tout ce qu'il avait perdu. Il semblait que sa première femme fut revenue sous une nouvelle forme, pour adoucir ce cœur ulcéré, pour le chérir jusqu'à la mort.

Nous voudrions citer d'un bout à l'autre les pages touchantes que M. Emmanuel de Broglie a consacrées aux vertueuses amours de Louis et de *Pepa*. « Uniquement occupés à élever leurs enfants dans le bien, n'ayant qu'un désir, celui de les rendre vertueux et dignes du rang qu'ils étaient appelés à remplir, le Dauphin et la Dauphine forment un spectacle touchant sur lequel l'œil s'arrête avec complaisance. »

C'est sans doute dans ce bonheur domestique que le Dauphin puisa la force de supporter les douleurs qui ne lui furent pas épargnées. C'est aussi dans une foi chrétienne, qui resta toujours inébranlable, et qui sut traverser sans danger les railleries et les insultes de cette époque impie.

Mais, que l'on ne s'imagine pas trouver dans le Dauphin une âme petite, timorée, bourgeoise, confinée aux soins de son ménage et aux pratiques d'une religion étroite. Il était brave et habile à la guerre, et

promettait de devenir un grand capitaine, si la jalousie honteuse de son père ne l'eut empêché de développer ses qualités militaires. Il sut être de son temps, tout en gardant intactes les antiques croyances de sa race. Il se tint constamment au courant de la littérature, des arts, de la philosophie même, et dans le petit cénacle des *dévots*, il s'échangeait beaucoup de traits d'esprit, de couplets galants, de conversations sérieuses et frivoles sur les sujets les plus variés.

Le Dauphin fut aussi vivement préoccupé de se préparer aux devoirs et aux charges du pouvoir. Il avait écrit des notes étendues sur les principes du gouvernement des hommes, qui rappellent en plus d'un passage *l'Esprit des Lois*, et respirent les sentiments les plus sages et les plus larges.

Si Louis Dauphin de France eût régné, les destinées de notre pays en eussent-elles été changées? Il est permis d'en douter, et pourtant nous ne pouvons nous empêcher de dire avec M. Emmanuel de Broglie : « Peut-être était-il destiné par la Providence à servir de lien entre l'ancien état et l'état moderne de la France, et peut-être les fautes de Louis XV et la corruption de la société reçurent-elles leur juste punition dans la fin prématurée de ce noble caractère. »

Qu'il nous soit permis d'ajouter un dernier trait, que M. Emmanuel de Broglie a omis sans doute par discrétion, mais qui peut bien ce me semble achever le récit de cette triste vie, et accentuer encore le contraste entre ce cœur si chaud et les cœurs de glace qui l'entourèrent : voici comment Louis XV annonça à la Dauphine la mort du Dauphin : « Sa Majesté a fait venir M. le duc de Berry [1], et après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il l'a conduit chez Madame la Dauphine. En entrant, il a dit à l'huissier de la Chambre : « Annoncez le Roi et M. le Dauphin. » Cette princesse a senti ce que cela voulait dire, et s'est jetée aux pieds du Roi [2]. »

J'ai voulu en quelques mots donner une idée générale de ce prince qui, durant toute sa vie, sut mettre en pratique le beau mot de son enfance : « Mon cœur et mon esprit sont bien à moi. » Mais j'ai surtout voulu engager les lecteurs à connaître le charmant volume de M. Emmanuel de Broglie. M. de Broglie est de ceux qui ne font pas d'apprentissage littéraire, et qui entrent de plain-pied parmi les écrivains; il a pu trouver auprès de lui une tradition ancienne, mais sans cesse renouvelée de science, de travail et de talent. Il a reçu avec l'éducation un style clair, lucide, brillant et solide tout à la fois, un style qui rappelle celui du grand siècle, et qui pour M. Emmanuel de Broglie est un héritage de famille. Aussi, en lisant son livre, est-on frappé de voir avec quelle sûreté il compose, avec quelle précoce expé-

[1] Qui devenait Dauphin par la mort de son père.

[2] Bachaumont, *Mémoires secrets*. 22 décembre 1765.

rience il écrit. Son langage n'a aucun des défauts que l'on a coutume de reprocher aux jeunes gens, tels que l'exubérance des images et l'intempérance de l'expression. Si l'on peut assigner à son style une qualité maîtresse, nous pourrions dire que c'est la *sagesse*. Aussi son livre, si profondément intéressant en lui-même, est-il d'une lecture attrayante. Nous sommes heureux de saluer ce brillant début, qui promet un écrivain solide et un savant historien.

Henry Cochin.

CORRESPONDANCE INÉDITE DU PÈRE LACORDAIRE

Lettres à sa famille et à ses amis, suivies de lettres de sa mère et d'un appendice, et précédées d'une étude biographique et critique, par Henri Villard. 2e édition, revue et considérablement augmentée. — Paris, Palmé, 1876. 1 vol. in-8°.

Defunctus adhuc loquitur.

Le père Lacordaire n'est plus depuis quinze ans; la mort a clos depuis une demi-génération ses lèvres inspirées qui soulevaient notre jeunesse en lui imprimant au front le sceau de la foi chrétienne, et il semble que sa grande mémoire, qu'il voulait un jour modestement ensevelir au sein de son Institut, n'a jamais été plus vivante ni plus respectée qu'en ce moment parmi nous. Ni les pages éloquentes de M. de Montalembert, ni le pieux recueil de l'abbé Perreyve, ni la correspondance avec Mme Swetchine, ni les admirables volumes de M. Foisset et du P. Chocarne, n'ont épuisé l'attention du public : ce n'est plus de l'orateur, du moine, de l'historien, du polémiste, du *maître d'école*, comme il aimait à s'appeler quelquefois, ce n'est plus de l'hôte passager de la Chesnaie, du novice de la Quercia ou de l'académicien qu'il s'agit exclusivement, c'est d'eux tous ensemble, car ce que recherche notre ardente et respectueuse curiosité, c'est l'homme, l'homme qui, œuvres à part, ne se révèle complétement que dans sa correspondance, dans ses lettres familières, dans ses entretiens confidentiels, surpris et en quelque sorte dérobés au mystère de la cellule ou à l'intimité du foyer domestique. Tout n'est donc pas dit sur le père Lacordaire, tout ne peut être dit tant qu'il restera de ce côté quelque chose à découvrir, et je ne crois pas qu'un homme de notre temps puisse plus que lui gagner à ces découvertes posthumes, parce que nul n'a déposé dans cet échange quotidien de la pensée avec plus d'oubli de soi-même, plus de limpide et candide simplicité.

Un de ses amis de la seconde heure, pourquoi ne pas dire un de ses disciples, bien qu'il soit demeuré dans le monde où il occupe un rang honorable ? Un de ces jeunes chrétiens qui s'étaient étroitement attachés à lui à l'époque des conférences de Notre-Dame, et qu'il allait par-

fois, le soir, réchauffer de sa parole dans leur modeste hôtellerie de la rue Honoré-Chevalier, M. Henri Villard a deviné notre désir et s'est mis en mesure d'y satisfaire. Il y était depuis longtemps autorisé par le Père lui-même qui, dès l'année 1852, lui écrivait : « ... Que si c'est pour vous un soin pieux de rassembler les matériaux de ma faible vie, rassemblez-les comme on fait de choses intimes, pour vous, pour les heures d'un âge plus mûr, et si je viens à mourir avant vous, comme c'est l'ordre de la nature, vous verrez alors s'il convient à l'édification des âmes de dire quelque chose de moi sur mon tombeau. La mort vous permettra tout parce qu'elle vous donnera la mesure de tout. Vous serez plus vieux, et moi mieux placé sous vos regards... Je me plais à penser que l'heure d'une profonde solitude viendra pour moi, et que Dieu me retirera avant ma mort de l'éclat trop vif où j'ai vécu. C'est un si grand bien que le repos dans une gloire oubliée ! Laissez le moi venir doucement, et donnez-moi de votre amitié cette preuve obscure aussi, mais qui aura le mérite de tout ce qui est inconnu. »

M. Villard a fidèlement obéi à l'humble vœu du grand orateur. Tant que celui-ci a vécu, il s'est obscurément borné à réunir les documents qui pouvaient éclairer ses travaux ou sa vie, et il a été, à cet égard, merveilleusement servi par les liens personnels qui l'unissent à la famille du P. Lacordaire, par sa proximité même du village de Bussières-lès-Belmont, où plusieurs des membres de celle-ci ont encore leur sépulture. Il a en même temps colligé avec une rare patience les fragments épars de la vaste correspondance que les fatigues de l'apostolat n'empêchaient pas l'illustre conférencier d'entretenir avec le cloître ou avec le monde, et qui chaque jour, de Flavigny ou de Sorrèze, de Sorrèze surtout, la chère et vieille abbaye où le lutteur épuisé vint chercher l'hospitalité de la mort, allait consoler la douleur de l'un, raffermir la foi de l'autre, exciter le courage de tous, prêcher à chacun la vertu de l'immolation volontaire et l'efficacité du sacrifice, et cela sans mots, sans phrases, sans le moindre éclat ni la plus légère prétention d'éloquence, dans la langue la plus simple, la plus calme, la plus saintement mortifiée que puisse parler un religieux, mais aussi la plus tendre et la plus pénétrante !

« Aucun fiel n'a jamais souillé mon âme, écrivait-il un jour à Mme Swetchine, et j'ai toujours été une créature aussi inoffensive qu'ardente. »

Inoffensif et ardent ! Le voilà bien tout entier, tel qu'il se montre à nu dans ses épitres familières, et M. Villard, dont je suis loin d'ailleurs de regretter les digressions biographiques, eût pu, à la rigueur, se contenter d'inscrire ces deux épithètes au frontispice du recueil que sa pieuse amitié préparait dès 1860, et qui vit la lumière pour la première fois, à une heure funeste, en 1870 : inoffensif, car il n'est pas

une ligne de ces épanchements ou de ces conseils intimes qui, au milieu des contradictions passionnées auxquelles le père Lacordaire expose librement sa vie, n'ait pu être placée sous les yeux de ses plus violents adversaires; ardent, car sous le voile modeste de la forme, quelle flamme puissante et généreuse! Sous la surface unie de l'expression, quelle noble passion des âmes, quelle vigueur dans la foi, quelle énergie dans la charité, quelle profonde et chaude sympathie, non-seulement pour le croyant et le disciple, mais encore pour l'homme lui-même, pour tout ce qui touche au développement de son intelligence et au progrès de son état social, pour tout ce qui s'efforce d'éclairer sa conscience et de la purifier, pour toutes les grandes causes qui font battre son cœur, l'ennoblissent et l'élèvent, en un mot, pour tout ce qui honore le Créateur et sa créature, Dieu et l'humanité!

Ce double caractère, M. Henri Villard, qui avait longtemps vécu dans l'intimité du Père, l'a du reste avec émotion et sagacité mis en relief dans sa préface, où il nous fournit d'abondants et intéressants détails, dont il a le droit de dire lui-même, non sans une légitime fierté : *testimonium perhibeo de his*. Mais qu'il me pardonne cet aveu, l'empreinte est plus profondément encore marquée dans les lettres qu'il a soigneusement recueillies et classées, dans certains conseils adressés à des jeunes gens, à un M. X. par exemple, que je soupçonne n'être pas inconnu de l'éditeur, à des hommes du monde ou à des novices dans la vie religieuse, et qui peuvent s'appliquer à toutes les situations comme à tous les âges de la vie. Bossuet, Fénelon ont été des guides spirituels admirables; nul n'a parlé la langue de la charité et de la dévotion comme ce tendre et doux génie qui a nom saint François de Sales, et cependant j'ose dire que, dans la direction des âmes, ce don particulier du saint, le P. Lacordaire ne leur a pas été inférieur, et que l'aigle des *Conférences*, dont l'œil a peine à suivre le vol, savait dans la vie quotidienne ployer ses ailes et descendre assez bas pour se faire écouter du plus timide enfant. On ne saurait trop le répéter: c'était le don de sa nature éminemment évangélique et candide, mais c'est aussi le don du parfait chrétien. N'est-ce pas dans l'âme que se passent les grandes choses? Conquérir le monde n'est qu'une vanité. Se conquérir soi-même ou conquérir les autres à l'amour de Dieu et de la vérité, voilà le vrai triomphe et la solide gloire, voilà l'unique ambition du prêtre ou du moine qui, au sein de la plus éclatante renommée, se redit chaque jour avec l'humilité du P. Lacordaire : « Hélas! que suis-je? Qu'ai-je fait? Rien de moi subsistera-t-il? Mon œuvre sera-t-elle une lueur éphémère ou une solide fondation[1]? »

Oui, n'en doutez pas, chère et sainte mémoire, votre œuvre subsis-

[1] Discours du P. Lacordaire à la distribution des prix de l'école de Sorrèze, le 10 août 1859.

tera parmi nous à travers les âges, elle survivra au siècle qui la vit naître, à qui vous avez fait violence et qui ne parvint pas à vous enivrer de ses applaudissements; elle survivra même à votre éloquence, que le temps peut emporter comme toute chose humaine, car le temps qui atteint le génie n'a pas de prise sur la vertu. Elle vivra dans vos disciples à qui vous avez proposé de si mâles exemples, dans cette jeunesse que vous avez essayé de former à votre image, et que vous avez si tendrement aimée, elle vivra tant qu'il y aura parmi nous un cœur capable de confondre, comme vous, dans son dévouement l'Eglise et la France, et de marcher sur vos pas « aux travaux qui préparent les hommes, aux combats qui les éprouvent, au tombeau qui les récompense[1]. »

Un mot encore, M. Villard a eu la bonne fortune de découvrir un certain nombre des lettres écrites de 1828 à 1836, par la mère d'Henri Lacordaire, et la bonne inspiration de les joindre à son recueil. Ce n'est pas un hors-d'œuvre, tant s'en faut; c'est le meilleur récit que l'on puisse faire de la vie du jeune abbé pendant ces huit années. C'est aussi la meilleure preuve de l'influence qu'une femme forte peut exercer sur son fils. Le style de Mme Lacordaire la peint exactement ce qu'elle était : énergique, sobre et virile, mais profondément aimante. Dans la mère, on pressent l'enfant.

H. B.

LA RÉVOLUTION DE THERMIDOR

D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES ET LES DOCUMENTS INÉDITS,

par M. Ch. d'Héricault, 1 vol. in-8°, Didier, éditeur.

Il n'y a pas de révolutions qui ne se personnifie, à la fin, dans un homme. Mais, avant d'arriver à ces incarnations définitives les révolutions en ont souvent de prématurées. C'est ainsi qu'avant d'aboutir à Napoléon Bonaparte, la révolution française parut s'absorber un instant dans Maximilien Robespierre.

Ce personnage de Robespierre est un des étonnements du monde; sa fortune et sa chute semblent, au premier abord, une énigme. On ne s'explique pas qu'avec tant de médiocrité, cet homme soit arrivé à tant de puissance et qu'avec tant de puissance, il se soit laissé si misérablement renverser.

Y a-t-il pourtant là un mystère, comme on l'a tant dit. Un écrivain très-connu, qui a beaucoup étudié la période robespierrienne de la révolution française, M. Ch. d'Héricault, ne le croit pas; il lui a semblé que la formation de ce sinistre météore au milieu de nos orages politiques, son terrifiant passage et sa disparition subite avaient leur

[1] Lettre inédite du 15 janvier 1852. A. M. Villard.

explication, et que les faits la fournissaient complète. C'est de là, et de là seulement qu'il a tiré celle qu'il nous donne aujourd'hui de ce cas de tératologie historique. M. d'Héricault a fait pour l'étude de ce monstre social, ce que fit autrefois Geoffroy Saint-Hilaire pour les monstres physiques, il l'a observé dans son germe, à toutes les phases de son développement et dans tous ses contacts ; car, selon la théorie du célèbre naturaliste, c'est des contacts que proviennent principalement les difformités. Aussi l'ouvrage qui nous occupe est-il moins restreint que son titre ; il embrasse, tant sous forme rétrospective qu'autrement, toute la vie politique de Robespierre. La logique le voulait ; Robespierre est tombé, en effet, par la façon dont il s'est élevé ; il a tué et il a été tué. Pouvait-il espérer trouver jusqu'à la fin des victimes dociles ? La catastrophe de Thermidor était écrite dans tous ses actes, et, en particulier dans la mort des *Hébertistes* et celle des *Dantonistes*. La fête de l'*Etre-Suprême*, couronnement des triomphes du tyran, en fut aussi le terme, et montra bien que, comme l'avait dit Mirabeau, la roche tarpéienne est près du Capitole.

C'est au premier de ces trois actes décisifs dans la destinée de Robespierre qu'après un coup d'œil en arrière sur le passé du personnage, commence le travail de M. d'Héricault, enquête à la fois psychologique et historique, où les faits, recueillis dans leurs plus minutieux détails, sont, comme on dit dans la science, étudiés au plus près, et où le flambeau est porté aussi avant qu'il peut l'être dans les obscurités que présente l'époque. La lecture en est d'un attrait profond et tout viril, réclamant, sans doute, une dose d'attention plus forte que les livres d'histoire purement narrative, mais la payant à haut intérêt par la lumière qu'elle apporte. La révolution de Thermidor n'est plus ici le fruit du hasard, le résultat d'un caprice de canonniers excédés par des ordres contradictoires et qui, par leur désobéissance sauvent le pays que leur obéissance eut perdu, comme avec Alfred de Vigny, l'ont dit tant de romanciers-historiens ou d'historiens-romanciers.

Pour M. d'Héricault, la révolution de Thermidor est le dénouement d'un drame qui se déroule régulièrement, ou, pour parler comme lui, d'une grande bataille précédée d'escarmouches de plus en plus vives. La première de ces escarmouches est celle des Hébertistes. Ceux-ci voulaient supplanter Robespierre dans la direction de l'anarchie révolutionnaire. Leur entreprise était plus menaçante qu'on ne l'a cru ; elle effraya réellement Robespierre qui n'était pas brave, de sa nature, il est vrai, mais qui vit ici la vraie mesure du danger. Il n'en aurait pas triomphé, si ses ennemis ne l'avaient aidé par leurs maladresses. Cette défaite des Hébertistes est d'un grand intérêt pour nous, dit M. d'Héricault ; car c'est un commencement de réaction, et, à ce titre, une vraie préface de Thermidor ; elle fait voir, en effet, mieux encore

que ses actes précédents, que c'étaient les ennemis personnels de Robespierre, et non les ennemis de la liberté que Robespierre avait poursuivis.

L'attaque contre la Montagne et la défaite des Dantonistes rendit cette politique plus manifeste encore. D'ailleurs, au motif d'ambition s'en était ici joint un autre plus odieux, la jalousie. Robespierre ne pardonnait pas à Danton sa brillante supériorité, son irrésistible entraînement oratoire et son redoutable talent pour la raillerie. Il en était déjà alors, comme aujourd'hui chez les révolutionnaires : cette jalousie qui rongeait Robespierre en dévorait d'autres à côté de lui, et la fête de l'Etre-Suprême, le plus politique de ses actes, et le seul peut-être qu'on puisse louer, lui fit plus d'ennemis parmi ses collègues que tous les décrets sanguinaires qu'il avait fait rendre. Son crime, aux yeux de son parti, n'était pas tant d'avoir voulu mettre un terme à l'orgie d'impiété bestiale où se vautrait la révolution, que d'avoir posé en roi dans les cérémonies de la proclamation du nouveau dogme, et d'avoir paru vouloir clore à son profit le mouvement de 1789. Qu'en était-il du dessein qu'on lui prêtait là ? Ce qu'il y a de certain, dit M. d'Héricault, c'est que, n'ayant pu se signaler à la France et à l'Europe par un acte de puissance éclatante, de puissance publique surtout, qui le mît en relief seul et sans son cortége obligé du Comité de salut public, il voulait paraître à la tête de la Convention comme le représentant unique de l'idée d'autorité et d'ordre social. A défaut du prestige des armes, il cherchait le prestige religieux et philosophique, non moins puissant que l'autre sur les imaginations. Mais il n'y avait en tout cela qu'une inspiration d'égoïsme et de vanité ; car si Robespierre avait réellement aspiré à arrêter la révolution, il n'eut point écrasé Danton, juste au moment où à la tête du parti des *indulgents*, le puissant tribun voulait faire cesser l'effusion du sang et le régime de la Terreur.

Au sortir de la fête de l'Etre-Suprême, un des spectateurs dit à son voisin : « Regarde bien Robespierre : il en a encore pour six semaines ! » De fait, il en eut pour deux mois. Néanmoins on put croire, un moment, que son pouvoir était solidement affermi ; car, dès le surlendemain de la pieuse cérémonie où on avait célébré les douceurs de la liberté et de la paix, Robespierre fit passer une nouvelle loi de terreur qui lui fit une position formidable et jeta, dit M. d'Héricault, la Convention et la Montagne dans une prostration profonde. Pourquoi donc, dans le court espace de mai à juillet Robespierre perdit-il cette position ? Précisément, répond M. d'Héricault, parce qu'il la tenait pour si supérieure, qu'il ne crut pas avoir besoin d'en étudier les ressources, et que s'il était capable de prévoir et de raisonner, il était incapable de commander. Avait-il même un plan bien arrêté de domination, un sys-

tème précis de gouvernement? M. d'Héricault ne le croit pas, et nie en particulier, qu'il ait aspiré à la dictature. Dans sa vague détermination, le *Gouvernement révolutionnaire* lui convenait, car il laissait entre les mains de celui qui l'exerçait plus de liberté qu'à tout autre. « Robespierre ne voulait pas une révolution en Thermidor; ses préparatifs semblent démontrer qu'il ne prévoyait ni une résistance, ni une tentative violente. Il n'était pas et n'avait jamais été l'homme de la vive force. Il avait adopté dès le début de sa carrière politique, un système qui lui avait merveilleusement réussi jusqu'ici : *il procédait par élimination.* Il éliminait l'un après l'autre tous les obstacles, les adversaires, les groupes ennemis, les théories sociales. — En Thermidor, il voulait simplement une élimination. »

Il y en eut une en effet, mais ce fut sur lui qu'elle porta.

Cette péripétie est retracée avec le plus dramatique intérêt et dans ses plus minutieux détails par M. d'Héricault. On y assiste comme au spectacle, dans une loge privilégiée qui permet de voir à la fois sur la scène et dans les coulisses. Aussi les personnages s'y montrent-ils, dans bien des circonstances, sous d'autres traits que ceux que leur a donnés jusqu'ici l'histoire. Robespierre, entre autres, y est plus borné et Henriot moins stupide. Il n'y a que le chœur de cette pièce sanglante, le peuple, qui soit ici tel qu'il est toujours. « La sottise et la bassesse que l'envieux tribun avait développées dans les sans-culottes et qu'il avait lâchées contre les nobles, les bourgeois et les prêtres, retombèrent sur lui à l'heure de sa chute, dit M. d'Héricault. On l'accablait de plaisanteries qui roulaient toutes sur les deux idées qui avaient le plus frappé la foule imbécile : « Votre Majesté! ton Etre suprême ! » C'étaient là les deux railleries qui revenaient sans cesse. La démocratie avait adoré Robespierre aussi longtemps qu'il l'avait flattée dans ses vices et aidée dans ses crimes. Elle le punissait et l'insultait pour les deux seules idées sensées et fermes qu'il avait eues. Les brutes le raillaient pour avoir songé à remettre un peu de spiritualisme dans la société française, et les imbéciles le maudissaient pour avoir voulu diminuer l'anarchie. »

La force de Robespierre, a-t-on dit, était dans les passious qu'il représentait ; cela est vrai, mais il ne représentait pas toutes celles que la Révolution avait éveillées. Il y en avait d'une autre sorte dont le jour devait venir. Sa chute était fatale. C'est à le montrer que s'est attaché M. d'Héricault. Son livre est la raison plutôt que l'histoire de la révolution du Thermidor.

QUINZAINE POLITIQUE

10 avril 1877.

Deux fois à Bordeaux comme à Avignon, peut-être à Constantine, le vote populaire a nettement attesté sa préférence : entre deux républicains, il choisit le plus violent ou le plus chimérique. Et, connaissant notre histoire, qui s'en étonnera? Que la République, par toutes ses aspirations, tende où la mènent les radicaux, peut-être est-ce la faute de notre tempérament national, un défaut de l'esprit français. Mais assurément, c'est le vice des traditions et des goûts qui règnent dans le parti républicain : ce parti s'est toujours plu, pour capter la faveur de la foule, à lui représenter la République comme l'idéal, non du meilleur des gouvernements politiques, mais de la meilleure des conditions sociales; et il a mêlé ainsi au choix des électeurs la pensée des réformes absolues, des réparations complètes, des changements rapides; il a mis au prix de ces promesses la popularité du candidat républicain. C'est aussi la fatalité du suffrage universel : car, dire au grand nombre qu'il est souverain et tout-puissant; dire à la multitude crédule, ignorante, malheureuse ou misérable, passionnée, prompte à l'action, qu'avec son bulletin elle peut améliorer son sort selon tous ses rêves, constituer une république bienheureuse, se créer un régime de félicités égales; puis, vouloir que cette même multitude ne donne pas son bulletin à l'homme qui caresse le plus complaisamment ses plus hardies espérances, c'est une contradiction, c'est une impossibilité.

Voilà le premier enseignement de cette élection. On sait le reste. De nouveau, le centre gauche et la gauche modérée ont été impuissants à présenter une candidature qui fût vraiment la leur : la République conservatrice n'a pas plus eu de champion à Bordeaux, dans la patrie des Girondins, qu'elle n'a pu en avoir à Avignon et à

Constantine; deux radicaux, l'un de l'école de M. Gambetta, l'autre de la secte de M. Louis Blanc, ont pu seuls briguer la faveur populaire; et c'est « l'intransigeant, » M. Mie, qui l'a obtenue. De nouveau, M. Jules Simon et M. Gambetta voient le suffrage universel vaincre leurs efforts coalisés : ils ont voulu le maîtriser; bien que timidement et par des moyens détournés, ils l'ont voulu; et le suffrage universel a triomphé d'eux en battant M. Caduc. Et maintenant, qu'ils réfléchissent à cette leçon. Certes, quand ils ont résolu d'opposer à M. Mie M. Caduc après M. Steeg, c'est qu'ils ont clairement reconnu le danger de la République : qu'elle se livre aux Jacobins, qu'elle s'abandonne aux utopistes, et elle périt tôt ou tard. M. Gambetta et M. Jules Simon sont trop sagaces, sans doute, pour se le dissimuler; et il y a dans le train de cette expérience quelque chose qui les presse d'y prendre garde. Seulement, le triste et le fâcheux, c'est que M. Jules Simon se croit obligé de patronner un radical contre un radical : il accepte le mauvais pour rejeter le pire. Mais quoi! est-ce donc avec ces éléments qu'il formera une République raisonnable? Est-ce avec les satellites de M. Gambetta qu'il se composera une majorité capable de tenir tête à l'extrême gauche? D'autre part, quand M. Gambetta juge nécessaire d'arrêter les progrès du radicalisme « intransigeant, » le triste et le fâcheux, c'est qu'il ne peut l'oser ou que s'il l'ose, il court le risque d'être déserté par les siens. Mais quoi? est-ce que les fous et les furieux d'aujourd'hui ne détruiront pas sa République à lui, avec celle des deux gauches dont lui-même, en 1876, a fini par dominer la fortune? Et pourtant, de quelques regrets qu'ils puissent être affectés, à quelques difficultés qu'ils se heurtent, il faut que M. Jules Simon et M. Gambetta, les dieux de la République en 1877, la retiennent dans ce mouvement : le péril s'accroît et s'accélère. Qu'ils avisent donc : ils ont le pouvoir et la responsabilité; l'un est républicain et l'autre radical; M. Jules Simon a un ministère et M. Gambetta une dictature; il est temps que leur force et leur habileté se déploient pour le salut de la République.

Le silence, pas plus que le repos, n'est facile en France. A peine la tribune se taisait-elle que les deux rhéteurs les plus chers à la foule radicale, M. Victor Hugo et M. Louis Blanc, faisaient résonner de leurs discours ronflants les échos de la République. C'est à M. Victor Hugo qu'est restée la couronne de papier doré que le peuple leur a offerte en récompense. Rien de plus juste : M. Victor Hugo avait été le plus emphatique, et des deux, c'est lui qui avait loué la République des vertus les plus merveilleuses. M. Louis Blanc croit volontiers que la République a le pouvoir d'opérer dans la société le miracle d'une prospérité universelle et parfaite. M. Victor

Hugo a une foi plus brillante et plus vaste encore : il croit que la République aura, au vingtième siècle, le bonheur de confédérer dans une éternelle fraternité toutes les nations de ce vieux continent divisé par tant de barrières d'airain et de fleuves de sang; il voit déjà groupé, sous je ne sais quel drapeau étoilé, « les Etats-Unis d'Europe ». Par malheur, M. Victor Hugo oublie de nous prédire par quelle série de révolutions agréables et de changements volontaires la libérale monarchie d'Angleterre et l'empire absolu du Tzar se seront transformés en républiques comme la France ou la Suisse; il néglige de nous apprendre sous la douceur de quelles lois et sous le charme de quels conseils les conquérants rentreront dans les limites du pays paternel, les vaincus embrasseront les vainqueurs et les peuples briseront leurs armes : il serait pourtant doux d'être sûr avec M. Victor Hugo que l'Alsace-Lorraine redeviendra française au bon gré de l'Allemagne, que les successeurs de M. de Bismark se contenteront de fertiliser les pleines sablonneuses du Brandebourg, et que le Moscovite laissera le Turc goûter voluptueusement sa paresse sous le beau ciel bleu de l'Orient !

M. Victor Hugo croit même davantage : il affirme de sa voix la plus sonore que la République a le don de la paix. « Qui veut la guerre? Les rois, s'écrie-t-il. Qui veut la paix? Les peuples. » Et à l'entendre, la République, qui est le gouvernement suprême des peuples, a comme une aimable et tendre fatalité qui impose la paix autour d'elle. Hélas! il y a sans doute trop longtemps que M. Victor Hugo n'a lu d'autre historien ou d'autre poëte que lui-même. Ceux d'autrefois lui rappelleraient cruellement que la paix n'a été l'apanage d'aucune république. Dans l'antiquité et au moyen âge, les républiques de la Grèce et de l'Italie se déchiraient à l'envi, de leurs propres mains. Dans les temps modernes, la plus pastorale de toutes les républiques, la Suisse, avait hier sa guerre du Sonderbund; et, pour ne citer qu'une seule des républiques américaines, les Etats-Unis, la plus large et la plus libre de toutes entre ses prairies et ses océans, prodiguaient dans leur guerre de la Sécession la vie d'un million d'hommes. Les républiques ont-elles été plus pacifiques au-dehors? Il n'est point de monarchie, ce semble, qui ait jamais constitué un gouvernement plus militaire que Sparte, et jamais empire ne fut un conquérant plus opiniâtre, plus féroce et plus avide que cette Rome dont un des Catons se vantait d'avoir, en une seule campagne, dévasté sept cents villes ou villages et vendu des prisonniers par centaines de mille ; et ni Athènes, ni Carthage, ni Venise, ni Gênes ne furent moins belliqueuses. Il y a pire : presque toutes ces républiques se tuèrent l'une l'autre. Thucydide redirait à M. Victor Hugo comment Sparte et Athènes, Agrigente et Syracuse,

Thèbes et Platées s'épuisèrent dans leurs haines et leurs combats; Tite-Live lui raconterait l'hostilité trois fois séculaire de Rome et de Carthage, et les victoires par lesquelles cette tyrannique et meurtrière république de Rome réduisit en servitude toutes les républiques du monde; quant à Dante, à Machiavel et à vingt autres citoyens illustres des républiques italiennes, leurs ombres pourraient gémir devant M. Victor Hugo des batailles où Florence, Pise, Gênes, Bologne, Venise se ruinèrent tour à tour; et même M. Thiers attesterait à M. Victor Hugo que la République vénitienne ne perdit sa liberté que blessée et enchaînée par la République française. De nos trois républiques à nous, il serait oiseux de parler à M. Victor Hugo : nous n'imaginons pas qu'il ignore au moins les journées où leurs drapeaux rouges présidèrent aux égorgements de notre race. Assurément, avant de chanter de nouveau avec sa lyrique éloquence la paix et la fraternité des républiques, avant de répéter sa maxime devant un autre auditoire, M. Victor Hugo fera bien de méditer un peu ces souvenirs de notre pauvre humanité.

Tandis que M. Jules Simon laisse les clubs du dimanche retentir librement de tous les cris déclamatoires et furieux qu'il plaît aux radicaux d'y jeter, non-seulement contre la société, mais contre Dieu, son libéralisme prend peur du Comité catholique : il le dissout sans avertissement ni explications. Nous ne doutons pas que M. Jules Simon ne veuille bien dire, à la tribune du Sénat, quel péril il avait à redouter dans la réunion publique et légale de ce Comité; et sans doute aussi sa logique n'aura aucune peine à démontrer que ce péril n'a plus été le même pour l'Etat dans la réunion privée et extra-légale où le Comité catholique a dû et pu s'assembler. Nous n'invoquons pas contre M. Jules Simon ministre le souvenir de M. Jules Simon philosophe et député : M. Jules Simon a répudié sa doctrine de la liberté absolue; il a déchiré cette page de sa vie. Nous ne demandons pas à M. Jules Simon si le Comité catholique vaut moins ou plus que telle assemblée radicale où on prêche le socialisme, où on glorifie la Commune : M. Jules Simon n'a pu se décider par une telle comparaison. Nous voudrions seulement savoir où est l'égalité dans la liberté de la République. S'il y a un droit commun, la République n'en peut, évidemment, interdire la jouissance à la droite pour en réserver le privilége à la gauche; elle ne peut accorder l'immunité de ce droit à l'athée et au radical, pour la refuser seulement au chrétien et au conservateur; et si ce droit commun est une justice que la République doit dispenser à tous ses citoyens, sa police peut-elle légitimement dissoudre une assemblée catholique présidée par un archevêque de Paris, après avoir protégé de sa tolérance un Congrès d'ouvriers présidé par ces sectaires de l'Inter-

nationale qui vinrent, on se le rappelle, y maudire la société, menacer l'Etat, renier la patrie et bafouer Dieu? Il faudra que M. Jules Simon nous apprenne comment il prétend régler l'usage de ce droit commun, qui s'est plus que libéralement exercé sous ses yeux mêmes, depuis deux mois, au profit et en l'honneur du radicalisme.

Nous n'ignorons pas que M. Jules Simon n'a nullement inquiété de sa surveillance l'assemblée du Comité catholique, dès que ce Comité s'est couvert du voile léger sous lequel M. le ministre de l'Intérieur voulait le voir dissimulé; M. Jules Simon a retiré ses foudres devant le Comité transformé en réunion privée, sans que ce Comité eût changé d'ailleurs ni son programme ni son esprit : on pourrait soupçonner M. Jules Simon d'avoir voulu réduire le Comité catholique à employer la procédure des clubs radicaux, aux hardiesses desquels ce mot magique de réunion privée ouvre tous les espaces; mais, si c'était là le dessein de M. Jules Simon, s'il a voulu par là légaliser contre la loi l'habitude des radicaux, quelle idée a-t-il donc conçue de la loi? et de quelle loi la République n'autorisera-t-elle pas l'abus, pourvu que les radicaux inaugurent cet abus? Nous nous arrêterons devant un autre soupçon : croire que, pour occuper l'activité des radicaux, pour nourrir leur fièvre affamée, pour distraire leur imagination, pour détourner de l'Etat et de la société les coups de leur audace et de leur rage en les dirigeant contre Dieu et contre l'Eglise, M. Jules Simon ait jugé honnête et opportun d'entreprendre à la manière allemande quelque grande lutte religieuse et « cléricale » selon le goût de M. Gambetta, ce serait croire M. Jules Simon capable d'un vrai crime. Car cette lutte, ce ne serait pas seulement l'agitation dans les consciences; ce serait la guerre civile dans les esprits et peut-être dans nos rues ; ce serait la France perdant cette paix des autels, cette tranquillité des âmes, qui lui a coûté tant de maux; ce serait la France livrée à des fureurs où périrait peut-être le peu de force nationale qui lui reste après tant de blessures. Non, M. Jules Simon lui-même ne saurait songer, sans frémir, au fléau d'une pareille lutte. Qu'il y prenne garde : il est dangereux d'émouvoir ces passions; il ne faut ni réveiller ces flammes ni brandir ce fer : l'imprudence en serait criminelle. Ah! nous avons bien assez, pour nous diviser et nous haïr, pour troubler la joie de nos foyers, pour ruiner la généreuse richesse de notre patrie, pour affaiblir la gloire de la France et diminuer sa sécurité déjà si tremblante, nous avons bien assez de nos discordes politiques et de nos défiances sociales!

En vérité, que vaut-elle pour la paix du pays, que vaut-elle pour la force de la République elle-même, cette politique qui ou bien trahit la loi par ses concessions, ou bien enseigne l'art de la violer,

ou bien ne s'en sert contre un parti que pour légitimer le coup dont on frappera un autre? A Bordeaux, M. Jules Simon n'ose pas combattre en face la candidature de M. Mie et suscite en secret celle de M. Caduc; il ne se décide ni à pratiquer la doctrine gouvernementale qu'il professait jadis, ni à l'oublier et l'omettre; il ne trompe personne par ces artifices et par ces précautions, ni les radicaux sur son hostilité ni les conservateurs sur sa pusillanimité; il ne sait lutter ni pour les uns ni contre les autres; il ne s'épargne pas plus le désavantage de la défaite qu'il ne s'assure le bénéfice de la victoire. A Paris, M. Jules Simon n'ose ni défendre le préfet de police contre les radicaux ni l'abandonner : si M. Voisin interdit à un journaliste radical l'annonce d'une histoire prétendue impartiale de la Commune, M. le ministre de l'Intérieur blâme tout bas, dans un colloque avec M. Lockroy, cette même sévérité qu'il a permise et qu'il ne peut désapprouver tout haut; il en décline, avec des soupirs intimes, la responsabilité, et il déclare mélancoliquement qu'il n'a pu fléchir la rigueur de son subalterne; mais il promet, pour son compte, de payer au journaliste les frais des affiches interdites; il indique même un moyen subtil d'esquiver l'interdiction par la petite suppression d'un mot, par l'effacement d'un adjectif; et M. Jules Simon croit avoir tout arrangé par un accommodement qui n'est en réalité, pour le gouvernement dont il a la charge, qu'un sacrifice aussi dérisoire qu'immoral de sa dignité et de son autorité! M. Jules Simon laisse s'accomplir, le vendredi saint, une bouffonnerie irréligieuse, le déjeûner du « gras double »; il n'a pas voulu prohiber le scandale; puis, au lendemain, il défère à la justice le récit burlesque et impie où le *Radical* célèbre cette ripaille odieuse; il avait toléré l'acte, il en punit l'apologie; il a laissé faire, il ne laisse pas dire, et tout à la fois il favorise et irrite les radicaux. Et par quelle grâce essaiera-t-il d'obtenir leur pardon? En sévissant contre les catholiques, en donnant l'ordre à leur comité de dissoudre son assemblée générale. La sagesse de M. Jules Simon a un système de compensations fort ingénieux: elle équilibre une faute par une faute; elle corrige un mal par un autre; elle cherche le contre-poids d'une inimitié dans l'indignation d'un second adversaire!

Il y a une historiette d'hier qui est bien l'histoire de ce temps. Un journaliste, qui fut un des héros lâches de la Commune et qui s'évada de Nouméa comme il s'était échappé de Paris, signait X...y, dans un journal dont il faisait une sorte de pamphlet cynique. Tout Paris savait que cet anonyme, c'était M. Rochefort. La loi lui défendait d'écrire en France. M. Dufaure feignit d'ignorer la vraie qualité de X...y; il crut nécessaire de le feindre : malgré la transparence et la clarté de cet anonymat, le journal put impunément

braver la loi. M. Jules Simon survint, et, malgré son indifférente douceur, malgré sa tolérance philosophique, il fut forcé de traduire devant les tribunaux ce journal licencieux, qui avait outragé jusqu'à l'infamie le maréchal de Mac-Mahon et l'armée. Le journal fut supprimé. Mais, narguant la loi par un nouveau défi, il reparut sous un autre titre, après avoir affiché sur tous les murs de Paris un avertissement qui apprenait au public à bien reconnaître les *Droits de l'Homme* dans le *Radical.* Grâce à cette audacieuse lumière, tout Paris sut encore une fois que ? était le même personnage que X...y. Après quelques semaines, l'auteur, encouragé par le silence de la loi et la débonnaire timidité du ministre, crut pouvoir éclairer davantage la demi-obscurité de cette algèbre alphabétique : il dénonça lui-même son identité en montrant par cette autre formule l'équivalence des signes qui avaient tour à tour marqué le chiffre de sa personnalité : ? = X...y. Après quelques jours, enhardi encore par le mutisme de la loi et la placidité du ministre, le pamphlétaire du *Radical* crut possible à sa fierté et à son impertinence de dégager l'inconnue de cette équation : il a signé tout simplement X...y, comme autrefois. Eh bien! c'est là l'histoire même de ce régime. Car, en tout et pour tout, c'est la même pratique, le même fait : les noms seuls diffèrent. D'un côté, la République radicale, celle qui s'agite au bas et autour du pouvoir, affronte la loi, se joue d'elle et la viole avec une liberté qui croît à mesure qu'on la tolère. D'un autre côté, la République modérée, celle qui règne et qui doit veiller à l'ordre, a peur d'être sévère, se sent incapable de vigueur, ferme les yeux, attermoie ou se rend, laisse éluder la loi, accorde l'impunité, et, de faiblesse en faiblesse, elle amoindrit si bien sa force et anéantit si complètement son autorité qu'il ne lui restera bientôt du gouvernement que l'apparence, la vaine image, l'ombre sur laquelle les partis violents s'avancent et tôt ou tard mettent le pied. Que les deux Républiques continuent, celle-ci décorant du mot de libéralisme sa folie et celle-là son impuissance : non-seulement l'une aura perdu l'autre, mais elles auront toutes deux perdu la paix de la société et peut-être l'honneur de la France.

Soit que le mérite de M. Jules Simon n'égale pas sa réputation, soit qu'il y ait dans les nécessités de la République une fatalité qui stérilise la fortune des plus heureux ou le génie des plus intelligents, on peut commencer à se demander ce qu'est devenue dans le pouvoir cette habileté si souple et si déliée qu'on nous vantait jadis en M. Jules Simon. Leurrer les partis par d'égales promesses et les décevoir par d'égales perfidies; les courroucer l'un après l'autre; fuir sa propre parole; se dérober à toutes ses doctrines, à celles d'aujourd'hui comme à celles d'hier; se contredire et faire douter

de soi la gauche comme la droite; ajourner tout, en grossissant d'heure en heure l'amas des difficultés où on se débat; relâcher tout et n'oser s'appuyer sur rien; mettre partout l'équivoque, même dans les lois les plus claires; blesser ses ennemis, sans soutenir ses amis; donner des gages à tout le monde et les retirer aussitôt: non, cette politique ne saurait nous paraître habile. Et comment le serait-elle, dans un temps et dans un pays où il n'y a plus, ce semble, qu'une habileté possible, celle de la franchise et du courage? Est-ce par ces défaillances et par ces tromperies qu'on peut affermir dans le sentiment de sa sécurité une nation si fatiguée de son incertitude et si inquiète, non-seulement de l'avenir, mais du présent? Est-ce par ces compromis de la ruse et de la peur qu'on fortifie un gouvernement autour duquel flotte une masse qui s'effraye si vite, quand on ne la dirige pas virilement et en pleine lumière? Est-ce en craignant de prouver que la République peut loyalement et hardiment être conservatrice, que M. Jules Simon l'empêchera de devenir radicale, c'est-à-dire césarienne?

Si, au spectacle que nous donnent la violence croissante des radicaux et leurs victoires électorales, l'incapacité brouillonne de la Chambre et ses essais de destruction, l'impuissance de la République à se tempérer elle-même, la politique inerte ou molle du ministère, la faiblesse de M. Jules Simon, il n'est pas d'observateur sagace qui ne commence à ressentir une inquiétude profonde, du moins nous saluons enfin, à l'extérieur, certains présages de paix. Le protocole dont le général Ignatieff avait porté l'idée à Londres a été signé le 31 mars. Il est vrai que ce protocole n'enregistre guère que des conseils et des vœux. Rien même n'est absolument significatif ni décisif dans la partie de ce document qu'il a été le plus difficile d'élaborer et qui en contient tout l'esprit: « Les puissances se proposent de veiller avec soin, par l'intermédiaire de leurs représentants à Constantinople, et de leurs agents locaux, à la façon dont les promesses du gouvernement ottoman seront exécutées. Si leur espoir se trouvait encore une fois déçu et si la condition des sujets chrétiens du sultan n'était pas améliorée de manière à prévenir le retour des complications qui troublent périodiquement le repos de l'Orient, elles croient devoir déclarer qu'un tel état de choses serait incompatible avec leurs intérêts et ceux de l'Europe en général. En pareil cas elles se réservent d'aviser en commun aux moyens qu'elles jugeront les plus propres à assurer le bien-être des populations chrétiennes et les intérêts de la paix générale. » Cette menace même était certes plus grave dans le mémorandum de Berlin; et cet avertissement, la Turquie l'a déjà entendu dans la conférence de Constantinople. Le protocole annonce un acte; mais

c'est pour l'exécution de cet acte qu'il faut que les six puissances accordent leurs variables et diverses volontés : un autre protocole serait nécessaire ce jour-là. L'Angleterre l'a prévu, et d'ailleurs elle a déclaré, par la bouche de lord Derby, que le commencement réel de la pacification, ce serait l'égal désarmement de la Russie et de la Turquie : si ce désarmement ne s'opérait pas, elle jugerait nul le protocole du 31 mars. Or, il est manifeste qu'à l'heure où on aurait à déchirer ce protocole et à en refaire un autre qui marquât les conditions et les moyens d'une action commune ou partielle, la France se retirerait, et l'attitude de l'Italie, de l'Autriche et peut-être de l'Allemagne, changerait aussitôt.

Ce protocole, on ne saurait s'y tromper, est une des pièces les plus vagues, un des traités les plus dilatoires que la diplomatie ait jamais forgés, dans un de ces jours de conciliation oratoire et de bonne volonté phraséologique où elle se contente de la paix des mots. Mais que ce protocole soit tout platonique, la raison d'y souscrire n'en est que plus forte pour la Turquie : en le signant, elle ne se prépare aucun péril de plus. Quant à la Russie, elle a voulu se lier étroitement au reste de l'Europe, et l'Europe, de son côté, s'est bien gardée de lui subordonner ses intérêts. C'est que la Russie, clairvoyante enfin et sagement effrayée, a senti et le danger de l'initiative et celui de l'isolement; elle a voulu s'enchaîner dans une prudente solidarité; elle y engage sans honte son honneur. Le protocole préserve même de tout dépit son amour-propre : elle semble s'être uni l'Europe, en l'attachant à sa cause personnelle; elle le semble seulement, et si cette apparence suffit au redoutable et juste orgueil de la Russie, l'Europe ne saurait, pour sa part, regretter des promesses qui ont cette heureuse vertu, cette propriété inoffensive. Au fond, la garantie de la paix ne réside point dans ce protocole : elle est tout entière dans la volonté de la Russie ; et cette volonté se mesure au calcul des obstacles ou des facilités qu'elle peut rencontrer, elle se règle sur la perspective des ambitions qui peuvent la favoriser ou l'entraîner pour la tromper. Un moment est venu où la Russie a, d'un regard perspicace, vu s'ouvrir dans l'avenir de l'Europe et dans le sien des abîmes où elle serait également précipitée, tôt ou tard, par la victoire aussi bien que par l'infortune de ses armes en Orient. Ce péril général et particulier, elle l'évite par la paix, et elle prend toutes ses précautions pour l'éviter demain comme aujourd'hui. Ce ne sont pas seulement ses forces et ses ressources qu'elle recueille ainsi dans son repos; c'est sa destinée même qu'elle abrite. Voilà, derrière le protocole, la vérité des sentiments, et voilà aussi la grande et unique sûreté du protocole.

Comme on signait ce protocole, une incroyable nouvelle se répan-

dait à Berlin : M. de Bismark avait donné sa démission ; il déposait son sceptre de chancelier et les autres ; il renonçait à l'empire. Pourquoi cette abdication ? Il n'est personne qui ne voulût le savoir, ni presque personne qui voulût le dire. Les journaux anglais, qui sont indiscrets ou osés, ont prétendu que M. de Bismark était mécontent du protocole, mécontent de la paix, mécontent de l'inaction où l'Allemagne et l'Europe allaient rester ; il n'avait pu faire épouser de l'empereur sa politique aventureuse ; il rentrait à Varzin. Les journaux allemands, qui ont bien le droit de se croire mieux informés à Berlin et surtout celui d'être crus à Paris, ont fait des récits ou plutôt des suppositions contraires : ils ont allégué cette mauvaise santé dont M. de Bismark se plaignait naguère au Reichstag et que ses ennemis ne ménagent pas assez ; ils ont énuméré ses derniers ennuis, sa querelle avec le général Stosch qui veut être le maître en son ministère de la marine, le réveil du particularisme, les tracas que lui cause l'opposition, le chagrin de voir retarder certaines réformes dont il avait conçu le projet, etc... Quelle est dans ce mystère la vraie raison ? Nous n'avons pas à en décider. Rien de ce qui regarde M. de Bismark ne nous est étranger, assurément ; mais pour parler de lui nous ne sommes ni Anglais ni Allemand. Nous nous contenterons donc d'attendre du temps et de l'histoire des confidences plus sûres et des renseignements plus précis. Rien n'est encore certain. On ignore si à la dernière heure, M. de Bismark partira ou demeurera ; si son congé est provisoire ou définitif ; s'il a un remplaçant ou plusieurs. Mais ce qu'on ne peut ignorer, c'est que le génie de M. de Bismark et le sort de l'Allemagne ont des liens qui ne se rompent pas si aisément. L'Allemagne trouvera toujours M. de Bismark prêt pour elle, quand elle sera prête pour lui. Le prince « de fer et de sang » a fait l'Allemagne : s'il faut jamais, pour la compléter ou la consolider, du fer et du sang encore, le prince sera là. Où qu'il aille se reposer ou bouder, il ne sera pas loin : pour reprendre le pouvoir, il n'aura qu'à tendre la main, quand le voudra son impatience ou quand l'appellera la fortune de son Allemagne.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE

ET LA GUERRE D'ORIENT

Nous voudrions retracer rapidement l'histoire de la Conférence de Constantinople. Sans doute, le temps qui révèle bien des choses et surtout qui donne parfois aux évènements un caractère imprévu, pourra modifier quelques détails de cet exposé, mais nous sommes persuadés que l'ensemble des faits et des opinions qui constituent ce travail demeurera en définitive la reproduction précise de ce grand épisode diplomatique. Nos renseignements sont trop précis, ils ont été empruntés sur place à des observateurs trop autorisés et trop sincères, pour qu'il soit possible de douter de leur authenticité; nous avons la certitude de présenter un récit parfaitement exact et des appréciations supérieures aux fluctuations transitoires de la controverse politique. Au moment où nous écrivons, les protocoles de la Conférence sont livrés aux discussions de la presse et des parlements Européens; nous essaierons de faire entendre, au milieu de ce bruit et de ces agitations contradictoires, la voix calme de la vérité.

I

Lorsque le Cabinet anglais prenait l'initiative de proposer à l'Europe la réunion à Constantinople des plénipotentiaires des six puissances garantes, la situation générale de l'Orient était extrêmement confuse et le péril imminent, non-seulement pour la Turquie elle-même, mais pour le repos de tous les grands Etats. Depuis quinze mois, l'Empire ottoman était aux prises avec des difficultés redoutables et de toute nature : il avait eu à lutter, dès juillet 1875, avec l'insurrection de ses provinces slaves, et n'avait pu parvenir à l'étouffer; il s'était en même temps trouvé en pré-

sence d'embarras financiers si graves qu'il avait été réduit, en octobre de la même année, à publier un iradé réduisant sa dette de moitié, puis, quelques mois plus tard, à suspendre complétement le paiement de ses nombreux emprunts; peu après, à la suite d'une insurrection bulgare, vraiment insignifiante, la Porte avait livré aux Bachi-Bozouks et aux Circassiens deux de ses plus riches vilayets chrétiens, et l'horrible traitement infligé à des populations innocentes, les violences dont les femmes, les prêtres, les enfants avaient été victimes avaient indigné le monde civilisé; le fanatisme musulman et le trouble profond qui travaillait la société turque ne s'étaient pas seulement accusés par ces désordres; de toutes parts un antagonisme effrayant s'était manifesté entre les sectateurs de l'Islam et les populations chrétiennes, et le droit des gens venait d'être outragé de la manière la plus scandaleuse et la plus déplorable par le meurtre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique. Au milieu de ces misères, de ces ignominies et de ces crimes, la guerre avait éclaté entre la Porte, la Serbie et le Monténégro; pendant quatre mois, qui avaient encore sensiblement réduit les ressources de l'Empire, l'issue de la lutte était demeurée incertaine : les Serbes avaient résisté vaillamment, tant par eux-mêmes qu'avec l'aide d'auxiliaires officieusement envoyés par une puissance de même race, et n'avaient cédé qu'à de violents efforts; le Monténégro, plus heureux, avait obtenu des succès réels, et la conclusion d'un armistice imposé par la Russie laissait en suspens toutes les questions de nationalité, de race, de religion, plus obscures que jamais, singulièrement aigries par les insurrections, les massacres et la guerre. Durant cette période, une révolution s'était produite à Constantinople : le sultan Abdul-Aziz avait été déposé par une conjuration militaire; son successeur Mourad, atteint d'un mal incurable, n'avait fait que passer sur le trône; un nouveau souverain, sorti de l'obscurité où les mœurs du pays confinent les héritiers du sabre d'Osman, avait occupé le rang suprême, au milieu des plus périlleuses circonstances où depuis longtemps se fût trouvée la Turquie.

Le danger, très-grand pour l'empire ottoman, n'était pas moindre pour l'Europe. Elle avait essayé, dès l'origine, de prévenir des complications qui lui inspiraient une sage défiance et de mettre un terme par des démarches combinées à l'insurrection de Bosnie et d'Herzégovine. Après avoir constaté l'inutilité de ses premières tentatives, elle ne s'était pas découragée, et l'Autriche-Hongrie, qui pouvait se reprocher certaines faiblesses au début de ces troubles, qui d'ailleurs n'envisageait point sans inquiétude sur sa frontière Dalmate des agitations contagieuses, entama et poursuivit les

négociations dont les bases ont été résumées dans le document désigné sous le nom de Note Andrassy. Les grandes puissances et la Turquie acceptèrent les éléments de cette Note, et néanmoins la situation ne fut pas modifiée; l'insurrection redoubla d'énergie, et les inquiétudes générales devinrent de plus en plus vives. Un autre effort fut jugé nécessaire : plusieurs cabinets pensèrent que des concessions plus larges devaient être faites au sentiment slave, et le mémorandum de Berlin fût proposé aux puissances garantes. Mais ici la gravité de la question, au point de vue européen, s'accentua complétement : jusqu'alors les cabinets marchaient d'accord : sur le mémorandum de Berlin, ils se divisèrent, et l'Angleterre refusa de s'associer au sentiment des autres cours. Le Porte n'avait pas eu à se prononcer, puisqu'en présence de l'attitude du gouvernement Britannique, les cabinets ne donnèrent pas suite à leur projet; mais, par le fait même de cette désunion, elle fut encouragée dans sa politique personnelle. Les affaires orientales prirent donc un caractère de plus en plus inquiétant pour la paix du monde : l'antagonisme de la Grande-Bretagne et de la Russie menaçait évidemment la tranquillité de l'Europe. Des préparatifs militaires se poursuivirent alors de part et d'autre : la flotte anglaise se rendit à Besika, comme pour se trouver en mesure de défendre au besoin Constantinople; des officiers britanniques, plus ou moins autorisés, vinrent étudier les moyens de défense de la capitale par mer et par terre; d'un autre côté, le cabinet de Saint-Pétersbourg passa de nombreux marchés militaires, augmenta ses troupes en Bessarabie et du côté du Caucase, et enfin décréta la mobilisation des corps d'armées destinés à agir éventuellement sur le Danube et en Asie. En même temps, la politique anglaise, un instant entravée par les meetings favorables aux Bulgares, reprit son caractère menaçant; la Russie, loin de reculer, sembla vouloir démasquer ses intentions belliqueuses; les volontaires affluaient en Serbie, les dons patriotiques pour les Slaves du Sud étaient ouvertement recueillis, un mouvement d'opinion très-violent se produisit à Moscou et fut accepté avec un certain enthousiasme dans le reste de l'Empire; et lorsque les Serbes, tardivement et incomplètement secourus, eurent été vaincus à Alexinatz, l'armistice fut imposé instantanément à la Turquie par le général Ignatiew. Mais cet armistice, arraché par la terreur au gouvernement ottoman, n'engourdit point l'agitation slave : l'empereur Alexandre lui-même, dont les sentiments pacififiques sont connus de tout le monde, parut entraîné : son discours de Moscou fut l'indice de velléités belliqueuses; la mission du général Soumarokoff, chargé de négocier à Vienne un projet d'occupation des provinces Bulgares, démontrait mieux encore les intentions du

cabinet de Saint-Pétersbourg ; le prince Gortschakoff les énonçait dans une dépêche à l'ambassadeur de Russie à Londres : un choc semblait imminent, et l'Angleterre, convaincue qu'il était inévitable, demanda une conférence comme la suprême ressource de l'Europe effrayée. Les bases qu'elle proposa étaient conçues en termes vagues pour laisser une certaine latitude aux cabinets et pour prévenir un refus qui eût précipité la crise. Tous les gouvernements, y compris la Turquie, les acceptèrent, mais sans se dissimuler que la paix du monde était dans le plus grand péril, que l'œuvre capitale de la Conférence devait être de la maintenir, et sans oser se flatter que, dans une situation aussi tendue, elle pourrait arriver à rétablir l'accord entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg.

II

Quand les plénipotentiaires arrivèrent à Constantinople, les dispositions des divers gouvernements semblaient donc, les unes menaçantes, les autres incertaines. La France et l'Italie seules n'avaient qu'un objectif, la paix, et n'en étaient détournées par aucun intérêt et aucune hésitation. La Russie n'était plus tout-à-fait maîtresse de ses résolutions : les idées slaves qu'elle avait encouragées en Turquie et dans les deux provinces soulevées contre la Porte, agitaient les esprits sur son propre territoire, et, quelles que fussent les arrière-pensées du cabinet de Saint-Pétersbourg, ou les retards qu'il lui semblait opportun d'imposer à ses ambitions séculaires, il se trouvait engagé dans la question de telle manière que la guerre pouvait devenir pour lui une nécessité. Du moins il lui paraissait impossible, après ses déclarations et sa politique antérieures, d'abandonner la recherche de garanties matérielles pour la sécurité des chrétiens slaves dont il s'était constitué le champion, et il se trouvait en présence d'événements et de résistances éventuelles dont il était hors d'état de prévoir les conséquences. L'Angleterre n'était guère plus libre ; l'opinion, ballottée entre des influences contraires, s'était montrée tantôt trop indulgente et tantôt trop sévère pour la Turquie. Le cabinet tory, au milieu de ces fluctuations, ne pouvait avoir une politique strictement déterminée : il avait repoussé le Mémorandum de Berlin, il avait envoyé à Constantinople des officiers chargés plus ou moins ostensiblement d'étudier les systèmes de défense de la Roumélie et notamment de la capitale, son ambassadeur près le Sultan manifestait des sympathies indéniables pour la Porte. La Grande-Bretagne désirait, il est vrai, conserver la paix européenne, mais, d'autre part, elle ne se dissimulait point que telle situation ou

telles exigences l'obligeraient à adopter une attitude hautaine et à prendre matériellement la défense de ses intérêts sur le Bosphore. Le cabinet de Vienne était extrêmement indécis. Il ne faut jamais oublier, quand on parle de l'Autriche, deux faits essentiels : l'un est l'alliance des trois empereurs dont elle fait partie, dont on se préoccupe assurément en France, mais qui est palpable à l'étranger ; l'autre est la divergence des nationalités différentes dont se compose l'empire des Hapsbourg-Lorrains et qui ne permet point au gouvernement l'unité de vues et de conduite qui est facile aux autres Etats. Les intérêts hongrois ne sont pas les mêmes que ceux de la partie allemande de l'empire et les intérêts Slaves doivent également être préservés ; les principes dont on s'inspire à Pesth sont distincts de ceux qui dirigent l'opinion à Vienne, de ceux qui dominent à Prague, à Agram et en Dalmatie. La nécessité de ménager simultanément la grande union politique avec les cours de Berlin et de Pétersbourg et les tendances souvent opposées de la Cisléithanie, de la Transléithanie et des Slaves du Sud, oblige le gouvernement impérial à bien des compromissions, à bien des incertitudes, parfois à des démarches contradictoires. Il était donc impossible de prévoir, au moment où la conférence allait s'ouvrir, dans quel sens le cours des circonstances ferait osciller l'empire austro-hongrois et comment il parviendrait à concilier les sympathies turques hautement affichées à Pesth, les obligations de la triple alliance dont on connaît le prix à Vienne et les sentiments favorables aux frères de Bosnie et d'Herzégovine qu'on nourrit ouvertement dans les provinces Dalmates, Tchèques, Croates et Slovènes

Le cabinet de Berlin affectait de garder une attitude de Sphinx. Jusqu'alors étranger aux affaires orientales, le gouvernement allemand ne cherchait pas évidemment à y exercer d'influence directe ; mais son silence même était redoutable, et l'on était fondé à se demander si, dans quelque intérêt indirect et lointain, il ne prétendrait pas, à un moment donné, prendre dans cette crise, soit comme partie active, soit comme un de ces conseillers qu'on ne peut se dispenser d'écouter, un rôle prépondérant dont le caractère demeurait indéterminé. J'ai dit que l'Italie et la France restaient neutres dans cette affaire, mais en ce qui concerne particulièrement notre pays, s'il était décidé à demeurer simple spectateur des évènements, quels qu'ils fussent, il ne se regardait pas comme désintéressé dans une question d'où pouvait dépendre la paix du monde, dont les conséquences menaçaient la situation générale de l'Europe, et il n'envisageait la réunion des plénipotentiaires qu'avec une profonde inquiétude.

III

Le gouvernement anglais, en proposant la Conférence, avait indiqué l'éventualité de réunions préliminaires des représentants des six puissances. Ce n'était point une vaine formule et une fantaisie insolite. Il avait compris l'impossibilité de placer en face l'une de l'autre la Russie et la Turquie, après tout ce qui s'était passé et dans leur situation réciproque, sans qu'une entente fût intervenue entre les cabinets pour atténuer les prétentions de la première et calmer les émotions de la seconde. L'Europe devait interposer sa haute autorité, en vue d'éviter les froissements immédiats entre la Porte, les cours de Saint-Pétersbourg et de Londres; il fallait qu'un programme commun réunît les puissances et prévînt tout malentendu entre elles. Il était évident que cet accord ne pourrait s'établir qu'au profit de la Turquie, et que la Russie devrait réduire sensiblement ses demandes, si elle voulait marcher avec les autres Etats garants. Entrer sans préparation antérieure dans le vif de la question, lorsque le cabinet de Saint-Pétersbourg prétendait occuper immédiatement la Bulgarie, lorsque son dissentiment avec la Porte et avec l'Angleterre avait atteint son maximum d'intensité, c'était risquer à la fois la perte de la Turquie et la guerre générale. On ne pouvait arriver que peu à peu, par l'action des plénipotentiaires les uns sur les autres, par des concessions réciproques, à un ensemble d'idées acceptables pour la Porte. Si cette œuvre n'était point faite, la Conférence était inutile; car si la Russie s'était maintenue dans son ordre d'idées primitif, malgré les efforts de tous les représentants de l'Europe, il est certain qu'elle y fût demeurée plus obstinément encore au sein de la Conférence plénière. Donc la seule chance qu'il y eût de rendre un accord possible entre la Porte et la Russie, c'était de préparer le terrain à l'avance dans des réunions préliminaires. C'est pourquoi l'Angleterre les avait fait entrer dans le programme présenté à l'Europe.

Mais sous quelle forme auraient lieu ces réunions préliminaires? Devait-on en faire de véritables conférences avec protocole? ou bien était-il préférable qu'elles fussent simplement des conversations isolées? L'une et l'autre de ces combinaisons étaient inacceptables : il eût pu être blessant pour les Turcs que des conférences se tinssent chez eux, sans eux, et, quels que fussent les graves inconvénients d'assembler sur le champ les plénipotentiaires ottomans et ceux des cabinets garants, on ne pouvait affecter de traiter solennellement sans la participation de la Porte. D'un autre côté, le système des entretiens individuels, dans les embrasures de fenêtres,

en catimini pour ainsi dire, n'était pas conforme à la dignité de l'Europe, et de plus n'aurait pu amener de résultats sérieux : nul diplomate ne se considère comme engagé par des causeries familières où souvent l'expression reste en deçà de la pensée ou la dépasse, qui ne présentent aucun caractère précis et définitif, et l'on risquait, en se bornant à des conversations sans suite et sans netteté, de se trouver, à l'ouverture de la conférence plénière, dans la situation indécise et en face des antagonismes qu'on voulait justement prévenir.

Les plénipotentiaires des six puissances, en présence de ces difficultés, adoptèrent un moyen terme qui atteste leur prudence. Ils résolurent de s'assembler pour discuter en commun, mais non pas en Conférence, de ne faire rédiger par leur secrétaire qu'un simple compte-rendu de leurs séances pour fixer leurs idées et indiquer le chemin parcouru, de chercher ainsi à s'entendre non point par des dialogues qu'on peut mal interpréter et être conduit à désavouer, mais dans une délibération où les lumières de tous pouvaient éclairer chacun des hommes d'Etat intéressés, où les diverses appréciations venant à se produire, il était possible de chercher les points de rapprochement, d'effacer les angles, de débattre les intérêts, d'élucider les questions, de déterminer avec quelque exactitude les accords et les dissonnances. De la sorte, on était assuré d'arriver à une notion claire de la situation, à la définition précise des sentiments de chacun, et l'on devait, soit s'arrêter à temps si l'entente était impossible, soit arriver à la Conférence véritable avec un ensemble d'idées mûries, éprouvées, susceptibles d'atténuations sans doute, mais représentant l'accord de l'expérience européenne et le commun désir de la prospérité de la Turquie aussi bien que de la paix de l'Orient. Dans ces entretiens diplomatiques, il ne pouvait être pris que des arrangements préparatoires; les puissances, ne songeant qu'à se mettre en garde contre des contradictions stériles, contre des discussions qui eussent inutilement encombré le terrain de la Conférence, devaient avoir pour objet d'éviter l'action spéciale de l'une d'entre elles et de lui faire préférer l'union dans la modération et dans le désintéressement à l'isolement dans la violence, fût-ce même dans la victoire.

Telle était la pensée des plénipotentiaires, en ce qui concernait particulièrement les affaires orientales, mais ils avaient encore un autre désir, plus élevé s'il est possible, et qui touchait davantage aux intérêts généraux de l'Europe. Pour la première fois depuis 1871, les représentants des six grandes puissances étaient réunis en conférence, et ils avaient à cœur de rétablir le concert européen. L'empire ottoman, admis dans ce concert en 1856, ne pouvait voir de

mauvais œil cette intention des cabinets essentiellement favorable à sa propre conservation, à moins de se considérer comme une puissance asiatique; à moins de rompre avec les traditions du traité de Paris, il devait avoir pleine confiance dans une réunion qui cherchait à réaliser une pensée aussi utile à la tranquillité générale du monde. Il pouvait d'ailleurs être assuré d'avance que cet accord n'était pour lui-même qu'un avantage, et que les puissances, dont plusieurs lui avaient donné des gages non équivoques de sympathie, ne parviendraient à s'entendre, quelles que fussent les formes nécessitées par certaines convenances de politique, que sur un programme singulièrement adouci et au demeurant combiné dans une pensée pacifique. Les plénipotentiaires, en préparant leur entente, avaient donc le sentiment de servir la Turquie en même temps qu'ils rétabliraient l'union de l'Europe. Le double objet de la conférence pouvait ainsi être simultanément poursuivi, et ce fut sous l'influence de cette préoccupation que s'ouvrirent, le 11 décembre, les réunions préliminaires.

L'une des chances heureuses de cette première négociation était la sympathie que les plénipotentiaires s'étaient réciproquement inspirée. On peut dire que, jusqu'à la fin, cette cordialité parfaite ne s'est point démentie entre des hommes distingués à divers titres, et qui avaient les uns pour les autres, non-seulement la plus haute estime, mais encore les sentiments les plus affectueux. Le général Ignatiew, doué d'une flexibilité d'esprit incroyable, d'une vivacité de répartie que rien ne trouble, d'une incomparable activité, d'une éloquence nerveuse, active, saisissante, connaissait à fond le pays où il séjournait depuis tant d'années; sa gaîté, sa bonne grâce, le charme de son entretien, plein de saillies, de mots heureux, de sous entendus ingénieusement combinés, l'affabilité de son accueil, lui avaient depuis longtemps attiré les sympathies de la plupart de ses collègues. Doué d'un caractère heureux, il en combinait les grâces avec les allures fermes et parfois un peu hautaines du commandement, avec l'autorité d'une conviction réfléchie et profonde; il apportait dans cette discussion une incontestable science des faits, une ardeur qui ne cherchait pas à se dissimuler, une habileté supérieure, un art de premier ordre dans le maniement des hommes et des idées, et en même temps des dispositions personnellement modérées dont il savait faire, à l'occasion, un argument indiscutable.

Lord Salisbury représentait admirablement la majesté de la pairie anglaise. L'élévation de son âme, aussi noble que sa race, ne pouvait manquer d'exercer sur ses collègues l'ascendant que lui assuraient la haute confiance de son gouvernement, une grande intelligence et une solide expérience des affaires. On sentait en même temps, en lui, un

désir sincère et presque religieux de faire le bien, de préserver la paix, d'améliorer le sort des chrétiens de la Turquie, de servir à la fois les intérêts de l'Europe, ceux de son pays et la cause de l'humanité. Son collègue, sir Henry Elliot, plus spécialement diplomate, mêlé depuis plusieurs années à toutes les péripéties de la Turquie, froidement passionné et toujours maître de lui, imposait à tous le respect de sa loyauté traditionnelle, de ses convictions courageuses, de son attachement au droit des traités. Adversaire du général Ignatiew avec toute la courtoisie d'un gentilhomme et toute la ténacité britannique, il représentait dans la conférence la rigueur excessive des principes, la politique de 1854, et savait allier la raideur anglaise à l'élégance de l'homme du monde.

Le comte Zichy, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, était particulièrement entouré du respect de ses collègues; son âge, la dignité de son caractère, sa haute piété, exempte d'affectation et d'intolérance, le dévouement héréditaire de son illustre maison à la couronne de Saint-Etienne, son expérience des questions orientales, tout un ensemble de vertus et de qualités austères et solides assuraient à ses paroles une grande autorité. D'autre part, sa vivacité naturelle, sa bienveillance souriante, le charme hospitalier de ses réceptions, l'égalité de son caractère affable, lui avaient gagné le cœur de tous; ses collègues se plaisaient à le consulter et l'écoutaient avec déférence. Le cabinet de Vienne-Pesth lui avait adjoint un diplomate récemment élevé au rang de ministre plénipotentiaire, le baron de Calice. Cet homme d'Etat, spécialement instruit des questions relatives à l'administration des provinces slaves et bulgares, reproduisait, d'une manière plus intime, la pensée du ministère des Affaires étrangères de Vienne. Prudent, mesuré, d'une politesse gracieuse et correcte, il avait pris sur le champ, auprès de ses collègues, la situation qui lui appartenait, sans oublier la distance qui le séparait des ambassadeurs, et ceux-ci lui savaient gré de cette réserve discrète, tout en lui témoignant d'autant plus d'empressement et de bon vouloir.

Le baron de Werther, ambassadeur et seul plénipotentiaire d'Allemagne, était un des vétérans de la diplomatie européenne. Il avait toutes les traditions de l'élégance des vieilles cours, et il eût été difficile de voir un homme d'une plus vraie distinction de manières et d'une plus attrayante aménité. Bien qu'il se fût toujours trouvé mêlé par les circonstances aux événements les plus graves de la seconde moitié du siècle, bien qu'il eût été ministre en Danemark en 1864, ambassadeur à Vienne en 1866, ambassadeur à Paris en 1870, il était essentiellement pacifique. Sa douceur, son esprit sage, l'égalité de son humeur, son attentive et délicate poli-

tesse, la sympathie qu'il se plaisait à témoigner dans le corps diplomatique à tous les jeunes gens laborieux et de sérieux avenir, quelle que fût leur nationalité, son désir évident de donner à la représentation de la plus formidable puissance de l'Europe le caractère le plus modéré et le plus courtois, étaient de nature à lui concilier ses collègues et l'on peut dire qu'il s'était fait de chacun d'eux de véritables amis.

Le comte de Corti, ministre d'Italie, était lui aussi, seul plénipotentiaire de son gouvernement. Diplomate de carrière, après avoir laborieusement parcouru tous les degrés de la hiérarchie et séjourné longtemps en Angleterre et en Amérique, il en avait rapporté un goût prononcé pour les mœurs britanniques. Jeune encore de conversation et d'allures, il aimait à la fois le monde et les affaires; très-fin, très-prudent, connaissant à fond le métier des chancelleries, il unissait à la causticité sceptique du diplomate qui a vu bien des négociations et bien des incidents, une certaine nonchalance qui n'était pas sans charme. Disciple de Cavour qu'il avait intimement connu, pénétré du patriotisme convaincu, de la raison pratique des hommes d'Etat piémontais qui ont fait l'Italie, il apportait à la Conférence un esprit fertile en ressources, sans parti pris, sincère dans le désir d'un accord, familier tout ensemble et réservé, sûr de lui-même et apte à juger des choses de l'Orient qu'il savait bien, avec un discernement personnel très-remarquable et une entente délicate du clavier européen.

Les deux plénipotentiaires français étaient dissemblables de caractère et d'origine, mais leurs qualités diverses se combinaient parfaitement pour le plus grand avantage de la cause pacifique qu'ils avaient à défendre. Le comte de Bourgoing, ambassadeur à Constantinople, d'une famille de diplomates éminents, réunissait en soi une double personnalité : homme de carrière, puisque dès sa première jeunesse et jusqu'en 1848 il avait appartenu aux cadres diplomatiques, comme attaché et secrétaire en Sardaigne et auprès du Saint-Siége, il était en même temps homme politique, ayant vécu pendant tout l'Empire, fidèle à son parti, avec lequel il était rentré aux affaires en 1871 ; ministre à la Haye, ambassadeur à Rome où son désintéressement et son inflexible dignité personnelle lui avaient imposé un éloignement momentané des grands postes, devenu depuis dix-huit mois ambassadeur près le Sultan, il devait à son éducation diplomatique, autant qu'à sa nature personnelle, une intelligence des affaires, une prévoyance et une sagesse dont il avait donné bien des preuves pendant la mission difficile qui lui avait été confiée en Orient. Entouré de l'estime et de l'affection de ses collègues, il avait su maintenir la dignité de la France, sans compromettre notre politique

dans aucune aventure, et il jouissait dans la Conférence d'une autorité qu'il devait à la noblesse de son caractère, à l'aménité de ses formes, aussi bien qu'à la modération de son esprit, à sa clairvoyance, à l'austérité de sa vie, et à son patriotisme dévoué.

Le comte de Chaudordy, nouveau venu dans les affaires orientales, était bien connu de la diplomatie européenne. Successivement attaché à Rome, à Copenhague, en Allemagne, chef du cabinet de M. Drouyn de Lhuys, premier secrétaire à Madrid, appelé au milieu des événements de 1870 auprès de M. de la Tour d'Auvergne, il avait consenti, sur les instances de M. Jules Favre, en présence de l'ennemi, et dans un moment où nul ne pouvait refuser son concours à la défense nationale, à se charger de la pénible mission de diriger la délégation des Affaires étrangères siégeant à Tours d'abord, puis à Bordeaux. Son énergie et sa haute intelligence, pendant six mois de lutte et de fièvre, avaient fixé sur lui non-seulement les sympathies de la France, mais encore l'estime de l'Europe. Nommé député en 1871 à l'Assemblée nationale, puis appelé à l'ambassade de Berne et à celle de Madrid dont il était encore titulaire, il passait, et à bon droit, pour l'un des hommes les plus actifs et les plus habiles de la diplomatie française. Passionnément acquis à la cause de la paix, il mettait au service de ce grand intérêt européen toute la ténacité de son esprit fertile en ressources, une profonde expérience des affaires générales, acquises par de longues années d'observation, de travail et d'étude. Toujours calme et souriant, ne craignant pas les responsabilités, parce qu'il avait la certitude d'agir pour le bien, dans le vrai sens des événements et avec la pleine confiance du gouvernement qui l'avait envoyé, il s'était concilié sur le champ l'amitié de ses nouveaux collègues par la prévenance enjouée de ses manières, la distinction et les inépuisables ressources de son rare esprit.

Tels étaient à peu près les hommes qui se réunissaient chez le doyen du corps diplomatique pour proposer à l'Empire ottoman les conditions qu'ils regardaient comme les plus favorables à sa durée, et pour empêcher une explosion qui paraissait alors presque inévitable.

IV

Les réunions préliminaires se voyaient en présence de deux questions majeures : d'abord quelle organisation nouvelle devait-on proposer à la Turquie pour les provinces slaves, ensuite quelles garanties devait-on demander pour l'appréciation du programme qu'on aurait fixé? Leur tâche se trouvait ainsi circonscrite : dès l'abord les plénipotentiaires, pour ne point compliquer des difficultés

déjà si graves, avaient résolu d'écarter de leurs délibérations les questions relatives aux Grecs, aux Roumains, aux Arméniens, enfin tout ce qui ne rentrait pas dans le cadre exact et précis que les événements eux-mêmes leur avaient tracé. Assemblés à la suite de l'insurrection de Bosnie et d'Herzégovine et des lugubres péripéties des populations Bulgares, ils n'avaient pas à s'occuper d'autres affaires, et leurs délibérations ne devaient pas se placer en dehors des dangers spéciaux qui menaçaient la paix de l'Europe. C'est donc vainement que le cabinet de Bucharest et certains groupes grecs cherchèrent, à plusieurs reprises, à solliciter son attention : ces divers objets étaient étrangers au but des travaux de la Conférence, et les plénipotentiaires ne se laissèrent pas détourner par eux de la pensée capitale et exclusive qui avait amené leurs cabinets à les réunir.

Les deux questions que nous avons rappelées plus haut étaient d'ailleurs assez complexes pour captiver leur attention et occuper leur effort. Comment pourraient être organisées la Bosnie, l'Herzégovine et les provinces Bulgares? Comment s'assurerait-on que les mesures adoptées seraient sincèrement exécutées? Sur le premier point, les plénipotentiaires se prononcèrent d'abord contre tout projet de Principautés séparées, même avec la condition de vassalité : ces provinces devraient continuer à faire partie intégrante de l'Empire, mais avec une administration perfectionnée dont la réunion s'appliqua à définir les principaux éléments. Ce n'était pas une prétention insolite : il ne faut pas oublier que l'Empire ottoman n'est pas une monarchie centralisée où domine le principe de l'égalité des citoyens et des provinces sous une même loi. Rien n'est plus contraire aux idées orientales que le système uniforme sur lequel reposent les grands gouvernements de l'Europe. La Turquie a parfaitement admis, dès le temps de sa plus grande puissance, et plus tard en entrant dans le concert européen, et plus tard encore à la suite d'événements particuliers, le maintien et l'établissement d'autonomies locales plus ou moins accentuées, diversement combinées, mais constituant en définitive un certain nombre d'Etats dans l'Etat. L'unité orientale ne souffre pas de ces arrangements singuliers ; son harmonie est faite de ces organisations diverses et s'accommode de ces nuances. Les provinces de Roumanie et de Serbie ne sont rattachées à l'Empire que par le lien de la vassalité, s'administrent elles-mêmes et jouissent des privilèges les plus étendus ; le Liban depuis 1861 est en possession d'un Règlement organique particulier, d'un budget qui lui est propre, et il est gouverné par un fonctionnaire chrétien nommé pour un temps déterminé avec l'agrément des six puissances garantes ; la Crète, à la suite de sa dernière insurrection, a obtenu un firman spécial, des libertés locales développées, un en-

semble d'institutions qui n'appartiennent pas aux autres vilayets de l'Empire. Bien plus, dans le sein même de provinces soumises sans aucune restriction à l'action directe de la Porte, les diverses communautés chrétiennes, les Arméniens Grégoriens, Hassounistes ou dissidents, les Latins proprement dits, les Israélites, les Grecs orthodoxes, les Grecs melchites, les Bulgares schismatiques, Unis, Latins, les Chaldéens, les Syriens et les Jacobites, sont respectivement administrés par leurs patriarches ou leurs chancelleries pour une foule d'affaires qui intéressent leur statut personnel, pour les mariages, ventes, contrats de toute sorte, constituent des unités très-vivaces, très-jalouses de leurs priviléges, mais qui cependant n'affectent en rien l'intégrité politique de l'Empire.

Il était donc parfaitement naturel que la réunion préliminaire, s'inspirant en définitive des faits et des précédents, eût songé, pour éteindre le foyer des insurrections chez les Slaves de l'Ouest et pour éviter à l'avenir de nouvelles agitations, à doter ces provinces d'une organisation particulière, d'une autonomie analogue peut-être à celle du Liban, et qui eût été fort loin d'ailleurs du régime Serbe ou Roumain.

Elle s'appliqua donc à rechercher les bases sur lesquelles devait reposer ce nouvel édifice. En ce qui concerne la Bosnie et l'Herzégovine, la Note Andrassy offrait de précieux éléments à son travail et elle devait penser que les idées dont elle prenait l'initiative, d'après cette Note, auraient d'autant plus de chance d'être acceptées que le document émané de la chancellerie austro-hongroise avait déjà reçu, l'année précédente, lorsque les ambassadeurs en avaient donné lecture et laissé copie au ministre des Affaires étrangères, le complet assentiment de la Porte. Ce fut donc, avec quelques modifications, sur ce fondement que la réunion préliminaire établit son travail.

Le projet de règlement de la Bosnie et de l'Herzégovine fut admis par elle sur les bases suivantes : 1° la réunion de ces deux vilayets en un seul; 2° le canton considéré comme l'unité administrative et administré par un maire chrétien ou musulman, suivant la majorité de la population, élu pour quatre ans parmi les membres du conseil cantonal par ce Conseil lui-même; 3° le Conseil cantonal, élu également pour quatre ans, sans distinction de religion, par les habitants, et provisoirement nommé par le gouverneur général; 4° attribution à ce Conseil de toutes les questions relatives à l'intérêt du canton sous le contrôle des autorités supérieures; 5° octroi aux villes et bourgs d'une population plus élevée que 10,000 habitants d'institutions municipales analogues à celles des cantons; 6° réunion des cantons en sandjaks gouvernés par des mutessorifs, ou sous gouverneurs chrétiens ou musulmans, selon la majorité des populations et nommés

pour quatre ans par la Porte sur la présentation du gouverneur général; 7° nomination pour cinq ans par la Porte, avec l'assentiment des puissances garantes, du valy ou gouverneur général qui ne saurait être révoqué qu'après avoir été mis en jugement et à la suite d'un arrêt de la Cour d'appel; 8° formation pour quatre ans d'une assemblée provinciale composée, suivant les proportions relatives de la population, de 2/5e de musulmans, 2/5e d'orthodoxes et 1/5e de catholiques, pour l'examen du budget et la répartition des impôts; 9° nomination par cette assemblée pour quatre ans d'une commission administrative destinée à servir de Conseil au gouverneur général et dont seront membres de droit les chefs des diverses communautés religieuses; 10° division du système de perception et de répartition des impôts de façon à alléger les charges des populations, à ne frapper de la taxe d'exonération du service militaire que les hommes de vingt à quarante ans, et à abolir l'affermage de l'impôt; 11° ensemble de dispositions relatives à la fixation du budget par le valy et l'assemblée, à la répartition de l'impôt entre les communes, à l'attribution de 30 0/0 des revenus au paiement de la dette publique et au gouvernement central, le reste demeurant assigné aux besoins de la province; 12° organisation de la justice d'après trois degrés distincts : tribunaux de justice de paix composés des maires et de leurs conseillers, tribunaux de première instance formés de juges nommés par le gouverneur général avec l'assentiment de la Commission de surveillance dont il sera question plus loin, pour trois ans d'abord et ensuite inamovibles s'ils sont maintenus dans leurs fonctions, et ne pouvant être destitué que par la Cour d'appel après un juge ment, enfin Cour d'appel au chef-lieu de la province. Les membres de cette cour, mulsumans ou chrétiens, nommés par la Porte, avec l'assentiment des puissances et l'élément européen pouvant y être admis : la durée de leurs fonctions régie par les mêmes règles que celle des membres des tribunaux de première instance. Les causes ecclésiastiques placées dans la juridiction des autorités ecclésiastiques des communautés respectives; 13° entière liberté de culte et liberté de changement de religion, à partir de dix-huit ans pour les hommes et de seize ans pour les femmes; 14° usage de la langue du pays au même titre que la langue turque; 15° cantonnement de l'armée dans les forteresses et dans les villes principales; 16° création d'une gendarmerie où les musulmans et les chrétiens seraient admis en nombres proportionnés aux chiffres relatifs de la population de chaque culte; 17° amnistie générale; 18° nomination, pour un an, d'une Commission internationale par les puissances garantes afin de surveiller l'exécution de ce règlement.

Les mêmes dispositions furent proposées pour la Bulgarie, sauf

quelques modifications indiquées par les conditions spéciales de cette province : nous les résumerons en quelques mots. Il importait d'abord de définir ce qu'on devait entendre par *Bulgarie*, ce terme n'ayant pas de signification précise géographique ou politique. La réunion préliminaire décida donc que deux vilayets seraient formés des districts généralement considérés comme Bulgares, un vilayet oriental ayant pour chef-lieu Tirnovo et comprenant les sandjaks de Tirnovo, Routschouk, Toultcha, Varna, Slivho, Philippopolis et quelques arrondissements ou *Cazas* moins importants ; un vilayet occidental ayant pour chef-lieu Sosia et composé des sandjaks de Sosia, Viddin, Nisch, Uskub, Bitolia, une partie du Sanjak de Sérès et plusieurs districts secondaires. Les combinaisons administratives, canton, conseil cantonal, sandjaks durent recevoir la même forme qu'en Bosnie et en Herzégovine : je n'y surprends qu'une condition spéciale, la nécessité de grouper autant que possible les chrétiens et les musulmans dans des cantons distincts.

La nomination et les fonctions du valy sont définies de même, sauf une seule clause : « Il sera chrétien et pourra être sujet ottoman ou étranger. » Les règles pour l'élection de l'assemblée provinciale sont en outre indiquées d'une manière précise : tandis que, pour la Bosnie-Herzégovine, le projet se borne à fixer les proportions des élus d'après la population, le projet bulgare décide que cette assemblée sera nommée par les conseils cantonaux, nommés eux-mêmes par des électeurs soigneusement déterminés ; ces électeurs seront tous les indigènes de vingt-cinq ans possédant une propriété ou payant une contribution quelconque, et, de plus, le clergé, les professeurs et les maîtres d'école. Les clauses relatives à l'administration de la justice, à la liberté des cultes, etc., sont textuellement les mêmes dans l'un et l'autre règlement ; mais pour éviter à l'avenir les violences commises par les Circassiens en Bulgarie, la réunion ajouta un paragraphe interdisant leur colonisation en Europe et provoquant leur éloignement ultérieur des provinces bulgares. La nomination d'une commission internationale pour un an par les puissances est de même stipulée dans ce second projet.

La réunion, après avoir arrêté les termes de ces deux documents, procéda à la rédaction d'instructions spéciales pour les commissions internationales de Bosnie-Herzégovine et de Bulgarie. Ces deux instructions sont à peu près identiques. En voici les dispositions capitales : Les commissions devront prendre part à l'enquête faite par la Porte sur les désordres qui ont eu lieu dans les provinces, aussi bien qu'à la révision des sentences prononcées par les tribunaux extraordinaires ; elles jugeront des questions de port d'armes et proposeront les mesures propres à assurer la sécurité des habi-

tants. A cet effet, une gendarmerie, payée sur les revenus de chaque province, sera organisée au début avec le concours d'officiers, sous-officiers et soldats pris dans les armées européennes, au nombre de 500 à 1000 hommes pour la Bosnie-Herzégovine et de 2 à 4000 hommes pour la Bulgarie : cette troupe servira de cadres pour une organisation ultérieure plus complète formée de volontaires indigènes de tout l'empire; quand la commission aura fini ses travaux, la gendarmerie restera au service de la Porte. Les commissions veilleront aux moyens de venir en aide à la population tombée dans la misère ; elles s'occuperont de la reconstruction des églises et des maisons et spécialement en Bosnie-Herzégovine, de l'amélioration du sort des fermiers et laboureurs chrétiens en facilitant la vente des terrains de l'Etat, le rachat des terrains appartenant aux grands propriétaires et des prestations en nature et des corvées. Elles examineront les plaintes portées contre les autorités et proposeront leur suspension ou leur révocation qui sera prononcée par le valy, elles surveilleront l'exécution des règlements rédigés par la Conférence, prendront part à la nomination des employés, réuniront les données pour la répartition des impôts et formeront un programme de leur œuvre qui servira d'instructions supplémentaires.

Telles furent les dispositions sommaires indiquées par les puissances. Si l'on en forme la synthèse, on voit que les plénipotentiaires s'étaient inspirés de certains principes majeurs : d'abord un système de franchises locales fondé sur les proportions de la population, ensuite la stabilité des magistratures municipales et judiciaires, puis l'équitable distribution de l'impôt et la liberté des cultes, enfin la sauvegarde de l'ordre public. Les garanties de cette organisation, très-favorable au développement de l'intelligence et de la vie politique chez les chrétiens, se réduisaient à trois points saillants : la nomination des valys inamovibles pour cinq ans, avec l'assentiment des puissances, l'institution d'une gendarmerie dont les cadres seraient pris dans les armées européennes, la création pour un an de deux commissions internationales, chargées de la mise à exécution et de la surveillance des mesures adoptées par la Porte sur l'initiative de la Conférence. On ne peut pas méconnaître que ces dispositions longuement étudiées et discutées dans les réunions préliminaires constituaient un incontestable progrès sur la situation présente, eussent amélioré sensiblement la condition des populations chrétiennes, en les accoutumant positivement à la pratique des libertés locales et eussent changé peu à peu en citoyens ces misérables paysans et ces bourgeois pusillanimes dont nul ne saurait comprendre, à moins d'avoir habité l'Orient, la servilité traditionnelle devant le Turc administrateur, souverain et conquérant. Assu-

rément les plénipotentiaires européens prétendaient isoler la Bosnie, l'Herzégovine et la Bulgarie de l'autorité centrale dont le maintien devait, dans leur pensée, perpétuer les frayeurs et l'impuissance des populations : la décentralisation qu'ils entendaient créer par une série de dispositions sinon parfaites, du moins combinées avec la connaissance des conditions générales et rudimentaires d'une administration libérale, avait pour objet d'assurer le chrétien contre les tentatives du musulman ou, pour mieux dire, une catégorie de sujets du Sultan contre les vexations d'une autre catégorie d'Ottomans, en matière administrative, judiciaire et financière. On peut critiquer plusieurs de ces clauses, mais il faudra toujours revenir à des bases analogues quand on voudra constituer, en dehors de l'idée d'annexion ou d'affranchissement absolu, la vie publique dans ces provinces. Ce ne sera jamais qu'en rendant stables les magistratures, en établissant des impôts équitables, en fondant des institutions judiciaires bien équilibrées, en assurant l'ordre public qu'on pourra prévenir chez les Bosniaques-Herzégoviniens aussi bien que chez les Bulgares, les velléités d'insurrections inévitables avec le régime de la servitude ou plutôt de la terreur.

Ne nous y trompons pas : tant que l'élément turc et musulman sera seul en présence de l'élément chrétien, toute réforme sera stérile : le chrétien, accoutumé à trembler, n'envisagera jamais les libertés offertes ou octroyées que comme un piége, et le Turc ne les regardera jamais que comme une vaine formule concédée aux exigences de l'Europe, mais destinée à être éludée. Aucun des deux n'y croira parce qu'ils savent l'un et l'autre, par une longue expérience, qu'elles n'ont jamais été appliquées, malgré des promesses fréquentes et des firmans réitérés : le Turc s'en irrite, les prend pour des humiliations, n'en est que plus exaspéré contre le giaour, le protégé de l'Europe, et se sait soutenu au fond par son gouvernement lorsqu'il les méprise ; le chrétien se défie de la compromettante protection des cours Européennes qui ne peuvent, en définitive, le défendre efficacement contre l'oppression de l'autorité et des populations turques et dont il connaît au fond l'indifférence : ils sent instinctivement que l'Europe est loin et que le musulman est près, qu'elle ne peut pas l'empêcher d'être opprimé, pillé et égorgé, qu'elle ne prend sa cause en main que par des considérations de politique générale dont ses intérêts particuliers n'ont pas grand chose à attendre, enfin que toutes les réformes seront vaines tant que des garanties positives ne seront pas prises par les cabinets pour éviter de recommencer la toile de Pénélope qu'ils tissent pendant le jour et que la Turquie défait pendant la nuit.

La réunion préliminaire était pénétrée de cette vérité, et c'est

pourquoi elle considérait les garanties comme la conclusion nécessaire et pratique de son œuvre. Elle avait pesé les principes, mais elle savait qu'ils seraient stériles si elles ne prenait ses précautions. Elle jugea donc indispensable de les définir, et elle crut les trouver dans la stabilité du pouvoir des valys choisis avec l'assentiment des puissances, dans l'institution de deux commissions européennes, qui surveilleraient pendant un an l'accomplissement des réformes, enfin dans la création d'une gendarmerie internationale. On a jugé ces propositions avec une certaine sévérité, mais il faut se dire qu'il fallait choisir, si l'on sortait de ce systéme, entre deux hypothèses : on laisser les choses dans l'état, c'est-à-dire, abandonner de nouveau les chrétiens à la discrétion de la Porte, ou bien admettre l'intervention militaire et exclusive de la Russie et de l'Autriche, l'occupation directe, — en d'autres termes, le commencement du partage. La réunion a préféré entrer dans une autre voie, poser des principes de gouvernement vraiment sages, désagréables à la Porte, il est vrai, mais salutaires, et assurer leur exécution par des combinaisons précises et déterminées. Il est facile de blâmer ces arrangements projetés, mais il est malaisé de dire, de quelque côté qu'on envisage la question, comment il eût été possible d'en trouver d'autres pour échapper aux deux redoutables alternatives que nous avons indiquées plus haut. Préparer l'affranchissement des chrétiens et éviter la guerre, tel était le double but des plénipotentiaires : les projets remis par eux au gouvernement Turc, à l'issue des réunions préliminaires, étaient le seul moyen de l'atteindre.

V

Pendant que les représentants des puissances garantes se livraient à ces travaux avec une grande assiduité, — en douze jours ils eurent neuf séances pendant lesquelles, outre les projets que nous venons de résumer, ils posèrent les bases de la paix avec la Serbie sur le principe du *statu quo ante*, et avec le Monténégro en spécifiant pour la Principauté un ensemble de cessions territoriales qui lui assuraient diverses tribus de même race, Niksitch, Spon, et l'accès à la mer par la Boïena et le lac de Scutari, — pendant ce temps, consacré aux discussions les plus approfondies, il s'était formé au dehors une opposition systématique contre les résolutions préparées. Cette opposition s'inspirait de diverses causes et partait de divers points : la Porte, d'abord, affectait de se montrer blessée des réunions auxquelles, ainsi qu'il avait été convenu dès l'origine, elle n'avait pas été conviée, et témoignait à l'avance des préventions

accentuées contre les projets qui lui devaient être ultérieurement soumis. Elle n'en connaissait que très-vaguement l'économie, car le secret était bien gardé par les plénipotentiaires, mais le peu qui avait transpiré ne rencontrait chez elle que critique et défiance. Le monde des ulémas, absolument contraire à toute intervention Européenne et chrétienne, et qui, depuis les manifestations de softas dont Abdul-Azis, en définitive, avait été la victime, a la prétention de diriger l'opinion publique, entretenait parmi les personnages élevés dans la hiérarchie ottomane la pensée d'une résistance aux plans des plénipotentiaires et imposait en quelque sorte cette politique au gouvernement. Les chrétiens fonctionnaires, toujours empressés de complaire à l'élément Turc, affichaient hautement les mêmes dispositions et se montraient aussi ombrageux que les musulmans ; enfin la multitude des oisifs de Stamboul et de Péra, en présence d'une situation dont les mystérieux caractères irritaient leur curiosité jalouse, cherchaient à se consoler de l'ignorance où ils étaient tenus en affectant de dédaigner ce qui se passait à l'ambassade de Russie, et d'en prédire la stérilité.

Le gouvernement du Sultan, à la faveur de ces sentiments, reconquit une sorte de popularité chez ces mêmes Européens et rayas qui avaient le plus attaqué ses vices; seulement on avait parlé de ces vices tout bas, sous le manteau de la cheminée, et l'on déclarait tout haut ses sympathies. Un fait considérable vint, à ce moment, donner un prétexte nouveau à la manifestation intéressée de ce dévouement inattendu : l'homme qui avait pris la spécialité d'acclimater les idées constitutionnelles en Turquie, Midhat Pacha, président du conseil d'Etat, fut élevé au grand visirat. Il remplaçait le vieux Méhémet Ruchdi Pacha, Turc de l'ancienne école, usé par les ans et les infirmités, et qui ne cachait pas d'ailleurs son scepticisme pour les plans réformateurs de son collègue. Midhat, dont trop de gens ont parlé sans le connaître, soit pour l'exalter pendant son court séjour au pouvoir, soit pour l'accuser après sa chute, ne méritait qu'à demi la célébrité qui s'était attachée à son nom. Passionnément ambitieux, despote de caractère, il avait inventé le libéralisme en Turquie comme un moyen de se grandir et de se rendre nécessaire. Non pas qu'il n'eût point de conviction ; à force de s'identifier avec l'idée d'une constitution, il avait certainement fini par croire à son efficacité, mais, bien entendu, pourvu qu'elle fût son œuvre et appliquée par lui. Son opinion, toutefois, conçue par un esprit plus amoureux de nouveautés que susceptible d'apprécier clairement la grandeur des idées libérales, plutôt inquiet et remuant que sincèrement réformateur, ne reposait pas sur une foi intime, absolue et désintéressée. Il est extrêmement douteux qu'il eût cons-

truit un plan complet de remaniement de l'empire; il cherchait avant tout à poser quelques principes séduisants; théoricien imbu de certaines idées politiques européennes, il aimait les mots d'apparat et les phrases solennelles, mais de là à l'application, en Turquie surtout, il y a un monde. Dans sa pensée confuse, les formules parlementaires, les systèmes constitutionnels s'agitaient pêle-mêle avec les principes turcs, avec l'immense orgueil de sa race, la volonté de gouverner et un amour sans bornes de la popularité. Sa constitution, singulière ébauche, pleine de déclarations libérales et de réticences autoritaires, faite de fragments empruntés à des législations diverses, juxtaposés avec une évidente inexpérience, exprimait bien, dans ses naïvetés et dans ses ruses, dans ses obscurités et ses audaces, le caractère de son auteur, son imagination aventureuse, ses intentions indécises, sa demi-science des choses politiques, les velléités de despotisme personnel qui luttaient avec l'ostentation révolutionnaire dans sa nature à la fois turque par la violence et byzantine par les procédés. Il n'y avait pas à douter qu'un tel homme, infatué de l'œuvre qu'il venait d'enfanter, ne fût systématiquement hostile à une ingérence européenne qui troublait ses combinaisons et humiliait son amour-propre de réformateur; appuyé sur un certain nombre de partisans, softas turbulents, ambitieux déçus sous le dernier règne, fonctionnaires mécontents, lettrés ingénus, individus de toute race et de tout métier, épris de nouveautés, ruinés par la banqueroute de l'Etat et désireux de réformes quelconques, il devait inévitablement rallier autour de lui une formidable opposition contre une conférence préoccupée uniquement du sort de certaines provinces slaves dont personne à Constantinople n'avait le moindre souci. Le monde grec, blessé de se sentir étranger aux préoccupations des plénipotentiaires; les Arméniens, pour la plupart banquiers ou fonctionnaires et qui n'attendaient rien de la conférence, les uns pour leur fortune et les autres pour leur avancement; les Turcs, dont l'amour-propre souffrait de l'ingérence du dehors dans leurs affaires avec les chrétiens, ne pouvaient manquer de se serrer autour d'un homme qui leur promettait de grands avantages, qui flattait les rancunes helléniques, les espérances arméniennes et la vanité musulmane. Il était certain que Midhat ne serait pas à court de phrases sonores pour captiver l'opinion générale et pour se mettre lui-même en relief comme le défenseur énergique de la dignité souveraine et de l'indépendance de l'empire.

La nomination du nouveau grand vizir fut sur-le-champ interprétée comme elle devait l'être. La réunion préliminaire y vit un témoignage évident des mauvaises dispositions de la Porte, et l'opposition un triomphe anticipé. La promulgation de la Constitution fut dès lors

considérée comme prochaine, et bien que peu de gens fussent assez naïfs pour espérer beaucoup de ce remède, il semblait à ce malheureux pays, pareil à un malade fiévreux qui croit diminuer ses souffrances en se retournant sur sa couche, qu'il y avait toujours quelque avantage à modifier le présent ; sa curiosité était excitée d'ailleurs par la perspective d'un évènement considérable, et en outre la malignité publique se complaisait dans la pensée de troubler par un essai constitutionnel le travail et les combinaisons d'une conférence impopulaire.

Il était donc impossible de commencer les séances plénières sous de plus défavorables auspices. Elles s'ouvrirent, le 23 décembre, dans la grande salle du Palais de l'Amirauté. Cet édifice, situé sur la rive gauche de la Corne-d'Or, est construit en briques et en marbre blanc ; sous ses fenêtres, le golfe développe ses flots bleus ; en face, sur l'autre rive, Stamboul couvre les collines inégales de ses maisons multicolores, de ses mosquées au dôme arrondi, de ses minarets aigus : au sommet de la plus haute éminence, précisément devant la salle où se tenait la conférence, s'élève, comme sur une estrade, la plus majestueuse des mosquées, la Suléimeiné, entourée des *turbès* (chapelles funéraires) de Soliman le Magnifique et de Roxelane : au bas se dresse la forêt de mâts des navires, et dans le large courant, les bateaux à vapeur qui remontent jusqu'à Eyoub, les barques de pêche, les caïques, passent et repassent devant les yeux éblouis.

La salle de la Conférence est spacieuse et très-élevée : des peintures en arabesques décorent le plafond : elle est entourée de larges fenêtres qui laissent entrer de toutes parts le jour éclatant qui enveloppe la Marmara, la Corne-d'Or et le détroit. Au milieu était placé une table ronde, recouverte du traditionnel tapis vert : à droite, au fond de la pièce, une plus petite table était destinée aux secrétaires. La Turquie avait désigné, pour la représenter dans cette assemblée solennelle, le ministre des Affaires étrangères, Safvet-Pacha, et le président du Conseil d'Etat, Edhem-Pacha, tous deux, surtout le premier, connus depuis longtemps de la plupart des représentants de l'Europe.

Safvet-Pacha était un des plus anciens et des plus honnêtes serviteurs de l'Empire : ministre des Affaires étrangères pour la seconde fois, il apportait dans la Conférence des dispositions pacifiques qui semblaient dans la nature même de son caractère doux, hésitant et un peu timide ; instruit, expérimenté, habile dans l'art de traîner en longueur, il était propre à mettre en avant tous les faux-fuyants, à suivre tous les circuits, à préparer d'ingénieuses échappatoires, à lasser peut-être les résistances par son inertie patiente et par les

ressources habilement combinées de son indolence orientale. Il s'exprimait en bon français, lentement, cherchant ses mots, mais les rencontrant justes, usant des formes les plus affectueuses et des expressions les mieux enveloppées; il était assuré de trouver de la sympathie auprès des ambassadeurs qui le savaient mesuré, tranquille, réfléchi, mais se défiaient des longs détours de la phraséologie verbeuse où se complaisait son esprit, non moins obstiné au fond que conciliant dans les apparences. Son collègue, Edhem-Pacha, ancien ministre des Travaux publics, naguère ambassadeur à Berlin, récemment appelé à présider le Conseil d'Etat, unissait aux allures les plus courtoises une extrême impatience de la contradiction : quelle que fût sa politesse, et même souvent l'aménité de son abord et de sa conversation, il était dominé tout à coup par son naturel irascible et laissait voir alors, soit par une attitude sombre, soit par des mots amers, soit même par des expressions violentes, les passions qui agitaient son âme. Homme distingué d'ailleurs par sa parfaite honorabilité personnelle, son intelligence active, son expérience des affaires politiques, il représentait certainement à la Conférence les meilleurs côtés de la société ottomane : il en représentait aussi l'orgueil et la rudesse. On devait craindre qu'il ne fût prédisposé par ses convictions, autant que par son âpreté naturelle, à une opposition morose et à une résistance décisive.

La Conférence, dès qu'elle fut réunie, déféra la présidence, conformément aux usages traditionnels, au ministre des Affaires étrangères. Les plénipotentiaires des puissances désignèrent, comme secrétaire, le comte de Moüy, premier secrétaire de l'ambassade de France, naguère chargé d'affaires à Constantinople, qui s'était concilié depuis longtemps leur estime et leurs sympathies unanimes, et qui avait été choisi par eux pour rédiger les comptes-rendus de la réunion préliminaire. Safvet-Pacha présenta de son côté Alexandre Effendi Carathéodori, *mustéchar* (sous-secrétaire d'Etat) de son département, l'un des fonctionnaires les plus éminents de la Porte, ancien ministre de Turquie à Rome, rédacteur habile et qui connaissait à fond les questions à débattre. Il demanda à lui associer Serkis-Effendi, directeur de la correspondance politique de son ministère, Arménien distingué, rompu aux affaires et qui maniait aisément le langage diplomatique.

Le bureau se trouvant ainsi constitué, la première séance fut ouverte par un exposé historique lu par le président. Safvet-Pacha, dans ce document préparé de longue main, rappelait, au point de vue de la Porte, les faits qui s'étaient produits depuis l'origine des troubles, l'insurrection de Bosnie et d'Herzégovine, les propositions contenues dans la Note Andrassy, le mouvement bulgare, les évène-

ments qui en avaient été la suite et dont il s'efforçait d'atténuer la gravité, la lutte engagée contre le gouvernement impérial par la Serbie et le Montenegro. Il ajoutait que la Turquie allait entreprendre « de consolider, par une série de nouvelles institutions, conçues dans un esprit à la fois libéral et pratique, l'ordre qu'elle a su maintenir. » Ainsi, dès le début de la Conférence, la Porte se plaçait sur le terrain qu'elle ne devait pas abandonner, justification de sa conduite antérieure et promesses de réformes administratives pour l'avenir. Loin de faire appel au concours des puissances, elle affectait de déterminer elle-même, par sa propre initiative, la ligne de conduite qu'elle entendait suivre.

Les plénipotentiaires ne pouvaient s'y tromper, et tout en faisant leurs réserves sur les appréciations de Safvet-Pacha, ils s'empressèrent de replacer la discussion dans la voie où ils voulaient qu'elle se maintînt et le comte de Chaudordy donna communication sur le champ, en leur nom, des cinq documents proposés par les puissances à l'examen de la Porte. Il eut soin, dans une allocution préalable, d'insister sur l'opportunité de laisser de côté de fâcheux souvenirs et il engagea la Porte « à ne se point méprendre » sur le sentiment qui avait dirigé les plénipotentiaires. Il ajouta que ses collègues « avaient pris à tâche de rechercher avec la plus grande impartialité ce qui, dans les circonstances présentes, pouvait être considéré comme répondant le plus exactement aux préoccupations légitimes de l'Europe, aussi bien qu'aux intérêts les plus sérieux de l'empire. »

Au moment où la Conférence s'entretenait en termes généraux des propositions qui venaient d'être présentées, des salves d'artillerie se firent entendre et Safvet-Pacha annonça aux plénipotentiaires, qui n'ignoraient pas d'ailleurs l'objet de cette manifestation, que la Constitution venait d'être promulguée : « Un grand acte qui s'accomplit à cette heure même, dit-il d'une voix émue, change une forme de gouvernement qui a duré six cents ans. La Constitution inaugure une ère nouvelle pour le bonheur et la prospérité de la Turquie. » La Porte avait préparé cette mise en scène, qui devait naturellement déplaire à la Conférence. En présence d'une réunion diplomatique, où l'Europe intervenait dans les affaires orientales, la Turquie affirmait solennellement sa volonté catégorique d'agir par elle-même et paraissait ainsi condamner d'avance toute tentative des puissances de lui donner des conseils et de lui proposer une organisation politique pour certaines provinces. L'œuvre de la Conférence se trouvait ainsi menacée avant toute discussion ; la Porte se couvrait de sa Constitution comme d'un bouclier et revendiquait, par ce premier acte, son indépendance absolue. La Conférence comprit la gravité de cette déclaration implicite, elle en conçut le

plus triste augure pour l'avenir de ses travaux, et la séance se termina par quelques observations assez froides sur les avantages de la paix. En réalité, cette première séance avait accusé avec précision l'antagonisme, et loin d'avoir servi à préparer les éléments d'un accord, elle avait démontré que les puissances et la Turquie partaient respectivement de deux points opposés et qu'il serait bien malaisé d'assouplir assez les lignes divergentes pour les amener à se rencontrer. Néanmoins les plénipotentiaires, auxquels se trouvaient révélées sur le champ toutes les difficultés de leur œuvre, ne crurent pas devoir se décourager et résolurent de redoubler d'efforts pour arriver à concilier des idées qui s'annonçaient au premier abord si résolument contraires.

La tâche était infiniment délicate : la Porte partait de ce principe qu'elle seule devait régler, dans la plénitude de son indépendance, les conditions de son organisation intérieure : les puissances, convaincues de la déplorable situation des affaires ottomanes, des dangers que courait l'Empire aussi bien que la paix de l'Europe, et de la nécessité de réformes considérables, garanties par des mesures exceptionnelles, prétendaient préciser le caractère de ces réformes, en assurer l'exécution et s'inspiraient pour justifier cette intervention du principe de l'intérêt général. Aussi les plénipotentiaires furent-ils péniblement surpris lorsqu'à la suite de deux séances, où ils avaient d'abord essayé la discussion du programme en se heurtant sans cesse à des réserves absolues, puis, insisté dans les termes les plus pressants sur l'urgence des concessions réclamées de la Porte, ils se trouvèrent en face de contre propositions entièrement étrangères au plan qu'ils avaient élaboré. Vainement, à la troisième séance, le comte de Chaudordy, dans un discours savamment calculé, avait-il démontré que le programme des puissances n'impliquait aucune « atteinte à l'intégrité de l'Empire ou à la dignité de la nation ottomane », vainement avait-il établi que le projet présenté n'était « qu'un développement très-mesuré du principe constitutionel de décentralisation », ne rompait « aucuns des liens qui unissent la province au reste de l'Empire », que la Commission internationale, loin d'être « un pouvoir étranger substitué aux pouvoirs locaux, » serait « précisément chargée de veiller à ce que chacune des autorités locales exerce ses droits dans leur plénitude, » et ne représenterait « qu'un appui pour la bonne administration des provinces », enfin que la gendarmerie étrangère, dont il était question, serait seulement « un cadre d'officiers, sous-officiers et soldats instructeurs destinés à rendre possible la fonction d'une gendarmerie solide et expérimentée; » vainement le général Ignatiew avait-il déclaré que « les propositions unanimes des cabinets constituaient

un minimum extrême et irréductible accepté par la Russie par déférence pour les autres grandes puissances et pour faciliter un accord général; » vainement le marquis de Salisbury, s'associant nettement au sentiment de ses collègues, avait-il insisté avec la plus loyale énergie pour que la Sublime-Porte ne se refusât pas « à l'ensemble des réformes qui sont recommandées par ceux qui ne peuvent avoir en commun d'autre pensée que sa stabilité et son progrès; » vainement encore le comte Zichy, le baron de Werther, le comte de Bourgoing et le comte Corti avaient-ils fait connaître leur adhésion solennelle aux observations présentées par les précédents orateurs : les plénipotentiaires ottomans n'en crurent pas moins devoir envoyer à leurs collègues, dans l'intervalle entre la troisième et la quatrième séance, les contre propositions dont nous avons parlé plus haut. Ce travail ne répondait en rien à la pensée des représentants des grandes puissances : il indiquait les éléments d'organisation que la Porte entendait établir en se référant à sa propre constitution et indépendamment du programme tracé par les plénipotentiaires.

L'opposition des idées s'accusait de plus en plus. Lord Salisbury, à la quatrième séance, se trouva dans la pénible nécessité de la déterminer. Il faut citer, pour bien faire comprendre la situation, un passage du discours de Sa Seigneurie : « Je regrette, dit-il, de devoir constater que ce contre-projet ne fait aucune mention : 1° de l'emploi de soldats étrangers qui doivent servir de cadres à une gendarmerie à créer; 2° d'une commission internationale de surveillance. En outre, le contre-projet remet à la décision future de la Porte et à l'assentiment d'une Assemblée législative, dont la création est encore lointaine : 1° la suppression des dîmes; 2° le système qui doit être substitué à l'affermage des impôts; 3° l'institution des tribunaux, la manière de nommer les juges, la durée de leur mandat; 4° le mode d'élection et les attributions des divers conseils, et, d'autre part, le contre-projet repousse les propositions suivantes : 1° l'armistice; 2° la gendarmerie; 3° (sans rapport à la question de troupes européennes) ; 3° la milice à enrôler parmi les musulmans et les chrétiens; 4° l'emploi de la langue du pays au même titre que la langue turque; 5° la nomination, pour un terme de cinq ans, du vali, qui ne pourra être destitué que par arrêt d'un tribunal indépendant; 6° la nomination des mutessarifs, pour un terme fixe; 7° le choix du vali, avec l'assentiment des ambassadeurs; 8° le choix des mutessarifs par le vali; 9° le cantonnement des troupes dans les chefs-lieux et les forteresses; 10° la fixation, par une autorité indépendante, de la quote-part des contributions directes à être versées au gouvernement central; 11° la prohibition à l'avenir de la colonisation des Circassiens. Tous les valis, sous-gou-

verneurs et directeurs des finances, et tous les fonctionnaires, en général, pourront être destitués par la Porte, à sa discrétion. Les arrêts des conseils n'auront pas de force sans l'assentiment de la Porte. C'est donc avec un profond regret que j'ai pris connaissance d'un contre-projet qui ne répond ni au respect dû aux puissances, ni à la dignité, bien entendue, de la Sublime-Porte. »

Cette démonstration catégorique était absolument exacte et péremptoire. La Porte repoussait l'ensemble des propositions de la réunion préliminaire et ne cherchait pas à dissimuler sa résolution. L'un de ses plénipotentiaires, Edhem-Pacha, avec la brusquerie chagrine qui lui était familière, ne craignit pas, malgré la manifestation successive de l'opinion des plénipotentiaires dans le sens du discours de lord Salisbury, de reprendre, sous la même forme énumérative, l'exposé des répugnances de son gouvernement et rappela que la Porte considérait « comme contraires à ses droits les points suivants : 1° l'institution d'une Commission internationale, 2° l'introduction d'un corps de gendarmerie étrangère ; 3° le cantonnement des troupes dans les forteresses ; 4° le mode de nomination des valis; 5° la division administrative; 6° les dispositions concernant les finances et la justice ; 7° le déplacement des colonies Circassiennes, etc. Il était impossible d'être plus net et plus explicite. La discussion devenait impraticable, et les plénipotentiaires de l'Europe avaient à choisir ou de se séparer sur le champ ou de modifier leurs propositions primitives. La première période de la Conférence était terminé, par l'échec absolu du projet de la réunion préliminaire. Il restait à savoir si, en s'en écartant, en le modifiant, on pourrait utilement reprendre la négociation. Dans le but de laisser la voie ouverte à des délibérations ultérieures, le comte de Bourgoing demanda si la Porte n'entendait pas « soumettre à un autre examen les propositions des puissances. » Safvet-Pacha ayant répondu « qu'elles seraient soumises au conseil des ministres », tout espoir ne parut pas perdu : non pas qu'on pût se flatter de vaincre l'obstination de la Porte sur le texte présenté, mais il était permis d'espérer qu'en agissant simultanément sur la Russie et sur le gouvernement ottoman, il serait possible à l'aide de concessions mutuelles d'arriver à un résultat meilleur. La conférence s'ajourna donc à quelques jours pour se donner le temps de préparer une nouvelle campagne dans des pourparlers officieusement conduits et par des entretiens particuliers concertés dans le but de concilier les opinions contraires.

VI

De nombreux efforts furent tentés en ce sens, dans cet intervalle, et il est certain que l'ambassadeur de Russie fit preuve d'une très-grande modération. Quelle qu'en fût la cause, dont l'issue des événements peut seule permettre d'apprécier exactement les caractères, le cabinet de Saint-Pétersbourg montra des dispositions, je dirai presque inattendues, à faciliter une entente avec la Sublime-Porte. Il n'en fut pas de même du gouvernement ottoman, qui se roidit d'autant plus qu'il voyait les autres cabinets incliner vers des atténuations du programme primitif. De ce côté, les tentatives multipliées par les plénipotentiaires et dirigées avec autant de sollicitude que d'activité par le comte de Chaudordy, dont l'esprit de ressources et la finesse ingénieuse recherchaient tous les moyens possibles de rapprocher les distances, échouèrent contre une invincible obstination. La Porte entendait ne pas céder d'une ligne : cantonnée dans le système de défense qu'elle avait établi, dans l'affirmation constante de son indépendance et de sa Constitution, elle était évidemment décidée à n'en sortir à aucun prix. On n'avait rien gagné à la pressentir sur des améliorations dans le sens turc aux propositions présentées d'abord : loin de vouloir répondre à ces avances par des concessions réciproques, l'orgueil ottoman en avait seulement conclu que l'Europe reculait et qu'elle abandonnerait peu à peu toutes ses demandes. Avec leur confiance absolue et souvent justifiée dans la puissance du temps et dans l'action des événements imprévus, les ministres turcs espéraient venir à bout des résistances européennes, et ils se maintinrent avec fermeté dans leur opposition première.

Alors eurent lieu, au sein de la Conférence, des échanges de notes lues dans les cinquième, sixième et septième séances, où se trouvaient reproduits tous les arguments déjà exposés de part et d'autre dans la discussion. Safvet-Pacha expliqua les motifs de contre-proposition Turque : le comte Corti, dans un mémoire qu'il présenta au nom de ses collègues, réfuta un à un tous les raisonnements de la Porte ; le marquis de Salisbury démontra, contrairement aux assertions soutenues par les plénipotentiaires turcs, que la réunion préliminaire ne s'était pas écartée du programme anglais précédemment accepté par la Porte ; Safvet-Pacha, reprenant sa dialectique intérieure, rappelant tous les motifs déjà développés, repoussant à la fois l'habile dissertation du ministre d'Italie et les affirmations de l'ambassadeur britannique, maintint avec fermeté les principes auxquels le gouvernement ottoman n'avait cessé de s'attacher. Tout en constatant de nouveau « le désir de la

Porte de faciliter les moyens d'arriver à une entente commune, » il déclara que son collègue et lui-même « ne sauraient se prêter à une combinaison qu'il était impossible de concilier, pour le fond aussi bien que pour la forme, avec le traité de Paris, avec le programme anglais et avec la situation nouvelle qui résultait de la Constitution de l'Empire. » Une série de questions adressées successivement par les plénipotentiaires fut également stérile : ainsi que le faisait justement remarquer l'ambassadeur d'Allemagne, le terrain échappait à la discussion, et lorsque lord Salisbury et le comte Corti indiquèrent la nécessité d'un ajournement, ils exprimaient en réalité un sentiment qui ressortait naturellement de l'état même de la discussion.

Les plénipotentiaires résolurent toutefois de faire un dernier effort; réunis entre la septième et la huitième séance chez le doyen du corps diplomatique, ils reprirent leurs propositions primitives pour étudier les atténuations qu'il serait possible d'y apporter. La bonne volonté de l'ambassadeur de Russie et son désir d'arriver à une entente rendirent leur tâche plus facile qu'on ne l'aurait supposé, et le résultat de leurs délibérations fut la rédaction d'un document qui résumait en quelques pages les cinq mémoires présentés d'abord et qui réduisait les demandes dans des proportions sensibles. Ainsi la nomination des gouverneurs généraux de Bosnie et d'Herzégovine n'était plus déterminée que par la phrase suivante : « les valis seront nommés *pour les premiers cinq ans* par la Porte, avec l'agrément préalable des puissances. » Il n'était plus question de gendarmerie internationale, et quant aux Commissions de contrôle, le texte nouveau se bornait à dire : « Elles seront nommées par les puissances pour veiller à l'exécution des règlements et aider les autorités locales dans différentes mesures touchant l'ordre et la sécurité publique et recevront des instructions spéciales. »

Il était difficile sans doute d'aller plus loin dans la voie des concessions, et l'on était loin du premier programme. Les plénipotentiaires ne pouvaient plus reculer davantage sans effacer absolument les propositions qu'ils avaient présentées à l'origine. Mais alors apparut cette vérité cachée depuis le début de la conférence sous les voiles de la discussion : ce que la Porte repoussait, ce n'était pas seulement telle ou telle mesure, c'était le fait même de l'ingérence de l'Europe dans ses affaires, sous quelque forme qu'elle vînt à se produire. Les deux clauses qui subsistaient sous cette forme adoucie, la nomination des valis avec l'agrément des puissances et la nomination par ces mêmes puissances des deux Commissions de contrôle, maintenaient cette ingérence, qui faisait le fond de la question : la Porte ne pouvait donc être satisfaite par les concessions qui lui

étaient accordées, puisque à ses yeux la racine et la base des propositions subsistaient même dans le document mitigé que les représentants de l'Europe soumettaient à ses délibérations.

Les plénipotentiaires sentaient bien qu'ils livraient une bataille suprême, et qu'il n'y avait pour eux d'autre ressource que d'emporter de haute lutte le succès que la discussion n'avait pu leur donner. Ils avaient resserré autant que possible leur programme, effacé tout ce qui ne leur semblait point absolument nécessaire, supprimé tous les détails, renoncé même à cette gendarmerie internationale qui avait paru de prime-abord indispensable pour conjurer la menace d'une occupation et pour assurer l'exécution des réformes : ils se flattaient que la Porte pourrait saisir l'occasion qui lui était offerte, profiter de la condescendance que lui montrait l'Europe, et ils crurent qu'en exerçant sur elle une pression énergique, justifiée par cette condescendance même, ils viendraient à bout d'une résistance qui devait être affaiblie par un témoignage aussi évident de ses intentions conciliantes.

La huitième séance prit donc aussitôt un caractère définitif et solennel. Lord Salisbury, en présentant aux ministres ottomans le nouveau programme, parla un langage sévère : il déclara que la discussion « touchait à son terme ; » il représenta, en termes éloquents, la gravité de la situation qu'un refus aurait créée à la Turquie, l'émotion de l'Europe en reconnaissant « qu'elle n'exerce plus aucune influence dans les conseils de la Sublime-Porte, » et dégagea la responsabilité de la Grande-Bretagne pour les événements qui pourraient suivre. Il termina son discours en disant que cette communication était la dernière et que, dans le cas où les propositions seraient encore déclinées, « les représentants des six puissances, considérant la Conférence comme close, quitteraient Constantinople selon les ordres qu'ils ont reçus. »

Cette scène était une des plus émouvantes qui se soient produites dans les annales de la diplomatie. Tour à tour chacun des plénipotentiaires prit la parole et déclara adhérer aux paroles de lord Salisbury ; ils firent ainsi tous connaître qu'ils s'éloignaient de Constantinople si la Porte n'accédait pas aux bases qui lui étaient présentées. Chaque ambassadeur ajouta qu'il accréditerait un chargé d'affaires auprès du gouvernement ottoman. Le comte de Chaudordy, dans un discours plus développé, insista sur « la pensée de modération et d'apaisement » dont les puissances étaient animées. A ses yeux, « de la réponse que la Porte donnerait, pouvait dépendre tout l'avenir de l'Empire. » Il fit remarquer encore qu'il appartenait en ce moment au gouvernement turc « de donner au travail, à l'industrie, au commerce, la sécurité qui leur est nécessaire » et que « sa respon-

sabilité serait bien grande devant son pays et devant l'histoire si loin d'entrer dans la voie de conciliation qui lui est ouverte, il se laissait aller au hasard des événements. » Le général Ignatiew, parlant le dernier, rappela les faits antérieurs, offrit encore une fois la reprise des travaux de la Conférence sur la base du programme européen, qui constituait « la manifestation unanime du vœu des puissances, dicté par une pensée de paix et de conservation, » et termina en disant que, si la Porte persistait dans son opposition, il n'était plus « autorisé à continuer des pourparlers » et quitterait sans retard Constantinople.

Les plénipotentiaires ottomans avaient écouté en silence ces déclarations successives, qui représentaient avec une souveraine dignité l'expression du sentiment de l'Europe entière. Leur conviction personnelle n'en parut pas ébranlée. Avec le même calme, avec la même inflexion de voix monotone qui avaient caractérisé ses communications précédentes, Safvet-Pacha se déclara prêt à entrer en discussion « si les plénipotentiaires consentaient à retirer de leur programme deux points, ceux qui concernent la nomination des valis et la Commission internationale. » Il ajouta « qu'au surplus, si les plénipotentiaires maintenaient ces points, le gouvernement impérial serait obligé de convoquer un conseil extraordinaire pour en délibérer. » Lord Salisbury s'empressa de répondre que « ces deux points constituant les garanties demandées à la Porte, les représentants des puissances n'étaient pas autorisés à les retirer. » La question se trouvait donc posée par oui ou par non, toute discussion étant désormais vaine, et il était clair qu'on touchait au dénoûment de la Conférence.

VII

Au dehors, cependant, l'émotion était extrêmement vive. Les cabinets attendaient avec anxiété l'issue des délibérations : les correspondants d'agences télégraphiques et des principaux organes de publicité de l'Europe assiégeaient le seuil des ambassades et des ministères turcs pour avoir des nouvelles des délibérations et se trouver en mesure d'annoncer les décisions qui allaient suivre. Tandis que, dans la plupart des capitales, on se faisait encore des illusions, à Constantinople nul ne doutait d'un refus définitif de la Sublime-Porte. Depuis longtemps, les hommes accoutumés à traiter avec les ministres ottomans et à suivre les palpitations d'un sentiment public, un peu factice si l'on veut, mais violent en définitive quand il se voit soutenu par le gouvernement, n'hésitaient pas à proclamer que

la Porte ne céderait pas, que tous les efforts seraient inutiles, que la décision était prise d'avance et que toute intervention étrangère rencontrerait inévitablement une répugnance invincible. L'annonce d'une assemblée du divan, faite par Safvet-Pacha dans la huitième séance, semblait particulièrement de mauvais augure, et l'on pressentait que, par cet acte solennel, le gouvernement turc voulait donner un caractère plus absolu à sa résolution suprême.

Le divan est la réunion des ministres, des ulémas et des hauts fonctionnaires de la Porte. On ne l'assemble que rarement, quand il y a quelque grave résolution à prendre et quand le gouvernement prétend couvrir sa responsabilité ou s'autoriser d'un mouvement irrésistible de l'opinion. D'ordinaire on n'y admet que les vizirs, les muchirs (maréchaux), les principaux ulémas et les personnages décorés du titre de *bala* qui viennent immédiatement après les vizirs. Mais la Porte, voulant provoquer une manifestation plus éclatante encore de l'opinion publique, avait appelé à cette réunion les chefs de communautés chrétiennes et les fonctionnaires des deux catégories désignées sous le nom d'*oulas* : environ deux cents personnes de divers grades assistaient au divan du 18 janvier.

Avec un art de mise en scène vraiment remarquable, le gouvernement affecta, non-seulement de ne point conseiller la résistance, mais d'en montrer au contraire tous les périls. La décision de l'assemblée devait avoir dès lors un caractère plus majestueux encore. Midhat-Pacha, dans un habile discours, exposa la situation, fit envisager toute la gravité d'un refus, le mécontentement de l'Europe, le départ des ambassadeurs, les lugubres perspectives de la guerre. La réponse était prévue, préparée peut-être : plus le grand vizir étalait avec ostentation la grandeur du sacrifice demandé au pays, plus l'amour-propre de ses auditeurs était intéressé à ne point paraître reculer, du moment que l'indépendance de l'Empire, la dignité du souverain, étaient en même temps représentées comme menacées par l'ingérence étrangère. Il n'y eut qu'une voix dans le divan pour acclamer la nécessité absolue de repousser les propositions de la Conférence. Les chrétiens, redoutant d'être suspects d'un patriotisme moins ardent, témoignèrent d'un enthousiasme plus vif encore peut-être que celui des musulmans. L'assemblée fut unanime pour déclarer son adhésion aux répugnances manifestées par les plénipotentiaires ottomans, pour affirmer la ferme volonté du pays de tout subir plutôt que d'accepter un projet contraire à sa liberté souveraine, et les ministres satisfaits eurent l'air de céder à l'ordre impérieux d'une assemblée plutôt qu'à leurs propres inspirations.

Deux jours plus tard, le 20 janvier, eut lieu la dernière séance de la Conférence. La solution était désormais inévitable : le gouver-

nement turc était lié, et les représentants de l'Europe, ouvertement bravés par cette explosion concertée de l'opinion ottomane, ne pouvaient que se retirer. La Porte voulut toutefois se donner les apparences de l'esprit de conciliation et Safvet-Pacha, après une allocution destinée à justifier la résistance de son gouvernement aux deux projets en cause, proposa : « que deux commissions, composées en nombre égal de musulmans et de chrétiens, soient librement élues par la population pour un an, l'une pour la Bosnie et l'Herzégovine, et l'autre pour les vilayets du Danube et d'Andrinople. Ces commissions, placées sous la présidence d'un haut commissaire désigné par le gouvernement impérial, seraient chargées 1° de veiller à l'exécution des réformes constitutionnelles, 2° de surveiller l'exécution des mesures sur lesquelles on serait tombé d'accord pour ces provinces, 3° de prendre des mesures pour venir en aide aux populations éprouvées, 4° d'assurer la complète sécurité des habitants au moyen de la gendarmerie formée par le gouvernement impérial. »

Cette proposition de la dernière heure ne pouvait évidemment être accueillie : elle détruisait complétement l'économie du projet des puissances, substituait à des commissions, nommées par elles, des commissions élues dans des conditions qui rendaient impossible la liberté de l'élection, et les plaçait sous la présidence de fonctionnaires Turcs. Pour qui connaît le rôle prépondérant qui appartient au président de toute assemblée orientale, il était manifeste que la Porte mettait ainsi entre ses mains la direction des travaux des commissions, en d'autres termes rendait ces travaux absolument inutiles; et la clause stipulant l'égal nombre de membres musulmans et chrétiens n'était pas beaucoup plus sérieuse : on sait en effet qu'un seul musulman, dans une assemblée de chrétiens, paralyse généralement la majorité. Quant à la nomination du valy avec l'agrément des puissances, elle n'était même pas l'objet d'une observation. La Porte le repoussait catégoriquement.

La réponse des plénipotentiaires à cette communication n'était pas douteuse : ce fut lord Salisbury qui se chargea de la formuler : il déclara que, si les puissances devaient voir avec sympathie l'exécution des réformes que la Porte prétendait ultérieurement inaugurer, « ce n'était pas pour prendre acte de ces intentions que la Conférence s'était réunie à Constantinople. » Il ajouta que la tâche des représentants des puissances avait été « d'établir une autonomie administrative et des garanties sérieuses contre la mauvaise administration dans les provinces révoltées. » Il termina son discours en disant que, « dès qu'un refus d'accorder de telles garanties était dûment constaté, la mission de la Conférence était achevée et son existence ne pouvait plus se prolonger. »

Le général Ignatiew fit entendre à son tour de sévères paroles. Il exprima son profond regret de voir « les efforts sincères et unanimes des plénipotentiaires aboutir à un résultat négatif », maintint que les puissances avaient « fait tout ce qu'elles croyaient possible et nécessaire pour engager l'empire ottoman à entrer dans la seule voie qui pouvait assurer son intégrité et sa conservation tout en maintenant la paix européenne, » il affirma enfin que « le gouvernement du Sultan altérait ainsi lui-même la nature des rapports qu'il entretenait avec les grandes puissances et risquait de perdre, comme l'avait constaté dans la séance précédente le marquis de Salisbury, ses droits de réclamer leur appui et le bénéfice de la garantie qui lui était acquise par les traités ». Après quelques allusions à la reprise éventuelle des hostilités avec la Serbie et le Monténégro, à de nouveaux attentats contre la sécurité des chrétiens, l'ambassadeur de Russie déclara que son gouvernement « considérait une semblable éventualité comme une provocation à l'Europe. » Le général crut devoir ensuite appeler l'attention la plus sérieuse de la Porte sur les groupes chrétiens dont la Conférence n'avait pas cru devoir se préoccuper, notamment sur les populations de Thessalie, d'Epire et de Crète, sur la nécessité de songer aux intérêts des porteurs de titres des nombreux emprunts contractés par la Porte; enfin il exprima, dans une péroraison dont la forme oratoire ne dissimulait point les sous-entendus menaçants, le vœu que les « conseillers du Sultan ne se trouvent jamais dans le cas de regretter les décisions qui mettaient fin à la Conférence. » « Puissent-ils, dit-il en achevant son discours, ne pas avoir à déplorer les conséquences désastreuses pour la Turquie d'une situation pouvant amener une rupture avec l'ordre de chose légal qui avait établi les conditions de son existence au milieu des États européens et garanti son intégrité territoriale ».

Après ces paroles, la discussion était épuisée, et la conférence se sépara pour ne plus se réunir. Quelques jours après, conformément aux engagements pris par les puissances et annoncés à la Sublime-Porte, les six chefs de mission accréditaient, comme chargés d'affaires, auprès du gouvernement ottoman : le Dr Busch, pour l'Allemagne, le baron Herbert, pour l'Autriche-Hongrie, le comte de Moüy, pour la France, M. Jocelyn, pour la Grande-Bretagne, le baron Galvagna, pour l'Italie, M. de Nélidoff, pour la Russie. Puis les plénipotentiaires quittaient Constantinople, et, pour la première fois depuis des siècles, la Turquie se vit en même temps privée des conseils de tous les ambassadeurs de l'Europe.

VIII

Tel a été ce mémorable épisode diplomatique. Sans doute la Conférence n'a pas réussi à réaliser les projets que les plénipotentiaires avaient conçu pour améliorer le sort des chrétiens et avancer le travail de la civilisation dans la péninsule des Balkans. Ses propositions étaient écartées et ses plans demeuraient stériles. Mais, en définitive, on ne saurait dire que son travail ait été vain. Un danger qui formait la préoccupation capitale de l'Europe, la guerre immédiate, l'invasion de la Turquie, se trouvait momentanément écarté. Si l'on se reporte au moment où les représentants s'assemblèrent, on ne peut nier que le péril ne fût imminent : lorsqu'ils se séparèrent, il s'était, sinon évanoui, du moins éloigné. L'échange des idées, la modération du gouvernement russe, l'heureuse flexibilité de la diplomatie anglaise, l'action incessante des autres cours avaient transformé la situation, et si la paix, était possible c'était grâce aux patients efforts de tous les plénipotentiaires. Deux politiques, qui semblaient divergentes, s'étaient réunies, les opinions jusque-là dispersées s'étaient comprises, et, de ces nombreuses discussions, un grand fait avait surgi : l'entente des puissances européennes sur le terrain de l'Orient. Jusqu'alors chaque Etat avait suivi sa propre politique selon ses intérêts particuliers : nous n'avons pas à rappeler combien de dissentiments en avaient été la conséquence, combien de luttes avaient révélé l'égoïsme des ambitions et les profondes dissidences des Etats rivaux.

Pour la première fois, l'accord s'était établi en présence de la question formidable, et tous les Cabinets avaient compris de même les nécessités du moment et les éventualités de l'avenir. Ce fait unique dans l'histoire des crises orientales attestait certainement un progrès sensible de la civilisation, des idées pacifiques, des principes généraux que la diplomatie a pour mission de développer et de défendre. Et l'Europe s'était trouvée entièrement d'accord, non point pour la conquête, mais pour la conservation dans l'intérêt de la tranquillité générale et de l'amélioration des races chrétiennes du Levant. C'était là un grand succès moral et un incontestable résultat politique. Disons-le en outre : la Turquie, bien que sa résistance ait mis obstacle aux réformes que les puissances prétendaient inaugurer, devait se féliciter de cette réunion solennelle et pacifique et de l'entente de tous les Etats européens. Jusqu'alors elle n'avait rien gagné à leurs rivalités : sa décadence s'était lentement accomplie sous l'empire de la politique de discorde qui avait signalé les périodes précédentes : l'union des puissances n'avait eu,

au contraire, en vue, que sa prospérité : la Porte ne s'était pas trouvée d'accord avec elles sur les moyens d'atteindre à cette prospérité si désirable pour elle-même aussi bien que pour la paix du monde, mais elle ne pouvait méconnaître, sans ingratitude, que les plénipotentiaires l'avaient sauvée d'un grand péril et avaient consciencieusement travaillé, dans les données de la politique du moment et eu égard aux conditions spéciales qui s'étaient produites, en vue de son bien, de son repos et de sa stabilité. Il y avait là, dans cette entente même qui semblait, pour des esprits superficiels, dirigée contre elle, un élément nouveau de force et de durée pour l'Empire, et si, après l'orage actuel, la paix ramène dans le Levant de sérieux progrès et une prospérité solide, ce sera à la pensée générale, aux sentiments conciliants, aux principes posés dans la Conférence qu'en reviendra l'honneur devant les contemporains et l'histoire.

*****.

LA RESTAURATION

PREMIÈRE PARTIE

RÈGNE DE LOUIS XVIII

1814-1824[1]

XVII

Les conséquences fatales de la dissolution de la Chambre de 1815 ne tardèrent pas à se manifester. A partir de ce moment, les événements suivirent leur cours avec une logique irrésistible et continue.

La rupture avec les royalistes était complète; poursuivis avec une vivacité toujours croissante, ils se constituèrent en parti d'opposition. Entre eux et le gouvernement, ce fut une lutte sans trêve ni merci. Le ministère cherchait dans les centres un appui qui ne pouvait lui suffire, et bientôt d'ailleurs le centre droit justement effrayé se repliait de plus en plus vers la droite.

M. Decazes, le promoteur et le principal soutien de cette politique, en était réduit à l'adhésion du centre gauche, dont les chefs eux-mêmes, les superbes doctrinaires[2], n'accordaient leur concours qu'avec une mauvaise grâce évidente. Il fut ainsi entraîné dans un courant qui conduisait vers la gauche pure, ce parti ouvertement hostile qu'aucune concession ne pouvait satisfaire. Après bien des efforts et des sacrifices, il fallut reconnaître que le terrain sur lequel

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mars dernier.

[2] Tout le monde sait que ce qu'on appelait alors les doctrines était un groupe d'hommes de beaucoup d'esprit, la fleur du centre gauche, assez dédaigneux de la pratique, qui se complaisaient à donner à leurs idées la forme d'une théorie et même d'une sentence.

on s'était placé était trop étroit et trop périlleux pour pouvoir s'y tenir sans compromettre le trône et le livrer à la révolution. M. Decazes sentit enfin la nécessité de s'arrêter, et même de revenir sur ses pas ; mais, encore une fois, il était trop tard, et une terrible catastrophe, l'assassinat du duc de Berry, vint précipiter une crise qui était d'ailleurs devenue inévitable.

Tel est le résumé de ces trois années et demie, comprises entre le 5 septembre 1816 et le mois de février 1820.

XVIII

M. de Chateaubriand donna le signal de la résistance royaliste par la publication de la *Monarchie selon la Charte;* c'était à la fois un traité de politique exposant avec hardiesse la doctrine complète de la monarchie constitutionnelle, et une vive critique de la politique du ministère représentée comme *le système des intérêts révolutionnaires.* Il y avait ajouté un post-scriptum, où l'ordonnance du 5 septembre était prise corps à corps et confrontée avec celle du 13 juillet 1815, en vertu de laquelle la Chambre dissoute avait été nommée. Il mettait en relief les contradictions de ces deux mesures, émanées pourtant d'une politique analogue et presque des mêmes hommes ; l'une, celle du 13 juillet, annonçant comme indispensables des réformes constitutionnelles ; l'autre, celle du 5 septembre, proclamant l'immutabilité littérale des moindres dispositions de la Charte. Puisque les ministres se prévalaient de la volonté personnelle du roi, M. de Chateaubriand se demandait aussi s'il n'entrait pas dans les secrets de la haute sagesse du monarque de provoquer la réélection des députés de la Chambre dissoute, dont il s'était naguère déclaré si satisfait. Enfin il disait en terminant : « Français, si ma voix ne vous est point étrangère, si je vous fis quelquefois entendre les accents de la religion et de l'honneur, écoutez ma voix. Présentez-vous aux élections : ne nommez que des hommes dont la vertu, la fidélité et les sentiments français vous soient connus!!!... »

Cette éloquence, à la fois enflammée et touchante, irrita profondément le ministère. M. de Chateaubriand fut, par ordonnance royale, rayé de la liste des ministres d'Etat.

Ainsi la guerre entre les royalistes et le gouvernement était hautement déclarée ; elle continua aux élections de 1816. Le ministère combattit ouvertement et au nom du roi, les députés de l'ancienne majorité. Les révolutionnaires de toutes nuances, profondément abattus depuis les Cent-Jours, ne pouvaient qu'applaudir. Etait-ce

là le moyen de servir les intérêts de la monarchie renaissante et de la consolider?

Ce qui démontre l'erreur de cette politique, c'est qu'elle avait besoin, pour vivre, de l'union des gauches et de la division des droites. Par la nécessité de sa position, le ministère devait chercher à rapprocher la gauche et le centre gauche, et à séparer le centre droit de la droite. Il ne réussit ni dans l'une ni dans l'autre de ces combinaisons. A mesure que son système se développa, il dut s'apercevoir que les passions de la gauche la rendaient irréconciliable, et que le bon sens du centre droit le ramenait vers la droite, en proportion des efforts qu'on faisait pour l'en éloigner, et des dangers qui en résultaient.

Mais en 1816, on était encore au commencement de l'expérience et on voyait tout en beau. Quoique la droite fût revenue puissante en nombre et en talents, le parti ministériel avait conquis une incontestable majorité ; la nomination de M. Laffitte à Paris fut à peu près le seul succès des gauches, et encore avait-elle un caractère tout autant financier que politique.

M. Decazes, l'âme du ministère pour les affaires intérieures, était alors plein de confiance. Son illusion était de croire que, par ses avances et ses faveurs, il désarmerait, rallierait et parviendrait à dominer les hommes de la révolution. Dans une correspondance de cette époque, nous trouvons des idées qui devaient être les siennes, exprimées dans des termes assez spirituels pour qu'on puisse sans témérité les lui attribuer : « Tout doit être moyen pour les gouvernements ; il faut qu'ils se servent de ceux même qui ont de mauvaises intentions. Il y a plus d'un jour que je suis attentif aux idées des niveleurs ; je n'en suis pas effrayé, parce que, au fond, ce sont des hommes qui peuvent être fort utiles, si on se sert d'eux et qu'ils ne se servent pas de nous. Je sais bien qu'ils auraient volontiers la prétention de nous conduire, mais c'est à nous à profiter de ces prétentions mêmes qui doivent les rendre plus ductiles. Il faut qu'ils nous conduisent, mais où nous voulons aller, comme les chevaux conduisent le cocher, que sans doute ils croient mener, parce qu'il les suit..... » — Impossible à coup sûr d'être plus ingénieux, mais cette finesse d'esprit, aussi bien que les procédés les plus délicats, ne pouvaient avoir de prise sur ces natures brutales pour qui les doctrines anarchiques et les gouvernements d'usurpation étaient « affaire de goût plus encore que de besoin [1] ».

La lettre que nous venons de citer contenait encore cette phrase dont M. Decazes aurait dû tenir plus de compte : « A plus forte raison ne

[1] Ces expressions sont de M. Royer-Collard.

doit-on pas négliger ceux qui, ayant de bonnes intentions, peuvent toutefois se laisser égarer par des doctrines plus ou moins erronées. »

Voilà justement ce à quoi M. Decazes ne prenait pas assez garde; il s'aliénait les hommes à bonnes intentions, et ne gagnait pas en réalité ceux qui en avaient de mauvaises. C'était précisément le contrepied du programme qu'on mettait alors dans la bouche du comte d'Artois : « Je me mettrai au milieu de mes amis, et je tendrai la main à mes ennemis. »

C'est sous l'empire de ces impressions décevantes qu'on allait aborder la question capitale de la loi électorale, qui devait exercer une action décisive sur les destinées du pays.

Rien n'était plus difficile et plus important qu'une loi électorale dans un pays comme la France, qui se trouvait alors, en cette grave matière, une table absolument rase, sans précédents qui pussent guider, sans institutions locales sur lesquelles on pût s'appuyer. La révolution avait tout bouleversé, l'empire avait tout étouffé ; il semblait qu'on se trouvât sur un sol absolument nouveau, où les ruines des anciens édifices n'offraient plus aux reconstructeurs aucun vestige de matériaux, mais seulement de la poussière.

Il était cependant un principe intimement lié à tous les souvenirs de l'ancienne France, qui avait traversé la révolution sans y périr, donné après la Terreur des résultats excellents, que l'empire avait dénaturé sans l'abolir absolument, c'était le principe de l'élection à deux degrés. Ce principe avait l'avantage de se prêter à des combinaisons multiples, de pouvoir donner à la fois satisfaction aux diverses situations sociales, dans des proportions plus ou moins étendues.

La droite avait proposé le vote à deux degrés en 1815 ; elle le réclamait encore en 1816 [1] ; mais les doctrinaires qui représentaient alors la gauche, et le gouvernement avec eux, se fondant sur un article de la Charte, qui indiquait le cens de trois cents francs d'impôt pour le degré supérieur (sans interdire des degrés inférieurs), s'en prévalurent pour exiger l'élection directe avec ce cens de trois cents francs. C'était introduire la plus grave des innovations dans la législation française, au mépris de cette maxime, base de l'ordonnance du 5 septembre, qu'à côté de l'avantage d'améliorer était le danger d'immoler ; c'était livrer l'élection non pas à l'ensemble des classes supérieures ou moyennes, mais à la partie infime de ces dernières ; c'était enfin, ce qu'on ne prévoyait pas alors, ouvrir la porte au suffrage universel direct, auquel on n'aurait pas songé dans l'avenir,

[1] L'amendement de M. Barthe-Labastide qui établissait les deux degrés ne fut rejeté qu'à la majorité de 118 voix contre 106.

si le système de l'élection à plusieurs degrés eût été maintenu. On peut dire que cette loi du 5 février 1817, en inaugurant le principe de l'élection directe et de l'individualisme, a été l'une des premières causes de tous nos malheurs.

M. Lainé, sous le coup de ses froissements avec la majorité de 1815, mais non sans hésitation et sans crainte pour l'avenir, adopta ces idées. Elles furent combattues, avec une grande supériorité de vues, mais insuffisamment dans l'application [1] par M. de Serre qui, se séparant de ses amis d'alors, les doctrinaires, se borna à demander la distinction du vote des villes et de celui des campagnes, sans aller jusqu'à repousser l'élection directe.

Il n'en faut pas moins citer quelques passages de ce remarquable discours qui pourrait servir d'exposé des motifs à un projet de loi, basé sur le système de la représentation des intérêts, si jamais le bon sens public avait assez de force pour en demander la réalisation [2].

« Le gouvernement représentatif, disait M. de Serre, est sorti des forêts de ces Germains qui, après avoir arraché l'Europe à la servitude de Rome, posèrent les fondements de libres et puissantes monarchies.

« Ils procédaient par deux principes, celui des associations et celui de l'intervention de la nation dans les affaires publiques.

« Ces deux principes reposaient l'un et l'autre sur la confiance des membres de l'association entre eux, et des associations avec le chef. Partout où ces principes furent adoptés, il y eut liberté, prospérité, puissance ; ils étaient l'un et l'autre singulièrement affaiblis au moment de la Révolution...

« Elle-même marcha avec deux principes : le premier, c'était la revendication de l'exercice des anciens droits, l'intervention dans les affaires publiques ; on ne pouvait le disputer. Le pouvoir absolu s'était embarrassé dans sa marche ; il avait appelé à son secours les grands corps de l'Etat... tous demandèrent l'intervention du pays.

« A ce principe s'en joignit un autre, précisément l'inverse de celui qui jusqu'alors avait accompagné le premier. Ce nouveau principe, c'était celui de l'isolement des individus ; je l'appelle, d'après sa nature, principe de dissolution. Par lui furent brisés tous les liens qui attachaient les Français aux Français. Dans cet état d'isolement des individus, on ne pense qu'à soi, on ne calcule que pour son existence, et c'est alors qu'on ébranle facilement les peuples, qu'on

[1] « Vous avez élevé, lui disait M. Royer-Collard, les colonnes du temple d'Ephèse pour y placer un toit de chaume. » (Voyez ce discours en entier à la date du 26 décembre 1816.)

[2] Consulter le bel article de M. H. de Lacombe : *Le suffrage universel et la représentation des intérêts*, dans le *Correspondant* du 25 novembre 1876.

excite facilement des séditions, des révolutions qui ne trouvent point de résistance, qu'on élève des tyrannies qui n'éprouvent point d'opposition...

« Il reste à examiner l'effet de l'individualisme des citoyens sur un système électoral. Cet état réduit l'élection à un simple calcul numérique, à une simple formule arithmétique. Tout est livré à la puissance du nombre. Ainsi s'atténuent, si elles ne sont pas anéanties, les bases du système électoral, je veux dire la confiance des départements dans les députés et la responsabilité morale des députés envers leurs départements.

« Il faut abandonner le système dissolvant des individus, revenir au principe de vie de tout gouvernement durable et libre, à l'association des intérêts semblables. Tel est l'effet de l'association, qu'elle produit à l'instant la force morale et le sentiment du droit... Je ne crains que la faiblesse, et l'on semble redouter la force. La force produit la confiance, et la confiance est l'âme de tout bon gouvernement... »

La longueur de cette citation n'a pas besoin d'excuse, et nous l'avons encore abrégée à regret. Un pareil discours sera l'éternel honneur de cette tribune, relevée depuis un an à peine, et l'on s'étonne qu'un jeune officier de l'armée de Condé ait pu, en si peu de temps, acquérir ces notions politiques qu'il exprimait avec une si grande supériorité de vues et de langage [1].

Nous-même, dans un discours prononcé à la Chambre des députés en 1842, nous avions reproduit quelques-unes des paroles de M. de Serre, et nous ajoutions :

« Association et délégation, tels sont à nos yeux les vrais principes d'une bonne législation électorale. Réunissez les intérêts distincts ; à côté de chaque droit placez un devoir et une responsabilité, et vous aurez beaucoup fait pour l'avenir du pays, pour l'ordre et pour la liberté. »

Sans arriver aux mêmes conclusions, M. Royer-Collard professait aussi les mêmes doctrines, et les exprimait dans ce langage élevé et philosophique dont il avait le secret : « Il y a deux éléments dans la société, disait-il ; l'un matériel qui est l'individu, sa force et sa volonté ; l'autre moral qui est le droit résultant des intérêts légitimes. Voulez-vous faire la société avec l'élément matériel ? la majorité des individus, la majorité des volontés quelles qu'elles soient est

[1] Notre surprise a cessé, quand nous avons lu ce qui suit dans une lettre de M. de Serre à sa mère, du mois de mai 1797 : « Voyant que la halte se prolongeait et qu'il était huit heures passées, je pris mon parti et m'en vins de mon pied jusqu'ici, *lisant mon Montesquieu*, et me laissant aller à mes réflexions qui me tinrent fort bonne compagnie. » (*Correspondance*, t. Ier, p. 5.)

le souverain : voilà la souveraineté du peuple... Voulez-vous au contraire faire la société avec l'élément moral, qui est le droit? Le souverain est la justice parce que la justice est la règle du droit... Choisissez maintenant votre souverain. C'est la force si votre gouvernement représente les personnes ; c'est la justice, s'il représente les droits et les intérêts. »

Quoi qu'il en soit de ces souvenirs rétrospectifs, mais destinés sans doute à revivre si la société ne veut pas périr, le projet, appuyé par les doctrinaires et les ministres, en vertu duquel tous les électeurs payant 300 francs d'impôt étaient convoqués au chef-lieu du département pour nommer les députés, fut adopté par les deux Chambres, malgré l'opposition de la droite, et le 5 février 1817 devint la loi du pays. On verra quelles en furent les conséquences.

XIX

Le renouvellement d'un cinquième de la Chambre à la fin de 1817 commença à justifier les craintes de la droite.

La lutte avec les opposants de gauche, qui se faisaient appeler les *Indépendants*, fut vive et disputée. Le ministère ne put éviter à Paris la nomination de M. Laffitte et de M. Casimir Périer, dont l'opposition était alors très-vive, et dans les départements de MM. de Chauvelin, Dupont (de l'Eure) et Bignon, lesquels, joints à MM. d'Argenson et Caumartin, constituaient un commencement de côté gauche fort inquiétant.

Ces élections avaient été précédées de modifications ministérielles, marquant la même tendance à s'éloigner de la droite. M. Dubouchage, ministre de la marine, avait été remplacé par le maréchal Gouvion-Saint Cyr, lequel peu de temps après devint ministre de la guerre en remplacement du duc de Feltre, qui avait donné de puissants gages à la cause royaliste ; M. Molé prit en même temps le portefeuille de la marine.

La session de 1817, fut marquée par une mesure d'une importance capitale. C'est alors sur la proposition du maréchal, nouveau ministre de la guerre, que fut discutée et votée la loi sur le recrutement de l'armée. Après avoir annoncé la présentation du projet dans le discours du trône, le roi avait ajouté : « Je veux qu'aucun privilége ne puisse être invoqué, que l'esprit et les dispositions de cette Charte, notre véritable boussole, qui appelle indistinctement les Français aux grades et aux emplois, ne soient pas illusoires, et que le soldat n'ait d'autres bornes à son honorable carrière que ses talents et ses services. »

D'après le système de cette loi, qui a régi la France jusqu'à nos derniers malheurs, car la loi de 1832 n'en a été que le développement, l'armée était recrutée par des appels qui imposaient à ceux que le sort avait désignés un certain nombre d'années de service, après lesquelles ils étaient définitivement libérés. C'était bien l'abolition de la conscription, laquelle n'avait ni termes ni limites.

Le titre de l'avancement ne contenait pas des dispositions moins importantes. Nul ne pouvait devenir officier s'il n'avait servi pendant deux ans au moins comme sous-officier, ou s'il n'avait suivi les cours d'une école militaire dans laquelle on n'entrait que par le concours ; l'admission aux autres grades jusqu'à ceux d'officiers supérieurs était également réglée par la loi ; le tiers des sous-lieutenances était réservé aux sous-officiers.

La parole du roi était tenue, et toute pensée de privilége était écartée d'une pareille organisation. Elle fut attaquée par le côté droit, comme portant atteinte à la prérogative royale, et il est bien vrai que le roi s'interdisait ainsi un droit qui lui appartenait comme chef suprême de l'armée et dont avaient joui avant lui tous les souverains et notamment l'empereur Napoléon ; mais il n'en est pas moins certain que cette règle nouvelle a fini par tourner au profit de ceux contre qui elle semblait dirigée. Les rangs élevés de l'armée française étaient autrefois l'apanage presque exclusif des familles de l'ancienne noblesse ; les obstacles qu'on paraissait leur opposer en 1818, et qui devaient leur en rendre l'accès plus difficile, ne les ont pas empêchés d'y parvenir. Les descendants des anciennes races, soumis aux obligations du droit commun, y ont gagné un redoublement d'efforts et d'études, et depuis, sous des gouvernements qui ne leur étaient pas sympathiques, ils ont pu continuer et embrasser la carrière militaire avec une dignité et une indépendance dont ils auraient été privés, si ces grades avaient été distribués arbitrairement et rabaissés au niveau d'une simple faveur gouvernementale.

Il n'y a donc rien à regretter de ce qui fut fait alors, et c'est un grand honneur pour la Restauration d'avoir inauguré dans l'armée un régime d'égalité et d'honorable concurrence qui se résume dans ce mot du roi Louis XVIII : « Tout soldat français a dans sa giberne le bâton de maréchal ; c'est à lui de l'en faire sortir ! »

Nous rendons justice, on le voit, aux résolutions vraiment libérales du gouvernement, quoique nous ne puissions approuver les entraînements de sa politique intérieure.

XX

Il est d'autres actes éminemment patriotiques, qui s'accomplirent à la fin de la même année et qui commandent notre plus complète admiration.

Les lourdes charges de l'invasion pesaient toujours sur le pays. Il fallait payer tous les ans le cinquième de la contribution de guerre de 700 millions, soit 140 millions, 160 millions pour le payement de l'armée d'occupation de 125,000 hommes, et on était en outre en présence de la masse de réclamations des sujets étrangers lésés par l'empire, réclamations admises en principe par les traités, mais non encore liquidées et fixées, et qui avaient la prétention de s'élever à la somme fabuleuse d'un milliard seize cents millions.

Le duc de Richelieu se dévoua tout entier à cette grande affaire, et grâce au fidèle et généreux appui de l'empereur de Russie, il obtint, après bien des efforts, que toutes les créances seraient réduites en bloc à une somme de seize millions de rente, que se partageraient les intéressés.

Il exprimait en même temps l'espoir que l'occupation étrangère dont le maximum était fixé à cinq ans et le minimum à trois ans, pourrait prendre fin à ce dernier terme qui était prochain.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle allait s'ouvrir; et Louis XVIII avait dit à son premier ministre au moment de son départ :

« M. de Richelieu, faites toute espèce de sacrifices pour obtenir l'évacuation de notre territoire; il ne doit y avoir que des drapeaux français en France. Exprimez à mes alliés combien mon gouvernement sera difficile tant qu'on pourra lui imputer les calamités de la patrie; et pourtant vous savez, M. de Richelieu, que ce n'est pas moi, c'est Bonaparte qui a appelé les alliés contre nous. Répétez à l'empereur Alexandre qu'il peut rendre à ma maison un dernier et bien éclatant service... mais à tout prix point d'étrangers ! »

Grâce à ces généreuses et puissantes entremises, cet espoir fut bientôt réalisé. Dès la seconde conférence, l'évacuation du territoire fut décidée en principe. Le roi — sa figure rayonnait de satisfaction et de fierté — annonça, le soir, à l'ordre, d'une voix émue cette heureuse nouvelle, et écrivit au duc de Richelieu une lettre qui se terminait ainsi : « J'ai assez vécu, puisque j'aurai vu la France libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes françaises. »

Hélas ! faut-il le dire ? cette France ainsi affranchie, absorbée alors, comme trop souvent, par des querelles de parti, ne ressentit pas, dans toute sa plénitude le bonheur de ce grand événement, et on

peut dire que de tous les Français ce fut le roi qui en éprouva la joie la plus sincère et la plus pure.

Un autre résultat tout aussi considérable devait être obtenu, mais avec plus de peine. La France allait rentrer dans le concert européen et prendre sa place à côté des quatre grandes puissances qui depuis 1814 faisaient seules la loi au monde. L'esprit révolutionnaire qui, se réveillait de plus en plus en France et venait de se manifester aux élections de 1818, excitait des inquiétudes dans l'esprit des souverains et même dans l'âme loyale de l'empereur Alexandre. Ils résistaient à l'idée d'abandonner complétement les anciennes stipulations contre la France impériale. M. de Richelieu eut la bonne pensée d'engager le czar à venir lui-même à Paris et à avoir une entrevue avec Louis XVIII. Cette visite eut lieu et dès le lendemain du retour d'Alexandre à Aix-la-Chapelle, le 1er novembre, fut signé en commun par les quatre puissances un protocole posant les principes de la déclaration solennelle du 13 du même mois à laquelle la France prit part, déclaration, qui rétablissait l'égalité entre les cinq grandes puissances, et qui est demeurée la base du droit public européen jusqu'en 1830 [1].

Voici les principaux passages de ce protocole :

« Les augustes souverains réunis à Aix-la-Chapelle ont reconnu avec satisfaction que l'ordre des choses heureusement établi en France par la restauration de la monarchie légitime et constitutionnelle, et le succès qui a jusqu'ici couronné les soins de S. M. T. C. justifiaient pleinement l'espoir d'un affermissement successif de cet ordre de choses si essentiel pour le repos et la prospérité de la France, et si étroitement lié à tous les intérêts de l'Europe.... Dès lors les souverains se sont décidés à faire cesser l'occupation militaire du territoire français et la Convention du 5 octobre a sanctionné cette résolution. En regardant cet acte solennel comme le complément de la paix générale,... LL. MM. I. et R., se flattent que S. M. T. C., animée des mêmes sentiments, accueillera avec tout l'intérêt qu'elle attache à tout ce qui tient au bien de l'humanité, à la gloire et à la prospérité de son pays, la proposition que lui adressent LL. MM. I. et R. d'unir désormais ses efforts et ses conseils à ceux qu'elles ne cesseront de vouer à l'accomplissement d'une œuvre aussi salutaire. Les soussignés, chargés de prier le duc de Richelieu de porter le vœu de leurs souverains au roi son maître, invitent en même temps S. Exc. à prendre part à leurs délibérations présentes et futures, consacrées au maintien de la paix, des traités sur lesquels elle repose, des droits et des rapports mutuels établis ou confirmés par ces traités et reconnus par toutes les puissances européennes. »

[1] Chateaubriand.

Quel beau langage, quels sentiments élevés et vraiment libéraux ! Quelle distance des rigueurs et des violences de 1815 à cette invitation presque respectueuse adressée au roi de France de venir s'asseoir dans les conseils de l'Europe, où il ne voyait naguère que des vainqueurs irrités ! Quel beau spectacle que celui de ce monarque, appesanti par l'âge et les infirmités, « écartant avec son sceptre les étrangers que Napoléon avait attirés avec son épée, » et se livrant à ses peuples avec une confiance, son éternel honneur devant la postérité, comme elle sera une éternelle accusation contre les ingrats qui, en la méconnaissant, ont attiré sur leur pays de nouvelles et plus effroyables calamités !

C'est par ces grands côtés, par ces sommets, dirons-nous, que la Restauration doit être contemplée, jugée et admirée !

Voilà donc en quoi consistaient réellement ces traités, si souvent désignés sous le nom de la Sainte-Alliance, et dénoncés comme une assurance mutuelle d'absolutisme entre les souverains !

Le traité proprement dit de la Sainte-Alliance, déclaration mystique d'une confraternité chrétienne entre les monarques, qui avait été imaginé par l'empereur Alexandre en 1815, n'était rappelé cette fois que par la phrase de la déclaration de 1818 où étaient mentionnés « *les liens de la fraternité chrétienne* qui devaient unir les souverains de l'Europe, » et n'avait d'ailleurs rien que de bien innocent et même de libéral dans ses termes et son esprit. Les traités d'Aix-la-Chapelle consacraient formellement le principe constitutionnel de la monarchie française ; ils n'étaient donc pas dirigés contre la liberté.

Il est vrai qu'en même temps, sur le bruit des nouvelles qui arrivaient de France et de l'annonce des élections de 1818, les puissances croyaient devoir prendre des précautions contre les mouvements révolutionnaires qui pouvaient agiter encore notre malheureux pays ; elles signèrent à quatre une convention qui rappelait les articles 5 et 6 du traité de la quadruple alliance du 20 novembre 1815 et d'après laquelle « elles se réservaient de se concerter, le cas échéant, pour prévenir les funestes effets d'un bouleversement révolutionnaire dont la France serait menacée, se souvenant toujours que les progrès de la révolution qui a si longtemps désolé l'Europe n'ont été arrêtés que par l'intimité des rapports et la pureté des sentiments qui unissent les quatre souverains pour le bonheur du monde. »

XXI

Mais, de ces réserves, à qui s'en prendre, sinon à ces prétendus libéraux qui, grâce à la débonnaireté, nous ne dirons pas à la compli-

cité du gouvernement, relevaient la tête de toute part, et faisaient prévaloir dans les élections des choix évidemment hostiles à la monarchie légitime? Ces élections d'un second cinquième, faites en vertu de la loi du 5 février, avaient amené une nomination double de M. Manuel, celles de M. de La Fayette et de plusieurs autres *indépendants* du même genre qui ramenaient avec eux les souvenirs de la révolution et des Cent-Jours. A Paris, il fallut les plus grands efforts et un appoint des royalistes arrivant *in extremis* pour écarter l'élection de Benjamin Constant et faire passer M. Ternaux. En résumé, la droite perdait quinze voix, le ministère quatre, et les *indépendants* en gagnaient dix-neuf.

M. de Richelieu, que ces nouvelles avaient vivement troublé à Aix-la-Chapelle, revenait très-anxieux; M. Lainé, engagé depuis le 2 septembre dans un courant qu'il désapprouvait de plus en plus, partageait ses alarmes; M. Molé se joignit à eux. La nécessité de se rapprocher de la droite et de modifier la loi d'élection apparaissait évidente à ces trois ministres. Sans se prononcer aussi nettement, M. Pasquier inclinait aussi à se ranger à leur avis.

M. Decazes lui-même n'était pas sans appréhensions, mais il ne pouvait parvenir à s'entendre avec M. de Richelieu et ses amis, et la résistance du maréchal Gouvion-Saint-Cyr finit par déterminer la sienne. La faveur royale lui donnait une telle importance que ses autres collègues reconnurent bientôt qu'il était aussi impossible de se passer de son concours que de l'obtenir. Il s'ensuivit une crise ministérielle qui se prolongea quelques temps sous les yeux inquiets du public et se termina par la démission de MM. de Richelieu, Lainé, Molé et Pasquier. Ils furent remplacés par le général Dessoles à la présidence du conseil et aux affaires étrangères, MM. Decazes à l'intérieur, Portal à la marine, et de Serre, alors très-lié avec les doctrinaires, à la justice.

Après la droite, le centre droit avait le même sort et disparaissait complétement du cabinet. L'influence de M. Decazes prévalait absolument. Bien moins de son plein gré que par l'entraînement des circonstances, le tout-puissant ministre se trouvait ainsi engagé dans une combinaison qui marquait un pas de plus dans la voie périlleuse où il était entré au 5 septembre.

Comme on devait s'y attendre, la droite fut alors attaquée par le gouvernement avec une animosité croissante, les destitutions se multiplièrent dans le personnel des préfets et des sous-préfets. Une prétendue conspiration, dite *du bord de l'eau*, mettait en cause les royalistes connus par leur dévouement; M. de Chateaubriand lui-même fut incriminé; il exhala son indignation dans un article du *Conservateur* où il peignait en traits de feu les douloureuses

émotions des serviteurs de la royauté, méconnus et persécutés : « Est-ce notre sang que l'on veut, disait-il, car personne ne peut nous enlever l'honneur. Mais quand avons-nous refusé de le verser pour le roi? Heureux vous, mon cousin et mon frère, immolés en accomplissant vos devoirs! vous n'êtes pas morts, le cœur flétri, l'âme abreuvée de dégoût et d'amertume. Heureux vous surtout, ô prince, dont j'ai tant déploré la perte ! quand vous tombâtes à Vincennes, quand vous fûtes précipité à demi-vivant dans la fosse creusée à vos pieds; quand on jeta des pierres sur votre poitrine pour étouffer votre dernier soupir; au moins vous ignorâtes le sort qui attendait vos compagnons d'armes; vous quittâtes la terre sans avoir été témoins de leur misère et de leur douleur. Et que sais-je, votre mort peut-être nous a épargné l'horreur de voir calomnier aussi le héros de Berstheim, le petit-fils du grand Condé [1]. »

Le gouvernement ne voulait pas aller tout à fait à gauche, mais il y était entraîné. La Chambre des Pairs se fit l'organe de l'anxiété publique. En jetant le cri d'alarme, en demandant des garanties pour la monarchie et l'ordre social également menacés, la Pairie répondait à l'esprit de sa mission. La majorité conservatrice dans cette assemblée n'était pas douteuse, mais devait y rencontrer une vive opposition; quoique les débats y fussent plus calmes qu'à la Chambre des députés, les opinions y étaient presque aussi tranchées.

On y remarquait, en allant de la gauche vers la droite :

Le vieux Lanjuinais, caractère honnête, ferme et indomptable, toujours disposé aux luttes à outrance, mais qui croyait trop souvent au Luxembourg combattre encore contre les tyrans de la Convention;

Le duc de Broglie, épris avec passion de cette liberté parlementaire qui venait, comme une fiancée, le trouver à point dans la fleur de sa jeunesse; que l'on aurait voulu peut-être voir un peu plus indulgent pour ceux à qui il devait cette heureuse fortune; un de ces types de patricien, défenseur éloquent des intérêts populaires, que la Chambre des Lords semblait avoir prêté à la jeune pairie française;

M. de Lally-Tollendal, le collègue et l'ami de Mounier à l'Assemblée constituante; comme lui, partisan des réformes jusqu'au 6 octobre exclusivement; qui retrouvait son projet de constitution dans la Charte de 1814; dont l'éloquence un peu trop redondante

[1] M. Berryer, bien jeune alors, était le défenseur des accusés; je me souviens de lui avoir entendu dire qu'il était au bureau du *Conservateur* lorsque M. de Chateaubriand écrivit cet article, et il le voyait encore scandant avec sa plume les strophes vengeresses de cette poignante invective.

se ressentait à la fin, comme son tempérament, de la lassitude de l'âge ;

M. Molé, qui, grâce à son beau nom parlementaire et à son mérite précoce, avait été placé à trente-deux ans à la tête de la magistrature du grand empire ; ayant eu d'abord plus de goût pour l'autorité que pour la liberté; rattaché ensuite et brillamment au régime parlementaire, quand il crut y reconnaître le seul moyen de gouvernement de son époque; que nous avons vu enfin dans sa sereine vieillesse, parvenu à la pleine harmonie de ses sentiments et de sa raison, allant saluer *ce roi de la loi salique*, que son aïeul, le procureur général Edouard Molé, avait fait proclamer dans le patriotique arrêt de 1593 ;

M. de Fontanes, qui, tout en prodiguant des louanges au maître du monde, avait su garder sa dignité et son beau langage académique, l'un des plus purs échos de la littérature du dix-huitième siècle, qui avait eu le mérite d'inaugurer celle du dix-neuvième en prêtant au *Génie du Christianisme* le patronage de son amitié ;

L'ancien évêque d'Alais, le cardinal de Bausset, le sage et élégant auteur des *Histoires de Fénelon et de Bossuet*, ayant donné son nom à une réunion de pairs connue par sa loyale et modératrice influence ;

Le duc de Lévis, qui avait gardé tout l'esprit du dernier siècle en le mûrissant aux leçons des événements, tory intelligent, digne de réconcilier les deux âges ;

Le duc Mathieu de Montmorency, âme généreuse et tendre, qui s'était laissé entraîner trop loin en 89, ayant depuis noblement reconnu et avoué ses erreurs, devenu presque trop repentant, en garde contre la liberté autant qu'il en avait été séduit, resté d'ailleurs fidèle à toutes ses amitiés, tolérant, charitable, modèle de vertu chrétienne ;

Le duc de Fitz-James, ce chevalier français, dont la parole loyale et chaleureuse devait avoir plus tard tant de retentissement, destiné, sans qu'on s'en doutât alors, à faire dans cette même enceinte l'oraison funèbre de la pairie héréditaire ;

Enfin M. de Chateaubriand, l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* et de la *Monarchie selon la Charte*, tout brillant et quelquefois enivré de gloire, qui ne gouvernait pas toujours son génie, mais n'en était jamais abandonné ; alors au premier rang des adversaires de la politique ministérielle, combattant dans le *Conservateur* avec une éloquence incomparable ce qu'il appelait « *la morale des intérêts* opposée à celle *des devoirs.* »

Bien d'autres noms encore pourraient être cités, illustres par la naissance, les talents, les services de tout ordre, tels que M. de Sèze,

le défenseur du roi martyr, le duc de Brissac, le duc de Crillon, le général d'Andigné, modèle de valeur et de fidélité vendéennes, le comte de La Ferronnays alors ambassadeur en Russie, qui devait être, dans la suite, l'un des derniers conseillers intelligents de la monarchie, dans ses jours d'épreuves. Il n'y avait qu'à laisser grandir cette institution pour qu'elle devînt, quoiqu'on en ait dit, une véritable puissance.

Un des vétérans de l'Assemblée, qui avait traversé avec honneur, dans la carrière diplomatique, les temps les plus difficiles de la révolution, un ancien membre du Directoire, proscrit du 18 fructidor, qu'on ne pouvait accuser d'idées absolues et rétrogrades, le marquis de Barthélemy, vice-président de la Chambre, fut désigné par ses collègues du centre droit et de la droite pour être leur organe et présenter une proposition portant « que le roi serait supplié de présenter aux Chambres un projet de loi qui fît éprouver à l'organisation des colléges électoraux les modifications dont la nécessité pouvait paraître indispensable. »

Vivement combattue par le ministère et en particulier par M. Decazes, qui ne craignit pas de déclarer que cette motion était *une des plus funestes qui put sortir de l'enceinte de la Chambre*, la proposition, appuyée par la droite et le centre droit, fut adoptée par 98 voix contre 55.

Au lieu de se laisser toucher par cette majorité si considérable, le gouvernement ne songea qu'à la briser. Le 5 mars 1819 parut au *Moniteur* une liste de cinquante-neuf pairs, dont un grand nombre pris parmi les généraux et anciens fonctionnaires de l'Empire, et dont quelques-uns avaient même déjà été exclus de la Chambre pour avoir siégé dans celle des Cent-Jours. Un petit nombre de ces derniers n'ayant pourtant pas été réintégrés, les *indépendants* s'en plaignirent avec hauteur et on ne tarda pas à faire droit à leur requête.

Ce n'est pas qu'il n'y eût parmi les nouveaux pairs de véritables illustrations militaires et civiles, dignes de figurer dans les rangs de la haute Chambre : six maréchaux, les ducs d'Albuféra, de Conégliano, de Trévise, de Dantzig, le prince d'Eckmülh et Jourdan; des généraux tels que Latour-Maubourg, Rapp, et Mathieu de la Redorte; des magistrats éminents comme MM. Portalis et de Bastard; des hommes d'état administrateurs habiles et écrivains distingués, tels que le comte Daru, le baron de Barante, et le baron Mounier; des notabilités, naturellement désignées par leur haute position sociale, le duc d'Esclignac, le comte de Gramont d'Aster, le comte de Montalembert, les marquis d'Aramon, de Pange...

Mais, en dehors du mérite personnel des élus, cette promotion

n'en gardait pas moins le caractère politique qui l'avait inspirée. Pour la seconde fois les ministres d'une monarchie cassaient par une sorte de coup d'Etat des majorités monarchiques! Et que demandait celle-ci ? la modification d'une loi qui donnait des résultats de plus en plus menaçants et avec laquelle dans peu de temps le ministère lui-même ne pourrait plus vivre.

C'était étrange, mais le parti était pris, et comme conséquence de ce qu'il venait de faire, le gouvernement n'hésita pas à pousser la Chambre des députés au rejet de la proposition Barthélemy, qui fut en effet voté dans cette assemblée par 150 voix contre 94.

Triste succès, dont ceux qui venaient de l'obtenir purent bientôt apprécier le danger! Sur cinq élections partielles qui eurent lieu au même moment, l'extrême gauche emporta quatre nominations, parmi lesquelles on distinguait celles de MM. Benjamin Constant et Daunou. Pour tout remercîment, la *Minerve* raillait le ministère; « le résultat, disait-elle, a dû dépasser son attente. »

M. de Serre, garde des sceaux, sincèrement dévoué à la monarchie légitime et à la liberté, âme généreuse et loyale, qui se laissait envahir par ses impressions du moment, sans en calculer toujours la portée et les conséquences, était alors tout entier dans le courant qui entraînait le ministère. Il croyait de bonne foi (il se détrompa plus tard) qu'on pouvait désarmer la révolution en lui donnant la liberté à pleines mains.

Il vint apporter aux Chambres un code nouveau sur la presse. L'affranchissement était complet : la censure abolie; la nomenclature des crimes et délits réduite à sa plus simple expression; les clauses pénales les plus douces; les jurés pour juges; les gérants des journaux devant seulement fournir un cautionnement qui répondait des amendes : c'était l'idéal d'une législation libérale.

M. de Serre déploya dans la discussion le talent le plus élevé; son éloquence conquit alors l'admiration générale, et ses discours de cette époque sont restés comme un des plus beaux souvenirs de la tribune française.

Comment fut-il récompensé, et à ce moment même, par les prétendus amis de la liberté?

La Chambre des députés était alors assaillie par des pétitions que colportaient des agents de parti dans les villes et les campagnes, et dans lesquelles on demandait le *Rappel des bannis*, c'est-à-dire des hommes frappés pour leur conduite pendant les Cent-Jours en vertu de la loi de 1816 et parmi lesquels se trouvaient les régicides relaps, ayant accepté des fonctions à la même époque. Déjà, et surtout dans les derniers temps, un grand nombre de grâces avaient été accordées, auxquelles des régicides eux-mêmes placés dans des

catégories particulières avaient participé ; mais ce n'était pas un but d'humanité que poursuivait le pétitionnement ; il s'agissait de faire du scandale, de protester contre ce qu'on appelait les réactions de la Chambre de 1815, et de réhabiliter en quelque sorte les régicides en forçant le roi et son gouvernement à leur faire amende honorable. C'était surtout au ministre de la justice que cette sommation s'adressait ; son honnêteté native se révolta, et il résolut de combattre les pétitions avec une extrême énergie. C'est ce qu'il fit dans la séance du 17 mai, le jour même de la promulgation de la grande loi sur la presse.

Pendant la discussion de cette loi, cédant à un de ces entraînements de parole qui lui étaient familiers, il s'était laissé aller à couvrir la Convention d'un mot qui, contrairement à sa pensée, pouvait paraître une justification [1] ; on eut dit que ce souvenir lui pesait et qu'il voulait s'en affranchir. Lorsqu'il prit la parole pour repousser les pétitions, on vit sur son visage une émotion inaccoutumée et les nobles accents qu'il fit entendre produisirent une sensation profonde :

« De trop longs et de trop grands malheurs nous ont appris qu'en France la liberté publique était inséparable de la royauté, que la royauté seule pouvait sauver la patrie, et enfin le premier jour où nous pûmes espérer la paix, la liberté et le bonheur, fut le jour de la Restauration. — Au moment de cette Restauration, on crut pouvoir jeter un voile sur le passé ; mais lorsque la déplorable journée du 20 mars eut apparu au milieu de la consternation de tous les bons citoyens et de la joie d'un petit nombre de perturbateurs, lorsque des confins de l'Asie aux rives de l'Océan, l'Europe se fut ébranlée, que la France se vit envahie par des milliers de soldats étrangers, lorsqu'elle eut été dépouillée de sa fortune, de ses monuments et que son territoire eut été démembré, chacun sentit que le premier besoin de l'Etat était de défendre la royauté, l'arche du salut, par des mesures sévères et préservatrices de calamités nouvelles. Alors s'éleva la question de savoir si les individus qui avaient concouru par leur vote à la mort de Louis XVI devaient être éloignés du territoire. Chacun sait avec quelle généreuse persistance lutta la clémence royale. Des

[1] Repoussant l'action de la multitude sur les délibérations parlementaires : « Il faut le dire, ajouta-t-il, pour l'honneur de la France, quelque désastreux qu'aient été les résultats des travaux de nos premières assemblées… cependant dans ces assemblées, la majorité fut presque toujours saine. » — » Quoi ! même la Convention ! » s'écria M. de La Bourdonnaye. — « Oui, Monsieur, répondit M. de Serre, même la Convention jusqu'à un certain point, et si elle n'avait pas voté sous les poignards, la France n'aurait pas eu à gémir du plus épouvantable des crimes ! »

hommes connus par leur dévouement sans bornes à la cause royale et aux principes constitutionnels soutinrent l'amnistie entière, mais quand il en fut autrement décidé, quand par la réunion des deux Chambres l'arrêt fut prononcé, l'arrêt dut être irrévocable. La loi rendue, on dut reconnaître qu'il était impossible sans violer le sentiment moral le plus puissant sans porter atteinte à la dignité royale, aux yeux de la France et de l'Europe entière, de jamais provoquer de la part du roi un acte solennel qui rendrait la patrie aux meurtriers de son frère, aux assassins de son prédécesseur, au JUSTE COURONNÉ. — Il est donc une distinction à faire entre les individus frappés par la loi de 1816. Ainsi, à l'égard de ceux qui ont été temporairement exilés, confiance entière dans la justice et dans la bonté du roi ; à l'égard des régicides, jamais ! »

L'Assemblée électrisée, éclata en applaudissements, et l'ordre du jour fut voté à une immense majorité.

Mais, dès le lendemain, la gauche furieuse répandit sa colère dans les journaux. Effrayé de ses attaques, M. Decazes, pour les calmer, fit accorder sous forme de sursis la grâce de quatre régicides : ce qui était un singulier commentaire du *Jamais !* de M. de Serre. Des explications embarrassées furent données dans le *Moniteur*. Il n'en était pas moins évident que M. de Serre, définitivement excommunié par la gauche, renonçait à s'entendre avec elle. La politique du cabinet était ébranlée et ne pouvait se prolonger sans crise ou sans modifications.

XXII

Un incident, les incidents ne manquent jamais en pareil cas, vint éclairer la situation de la clarté la plus vive et la plus sinistre. Il fallait être aveugle pour ne point voir.

Les élections du troisième cinquième de la Chambre des députés eurent lieu en septembre 1819. Sur cinquante-quatre nominations, la gauche en obtint trente-cinq, le ministère quatorze, la droite cinq seulement. Ce succès de l'opposition radicale était dû à l'alliance des bonapartistes et des révolutionnaires de toute nuance, qui tendaient de plus en plus à ne former qu'un seul et même parti.

L'échec était rude pour le gouvernement, l'avertissement sévère ; mais, parmi cette masse de nominations si menaçantes, il y en avait une qui se distinguait de toutes les autres par l'horreur qu'elle excita, le scandale qu'elle produisit, et qui devint ainsi un véritable événement. Ce fut l'élection de Grégoire, dans l'Isère, Grégoire, évêque constitutionnel de Blois, qui avait dit à la tribune de la Convention « que les rois sont dans l'ordre moral ce que sont

les monstres dans l'ordre physique, » et qui, absent lors du procès de Louis XVI, avait écrit une lettre publique dans laquelle il déclarait « que son vœu était pour la condamnation à mort sans appel au peuple. » Il avait accepté depuis un siége dans le Sénat de l'Empire avec le titre de comte, mais aucune explication, aucune marque de repentir n'avait atténué ses premières déclarations. C'était le régicide qui venait frapper à la porte de la Chambre, et se placer face à face du *Monstre-Roi* qui occupait le trône de son frère.

Des royalistes, dans l'excès de leur douleur et de leur indignation contre la marche du ministère, avaient, il est vrai, au second tour de scrutin, donné des voix à Grégoire. Nous ne voulons pas les justifier; mais pour que cette nomination gardât son caractère et devînt un symptôme effrayant de l'état des esprits, il suffisait que la candidature de Grégoire eut été délibérée et adoptée par le Comité central des *indépendants*, établi à Paris pour s'occuper des élections, et qu'on appelait le Comité directeur. Pour empêcher cette nomination, il suffisait d'ailleurs que le ministère consentit à reporter les voix de son candidat sur celui de la droite, qui appartenait même au centre droit, et il s'y était refusé. L'événement conservait donc toute sa gravité.

Il fallait absolument prendre un parti; tout fermentait au dehors et au dedans. Des conférences venaient d'avoir lieu à Carlsbad; des mesures de précaution y avaient été arrêtées pour l'Allemagne, et attestaient les alarmes de l'Europe. En France, la presse ardemment surexcitée était livrée dans tous les sens aux polémiques les plus violentes. Le comte d'Artois, depuis longtemps à l'écart, à qui on avait enlevé le commandement supérieur des gardes nationales, avait cru devoir aborder le roi en lui disant: « Mon frère, vous voyez où l'on nous mène. » — « Je le sais, avait répondu le roi, et j'y pourvoirai. »

La nécessité d'un changement de la loi d'élection fut dès lors admise par Louis XVIII, et M. Decazes sincèrement inquiet, partageait cette conviction ; mais il y avait incertitude sur la nature de ces modifications. La politique du 5 septembre était à bout de voie et ne pouvait plus se soutenir; mais il n'était pas encore facile de prévoir à qui échoirait une succession aussi embarrassée.

Malgré ses alarmes, M. Decazes ne voulait pas encore s'unir aux *ultras*, comme il les appelait; il n'allait pas au-delà du fractionnement des colléges et du renouvellement intégral. Il fit cependant proposer une conférence à M. de Villèle, qui crut prudent de ne pas accepter cette ouverture. Il s'adressa en même temps au duc de Richelieu, le pressant de reprendre la présidence du Conseil; M. de Richelieu refusa.

M. de Serre préparait en même temps, avec le duc de Broglie, un grand projet de réforme constitutionnelle, qui avait pour objet de procurer aux pouvoirs des Chambres plus de force et de stabilité, et de leur donner quelque chose de cette indépendance aristocratique qui caractérise le parlement d'Angleterre; ce projet comprenait, outre le renouvellement intégral, l'abaissement de l'âge des députés, l'augmentation de leur nombre et enfin, ce qui avait encore plus de portée, de doubles colléges électoraux d'arrondissement et de département, avec des cens différents, et la faculté pour les électeurs des colléges départementaux de voter dans les colléges d'arrondissement; c'est là évidemment qu'il faut faire remonter la pensée de ce qu'on a appelé le double vote, tel qu'il a été admis plus tard par la loi de 1820.

Mais tout cela n'était pas encore mûr et l'enfantement d'une pareille œuvre devait être bien plus long et plus laborieux.

M. de Villèle le sentait, et bien qu'il eut été appelé à Paris par le comte d'Artois, par M. Mathieu de Montmorency et M. Bertin, il croyait plus sage de se tenir encore sur la réserve, même avec ses amis, ainsi qu'il l'avait fait avec M. Decazes; et parmi ces amis, il y en avait qui lui donnaient par leurs ardeurs de vives inquiétudes. M. de La Bourdonnaye et bien d'autres avaient tenté de s'unir à l'extrême gauche pour renverser le ministère. C'est ce qu'on appelait alors la *faction des pressés*. M. de Villèle désapprouvait sans hésitation ces expédients pessimistes et empiriques. Il s'entendait mieux avec M. Lainé, rendait justice aux membres de ce centre droit « dont les intentions, disait-il, sont aussi pures, aussi loyales que les nôtres, » et voyait dans cette union le remède de la crise et le salut de la monarchie.

XXIII

Cette situation ne pouvait se prolonger. Une modification ministérielle eut lieu le 19 novembre : c'était un commencement d'abandon de la politique du 5 septembre. Le général Dessolles, président du conseil, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis, opposés à tout changement dans la loi d'élection, se retirèrent. M. Decazes devint chef du cabinet et eut pour nouveaux collègues M. Pasquier aux affaires étrangères, M. de Latour-Maubourg à la guerre, et conseillaient M. Roy aux finances.

Le discours du trône fut comme la contre-partie de celui qui avait suivi l'ordonnance du 5 septembre. Au lieu de cette confiance superbe dans l'immutabilité littérale de la Charte, et ces menaces

« de contenir les excès d'un zèle trop ardent, » adressées aux royalistes, les mêmes hommes, M. Decazes, M. de Serre, M. Pasquier, conseillaient au roi un langage bien différent.

« Toutes les craintes, tous les vœux, disait le monarque, indiquent la nécessité d'une garantie nouvelle de repos et de stabilité. Fondateur de cette Charte à laquelle sont indissolublement liées les destinées de mon peuple et de ma famille, j'ai senti que, s'il est une amélioration qu'exigent ces grands intérêts, et qui ne modifieraient quelques formes réglementaires de la Charte que pour mieux assurer sa puissance et son action, il m'appartient de la proposer. Le moment est venu de fortifier la Chambre des députés et de la soustraire à l'action annuelle des partis... C'est au dévouement, c'est à l'énergie des deux Chambres que je veux demander les moyens de sauver de la licence les libertés publiques, d'affermir la monarchie et de donner à tous les intérêts garantis par la Charte la profonde sécurité que nous leur devons. »

Ces paroles avaient bien une certaine signification, mais les mesures qu'elles annonçaient n'étaient point précisées ; ce programme encore bien vague mécontentait la gauche plus qu'il ne rassurait la droite. Ce n'était évidemment que le prologue du drame.

Le sujet de la première scène fut la vérification des pouvoirs de Grégoire. Il n'avait point reçu de lettre close du roi, et n'assistait pas à la séance d'ouverture. La gauche consentait à son invalidation; mais elle voulait la motiver par un défaut de forme qui viciait l'élection; la droite posa hardiment la question d'indignité, et M. Lainé vint se faire à la tribune l'interprète du sentiment d'indignation qui bouillonnait dans les âmes.

Et comme on demandait à gauche sur quelle loi pouvait se fonder cette exclusion, l'orateur, relevant la tête et se tournant vers ses interrupteurs, s'écria d'une voix émue :

« Honneur à la législation qui a assez respecté la France pour ne pas interdire littéralement aux électeurs d'envoyer un tel homme dans nos assemblées. Il est une loi qui n'a pas besoin d'être écrite pour être connue, pour être observée. Cette loi n'est pas gardée dans des archives périssables; elle est éternelle et immuable, elle est conservée dans un tabernacle incorruptible, la conscience de l'homme. Dans tous les temps et dans tous les lieux, elle s'appelle la raison et la justice : en France elle s'appelle encore l'honneur!..... Par une clémence toute divine, ou si vous voulez, pour le besoin de la société, il fut promis que personne ne serait recherché pour ses votes, et l'oubli fut recommandé à tous les citoyens. Qui donc se souvenait du quatrième député de l'Isère? qui le recherchait pour ses opinions? L'oubli n'a-t-il donc été commandé qu'aux victimes!...

Le département de l'Isère devait savoir qu'il ne lui appartenait pas d'outrager le roi et d'essayer de faire violence aux Chambres ; sachez-le bien, Messieurs, il faut que cet homme se retire devant la dynastie régnante ou que la race de nos rois recule devant lui ? »

Nous avons tenu à citer ce morceau d'éloquence beau, comme l'antique, qui rappelle la manière de Cicéron, et nous ne croyons pas qu'il y ait rien de supérieur dans les discours de l'orateur romain.

Ces nobles accents avaient excité l'enthousiasme des députés de la droite et du centre droit; mais la gauche résistait encore ou du moins cherchait à échapper à la flétrissure de l'*indignité* par un moyen de forme ; le Président mit aux voix l'exclusion pure et simple, sans motifs, et elle fut adoptée à la presque unanimité ; un seul membre se leva à la contre-épreuve.

C'était bien un succès moral, mais il en fallait tant d'autres !

Le gouvernement n'apportait cependant aucun des projets qu'il avait annoncés ; il était perplexe, hésitant, redoutait la gauche et ne se décidait pas à aller à droite. En outre et par un contre-temps des plus regrettables, M. de Serre, l'orateur le plus puissant du cabinet, était malade et venait de partir pour Nice. L'état de la Chambre rendait d'ailleurs la situation bien difficile : elle était presque coupée en deux parties égales. Dans un débat sur les pétitions réclamant le maintien de la loi du 5 février, l'ordre du jour fut voté par 117 voix contre 112.

Les jours s'écoulaient dans une anxiété fiévreuse qui allait toujours s'accroissant. Comment sortir de ces mortels embarras ? On entendait murmurer le mot de coup d'Etat, autre péril et plus grand encore. C'est ainsi que s'était ouverte l'année 1820.

XXIV

Enfin, on annonça que le lundi 14 février un projet de loi électorale serait apporté à la Chambre.

Mais la veille, dernier dimanche du carnaval, un coup de foudre vint à éclater. Le duc de Berry avait été assassiné dans la soirée à l'Opéra.

Tout se réunissait pour donner à cet affreux malheur le caractère le plus lamentable et le plus alarmant. C'était comme le glas funèbre de la monarchie ! Le sang de la famille royale semblait atteint dans sa source, au moment où le pouvoir royal affaibli, paralysé, se voyait menacé dans son existence même.

Nous regrettons de ne pouvoir retracer ici toutes les scènes cruelles et touchantes de cette nuit fatale, où le prince, surpris sou-

dain par la destinée, improvisa en quelques heures la fin d'un martyr et d'un héros.

« Ma fille et l'évêque d'Amyclée! » — Ce furent ses premières paroles. »

« Qu'ai-je fait à cet homme, répétait-il; je l'ai peut-être offensé sans le vouloir. »

« Non, mon fils, répondit *Monsieur*, vous ne l'avez jamais vu.....

« C'est donc un insensé! »

Et dès que le roi arrive : « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie de l'*homme!* »

« Pauvre enfant, dit-il, en embrassant sa fille, je souhaite que tu sois moins malheureuse que ta famille. »

Et enfin une lueur d'espérance : « Mon amie, dit-il à la duchesse dans un moment de calme, ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein! »

Mais les vivants ne s'arrêtent pas longtemps à contempler les morts et à pleurer sur des tombes.

Les surexcitations de la politique vinrent se mêler aux émotions douloureuses qui agitaient les âmes. Les larmes de la famille royale, l'indignation des royalistes, la stupeur et l'effroi du public rendaient une crise inévitable. M. Decazes voulut essayer de la conjurer, en présentant, dès le 14 février, trois projets de lois qui suspendaient la liberté de la presse, la liberté individuelle et modifiaient la loi électorale; mais le ministre, qui paraissait tout-puissant naguère, n'était plus en mesure de dominer une situation si profondément troublée. L'adoption de ces projets supposait une confiance qu'il ne pouvait plus trouver ni à gauche, ni à droite. Il le sentit et le reconnut lui-même; le roi le comprit aussi, et consentit à la retraite de son ministre préféré.

Le promoteur de l'ordonnance du 5 septembre succombait aux conséquences de son œuvre, et la fatale catastrophe du 13 février ne fit qu'accélérer sa sortie du ministère, nécessitée par les embarras et les périls que lui-même s'était antérieurement créés.

Ce que nous reprochons à M. Decazes, ce n'est pas la tendance vraiment libérale de plusieurs de ses actes. La loi de 1818 sur le recrutement de l'armée, les lois sur la presse de 1819, quelques actes d'administration heureusement inspirés, tels que l'institution de l'Exposition générale des produits de l'industrie, la création d'un Conseil général du commerce et des manufactures, d'un Conseil d'agriculture, de la Société royale des prisons, resteront comme des monuments impérissables de l'esprit généreux et bienfaisant du gouvernement de la Restauration.

Le tort et le malheur du jeune et trop confiant ministre, ce fut

surtout le choix de ses alliés. Il avait cru qu'il désarmerait les partis hostiles par ses concessions ; la Révolution déchaînée ne lui en tint aucun compte et devint de plus en plus menaçante. M. Decazes lui-même en fut réduit à se demander s'il fallait la suivre ou la combattre. Rendons-lui cette justice : quand l'évidence lui apparut, ses hésitations cessèrent. Il avait été imprudent, il n'était pas complice. Il voulut rétrograder mais sa position était fausse, et il n'aurait pu la soutenir, lors même qu'elle n'eût pas été soudainement brisée par une sanglante péripétie.

C'est ce qu'établit très-clairement un historien dont le témoignage ne saurait ici être suspect : « C'est surtout, dit M. Duvergier de « Hauranne, dans les fautes du parti malheureusement trop mélangé « qui se qualifiait de parti libéral, qu'il faut chercher les causes de la « réaction en 1820... La France avait obtenu, ou était en voie d'obte- « nir la plupart des garanties fondamentales de la liberté politique... « Mais une fraction du parti libéral aima mieux glorifier les excès de « la révolution et les folies de l'empire, tirer Grégoire de sa retraite, « faire des avances au prince d'Orange ou au prince Eugène, donner « enfin à la famille royale et à ses amis les plus sages la conviction « qu'il existait contre elle une vaste conspiration [1]. »

Cet effroi général avait précédé le crime de Louvel, et le pouvoir de M. Decazes en était déjà visiblement ébranlé. Lorsqu'après les élections de 1819 et la nomination de Grégoire, cédant lui-même à ces appréhensions, il reconnut la nécessité de modifier la loi électorale du 5 février 1817, lorsqu'il se sépara de ceux de ses collègues qui voulaient la maintenir, ce jour-là il rompait avec la gauche, s'aliénait même le centre gauche, et trop compromis vis-à-vis de la droite, ne pouvait espérer son appui. C'était, par le fait, le reniement de la politique du 5 septembre, et pour le chef de cette politique c'était une abdication. Il n'allait plus avoir évidemment sur le terrain parlementaire qu'une attitude équivoque et embarrassée.

La mort du duc de Berry, en bouleversant toutes les âmes, vint donc aggraver et précipiter la crise, mais ne la créa pas. La douleur de la famille royale et l'émotion indignée des royalistes n'auraient pas eu le pouvoir de déterminer le changement du ministère. Aucune autre affection ne combattait alors dans le cœur de Louis XVIII l'influence de son favori. Aussi est-il certain, c'est encore M. Duvergier de Hauranne qui le dit, « qu'avec l'appui du roi, M. Decazes aurait pu résister aux passions ameutées contre lui, si la majorité parlementaire ne lui avait fait défaut, mais ce soutien lui manquant, et un nouveau 5 septembre étant impossible, il ne lui restait aucune

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire*, t. V, p. 404, 406.

chance de salut. Il eut le mérite de le comprendre et le 16 février il remit sa démission au roi [1]. » Il fit plus, et disons-le à sa louange : au lendemain de sa sortie du pouvoir, loin de se laisser aller à des sentiments de regret et d'envie, il seconda loyalement les efforts de ses collègues qui lui survivaient, et après les débats orageux de la nouvelle loi d'élection, il félicita M. de Serre de son succès [2].

Tout se passa donc alors très-constitutionnellement. M. Decazes n'avait pas voulu honorablement chercher une majorité à gauche et ne pouvait la trouver à droite. M. de Richelieu considéré comme l'arbitre naturel entre la droite et le centre droit dont l'union devenait une nécessité et le gage du salut, fut appelé le 20 février à la présidence du conseil ; le pouvoir lui revenait régulièrement, car c'était la seule majorité possible pour quiconque tenait à la conservation de la monarchie.

Louis XVIII donnait lui-même l'exemple de la plus parfaite obéissance aux règles parlementaires. Il éloignait à regret de son Conseil le ministre qui était l'objet de ses plus chères prédilections, et lorsqu'il fut question de désigner ses successeurs, il écrivit les expressives paroles que voici :

« Si le duc de Richelieu entre, il faut que ce soit lui qui choisisse « ses collègues ; ce n'est pas le roi qui est la clé de voûte du minis- « tère, c'est le président du Conseil. »

Les chefs de la droite étaient également bien décidés à rester dans la plus stricte légalité et refusaient d'entrer dans une intrigue, menée, le croirait-on, par M. de Talleyrand, qui proposait aux royalistes de former avec lui un cabinet, lequel, pour son début, aurait cassé la Chambre sans la remplacer immédiatement, et supprimé par ordonnance la liberté de la presse et la liberté individuelle. M. de Villèle n'admettait pas davantage dans l'état des partis qu'un ministère de droite put prendre réguliérement la direction des affaires : « Nous « sommes, écrivait-il, quarante-cinq dans la Chambre ; comment « pourrions-nous songer à former un ministère ? Les royalistes qui « ne voient pas cela sont des fous. »

En acceptant la présidence du Conseil en remplacement de M. Decazes, M. de Richelieu avait conservé les autres ministres ; mais ce

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire,* t. V, p. 382.

[2] C'est ce que démontre la correspondance récemment publiée de M. de Serre. M. Decazes lui écrivait de sa retraite le 22 mars 1820 : « Si vous avez besoin de moi en quoi que ce soit, disposez de tout ce que je puis et sais ; c'est le denier de la veuve, mais il est bien franc » ; et le 15 juin : « Honneur à vous, cher ami ! je suis ravi de la conclusion inespérée que vous avez obtenue, vous avez une loi bien meilleure qu'il n'était permis de l'espérer, et avec une majorité imposante qui rend le triomphe deux fois plus utile. »

n'en était pas moins un grand pas de fait que la nouvelle attitude du cabinet et sa résolution de s'entendre avec la droite et de chercher avec elle les moyens légaux de sortir de la position dangereuse où des pactisations compromettantes et les résultats de la loi électorale du 5 février avaient placé la monarchie. Le changement de cette loi était indispensable, mais présentait les plus grandes difficultés. La Chambre des députés se trouvait littéralement partagée sur cette question en deux fractions égales. Ce fut la gloire d'un grand orateur, M. de Serre, grand ministre au moins dans ces périlleuses journées, d'avoir, grâce à l'ascendant de sa ferme éloquence, réussi à résoudre ce problème par les voies parlementaires.

Le projet de M. Decazes, qui instituait des électeurs de département avec un cens de 1000 fr., élus eux-mêmes par les colléges d'arrondissement à cent écus, avait été retiré par le gouvernement, qui en avait présenté un nouveau, d'après lequel les colléges d'arrondissement proposaient des candidats parmi lesquels le collége de département, composé du cinquième des plus imposés, choisissait les députés.

La discussion générale commencée le 15 mai avait duré plus de deux semaines; les discours les plus violents avaient été prononcés par les députés de la gauche qui mêlaient sans cesse des menaces d'insurrection à leurs protestations contre la Charte violée. Les doctrinaires, plus réservés, mais tout aussi résistants, repoussaient également avec énergie toute modification à ce qu'ils appelaient les principes essentiels de la loi du 5 février, savoir : l'élection directe et l'égalité des électeurs.

M. Royer-Collard prononça alors de magnifiques discours ; seulement il ne concluait pas et n'apportait pas de remède au mal qu'il reconnaissait lui-même ; mais il s'élevait à des considérations qui doivent garder leur place parmi les plus belles pages de l'histoire parlementaire de la Restauration :

« La légitimité, disait-il, est l'idée la plus profonde à la fois et la plus féconde qui soit entrée dans les sociétés modernes ; elle rend sensible à tous, dans une image immortelle, le droit, ce noble apanage de l'espèce humaine, le droit sans lequel il n'y a rien sur la terre qu'une vie sans dignité et une mort sans espérance. La légitimité nous appartient plus qu'à aucune autre nation, parce qu'aucune race royale ne la possède aussi pure, et aussi pleine que la nôtre, et qu'aucune autre aussi n'a produit un si grand nombre de bons et de grands princes..... Une sanglante révolution avait changé la face de notre terre; sur les débris de la vieille société renversée avec violence, une société nouvelle s'était élevée, gouvernée par des hommes nouveaux et des maximes nouvelles. Comme tous les peuples conquérants, cette

société, je le dis en sa présence, était barbare ; elle n'avait pas trouvé dans son origine, elle n'avait pas acquis, dans l'exercice immodéré de la force, le vrai principe de la civilisation, le droit. La légitimité qui seule en avait conservé le dépôt pouvait seule le lui rendre : elle le lui a rendu. Avec la race royale, le droit a commencé à lui apparaître : chaque jour a marqué son progrès dans les esprits, dans les mœurs, dans les lois. En peu d'années nous avons recouvré les doctrines sociales que nous avions perdues. Le droit a pris possession du fait ; la légitimité de prince est devenue la légitimité universelle. »

Et cependant cette légitimité si vénérable, si nécessaire, la base de l'ordre social et politique, était sérieusement menacée ; la situation était des plus tendues. Le sort de la monarchie était en jeu ; il dépendait d'une voix et cette voix était loin d'être sûre.

M. Pasquier soutenait vaillamment, au nom du ministère le poids de la discussion, mais un renfort était indispensable.

C'est dans ces circonstances si critiques, lorsque la discussion venait de s'ouvrir sur les articles que l'on vit apparaître le garde des sceaux, M. de Serre, revenant de Nice où l'état de sa santé l'avait retenu pendant tout l'hiver. Il était encore souffrant, c'étaient précisément les organes de la voix qui étaient atteints, mais il voyait les périls du trône et accourait pour le défendre. Dans une des premières séances auxquelles il assista [1], M. de La Fayette ayant repris toute la thèse de la révolution depuis 89 et ayant déclaré « que les engagements de la Charte étant fondés sur la réciprocité, il en avait loyalement averti les violateurs de la foi jurée, » — M. de Serre, comme arraché de son banc par une profonde émotion, monta à la tribune et au milieu d'un silence solennel, d'une voix où vibrait son âme, prononça ces paroles, jet soudain de brulante éloquence, dont la sévérité excessive n'accusait que davantage la gravité de la situation :

« Je ne veux pas discuter en ce moment l'opinion que vous venez d'entendre ; mes forces s'y refusent ; mais il est certaines choses que mon devoir et mon honneur ne me permettent pas de laisser sans réponse.

« Le préopinant nous a entretenus de deux époques, les premiers temps de la révolution et le moment actuel. La première époque appartient à l'histoire ; l'histoire, qui la jugera, jugera aussi l'honorable membre... Je suis convaincu que des sentiments généreux, mais exaltés, l'ont déterminé ; mais il devrait être assez juste pour ne pas imputer aux victimes de ces temps tous les maux d'une révolution qui a pesé si cruellement sur elles.

[1] 27 mai 1820.

« Ces temps n'ont-ils pas laissé à l'honorable membre de douloureuses expériences et d'utiles souvenirs? Il a dû éprouver plus d'une fois, il a dû sentir la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, qu'après avoir ébranlé les masses populaires, non-seulement on ne peut pas toujours les arrêter, quand elles courent au crime, mais qu'on est souvent forcé de les suivre, quelquefois de les conduire. »

Le centre droit et la droite, ne pouvant contenir leur admiration sympathique éclatèrent en acclamations. M. de Serre reprit, et mettant à nu les conséquences des dangereuses provocations, contenues dans ce discours et dans tous ceux de la gauche, termina en ces termes :

« Cela ne vous indique-t-il pas vos devoirs, à l'égard d'une opposition qui fait entendre de telles paroles et prend un tel caractère ? [1] »

La bataille était engagée à fond ; la Révolution frappait aux portes de la Chambre : y pénétrerait-elle ?

Ce fut un moment bien solennel et bien dramatique que celui où l'amendement de l'opposition présenté par M. Camille Jordan — lequel admettait le fractionnement des colléges, mais repoussait toute élection départementale, — ayant obtenu la priorité à la majorité d'une voix, M. de Serre, sans se décourager, prit immédiatement la parole pour le combattre. Ses forces le trahirent à la tribune ; il éprouva une défaillance qu'il eut le courage de contenir et acheva son discours, en marquant par ces dernières paroles, l'importance suprême du débat :

« C'est sur vous, députés de la France, que nous croyons pouvoir compter dans une circonstance où se trouve rarement une nation, et dans laquelle le ministère a proposé tous les moyens qu'il a cru propres à fermer l'abîme des révolutions. »

La voix, qui avait fait la majorité dans la question de priorité, était celle de M. de Chauvelin, lequel étant souffrant s'était fait porter à la Chambre dans une litière. Il fut à son retour entouré de groupes nombreux qui le saluaient en criant : « *Vive Chauvelin ! Vive la Charte !* » Cette ovation tumultueuse se renouvela les jours suivants et amena des troubles qui prirent bientôt une gravité alarmante. Irrités par ces provocations, d'autres groupes survinrent qui abordèrent les premiers, au cri de *Vive le Roi !* Une véritable

[1] Après avoir lu le compte-rendu de cette séance dans sa retraite près de Bordeaux, M. Decazes écrivait à M. de Serre le 3 juin : « Je vous admire et vous plains de toute mon âme comme je vous aime. Vous m'avez fait frémir à la tribune, et je viens de vous lire presque sans respirer. Je tremble que vous n'ayez écouté votre courage plus que vos forces, et que vous ne payiez cher ce tribut de dévouement et de fidélité. » — *Correspondance* de M. de Serre ; tome III, p. 443.

mêlée s'en suivit ; c'étaient dans les rues, sur les quais, aux abords de la Chambre de véritables combats, un commencement de guerre civile ; un étudiant fut tué dans une de ces collisions, et les cris : *Aux Tuileries !* se faisaient déjà entendre[1]. Les députés de l'opposition, au nom de qui cependant toute cette agitation s'était d'abord manifestée, crièrent à l'oppression et demandèrent la suspension des séances, la Chambre n'étant plus libre.

M. de Serre combattit énergiquement ces propositions qui auraient été pour l'Assemblée et le gouvernement un arrêt de déchéance. Pendant ces douze jours de luttes dans la Chambre et dans la rue, son courage suffit à tout. Il obtint le rejet de l'amendement de M. Camille Jordan à dix voix de majorité, et à travers de nombreuses péripéties et les plus orageuses discussions, un autre amendement présenté par un membre du centre gauche, M. Boin, accepté par le gouvernement et par la droite, fut enfin voté par 185 voix contre 66. Cet amendement conservait l'élection directe et donnait à des colléges d'arrondissement 258 députés, en même temps qu'il en accordait 172 aux colléges de département, composés du quart des plus imposés de la totalité des électeurs à 300 francs.

Telle fut la loi qu'on a appelée du double vote, qu'il serait difficile de juger avec impartialité aujourd'hui que nos idées et les circonstances sont si différentes, mais qui eut au moins le mérite de faire vivre la monarchie dix ans de plus, et qui n'avait certes pas anéanti l'indépendance électorale : on s'en aperçut assez dans la suite. Il est, au reste, essentiel de noter que la responsabilité de cette loi ne peut être attribuée à la droite ; si elle avait dirigé la délibération, elle aurait repris son ancien programme, l'abaissement du cens et les deux degrés. Tout cela n'est plus maintenant que de l'histoire, mais pour quiconque se replonge dans l'étude de ces débats et les voit revivre par les souvenirs, il est peu de pages dans les annales parlementaires qui soient plus saisissantes et plus instructives.

XXV

Dans ce combat corps à corps avec la Révolution, M. de Serre s'était fait le plus grand honneur par son talent, sa fermeté, et son habileté d'homme d'Etat. Lorsqu'on lui jetait à la tête ses antécédents,

[1] « L'idée d'un coup de main populaire s'était offerte à bon nombre d'esprits. Elle prit alors plus de consistance. Il n'était question de rien moins que de se porter aux Tuileries pour forcer la main au roi, et si les uns ne pensaient qu'à obtenir le retrait de la loi électorale, d'autres bien certainement rêvaient une révolution. » (M. de Vielcastel, tom. VIII).

les gages qu'il avait donnés aux idées libérales, au lieu d'en être embarrassé, il se sentait grandir par ces reproches. Il était en quelque sorte l'expérience vivante, opposant sa bonne foi à ceux qui voulaient fermer les yeux à la lumière des événements : « Quels que soient ceux qui se portent les défenseurs de la liberté, nous pouvons leur dire : quoique vous ayez fait pour les intérêts nouveaux, vous n'avez pas fait plus que nous..... Le ministère, dont j'étais membre et que vous me rappelez, a fait tout ce qui était humainement possible pour fonder les libertés publiques. On sait de quel succès il a été payé... ! »

Le roi Louis XVIII pouvait prendre sa part de cette défense. Plus il avait été confiant, généreux, imprudent même, lorsqu'il avait poussé jusqu'au bout l'épreuve d'un gouvernement prodigue de libertés, plus il avait le droit de dire qu'un autre devoir lui incombait et qu'il était temps pour lui d'empêcher des ingrats d'abuser de ses bienfaits. Cette politique royale, qui avait amené ce que nous croyons des fautes, et créé de véritables dangers, sera toujours du moins une réponse péremptoire à ceux qui accusent la Restauration d'irrésistibles penchants pour l'ancien régime et le pouvoir absolu. C'est bien au contraire la faute à ceux-là, si, depuis plus d'un demi-siècle, la France n'est pas en possession de la plus entière liberté comme de la stabilité la plus complète !

Ils étaient alors en grande puissance à la Chambre des députés. L'opposition de gauche y était conduite par un état-major des plus nombreux et des plus agressifs.

On y voyait au premier rang, M. de La Fayette, ce patriarche de 89, n'en ayant pas moins conservé, dans sa carrière démocratique, une certaine bonne grâce un peu hautaine où se révélait le grand seigneur, et que rehaussaient encore deux qualités bien rares surtout dans les temps de révolution : la sincérité et le désintéressement ; cet idéal de liberté qu'il avait rêvé était pour lui l'objet d'un culte, comme celui que les chevaliers errants du moyen âge vouaient à leur dame : il aurait défendu la sienne par tout l'univers ; cependant, après ses grandes campagnes d'Amérique et de France, il pouvait toujours dire à M. le comte d'Artois, en 1814, « qu'il n'était aucune époque dans sa vie qui ne concourût à le rendre heureux de voir le retour du prince devenir un signal et un gage de bonheur et de liberté publique » ; malheureusement, le souvenir de sa courageuse intervention auprès de l'Assemblée législative en 1792 avait été remplacé, depuis 1815, par celui de sa participation aux conférences de Haguenau ; la seconde Restauration le trouva ainsi dans les rangs de ses adversaires, et il y était encore à la fin : on ne le sait que trop.

Venaient ensuite Benjamin Constant, ce brillant caméléon, scep-

tique défenseur de tant de causes diverses, panégyriste des proscriptions de Fructidor, aide-de-camp de Bernadotte, royaliste en 1814, publiant le 20 mars 1815 une énergique protestation contre Napoléon, et quelques jours après lui prêtant sa plume pour rédiger l'acte additionnel, couvrant toutes ces palinodies par la souplesse et la fécondité de son talent;

Manuel, ennemi déclaré, attaquant de front avec une rare audace, ayant fait ses premières armes avec Fouché dans la Chambre des Cent-Jours, favorisant de tout son pouvoir cette alliance du bonapartisme et de la révolution que son ami Béranger se plaisait à décorer de tout le charme de sa poésie;

M. Laffitte, représentant de la puissance financière dont il avait l'orgueil, voulant opposer sa maison à la maison de Bourbon, ne manquant pas d'ailleurs d'une certaine finesse d'esprit, se faisant le Mécène des hommes de lettres débutants et prêts à le seconder dans la lutte meurtrière où il s'était engagé; qui devait dans la suite demander pardon à Dieu et aux hommes de cette révolution de juillet, but des efforts de sa vie, et où il ne trouva que cinq mois de pouvoir et la ruine;

M. Casimir Périer plus jeune, plus actif, trouvant le moyen de passionner les chiffres et d'en faire comme les traits de flammes de ses bouillantes apostrophes, caractère ferme et loyal toutefois, qui devait plus tard se modérer, se transformer, et témoigner qu'il y avait en lui les fortes qualités d'un homme de gouvernement;

Le général Foy, dont l'éloquence un peu apprêtée s'ennoblissait de ses souvenirs guerriers, habile à faire vibrer la corde du patriotisme, mort prématurément sur la brèche et laissant dans le doute l'avenir qu'il se serait choisi;

M. Dupont (de l'Eure), qu'on faisait poser pour la vertu, honnête homme, imbu des lieux communs de la Révolution, et que nous avons vu, après 48, découragé et dégoûté du vide de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué si longtemps;

N'oublions pas deux marquis, dont les noms se rattachaient à l'ancienne cour, M. de Chauvelin, maniant l'ironie avec une spirituelle habileté, mais mêlé à de tristes souvenirs; M. d'Argenson, se perdant dans des rêves philanthropiques, préludes du socialisme;

Mentionnons aussi un homme qui votait souvent avec ceux qui précèdent, et avait pourtant à côté d'eux une physionomie bien distincte, Camille Jordan, ami de Royer-Collard, son ancien collègue aux Cinq-Cents où il s'était signalé par sa défense de la religion alors proscrite, banni au 18 fructidor, nature noble et généreuse, royaliste et bourbonien de sentiment, mais vite irrité contre tous ceux qui

n'admettaient pas comme lui une monarchie presque républicaine, atteint d'un mal qui devait l'enlever prématurément et lui inspirait des accents d'une mélancolie tout à la fois touchante et amère.

C'est en présence de tels adversaires, c'est par la discussion, c'est à la tribune que la Révolution presque maîtresse du terrain légal venait d'en être publiquement dépossédée. Les armes constitutionnelles avaient suffi à cette victoire, et il faut rendre cette justice au gouvernement, ainsi qu'à la droite la plus extrême, nul alors ne songeait sérieusement à en employer d'autres. Si en 1830, on avait attendu que les périls de la monarchie fussent aussi visibles qu'en 1820, et si alors on avait eu pour les conjurer un autre M. de Serre, au lieu de M. de Polignac, la Restauration pourrait encore être debout :

Trojaque nunc stares, Priamique arx alta maneres !

Cette victoire parlementaire, si importante par ses résultats, était d'autant plus opportune, d'autant plus nécessaire, que l'horizon de l'Europe se chargeait au moment même de nuages menaçants. La révolution d'Espagne qui avait éclaté au mois de janvier 1820, celle de Naples qui suivit six mois après, auraient probablement eu en France leur contre coup; l'armée commençait à être travaillée par des agents de complots, et la conspiration du 19 août, heureusement avortée, indiquait bien que la France eût été exposée à avoir sa part de ces coups de main militaires. La révolution légale et parlementaire, qui venait d'avoir lieu, préserva des autres.

R. DE LARCY.

La suite prochainement.

DE L'AUTORITÉ DES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS

OU LIVRES DE SAMUEL

Les deux premiers livres des Rois ou livres de Samuel, aussi remarquables par le charme de la narration que par leur importance historique, sont peut-être, après le Pentateuque, la partie de l'Ancien Testament dont les récits, transmis de génération en génération, se sont le plus profondément imprimés dans la mémoire des hommes.

Ces livres ont pour objet principal de relater les circonstances d'un événement d'une gravité suprême pour Israël, l'institution de la royauté. Ils exposent les péripéties que traversèrent les Hébreux, en passant de la théocratie pure à la monarchie théocratique, ou, comme on l'a dit, à la basilico-théocratie. Dans la vie d'un peuple régi par une providence toute spéciale, en vue d'un but incomparablement élevé, un événement de cette sorte a la plus grande importance.

Mais l'intérêt qui, dans le monde chrétien aussi bien que chez les Juifs, a fait la grande popularité des livres de Samuel, est dans le charme et la moralité de leurs récits.

Le lecteur s'y trouve en présence d'imposantes figures et de caractères dont l'originalité ne s'oublie point, Samuel, Saül, Jonathas, David.

Les incidents biographiques, vigoureusement et sobrement peints, sont dans toutes les mémoires. Les événements y sont le plus souvent tragiques; mais chacun d'eux apporte son enseignement. On peut méditer utilement la fin du grand-prêtre Héli, père faible et chef endormi d'un peuple glissant sur la pente de l'anarchie. Le caractère des ambitieux de tous les siècles, leurs flatteries, leurs intrigues et souvent leur fin se retrouvent dans la vie et dans la mort d'Absalon. L'histoire de Saül et de Jonathas, avec son dénouement tragique chanté par David, forme un drame d'un incomparable intérêt. Avec le caractère sombre et jaloux de Saül, contrastent

de la manière la plus heureuse et la plus absolue le noble cœur, l'ingénieux et admirable dévouement de Jonathas à l'égard de David. La Bible offre, vivant et saisissant dans l'histoire, l'héroïsme de l'amitié dont Virgile, dans l'épisode de Nisus et d'Euryale, a emprunté les traits à de fabuleuses légendes.

Mais nous étudions les deux livres de Samuel à un autre point de vue que celui de l'art, des lettres, de l'histoire et même de la morale. Nous nous bornons à en apprécier la valeur historique.

Personne n'ignore que les quatre livres des Rois, réunis en un seul corps par les Septante et la Vulgate, forment dans le texte hébreu deux ouvrages distincts : *Les Livres de Samuel et les livres des Royaumes* ou *des Rois*. Les Septante et la Vulgate ont voulu rapprocher et ranger sous un même titre des annales qui se suivent, et deux livres dont l'un reprend le fil de l'histoire précisément au point où l'autre l'a laissé tomber. Ce rapprochement est d'autant plus facile, d'autant plus légitime, que l'esprit, le but et la forme de l'un et l'autre ouvrage sont identiques. Cependant ces deux ouvrages n'ont pas toujours été réunis et ils diffèrent à plusieurs égards. Cette circonstance nous autorise à traiter séparément des deux premiers livres des Rois. Mais en réalité prouver l'autorité des livres de Samuel, c'est démontrer celle des quatre livres des Rois. La plupart des raisons qui prouvent l'une démontrent aussi l'autre. Les deux livres des Rois ont d'ailleurs, de nos jours, vu confirmer leurs récits par des découvertes inattendues.

I

DE L'AGE DES LIVRES DE SAMUEL ET DE LEUR AUTEUR

Comme la Genèse, ces livres sont longtemps restés sans titre. Selon plusieurs auteurs, ils n'avaient encore aucune désignation propre et précise au temps des Septante. Ce serait plus tard seulement qu'ils auraient reçu cette appellation de *Livres de Samuel*. On a vu dans cette absence de titre un indice favorable à leur haute antiquité.

Eichhorn, Enkelmann, Jahn et de Wette [1] ont néanmoins prétendu que les Livres de Samuel reçurent leur forme définitive à la même époque que le III[e] et le IV[e] Livre des Rois. Les uns et les autres, colligés, retouchés, refondus, tels, en un mot, qu'ils sont aujourd'hui, émaneraient, selon plusieurs de ces critiques, d'un

[1] Eich., § 468, p. 259. — Enkel., *In Henkes N. Magazin* 3, 1..., p. 26. — Jahn, p. 232. — De Wette, Beitz., I, p. 42.

même écrivain ; ils auraient été composés ou tout au moins revus et remaniés au temps de la captivité.

Les quatre livres des Rois, disent-ils, sont écrits suivant un même plan et forment un même corps d'histoire : ils racontent la naissance et la chute de la monarchie, ses gloires et ses revers, ses hauts faits et ses fautes, en un mot les fortunes diverses qu'elle a traversées depuis Saül jusqu'à Sédécias. Ils trahissent un même collecteur de documents, un même et dernier rédacteur.

L'opinion que nous venons d'exposer nous paraît mal fondée, inadmissible. C'est une hypothèse toute germanique, ingénieuse, mais peu solide. Le plan des deux premiers livres des Rois consiste à raconter : 1° les faits relatifs à la judicature de Samuel; 2° les faits relatifs à Saül, à Saül fidèle, à Saül rejeté par Dieu; 3° les faits relatifs à David avant sa chute et les faits relatifs à David après sa chute. Le plan des deux derniers livres des Rois semble celui de toutes les annales [1]. D'ailleurs y eût-il subordination, agencement quelconque des parties des livres des Rois avec les livres de Samuel, cette circonstance ne prouverait rien, puisque l'auteur des livres des Rois, s'étant évidemment proposé de continuer les livres de Samuel, a dû se conformer souvent à leur méthode et adopter leur manière.

La distinction des deux ouvrages et leur âge respectif se prouveraient mieux par des différences que leur prétendue contemporanéité ne se démontre par des similitudes. En présence de ces différences caractéristiques, Henseler, Augusti, Thénius, etc., ont déclaré reconnaître dans les livres de Samuel et dans les livres des Rois deux ouvrages différant à la fois par leur date et par leurs auteurs. Leur physionomie, leur caractère, dit Thénius, sont essentiellement différents, *wesentlich verschieden*. Ils n'ont guère qu'un point commun : les uns et les autres racontent l'histoire de la royauté. Les auteurs

[1] Le plan des livres de Samuel est d'une extrême simplicité et consiste seulement à raconter la suite des événements, en les groupant entre eux, non toujours suivant l'ordre chronologique, mais plutôt selon leurs rapports avec les personnes et avec les situations. Les livres de Samuel ont été soumis après coup à des divisions qui n'existaient pas d'abord. Les deux livres n'en formaient qu'un. Ce sont les Septante qui ont partagé le texte ancien en premier et en second livre. Ces divisions ont été admises par la Vulgate et chez toutes les communions chrétiennes. On s'est proposé de faire correspondre les divisions matérielles du livre à l'histoire des deux premiers rois. Le premier livre renferme en effet la vie de Saül, et le second, celle de David. Les Juifs, dans leur Canon, n'ont pas adopté ces divisions étrangères à l'ancien texte. Josèphe, Mélito, Origène en témoignent (Eusèb. *Hist. ecclés.*, VI, 25, — saint Jérôme, *Prolog. galeat.*). Bomberg, le premier, les a introduites dans les éditions modernes du texte hébreu.

cités font remarquer avec raison que l'auteur des livres des Rois rappelle continuellement les sources auxquelles il a puisé ; tandis que l'auteur des livres de Samuel ne le fait que bien plus rarement. Cette circonstance n'accuse-t-elle pas la différence des temps et des auteurs? L'auteur des livres des Rois est placé plus loin des événements; l'auteur des livres de Samuel en est plus rapproché. Le premier a besoin d'indiquer les sources déjà moins connues où il puise et de citer ses garants et ses témoins; le second emprunte ses récits à ses souvenirs ou à des documents contemporains qu'il reproduit souvent intégralement; et les faits qu'il raconte se sont produits et accomplis sous les yeux de ses premiers lecteurs. Tout dans le livre des Rois rappelle le temps de l'exil à Babylone. Rien au contraire dans le livre de Samuel n'accuse nécessairement cette époque.

Qu'importe que de ces deux ouvrages l'un soit la continuation de l'autre? La continuation d'un ouvrage est-elle toujours contemporaine de son commencement et lui impose-t-elle la même date? Une autre particularité remarquée par Keil et Delitzsch vient corroborer les observations et les conclusions qui précèdent.

Les détails biographiques, les faits personnels, les incidents de la vie domestique s'offrent dans les livres de Samuel avec tant d'abondance et prennent de telles proportions, qu'ils contrastent d'une manière frappante avec la brièveté, avec la sécheresse et le caractère sommaire des récits des guerres et des autres événements publics. Thénius, frappé de ce contraste disait : l'histoire des guerres de Saül et de David ressemble, dans les livres de Samuel, à une table chronologique; les récits relatifs aux personnes sont des biographies.

Quelle est la raison de ce phénomène?

L'explication la plus simple, la plus naturelle est que l'auteur des livres de Samuel écrivait à une époque très-rapprochée des événements : ses contemporains les connaissaient parfaitement. Il n'était donc pas nécessaire de leur en raconter l'histoire. Qui ignorait au moment où Saül et David disparaissaient de la scène, leurs grandes entreprises, les redoutables périls qu'ils avaient affrontés, les victoires qu'ils avaient remportées?

Des faits, par eux-mêmes beaucoup moins importants mais ignorés du public, pouvaient, à la fin du règne de David ou pendant celui de Salomon, vivement intéresser les Israélites. A ce moment surtout, on était avide de détails sur la vie des grands fondateurs de la jeune et brillante monarchie; et les moindres incidents de leur vie domestique, leurs conversations, etc., avaient un immense intérêt.

C'est le caractère des *Mémoires* de passer rapidement sur les faits historiques, et de s'étendre jusqu'à épuisement sur les détails biogra-

phiques. Mais les *Mémoires*, on le sait, ne sont écrits que par les témoins rapprochés des hommes et des événements dont ils entretiennent leurs lecteurs.

On peut dire aussi que si l'auteur des livres de Samuel passe sous silence certains faits publics importants, comme le transport de l'Arche de Silo à Nob, le meurtre des Gabaonites par Saül, la proscription et l'exil des nécromanciens, etc., événements qu'il connaissait parfaitement, puisqu'ils sont relatés dans les archives où lui-même a puisé, aussi bien que l'auteur des Paralipomènes, c'est qu'il jugeait inutile de rappeler ce que ses contemporains n'avaient pu oublier.

On ne peut toutefois connaître d'une manière certaine le temps précis où ont été rédigés les livres de Samuel. De Wette a cru en trouver l'indication dans le chapitre XXVII, verset 6, du premier livre de Samuel : *Facta est Siceleg regum Juda, usque in diem hanc.* Ce texte peut-il décider la question de savoir si le livre a été écrit avant ou après le schisme de Jéroboam ? L'expression *Rois de Juda* désigne-t-elle nécessairement les tribus fidèles, par opposition aux tribus schismatiques ? Rien ne le prouve. On pouvait, au temps de David et de Salomon, appeler le monarque régnant *Roi de Juda* : l'un et l'autre étaient issus de la tribu de ce nom. David avait régné pendant sept ans et demi sur Juda, avant d'être reconnu par les autres tribus. Juda donna ensuite son nom à tout Israël.

Un fait cité par Hævernick semble plus décisif. La mort de David n'est point relatée dans les livres de Samuel. D'où vient cette omission ? Elle a lieu de surprendre. La mort de Samuel et celle de Saül sont racontées avec détail dans les livres de Samuel ; il était donc naturel que celle de David y trouvât aussi place.

L'ouvrage, manquant de conclusion, serait-il donc resté inachevé ? — Non. Les livres de Samuel ne s'arrêtent pas au milieu d'un récit : la narration y est conduite jusqu'au point où l'auteur voulait arriver. Celui-ci dit de David tout ce qu'il voulait en dire. Les dernières paroles du fils d'Isaïe servent au livre de conclusion.

Mais alors comment se fait-il que l'auteur omette le récit de la mort d'un monarque dont il a décrit si complaisamment la vie ? Il en savait toutes les circonstances. Il a écrit les années qui marquent la durée du règne [1].

Hævernick donne à l'omission du récit de la mort de David l'explication suivante. Cette omission du récit dit-il s'explique par la comtemporanéité de David et de l'auteur des livres de Samuel. David venait de mourir lorsque l'écrivain sacré terminait son livre.

[1] II Rois, v, 5.

Il n'a pas cru utile de relater des faits et des détails que tout le monde connaissait alors.

Ainsi, suivant Hævernick, l'auteur des livres de Samuel a été le contemporain de David et a achevé son ouvrage dans les premières années du règne de Salomon.

Tout critique, tout archéologue qui aura soumis à une étude attentive les livres de Samuel, avouera que dans cet ouvrage, le style et les idées, la peinture des hommes et des événements, les préoccupations qui s'y trahissent, les monuments qu'on y rappelle, se rapportent merveilleusement au temps de David ou de Salomon.

Rien donc ne vient affaiblir la vraisemblance de l'opinion qui place au commencement du dixième siècle avant J.-C. la rédaction des livres de Samuel ; mais on peut citer des faits qui lui servent de confirmation.

Dans le passage où l'auteur parle des prêtres de Dagon, qui peu de temps après la mort du grand-prêtre Héli, trouvèrent la tête et les deux mains de leur dieu coupées et gisant à terre à l'entrée de la cella du temple, il s'exprime ainsi : « Les prêtres évitèrent de fouler le seuil de leur temple *jusqu'à ce jour.* » *Non calcant sacerdotes Dagon super limen Dagon, in Azoto usque in hodiernam diem.* Ces paroles n'autorisent-elles pas à conjecturer que celui qui les écrivait ne vivait pas de longs siècles après la disgrâce arrivée à Dagon ? Des précautions de ce genre sont bientôt négligées. D'ailleurs les temples indigents et mal construits de cette époque n'avait qu'une durée très-limitée.

Au chapitre IV, verset 3, du IIe livre de Samuel, il est dit des Bérothites, aux premières années du règne de David : « Les Bérothites s'enfuirent à Géthaïm, *où ils ont habité en étrangers jusqu'à ce jour.* » *Et fugerunt Berothitæ in Gethaim, fueruntque ibi advenæ usque ad tempus illud.* Il est peu croyable que ces hôtes étrangers aient pu rester longtemps sans se confondre avec la population de Géthaïm.

Mais abandonnons les conjectures et disons ce qu'il y a de certain, relativement à l'âge des livres de Samuel.

Les livres de Samuel n'ont évidemment pas été écrits avant la fin de la vie de David.

D'autre part, il est prouvé qu'ils ont été rédigés avant la captivité, lorsque les rois régnaient encore en Palestine. Le texte invoqué hors de propos par de Wette, devient ici un légitime témoignage. On lit au Ier livre de Samuel, chapitre XXVII, verset 6 : « C'est pour cela que Siceleg est venu aux rois de Juda, qui la possèdent jusqu'à ce jour. » *Propter quam causam facta est Siceleg regum Juda, usque*

in diem hanc. Il n'y a donc aucun doute, les rois de Juda étaient encore sur le trône au moment où les livres de Samuel ont été écrits.

Enfin, on ne trouve dans ces livres, et Thénius lui-même s'en porte garant, aucun indice d'une rédaction postérieure au Schisme. L'absence de préoccupations lévitiques et d'allusions au double culte de Jérusalem et de Garizim, semble démontrer que la séparation en deux royaumes n'était ni prévue ni soupçonnée.

L'époque à laquelle ont été rédigés les livres de Samuel peut donc être connue approximativement, mais il est impossible de dire le nom de leur auteur. Toutefois le soin que prend l'auteur de reproduire les prophéties, de raconter le sort de l'Arche, ses connaissances spéciales, ses préoccupations d'esprit, font justement supposer qu'il était prophète, ou tout au moins lévite. La vie de David racontée avec tant de détails, le récit de tout ce qui concerne Bethsabée et son fils, l'épisode d'Ammon et de Thamar, indiquent un narrateur très-bien renseigné. Thénius conjecture que le narrateur de ces faits domestiques pourrait bien être Ira de Jathir, secrétaire de David ou même le prophète Nathan. En tout cas, tous ces renseignements ne peuvent venir que des contemporains de David et des hommes de sa cour. Selon les Talmudistes Kimcki, Isidore, Procope, etc., ce serait Samuel qui aurait rédigé au moins les vingt-quatre premiers chapitres du Ier livre. Nathan et Gad auraient composé le reste de l'ouvrage. Cette hypothèse est généralement rejetée. L'unité de l'ouvrage, son homogénéité semblent en effet indiquer que les deux livres, dits de Samuel, proviennent d'un seul et même auteur. Celui-ci a pu sans doute insérer intégralement dans son ouvrage des morceaux considérables provenant de Samuel : c'est peut-être la raison pour laquelle les deux premiers livres des Rois s'appellent livres de Samuel. Mais une main a fondu et réuni ensemble toutes les parties dans un tout harmonieux

II

DU CARACTÈRE HISTORIQUE DES LIVRES DE SAMUEL

Exposer les faits qui se sont succédé depuis la judicature d'Héli jusqu'à la mort de David, conserver le souvenir de leurs principales circonstances, peindre, tels qu'ils se sont produits, les événements heureux ou malheureux, glorieux pour Israël ou fâcheux pour sa mémoire, montrer les origines et les débuts de la royauté, voilà le but manifeste que s'est proposé l'auteur de l'ouvrage qui nous occupe. Sans doute l'enseignement moral, l'instruction qui découle des faits,

ne sont point négligés, et il faut s'attendre à rencontrer, dans les pages historiques de la Bible, de fréquentes et salutaires leçons; mais l'exhortation est subordonnée aux faits, et elle ne guide point le récit. Elle s'y mêle naturellement et discrètement. Qui voudrait s'en étonner ou s'en plaindre? L'auteur est de la famille des historiens qui, comme Hérodote, se proposent de raconter des faits mémorables pour que les hommes en gardent les utiles leçons. Les livres de Samuel n'en sont pas moins un monument éminemment historique.

C'est donc une erreur de leur supposer pour but unique, l'éducation, l'instruction des rois d'Israël, et de n'y voir qu'une série de leçons systématiquement disposées pour former les princes au gouvernement de leurs peuples. Les livres de Samuel ne ressemblent point aux fictions ingénieuses de l'auteur de *Télémaque*. Ils ne sont pas non plus une œuvre politique, un panégyrique ou une satire. On a dit que l'auteur s'était proposé quelque chose d'analogue aux *Parallèles* de Plutarque; qu'il a voulu peindre, en les opposant l'un à l'autre, un bon et un mauvais roi, Saül et David. Cette hypothèse n'a rien de sérieux. Saül fut appelé par Dieu au trône; il fut pendant quelque temps un monarque pieux. Le biographe sacré ne craint point de mettre en lumière ses belles qualités, il se plaît à les décrire. C'est ainsi qu'il nous montre Saül toujours prêt à s'exposer dans les batailles et rempli d'un ardent patriotisme. Cet infortuné roi ne peut consentir à survivre à la défaite de son peuple, et David célèbre dans une élégie touchante la mort du vaillant chef d'Israël. Saül n'est point présenté sous les traits farouches du tyran, et surtout il n'en est point le type étudié. Il est jaloux, il est victime d'une noire mélancolie; voilà tout. David aussi commit des fautes énormes, et il s'en faut qu'il soit toujours érigé en modèle. Il y a, dans les livres de Samuel, absence complète de fictions et de parti pris: nous y trouvons, et c'est là le charme puissant du livre, l'histoire vraie du cœur humain, de son inconstance, de sa fragilité et de ses étranges contradictions.

De Wette a complétement méconnu cet indéniable caractère historique des annales sacrées. Dominé, comme les Allemands de son époque, par une philosophie qui traitait l'histoire comme Procuste traitait ses victimes, il a le tort de transformer trop la Bible en épopée. Il semblerait dire que les annalistes sacrés ont plutôt composé un poëme qu'une histoire, qu'ils ont subordonné les faits à la poésie et préféré le pittoresque au réel [1]. Le même auteur estime que les livres des Rois marquent, au point de vue du progrès historique,

[1] Einl. § 184.

un pas en arrière plutôt qu'un pas en avant. Comment se fait-il, dit un autre critique, qu'au milieu des progrès de la civilisation qui honorèrent les règnes des rois juifs, l'art historique ait ainsi reculé jusqu'à la légende? — Il n'y a, selon nous, dans les livres historiques de la Bible, ni recul ni progrès: partout l'auteur conforme au sujet son ton, son style et sa manière. Les livres de Samuel sont écrits au même point de vue général, avec la même sobriété, avec les mêmes précautions d'exactitude que la Genèse, l'Exode, les livres de Josué et des Juges. On n'est pas fondé à établir entre les livres historiques de la Bible les différences, les progrès et les décadences que l'on peut rencontrer dans les œuvres plus ou moins historiques de l'Inde, de la Chine et de la Perse. Ce n'est pas à dire que toutes les parties historiques de l'Ancien Testament sont d'égale valeur à tous les points de vue. Le style, la richesse des informations, la proximité des faits et de l'écrivain, l'intérêt particulier qui s'attache aux événements et aux personnes, tout cela varie. Quant aux livres de Samuel, ils prennent place assurément parmi les plus belles parties de l'Ancien Testament; ils y occupent un rang éminent par l'abondance des détails, par la vive peinture des caractères et des personnes; ils sont tout ce qu'il y a de plus capable de nous donner une haute idée de la valeur morale et de l'influence du prophétisme dans ces temps reculés. Nous leur devons la peinture vraie du gouvernement théocratique d'Israël et des mœurs des Hébreux, tels qu'ils étaient plus de dix siècles avant J.-C., le récit sincère, circonstancié et infiniment précieux de l'importante époque qui fut marquée par le mémorable changement d'Israël passant de la judicature à la royauté.

III

ENCHAÎNEMENT ET LIEN LOGIQUE DES GRANDS FAITS RACONTÉS DANS LES LIVRES DE SAMUEL. — DU MERVEILLEUX MÊLÉ AUX ÉVÉNEMENTS.

Les grands faits politiques racontés dans les livres de Samuel, ne sont contestés par personne et ils ne peuvent l'être. L'intervention directe de Dieu dans les événements, voilà seulement ce que la nouvelle critique nie systématiquement. Elle fait du récit sacré deux parts, et, procédant arbitrairement, elle repousse celle-ci comme légendaire et accepte celle-là comme authentique et certaine. Nous voulons montrer qu'il est illégitime de scinder ainsi en deux l'histoire sacrée. Le divin est inséparablement associé aux faits politiques. Supprimer les faits miraculeux dans les livres de

Samuel, c'est couper, c'est déchirer la trame historique; c'est rendre l'histoire des Hébreux illogique et inexplicable.

« L'histoire sainte, avons-nous dit ailleurs [1], depuis la sortie d'Egypte jusqu'aux Machabées, s'offre à nous avec un caractère qui la place au rang de l'histoire la plus sûre et la plus authentique. Les événements importants sont liés les uns aux autres, inséparables comme les fils d'un tissu. L'histoire des Hébreux forme un tout, duquel on ne peut, pour ainsi dire, rien retrancher et auquel on ne peut rien ajouter de considérable sans laisser des traces accusatrices. Le fil logique et continu des événements y permet constamment de monter ou de descendre d'un fait à l'autre avec autant de facilité que de certitude. »

Entrons en matière.

« Ce qui manquait à Israël à la fin de l'ère des Juges, dit Ewald, était l'unité et la durée des pouvoirs politiques, l'absence de cette unité était devenue pour lui à cette époque une infirmité sociale. La réforme d'une constitution imparfaite était nécessaire [2]. »

Si le jugement qu'Ewald émet ici sur l'état d'Israël à la fin de la période des Juges vise les fautes des Israélites, lesquelles avaient eu pour conséquence l'anarchie et le désordre, Ewald a peut-être raison; mais il ne faut point attribuer à l'imperfection de la constitution mosaïque ce qui a été l'effet des passions et des erreurs des Israélites.

La constitution mosaïque n'offrait pas en effet les lacunes qu'Ewald prétend y découvrir. Elle suppose un agent invisible mais très-réel qui complète, si j'ose ainsi parler, le mécanisme du gouvernement et le rend efficace : cet agent est Dieu, Jéhovah. C'est quand on élimine ce facteur essentiel à la théocratie, que la loi de Moïse devient défectueuse.

Sans l'intervention surnaturelle de Dieu, les chefs politiques de la nation demeurent étrangers les uns aux autres, et leur politique, dépourvue d'unité, flotte incertaine, sans avenir comme sans traditions. Mais tenter cette élimination violente, n'est-ce pas méconnaître absolument l'œuvre divine dont Moïse ne fut que l'organe et l'instrument?

Dieu, roi d'Israël, établissait, par son intervention incessante, l'unité, l'harmonie, la permanence du gouvernement. Les juges étaient de simples ministres, et Jéhovah le monarque. Ce qui paraît à Ewald une lacune n'était que la part faite à Dieu dans la théocratie pure.

[1] *Prophéties Messianiques. — Authenticité du Pentateuque*, p. 44. — [2] *Hist. du peuple d'Israël.*

Néanmoins, si Ewald se trompe ici en principe, on peut dire qu'en fait il a raison; et il nous semble que l'indiscipline et les fautes des Israélites justifient ses observations. Israël, fidèle à Dieu. n'aurait pas eu besoin d'une constitution différente de celle qui lui avait été primitivement donnée par Moïse; mais Israël prévaricateur éloignait Dieu de ses affaires, supprimait les directions divines dont il se rendait indigne par son idolâtrie et ses iniquités. La constitution mosaïque était devenue insuffisante par la faute des Hébreux. Ils avaient en fait chassé trop souvent Dieu de l'État : Jéhovah, de son côté, abandonnait son peuple à l'incertitude de ses résolutions contradictoires; et les liens de l'autorité et de la discipline se relâchaient à tous les degrés de la hiérarchie. Aussi la fin de la période des Juges est-elle, comme l'a dit Ewald, une époque d'anarchie, de trouble et de confusion. Le désordre était partout.

Deux moyens s'offraient pour corriger, rectifier la situation et pour échapper aux périls que créait l'état des choses. Israël, en se rapprochant de son Dieu, aurait trouvé dans Jéhovah le principe d'unité qui lui manquait, une direction et une autorité souveraines. Mais si le peuple hébreu n'avait plus ni assez de foi pour recourir à Dieu comme à son chef éprouvé, ni assez de vertu pour demeurer avec lui dans des rapports de fidélité, d'obéissance et d'amour, que lui restait-il à faire pour échapper aux dangers imminents de dissolution à l'intérieur et d'invasion de la part de l'étranger? Une seule chose : il n'avait plus qu'à se soumettre à la loi commune de la Palestine, à choisir un roi *qui marchât à sa tête*, un roi qui réunit sous une seule main les forces vives de la nation.

Les Hébreux, au temps de Samuel, se décidèrent en effet à mettre un roi à leur tête. A ce peuple sensuel, il fallait un monarque, *non point invincible comme Jéhovah*, *mais en chair et en os.* La royauté devenait politiquement nécessaire.

Mais que de difficultés, que d'obstacles s'opposaient à cette institution nouvelle!

Le sacerdoce lévitique avait alors entre ses mains l'autorité suprême. Samuel, élevé par Héli à l'ombre du sanctuaire, était investi de la judicature. C'est une question de savoir si Samuel était prêtre; mais il appartenait certainement, quoi qu'on en ait dit, à la tribu de Lévi. Il avait été consacré à Dieu; il était nazaréen et prophète. A tous ces titres il était lié fortement au pouvoir sacerdotal, qui trouvait en lui son plus puissant représentant et son meilleur défenseur. Eh bien! les pouvoirs religieux, le sacerdoce et le prophétisme, unis ensemble, allaient-ils abdiquer en faveur d'un pouvoir nouveau? La direction politique allait leur être enlevée; mais devaient-ils, pouvaient-ils s'en laisser dépouiller sans résis-

tance? Quiconque a observé dans l'histoire l'opiniâtre résistance des hommes mis en demeure d'abdiquer, ou même de sacrifier quelque parcelle de leur autorité, sera amené naturellement à conclure qu'il y avait dans le dépouillement du sacerdoce, et dans l'institution d'un roi une de ces transformations politiques qui ne s'accomplissent qu'à l'aide d'une révolution violente.

Si la monarchie avait été introduite en Israël par un mouvement révolutionnaire, l'histoire en aurait gardé quelque souvenir; les traditions juives nous en apprendraient quelque chose. Après tant de siècles, les traditions des Indiens et leurs livres sacrés gardent les traces des révolutions et des guerres qui ensanglantèrent le sol, lorsque les brahmanes voulurent introduire et plus tard défendre contre les bouddhistes, et ceux-ci contre les musulmans, leurs institutions et leurs priviléges religieux. Rien de tel n'a marqué l'institution de la royauté. Les premiers rois et le sacerdoce ne sont point entrés en lice : loin de s'exclure et de se combattre, ils s'accordèrent. Samuel lui-même élut le premier et le second roi; il leur donna l'onction sainte, les défendit et les protégea, quand il fut nécessaire, contre les inconstances des populations mobiles [1].

Nous sommes donc amenés par les faits à admettre, comme l'a dit Ewald, *quelque chose d'extraordinaire* dans la substitution régulière de la royauté à la judicature. Jamais changement de constitution ne s'accomplit aussi pacifiquement. Ce *quelque chose d'extraordinaire*, remarqué par Ewald, c'est l'intervention divine, c'est le *merveilleux*, que raconte le Livre de Samuel. Jéhovah étouffe l'irritation et arrête l'opposition du sacerdoce et du prophétisme. « Samuel étant devenu vieux....., tous les Anciens s'étant rassemblés, vinrent trouver Samuel à Ramatha et ils lui dirent : Voilà que vous êtes devenu vieux, et vos enfants ne marchent point dans vos voies : établissez donc sur nous un roi, semblable à ceux des autres nations..... Cette proposition *déplut* à Samuel, voyant qu'ils disaient : Donnez-nous un roi, afin qu'il nous juge. » Voilà l'indice d'une résistance qui menaçait de tout empêcher et de devenir l'occasion d'une lutte; mais « Samuel se mit en prière, consulta Dieu, et le Seigneur lui dit : Ecoutez la voix de ce peuple; faites tout ce qu'il vous dit; car ce n'est point vous, c'est moi que ce peuple rejette, afin que je ne règne plus sur eux. Ils en ont toujours usé ainsi à mon égard... Ils vous traitent comme moi. Ecoutez donc tout ce qu'ils vous disent..... Donnez-leur un roi qui les gouverne..... [2] » Voilà l'intervention divine : Jéhovah apparaissant, parlant à Samuel prophète, comme il avait autrefois parlé à Samuel

[1] I Rois, I, 12 et suiv. — [2] I Rois, VIII.

enfant. Il ne fallut rien moins que ce miracle pour que Samuel fût persuadé, désarmé. Dieu en intervenant miraculeusement imposait au prophétisme et au sacerdoce la monarchie, comme il avait imposé aux Hébreux dans le désert, la loi mosaïque, non moins contraire à leurs instincts.

Qu'on ne dise pas que, vu le consentement unanime des Hébreux, tout moyen de résistance était enlevé à Samuel et au sacerdoce en général. Le peuple n'était pas unanime. Les Anciens, c'est-à-dire les politiques, étaient d'accord : mais le gros de la nation n'avait point encore été consulté. On pouvait aisément amener le peuple à résister. La preuve en est dans ce fait que Saül, après avoir été consacré et proclamé, vécut longtemps dans l'isolement et que la nation lui témoigna peu d'empressement. On peut dire avec certitude que le nouveau roi et son parti étaient impopulaires. Sans l'intervention de Samuel, Saül et les royalistes eussent été cruellement punis. « Le peuple dit à Samuel : Qui sont ceux qui ont dit : Saül sera notre roi? Donnez-nous ces gens-là et nous les ferons mourir. Mais Samuel leur dit : On ne fera mourir personne... [1] »

La constitution d'Israël, il ne faut pas l'oublier, ne pouvait être changée sans l'intervention de Dieu. Il existait un contrat entre Jéhovah et les Hébreux, contrat scellé par l'autorité du miracle du mont Sinaï. Comment ce contrat aurait-il été modifié sans le consentement des deux parties ou, tout au moins, sans la volonté expresse de Dieu? Pour introduire la législation mosaïque, il avait fallu un Moïse thaumaturge. Pour introduire dans cette législation un changement aussi grave que l'institution de la royauté, il fallait un Samuel thaumaturge. Il est vrai que la possibilité de ce changement avait été prévue par Moïse [2] : mais Dieu seul néanmoins pouvait décider de son opportunité et de son moment. Dieu seul pouvait briser les résistances.

Un dernier indice du fait de l'intervention divine dans l'institution de la royauté, c'est l'origine divine, le caractère divin que les Hébreux reconnurent dès le premier jour à la royauté. La dignité royale était conférée au nom de Dieu par une onction sainte. L'inviolabilité du monarque était un dogme. Porter atteinte au roi, c'était élever une main parricide contre Dieu lui-même. Le crime de lèse-majesté était assimilé au sacrilége. Le roi était appelé *l'oint et l'élu de Jéhovah* [3]. On disait d'un impie, chez les Hébreux, qu'il blasphémait Dieu et le roi [4]. D'où l'on peut conclure qu'aux yeux des Israélites la monarchie était certainement d'institution divine.

[1] I Rois. xi, 12. — [2] Deutéron., xvii, 15. — [3] I Rois, x, 24. — II Rois, xxi, 6. — [4] III Rois, xxi, 10 et 13. — Voyez p. 227.

Il est un autre fait capital non moins incontestable que l'institution divine de la royauté chez les Hébreux et aussi inexplicable sans l'intervention de Dieu : c'est le rôle et l'action des prophètes. On n'a point essayé de nier l'autorité et l'influence immense de ces hommes extraordinaires qui se montrent partout dans la période monarchique et qui survivent longtemps encore à la royauté. Or quelle fut la raison de leur autorité séculaire souvent contredite, comme le fut celle de Dieu, mais, comme elle aussi, finissant toujours par être reconnue, acceptée, obéie de ceux-là mêmes qui s'étaient révoltés contre elle ? — Sur quoi reposait ce pouvoir, placé au-dessus de tous les pouvoirs et assez fort pour les combattre, les diriger et les soumettre tous ? Les rois, le sacerdoce, le peuple ont été tour à tour ou en même temps gourmandés, menacés, punis par les prophètes. Comment expliquer cette domination abolue, incommode, souvent odieuse et néanmoins toujours subie ? Les Rois, les peuples, les prêtres tuaient les prophètes, mais ils ne purent jamais tuer le prophétisme.

L'autorité de cette institution reposait sur la croyance universelle et constante que les prophètes étaient en communication surnaturelle et directe avec Dieu, qu'ils recevaient des ordres de la bouche même de Jéhovah, qu'ils étaient investis par lui du don de prophétie et de la puissance des miracles. Ce phénomène si longtemps persistant s'offre à nous avec des circonstances dignes d'être étudiées.

Pour jouir au milieu d'Israël de l'autorité et de la prérogative de prophète, il fallait faire ses preuves et donner publiquement des signes de sa mission. « Vous me demandez, dit Moïse, comment vous pourrez distinguer le faux prophète à qui Dieu n'aura pas parlé. Vous le reconnaîtrez à ce signe : lorsqu'il vous aura annoncé au nom du Seigneur ce qui ne se sera pas réalisé ; alors il aura pris ses fictions dans la présomption de son esprit, et vous le mépriserez [1]. » Quand le *Voyant* voulait imposer la foi à une prédication dont la réalisation était éloignée, il devait avoir déjà prédit des événements que le temps avait confirmés. Tous les grands prophètes ont eu à subir cette épreuve, d'âge en d'âge, sans cesse renouvelée. On ne naissait pas prophète : ce ministère, considéré dans ses plus hautes fonctions, n'était point un privilége transmissible par le seul fait d'une initiation quelconque. On ne devenait pas

[1] Quod si tacita cogitatione responderis : Quomodo possum intelligere verbum quod Dominus non est locutus ? Hoc habebis signum : quod in nomine Domini propheta ille prædixerit, et non evenerit : hoc Dominus non est locutus, sed per tumorem animi sui propheta confinxit ; et idcirco non timebis eum (Deut., xviii, 21, 22).

prophète dirigeant comme on était créé grand-prêtre, par voix d'hérédité, par l'investiture ou par la consécration sainte. Le prophète qui était chargé de transmettre des communications divines, établissait par ses œuvres sa propre autorité, ou plutôt il était tenu de démontrer qu'il était investi de l'autorité même de Dieu. C'était pour lui une sorte de mise en demeure de justifier sa mission par l'éclat des prodiges. Ces signes externes étaient une condition préalable pour qu'il pût commander aux foules, et ils se renouvelaient autant de fois qu'un prophète nouveau surgissait au sein d'Israël. Ils consistaient dans des faits publics faciles à vérifier. Se peut-il imaginer rien de plus facile à contrôler que les prophéties faites par Elie et Elisée : celles, par exemple, de la sécheresse et de la famine? Se peut-il concevoir des miracles entourés de plus de publicité que celui de la défaite des prêtres de Baal sur le mont Carmel ? — Si le merveilleux qui s'attache à la vie de ces thaumaturges avait été dépourvu de sincérité, si la puissance qu'ils exerçaient n'avait reposé que sur d'indignes supercheries, comment s'expliquerait-on l'incomparable grandeur morale dont Samuel, Nathan, Elie, Elisée, nous apparaissent revêtus? Comment se rendre compte de la sublimité de leur vie, du caractère de leur sainteté, de leur abnégation héroïque attestés à la fois par l'histoire et par les traditions du peuple juif?

Qu'on ne nous dise point : Mahomet a exercé une grande autorité, une autorité de prophète ; lui aussi a fait des miracles.

Les miracles de Mahomet, dépourvus de publicité, n'ont point eu de témoins, et ses prophéties n'ont été que les espérances d'un soldat ambitieux. Mahomet, heureux autant qu'habile, a soutenu un rôle court et facile. Mahomet flattait les instincts de ses compatriotes ; il devint ainsi l'idole d'un peuple enivré par le fanatisme militaire et religieux.

Les prophètes au contraire ont fleuri au milieu des contradictions, des oppositions de leurs compatriotes.

Ils se sont succédé pendant quinze siècles : s'ils ont pu créer la foi dans leurs œuvres et exercer leur merveilleuse action, c'est parce que Dieu parlait et agissait en eux.

L'hostilité dont ils ont été l'objet n'est point un fait transitoire, accidentel, particulier à une époque : elle s'est produite à tous les moments de la durée du prophétisme, jusqu'au sein de la captivité de Babylone. Elle était active, puissante, sans cesse éveillée ; et si les prodiges opérés par les prophètes avaient pu être niés ou expliqués sans l'intervention de Dieu, la nouvelle en aurait été publiée sous toutes les formes.

Il est une seconde circonstance des miracles des prophètes bien

propre à convaincre de leur réalité. Les faits et gestes des prophètes du royaume séparé, c'est-à-dire du royaume d'Israël, sont, dans les livres des Rois, décrits avec complaisance et admiration. Nulle part le caractère de la louange et, si j'ose ainsi parler, de l'apothéose, n'apparaît plus marqué. Or les livres des Rois condamnent, comme on sait, le schisme d'Israël ; ils le combattent en toute circonstance. Comment se fait-il que ces miracles opérés par les prophètes d'Israël aient obtenu créance et faveur dans le royaume de Juda? Personne dans Juda n'eût voulu se prêter au succès d'une fable attribuant à un Etat schismatique les plus grands prophètes de Jéhovah. Comment les prophètes de Juda auraient-ils reconnu les faux prophètes d'Israël? Se plaçant au point de vue théocratique et traditionnel de l'illégitimité du schisme, ils ont toujours anathématisé les révoltes qui brisèrent l'unité de l'héritage de David. Pourquoi ont-ils non-seulement amnistié, mais glorifié les prophètes d'Israël ? La personnification la plus haute du prophétisme est Elie : comme un autre Moïse, il efface, pour ainsi dire, par les rayons qui illuminent son front majestueux, l'éclat de tous les autres prophètes. C'est l'idéal du prophète pour toute la suite des siècles. Eh bien ! Elie est un prophète du royaume schismatique d'Israël ; Elie donne la consécration royale à Jéhu, roi d'Israël ; il aide Achab dans ses entreprises, et cependant ce sont les annales de Juda qui ont immortalisé sa gloire.

A tout ce que nous venons de dire, ajoutons une dernière considération générale.

L'histoire authentique du royaume schismatique d'Israël ne peut elle-même s'expliquer sans l'intervention et le rôle thaumaturgique des prophètes.

Il est dans la nature du schisme d'altérer le sens religieux des peuples qui y persévèrent. Les dix tribus ne tardèrent pas à en faire la triste expérience. On ne se contenta pas de substituer à l'adoration dans le temple l'adoration sur les hauts lieux on remplaça le culte spirituel de Jéhovah par le culte des images, souvent par celui de Baal, d'Astaroth et le sacerdoce lévitique, par l'établissement d'une caste sacerdotale sans mission légitime, sans consécration divine. Les tribus schismatiques glissèrent sur la pente rapide de l'idolâtrie.

Pour arrêter l'excès du mal, pour sauver d'une ruine totale le corps des institutions mosaïques, pour conserver dans Israël quelque reste de foi, il fallait l'emploi de moyens extraordinaires. Dieu pourvut à cette nécessité par l'intervention merveilleuse des prophètes et par l'autorité de leurs miracles. On vit de simples Israélites, quelquefois des pâtres, à qui l'obscurité de la naissance et

l'humilité des occupations semblaient rendre impossibles les grands rôles et les grandes influences, tenir en échec le trône et la tiare schismatiques, neutraliser les effets désastreux de la double usurpation royale et sacerdotale, réduire à néant les entreprises funestes des rois impies et des prêtres criminels, renverser les autels et fermer les temples des faux dieux. — Où ces prophètes, *ces hommes de peu*, comme on disait alors, puisaient-ils une telle puissance ? Dans la vertu thaumaturgique et prophétique que Dieu leur départit. C'étaient les merveilles qui éclataient sous leurs pas et illuminaient leurs voies, qui leur donnaient crédit. Un homme ordinaire, quel que fût d'ailleurs son génie, n'eût jamais pu lutter seul, lutter victorieusement contre les hostilités réunies des rois, des prêtres et contredire le plus souvent avec succès les inclinations des populations. Pour triompher, il fallait que le lutteur fût armé de l'autorité même de Dieu et qu'il commandât au nom du miracle : il fallait être Elie ou Elisée.

Nous pourrions étendre le cercle de ces considérations, et examiner au même point de vue des faits plus complexes. Mais il suffit que le lecteur comprenne bien que si on élimine de l'histoire sainte l'élément miraculeux, on n'expliquera jamais que, malgré ses penchants à l'idolâtrie, Israël schismatique ait conservé jusqu'à la fin sa constitution théocratique. Nous voudrions aller plus loin et prouver que sans l'action merveilleuse et le côté thaumaturgique de la vie des prophètes, les Hébreux, dans les deux royaumes, non-seulement dans Israël, mais aussi dans Juda, eussent été vite dépouillés de cette puissante originalité que leur donna la constitution mosaïque. La pensée et l'espérance de la rédemption eussent vite disparu du milieu d'une nation chez laquelle, cependant, l'idée messianique s'est constamment maintenue et incessamment développée.

On n'ose plus aujourd'hui, comme au dix-huitième siècle, affirmer que les prophètes étaient des médecins habiles, des physiciens experts, etc. Ces allégations, qui avaient cours au temps où florissait Mesmer, seraient d'ailleurs impuissantes à rendre compte de la personnalité et de la vie des prophètes Elie et Elisée et à expliquer leur histoire. On préfère, comme Knobel, avouer que dans l'histoire d'Elie et d'Elisée il est des faits impossibles à expliquer [1]. Watke n'ose refuser toute créance aux miracles que l'on retrouve partout dans les livres de Samuel et des Rois. Il tient pour nécessaire d'accorder aux prophètes une sorte de seconde vue et de puissantes facultés magnétiques qui, faute d'exercice chez les modernes,

[1] Knobel : *Prophetismus der Hebreer*, I, p. 55; II, p. 8, 81 et seqq.

seraient comme atrophiées aujourd'hui [1]! Vaines interprétations de faits humainement inexplicables et dont l'école négative a reconnu depuis longtemps l'inanité radicale, analogies fausses contre lesquelles la conscience se révolte et la science proteste.

Nous ne voulons point discuter ces folles hypothèses. Contentons-nous de dire que la loi de Moïse prémunissait les Israélites contre les faux prophètes, qu'elle les punissait de mort, et que, selon la parole de Jésus-Christ, on reconnaissait les vrais prophètes à leurs œuvres.

Le système rationaliste détruit tout moyen de distinguer les faux prophètes des prophètes sincères, mais les Israélites en connaissaient la différence. Ils cédaient à l'irrésistible ascendant du vrai prophète; et ils lapidaient les autres. Sans doute les populations ne se convertissaient pas toujours avec l'élan de Ninive, électrisée par la prédication de Jonas; mais partout où le prophète de Dieu élevait la voix, même les cœurs rebelles étaient remués; et, bien que les prophéties d'Isaïe et de Jérémie n'aient point arraché Israël à ses infidélités, et par suite ne l'aient préservé ni de la captivité ni de la ruine, cependant elles laissèrent dans les esprits des traces profondes; elles ne sortirent jamais de la mémoire des Juifs. Les Hébreux au bord de l'Euphrate se frappaient la poitrine au souvenir des oracles méconnus de leurs prophètes.

Il y a entre les accents de la douleur, la paternelle tendresse d'un Isaïe, d'un Jérémie, et les vaines et stériles harangues d'un sycophante, un abîme que le peuple lui-même finit toujours par comprendre. Partout où l'esprit prophétique se manifestait en Judée, il faisait sentir son action dans une large sphère; il agitait saintement les peuples et troublait la conscience des rois. Qu'il y a loin de l'ascendant salutaire et moral, exercé sur les âmes, aux séductions d'un fanatique, aux excitations d'un ambitieux, aux triomphes éphémères d'un tribun!

Enfin quiconque reconnaît l'autorité historique du Pentateuque ne peut rejeter l'histoire merveilleuse de Samuel, d'Élie et d'Élisée. Cette histoire est la continuation des miracles du Pentateuque. Les prophètes de l'époque des Rois ramènent sous nos yeux les plus beaux moments des temps mosaïques. On pourrait appliquer à ces grands personnages ce que nous avons dit de Moïse [2]. L'importance de leurs actes, la publicité de leur vie, l'élévation de leur caractère ne laissent point de place à la fraude, et les prodiges accomplis par leur ministère se rattachent indissolublement aux grands faits de leur temps.

[1] Watke, p. 416.
[2] Voyez les *Prophéties Messianiques du Pentateuque*.

IV

ÉTUDE CRITIQUE DES FAITS

Aux considérations qui précèdent et qui s'appliquent aux institutions, nous joignons ici une courte étude des faits relatifs aux personnes, faits racontés dans les deux livres de Samuel.

Les récits fabuleux ont leurs marques distinctives, une physionomie à eux, leurs signes particuliers et pour ainsi dire leur signalement. La légende échappe rarement, dans les temps antiques surtout, aux énormités mensongères et aux contradictions. C'est une conséquence de son origine et de son mode de transmission. Elle naît et se développe dans l'ignorance et dans l'éloignement des faits et des lieux. La crédulité la propage : empreinte de bonne foi, elle reste étrangère aux ruses savantes du faussaire. En passant de bouche en bouche, la légende reçoit des additions incohérentes; les pays sont confondus et les faits d'une époque sont peints avec des couleurs d'une autre époque. Les récits ne concordent ni quant aux noms, ni quant aux dates. Les littératures orientales et certains récits populaires du moyen âge offrent souvent ce phénomène. Il est difficile de ne pas en être frappé quand on rapproche les légendes entre elles, quand on les compare avec l'histoire, quand on cherche à se rendre compte de leur mode de formation. La vie de Bouddha, celle de Zoroastre présentent le même caractère de contradiction et d'exagération.

Il en est autrement des récits bibliques relatifs à Samuel, Saül et David. Le miracle sans doute y occupe une large place [1]. Mais ce fait doit-il surprendre dans les annales d'un peuple choisi par Dieu pour être un témoignage vivant de sa Providence, de sa présence, de son action dans l'histoire? La race d'Abraham avait une

[1] Il est des hommes d'ailleurs intelligents et instruits pour qui l'impossibilité des miracles est érigée en axiome. Aussitôt qu'on leur parle de miracles ils n'écoutent plus, ils n'examinent plus : tout ce qui en porte l'empreinte est estimé par eux controuvé. Cette négation insensée est un des grands malheurs de ce siècle. Elle fausse l'histoire, et jette les savants dans des voies déplorables. Tout un côté des sciences et de l'histoire demeure voilé, ténébreux, non avenu. L'intervention sensible de Dieu a présidé à la première éducation de l'homme, à l'origine de la vraie religion, au temps de Moïse comme au temps du Christ : elle reparaît, cette intervention sensible et miraculeuse de Dieu, pour procurer la conservation de son Eglise et particulièrement aux époques des grandes crises sociales. Le miracle n'implique aucune impossibilité ni physique, ni morale. Il se concilie avec les lois du monde et de l'histoire. (Voir notre livre : *Les Evangiles et la Critique au dix-neuvième siècle.*)

mission spéciale, celle de conserver pures les vraies notions de l'homme et de Dieu avec les traditions religieuses. Dieu avait donné à son peuple une constitution à part, la théocratie. Il est de la nature d'un tel gouvernement que Dieu y accomplisse les fonctions d'un roi. Son action directe doit s'y faire sentir partout, comme la main d'un monarque vigilant dans un Etat bien conduit. Or l'intervention immédiate de Dieu, c'est, quand il veut, le miracle. A l'époque où les superstitions et les faux prodiges étaient au service des idoles, le miracle vrai et sincère était une condition nécessaire à la conservation de la vraie religion. Il convenait que l'action sensible de Dieu maintînt dans sa foi le peuple qui avait la mission de garder pour les autres nations le dépôt de la vérité, de leur transmettre un jour le salut promis dès le commencement.

L'histoire de Samuel ne s'explique point en effet sans miracle. Comment le fils obscur d'Elcana parvient-il de lui-même et sans effort au premier rang parmi ses contemporains? D'où lui vient l'omnipotence qu'il exerce sur les multitudes et sur les rois? — Il n'avait point eu l'avantage d'être prêtre comme Aaron. D'ailleurs quelle grandeur et quelle force pouvait-il puiser au sein d'un sacerdoce abaissé [1]? Samuel, fils du miracle, est en communication directe et sensible avec Dieu : voilà l'explication de ses étonnantes destinées. Voilà pourquoi il est l'oracle des peuples, l'arbitre des rois et le surveillant redouté du sacerdoce lui-même.

L'histoire de Samuel s'ouvre par une scène à la fois naïve et pathétique qui nous montre tout de suite quelle large place Jéhovah occupera dans les œuvres de ce grand homme et de ce grand saint. Une pauvre mère, stérile comme Sara, affligée et méprisée comme elle, demande un fils à Dieu qui a promis de multiplier comme les étoiles les enfants d'Abraham; et ses vœux sont entendus et exaucés. Anna donnera naissance à Samuel. Tandis que petit enfant, Samuel, nourri et élevé dans le temple, se forme à la piété, le sort funeste d'Héli et de ses fils se décide. Dieu se choisit, à leur place, un prophète selon son cœur. Jéhovah déclare par la bouche de l'innocent Samuel que la faiblesse paternelle d'Héli et la perversité de ses fils sont irrévocablement condamnées. L'accomplissement de la prophétie vient montrer que c'est bien Dieu qui a parlé pendant la nuit à l'enfant du temple.

C'est ainsi que le fils d'Elcana et d'Anne monte par degrés au faîte des grandeurs. D'autres signes divins vinrent confirmer les premiers ; et nous voyons apparaître l'échelle ascendante dont l'élu du Seigneur va franchir rapidement les degrés.

[1] Voyez l'histoire de Michas.

Il faut avoir déjà noté ces merveilleux débuts pour s'expliquer comment, au moment de la consécration de Saül, Samuel était tout-puissant. C'est à l'aide de ces faits que nous comprenons la divine autorité qui préside au changement d'une constitution ayant Dieu pour auteur. Samuel élit le roi ; et nous ne trouvons point extraordinaire que le peuple confirme le choix. Mais arrachez de la Bible les récits merveilleux de l'enfance du prophète : l'élection de Saül par Samuel, lequel prépare et décide tout, ne se comprend plus. La logique et la nécessité de l'histoire consacrent donc ici encore le surnaturel et le miracle.

Si de Samuel nous passons à Saül, nous trouverons que les faits s'offrent à nous parfaitement liés, motivés et logiques.

D'abord il n'est pas besoin de montrer que les événements sont placés à l'époque qui leur convient. Ils n'ont pu se produire ni plus tôt, ni plus tard. C'est juste au temps de la judicature de Samuel qu'il faut placer l'événement du premier roi en Israël. Saül ne peut régner après David, ni David avant Saül. La suite des événements, la chronologie enchaînent étroitement les faits et les fixent à la place qu'ils occupent.

En second lieu, les événements eux-mêmes s'imposent. La royauté en Israël est un fait aussi incontestable que l'existence d'Israël lui-même. Nulle époque de l'histoire n'a dû être plus animée, plus remplie de bruit et de mouvement. La délivrance du sol envahi de la Palestine, l'orgueil des armes succédant chez les Hébreux à l'humiliation du joug philistin, l'ordre et la richesse succédant aux siècles confus et indigents de la judicature, tout cela a dû laisser dans la mémoire des souvenirs profonds. De tels faits ne s'inventent pas, ni ne s'oublient pas. Entrons dans le détail et voyons comment les événements s'expliquent les uns par les autres et s'enchaînent toujours avec rigueur.

Pour que Saül fût accepté, obéi et que la sagesse de Dieu se manifestât dans l'élection de Samuel, il fallait que Saül par certaines qualités, par certains côtés, plût au peuple. Il était nécessaire qu'un roi imposé au sacerdoce trouvât un appui dans la faveur de la multitude. Le peuple est surtout séduit par l'extérieur; eh bien ! Saül est beau, Saül est fort, Saül domine de toute la tête les plus grands en Israël. Son courage égale sa force ; et c'est par une double victoire qu'il inaugure le pouvoir royal.

Le sacerdoce et l'aristocratie allaient perdre leurs plus importants privilèges : il fallait qu'ils fussent forcés à ce dur sacrifice. Ils y sont contraints par l'autorité de Samuel et surtout par une série de miracles qui révèlent l'autorité de Dieu. Le sort désigne, en présence de tout le peuple, celui que Samuel avait déjà choisi. La

victoire suit les pas du jeune homme monarque. Les Israélites qui, avant lui, se cachaient dans les cavernes, dans les trous des rochers et dans les citernes, par la peur qu'ils avaient des Philistins, chassent à leur tour leurs ennemis et relèvent partout la tête.

Le roi d'Israël est intronisé et reconnu : quelles seront les suites de ce fait important? Le nouveau chef va trouver auprès de lui, limitant son pouvoir, un sacerdoce puissant, Samuel, tuteur incommode, censeur redoutable. N'est-il pas à prévoir que Saül voudra détruire ces barrières mises par Dieu à son despotisme éventuel, humilier le sacerdoce, entreprendre sur l'autorité spirituelle et s'affranchir de la tutuelle des prophètes?

Cela semblait inévitable; mais Dieu interviendra et punira d'une manière exemplaire les tentatives d'un affranchissement coupable. Saül veut offrir seul un sacrifice [1]; aussitôt, par ordre de Dieu, Samuel lui fait sentir son usurpation criminelle. Le Roi sera contraint de reconnaître les justes limites de son pouvoir, et, comme il est nécessaire surtout dans une théocratie, sa dépendance essentielle de Jéhovah. Les livres de Samuel décrivent avec une intention marquée les signes divins du rejet de Saül par Dieu, sa mélancolie, ses colères, ses jalousies, ses superstitions, ses défaites, sa mort, et par-dessus tout l'arrêt solennel notifié par Samuel.

C'est seulement à l'aide de tous ces faits de détail, que l'on peut se rendre compte de la situation générale d'Israël et s'expliquer comment ont été écartées, l'une après l'autre, les difficultés de l'institution de la basilico-théocratie chez les Hébreux.

Mais la royauté est loin encore d'être solidement fondée. Saül a montré les écueils de la monarchie encore plus que ses avantages. C'est à David qu'est réservée la gloire d'asseoir sur des bases solides la nouvelle institution. Dieu soutient et inspire partout l'esprit organisateur du fils d'Isaïe, et comme pour consacrer l'autorité de David par la plus populaire de toutes les gloires, il lui donne la gloire militaire et le succès des batailles. C'est sur un sol purgé d'envahisseurs que David asseoit la royauté.

Nous ne voulons pas nous arrêter plus longtemps dans ce premier examen de la marche de l'histoire, à considérer la liaison des faits et leur logique. Il y aurait néanmoins d'intéressantes observations à faire encore. On pourrait, par exemple, justifier les dates bibliques des événements. Ce ne peut être ni avant ni après David, mais sous ce roi, que Jérusalem devint résidence royale. C'est sous son règne encore qu'il faut placer la soumission des Iduméens. Les Iduméens étaient puissants encore sous Saül et on

[1] Rois, XIII.

les trouve tributaires depuis Salomon jusqu'à Joram [1]. C'est à David qu'il faut faire remonter la conquête de Geth. Sous Salomon, Geth est déjà tributaire [2]. On ne peut non plus attribuer à un autre qu'à David la gloire d'avoir étendu jusqu'à l'Euphrate le domaine de Juda. Salomon ne fit pas la guerre et on le trouve en possession du royaume agrandi.

Les faits racontés dans tel chapitre du livre de Samuel sont garantis par ceux qu'on lit en un autre, et souvent d'une manière inattendue. Ces confirmations remarquées par les critiques échappent au lecteur inattentif. David obtint la main de Michol, fille de Saül, à la condition que le fils d'Isaïe livrerait cent prépuces de Philistins; le fait est confirmé par les réclamations que David fait valoir dix ans après (comparez I Rois, xviii, 25-27, et II Rois, iii, 14). A Hébron, David rappelle devant le peuple qu'il a tué l'Amalécite, meurtrier de Saül. Doëg confirme devant Saül et sa cour les rapports que David a eus avec le grand prêtre Achimélech. Enfin l'amitié de David pour Saül est confirmée par vingt traits touchants. Tous ces textes confirmatifs sont épars et se trouvent dans des récits à plusieurs égards étrangers les uns aux autres et, suivant l'école allemande, de dates diverses et d'auteurs différents.

Les Paralipomènes, à leur tour, confirment presque tous les faits racontés dans les livres des Rois. — Les Psaumes enfin, ce miroir de la vie de David, en sont le dernier contrôle.

Nous ne voulons point terminer cette étude sans dire un mot d'un fait curieux, quoique sans importance réelle, mais dont la légèreté et l'ignorance ont abusé pour infirmer l'autorité du livre de Samuel. Nous voulons parler de l'évocation de Samuel par la pythonisse d'Endor.

L'évocation des morts repose sur des croyances fort anciennes. Presque tous les peuples de l'antiquité, les Grecs, les Romains et particulièrement les Hébreux, croyaient que les âmes des morts descendaient aux enfers, c'est-à-dire dans les lieux inférieurs, et vivaient au milieu des ténèbres [3]. Ils supposaient que si l'on évoquait ces âmes à l'aide de certains rites, elles pouvaient répondre à l'appel et se manifester d'une manière sensible et satisfaire même aux questions qu'on leur posait [4]. Toujours est-il que l'évocation des morts, défendue par la loi de Moïse, a été en usage chez les peuples anciens.

[1] IV Rois, viii, 20. — [2] III Rois, iv, 24.

[3] Cet enfer était les Limbes pour les justes, c'est-à-dire, selon la conception réaliste de ces âges, les bords extérieurs d'un trou profond (*Chéol*), placé au centre de la terre. Les pervers en occupaient le fond.

[4] Voyez Isaïe, viii, 19.

La pythonisse d'Endor avait évoqué Samuel à la prière de Saül. Ce malheureux prince s'était déguisé et était venu demander à ces pratiques condamnées un soulagement aux profondes inquiétudes qui le dévoraient.

La divineresse fait l'évocation, puis elle jette un grand cri, et s'adressant à Saül : « Pourquoi m'avez-vous trompée? Vous êtes Saül. » La pythonisse sans doute avait compris tout d'abord que Saül en personne venait requérir son ministère, ou du moins elle l'avait soupçonné. Il fallait peu de chose pour trahir Saül aux yeux d'une femme artificieuse, habituée à tirer parti des moindres indices. Nul doute d'ailleurs que la pythonisse n'eût l'habitude de tromper les consulteurs [1].

C'est une question de savoir si Samuel évoqué apparut réellement. Saül ne vit rien. La pythonisse seule, d'après le texte sacré, affirma la présence de Samuel. Ce qui semble surtout la préoccuper, c'est la responsabilité qu'elle assume en se livrant à une pratique superstitieuse. Ses paroles prennent la forme d'un reproche auquel se mêle de l'effroi. Saül s'était autrefois montré sévère, zélé à poursuivre les devins. La pythonisse d'Endor avait dù trembler plus d'une fois à la pensée des défenses du roi. — Saül, qui voit l'effroi de la pythonisse, se hâte de la rassurer : elle n'a rien à craindre; il l'assure de l'impunité. A cette question : « Que voyez-vous? » Elle répond qu'elle aperçoit un Elohim sortir des entrailles de la terre [2]. Son visage, dit-elle, est celui d'un vieillard qui s'offre à elle enveloppé dans un manteau. Alors Saül suppose que Samuel a apparu, et il se prosterne. — Il n'y a rien d'invraisemblable ni d'impossible dans le stratagème, ni dans les paroles de la pythonisse, ni dans l'attitude de Saül. L'effroi de la pythonisse, la nécessité où se trouve Saül de la rassurer, le portrait qu'elle fait de Samuel, tout cela est renfermé dans les données du vrai historique. Samuel mourut à l'âge quatre-vingts ans, et le manteau dont il est question tissu de poil de chèvre ou de chameau, est celui que portaient les prophètes. — Saül tombe à genoux devant Samuel. Ce mouvement d'humilité se comprend chez un roi désespéré, confus de se trouver devant Samuel chez une pythonisse. Les pa-

[1] Elle recourait, comme ses pareilles sans doute, à toute sorte de stratagèmes pour satisfaire la curiosité et répondre aux demandes lucratives pour elle des vivants. Les Septante et Josèphe ont pensé qu'elle usa, dans la circonstance, du moyen de la ventriloquie, puisqu'ils ont employé le mot ἐγγαστρίμυθος.

[2] La pythonisse appelle Samuel Elohim, pour indiquer un être surhumain et signaler l'apparition d'un esprit supérieur. Cet esprit sort des entrailles de la terre, conformément aux croyances générales exprimées plus haut.

roles de Saül sont l'expression des sentiments qu'il devait avoir, et celles de Samuel sont assez habilement placées sur les lèvres d'un prophète. Si la pythonisse inventa ces paroles pour se tirer d'affaire elle ne manqua ni de sagacité, ni d'habileté. Le discours eut son effet : Saül éperdu tomba sans force et ses gens ne songèrent qu'à l'éloigner du lieu de la scène. Quant à la question de savoir si Dieu a réellement permis l'apparition de l'un de ses saints à la sollicitation d'une femme méprisable et d'un roi condamné, les Pères et les théologiens y ont répondu. Selon saint Augustin, Dieu, pour en tirer sa gloire, permit l'apparition de Samuel, comme il laissa Satan transporter Jésus-Christ sur le toit du temple [1].

Donc, soit qu'on examine l'histoire des institutions, ou que l'on discute les faits particuliers aux personnes ; soit que l'on considère les événements importants, ou que l'on descende dans les détails, le caractère historique des livres de Samuel s'affirme avec autorité.

V

LES SOURCES DES LIVRES DE SAMUEL ET LES MONUMENTS.

Il est des esprits que la logique touche peu et pour qui un raisonnement est une fatigue, mais qui se montrent fort sensibles aux preuves fournies par l'archéologie. Une médaille, une inscription, un fragment de tombeau, en un mot, une preuve palpable quelconque l'emporte pour eux sur les plus sérieux raisonnements. C'est assurément une jouissance que d'asseoir sur une preuve sensible une vérité obtenue par le raisonnement seul. Nous venons faire valoir ici, en faveur de l'autorité des livres de Samuel, des archives, pour ainsi dire retrouvées, en tout cas trop oubliées, qui, selon nous, équivalent à des médailles et à des inscriptions ; elles nous sont fournies par des textes précieux, véritables débris archéologiques épars dans les livres de Samuel. Si un érudit découvrait enfouis quelque part des textes contemporains de Saül et de David et ayant servi à composer les livres de Samuel, l'autorité de ces livres apparaîtrait avec un nouveau relief aux yeux mêmes des critiques les plus systématiques. Ces autographes vénérables sont aujourd'hui en poussière, mais leur réalité d'autrefois est constatée de la manière la plus sûre.

Nous ne croyons pas avec Ewald que les livres de Samuel soient la reproduction amplifiée d'un livre unique et si bien conservé dans

[1] Aug. l. II *de Divers.*, q. 4, *ad Dulcitium*. Q. 6, *de Doctrinâ Christi*, l. II, xxxii.

les textes bibliques, qu'il serait possible d'en rétablir le plan et d'en déterminer l'étendue. Mais nous croyons démontré que l'auteur de Samuel a consulté divers écrits reconnaissables encore.

Les preuves en sont nombreuses.

Les Paralipomènes ont en beaucoup d'endroits des rapports frappants de ressemblance avec les livres de Samuel [1], et cependant ils s'en écartent assez pour montrer qu'ils ne les copient pas. On trouve dans les Paralipomènes des circonstances et des faits omis par l'auteur des livres de Samuel. Ce fait n'indique-t-il pas l'existence de documents à qui l'auteur de Samuel et celui des Paralipomènes auraient l'un après l'autre fait des emprunts?

La forme et le fond dans les livres de Samuel et dans ceux des Paralipomènes, indiquent que leurs auteurs ne se sont pas contentés de s'inspirer des documents qu'ils consultaient, mais qu'ils les ont le plus souvent reproduits mot à mot, selon l'habitude des historiens orientaux. La forme est en effet souvent brisée et évidemment fragmentée; et si le style et la langue se ressemblent partout, c'est que les écrits insérés appartiennent à une même époque littéraire. La Bible nous apprend que Samuel, que Gad, que Nathan ont laissé des écrits. Plusieurs de ces écrits sont appelés *debarim* [2] sortes de livres prophétiques et historiques, analogues, il faut le croire, aux écrits des prophètes qui sont venus jusqu'à nous. Nul doute que de nombreux fragments de ces livres, auxquels du reste les Paralipomènes se réfèrent comme à des sources, n'aient été insérés dans les livres de Samuel [3].

Outre les écrits prophétiques, l'auteur de Samuel a dû insérer encore de nombreux fragments des annales contemporaines. Suivant Ewald, Hævernick et d'après l'opinion générale de tous les savants d'aujourd'hui, il y a eu en Orient, même dans les âges les plus reculés, des chroniques d'Etat, sorte de journal où l'histoire des événements était écrite à mesure qu'ils se produisaient. Il y a eu chez les Hébreux, comme en Assyrie, comme à Rome, des historiographes permanents. Moïse avait donné l'exemple d'écrire les faits mémorables au moment même où ils arrivaient. L'usage s'en est conservé chez les Hébreux. Les prophètes, et à leur défaut les grands-prêtres, étaient chargés d'écrire l'histoire. Il est probable

[1] Voyez Scholz, II, § 100 et 101.

[2] I Rois, x, 25. Locutus est Samuel legem regni, *et scripsit in libro,* et reposuit coram Domino.

[3] I Paralip., ix, 1. Universus Israel dinumeratus est; et summa eorum scripta est in libris Israel et Juda. — II Paralip., ix, 29. Reliqua autem operum Salomonis priorum et novissimorum scripta sunt in verbis Nathan... et in libris Ahiæ, in visione quoque Addo Videntis.

que Moïse avait trouvé l'historiographie chez les Égyptiens à l'état d'institution. Il l'a introduite chez les Hébreux.

Ce qui est raconté au sujet des constructions d'édifices et des autres entreprises de David, la liste des héros et des compagnons de ce roi, liste qui ne contient pas moins de trente-trois noms avec des remarques sur les qualités et les gestes de chacun de ces *vaillants* [1]; le catalogue des guerriers qui, du vivant de Saül, passèrent au parti de David [2]; la liste des généraux et le chiffre des soldats qu'ils commandaient au moment où ils se réunirent à Hébron pour proclamer David leur roi; les notes particulières sur chacune des tribus et sur leurs chefs, une foule d'autres indices enfin [3], ne laissent aucun doute sur la réalité de l'existence de ces annales.

L'auteur du livre de Samuel renvoie nommément à un ouvrage cité dans Josué et qui a été dans ces derniers temps l'objet de beaucoup de conjectures, le livre des Justes [4]. Il nous apprend que c'est à cet ouvrage qu'il a emprunté le texte de l'élégie composée par David sur la mort de Jonathas et de Saül. — D'autres documents que l'auteur ne cite pas ont dû néanmoins être largement utilisés par lui. Ce sont ceux que Samuel laissa. Nous savons que le prophète a rédigé ce qu'on pourrait appeler la charte de la royauté, c'est-à-dire les droits des rois, proclamés devant le peuple; et nous avons tout droit de conjecturer qu'il a écrit bien d'autres choses. Si la tradition a donné aux deux livres qui nous occupent le nom de livres de Samuel, n'est-il pas à penser que c'est parce que les écrits de ce prophète, incorporés à l'ouvrage, en forment une grande partie? Toujours est-il que les premiers chapitres conviennent admirablement à Samuel. Samuel a pu seul raconter avec le détail que nous connaissons la scène de nuit dans laquelle Jéhovah commande à l'enfant-prophète d'annoncer à Héli les vengeances de Dieu. La touchante histoire de la mère de Samuel, épouse affligée, prosternée devant le tabernacle, est écrite avec un sentiment si profond, une sympathie si visible, avec une complaisance si marquée, que l'on peut entrevoir, à travers l'inspiration de l'écrivain sacré, le fils ému s'arrêtant avec amour à célébrer la mémoire de sa mère. On pourrait donc croire que les premiers chapitres des livres de Samuel ont été écrits par le prophète et que nous les possédons tels qu'ils ont été primitivement rédigés. Ewald lui-même pense que les premiers chapitres de Samuel ont été écrits par le prophète de ce nom. « Il y a, dit-il, tel verset qui trahit sa main, et l'on remarque

[1] II Rois, XXIII, 8-39; III Rois, IV, 1-19.
[2] I Paralip., XII, 1-22.
[3] I Paralip., XII, 20-40; II Rois, XXI; III Rois, IV, 1-19.
[4] II Rois, I, 18.

souvent une manière de parler qui ne convient qu'à lui. [1] » — Ewald avoue sans difficulté que l'on sent partout, dans les livres des Rois, la présence de documents contemporains des événements : la peinture naïve et pittoresque des personnes et des choses; des locutions qui ne s'expliquent que par les mœurs, les habitudes, les conceptions particulières à ces époques reculées ; une foule d'indices relevés et signalés par la critique accusent des archives contemporaines des événements. On sent que la vie des écrivains a été mêlée à celle de leurs héros. C'est parce que les livres de Samuel sont la reproduction textuelle des documents contemporains, qu'ils n'offrent presque nulle part ces vues rétrospectives, ces réflexions sur le passé, dont se montrent prodigues les historiens qui, écrivant longtemps après les événements, embrassent de longues périodes et regardent bien loin derrière eux.

Nous réunissons les indications des passages qui ont paru des reproductions évidentes d'originaux contemporains.

Il faut d'abord citer la longue prédiction faite à Héli au chapitre II du Ier livre des Rois par un prophète que l'Écriture ne nomme pas [2]. Elle est assez étendue et ne contient pas moins de dix versets.

Cette prophétie emprunte un caractère spécial d'authenticité à la circonstance suivante le prophète parle d'une famille qui n'a eu dans Israël qu'une importance éphémère. Brillante au temps de Saül, la famille d'Héli s'éclipse totalement sous Salomon. La date de cette pièce est donc celle de l'éclat fugitif de cette maison malheureuse. Après Salomon, personne n'eût seulement songé à une famille redevenue obscure et peut-être déjà entièrement évanouie. Il faut chercher la date originelle de la prophétie dans une période de temps étroitement circonscrite. On ne peut douter que la maison sacerdotale d'Héli n'ait été définitivement frappée au temps de Samuel, comme le prouve le passage suivant de la prophétie : « Je couperai votre bras et le bras de la maison de votre père... et il n'y aura point de vieillard dans votre maison... [3]. »

En second lieu, c'est avec raison que la critique considère les nombreux dialogues rapportés dans les livres de Samuel, comme des documents contemporains. Sans doute des discours peuvent être composés après coup : les historiens grecs et latins ne se sont pas fait faute de faire parler les rois, les tribuns, les généraux d'armée, etc. Mais il faut bien savoir que la fiction des discours de Thucydide et de Tite-Live, avouée par eux, connue de tous, saute tout d'abord

[1] I Rois, I, 23 et seqq. — *Geschichte des Volkes Israël.*
[2] I Rois, II, 27-36.
[3] Ecce dies veniunt et præcidam brachium tuum et brachium domûs patris tui, ut non sit senex in domo tua... (I Rois, II, 31.)

aux yeux, quels que soient d'ailleurs l'art de l'écrivain et la connaissance des situations, des hommes et des choses dont témoignent ces discours admirables. Tel n'est pas le cas des conversations et des discours rapportés dans la Bible. Ils portent leur cachet d'authenticité; et le critique habile ne s'y trompe pas. L'antiquaire juge de l'authenticité d'une médaille par la qualité de la patine, le titre du métal, le mérite de la fabrique, et par les autres indices qui frappent tout d'abord l'œil exercé. La critique, elle aussi, possède ses critériums. Il y a des médailles que l'on ne peut contrefaire; il y a aussi des paroles qui ont dû être dites, des conversations qu'on n'invente pas. Ces principes posés, faisons-en l'explication à quelques passages pris, pour ainsi dire au hasard, dans les livres de Samuel.

La conversation d'Héli avec Anne.

J'y remarque cette parole si dure qu'Héli adresse à la femme affligée d'Elcana: *usquequò ebria eris*?

Héli nous est montré partout, dans le premier livre de Samuel, sous les couleurs de la bonté. Son indulgence allait jusqu'à la faiblesse: comment l'écrivain aurait-il été amené à inventer le reproche violent et immérité que le trop débonnaire Héli adresse à une femme inoffensive? Si l'auteur avait trouvé dans son imagination pareille invective, il eût voulu la justifier: il aurait eu recours aux explications. Les commentateurs en ont éprouvé le besoin. L'amère invective attribuée à Héli, nous disent-ils, a été adressée à Anne par le serviteur du temple chargé de la mission d'éloigner celle-ci du sanctuaire. Cet ordre, continuent-ils, était motivé non par l'innocent mouvement des lèvres d'Anne, mais par quelque inconvenance que l'écrivain sacré ne dit pas. Il devait y avoir dans l'attitude d'Anne, dans ses vêtements peut-être, quelque désordre qu'elle ignorait, etc... L'écrivain sacré tait cela parce que, racontant un fait qu'il n'invente pas, il ne pense point à le rendre vraisemblable; il ne songe ni à le justifier, ni même à y préparer le lecteur. Il y a des faits essentiellement fortuits et insignifiants que l'on ne songe pas à inventer.

Les entretiens d'Héli et de Samuel [1].

Cette scène de nuit dans les appartements annexes du sanctuaire, destinés aux gardiens et aux prêtres, offre un caractère saisissant de vérité locale, une peinture de caractères et de mœurs prise sur le vif. Samuel ne sait pas encore distinguer la voix de Dieu : c'est la première fois qu'il entre en rapport direct avec Jéhovah; il est seul avec Héli; et il s'entend appeler par son nom. Il en conclut que c'est la voix d'Héli qui l'a réveillé. Ainsi devait raisonner un

[1] I Rois, III, 5-11, 16-18.

enfant surpris dans un profond sommeil, et dégagé de toute préoccupation. Samuel était le jouet d'un rêve, dit la critique allemande; il était sous la pression d'un cauchemar extraordinaire. C'était un cauchemar extraordinaire en effet, ce rêve deux fois interrompu, repris trois fois, plaçant sur les lèvres d'un enfant une prophétie qui s'accomplit à la lettre, et dont chaque mot frappe Héli comme l'éclair avant-coureur du coup de foudre. La peinture d'Héli, dans cette circonstance, est-elle moins vraie, moins naturelle? Quel tableau que celui de ce vieillard conscient de ses faiblesses à l'égard de ses enfants, et courbant la tête avec une résignation toute patriarcale sous le châtiment de Dieu! La lampe qui éclaire cette scène ne jette plus dans le lieu saint qu'une lueur vacillante, parce que, allumée, selon les rites, la veille au soir, elle allait manquer d'aliment. De pareils détails ne se trouvent que dans la mémoire d'un témoin.

Les paroles qu'échangent Saül et son serviteur, Saül et Samuel[1].

Pour se convaincre par le chapitre IX du caractère d'authenticité des livres de Samuel, il faut non-seulement lire les dialogues dont nous parlons, mais encore étudier les détails du voyage de Saül et de son serviteur. Il y aurait là un bon commentaire à faire au point de vue topographique. Les centres de la vie religieuse et civile, les mœurs, les habitudes israélites de cette époque reculée se révèlent avec un caractère frappant de réalisme et de vérité historique.

Indiquons encore, mais sommairement : les paroles échangées entre David et son frère aîné, avec Saül, Goliath[2]; les conversations de David avec Jonathas et Saül[3]; celles du même roi avec Achimélech, avec Saül, avec Abigaïl[4]; celle de David avec Michol[5].

Ajoutons enfin les discours d'Absalon à Chusaï, à Achitophel; les paroles de David au gardien des portes de Machanaïm; celles du même roi au courrier qui apporta la nouvelle de la victoire; celles qu'il adresse à Seméï, à Miphiboseth et à Busellaï, etc., etc. Tous ces discours caractérisent si bien les personnes, conviennent si exactement aux circonstances et présentent presque tous des circonstances telles, que l'on ne peut manquer d'y reconnaître des souvenirs recueillis par des témoins fidèles.

Nous pourrions répéter les mêmes observations à l'égard des discours des prophètes, notamment de ceux que Samuel adressa soit au peuple, soit à David. Quant à l'apologue par lequel Nathan dénonce à David son crime, il est évidemment né du fait auquel il

[1] I Rois, IX, 5-10, 18-27; X, 1-18; XIII, 10-14; XV, 13-31.
[2] I Rois, XVII, 28-30, 32-37, 43-46; XVIII, 17-18.
[3] I Rois, XIX, 4-6; XX, 1-23, 27-23, 42, 43; XXIII, 16-18.
[4] I Rois, XXI, 2-10; XXIV, 9-23; XXV, 24-34; XXVI, 17-25.
[5] II Rois, VI, 20-22.

s'applique. Faut-il parler ici de l'élégie fameuse de David sur la mort de Saül et de Jonathas et du cantique d'action de grâces composé par le roi-prophète pour remercier Dieu des victoires remportées et des dangers heureusement traversés [1] ? L'élégie sur la mort de Saül et de Jonathas a dû être faite aussitôt après leur mort; car ce n'est qu'à ce moment que les paroles suivantes avaient toute leur force et toute leur application : « Ne le dites pas à Geth, ne le publiez pas dans les rues d'Ascalon, afin que les filles des Philistins ne s'en réjouissent pas dans les fêtes publiques. » David seul peut avoir dicté ces paroles : « Ton amitié, Jonathas, m'était plus chère que l'amour des femmes! » Ce cri de douleur passionné ne pouvait s'échapper que du cœur déchiré de l'ami intime de Jonathas. — De même dans l'élégie sur la mort d'Abner, David seul a pu oser dire dire devant l'irascible et violent Joab : « O Abner, comme on tombe sous les coups du méchant, ainsi tu es tombé [2]! » Cette élégie n'a pu être qu'une œuvre de circonstance et doit nécessairement remonter à David. Aussi l'authenticité de ce morceau n'a jamais été contestée.

Si des conversations, des poésies, des discours, contenus dans les livres de Samuel nous passons au récit des guerres de David, soit qu'il s'agisse des guerres de sa jeunesse, soit de celles de sa vieillesse, toutes sont écrites avec tant de précision, qu'il est impossible de ne pas admettre qu'elles ont été racontées d'après des documents contemporains et le récit des témoins oculaires [3].

A toutes les marques d'authenticité que nous venons d'indiquer, il faut ajouter l'autorité que donnent aux livres de Samuel les monuments qu'il cite. Les monuments auxquels se réfère un auteur peuvent souvent faire connaître l'époque à laquelle il a vécu; et de plus ils constituent un véritable contrôle. Les livres de Samuel mentionnent un nombre assez considérable de monuments :

1° Le temple de Dagon dont nous avons déjà parlé [4].

2° Le grand Abel, pierre monumentale, subsistant encore au temps de l'auteur des livres de Samuel, sur laquelle l'arche fut déposée par les mains des Philistins [5].

3° La pierre *Ebeneser* (pierre du secours), petit monument élevé

[1] II Rois, XXII, 1-4. — [2] II Rois, III, 33. — [3] I Rois, XIII, XXX; II Rois, VIII. — [4] I Rois, V, 2. La statue du dieu Dagon ne devait pas différer beaucoup de l'image du dieu que Layard (Ninive, p. 466) a trouvée gravée sur la table de Khorsabad. C'est un dieu barbu, portant une couronne, et dont le corps, à partir du nombril, se termine en queue de poisson. Il est représenté au milieu des eaux de la mer entouré d'animaux divers. Dagon était aussi un dieu marin, protecteur des habitants des côtes de la Palestine. L'arche avait été apportée dans le temple comme le plus important trophée conquis sur Israël. — [5] I Rois, VI, 18.

en souvenir de la victoire des Israélites sur les Philistins au temps de la judicature de Samuel. La manière dont les livres de Samuel parlent de cette pierre, sur laquelle se trouvait peut-être quelque inscription, montre non-seulement qu'elle subsistait encore quand ils furent rédigés, mais qu'elle était bien connue de tous [1].

4° Le *champ des braves*, nom du lieu où onze jeunes gens de l'armée de David combattirent contre douze jeunes gens de l'armée d'Isboseth. Ce lieu était parfaitement connu au temps de l'auteur des livres de Samuel [2].

5° Le monument d'Absalom [3] qui gardait encore son nom.

6° *Perez-Osa, châtiment d'Osa*, nom donné au lieu où Osa fut frappé par Dieu [4].

7° La ville de Siceleg, ville des Philistins, devenue une place du royaume de Juda depuis la cession qu'en fit le roi de Geth [5].

8° L'épée de Goliath gardée dans le tabernacle [6].

Nous pourrions enfin faire valoir en faveur de la véracité des livres de Samuel des proverbes et des chants dont le souvenir fut longtemps vivant en Israël et qui devaient leur origine à des faits racontés dans ces livres. Tel est le proverbe : *L'aveugle et le boîteux n'entreront point ici*, proverbe dont le souvenir remonte à la prise de la forteresse des Jébuséens par David [7]. — Tel est aussi le chant dont le refrain seul nous est resté : *Saül en a tué mille, et David dix mille* [8] !

L'étymologie des noms propres donnés aux principaux personnages des livres de Samuel, confirment les récits de l'histoire. En Orient, un qualificatif ajouté au nom d'un héros pour peindre son caractère ou ses exploits, se substitue aisément au vrai nom qui tombe alors en désuétude. Nous avons eu déjà l'occasion de faire ailleurs cette remarque. Samuel, Saül, David sont des noms qualificatifs : ainsi Samuel signifie *demandé au Seigneur;* Saül : le *désiré;* David : *amour, l'aimé, etc.*

On pourrait en dire autant de l'étymologie de certains noms de lieu. Plusieurs de ces étymologies rappellent des événements racontés aux livres de Samuel. Tel le nom hébreux : *Selah-hammahlekoth*, ou *Caverne de la Séparation*, rochers où Saül cessa de poursuivre David et s'éloigna de lui [9]. Tel cet autre nom, *Bahal-Perazim, rupture des digues*, donné au lieu où David, comme un fleuve rompant ses digues, brisa les rangs des Philistins [10].

Mgr l'Évêque de Chalons.

[1] I Rois, VII, 12. — [2] II Rois, II, 16. — [3] II Rois, XVIII, 18. — [4] II Rois, VI, 8. — [5] I Rois, XXVII, 6. — [6] I Rois, XXI, 19. — [7] II Rois, V, 6-8. — [8] I Rois, XVIII, 7 ; XXI, 12 ; XXIX, 5. — [9] I Rois, XXIII, 28. — [10] II Rois, V, 20.

LA FRANCE CANADIENNE

LA QUESTION RELIGIEUSE

LES RACES FRANÇAISE ET ANGLO-SAXONNE [1]

IV

De l'esquisse que nous avons ébauchée, ressort avec évidence cette conclusion que, depuis cent vingt ans, la nationalité canadienne s'est groupée autour du catholicisme, et qu'elle a trouvé dans le clergé de cette religion ses défenseurs les plus énergiques, ses représentants les plus élevés. A ce clergé revient la gloire d'avoir préservé cette petite phalange de la submersion, d'avoir maintenu sa langue, ses institutions et ses mœurs contre la conquête et contre l'action séculaire de la puissance matérielle.

A l'heure actuelle, la population française occupe les sept huitièmes du Bas-Canada. Après une lutte opiniâtre, l'élément anglais renonce à disputer cette province et se retire découragé. Des données intéressantes nous sont fournies à cet égard par la statistique.

Dans une région montagneuse, au sud du Saint-Laurent, est un pays limitrophe des Etats-Unis, qui fut presque inhabité jusqu'à la fin du siècle dernier. Les gouverneurs anglais le colonisèrent dans l'espoir d'enserrer la population française et de la dissoudre à force d'infiltrations britanniques. Or, le fait inverse s'est produit. Non-seulement ces colonies anglaises n'ont rien gagné sur la zône franco-canadienne, mais elles ont été envahies et pénétrées elles-mêmes par l'élément qu'elles devaient détruire. Le recensement de 1871 a donné, pour les onze comtés dont elles se composent, les résultats suivants : Anglais, 60,011 âmes ; Français, 88,717. Par la comparaison de ces chiffres, on voit la merveilleuse fécondité de la race

[1] Voir le *Correspondant* du 10 avril 1877.

française. Ses rejetons, ses enfants perdus ont formé, dans les comtés anglais, une masse imposante, supérieure en nombre à toute l'émigration britannique. Cette contrée fertile et pittoresque est devenue, grâce à leur affluence, une des plus riches de tout le Canada. Partout des fermes à l'aspect riant, des villages populeux, tous les signes d'une colonisation active et prospère. Le gouvernement de Québec a eu l'heureuse inspiration de fonder dans ce district des concessions agricoles pour les Canadiens émigrés aux Etats-Unis qui désireraient être rapatriés. Cette expérience a donné des résultats excellents. Plusieurs milliers de citoyens ont été par cette voie rendus au pays, et les défrichements ont vivifié d'immenses solitudes. Le centre de cette colonisation est Sherbrooke, érigé tout récemment en évêché pour Mgr Racine, ancien curé de Saint-Jean à Québec, initiateur de tout ce mouvement. Sherbrooke, il y a vingt ans, était un village anglais, sans nulle importance. Aujourd'hui, c'est une ville de 5,000 âmes, aux trois quarts française. Elle contient un collége catholique et plusieurs écoles commerciales. Un chemin de fer y relie le Grand-Tronc aux lignes des Etats-Unis. Il s'y publie deux journaux français. Tout à l'entour, se forment de nouvelles paroisses, développant partout l'agriculture et même, grâce à de nombreux pouvoirs d'eaux, un essor vivace d'industrie.

Ces colonies franco-canadiennes offrent à l'observateur impartial un touchant spectacle : ce n'est point la physionomie dure et prétentieuse des établissements américains où le moindre assemblage des huttes affecte immédiatement l'air d'une capitale. On n'y voit pas affluer, dans d'ignobles « *bar-rooms*, » l'écume sociale des grands centres pour spéculer sur la vente des lots, terrorisant les colons, le revolver au poing, préludant au self-government par l'assassinat et le brigandage. L'honnêteté, la paix de l'âme respirent sur toutes les figures. Les habitations propres et spacieuses, appropriées à la vie rustique, atteignent souvent l'élégance sans la rechercher. Au centre, s'élève l'église paroissiale, orgueil, souci principal de toute la communauté. Pour la construire et l'orner tous s'imposent avec joie de dures privations, tous apportent leur obole, prélevée sur leurs salaires ou sur leurs modestes profits. Aussi quel triomphe quand son clocher, recouvert d'une toiture en zinc, s'élève, reflétant, comme un miroir, les rayons d'un brillant soleil! Le curé est le pouvoir incontesté, le magistrat suprême de l'endroit. Tous les membres de la société subissent docilement son contrôle. Tous lui demandent conseil dans les occasions importantes et lui soumettent les actes principaux de leur vie. Dictature patriarcale et qui, dans une société de cultivateurs, produit l'effet le plus bienfaisant. C'est par elle que les aspirations élevées maintiennent leur

préséance sur l'amour du lucre ; par elle qu'une fraternité généreuse anime la commune nouvellement éclose et la rallie à ses sœurs aînées. C'est elle enfin qui perpétue dans le peuple entier le sentiment national et la sainte flamme du patriotisme.

Il est très-hardi, très-paradoxal, nous le savons, de présenter au dix-neuvième siècle le progrès sous la forme d'un régime social qui s'appellerait chez nous *le cléricalisme*. C'est heurter de front les idées admises et les principes des faux libéraux. Nous le regrettons ; mais la vérité avant tout. Ce n'est pas en révélateur fantaisiste, c'est après un séjour de plusieurs années aux Etats-Unis, comme au Canada, que nous proclamons ici la supériorité de la colonisation franco-canadienne sur celle des Anglo-Saxons. Les faits sont éclatants, irréfutables. Partout où s'établit le Canadien, il s'enracine dans le sol, et s'assimile le colon de race britannique, à moins que son rival découragé ne batte en retraite.

Un exemple bien frappant de cette puissance d'absorption se trouve à trente lieues en aval de Québec, sur le Saint-Laurent, dans une anse pittoresque, appelée par Champlain la Malbaie. Vers 1761, cette région fut concédée en fief seigneurial à sir John Murray, général en chef des forces anglaises. Sir Murray, soucieux de créer des intérêts britanniques sur la terre conquise, licencia sur son domaine un régiment de highlanders écossais, donnant à chaque soldat une ferme en propriété. Cinquante ans après, les petits-fils de ces loyaux vétérans étaient complétement francisés. Cet endroit est aujourd'hui le rendez-vous favori des touristes et des baigneurs fashionnables pendant les chaleurs de juillet et d'août. Ses collines dominent le cours majestueux du Saint-Laurent. A l'horizon, de hautes montagnes boisées rappellent les paysages des Vosges ou des Alpes. Au fond d'une vallée riante est la petite ville fondée par les montagnards écossais. Tout vestige de l'origine primitive en a disparu, à part les noms patronymiques Mac-Pherson, Mac-Donald, Stephenson, etc. La langue anglaise n'y fait apparition que comme étrangère, pendant la saison d'été.

Victorieuse et définitivement maîtresse du bas Saint-Laurent, la race française fait, chaque jour, de nouveaux progrès vers le sud. Elle pénètre déjà profondément dans la province du Nouveau-Brunswick, par quatre comtés : Victoria, Ristigouche, Gloucester et Kent. Dans ces quatre districts, la population anglaise réunie compte 22,000 âmes ; l'élément franco-canadien 32,000. Dans ces parages, il trouve à se fondre avec les descendants de ces familles acadiennes, qui furent violemment expulsées de la côte et transportées en 1755 par la flotte anglaise de l'amiral Boscawen. Un grand nombre de ces proscrits, paraît-il, mûs par une attraction invincible, sont revenus

vers la terre natale. Leurs descendants sont aujourd'hui clair-semés dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et dans l'île du Prince-Edward. On évalue leur nombre à plus de 100,000 âmes. La fécondité de leurs familles est prodigieuse. Treize d'entre elles ont formé huit paroisses florissantes dans les comtés de Digby et d'Yarmouth (sud de la Nouvelle-Ecosse). Ainsi la race française reconquiert, à pas lents mais sûrs, la terre dont elle fut injustement expropriée au siècle dernier.

La renaissance de cette population dans les provinces maritimes a surexcité les inquiétudes anglaises et ravivé le débat sur les écoles mixtes. La législature du Nouveau-Brunswick, pour combattre l'élément français, a mis son espoir dans les écoles anglo-protestantes et grevé ses communes d'une taxe spéciale, destinée à couvrir les frais de cet enseignement. Cette mesure a soulevé de grandes protestations parmi les franco-catholiques. Beaucoup de communes ont refusé le paiement du nouvel impôt. Le foyer de la résistance s'était établi dans le bourg de Caraquette, petit port de 4,000 âmes, au nord du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial voulut en avoir raison par la force. Mais ses émissaires furent reçus par les Canadiens à coups de fusil. Un shérif et deux miliciens furent tués (décembre 1874).

Cet événement causa dans toute l'Amérique du nord une grande sensation. Aux Etats-Unis, ce fut un cri général contre l'ignorance et le fanatisme de ces malheureux Canadiens, armés par leurs prêtres contre les bienfaits de l'instruction. Pendant deux mois, les revues de New-York publièrent des gravures où l'on voyait le pape et les jésuites faisant des hécatombes de shériffs et livrant à leurs égorgeurs les missionnaires du progrès. Sur l'arrière-plan, apparaissaient le général Grant, le prince de Bismark et M. Gladstone, la phalange des émancipateurs, conduisant des troupes d'enfants dans les sanctuaires de l'intelligence, aux applaudissements de tout le genre humain.

> Quare relligio pedibus subjecta, vicissim
> Subteritur, nos exæquat victoria cœlo.

Comme toutes les publications inspirées par la même tendance, ces tableaux donnent une idée fort inexacte du conflit. De tous les Etats qui composent la confédération canadienne, le Nouveau-Brunswick est, sans contredit, le plus arriéré. L'intérieur consiste en forêts incultes et n'est encore connu que par le récit de quelques explorateurs. La population, groupée sur les côtes, est formée principalement de pauvres pêcheurs, Ecossais, Irlandais, pour la plupart, dont la condition sociale est digne de

pitié. Ces malheureux sont tenus dans un véritable servage par quelques maisons de commerce, dont les chefs vivent dans l'opulence à Londres ou à Liverpool et principalement à Jersey. Le procédé de ces maisons est bien simple : achetant la morue, le hareng et le saumon qui leur sont apportés par masses énormes, elles paient les pêcheurs en nature, avec des vêtements, outils, objets divers de consommation, souvent même avec de la viande salée. Pour la vente, comme pour l'achat, le pêcheur est donc à leur discrétion. Pour s'affranchir, il lui faudrait faire violence à sa nature, cultiver, s'élever à la dignité de propriétaire : or, tout est combiné pour le maintenir dans la sujétion. Les terres divisées en seigneuries sont possédées, sur une immense étendue, par ces mêmes maisons, maîtresses absolues de tous les marchés. Elles ne cèdent leurs terrains qu'à titre de fermage, et sous les conditions les plus onéreuses. Presque tous leurs tenanciers, après de vains efforts pour se libérer, se découragent et retournent à la pêche, qui perpétue leur vassalité. On le voit : c'est la main morte féodale sous la forme la plus oppressive. Eh bien ! ce sont ces hauts et puissants seigneurs du hareng salé qui légifèrent, par leur correspondants, à Saint-Jean, capitale du Nouveau-Brunswick, et qui, pour élever la condition du peuple, veulent substituer l'enseignement anglo-biblique à celui de l'Eglise romaine. On conçoit que ces messieurs soient gênés dans leur omnipotence, par l'ascendant qu'exerce en dehors d'eux un missionnaire ou curé de village, et qu'ils se votent à eux-mêmes une religion d'Etat, comme Henri VIII. Ne sont-ils pas la race conquérante ? Ne suivent-ils pas la tradition de sir Guy et de M. Ryland ? Apôtres de l'enseignement laïque, ils ont de plus l'agrément de se voir célébrer, comme adversaires du *Syllabus*, par la presse librepenseuse des deux hémisphères.

Les insurgés de Caraquette furent traduits en cour d'assises pour meurtre et pour résistance à la loi. La presse anglaise demandait qu'ils fussent condamnés à mort. De son côté, le clergé catholique prit courageusement leur défense. Des souscriptions furent ouvertes, des quêtes faites dans toutes les églises et dans la cathédrale même de Québec, *pour les catholiques de Caraquette et pour leurs familles.*

Après dix-huit mois d'enquêtes et de confrontations contradictoires, le procès s'est enfin terminé par l'acquittement en masse des accusés. Dénouement singulier, mais qu'explique l'obligation où se trouvaient les juges de choisir leurs jurés dans le sein d'une population au cinq sixièmes catholique.

L'Eglise romaine l'a donc encore emporté dans cette circonstance, par sa cohésion, la solidarité de ses membres et la résistance imper-

turbable qu'elle oppose à ses adversaires. Avec elle a triomphé la cause des écoles séparées dans le Nouveau-Brunswick. La liberté de l'enseignement est aujourd'hui conquise dans cette province par les catholiques et tout le profit de cette victoire sera pour les Franco-Canadiens. Car cet élément, dans tous les débats confessionnels, combat au premier rang et domine les autres. Un collége français s'est fondé, tout dernièrement, par les soins de prêtres français, dans le comté de Gloucester sous le nom poétique d'Académie acadienne. On y professe le latin, le grec et toutes les études classiques. L'importance de cette institution est considérable; car elle crée pour cette population de pêcheurs un centre intellectuel, c'est-à-dire une force qui les tirera bientôt de leur dépendance.

Passons maintenant sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, envisageons les vastes régions qui s'étendent du Labrador aux lacs de l'ouest, nous y trouverons un spectacle encore plus digne d'intérêt.

A cinquante lieues de Québec, du côté de l'est, s'étend une contrée montagneuse, couverte d'immenses forêts et considérée, jusqu'au milieu de notre siècle, comme inhabitable, hormis pour quelques tribus indiennes, vivant de la chasse. Dans cette région coule un large fleuve nommé le Saguenay, réputé pour ses eaux profondes et pour l'aspect sauvage de ses rives; il se jette dans le Saint-Laurent à Tadousac, premier établissement de Champlain.

Le Saguenay reçoit les eaux du lac Saint-Jean, long de quinze lieues sur dix de large, alimenté lui-même par plus de douze rivières et situé vers le 49° de latitude nord. De tout temps, les missionnaires, dans leurs récits, avaient signalé la beauté du pays, l'excellence des terres et la douceur relative du climat. Plusieurs commissaires y furent envoyés, à différentes époques, par l'administration canadienne; leurs rapports occupèrent quelque temps l'opinion publique, mais aucun essai sérieux n'en sortit. « La colonisation du Saguenay, disait un de ces explorateurs, en 1829, ne « peut être que l'entreprise d'un gouvernement ou d'individus à « fortunes colossales. » Ajoutons que les Anglais, étant concessionnaires de ces solitudes, y faisaient un fructueux commerce de fourrures, et que, peu soucieux d'être expropriés, ils s'entendaient avec les sauvages pour décourager les colons.

Ces belles contrées seraient peut-être encore désertes à l'heure actuelle, sans l'initiative de quelques curés ou vicaires catholiques, qui se transportèrent courageusement avec leurs paroissiens dans cette direction. Ces intrépides pionniers étaient les abbés Racine, Beaudry, Boucher, Tremblaye et principalement M. l'abbé Hébert, curé de Kamouraska. Leur énergie, leur constance suscitèrent les colons par centaines et triomphèrent de tous les obstacles. Sous

leurs auspices, une association fut formée pour le défrichement des terres, au bord du lac Saint-Jean. Le travail fut fait en commun, puis les lots furent tirés au sort. Nulle dispute, nul procès ne troublèrent, dans cette Icarie chrétienne, les opérations du partage. Ces faits se passaient en 1848, à l'heure même où les utopies socialistes déchaînaient sur notre vieille France toutes les fureurs de la guerre civile.

Les défrichements sur les bords du lac Saint-Jean embrassent aujourd'hui 50,000 acres, en parfait état de culture. Les terres produisent le plus beau blé de tout le Canada. De beaux villages, Saint-Alphonse, Saint-Alexis, Hébertville, bordent les rives du lac et du fleuve. Le principal centre, Chicoutimi, est une ville de 3,000 âmes, dont le port envoie, par an, plus de trente navires chargés de bois en Europe. Chicoutimi s'élève rapidement au rang d'une ville importante. Pour activer son développement, l'initiative catholique vient d'y fonder un collége. Un chemin de fer est à l'étude, en ce moment même, pour relier, à travers la chaîne de Laurentides, la région du lac Saint-Jean à Québec.

Toutes ces conquêtes sur la vie sauvage sont encore dans une période militante. Il est trop tôt pour les célébrer. Notre âge n'est pas de ceux que l'on touche par des peintures bucoliques. Les vertus patriarcales le laissent froid. Ne cherchons pas à l'attendrir sur une société de paysans et de prêtres. Sa poésie, à lui, c'est la fumée du charbon, l'activité fébrile de l'usine ; ce sont les mouvements des capitaux, les opérations de banques, les chemins de fer et principalement les grandes villes avec leur animation, leur bourgeoisie affairée et leur prolétariat sans croyances. Mettons donc cette étude en harmonie avec notre siècle et portons-la sur Montréal, la métropole du Saint-Laurent, le grand emporium des deux Canadas.

V

Montréal, ville de 150,000 âmes, offre un aspect à part dans le Canada. Les éléments anglo-saxon et français s'y balancent en proportions à peu près égales. Les deux races vivent côte à côte, isolées l'une de l'autre, comme deux fleuves qui couleraient dans le même lit, sans mêler leurs eaux.

De bonne heure, les Anglais ont compris l'importance de Montréal et fait d'énergiques efforts pour s'assurer cette position. Au lendemain même de la conquête, ils s'y fixaient en nombre considérable, aidés par des capitaux abondants, la protection du gouvernement officiel et la puissance commerciale de la métropole. Sous leur impulsion, la ville a pris un brillant essor, et rivalise depuis long-

temps avec les grands ports des Etats-Unis, pour les exportations en Europe. De magnifiques canaux, des lignes de chemins de fer, un immense pont jeté par Stephenson sur le Saint-Laurent, attestent une puissance déjà colossale et lui promettent les plus brillantes destinées. Montréal renferme des quartiers élégants et quelques constructions monumentales assez réussies. Malheureusement, les plus belles rues sont déparées par une bigarrure d'églises appartenant à tous les cultes possibles (anglican, méthodistes, presbytérien, baptiste, unitairien, universaliste, etc.), et combinant les effets les plus disgracieux. Ici, des tours gothiques, terminées en clochetons, surmontent d'informes bâtisses, aux murailles tristes et nues ; là des fioritures italiennes, de petites coupoles écrasées; plus loin, des portiques grecs fraternisent avec l'arabesque, mariant le Parthénon avec l'Alhambra. Tous les pays, tous les siècles, ont été mis à contribution, tous exhibent leur défroque, dans cette friperie architecturale. Devant cette promiscuité, l'anglo-saxon est heureux : il triomphe des vieilles civilisations et entrevoit sa grandeur à venir. Mais le connaisseur éprouve une véritable tristesse : quel goût étrange a donc réuni sur un point tant de difformités esthétiques comme pour attester aux générations futures l'ignorance et la stérilité présomptueuses de notre siècle ?

Pendant longtemps, les Anglais ont monopolisé les capitaux, le mouvement commercial et l'esprit d'entreprise. Ils ont encore aujourd'hui la part prépondérante dans les grandes affaires. Cette supériorité s'explique aisément : arrivés en dominateurs, ils ont formé, pendant longtemps, une caste privilégiée. La liberté, la faveur du pouvoir favorisaient l'essor de leur génie mercantile. Les Canadiens, exclus des places, surveillés par une police ombrageuse, se renfermaient, comme toutes les races opprimées, dans l'agriculture. Ces différences sont effacées aujourd'hui. L'audace, l'esprit entreprenant sont venus aux Canadiens avec le sentiment de l'indépendance. Plusieurs d'entre eux ont gagné dans le commerce et dans l'industrie de jolies fortunes; mais parmi ces favoris de Plutus, un certain nombre ont la faiblesse de s'anglifier, comme s'ils rougissaient de leur origine. A la première place parmi leurs compatriotes, ils préfèrent l'admission parmi leurs anciens persécuteurs. Plusieurs affectent une roideur toute britannique et font semblant d'avoir oublié leur langue maternelle. Frappés de ces apostasies singulières, des voyageurs en ont conclu que notre idiome se perdait parmi les classes supérieures, et que, relégué dans les campagnes et dans les forêts, il tomberait bientôt au rang d'un patois [1]. L'assertion est

[1] M. Duvergier de Hauranne, *Huit mois en Amérique.*

tout à fait erronée et témoigne d'une observation bien superficielle. Des plumes compétentes l'ont suffisamment réfutée. Elle ne peut même s'expliquer que par la promptitude d'intuition qui distingue certains touristes et qui leur permet de dogmatiser sur un peuple ou d'en révéler tous les traits caractéristiques, après quelques invitations à dîner.

Loin d'être en baisse à Montréal, l'élément français y progresse au contraire avec une étonnante rapidité. D'après les derniers recensements, cette ville contient 146,000 âmes, dont 76,000 Canadiens-Français, 35,000 Irlandais, et près de 40,000 Anglais, Ecossais, Allemands, Suédois, etc. Mais le nombre des enfants, chez les Canadiens, est à ceux des autres races comme 65 à 32. On peut donc affirmer avec certitude qu'avant vingt ans, le groupe canadien formera, dans Montréal, une majorité imposante. Ni la conquête, ni la ploutocratie n'auront arrêté son essor.

L'accroissement de Montréal, comme centre industriel et commercial, peut s'induire des chiffres suivants : en 1864, le tonnage des navires fréquentant ce port était de 161,901 tonneaux. En 1875, il s'est élevé à 386,112 tonnes. Trois magnifiques lignes de bateaux à vapeur relient cette ville à l'Europe. La principale d'entre elles, la ligne Allan, est une des plus importantes du monde entier, par la force de ses navires et l'habileté de ses capitaines. Pendant plusieurs mois de l'année, ses voyages s'effectuent au travers des montagnes de glace, descendant du pôle, sans diminution pour la vitesse ou la sécurité des transports.

Montréal envoie en Europe des millions de barils de blé, orge, avoine, farine, etc. Le total de ses exportations s'élève a 20 millions de dollars (105 millions de francs.) Ses manufactures ont pris aussi depuis quelques années une certaine importance. Les principales productions en ce genre sont : la farine, les chaussures, les fourrures, le caoutchouc, les selleries, ouvrages de fer, raffineries de sucre, tabacs, menuiseries, meubles, objets de mode, etc. Toutes ces fabrications réunies représentaient, en 1875, une valeur de 33 millions de dollars, (environ 175 millions de francs). L'industrie montréalaise a figuré tout récemment, de la manière la plus honorable, à l'exposition de Philadelphie.

Un désir assez général, chez les Montréalais, serait d'activer ce développement par une élévation de tarifs douaniers. Aussi toutes leurs sympathies sont-elles pour le système protecteur. Ajoutons que l'économie politique n'est pas encore, pour les Canadiens, une science à principes bien déterminés. Ce n'est guère qu'un accessoire des luttes politiques, un instrument plus ou moins souple entre les mains des partis. La protection est aujourd'hui soutenue comme un dogme par les conservateurs. Les libéraux, au contraire,

sont libres-échangistes. Cette répartition des rôles est fort singulière, car la protection aurait pour effet de renchérir les conditions de la vie pour les classes rurales, qui forment l'appui principal des conservateurs ; elle augmenterait la prépondérance des villes et des bourgs, plus accessibles que les campagnes aux influences démocratiques. Elle devrait donc être réclamée plutôt par les libéraux et les anglo-protestants, promoteurs d'un mouvement industriel, admirateurs des Etats-Unis. Mais dans la polémique canadienne, la logique est subordonnée aux questions de personnes. Absorbés par la dispute du pouvoir, les partis s'inquiètent peu de mettre de l'ordre et de l'accord dans leurs théories.

C'est le moment de donner quelques indications sur la presse. Montréal compte sept ou huit journaux dans notre langue. La plus importante de ces feuilles est la *Minerve*, qui compte plus de quarante ans d'existence, et qui peut être considérée comme l'organe par excellence de la nation franco-canadienne. Rédigée par des écrivains d'un certain mérite, elle fait preuve, en toute occasion, d'une affection filiale pour la France, traite avec intelligence et patriotisme les questions locales et se distingue principalement par son ardeur contre la faction anglo-protestante. Peut-être dans son zèle dépasse-t-elle parfois la mesure : mais c'est le défaut spécifique de toute la presse canadienne : les discussions y pèchent par excès de couleur et dégénèrent beaucoup trop souvent en diatribes. Mieux avisés et moins inféodés à la rhétorique, les journaux anglais renseignent leur public sur les questions utilitaires, s'abstenant, autant que possible, de dogmatiser. Plusieurs, tel que le *Globe*, le *Mail*, le *Hérald*, se spécialisent pour les intérêts professionnels et publient des études souvent remarquables sur l'industrie, le commerce, la navigation et l'agriculture. Dans une agrégation coloniale, le journalisme ne devrait pas se proposer d'autre ambition. C'est se méprendre gravement, ce nous semble, que de transporter sur un tel théâtre le ton passionné, la véhémence et les effets oratoires de notre vie publique.

Pour justifier les feuilles canadiennes, on doit dire que pendant longtemps elles ont été les organes d'une race persécutée, et que dans ce rôle, l'animosité, l'amertume, étaient pour elles des vertus d'office. L'irritabilité de ces journaux s'explique encore, à l'heure actuelle, par l'antagonisme des races qui se retrouve dans toutes les questions, les envenime, et des plus insignifiantes fait surgir parfois de très-graves conflits. La preuve en est dans l'affaire Guibord, qui, pendant cinq ans, a provoqué, dans la presse canadienne, les discussions les plus irritantes, et failli se dénouer par une collision sanglante sur la voie publique.

M. Guibord était un imprimeur de Montréal, jouissant d'une réputation honorable et faisant partie d'une association littéraire, nommée Institut canadien, qui se compose principalement de protestants et de philosophes. L'évêque de Montréal, Mgr Bourget, mécontent de l'esprit irréligieux qui régnait dans cette société, interdit les sacrements à ses membres. A ce moment, M. Guibord étant tombé gravement malade, demanda les secours d'un prêtre. Mais n'ayant pas voulu se reconnaître coupable pour sa participation à l'Institut canadien, ne put obtenir l'absolution. Il mourut. La paroisse de Notre-Dame refusa la sépulture catholique à ses restes. Guibord fut alors inhumé dans un cimetière protestant. Mais sa veuve et l'Institut canadien intentèrent un procès à l'évêque de Montréal, prétendant qu'il avait outre-passé ses pouvoirs, en excluant de la sépulture confessionnelle un membre orthodoxe de sa communion. Ils perdirent en première et en seconde instance; mais s'obstinant dans leur lutte et soutenus par la ligne anglo-protestante, ils portèrent la cause à Londres, au conseil privé de la Reine, et mirent en mouvement toutes les influences anticatholiques du Parlement et de la Cour, afin de triompher. Le banc de la Reine hésita longtemps, et pensa, dit-on, à se récuser. Rien de plus douteux, en effet, que la compétence de l'Etat en pareille matière, dans un pays où les Eglises ont leur pleine indépendance et ne reçoivent du budget aucune subvention. Après trois ans de débats, la théorie adverse prévalut. Le Conseil privé, cassant l'interdiction de l'évêque, décida que Guibord avait droit à la sépulture catholique, et que son corps serait réintégré dans le cimetière de sa confession.

Cette sentence fut rendue au mois d'août 1875. La veuve de Guibord était morte. Son avocat, M. Doutre, et ses amis de l'Institut canadien allèrent exhumer le cercueil du typographe réhabilité, le placèrent sur un char funèbre et l'escortèrent vers le champ de repos catholique. Mais à l'entrée même du cimetière, les attendaient cinq ou six cents Canadiens, résolus à leur barrer le passage. Une volée de pierres fondit sur le cortége de Guibord et changea sa marche triomphale en déroute. Le corbillard rebroussa chemin, le cercueil dut être replacé dans son caveau primitif. M. Doutre accusa le clergé, la police, et mit en réquisition les forces militaires. Sur son appel, les volontaires anglo-protestants affluèrent du Haut-Canada, se déployèrent dans les rues de Montréal et mirent des canons en batterie, comme pour la répression d'une émeute. Enfin, après trois semaines d'armement et de préparatifs formidables, le corps de Guibord fut exhumé de nouveau, dirigé vers le cimetière catholique, y fut introduit et déposé sans obstacle. Espérons qu'il ne sera plus troublé dans sa sépulture.

On voit par cet exemple que le clergé canadien a parfois l'orthodoxie ombrageuse ; mais il serait injuste d'en conclure qu'il est intolérant. Ce corps, pris en masse, est animé de l'esprit le plus modéré. Content de son influence, il ne cherche nullement à l'étendre, il n'a pas non plus l'humeur batailleuse, et, le plus souvent, répond par le silence et par un flegme imperturbable aux diatribes de ses adversaires. On l'a vu même tout récemment, par ses organes les plus autorisés, blâmer et désavouer le zèle excessif déployé par quelques-uns de ses membres. Au plus fort d'une polémique, suscitée l'année dernière par les élections législatives, un mandement de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, a répudié formellement la prétention d'influencer en chaire les votes des fidèles : « Notre mission, dit ce prélat à ses ouailles, n'est pas de vous désigner un candidat ; pour être en règle avec l'Eglise, il vous suffit de voter honnêtement et selon votre conscience ! » Dans une instruction additionnelle adressée aux prêtres de son archidiocèse, Mgr Taschereau leur défendait d'exprimer leur opinion publiquement, soit dans l'Eglise, soit même hors de l'Eglise, de parler politique, élection, etc., dans leurs visites aux malades, dans leurs tournées pastorales, dans les assemblées de fabriques ou toutes occasions semblables. Défense leur était également faite d'écrire, dans les journaux, sur les mêmes sujets, sans l'autorisation épiscopale. Bref, le mandement condamnait d'une façon absolue toute immixtion professionnelle du clergé dans les conflits politiques.

Cette publication produisit un grand effet dans tout le Canada ; elle surprit les libéraux, comme les conservateurs. Car Mgr Taschereau passait pour un esprit timide et dépourvu d'initiative. Mais la surprise fut plus grande encore quand on sut, qu'avant de promulguer son mandement, il l'avait soumis à Rome, et qu'il entrait en ligne couvert par l'approbation du Saint-Siége.

Il paraît que la Curie romaine, très-sympathique aux conservateurs canadiens, les trouvait cependant trop fougueux et trop prodigues d'anathèmes ; elle était fatiguée du bruit suscité autour de questions minimes, et se refusait à fulminer à l'appui d'ambitions locales pour changer des ministères ou déplacer des majorités. L'ardeur de Mgr Bourget, dans l'affaire Guibord, avait trouvé dans la Consulte peu d'approbateurs. Rome sait accepter les luttes nécessaires, et possède au plus haut degré le génie de la résistance, mais elle ne recherche pas les combats. C'est vainement que l'évêque de Montréal et ses adhérents ont voulu l'amener à leurs vues, en insistant sur les périls du « libéralisme » et sur l'urgence d'en intimider les fauteurs ; vainement qu'ils ont dénoncé au Vatican l'université Laval, patronnée par l'archevêque de Québec, l'accusant d'émettre

des doctrines menaçantes pour la religion, de recevoir des professeurs libéraux, et même protestants. Insensible à ces doléances, le Saint-Siége a fermement soutenu Mgr Taschereau dans son rôle de modérateur, et conféré à l'université Laval l'investiture canonique. Quelque temps après, l'évêque de Montréal donna sa démission, qui fut acceptée. Quelques démarches furent faites, par ses amis et par les partisans de ses idées, pour la désignation de son successeur. Mais le choix de la Curie était fixé depuis longtemps sur un prélat connu par sa modération et son caractère conciliant, Mgr Fabre, évêque de Gratianopolis, coadjuteur au siége de Montréal depuis quelques années. Son intronisation s'est faite l'année dernière, vers le milieu de septembre, au moment même où l'université Laval célébrait, dans une cérémonie touchante, sa promotion canonique. Double victoire pour les modérés, qui figurera, nous l'espérons, comme une date heureuse dans les annales canadiennes ! Car elle met fin à des discussions orageuses, qui, mêlant la religion à la politique, divisaient la nation en deux camps, à la grande joie de ses adversaires. Sans pression extérieure, par une renonciation spontanée, le sacerdoce canadien a quitté l'arène où se débattent les partis et s'est mis en dehors de leurs compétitions, tout en maintenant sa grande mission nationale. Rien de plus noble ni de plus patriotique assurément qu'une telle attitude; rien qui réfute plus victorieusement les détracteurs pseudo-libéraux du catholicisme? Eh bien ! c'est au Saint-Siége qu'en revient l'honneur principal, au Saint-Siége qui, dans cette circonstance, a fait preuve d'une modération, d'un tact, d'une sûreté de vues, dignes d'être médités par nos politiques.

VI

Pour compléter notre aperçu du Bas-Canada, donnons maintenant quelques détails sur la région de l'ouest, qui confine à la province d'Ontario, district fertile et d'un climat beaucoup plus doux que toute la partie orientale. Cette contrée, connue sous le nom d'Outaouais ou d'Ottawa, comprend un territoire de 800 milles de long, sur 300 ou 350 de large, s'étendant au nord depuis les sources de la rivière Ottawa jusqu'au comté de Berthier sur le Saint-Laurent; à l'ouest, depuis le lac Temiscamingue jusqu'aux sources de la rivière Gatineau. Sa superficie dépasse celle de l'Irlande. Arrosé par onze grandes rivières et par une multitude de lacs, ce pays est magnifiquement doté pour toute espèce de culture. Il nourrirait sans peine huit ou neuf millions d'habitants. Mais ce n'est guères, à l'heure

actuelle, qu'une immense forêt, parcourue par des tribus indiennes et, de loin en loin, clair-semée de quelques villages.

La colonisation de l'Outaouais a commencé, de nos jours, vers 1850, par l'initiative d'émigrants, originaires d'Ecosse ou d'Irlande. Mais ici, comme dans les comtés de l'est, dans le nouveau Brunswick et partout, le Franco-Canadien s'est infiltré goutte à goutte et tend à submerger les autres éléments. On le voit apparaître par groupes de vingt et de trente familles, dans les premières statistiques. Dès le second recensement, il arrive presqu'à l'égalité. Des centaines de petits Canadiens surgissent, comme de dessous terre, s'ébattent sur la voie publique et, sans respect pour la race conquérante, échangent de vigoureux coups de poings avec les rejetons de la Grande-Bretagne. A cette vue, l'Anglais devient mélancolique; les plus tristes pronostics l'assiégent, et pour la première fois, il se prend à douter de son avenir, comme si ces voix enfantines lui criaient : « Frère, il faut mourir. » Dans ce croît exubérant, il pressent une prochaine majorité d'électeurs, un peuple qui l'enfermera, lui et les siens, comme dans un étau, qui francisera ses petits enfants! Le seul obstacle à cette absorption serait un luxe égal de progéniture ; mais ici l'esprit entreprenant, le *go ahead* britannique l'abandonnent ; il craint les mauvaises années, les faillites des créanciers, les vicissitudes du sort ; bref, il n'ose engager la lutte ; il aime mieux plier sa tente et retourner dans Ontario ; là, du moins, ses oreilles, ses yeux ne seront plus attristés par les progrès d'une race importune. Il repasse donc l'Ottawa ; mais, ô malheur ! *Post equitem sedet atra cura.* Son ennemi implacable enjambe le fleuve derrière lui, s'installe, cultive et se multiplie sans pudeur sur la rive anglaise. C'est ainsi que deux comtés du Haut-Canada, Russell et Prescott sont tombés au pouvoir d'une majorité canadienne. D'autres progrès plus importants se préparent, et la race française, comptant déjà dans la province plus de cent vingt mille âmes, a la prétention, assure-t-on, de conquérir, aux prochaines élections, douze siéges dans le parlement d'Ontario et d'y réclamer l'usage de sa langue. Mais nulle part sa marche ascendante ne s'affirme plus hautement que dans la cité même d'Ottawa.

Cette ville est la capitale du Dominion. On sait qu'elle fut promue à cette dignité par la reine. Les circonstances qui présidèrent à ce choix sont curieuses : sous l'union des deux Canadas, le siége du gouvernement n'était pas fixe. Québec, Montréal, Toronto le possédèrent alternativement. Aucune de ces villes ne voulant céder la prééminence, la reine fut priée de trancher le débat; en réalité, ce furent les ministres canadiens qui choisirent. Ces messieurs, Anglais pour la plupart, repoussèrent les prétentions de Québec et de Mont-

réal, mais ne purent faire agréer Toronto. L'idée leur vint alors de susciter pour la confédération canadienne une capitale artificielle, émule de Washington aux Etats-Unis. Pour cette création, ils jetèrent les yeux sur une petite ville, nommée Bytown, qui s'élevait sur les limites des deux provinces et qu'ils baptisèrent du nom indien d'Ottawa. Sa situation, au point de vue anglais, était fort heureuse, car toutes les colonies avoisinantes, étaient alors exclusivement britanniques. Des constructions monumentales, d'un style romantique, furent édifiées, à grands frais, pour recevoir le Parlement et les ministères. Un assemblage assez confus de tourelles gothiques se dressa fastueusement sur les bords escarpés du fleuve, donnant aux yeux canadiens une reproduction plus ou moins heureuse de Windsor. Les patriotes d'Ontario triomphaient. O déception! Après dix ans à peine d'existence, la nouvelle capitale se francise, pour ainsi dire, à vue d'œil. En face d'elle, une petite ville nommée Hull, peuplée de douze mille Franco-Canadiens, centre industriel, déjà réputé par ses scieries et son commerce de planches, atteste les progrès victorieux de cette race et la rapide francisation du pays.

Telle est l'étendue des territoires embrassés par la confédération canadienne que toutes les provinces énumérées jusqu'à présent dans cette notice en forment seulement une minime partie. A l'Ouest s'étend une région immense longeant la côte septentrionale du lac Huron, de la baie Géorgienne, du lac Supérieur, formant ensuite les vallées de l'Assiniboine, de la Rivière-Rouge, de l'Athabaska, du Mackenzie et se terminant aux Montagnes-Rocheuses. Pendant deux siècles, cette partie du monde était considérée comme inhabitable, excepté pour quelques tribus indiennes et pour les chasseurs de fourrures. On y voyait de loin en loin quelques forts appartenant à la Compagnie de la baie d'Hudson, et séparés les uns des autres par deux ou trois cents lieues de déserts. De nos jours, on a découvert dans ces pays de nombreuses ressources, une grande fertilité naturelle, des richesses minières en cuivre, en charbon, et même, dit-on, en métaux précieux; par une singularité remarquable, le climat s'adoucit à mesure qu'on s'avance vers l'Ouest. Ainsi les rives de l'Assiniboine et du lac Winipeg, situés au 51e degré de latitude, sont moins froides que les districts de Québec et de Trois-Rivières, situés au 47e. L'hiver y dure moins longtemps, la neige y tombe avec moins d'abondance.

Une autre surprise attendait dans cette contrée les explorateurs. Ces prétendus déserts étaient habités et même en partie colonisés par une race singulière, née du croisement d'Indiens avec des Européens, et s'appelant en anglais *halfbred*, en français *bois-brûlés*. La plupart étaient issus de mariages entre les Franco-Canadiens et les

indigènes. Leur langage était le français; ils professaient la religion romaine. Dans ce pays encore, la civilisation trouvait sa tâche préparée par les missionnaires catholiques.

A cette nouvelle, le Haut-Canada s'émut : n'était-ce pas assez de voir l'embouchure du Saint-Laurent occupée par une nationalité rivale? Fallait-il encore la retrouver au nord et à l'ouest, enserrant de toutes parts la race anglo-saxonne et lui fermant l'horizon? Pour conjurer ce péril, on résolut d'envoyer vers la rivière Rouge un courant d'émigration britannique. En même temps, on crut opportun de prendre en main la direction administrative du pays, et l'on fit décréter par la législature d'Ottawa l'annexion au Dominion de ce territoire, qui reçut le nom de province de Manitoba. Un gouverneur fut envoyé par la confédération à Winipeg, bourg de deux ou trois mille âmes, situé à l'embouchure de la Rivière-Rouge dans le lac, et capitale du pays. Ces faits se passaient en 1869.

Pour accomplir ces changements, le gouvernement fédéral avait négocié la cession de Winipeg et de ses dépendances avec la compagnie de la baie d'Hudson, souveraine nominale du pays. Une vente en forme avait eu lieu, moyennant une somme de 300,000 piastres. Le contrat était parfaitement en règle et l'exécution en paraissait toute simple. Elle se heurta à une opposition formidable. — Par une témérité singulière, ces métis, ces demi-sauvages de la Rivière-Rouge se permirent de trouver mauvais qu'on disposât d'eux saus les consulter. Peu touchés par l'honneur que leur faisait le Dominion en les absorbant, ils refusèrent de s'associer à ses destinées, et prirent les armes pour sauvegarder leur indépendance. Commandés par deux Canadiens fort résolus, nommés Riel et Lépine, ils s'emparèrent du fort Garry, forte position militaire qui commande entièrement le pays. A ce moment même arrivait le nouveau gouverneur, M. Mac-Dougall, nommé par le cabinet d'Ottawa. Ce gentleman fut arrêté par une patrouille d'insurgés, sur la frontière des Etats-Unis : — Qui vous envoie? demanda M. Mac-Dougall aux émissaires de Riel. — Le gouvernement. — Quel gouvernement? — Celui que nous avons fait. Cette définition fantaisiste du gouvernement civil scandalisa beaucoup M. Mac-Dougall. Il combattit ces notions fausses, essaya d'éclairer les rebelles sur les vrais principes en matière de souveraineté. Mais ses arguments ne purent les convaincre. Il dut rebrousser chemin, et se retirer à Pembina, sur le territoire des Etats-Unis.

Riel et ses adhérents émirent une déclaration solennelle au nom du peuple de la Terre de Rupert et du nord-ouest.

« Attendu, disait ce manifeste, qu'un peuple a la liberté d'établir

« la forme de gouvernement qu'il croit le plus en harmonie avec ses « besoins, aussitôt que le gouvernement auquel il est soumis l'abandonne ou qu'il le soumet, sans son consentement, à un pouvoir « étranger etc..., nous, les représentants du peuple, assemblés en « conseil au fort Garry d'en haut, le 24 novembre 1869, après « avoir invoqué le Dieu des nations, nous appuyant sur les principes « fondamentaux *de la morale*, déclarons solennellement, au nom « de notre Constitution et en notre propre nom, devant Dieu et « devant les hommes, que nous refusons de reconnaître l'autorité « du Canada, qui prétend avoir le droit de nous commander et de « nous imposer une forme de gouvernement despotique etc., etc. »

Habent sua fata libelli. Les déclarations et les exposés de principes ont beau se ressembler : leurs destinées n'en sont pas moins très-diverses, comme celles des congrès et des Assemblées constituantes. Les uns ouvrent une ère de promission pour les peuples, et prennent rang dans les fastes de l'humanité, les autres contristent les âmes des bons citoyens, des sujets loyaux et provoquent de légitimes répressions. La déclaration des métis manitobains eut ce dernier lot.

L'insurrection, dans ses débuts, avait été fort heureuse. Le gouvernement canadien, pris au dépourvu, n'avait pas, pour l'étouffer, de force militaire. Riel et ses amis s'établirent sur la Rivière-Rouge en véritables dictateurs, faisant sanctionner leurs actes, par un conseil de douze membres, entièrement à leur dévotion. Ils étaient appuyés, plus ou moins ouvertement, par les employés de la compagnie d'Hudson, qui sentaient leur importance amoindrie par l'annexion de la province au Dominion, et surtout par les Américains du Minesota, du Visconsin et de tous les Etats limitrophes, qui, convoitant depuis longtemps le territoire de Rivière-Rouge, voyaient dans ce soulèvement une perspective ouverte à leurs projets d'annexion. Mais les colons anglais, déjà nombreux autour du lac Winnipeg, combattirent avec acharnement les métis. En correspondance régulière avec M. Mac-Dougall et le gouvernement canadien, ils excitèrent secrètement les sauvages à prendre les armes. Riel, pour les frapper de terreur, fit saisir les plus remuants d'entre eux et les enferma dans le fort Garry. Leur chef, nommé Scott, fut jugé par une commission militaire et fusillé comme « traître au pays. » Cette odieuse mesure, loin d'affermir le dictateur, éloigna et découragea ses amis. On ne vit plus dans son entreprise qu'une tyrannie à moitié sauvage, beaucoup plus menaçante pour la colonie et les intérêts naissants que le protectorat du Dominion. Deux mois après, quelques bataillons de milice envoyés par le gouvernement d'Ottawa furent accueillis en libérateurs. Riel ne

put même pas engager de lutte et dut s'enfuir avec Lépine et ses principaux fauteurs aux Etats-Unis. Six ans après, tous deux reparurent à Winnipeg, se croyant compris dans une ordonnance d'amnistie. Mais ils furent saisis par les autorités canadiennes et traduits en justice pour rébellion et pour meurtre. Condamnés à mort, ils furent graciés par le gouverneur général, lord Dufferin, qui commua leur peine en bannissement. Riel atteint d'affection mentale, est, en ce moment, à Beauport, près de Québec, dans un asile d'aliénés.

Ainsi finit cet essai informe de république indo-canadienne, après avoir, en quelques mois, parcouru toutes les étapes révolutionnaires, depuis les formules théoriques jusqu'aux drames sanglants du jacobinisme. Aujourd'hui, les Manitobains sont dotés d'un régime parlementaire, avec responsabilité ministérielle, comme la Grande-Bretagne. Ils envoient six députés et trois sénateurs au parlement d'Ottawa. Ils ont la satisfaction de contribuer pour deux ou pour trois centièmes aux combinaisons qui font et défont les ministères du Dominion. Dans la province même, Anglais et Français sont en nombre à peu près égal, et se disputent avec ardeur la prépondérance. Mais un élément nouveau vient d'apparaître et changera prochainement les proportions respectives, c'est une immigration de Russes-Memnonites arrivés depuis deux ans, au nombre de quatre ou cinq mille têtes et renforcés de six cents Islandais. Il est peu probable que ces nouveaux colons gardent leur langue : tout fait croire qu'ils seront bien vite absorbés par les deux races qui sont en possession du sol. La nationalité qu'ils adopteront recevra de leur adjonction un renfort qui sera sans doute décisif. Ici, comme dans l'Est, la religion jouera dans la lutte un rôle important. C'est pour cela probablement que les memnonites, secte protestante, ont été recherchés comme renfort par le gouvernement d'Ontario. Partout la politique anglo-saxonne poursuit le même but et se fie aux mêmes procédés, au pied des Montagnes-Rocheuses, comme aux bords du fleuve Saint-Laurent. Partout aussi l'exubérance de la race française lui réserve les mêmes déceptions.

La colonisation de Manitoba s'étend aujourd'hui sur un parcours de deux cents ou de trois cents milles, le long du lac Winnipeg et du Saskatchewan, vulgairement appelé rivière Rouge. Au-delà s'étendent des contrées incultes, immenses forêts restées jusqu'à présent l'apanage exclusif de tribus sauvages. Seuls, des missionnaires Oblats les visitent et les parcourent dans tous les sens, pour la conversion des Indiens. Cet ordre, composé presque entièrement de prêtres français, a des stations dans tout l'Ouest. Un de ses membres, le père Pétitot, a tout récemment publié d'intéressantes relations

sur les rives de l'Asthabaka, le lac de l'Esclave et la vallée du fleuve Mac-Kensie. La science s'est aventurée rarement dans ces régions polaires. Aussi la géographie consigne-t-elle précieusement dans ses annales les travaux de ces modestes apôtres. Leur zèle ne connaît point d'obstacles. Ils vont partout, bravant les privations, les intempéries, la rigueur du froid, pour faire pénétrer chez les sauvages les lumières du christianisme, les arracher à leur corruption, à leurs habitudes violentes et leur inculquer des principes moraux, fondement de toute civilisation. Il est difficile, nous le savons, d'intéresser notre siècle à ces intrépides pionniers de l'idée chrétienne; ils n'entendent pas comme lui le progrès et l'amour de l'humanité. Force nous est cependant de reconnaître en eux les promoteurs d'un fait social dont nul ne peut nier l'importance : l'apaisement des tribus sauvages et leur réconciliation avec la race blanche. Le Canada compte une population indienne évaluée à 102,350 têtes, divisées en une multitude de peuplades, toutes guerrières, pourvues d'armes, de munitions, possédant tous les moyens de nuire. Eh bien ! toutes accueillent pacifiquement les colons de sang européen et vivent avec eux en bonne harmonie. Ces rapports amicaux sont attestés par les mariages entre les deux races, et par la multiplication des métis, produits de ces unions. Point de déprédations, point d'attaques à main armée; les voyageurs isolés courent moins de risques au milieu des Peaux-Rouges, dans les forêts canadiennes, que les promeneurs nocturnes dans certains faubourgs de New-York ou de Philadelphie. Telle est l'œuvre opérée par les missionnaires catholiques sur les peuplades indigènes; l'administration canadienne en comprend la grandeur, car elle traite avec bonté ces pauvres sauvages et, s'inspirant des traditions léguées par la France, remplit envers eux tous ses engagements. Elle s'abstient soigneusement de les troubler dans leurs occupations favorites, la pêche et la chasse; elle les assiste pendant l'hiver, par des secours en farine, lard, sel, tabac, vêtements, couvertures, distribués libéralement dans tous les postes fédéraux. Les petits-fils de Franklin professent d'autres maximes et traitent les aborigènes en ennemis; aussi quel contraste dans les conséquences! D'une part, la spoliation et la fraude portant pour fruits l'assassinat et le brigandage, une guerre tournant à la confusion, des troupes régulières et couvrant de ridicule le gouvernement d'une grande république; de l'autre, une confiance réciproque, la sécurité des relations, une paix profonde rendant inutile le déploiement de toute force armée. Que M. Laboulaye, que M. Bancroft lui-même se prononcent entre les deux politiques; qu'ils disent laquelle des deux représente le mieux dans le monde la moralité, la justice et le génie civilisateur de l'Europe.

Notre intention n'est pas de déprécier les Etats-Unis, ni la colonisation britannique. Loin de faire à la race anglo-saxonne son procès, nous rendons hommage à son énergie, à son audace entreprenante, nous admirons le tableau grandiose qu'offre aujourd'hui son activité par toute l'Amérique du Nord. Nous combattons seulement son exclusivisme et la supériorité qu'elle s'arroge sur d'autres races, ses égales par l'intelligence, par le courage et par les services rendus à l'humanité. Nous combattons aussi ses préjugés, son hostilité séculaire contre le catholicisme, et les erreurs accréditées par ses publicistes sur les effets de cette religion. Il n'est point vrai, comme le prétend Macaulay[1], qu'elle énerve les volontés, engourdisse les âmes; que tout pays soumis à son influence doive s'étioler fatalement dans l'ignorance et la servitude. Il n'est point vrai que l'indépendance, la force morale et toutes les qualités viriles soient le monopole des sociétés protestantes. Ces assertions hautaines, acceptées sans contrôle par une littérature frivole et déclamatoire, n'ont aucune base scientifique et tombent devant l'examen des faits. On regrette de les voir reproduites si complaisamment par des plumes françaises.

Le temps n'est plus, malheureusement, où la France pouvait, confiante dans sa force, errer à l'aventure dans le domaine des idées, et se permettre, en fait de système, toutes les fantaisies. Ou l'épreuve du malheur aura été pour nous complétement stérile, ou nous devons, avec recueillement et sévérité pour nous-mêmes, réviser toutes nos opinions, sans égard pour nos goûts, nos préférences et nos habitudes d'esprit. C'est pour aider à ce travail qu'un voyageur présente aujourd'hui cette rapide esquisse sur le Canada français, et qu'il apporte ici le spectacle nouveau, paradoxal d'une nation qui s'est maintenue et développée, malgré la conquête étrangère et mille influences adverses, par la vertu du catholicisme. Dans les peuples, comme dans les familles, la voix du sang a son éloquence; espérons que la France se reconnaîtra dans cette fille, retranchée d'elle depuis plus d'un siècle, et qui conserve si pieusement dans son cœur, l'amour de la mère-patrie. Au sein de nos infortunes présentes, la nation canadienne nous apporte une consolation, car elle est la protestation vivante du droit national contre la conquête; un enseignement, car elle nous montre la force invincible du patriotisme fortifié par les croyances religieuses.

J. Guérard.

[1] Introduction à l'histoire d'Angleterre sous Jacques II.

ISRAËL MOOR [1]

I

La petite église de Brynnant, au sud du pays de Galles, s'élève à l'entrée d'une vallée sinueuse, resserrée entre deux crêtes de montagnes et rafraîchie par les eaux d'une source qui court avec un chant joyeux sur son lit de cailloux. Le ruisseau forme autour du cimetière un capricieux demi-cercle, comme s'il voulait porter dans ce champ de la mort l'animation et la vie. Le vallon débouche dans une large plaine marécageuse. Au-delà s'étend la mer, autre immensité qui borne l'horizon et va se perdre dans l'infini des cieux.

L'heure de vêpres va sonner ; bien petit pourtant serait le nombre des fidèles qui, par ce splendide dimanche de mars, s'achemineraient vers l'église, si les habitants n'étaient bien aises de recueillir des nouvelles et d'échanger leurs réflexions au sujet du grand événement de la journée précédente, la dangereuse maladie de M. Josiah Williams, le propriétaire de la mine Cwm Aber, le fondateur de leurs écoles, le patron de toute la population ouvrière du village.

— Est-il réellement condamné par le docteur ?

— La vieille Mrs Williams, sa femme, connaît-elle son état ?

— Va-t-elle venir à l'église ?

Les questions se succèdent à flots pressés, sans que personne essaie d'y répondre. Tout à coup, le silence se fait au milieu des groupes ; moitié curiosité, moitié respect, on s'écarte pour laisser passer une femme âgée, infirme, qui s'avance dans le cimetière, appuyée d'une main sur un bâton, de l'autre sur un jeune paysan dont la bouche entr'ouverte, le regard vague, les joues blêmes et

[1] Ce roman, tiré de l'ouvrage de M. Saunders, a obtenu en Angleterre un légitime succès. Non-seulement l'auteur, en plaçant ses personnages dans un district minier a choisi une scène originale et neuve, mais il a relevé l'intérêt dramatique du sujet par l'élévation de la pensée, la force des caractères. Son dessin est à la fois ferme et sobre, et, sous la vérité de la couleur, il cache une observation souvent profonde.

pendantes trahissent cette dégénérescence physique et morale dont les districts miniers offrent trop d'exemples.

Depuis de longues années, Mrs Williams est séparée de son mari. Personne dans le village n'ignore la mésintelligence qui règne entre cette femme décrépite, chancelante, au regard défiant, et le moribond dont la maladie soudaine fait le sujet de tous les commentaires; mais que cette désunion soit demeurée un secret, ou qu'elle soit connue de chacun, la chose semble importer fort peu à Mrs Williams qui, s'approchant d'un homme resté debout près du porche :

— Ah ! ah ! Israël Moor vient donc à l'église ?

— Il paraît, répond le contre-maître avec un calme dont l'effet subit est d'irriter la vieille dame.

— Vous n'y avez pas mis les pieds depuis le jour où vous y êtes venu avec *lui*, avec mon mari, alors simple contre-maître à vingt-six schellings par semaine, comme vous l'êtes maintenant.

— Peut-être bien, réplique l'imperturbable Israël, qui ne semble nullement blessé de cette agression.

— Peut-être bien ! répète Mrs Williams d'un ton aigre et perçant.

Puis, baissant la voix, de telle sorte que ses dernières paroles ne sont plus qu'un murmure à peine intelligible :

— Peut-être bien aussi avez-vous cherché, vous qui étiez son seul ami, à prendre sa place et à le mettre dehors ; n'est-ce pas ?

— Il l'a cru, dit le contre-maître.

Une ombre passe sur son visage, mais peut-être n'est-ce que l'amer sourire qui lui est ordinaire.

Pas plus que la première; cette nouvelle attaque n'émeut Israël.

— Maintenant que vous m'avez cherché querelle à votre aise, vous êtes contente, et je peux m'en aller? reprend-il après un silence.

Mrs Williams garde un air d'ironique dédain, mais le contre-maître voit clairement que des pensées toutes différentes de celles qu'il lui plait d'exprimer agitent son cerveau. Le ton avec lequel ses dernières paroles ont été prononcées trahit une anxieuse préoccupation. Quand Israël fait mine de battre en retraite, un tremblement nerveux la saisit; ses gencives dépourvues de dents s'agitent, elle ouvre la bouche ; mais, incapable d'émettre un son, elle arrête le contre-maître du bout du bâton qui lui sert de béquille. Il se retourne et voit sur le visage de l'infirme une expression qui le fait revenir sur ses pas.

— Israël, ne me gardez pas rancune. Il faut bien que je parle un peu de temps à autre ; sans cela, je deviendrais folle. Dites-moi, comment est-il ?

— Très-mal.

— Son état n'est pourtant pas... désespéré ?

— Qui peut savoir ces choses-là, Madame?

— Israël, je suis allée pour le voir la semaine dernière; je voulais le supplier à mains jointes d'oublier notre désunion, de me laisser m'asseoir près de lui, de me permettre de le soigner, ou du moins de l'encourager par de bonnes paroles.

— J'ai appris votre visite, Madame.

— Savez-vous ce qu'il m'a fait répondre?

— Non, Madame.

— Il a dit que si, après m'avoir reçue, il allait mieux, il serait obligé de me chasser de nouveau; que si, au contraire, il devait mourir, ma présence lui serait inutile...

— Il a été rude. Pourtant, Madame, dans un temps où les hommes tournent comme des girouettes, c'est quelque chose d'en voir un qui a sa volonté.

— Est-il possible qu'en un moment pareil, qui est peut-être pour lui le dernier, il endurcisse ainsi son cœur?

— Madame, c'est un homme singulier. J'ai eu bien de la peine à le comprendre. Laissez-le tranquille, croyez-moi; il agira mieux que vous ne pensez.

— Vous savez quelque chose, Israël! Je le vois dans vos yeux.

— Vous devez vous tromper. Mes yeux n'ont pas l'habitude de trahir leur maître.

— Répondez-moi, par pitié. Un mot, un seul. Ce n'est pas par intérêt que je parle... non... l'argent n'est pas à dédaigner... mais c'est égal... qu'il me laisse seulement un morceau de pain, avec une parole d'affection, un souvenir; c'est tout ce que je demande.

— Peut-être aurez-vous un souvenir. Quant aux paroles d'affection, n'y comptez pas.

— Il a pris des dispositions?...

— Si je le savais, je ne vous le dirais pas, Madame.

— Pourquoi?

— Parce que je n'aurais pas le droit de raconter ses secrets. Il n'a pas envie que vous les connaissiez.

— Vous êtes insolent!... Prenez-garde! Il va peut-être mourir, et je puis vivre encore des années.

— Eh bien, Madame?

— Eh bien, ne comprenez-vous pas que vous avez intérêt à vous faire de moi une amie?

— C'est possible. Mais si plus tard vous m'employez, Madame, aimerez-vous à vous souvenir que j'ai trahi mon patron? Vous pouvez être fâchée aujourd'hui, demain vous serez juste.

Elle le regarda fixement, comme si elle eût voulu, à travers cette

rude et impénétrable enveloppe, lire jusqu'au fond de l'âme d'Israël, mais elle n'essaya pas d'en dire davantage.

Quand elle entra dans l'église, son visage avait repris sa rigidité ordinaire.

Israël Moor la suivit d'un regard où se peignait une sorte d'admiration. Cet âpre caractère, que la souffrance n'avait pu adoucir, avait avec sa propre nature des affinités secrètes ; il se sentait fait de la même argile que l'altière vieille femme.

Il demeura quelques instants rêveur, les yeux fixés sur une pierre tombale qui se dressait, toute neuve, au-dessus d'un petit tertre de gazon. L'épitaphe était ainsi conçue :

NE PLEUREZ PAS SUR NOUS, CHERS PARENTS BIEN-AIMÉS
BANNISSEZ LA TRISTESSE DE VOTRE AME
VIVRE PEU EST UNE FAVEUR DIVINE
PLUS NOS JOURS ONT ÉTÉ COURTS
MOINS NOMBREUSES ONT ÉTÉ NOS FAUTES.

Il avait lu machinalement ces dernières lignes, et se disposait à franchir le porche; tout à coup il s'arrêta, revint près de la petite tombe et se mit à la considérer avec plus d'attention.

Oui, c'était bien là que reposaient deux de ses enfants. Depuis le jour où on les avait mis dans leur froide couche, il n'était pas revenu en ce lieu ; la modeste croix de bois noir avait été enlevée ; une main généreuse — qui pouvait-elle bien-être ? — avait fait placer la pierre et graver l'inscription ; mais il se rappelait avoir vu sa femme, de son écriture inhabile et tremblante, tracer les deux lignes qu'il venait de relire. Le doute n'était plus possible...

Israël passa la main sur son front et la tint quelques instants sur ses yeux. Quelle était en ce moment sa pensée ? Ce cœur, qui semblait fait de bronze, était-il accessible aux émotions humaines ? Ou bien cherchait-il comment Mrs Moor avait pu se procurer l'argent de la pierre tombale ? Enfin il se redressa et entra dans l'église la tête haute, promenant son regard impassible et fier sur les curieux dont les chuchotements semblaient lui reprocher de s'être tenu si longtemps éloigné du lieu saint.

L'office n'est, à Brynnant, ni long ni majestueux. Aujourd'hui, pourtant, l'assistance est nombreuse comme au jour de Pâques. On va recommander M. Josiah Williams aux prières des fidèles. Sa femme est déjà présente ; son frère, M. Griffith Williams, viendra peut-être. Tous deux sont depuis longtemps brouillés avec le moribond. Que dira le curé ? Quel texte ses paroles vont fournir aux interprétations !

Avant que le pasteur ait pu s'adresser à son auditoire, un jeune

garçon, qui arrive tout haletant, s'approche de lui et murmure quelques mots à son oreille. Déjà la nouvelle se répand dans l'église : « M. Josiah Williams vient de rendre le dernier soupir ! » La mort, « ce roi des épouvantements, » comme dit l'Ecriture, a quelque chose de si solennel, qu'un frémissement parcourt l'assemblée. Josiah Williams n'a pas été à l'abri de tout reproche ; mauvais mari, frère négligent, maître assez dur, il excitait hier encore plus de crainte que de sympathie ; mais qui peut s'en souvenir dans un moment semblable ? D'ailleurs, devenu riche, il n'a pas été sans répandre quelquefois ses largesses sur l'église et le village. Peut-être y avait-il dans ces bienfaits beaucoup d'orgueil ; mais ceux-là mêmes qui l'affirmaient naguère n'osent plus aujourd'hui juger un homme appelé au tribunal de Dieu. Aussi lorsque le curé rappelle avec émotion les humbles commencements du défunt, ses opiniâtres labeurs, sa vaste intelligence, l'usage qu'en mainte occasion il a fait de son immense fortune, lorsqu'enfin le digne pasteur, dans la simplicité de son âme, demande pour le bienfaiteur de Brynnant quelques larmes et un pieux souvenir, l'assemblée entière lui répond par un *Amen* sorti du cœur plutôt que des lèvres.

En quittant l'église, le curé trouve la plupart des fidèles réunis dans le cimetière. Un homme, qu'à son humble costume on reconnaît pour un ouvrier, s'avance vers lui. C'est Israël, qui vient de se frayer un passage à travers la foule.

— Mon révérend, votre sermon m'a fait du bien. Vous vous en apercevrez un jour sans que j'aie besoin de vous le dire. Qui vivra verra. Quand on veut faire quelque chose, il ne faut pas le crier par-dessus les toits. Mon révérend, vous devez connaître mon fils ?

— David ? Je le crois bien. Un garçon qui promet. Digne enfant d'une sainte mère.

— Possible, répond Israël d'un ton où perce une légère impatience. Ce que je souhaiterais, çà serait d'en faire un homme. S'il vous entend souvent parler comme aujourd'hui, nous en viendrons à bout. Mais voilà M. Griffith Williams qui voudrait vous parler. Adieu, mon révérend.

La maison du défunt s'élevait à mi-côte, non loin de l'église. Israël allait y entrer quand il aperçut le médecin de Brynnant, le docteur Jolliffe. Les deux hommes échangèrent une poignée de mains.

— Je ne croyais pas la fin si proche, dit Israël..

— Il avait une de ces natures qui luttent jusqu'au bout ; sa présence d'esprit ne l'a pas un instant quitté.

— Oui, ça devait être. Il n'y en a pas beaucoup qui lui ressemblent.

— C'était une intelligence remarquable.

— Et quelle mémoire! Au bout de vingt ans, il vous aurait reconnu quelqu'un pour lui avoir parlé rien qu'une fois.

— Ce qui est certain, reprit en souriant le docteur, c'est qu'il n'oubliait jamais un ennemi.

— Il avait raison, il connaissait le monde... Et sait-on qui aura la mine?

— Je puis bien vous le dire, à vous, Monsieur Moor, qui l'avez servi si longtemps. Il lui fallait choisir entre sa femme et son frère. Griffith Williams peut remercier sa bonne étoile.

— Griffith Williams! Je le pensais. Allons, un grand homme a quitté ce monde.

— Vous l'admirez! il ne vous a pourtant pas trop bien traité!

— Il a été plus fort que moi, voilà tout...

La conversation roula quelques instants encore sur Josiah Williams et sur les funérailles, qui devaient avoir lieu dans la journée du surlendemain. Puis le docteur s'éloigna.

Une heure plus tard, Israël traversait de nouveau le village et entrait dans un pittoresque sentier, sinueux et verdoyant.

A mesure qu'il avançait, les maisons disséminées sur le versant de la montagne se faisaient plus rares; le chemin, taillé au milieu des rochers, dominant au loin la mer, prenait un aspect solitaire et sauvage. Israël atteignit enfin une longue rangée de cottages, sombres, étroits, uniformes. C'était le hameau construit par Josiah Williams pour les mineurs, et auquel une fantaisie singulière lui avait fait donner le nom de Pékin, comme si la fastueuse capitale du Céleste Empire avait eu rien de commun avec ce pauvre village, accroché comme un nid d'aigle au flanc de la montagne.

Debout sur le seuil d'une des habitations, un mineur fumait sa pipe; ses yeux semblaient interroger la route, et, dès qu'il aperçut Israël, il fit quelques pas à sa rencontre.

— Eh bien? demanda le contre-maître, et Barrett?

— Il n'a pas perdu de temps, M. Moor. Il a déjà vu la vieille Mrs Josiah, et je l'ai aperçu du côté de la ferme, guettant le retour de M. Griffith Williams.

— A la bonne heure! dit Israël avec ironie; le moulin tournera son aile du côté d'où viendra le vent.

— C'est s'y prendre vite. Le patron n'est pas encore dans son cercueil.

— Barrett a de la précaution. Etre directeur, c'est joli. On ne perd pas une position comme çà de gaîté de cœur. Il est dans son droit. J'en ferais autant à sa place.

— Et vous devriez y être, à sa place, M. Moor. Je ne sais à quoi pensait M. Josiah Williams.

— Tu es un raisonneur, Lewis, répondit Israël, dont un sourire éclaira le sombre visage.

Pendant ce temps, à l'autre bout du hameau, un jeune garçon de douze à treize ans venait d'entrer dans un cottage qui empruntait à sa minutieuse propreté une apparence presque confortable. C'était la demeure d'Israël, son fils unique, David, revenait pour le repas du soir, après une journée passée toute entière à savourer avec délices cette liberté si chère aux enfants des campagnes.

II

Les premières années de David avaient été maladives. C'était à cause de sa faible constitution que son père, le jugeant peu propre au travail, avait longtemps paru oublier son existence. A peine jetait-il sur lui un regard distrait quand il le rencontrait sur son chemin, ou quand le jeune garçon se trouvait assis à ses côtés à la table de famille. David avait ainsi dépassé l'âge où les enfants du pays quittent l'école ; il avait appris peu à peu tout ce que le vieux maître était capable de lui enseigner ; l'étude était sa passion, et le moindre livre, avec la vue de la nature, charmait son âme enfantine et rêveuse.

Les uns après les autres, ses compagnons avaient quitté l'école. Il leur avait fallu dire adieu au gai soleil qui éclairait leurs jeux et leurs études pour aller, dans les entrailles de la terre, apprendre la dure leçon du travail. David les rencontrait parfois, vieillis avant l'âge, le regard triste et craintif, au milieu du noir essaim de mineurs qui, chaque matin, se rendait à la houillère. Et David se disait qu'il menait une existence bénie, toute de lumière et de joie, au milieu de la verdure nouvelle et des émanations embaumées du printemps !

Il avait, en entrant, laissé la porte grande ouverte. Le soleil de mars, qui se couchait lentement derrière les hauts sapins, inonda la chambre de sa rouge clarté, faisant resplendir sur la table les assiettes et les verres que la femme d'Israël venait d'y apporter.

David, dont le grand air avait aiguisé l'appétit, jeta sur ces apprêts un regard joyeux, et son sourire alla chercher sa mère, qui prenait sur le dressoir les tasses à thé.

En ce moment Israël entra.

— Tu sais la mort de M. Josiah ? dit-il à sa femme.

— Oui. Vous devez avoir bien du chagrin ?

— Les fous peuvent poser plus de questions que les sages n'en

peuvent résoudre. J'ai interrogé là-dessus ma conscience, et c'est pour cela, femme, que je suis allé à l'église.

— A l'église! répéta-t-elle, en levant sur lui des yeux pleins d'étonnement.

— Oui, à l'église, reprit-il d'un ton bourru. Est-ce que tu y trouves à redire ?

— Oh non, j'en suis bien contente.

— Alors, pourquoi m'interrompre? Voudrais-tu faire entendre?... Mais après tout, cela m'est égal... Laisse-moi, j'ai besoin de réfléchir.

Il s'adossa contre le mur, les mains enlacées derrière le cou, le corps légèrement rejeté en arrière. Pour un homme habitué à être courbé constamment dans les galeries souterraines de la mine, se tenir debout est une jouissance, la forme la plus complète du repos.

Ses traits avaient repris leur calme, non ce calme qui est le fruit de la paix intérieure, mais l'impassibilité de la pierre. Quelles pensées s'abritaient derrière ce visage aux traits énergiques et réguliers? C'était en vain qu'on en eût cherché le reflet sur le large front d'Israël, dans ses grands yeux noirs et profonds; une indomptable volonté empêchait toute flamme d'en jaillir.

Sa femme formait avec lui le plus frappant contraste. Frêle et pâle, elle avait dans le regard la résignation patiente des êtres habitués à souffrir. La maladie, ou peut-être une peine secrète, l'avait mordue au cœur et tarissait lentement en elle les sources de la vie. Toute force de réaction semblait éteinte dans cette âme; et pourtant, un observateur attentif aurait remarqué une grande différence dans la manière dont ses yeux se portaient sur Israël ou sur son fils. Elle regardait l'un avec la soumission de l'esclave qui écoute et obéit, sans avoir même l'espoir de plaire à son maître, l'autre avec une expression de tendresse ardente et inquiète, en même temps que d'indicible tristesse, comme si elle eût reconnu son entière impuissance à protéger l'enfant qu'elle chérissait du fond de ses entrailles.

Dans la solitude joyeuse des bois où il avait passé sa journée, David n'avait pas entendu parler de la mort de Josiah Williams; il restait debout devant son père, les yeux fixés sur lui, la bouche entr'ouverte pour une question que sa réserve craintive l'empêchait de formuler.

Le regard d'Israël s'abaissa sur l'enfant; il étendit la main et la posa sur la chevelure abondante et soyeuse de son fils, puis il resta longtemps à le considérer.

Le cœur de David se mit à battre plus vite. Il y avait des années que son père ne l'avait regardé ainsi.

— Eh mais, bientôt il sera trop fort, dit enfin le contre-maître de la voix haute et profonde d'un homme habitué à entendre ses paroles étouffées entre d'étroites murailles.

— Il a chaud; cela lui fait bonne mine, répondit la mère. Viens dîner, David.

— Chaud! ses joues sont fraîches comme des pommes, répliqua Israël en passant la main sur la figure de son fils, qui frissonnait sous cette rude caresse.

On se mit à table. Le contre-maître parla de son patron, M. Josiah Williams, de l'assistance qui remplissait l'église, de l'éloquent sermon du curé. David, qui ne sentait plus sur lui le regard de son père, dévorait à belles dents une énorme tranche de viande.

— A la bonne heure, dit Israël, pour travailler comme un homme, il faut manger comme un homme.

La fourchette s'échappa des mains de David; il regarda sa mère; mais, bien que les joues de la pauvre femme fussent devenues livides, elle tenait ses yeux obstinément baissés.

— Mary, reprit Israël, va prendre sur le lit de David le paquet que j'y ai déposé.

Elle se leva et sortit. Quand elle revint, ses mains étaient vides; son visage avait pris une teinte terreuse, elle semblait à peine capable de se soutenir. Elle appuya ses deux mains sur l'épaule de son mari, et, défaillante, murmura quelques mots que David ne put entendre.

— Je t'ai dit de l'apporter, Mary, répondit froidement le contre-maître.

Elle quitta de nouveau la chambre. Ce qu'elle était allée chercher, David le reconnut bien vite. C'était un costume de mineur, ajusté à sa taille. Elle s'approcha d'Israël, mais, au lieu de lui laisser prendre les habits, elle les tint serrés contre sa poitrine, de sorte que son mari fut obligé, pour ainsi dire, de les lui arracher, ce qu'il fit avec douceur, mais avec une fermeté impassible.

— Allons, David, sois homme, et mets cela.

— Oh! père, s'écria l'enfant, père, vous ne voulez pas dire....

— Obéis d'abord, les questions viendront ensuite.

Quelques minutes après, Israël contemplait, avec une âpre satisfaction, ce qui lui semblait un diminutif embelli de lui-même. Une chose pourtant choquait ses regards.

— Mary, donne-moi des ciseaux. Un mineur ne doit pas avoir des cheveux longs; c'est embarrassant et dangereux.

Elle ne répondit rien, et ne bougea pas. Elle était tombée anéantie sur une chaise.

David aurait voulu se jeter aux pieds de son père, lui dire son

horreur pour la mine, ses projets de travail, ses plans d'avenir. Un insurmontable effroi lui fermait la bouche.

Cependant les ciseaux coupaient une à une les longues boucles blondes; Israël posa sur la tête de son fils une calotte de cuir, le considéra encore; puis, trouvant son œuvre achevée, il alluma sa pipe et sortit de la chambre.

Restée seule avec David, la mère l'attira vers elle et le retint longtemps dans une étreinte désespérée.

— Mère!

— O Dieu! Il est donc venu ce jour terrible! Seigneur, ayez pitié de mon enfant.

— Mère, vous ne me laisserez pas partir! Mère, je travaillerai, je travaillerai, s'il le faut, nuit et jour, pourvu que ce ne soit pas à la mine!

— Calme-toi, mon David, mon bien-aimé!... Prends patience, j'ai toujours vu que c'était le meilleur moyen de l'adoucir. Silence! le voici qui revient.

La mère et le fils se séparèrent.

— Je pense, femme, dit Israël, que tu fais entendre raison à David. Je ne veux pas emmener avec moi une fille pleurnicheuse, ni un lâche idiot.

— Donnez-lui un peu de temps, il...

— Du temps! Comment donc? Jusqu'à demain matin cinq heures et demie.

— Israël, écoutez-moi. Nous n'avons eu que trois enfants; deux sont morts, David est le seul qui nous reste. Si ce n'est pas pour l'amour de moi, ou de lui, que ce soit pour vous-même; laissez-le vous dire ce qu'il souhaiterait. Il ne demande pas mieux que de travailler, oh oui! souvent il se figure, pauvre cher enfant, qu'il fera son chemin, qu'il arrivera un jour...

— Oui, certes; et il faut que je lui en donne les moyens. Supposes-tu que j'aie envie de rester toujours contre-maître, ou de laisser mon fils, — l'unique héritier des biens... que je veux avoir, — dans la place infime où je vais le mettre? Non, non; David doit apprendre à gagner de l'argent, d'abord parce que nous sommes pauvres, et il est temps que cela change. Ensuite, il ne me convient pas, pour le moment, de paraître ambitieux; je veux que tout le monde voie mon fils commencer comme font les enfants des mineurs. Enfin, mais n'allez pas, l'un ou l'autre, répéter un mot de ce que je vous dis là, ou sinon... bien, bien, les menaces sont inutiles. Vous me connaissez, il suffit. J'ai donc étudié les mines depuis plusieurs années; si je ne me trompe, mon temps est venu, celui de David approche. Il faut qu'il s'y prépare, comme moi, par un dur

travail, sans faire attention si la houille lui salit les mains. L'or qui en sortira un jour sera propre et brillant, et nous verrons, femme, s'il y a moyen de te rendre la vie plus confortable.

La figure de Mrs Moor était tournée de façon qu'il ne pouvait pas la voir. Enivré sans doute par la saveur du fruit imaginaire qu'il croyait déjà cueillir, Israël avait adouci sa voix; il ajouta encore, à l'adresse de la pauvre femme, quelques paroles encourageantes; mais, tout à coup, il entendit un bruit pareil à un gémissement; David poussa un cri et s'élança vers sa mère, qui venait de perdre connaissance.

Une femme qui s'évanouit est, dans la demeure d'un ouvrier, phénomène à peu près inconnu. Israël porta Mrs Moor sur son lit, aida son fils à lui donner les soins que réclamait son état, puis, en guise d'avertissement autant que de pardon, il déposa un baiser sur son front pâli.

Ce n'était plus le temps pour David de s'ouvrir à son père; il comprenait que l'arrêt porté contre lui devait s'exécuter; mais Israël avait, peut-être sans y songer, laissé tomber une parole qui avait pénétré jusqu'au cœur de l'enfant; si jeune qu'il fût encore, il pouvait venir en aide à sa mère, son travail allégerait la pauvreté de la famille.

— Père, dit-il bravement, je serai prêt demain matin pour partir avec vous.

Israël étendit la main, David s'approcha pour la prendre, mais il se sentit pressé contre la robuste poitrine de son père. Dans la joie si nouvelle de cet embrassement, il oublia ses terreurs, il oublia que sa promesse détruisait à jamais ses espérances et ses rêves d'avenir.

Au moment où, le soir, il regagnait sa chambre, son père lui dit tout à coup :

— Je suis content de toi, mon garçon, et je veux bien te donner encore un jour. La campagne est toute remplie de fleurs, j'ai vu des enfants cueillir des violettes et des primevères. Amuse-toi, demain tu travailleras le jour d'après.

— Non, mon père, dit David d'une voix tremblante et précipitée, car il sentait sa résolution faiblir, je vous remercie; mais, si je dois aller à la mine, je voudrais que ce fut déjà fait.

— Voilà qui est parlé en homme; seulement, vois-tu, je n'aimerais pas, pour le premier jour, à te laisser seul, et j'ai réfléchi que des affaires me retiendront demain.

David en avait assez entendu. Etre sans son père dans ce lieu d'épouvante! Il n'insista pas davantage.

— Femme, dit Israël quand il se fut éloigné, tu peux aller dormir,

j'ai besoin de travailler quelques heures, peut-être toute la nuit; ne me dérange pas.

Elle se retira, soumise et silencieuse. Peut-être se demandait-elle ce qu'il se proposait de faire, mais elle ne se permit ni un geste, ni une parole. Il débarrassa aussitôt la table, prit dans une vieille valise quelques rouleaux de papier, des crayons, des plumes, de l'encre de différentes couleurs, des compas et divers autres objets; puis il étala lentement et avec soin la feuille la plus grande, un plan, sur lequel il se mit à dessiner, transportant diverses indications puisées dans un vieux et noir cahier de notes, œuvre du laborieux loisir de bien des années.

Il poursuivit pendant la nuit entière ce labeur assidu, ne détournant pas une seule fois la tête, ne s'arrêtant pas une minute pour prendre du repos.

Au lever du jour, sa femme, qui n'avait pu fermer l'œil, céda enfin à son impulsion d'épouse; elle surmonta sa crainte et s'habilla pour voir si le feu ne s'était pas éteint, s'il n'avait pas froid, s'il ne voudrait pas une tasse de thé. Arrivée à la porte, elle s'arrêta tremblante. Comment serait-elle accueillie? Elle fit quelques pas en arrière, puis revint encore. Le baiser de son mari, les affectueuses paroles qu'il lui avait dites, étaient restés dans son cœur. Si une pensée inquiète, un travail absorbant, l'avaient éloigné d'elle, ne pourrait-elle point le ramener à force de patience et d'amour?

Elle entra. Israël leva la tête. Etait-ce l'étonnement ou la sévérité qui se peignait dans ses yeux? Elle était trop troublée pour le dire. Déjà il s'était remis au travail. Timide, irrésolue, n'osant l'interrompre, elle attisa le feu, fit de nouveau jaillir la flamme, puis se glissa hors de la chambre. Au bout de quelques minutes, elle rapporta une tasse de thé bouillant, qu'elle plaça près de lui sur la table. Il la prit sans paraître y songer, comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde qu'elle se trouvât sous sa main, puis il la but aussi vite que le permettait la chaleur, et s'absorba de nouveau dans son travail. Mrs Moor enleva la tasse pour la remplir. Israël l'arrêta :

— Non, Mary, assez. Cela m'a fait du bien.

— Vraiment! Oh! que je suis contente!

Elle se tut, craignant d'avoir été trop démonstrative.

— Mary, ma chère, rappelle-toi mes paroles d'hier soir. Viens ici; embrasse-moi. Je penserai à toi un peu plus quand j'aurai le temps.

Les larmes vinrent aux yeux de la pauvre femme; elle ne put s'empêcher d'appuyer sa tête sur l'épaule d'Israël et de le serrer contre son sein oppressé de sanglots.

— Mon cher mari! Je ne crois pas vivre bien longtemps; soyez bon pour moi, du moins à votre manière.

— C'est une demande raisonnable, je tâcherai. Sais-tu ce que j'ai fait toute la nuit?

— Non.

— Tu l'apprendras bientôt. Va te reposer, tu en as besoin. Je te recommande aussi de donner du courage à David.

— Vous êtes tout à fait décidé?

— Tout à fait.

Israël n'eut terminé son travail qu'à l'heure, fort matinale à la vérité, où il voulait se rendre chez M. Griffith Williams.

Il se leva et se tint un moment debout, afin de détendre son corps fatigué. Puis, s'agenouillant à terre, il plongea sa tête dans un seau d'eau froide; après quoi, dispos, alerte, il revêtit ses habits des grands jours. Son entrevue avec le nouveau propriétaire de la mine marquerait dans sa vie; c'était l'heure décisive de la bataille.

III

Laissé fort jeune aux soins d'un frère beaucoup plus âgé, mais dont le cœur n'était rien moins que tendre et l'humeur peu paternelle, M. Griffith Williams avait d'abord travaillé à la mine; mais bientôt, dégoûté de ce dur labeur, il l'avait abandonné, au grand déplaisir de Josiah, pour louer ses services à un fermier du voisinage. Il fût peut-être resté toujours dans cette humble position, si son frère, dont la fortune grandissait, n'eût pensé son orgueil intéressé à lui faire don d'un petit capital. Griffith abandonna la charrue et se mit à étudier pour devenir un gentleman. Il avait vingt ans, chacun lui trouvait bonne mine; la fille du fermier partagea cet avis et lui accorda sa main, présent qui entraînait avec lui des dons moins précieux sans doute, mais fort estimables : de vastes terres d'un excellent rapport.

Griffith était donc ce qu'on appelle en Angleterre un *gentleman farmer*. Il lisait beaucoup, faisait de temps à autre un voyage, dépensait généreusement et semblait jouir d'un bonheur d'autant plus complet que le ciel lui avait donné trois enfants beaux comme des anges, robustes comme des montagnards. Mais c'était en vain que la Providence avait épuisé ses faveurs sur Griffith Williams; un ver rongeur flétrissait pour lui tous ces avantages. Il avait, nous l'avons vu, travaillé sans relâche à mettre son instruction et ses goûts en harmonie avec sa fortune; malgré ses efforts, la noblesse des environs ne voyait en lui qu'un parvenu, et daignait à peine lui ouvrir ses portes. D'un autre côté, les petits fermiers dont le rapprochait

sa naissance, le considéraient avec une jalousie secrète ; leur vie rude et laborieuse, leurs habitudes grossières créaient d'ailleurs un abîme entre eux et Griffith qui, chaque jour plus isolé, envenimait par ses réflexions chagrines la douloureuse blessure faite à son amour-propre.

Tel était l'homme que la mort de Josiah Williams rendait propriétaire de la mine. Sa maison, pittoresque comme un vieux manoir, était désignée par ce seul nom : « La Ferme. » C'était, en effet, la ferme par excellence, la ferme type, auprès de laquelle toutes les autres n'étaient que de chétives masures.

Elle s'élevait à mi-côte, au milieu de ces onduleuses montagnes qui bordent la mer sur une longueur de plusieurs lieues. Mais ce n'était point la fraîcheur des vallées, la splendeur des hautes cîmes, qui absorbaient l'attention d'Israël tandis que, cheminant à travers bois et plaines, il se dirigeait vers la demeure de Griffith Williams ; le regard perçant qu'il promenait autour de lui n'avait qu'un seul but : découvrir par la physionomie des objets quel pouvait être le caractère de leur possesseur.

Une large porte donne accès dans la ferme. Il l'ouvre. L'habitation présente l'aspect le plus agreste ; à sa gauche, sous de grands chênes, des canards barbottent joyeusement au milieu d'un ruisseau. A sa droite est la pépinière, qui montre, au-dessus des verts arbustes, de superbes *chionanthes* de Virginie ou *arbres de neige*, dont les branches balancent au souffle du vent leurs fleurs d'un blanc pur.

Ses yeux se dirigent vers la maison ; personne ne paraît aux fenêtres, d'un style bizarre et gracieux, tout encadrées de lierre et de rosiers grimpants. Non loin de là, un large escalier aux massives marches de pierre mène à un immense grenier ; puis vient la longue rangée des étables ; plus près sont d'autres bâtiments dont Israël ignore l'usage ; au-dessous du toit est suspendue la cloche qui, à l'heure des repas, réunit les laboureurs ; des poules s'en vont à l'aventure, picotant de ci et de là, sous la surveillance de leurs seigneurs les coqs. En cet instant, un pas léger se fait entendre, Israël se retourne et aperçoit David.

En reconnaissant son père, le jeune garçon devient rouge comme une cerise. Il se met à sourire, et lui explique, d'un air embarrassé, qu'il a rencontré le squire, lequel s'est informé de lui et a paru satisfait à l'annonce de sa visite.

Israël regarde David si longtemps et avec une telle fixité, que l'enfant détourne la tête, se demandant, non sans indignation secrète, si son père l'accuse de mentir. Mais les pensées du contremaître sont bien loin.

— Sais-tu si M. Barrett, le directeur, est déjà venu?

— Oh! oui, père. Il est avec M. Griffith Williams.

— J'aurais dû arriver le premier. C'est une faute, murmure Israël.

Puis, tout haut.

— Montre-moi le chemin, David.

L'enfant le guide à travers l'étroite et longue salle du rez-de-chaussée, mais le père ne voit ni les peintures suspendues aux murailles, ni les bustes et les bronzes qui ornent les embrasures des fenêtres, ni même la porte, aux vitraux de couleur, à travers laquelle vient de la serre un jour mystérieux. A l'un des angles de la vaste pièce, David lui montre la ramure d'un cerf magnifique.

— Père, il a tué le cerf et sauvé la vie du chasseur! dit-il avec admiration.

— Qui cela?

— Le squire, M. Griffith Williams.

— Ah! répond laconiquement Israël.

Et l'enfant, obligé de garder le silence, se remet en marche à regret.

— David, tu es leste et tu sais courir, dit tout à coup le contre-maître; retourne à la maison. Sous mon lit, tu trouveras une malle. Voici la clé. Prends le rouleau qui est attaché avec du ruban rouge. Il y en a d'autres; mais il me faut celui qui a le ruban rouge. Rappelle-toi bien, le ruban rouge. Tu me l'apporteras toi-même. Cours de toute la vitesse de tes jambes, comme s'il s'agissait de sauver ta vie. Où se tient M. Griffith Williams?

— Là, répondit le jeune garçon, en montrant une porte au bout de la salle.

— Quand tu seras de retour, tu frapperas doucement. Je saurai ce que cela veut dire. Tu laisseras le rouleau dans un coin. Va, ne perds pas une minute.

La pièce qui servait à M. Griffith Williams de cabinet de travail et de bibliothèque éblouit Israël. La lumière s'y répandait à flots par quatre larges fenêtres, disposées de façon à permettre au regard d'embrasser toutes les beautés du paysage agreste et splendide qui s'étendait autour de la maison; la vallée luxuriante, le capricieux ruisseau, la mer avec ses vagues écumeuses, le ciel avec l'infinie variété de ses magiques aspects.

M. Williams était un homme d'environ quarante ans; sa taille était haute, ses membres vigoureux, ses cheveux et sa barbe d'un blond foncé. Il portait une courte veste de chasse de velours brun, et près de lui, sur la large table au-dessus de laquelle il était penché, un fusil semblait témoigner que, ce jour-là comme de coutume, il se disposait à poursuivre à outrance le gibier de ses domaines, quand il avait été interrompu par l'arrivée du directeur.

Tous deux examinaient un plan avec attention ; M. Barrett montrait du doigt certaines parties du dessin et parlait avec animation.

— Ah ! c'est vous, Monsieur Moor, dit Griffith en levant les yeux. Asseyez-vous, et attendez, je vous prie.

Israël se retira dans le coin le moins éclairé de la pièce. La conversation entre le squire et le directeur continua.

— Ainsi, disait Griffith Williams, en dehors des réparations secondaires, la première, la cinquième, la sixième galerie sont les seules qui exigent des travaux sérieux?

— Précisément.

— Et l'exploitation de la nouvelle couche, celle qui promet d'être si productive, ne demandera pas des capitaux considérables ?

— Non, monsieur, pas du tout.

— Seulement un nouveau puits ! dit de sa place Israël, d'une voix lente et profonde.

Un puits étant la plus coûteuse des opérations minières, M. Griffith Williams se retourna, surpris de l'interruption.

— Que signifie cela ? demanda-t-il au directeur.

— Rassurez-vous : la ventilation faite à l'aide de l'ancien puits est excellente.

— Elle ne suffira pas pour les nouvelles galeries, dit la même voix caverneuse, presque sépulcrale ; les règlements d'ailleurs s'y opposent ; le parlement vient de voter un bill qui ne le permet pas.

Griffith regardait tour à tour les deux hommes. Il ne pouvait s'empêcher de se dire que, si l'un présentait les choses sous l'aspect le plus flatteur, l'autre les rétablissait sans doute dans leur vrai jour.

— Et si nous réparons convenablement les galeries déjà existantes, elles donneront du charbon fort longtemps ; vous en êtes sûr ?

— Oh ! très-sûr, dit M. Barrett.

— Pas la sixième, reprit encore le contre-maître.

— Pourquoi ? demanda le squire.

— Parce que d'autres l'on exploitée avant nous.

— Monsieur Griffith, vous pouvez en croire ma parole, ajouta d'un ton sec le directeur, qui n'avait pas même regardé Israël et affectait d'ignorer sa présence.

— Consultez donc votre plan, Monsieur Barrett, dit le contre-maître.

— Approchez-vous, Monsieur Moor, et faites vos observations, reprit le squire ; on ne peut s'entendre de si loin.

Israël s'avança lentement vers la table, et regarda par dessus l'épaule du directeur, qui s'était penché pour mieux voir le plan.

— Tenez Monsieur Barrett, vous devez trouver les anciens travaux ici, un peu au-delà de la sixième galerie.

— Vous pouvez regarder, Monsieur Griffith, s'écria le directeur, d'un ton où perçaient à la fois le dédain, la colère et aussi la crainte, car les manières d'Israël lui inspiraient une vague inquiétude.

— Je regarde, mais il n'y a rien autre chose que l'indication d'une nouvelle couche de houille. Israël, approchez, n'ayez pas peur.

— C'est un sentiment que je ne connais pas, Monsieur.

— Eh bien, où trouvez-vous les travaux abandonnés ?

— Nulle part, Monsieur; je regrette d'être obligé de le dire.

— Comment cela ?

— Parce qu'ils devraient être indiqués ici.

— Prouvez-le, dit le squire. Le visage d'Israël ne trahit point la joie du triomphe. Toujours calme, il traversa la pièce d'un pas pesant, plus pesant même que de coutume, et se dirigea vers la porte. Il savait que le rouleau était là : il avait entendu le signal. Il délia lentement le ruban rouge, le posa sur la table, prit les uns après les autres plusieurs papiers, en choisit un, replaça méthodiquement les autres dans l'ordre où ils étaient. Alors, seulement alors, il déroula devant le squire étonné un plan complet de la mine, plan grossier, couvert de taches, noirci par le charbon, graissé par les lampes des mineurs, mais admirablement clair et intelligible dans les moindres détails, — cela sautait aux yeux les moins exercés, — et fort peu semblable à celui de M. Barrett.

— Qui a relevé ce plan ?

— Moi.

— Vous l'avez emprunté à d'autres cartes ? s'écria le directeur.

— Non. J'ai moi-même étudié la mine.

— Sans le secours de personne ?

— Ça se voit, du reste. Ça n'était pas aisé : Je me suis trompé au commencement, mais j'ai fini par comprendre et par préciser mes calculs.

— A quel moment avez-vous fait cela? demanda Griffith avec une admiration non déguisée.

— Je n'ai jamais pris le temps du patron, vous pouvez en être sûr, Monsieur. Je travaillais toujours la nuit. Mes occupations de contremaître ne me tiennent que le jour. M. Barrett peut dire si j'ai manqué de conscience.

Le directeur n'était pas d'humeur à faire un compliment: il se renferma dans un silence plein de colère.

Pour la première fois peut-être, le visage basané d'Israël brilla d'orgueil et de joie.

— J'ai attendu ce jour pendant vingt ans; j'ai étudié, sans me lasser jamais, les mines et tout ce qui s'y rapporte. Interrogez-moi, ou laissez M. Barrett me mettre à l'épreuve.

Griffith riait sous cape de la déconvenue du directeur.

— Vous ne regardez pas ce plan? dit-il à Barrett.

— Je ne le crois pas exact.

— Fort bien, dit Israël; demain, je montrerai la place où je suis tombé dans un fameux trou; si M. Barrett sait nager, ce sera son affaire.

— Vous m'effrayez, s'écria Griffith. Aucun malheur n'est-il à craindre? Que répondez-vous à cela, Barrett?

— Monsieur, il a été plus longtemps que moi dans la mine. Un directeur, du reste, est souvent occupé au dehors, et doit se reposer sur son contre-maître. Il est coupable de ne pas m'avoir prévenu.

Israël le regarda en plein visage, puis il feuilleta un petit agenda :

— Sur mon journal, à la date du vendredi, 14 avril 18... les faits dont je parle sont consignés. Vous avez entre les mains ce journal.

— C'est faux! Je le nie absolument!

Israël prit un autre cahier et lut ce qui suit d'une voix lente, monotone, flegmatique :

« Remis, à la fin de décembre, le journal de l'année à Mme Barrett, qui l'a pris et m'a donné cinq schellings, en ajoutant que c'était mon cadeau de Noël. »

— Si elle l'a reçu, je n'en ai pas eu connaissance.

— Ah, vraiment! Elle m'a pourtant assuré, quelques jours plus tard, vous l'avoir remis. Le squire veut-il que j'aille lui demander si elle s'en souvient?

Griffith attendit pour laisser au directeur le temps de répondre; mais remarquant son silence et sa confusion, il ne jugea pas nécessaire de pousser plus loin les éclaircissements.

Israël alors tira de sa poche une lettre.

— Voici ce que le facteur m'a donné pour vous, dit-il à M. Barrett; comme je vous savais ici, j'ai proposé à ce brave homme de lui épargner un bout de chemin.

Le directeur arracha la lettre des mains d'Israël, considéra un moment l'écriture, puis le visage de son ennemi, dont le placide regard ne se détourna point; il voulut ensuite, d'un geste nerveux, la mettre dans sa poche, mais ses doigts tremblaient, le pli tomba. Le contre-maître le ramassa et le lui tendit, circonstance qui, tout insignifiante qu'elle fût, augmenta visiblement sa confusion.

— Ne vous gênez pas, dit le squire; lisez, pendant qu'Israël et moi nous allons étudier le plan.

Si M. Barrett avait été sûr qu'Israël n'était point, de façon ou d'autre, parvenu à connaître le contenu du billet, il ne l'aurait pas

ouvert avant d'être chez lui ; mais, dans le trouble de sa pensée, il lui parut meilleur de savoir quel parti le contre-maître, son ennemi mortel, pouvait tirer de cette lettre malencontreuse.

Dès les premières lignes, il devint fort pâle. Une négociation secrète, entamée avec les propriétaires d'une mine des environs, était maintenant terminée; ses prétentions avaient été trouvées trop exorbitantes ; le billet renfermait un refus pur et simple.

L'attitude d'Israël jetait sur le trouble du directeur une lumière à laquelle il était difficile de se méprendre. Griffith devina tout, mais il était trop gentleman pour faire la moindre question.

Israël ne laissa pas au directeur le temps de reprendre contenance. La main toujours posée sur sa carte, qu'il avait soigneusement évité de dérouler dans toute sa largeur.

— Désirez-vous, dit-il au squire, étudier le reste du plan ?

— Est-ce qu'il y a encore d'autres différences?

— Celle que vous avez vue est la moins considérable. Je vous en montrerai qui soulèvent des questions de grands profits, aussi bien que de pertes énormes et de dangers très-sérieux.

— Et vous pensez être le seul qui puissiez, non-seulement en donner l'explication, mais encore l'utiliser dans la pratique?

— Vingt années d'études, c'est long ; aujourd'hui je suis récompensé de mes peines.

— Sur mon honneur, Israël, vous avez raison. M. Barrett, vous recevrez une année de vos appointements comme indemnité. M. Moor, mon futur directeur, cherchera, comme je le ferai moi-même, à vous être utile autant que possible.

. . . .

« Le monde appartient à celui qui sait attendre. » Ces paroles avaient frappé les yeux d'Israël quand il n'était encore qu'un enfant; il se les répétait à lui-même, tandis que, de son pas lent et méthodique, il regagnait sa demeure.

Son cœur, endurci par la fortune contraire, va-t-il maintenant s'amollir ? Sera-t-il plus doux pour la pauvre femme qui l'attend au logis, et que sa glaciale indifférence, plus que la maladie ou la misère, a si complétement brisée ? Dissipera-t-il le nuage qui pèse sur le ciel de David, ce beau ciel de la jeunesse, hier encore embelli par de si riants horizons ?

PIERRE DU QUESNOY.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

Exposition des *Impressionnistes.* Nouvelles du prochain Salon : ses principales œuvres. Nécrologie artistique : Léon Belly, Jeanron, Charles Marchal. La décoration du Panthéon. Les chapelles de MM. Français et Barrias à la Trinité. Le Musée des estampes de M. Didot. — Coup-d'œil sur les modes. Le triomphe du jaune. Le dîner du gras-double. La communion générale des hommes. Les conférences de M. Hyacinthe Loyson au Cirque. Résurrection de la *Marseillaise* et de la *Lanterne.* M. Grégory Ganesco et les coulisses de la politique. M. Amédée Pommier. — Théâtres : *Bébé* et les *Exilés.* Le *Cinq-Mars,* de M. Gounod. Le *Bravo,* de M. Salvayre.

I

Cette chronique paraîtra quelques jours à peine avant l'ouverture du Salon. Nous avons eu, pour nous faire prendre patience, l'exposition posthume des œuvres de Fromentin, et aussi celle du petit groupe des *Impressionnistes*, qui a la prétention de former une école nouvelle, sous l'enseigne d'un barbarisme moins barbare que sa peinture.

Le nom des impressionnistes est toute une déclaration de principes. Il veut dire qu'ils ne s'attachent pas à représenter les objets avec l'étroite et servile fidélité de la photographie, mais qu'ils se contentent, et que, suivant eux, la peinture doit avoir pour but unique de donner l'impression des choses. Ils sont dix-huit, dont une dame, dans leur exposition de la rue Le Peletier ; ils pourraient être tout aussi bien dix-huit cents, et même davantage, le terme dont ils se couvrent n'étant qu'une épithète plus ou moins heureusement imaginée pour déguiser sous une apparence présentable ce que le public a l'habitude d'appeler, avec une simplicité irrévérencieuse, des barbouilleurs, et ce que nous appellerons, en termes plus polis, des élèves généralement peu avancés.

L'exposition des impressionnistes, qui comprend deux cent quarante œuvres d'art, si j'ose m'exprimer ainsi, s'est ouverte intrépidement le 1er avril. Le rapprochement naturel que suggérait cette date n'a pas effrayé des gens aguerris contre le ridicule comme Mithridate contre les poisons. Les ébauches envoyées par trois ou quatre de ces artistes, toujours pour employer l'expression consacrée, MM. Caillebotte, Tillot, Renoir, annoncent, malgré leurs défauts ou leurs lacunes, qu'ils savent peindre, ou qu'ils le sauront bientôt suffisamment pour quitter le drapeau mal famé sous lequel ils ont eu la faiblesse, par impatience juvénile, de se laisser enrôler. Les aquarelles de M. Degas sont de spirituels à peu près, qui déconcertent par leurs paradoxes et leurs brutalités voulues, lors même qu'ils séduisent par leur esprit d'observation. Mlle Morizot, avec sa verve un peu abrupte, n'improvisera jamais que des préfaces. Nous ne pouvons voir dans la plupart des autres toiles que des essais informes, où éclate le plus complet mépris du dessin, de la perspective et des lois élémentaires de l'art, des collections de taches multicolores produites, dirait-on, par un procédé analogue à celui de ce peintre antique qui se trouva avoir représenté l'écume de Bucéphale en jetant contre sa toile son pinceau imbibé de couleurs, et d'où se dégage si peu *l'impression* des choses, qu'il faut débrouiller les sujets comme des grimoires et qu'on entend parfois les discussions les plus amusantes parmi les spectateurs, dont les uns croient discerner une gare de chemin de fer, là où d'autres prétendent apercevoir un champ de légumes, un marché aux chevaux, ou même des soldats rangés en bataille. C'est tout ce qu'il sied de dire de cette mauvaise plaisanterie. Il nous aurait mieux convenu encore de n'en point parler, si, comme il arrive toujours, l'audace avec laquelle ces messieurs ont créé une théorie à l'usage de leur impuissance n'en avait imposé à un certain nombre d'esprits timides et même à quelques critiques qui, ayant pour principe de ne décourager aucune tentative et confondant le mouvement perpétuel avec le progrès, discutent comme une nouvelle forme de l'art ce qui n'est qu'une forme nouvelle de l'ignorance impatiente et prétentieuse.

Somme toute, l'exposition des prétendus intransigeants de la rue Le Peletier n'est rien autre chose que l'antique exposition des refusés, reportée orgueilleusement avant le Salon officiel, pour bien constater qu'ils n'ont rien eu à démêler avec le jury. Ils se proclament vainqueurs, en s'abstenant avec prudence d'aller à la bataille. L'exposition des refusés était affligeante ; celle-ci amuse comme tout ce qui joint l'orgueil à la nullité. Vous rappelez-vous ce pauvre M. Brivet, vétérinaire et peintre, avec les chevaux pareils à des boas, à des crocodiles, à des éléphants et portant sur leurs robes fantasti-

ques toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, qu'il envoyait à chaque Salon et que le jury exportait invariablement dans les limbes du Palais des Champs-Elysées ? M. Brivet était un impressionniste avant la lettre, et les impressionnistes ne sont que des Brivet enragés et *poseurs* à qui il manque, pour être vraiment intéressants, la fleur de naïveté du pauvre vétérinaire. Les quelques hommes de talent qui se sont fourvoyés dans ce cul-de-sac ne tarderont pas à sentir la nécessité de revenir sur leurs pas pour en sortir. Les autres, malgré leurs airs batailleurs de routiers et de mauvais garçons, pataugeront jusqu'au bout dans l'impasse sans pouvoir se frayer une issue.

On parle d'une prochaine exposition des *Intentionnistes*. Pourquoi pas ? Ceci doit amener cela. Comme barbarisme, le mot vaut l'autre. Comme école, ce sera mieux encore.

On a jusqu'à présent assez peu parlé du Salon qui va s'ouvrir dans quelques jours. Ce silence relatif tient peut-être au médiocre intérêt qu'il semble devoir offrir. Il faut bien avouer, en effet, autant qu'on peut tirer une conclusion d'un examen nécessairement fort sommaire, que le prochain Salon ne marquera point parmi les plus éclatants. L'Exposition universelle de 1878 lui a fait tort ; les artistes se sont réservés. Parmi les grands noms, beaucoup sont absents ou n'ont envoyé, pour ainsi dire, qu'une simple carte de visite. Nous allons citer pourtant, au hasard de nos souvenirs, quelques-uns des ouvrages qui paraissent devoir attirer particulièrement l'attention de la critique ou la curiosité de la foule.

Dans le salon carré, les visiteurs déboucheront d'abord en face d'un grand plafond de M. Ehrmann représentant les *Muses*, pour le palais de la Légion d'honneur. La vaste scène d'inondation, par M. Roll, arrêtera les regards par le côté dramatique du sujet et aussi par l'effort et le progrès du peintre. M. Bouguereau a envoyé un sujet émouvant et triste : *La Vierge*, sur les genoux de laquelle se penche, éplorée, une mère dont l'enfant vient de mourir ; M. Dupain, un *Bon Samaritain* qu'on remarquera ; M. Humbert, le *Christ et la femme adultère* ; M. Lehoux, qui remporta le prix du Salon il y a trois ans, la *Chute de Simon le magicien*. M. Falguière a continué ses excursions à travers la peinture par une *Hérodiade recevant la tête de saint Jean-Baptiste*. Avec le chef du précurseur posé sur un plat, — rien de plus — M. Henner a fait un tableau, qui est un portrait, s'il faut en croire les bruits d'atelier. Mentionnons encore, pour mémoire, la seconde toile de M. Henner : une femme couchée dans un paysage.

A des titres fort divers, un certain nombre de tableaux d'histoire se partageront les regards du public : le *Marceau* de M. J.-P. Laurens, salué par les officiers autrichiens sur son lit de mort,

belle page du maître qui a pris dans ces dernières années un si vigoureux essor; les *Danaïdes* de M. Hector Leroux; les Athéniens que M. Léon Glaize nous montre, dans la manière un peu caricaturale qu'on lui connaît, s'évadant de leur ville, par dessus les murailles, pour fuir les discordes intestines et échapper au massacre; le *Sextus Tarquin chez Lucrèce*, de M. Cabanel, qu'on pourrait prendre au premier abord pour Armand Duval chez la dame aux Camélias, tant il ressemble à un jeune premier sortant des mains du coiffeur!

Le public préférera sans doute à cette anecdote tirée de l'histoire romaine un de ces beaux portraits de femme où M. Cabanel se plaît tous les ans à nous montrer l'élégance aristocratique de son talent. Les portraits abondent, comme toujours. M. Lehmann a fait celui du vénérable M. Naudet; M. Bonnat, de l'*illustre vieillard;* M. Dubufe, d'Emile Augier et du paysagiste Harpignies; M. Paul Dubois, de Mme la princesse de Broglie; M. Baudry, d'une petite fille et d'un officier qui est, je crois, le fils du général de Palikao; M. Meissonier, d'Alexandre Dumas fils, qu'il a représenté de pied en cap dans son cabinet de travail. Le portrait d'enfant de M. Carolus Duran aura, ou du moins mérite plus de succès que sa femme couchée. J'ai aperçu deux portraits de M. Deroulède, l'auteur de l'*Hetman* et des *Chants du soldat*; l'un deux est de M. de Neuville: c'est encore de la peinture militaire. Et le nom de M. de Neuville me fait songer que j'oubliais de mentionner son frère d'armes, M. Detaille, qui nous montre des *Officiers français saluant un convoi de prisonniers prussiens.*

Est-ce une *Vérité*? est-ce une *Psyché*? est-ce une *Eve* ou une *Nymphe* qu'a peinte M. Jules Lefebvre? Je n'en ai pas un souvenir très-net, mais je sais bien que c'est une femme nue, comme toujours. Il ne me reste plus le temps de m'arrêter ni à M. Hébert, ni à M. Delaunay, ni aux historiettes d'un esprit toujours un peu égrillard et risqué de M. Vibert. J'aperçois, en quittant le premier étage, un *Christ portant sa croix*, de Gustave Doré. Mais la curiosité publique ira de préférence à son groupe de la *Parque et l'Amour*. Après tant d'efforts comme peintre, tant de succès éclatants comme dessinateur, M. Doré vient d'avoir l'ambition d'étendre ses conquêtes jusqu'à la sculpture, et il a préparé sa *surprise* dans un si profond mystère que nous en donnons sans doute la première nouvelle au public. Rien de plus intéressant que ces excursions réciproques des artistes sur les deux grands domaines de l'art plastique. MM. Falguières et Paul Dubois font de la peinture, et leur succès a de quoi encourager d'autres confrères jusque-là confinés timidement dans leur petit coin. Après M. Gustave Doré, un peintre des plus illustres, professeur à l'Ecole des beaux-arts, membre de l'Institut, va donner

le même exemple et exciter le même étonnement. M. Gérôme, nous le dénonçons dès aujourd'hui, prépare pour l'Exposition universelle un groupe de gladiateurs, très-énergique et très-mouvementé. Le myrmillon, debout, tient le pied appuyé sur la gorge du rétiaire renversé, et se retourne pour interroger les spectateurs, tandis que celui-ci redresse la tête en criant grâce. C'est un sujet auquel l'avaient préparé dix tableaux et qui convenait à son genre de talent.

Parmi les œuvres principales qui orneront cette année le jardin du palais de l'Industrie, il nous suffira d'indiquer rapidement le grand bas-relief commandé à M. Mercié pour remplacer dans le tympan du Louvre, en face du pont des Saints-Pères, le Napoléon équestre de Barye : Apollon ou le Génie des Arts, porté par Pégase et guidé par la Gloire; le *Lamartine* de M. Falguière, qui reparaît en bronze, le *Mac-Mahon* de M. Crauck, le *Berryer* de M. Chapu, pour le Palais de justice, la *Cassandre* de M. Aimé Millet embrassant l'autel de Minerve, et enfin, de M. Guillaume, un beau groupe d'une inspiration pure et sévère, représentant deux jeunes époux romains, assis l'un à côté de l'autre, la main dans la main.

On verra aussi au Salon deux tableaux, en particulier une *Dahabieh traînée par des fellahs*, de M. Léon Belly, l'*orientaliste*, le peintre *des Bords du Nil*, de la *Caravane partant pour la Mecque*, de cent autres toiles où il a fait revivre dans leurs types indigènes et dans leurs paysages brûlés par le soleil, la vieille terre des Pharaons. M. Belly est mort prématurément, quelques jours avant Charles Marchal et avant Jeanron.

Malgré sa longue et féconde carrière, et quoiqu'il n'eût cessé d'exposer jusqu'à son dernier jour, M. Jeanron était bien oublié lorsqu'il a quitté ce monde, si l'on en juge par le silence profond qui s'est fait autour de sa tombe. Il avait touché à tout, dépensé partout son activité inquiète, entrepris des conférences et des cours, écrit dans dix revues, rédigé ou signé les notes de la dernière traduction de Vasari, présidé, il y a quarante à cinquante ans, la Société libre de peinture et de sculpture, composé des brochures et mêlé ensemble deux choses qui font habituellement fort mauvais ménage : la politique et l'art.

Jeanron débuta au Salon de 1831 par les *Petits Patriotes*, qu'on a exportés au musée de Caen : c'était un souvenir personnel des barricades de juillet. On a pu voir encore, l'an dernier, un tableau et une aquarelle de sa main presque septuagénaire et depuis longtemps bien alourdie. Son œuvre est innombrable. Il débuta par des tableaux de genre empruntés surtout à la vie populaire et marqués d'un certain cachet réaliste. L'inspiration démocratique s'y retrouve

souvent, et l'on y démêle une certaine intention de propagande par le pinceau, comme dans ses *Douze épisodes de la vie du prolétaire*. Plus tard, il se consacra surtout à des scènes ou à des paysages maritimes, avec figures, dans lesquels le vieux républicain apaisé par l'âge laissait remonter à la surface tous les souvenirs, toutes les impressions de son enfance. Le Luxembourg a de lui son chef-d'œuvre en ce genre : le *Port abandonné d'Ambleteuse*, qu'il a refait et gâté vingt fois depuis.

Le point culminant de la vie de Jeanron fut marqué par l'année 1848, où ses antécédents politiques et ses relations d'amitié avec Ledru-Rollin et Cavaignac, le firent *requérir* par le gouvernement provisoire « pour veiller aux richesses du Louvre et des Musées nationaux. » Le citoyen Jeanron, comme on l'appelait alors, fit preuve d'une activité louable en réalisant, dans le classement des tableaux du Louvre, dans la rédaction du catalogue, et sur plusieurs autres points d'une importance diverse, les réformes et améliorations réclamées, quelques-unes préparées déjà, et dont il recueillit l'honneur en arrivant juste à point pour les appliquer. Tout cela ne l'empêchait pas de songer toujours à la politique et de se présenter au suffrage des *républicains de la Seine*, en lançant une profession de foi dont je détache les lignes suivantes, à cause de leur intérêt biographique :

Je suis fils d'ouvriers; mon grand-père a monté à l'assaut de la Bastille et, peu de temps après, il est allé mourir dans les défilés de l'Argonne, les deux cuisses emportées par un boulet.

Mon père, encore apprenti, orphelin abandonné à quatorze ans, a été recueilli parmi les volontaires de la République et, jusqu'à 1815, il a été soldat.

Pendant sept ans, il a été prisonnier de guerre sur les pontons anglais. Mon enfance a partagé sa dure captivité. Il m'a appris son métier dans les prisons de l'Angleterre, il m'y a voué au travail, aux bonnes mœurs, à l'amour de la patrie, au dévouement et à l'espérance.

Depuis, sous ses yeux, sans secours aucuns, sans maîtres, sans école, sans dépense d'argent, j'ai appris, comme j'ai pu, dans la pauvreté, deux arts difficiles; tous mes tableaux et tous mes écrits ont été consacrés à la cause populaire.

Avant 1830, j'appartenais déjà à l'armée des patriotes militants.

En 1830, j'ai été décoré de la croix de Juillet.

J'ai été appelé à tous les conseils et à toutes les luttes de l'opinion républicaine par Buonarotti, Voyer-d'Argenson, Trélat, Guinard, Charles Teste, Arago, Recurt, Marrast, Flocon, Beauséjour, Buchez, Audiat,

Lebon, Cahaigne, et tous les énergiques citoyens qui sont morts ou qui vivent pour la liberté.

J'ai été l'ami de Godefroy Cavaignac, j'ai vécu pendant vingt ans sous l'inspiration de cet homme intègre et héroïque. En toutes les occasions de ma vie il a été mon témoin, et j'invoque ici, à défaut du sien, le témoignage de sa mère et de son frère.

Aujourd'hui la confiance du citoyen Ledru-Rollin m'a délégué à la direction et à la réintégration des Musées nationaux.

Je n'ai fait défaut à aucun danger dans les jours d'action, en Juillet, en Juin, en Février...

Voilà d'où j'arrive, voici maintenant où je vais :

Je vais, de toutes les forces de mon âge, de toutes celles de mon expérience, de toutes celles de mon âme, à la République, une, indivisible, impérissable, etc.

Malgré une si belle profession de foi, il n'obtint qu'un nombre de voix presque insignifiant.

On doit à Jeanron l'organisation du Salon libre de 1848, ce dont il n'y a pas lieu de lui faire compliment. Quand la Révolution de février éclata, le jury formé des membres de l'Institut avait déjà terminé sa tâche, car l'Exposition ouvrait en ce temps là le 1er mars. Mais on sait que de colères sa sévérité soulevait depuis longtemps. Il parut impossible, au moment où l'on inaugurait une ère d'émancipation, de laisser subsister l'œuvre tyrannique d'une institution privilégiée, que le régime déchu devait entraîner dans sa chute. Pour se tirer d'embarras, on ne trouva rien de mieux à faire que d'accepter tous les envois en bloc, en se bornant à confier au suffrage universel des artistes la nomination d'une commission de placement. L'expérience fut tellement décisive qu'elle n'a plus été renouvelée depuis. Le Salon de 1848 a laissé le souvenir navrant et grotesque d'une halle immense où les œuvres sérieuses étaient noyées sous le débordement de la démocratie artistique. On remarqua, et le citoyen Thoré lui-même dut en convenir, comme d'un fait *singulier et triste*, que pas un talent nouveau ne s'était révélé dans ce pêle-mêle « d'ordures inqualifiables. »

Le citoyen Jeanron, remplacé en 1850 par M. de Nieuwerkerke, fut nommé bientôt après directeur du Musée de Marseille. Ce n'était pas un homme aussi farouche que pourrait le faire croire sa profession de foi, et il avait mis beaucoup d'eau dans son vin démocratique. Remplacé à Marseille par M. Magaud, il a été nommé inspecteur des Beaux-Arts et, après la suppression de sa place, il avait obtenu l'une de ces agréables sinécures que nos grandes

administrations publiques tiennent toujours en réserve pour leurs anciens fonctionnaires.

La mort de Charles Marchal a fait beaucoup plus de bruit que celle de Jeanron, d'abord parce qu'il était plus jeune, plus mêlé au mouvement artistique, plus lié avec les distributeurs de publicité; puis à cause du contraste entre une carrière qu'on croyait si heureuse et une fin si lugubrement dramatique. Marchal s'était fait un renom presque populaire avec quelques tableaux aimables, d'un sincère accent de nature, d'une poésie familière, d'un réalisme naïf et discrètement sentimental, surtout avec ses idylles alsaciennes, à la saveur fine et franche, dont on peut voir les deux meilleures au Luxembourg; *La Foire aux servantes* et le *Choral de Luther*. Il menait une vie joyeuse et facile; jusqu'à la dernière minute, on ne le vit jamais que le rire aux lèvres, le cœur sur la main et la main ouverte. Rien dans sa santé florissante, dans sa robuste allure, dans sa cordialité joviale et sa belle humeur, ne permettait de prévoir un tragique événement qu'aucune de ses paroles n'avait, d'ailleurs, laissé soupçonner à personne. On l'avait médaillé trois fois, on l'eût sans doute prochainement décoré; le public s'étonnait volontiers qu'il ne le fût pas encore. Comment donc expliquer ce suicide dont la nouvelle, tout d'abord, a produit l'effet d'une mystification funèbre sur ceux qui le connaissaient? Comment ce type du succès facile, de l'insouciance légère, a-t-il fini par se loger une balle dans la tête? La mort de Marchal est un nouvel exemple de tout ce qui, dans l'existence fiévreuse de Paris et dans les luttes dévorantes de l'art, peut se cacher de trouble, d'angoisse, de désespoir sous les dehors les plus enviables; elle prouve à quel point les âmes dépourvues de foi se sentent désarmées contre des mécomptes et des douleurs que de plus faibles en apparence ont appris à supporter plus virilement. On a dit que Marchal sentait avec chagrin la popularité s'éloigner de lui, pour choisir, parmi de plus jeunes, de nouveaux favoris; que, malgré les complaisances de la critique et même une certaine curiosité de la foule, encore habituée à son nom et séduite d'ailleurs par l'intérêt anecdotique et pittoresque de ses sujets, il avait considéré ses dernières expositions comme des échecs; qu'il éprouvait une difficulté croissante à vendre avantageusement ses tableaux. Cet enfant gâté de la camaraderie, longtemps poussé par tous les vents favorables, n'avait pu supporter de se voir réduit à ses propres forces, sentant bien qu'elles n'étaient point à la hauteur de son rôle, et qu'il n'avait pas assez de fond pour soutenir une réputation soufflée et surfaite. Dans une lettre, publiée après sa mort, lui-même exposait à un ami que la faillite d'un marchand de tableaux le laissait sans ressources, au moment

où il se trouvait irrémédiablement frappé par une maladie d'yeux, dont les premières atteintes s'étaient fait sentir à lui depuis quelques années déjà. Mais, après toutes ces explications, ce qui reste de plus clair dans le cas du peintre Marchal, c'est encore la funeste influence de cette *mal'aria* morale dont nous décrivions les ravages dans notre dernière chronique.

D'autres artistes, et de plus grands que lui, avaient bien autrement lutté et souffert, et dans ce long martyrologe, si souvent dressé, Marchal, soutenu par de chaudes et puissantes amitiés, encouragé et reçu par la princesse Mathilde, allant installer son chevalet à Nohant, chez George Sand, et qui, dès le premier jour, avait vu sa bienvenue lui rire dans tous les yeux, aurait à grand peine le droit de figurer au dernier rang. Il a prouvé, une fois de plus que, suivant la belle définition de Lacordaire, le suicide est le courage des âmes pusillanimes.

La lettre, publiée dans les journaux, où le peintre de *Pénélope et Phryné* décrivait son découragement et annonçait son acte de désespoir, était adressée à M. Paul Brébant, le célèbre *restaurateur* des lettres et des arts, celui en l'honneur duquel une petite société de gourmets, appartenant tous à la haute science, à l'érudition, à la littérature, à l'Institut même, faisait frapper, en 1871, une médaille *patriotique*, en reconnaissance d'avoir toujours trouvé chez lui, même aux moments les plus durs du siége de Paris, un dîner confortable. La mort de ce malheureux Marchal a fourni matière à plusieurs de ces rapprochements bizarres, où les anciens eussent vu des jeux de la Destinée. M. Alexandre Dumas, qui conduisait le deuil avec M. Messonier, a-t-il songé, derrière le cercueil de son ami, qu'il lui dédiait, il y a neuf ans à peine, l'une de ses comédies, et laquelle? *la Question d'argent!* — S'est-il rappelé tout ce qu'il lui disait dans cette longue et étincelante préface, dont chaque phrase et chaque mot, relus sur le tombeau de Marchal, ressemblent à une ironie poussée à l'outrance :

Tu es resté jeune de corps, de cœur et d'esprit. Ton intelligence et ton talent ont grandi sans dépouiller ta jeunesse, et sans altérer ta bonne humeur. Ta robuste nature vit en intimité avec tous les éléments, en camaraderie avec toutes les choses. Tu parcours l'existence comme un lion parcourt la plaine, sûr de ta force, ferme sur tes jarrets, le nez au vent, l'œil ouvert aux quatre coins du ciel. Tu n'as pas cette philosophie acquise dans l'expérimentation et l'étude des hommes, qui épuise le corps, qui ride le front, qui appauvrit le sang, jusqu'à ce qu'elle ait renouvelé l'âme ; tu as ce calme souriant des organisations en équilibre, qui peuvent se projeter incessamment au dehors, parce

qu'elles se reprennent et se reconstituent immédiatement dans tout ce qui les entoure. Les malheurs et les méchants les attaquent sans les entamer; elles sont semblables à ces rochers de granit que la mer couvre, pendant la tempête, de ses vagues furieuses, qu'elle croit noyer, qu'elle lave et qui reparaissent ensuite au soleil plus polis et plus luisants. Garde-toi donc tel que tu es le plus longtemps possible. Ta santé est un si bel exemple ! et que de consolation pour ceux qui te connaissent, rien que dans le spectacle de ta gaieté !

Dans cette préface, M. Dumas rappelle encore à son ami le bonheur de leur jeunesse alerte, insouciante, un peu folle, où celui-ci n'ouvrait jamais sa porte sans lui demander : « Es-tu toujours complétement heureux? » et recevait cette invariable réponse : « Complétement. — C'est le soleil de ces jours là, ajoute-t-il avec un éclair de mélancolie, que Josué aurait dû arrêter. Il n'a renouvelé ce miracle que pour toi. » Les miracles de ce genre ne durent pas toujours, comme on voit. Ah ! M. Dumas, quel beau sujet de comédie philosophique il y aurait là pour un esprit comme le vôtre !

Toutes proportions gardées, le suicide de M. Charles Marchal reporte instinctivement l'esprit vers la fin de Prévost-Paradol, également cruelle, également imprévue, également significative par le démenti sanglant qu'elle venait donner tout-à-coup aux apparences d'une vie comblée des faveurs de la fortune. Il y a six ans et demi que Prévost-Paradol, dans un dérangement de sa raison, dans un accès de sombre et profond désespoir, dont il n'a livré le dernier mot à personne, mourait loin de sa famille et de sa patrie; il y a quinze jours que Mlle Prévost-Paradol, née dans le protestantisme, mais déjà catholique avant la mort de son père, prenait le voile dans un couvent de Paris. Je parlais tout-à-l'heure des jeux de la destinée; ce sont là les jeux de la Providence.

En même temps que s'ouvrira le Salon, le Panthéon recevra les peintures de M. Puvis de Chavannes, actuellement terminées. L'intérieur du monument de Soufflot est envahi dès maintenant dans ses bas-côtés par les barrières et les échafaudages. Tandis que, parmi les peintres chargés de la décoration à la fois historique et religieuse dont nous avons jadis indiqué les traits principaux, les uns travaillent dans leurs ateliers, d'autres, comme MM. Blanc, Maillot, Laurens, sont déjà installés dans les chapelles et commencent leurs peintures sur la muraille.

A la Trinité, on vient de découvrir les deux fresques auxquelles M. Français travaillait depuis plusieurs années. Elles représentent *Adam et Eve chassés du paradis terrestre* et le *Baptême de Jésus*, sujets parfaitement choisis pour la tentative périlleuse de

M. Français, qui a fait sa réputation comme paysagiste, mais comme paysagiste de style, sachant mêler la figure humaine à la nature : ils lui permettaient de garder un pied sur son terrain spécial, tout en cherchant à s'élever au-dessus. Les personnages ont de l'élégance et de l'expression, mais il les a peints dans la pénombre, au lieu de nous les montrer en pleine lumière, comme pour mieux laisser toute son importance au paysage, traité avec la richesse discrète et le goût qu'on pouvait attendre de l'artiste.

Un mois auparavant, M. Barrias avait terminé dans la même église la chapelle de Sainte-Geneviève. D'un côté, la patronne de Paris est représentée distribuant des vivres aux habitants de la ville, qui se pressent à sa rencontre. Debout à l'avant du bateau, de la main droite elle tend un pain, de la gauche elle montre le ciel. Vis-à-vis, la sainte apparaît et plane au-dessus de la châsse qui renferme ses reliques, et que viennent baiser et toucher dévotement des gens du peuple, des mendiants, des malades, de petits enfants portés dans les bras de leurs mères. L'expression de prière et de foi ardente empreinte sur toutes ces physionomies, dans toutes ces attitudes, frappera les plus inattentifs. Ce sont deux pages d'une composition très-étudiée, d'une facture très-nette, d'un dessin très-serré, où les figures principales se détachent comme dans les précieuses enluminures du moyen âge.

L'hôtel Drouot liquide en toute hâte les ventes de la saison d'hiver. Les amateurs se disputaient chaudement les tableaux, tapisseries, objets d'art provenant du palais de Liria à Madrid et appartenant au duc d'Albe, lorsque les nouvelles belliqueuses ont éclaté. En trois ou quatre jours, la rente dégringolait de cinq francs, la panique s'emparait de toutes les valeurs ; les banknotes rentraient dans les portefeuilles et faisaient le plongeon au fond des tiroirs. La vente du duc d'Albe a été interrompue et renvoyée à des temps plus heureux.

Plus confiants ou plus hardis, les héritiers de M. Firmin Didot ne se sont pas laissés arrêter : la vente des dessins et estampes composant la riche collection de l'illustre imprimeur-éditeur a commencé le 16 avril et se continuera sans interruption jusqu'au 12 mai. Le catalogue comprend 5795 numéros. La collection de M. Didot jouissait d'une réputation plus qu'européenne, et parmi les *dilettantes* qui tiendront à s'enrichir de ses dépouilles, nous ne serions pas étonnés qu'il en vînt non-seulement du fond de l'Amérique ou des Indes anglaises, mais de l'Australie même, tout au moins sous forme de télégramme, enjoignant d'acheter à tout prix le dessin de Raphaël : la *Femme de Noé avec ses deux enfants*, ou les pièces fameuses de Rembrandt, par exemple le *Christ guérissant les ma-*

lades, estampe connue sous le nom de la Pièce de cent florins, parce que, du vivant même de Rembrandt, elle se vendait ce prix considéré alors comme fabuleux, et qui, dans son premier état, a été payée récemment 28,000 fr., par l'un de nos plus riches et de nos plus passionnés collectionneurs.

Outre le dessin de Raphaël dont nous parlions tout à l'heure, le cabinet de M. Didot comprend cent quatre dessins de maîtres, la plupart à la plume, quelques-uns lavés d'encre ou de bistre, appartenant presque tous aux écoles allemande, flamande et hollandaise, et qui ne seront vendus que le dernier jour. Le catalogue illustré reproduit seize de ces dessins, signés par Holbein, Memling, Martin Schongauer, Wierix, Rembrandt, J. Cousin, Albert Durer, particulièrement de celui-ci le portrait de sa mère, exécuté avec une conscience inexorable, qui n'a voulu laisser ni un pli, ni une ride, ni une verrue, ni une dépression, un manque de proportions, un défaut quelconque de ce visage osseux de vieille femme sans le noter soigneusement, et qui a trouvé le moyen d'arriver jusqu'à l'âme à force de creuser le visage. Tous ces dessins, dit M. Ch. Blanc dans la notice qu'il a écrite en tête du catalogue, à côté de M. George Duplessis, ont ce titre de noblesse qui, dans le domaine de la curiosité, s'appelle la provenance. Tous portent les marques des collections les plus célèbres, et la dernière ne pourra qu'en accroître le prix. Cependant ils se vendront moins cher que les belles estampes des mêmes maîtres, et l'on peut être sûr, par exemple, que tel dessin superbe de Rembrandt, bien qu'il soit naturellement unique, sera payé cinq ou six fois moins que ses eaux-fortes des *Trois arbres* et des *Trois croix*, ou la *Grande résurrection de Lazare*.

M. Didot s'était placé d'abord à un point de vue tout spécial pour former sa collection. C'était l'historien de l'imprimerie qui ramassait des documents utiles, en réunissant les premiers essais de la gravure sur bois et les portraits des typographes ou libraires célèbres. Ces débuts le mirent en goût, et les recherches, les trouvailles du collectionneur spécialiste ne tardèrent pas à développer la passion de l'amateur d'estampes. Cette passion s'accrut par les satisfactions même qu'il lui donna. Jusqu'à la fin de ses jours M. Didot ne cessa d'enrichir et d'améliorer son cabinet, toujours à la piste des estampes curieuses et rares, n'achetant que les épreuves et les états dignes d'entrer dans sa collection, n'hésitant jamais à rejeter une pièce médiocre pour la remplacer par une plus belle. Il ne se bornait pas à grossir de plus en plus ses portefeuilles, il les épurait. C'est ainsi qu'il a pu former une collection unique, où la qualité égale la quantité, où, depuis les xylographes du quinzième siècle jusqu'aux petits maîtres du dix-huitième, toutes les Ecoles sont représentées

par leurs noms les plus illustres, et ces noms souvent par leurs œuvres complets dans les épreuves les plus rares et les plus irréprochables ; où Rembrandt, par exemple, ce maître qui donne aux amateurs le vertige de la convoitise et de la possession, qui fait pleuvoir l'or dans ses ventes comme dans la lumière magique de ses tableaux, compte quatre cents pièces, — plus que n'en posséda jamais aucune collection particulière, — tout ce qui sortit de sa pointe merveilleuse, sauf les ouvrages introuvables, immobilisés dans les grandes collections publiques des capitales de l'Europe.

II

Cette chronique ne vous entretient pas souvent des modes féminines. J'admire la désinvolture avec laquelle plusieurs de mes confrères de la presse quotidienne parlent chiffons et falbalas, et l'étendue de leurs connaissances en cette difficile matière me confond. Ils n'assistent point à une première représentation, à une soirée, à un bal, à un concert, sans décrire par le menu, avec un luxe de détails techniques à exciter l'admiration d'une couturière du grand monde, toutes les robes de ces dames, depuis le haut du corsage, — qui ne remonte pas très-haut, il est vrai, — jusqu'à l'extrémité de la traîne. Pour moi, j'avoue sans détour mon incompétence absolue. Je ne suis pas bien sûr de savoir distinguer une tunique d'une jupe et je serais homme à confondre un chapeau Paméla avec un chapeau mousquetaire. Puissent mes lectrices, si j'en ai, me pardonner cet aveu dénué de tout artifice ! Aussi n'ai-je pas même mentionné la timide tentative du turban, mis en pleine déroute dès son premier pas, ni dit un mot du *collant*, qui a fait succéder, comme dans le songe de Pharaon, aux vaches grasses de la crinoline les génisses maigres du maillot, et qui a mis l'idéal de la femme dans l'aplatissement, comme il était naguère dans l'enflure et l'exubérance. J'ai reculé devant les côtés scabreux de ce dernier sujet. Mais je ne puis me dispenser d'enregistrer au passage la nouvelle révolution d'une nature moins délicate que vient d'accomplir la mode. Une couleur longtemps proscrite, le jaune, a fait sa rentrée triomphale dans la toilette féminine. En vain les blondes se sont débattues avec l'énergie du désespoir, le jaune a vaincu : il règne, il s'étale, il s'épanouit. C'est le triomphe des brunes : « L'or est jaune, disait Diderot à Mlle Voland, la soie est jaune, le souci est jaune, la bile est jaune, la lumière est jaune, la paille est jaune, » mais Mlle Voland ne l'était pas, et maintenant elle le serait. On dirait une mise en

scène des *Rayons jaunes* de Sainte-Beuve. Que de jaune, bon Dieu! que de jaune! Nous ne savons combien de temps durera la réhabilitation de cette couleur diffamée, qui servait jadis de marque distinctive aux Juifs, apparaissait dans les amendes honorables comme un signe d'infamie, et teignait encore au dix-septième siècle les portes des maisons où avaient demeuré des traîtres. S'il nous est permis, quoique indigne, d'avoir une opinion en pareil sujet, nous appelons de tous nos vœux la revanche des blondes; qu'elles refoulent au plus vite cette vilaine couleur, qui ressemble à une bravade anti-conjugale.

C'est pendant la semaine sainte que l'avant-garde de l'invasion a été signalée pour la première fois, et c'est le jeudi et le vendredi saint que le jaune a franchi le Pruth. Quoique la promenade de Longchamp n'existe plus depuis nombre d'années, les modes du printemps font toujours leur apparition à la veille de Pâques, et quelques dames, d'une *respectabilité* généralement sujette à caution, ont gardé l'habitude d'aller promener leurs toilettes neuves aux Champs-Elysées et autour du lac, tandis qu'on prêche la Passion dans les églises et que les rédacteurs du *Radical* vont manger de la charcuterie dans un restaurant du boulevard, toutes fenêtres ouvertes, avec des fanfares pareilles à celles dont retentissent, le jour du mardi-gras, les entresols des marchands de vin.

Cette polissonnerie n'est pas nouvelle, on le sait. Elle est renouvelée de Sainte-Beuve comme le jeu d'oie était renouvelé des Grecs. C'est la traduction en langue de barrière du fameux dîner qui réunit dans la petite maison du sénateur, au vendredi saint de 1868, un César plus déclassé aujourd'hui que jamais, des philosophes et des écrivains qui faisaient profession, tout en pensant et en mangeant librement, d'avoir horreur de la canaille. On sait quel bruit le *Radical* a fait de sa manifestation, qu'il avait appelée le dîner du gras-double, attendu, disait-il avec le genre d'esprit qu'il peut avoir, que le gras simple ne suffit pas pour combattre la superstition du vendredi saint. Un morceau de gras-double au bout d'une fourchette, voilà l'étendard de la libre-pensée, comme on la comprend dans ces parages. Le *Radical* ayant eu l'imprudence d'imprimer la chanson de mauvais lieu qu'il avait chantée au dessert, s'est vu condamné dans la personne de son honorable gérant à quatre mois de prison pour outrage à la morale publique, puis traduit en cour d'assises pour outrage à la religion.

Le surlendemain de cette répugnante équipée, sept à huit mille hommes se pressaient en une masse compacte, immense, qui remplissait la grande nef, les bas-côtés et s'étendaient jusque dans es chapelles, sous la voûte de Notre-Dame. Huit mille voix mâles

répétaient dans un magnifique ensemble : *Credo in unum Deum... et in unum dominum Jesum Christum*, et pendant plus d'une heure, une foule où marchaient coude à coude les magistrats, les fonctionnaires, les princes, d'anciens ministres, des présidents de grands corps de l'Etat, des avocats et des médecins illustres, des artistes, des écrivains, des membres de l'Institut, se déroulait sans interruption devant la table sainte.

Je pensais à cette communion générale des hommes, l'un des plus beaux et des plus consolants spectacles que le Paris chrétien oppose chaque année aux scandales du Paris athée, en écoutant, ces deux derniers dimanches, dans la vaste enceinte du Cirque d'hiver, l'ancien prédicateur de Notre-Dame, devenu M. Hyacinthe Loyson, faire ses conférences devant un auditoire enthousiaste, au premier rang duquel brillaient MM. Emile de Girardin, Crémieux, About, Sarcey, Laurent-Pichat, Jules Favre, Challemel-Lacour et le magnétiseur Donato. Pendant le discours, le fantôme du carme en froc blanc, debout dans la chaire de la basilique et parlant au nom de Dieu à la foule recueillie, m'apparaissait obstinément à la place du conférencier en redingote expliquant les idées de M. Loyson à de libres-penseurs qui avaient charmé les ennuis de l'attente par la lecture du *Rappel*, de l'*Evénement*, de l'*Homme libre* et de la *Fille Elisa*. A quelque point de vue que l'on se place, passer de la chaire de Notre-Dame à l'estrade du Cirque, c'est déchoir : il est impossible que l'ex-père Hyacinthe ne l'ait pas senti dans quelque coin du cœur. Je ne sais s'il a pu se méprendre sur la nature des applaudissements qu'il recevait : ce qu'on applaudissait en lui, c'était le révolté, l'instrument de la guerre contre l'Eglise, le rénégat, — je prends le mot dans son sens étymologique, sans aucune intention d'injure, car la chûte de celui qui fut le père Hyacinthe ne me paraît pouvoir laisser dans l'âme d'un chrétien qu'un sentiment de profonde tristesse, — venant apporter, qu'il le veuille ou non, à la guerre des haines furieuses déchaînées contre le catholicisme, le secours de son talent avec l'appui de son passé. S'il a levé les yeux pendant son discours, s'il a vu, aux premiers rangs de ceux qui l'applaudissaient le plus, non-seulement des protestants, mais des Juifs, des matérialistes avérés, des athées notoires, il lui a été impossible de se faire illusion. Plus ses attaques contre l'Eglise, contre l'infaillibilité pontificale, contre le *Syllabus* et le Concile, étaient vulgaires et directes, plus les applaudissements redoublaient ; ils se faisaient froids et contraints dès que l'orateur lançait un trait à la démagogie radicale, aux doctrines sceptiques ou négatives, dès qu'il affirmait Dieu et la révélation, et l'on devinait sans peine qu'ils n'étaient alors qu'un acte de discipline de la part de la majorité, faisant effort pour garder quelques ménagements

envers un reste de superstition cléricale, en considération des services que peut rendre sur le point essentiel une si utile recrue.

Mais, au fond, personne n'est sorti satisfait du Cirque, pas même l'orateur. M. Loyson a dû se sentir humilié de la protection significative des athées et des matérialistes. Nous n'avons pas besoin de dire quelle était l'impression des catholiques. Les indifférents mêmes, pourvu qu'ils eussent l'esprit droit ou le sentiment des convenances, se trouvaient instinctivement blessés. Les radicaux, qui n'avaient jamais tant ouï parler de Dieu et auxquels ce sermon eût fait pousser des hurlements de fureur s'il n'avait été prononcé par un ancien moine, marié aujourd'hui, pensaient qu'après tout il leur vendait trop cher son concours et se promettaient de ne pas payer longtemps d'un pareil sacrifice les services de leur nouvel allié. Si M. Loyson avait pu se faire illusion, il s'est détrompé dès le lendemain en parcourant les journaux de la libre-pensée et en constatant que, sauf deux ou trois tout au plus, ceux mêmes qui avaient la veille le plus vigoureusement battu des mains, tenaient à accentuer leurs réserves et à lui faire entendre que leurs bravos n'étaient que des encouragements à mieux faire. Il a dû comprendre, sans se l'avouer encore, en quelle impasse il se trouve, condamné, à Paris comme à Genève, à n'avoir pour sectateurs et pour auxiliaires, dans la campagne qu'il prétend poursuivre au nom du christianisme primitif, que les ennemis les plus acharnés du christianisme, et à découvrir tôt ou tard que ses nouveaux paroissiens vont à son église comme ils iraient au club, ne lui passent de prêcher le Christ que parce qu'il attaque le pape, et le quitteront en haussant les épaules, peut-être en le lapidant, après lui avoir fait crédit de quelques semaines, s'ils voient qu'il ne se décide pas à franchir la distance qui le sépare encore d'eux et qu'ils sont bien décidés à ne pas franchir eux-mêmes.

« Parmi les plus chaleureux, dit le *Petit Parisien*, j'ai reconnu maint philosophe critique, qui ne croit pas à la divinité du Christ, à laquelle le P. Hyacinthe croit ; maint rationaliste, qui nie la morale révélée que professe l'orateur ; maint condillacien ou positiviste, qui ne croit même pas aux idées innées, et dépasse grandement Kant et Locke dans la critique de la foi, de cette foi dont le P. Hyacinthe a fait un éloge mouvementé, chaleureux et déclamatoire que ne désavouerait pas le plus chaud des capucins. — M. Loyson, écrit le *Télégraphe*, n'est ni assez philosophe pour les philosophes, ni assez chrétien pour les chrétiens. L'auditoire était d'ailleurs presque uniquement composé de libres-penseurs, ce qui plaçait le Révérend Père dans une situation difficile. Pour un peu, quand il parlait de la Providence, il aurait ajouté : « si j'ose m'exprimer ainsi. » —

L'*Evénement* dit : « Après avoir eu le courage de quitter Rome, M. Loyson a eu peur de la Révolution, et, préférant s'isoler dans son orgueil, il a cru qu'il lui suffirait de s'arrêter à moitié chemin de Rome et de Ferney pour que le Pape et Voltaire vinssent à sa rencontre se disputer sa conquête. »

M. Francisque Sarcey, qui fait des conférences au boulevard des Capucines, raille les mauvaises habitudes que le conférencier du Cirque a gardées du prédicateur, et signifie à M. Loyson qu'il ne s'est nullement senti touché par tous ces lieux communs de rhétorique déclamatoire : pure rivalité de boutique. Le *Radical* est plus encore, et la *Marseillaise*, renchérissant de son mieux, s'écrie, dans le style naturel de la république athénienne :

« C'est là le Robert-Macairisme des sacristies. Il y a des chevaliers d'industrie et des chevaliers... de religion. »

Vous ne connaissiez peut-être pas encore la *Marseillaise*, d'où j'extrais ces lignes attiques. La *Marseillaise* est l'un des derniers organes de la presse radicale, éclos le 23 germinal an 85, — le 12 avril dernier, vieux style, sous la direction du citoyen Duportal, préfet de Toulouse au 4 septembre, aujourd'hui député, qui présidait jadis en grand costume préfectoral les enterrements civils et prononçait sur la tombe des discours où il rendait solennellement « à la matière incréée » les restes des démocrates du Midi. La *Marseillaise* a été fondée dans le but exprès de dépasser le *Radical*, afin de lui enlever le plus grand nombre d'abonnés possible, et de faire croire, par la violence de ses opinions politiques autant que par divers stratagèmes plus ou moins innocents, à la collaboration du citoyen Rochefort et au patronage de Victor Hugo. Mais le *Radical* et le *Rappel*, qui se partagent ces deux lumières de la démocratie avancée, se sont réunis contre l'ennemi commun. Le citoyen Rochefort, ou plutôt le citoyen X... y, qui vient de rallumer sa *Lanterne*, a désavoué rudement le larron qui s'emparait du titre de son ancien journal et M. Victor Hugo lui a intenté un procès pour arrêter la publication dans ses colonnes des *Travailleurs de la mer*. La *Marseillaise* a tenu bravement tête à l'orage en déclarant que, si elle éprouve le regret de ne pas compter le citoyen Rochefort parmi ses rédacteurs, comme elle est forcée d'en convenir, elle en compte plusieurs « obligés, comme X... y, par des considérations de l'ordre le plus impérieux, d'abriter leurs personnalités derrière des initiales ou des pseudonymes. » La prochaine feuille radicale va être obligée, pour se faire une clientèle, de donner à entendre qu'elle est rédigée par les assassins du général Lecomte et de Mgr Darboy.

Puisque nous voici transporté un moment sur le terrain de la

politique et du journalisme, c'est peut-être ici le lieu d'esquisser le portrait d'un homme qui a fondé quatre journaux, qui en a dirigé et transformé deux ou trois autres et qui, sans avoir jamais pu parvenir à jouer les premiers rôles, objet de sa constante ambition, passa toute sa vie à fureter et à intriguer dans les coulisses politiques.

Le 7 avril dernier, Paris s'est étonné d'apprendre subitement, à son réveil, la mort de M. Grégory Ganesco. M. Ganesco, né Valaque, naturalisé Français sous l'Empire, était un homme d'une origine mystérieuse et d'un âge incertain : on lui donnait généralement quarante-sept ans ; les lettres de faire-part ne lui en donnaient que quarante ; ce qui paraît sûr, autant qu'il pouvait y avoir quelque chose de sûr avec cet énigmatique personnage, c'est qu'il était encore dans la force, sinon dans la fleur de l'âge et n'avait point dépassé la cinquantaine. Sa figure étrange, fine, vive, imberbe, au teint bistre, éclairée de deux yeux chinois, coiffée de cheveux frisés, à la lèvre supérieure pincée, à la lèvre inférieure épaisse et sensuelle, qui surmontait un corps maigre et souple comme un bambou, un cou long et mal emmanché, n'avait pas plus d'âge que de sexe. Cet homme d'Etat *in partibus*, toujours en disponibilité, ce diplomate du demi-monde politique, toujours remuant, insinuant, intrigant, par hauts et par bas, plein de projets et de ressources, retombant sur ses pieds à chacune de ses culbutes ; cette figure de sphinx de vaudeville, équivoque et ambiguë, tenant à la fois de Metternich et de Scapin, offrant, sous les masques dont elle changeait sans cesse, je ne sais quel attrait irritant de curiosité, rappelait à merveille, au physique comme au moral, le type des eunuques byzantins qui furent les ministres du Bas-Empire ou des aventuriers politiques comme la chevalière d'Eon.

Venu en France on ne sait au juste ni quand, ni pourquoi, ni comment, Ganesco se leva sur l'horizon politique en 1860, comme directeur du *Courrier du dimanche*. En homme adroit, il débutait par l'opposition pour faire valoir ses services futurs. Expulsé de France sans forme de procès par M. de Persigny, qui n'aimait point les gêneurs, il s'en alla fonder à Francfort un journal international en français, l'*Europe*, qui afficha les hautes prétentions politiques dont Ganesco ne s'est jamais départi, mais ne tarda pas à être interdit à notre frontière, puis, au lendemain de Sadowa, supprimé par l'autorité prussienne. Ce fut alors que nous fîmes définitivement sa conquête. Naturalisé Français et devenu directeur du *Nain jaune*, Ganesco opéra son virement vers l'Empire avec une adresse dont il devait donner d'autres preuves, et dès le 4 juin 1868, il envoyait à M. Pinard un article où « il avait si noblement parlé de

notre empereur, » que le ministre se hâtait de recommander à M. Conti et à M. Piétri « ce pécheur, qui semble revenir, » en leur demandant de l'encourager.

On encouragea M. Ganesco en le mettant dans quelques bonnes affaires où il y avait de l'argent à gagner par des moyens ingénieux. L'emprunt tunisien lui rapporta quelques centaines de mille francs. Ce fut son âge d'or. L'heureux Valaque put satisfaire alors son goût d'Oriental pour le luxe et l'éclat. Il eut équipage, laquais galonnés, chevaux pur sang, se montra avec l'une des plus grosses, des plus belles et des plus chères actrices de Paris, acheta un hôtel villa Saïd et un châlet à Montmorency, se dessina et se fit planter un parc digne d'un grand seigneur, donna des réceptions et ne se montra plus que sous un costume digne de ses hautes destinées, ganté de frais, chaussé de fines bottes vernies qui dessinaient son petit pied de femme, vêtu de redingotes à parements de velours et d'un ample mac-farlane doublé de soie, où les coutures dessinaient des oiseaux fantastiques et des arabesques curieusement compliquées, balançant négligemment de la main droite un jonc énorme ou un parapluie mignon à manche ciselé, une petite merveille d'élégant mauvais goût, comme en eût pu porter le Brésilien de la *Vie parisienne*.

C'est à cette date que remonte la fondation du *Parlement*, qui devait sauver l'empire : — hélas ! que ces temps sont loin ! Vous souvient-il du *Parlement* de M. Ganesco ? Qui pourrait nous montrer un abonné du *Parlement*, s'il y en a jamais eu ? En même temps il posait sa candidature au conseil général du canton de Montmorency, sous la protection de l'autorité. Sa campagne électorale a laissé des souvenirs épiques. Ganesco arpenta avec une activité fiévreuse toutes les communes du canton, ouvrit un crédit illimité aux populations dans tous les cabarets, promit des dots aux filles et des chemins vicinaux aux pères, pressa douze cents paysans sur son cœur et recommença dans trente cafés et dans autant de salles de bal une harangue politique étonnante, mêlée de détails pittoresques sur sa famille et sur les précepteurs qui l'avaient accompagné jadis dans son tour d'Europe, avec des citations de Tacite et de M. de Ficquelmont, l'homme d'Etat autrichien, dont il aimait à se dire l'élève, en laissant entendre qu'il en pourrait bien être le fils.

Il lui arriva pourtant quelques mésaventures fâcheuses. Un jour, il avise, à Montmorency même, un groupe d'ouvriers devant un cabaret. Il les aborde, se fait connaître, pérore, distribue force poignées de main et bientôt les entraîne dans une salle du Cheval Blanc, afin de triturer la matière électorale plus à son aise. Ils étaient douze ou quinze : cela valait la peine de se mettre en frais. Ganesco donne l'ordre d'abreuver largement ces braves gens. Tandis qu'ils boivent,

il leur développe ses idées politiques, ses vues sur le bonheur de la France et la prospérité du canton ; il tire le dernier numéro du *Parlement* et leur lit tous les articles de première page, les éclairant de commentaires éloquents auxquels son accent exotique donnait un charme particulier. Sans perdre une gorgée, les ouvriers applaudissent avec entrain. Ganesco fait venir une deuxième, une troisième, une quatrième tournée, à chacune desquelles l'enthousiasme redouble. Mais les meilleures fêtes doivent avoir une fin. Les voyant bien à point, le candidat se lève :

« Messieurs, dit-il, mes amis, mes bons camarades, je voudrais pouvoir serrer toutes vos mains loyales dans la mienne. Il faut que je vous quitte. Les affaires politiques m'appellent. Mais maintenant que vous me connaissez, vous voterez pour moi, j'espère. »

Les ouvriers se regardent d'un air embarrassé :

« Eh bien, mes amis, demande Ganesco inquiet, me serais-je trompé sur la sympathie que je croyais vous avoir inspirée ? »

— Non, M. Ganesco, fit en se grattant la tête le plus hardi de tous, vous êtes un brave homme et nous vous aimons bien. Seulement, c'est que nous sommes Belges ! »

Les journaux de l'opposition criblèrent Ganesco d'épigrammes, mais il fut élu haut la main. Il échoua aux élections législatives, malgré « cent trente discours improvisés pendant dix-sept jours, » comme il l'écrivait à Napoléon III, en lui offrant, pour la situation nouvelle où l'empire était lancé, « sa plume et sa parole, son dévouement et son expérience des choses de la politique, » et en se mettant à ses ordres. Sans la guerre et la fin de la dynastie, il fût arrivé à la députation, peut-être au ministère, tout aussi bien que M. Clément Duvernois, objet particulier de son émulation et de sa jalousie.

Le 4 septembre le déferra d'abord un peu, mais il ne tarda pas à reprendre pied. Quinze jours après, il démontrait à la délégation de Tours que, malgré un moment d'erreur, il avait toujours été, au fond, *répoublicain.* La bohème démocratique, fort jalouse de ses places, mit d'abord ce concurrent à la porte, mais il rentra par la fenêtre. C'était, d'ailleurs, un homme à ménager, car il connaissait beaucoup de gens, il savait beaucoup de choses, et il dirigeait un organe important : la *Liberté.* En outre, Ganesco était persuasif et savait trouver de l'argent : « A Londres, pendant la guerre, disait le directeur d'un grand journal politique, je l'ai rencontré un matin sans un sou, et le soir il avait soixante mille francs dans son portefeuille ». De l'amitié de M. Gambetta, il s'insinua dans la aveur de M. Thiers, qui fut toujours, comme on sait, particulièrement heureux en favoris. En 1872, il fonda une petite feuille quoti-

dienne : le *Républicain*, qui a laissé peu de souvenirs, sinon dans la mémoire de ses rédacteurs. J'ai recueilli de la bouche d'un d'entre eux les détails les plus surprenants sur la façon dont il dirigeait le journal et payait ses collaborateurs. Il était redevenu besogneux et faisait collection de papiers timbrés. Sa maison de la villa Saïd, lamentablement démeublée, eût fait compassion au plus féroce créancier. Il y donnait volontiers rendez-vous, à six heures du matin, au rédacteur naïf qui tenait à se former dans le commerce de cet homme d'Etat, et du lit où il se peignait et se parfumait un petit miroir à la main, lui dictait des aperçus sur la situation politique de l'Europe et des pensées d'une profondeur qui l'étonnait lui-même, en un style d'une élégance et d'une suavité tout orientales. En ce temps-là, son grand homme c'était Tacite. On trouvait Tacite partout chez lui : il le lisait, le méditait, le traduisait, le citait sans cesse. Il se nourrissait de la moëlle du lion. Si Mlle Jacquemart eut peint son portrait, elle n'eut pu se dispenser de le représenter un coude appuyé sur Tacite, — le Tacite de M. Thiers. Mais il lisait aussi tous nos classiques afin de s'approprier leur style, et il priait un de ses collaborateurs de lui apporter *Télémaque*, un jour qu'il voulait faire avec lui un article en style classique et fleuri contre le dernier mandement d'un de nos évêques.

Le *Républicain* vécut ce que vivent les roses. Les *Tablettes d'un spectateur* lui succédèrent. C'était un journal autographié, rédigé par Ganesco seul, qu'on n'apercevait nulle part, mais qu'il adressait aux chancelleries et où il faisait de la haute politique avec de la petite spéculation. Les *Tablettes d'un spectateur* ont disparu avec lui, et la science diplomatique se relèvera difficilement de cette perte. M. Ganesco était alors bien déchu de son antique splendeur. Il vivait de quelques industries financières et, dit-on, d'une pension que lui faisait son successeur au conseil général de Seine-et-Oise, à qui il avait cédé sa circonscription électorale. L'élève de M. de Ficquelmont, qui rêvait de ressusciter Talleyrand, est mort simple conseiller municipal et président de la société mutuelle des Travailleurs de Montmorency. Il était fort aimé dans cette petite ville. Sous les pompeuses hâbleries de ce Mercadet politique venu des bords du Danube se cachait un caractère naturellement serviable. Personne n'a été plus moqué et moins haï que lui ; au besoin il faisait chorus avec les railleurs et désarmait les épigrammes par une pantalonnade. Il fallait bien que ces dehors charlatanesques, cette allure et ce langage de marchand d'orviétan, s'alliassent à quelques qualités réelles de cœur et d'esprit pour que M. Ganesco, dans l'atmosphère de ridicule qui l'enveloppait, ait trouvé les amis et les appréciateurs qu'on lui a connus. Que ce Valaque géné-

ralement considéré comme un personnage sans conséquence et turlupiné par les *reporters* dès qu'il paraissait dans la tribune des journalistes, ait été pris au sérieux par des ministres, de hauts personnages officiels, des présidents de république, il y a là un phénomène dont on ne peut trop s'étonner et que ne suffit pas sans doute à expliquer l'adresse féline avec laquelle il savait flatter leurs manies et caresser leur orgueil. Dix fois il a failli devenir quelqu'un et quelque chose. Cette étude serait un peu longue pour sa personne ; elle ne l'est pas trop pour le type qu'il incarnait en lui et qui offrirait une si riche matière à un poëte comique, pour le bruit qu'il fit, le mouvement qu'il se donna, l'importance que lui accorda à diverses reprises la complaisance de maints hommes d'Etat. Il eut jusqu'au bout ses entrées dans beaucoup de ministères et d'ambassades. Il avait gardé une certaine influence ; il exerçait encore çà et là une action plus ou moins occulte et subalterne. A sa mort, la *République française*, dont il était, assure-t-on, l'un des collaborateurs secrets, l'a traité avec une considération marquée, en passant l'éponge, comme M. Pinard, mais dans un autre sens, sur « une erreur passagère, » qu'il déplorait lui-même avec une componction de repentir tout à fait divertissante. D'autres journaux du parti ont montré pour lui la même indulgence significative. M. Ganesco se vantait d'avoir en sa possession des pièces fâcheuses pour beaucoup de gens, et il aimait à tenir cette épée de Damoclès suspendue dans le vague, raison qui pourrait bien n'être pas étrangère aux ménagements qu'on avait pour lui. Si l'Empire vivait encore, il n'eût pas manqué de faire mettre les scellés sur ses papiers. M. Ganesco laisse, dit-on, des Mémoires secrets, qui doivent inquiéter plusieurs de ses anciens amis. Il avait tripoté tant d'affaires, manié tant d'hommes, pratiqué tant de partis, vu de si près les coulisses et les dessous de cartes que ses Notes posthumes, si jamais on les publie, pourront abonder en révélations piquantes et resteront peut-être l'œuvre qui sauvera son nom de l'oubli.

Un homme que la politique ne tourmenta jamais, ce fut M. Amédée Pommier, contemporain des premiers romantiques, dont il avait dépassé les audaces littéraires, tout en refusant de s'enrégimenter dans leurs rangs. M. Pommier, mort à soixante-treize ans, avait été couronné aux Jeux Floraux dès 1827 et son dernier ouvrage datait de dix ou douze jours à peine. C'était un hommage rendu à la chère mémoire de sa femme avec l'abondance un peu prolixe d'un poëte qui avait gardé sous la neige de l'âge toutes les flammes du cœur. *Quelques vers pour elle*, ainsi s'intitulait ce portrait qui avait pris les proportions d'une toile d'histoire : « Ce sera mon testament littéraire, » disait-il en me l'apportant

huit jours avant sa mort, et il m'en lisait les derniers vers d'une voix émue :

Au dernier rendez-vous, chère âme, tu m'attends :
Tu ne m'attendras pas sans doute bien longtemps.

Elle l'a attendu moins longtemps encore qu'il ne le croyait.

Dans une époque où la science du vers a été poussée à ses dernières limites, M. Amédée Pommier eût remporté le premier prix de versification. Aucun de ses ouvrages ne satisfait pleinement le goût, tous étonnent par leur extraordinaire habileté. Le poëte ne s'élève jamais bien haut ; il n'a point d'ailes pour planer dans l'azur ; on ne sent pas assez palpiter l'âme dans ses vers ; son lyrisme même garde l'accent prosaïque. Mais le rimeur expert, l'homme qui manie au besoin le vers d'une syllabe avec la même dextérité que l'alexandrin, qui jongle avec ses strophes comme avec des boules étincelantes et des poignards affilés, n'a jamais été vaincu par personne. A ce point de vue, le volume qu'il a bravement intitulé *Colifichets et jeux de rime*, est le plus étrange de ses tours d'adresse. On a lu surtout son petit livre à la fois burlesque et terrible sur l'Enfer, et sa description de *Paris*, publiée en 1866, épopée lyrique et héroï-comique, en quatre cent quarante et une strophes et cinq mille vers, effroi du goût classique, régal des gourmets blasés, où le poëte, mêlé de clown, danse d'un pied nerveux sur la corde roide ; œuvre diverse et multiple, tumultueuse, assourdissante, où la rime riche fait le bruit redoublé du marteau sur l'enclume, où les métaphores, tantôt s'envolent comme des aigles, et tantôt barbottent comme des canards, où tous les styles, bizarrement accouplés, sont menés de front d'une main ferme, comme un attelage hétéroclite, par un écuyer du Cirque ; opéra d'une harmonie aussi discordante que le sujet lui-même, dans lequel Pindare donne le bras droit à Scarron et le gauche à Paul de Kock, où Gluck se marie à Offenbach, et le mirliton à la lyre.

L'homme, en M. Amédée Pommier, présentait le contraste le plus complet avec le poëte. L'auteur des *Premières armes*, du *Livre de sang*, des *Colères*, des *Océanides et Fantaisies*, des *Crâneries et dettes de cœur*, qu'on se figurait volontiers d'un esprit farouche et truculent, était doux, poli, bien élevé, bon époux, bon père de famille, bourgeois rangé, à la tenue correcte, aux opinions conservatrices, aux croyances religieuses. Ce ne fut un irrégulier et un réfractaire que dans la forme. Encore pouvait-il, au besoin, revêtir toutes les apparences classiques. Cet excentrique littéraire a remporté trois années de suite le prix de poésie à l'Académie

française, et la dernière fois il doubla même son prix de poésie du prix d'éloquence. Avec plus de mesure, s'il avait su s'arrêter à temps et s'il n'eût poussé jusqu'à l'excès l'amour du néologisme, de la bizarrerie et du tour de force, il eût pu s'élever aux premiers rangs.

III

Après tant d'échecs le Gymnase a enfin mis la main sur un succès. Ce n'est point un succès d'ordre supérieur, mais il y a longtemps que le théâtre de Madame a perdu le droit d'être fier. *Bébé*, par MM. de Najac et Hennequin, annonçait d'abord une comédie de mœurs et de caractère, que les auteurs ont abandonnée dès les premiers pas pour se lancer dans un *imbroglio* tout pur. L'aveuglement d'une mère qui voit toujours son fils sous des traits enfantins et persiste à le traiter en bambin, à le gâter, à le dorloter, à lui supposer la candeur de l'âge le plus tendre, alors que le jeune drôle est depuis longtemps émancipé et fait tourner effrontément cette ridicule faiblesse au profit de ses vices, il y avait là de quoi inspirer à un poëte comique une œuvre utile et piquante, satirique et émue, où le rire eût pu se tremper de quelques larmes, une œuvre d'une véritable portée, prise dans l'étude de la nature humaine et en même temps dans le vif des mœurs parisiennes actuelles, joignant donc à son intérêt général un attrait particulier d'actualité. Les auteurs ont eu une ambition plus modeste, mieux en rapport avec leurs forces et leur tournure d'esprit.

M. Hennequin, à qui l'on doit déjà les *Trois chapeaux*, le *Procès Veauradieux*, les *Dominos roses*, s'est fait une spécialité au théâtre de la comédie à surprises et à quiproquos. Dans ce genre inférieur, mais dont il existe pourtant d'assez illustres exemples, depuis les *Ménechmes* de Plaute, et d'un effet à peu près sûr au théâtre, on peut dire qu'il est passé maître. Nul ne s'entend comme lui à nouer, dénouer, renouer prestement les doubles et triples fils d'une intrigue multiple, à faire courir les uns après les autres, comme dans une pantomime anglaise, des personnages qu'on prend sans cesse les uns pour les autres, qui se cachent dans tous les placards, en sortent comme des diables de leurs boîtes à surprise, s'échappent à rebours, reviennent à contre-temps, se jettent dans les bras de ceux qu'ils veulent éviter et traversent l'action sans y rien comprendre, avec des airs ahuris, comme des chiens tombés dans un jeu de quilles. Pluie de méprises, cascades de bévues, avalanches de quiproquos, rebondissant avec les plus bizarres ricochets, voilà toutes les pièces de

M. Hennequin. Dans ces enchevêtrements d'intrigue, il met tant de gaieté, de verve et de mouvement, tant de clarté surtout, que la salle est maintenue dans une bonne humeur perpétuelle. Quant aux personnages de *Bébé*, ils ne sont guère qu'à l'état d'esquisses, sauf celui d'un vieux répétiteur de droit, espèce de cynique fantoche, de vieux faune rusé et obséquieux, dont Saint-Germain a fait un type inénarrable. Mais quelles mœurs nous étalent les auteurs de la comédie, avec une sorte d'inconscience, comme les choses les plus simples du monde, en n'y voyant qu'un prétexte à complications bouffonnes !

La Porte Saint-Martin a donné un grand drame : les *Exilés*, de M. Eug. Nus, tiré d'un roman du prince Lubomirski : *Fonctionnaires et boyards*, dont le *Correspondant* a eu la primeur. Le lecteur nous dispensera d'autant mieux d'analyser ce long drame, en cinq actes et dix tableaux, qu'il peut se reporter au roman pour connaître le fond de l'action, les principaux caractères et la suite des aventures. On l'a très-habilement découpé en tranches que les acteurs servent chaud et que le public dévore avec appétit, — non sans ajouter au *scenario* primitif quelques éléments qui n'ont pas nui au succès, et où il n'est pas difficile de reconnaître la main très-experte du collaborateur occulte dont le nom a été révélé par toute la critique, M. Victorien Sardou. C'est évidemment à M. Sardou, esprit alerte, toujours en éveil, doué d'un flair dramatique presque infaillible, habile à s'approprier les idées d'autrui en les marquant de son cachet personnel et à adapter à ses œuvres les procédés qui ont réussi ailleurs, qu'on doit l'introduction dans le drame des deux Français, le marquis de Lussières et son domestique Carcassin, qui en sont la gaieté et la lumière et qui aident le spectateur du boulevard à reprendre pied dans ce milieu exotique. Les *Danicheff*, qui ont ouvert le défilé des pièces russes, nous avaient déjà montré un jeune Français, Roger de Taldé, dont le rôle, quoique purement épisodique, charmait l'auditoire en faisant circuler une veine d'esprit parisien à travers les mœurs russes et en mêlant à l'atmosphère des bords de la Néva quelques bouffées d'air natal. M. Sardou n'était pas homme à laisser perdre cet exemple. Le marquis de Lussières c'est Roger de Taldé, plus étroitement rattaché à l'action, comme son ancien brosseur Carcassin, modèle accompli d'héroïsme bon enfant et de dévouement joyeux, qui joint la ruse du serpent à la fidélité du caniche et intervient toujours au moment décisif pour sauver son maître, n'est autre que le Passe-Partout, à peine déguisé, du *Voyage autour du monde*.

Je ne vous donne pas les *Exilés* pour une œuvre d'une grande force ou d'une grande originalité de conception, d'une profondeur

frappante dans l'observation des mœurs ou l'étude des caractères. Le préfet de police Schelm est d'une scélératesse bien naïve à force d'être dépourvue de tout fard et poussée à outrance. Bon nombre d'incidents sentent furieusement le mélodrame, et l'auteur ne prend pas toujours la peine de les expliquer suffisamment. Les scènes sont peintes à la détrempe, avec des effets violents et heurtés. Mais la pièce a de l'intérêt, du mouvement, une exposition nette, rapide et vivante, de beaux coups de théâtre, une mise en scène où figure, comme grand élément d'attraction, un incendie effrayant réglé par Ruggieri, bref tout ce qu'il faut pour plaire à la foule. Il n'est même pas impossible qu'elle intéresse des spectateurs plus difficiles, pourvu seulement qu'ils se laissent faire et surtout qu'ils ne chicanent point sur la vraisemblance.

M. Carvalho vient de donner enfin sa première pièce nouvelle depuis qu'il a pris en mains la direction de l'Opéra-Comique. Pauvre Opéra-Comique ! Dans quel état le retrouverait un Parisien après quinze à vingt ans d'absence ! Mlle Lefebvre s'est retirée du théâtre après être devenue Mme Faure. Mme Ugalde, qui n'a pas su ménager une voix admirable et qui a gaspillé comme à plaisir son merveilleux talent, n'est plus qu'une ombre et une ruine. Mlle Cico est morte; Caroline Duprez est morte; Mlle Lemercier, morte. Mlle Marimon chante à Londres. Mme Miolan-Carvalho, qui donna jadis d'incontestables preuves de son dévouement conjugal, garde cette fois à l'Opéra les derniers accents d'une voix qui tombe, mais qui tombe avec grâce, en enchantant toujours l'auditeur par une méthode et un goût incomparables. Faure court la province, où il s'est fait entrepreneur de concerts. Que sont devenus Bussine et Jourdan ? Couderc est mort. Bataille est mort. Sainte-Foy, le joyeux trial qui, pendant vingt ans, charma par son naturel bouffon, par l'accord de sa voix, de sa physionomie et de son jeu, le public bourgeois de l'Opéra-Comique, vient de mourir à l'âge de soixante ans. Montaubry n'a fait que passer, comme une étoile filante, et il dirige aujourd'hui le théâtre de Nîmes. La troupe même qui s'était formée depuis la guerre est déjà en grande partie dispersée. Le Théâtre-Lyrique a pris MM. Bouhy, Melchissédech et Lhérie. Mlle Chapuy s'est mariée et Mlle Priola s'en est allée mourir à Marseille des suites d'un coup de sifflet, tandis que le directeur, M. du Locle, revenait philosophiquement à la poésie et faisait couronner tout récemment à l'Académie française une pièce sur André Chénier.

Pour relever le malheureux théâtre, M. Carvalho a fait appel au talent et à l'amitié de M. Gounod, dont il monta jadis les œuvres principales, au Théâtre-Lyrique, avec une habileté et un goût qui ont aidé puissamment à leur succès. M. Gounod a répondu à l'appel

avec un dévouement véritable. Il s'est contenté d'un livret très-agréablement versifié sans doute, mais d'une affligeante pauvreté de conception, où les auteurs se sont bornés à découper dans le roman d'Alfred de Vigny une suite de scènes sans cohésion et sans lien, pleines de lieux communs, de situations banales et usées, qui semblent empruntées successivement aux opéras les plus célèbres, depuis la *Lucie* jusqu'aux *Huguenots*. Il s'est contenté également d'une troupe toute neuve, où, pour interpréter ses principaux rôles, il avait une débutante, M[lle] Chevrier, et des inconnus : MM. Dereims, Stéphanne et Guiraudet. Enfin il n'a mis, dit-on, que six semaines à composer sa partition, ce qui est, à coup sûr, la plus grande preuve de dévouement qu'il pût donner à M. Carvalho. *Cinq-Mars* serait donc une véritable improvisation. Mais le public n'est pas tenu de le savoir, non plus que la critique de s'en préoccuper, et « le temps ne fait rien à l'affaire. »

Après une ouverture assez courte, mais originale et d'un beau caractère, où M. Gounod a eu l'heureuse idée d'indiquer le dénoûment lugubre, en y faisant entendre la marche funèbre du dernier tableau, le rideau se lève sur une salle du château de la maréchale d'Effiat, où des seigneurs royalistes et cardinalistes félicitent Cinq-Mars de sa faveur naissante et se le disputent dans un double chœur qui a de la vivacité et de la couleur. Resté seul avec de Thou, Henri veut connaître l'avenir en ouvrant un livre au hasard. Il tombe sur le récit du martyre de Gervais et de Protais, que tous deux lisent alternativement : c'est une sorte de récitatif dont la monotomie même produit un effet dramatique et qui termine d'une façon remarquable une scène assez insignifiante. Le père Joseph paraît, bien qu'il soit mort depuis près de quatre ans : il vient, au nom du cardinal, prier Cinq-Mars de partir cette nuit pour rejoindre le roi devant Perpignan, et annoncer à Marie de Gonzague qu'elle sera reine de Pologne. *Reine! elle sera reine!* s'écrie le chœur, et dans cette fanfare triomphale éclate pour la première fois un des effets de sonorité puissante que M. Gounod a prodigués peut-être un peu trop dans sa partition. Au chœur s'entrelace un beau quatuor d'un caractère simple et large. La pénétrante cantilène de Marie : *Nuit resplendissante*, et la scène des adieux, qu'anime un sentiment pur, chaleureux, passionné, et où passe comme un souffle de *Roméo et Juliette*, termine à merveille ce premier acte.

Le deuxième tableau s'ouvre d'une façon non moins heureuse, dans une note toute différente. Fontrailles chante des couplets à Ninon et à Marion d'une spirituelle et piquante désinvolture ; le chœur des solliciteurs, dans son *crescendo* de platitude suppliante, est d'une couleur bouffe peut-être un peu trop prononcée. La scène

et le trio final entre Cinq-Mars, Marie et le P. Joseph sont assez ternes et d'un dessin peu net. Le tableau suivant, qui se déroule chez Marion Delorme, va d'un divertissement pastoral, traduction chorégraphique de la carte du Tendre, à la conjuration des ennemis de Richelieu : le livret a voulu ménager ainsi une éclatante antithèse au compositeur, qui a prodigué dans le ballet toutes les finesses, les élégances, les recherches exquises et curieusement archaïques de l'orchestration, et dans la conjuration, des effets d'une ampleur et d'une force qui font songer au retentissement du tonnerre. Les voix se déchaînent à l'unisson dans le formidable *tutti* : « Sauvons le roi ! » qui a le malheur de faire songer à la grande page des *Huguenots* sans l'égaler. C'est là un malheur où les banalités et les réminiscences du *libretto* ont fait tomber plus d'une fois M. Gounod.

Le troisième acte se passe dans la forêt de Saint-Germain, et les chœurs de chasse n'y pouvaient faire défaut. Veneurs et piqueurs sonnent de la trompe et les paysans crient à pleins poumons un bruyant hallali, qui ne manque ni de couleur, ni d'entrain. Nous préférons toutefois le trio plein de chaleur et de tendresse chantée par Marie, Cinq-Mars et de Thou devant la chapelle de la forêt, et le duo dramatique entre la princesse et le P. Joseph. Mais le dernier acte surtout, l'acte de la prison, a décidé le succès. L'inspiration du compositeur, jusque là un peu indécise, inégale, décousue, si je puis ainsi dire, comme le livret qui la promène et la disperse à travers des situations rebattues, superficiellement esquissées, prend ici de l'unité et de la cohésion, s'affermit et s'élève lorsque tous les fils épars du drame viennent se réunir dans le cachot de Pierre-Encise. L'air de Cinq-Mars : *O chère et vivante image*, et aussi, bien qu'à un degré inférieur, son duo avec la princesse, quand celle-ci lui annonce qu'elle a gagné ses gardiens et qu'ils fuiront ensemble en Italie : *A ta voix le ciel s'est ouvert*, sont d'un sentiment vrai et d'une émotion communicative. Mais à peine les deux amants se sont-ils abandonnés à un dernier espoir que le chancelier pénètre dans la prison, suivi de l'Eminence grise, de deux capucins, de gardes et de soldats. La marche funèbre que nous avons entendue dans l'introduction accompagne l'entrée du funèbre cortége. Les deux amis se rappellent leur lecture du premier acte et répètent doucement la mélopée lugubre :

> Ils furent tous les deux frappés du même glaive...
> Et leur sang se mêla dans le même tombeau.

Puis, se tenant embrassés, ils adressent à Dieu leur dernière

prière, hymne fervent et grave, enthousiaste et sévère, d'un accent vraiment religieux, — du vrai, du bon, de l'excellent Gounod — où j'ai cru entendre comme un prélude de ce *Polyeucte* auquel le maître travaille depuis longtemps.

Telle est, en toute sincérité et sans aucun parti pris, la nouvelle partition de M. Gounod, qui a soulevé des jugements si contradictoires et que certains critiques ont jugée avec une dureté poussée jusqu'à la plus violente injustice. *Cinq-Mars* n'est assurément pas une production de premier ordre ; elle ne tiendra même pas une place d'honneur dans l'œuvre du maître. Mais, malgré plus d'une défaillance, malgré quelque indécision, quelque monotonie, quelque froideur, et bien que l'ensemble ne soit pas marqué de cette unité forte et de cette originalité qui distinguent les chefs-d'œuvre, *Cinq Mars* n'en reste pas moins, dans ses meilleures parties, tout à fait digne de M. Gounod. Il n'ajoutera rien sans doute à sa réputation, mais il ne la fera pas déchoir.

Le *Bravo* de MM. Blavet et Salvayre est, avec le *Dimitri* de M. Joncières, l'essai le plus important de musique dramatique tenté au nouveau Théâtre lyrique par M. Vizentini. Comme M. Joncières, M. Salvayre met au service d'une véritable entente de la scène un talent de symphoniste fort recommandable. Peut-être a-t-il été moins bien secondé par le librettiste que le compositeur de *Dimitri*, encore qu'il y ait évidemment chez l'auteur des paroles du *Bravo* le désir sincère et constant de faire valoir le mieux possible les qualités musicales de son partenaire. Comme œuvre scénique, le libretto tiré du roman de Cooper laisse beaucoup à désirer. L'action, quoique simple — et trop simple — manque de clarté. Le public suit malaisément la tragique histoire de cet honnête Vénitien devenu bravo au service des Dix afin de sauver la vie de son père, et qui finit par étendre une main protectrice sur ceux qu'il devait persécuter pour obéir au terrible conseil. En revanche le livret contient de réelles qualités littéraires, qu'on goûtera surtout à la lecture. Les vers en sont beaucoup mieux tournés que la plupart des vers d'opéra. Mais la scène a des exigences particulières. Telle ou telle situation intelligible et même attachante pour le lecteur a besoin d'être accusée par de grandes lignes sur les planches du théâtre. Scribe possédait au plus haut degré cette clarté, cette précision scéniques, qui font oublier l'imperfection souvent si choquante de sa versification et de son style.

Le meilleur accueil a été fait à la musique de M. Salvayre et nous pensons qu'il ne faut point voir dans cet accueil un simple encouragement donné à un jeune homme qui promet. M. Salvayre a plus que de l'*avenir*. Le ballet qu'il a intercalé dans les *Amours du*

Diable de Grisar et plusieurs de ses symphonies exécutées dans les concerts avaient déjà révélé en lui un compositeur élégant, facile et expert. On avait fort remarqué sa *Symphonie biblique* qui, tout en sortant un peu trop des traditions de la grande musique religieuse, ne manquait cependant ni de sentiment, ni d'élévation. Elle laissait pressentir le talent de M. Salvayre pour la musique dramatique; c'était un défaut, mais à certains égards, un défaut de bon augure. Ce n'est pas, en effet, comme compositeurs dramatiques que brillent spécialement les musiciens de la jeune école française. Ils ont généralement le tort d'accuser leurs tendances germaniques avec une ardeur de néophytes que le temps calmera sans doute, et regardent volontiers l'implantation de la symphonie au théâtre comme le *summum* du progrès artistique.

M. Salvayre a l'instinct des exigences scéniques. Il reconnaît qu'il y avait du bon dans le système des compositeurs français et que la facture des Hérold et des Halévy est encore ce qui convenait le mieux à notre tempérament national.

Ce n'est point à dire qu'il rompe complétement avec les tendances de la nouvelle école. Il lui plait d'entremêler les formules nettes et précises des maîtres français de la génération précédente avec les curiosités symphoniques chères à M. Saint-Saëns. Peut-être même ces deux éléments ne se fondent-ils pas toujours suffisamment dans son œuvre, d'où il résulte un manque d'unité dans le style qu'il faut regarder comme fâcheux.

Nous savons que certains dilettantes et certains critiques reprochent à M. Salvayre de nombreuses réminiscences. Ce reproche n'est fondé que dans une certaine mesure. Certes, on reconnaît dans sa partition l'érudit qui a fort étudié tous les maîtres. Tel passage rappelle le faire d'Hérold, tel autre celui de Meyerbeer. Ici vous saluez Gounod, là vous faites la révérence à Wagner. Mais il règne sur l'ensemble de l'œuvre un souffle suffisamment personnel. Le jeune compositeur ne tombe jamais dans le pastiche trop flagrant. On sent que son originalité se dégagera peu à peu de ses souvenirs, qui lui font honneur, du reste, et dénotent chez lui de consciencieuses et fortes études.

Envisagés chacun en particulier, les morceaux de sa partition ne méritent guère que des éloges. L'ouverture est une symphonie fort distinguée, développée avec art, travaillée de main d'ouvrier et préparant aussi bien que possible aux émotions de l'opéra : ce qui est incontestablement la principale qualité qu'on doit rechercher dans une ouverture.

Le *Bravo* est un opéra de demi-caractère, quelque chose dans le genre de ce que les Italiens nomment : opéra *semi-seria*, c'est-à-dire

qu'il n'a pas la solennité d'allure des grands opéras comme *Guillaume Tell* ou la *Juive*, et que l'élément léger s'y mêle à l'élément tragique. Certaines parties sont donc traitées dans le style de l'opéra comique français, notamment le premier acte presque tout entier. Nous y avons remarqué un chœur de début fort élégant et d'une couleur locale très-saisissante, un très-joli duo (celui du *gondolier et de la cameriste*) écrit avec fermeté et d'un remarquable entrain, coupé de ci de là par des fantaisies harmoniques d'une saveur exquise, enfin une sérénade d'une bonne facture et d'un bon sentiment. Ce qui domine dans ce premier acte, avec un peu d'exubérance, c'est la couleur vénitienne, s'étalant tour à tour, sous ses aspects les plus divers et avec tous les contrastes attendus d'avance. Le second acte prend une allure plus élevée, surtout plus dramatique. L'acte de la fête du Bucentaure est très-varié de tons et révèle de grandes ressources chez le jeune compositeur. Il passe, avec une étonnante facilité, « du grave au doux, du plaisant au sévère. » Il rit avec ses joyeux gondoliers, soupire avec ses héros amoureux, et arrive à une superbe éloquence, avec son émouvant et vertueux malfaiteur. Hérold eût signé la délicieuse barcarolle de Gino. Le duo d'amour est trop long, mais d'une ravissante poésie. La tendresse, l'ardeur, la passion y débordent. Il fait songer aux meilleures pages que Gounod écrivit dans ce genre, qui est précisément celui où excelle surtout l'auteur de *Faust* et de *Roméo et Juliette*.

Le grand air du bravo est d'une magnifique allure, malgré ce que la situation dramatique a de faux et presque de choquant. Le jeune amoureux demande au bravo ce qu'il a fait de sa fiancée, et le bravo répond en narrant au jeune amoureux comment il a eu le malheur de devenir bravo pour sauver son père. Après quoi, le jeune amoureux lui serre tendrement a main. Moins bien traité, ce passage de l'opéra mériterait de soulever quelques protestations dans le public; mais, nous le répétons, le compositeur a triomphé de la difficulté. En écoutant la belle déclamation du Bravo, on oublie le jeune amoureux et son attitude singulière.

Le dernier acte est d'un bout à l'autre largement écrit. Bref, chaque morceau est digne d'éloge, comme nous le disions tout à l'heure; seulement, entre ces morceaux, il y a des vides. En d'autres termes, l'opéra manque de solidité. M. Salvayre n'a pas encore pu donner tout ce qu'il promet; nous ne doutons pas qu'il ne monte très-haut. Sa place est assignée, dans l'avenir, auprès des compositeurs qui font le plus d'honneur à l'art français.

Ajoutons qu'il a été bien servi par le metteur en scène et par ses interprètes : M. Lhérie, qui tire un bon parti d'une voix insuffisante; Mlle Heilbronn, qui a su intéresser et émouvoir par ses

accents dramatiques, malgré son état de souffrance ; M. Bouhy, surtout, un admirable diseur, un artiste de grande race, qui use d'une voix charmante avec une merveilleuse habileté et un tact exquis. Directeur, artistes, musiciens, tout le monde a fait de son mieux, et nous ne connaissons pas actuellement à Paris de théâtre qui mérite plus d'encouragements que ce nouveau Théâtre lyrique qui lutte avec tant de courage et d'éclat contre des difficultés presque insurmontables et qui, en moins d'un an, a donné des œuvres comme le *Dimitri* de M. Joncières, le *Paul et Virginie* de M. Massé, le *Timbre d'argent* de M. Saint-Saëns et le *Bravo* de M. Salvayre.

VICTOR FOURNEL.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de Florence*, par M. Perrens, 3 vol. — II. *Della società politica e religiosa*, per Guglielmo Audisio, 1 vol. — III. *I Quattro cardini della felicità secundo S. Thomaso d'Aquino*, considerazioni del P. Alberto del Corona, 1 vol. — IV. *Le comte de Cavour*, par M. Ch. de Mazade. — V. *La France et l'Europe pendant le siége de Paris*, 1 vol.

I

Si l'histoire des Républiques étrangères a jamais eu de l'intérêt pour nous, c'est, sans contredit, en ce moment, où nous faisons une troisième expérience de ce régime. Il est instructif autant que curieux de voir comment sont nés, ont vécu et sont morts les gouvernements de ce genre, dont l'existence a marqué dans l'histoire par leur durée, leur puissance ou leur éclat. L'un des plus célèbres sous ces divers rapports, est celui de Florence. M. Thiers qui eut, dit-on, lorsqu'il était monarchiste, la velléiié de s'en faire l'historien, n'aurait garde, croyons-nous, aujourd'hui qu'il est devenu républicain, de donner suite à son projet; car ce n'est pas un spectacle à inspirer du goût pour les institutions qu'il travaille actuellement à fonder chez nous, que le jeu de celles qui régirent Florence au moyen âge. Le tableau n'en a jamais été fait en France, au moins dans des proportions suffisantes pour en bien montrer la réalité. Ce que l'on nous a surtout montré, c'est la Florence des Médicis, la Florence monarchique. De la Florence des Guelfes et des Gibelins, des *Noirs* et des *Blancs*, nous n'avons pas une véritable histoire. En Angleterre, il en a été écrit deux dans ce siècle, l'une par M. Edouard Napier, en 1846, et l'autre par M. Adolphe Trollope, en 1865. En Italie, un écrivain de grand savoir et d'un beau nom, M. Gino Capponi, en a donné aussi, à Florence même, une excellente, quoique relativement peu étendue, dont une plume compétente a rendu compte ici, il y a juste un an.

Voici enfin notre tour. C'est bien, en effet, de la vieille Florence, de la Florence d'avant les Médicis, que M. Perrens nous retrace la vie dans l'ouvrage qu'il vient de publier[1].

[1] *Histoire de Florence*, par T. Perrens, 3 vol. in-8, avec carte et plan. — Librairie Hachette.

« Ce que je me suis proposé, dit-il, c'est d'aborder résolument l'étude des institutions florentines, d'étudier les industries, les mœurs, d'introduire dans un cadre moins restreint (que celui de M. Gino Capponi) les détails propres à animer et à varier le récit. »

Voilà, en effet, ce qui distingue l'ouvrage de M. Perrens et ce qu'on peut, sans restriction, en louer : le passé de Florence y est pénétré plus à fond qu'il ne l'avait été jusqu'ici ; les différentes phases de la période étudiée y sont mieux liées les unes aux autres ; l'unité du développement historique s'y montre d'une façon plus sensible, et la persévérance de l'esprit toscan, à travers les vicissitudes des âges, y apparaît plus manifeste. Cette vue d'ensemble n'appartient pas exclusivement à l'auteur ; le marquis Gino Capponi, s'il nous en souvient bien, l'avait déjà esquissée ; mais M. Perrens l'a présentée d'une façon plus vive et avec plus de largeur. Dans une étude très-curieuse et où il a dû s'aider, ce semble, d'un beau travail de M. César Cantù, M. Perrens fait remonter, en effet, jusqu'aux Etrusques, la filiation du génie toscan, dont il montre les manifestations à toutes les dates, sous le flot épais des invasions grecque, romaine et germanique, dans les idées, les croyances et les œuvres de l'art.

C'est à la dernière de ces invasions que subit la Toscane, à l'invasion allemande, que commence réellement l'ouvrage de M. Perrens ; l'historien n'a remonté plus haut, en quelques pages rapides, que pour rattacher Florence à ses véritables origines. L'histoire de cette ville ne s'expliquerait point, dit-il, si l'on ne savait pas d'où elle vient, et surtout à qui elle doit son génie si surprenant au moyen âge. Le tableau du déploiement de ce génie à part est, à proprement parler, tout l'ouvrage, car les trois volumes dont il se compose ne vont pas au delà des premières années du quatorzième siècle, c'est-à-dire plus loin que la période vraiment républicaine. A cette date en effet, c'est-à-dire au renversement de la tyrannie de Gauthier de Brienne, les Médicis prennent le haut du pavé, se font rois sous le nom de Gonfaloniers, et transforment Florence en une résidence princière. Or, l'histoire d'une résidence princière ne paraît pas valoir, aux yeux de l'auteur, la peine qu'elle coûterait à faire. Il se pourrait donc que le travail qui nous occupe en restât où il en est. « Cette histoire, prise ainsi aux temps les plus anciens, je ne me dispose pas, dit M. Perrens, à la suivre jusque dans les temps modernes, jusque sous la domination des Médicis et de la maison de Lorraine. Il y a dès lors une histoire du grand-duché de Toscane, mais il n'y a plus d'histoire de Florence. »

Florence, comme toutes les autres cités de l'Italie, comme toutes les villes de l'Europe moderne, pourrait-on dire, doit son existence à l'Église. Par le fait des invasions germaniques, le monde avait été

remis comme au creuset et tous les éléments de la vie sociale bouillonnaient confusément. Si le métal se coagula plus tôt à certains endroits qu'à d'autres, c'est que ces endroits étaient des centres religieux. Grâce au christianisme, Florence était devenue un de ces centres; il s'y était formé d'assez bonne heure, comme un noyau de société évangélique, et ce fut dans la lutte qui s'en suivit entre le culte nouveau et l'ancien que la personnalité florentine prit naissance. « Dans les premiers siècles du christianisme, la vie de Florence n'apparaît guère qu'aux luttes religieuses, » dit M. Perrens. Les invasions gothique et lombarde n'éteignirent point cette vie de la cité étrusque. Sous la domination franque et la domination allemande, elle continua à se développer ; le monde toscan se reconstitua et Florence en devint la tête. Les progrès de cette renaissance, à peine signalés par les historiens avant M. Perrens, étaient déjà tels au commencement du onzième siècle, que l'alliance de la Toscane était vivement convoitée par ses voisins rivaux du nord et du midi, le pape et l'empereur. C'était au commencement de la lutte des investitures et du règne de la comtesse Mathilde. Les passions de ce temps se reflètent, malgré la distance, dans le récit que fait M. Perrens de cette compétition. Le jeu de l'Eglise, selon lui, aurait été odieux et les moyens employés par les papes pour s'assurer l'héritage de la « grande comtesse » d'une immoralité profonde. L'historien veut bien, il est vrai, ne pas croire aux absurdes calomnies répandues par le parti impérial et répétées encore de nos jours sur les rapports de Grégoire VII et de Mathilde; toutefois ce n'est guère que sur ce point qu'il se sépara de ses ennemis. Il en est de même pour la « grande comtesse » qui ne trouve grâce, à ses yeux, que sur un point aussi : ses vertus guerrières. « Heureusement douée pour la guerre, Mathilde savait former une armée... Bien jeune encore, elle tenait tête dans les plaines lombardes à Henri IV, émule de Charlemagne, au dire des Allemands. Mais d'une raison peu sûre, elle était le bras plutôt que la tête; quand elle semblait décider, elle ne faisait qu'obéir. L'enthousiasme lui rendait l'obéissance facile et douce, la poussait même à devancer les ordres du pape, à deviner, à accomplir, dans l'occasion, ses plus secrètes volontés. »

M. Perrens ne fait, du reste, comme le voulait son sujet, que toucher à cette querelle des investitures, où Florence n'est pas impliquée pour son compte. Ce à quoi l'historien s'attache de préférence, c'est à montrer les contre-coups heureux qu'ont ces guerres pour l'extension des libertés de la ville, à laquelle on accordait peu, dit-il, mais à laquelle on laissait beaucoup prendre. Quand le treizième siècle arrive, Florence, selon M. Perrens, est sur le point de conquérir son indépendance religieuse, comme elle avait fait de l'autre. C'était le moment où éclatait en Toscane l'hérésie des Cathares, contemporaine de celle des Albi-

geois, dont elle n'était qu'une variante. M. Perrens, consacre à cet épisode, trop négligé jusqu'ici, dit-il, dans les histoires de Florence, un chapitre qu'il croit tout neuf, mais qui ne paraîtra tel qu'à ceux qui n'ont pas étudié les hérésies du moyen âge. Nous ne voulons pas nous plaindre des attaques dont les plus grands noms catholiques du treizième siècle y sont l'objet : il a plu à l'auteur d'introduire dans un livre d'histoire la passion et le style du pamphlet, c'est son affaire; mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver étrange l'intérêt rétrospectif qu'il témoigne pour une secte dont les doctrines n'allaient à rien moins qu'à la ruine de la civilisation chrétienne. C'était une autre invasion orientale, que cette explosion du vieux manichéisme qui se fit sentir alors simultanément dans les plus belles contrées de l'Europe. Pour la comprimer, il ne fallait rien moins qu'une croisade, et cette croisade eut lieu. Il y eut du sang versé : n'y en eut-il pas à Damas, à Jaffa, à Jérusalem, à Rhodes, à Lépante? L'a-t-on reproché aux héros qui ont, par là, arrêté et fait reculer l'islamisme? Le christianisme sortit vainqueur, mais diminué, dit-on, de cette lutte contre l'hérésie catharienne. Nous contestons le fait; mais fut-il vrai, nous demandons ce qu'aurait gagné le christianisme à laisser le champ libre aux rêveries folles et impures qui se produisaient alors dans toute l'Europe, sous des noms divers et l'uniforme prétexte d'épurer la foi et les mœurs. Il eut mieux que diminué : il aurait disparu.

Nous regrettons de retrouver, après quinze ans, sous la même plume, les mêmes antipathies et les mêmes préventions religieuses, et d'avoir à déclarer que, dans cette *Histoire de Florence* qui accuse tant de progrès sous d'autres rapports, l'auteur en est resté où il en était en écrivant son *Jérôme Savoranole* : une hostilité si persévérante et si peu dissimulée, un si amer accent met volontairement en défiance, même à l'endroit des faits étrangers à la religion. Oui, nous le regrettons, car, du reste, c'est un livre qu'on peut signaler pour la nouveauté des recherches, l'intérêt des faits mis en lumière, et un réel talent d'exposition. La période qu'il embrasse était vraiment jusqu'ici peu connue, surtout à partir des événements sur lesquels nous venons de nous arrêter. Les dix années du premier gouvernement des Guelfes, la domination des Gibelins et le protectorat de Charles d'Anjou n'avaient jamais été étudiés d'aussi près et mis sous un jour aussi complet qu'ici. La lutte des grands et des *popolani*, les agitations, les vengeances terribles qui suivaient le triomphe alternatif des partis, n'avaient pas encore été montrées dans tout ce qu'elles ont d'odieux.

Ce n'est pas cependant que M. Perrens se soit appliqué à présenter ces choses par le côté où elles répugnent aux sentiments de la génération présente; au contraire, il se moque agréablement, en plus d'un endroit, de la peur que nous avons, nous autres bourgeois du dix-

neuvième siècle, des agitations de la rue, et du sacrifice empressé que nous sommes toujours prêts à faire de nos libertés pour recouvrer la tranquilité intérieure, la paix et la sécurité du lendemain. Les troubles, les luttes intestines, le bruit, les combats, le sang versé dans les rues de Florence l'ont grisé, dirait-on, et il paraît fier d'en retrouver quelque image dans les émeutes, de Paris. Songez donc! cela se passait ainsi non-seulement à Florence mais à Athènes : et Athènes et Florence, ce sont les deux aïeules de Paris !

Ce rapprochement entre Florence et Athènes, M. Perrens y revient souvent. C'est comme un refrain. Le fait est que, entre ces deux républiques, les ressemblances sont nombreuses, notamment, l'antagonisme des classes au dedans et au dehors, l'oppression des alliés sous le nom d'hégémonie. M. Perrens croit que le monde marche vers la République, et que, par suite, il convient d'étudier Florence, qui a été le type le plus complet des Républiques anciennes et modernes. C'est un singulier modèle pourtant à nous offrir, que celui-là. « Florence, a dit excellemment ici, (*Correspondant* du 10 mars 1876), l'auteur de l'article sur l'ouvrage de Gino Capponi, Florence, comme l'ancienne Rome, était une Cité et non un État. Les institutions de la cité ne s'étendaient pas au delà de ses murs; ses possessions et ses dépendances étaient régies par des lois féodales ou municipales, faites selon sa volonté ; elles n'étaient pas représentées dans ses conseils et n'avaient aucune voix dans ses délibérations. Au dedans de ses murs régnait peu d'ordre et encore moins de liberté; aussitôt qu'on put soustraire l'autorité des mains du podestat (toujours un étranger), qui pendant quelque temps avait représenté l'empereur, mais qui fut bientôt restreint aux simples fonctions de juge, cette autorité fut transmise à des magistrats élus, il est vrai, par le peuple, mais toujours sous l'influence de la faction prédominante, et dont on ne trouve moyen de neutraliser le fâcheux ascendant que par une Seigneurie (*Signoria*) nommée pour un terme de deux ou trois mois, et dont les membres étaient tirés au sort. Malencontreuse forme de gouvernement que Capponi n'hésite pas à appeler « funeste, » puisqu'elle abaisse l'autorité des magistrats et, avec elle la dignité et la sécurité de l'État. Du reste, cet expédient primitif n'a pas empêché une famille opulente de la ville, — celle des Médicis, — de fonder une autorité qui, après avoir été exercée par eux sous la forme d'un ascendant purement moral et bienfaisant, a dégénéré en un despotisme absolu. »

Est-ce là ce que Paris est appelé à continuer « par sa grande voix, » depuis que, « pour la troisième fois, l'esprit a recommencé à souffler sur l'Occident, » comme parle M. Perrens ? Cela n'est que trop probable, et des livres comme celui-ci sont bien faits pour l'y aider.

II

De cette ville privilégiée de Florence, qui n'est plus une capitale politique, mais qui est restée un foyer intellectuel toujours chaud et toujours en activité, vient de nous arriver un livre dont c'est ici l'occasion de parler, d'autant qu'il a trait spécialement à ces vives et délicates questions sociales qui fermentent, sous le récit des faits, dans l'ouvrage de M. Perrens. Ce livre a pour titre : *De la société politique et religieuse au dix-neuvième siècle* (*Della società politica e religiosa rispetto al secolo decimonono. Firenze*, 1 vol. in-12). L'auteur, Mgr Audisio, chanoine du Vatican, est un célèbre professeur de droit de l'Université romaine, dont l'enseignement s'est toujours distingué par deux qualités éminentes, la profondeur et la clarté. Ces deux qualités brillent dans son livre, remarquable avant tout par une grande puissance de raisonnement et une élégante simplicité de langage. Les Italiens sont volontiers maîtres dans cet art de manier les hautes spéculations ; ils le doivent à la place que les études théologiques ont tenue, pendant de longs siècles, dans leur éducation ; elles leur ont fait un tempérament intellectuel à part et supérieur à celui de beaucoup d'autres nations. Le livre dont nous parlons, accuse chez son auteur, non-seulement une intelligence d'élite, mais un cœur ferme et résolu. « Puisque la vie est un combat, je remercie du fond du cœur la divine Providence, dit M. Audisio, d'avoir assigné pour carrière à la mienne ce dix-neuvième siècle, si rempli de révolutions profondes et merveilleusement instructives. » Ces paroles ne sont pas d'un homme qui craint la lutte et désespère du succès. En général, et c'est ici l'occasion de le dire, on se figure trop, dans le monde des libres-penseurs, que les catholiques s'effraient des ardeurs et des audaces de notre époque, et se cachent la tête au mot de révolution. « Révolution est un terme qui se prend en deux sens, l'un bon, l'autre mauvais, dit M. Audisio. Il y a une révolution prudente qui émonde l'arbre, le renouvelle et le fait refleurir, et une révolution irréfléchie et violente, qui le déracine et qui le tue. L'établissement de la royauté absolue sur les ruines de la féodalité ne fut-elle pas une révolution ? ajoute-t-il » La fougue de notre époque ne l'épouvante pas plus que sa mobilité « C'est vrai, dit-il, notre siècle a la fièvre, une fièvre ardente ; mais il possède deux puissants éléments de vie, deux *facteurs* auxquels rien ne résiste quand ils sont unis : l'énergie et la liberté. » Et il reproche aux chrétiens de n'en pas faire assez usage. « Pourquoi n'appliquez-vous pas à faire le bien, l'énergie que vous mettez à vous plaindre du mal qui se fait? Pourquoi n'employez-vous pas pour le bien la liberté dont d'autres se servent pour le mal, et ne réprimez-vous pas celle-ci

par celle-là ?...... Mais j'entends un soupir, ajoute le docte et spirituel chanoine : « la loi est athée, la foi s'en va, les mœurs se perdent, la civilisation se matérialise, il n'y a plus d'autre Dieu que l'argent, la société tombe en ruines ! » Cela est vrai, répond-il : mais quand donc la société fût-elle complétement pieuse, complétement morale, complétement saine? Les journaux incendiaires, les écoles impies, les assemblées radicales ne sont pas toute la société. Les grands siècles de Léon X et de Louis XIV ne furent ni plus moraux, ni plus croyants. Le moyen âge, avec des générations plus jeunes eut de plus savants docteurs et de plus grands saints ; mais nous ne trouvons pas, dans ces siècles, une pareille diffusion de la vérité chrétienne, une égale somme de moralité et autant de moyens de faire et de pratiquer le bien. Les orages qui de temps en temps bouleversent les sociétés en amènent les monstres à la surface, comme le font les tempêtes qui battent l'Océan : mais le flot en retombant les emporte et les engloutit de nouveau. »

Voilà dans quelles dispositions d'esprit généreuses et sereines, M. Audisio aborde son sujet. Il y a trois choses à considérer et trois questions principales à étudier dans ce sujet, dit-il : 1° La souveraineté ou la forme politique de l'Etat ; 2° L'Eglise, ou la forme extérieure de la religion; 3° Les rapports entre l'Eglise et l'Etat. C'est autour de ces trois points que se concentre tout le mouvement des esprits et que se livrent aujourd'hui tous les combats d'idées.

Mais en combien d'actions partielles ces combats ne se partagent-ils pas ! en combien de questions secondaires ne se subdivisent pas ces questions principales ! M. Audisio met à exposer et à débattre tout cela un ordre admirable; il groupe et classe les problèmes à résoudre, détermine leur caractère et leur importance, et les discute, sans chercher à les amoindrir, mais sans en grossir non plus l'importance : c'est un général fait au fracas des batailles et qui ne se laisse pas attirer ou distraire par le bruit des engagements particuliers. Néanmoins aucune des erreurs du temps ne passe sans être démasquée, quand elle semble de nature à pouvoir faire des dupes.

D'une œuvre aussi condensée et aussi liée dans toutes ses parties, on ne saurait faire l'analyse, ni détacher aucune page; on ne peut qu'en signaler le caractère et le but. Le caractère du livre de M. G. Audisio, nous l'avons montré; son but, c'est de ramener les esprits prévenus, mais sincères, à une juste appréciation de la doctrine catholique sur les questions sociales ; de montrer que, non-seulement le catholicisme n'est pas hostile en principe à la transformation qui tend à se faire dans l'organisation des sociétés, mais que les modifications qui s'y opèrent viennent de lui, en tout ce qu'elles ont de bon, et qu'elles ne se réaliseront complétement et solidement qu'autant qu'elles se feront de concert avec lui. Conciliation, réunion, con-

corde : voilà le terme vers lequel tend l'ouvrage tout entier. C'est le sujet en particulier des éloquents et brillants chapitres qui le terminent. La conciliation des opinions, des doctrines, des partis, le docte et vénérable chanoine du Vatican l'implore, non pas seulement pour le bien de chaque nation, mais dans l'intérêt de l'humanité tout entière : *Conciliazione, ovvero consonanza giuridica e morale di mente, di cuore e di opere in tutti gli ordini della nazione, è un gran bene; ma esso non è altro che una preparazione a quella universalità e comunanzadi vita a cui aspira il genere umano.*

Cet ouvrage qui s'adresse aux classes éclairées et aux hommes de bonne foi, a paru d'abord par articles dans un recueil distingué (*La Revista universale*) de Florence, où il a été très-remarqué : nous ne doutons pas qu'un succès pareil ne l'attende sous sa forme présente.

III

De Florence encore nous est venu un autre livre également remarquable, quoique à des titres différents, et que nous recommandons également à ceux de nos lecteurs qui, avec la connaissance de la langue italienne, ont le goût des études philosophiques. Il a pour sujet le bonheur et porte le sceau de Saint-Thomas d'Acquin : c'est tout dire [1].

Ce livre a été écrit à l'occasion du sixième centenaire du grand docteur. C'est à la fois un discours et un traité ; la pompe du langage oratoire s'y unit à la rigueur de l'argumentation philosophique. Au point de vue de la solennité pour laquelle elle a été composée, cette exposition de la doctrine de Saint-Thomas sur les sources du bonheur a quelque chose de délicat et d'ingénieux en même temps : un disciple pouvait-il mieux fêter la mémoire de son maître qu'en l'évoquant en quelque sorte lui-même ! C'est bien, en effet, Saint Thomas qui parle ici, ou du moins, si ce n'est sa langue, trop forte aujourd'hui pour nos oreilles, c'est sa pensée profonde et sa vigoureuse logique. Le prodigieux livre de la *Somme*, que, dans son style richement imagé, le P. del Corona appelle « un océan plein d'îles parfumées », a fourni la matière de celui-ci — fruit d'importation lointaine pour nous, gens du monde, mais qui a gardé toute la saveur de l'arbre sur lequel il a été cueilli. Ce qui frappera le plus, dans ces pages les lecteurs qui n'ont jamais lu celles de la *Somme*, ce n'est pas tant la profondeur et la liaison des idées : tout le monde sait que, à cet égard, saint Thomas est sans égal; mais c'est sa merveilleuse puissance d'analyse, cette suprême pénétration du regard de l'esprit, qui lui fait distinguer les moindres éléments dont se

[1] *I quattro cardini della felicità,* secundo S. Thomaso d'Aquino. Considerazioni del P. Pio Alberto del Corona, 1 vol. in-12.

composent nos idées et nos sentiments, nos vertus et nos vices. L'ouvrage du P. del Corona offre, sous ce rapport, un curieux intérêt. L'auteur qui a écrit pour montrer aux laïques qu'il leur conviendrait, aussi bien qu'aux ecclésiastiques, de connaître et de glorifier « l'ange de l'Ecole », aura certainement atteint son but. Grâce à ce court et brillant écrit, d'une lecture facile et agréable, saint Thomas se révélera à bon nombre d'hommes qui n'iraient pas le chercher dans ses écrits, et aux Italiens tous les premiers, dont il est une des gloires et dont il personnifie le génie dans ses deux qualités les plus éminentes : *cioè una comprehensione rara, e una sobrietà stupenda*, comme dit excellemment le P. del Corona.

IV

Ce n'est guère qu'à titre d'information bibliographique, et parce que nous sommes sur le chapitre de l'Italie, que nous mentionnerons ici, où la politique ne doit pas trouver place, le volume que vient de publier M. de Mazade sur le comte de Cavour[1]. Cet ouvrage ne saurait être une histoire ; les quinze ans qui se sont écoulés depuis la mort de ce personnage ne laissent pas assez de distance entre lui et nous pour nous permettre de le bien juger. La perspective manque, dirait un peintre. Il y a plus, d'ailleurs, et, à bien considérer les choses, le comte de Cavour n'est pas mort ; il se survit dans les hommes qui continuent son œuvre et qui sont « sa monnaie », comme on l'a dit des médiocrités qui succédèrent à Turenne. Et puis, cette œuvre, d'après laquelle Cavour devra être jugé, n'est pas arrivée à son terme. L'élément révolutionnaire qu'elle renfermait en germe s'y développe toujours, et prépare d'inévitables démentis à sa fameuse utopie de l'*Eglise libre dans l'Etat libre*.

Ce n'est pas le sentiment de M. de Mazade, qui croit close la révolution faite par le comte de Cavour, et regarde comme déjà levé le jour prédit par le ministre piémontais, ce jour glorieux « où sera signé, du haut du Capitole, une autre paix de religion, un traité qui aura, pour l'avenir des sociétés humaines, des conséquences bien autrement grandes que la paix de Westphalie. »

Ce n'est donc ici, à vrai dire, qu'une glorification de l'homme et de l'œuvre ; et l'auteur ne s'en cache pas. Ce n'est pas les balances de l'histoire à la main qu'il se présente au lecteur, mais avec une couronne. « Ce livre, dit-il, à la première ligne de sa préface, est consacré à un homme qui restera un des plus rares exemplaires de l'espèce

[1] *Le comte de Cavour*, par Charles de Mazade. 1 vol. in-8°. — Plon, éditeur.

humaine ; car, chez lui tout se réunissait, la force, la grâce, la passion, la souplesse, l'audace, la prudence, — et en tout il a réussi ! »

« Tout lui a réussi! » Voilà le grand mot. Ne lui demandez rien de plus, ne discutez pas, ne jugez point : admirez ! C'est à peu près, du reste, tout ce que fait M. de Mazade. Ne cherchez pas, dans son livre, une appréciation critique du grand politique auquel il est « consacré ; » vous n'y trouverez qu'un tableau de ses succès continus.

N'est-il pas un peu tôt cependant pour chanter victoire, et, en face de ce char triomphal qui poursuit sa route, ne serions-nous pas en droit, nous, de dire avec le roseau :

Mais attendons la fin.

Croit-on, en effet, que la Révolution ait moins grand appétit en Italie qu'ailleurs, et qu'elle ne réclamera pas aussi, du souverain qu'elle a fait, « sa part de royauté ? » Or, sa part, quand la révolution se la taille, c'est celle du lion, ne l'oublions pas.

Et puis avons-nous tant à nous réjouir, nous autres Français, de ce que le comte de Cavour a fait de l'Italie? Est-il bien avantageux pour nous d'avoir au-delà des Alpes un peuple fort, que ses intérêts unissent nécessairement à la Prusse, comme, au rapport de M. de Mazade M. de Cavour le reconnaissait lui-même ? Nous savons bien qu'il déclarait aussi que l'Italie unifiée devait rester l'alliée de la France et ne jamais oublier les droits éternels que nous avons à sa reconnaissance. Mais nous savons ce que vaut, en général, la reconnaissance des peuples, et 1870 nous a fait connaître le prix de celle des Italiens.

Avouons-le pourtant : bien qu'attristante par un côté, et agaçante par un autre, cette longue glorification du comte de Cavour n'est pas une lecture sans intérêt. Elle nous remet sous les yeux des faits considérables, dont ceux, plus graves encore, qui les ont suivis ont, en partie, effacé le souvenir : nous voulons dire cette politique à la fois de traître et de dupe du gouvernement impérial qui devait amener le dépouillement temporel du pape et la création, sur nos frontières, d'une puissance révolutionnaire nécessairement hostile, et dont notre politique traditionnelle avait été d'empêcher la formation.

Au souvenir de ces faits douloureux qui reparaissent ici dans leur enchaînement fatal, se joignent, sur le personnage qui les avait préparés, mille particularités caractéristiques et notamment des détails peu connus sur sa mort, qu'on nous saura gré, croyons-nous, de reproduire ici : « Jusqu'au bout, dit M. Mazade, il restait ce qu'il était, ce qu'il avait voulu être. Il avait recommandé qu'au moment voulu on appelât le curé de la *Madone des Anges*, le frère Jacques, avec qui, sept ans auparavant, il s'était entendu ; et, fidèle à sa promesse, le frère Jacques, appelé par la marquise Altieri, accourait au chevet du grand

agonisant. Cavour resta une demi-heure seul avec le prêtre; puis, le prêtre sorti, il fit appeler Farini et lui dit : « ma nièce a appelé fra Giacomo, je dois me préparer au grand passage de l'éternité; je me suis confessé et j'ai reçu l'absolution. Je veux qu'on sache, je veux que le bon peuple de Turin sache que je meurs en bon chrétien. Je suis tranquille, je n'ai jamais fait de mal à personne. » Dans la même journée, « le bon peupe de Turin », qui suivait avec anxiété les progrès de la maladie, accompagnait tout en larmes le prêtre qui portait le viatique au plus illustre citoyen de la capitale piémontaise. »

« L'honnête prêtre, ajoute l'auteur, consolait, dit-on, une parente du comte, en lui rappelant « qu'aucun homme du monde n'avait su, mieux que celui-là, consoler et secourir. » Une des dernières paroles échappées à Cavour s'adressait au frère Jacques, récitant auprès de son lit les prières des mourants : *frate*, *frate*, lui disait-il en lui serrant la main : *libera chiesa in libero stato*. C'est presque en prononçant ces paroles, quelques minutes après, le 6 juin 1861, à six heures trois quarts du matin, que le comte Camille de Cavour rendait à Dieu une des âmes les plus nobles qui aient animé un être mortel. »

Que le comte de Cavour soit mort dans la foi et dans l'union de l'Eglise, nous sommes heureux de le croire; mais qu'il ait préparé pour l'avenir l'idéal de l'*Eglise libre dans l'Etat libre*, et qu'en dépouillant le pape de son domaine temporel, il ait pris le meilleur moyen d'affranchir son autorité spirituelle, comme le dit M. de Mazade, il est permis au moins d'en douter.

V

Notre siècle laissera beaucoup de Mémoires, car on écrit plus encore aujourd'hui qu'on a jamais fait. Ce ne sont pas les événements qui auront manqué d'ailleurs. Le dernier, la guerre de 1870 y prêtera en particulier, et nous pouvons juger, par tout ce que nous en avons déjà de récits, de tableaux, de souvenirs personnels et anecdotiques, de ce que sera le bloc de matériaux que l'histoire aura à attaquer, le jour où elle abordera cet événement. Et nous ne comptons pas les journaux!

La plus curieuse peut-être de ces publications, dont la guerre de 1870 a été jusqu'ici l'objet, est celle qui vient de paraitre sous ce titre : *La France et l'Europe pendant le siége de Paris*[1]. Nulle part ne se peint mieux l'état d'incertitude, de confusion, de désordre et d'effarement où l'on vécut, dans les départements non envahis, des premiers jours de septembre 1870 aux derniers jours de janvier 1871. L'inquiétude et

[1] *La France et l'Europe pendant le siége de Paris*, encyclopédie politique, militaire et anecdotique, par Pierre Maquest, préface par M. Spuller. 1 vol. in-8º Ghio, édit.

l'angoisse dévoraient la vie ; les nouvelles manquaient où n'arrivaient qu'incomplètes, tardives, suspectes et contradictoires. Avec quel empressement pourtant elles étaient accueillies et recueillies! On en faisait collection toutefois, au moins dans les premiers temps, quand la découverte des mensonges perfides ou officieux de la presse n'avaient pas encore amené le découragement. Quelques personnes continuèrent néanmoins jusqu'à la fin. De ce nombre est l'auteur du volume que nous signalons. Etranger, mais sympathique à la France, et placé de manière à apprendre beaucoup de choses, M. Maquest, dit son éditeur, conçut et exécuta dès le premier jour, le projet de lire tous les journaux, d'y prendre et découper toutes les nouvelles vraies ou fausses, toutes les rumeurs ou révélations, tous les bruits répandus, de les réunir de les juxtaposer et d'en former un relevé quotidien.

Chaque jour donc M. Maquest prenait sa plume et rédigeait son bulletin de la guerre et sa chronique de la France et de l'étranger. Après ces deux articles de fond, il plaçait les documents, les discours prononcés, les circulaires diplomatiques, les récits plus particulièrement détaillés des évènements de la guerre, les appréciations des journaux, les aventures arrivées aux personnages connus, les morts illustres, les inventions burlesques, enfin tout le bagage des nouvelles et des bruits dont les meilleurs esprits étaient alors avides.

Ce travail de compilation haletante, M. Maquest nous le donne aujourd'hui à l'état brut où, chaque soir, il sortait de ses mains. Nous avons appelé cette publication « un volume » et non un livre, parce que, à l'exception de l'espèce d'ordre et de rédaction dont nous venons de parler, il n'y a rien là de ce qui constitue un ouvrage ; c'est un portefeuille très-bourré, une liasse plutôt. Mais là est précisément son mérite, à notre avis ; le collectionneur y aurait mis plus du sien, que son travail en vaudrait moins. Les faits, voilà ce qu'il faut demander aux contemporains. Qu'il y ait ici, à foison, des contradictions, des variations, des erreurs, même des démentis, qu'importe? La peinture du temps n'y est que plus exacte. Ne nous abusons pas toutefois et ne prêtons pas à cette publication plus d'impartialité qu'elle n'en a : pour avoir mérité le patronage sous lequel il paraît, ce volume a nécessairement une couleur politique et ne saurait être absolument le « miroir » dont parle M. Spuller, ou, si c'en est un, du moins le champ n'en est-il pas toujours également large. Les zouaves pontificaux de Charette s'y voient assurément et n'y sont pas sous un mauvais jour ; mais bien autrement grande est la place qu'y occupent les « chemises rouges » de Garibaldi. Ce n'en est pas moins, nous le répétons, un recueil bon à feuilleter, et qui, grâce aux tables qui le terminent, pourra aider beaucoup aux recherches.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

25 avril 1877.

A l'heure même où nous commençons à retracer l'histoire de ces quinze jours, les steppes, du Dniester au Pruth, étincellent d'armes, et dans ces longues plaines de la Bessarabie, d'ordinaire inanimées et encore blanches de neige en cette saison, tout un peuple de soldats s'agite. Le Tzar est venu, et là, à Kicheneff, entouré de deux cent quarante mille hommes impatients, il a dit aux drapeaux de la sainte Russie : « Partez ! » C'est le mot que, depuis un an, l'Europe redoutait d'entendre. Le signal de la guerre est donc donné. La voilà en marche, cette grande armée, sur la route même où deux fois, en des siècles de ruine, passèrent jadis des multitudes de nations barbares, qui roulaient leur cohue impétueuse vers les barrières tremblantes des empires romain ou byzantin. Ici, aux bords du Danube, les Turcs attendent, massés entre leurs forteresses, moins bruyants, sombres même, mais également enflammés, prêts à une lutte désespérée et pleins d'un ardent espoir. Dans trois semaines, ces ennemis enthousiastes se rencontreront et se combattront, à moins qu'un retard imprévu ne les sépare ; et Dieu seul sait si, remontant les rives du Danube jusque vers sa source, l'écho de leurs batailles n'aura pas, dans quelques mois, réveillé, troublé et précipité l'une contre l'autre toutes les inimitiés et toutes les convoitises de l'Europe !

Par quelle série de surprises a été déconcertée la confiance qui renaissait en Europe, on s'en souvient à peine, tant les coups ont été rapides. Le protocole était signé. De quelles creuses paroles il était plein, quelles réserves pouvaient l'annuler, on ne l'ignorait pas. Mais, derrière les mots vains ou évasifs, on croyait au moins sentir

le désir de la paix. Le général Ignatieff avait été, de capitale en capitale, avouer en secret que la Russie ne voulait pas la guerre et qu'elle se hâterait de se soustraire à ce péril, de se dérober à cette tentation, pourvu qu'on ménageât à son honneur une échappatoire : or, il semblait que le protocole lui offrît le moyen de sauvegarder son amour-propre. Par la vertu de ce protocole, la Russie devenait solidaire de l'Europe ; elle n'était plus seule à seule, avec ses griefs et ses demandes, en face de la Turquie : si la Turquie rejetait le protocole, l'offense ne frappait pas la Russie en particulier, mais toute l'Europe; la Russie n'était donc plus forcée au duel auquel l'auraient contrainte les conditions de sa querelle antérieure. D'autre part, il était plus facile à la Turquie de plier sous une sommation de l'Europe que de céder à la volonté de la Russie, et chacun imaginait que cet empire à demi caduc, obéré, presque ruiné, tiraillé par tant d'ennemis, tour à tour en proie à tant de sultans et de vizirs depuis un an, avait de bonnes raisons pour souhaiter non moins vivement la paix. Après tout il demeurait vainqueur : il avait dompté ses rebelles, il avait redressé sa bannière verte à Belgrade. Et que lui coûtait le protocole, après les réformes qu'il avait promises et les lois qu'il avait inaugurées? On espérait donc que, grâce à quelques fictions et moyennant certains délais, le protocole opérerait au moins un accord momentané. C'était pour quelques mois, pensait-on, la sécurité relative de l'attente.

Eh bien! on s'était trompé. Par un enchantement cruel, ces cœurs qu'on croyait animés d'un égal désir de paix étaient devenus belliqueux; et M. de Bismarck pouvait ressaisir son sceptre à peine abandonné. La Turquie, la première, se montrait résolue à tout braver; la Russie à tout brusquer. La Turquie répondait au protocole par une réplique hautaine et presque insolente; elle osait demander à lord Derby, par la bouche de Musurus Pacha, que l'Europe déchirât le protocole; elle refusait d'envoyer à Saint-Pétersbourg un négociateur qui traitât avec la Russie du désarmement simultané; elle éconduisait les ambassadeurs du Monténégro et leur notifiait la fin de l'armistice; elle irritait comme à plaisir les Mirdites et portait ses armes dans leurs tranquilles montagnes : elle agissait et parlait comme pour provoquer la guerre. De son côté aussi, la Russie la provoquait à sa manière, cette guerre que le général Ignatieff semblait si jaloux de conjurer. Elle faisait remettre le protocole au sultan par les mains de M. de Nélidoff, comme une sorte d'ultimatum que l'Europe l'avait chargée de porter à Constantinople; elle donnait à la Turquie l'ordre de se décider en trois jours. Puis, quand la Turquie, par une note qu'elle adressait à l'Europe, déclarait qu'elle n'acceptait point les conditions du protocole, la Russie,

infidèle au protocole même, se séparait aussitôt des autres puissances, et, sans vouloir les consulter, elle isolait sa cause de la leur; elle menaçait; elle annonçait à l'Europe qu'elle allait proclamer la guerre; le Tzar apprêtait son manifeste et venait à Kicheneff lever son étendard; le prince Gortschakoff lançait sa circulaire et M. de Nélidoff quittait Constantinople. Evidemment une même frénésie avait agité tout à coup l'âme de l'un et de l'autre adversaire. Pourquoi ce changement, cette précipitation, ce goût soudain et cet irrésistible besoin de la lutte? Quels ressorts invisibles ont mis ces passions en mouvement? On ne saurait le dire; et nous laisserons à l'avenir le soin de révéler ce mystère.

De part et d'autre, on a méconnu le droit de l'Europe. La Turquie devait à l'Europe une déférence absolue : car, les puissances qui lui ont fait, par ce protocole, des demandes dont son indépendance a pris ombrage, sont les mêmes qui, par le traité de Paris, doivent veiller à l'intégrité de son empire. Quant à la Russie, elle ne devait pas oublier que, si légalement elle pouvait mettre en pièces ce protocole conditionnel, elle ne pouvait abroger le traité de Paris sans blesser l'Europe. Nous savons bien que la force est nécessaire au droit, et le prince Gortschakoff a pu croire que l'Europe n'étant pas prête à l'emploi de la force, il n'avait pas à s'inquiéter du droit. C'est une erreur. Si le droit que la force n'accompagne pas n'est qu'une arme impuissante sur le champ de bataille, c'est au moins une arme utile aux mains des diplomates, et le chancelier russe a commis une faute en dédaignant de s'en servir. Sans doute, si, avant de dénoncer la guerre, avant de courir à l'action, il avai invité les puissances signataires du traité de Paris et du protocole à délibérer en commun sur la nécessité d'imposer à la Porte l'obéissance qu'elle refusait, il n'est guère probable qu'il eût obtenu d'elles le mandat qu'aujourd'hui la Russie s'arroge. Du moins il eût montré quelque respect de la légalité européenne; il eût paru moins impatient et moins avide de la guerre; il eût habilement obligé la Turquie à assumer sur elle la dernière des nombreuses responsabilités qui pouvaient lui incomber. Il faut bien le dire, quoique à regret : la politique russe a, dans ce dernier épisode de sa diplomatie, manqué de sagacité et de dextérité. Il faut, au contraire, avouer qu'en laissant son adversaire déclarer lui-même la guerre, passer outre à l'avis suprême de l'Europe, mépriser le traité de Paris et le protocole, la politique du gouvernement turc a été plus adroite, et quand, le jour même où la circulaire du prince Gortschakoff vient frapper à la porte des Cabinets et annoncer le prochain départ de l'armée russe, le grand vizir invoque les traités qui couvrent de la protection de l'Europe la frontière roumaine, il

faut reconnaître que ce coup de sa diplomatie aura été intelligemment dirigé, bien que trop tard.

Le droit de l'Europe est évident : le traité de Paris stipule qu'en cas de « dissentiment, » les puissances auront à exercer « leur action médiatrice » pour « prévenir » toute guerre qui menacerait de briser les relations de la Sublime-Porte et de « l'une ou plusieurs » d'entre elles. Mais, de plus, la Convention du 19 août 1858 garantit ainsi, par son article 8, le droit qui appartient à la Turquie de défendre, avec l'autorisation même de l'Europe, la neutralité de la Roumanie : « *La cour suzeraine combinera avec les Principautés les mesures de défense de leur territoire, en cas d'agression extérieure; et il lui appartiendra de provoquer, par une entente avec les cours garantes, les mesures nécessaires pour le rétablissement de l'ordre, s'il venait à être compromis.* » Et, chose curieuse, dans les conférences où la Convention du 19 août 1858 fut préparée, ce fut le plénipotentiaire lui-même de la Russie, le comte Kisseleff, qui, secondé par le plénipotentiaire prussien, réclama pour la Turquie « le droit de combiner avec les Principautés les mesures de défense de leur territoire en cas d'agression du dehors, et de provoquer une entente avec les puissances garantes, en cas de nécessité, pour le maintien de l'ordre dans les Principautés. » En invoquant ce droit, en donnant même à Abdul-Kérim le commandement de concerter avec le prince Charles de Hohenzollern « les mesures de défense » nécessaires pour barrer à l'armée russe le passage de la frontière roumaine, la Turquie a pleinement raison. A quoi lui servira en fait la revendication de ce droit, nous l'ignorons. Il est bien certain que, ce droit, l'Europe ne l'appuiera pas de la force : à peine deux puissances se lèveraient-elles pour soutenir la Turquie dans cette extrémité, et ce n'est ni la France, ni vraisemblablement l'Allemagne. Mais derrière cette protestation directe de la Turquie il y aura eu, dès la première heure, une protestation indirecte de l'Europe; et ce seul acte diplomatique indique bien les dispositions de l'Angleterre, qui paraît l'avoir conseillé par l'entremise de M. Layard. Si, pour aviser, la Russie consent à une convention des puissances, elle sera quelque peu embarrassée dans leur conseil, et cette fois la Turquie y siégera : toutefois, la seule efficacité de cette délibération sera, ce semble, de retarder de quelques jours les hostilités. Si la Russie refuse, elle encourt la responsabilité d'un tort grave. Quoi qu'il advienne, la Turquie aura placé dans une position difficile l'hésitante volonté de la Roumanie qui, dit-on, oublieuse elle-même et dédaigneuse des traités, voulait ouvrir sa frontière de l'est aux Russes et fermer celle de l'ouest aux Turcs.

On a fréquemment prononcé ou écrit, durant ces derniers jours,

un mot qui paraît être celui de la fatalité même : « La guerre est inévitable. » Quoi qu'on fasse, le voilà marqué en caractères définitifs dans le manifeste du Tzar et dans la circulaire du prince Gortschakoff. Ce n'est plus qu'avec du sang qu'on l'effacera, mais combien de sang faudra-t-il? Cette guerre qui commence comme un duel finira-t-elle par une mêlée européenne? C'est la question nouvelle. C'est la crainte dont, depuis dix-huit mois, tressaille une partie de l'Europe. Il n'y a guère de nation qui ne forme le vœu de voir cette guerre contenue dans les limites du Danube et des Balkans. Mais combien de politiques l'espèrent? Ce qui fut difficile quand la Serbie, qui n'était qu'un sujet rebelle, se battait avec la Turquie, ne devient-il pas presque impossible, quand la Russie reprend avec la Turquie une lutte séculaire où l'Europe a déjà été forcée d'intervenir. Cette guerre peut émouvoir tant d'intérêts européens! Assurément, si, l'insurrection aidant à la guerre, l'empire ottoman s'effondre et se partage comme de lui-même, ou si la Russie, soit s'empare de la moindre parcelle de terre autour du Danube, soit prolonge l'occupation de la Bulgarie et modifie trop profondément l'organisation de la Turquie, l'Angleterre et l'Autriche se mêleront au débat. On peut même prédire que si l'Autriche, comme on lui en attribue le dessein, occupe la Bosnie et ensuite l'Herzégovine, le conflit ne pourra pas n'avoir pas lieu, tôt ou tard. Et qui saurait énumérer d'avance tous les hasards, toutes les complications, qui pourraient attirer en Orient les armes de l'Occident? Qui saurait prévoir toutes les combinaisons que le désespoir ou l'ambition pourraient imaginer? Qui saurait mesurer les contre-coups de ce premier et grand choc?

Pour sauver l'Europe de ce péril, il faudrait vraiment que, dès son premier succès, la Russie étonnât le monde par sa modération. Mais pour que ce miracle de modération lui fût possible, il faudrait d'abord que la campagne fût courte, que la victoire fût prompte. Par malheur, on en peut douter. Certes, la puissance militaire de la Russie est de beaucoup supérieure à celle de son ennemi. Si elle a eu quelque peine à mobiliser et à concentrer ses forces, il n'en est pas moins sûr que ces forces sont aujourd'hui prêtes et qu'elles peuvent s'accroître sur un fond autrement abondant que celui de la Turquie. La Russie a une cavalerie incomparable; la bravoure de son infanterie est solide et tenace; ses troupes sont commandées par un état-major plus instruit que celui des Turcs; son artillerie égalera au moins la leur. Mais l'armée turque est devenue pour la Russie un antagoniste bien plus capable qu'autrefois de lui tenir tête, et elle a l'avantage d'une position stratégique qu'il sera malaisé de forcer ni de tourner. Si l'armée russe attaque de front et si elle

franchit le Danube heureusement, elle rencontrera dans le quadrilatère turc une résistance qu'elle ne surmontera qu'après beaucoup de temps et de sacrifices; et cette résistance recommencera au pied des Balkans. Si elle prend, d'un côté, le chemin de la Dobroudcha, elle s'expose à des maux et à des périls que nos généraux connaissent par l'expérience de 1853. Si elle remonte vers Widdin, elle se heurte à une forteresse autour de laquelle Abdul-Kérim paraît disposé à masser toute son armée, et elle ne peut suivre la voie de Sophia, sans qu'une armée autrichienne ne paraisse bientôt sur son flanc. Ce sont des difficultés singulièrement sérieuses. On assure, il est vrai, que la Russie cherchera en Asie la route de Constantinople : mais de Tiflis au Bosphore dont la flotte turque, d'ailleurs, défendrait les rivages, l'espace est immense. Ni en 1829 Paskevitch, ni en 1855 Mourawieff, n'ont dépassé la ligne d'Erzeroum ou même de Kars, et, ces deux lignes passées, l'expédition se traînerait à travers bien des obstacles. Il faudrait donc bien des mois, avant que le général Melikoff achevât d'opérer par la Turquie d'Asie le mouvement tournant que certains stratégistes décrivent déjà. On le voit : quelle que soit la région qui devienne le principal théâtre de la guerre, la campagne sera pénible et ne paraît pas pouvoir s'abréger par un premier exploit, par un grand coup de main.

Il est inutile de dire quelle faute extraordinaire la Turquie aura commise en n'évitant pas par tous les moyens une guerre où elle peut, sinon périr, du moins recevoir l'avant-dernière blessure. Mais la Russie, qu'il nous est si douloureux de voir engager dans cette entreprise hasardeuse ses destinées et celles de l'Europe, est-elle donc plus sage, et ses calculs sont-ils si justes? Quel intérêt pousse la Russie à cette guerre? Il serait naïf de croire qu'elle veut tout simplement faire une croisade en faveur des chrétiens et pour le soulagement des Bulgares. La généreuse folie d'une « guerre d'idées, » c'est un défaut uniquement français. Est-ce pour une « idée » que le prince Gortschakoff mènerait la Russie dans une aventure où sa fortune court tant de risques? Et à moins de restreindre le fruit de ses victoires à quelque avantage platonique et dérisoire, comment améliorera-t-il le sort des chrétiens et des Bulgares, sans renouveler la face de l'empire ottoman? Or, ce renouvellement sera-t-il permis à la Russie? Ou bien, si elle peut l'accomplir et si la gloire d'un tel acte suffit à repaître son orgueil, en quoi ce désintéressement lui aura-t-il profité? On a prétendu que, même sans rien conquérir, la Russie gagnerait quelque chose à vaincre la Turquie : elle la démembrerait à l'intérieur; elle affranchirait la Bulgarie en la rendant autonome; elle constituerait la Serbie et la Roumanie en royaumes et la Bosnie et l'Herzégo-

vine en principautés; elle élargirait le Monténégro; elle agrandirait la Grèce. Soit. Nous voulons bien que la Russie ait conçu ce dessein libéral. Mais pourra-t-elle le réaliser? L'Autriche et l'Angleterre assisteront-elles à ce remaniement, sans la moindre opposition? Supposons-le; supposons la Russie capable de « sortir » en abandonnant ainsi ses conquêtes, comme le Tzar l'a promis à M. Nigra, et de « sortir » les mains vides de tout gage, comme il l'a promis à lord Loftus. Est-ce qu'elle ne serait pas un jour la dupe de cette générosité? Est-ce qu'elle n'aurait pas formé des nationalités qu'il lui faudrait protéger sans cesse et qui, rivales l'une de l'autre, s'uniraient tôt ou tard contre elle pour leur commune indépendance? Est-ce qu'elle n'aurait pas créé des forces qui deviendraient vivaces et lui résisteraient? Et comment pourrait-elle, en d'autres temps, les ramener dans son sein, alors qu'elle aurait près d'elle une Allemagne qui les aiderait à lui disputer la possession du Danube? Nous savons bien que le prince Gortschakoff a juré d'abolir le traité de Paris tout entier. Il nous semble que cet honneur ne vaut pas une telle somme de sacrifices, surtout au prix des dangers courus. On nous dit encore que la Russie pourra du moins s'annexer une province ou deux en Asie. Eh quoi! lui importera-t-il tant d'avoir un port à Batoum et de régner sur les hauts plateaux de l'Arménie, si, trop faible pour supporter un grand choc après ce triomphe tout asiatique, on l'enferme au Sund, ou si on la refoule derrière la Vistule et si on lui redemande, au nom de la vieille Germanie, ses provinces riveraines de la Baltique?

Pourquoi ne pas le dire? Les destinées de l'Europe ont un arbitre ou plutôt un maître. Il se taît, mais l'Europe interroge jusqu'à son silence, et elle essaie de suivre le regard qu'il plonge dans l'avenir. C'est l'Allemagne, celle de M. de Bismarck. On se demande ce qu'elle fera dans ce démêlé. On le demande avec anxiété comme à la nation qui a maintenant la suprématie de la force, et comme jadis on le demandait à la France de Louis XIV ou de Napoléon Ier. Que fera-t-elle, cette Allemagne toute-puissante, servie par une armée formidable et conduite par un politique audacieux que les faveurs de la fortune ont enhardi de plus en plus, à mesure qu'elle couronnait un de ses vœux? Que fera-t-elle, à une heure où il n'est presque plus rien qui lui puisse paraître impossible? Laissera-t-elle rien changer à l'état de l'Europe sans vouloir un changement pour elle-même, ce que la langue de ce siècle appelle une compensation? Nous entendions hier un diplomate étranger répondre ainsi :

« Il y a un événement où M. de Bismark n'aurait pas, ce semble, le loisir de ne pas faire la guerre. Ce serait si la Russie victorieuse s'appropriait l'un des bords du Danube. Le Danube est un fleuve

allemand; il l'est à Vienne, à Passau, à Ratisbonne, à Ulm : c'est la voie par laquelle l'Allemagne descend vers l'Orient. Ou M. de Bismark devrait renoncer à l'idée de créer la grande Allemagne qu'il rêve, ou il lui faudrait interdire à la Russie la possession du Danube, à moins qu'il ne voulut bien s'aliéner les cœurs des populations allemandes qui vivent sur les rives de ce fleuve. Mais on peut croire à bon droit que la Russie n'aura pas cette témérité. J'écarte donc la supposition de ce conflit. Je ne me dissimule pas que dans le reste des éventualités que ce ténébreux et vaste avenir peut produire, il y a bien des chances qui pourront tenter le génie aventureux et calculateur de M. de Bismark. Mais il y a aussi une raison souveraine pour qu'il demeure dans un repos complet, bien que menaçant. Je ne vous dirai pas que l'empereur a vieilli, que la grandeur de l'Allemagne le contente, qu'il se sent heureux dans la plénitude de sa gloire, qu'il veut finir son règne en paix et sans affronter cette fortune qui n'aime pas les vieillards, au témoignage de Charles-Quint. Je ne vous dirai pas davantage que l'Allemagne a besoin de tranquillité, que sa situation économique est laborieuse et que son unité veut être consolidée plutôt qu'étendue. Non, je consulte les intérêts de sa puissance future, les intérêts mêmes de son ambition, et j'affirme qu'à rester neutre et immobile, elle les satisfait pleinement. Car, que manque-t-il à l'Allemagne, pour dominer ce continent tout entier? L'abaissement de la Russie. Eh bien ! même victorieuse, la Russie se sera tellement affaiblie dans l'effort gigantesque où elle va éprouver sa nouvelle organisation militaire, elle aura tant versé de son sang ou tari si bien ses pauvres finances qu'au lendemain de sa victoire, elle sera incapable de résistance, quelque volonté qu'il plaise à M. de Bismark de pratiquer contre elle ou sur l'Europe. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que l'Autriche ne se jette dans les batailles de la Russie et de la Turquie : l'Allemagne n'aurait qu'à regarder. Or songez à la hauteur écrasante de sa force, le jour où intacte et libre elle s'élèverait entre la Russie épuisée, l'Autriche intimidée et la France impuissante. Au surplus, remarquez cet autre avantage : la guerre d'Orient va non-seulement débiliter le seul allié que les rivaux de l'Allemagne pussent avoir dans une guerre de l'Occident ; mais elle va même empêcher que ces liens ne se contractent ou ne se resserrent : si le vaincu de Sadowa ou de Sedan a jamais compté se relever en s'appuyant un jour sur l'alliance de la Russie, la Russie va en dépenser l'espoir, ou en perdre le pouvoir dans cette vallée du Danube où l'un la heurtera peut-être et où l'autre ne la suivra pas. Vous le voyez bien : il n'est nullement nécessaire à l'Allemagne de tirer l'épée contre personne ; cette guerre combattra pour elle ; et, provisoirement, c'est

assez pour elle de ces profits si faciles et de ces bénéfices si propres à lui en assurer d'autres un jour. »

Ce raisonnement, nous n'osons ni le contester ni l'admettre. S'il est juste, c'est, en vérité, d'une justesse qui a quelque chose de terrible encore. Nous aimons à croire que l'Allemagne gardera la paix que ses victoires et sa force lui garantissent : le poids de ses armes, en quelque lieu qu'elle les portât, ébranlerait l'Europe entière d'on ne sait quelles commotions. C'est trop déjà des coups qui vont retentir en Orient; c'est trop des maux affreux qui s'y préparent. Mais, pour nous, nous avons la confiance que notre patrie est à l'abri dans la neutralité où elle a recueilli ses destinées malheureuses. La France ne fut jamais si pacifique : cette nation, jadis si remuante et si téméraire, n'a pas un seul de ses enfants qui fût assez fou et assez dénaturé pour la pousser à n'importe quelle entreprise, hors de ses frontières. Elle ne menace personne et ne sera pas menacée. Elle n'a pas seulement à continuer la réparation des calamités qu'elle a souffertes, il y a six ans; le souci de sa paix politique et sociale la travaille bien assez. Depuis six ans, elle est restée inerte et muette en Europe : elle le restera, par une prudence à la nécessité de laquelle elle sera plus que jamais docile. Ses intérêts ne sont plus à Constantinople ou à Jérusalem, à Bucharest ou à Alexandrie : ils sont au pied des bornes qui enferment son champ paternel, devenu plus étroit; ils sont au pied de ces monuments qu'ont ravagés des flammes allumées par elle-même et qu'elle n'a pas rebâtis encore. Son gouvernement a eu la sagesse de n'engager en rien ni pour personne sa politique; il n'a fait, pendant toutes ces négociations de l'Europe, que s'associer aux œuvres générales de la conciliation. Aujourd'hui, il s'isole dans son devoir, celui de l'égoïsme national où la France a retiré tous ces désirs de gloire et de puissance qui la tourmentaient jadis : il ne sortira pas de cet asile. Réfugiée là, neutre et calme sans être indifférente, la France regardera, comme l'Allemagne de son côté, toutes les tempêtes de la guerre qui va soulever les peuples en Orient. Il n'y a qu'une différence. L'Allemagne les contemplera, fièrement assise sur sa roche inaccessible, et, comme un voyageur heureux qui se repose, elle pourra, au spectacle de toutes ces nations qui se débattront avec leurs épaves sous le flot rougi de leur sang, elle pourra murmurer le *Suave mari magno* de Lucrèce. La France, elle, les contemplera, le cœur ému du souvenir de la mort qu'elle a failli trouver la veille sur cette mer; elle aura, devant ce spectacle, la pitié du naufragé qui vient d'échapper au flot où son navire a sombré, et, comme ce naufragé, plus elle sentira le vent souffler, plus elle verra monter l'onde orageuse, plus elle s'attachera au rivage.

Pauvre patrie ! Les plus envieux de sa gloire passée peuvent maintenant reconnaître que la grandeur de la France était nécessaire à l'équilibre de l'Europe : si elle avait aujourd'hui son ancienne force, les guerres qui commencent ou qui se préparent, peut-être pour la destruction de l'Europe actuelle, ne seraient ni si osées ni si faciles. Quant à elle-même, la France ne doit que trop sentir combien l'état incertain de ses affaires intérieures, l'instabilité de son variable et fragile gouvernement, la périodicité de sa présidence, l'effervescence de son esprit populaire, le souvenir de ses troubles, la division de ses citoyens, la fureur de ses inimitiés intestines, l'audace de ses utopistes, la crainte qu'inspire son lendemain, affaiblissent sa vigueur, ralentissent ses mouvements et amoindrissent dans le monde l'autorité de son nom. Dans quelques jours le Parlement va se réunir. Nous verrons si le ministère de M. Jules Simon, dans les circonstances nouvelles où se trouve l'Europe et où la France peut se trouver aussi, aura une direction plus digne, plus loyale, plus ferme, plus sage, en un mot plus conservatrice. Il n'y a pas de patriote un peu perspicace, de politique un peu éclairé, qui ne sente qu'en ce moment les mains du maréchal de Mac-Mahon, de ses ministres et du Parlement portent plus que la Constitution, plus que la fortune d'un parti, nous voulons dire la destinée de la France.

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA RESTAURATION

PREMIÈRE PARTIE

RÈGNE DE LOUIS XVIII

1814-1824[1]

XXVI

Il est peu d'exemples d'un changement politique aussi prompt et aussi marqué que celui qui s'opéra dans la situation de la France après le vote de la nouvelle loi électorale, promulguée le 29 juin 1820. La naissance du duc de Bordeaux, le 29 septembre, apparut comme un arc en ciel annonçant la fin de l'orage, et lorsque les colléges électoraux se réunirent au mois d'octobre, ils semblèrent peuplés par une nation nouvelle. Même dans la plupart de ces colléges d'arrondissement composés de ces électeurs qui naguère n'avaient de suffrages que pour les candidats les plus hostiles, des députés de la droite furent nommés en grande majorité. C'est ainsi qu'en France on a souvent traversé, sans transition, les situations les plus opposées. On se sauve lestement, mais on se perd de même, et l'on est parfois d'autant plus près du péril qu'on croit en être entièrement à l'abri.

Telle était l'impression ressentie par l'esprit prévoyant et peu enthousiaste de Louis XVIII en apprenant la victoire des royalistes. Il commençait à craindre d'avoir trop bien réussi et disait à ses ministres : « Nous voilà dans la situation de ce pauvre cavalier qui n'avait pas assez d'élasticité pour sauter sur son cheval ; il pria saint Georges avec tant de ferveur que saint Georges lui en donna plus qu'il ne fallait, et il tomba de l'autre côté. »

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mars et 25 avril.

Le mot était au moins piquant, mais la réaction tant souhaitée, que le royal philosophe trouvait maintenant trop complète, était inévitable. Il n'y avait pas alors en France des opinions moyennes, en force suffisante, pour obtenir la majorité dans les élections, et puisqu'on avait un gouvernement représentatif et qu'on voulait le garder, c'était une nécessité impérieuse d'accepter la prédominance de l'un des grands partis, puissants et vivaces, qui se partageaient le pays. On avait été loin, trop loin, sur le chemin de la gauche ; on ne s'était arrêté que devant l'abîme. Le retour vers la droite était en ce moment l'évolution obligée, et tout concourait en effet à la faciliter. Le gouvernement de la France ressemblait alors à un pendule violemment lancé, et la première et brusque impulsion lui venait du 5 septembre ; à moins d'en briser le mécanisme, il était impossible de l'arrêter et de le tenir à l'état d'immobilité ; il fallait donc tout en le surveillant, abandonner ses mouvements à eux-mêmes et attendre du temps qu'ils en vinssent à se modérer et à reprendre un cours plus calme et plus régulier. Le seul moyen de fixer alors le pouvoir dans les centres, c'eut été de le rendre absolu : qui aurait osé le proposer ?

Louis XVIII comprenait cette situation, et en acceptait les conséquences. Malgré ses anciennes attaches, il avait complétement renoncé pour son compte à un retour vers M. Decazes, et il n'hésitait pas à déclarer ouvertement « qu'un homme hors des affaires ne lui adresserait pas impunément un mot indiscret, et que M. Decazes moins qu'un autre s'y hasarderait, sachant bien que le roi le renverrait sur-le-champ. »

C'est avec MM. de Villèle et Corbière qu'il s'exprimait ainsi. On leur avait donné entrée au Conseil ainsi qu'à M. Lainé en qualité de ministres sans portefeuille, pendant le cours de la session de 1820. Cette concession aux royalistes, nécessitée par le besoin de se concilier les voix dont ils disposaient, était un secours pour le cabinet primitif mais en même temps une menace ; car en devenant de plus en plus prépondérante, cette puissance de la droite allait bientôt réclamer une plus large place, sinon la place tout entière, et en effet MM. de Villèle et Corbière, se trouvant gênés dans cette position incomplète, ne pouvant y exercer l'influence à laquelle ils avaient droit de prétendre, donnèrent leur démission au bout de quelques mois [1].

Tel était l'état des choses, à la fin de l'année 1821, à l'ouverture

[1] Cette session n'en avait pas moins été marquée par une mesure d'une haute importance, et qui réparait, pour le plus grand bien de la religion, une lacune du concordat. Le nombre des évêchés avait été augmenté et mis en rapport avec celui des départements. Les siéges créés alors ont tous été maintenus depuis, et on en a même institué quelques autres ; ce qui prouve l'extrême convenance du nouvel établissement diocésain.

de la session suivante. Le renouvellement d'un cinquième de la Chambre avait maintenu à la droite tous ses avantages et ses exigences devaient s'en accroître. Mais le roi, peu disposé à leur céder tint bon jusqu'au dernier moment, et ce fut de vive force qu'il fallut lui imposer un ministère purement royaliste.

Sans doute quand on songe à l'étendue des services rendus dans ces derniers temps aux principes monarchiques, par M. de Richelieu, M. de Serre et leurs collègues, services dont la droite recueillait maintenant les fruits, on serait tenté au premier abord de taxer d'ingratitude la conduite de cette opinion à l'égard de ce malheureux cabinet qui étouffait entre les restes de la gauche, et les flots toujours grossissants du côté opposé. Il y a cependant ici plus d'une réserve à faire.

Ce péril que les ministres venaient de conjurer si courageusement, ils avaient bien un peu, chacun pour leur part, contribué à le créer par leur politique antérieure ; — mais laissant de côté toute récrimination, hâtons-nous d'ajouter qu'une partie considérable des royalistes répugnait à renverser le cabinet tout entier et serait volontiers entrée en arrangement avec M. de Richelieu, qui ne voulut pas se prêter à cette combinaison, pourtant très-raisonnable. N'était-ce pas faire dans une juste mesure la part de la modération et de la reconnaissance, et n'y avait-il pas aussi une prétention par trop étrange à vouloir gouverner, sans tenir compte de l'état des partis dans la Chambre ?

La force des choses devait dès lors l'emporter. Le ministère se trouvait à la merci d'un incident ; il s'en présenta bientôt plusieurs, et le cabinet les aggrava par ses fautes. La majorité avait pour elle sa puissance et son droit, et il suffisait que quelqu'un vint à la tribune réclamer le pouvoir en son nom pour que la question fut aussitôt résolue ; c'est ce qui arriva. S'en plaindre ou s'en étonner, ce serait méconnaître les règles élémentaires du gouvernement représentatif, et demander aux hommes politiques des vertus qui ne sont pas à leur usage.

Aussi n'est-ce pas précisément à la majorité de la Chambre que les partisans du système parlementaire peuvent s'en prendre de cette révolution ministérielle ; mais il y a toujours dans les crises politiques une victime expiatoire, et cette victime s'est rencontrée cette fois dans la personne du prince qui s'appelait alors MONSIEUR, comte d'Artois. Ce nom consacré par le malheur est livré aujourd'hui à la liberté des jugements de l'histoire, mais il a droit aussi à sa justice et à son impartialité.

XXVII

Quelques mots d'abord qui sont comme l'introduction nécessaire de ce qui va suivre : on a beaucoup parlé d'un gouvernement occulte dont l'héritier présomptif du trône aurait eu la direction du vivant de Louis XVIII ; nous avons cherché dans les documents contemporains, dans les histoires récentes, et en particulier dans l'ouvrage de M. Duvergier de Hauranne, à même plus qu'un autre d'être bien informé, des preuves de cette accusation, et nous ne les y avons pas trouvées. Tout se réduit à de vagues inculpations basées sur les tendances politiques que l'on supposait à l'hôte du pavillon Marsan ; mais il y a loin de ces vagues présomptions à l'existence d'un gouvernement clandestin, à une organisation réelle, ayant son centre d'action aux Tuileries et des correspondances dans les départements, ainsi que le faisait entendre la fameuse pétition de M. Madier-Montjau [1] ; c'est là ce dont on n'a fourni la constatation positive, ni alors, ni depuis.

L'éloquente apostrophe de M. Lainé, dans la séance du 15 avril 1820, deux mois à peine après la mort du duc de Berry, n'était donc pas seulement un cri de l'âme, le plus pathétique peut-être qui se soit fait entendre à une tribune ; c'était aussi l'expression d'une vérité historique qu'aucune révélation sérieuse n'est venu démentir : « Je dois éviter, disait M. Lainé, les développements qu'un tel sujet fait naître. L'atmosphère de cette salle est trop électrique pour ne pas y retenir les élans mêmes du cœur ; il ne faut lui permettre que l'expression d'un sentiment inspiré par une attaque, qui partout serait une indiscrétion, et qui, dans nos mœurs est une impiété. Si ce que vous appelez une puissance est invisible, c'est qu'elle est couverte du crêpe de la mort. Oh ! si vous soulevez ce voile funéraire, au lieu d'une puissance vous ne verrez qu'un père, accablé d'une douleur, que ces débats vont rendre encore plus profonde ! »

Au moment même de la mort de son fils, *Monsieur*, dont les ins-

[1] La pétition de M. Madier-Montjau mêlait, à cette accusation d'un prétendu gouvernement occulte, le souvenir, exagéré et dénaturé par des assertions mensongères, des faits douloureux qu'on avait eu à déplorer en 1815 dans le département du Gard. Nous n'avons pas voulu insister sur ce triste sujet qui se relie à l'histoire des cent-jours; mais nous renvoyons les lecteurs à une note que nous avions communiquée à M. Nettement et qui a été insérée par lui dans le troisième volume de son histoire de la *Restauration*, p. 645. On y verra l'exposé exact et complet de ce malheureux épisode de nos troubles civils, qualifié si faussement de *terreur blanche* par l'esprit de parti.

pirations naturelles étaient bonnes et généreuses, avait reçu chez lui M. Decazes avec une cordialité touchante « et ne lui avait parlé que de la nécessité de se serrer les uns contre les autres et d'opposer aux projets détestables des factions l'union de tous les bons citoyens[1]. » Il résulte encore des récits de M. Duvergier de Hauranne que, « dans les entretiens les plus intimes qui suivirent ce fatal événement, *Monsieur* se montra accablé, indécis, incapable de prendre une résolution quelconque [2]. » Est-ce l'attitude d'un chef de gouvernement occulte, d'un conspirateur; le mot a été prononcé? *Monsieur* céda sans doute ensuite à l'entraînement général qui se manifesta contre M. Decazes, mais il ne l'avait pas provoqué, et « même dans l'entrevue de famille avec Louis XVIII où le renvoi du premier ministre fut demandé, le comte d'Artois ne parla de lui que dans les termes d'une parfaite estime, ajoutant seulement « que l'opinion royaliste s'était prononcée avec une telle violence qu'il ne pouvait plus faire le bien [3]. »

Tout cela n'indique-t-il pas de la part de *Monsieur* des habitudes de courtoisie et de loyale bienveillance, même avec les personnes dont-il était le plus séparé par la politique? Et cependant ce prince a été accusé d'avoir gravement manqué aux lois de la délicatesse et de l'honneur en n'accordant pas au duc de Richelieu le concours qu'il lui aurait antérieurement promis pour le maintien de son ministère.

Mais cette accusation n'est-elle pas péremptoirement réfutée par ceux-là même qui s'en sont faits les échos, par tous les historiens sympathiques à M. de Richelieu?

M. de Barante, M. Duvergier de Hauranne, M. de Vielcastel, s'accordent en effet à déclarer qu'à ce moment même des ouvertures avaient été faites, au nom de *Monsieur*, à M. de Richelieu, à M. de Serre et à M. Lainé, dans le but de conserver au ministère, outre le président du Conseil, M. de Serre et M. Roy [1], et que ces tentatives n'avaient échoué que par le refus de M. de Richelieu de se séparer de M. Pasquier, alors ministre des affaires étrangères. Malheureusement M. Pasquier était celui de tous les membres du cabinet qui rencontrait le plus de malveillance parmi les opposants de droite; il venait d'ailleurs d'être personnellement atteint par le vote d'un paragraphe du projet d'adresse au roi concernant la politique extérieure, paragraphe perfidement agressif, et qui avait passé grâce à une coalition de l'extrême

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire*, t. V, p. 377, par M. Duvergier de Hauranne.
[2] *Idem.*, p. 379.
[3] *Idem.*, p. 390.

droite, des doctrinaires et de la gauche ; il reconnaissait lui-même loyalement « qu'il était l'obstacle » et se déclarait prêt à se retirer [1]. En demandant le maintien des autres principaux ministres, *Monsieur* donnait à M. de Richelieu le conconrs le plus étendu dont il pût disposer.

Ce qui rendit insoutenable la position du ministère, ce fut, en premier lieu, cette adresse votée par la coalition de l'extrême droite et de la gauche. M. Delalot en avait été le promoteur, le rédacteur et le défenseur ; c'était un député de la droite, nouvellement élu, qui avait joué, jeune encore, un rôle honorablement éclatant au 13 vendémiaire, et dont la destinée parlementaire, plus d'une fois interrompue, offrit bien des contrastes, pour ne pas dire des contradictions.

Tout significatif que fût ce premier acte de la Chambre, il n'aurait pourtant pas suffi à renverser le cabinet, grâce à la résistance de la partie la plus nombreuse et la plus importante de la droite qui n'avait pas voté l'adresse, et au refus du roi d'en entendre la lecture ; mais trois jours après « le ministère vint au secours de ses adversaires et leur rendit la victoire qui menaçait de leur échapper [2]. » Ce fut là le second échec qui détermina sa ruine, et cette fois il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même. Il eut en effet la malencontreuse idée d'apporter à la Chambre un projet de loi proposant le maintien, pendant cinq ans, de la censure des journaux, établie, à titre provisoire, après la mort du duc de Berri, et qui devait finir avec le troisième mois de la session actuelle.

Immédiatement après, M. Delalot monta à la tribune, prononça un discours foudroyant contre le cabinet, et la Chambre, consomma la déroute des ministres, en décidant, malgré eux, la priorité pour la discussion de ce projet, la nomination d'une commission spéciale pour l'examiner, et en la composant toute entière de membres résolus à le rejeter.

C'est ce dernier vote de la Chambre qui entraîna irrémédiablement la chute du cabinet, et peut-on rendre le comte d'Artois responsable de ces graves incidents auxquels il était complètement étranger?

Monsieur avait-il poussé M. Delalot à la tribune? L'avait-il provoqué à former la coalition? Pouvait-il la briser quand elle était triomphante? Devait-il imposer la censure à la Chambre qui n'en voulait pas? A toutes ces questions, l'accusation reste sans réponse.

Rien n'indique que *Monsieur* fut en relations avec M. Delalot; il en

[1] Voyez deux lettres de M. Pasquier à M. de Serre, 27 et 28 novembre 1821; *Correspondance* de M. de Serre, t. IV, p. 297-299.

[2] *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. D. de Hauranne, t. V, p. 452.

avait au contraire de très-intimes avec MM. de Villèle et Corbière, et ceux-ci s'étaient ouvertement séparés de la coalition.

« Les sages contristés, écrivait alors M. de Villèle, les fous dans des accès de rage, l'alliance du ministère et des royalistes compromise, voilà les tristes conséquences de l'alliance monstrueuse! — Il faudrait donc, » disait encore M. de Villèle, former un ministère mi-partie de droite et de gauche! » — « Pourquoi pas? répliquait sans s'émouvoir M. Delalot [1], — et ce seul mot ne suffit-il pas à démontrer que celui qui le prononçait n'était pas de connivence avec le comte d'Artois? « *Monsieur*, ajoute-t-on, n'avait qu'un mot à dire pour mettre un terme à toutes ces intrigues. » — Intrigues, soit! nous ne contestons pas le mot, mais, quoi qu'il en soit de la qualification, ce serait se faire une bien fausse idée de l'indépendance et de la hauteur de caractère des hommes politiques de ce temps-là, de supposer qu'un prince même pouvait disposer d'eux : la suite de la vie politique de M. Delalot, qui s'est écoulée presque toute entière dans l'opposition, en offre une preuve assez frappante.

Ce n'est donc pas au comte d'Artois que le duc de Richelieu devait attribuer l'ébranlement de son cabinet, c'était d'abord à l'ensemble de la situation, et ensuite à lui-même. La droite était évidemment appelée au pouvoir par sa majorité toujours croissante. Il fallait ou s'entendre avec elle, comme le désirait *Monsieur* [2], comme le proposaient un grand nombre de ses membres et parmi eux les plus éminents, ou lui céder la place. Cette dernière combinaison était plus parlementaire, mais la première eût été plus souhaitable, plus conforme aux idées d'union et de modération si nécessaires encore à la monarchie renaissante.

Pourquoi M. de Richelieu ne l'acceptait-il pas? par un sentiment

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. V, p. 452.

[2] « M. le comte d'Artois rencontrant Mme de Serre à une soirée chez Mme la duchesse de Berri, l'engagea, dans les termes les plus flatteurs, à user de son influence auprès de son mari pour obtenir qu'il restât aux affaires. Peu après, le marquis de Rivière vint trouver M. de Serre et lui demanda au nom de *Monsieur* de s'entendre avec M. de Villèle. » (Note de la *Correspondance* de M. de Serre, 15 décembre 1821, t. IV, p. 304.)

Voulant donner au moins une satisfaction à M. de Serre, M. de Villèle obtint pour lui l'ambassade de Naples qu'il désirait, et que M. de Montmorency demandait pour son cousin le duc de Laval. C'est là que mourut M. de Serre au bout de trois ans, en 1824. Cette interruption de sa carrière politique en fut aussi la fin, et il affaiblissait bien lui-même les chances qu'il aurait eues d'y rentrer, en s'éloignant ainsi volontairement de la Chambre et des électeurs. Nous n'en donnons pas moins le plus sympathique souvenir à sa fin prématurée.

d'honneur et de solidarité exagérée envers tous ses collègues, qui s'étaient, paraît-il, engagés les uns envers les autres, et aussi, disons-le, parce qu'au moment même, on ne croyait pas viable un ministère de la droite. « Vous n'en aurez pas pour trois mois, » disait M. de Serre à M. de Villèle, en lui refusant de garder les sceaux.

Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la première entrevue que MM. de Villèle et Corbière eurent avec le roi, ils lui exprimèrent le désir de voir conservés au ministère le duc de Richelieu, M. de Serre et M. Roy. Louis XVIII répondit qu'ils le lui avaient déjà refusé à lui-même : « Après cela, ajouta-t-il, avec un sourire, vous êtes libres de tenter une démarche après la mienne. »

Ainsi il est bien démontré que M. de Villèle, d'accord en cela avec le comte d'Artois, aurait désiré voir réunis dans le nouveau ministère des membres du centre droit aussi bien que de la droite. Ce n'est pas par sa faute que cette combinaison échoua ; si elle avait réussi, le cabinet, ayant une base plus large, une liberté d'action plus complète, n'aurait pas été refoulé, comme il le fut plus tard, sur un terrain trop étroit et trop difficile à défendre contre les attaques d'une opposition où vinrent se confondre tant d'éléments divers, tant de passions contraires [1].

XXVIII

Les enseignements de l'histoire confirment cette vérité, que s'il est difficile aux centres seuls de former un gouvernement durable, il est également impossible de se passer d'eux. Tout parti trop exclusif s'amoindrit bientôt et finit par succomber.

Il faut bien reconnaître aussi qu'il n'est pas aisé de faire vivre ensemble les opinions moyennes et le parti qui les avoisine. Ce sont souvent des querelles de ménage, quelquefois les plus âcres de toutes, parce qu'on est plus près les uns des autres, qu'on prétend aux mêmes choses ; c'est comme un héritage commun, dont il faut recommencer le partage chaque jour. Nous les avons vues nous-même ces incompatibilités d'humeur entre gens qui au fond avaient le même but, et pouvaient rarement se mettre d'accord sur les

[1] MM. Pasquier, Roy, Siméon, Portal, ministres sortants furent envoyés à la Chambre des Pairs, et allèrent y former le noyau de cette opposition mi-partie centre-droit et centre-gauche qui devait être si funeste au nouveau cabinet et qui eut pu être conjurée par une autre combinaison ministérielle. Si M. de Serre eut gardé les sceaux et M. Roy les finances, M. de Villèle eut pris l'intérieur, et M. Corbière l'instruction publique : ce qui eut été bien préférable.

moyens. Le cœur humain se retrouve partout avec ses passions grandes et petites, et c'est presque toujours lui qu'il faut rendre responsable des défaillances de la politique.

Ce n'est pourtant pas une raison pour se décourager, et pour abandonner ce grand principe de l'Union, recommandé par l'Evangile[1]; car là où est la vérité, il faut tendre sans cesse et ne se reposer que quand on est arrivé à la posséder.

La première rupture des centres et de la droite remontait au 5 septembre 1816. Les conséquences du système d'exclusion de cette époque se faisaient encore sentir, dans un sens opposé, en 1821. Malgré les rapprochements qui venaient de s'opérer et d'être couronnés d'un si beau succès, les rancunes, les méfiances, inévitable résultat de trois ans de luttes, n'étaient pas complétement dissipées, et l'extrême droite s'y abandonna avec une excessive et regrettable ardeur. Le bon sens indiquait la nécessité de cimenter et de rendre durable l'alliance des principales fractions du parti monarchique, alliance récente et fragile, fruit du danger commun, gage du salut à venir.

On a vu que cette entente était désirée par M. de Villèle et ses amis. En ne s'y prêtant pas suffisamment, le duc de Richelieu se laissait aller à la même erreur qu'en 1816 et perdait une seconde fois l'occasion de modérer la droite par le centre, aussi bien que de fortifier le centre par la droite. Il compromettait, ainsi sans le vouloir les idées de modération et de conciliation qui étaient les siennes, et qui seules pouvaient sauver la monarchie. C'était un esprit naturellement droit qui avaient les premières vues justes, mais il lui manquait la ténacité, l'ambition de son grand oncle. Il ne tenait pas assez au pouvoir et le prenait vite en dégout ; son désintéressement même le conseillait mal, mais n'en était pas moins l'indice d'un grand cœur. Un seul mot suffit à l'honneur de sa mémoire : après avoir renoncé, en faveur des hospices de Bordeaux, à la dotation de 50,000 livres de rente qui lui avait été votée par les chambres, il laissa à sa mort, pour toute fortune, la somme à peine suffisante pour acquitter les charges de sa succession.

XXIX

Ces dangers de l'avenir que pressentait M. de Villèle furent du moins éloignés par sa prudence, et les débuts de son ministère furent brillants et heureux.

[1] « Toute maison divisée périra. »

Au milieu de la crise aigüe qui le menaçait, le ministère des centres avait commis la faute d'adopter une politique faible et vacillante, qui se traduisait par la demande de la censure pendant cinq années. Comment M. de Serre, le généreux auteur des lois de 1819 pût-il se laisser aller à porter une pareille atteïnte à son œuvre, et à sacrifier ainsi pour un temps presque indéfini la liberté de la presse périodique dont il avait été l'éloquent défenseur?

C'est cette liberté que la droite avait le courage d'accepter, et qu'elle apportait avec elle comme un don de joyeux avénement.

Rien donc de plus régulier et de plus libéral : les royalistes arrivaient au pouvoir par les voies parlementaires et sauvaient en même temps la liberté, qu'on appelait alors la plus vitale de toutes.

Le ministère de M. de Villèle fut installé le 15 décembre 1821, il se composait de MM. de Villèle aux finances, Corbière à l'intérieur, Mathieu de Montmorency aux affaires étrangères, de Peyronnet, garde des sceaux, duc de Bellune à la guerre, de Clermont Tonnerre à la marine, et de Lauriston à la maison du roi.

Son premier acte en entrant à la Chambre fut le retrait du projet de loi portant prorogation de la censure jusqu'en 1826. C'est là un fait capital qui n'a pas été assez remarqué et qu'il importe de mettre en lumière. Le jour de la formation du ministère de droite est la vraie date de l'établissement en France de la liberté des journaux, qui n'a pas cessé depuis d'être le principe de la législation, sauf l'éclipse du 2 décembre 1851. Sans doute ce principe se trouvait encore dans son application soumis à des précautions nombreuses, et le nouveau ministère présenta d'autres projets tendant à fortifier ces garanties restrictives; mais un fait dominait tout : la presse périodique était libre. Sauf certains cas qui ne devaient être qu'exceptionnels, les mesures préventives étaient abolies, et les journaux existants, affranchis des entraves administratives, n'étaient justiciables que des tribûnaux.

On abandonnait il est vrai le jury qui n'avait fonctionné que neuf mois, en ce qui touchait les journaux, depuis le mois de mai 1819 jusqu'en février 1820. Mais aujourd'hui, en pleine république, la plupart des délits de presse, ne sont-ils pas encore justiciables de la police correctionnelle? On peut s'attendre en cette matière à bien des incertitudes et des variations, tant qu'on n'aura pas institué des *jurys spéciaux* pour le jugement de ces délits d'une nature si exceptionnelle?

Le rapporteur des projets de loi relatifs aux journaux, fut un député nouveau, M. de Martignac ; ses discours se firent remarquer par la modération des idées et la grâce du talent : c'était un astre encore inconnu, qui se levait à l'horizon et dont on ne pouvait prévoir le cours brillant et sombre...

Il y avait certes quelque mérite pour le ministère royaliste, on ne peut le nier, à se présenter ainsi le front découvert devant les coups d'une opposition des plus hostiles, dans un moment où les factions désespérées organisaient des complots ténébreux à Saumur et Belfort, tâchaient d'ébranler la fidélité de l'armée et menaçaient le trône de périls qui n'étaient pas imaginaires. On n'attendait pas, on le voit, que le principe du gouvernement ne rencontrât plus d'ennemis pour reconnaître que la liberté de la presse est une institution nécessaire de la monarchie représentative. Jamais peut-être à aucune époque les journaux n'avaient été lus avec plus d'intérêt, n'avaient eu plus de puissance. *Le Journal des Débats*, *la Quotidienne*, *la Gazette de France*, *le Drapeau blanc*, représentaient les diverses nuances de la droite ; *le Constitutionnel* et *le Courrier* étaient les organes les plus accrédités de la gauche, et la polémique se déployait avec une ardeur qui témoignait de sa complète liberté.

Ce qui faisait alors le charme de la vie politique, si animée, si belliqueuse, si brillante d'ardeur et de foi, c'est qu'en même temps la sécurité était entière. Qui songeait que l'ordre social pût courir des dangers ? Un député de l'extrême gauche s'en faisait caution en toute sincérité.

« La France sait bien, disait M. de Chauvelin (8 décembre 1822), à quoi tiennent ses garanties, à quoi tient la solidité du crédit public, ainsi que la sécurité des propriétaires. J'ose adjurer ici le peuple français, et s'il était réduit à s'exprimer par lui-même, je puis déclarer qu'aucune des questions, qui touchent à la stabilité des propriétés et à l'existence des familles, ne serait non-seulement pas endommagée, mais même pas effleurée. » En sommes-nous la aujourd'hui ? — Malgré l'excessive vivacité des discussions publiques, chacun au fond était tranquille sur sa situation personnelle, sur son avenir, et pouvait se dire : « Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point [1]. »

Pendant toute cette première période du ministère de la droite (il est entendu que nous ne préjugeons pas les événements ultérieurs) la conduite du gouvernement resta parfaitement conforme aux principes parlementaires, et la situation pouvait se résumer par ce mot de M. Royer Collard : « Nous sommes arrivés à ce degré d'énergie du gouvernement représentatif que ce n'est plus le ministère qui a la majorité, mais la majorité qui a le ministère. » Ainsi l'opposition elle-même ne contestait pas l'origine régulière du cabinet ; elle ne

[1] Pensée de Pascal, que M. Guizot plaçait en ce moment même, comme épigraphe, en tête de son livre : *Du gouvernement de la France depuis la Restauration.*

méconnaissait pas sa force, mais elle était inquiète de l'usage qu'il en ferait. La faiblesse du dernier cabinet, disait-on, devenait en quelque sorte une garantie ; on était bien assuré que tout excès, tout acte de vigueur lui était impossible ; il se complaisait dans son immobilité, mais celui-ci veut marcher, il le peut ; c'est ce qui effraye.

« Vous voulez savoir dans quelle voie nous voulons marcher, répondait le ministre de l'intérieur, M. Corbière ; on a prononcé le mot d'ancien régime, celui de contre-révolution, sans expliquer ce que l'on entend par ces mots, et l'on a dit que nous aspirions à la régénération morale et politique de la France. Le ministère veut quelque chose de plus facile à comprendre ; il veut calmer les passions et arriver ainsi le plutôt possible au moment où la France exempte d'inquiétude pourra jouir du fruit de ses institutions. Qu'on ne nous accuse donc pas de vouloir rassembler les débris d'anciennes institutions qui ont disparu. Le ministère ne pense pas plus à ressuciter cet ancien régime, qu'on affecte tant de craindre et qu'on craint si peu, que les autres régimes qu'on peut aussi appeler anciens, ceux de la Convention, du Directoire, et de l'Empire ; voilà tous les anciens régimes dont il veut que la France soit préservée, et elle ne peut l'être que par ses *institutions actuelles.* »

Programme excellent, qui plaçait la Restauration sur un terrain inattaquable, et c'était celui du cabinet tout entier !

Lorsque quelques jours plus tard, M. de La Bourdonnaye, à la suite d'une vive sortie contre la gauche, déclara que pour avoir raison des factieux, il livrerait au besoin au ministère la liberté de la presse et la liberté individuelle, M. de Villèle répondit avec beaucoup de calme, que « le gouvernement n'était pas disposé à donner aux ennemis du roi la satisfaction de croire que pour préserver l'Etat de leurs complots, il fut nécessaire de sacrifier les libertés publiques. Le concours que la Chambre accordait au gouvernement dans les choses raisonnables et légales était le seul qu'il demandât[1]. »

Les faits répondaient aux paroles et quand à la Chambre des pairs, on proposa de supprimer l'article de la loi sur la presse qui ordonnait que la censure cesserait de plein droit en cas de dissolution de la Chambre des députés, M. de Villèle repoussa le présent qu'on lui offrait, et maintint le principe qu'il ne pouvait y avoir de véritables élections, si les journaux n'étaient pas libres. Sans cette liberté, cette grande épreuve du renouvellement de la Chambre, au lieu d'assurer la manifestation de la vérité, n'aurait servi qu'à faire triompher le mensonge. »

Il y avait dans cette simple phrase, dit M. Duvergier de Hauranne,

[1] Séance du 1er mars 1822.

la reconnaissance du gouvernement parlementaire et de son principe fondamental.

N'est-il pas juste dès lors de tenir grand compte de ces déclarations solennelles et d'y voir la preuve de la sincérité constitutionnelle du ministère sorti de la majorité royaliste? N'est-ce pas un point énorme dans le procès intenté à la Restauration de pouvoir démontrer devant l'histoire que ses partisans décidés, les plus purs royalistes, ceux-là mêmes qui dirigeaient les affaires, avait pour leur part accepté sans arrière-pensée la grande transaction formulée dans la Charte ? Et cependant c'est à l'aide de l'accusation contraire incessamment répétée qu'on est parvenu à ébranler l'opinion et à rendre impossible, par les moyens légaux, la pacification du pays ! En refusant de croire à la loyauté des déclarations que nous avons citées, on a perpétué l'état de guerre, lassé les patiences et les bonnes volontés, et semé de part et d'autre un esprit d'irritation qui devait fatalement pousser à un conflit.

La droite était-elle plus rapprochée de la Charte que la gauche ne l'était des Bourbons ? C'est bien là ce qu'il faut se demander, et il nous semble que la réponse ne peut être douteuse, lorsque l'on met en regard à cette époque, d'un côté la liberté parlementaire et la liberté des journaux pleinement acceptées par un ministère royaliste, et de l'autre l'association de la Charbonnerie, et les complots militaires trouvant des fauteurs jusque sur les bancs de la gauche, et y étant toujours du moins niés ou palliés [1]. Jamais gouvernement ne s'est vu menacer par des dangers plus sérieux, et cependant il n'a-

[1] Voyez entre autres curiosités de l'histoire de ce temps l'incident Grandménil (exactement rapporté par M. Duvergier de Hauranne), l'un des plus curieux épisodes de ces complots, qu'après leur avortement on cherchait toujours à mettre sur le compte de la police. Ce Grandménil, absent et contumace, lors du procès du général Berton, était accusé d'avoir eu un entretien secret avec M. de La Fayette, et le procureur général de Poitiers, M. Mangin, avait relevé cette imputation dans un de ses réquisitoires; mais comme Grandménil était en fuite, on ne se gênait pas à gauche pour prétendre qu'on l'avait fait mentir, et on en concluait que « c'était une machination atroce, infâme, l'ouvrage de la faction anti-nationale, anti-française. » Or, le fait était vrai, et le jour où cette discussion avait lieu à la Chambre, ce même Grandménil s'y trouvait dans une tribune en compagnie de deux députés qui s'occupaient de lui trouver un passe-port. « Quand il s'entendit accuser par la gauche d'être un agent provocateur, quand surtout le général Foy s'écria avec une ironie mordante que le coutumace Grandménil ne se représenterait pas, il n'y put tenir; et se levant, il fut au moment de se précipiter dans la salle et de se livrer à la justice. Heureusement ses voisins parvinrent à le retenir. » (*Hist. du gouv. parl.*, t. VII, p. 81.)

Quelle scène, et pourrait-on y croire, si ceux-là, même qui en étaient les acteurs ne l'avaient racontée? Ah! si les royalistes avaient à leur charge une pareille aventure!

vait recours à aucune mesure exceptionnelle, et laissait, tous les jours et sans se plaindre, la tribune et la presse à la disposition de ses ennemis.

Les discussions parlementaires jouissaient des franchises les plus étendues. Les orateurs de la gauche n'avaient jamais recours aux exordes par insinuation ; ils ne se piquaient pas de persuader leurs auditeurs ; ils mettaient leur gloire à les braver. On leur répondait naturellement sur le même ton. C'était à qui parlerait le plus haut et le plus fort. Le Président de la Chambre poussait la tolérance et l'impassibilité jusqu'à ses plus extrêmes limites. M. Manuel put répéter par trois fois sa fameuse phrase « que les Bourbons avaient été reçus avec répugnance » sans être rappelé à l'ordre, et M. de Villèle se leva au milieu du tumulte pour demander que la parole fût maintenue à l'orateur qui évidemment en abusait. Ce sont là des souvenirs que pour être juste, il faut mettre en regard de l'exclusion du même député. Ce coup d'état parlementaire n'est certes pas excusable, car ce n'est pas par la violation d'un droit qu'il faut en corriger l'abus ; mais il est permis de rappeler que celui qui fut ainsi frappé avait dès longtemps, de sang-froid et comme à plaisir, semé l'irritation dont il devint la victime. Qui donc plus que M. Manuel avait pu constater jusqu'à ce jour fatal que la tribune était libre [1] ?

Il est une autre liberté bien maltraitée depuis, qui en ce temps-là était en pleine vigueur, et qu'on ne songeait pas à restreindre. malgré le coupable abus qui en était fait. La liberté d'association continuait à être complète, et ce que l'on ne peut comprendre aujourd'hui, aucune loi pénale n'atteignait alors les sociétés secrètes. Des accusés de complot pouvaient donc avouer sans danger qu'ils avaient été affiliés à la Charbonnerie, et cette doctrine était admise par le ministère public, par M. de Marchangy lui-même. Le gouvernement n'eut pas la pensée de changer une législation dont on faisait contre lui un si redoutable usage. Il a fallu attendre l'année 1834 pour que le seul fait d'une association non autorisée devînt un délit, et l'année 1864 pour qu'une simple correspondance électorale fut assimilée à une association et punie comme telle.

Ce respect du droit d'association se manifesta dans une autre cir-

[1] Il est curieux d'observer que M. Manuel, qui se paraît alors du beau nom de député de la Vendée, n'était en réalité que l'élu des électeurs à 300 francs dont les votes étaient en opposition avec les sentiments de l'immense majorité des Vendéens. Ce contraste devait éclater au grand jour, avec la république et les élections de 1848 et 1849, aussi bien que de 1871, dans lesquelles la droite emporta sans obstacle toutes les nominations. Chose singulière ! le meilleur moyen d'enlever à M. Manuel son titre de député de la Vendée, c'eut été de proclamer le suffrage universel.

constance qui était elle-même une preuve de l'incontestable mansuétude avec laquelle les tribunaux exerçaient leur juridiction en matière de presse. L'ancien archevêque de Malines, M. de Pradt, qui donnait de tous côtés un libre essor à sa fougue opposante, se faisait le champion des sociétés secrètes dans un article du *Constitutionnel* et demandait « si elles étaient autre chose qu'une défense contre la pression des pouvoirs absolus égarés dans leur marche. » C'était une étrange façon de justifier le *Carbonarisme*, au moment où par ses manœuvres souterraines, il s'efforçait de saper la monarchie et l'ordre social lui-même! Cependant cet article, si agressif au fond et dans la forme, jugé par défaut en l'absence de l'auteur fut acquitté d'office par le tribunal. Il en fut de même d'un pamphlet de Paul-Louis Courrier que les magistrats de la Seine renvoyèrent de la plainte, quoiqu'il ne se fut pas donné la peine de comparaître devant eux. La justice sans doute n'était pas toujours aussi débonnaire, mais il suffit de citer de pareils exemples pour qu'on puisse affirmer que ce n'était point là une époque de servitude et d'oppression.

On ne serait pas équitable si l'on ne reconnaissait qu'après tout, jamais la France n'avait joui d'un régime de liberté aussi sérieux, aussi régulier, aussi prolongé. La Restauration aurait pu dire alors d'elle-même : Je ne crains pas que l'on me considère, mais que sera-ce si l'on me compare? A part les premiers moments de 89 qui passèrent comme un éclair suivi de la foudre, les assemblées politiques dans notre malheureux pays n'avaient été jusque-là qu'un champ de bataille ensanglanté par les échafauds, balayé par les proscriptions, et en définitive occupé militairement par les soldats d'un dictateur. Cette tribune si longtemps profanée et enfin abattue, avait été relevée par la Restauration. C'est là ce qu'il faut répéter sans cesse à ces ingrats qui l'oublient et que les ministres d'alors ne répétaient peut-être pas assez souvent et avec assez de force à ceux qui les attaquaient au nom de la révolution et de l'empire. Toute cette génération nouvelle éprise des idées de liberté, quel eut été son sort, et aurait-elle jamais parlé cette langue dont elle s'enivrait, si le baillon placé dans son berceau n'avait été brisé par les Bourbons?

Cette vérité dont ne voulait pas convenir l'opposition, le sentiment public ne le méconnaissait pas. Aussi le succès récompensait-il les efforts laborieux du ministère de droite, tandis qu'il marchait ainsi à pas comptés sous le feu de ses adversaires et sur le terrain étroit mais solide de la Charte et de la loi; sa puissance en devint si grande qu'il pût sans se départir de la ligne constitutionnelle accomplir avec calme la périlleuse campagne d'Espagne, acte d'émancipation et de force qui complétait la libération du territoire et marqua d'un rayon de gloire ce point culminant de l'histoire de la Restauration.

XXX

La guerre d'Espagne a été la plus grande affaire de la Restauration, l'apogée de ses jours prospères. Ce fut, il est vrai, une guerre d'intervention, mais quel gouvernement n'a eu, ou voulu avoir la sienne? Le traité de la quadruple alliance en 1834 fut un acte d'intervention, et si l'Espagne ne vit pas encore une fois nos soldats sur son territoire, portant secours à l'un des partis qui la divisaient, ce n'est pas que le gouvernement français eût des scrupules; il ne cédait qu'à un calcul de prudence. M. Thiers, qui venait de quitter le ministère sur cette question, s'en expliquait nettement : « La Restauration, disait-il, n'a pas cru pouvoir rester en repos tant qu'il existerait en Espagne un principe ennemi. La Révolution de Juillet a eu la même pensée; elle a cru devoir intervenir; elle l'a fait par des promesses; mais le jour où il a fallu tenir ces promesses, nous avons reculé [1]. »

La Restauration était dans une situation bien autrement périlleuse; elle prit courageusement son parti, et risqua l'entreprise. C'était jouer gros jeu. La Révolution espagnole dominait la Péninsule et par ses ramifications s'étendait à l'Europe entière; travaillée par des sociétés secrètes, l'armée pouvait donner de sérieuses inquiétudes; enfin on avait contre soi l'Angleterre et les menaces de M. Canning. On devait, il est vrai, compter sur les sympathies des puissances continentales; mais le gouvernement français était résolu à ne pas confondre son action avec la leur; et c'est pour n'avoir pas suffisamment maintenu cette ligne de démarcation au congrès de Vérone que M. de Montmorency, ministre des affaires étrangères, fut amené à donner sa démission [2].

[1] Chambre des députés (séance du 14 janvier 1876).

[2] L'affaire d'Espagne ne fut pas la seule question traitée au Congrès de Vérone. La succession piémontaise y fut aussi discutée: « M. de Metternich, d'accord avec le roi Charles-Félix, avait proposé que le prince de Carignan, mêlé à la conspiration de 1820, fut obligé d'opter entre une abdication ou un procès capital. Les plénipotentiaires français s'y opposèrent, et l'empereur Alexandre, touché des représentations de la France, engagea le roi Charles-Félix à se désister. Le projet fut abandonné, non sans regret, et celui qui devait être plus tard le roi Charles-Albert échappa au danger qui le menaçait. » (*Hist. du gouv. parl.*, par M. Duvergier de Hauranne, t. VII, p. 198.) Ainsi Victor-Emmanuel doit sa couronne à la France et aux Bourbons.

Un mémoire du duc de Wellington, sur la traite des nègres, donna aussi lieu à un long débat, et provoqua un contre-mémoire dans lequel M. de Chateaubriand, tout en exprimant la plus forte indignation « contre un commerce réprouvé de Dieu et des hommes », repoussait avec dignité certaines insinuations contre la France, et refusait d'adopter quelques-uns des

Les divers avis qui se produisirent sur cette question sont aujourd'hui bien connus.

M. de Villèle aurait préféré pouvoir éviter la guerre, il ne l'acceptait qu'à la dernière extrémité, et, dans tous les cas, il voulait que la France la fit seule et à son heure. Ses instructions sont positives et contiennent ces propres mots : « La France étant la seule puissance qui doive agir par ses troupes, elle sera seule juge de cette nécessité. Les plénipotentiaires ne doivent pas consentir à ce que le congrès prescrive la conduite de la France à l'égard de l'Espagne. »

M. de Montmorency voyait surtout dans la guerre la répression de la Révolution, la voulait immédiate, et pour mieux en assurer le succès, il déclarait dans ses notes « que le concours des hautes puissances était nécessaire ; » il demandait « quelle serait la forme de ce concours moral, si les puissances étaient disposées à s'entendre avec la France pour rompre toute relation diplomatique avec l'Espagne ; enfin quelle serait la forme du secours matériel qu'elles prêteraient à la France dans le cas où sur sa demande leur intervention active deviendrait nécessaire. »

Conformément à cette note qui dépassait quelque peu, comme on le voit, l'esprit des instructions, trois des puissances, la Russie, l'Autriche et la Prusse, avaient résolu d'adresser à l'Espagne une dernière signification, après laquelle les ambassadeurs seraient retirés, et naturellement M. de Montmorency était d'avis que la France prît une détermination semblable. Mais dans le conseil des ministres, qui fut tenu aux Tuileries le 25 décembre 1822, M. de Villèle se prononça contre cette action collective. Le roi se rangea à son avis et déclara que la France était vis-à-vis de l'Espagne dans une position spéciale ; que pour elle rappeler l'ambassadeur, c'était trop ou trop peu » ; puis il ajouta avec force et dignité ; « Louis XIV a détruit les Pyrénées ; je ne les laisserai pas relever ; il a placé ma maison sur le trône d'Espagne, je ne l'en laisserai pas tomber. Mon ambassadeur ne doit quitter Madrid que le jour où cent mille Français s'avanceront pour le remplacer [1]. » Parler ainsi, c'était séparer l'action de la France de celle des autres puissances ; c'était aussi désavouer M. de Montmorency qui le comprit et donna noblement sa démission. M. de Chateaubriand fut appelé à lui succéder.

Nous savons tout ce qu'on peut dire contre l'homme de génie qui,

moyens proposés par le duc de Wellington, celui notamment qui depuis a fait tant de bruit sous le nom de droit de visite. » (*Idem.*, p. 201.) On se souvient que ce droit de visite avait été accordé par M. Guizot, ministre des affaires étrangères, qui obtint ensuite le retrait de cette concession, conformément au vœu exprimé par la Chambre des députés.

[1] Notice sur M. de Villèle par le comte de Neuville, p. 90.

par l'éclat de ses ressentiments aussi bien que de ses services, s'est fait une si grande place dans l'histoire de la Restauration : mais nous avouons que nous sommes enclin à lui pardonner beaucoup. Il a eu des faiblesses et il a commis des fautes ; mais, comme il l'a dit lui-même, dans le cours de sa longue carrière les grandes lignes de sa vie n'ont point fléchi. Il est resté fidèle à la religion, à la monarchie, à la liberté ; il a parlé la langue de l'honneur avec une magnificence sans égale, et aux tristes jours où nous sommes, les âmes de cette trempe sont assez rares pour qu'il n'y ait, ce semble, ni profit ni justice à les rabaisser aux yeux de la foule ; elle ne mérite pas qu'on lui immole de telles victimes.

Dans la circonstance actuelle, en particulier, M. de Chateaubriand eut-il un si grand tort d'accepter ce ministère et même de le désirer ? Il faut remarquer d'abord qu'il ne fut pour rien dans la retraite de M. de Montmorency. Jusqu'au moment où celui-ci remit son portefeuille, le débat était concentré entre lui et M. de Villèle, et nous avons dit quelle était la mesure de leurs dissentiments. Une fois M. de Montmorency hors de cause, pourquoi M. de Chateaubriand aurait-il repoussé la proposition qui lui était faite, d'autant plus qu'en effet, il apportait au pouvoir une idée qui lui était propre, et qui légitimait son avénement ? S'il prenait la place de M. de Montmorency, il ne prenait pas absolument sa politique. S'il désirait la guerre comme lui, ce n'était pas tout à fait avec les mêmes vues et par les mêmes motifs, et il se rapprochait de M. de Villèle en ce sens qu'il réservait, lui aussi, l'initiative et la liberté d'action de la France. La pensée de relever son drapeau, de lui rendre le prestige de son ancienne gloire, de faire de cette expédition la revanche de 1815, lui est surtout particulière. C'était chez lui la disposition dominante et qui le faisait passer par dessus les embarras et les dangers de l'intervention. Puisque la guerre était inévitable, grâce au mouvement de l'opinion royaliste et aux volontés de la Chambre, nul plus que M. de Chateaubriand n'était en mesure de lui imprimer ce caractère de spontanéité et de patriotisme qui devait la faire tourner au profit de l'ascendant national. C'est ce que ne méconnut pas M. Canning qui se plaignit aussitôt « que la question d'Espagne avait cessé d'être européenne comme elle l'était à Vérone, et qu'elle était devenue toute française depuis l'accession au pouvoir du nouveau ministre des affaires étrangères[1]. » L'on sait d'ailleurs les menaces que fit bientôt entendre en plein parlement, l'irascible chef du cabinet britannique.

Cette critique n'était pas faite pour déplaire à M. de Chateaubriand.

[1] Lettre de M. Canning à M. de Chateaubriand en date du 27 janvier 1823; lettre de M. de Marcellus, du même jour.

Il l'acceptait pleinement au contraire, et son vœu le plus cher, c'était de la justifier par plus d'un côté. Il ne lui suffisait pas que la France n'eut cette fois besoin du secours de personne; la prochaine guerre n'était pour lui que le prélude de plus grands entreprises, et dans son discours à la Chambre des députés, il dévoilait le fond de son âme : la libération de l'Espagne lui tenait moins à cœur que l'émancipation de la France.

« N'oublions pas, Messieurs, disait-il, que si la guerre d'Espagne a comme toute guerre ses inconvénients et ses périls ; elle aura eu pour nous cependant un immense avantage : elle nous aura créé une armée, elle nous aura fait remonter à notre rang militaire parmi les nations; elle aura décidé notre émancipation et rétabli notre indépendance. Il manquait peut être encore quelque chose à la réconciliation complète des Français; elle s'achèvera sons la tente. Les compagnons d'armes sont bientôt amis, et tous leurs souvenirs se perdent dans la pensée d'une commune gloire... Le roi, avec une généreuse confiance a remis la garde du drapeau blanc à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs; ils lui rapprendront le chemin de la victoire, il n'a jamais oublié celui de l'honneur. »

Ce généreux langage était non moins habile; car au moment même où l'orateur menaçait la révolution espagnole, il rassurait et flattait tout à la fois les vieux guerriers, défenseurs de la révolution française, donnant ainsi sous la forme la plus heureuse un démenti à ceux qui prétendaient qu'on n'allait faire campagne contre la constitution des Cortès que pour étouffer la Charte au retour, et rétablir l'ancien régime des deux côtés des Pyrénées.

A ces accusations, M. de Chateaubriand répondait encore plus directement quelques jours après, dans son discours à la Chambre des pairs : « Quant à l'invasion de la France et à la perte des libertés publiques, une chose du moins servira à me consoler, c'est qu'elles n'auront jamais lieu tant que moi et mes collègues serons ministres.» Et il ajoutait : « J'ai au moins un avantage comme ministre, c'est qu'on ne peut pas me reprocher d'être inconstitutionnel. »

Et ce n'était pas seulement dans ses discours publics, dont la sincérité pouvait être suspectée, c'est aussi dans l'intimité de ses épanchements les plus confidentiels, que M. de Chateaubriand professait alors, comme toujours, son attachement aux principes du gouvernement représentatif. Il écrivait de Vérone à M. de Villèle : « ... Puis il arrive que je suis resté constitutionnel, quand on ne veut plus de constitution ; » à M. de Gentz, conseiller aulique de M. de Metternich : « Laissez-moi donc être royaliste constitutionnel ; » et à M. de La Ferronnays, à propos du renvoi du duc de Bellune, qui lui paraissait

inopportun : « Dans un gouvernement représentatif, l'opinion doit faire et défaire les ministres. »

C'était là, au surplus, le langage courant de tous les conseillers de la Restauration, à cette époque. La correspondance particulière de M. de Villèle indique que non-seulement il n'a jamais songé à se débarrasser des entraves parlementaires, mais que, même elles ne lui déplaisaient pas. Il écrivait au duc d'Angoulême, au début de la campagne : « Je ne saurais trop répéter à Monseigneur que s'il ne nous renvoie, sans se gêner, ceux qui ne porteront pas dans les dépenses de l'armée, l'ordre et l'économie nécessaires, une ombre, d'autant plus aperçue que les formes de notre gouvernement la feront mieux ressortir, affaiblira l'éclat de la gloire dont vont se couvrir les troupes confiées à son commandement [1]. » Et plus tard, dans chacune de ses lettres il se prononçait contre le rétablissement du pouvoir absolu dans les mains de Ferdinand VII [2].

Enfin pour être convaincu que l'expédition d'Espagne ne cachait pas les projets réactionnaires qu'on lui attribuait, pour avoir l'assurance que les idées constitutionnelles avaient pénétré jusque sur les marches du trône, on n'a qu'à observer la ligne de conduite du duc d'Angoulême, du prince généralissime, dans tout le cours de la campagne. Ses actes comme ses paroles témoignent constamment de sa droiture et de la fermeté de ses opinions sagement libérales.

« J'ai dit un mot au duc de l'Infantado, « écrivait le duc d'Angoulême, le 31 mai, » sur l'oubli du passé et sur l'établissement d'institutions, comme par exemple, de deux Chambres. Je lui citais ce que nous avons fait nous-mêmes sur ces deux points, mais il m'en a paru fort éloigné. Je ne me tiens pas encore pour battu. »

Ces nobles sentiments que le prince ne cessait de manifester, se trouvent admirablement résumés dans la lettre suivante qu'il envoya au roi d'Espagne au moment de sa délivrance : « Monsieur mon frère et cousin, c'est avec regret que je me vois obligé de représenter à votre Majesté que tous les efforts de la France pour la délivrer seraient inutiles, si Elle continuait à suivre le pernicieux système qui a amené les malheurs de 1820, et qui les renouvelleraient, si Elle n'en changeait. Depuis quatorze jours que Votre Majesté a recouvré son autorité, on ne connait d'Elle que des arrestations et des exils arbitraires, mesures opposées à tout gouvernement régulier et à tout ordre social... J'avais demandé à Votre Majesté de donner une amnistie et d'accorder à ses peuples quelque garantie rassurante pour l'avenir. Elle n'a encore fait ni l'un ni l'autre, du moins à ma connaissance...

[1] Notice sur M. de Villèle, par M. de Neuville, p. 251.

[2] *Histoire du gouvernement parlementaire,* par M. Duvergier de Hauranne, t. VII, p. 420.

J'espère que Votre Majesté prendra cette lettre en considération, qu'Elle s'entourera de conseillers qui méritent sa confiance en possédant celle de la nation, et qu'Elle prendra sans différer des mesures propres à tranquilliser la France et l'Espagne. »

« Tout ce qu'il lui était possible de faire pour modérer la réaction royaliste, le duc d'Angoulême le fit, et le souvenir d'Andujar lui faisant craindre que sa modération ne fut pas approuvée à Paris, il pria les ministres, s'ils jugeaient qu'il dût tenir une autre conduite, d'en charger un autre » [1].

Il est aussi un curieux témoignage du soin avec lequel le prince recherchait toujours les occasions de témoigner son orthodoxie constitutionnelle. M. de Chateaubriand lui avait adressé un article du *Journal des Débats* dans lequel il prodiguait toute son éloquence pour l'offrir en louanges au vainqueur du Trocadéro, et il ajoutait que ces triomphes étaient d'autant plus flatteurs qu'ils ne coûtaient rien à la liberté. « C'est la première fois, disait-il, que la France a fait la guerre, sous un gouvernement constitutionnel et en présence de la liberté de la presse.... la France a prouvé qu'avec un gouvernement ferme et vigoureux, la monarchie constitutionnelle de Louis XVIII peut obtenir des triomphes aussi éclatants que la monarchie absolue de Louis XIV. » Dans sa réponse, le duc d'Angoulême ne s'arrête pas aux éloges qui lui sont personnellement adressés et se contente de dire : « Ce qui m'a fait le plus de plaisir dans cet article, c'est la manière dont vous y parlez en ministre d'une monarchie représentative » [2].

Voilà quel était le chef de l'expédition de 1823! Il est triste de songer que les précieuses qualités de ce prince modeste et loyal n'ont pas été récompensées par le sort, et sont restées stériles. Si le destin ne lui avait pas été contraire, s'il était monté sur le trône, il y aurait apporté les dispositions les plus propres à donner à la France le roi dont-elle avait alors besoin. Il aurait rassuré tous les esprits raisonnables, en témoignant qu'il n'y avait en lui aucun regret d'un passé qu'il n'avait pas connu, ni le désir d'en essayer la résurrection impossible. L'excès de la déférence filiale l'a entraîné à la fin dans d'autres voies. Victime d'une politique qui n'était pas la sienne, il a été emporté par une tempête qu'il n'aurait pas provoquée. Indifférent à lui-même et trop dénué d'ambition, son règne évanoui ne lui a pas arraché une plainte. Sans qu'elle s'en soit doutée, la France y a perdu plus que lui. Enseveli avant l'heure dans la tombe de l'exil, il n'avait gardé d'autre souvenir de ses grandeurs disparues que quelques tableaux représentant les combats auxquels il avait assisté, et où il se mettait

[1] *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. VII, 467.

[2] Congrès de Vérone, par M. de Chateaubriand, p. 280.

toujours au premier rang, parce qu'il avait, disait-il, la vue basse. Nous avons retrouvé après sa mort ces tableaux, à Frohsdorf, dans la chambre de l'Orpheline du Temple, son héroïque veuve ; c'était pour elle le reflet du seul rayon de bonheur qui eût jamais embelli sa fatale destinée.

Le duc d'Angoulême a donc, sans l'avoir cherchée, une noble page dans l'histoire ; il en est de plus ambitieux et de moins bien partagés. Ce n'est pas sa faute si les conséquences politiques de la guerre d'Espagne ne furent pas à la hauteur des résultats militaires ; mais c'est là l'écueil de toutes les interventions. Quand on se mêle des affaires des autres, même avec les meilleures intentions du monde, on en a presque toujours du regret. « La chèvre en sûreté broute sa bienfaitrice. » A peine échappé aux cortès, Ferdinand VII oublia qu'il avait eu des geôliers, et ne se crut obligé à rien envers ses libérateurs. Il se refusa obstinément à leur accorder la satisfaction qu'ils auraient souhaitée. Au lieu des sages institutions que lui demandait le duc d'Angoulême, il rétablit purement et simplement ce lourd despotisme qui avait précédé et amené la révolution de 1820. Grâce aux instances du gouvernement français et en particulier de M. de Chateaubriand, il se résigna à une tardive amnistie ; cette aumône de miséricorde fut la seule qu'on pût lui arracher ; il ne fit rien pour la liberté. Puis les circonstances le favorisant, il s'endormit jusqu'au jour où, cédant à une intrigue de palais, il légua à ses peuples la guerre civile et de nouvelles révolutions.

C'est là ce qui a jeté une ombre, aux yeux de la postérité, sur l'expédition de 1823 ; mais au moment même, on ne s'en apercevait pas en France. Tout disparaissait dans la gloire du succès, succès d'autant plus grand qu'il avait été d'avance déclaré impossible.

Bravant tout à la fois les attaques, les complots de la Révolution et les dépits de l'Angleterre, la Restauration, laissant la presse libre, était allée en six mois des Pyrénées à Cadix, ce Cadix réputé imprenable et qui avait résisté à Napoléon ; elle s'était créé une armée et avait repris son rang en Europe. Selon sa noble déclaration, Louis XVIII avait sauvé et maintenait l'œuvre de Louis XIV.

Les élections de 1824 attestèrent tout ce que le gouvernement royal venait de gagner en prestige et en puissance. La nouvelle Chambre des députés remplie de royalistes ne comptait pas vingt opposants de gauche, et la loi de la septennalité allait lui assurer le plus long avenir.

Le triomphe de la Restauration paraissait complet et définitif, et c'est alors que se forma l'orage précurseur des tempêtes qui devaient l'engloutir. La prospérité aveugle ; on oublie comment elle a été obtenue ; chacun croit pouvoir se suffire à soi-même ; l'isolement amène la faiblesse et la chute est prochaine.

XXXI .

L'union de M. de Villèle et de M. de Chateaubriand avait fait la force des royalistes. Ces deux hommes se complétaient l'un par l'autre ; le premier, judicieux, habile, exact et positif comme le bon sens ; le second, ayant les grandeurs et les inquiétudes de l'imagination, mais avec un instinct divinatoire qu'il ne fallait pas dédaigner. Le 3 décembre 1822 il écrivait de Vérone au président du Conseil son futur collègue et son futur adversaire : « Je ne serai pas à Paris pour prêcher la concorde ; vous aurez sans doute une grande majorité dans la Chambre, mais songez bien qu'une opposition royaliste est ce qu'il y a de plus déplorable et qu'à la longue elle réussira. » C'était une prédiction bien plus grave, qu'elle ne pouvait le paraître, au moment même, aux deux correspondants. Ils s'entendaient alors à merveille, et avec un peu plus de précaution de part et d'autre, la division n'eut pas éclaté. De quel côté furent les torts, ou les plus grands torts ? Hélas ! ce serait aujourd'hui une triste et vaine recherche, et après tout dans ce malheureux conflit, il y eut plus de malentendu que de préméditation.

C'est après les élections de 1824 que M. de Villèle annnonça son grand projet de la réduction de l'intérêt de la dette publique.

Grâce à l'intelligente gestion d'un gouvernement honnête et à l'utile contrôle des Chambres, grâce en particulier à l'ordre parfait, introduit dans la comptabilité publique et les comptes des ministres, par les ordonnances royales des 14 novembre 1822 et 10 décembre 1823, huit ans après une double invasion, les finances se trouvaient dans un état excellent. Le produit des impôts indirects s'était accru de 78 millions ; ce qui avait permis d'accorder sur la contribution foncière un dégrèvement de 28 millions qui ne devait pas s'arrêter là, et d'augmenter les services publics d'une somme de 71 millions tout en maintenant les budgets en équilibre ; même après la guerre d'Espagne, et en y comprenant les frais qu'elle avait coûtés, la dette flottante ne se portait qu'à 148 millions ; elle est aujourd'hui de 560 millions ; enfin la caisse d'amortissement, qui possédait une dotation annuelle de plus de 40 millions, avait racheté plus de 37 millions de rente, et la dette publique diminuée d'autant était réduite à 170 millions de rente : elle s'élève aujourd'hui à près de 800 millions [1].

Pour couronner ce magnifique ensemble, le cours de la rente

[1] Voyez l'*Histoire des finances de la Restauration*, par M. Calmon, t. Ier, p. 482-485, et le *Système financier de la France*, par le marquis d'Audiffret, t. II, p. 321.

5 pour °/₀, qui était à 45 fr. en 1814, dépassait maintenant le pair. M. de Villèle crut équitable de ne pas attendre qu'il s'élevât encore davantage, ce qui aurait rendu la réduction, qu'il jugeait inévitable, plus dure pour les rentiers, et c'est là ce qui constituait à ses yeux l'opportunité de la loi.

C'était de sa part un acte de prescience financière, puisqu'il voyait seul et d'avance la solution d'un problème qui surprenait tout le monde et que bien peu de gens comprenaient alors. Qui eut dit qu'une projet qui excitait l'indignation et mettait Paris en feu, serait un jour écrit sur le programme de l'opposition, et enfin décrété plus tard par un acte dictatorial sans que personne songeât à protester? M. de Villèle avait donc pour lui la justesse de l'opération. Il était dans le vrai comme ministre des finances; mais il devançait l'heure, et comme président du Conseil il aurait dû se dire qu'en politique, c'est souvent un malheur d'avoir trop tôt raison.

Les intéressés se soulevèrent; ils étaient nombreux à Paris, et leur opposition devint formidable. Que se passait-il alors dans l'âme de M. de Chateaubriand? La question financière était pour lui bien secondaire, quoiqu'il en ait dit plus tard; mais il vit clairement que son collègue se dépopularisait. La chose était faite et tout conseil lui parut sans doute inutile. Il se tut et attendit. Sa conscience était-elle bien en règle? Elle seule le savait, elle seule pouvait dire si son silence provenait d'une arrière pensée d'ambition ou de sa sollicitude pour la monarchie qu'il croyait compromise par une mesure intempestive. Le projet de loi fut rejeté par la Chambre des pairs, et on le rendit responsable de cet échec. On était en droit de lui demander une explication; mais l'irritation l'emporta et on le condamna sans l'entendre. Il est impossible d'entrer ici dans les détails; mais il est juste de dire que l'initiative de cette disgrâce ne vint pas de M. de Villèle; M. de Chateaubriand lui-même l'a reconnu. On oubliait trop facilement ses services et l'auréole dont il avait entouré le nom de Bourbon. On méconnaissait aussi sa puissance. C'est lui qui eut alors le droit de se plaindre; il ne se fit pas faute d'en user et d'en abuser, et sans qu'on le prévit de part et d'autre, la monarchie devint l'enjeu de cette bataille acharnée. L'édifice de la Restauration était encore trop fragile pour pouvoir résister aux violences de cette guerre intérieure.

Ainsi fut consommée cette rupture qui devait être si fatale à la Monarchie: à dater de ce jour, la division ne fit que grandir dans les rangs des royalistes. En butte à une opposition où les rancunes personnelles semblaient d'abord avoir plus de place que la différence des doctrines, le cabinet démembré, affaibli, absorbé par le soin de sa propre défense, ne put conserver la liberté d'esprit nécessaire pour

réaliser le programme qu'il avait dû se tracer à lui-même lors de son avénement.

Quels que soient au surplus les reproches qu'on ait pu par la suite adresser à M. de Villèle, il aura toujours le droit de répondre que la faute en est à ceux qui l'ont arrêté dans sa marche, qui ont coupé les ailes à son génie, et fait avorter dans ses mains une mesure intelligente et féconde, gage assuré et immédiat d'une prospérité sans exemple.

A quel degré de richesse ne se serait pas élevée la fortune publique de la France, si les plans du grand ministre des finances de la Restauration s'étaient réalisés, si nous n'avions pas eu à subir les révolutions de juillet 1830 et février 1848, les prodigalités du régime impérial, les désastres de l'invasion de 1870 et de l'insurrection de 1871 [1]?

M. de Villèle avait toutes les aptitudes de l'esprit moderne ; il comprenait les besoins de la société nouvelle, ses goûts d'activité laborieuse et de bien-être ; et à ces qualités il en joignait une, sans laquelle les autres ne sont plus que des défauts et souvent des vices ; il était scrupuleusement honnête, pratiquait pour son compte à un degrés peu commun la probité et le désintéressement, et il n'est pas inopportun aujourd'hui de lui faire honneur de ce mérite dont sa délicatesse aurait rougi de se prévaloir.

Tandis qu'il eut ainsi présidé aux travaux féconds de la paix, M. de Chateaubriand, sans la troubler, se proposait de rendre à la politique française dans les deux mondes son prestige et son ascendant. Il avait de grands projets pour les colonies espagnoles de l'Amérique, pour la Grèce et pour la rectification des traités de 1815. La France jouissait alors de l'entière liberté de ses alliances et pouvait beaucoup oser sans péril ; elle venait de le prouver en Espagne, et devait bientôt en donner à Alger un nouvel et éclatant témoignage.

Tout cela est un rêve, dira-t-on ; mais il s'en est peu fallu que ce rêve ne devînt la réalité. Tout était sauvé si au lieu de se combattre, ces deux éminents personnages avaient su se fortifier l'un par par l'autre ? Chose triste à dire ! Plus les hommes de ce temps là étaient considérables, plus ils avaient de valeur, d'indépendance dans le caractère, et plus il était difficile de les faire vivre ensemble et de s'allier dans une action commune. La richesse même du parti royaliste lui devint nuisible, et le trône du ministère se trouva

[1] J'ai entendu dire dans un bureau de la Chambre des députés, vers 1843, à un ministre des finances (M. Lacave-Laplagne), « que sans la révolution de juillet, on aurait pu se passer de l'impôt foncier. » Que ne dirait-il pas aujourd'hui ? Un simple chiffre résume tout : depuis 1830, la dette publique s'est accrue de 12 milliards.

malheureusement trop étroit pour contenir à la fois M. de Villèle et M. de Chateaubriand.

C'est une des difficultés, un des écueils du gouvernement représentatif qu'en même temps qu'il suscite les talents supérieurs et les appelle à la direction des affaires, il ne peut pas toujours offrir à chacun d'eux la place ambitionnée, d'autant que cette place est souvent unique et la première. De là de brillantes luttes et de funestes rivalités! Deux monarchies en ont fait de nos jours la cruelle expérience. Après de grands périls habilement conjurés, et au moment même où leur triomphe paraissait assuré, elles ont succombé par la division de leurs amis. Le premier devoir des hommes d'Etat dans les pays libres, c'est donc l'empire sur soi-même, le désintéressement du patriotisme, en un mot la vertu, comme l'a dit Montesquieu. Quand cette loi est méconnue, elle a une bien triste sanction. La Providence met à l'écart ces génies ardents et fiers qui ne souffrent pas d'égaux, et fait arriver le règne des médiocrités dociles.

Le roi Louis XVIII ne survécut pas longtemps à cette funeste division de ses deux ministres. Il n'en prévoyait pas les conséquences, et les légua, sans s'en douter, à son successeur. Si l'on écarte ce point noir destiné malheureusement à grossir et à s'étendre, on peut dire que ce vieux roi, chargé d'infirmités, laissa la France dans une admirable situation de sécurité et de grandeur.

XXXII

Louis XVIII succomba à ses souffrances le 16 septembre 1824, jour anniversaire de la mort du roi Charles V le Sage [1], avec lequel il avait plus d'un trait de ressemblance. Comme lui, il avait vu le sol de la France foulé par les armées ennemies, et comme lui il l'avait délivré, sans sortir de son palais, par la force de son droit et la sagesse de sa politique. La joie qu'il ressentit au moment de la libération définitive du territoire prouve bien qu'il avait l'âme française. Il avait trouvé son royaume envahi, ruiné, en proie aux factions, et il le laissa prospère, riche, calme et puissant.

Ces dix ans de règne resteront aussi comme une date dans l'histoire de l'esprit français. A peine cette généreuse nation, qui se mourait aux pieds de son despote, eut-elle repris possession d'elle-même, tout fut ranimé à la fois : la politique, la philosophie, la littérature, les arts. Une libre et sérieuse activité vint animer de toute part le

[1] 16 septembre 1380.

monde intellectuel et moral. Il y avait de la bonne foi, de la conviction dans les esprits. Cette lutte des traditions et de l'examen, ce combat de l'autorité et de la liberté, qui n'est autre que le problème de la nature humaine, reçut alors un caractère d'élévation qu'il n'a pas retrouvé depuis. Les imaginations les plus hardies sentaient en elles un lest salutaire qui les empêchait de trop s'égarer, de se perdre au mobile courant de la popularité, et il y avait encore dans les fastes glorieux du passé assez de prestige pour que le génie national, rajeuni, en conservât l'empreinte.

Les grands esprits dédaignés ou proscrits sous l'Empire, Chateaubriand, Bonald, allaient jouir de toute leur valeur et se retrouvaient dans leur véritable atmosphère ; Mme de Staël pouvait publier son livre : *de l'Allemagne*, mis au pilon par la police impériale.

Les trois noms que nous venons de citer avaient inauguré la littérature du dix-neuvième siècle ; mais comprimés par un pouvoir absolu et jaloux, ces germes, si brillants qu'ils fussent, n'avaient pu recevoir leur libre développement : ce fut la Restauration qui les féconda.

C'est alors qu'on vit éclore une nouvelle pléiade de talents qui jeta un éclat sans pareil.

Avec plus d'imagination peut-être, mais non pas plus de profondeur, M. de Maistre, et l'auteur de *l'Indifférence en matière de religion* continuèrent l'œuvre de M. de Bonald.

La philosophie spiritualiste de M. Royer-Collard eut aussi dans M. Cousin un éloquent disciple.

L'influence de M. de Chateaubriand se fit surtout merveilleusement sentir. Ces images de religion et de souvenirs chevaleresques, ces tendres et mélancoliques aspirations vers les rêves de l'idéal, dont ses ouvrages étaient pleins, se reflétèrent dans toutes les productions contemporaines, et, sous cette inspiration, Lamartine et Victor Hugo ouvrirent à la poésie des sources d'une richesse et d'un charme incomparables.

En lisant dans les *Martyrs*, au collége de Blois, le chant de bataille des Francs, Augustin Thierry sentit s'éveiller sa vocation de narrateur des temps passés, et sous sa plume, aussi bien que sous celle de M. Guizot, les études historiques se renouvelèrent.

Quelques chapitres du *Génie du christianisme* sur les beautés littéraires des grands esprits chrétiens, les brillants aperçus de Mme de Staël sur les grandeurs originales de Shakespeare et de l'auteur de Faust, ne furent pas étrangères à l'essor nouveau que prit la critique, grâce à la parole prestigieuse et aux ingénieux écrits de M. Villemain.

Le monde littéraire, fermé sous l'Empire, paraissait maintenant ne

plus avoir de frontières : lord Byron, Walter Scott, Schiller semblaient être devenus nos compatriotes. C'était le temps heureux où la querelle des classiques et des romantiques avait le privilége de faire diversion aux débats politiques, et témoignait du goût si généralement répandu pour les choses de l'esprit.

Nous ne mentionnons ici que les maîtres, mais, on le voit, ces noms suffiraient à la gloire de tout un siècle littéraire. Que d'autres encore ne pourrait-on pas citer? Soumet, Nodier, Alfred de Vigny, Guiraud, Ancelot, Emile Deschamps, la duchesse de Duras, mère de deux délicieuses nouvelles, *Ourika et Edouard;* Delphine Gay qu'on appelait la Muse de la patrie...

Puis, dans le camp opposé (car tout ce qui précède procédait de la Restauration et était imprégné de son esprit, au moins alors), dans le camp opposé, moins riche, on peut le dire : — Benjamin Constant, qui n'est ici que l'auteur blasé, et séduisant encore d'*Adolphe;* — Salvandy, noble cœur, talent réel, de race castillane ; — Casimir Delavigne novateur en politique, timide en littérature ; — enfin celui que nous ne pouvons omettre, Bérenger, le poëte infernal, plein d'esprit et de malice comme le Diable son inspirateur, bonhomme au fond et sans venin dans la vie privée, qui par le mélange incessant des souvenirs de la révolution et de la gloire napoléonienne, a contribué plus qu'il ne le voulait sans doute à nous doter du second Empire...

Nous nous arrêtons à cette date de 1824. Une autre génération vint ensuite que nous retrouverons plus tard ; elle se donna, surtout après 1830, une plus libre carrière, perdit tout frein après 1848, et nous ne croyons pas qu'elle y ait gagné.

XXXIII

Louis XVIII, l'Auguste de ce siècle, avait gardé sur bien des points l'esprit de l'âge où il était né, et restait classique en littérature : aussi n'eût-il jamais beaucoup de goût pour Chateaubriand, quoi qu'il ait dit que sa fameuse brochure de 1814, lui avait valu une armée ; il n'en sut pas moins reconnaître le mérite de Lamartine, auquel il ouvrit la carrière diplomatique et envoya en don, de sa main royale, la collection, richement reliée, des classiques latins ; il pensionna aussi Victor Hugo, qui l'en paya, il est vrai, par son ode magnifique des *Funérailles de Louis XVIII.*

Ses poëtes à lui, c'eût été Delille, le chantre fidèle de l'exil, s'il n'était pas mort un an trop tôt ; c'était encore Ducis, resté incorruptible sous l'Empire, et auquel il décerna la plus belle récompense que put recevoir un auteur de tragédies, en lui récitant les beaux vers

de son *Œdipe chez Admète*, consacrés à l'éloge d'Antigone, dont il fit l'application à la duchesse d'Angoulême qui était présente.

Ce roi revenu après un long exil, se sentit à son aise au milieu de ce nouveau peuple comme s'il ne s'en était jamais éloigné. Il lutta d'esprit, dès sa première conversation, avec M. de Talleyrand et eut l'avantage.

« L'idée fixe de la grandeur, de l'antiquité, de la majesté de sa race donnait à Louis XVIII un véritable empire. Les généraux même de Bonaparte le confessaient ; ils étaient plus intimidés devant ce vieillard imposant que devant le maître terrible qui les avait commandés dans cent Arbelles. A Paris, quand il accordait aux monarques triomphants l'honneur de dîner à sa table, il passait sans façon, le premier, devant ces princes dont les soldats campaient dans la cour du Louvre ; il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain [1]. »

Dans l'habitude de la vie, il avait l'esprit libre, aimait son repos et éloignait volontiers la nécessité de prendre un parti, mais lorsqu'il y était obligé, il le prenait avec force, et voulait royalement le succès de ce qu'il avait résolu. Toutefois il ne s'entêtait pas et lorsqu'il jugeait les obstacles insurmontables, il savait s'arrêter. Quelqu'un qui l'avait vu de près et devait le bien connaître, disait qu'avec ses ministres, il était sincère et loyal, sans se lier indéfiniment ; quand il avait accepté la marche qui lui était proposée, il la suivait franchement, non pas en aveugle, mais comme un homme qui s'asseoit à une partie parce qu'il a confiance dans le joueur, se réservant, à part lui, de la quitter si elle devient mauvaise, ou si le succès offre trop de difficultés.

C'est là ce qui explique comment sa politique intérieure subit des phases diverses, on pourrait dire contradictoires ; mais ce qui les relie entre elles et leur donne un caractère commun, c'est que dans l'une comme dans l'autre, on n'aperçoit en lui aucune tendance à se soustraire aux règles du gouvernement représentatif. Le mérite de Louis XVIII, ce qui marquera sa physionomie dans l'histoire, c'est qu'après avoir donné la Charte, il est resté fidèle à l'esprit qui l'avait dictée, et n'a jamais songé à se repentir de son œuvre. Pendant la crise si grave de 1820, il garda une attitude à la fois patiente et ferme ; on ne voit pas qu'il ait un seul moment désespéré des moyens légaux, et sa confiance ne fut pas trompée.

Quoique supérieur, son esprit sans doute n'était pas sans lacunes ; on peut lui adresser plus d'un reproche, mais en fait de fautes, il n'a

[1] *Congrès de Vérone*, par M. de Châteaubriand, t. II, p. 435.

jamais été jusqu'à l'irréparable. Il a eu cette fortune, qu'il n'a pas due uniquement au hasard, d'être en France le seul souverain qui, depuis plus d'un siècle, soit mort sur son trône et l'ait transmis paisiblement à son héritier légitime. Fils de Louis XIV et homme de son temps, il avait, heureux don, le double sentiment de sa dignité et de ses devoirs de roi, et il reste en définitive pour la France le modèle des monarques constitutionnels [1].

R. DE LARCY.

[1] Tout le monde sait que Louis XVIII montra dans ses derniers moments beaucoup de fermeté et de force d'âme. Il luttait avec courage contre des douleurs cruelles et accablantes : « Un roi de France, disait-il, peut mourir, mais il ne doit pas être malade. »

Une sorte de légende s'est faite sur certaines circonstances de sa fin que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les histoires. M. de Viel Castel y a cependant apporté de notables atténuations : « Quels que pussent être, dit-il..., les sentiments intimes de Louis XVIII,... il avait pris au sérieux son titre de *roi très-chrétien*, et depuis qu'il régnait, son langage, ses actes, les efforts même qu'il faisait pour amener aux pratiques du catholicisme les personnes qu'il avait en affection, ne permettaient pas de supposer qu'il voulut mourir sans les avoir lui-même accomplies. » — D'autre part, voici ce que nous avons trouvé dans un manuscrit paraissant venir d'un homme qui a été longtemps dans l'intimité du roi : « On a rapporté que ce fut à l'insistance de madame D. C. que l'on dût que le roi consentit à se confesser. Il était profondément religieux, quoiqu'on en ait pu dire. Il communiait régulièrement aux grandes fêtes de l'année ; ce fut de son propre mouvement qu'il appela son confesseur et demanda les saints Sacrements. Quoique sa tête fut plus qu'affaiblie, il suivit les prières de l'Eglise, rendit à voix assez intelligible les réponses des mourants; puis il s'affaissa complétement et ne prononça plus que des paroles sans suite. » — Un ancien écuyer du roi nous a confirmé dans la confiance que doit inspirer ce récit.

JOSEPH AUTRAN

SA VIE ET SES ŒUVRES

I

Nous avons retardé d'un mois cette étude sur un poëte ami ; et pourtant nous ne saurions l'aborder sans une émotion profonde. D'illustres exemples ont prouvé que la critique pouvait rester clairvoyante, alors même que l'amitié semblait prête à exagérer ses éloges ou à désarmer ses rigueurs ; mais ici des circonstances vraiment exceptionnelles sont venues se grouper autour du cercueil d'un éminent poëte ; en rapprochant de nos regrets personnels l'affliction de sa famille foudroyée, la douloureuse stupeur de sa ville natale, les hommages unanimes de la presse, le deuil de la poésie et de la littérature, nous nous sommes demandé quelle place pouvait être réservée aux procédés habituels de la biographie et de l'étude littéraire. Remarquez en outre un détail unique dans la triste histoire des décadences ou des aberrations de nos contemporains célèbres. Parmi les prédécesseurs ou les émules de Joseph Autran, il n'en est pas un seul dont on n'ait pu dire, le lendemain de sa mort, qu'il avait fait son temps ou qu'il avait trop vécu. Vous savez, hélas ! ce que furent les dernières années de Lamartine ; Alfred de Musset, quoique disparu bien jeune, aurait pu mourir dix ans plus tôt, à l'âge de Raphaël, de Mozart et de lord Byron, sans détriment pour sa mémoire et pour la Muse. Chez Alfred de Vigny, le déclin ou le découragement s'aggrava, on s'en souvient, d'une maladie incurable. Brizeux, poëte exquis, mourut avant l'âge ; mais il avait si soigneusement *localisé* son inspiration poétique, qu'il n'eût pas tardé à se voir forcé de se répéter ou de se taire. Parlerai-je de Béranger, qui resta, dit-on, spirituel jusqu'au bout, mais qui, proclamé officiellement poëte national par le second Empire, témoin

silencieux, impassible et narquois des produits de sa chère alliance entre le libéralisme et le bonapartisme, aurait été réduit, s'il eût voulu fredonner encore, à se chansonner lui-même? Les étudiants du quartier latin, les héritières de Mimi et de Musette, ont pu se passionner pour la mémoire de Henry Murger; il n'en est pas moins vrai que le pauvre garçon, quand il est mort, n'avait plus aucune raison de vivre, et que, comme son malheureux ami Baudelaire, le désordre de son intelligence et de sa vie préludait de longue date à sa dernière agonie. Théophile Gautier s'était mieux maintenu; mais, au milieu de ses recherches de palette, dans l'infinie diversité de ses aptitudes de voyageur, d'artiste, de coloriste, de critique, de conteur, de fantaisiste, d'improvisateur, il devenait difficile de distinguer le poëte. Sa poésie d'ailleurs, toute en relief et en ciselure, négligeant de s'adresser à l'âme et de puiser aux sources vives où l'on peut se désaltérer chaque jour sans les tarir jamais, s'était d'avance condamnée à ne nous apparaître que comme une curiosité ou une friandise, c'est-à-dire avec le genre d'attrait dont on se lasse le plus vite. Deux volumes ou trente, en pareil cas, c'est tout un. Enfin, le plus robuste, le plus glorieux, le plus puissant, le plus persistant, le plus vivace de nos poëtes, celui qui aurait pu être le plus grand et qui a mieux aimé être le plus misérablement populaire, le doyen, le maître, le demi-dieu de notre beau romantisme de 1830 qu'il a fini par vautrer dans le bourbier de la démagogie et dans le sang de la Commune, Victor Hugo, est aussi celui qui aurait le plus gagné à cesser d'exister ou de produire avant de se faire l'insulteur de toutes les nobles causes et le courtisan des passions les plus basses. Certes nous ne souhaitons pas la mort du pécheur, et notre façon de tuer les gens est toute idéale et conjecturale. Cependant prenez M. Hugo à tel ou tel moment de sa trop longue carrière; au lendemain des *Feuilles d'automne*, des *Voix intérieures*, de *Notre-Dame de Paris*, de *Ruy-Blas*, de la première *Légende des siècles*. Supposez son œuvre terminée avant qu'il se fût infligé à lui-même de si coupables démentis. Dites! son nom ne serait-il pas placé mille fois plus haut dans l'estime et l'admiration de ceux-là seuls dont il est désirable d'être estimé et admiré? Y a-t-il un homme de goût, un honnête homme, capable d'hésiter entre ce merveilleux poëte que nous n'apercevons plus qu'à travers une ombre et l'effrayant phénomène que nous avons sous les yeux?

La vie et la mort de Joseph Autran nous offrent ce caractère particulier, que jamais il ne fut mieux inspiré, mieux en veine, plus regrettable, même pour les indifférents, qu'à l'heure où nous l'avons perdu. On peut dire sans exagération et sans métaphore que son dernier souffle a été un souffle poétique. Assurément les cas de mort

subite ne sont pas rares; mais cette fois la terrible et brusque visiteuse semblait avoir cherché un raffinement d'imprévu. Elle a saisi, pour sa prise soudaine de possession, l'instant où sa conquête lui a paru la plus enviable; à peu près comme ces calculateurs d'invasion, qui, pour s'emparer d'un pays, profitent à la hâte de la saison où les arbres plient sous le poids de leurs fruits, où une brise légère fait reluire l'or des moissons. Peut-être conviendrait-il à une plume chrétienne de moins insister sur ces détails, si bien des sujets de consolation et de sécurité ne se réunissaient ici pour dissiper les inquiétudes inspirées aux consciences scrupuleuses par ces coups de foudre où l'âme, frappée en pleine vie, se réveille au seuil de l'éternité. On comprendra le sentiment de réserve et, pour ainsi dire, de pudeur, qui nous empêche de trahir de précieux secrets, de révéler comment il est possible d'être prêt sans avoir eu le temps de se préparer, et comment un fervent catholique, associé aux émotions de ce douloureux épisode, a pu nous dire que la miséricorde divine, en épargnant à Joseph Autran les *affres* de la mort, avait voulu lui accorder une première récompense. En dehors même de ces souvenirs d'une nature trop délicate et trop intime pour être divulgués, n'est-ce donc rien que d'avoir été, pendant près d'un demi-siècle, l'interprète inspiré de tous les sentiments honnêtes, de toutes les pensées généreuses, d'avoir uni, dans un même amour et dans une même poésie, la religion, la patrie, la famille, les pures tendresses, les douces joies du foyer domestique, les balsamiques influences de la campagne, les meilleures traditions du passé, l'ardente sympathie pour les affligés et les pauvres? N'est-ce donc rien que d'être demeuré constamment fidèle à l'idéal, alors que les imaginations contemporaines, comme ces oiseaux que suffoque une trop lourde atmosphère, se laissaient tomber de tout leur poids dans les bas-fonds du réalisme? N'est-ce rien de pouvoir, aux rayons de son dernier soleil, se pencher sur son œuvre comme sur un lac limpide, sans y voir se refléter d'autres images que celles où se complaisent les belles âmes? N'est-ce rien d'avoir écrit des milliers de vers, et d'être sûr qu'ils peuvent tous passer entre les mains les plus virginales et sous les plus chastes regards, sans que les juges les moins indulgents soient tentés d'en rayer un seul?

A cette consolation s'en ajoute une autre pour ceux qui ont aimé Joseph Autran. La mort présente cet étrange contraste, que, si elle fait la nuit dans un cercueil, elle fait le jour autour d'un tombeau. Elle possède les terribles prérogatives de l'omnipotence, les franchises absolues de quiconque a le dernier mot de tout. Elle refuse de se payer de fausse monnaie, d'apparences, de tout ce que peuvent créer, exagérer ou surfaire les engouements de convention ou

de coterie, les caprices de la mode, les erreurs du goût, les entraînements populaires. Distributrice inflexible des chiffres de plus-value ou de déchet posthume, elle crée aux poëtes, aux artistes, aux écrivains, aux orateurs, aux politiques, à tous les tributaires de l'opinion et de l'avenir, une postérité immédiate qui n'est pas encore la postérité définitive, mais qui lui sert de présage et de prélude. Eh! bien, nous espérons ne pas nous tromper en affirmant, d'après d'infaillibles symptômes, que cette épreuve du lendemain est déjà favorable à notre poëte. Quand M. Hugo a dit : « Voulez-vous avoir raison demain? Mourez aujourd'hui, » il croyait ne parler que pour les novateurs, les chefs d'école, les génies turbulents et contestés, les Danton ou les Mirabeau des révolutions littéraires, les victimes de la tradition et de la routine, les martyrs d'un apostolat poétique ou social, en avance de cent ans sur leur siècle. Il se trompait. Dans les temps mauvais ou troublés comme le nôtre, où tous les rôles sont intervertis, où l'*ordre moral* devient un texte d'insolentes railleries, où le succès, le pouvoir, l'initiative, la parole, appartiennent aux violents, aux grossiers et aux extrêmes, un mystérieux travail et comme un effort de contradiction s'opèrent dans les esprits dignes de savourer ce que rebutent les esprits vulgaires. Les renommées tapageuses remplissent les rues, les carrefours et les trottoirs avec leur cortége de fanfares, de thuriféraires, de réclames et d'affiches. Elles gardent superbement le haut du pavé; mais à une condition; c'est que le héros populaire qui les personnifie aura soin de ne pas mourir, de se tenir debout sur l'estrade ou sur le char, et d'offrir sans cesse aux passions qu'il flatte un moyen de se satisfaire en l'acclamant. Est-ce à dire que, pendant cette crise, les sentiments vrais, sincères, honnêtes, durables, immortels, se désistent ou s'exilent de l'âme humaine? Non! n'ayant plus où se prendre dans la vie publique, froissés de cette apothéose quasi-officielle du faux, de l'excès, du mensonge et du mal, ils se recueillent en eux-mêmes ou se rattachent sans bruit à l'homme qui les traduit dans une langue exquise et, par le charme de sa traduction, leur révèle tout ce qu'ils valent. Une précieuse communauté les rapproche; devenus peu à peu, souvent à son insu, dans le clair-obscur des intimités et des confidences, ses habitués, ses obligés, ses amis, ils lui composent une seconde famille. Le jour où il meurt, on peut aisément reconnaître que cette famille est nombreuse, que ces amitiés sont fidèles, que sa part était la meilleure.

II

Peut-être m'accusera-t-on de trop céder aux penchants ou aux manies de la vieillesse. Mais, je l'avoue, je ne puis plus concevoir l'étude littéraire absolument dégagée du souvenir personnel. Cette fois d'ailleurs, comment résisterais-je à l'attrait de souvenirs qui me rappellent trente-quatre ans d'une affection sincèrement partagée, d'heureuses semaines dérobées aux tristesses et aux agitations de la vie, les douceurs de l'hospitalité la plus cordiale, un continuel échange d'idées, d'impressions, de rêves, d'indignations, de patriotiques douleurs, une correspondance enfin où le mélancolique poëte des *Naufragés*, de *Méganire* et d'*Amaryllis* se montrait sous des aspects toujours nouveaux d'aimable enjouement, d'ironie délicate, de grâce piquante et de naturel? Vraiment on eût dit que cette mer, dont les flots lointains allaient caresser les rivages de la Grèce, lui apportait chaque matin sous sa vague une poignée de sel attique!

C'est en juillet 1843 que je rencontrai pour la première fois Joseph Autran. La date n'est pas tout à fait insignifiante; elle pourrait s'inscrire en tête d'un chapitre de notre histoire littéraire. La chute colossale des *Burgraves*, l'éclatant succès de *Lucrèce*, la vogue persistante de Mlle Rachel, l'avénement de l'école dite du bon sens, le *renouveau* classique inauguré par une tragédienne de génie et continué par un poëte de talent, la réaction visible contre le romantisme coupable non pas d'avoir promis ce qu'il ne tenait pas, mais de ne pas tenir ce qu'il avait promis, tout contribuait à faire de cette année 1843 une sorte de transition entre la période qu'avait animée de ses ardeurs et de ses audaces un art révolutionnaire, et celle qui, se proposant de nous guérir des suites de nos excès par le régime, annonçait un sage retour aux saines traditions, aux lois du goût et à l'étude des modèles. Seulement quelques pécheurs endurcis — et j'étais peut-être du nombre, — se demandaient si on gagnerait au change, et si la poésie émancipée n'était pas, en somme, préférable à la poésie mise en pénitence.

Quoique bien jeune, Joseph Autran, déjà connu de quiconque s'occupait de littérature, se présentait à mes sympathies avec une sorte d'auréole *Lamartinienne* que je n'essayai pas de définir. A dix-neuf ans, il avait publié ses belles strophes à Lamartine partant pour l'Orient, reproduites avec éloge par la naissante *Revue des Deux-Mondes* et destinées à créer entre les deux poëtes des relations d'amitié qui ne se démentirent jamais. S'il est vrai, comme on l'a dit et comme je le crois, que toutes les affections humaines fas-

sent les parts un peu inégales, je n'ai pas besoin de remarquer quel fut, dans cet affectueux échange, celui qui reçut le moins et qui donna le plus. C'est l'honneur des nobles âmes de ne jamais établir ces comptes en parties doubles, de remplir à elles seules les deux colonnes, d'ignorer constamment qui est le créancier ou le débiteur, de se prodiguer envers qui s'économise et de s'attacher davantage à mesure qu'elles rencontrent plus d'égoïsme inconscient ou de magistrale indifférence. Mais que dis-je? Lorsque Joseph Autran, dans l'exorde de son magnifique discours de réception à l'Académie française, rendit un touchant hommage à Lamartine qui venait de mourir, ils étaient quittes. Une branche du laurier poétique des *Méditations* avait passé dans les mains du poëte de *la Vie rurale*. La muse se chargeait d'effacer tout ce qui n'était pas une communauté de poésie et de gloire.

Neuf ans après, le 31 juillet 1841, Autran avait obtenu un nouveau succès qui servit de prélude à toute cette partie de son œuvre où se révèle son ardent amour pour la France, pour notre armée, pour les illustres ou obscurs martyrs de la discipline militaire et du devoir, pour les dates mémorables, chères à notre humiliation présente comme des promesses de réhabilitation et de revanche. *Au 17e léger, à son retour d'Afrique!* Le nom

Du jeune colonel de ce vieux régiment,

vous le savez, et vous savez aussi que le jeune prince qui venait de gagner si vaillamment son grade devait être, trente années plus tard, collègue de *son* poëte à l'Académie. Autour de ce beau nom d'un d'Orléans qui, Dieu merci! est redevenu un Bourbon, Autran avait su grouper d'autres noms qui rappellent bien des souvenirs :

Convives glorieux, à nos tables admis,
Venez, asseyez-vous comme de vieux amis
Contez-nous chaque soir les six ans d'épopée
Qu'avec du sang arabe écrivit votre épée ;
Dites-nous les combats, les siéges, les assauts ;
Prononcez les beaux noms qui brillent en faisceaux,
Changarnier, Mac-Mahon, Bosquet, Lamoricière,
D'Aumale. . . . .

Nous éprouvions, l'autre soir, en relisant ces vers, deux sentiments contradictoires ; assurément, le cœur se serre quand on songe à ce que nous avons fait de ces héros de nos guerres d'Afrique, de ces grands courages, de ces beaux noms, auxquels on pourrait ajouter ceux de Bugeaud, de Cavaignac, de Pélissier, de Canrobert, de Bedeau,

de d'Arbouville et de bien d'autres. La Révolution, cette ennemie de tout vrai patriotisme, les a paralysés, combattus dans la rue, reniés, insultés, frappés d'impuissance, condamnés à se distraire de leur tâche glorieuse pour se gaspiller dans la politique; peut-être celui de tous qui semble avoir été élevé le plus haut par un tour de roue républicaine ou parlementaire, est-il celui qui aurait le plus gagné à n'être que le premier de nos hommes de guerre au service d'une monarchie. Cette impression douloureuse s'entremêle pourtant d'une pensée consolante. A cette date lointaine de 1841, dans cette splendide ville de Marseille qui se meurt aujourd'hui d'inanition radicale et dont les prospérités grandissaient alors d'année en année, un nombre considérable de bons Français, de bons citoyens, tout en saluant *le vieux régiment* et *le jeune colonel*, tout en se réjouissant de nos victoires africaines, ne pouvaient s'empêcher de faire leurs réserves; ils ne pouvaient se défendre d'une sensation de malaise en songeant aux premiers vainqueurs d'Alger, aux initiateurs de la conquête, en se rappelant quel fut le premier drapeau qui avait flotté sur les murs de la Kasbah et en se demandant par quelle fatalité ce qui aurait pu si aisément se continuer semblait presque se contredire. A présent, toutes ces nuances ont disparu ; le patriotisme et le malheur, ces deux maîtres austères, ont rapproché ce qui s'était séparé, en séparant ce qui n'aurait jamais dû se rapprocher. Toutes les bouches vraiment françaises peuvent répéter le poétique hommage de 1841 sans avoir à souligner ou à rayer un seul hémistiche. La République a cela de bon, que l'on est heureux de se réconcilier pour être encore plus sûr de la haïr.

Pendant cette période de neuf ou dix ans, (1832 — 1841,) Joseph Autran avait publié deux recueils de vers, *Ludibria Ventis* et *la Mer;* il me serait permis de ne pas en parler, puisque l'auteur les retrancha de son riche répertoire, sauf à en conserver quelques rares fragments dans son édition définitive. Toutefois, je m'y arrêterai un moment, parce que j'y trouve l'occasion de fixer un des traits caractéristiques de cette physionomie de poëte et de combattre un préjugé parisien qui, pendant un certain temps, faillit interner la renommée d'Autran. Les Parisiens, — j'entends ceux qui se soucient de littérature et de poésie, — attribuent volontiers aux méridionaux le don d'improvisation poétique, la faculté de versifier sans effort et sans conséquence comme coulent les ruisseaux sur un lit de gazon, comme fleurissent au printemps les églantiers et les lilas, comme mûrissent en septembre les fruits de nos jardins, comme chante la fauvette dans une haie d'aubépine. Un rayon de soleil, le murmure de la vague, le parfum de la plage, une promenade au Prado, une provision de rimes riches, et tout est dit. Seulement,

les brises du lendemain emportent ce qu'ont apporté les souffles de la veille. En 1840, à l'époque des débuts d'Autran, ce préjugé s'appuyait sur l'exemple du pauvre Méry, qui, j'en conviens, réalisait le type de l'improvisateur provençal ou italien, se prodiguait en tours de force de toutes sortes, depuis la mystification tragique jusqu'au bout rimé, et compromettait à ce jeu bien des qualités charmantes. Peu s'en fallait que les graves critiques de la rue des Prêtres et de la rue Saint-Benoît n'appliquassent à Joseph Autran comme à Méry le vers d'Ovide :

Quidquid tentabam scribere versus erat.

Ce qui n'était pas, après tout, une bien cruelle injure ; car enfin Ovide, malgré ses défauts, malgré ses vices, n'en occupe pas moins un rang fort élevé dans la poésie latine. Le vrai, — et la suite l'a prouvé, — c'est qu'Autran possédait à un égal degré les deux facultés qui semblent se contrarier et qui, en réalité, se complètent. Il avait le jet, l'inspiration facile, abondante, rapide, irrésistible, la veine inépuisable et coulant de source ; mais il avait aussi ce mécontentement de soi-même, qui refuse de se désister, quand déjà le lecteur se déclarerait content. Il excellait dans ce travail de réflexion, d'incubation et de refonte, où l'inspiration de la première heure, sans s'altérer ou s'attiédir, se perfectionne, se colore, se polit, s'aiguise, se débarrasse de tout alliage et finalement se fixe dans sa forme décisive. Nous lisions récemment quelques pages bien émues, bien sincères et bien touchantes, où le jeune secrétaire du poëte M. Daubian, recueillant pieusement ses souvenirs et attachant, lui aussi, sur le cercueil sa modeste couronne d'immortelles, plaçait sur les lèvres d'Autran ce vers dont il avait fait sa devise :

Un vers n'est jamais bien, quand il peut être mieux !

On pourrait varier ainsi cette devise : vous connaissez le précepte quasi-proverbial : « Faire difficilement des vers faciles. » — Eh ! bien, non ; je proteste. Ce qui vaut mieux, c'est faire facilement des vers pour lesquels on se montre ensuite difficile. En écrivant cette variante, j'indique un des meilleurs titres de Joseph Autran.

Nous voici revenus, par un chemin un peu long, au mois de juillet 1843, et à ma première rencontre avec le poëte. Encore sous l'impression du succès de *Lucrèce*, qui passionnait tous les lettrés d'alors, j'adressai à Autran cette question vulgaire et, pour ainsi dire, machinale : « Et vous, n'êtes-vous pas piqué au jeu par ce succès ? Ne faites-vous rien ? n'enverrez-vous rien ? » —

Et lui, avec un accent de modestie que je n'oublierai jamais, comme s'il avait à s'excuser d'une audace ou à se défendre d'un ridicule : « Pardon ! me répondit-il ; je viens d'expédier à Paris quelque chose, un essai d'étude antique. » — Ce quelque chose, cet essai, cette étude, c'était la *Fille d'Eschyle.*

Oh ! comme on a tort de ne pas être *immodeste*, et avec quelle conviction, si j'avais l'honneur d'être poëte, je plaiderais la cause de l'orgueil ! À cet aveu presque timide, je fus assez sot pour me figurer qu'Autran cédant à ce nouveau courant d'opinion et d'ailleurs libre de tout engagement avec le romantisme, avait voulu, pour l'acquit de sa conscience, perpétrer sa petite tragédie classique, et que cet enfant peu viable irait rejoindre, dans les limbes de la Comédie-Française ou de l'Odéon, des milliers de manuscrits en cinq ou en trois actes, ensevelis sans être morts ou morts sans avoir vécu. Or, telle a été la vitalité singulière de cette *Fille d'Eschyle*, que, jouée dans les circonstances les plus défavorables, quinze jours après la Révolution de février, sous cette République qui, bien différente de sa cadette, ruinait tous les comédiens, elle a déjà traversé plus d'un quart de siècle sans rien perdre de son idéale beauté et de son immortelle jeunesse. Pour bien des gens, de ceux dont la littérature se renferme volontiers dans les souvenirs de théâtre et n'en déteste pas l'argot, *la Fille d'Eschyle* était restée le *clou* auquel ils accrochaient *leur* Joseph Autran. Pour nous, moins exclusifs et d'humeur moins théâtrale, cette pièce, à la fois si antique et si humaine, où les passions de tous les temps empruntent aux grands tragiques grecs un peu de leur langue et de leur accent, où les orages du cœur s'illuminent d'un reflet du ciel d'Athènes, cette pièce est très-supérieure à *Lucrèce*, et l'excellent Ponsard lui-même, s'il revenait au monde, serait probablement de notre avis. Son succès de lecture fut tel que, depuis longtemps, on n'en trouvait plus un seul exemplaire dans les librairies. Comment ne fut-elle jamais reprise, alors surtout que la célébrité croissante du poëte et sa réception à l'Académie française devaient la recommander aux empressements des directeurs ? Rien n'eût été, nous le croyons, plus facile à Joseph Autran ; mais ce détail nous rappelle encore un des traits de son caractère.

Le théâtre lui répugnait, non pas par lui-même, mais par ses accessoires, par tout ce qu'il comporte d'agitation, de bruit, de conflits, d'intrigues clandestines, de fièvres corrosives, de vanités tapageuses, de capitulations humiliantes, d'inévitables dissolvants pour les fiertés de la conscience et les susceptibilités du cœur ; il en redoutait instinctivement les relations et les servitudes, si bravement acceptées par ceux qui en vivent, s'accoutument à y vivre, et

laissent le théâtre s'emparer si bien de leurs habitudes, de leur pensée et de leur personne qu'ils finissent souvent par confondre le masque avec la figure, le décor avec le paysage, l'honnêteté de la vie avec l'héroïsme de la scène, les sentiments vrais avec les sensations artificielles, et leur existence réelle avec leurs fictions dramatiques. Cet immense empiétement du *théâtral* dans la société contemporaine est un des fléaux de notre époque, et n'a pas été sans influence sur notre misérable politique. — « Grattez le Russe, disait-on autrefois ; vous trouverez le Tartare ! » — « Grattez, pourrions-nous dire, chacun de ces personnages odieux ou grotesques dont le suffrage universel a fait nos seigneurs et maîtres ; vous trouverez le cabotin, l'homme qui a préludé, au café de Madrid ou au café de Suède, entre une carafe d'absinthe et un Buridan de province, à ses grandeurs républicaines. Je parierais même qu'il en est encore qui, tout étourdis du changement à vue et du coup de sifflet des machinistes, ne sont pas bien sûrs *que ce soit arrivé*, et ne savent pas s'ils jouent une pièce ou s'ils gouvernent un pays. Par malheur, nous, les spectateurs, nous, les patients, nous en sommes trop certains ; nous payons nos places trop cher pour conserver le plus léger doute.

Quoi qu'il en soit, on peut aisément comprendre que Joseph Autran, nature essentiellement délicate, un peu craintive, tenant de l'hermine et de la sensitive, sujette à se replier en soi au moindre froissement, n'ait pas eu un attrait bien vif pour ce genre de succès dont rien n'égale, je l'avoue, le retentissement et l'explosion populaire, mais qui se prépare dans la tempête, se récolte dans la tourmente, et impose au poëte trois sortes de despotes dont il doit agréer le bon plaisir ; les directeurs, les acteurs et le public. S'il ne fit rien pour obtenir la reprise de *la Fille d'Eschyle*, s'il négligea même de donner suite à d'honorables démarches, s'il résista soigneusement à toute tentation de récidive, on n'en rencontrera pas moins, dans le sixième volume des *Œuvres complètes* qui se publie ou va se publier, la preuve que son talent dramatique était toujours en éveil, qu'il fut tour à tour inspiré par l'histoire, la fantaisie et les modèles antiques, et qu'il n'aurait eu qu'à vouloir pour faire applaudir *les Padillas* par exemple, comme on avait applaudi *la Fille d'Eschyle*. Quant à celle-ci, elle n'a pas dit son dernier mot. Redemandée de toutes parts, surtout depuis la mort de l'auteur, remise en circulation par l'éditeur pour contenter les curiosités les plus impatientes, elle n'attendrait, si nous sommes bien informés, que le rétablissement de l'éminente artiste, seule capable de nous rendre Méganire, pour entrer à la Comédie-Française, d'où elle ne sortirait plus. Ce beau théâtre, heureux jusque dans ses erreurs, doit bien une in-

demnité à ceux de ses habitués qui refusent de chercher dans *la Cuisinière bourgeoise* leurs recettes dramatiques et de préférer le baron Brisse à Sophocle ou à Corneille. Mise en regard de la noble fille de Roland, la noble fille d'Eschyle ramènerait vers les hauteurs des yeux fixés, pendant tout un hiver, sur une soupière. Ce ne serait pas trop de tous les parfums de l'Hymète pour dissiper les grasses odeurs des sauces de l'*Ami Fritz*.

Nous ne quitterons pas le beau drame d'Autran sans rectifier une anecdote qui avait pris les proportions d'une légende, et que la mort du poëte a fait reparaître dans quelques journaux. La petite fable n'était pas mal imaginée. D'après ces chroniqueurs, les répétitions de la *Fille d'Eschyle* avaient appelé, vers 1847, Joseph Autran à Paris. Léger d'argent, il s'était trouvé très-heureux de se voir offrir un billet de mille francs par un oncle millionnaire, mais peu poétique, qui possédait plusieurs maisons, quelques châteaux et beaucoup d'autres neveux. Arrivé à Paris, Autran, conseillé par un ami très-spirituel, se ravisa. Il devina que, s'il rapportait à Marseille ce billet intact, l'oncle en ressentirait une si agréable surprise qu'il irait immédiatement la raconter à son notaire et la traduire dans son testament. L'événement justifia ce sage calcul. De là, pour le mieux inspiré des neveux, une grande fortune, d'autant plus précieuse que, contrairement à l'usage et au proverbe, elle lui donna le bonheur.

Il n'y a que ce dernier mot de vrai dans ce conte ou ce compte fantastique. Voici le fait dans toute sa simplicité. Joseph Autran avait, en effet, un oncle fort riche, M. M... Mais cet oncle était, en même temps, un dilettante plein de goût, bibliophile passionné, fort épris de littérature, et surtout très-fier de compter un poëte parmi ses neveux; une amitié sans nuage et sans arrière-pensée l'attachait, depuis des années, à ce privilégié de la Muse, qu'il était d'ailleurs si facile d'aimer. Lorsque Autran partit pour Paris, M. M... voulant faire la part de l'imprévu, lui donna, non pas un billet de mille francs, ce qui était peu d'usage alors, mais une lettre de crédit payable chez un banquier parisien. Autran égara cette lettre, et ne sut jamais ce qu'elle était devenue. Elle ne lui était pas rigoureusement nécessaire. Eschyle, Sophocle et Méganire l'empêchèrent de la bien chercher; il revint à Marseille sans avoir touché la somme, et cet incident imperceptible n'eut aucune influence sur les dispositions de M. M... qui étaient déjà fixées. Voilà la vérité vraie; elle est moins piquante, mais plus honorable pour l'oncle et pour le neveu. Dans le dossier d'un poëte, une étourderie est préférable à un calcul.

III

Arrivé à cette partie de ma tâche, je remarque un détail auquel Joseph Autran n'a, certainement, jamais songé. Il n'aimait pas la politique; il n'en prit que ce qu'il fallait pour être toujours du côté des nobles causes et des honnêtes gens. Cependant sa carrière poétique, si laborieuse, si féconde et si pleine, pourrait se diviser en trois phases, et chacune de ces phases se rapporterait à un de nos différents gouvernements. J'ajoute, sans penser à mal, que, sous sa plume, — nous ne disons plus sur sa lyre, — le vers, ce je ne sais quoi si fragile, si léger, si aérien, aura eu plus de durée que les constitutions les plus solides et les royautés les mieux établies. *La Fille d'Eschyle*, écrite en 1843, survit à Louis-Philippe et à sa dynastie. *Les Poëmes de la mer*, *la Vie rurale*, *Laboureurs et soldats*, *les Epîtres rustiques*, *le Poëme des beaux jours*, *les Paroles de Salomon*, toute la riche moisson des premiers jours d'automne n'a pas perdu une seule de ses gerbes d'or, que déjà l'Empire ne nous apparaît plus que comme un spectre errant sur des ruines. Enfin les inspirations de la dernière phase, plus pures encore, plus belles et plus originales, à mesure que le poëte luttait contre ses patriotiques angoisses, contre l'affaiblissement de sa vue et ses pressentiments funèbres, sont contemporaines de notre chère République, originaire du 4 septembre. N'insistons pas ; affirmer que la République sera morte et enterrée lorsque ces poésies seront encore lues et relues, ce ne serait qu'un bien médiocre brevet de longévité, un bien vulgaire compliment pour le poëte.

C'est donc en 1852, au début ou au seuil de l'Empire, que commença cette seconde floraison poétique, où l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de l'abondance inouïe et de la facilité du premier jet, ou du soin scrupuleux avec lequel l'artiste, se soumettant à un contrôle plus sévère que s'il eût été son propre critique, élaguait, retouchait, remaniait, refondait, corrigeait, aussi timoré dans sa force que d'autres sont présomptueux dans leur faiblesse. Ici j'éprouve encore une nuance d'embarras, inséparable de ces pudeurs de l'âme dont Joseph Autran nous a donné de si excellents exemples. Néanmoins deux réflexions me rassurent et m'encouragent. Puisque j'ai été irrésistiblement entraîné à essayer l'esquisse d'une vie au lieu d'une étude littéraire qui ne saurait encore être complète, comment aurais-je le droit de passer absolument sous silence ce qui fut le charme de cette vie, ce qui explique les perpétuelles victoires de la volonté et du talent sur tant de sujets de tristesse ou de lassitude ? Le bonheur, je le sais, ne se raconte pas ; même ce bonheur

si rare qui n'a rien à cacher à Dieu et aux hommes. Mais, quand ce bonheur fait partie essentielle d'une destinée poétique, quand il est permis de supposer que, sans lui, cette destinée eût été moins pleinement accomplie, on n'a pas plus à se justifier d'une indiscrétion nécessaire que M. Ingres n'aurait eu à s'excuser d'avoir placé, dans le beau portrait de Chérubini, une Muse qui peut être aussi une Béatrix. En second lieu, si vous m'accordez que l'avenir appartient à Joseph Autran — et qui en doute aujourd'hui? — on doit en prendre son parti. L'avenir, pour le conserver tout entier, ne le séparera pas de Celle dont, pendant un quart de siècle, il ne s'est pas un instant séparé. — « Je n'ai pas une lettre de lui, parce que nous ne nous étions jamais quittés ! » — Connaissez-vous rien de plus touchant que ces paroles échappées à la plus légitime, à la plus pieuse, à la plus noble des douleurs ? Notre siècle n'en a que trop vu, dans le clan des poëtes, de ces passions furieuses et désordonnées qui dévastent, qui consument, qui font, en quelques saisons, d'un jeune homme un vieillard et dévorent un génie précoce dans un long accès de fièvre. Il est bon qu'il connaisse et qu'il salue avec respect ces tendresses balsamiques qui fortifient, qui ravivent, qui maintiennent aux années de déclin la sève, la fraîcheur, la verve, la bonne humeur de la jeunesse. Est-ce d'ailleurs amoindrir le poëte que de chercher à ses côtés ce qui est encore lui? Bien au contraire ; on peut être sûr de retrouver dans ses ouvrages ce parfum des sentiments vrais, supérieur à tous les produits de Rimmel ou de Guerlain ; — et, si ces sentiments l'ont rendu plus heureux que ne le furent jamais les héros du roman à outrance, il aura réussi, soyez-en certain, à être aussi attrayant, aussi inspiré, aussi sympathique, aussi poétique, en les exprimant dans ses vers, que d'autres en chantant leurs désespoirs, juste châtiment de leurs folies.

Ce fut donc sous les plus bienfaisantes influences que Joseph Autran inaugura cette seconde phase qui, sans le révéler encore tout entier, devait produire de si beaux ouvrages. *Les Poëmes de la Mer* parurent en 1852. « Le livre que voici remplace et annule une première ébauche que je publiai en 1835, sous le titre : *la Mer.* » Ainsi commençait la préface de ces *Poëmes* déjà si remarquables, et que l'auteur, dans son édition définitive, a trouvé moyen de nous offrir sous une forme encore plus exquise. Il faut lire, dans cette belle édition, l'avant-propos et les deux préfaces, pour comprendre à quel point le poëte respectait son œuvre et son public, tout ce qu'il y apportait de conscience, d'exactitude et de scrupule, et tout ce que ses souvenirs personnels ajoutaient de charme à sa poésie. On l'aime déjà, on le connaît avant d'avoir rouvert

ces pages tour à tour pathétiques et pittoresques, enjouées et attendries, émouvantes et terribles, où il prend possession de la mer par droit de conquête et par droit de naissance. En 1852, il s'étonnait que la mer n'eût jamais eu son poëte. Elle l'a désormais, et la poésie n'envie plus rien à la peinture. Le succès fut unanime; *les Poëmes de la Mer* se rangèrent d'emblée, avec *la Fille d'Eschyle*, parmi les meilleurs titres de Joseph Autran. *Les Naufragés* surtout produisirent un immense effet de terreur et de pitié, et contribuèrent pour leur large part à supprimer la distance entre Marseille et Paris. Le dilettantisme parisien fut bien forcé d'avouer qu'il y avait plus et mieux qu'un improvisateur chez l'homme qui soulevait d'une main si puissante les vagues meurtrières, et qui savait si bien écouter les voix plaintives, étouffées par le tumulte des flots :

Plaignez-nous ! Plaignez-nous ! C'est là que nous dormons
Sur un lit de varech, d'algues, de goëmons,
De débris de tous les rivages.
Au fond de cet abîme où s'élève en monceaux
Tout ce qu'ont englouti sous les pesantes eaux
Soixante siècles de naufrages;

Royaumes de la nuit que seuls nous connaissons,
Profondeurs où les corps, pénétrés de frissons,
Boivent le froid par tous les pores ;
De l'enfer maritime horribles cavités,
Où l'éternel roulis brise nos fronts heurtés
Au flanc durci des madrépores.....

Il faudrait tout citer; ce que j'admire dans ce poëme qui n'a pas vieilli d'un jour depuis vingt-cinq ans, c'est que, tout en s'abandonnant à l'inspiration la plus intense, sans atténuer un seul de ces sujets d'horreur et d'épouvante, l'auteur ne se laisse jamais emporter au-delà du ton et de la mesure. Il n'oublie pas qu'on cesse d'émouvoir quand on veut faire plus grand que nature, et que l'attendrissement cesse là où commence le vertige. Il sait que, lorsqu'on néglige les vraies conditions de justesse et d'harmonie, on arrive au gigantesque sans que le cœur et l'âme consentent à prendre leur part de ces effets d'éblouissement et de surprise. En outre, bien qu'il prouve, à chaque vers, ses admirables instincts de paysagiste et de coloriste, il ne veut pas que la sensation absorbe le sentiment, que le monde invisible disparaisse dans le monde extérieur. Il reste humain, profondément humain, en décrivant des objets matériels, en traçant des tableaux où d'autres ne chercheraient que l'éclat et

la variété des images. Cette mer, qu'il *sait* si bien, dont les murmures ont bercé son enfance, dont il a pénétré tous les secrets et qui fut sa première Muse, il ne lui permet pas, malgré ses familiarités et ses tendresses, de règner seule et sans partage, de s'isoler de l'homme, son témoin, son vainqueur, son collaborateur ou sa victime. Il en rattache les épisodes, les catastrophes, les ravages, les colères, les beautés, les sourires, à l'histoire de l'humanité souffrante, militante, voyageuse, casanière, heureuse, fantasque, misérable, qui semble l'attendre sur la plage pour pleurer ou sourire avec lui.

Nous avons mentionné *les Naufragés*, parce qu'ils obtinrent dès le début les préférences du public et donnèrent, pour ainsi dire, la *gamme* du poëme tout entier. Mais, à côté de cette pièce présente à toutes les mémoires, que de pages qui ne lui sont pas inférieures! Quels contrastes merveilleusement observés entre l'Océan formidable et la caressante Méditerranée, entre le géant et la sirène! Quel accent majestueux et sombre dans *le Fond de l'Océan!* Quelle vérité dans *le Rêve qu'ils font tous!* que de grâce dans *le Berceau!* Que d'élégance dans *Bravade*, dans les stances *à une Baigneuse!* Quelle puissance pittoresque dans *le Lit de sable*, dans *Coucher du soleil*, dans *les Pêcheurs*, dans *les Bancs de marbre!* Quel sentiment virgilien dans *la Galère du Pollion*, dans *les Rameurs d'Ulysse!* Ce volume, on le voit, suffirait à défrayer une étude comme à justifier toute une renommée de poëte, Pourtant ces heureuses années furent si fécondes, qu'elles nous interdisent les haltes trop longues. Suivons l'ordre chronologique des publications et des succès ; en 1854, *Laboureurs et soldats;* en 1856, *la Vie rurale;* quelque temps après, *les Epîtres rustiques*; puis, *le Poëme des beaux jours*, bientôt suivi du *Cyclope*. Une distribution toute nouvelle — et parfaitement intelligente, — a, dans la grande édition, groupé des poëmes qui n'avaient pas paru ensemble, ou séparé des morceaux primitivement publiés dans ce même recueil; le tout, en y ajoutant bien des richesses inédites. Nous avons tenu pourtant à rappeler les premières dates, afin de constater un fait bien rare à une époque où les vers ont, hélas! peu de lecteurs et encore moins d'acheteurs. Pour *Laboureurs et soldats*, pour *la Vie rurale* et les autres recueils, il n'y eut pas seulement un succès d'estime, mais un succès de librairie. La première édition de *la Vie rurale* fut enlevée en quinze jours. Ceci, bien entendu, n'empêchait pas les plaisantins de petit journal, les amateurs de littérature tarée, faisandée et frelatée, de se récrier, dans l'occasion, sur le peu de notoriété de notre poëte, sauf à se rattraper en glorifiant une poésie intermédiaire entre Lesbos et Charenton. Ces facéties traditionnelles

avaient si peu de valeur, leurs auteurs y croyaient si peu, que nous vîmes presque le même jour, la plus spirituelle de ces feuilles légères répéter quelques-unes de ces drôleries et publier ce délicieux *Journal de campagne*, chef-d'œuvre d'enjouement, de finesse et de malice, gracieux comme un sourire de printemps, léger comme une aile d'abeille, qu'Horace eût applaudi des deux mains et qui fit, du soir au matin, son tour de France :

Journal des prés, journal des bois,
Courrier de la saison nouvelle,
Pour l'écrire, un oiseau parfois
Donne une plume de son aile...

...Le scandale étant recherché,
Nous l'admettons ; si quelque rose
A commis dans l'ombre un péché,
Vite nous divulguons la chose.

Un roitelet, à l'entresol,
Ecrit chez nous ; c'est le critique.
Il n'entend pas un rossignol
Sans le trouver faible en musique...

Dans cette pièce, écrite en 1866, Joseph Autran laissait deviner une nouvelle face de son talent, qui devait se développer plus tard et s'accentuer dans les *Sonnets capricieux*, dans *Musique moderne*, et dans l'œuvre inédite qui a occupé les derniers mois de sa vie et qui nous ménage de si charmantes surprises. A coup sûr, ce n'était pas la méchanceté ; il lui eût été aussi impossible d'être méchant qu'à la rose d'être laide et au rossignol de chanter faux. C'était plutôt une gaîté douce, fugitive, silencieuse, entremêlée d'attendrissement et de rêverie, qui, refoulée au fond de son cœur par ses tristesses personnelles et les malheurs de son pays, se réfugiait peu à peu dans sa poésie et s'infiltrait dans ses vers. On l'a remarqué souvent, la *sensibilité* — vieux mot que je regrette, — s'allie fort aisément, dans les âmes délicates, à un don d'ironie ou de raillerie, qui n'est que l'envers de leurs facultés plus sérieuses. Par cela même qu'elles sont *sensibles* à tout ce qui est grand, beau, généreux, héroïque, sublime, elles ne sauraient être insensibles à ce qui est vil, grossier, ignoble, absurde, stupide ou grotesque ; elles en souffrent plus que les autres, et cette souffrance, trop spirituelle pour crier, les accoutume à aiguiser, aux dépens de ceux qui les blessent, les traits qu'elles ont eu à subir. Rien de plus piquant et de moins venimeux que ce mélange de résignation narquoise, de

mélancolie souriante et de moquerie vengeresse. C'est ainsi que se font, si je ne me trompe, la bonne comédie et la bonne satire. La satire et la comédie, chez Autran, ont une douceur et une saveur particulières. On dirait toujours que, pour se rasséréner et s'apaiser, elles sont allées se réciter à elles-mêmes sur la colline embaumée de thym et de romarin, le long du sentier rustique où neige le pommier en fleurs, sous la voûte printanière des acacias et des érables, ou sur la plage enivrée de lumière et de soleil. Elles semblent s'être allégées, adoucies et assouplies en prenant d'avance un bain d'air pur et de rosée. C'est aux églantiers de leur jardin qu'elles empruntent leurs épines, et on se figure chacun de leurs éclats de rire accompagnés par la fauvette et le ramier.

Il n'entre pas dans notre programme de suivre de près et d'analyser, même sommairement, les poëmes dont nous venons de rappeler les titres. Le tableau serait trop large pour le cadre. Mieux vaut se borner à quelques remarques générales, utiles peut-être dans un temps où toutes les notions du vrai et du bien ont été si complétement bouleversées, dépravées et perverties, que les malfaiteurs à tant la ligne, les beaux esprits greffés sur forçats, les coryphées de la littérature et de la politique à couperet, n'ont eu, pour gorger leur prose de poison et d'ordure, tripler leurs bénéfices et charmer leur clientèle, qu'à se faire les logiciens des sophismes et des mensonges d'avant-garde. Il leur a suffi de traduire dans leur langue hideuse des paradoxes apostillés jadis par les maîtres et par les aveugles complaisances de la société polie, de promener du bout de leurs crochets dans la fange démagogique, des idées, des maximes, des convoitises, des passions, des haines, des blasphèmes qui s'étaient d'abord étalés ou dissimulés dans des œuvres cotées très-haut chez les lettrés, les curieux et les libraires. Le radicalisme actuel, avec son effroyable cortége d'injures, d'infamies, de délations, de calomnies, d'abjections, de menaces, d'impiétés et d'opprobres, c'est l'anarchie sociale faite d'anarchie morale; cette anarchie morale, on en trouverait le germe et l'origine dans l'ensemble d'une littérature qui, profitant de la fausse sécurité des années heureuses, eut le vice pour confident, le superflu pour nécessaire, le désordre pour idéal, la révolte pour objectif, le crime pour camarade, la vérité pour victime, l'honnêteté pour ennemie, la corruption pour but, le lucre pour idole, l'orgueil pour dieu, la hâblerie pour auxiliaire, la Révolution pour alliée et notre faiblesse pour complice.

Maintenant groupez les principales inspirations de Joseph Autran; la mer, la campagne, la maison, les beautés de la nature, les épisodes de la vie militaire, les réminiscences du Livre de la Sagesse, les histoires de village, les légendes chevaleresques, et enfin

les fantaisies ou variations sur un thème grandiose ou familier.

La mer, nous l'avons vu, l'émeut, l'émerveille, l'effraie, le ravit, mais ne l'absorbe pas. Tout en la subissant, il la domine, comme les grands tragédiens dominent leur émotion au moment où ils ont l'air de n'être plus maîtres d'eux-mêmes. Lorsque Sainte-Beuve, vers 1853, encourageant les débuts d'un poëte plus étrange que sympathique, lequel, justement, a figuré parmi les prétendants les plus pressés au fauteuil académique d'Autran, avait soin d'ajouter : « Voilà M. Leconte de Lisle s'enfonçant dans les profondeurs de l'Inde... ah ! qu'il ne s'y perde pas ! » — Il indiquait, avec son tact habituel, le péril de ces visions trop colossales, de ces obsessions trop absolues, où l'âme finit par abdiquer au profit du *monstre* qui la fascine et la dévore. La mer a de ces fascinations périlleuses ; quelle que soit son éloquence à proclamer l'existence du Dieu qui l'a créée et qui la dompte, il est facile pourtant à qui la contemple avec trop d'insistance, de se tromper d'infini, de prendre une de ces leçons de panthéisme dont profite l'orgueil aux dépens de la raison et de la foi. Nous n'aurions pas à chercher bien loin pour rencontrer un poëte, un génie, que le commerce trop intime des récifs et des falaises, des horizons sans limites et des tempêtes mugissantes, des écueils énormes et des flots difformes, a exagéré dans le sens dont il aurait dû le plus se méfier, et fait tomber du côté où il penchait. Avec Autran, rien de pareil. En face de ces vertigineux spectacles, la vivacité de son imagination est tempérée par la droiture de son esprit. A ses yeux, la poésie de la mer est étroitement unie aux sentiments de l'homme, et l'homme le ramène à Dieu.

La vie des champs, avec tout son personnel et tous ses accessoires, donne lieu à des réflexions analogues. Rien de plus innocent, en apparence, et même de plus salubre que ces enthousiasmes agrestes, cette ivresse champêtre dont parle George Sand, un des grands coupables. Que de fois pourtant, depuis Jean-Jacques, nous avons eu à répéter dans le latin que nous avions perdu : *Latet anguis in herba !* L'exagération ou plutôt l'altération de ce que j'appellerai le sens rustique offre plusieurs genres d'inconvénients. La société a sans doute assez de laideurs pour qu'il soit permis de lui préférer la solitude et la nature dans leur calme ou sauvage beauté. Pour l'honnête homme, pour l'homme fortement trempé, résolu à accepter la vie comme une alternative de devoirs et de combats, il y a cependant cette différence, que les vices de la société engagent à la lutte, et que les beautés de la nature nous enveloppent peu à peu et nous engourdissent dans une sorte d'assimilation bizarre de l'être moral avec le monde extérieur. Elles énervent à la longue nos facultés actives, à peu près comme des ressorts qui

se détendraient et s'useraient faute d'emploi. Appelant à leur aide la rêverie, leur sœur, elles décomposent à notre insu et, pour ainsi dire, *vaporisent* tout le fond solide sur lequel s'appuient la volonté et la conscience, ces deux énergiques gardiennes de notre vertu et de notre honneur. Elles nous environnent d'une atmosphère d'indolence et de langueur qui n'a que trop de charme, et où les réalités de notre existence, les problèmes de notre destinée, les conflits du bien et du mal, ne nous apparaissent plus qu'à travers les brumes matinales et les rayons du soleil couchant. Nous n'avons que trop vu quels mécomptes peut s'infliger à elle-même une génération amollie par ces philtres, habituée par ce régime à rêver la chimère au lieu de se préparer à l'action.

Ceci n'est rien encore; voici qui est plus grave; l'expérience a prouvé que l'idylle ressemblait un peu trop, de nos jours, au loup devenu berger; qu'elle avait ses hypocrisies; que, loin d'être, comme à la chute de la République romaine, un refuge contre les calamités publiques, elle pouvait préluder, pour sa part, aux succès de la République française. L'herbe de ses pâturages couvre, au besoin, le pavé de ses barricades. Nous avons le droit de nous méfier des gens débonnaires qui tombent en extase devant un insecte, en syncope devant une ronce, en pâmoison devant une mousse, qui humectent de leurs larmes le nid d'un bouvreuil ou le calice d'une campanule, et qui, lorsque des scélérats ont brûlé la moitié d'une capitale, déshonoré un désastre par une orgie et fait couler le sang le plus pur qui ait jamais jailli des veines d'un martyr sur le front d'un bandit, réclament pour eux une amnistie triomphale avec toutes les facilités pour recommencer. Sans aller aussi loin, sans pousser aussi fort au rouge et au noir, combien de *paysanneries* n'ont été, en réalité, que des réquisitoires mielleux et câlins contre la religion, la propriété, le mariage, contre toutes les hiérarchies sociales! Que de bons villageois nous a montré le roman, la poésie ou le théâtre, endoctrinés pour les éventualités d'une guerre de la blouse contre l'habit! Que de physionomies chargées de représenter non pas la supériorité morale de l'homme des champs sur le citadin, mais les griefs du pauvre contre l'oisif et le riche! Que de figures agrestes, qui n'ont eu qu'un geste à faire pour changer leur bonnet de coton en bonnet rouge! Que de philosophes en sabots, qui n'ont eu à faire que deux enjambées pour passer de leur enclos dans un cabaret et du cabaret dans un club! La chanson du pâtre, lancée aux étoiles avec toutes sortes de mièvreries patoises, s'achevait sur l'air de *la Marseillaise*. Or nous ne détestons pas la crême; mais la crême aigrie et tournée peut être plus malsaine que l'eau-de-vie.

Dire que Joseph Autran, dans cette partie de son œuvre, a évité tous ces inconvénients, échappé à tous ces périls, conjuré tous ces maléfices, ce ne serait pas lui accorder la moitié des éloges qu'il mérite. Il vise constamment et il atteint le but contraire à celui que se proposent les corrupteurs de la poésie villageoise. Dans ses vers, la campagne n'est pas une maîtresse exigeante et absolue qui oblige ses amants à oublier tout ce qui n'est pas elle, et absorbe à son profit toutes leurs énergies morales ; c'est une consolatrice pour les blessés de la vie et de la ville, une école d'apaisement pour ceux qui ne trouveraient d'autre issue que le désespoir à leurs malheurs, à leurs passions ou à leurs fautes. Ces blessures qu'elles n'a pas faites, elle les guérit sans avoir besoin d'engourdir ou d'assoupir le malade. Souvent même, comme dans le beau poëme des *Laboureurs*, elle réagit contre la *mal'aria* des civilisations perverties ; elle rend au cœur ulcéré, dégoûté de lui-même, prêt à étouffer ses remords dans le suicide, la force de vivre, de lutter, de se dévouer, de se consoler d'avoir été coupable en redevenant utile. Elle est surtout un trait d'union entre les diverses classes auxquelles on enseigne à se haïr ; pour réaliser ce bienfait, le plus précieux de tous, elle se renouvelle sans cesse et se découvre sous ses aspects les plus riants ou les plus graves, les plus touchants ou les plus aimables. Nous avons tantôt *le Médecin du Luberon*, ce type de l'esprit de sacrifice, qui pourrait être riche et célèbre, et qui a mieux aimé vivre obscur, dans un pli de sa montagne, pour mettre sa charité et sa science au service des affligés, des pauvres et des petits ; tantôt, *à une vieille servante*, admirable toile flamande illuminée d'un rayon de grâce chrétienne, pur chef-d'œuvre où le poëte détermine, en quelques strophes, les relations d'égalité évangélique entre le dévouement familier du vieux serviteur et l'amitié presque respectueuse du maître ; tantôt *les Images d'un sou*, modèle de poésie populaire qui rencontre un enseignement dans les naïves productions d'un art primitif, et réconcilie le peuple de nos campagnes avec son passé et ses devoirs en lui donnant pour patrons des saints et des héros, le culte de ses pères et les gloires de son pays ; ainsi de suite ; nous pourrions multiplier à l'infini ces citations. Toutes montreraient que, dans les scènes de la vie rurale, dans les histoires de village, jusque dans les tableaux où il semble ne songer qu'à la grâce des détails et à l'effet du paysage, Autran procède obstinément, au rebours des conseillers perfides du paysan, des faux amis du pauvre, des amants hypocrites de la nature, des charlatans de rusticité factice et d'ingénuité artificielle, dans un sens de réconciliation, de rapprochement, d'alliance cordiale où le déshérité, trouvant plus de bien-être, se reposerait de ses griefs et de ses haines, où

le riche rassuré redoublerait d'efforts pour alléger les misères, où une confiance réciproque préluderait à la paix sociale. Si nous passons des champs aux camps et de la vie rurale à la vie guerrière, même remarque, même mérite, même louange. Le sentiment du devoir dominant tout le reste, ce devoir étant commun au patricien et au prolétaire, au général et au soldat, la patrie appelant également à son aide tous ses enfants, les plus humbles vertus étant sûres de leur récompense comme les exploits les plus héroïques, il n'y a plus ni rancune, ni sourde colère, ni arrière-pensée corrosive, ni découragement, ni retour égoïste et pusillanime sur le prétendu rôle de dupe que jouent les petits dans les conflits des puissances, des ambitions et des vanités humaines. Le jour où le pays est en danger, la chaumière ne calcule pas plus que le château, l'épaulette de laine ne se ménage pas plus que le bâton de maréchal ; un même intérêt les unit, un même sentiment les anime, une même victoire les paie... Hélas ! En indiquant tout ce que la poésie rustique ou guerrière de Joseph Autran contient en germe de généreux, de sain, de calmant, de chrétien, de patriotique, de fortifiant, je pense à tout ce qu'ont produit de funeste les prédications, les fictions, les excitations et les séductions contraires. Cette profonde impression de tristesse est encore un éloge. Appliquer un baume partout où d'autres mains ont envenimé une plaie, est-il, pour la poésie, une mission plus haute ? Est-il, pour le poëte, une plus belle gloire ?

IV

C'est peut-être pendant les dernières années de sa vie que Joseph Autran accusa le plus vaillamment l'intensité de sa vocation poétique. A ne consulter que les vraisemblances, à se rappeler même certains traits de physionomie, que de motifs pour se réfugier dans le recueillement et la solitude, pour rentrer dans ce silence qui, chez l'homme supérieur, se compose de découragement, de lassitude et de dédain ! D'abord, il était arrivé dix ans trop tard, — non pas pour lui, mais pour elle, — à l'Académie française ; ce qui, d'après les mauvaises langues, équivaut au règlement d'une pension de retraite. Nous avons dit et personne n'ignore qu'il fut, presque en même temps, menacé de cécité, et l'on pouvait croire que l'ombre qui voilait peu à peu ses yeux avides de beauté et de lumière, s'étendrait aussi sur son âme. Les événements parlaient si haut, avec un tel bruit de tempête, d'écroulement et de foudre, que la Muse devait être tentée de leur céder la parole et que sa voix harmo-

nieuse s'interrompait dans un sanglot. Enfin le poëte avait le droit, dès, cette époque, de regarder son œuvre comme complète; cela est si vrai qu'il nous dit, à la première ligne de son avant-propos, daté d'avril 1872 : « L'édition générale de mes œuvres, que je présente au public, devait paraître pendant l'automne de l'année 1870. J'avais compté sans les malheurs qui étaient à la vieille de fondre sur notre pays. »

Mais il se hâte d'ajouter, et ce sera, jusqu'au dernier instant, son généreux programme : « ..... il le faut cependant : il est du devoir de chacun de reprendre son labeur, de concourir dans la mesure de ses forces à l'œuvre de réparation qui nous est imposée à tous. Quand l'orage s'apaise, les abeilles reviennent à la ruche, et plus elle a souffert, plus elles s'appliquent à réparer ses brêches. »

Dans ce premier élan de patriotique douleur, ennoblie par le sentiment d'un grand devoir, Autran se bornait à renouer le fil que nos désastres avaient brisé, à traduire avec sa modestie habituelle l'*exegi monumentum*, sans se douter de tout ce qui allait agrandir et embellir ce monument déjà si complet. Il ne prévoyait pas que l'inspiration lui reviendrait à flots pendant ces années si sombres, si inquiètes et si bruyantes; à peu près comme ces sources qui descendent des hautes cimes, et que les ravins et les précipices, les affluents et les orages, rendent plus impétueuses et plus fécondes. Ces inspirations nouvelles, dont nous avons signalé, d'après de douloureuses confidences, toute une partie inédite, offrirent deux caractères différents. Le cri d'angoisse, l'appel à la concorde, le retour aux grandeurs épiques du passé, l'anathème lancé aux passions fatales qui se déchaînent sur des décombres et font d'un peuple vaincu le complice de ses vainqueurs, nous rencontrons tout cela dans *la Légende des Paladins*, improvisée en trois semaines, si belle, si forte, si saisissante dans sa simplicité héroïque. L'épilogue de *la Légende*, l'épilogue de *la Lyre à sept cordes*, nous rendent ces pathétiques accents où le bon citoyen se confond avec l'éminent poëte, et qui élèvent l'âme en serrant le cœur :

O patrie, où vas-tu? ce ne sont que divorces
Et fureurs de partis.
Bientôt le plus grand peuple, ayant usé ses forces,
Sera des plus petits.

Le monde avec stupeur verra cette ruine,
Il verra ce néant;
Et se demandera quelle rigueur divine
A frappé le géant.

..... Maudit soit le destin qui de notre concorde
A délié les nœuds!
Qui vint faire, ô douleur! d'un peuple où tout s'accorde
Plusieurs peuples haineux!

Depuis lors, tout s'en va, la gloire et la fortune;
L'antique honneur descend!
Mère, réveille-toi! Parle, mère commune,
A tous ceux de ton sang!...

.... Puis enfin, désarmés, dans une paix profonde,
Peuple fier, peuple aimant,
Nous aurons cet orgueil de pardonner au monde
L'outrage d'un moment!

Rapprochez de ces vers ceux qui terminent le cinquième volume, qui marquèrent, chez le poëte, la crise suprême d'abattement et de tristesse, et où il associe avec une incomparable éloquence, ses propres souffrances au deuil de son pays :

J'ai vu, deuil plus affreux, dans les murs de nos villes,
La discorde en fureur lever son drapeau noir.
Aux mains de la révolte et des passions viles
J'ai vu Paris en feu... Puis j'ai cessé d'y voir.....

Oui, la nuit désormais, la nuit du vieil Homère,
Ravit tout à mes yeux, tout, jusqu'à mon chemin;
Le ciel me réservait cette infortune amère
De ne plus voir l'ami qui me serre la main.

Chaque aurore reluit sans chasser mes ténèbres;
L'uniforme douleur sonne tous mes instants.
Qu'importe la nature à mes ennuis funèbres?
A travers mon linceul je revois le printemps.

« Si j'ose demander ce que devient la France,
J'entends autour de moi des plaintes et des cris,
Et, cherchant le tombeau, ma dernière espérance,
Je m'avance à tâtons sur un monde en débris!... »

En lisant ces strophes désespérées, écrites en juin 1871, au lendemain des crimes de la Commune et de sa contrefaçon marseillaise, qui se serait douté que le poëte presque aveugle, solliciteur de la mort, condamné à ne plus voir qu'en dedans, au fond de son âme

navrée où passaient, comme des visions d'un ciel dantesque, les ivides images de nos villes en flammes, de nos provinces envahies, de nos soldats ensevelis sous la neige, de notre France en lambeaux, mourant d'une double agonie sous le canon des Prussiens et sous le couteau des bandits, qui se serait douté que Joseph Autran, loin d'avoir dit son dernier mot, eût encore un avenir qui suffirait à toute une carrière de poëte; un avenir de poésie étincelante, svelte, fine, légère, ailée, souriante, délicate, moqueuse, presque gaie, digne de l'anthologie? Nous avons déjà parlé des pages si intéressantes où son jeune secrétaire, M. Daubian, causant avec ses propres souvenirs et cédant à un sentiment de respectueuse tendresse aussi honorable pour le disciple que pour le maître, retrace de mémoire les détails de ce *renouveau* sans exemple, nous le croyons comme lui, dans l'histoire des poëtes célèbres. Nous ferons encore un emprunt à ce témoin si sincère et si vrai, qui a écrit à travers ses larmes et rencontré sans effort l'accent du cœur, préférable à tous les panégyriques. » Le volume des *Sonnets capricieux* date de ce printemps de 1872, qui, pour lui plus encore que pour les prés et les bois, fut un véritable *renouveau*... Je l'accompagnais quelquefois dans sa promenade quotidienne; il affectionnait particulièrement la petite allée ombreuse qui longe l'Huveaune, dans le parc du château Borelly; et, de fait, l'endroit est charmant à cette époque de l'année; le feuillage naissant, vert émeraude sous le brillant soleil, y verse une ombre douce, délicieux clair-obscur qui repose la vue. Dans les taillis environnants, le rossignol prélude à ses premiers concerts par des vocalises éclatantes qui vibrent dans l'air pur comme le rire du printemps; par moments, la brise de mer apporte le bruit du flot sur la plage voisine, ou le parfum enivrant des massifs de fleurs fraîchement écloses... Lumière, parfum, murmure, harmonie, solitude, tout ce qu'aime le rêveur, tout ce que recherche le poëte, tout ce qui provoque et fait naître l'inspiration.

« La sienne ne tarissait pas un instant. Ce que j'ai écrit de sonnets, sous sa dictée, en nous promenant dans cette allée, est incroyable. Ils se succédaient avec une rapidité dont on ne peut se faire une idée. J'en avais à peine écrit un, et remis dans ma poche le petit carnet affecté à cet usage, qu'il fallait le sortir de nouveau pour en écrire un second, puis un troisième, un quatrième, et, comme cela, jusqu'à la demi-douzaine, dans une heure de promenade! Quand il en arrivait là, fatigué, énervé, ennuyé par ce flot débordant qu'il n'était plus maître de contenir : « Parlez-moi, disait-il; causez, car je sens que je vais encore faire un sonnet! » — Je parlais, je causais; il tâchait de me répondre et de se distraire; mais l'inspiration finissait toujours par l'emporter; il redevenait si-

lencieux pendant quelques minutes; après quoi, il fallait écrire encore... »

Songez aux difficultés spéciales, aux tyrannies de la rime redoublée, à la nécessité de renfermer une goutte d'essence dans un flacon d'or ciselé, à tous les obstacles que ce genre oppose à la verve poétique. Songez que quelques noms, celui de Desbarreaux par exemple et de Félix Arvers, ont été sauvés de l'oubli par un seul sonnet; souvenez-vous de *l'Art poétique* où Boileau nous dit qu'un sonnet sans défaut vaut un long poëme, après nous avoir laissé entendre qu'un long poëme est peut-être moins difficile. Puis, ouvrez le volume des *Sonnets capricieux.* L'on s'y aperçoit à peine des servitudes acceptées par le poëte, tant il déploie d'habileté, de souplesse, de dextérité, d'élégance, d'heureuse hardiesse à rester le maître de son esclavage, tant il nous émerveille et nous charme par ses trésors de fantaisie et de bon sens, d'*humour* britannique et d'esprit français, de sagesse et de malice, par l'incroyable variété de ses sujets, de ses tons, de ses tours, de ses nuances; jouant du sonnet comme si quelque bonne fée lui eût donné un archet magique pour dompter ces cordes rebelles; nous empêchant de remarquer le joug qu'il n'a pas l'air de ressentir; se montrant, d'une page à l'autre, philosophe chrétien, dilettante exquis, conseiller infaillible, artiste consommé, coloriste éclatant, moraliste délicat, portraitiste impitoyable, observateur pénétrant, le tout avec une veine de comédie et de satire où la gaieté, l'entrain, la bonne humeur, déguisent la tristesse du fond et l'amertume du bord, où la coupe légère pétille de malice, où la raison la mieux aiguisée venge à chaque instant ses griefs et les nôtres. Je ne citerai qu'un seul de ces petits chefs-d'œuvre. On comprendra et on excusera ma préférence.

LA VICTOIRE IMPROVISÉE

Quand on a plaidé de mauvaises causes,
Quand on a, vingt ans, appris les secrets
De la politique en des cabarets
Dont on tient parfois les deux portes closes;

Quand on a noyé les soucis moroses
Dans les flots mousseux du champagne frais;
Quand on sait parler en prenant des poses
Avant le repas, et surtout après;

En sortant un jour d'une obscure salle
Où l'on a joué sur un marbre sale,

On croit posséder le don des Carnots ;
Et l'on ose alors, pour sa renommée,
Expérimenter sur un corps d'armée
Le talent qu'on a sur les dominos !

Nos pressentiments ne sauraient nous tromper ; les sympathies les plus profondes et les plus durables s'attacheront désormais à la mémoire du poëte, à l'ensemble de son œuvre. Mais, on le comprend, la curiosité va se tourner de préférence vers les poésies inconnues que Joseph Autran a écrites pendant les deux derniers mois de sa vie ; fleurs écloses au seuil d'un tombeau, dont M. Daubian nous dit que tous les prodiges antérieurs de verve, de facilité, d'abondance, d'improvisation rapide et pourtant correcte, ne sont rien en comparaison. Nous ignorons à quelle époque et dans quel format sera publié ce volume supplémentaire. Sans l'avoir lu, nous supposons que deux notes dominantes s'y croisent et s'y entremêlent ; que, si l'auteur, abusé comme tous les siens par ce retour de santé, de quiétude, de bien-être intellectuel et physique, a plus que jamais affirmé ses qualités de poëte comique, on reconnaîtra aujourd'hui, à travers ces joyeuses bouffées, je ne sais quels présages funèbres. Parfois, comme dans *les Deux Archers*, de Victor Hugo, on pourra se demander *ce qu'il souffrait pour rire ainsi.* Au surplus, grâce à une amicale confiance dont nous sommes bien fiers, nous pouvons offrir ici à nos lecteurs la primeur de deux de ces pièces inédites. L'une est franchement spirituelle et sensée, et la verve satirique, rehaussée par un choix excellent de couleurs, n'y laisse pas de place à la mélancolie. Mais l'autre, (*le Bleuet*), trahit, sous des airs de badinage, cette pensée triste, profonde, quasi-prophétique, que Chateaubriand a exprimée en ces termes : « Comment l'homme peut-il s'attacher à quelque chose ici-bas, lui qui doit mourir ? »

Voici la première :

A BOILEAU

O mon vieux Nicolas ! O maître vénérable !
Je viens faire à tes pieds une amende honorable.
Dans un jour de dépit je t'avais méconnu.
Le bon sens de ton vers, toujours froid, toujours nu,
M'ennuyait à la fin : — Laissons-là, me disais-je,
Ce rimeur suranné, vrai pédant de collége,
Qui, d'un air doctoral et d'un accent hautain,
Va, toujours bougonnant, de Pradon à Cotin,
Et dont le vers, à qui l'école rend hommage,
Ne s'éclaire jamais d'un rayon, d'une image ;

J'ai besoin de courir et de voir des couleurs ! —
Donc, je partis un soir, allant chercher ailleurs ;
Mais j'ai vu, depuis lors, dans mes courses errantes,
Un si beau flamboîment de pages fulgurantes,
Tant de soleils couchants à vous crever les yeux,
Tant de villes d'Asie étalant sous les cieux
Leurs amoncellements de tours et de pagodes,
Tant de coupoles d'or aux reflets incommodes,
Tant de femmes sortant du bain, sous les palmiers,
Et faisant à loisir, devant les costumiers,
Tout un choix de velours, de brocarts et de moires ;
J'ai vu, dis-je, aux manteaux des blondes ou des noires,
Tant d'ocre et de carmin, tant de vif indigo
Broyé par des rapins saisis de vertigo,
Que je reviens à toi, l'âme à jamais éprise
De la ligne correcte et de la teinte grise,
Et que je suis semblable, ô vénéré Boileau,
A l'ivrogne guéri qui se consacre à l'eau.

Voici la seconde :

LE BLEUET.

Virgile n'avait pas une santé robuste ;
Quoi qu'inventât pour lui le médecin d'Auguste,
Ce célèbre docteur qu'on appelait Musa,
Le chantre d'Æneas avant l'heure s'usa.
Il ne s'endormait plus, il trouvait le pain fade.
Un ami vint s'asseoir au chevet du malade,
Et, pour lui colorer quelque peu le trépas,
Lui parla de son nom qui ne s'éteindrait pas :
« — Qu'importe, cher Maro, que l'on cesse de vivre,
Quand on est immortel ?... Tu laisses un fier livre ;
Tu laisses un poëme illustre et souverain
Qui vivra plus longtemps que le marbre et l'airain.
Quand je te dis cela, Maro, tu peux m'en croire...
Voyons ! souris un peu... N'est-ce rien que la gloire ? »
— Virgile, à ce discours, n'était pas satisfait ;
Il répondait à tout : « Qu'est-ce que ça me fait ?
Si le monde, après moi, continue à me lire,
Quelqu'un dans le sous-sol viendra-t-il me le dire ?
Quand je serai là-bas dans les ombres perdu,
Que me fera mon nom plus ou moins répandu ?

Si l'on parle de moi dans mille ans, le saurai-je?
Si l'on apprend mes vers aux marmots d'un collége,
Que m'en reviendra-t-il? quel plaisir? quel orgueil,
Mon cœur n'existant plus, mes os ni mon cercueil,
Plus rien! que survit-il d'Homère ou d'Alexandre?
Pas même des tombeaux, pas même de la cendre;
Des noms, rien que des noms qu'on jette à l'air, des sons
Articulés par nous, fantômes qui passons;
Des signes d'alphabet, mêlés par l'écriture,
Des atômes rendus à l'immense nature.
Ce que je serai, moi, Virgile, dans cent ans,
Qui le sait? Tout au plus une fleur, au printemps,
Un bleuet dans les blés, qui se berce au zéphyre,
Ou qu'une blonde enfant cueille avec un sourire.

Voilà ce que disait Virgile à son ami.
Après quoi le poëte, un instant endormi,
Rêva qu'Amaryllis, glaneuse au bras superbe,
L'ayant cueilli, bleuet, l'emportait dans sa gerbe.

Ici notre tâche semble terminée, et pourtant nous reconnaissons à quel point elle est incomplète. Nous n'avons pas dit la moitié de ce que nous aurions voulu dire. Maintenant, au moment où cet homme de bien, cet homme excellent, ce pur et noble poëte vient de descendre dans la tombe, nous est-il permis de séparer son souvenir et son nom des événements qui nous pressent, des catastrophes qui nous menacent, des hontes qui nous accablent, de ce spectacle de dégradation sociale, politique, littéraire, morale, si odieux que ceux qui survivent sont tentés d'envier ceux qui meurent? Lorsque, au sortir d'une lecture de ces beaux poëmes où tout s'accorde avec les meilleures facultés de l'âme, avec ses aspirations les plus généreuses et les plus hautes, après nous être imprégnés de cette poésie si saine, si vaillante, si forte, si honnête dans ses grandeurs, si sûre dans ses conseils, si délicate dans ses nuances, si attrayante dans ses enjouements, si attendrissante dans ses sourires, nous promenons nos regards sur ces étalages d'ignominie, sur ces journaux pétris de venin, de boue et de blasphème, sur ces livres dont le chiffonnier ne voudrait pas pour sa hotte, sur ces romans où la surenchère des saletés triple le chiffre des éditions, où l'ivrogne tend la main à la fille de trottoir, où l'odeur de l'absinthe se confond avec le musc du mauvais lieu, où les photographies du vice servent de vignettes aux apologies du crime; lorsque des affiches placardées sur toutes nos murailles nous crient: « MALHEUR AUX

PAUVRES ! » — c'est-à-dire : « guerre aux riches ! guerre aux derniers appuis de la société croûlante ! guerre à tout ce qui retarde encore la curée du radicalisme, de l'athéisme et du communisme ! » — nous éprouvons une sensation étrange, comme si une invisible main nous faisait tout à coup passer d'un paysage enchanté dans une caverne peuplée d'animaux féroces et de bêtes immondes. Nous nous disons que, dans cette concurrence de laideurs, dans cette littérature de prostituées et de coupe-jarrets, dans cette société bafouée par ses ennemis et avilie par ses tolérances, il n'y avait plus de place pour un poëte tel que le nôtre, qu'il a bien fait de mourir, que le contraste était trop écrasant... Eh ! bien, non ! dans ce contraste même, nous trouvons de quoi nous consoler et nous rassurer. Il est impossible que la France, si fière autrefois, si brave, si sympathique jusque dans ses fautes, supporte longtemps ces opprobres. C'est une crise, une orgie, un accès de fièvre, une maladie aigüe ; ce ne peut être un état chronique ; car ces épouvantables symptômes ne sauraient être stationnaires ; ils disparaissent ou ils tuent. Quel que soit le dénoûment, la gloire poétique de Joseph Autran domine nos conjectures et nos craintes. Si nous nous réveillons de ce mauvais rêve pour nous reprendre à tout ce qui fait la force, la vie, le salut, la dignité, l'honneur, la revanche d'un peuple, il n'y aura pas, dans cette renaissance nationale, un seul détail qui ne réponde à un appel, à un accent, à une inspiration du poëte. Si, au contraire, nous sommes condamnés à périr, le dernier homme de goût, d'esprit, de conscience et de cœur, qui se réfugiera dans quelque coin du monde, pourra se dire qu'il nous aurait suffi, pour être relevés et sauvés, de faire tout ce qu'Autran a conseillé, d'honorer tout ce qu'il a aimé, d'éviter tout ce qu'il a flétri, de pratiquer tout ce qu'il a chanté.

Armand DE PONTMARTIN.

LES PARTIS EN ALSACE-LORRAINE

Les élections de janvier 1877 au Parlement de l'empire allemand ont affirmé des divergences notables dans l'état des esprits et, ce qui est plus grave, ont opéré des groupements, et par suite des antagonismes d'opinion de province à province et même d'arrondissement à arrondissement. La Basse-Alsace a voté autrement que la Haute-Alsace et la Lorraine et dans ces deux derniers départements le résultat a aussi accusé, sinon des différences essentielles du moins des nuances appréciables dans les dispositions populaires. Ainsi, la Basse-Alsace s'est ralliée à l'idée autonomiste mise en œuvre par des hommes hostiles à l'influence religieuse, c'est-à-dire aux franchises du catholicisme. La Haute-Alsace au contraire, dans trois de ses circonscriptions sur cinq, a témoigné de ses sentiments profondément catholiques en renouvelant le mandat significatif de trois ecclésiastiques, les abbés Guerber, Winterer et Simonis dont le talent et le zèle s'étaient signalés, d'ailleurs, dans les débats du Reichstag. Les deux autres circonscriptions ont élu deux hommes, M. Jean Dolfus, en possession d'une grande autorité dans son pays, énergiquement patriote avant tout, et M. Charles Grad jouissant aussi d'une grande autorité et plus favorable que M. Dolfus à l'idée religieuse. En Lorraine les quatre élus sont Français de cœur et catholiques sans affecter le caractère clérical tel qu'on l'entend dans la logomachie courante. De là, deux groupes distincts qui allaient se rencontrer sur le terrain parlementaire où ils affirmeraient des tendances diamétralement opposées. D'importants débats touchant à la constitution économique et politique du pays annexé et à ses rapports avec le pouvoir central allaient plus encore mettre en pleine lumière ces dissidences.

D'un côté les cinq autonomistes, produit d'un mouvement d'opinion plus factice que réel dont le centre d'inspiration est à Strasbourg; de l'autre les dix députés de la protestation exprimant les préférences et les vœux de la presque unanimité des Alsaciens-Lorrains, emportant, on peut le dire, à Berlin, l'âme même du pays

annexé. Mais ce qu'il y a de remarquable dans la constitution intime de la députation prise dans son ensemble, c'est que ni l'un ni l'autre des groupes qui la composent ne peut interpréter fidèlement et publiquement l'opinion vraie, non pas seulement de ses commettants, mais la sienne propre. Ainsi, les coryphées élus de l'autonomisme ont dans le sens de la soumission au fait accompli et aussi comme adversaires de l'expansion catholique des idées infiniment plus avancées que le gros de leurs électeurs. Ils sont donc forcés de mettre une sourdine, sur ces deux points essentiels, à leurs vraies aspirations. Les députés dits de la protestation, au contraire, doivent compter avec la situation délicate que leur fait l'omnipotence toujours dictatoriale de la chancellerie de Berlin, consacrée par l'article 10 du rescrit du 30 décembre 1871 toujours en vigueur. Ils ne peuvent donc donner une expression suffisante aux revendications d'une notable partie de leurs commettants. Ils doivent même, à contre-cœur, infliger une sorte de démenti à ce qu'elles ont d'absolu et d'irréconciliable en prenant part à l'action législative pour répondre à des aspirations nouvelles sur lesquelles je vais m'expliquer, et surtout pour contrebattre les efforts de l'autonomisme qui prendrait texte contre eux de leur abstention préméditée. Hélas ! le défaut de franchise dans l'accomplissement même du devoir civique est encore l'un des fruits amers de la conquête. Une population violentée dans ses traditions, ses mœurs, ses affections, dont le développement traditionnel et historique est arrêté comme une horloge dont une main brutale aurait brisé le ressort ; une population ainsi traquée, menacée, froissée au plus intime de son être, se réfugie dans le mensonge et la dissimulation. La force triomphante interdit la sincérité.

Le point de départ des divisions remonte aux premiers temps du régime actuel. Dans ses entretiens avec des personnages considérables de l'Alsace, M. Jean Dolfus, de Mulhouse, entre autres, M. le prince de Bismarck avait manifesté les intentions les plus libérales. Il aurait dit, alors, avec ce sourire un peu acide qui fait partie de ses belles grâces, qu'il étonnerait le monde par l'excès des franchises dont il accablerait le nouveau pays d'empire. C'est pour tenir ces promesses, sans doute, qu'il a appelé les deux provinces à l'honneur d'être représentées au Reichstag, et qu'il a maintenu l'application des lois françaises pour le recrutement des corps électifs, mairies, conseils généraux et d'arrondissement. Il est vrai qu'il n'a pas tardé à se repentir de ces concessions et qu'aujourd'hui les maires autochtones des grands et moyens centres sont remplacés par des commissaires extraordinaires, tous fonctionnaires tudesques, et qu'une loi discutée dans la première session du Reichstag de 1877 ôte au Parlement de l'empire, dans une large mesure, la connais-

sance des affaires qui concernent l'Alsace-Lorraine, ce qui est enlever au pays annexé la garantie que lui donnent la publicité d'une grande assemblée et le retentissement de ses débats au dehors.

Mais c'est dans les conditions d'existence imposées à la représentation provinciale que s'est manifestée, dans tout son éclat, la prévoyance vraiment divinatoire de M. le prince de Bismarck. Dès 1871, les élections aux conseils généraux avaient été faites conformément aux prescriptions de la loi française. Des hommes éminents par la position et les lumières avaient cru pouvoir, dans l'intérêt de leurs concitoyens, accepter le mandat de les représenter. Mais, tout à coup, comme une batterie qui se démasque, arrive de Berlin l'ordre d'exiger des membres des conseils généraux un serment, non plus purement professionnel comme des membres des autres corps électifs, mais le serment politique de fidélité à l'empire et à l'empereur. Et c'est, entre l'élection faite et les conseils convoqués qu'éclata cet obus dans la population encore sous le coup des haines et des désespoirs de la défaite et de la main mise. Notez que ce serment n'est nullement imposé aux assemblées similaires de l'Allemagne proprement dite. Il en résulta ce qu'en attendait certainement l'habile chancelier. L'immense majorité des élus démissionna sans attendre la réunion du conseil ; on refusa le serment à l'ouverture de la session. Tout ce qu'il y avait de notabilités, de capacités, d'hommes influents dans le pays, disparut sans retour. Les démissionnaires furent remplacés presque partout par des officiers ministériels qui, ayant déjà prêté le serment d'allégeance exigé pour l'exercice de leur profession, pouvaient, sans protestation de la conscience, jurer fidélité à l'empire, en double expédition. C'est ainsi que la voix publique put dénommer les conseils généraux des « chambres de notaires ». Des subordonnés au lieu des indépendants... Ce fut le triomphe et le profit de M. de Bismarck.

Les divergences de vues, les séparations, les querelles qu'on constate aujourd'hui et qui servent si puissamment la politique de Berlin, n'ont pas, en effet, d'autre origine. Cette politique avait acquis une base d'opérations. Il y avait, désormais, en Alsace-Lorraine, un noyau d'hommes qui se rattachaient à elle, inconsciemment ou non, par la sujétion, par la logique du premier pas franchi, par d'autres causes puissantes sur le cœur de l'homme : l'attrait des honneurs, de l'influence personnelle, de l'importance acquise. La réprobation même dont ils étaient l'objet affermissait ces liens nouveaux. Berlin avait quelqu'un et quelque chose sur qui s'appuyer sur ce sol réfractaire à sa domination. Ces recrues étaient peu nombreuses, sans doute, mais c'était le coin enfoncé dans le cœur du chêne. Quel succès ! On aurait eu des conseils où les éléments

d'opposition eussent prévalu et l'on disposait d'assemblées soumises. Et, si bien soumises que, dès 1874, le gouvernement de l'empire jugea avantageux d'extraire de leurs entrailles, comme le Créateur de la côte d'Adam, une assemblée nouvelle qu'il prédestinait à un destin plus glorieux, mais non moins subordonné. C'est ainsi que naquit le landsansschuss, ou délégation provinciale, dont le pouvoir central a fait sa créature et l'autonomisme son quartier-général. L'obligation du serment fut donc un trait de génie !

Lorsqu'en 1874 les populations de l'Alsace-Lorraine avaient été appelées pour la première fois à élire leurs représentants au Reischstag, l'élan de l'opinion avait été irrésistible. Le souvenir de la guerre était encore trop récent, et l'humiliation de la conquête trop vivement ressentie pour que le pays tout entier ne se jetât pas corps et âme dans l'affirmation indignée de ses sentiments français. Les deux provinces furent donc unanimes pour choisir, parmi les candidats, les partisans les plus résolus de la protestation. Le mouvement électoral avait, certainement, été non moins profondément catholique que passionnément national : car sur les quinze élus, la députation comptait cinq ecclésiastiques et parmi eux les évêques de Strasbourg et de Metz. Mais pour qu'il fût bien établi que toute divergence de foi sur le terrain politique ou religieux devait céder au besoin de réclamer devant l'Allemagne victorieuse et le monde attentif, le droit d'un peuple libre à être consulté sur son changement de nationalité, ce fut un protestant, M. Teutsch, député de Saverne, à qui fut confiée la mission d'être, au Reischstag, l'interprête de ses collègues et du pays. Et, cependant, dès avant cette époque, l'idée autonomiste existait en germe dans la Basse-Alsace et allait trouver un encouragement et un soutien dans la composition abâtardie des conseils généraux. Mais cette opinion nouvelle a pour point de départ l'entrée en scène d'un personnage qui lui apporta sous la forme d'un journal, la force d'expansion qui lui était nécessaire pour accomplir son œuvre. Ce personnage est M. Schneegans qui joue dans les affaires du nouveau pays d'empire un rôle assez important pour qu'il soit utile d'esquisser sa biographie. Avant la guerre, il prenait part à la rédaction du *Courrier du Bas-Rhin*, feuille démocratique assez répandue. On sait que par coquetterie de vainqueur, l'empire nouveau autorisa l'Alsace-Lorraine, dont la conquête n'était pas encore ratifiée par un traité, à participer aux élections françaises du 8 février 1871. M. Schneegans fut élu député à Strasbourg et alla siéger à Bordeaux. Ses collègues du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe se réunirent alors pour rédiger un manifeste dont il est bon de citer au moins quelques passages. Les voici :

« Nous déclarons que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités, vote ou plébiscite qui consentiraient abandon en faveur de l'étranger de tout, ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine. Nous proclamons, par les présentes, à jamais inviolable, le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, de la revendiquer éternellement et par toutes les voies envers et contre tous usurpateurs. »

M. Schneegans qui, dès la fin de 1871, levait, à Strasbourg, la bannière de l'autonomisme et en est le chef incontesté en 1877, figure au premier rang des signataires de cette pièce. Il avait, avant sa courte apparition à Bordeaux, témoigné de son horreur pour les Allemands en se réfugiant en Suisse, où il était du moins, disait-il alors, affranchi du supplice de leur vue et de leur contact. C'est pendant cet exil volontaire et motivé que l'Alsace, son pays natal, le nomma l'un de ses représentants à l'Assemblée nationale de France. Mais tout à coup M. Schneegans se ravisa. Il résigna son mandat de député français, revint à Strasbourg, fit annuler son option et reprit sa place à l'ancien *Courrier du Bas-Rhin*, devenu le *Journal d'Alsace* et l'organe de l'autonomisme. C'est une feuille bilingue, dont le texte est mi-partie allemand et français. Elle est quotidienne, elle a de nombreux correspondants ; le talent de ses rédacteurs est incontestable, leur zèle de propagande plus grand encore et tout acquis à la soumission, au fait accompli. Elle professe qu'il n'y a point de ressentiment qui ne s'édulcore, qu'il faut savoir tirer d'une situation acquise, ou subie, tout ce qu'elle peut donner ; que puisque la force est du côté de l'Allemagne il faut se rallier au vainqueur, sauf à lui arracher en compensations de franchises, de liberté, de *self-government* tout ce qu'il a ravi au pays. Tel est, en substance, le programme de M. Schneegans et de son parti ; mais il n'a rien de commun avec les fières revendications du manifeste de Bordeaux, et les génuflexions d'aujourd'hui font quelque tort au serment de protestation *éternelle* contre l'usurpateur !

M. Schneegans est un homme jeune encore, bien doué physiquement, d'une élégance un peu étudiée, dont la parole a de l'abondance et du charme. Tout le monde s'accorde à reconnaître que de sa personne émane une séduction qu'il met d'une façon redoutable au service de sa cause, beaucoup disent de son ambition. A ce sujet on me rapporte un trait caractéristique. Pendant la première session du Reischtag de 1877, deux députés de la protestation se promenaient bras dessus, bras dessous, s'entretenant d'une motion qui allait être discutée et sur laquelle les deux groupes n'étaient pas d'accord, lorsque M. Schneegans apparut, semblant se diriger vers

les deux promeneurs. « Allons-nous-en! dit vivement, en entraînant son compagnon, l'un d'eux qui connaissait bien le directeur du *Journal d'Alsace*, ce diable d'homme serait capable de nous prouver que c'est lui qui a raison! »

Ces dons naturels, unis à l'absence de scrupules, l'action étendue qu'il exerce comme journaliste ayant pour point d'appui la protection de moins en moins dissimulée des puissants donnent à M. Schneegans et à ses amis une autorité incontestable, et qui explique en partie les progrès réalisés par l'autonomisme dans le cercle d'influence où il est né, c'est-à-dire à Strasbourg et dans la Basse-Alsace. La chancellerie serait donc bien ingrate si elle ne reconnaissait pas la réalité et l'importance des services que lui rend le *Journal d'Alsace* qui lui prépare les voies, aplanit les obstacles et lui sert ouvertement d'allié dans sa lutte contre l'influence et la pensée catholiques. Mais ceci demande une explication.

Comme l'ancien *Courrier du Bas-Rhin,* le *Journal d'Alsace* est révolutionnaire et libre penseur. Il représente à la fois la *République française* de Paris et la *Gazette de l'Allemagne du nord*, de Berlin. Il a sa note dans la gamme internationale du libéralisme autoritaire et persécuteur. On comprend, dès lors, combien son concours est précieux pour la politique du *Kulturkampf* introduite peu à peu en Alsace-Lorraine. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les débats du landsausschuss où l'on voit invariablement le président supérieur de Moeller invoquer, dans l'Alsace catholique, les manifestations de l'opinion libre penseuse représentée par la feuille autonomiste, pour justifier toutes les mesures arbitraires prises contre les corporations religieuses et l'enseignement chrétien. Car, contrairement à toutes les règles et à toutes les traditions politiques, c'est le chef du pouvoir exécutif qui préside la délégation provinciale, assemblée délibérante. Mais, en pays conquis, on n'y regarde pas de si près. En somme, on peut hardiment affirmer que sans le point d'appui que lui fournit la faction dont M. Schneegans est le chef, le gouvernement hésiterait, devant la réprobation publique, à infliger aux catholiques et aux pères de famille les persécutions dont ils ont tant à se plaindre.

Mais, ici, une distinction est à faire. Tandis qu'en Basse-Alsace l'ancienne clientèle du *Courrier du Bas-Rhin* s'est ralliée à peu près tout entière à la nouvelle politique du *Journal d'Alsace*, et a mis, en compagnie des protestants de toutes les confessions, ses haines religieuses au service du conquérant, le parti démocratique en Lorraine, et même dans la Haute-Alsace, n'a pas imité ce triste exemple. Non-seulement il eût rougi d'apporter par son acquiesce-

ment aux vues anticatholiques du vainqueur une force dont il use dans l'intérêt de sa domination, mais encore les patriotes messins, jaloux de justifier ce beau titre, ont, à bien peu d'exceptions près, réuni leurs efforts à ceux des catholiques pour battre en brèche l'autorité des nouveaux maîtres. Pareil hommage doit être rendu aux démocrates de Mulhouse, mais ceux de Metz ont fait plus encore. Ce sera leur éternel honneur d'avoir pris, eux-mêmes, en 1874, l'initiative de la candidature de leur vénérable évêque. De tels gages donnés à la solidarité des revendications françaises a scellé dans l'ancienne Moselle et dans l'ancien Haut-Rhin l'union des partis qui y étaient en lutte avant la guerre. Dans toutes les épreuves électorales, seules manifestations extérieures laissées à l'expansion du sentiment public, et notamment dans les dernières élections municipales et politiques, cet accord ne s'est pas démenti un instant. Je dois même ajouter, parce que c'est la vérité stricte, que, sur le terrain des concessions mutuelles, les démocrates des quatre circonscriptions lorraines ont fait preuve du plus louable esprit de concorde. Ils ont compris, avec un grand sens politique, qu'ils affaibliraient la résistance aux visées du vainqueur en fournissant, comme dans la Basse-Alsace, des armes à son offensive contre les souvenirs du passé et les chances de l'avenir. Leurs groupes, surtout à Mulhouse, comptent certainement bon nombre d'incrédules et même d'intelligences engagées dans des voies d'hostilité latente contre la foi des aïeux. Cependant, ils n'ont fait aucune objection aux déclarations de principes des candidats notoirement favorables à la pensée religieuse, et ils ont déployé un zèle, une activité et un désintéressement rares pour les faire triompher. C'est qu'il ne leur échappe point que les énergies de la conscience catholique sont le vrai boulevard du sentiment patriotique.

L'un d'entre eux me disait, il y a peu de jours : « Je sais bien que c'est dans les presbytères que réside la force de résistance contre l'absorption germanique ! » Et pour que la démonstration soit complète elle est corroborée par le témoignage des adversaires eux-mêmes, notamment par l'aveu dépité du *Journal des Débats* — une recrue de M. Schneegans — écrivant dans l'un de ses numéros du commencement d'avril : « Le parti de la protestation est noyé dans l'élément ultramontain ! »

Triste spectacle, pour le dire en passant, que donne la feuille des Bertin, une feuille française, tendant la main aux autonomistes d'Alsace et se faisant ainsi l'alliée de M. de Bismark !

En considérant les choses de haut, en ne se préoccupant que du grand intérêt de l'opposition légitime aux projets d'absorption de l'Allemagne conquérante, on peut voir qui a le mieux mérité, des

démocrates de la Basse-Alsace, ou de ceux de la Haute-Alsace et de la Lorraine, les applaudissements de la patrie française?

L'action dissolvante de l'autonomisme alsacien, bien que victorieuse seulement, aux dernières élections, dans son foyer primitif, ne s'en est pas moins fait sentir plus ou moins dans l'ensemble du pays annexé. C'est un travail d'infiltration, gagnant de proche en proche, pénétrant les couches populaires et y déposant une partie de son limon. Il est d'autant plus assimilable que les voies souterraines qu'il a parcourues l'ont dégagé de ses plus grosses et plus répulsives scories. Le programme autonomiste brutalement exposé n'eût trouvé, partout, même en Basse-Alsace, qu'un terrain réfractaire. Mais il fut, à l'origine, habilement dissimulé par ses metteurs en œuvre sous des apparences spécieuses. Quelques-uns de ses articles semblaient et semblent encore acceptables. Il a des côtés plausibles et les points sur lesquels il insiste n'appellent point de protestations de principe. Son grand cheval de bataille c'est le soin des intérêts matériels, les promesses de liberté politique n'apparaissent qu'au second plan.

Un peuple peut-il se désintéresser de ce qui est le travail, la production, l'activité et le bien-être de la vie? Il doit faire la part du regret, de l'espérance, du sentiment... Soit, mais doit-on, mais peut-on lui demander le suicide? Tout cela est d'autant plus perfide qu'il n'y aurait rien à y répondre, au fond, si ces prémisses insidieusement et sans relâche colportées ne cachaient des conséquences diamétralement opposées aux vœux de ceux-là mêmes qui en font un article de foi. Et, à vrai dire, ce n'est que cet aspect de la question que le gros du public a retenu. Ce public-là ne sait pas lire entre les lignes, il s'attache à une idée claire dont il ne comprend pas les sous-entendus; il adopte ce qui flatte quelques-uns de ses instincts, légitimes d'ailleurs, ceux de la propriété, du progrès, du mieux-être. Il ne sait pas que ce programme dont on ne lui montre que les avantages, sans lui en laisser entrevoir les compromissions et les reniements, commence par la revendication des intérêts et finit par la complicité de ses prôneurs dans l'œuvre de germanisation.

En dehors de la Basse-Alsace l'idée autonomiste, transformée, amoindrie, mais encore saisissable, se cantonnait donc, lors du mouvement électoral de 1877, dans le désir des populations de voir les candidats qu'elles allaient élire prendre part à l'action législative. Ils devaient aller au Reischtag discuter et défendre leurs intérêts. Tel est le vœu qui se dégage nettement des aspirations populaires. Le candidat, même le plus en possession de la faveur publique, qui dans sa profession de foi ou dans ses discours eût laissé soupçonner l'intention de ne se faire élire que pour la forme et annoncé la volonté de ne pas siéger au Parlement se fût certainement exposé

à un échec. Tous les élus ont dû promettre plus ou moins explicitement de donner sur ce point satisfaction au sentiment public. Ces dispositions du corps électoral existaient à des degrés différents suivant les milieux, mais apparaissaient d'une façon indiscutable dans la Haute-Alsace et dans la Lorraine.

En faut-il conclure à une diminution dans l'énergie des revendications françaises, à un pas fait dans la voie de la soumission? En aucune sorte. Les populations désirent naïvement avoir à leur service des redresseurs de torts, elles se sont persuadées, hélas! bien gratuitement, que leurs représentants pouvaient jouer utilement ce rôle et opérer ce prodige de modifier à leur profit les résolutions de Berlin. Elles ont une foi téméraire dans l'intervention de leurs élus près des puissants et ne désespèrent pas d'en retirer quelques avantages de l'ordre social, économique et religieux. Mais elles n'ont renoncé à aucune de leurs préférences et fait leur deuil d'aucun de leurs espoirs. Le sentiment et le devoir de la protestation sont toujours vivants dans leur cœur, aussi n'ont-elles élu que des hommes qui par leur passé, leurs actes et leurs déclarations représentaient avec le plus d'autorité ce devoir et ce sentiment. Si elles ont emprunté inconsciemment à l'autonomisme l'élément extérieur et justiciable de son programme, c'est, dans deux départements sur trois, tout au moins, en haïssant et en proscrivant ce qu'il traîne après lui et jusqu'à son nom même. Cela est si vrai que dans les deux luttes électorales, pour le conseil général dans un canton de Metz-ville, en juin 1876, et pour le Reichstag, à Thionville-Boulay, en janvier 1877, où il s'est présenté enseignes déployées, il a été haut la main et outrageusement battu. Le courant d'opinion que je signale se borne donc, dans la pensée de l'immense majorité des électeurs, à exiger de leurs représentants politiques la participation aux travaux parlementaires comme profitable aux intérêts matériels du pays. Quant à l'abstention systématique, contrairement à tout ce qui a été dit et répété, elle a toujours été individuelle; elle a exprimé des répugnances particulières et invincibles, mais n'a jamais été prêchée comme véhicule, ou démonstration de parti. Bien au contraire les appels les plus pressants à l'accomplissement du devoir civique sont toujours partis des rangs des adversaires les plus connus et les plus déterminés du régime actuel. Ils savaient que les masses populaires étaient derrière eux et que leurs choix ne pouvaient être qu'une manifestation opposante. Qu'ajouter à cet argument?

Il n'en est pas moins vrai que les nouvelles exigences du corps électoral, cette sorte de mandat impératif impliquant la présence obligatoire au parlement de l'empire caractérisent dans l'état des esprits une évolution qui a son importance. Le moindre de ses in-

convénients est de donner, sinon une sanction, du moins un acquiescement à quelques-unes des visées de l'autonomisme. L'action législative des députés de la protestation enlevait, sans doute, à l'autre groupe tout motif de les accuser d'indifférence pour les affaires sérieuses du pays, mais donnait raison aux reproches passés de l'autonomisme. De plus, elle contraignait les dix à se mêler, peu ou prou, aux intrigues de coulisse, aux sollicitations dans les bureaux, aux démarches hasardées. C'est ce que n'a pas prévu l'électeur quand il a voulu que ses représentants devinssent ses conseils actifs dans la procédure parlementaire, et dans les chancelleries de Berlin l'avocat de ses justes droits... Comme si ceux de la force n'y étaient pas tout puissants !

Un incident considérable allait mettre en pleine lumière ces inconvénients bravés sans une prévision suffisante des amoindrissements de prestige et d'autorité auxquelles on s'expose quand on entre dans la voie des compromis.

Quelques jours avant l'ouverture de la session, un long cri de douleur retentit d'un bout à l'autre de l'Alsace-Lorraine. Des mesures générales d'expulsion, jusqu'ici inconnues en pays civilisé, venaient d'être prises contre les optants rentrés et même contre les Français séjournant dans les deux provinces. En peu de semaines des milliers de personnes avaient dû quitter leur foyer, leur établissement, leurs affaires pour repasser au plus tôt la frontière. Des ruines s'en étaient suivies. Les récits des scènes les plus navrantes couraient le pays. Il n'était presque pas de familles qui n'eûssent souffert dans l'un de leurs membres de cette nouvelle et provocante orgie de la force. C'était aussi, c'était surtout la richesse des deux provinces, ou ce qu'il en restait, qui était atteinte. Les manufactures de l'Alsace, les hauts fourneaux de la Moselle se voyaient privés de leurs meilleurs et plus expérimentés serviteurs, de leur état-major de comptables, d'employés, de contre-maîtres. Tout était arrêté. C'était la grève par en haut. L'occasion s'imposait donc aux députés du pays ainsi frappé, d'exprimer des doléances, de demander des redressements. Dieu sait ce qu'il en coûta à plusieurs pour se décider à franchir le seuil de ces bureaux où leur présence était accueillie, sinon par un ricanement, au moins par un sourire amer et triomphant !

L'ancien maire de Metz, M. Bezanson, révoqué pour cause de patriotisme insuffisamment allemand, prit sur lui de réclamer auprès de M. Herzog, sous-secrétaire d'Etat de la chancellerie, le bras droit de M. de Bismark. M. Herzog n'est guère plus abordable que son glorieux chef et M. Bezanson eut toutes les peines du monde à obtenir l'honneur périlleux d'une audience, il fut salué d'un rogue :

« C'est vous qui venez nous demander des faveurs après le discours que nous avons entendu ! »

M. Bezanson, en effet, avait lu deux jours auparavant à la tribune du Reichstag la déclaration très-mesurée et très-digne qui avait été arrêtée en commun par les dix de la protestation, ou du moins remaniée pour la rendre *possible*. Je n'en dirai rien de plus parce qu'elle a été reproduite, trop souvent tronquée et défigurée, il est vrai, dans la publicité européenne. Le réclamant répondit naturellement qu'il venait demander justice et non solliciter des faveurs. Mais le plus triste c'est qu'au fond, il faut bien en convenir, c'est le sous-ordre de M. de Bismark qui, sauf la forme, avait raison. Il ne faut rien demander à un pouvoir dont on vient contester la légitimité. Ai-je besoin d'insister sur la violence que durent se faire le député de Metz et ses collègues de la Haute-Alsace et de la Lorraine pour aller frapper à ces portes derrière lesquelles ils ne trouvaient que visages dédaigneux, ou irrités? Mais ils accomplissaient un devoir envers leurs commettants. Ils l'accomplirent jusqu'au bout en s'adressant aussi haut que possible, en demandant une audience collective à l'empereur. Mais ils furent éconduits et ce dut être pour eux un soulagement. Ce qu'il faut noter c'est qu'ils connaissaient à l'avance l'inutilité de leurs efforts. Comme ces voyageurs, amis du foyer, qui se mettent en route non pour aller quelque part, mais pour y avoir été, les dix ne se livraient à ces démarches fatigantes et stériles que pour qu'il fût dit qu'ils les avaient affrontées. Mais, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, il y a des limites aux forces de l'homme. Il est cruel de lui demander ce qui les surpasse. Les députés de la protestation ont compris ce qu'il y a de choquant et de contradictoire dans leur attitude au parlement et leur présence dans des bureaux si réfractaires. Ils ont assez donné la mesure de leur dévouement au pays, et de leur déférence à la volonté des électeurs, ils sont décidés à ne manifester désormais l'un et l'autre que la tête haute, avec le respect de leur dignité, dans les luttes du parlement. Ils continueront à être, quoiqu'il arrive, les députés de la protestation à la tribune et devant les urnes, mais non plus dans les antichambres.

Le dirons-nous? Ils ont sous les yeux au Reichstag un modèle de ce que doit être la représentation d'une nationalité perdue. Ce sont les députés polonais qui le leur fournissent. Ils siégent régulièrement, religieusement, mais c'est pour protester sans cesse par leurs votes contre la puissance usurpatrice. Ils ne lui demandent rien, ni pour eux, ni pour leurs concitoyens, dans aucune occasion, sous aucun prétexte. Leurs nationaux peuvent être molestés, leurs routes défoncées, ils dédaignent de réclamer pour les intérêts privés,

comme pour l'intérêt public. Ils seraient désavoués, du reste, par leurs électeurs s'ils bronchaient dans cette attitude d'opposition sans compromis et de colère désintéressée. Mais ce sont des hommes de bronze représentant un pays tout d'une pièce dans son intransigeance. Il n'y a pas là trace d'autonomisme frelaté, c'est le patriotisme dans sa rigidité fière. Et c'est à peine si, depuis de longues années, ces hommes dignes de tous les respects et de toutes les admirations ont pu faire entendre leur voix à la tribune. Presque toujours la rigueur du règlement parlementaire, et l'arbitraire qui y préside leur a interdit cette consolation.

Et cependant, au Reichstag, il est une députation plus infortunée encore, celle du Sleswig annexé. Elle se compose d'un seul représentant qui, depuis quinze ans, réclame en vain son tour de parole. Mais ce qu'il aurait à dire serait trop redoutable à entendre. Il aurait à invoquer la solennité d'un engagement synallagmatique, la foi des traités, la force du droit. Il n'a pu encore parler. C'est que le parlementarisme tudesque sacrifie les minorités. Pour qu'un orateur puisse monter à la tribune pour y faire une motion, il faut que sa demande écrite soit signée par quinze collègues. Même avec l'appoint des Polonais, jamais le Danois unique n'avait pu réunir les quinze signatures réglementaires dans ce parlement tudesque, intéressé unanimement à faire le silence sur cette question qui brûle encore après quinze années de déni de justice. Grâce aux dix de la protestation et au fraternel concours des Posnaniens, il va enfin obtenir ces quinze signatures. Mais en est-il plus sûr de parler? Il pourra se butter encore aux aspérités du règlement. Dans les assemblées délibérantes de l'Allemagne, le président est maître d'accorder ou de refuser la parole. Son pouvoir discrétionnaire est à peu près absolu sur ce point. M. de Forkenbeck, un libéral, voudra-t-il en user, reculera-t-il, ce légiste, devant le *summum jus summa injuria?*

Revenons à l'antagonisme des deux groupes de la députation alsacienne-lorraine, Il s'accusa encore par la présentation d'un projet de loi destiné, en apparence, à agrandir la sphère d'action du landsausschuss, en réalité à soustraire le gros des affaires du nouveau pays d'empire au contrôle du Reichstag. Discuté avec une hâte significative, et voté en troisième lecture dans une courte session, ce projet qui a maintenant force de loi, dispose que désormais la délégation provinciale qui siége à Strasbourg votera le budget des deux provinces, ainsi que les dispositions législatives qui les concerneront spécialement. Ces votes seront définitifs quand il seront approuvés par le bundesrath, ou assemblée fédérale, et promulgués par l'empereur. La loi nouvelle ne réserve l'intervention du Reichstag que dans le cas où le landsausschuss refuserait la sanction bud-

gétaire, ou quand il plairait au pouvoir central de porter directement une disposition spéciale au parlement de l'empire. L'énoncé seul de ces nouvelles attributions parlementaires en indique assez les tendances et la gravité. Ce sont les conseils généraux, en effet, qui choisissent dans leur sein les membres du landsausschuss. Cette assemblée a donc une origine assermentée dès lors une composition subordonnée et dépendante. Ses décisions sont acquises d'avance aux propositions émanant de l'initiative gouvernementale, la seule que la libérale Allemagne accorde à ses représentants. Par le fait, c'est l'ingérence d'un conventicule sans véritable mandat populaire, qui est substituée à la compétence d'une grande assemblée, c'est l'obscurité d'une délibération entre créatures avouées du pouvoir qui remplace le grand jour d'un parlement librement élu. C'est donc une garantie d'examen par en haut et de responsabilité plénière qui échappe au pays annexé. Les dix l'ont bien compris. Ils avaient voulu amender le projet dans ce sens que le landsausschuss investi de ces nouveaux pouvoirs, ne serait plus recruté dans les conseils-généraux, mais serait élu directement par le suffrage universel. Cet amendement exaspéra les autonomistes. Ils crièrent : « Au voleur ! » ne leur dérobait-on pas leur bien en prenant cette initiative libérale qui leur revenait de droit? mais alors pourquoi ne s'en sont-ils pas avisé plus tôt?

Quelques-uns votèrent à contre-cœur l'amendement des dix, qui fut naturellement rejeté par le Reichstag, mais les deux groupes se séparèrent sur le vote final du projet. Les députés de la protestation le repoussèrent unanimement, les cinq de la Basse-Alsace l'adoptèrent avec enthousiasme. C'était leur œuvre, leur chose, le prix de leurs sueurs. Ils le dirent bien haut, du moins, sans en croire un mot, sans doute. Mais, ce qui est certain, c'est qu'il fait au mieux leurs affaires, puisqu'il donne un surcroît d'autorité à la Chambre minuscule dont ils occupent les avenues tout en y faisant la volonté des maîtres.

La volonté des maîtres! Tout est là. Elle se fait envers et contre tous, elle arrive toujours à son heure, elle ne connaît ni amis, ni adversaires, elle ne recule ni ne se modifie jamais. Elle peut paraître sommeiller un instant, mais pour se recueillir et mieux exécuter. C'est parce que les députés de la protestation l'ont vue de près à l'œuvre et ont compris ce qu'elle a d'irrésistible et d'implacable, qu'ils se sont résolus à ne plus essayer de la faire fléchir.

L'autonomisme se vante de l'incliner vers lui au profit des intérêts et des libertés du pays. Elle sourit de pitié et passe outre. Qu'a-t-il gagné, l'autonomisme, par ses adjurations, ou son opposition feinte, comme par ses prosternations et ses complaisances?

Rien, absolument rien. Il n'a même pas pu faire rendre à Strasbourg, sa métropole, la représentation communale qui lui a été enlevée; le pouvoir a répondu à ses sollicitations en faisant subir le même sort aux trois grands centres des deux provinces. Qu'a-t-il obtenu en faveur des optants chassés, des Français expulsés, dont le travail était, pour le pays en ruine, un élément de production et de richesse, lui qui se prétend le défenseur juré de la prospérité publique? malgré sa puissante intervention, des milliers de bras ont continué à repasser la frontière. Il en est réduit à mettre à son actif cette loi nouvelle sur le landssauschuss, à la présentation et à la confection de laquelle il n'a nullement d'ailleurs coopéré, et qui est une reculade au lieu d'être un progrès. Il ne sait donc pas, ou plutôt il ne veut pas savoir, car quel homme au courant de la situation l'ignore à Strasbourg et à Berlin? que le vote de cette loi est encore un chef-d'œuvre de la politique du grand chancelier. Que la seule, la vraie cause de l'existence de cette loi est le désir de la chancellerie et de ses bureaux de se délivrer de la criaillerie des Alsaciens-Lorrains au sein du Reichstag; que le retentissement des débats auxquels ils prenaient part échauffait les oreilles du maître, et qu'il a trouvé moyen de faire disparaître ce pli de rose en paraissant faire une concession libérale? Les Alsaciens-Lorrains ne se mêlant pas aux débats purement allemands, il troque leurs plaintes agaçantes dans une assemblée qu'on écoute du dehors contre les délibérations étouffées dans *l'in-pace* de Strasbourg... N'est-ce pas tout profit?... Un pur chef-d'œuvre, vous dis-je! Et quand l'autonomisme s'en prévaut comme d'une conquête due à son influence, il prête simplement à rire. Maintenant je ne disconviens pas que ses coryphées n'aient à se louer personnellement de la situation qu'ils ont faite, ou tant contribué à faire au pays annexé. Ils ont pu obtenir, ils obtiendront, ils ont déjà obtenu des faveurs individuelles :

Dieu promet tous ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens...

Je pourrais citer tel des leurs déjà pourvu à Strasbourg même d'une grasse prébende et qui a de bonnes raisons pour se montrer satisfait. Mais au point de vue des concessions vraiment libérales, des avantages d'un ordre plus tangible dont peut bénéficier la chose publique, où sont leurs résultats? A moins pourtant qu'ils ne fassent entrer en ligne de compte l'aide qu'ils ont donnée aux mesures contraires à la liberté religieuse et, qu'à leur avis, le pays ne doive se trouver fier et heureux de les voir parader dans les salons

de la chancellerie, où ils s'enivrent des sourires narquois du maître.

En résumé, c'est l'obligation du serment imposée aux conseils généraux qui a été l'origine des divisions en Alsace-Lorraine. *Divide ut imperes.* Elle a permis aux volontés hésitantes, aux ambitions subalternes de se choisir un terrain d'action, où sans contradiction possible, des notions fausses d'intérêt public ont pris la place des revendications nécessaires. Le landsausschuss est devenu la place d'arme de ces douteux amis de leur pays qui ont maximé leurs pratiques sous le nom d'autonomisme. Sans rien perdre de leurs prédilections intimes, un certain nombre d'intelligences, séduites par de prétendues sollicitudes pour les avantages moraux et matériels, se sont ralliés au programme qui prétendait les servir et ont peu à peu produit un foyer de propagande qui a rayonné sur les deux provinces. De là, le mouvement d'opinion qui associe, sans doute, le devoir de la protestation au soin des intérêts, mais qui, en faisant aux représentants du pays une loi de se mêler à la vie politique au même titre que les autres députés de l'Allemagne s'éloigne gravement de l'objectif patriotique jusqu'alors poursuivi. C'est que les masses populaires ne se rendent pas un compte exact des exigences du parlementarisme germanique; c'est qu'elles ne savent pas que le génie gouvernemental, de l'autre côté du Rhin, exclut, j'y insiste, toute initiative de l'élément représentatif, et, qu'en outre, les décisions de la grande assemblée de l'empire, elle-même, sont soumises à la révision d'un autre corps électif, à peu près à la dévotion du pouvoir central, et subordonnées, en dernière analyse, au veto du souverain. Cet organisme a-t-il des côtés utiles, est-il plus favorable au repos public, au principe d'autorité? Je n'ai pas ici à discuter cette question. Mais il est certain qu'en présence d'un semblable appareil représentatif, les députés indépendants de l'Alsace-Lorraine, eux spécialement, ont à l'affronter beaucoup à perdre et rien à gagner. Les populations ignorent qu'en forçant leurs élus à prendre part à ces travaux législatifs qui ont, en définitive et très-légitimement pour but la grandeur, l'intérêt, la force, la glorification de l'Allemagne conquérante, ils sont sur la voie qui mène au reniement de tout ce qu'aime, espère et attend la nation conquise. Ce n'est que le petit doigt engagé sous le laminoir, soit, mais pourquoi s'exposer à l'effort qui arrachera la main à l'engrenage?

Je me hâte d'ajouter que les partisans de la protestation pure, sans compromis, obstinée, sont nombreux et composent l'élite. En Lorraine, ils ont gardé le dépôt de la vieille foi patriotique; à Metz, ils n'ont pas laissé polluer la majesté des souvenirs et des espoirs par une seule élection assermentée. En Alsace, une association mystérieuse d'intransigeants se révèle de loin en loin par des com-

munications imprimées et exhalant un amour pour la France qui ne transige pas. La *Ligue d'Alsace*, pour l'appeler par son nom, est la mortelle ennemie de l'autonomisme. Mais, enfin, celui-ci a fait des progrès qu'il est impossible et qu'il serait puéril de nier. S'il a laissé intact le fond des cœurs, il a réussi à troubler les intelligences et à les diviser.

Telle est, exposée à grands traits, mais avec sincérité, la situation des partis dans le pays annexé, et ce qui vient de se passer pendant la visite de l'empereur Guillaume, atteste la vérité du tableau. Le conseil municipal de Metz, à qui l'autorité supérieure administrative proposait de voter un crédit de 4,000 marcs pour fêter la présence de l'empereur, a répondu par un refus ; et le conseil de Thionville, auquel l'autorité prussienne demandait un crédit de 1,000 marcs pour le même objet, s'est également abstenu. Les représentants municipaux des deux villes ne se sont livrés à aucune récrimination ; ils n'ont même motivé d'aucune manière leur refus : au moment du vote, ils sont demeurés immobiles et silencieux. N'était-ce pas l'attitude la plus digne, et, en même temps, la plus expressive des protestations ?

Il est vrai qu'à Strasbourg, le député autonomiste Bergmann a salué l'empereur Guillaume de paroles qui ont attristé le patriotisme, mais on peut affirmer qu'il n'a pas traduit les vrais sentiments de la population et que l'élément strasbourgeois et alsacien proprement dit l'a désavoué en s'abstenant presque entièrement de paraître dans les fêtes de réception, qui ont revêtu, par suite, un caractère à peu près exclusivement militaire. On ne voyait dans les rues que des uniformes, et si l'on pénétrait dans la foule, on n'entendait presque point le dialecte alsacien.

D'autre part, lorsque l'empereur a reçu la délégation provinciale, M. Schlumberger, son président, a tenu au souverain un langage plus digne que celui du député de Strasbourg. S'inspirant des sympathies opprimées et des souffrances de son pays, il a fermement réclamé contre les mesures relatives aux optants et il a été jusqu'à demander pour l'Alsace-Lorraine une constitution particulière. L'empereur, bien entendu, s'est borné à répondre évasivement, par quelques-unes de ces paroles vagues et bienveillantes qui n'engagent à rien ; mais la protestation n'en a pas moins élevé sa voix une fois de plus, avec le respect et la convenance que l'occasion comportait, et la France peut demeurer assurée que ce voyage de l'empereur Guillaume ne changera rien aux sentiments profonds et inaltérables de populations qui se souviennent d'un passé de deux siècles et qui ont foi dans l'avenir.

***

MONTESQUIEU

SA VIE ET SES OUVRAGES[1]

XVI

SUITE DU PRÉCÉDENT. — MONTESQUIEU ET SES COLLABORATEURS.

Un homme supérieur, après avoir lu le chapitre précédent, m'a fait quelques remarques au sujet du profit qu'une personne tire de son entourage d'après le proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Il soutient, au contraire, qu'on n'apprend que par la pratique, la méditation et la lecture ; les amis, les critiques, la famille ne servent à rien. Je croyais pourtant avoir indiqué ci-dessus ce que les étrangers ont pu fournir à Montesquieu ; je vais même tâcher encore de faire voir ce qu'il a emprunté aux siens.

Sans doute son frère, brave curé de Saint-Séverin de Bordeaux, puis abbé de Nisors en Comminges, ne joua pas un grand rôle dans la vie littéraire de l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Montesquieu, du reste, composa pour lui un sermon que je serais bien curieux de posséder.

De même que pour ce frère, j'hésite à certifier que Montesquieu ait tiré beaucoup du cousin auquel il a écrit l'admirable lettre suivante, qui m'est communiquée par M. Gérard West.

A La Brède, le 7 juin 1749.

Mon cher cousin, vous avez déjà appris la mort de M. de Rochefort, et cela me fait une vraie peine. Il vous a nommé tuteur. Je crois, mon cher cousin, que vous pouvez très-bien, sans quitter le service, accepter cette tutelle, d'autant plus qu'elle vous est déférée de la manière du monde la moins onéreuse, et qui prouve le plus l'estime et la confiance que votre pauvre frère avait pour vous.

Mon cher cousin, les biens de vos neveux sont très-aisés à régir ; ils se peuvent tous affermer ; vous pouvez charger les fermiers des réparations ; et il vous sera très-facile de trouver des fermiers solvables, en

[1] Voir le *Correspondant* du 10 avril 1877.

donnant les fermes à un prix raisonnable. Un honnête homme ne court jamais de risque à prendre une tutelle. Vous pouvez mettre les enfants en pension; toute votre peine sera de retirer ou faire retirer et garder toutes les quittances. Le temps va même venir que vous pourrez appeler votre neveu auprès de vous, et il aura auprès de vous une éducation que personne n'est plus capable de luy donner, et vous savez qu'à Agen cette éducation ne serait pas bonne.

Je crois donc, mon cher cousin, que vous devez demander un congé à cette occasion pour venir régler vos affaires et celles de vos neveux, et que vous pouvez à merveille faire tout cela sans quitter le service.

Je vous donne, mon cher cousin, les conseils que je prendrais pour moy-même. Je n'en sais pas donner d'autres.

Quelle satisfaction serait-ce pour vous, qui aimez votre famille et qui avez toutes sortes de bonnes qualités, de pouvoir vous rendre à vous-même ce témoignage que vous en êtes le restaurateur, et que, non-seulement vous avez conservé à vos neveux leurs biens, mais que même vous les avez mis en état de se procurer leur avancement et de pouvoir travailler à acquérir de l'honneur.

Les honnêtes gens dans ce monde ne vivent pas pour eux seuls; c'est le lot des âmes communes de ne songer qu'à soy.

Je vous prie, mon cher cousin, de croire qu'il n'y a que l'amitié qui me dicte cette lettre, et que, sans cette amitié, vous ne l'auriez pas reçue.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

MONTESQUIEU.

Rien ne me prouve que ces deux parents, son frère l'abbé et son cousin le militaire, que sa sœur aînée ou sa fille aînée, ou le reste de sa famille aient été ses créanciers intellectuels. Mais peut-on nier qu'il a utilisé son fils et sa fille cadette ?

Le fils de Montesquieu naquit en 1716, à Marilhac, près Bordeaux, si on s'en souvient. A huit ans, son père le mit au collége Louis-le-Grand, à Paris, sous la haute direction du P. Castel, afin qu'il eut plus de religion que lui-même. Ses humanités furent excellentes et excellentes ses études de droit. C'était un garçon candide, bon, modeste et simple, comme était sa mère, auquel des distractions continuelles donnaient un peu l'air nigaud. Marié à vingt-quatre ans, en 1740, il devint un époux accompli, un père tendre, un ami sûr, un parfait honnête homme, un chrétien éclairé. Aussitôt que l'âge le permit, on le fit nommer conseiller au parlement de Guyenne; il en remplit les devoirs avec autant de zèle que de conscience, mais rien ne put le persuader de reprendre la charge de président à mortier que son père n'avait, exprès, vendue qu'à réméré. Dans ses loisirs, il accomplissait des voyages de

naturaliste, notamment à Barèges et dans les Pyrénées; il contribuait à réveiller l'attention sur les services rendus par Olivier de Serres, dont il relisait sans cesse les ouvrages. On connaît de lui des mémoires sur les sciences, sur le commerce et la marine, qui sont fort médiocres. Il s'appelait Secondat et n'osait, par humilité, porter le nom illustré par son père, qui, d'ailleurs, par un sentiment aussi exagéré, le croyait supérieur à lui-même et le consultait sur ses travaux : singulier aveuglement! Puisse-t-il n'avoir eu aucune influence sur l'*Esprit des Lois*. J'ai peur de me tromper, si j'en juge par la manière dont ce brave homme a publié en 1758 *la Grandeur des Romains* dans l'édition des *Œuvres complètes* de son père. Nous le retrouverons plus tard.

La fille cadette de Montesquieu s'appelait Denise et plus familièrement Nini. Guasco, qui lui fit pour son mariage des vers italiens, insérés au *Mercure de France* et traduits par Lefranc de Pompignan, vante sa beauté, sa vertu et ses talents; mais on ne se souvient que du début de cette pièce :

D'un père illustre adorable portrait...

Tous ceux qui l'ont connue attestent en effet que la ressemblance physique et morale était frappante avec Montesquieu. Etait-ce pour ce motif qu'il lui montrait une prédilection manifeste? Il existe des lettres de lui à elle, alors en pension au monastère de Paradis, près du port Sainte-Marie, dans lesquelles il lui parle d'un chat et d'un chien qu'elle aimait, avec une grâce et une souplesse de style charmantes. Il lui dit : « Surtout écris toi-même, ma chère fille; j'aime « mieux tes petites niaiseries que tous les traits d'esprit que ces « dames peuvent te fournir. » Sa personne était vive et gracieuse; sa figure très-agréable, sinon très-jolie, et son caractère le plus enjoué du monde. Elle fut d'un grand secours à son père par les lectures qu'elle lui faisait pour soulager sa vue affaiblie. Du reste son instruction était assez grande pour que les livres les plus sévères, tels que Joinville et Beaumanoir, ne la rebutassent pas, et elle trouvait moyen d'égayer leur vieux langage par des saillies amusantes. Un poëte du pays lui avait adressé, dans sa jeunesse, un madrigal, à la mode du temps, qui finissait ainsi :

Des ouvrages de votre père
Chacun vous juge le meilleur.

Quant à Mme de Montesquieu, je rappelle pour la dernière fois qu'elle était calviniste. Sans doute l'époque n'était pas à la dévotion, mais on peut attribuer à l'influence de cette femme les idées protestantes qui sont repandues dans tous les livres de son mari.

Tels étaient donc, chez lui et hors de chez lui, les collaborateurs de Montesquieu. Il avait aussi des manières de travailler qui méritent d'être connues.

XVII

MÉTHODES DE TRAVAIL.

Nous venons de voir les collaborateurs de Montesquieu et les sociétés qu'il fréquentait. Je crois intéressant et utile de faire connaître sa conduite dans le monde.

« Depuis la fureur que les cartes ont excitée, remarquait-il, on ne parle plus. Les vieilles femmes mêmes sont silencieuses. Le jeu, qui n'était chez elles qu'un prétexte dans la jeunesse, devient dans un âge avancé une passion qui dévore tous les autres plaisirs. »

Son goût le portait à un autre amusement. Il pensait que, pour plaire dans le monde, il fallait n'avoir pas cette sensibilité qui s'attache vivement. Quelqu'un observait, un jour, devant lui que Fontenelle n'aimait personne. « Il n'en est que plus aimable, » répondit Montesquieu.

On était, d'après Charlemont, étonné de sa politesse, de ses prévenances et de ses entretiens avec les dames. Le petit-maître le plus accompli n'était pas auprès d'elles plus amusant par la gaieté de la causerie ou plus inépuisable à trouver et à dire les mille riens qui leur plaisaient tant.

Selon les mémoires de Chesterfield, « dans un salon ordinaire, Montesquieu ne répondait pas à l'idée qu'on se faisait de lui, mais dans une société choisie, personne n'était plus aimable, plus spirituel et plus tout à tous. » On raconte pourtant qu'une demoiselle un peu galante, certain soir, lui adressa vingt questions qui l'impatientèrent. Il saisit le moment où elle lui demandait ce que c'était que le bonheur. « Le bonheur, s'écria-t-il, c'est la fécondité pour les reines, la stérilité pour les filles et la surdité pour ceux qui sont auprès de vous. »

Une chose aurait pu lui causer un grave préjudice dans les salons : sa grande distraction. Ainsi, un jour qu'il dînait chez lord Waldgrave, devenu ambassadeur d'Angleterre, dans la chaleur d'une discussion il rendit sept fois de suite son assiette au domestique comme s'il eût fini de manger. Une autre fois, il partit de Fontainebleau et fit aller son carrosse devant lui afin de le suivre à pied pendant une heure dans la vue de prendre de l'exercice. Il alla ainsi à Villejuif près Paris, croyant n'être qu'à Chailly près Corbeil. Un dernier exemple me vient du duc de Luynes qui l'avait connu.

M. de Montesquieu, un jour qu'il devait dîner chez le président Hénault avec M. d'Argenson, y arriva à deux heures; il dit qu'il mourait de faim et demanda pourquoi on ne servait pas. On lui dit qu'on attendait M. d'Argenson et qu'il allait arriver. M. de Montesquieu sort dans la cour pour satisfaire un petit besoin. Il avait oublié de renvoyer son carrosse : ses gens, le voyant dans la cour, croient qu'il ne dîne pas dans cette maison; le carrosse avance; on ouvre la portière; M. de Montesquieu monte et arrive chez lui; il fut étonné de s'y trouver; il y avait trop loin pour retourner; il envoie quérir un morceau à manger au premier endroit.

De Luynes ajoute : « Ces détails peignent son caractère. » Cependant un étranger, jeune, a remarqué qu'il n'avait pas de distractions dans la compagnie des dames.

Mais sa grande occupation dans le monde était la conversation. Les contemporains ne tarissent pas d'éloge sur elle. D'Argenson dit :

Il portait dans la société beaucoup de douceur, assez de gaieté, une égalité parfaite, un air de simplicité et de bonhomie qui, vu la réputation qu'il s'est déjà faite, lui forme un mérite particulier.

Dans le feu des conversations, raconte Maupertuis, on trouvait toujours le même homme avec tous les tons. Il sembloit encore plus merveilleux que dans ses ouvrages : simple, profond, sublime, il charmait, il instruisait et n'offensait jamais.

Quand il parlait (ajoute Garat), ce dont il n'était ni prodigue, ni avare, on était toujours sûr d'être avec lui. C'était tour à tour la gaieté piquante de Rica, les vues vastes et concises d'Usbeck, quelquefois l'énergique et pittoresque expression des passions de Roxane et toujours cette même énergie lorsque sa haine contre le despotisme allumait son imagination.

Sa conversation, d'après Dalembert, était légère, agréable et instructive par le grand nombre d'hommes et de peuples qu'il avait connus. Elle était coupée comme son style, pleine de sel et de saillies, sans amertume et sans satire; personne ne racontait plus vivement, plus promptement, avec plus de grâce et moins d'apprêt. Il savait que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtait donc d'y arriver et produisait l'effet sans l'avoir promis.

Le secret de cette conversation, il n'y a qu'une femme qui l'ait deviné : c'est la duchesse de Chaulnes, esprit plus profond que gracieux, libertin et pénétrant. Elle a dit de Montesquieu avec impertinence : « Cet homme venait faire son livre dans la société, il retenait tout ce qui s'y rapportait ; il ne parlait qu'aux étrangers dont il croyait tirer quelque chose. » La remarque n'est exacte qu'à

demi, mais elle indique la voie. J'en conclus qu'il savait faire parler les gens de la science où ils excellaient, comme le prince Eugène de stratégie, Law de finances, et les diplomates de politique, tous de sujets où il n'avait pas encore pris un parti déterminé, cherchant à se former une opinion personnelle et raisonnable. C'est bien ce qu'il écrivait au futur historien anglais, Hume, dans une lettre inédite :

Ce que vous dites sur la forme dont les jurés prononcent en Angleterre ou en Ecosse, m'a surtout fait un grand plaisir, et l'endroit de mon livre où j'ai traité cette matière est peut-être celui qui m'a fait le plus de peine, et où j'ai le plus souvent changé ce que j'avais fait, parce que je n'avais trouvé personne qui eût là-dessus des idées aussi nettes que vous avez...

Son ouvrage se faisait ainsi partout et chez tous, aussi bien dans les salons de Paris que dans ceux de Bordeaux et dans les champs de la Brède. Nous l'avons vu avec les gens du monde ; il agissait de même avec ceux de la campagne. Selon d'Alembert, il leur cherchait de l'esprit, comme faisait Socrate. On connaît son mot : « J'aime « les paysans, ils ne sont pas assez savants pour raisonner de tra- « vers. »

La conversation était donc une manière de travailler de Montesquieu. Rentré chez lui, il recueillait, comme l'abeille, le fruit de la journée, notant le soir les observations qu'il avait faites et celles qu'il avait entendues, les saillies de ses interlocuteurs et les siennes, ce qu'il avait dit et ce qu'il avait provoqué à dire. Je me trompe, peut-être, mais il me semble que beaucoup de livres du dix-huitième siècle ont été causés avant d'être écrits. On a la preuve que ceux de Mme de Staël ont été faits de cette manière.

Une autre source d'information était ses voyages. On ne saura combien ils lui ont été utiles qu'après la publication des notes qu'il y avait prises. Tous les pays lui ont fourni leur contingent. Pour ne citer que quelques exemples, un professeur de droit qui est très-versé dans l'histoire administrative de la Guyenne, m'assure que Montesquieu y a puisé vingt faits qu'il a généralisés dans l'*Esprit des Lois*. Ainsi quand il se plaint (l. XXVIII. Ch. XLV) de la mauvaise rédaction des Coutumes, il a certainement en vue celles de Bordeaux; il a emprunté un ancien usage du Médoc, quand il propose de donner des prix aux agriculteurs (l. XIV, ch. IX).

Ses plus ordinaires instruments de travail étaient les livres, et les extraits, faits par ses ordres, dans un grand nombre de volumes. Il lisait toujours la plume à la main, mettant volontiers sur les marges et sur les *gardes*, des imitations ou des notes dans un style digne de Marot et de Rabelais. Son mot le plus fréquent était : « Le

« malheur de certaines lectures, c'est qu'en lisant, il faut se tuer à « réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier. »

Il existe six volumes in-quarto d'extraits et de réflexions, écrits par lui. Walckenaër a été étonné, en les parcourant, que les pensées les plus remarquables et les plus profondes lui aient presque toujours été suggérées par des ouvrages frivoles.

On comprend que ce système lui ait fourni une mine de notes, de mots, de saillies, d'historiettes, d'observations qu'il s'est souvent donné un mal infini à utiliser et qui sont parfois déplacées dans son grand ouvrage.

Nous avons vu, plus d'une fois, Montesquieu, comme son compatriote Montaigne, *essayer* des sujets. On se rappelle le traité *des Devoirs*, *les Richesses de l'Espagne*, le discours sur la *Considération et la Réputation.* Walkenaër a eu entre les mains les épreuves d'un petit opuscule inédit, intitulé *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe*, que Montesquieu supprima « de peur, dit-il, qu'on interprétât mal quelques endroits, » et qu'il a résumé dans le livre IX, ch. VII, de l'*Esprit des Lois.* Il existe d'ailleurs, dans ses papiers, une liasse appelée : « Morceaux qui n'ont pu entrer dans l'*Esprit des Lois* et qui pourraient former des dissertations particulières. » Les principales sont sur la *Puissance paternelle*, sur les *Obligations sur parole* et sur les *Successions.*

Montesquieu puisait à pleines mains dans ses *essais*, y prenant des idées et des phrases, pour les transporter, les développer, les abréger ou même les réfuter dans son chef-d'œuvre.

C'est peut-être ici l'occasion de parler de sa bibliothèque. On a écrit que, en parcourant les livres rassemblés par un homme, on connaît en peu de temps ce qu'il sait et ce qu'il aime.

Montesquieu avait deux bibliothèques, l'une de sept cent vingt-quatre, l'autre de quinze cent cinquante-six ouvrages. Je ne peux parler pertinemment que de la seconde, parce qu'elle a été décrite par le savant Gustave Brunet. La théologie y comptait 291 volumes, dont 9 Bibles et 11 nouveaux Testaments; la jurisprudence, 374; les sciences, 318, parmi lesquels on distingue 2 Montaigne, 2 Charron, 3 Euclide, 3 Apollonius, 5 Vitruve, 2 Pline, beaucoup de livres de médecine et de science, même de sciences occultes; les belles-lettres, 267, au nombre desquels quelques ouvrages italiens, un Rabelais, 3 Cicéron, 4 Virgile, 4 Horace et 5 Juvénal; l'histoire 306, dont 2 Pausanias, 2 Hérodote, 2 Thucydide, 3 Salluste, 4 Quinte-Curce, 4 Tite-Live, 4 César, 4 Florus, 4 Suétone et 5 Tacite, quelques ouvrages d'archéologie, 2 Grégoire de Tours, 3 Commines et un grand nombre de voyageurs. Cette collection comprenait ce que les littératures ont produit de plus important

chez les Grecs et chez les Romains. Montesquieu s'écriait : « J'avoue mon goût pour les anciens; cette antiquité m'enchante, et je suis toujours prêt à dire avec Pline : « *C'est à Athènes que vous allez, respectez les dieux.* » Toutefois on peut dire, après avoir examiné sa bibliothèque, ce que Sainte-Beuve a écrit après avoir lu ses ouvrages : « Il ne connut jamais beaucoup cette première antiquité simple, naturelle, naïve : l'antiquité de Montesquieu était cette seconde époque plus réfléchie, plus travaillée, déjà latine. »

Ces livres étaient un tiers à Paris et deux tiers à la campagne : ce qui indique où leur possesseur travaillait le plus. Le lecteur n'a peut-être pas oublié le château féodal où Montesquieu était né et où il faisait sa résidence de prédilection. Le rez-de-chaussée était réservé à sa famille, mais le premier étage était son habitation intime. On y monte par un escalier en pierre tournant, situé à l'aile gauche.

En 1838, un Anglais était venu en pèlerinage à la Brède; quand on lui annonça qu'il allait entrer dans la bibliothèque de Montesquieu, il se découvrit et tomba à genoux.

Au fronton se lisait : *Hic mortui docent vivos mori.* Cette pièce est immense, de 17 mètres sur 11; elle est percée de trois portes, celle d'entrée, puis une à gauche et l'autre au fond. Sur la seconde, qui donne issue à une chambre à feu, est écrit :

Au magistrat ren humble obéissance
Il a de Dieu ces honneur et puissãce.

On lit sur la troisième, qui permet de pénétrer dans une petite chapelle consacrée :

Ton Dieu surtout aime d'amour extrême
Et ton prochain comme toi-même.

En face s'ouvre une antique cheminée dont le manteau est décoré de peintures à fresque de la fin du quinzième siècle qui représentent un combat à la lance de chevaliers armés de pied en cap.

Au centre s'élève une armoire à double face et le long des murs s'étagent des bibliothèques, toutes vitrées en plomb et remplies de livres que j'ai décrits et dont beaucoup portent des signets en tête. Ils ont l'air de n'avoir pas servi depuis la mort de Montesquieu.

La salle, mal éclairée par deux fenêtres qui donnent l'une au nord et l'autre au levant, jouit d'une vue délicieuse sur un paysage formé de vertes prairies, de grands bois, et de nombreux canaux.

C'est dans cette pièce imposante, qui sentait la féodalité par ses décorations, la piété par sa chapelle, la magistrature par sa bibliothèque et l'Angleterre par la perspective qu'il avait sous les yeux, que Montesquieu dicta l'*Esprit des Lois.*

Une demi-cécité l'empêchait d'écrire lui-même : à quoi on peut attribuer la rareté de ses autographes. Mme Necker ajoute : « C'est ce qui rendait son style si décousu. Il était quelquefois des heures sans avoir une idée qui lui plût. Son secrétaire était habitué à rester la plume à la main pendant de longs intervalles. Ainsi, lorsqu'il fit le fameux chapitre sur le despotisme, il fut trois heures avant de trouver ses deux lignes. » Buffon complète le renseignement : « Il était si vif que, la plupart du temps, il oubliait ce qu'il voulait dicter, en sorte qu'il était obligé de se resserrer dans le moindre espace possible. »

Mais une fois la dictée faite, il modifiait seul les détails de style et point le fonds des idées. On connaît sa réponse à d'Alembert qui lui demandait de traiter, pour l'*Encyclopédie*, les mots « république » et « despotisme ». — « J'ai tiré, sur ces articles, de mon cerveau, tout ce qui y était. L'esprit que j'ai est un moule, on n'en tire jamais que les mêmes portraits. Ainsi, je ne vous dirais que ce que j'ai dit et peut-être plus mal que je ne l'ai dit. Moi, je ne puis pas me corriger, parce que je chante toujours la même chose. »

Du reste, Montesquieu, qui était un épicurien dans le sens le plus philosophique, n'abusa jamais de ses secrétaires. Dès que la fatigue était sur le point de venir, il cessait de dicter, de méditer, pour lire, causer ou faire une promenade. On retrouve l'homme qui avait écrit : « Belle parole de Sénèque : *Sic præsentibus utaris voluptatibus, ut futuris non noceas.* »

Des collaborateurs aussi différents et des méthodes de travail aussi singulières lui permirent enfin de se mettre à l'*Esprit des Lois*.

XVIII

COMPOSITION, LECTURES PRÉALABLES ET IMPRESSION DE L'*Esprit des Lois*.

Après la publication des *Lettres persanes*, Montesquieu avait commencé l'*Esprit des Lois*, vers 1724, et en avait trouvé, chez les Anglais, en 1730, la partie dogmatique, avant la composition de la *Grandeur des Romains*, puisqu'une note de cet ouvrage parle de ses trois espèces de gouvernement.

Dès 1736, d'Argenson, qui s'était lié avec l'auteur au club de l'Entre-sol, nous apprend qu'il connaissait des morceaux assez nombreux de cet ouvrage, car il en dit avec perspicacité : « Je crains bien que l'ensemble n'y manque et qu'il n'y ait plus de chapitres agréables à lire, plus d'idées ingénieuses et séduisantes que de véritables et utiles instructions sur la façon de rédiger et d'entendre les lois. »

La correspondance de Montesquieu établit qu'il ne s'adonna à son chef-d'œuvre qu'à partir de 1743, loin de Paris, non distrait par les dîners et les soupers, les spectacles ou les visites, pourvu de toutes ses notes, riche de nombreux extraits, au milieu d'une savante bibliothèque : ce fut un travail continuel, pendant deux années, et l'ensemble du livre fut dégrossi.

Alors il convoqua à en écouter la lecture son fils et l'abbé de Guasco, chez le président Barbot, dont j'ai ci-dessus parlé comme il le mérite.

La réunion eut lieu le vendredi 12 février 1745, dans une des ailes de l'hôtel Bel, sur l'Esplanade de Bordeaux.

Montesquieu commença la lecture à dix heures précises du matin, et, après une interruption nécessitée par le dîner, la continua jusqu'au soir ; ainsi de suite pendant plusieurs jours. Les trois amis avaient la liberté absolue de juger et de critiquer. Dès que l'un d'eux faisait quelque remarque, l'auteur se montrait le plus facile du monde pour corriger, changer ou éclaircir. Car, comme Chateaubriant, autant les observations de détail le trouvaient docile, autant il était inflexible aux critiques générales.

Au mois d'août 1745, la dernière main était mise aux treize premiers livres. On trouve dans la correspondance les alternatives qui accompagnent la fin de tout grand labeur. Tantôt : « Ma vie avance et mon ouvrage recule », tantôt : « J'ai fait depuis trois jours l'ouvrage de trois mois », ou : « Mon travail s'appesantit. »

L'*Esprit des Lois*, au mois de juin 1747, était achevé et mis au net ; Guasco même en avait reçu une copie pour en faire la traduction. Elle est restée inédite malheureusement, car elle permettrait de rétablir des passages que la censure du gouvernement et la prudence de l'auteur ont obligé de supprimer.

Montesquieu, son manuscrit à la main, s'en alla à Paris le soumettre au jugement de personnes compétentes. On ignore où eut lieu le comité de lecture. Je vais parler des membres qui le composaient et qui avaient été pris à dessein dans des spécialités diverses : Hénault, président honoraire au parlement, membre de l'Académie française et de celle des belles-lettres, surintendant de la reine, venait de publier son *Abrégé chronologique* qui est un chef-d'œuvre d'histoire ; Silhouette était alors commissaire du roi près la compagnie des Indes et avait une si grande réputation d'expérience dans les affaires d'argent, que Louis XV le nomma, un jour, intendant des finances ; Helvétius, après s'être fait connaître par des vers de société, était fermier général, préparait le livre de l'*Esprit*, et Montesquieu disait de lui : « Je sens que c'est un homme au-dessus des autres. » Saurin, avant de se faire une réputation par ses œuvres

dramatiques, passait parmi les gens de lettres pour un esprit étendu, juste et profond, qui avait des connaissances variées, du goût et des mœurs. Il y avait encore Crébillon le romancier, et Fontenelle, le père du dix-huitième siècle. Hénault, opinant le premier, dit que l'ouvrage n'était pas achevé, quoique les matériaux fussent sublimes. Silhouette conseilla de le brûler. Crébillon et Fontenelle l'engagèrent à ne pas publier un livre qui ne leur semblait pas dans le bon genre de la littérature française. Helvétius, d'accord avec Saurin, voulut faire plus ; il lui écrivit leur opinion motivée :

Vous composez avec le préjugé, comme un jeune homme, entrant dans le monde, en use avec les vieilles femmes qui ont encore des prétentions et auprès desquelles il ne veut qu'être poli et paraître bien élevé. Mais aussi ne les flattez-vous pas trop? Passe pour les prêtres. En faisant leur part de gâteau à ces cerbères de l'Eglise, vous les faites taire sur votre religion; sur le reste, ils ne vous entendront pas. Nos robins ne sont en état ni de vous lire ni de vous juger. Quant aux aristocrates et à nos despotes de tout genre, s'ils vous entendent, ils ne doivent pas trop vous en vouloir ; c'est le reproche que j'ai toujours fait à vos principes.

Saurin fut inquiet de cette lettre. Helvétius le rassura ainsi : « J'ai enveloppé mon jugement de tous les égards de l'intérêt et de l'amitié. Soyez tranquille; nos avis ne l'ont point blessé. Il aime dans ses amis la franchise qu'il met avec eux. Il souffre volontiers les discussions, y répond par des saillies et change rarement d'opinion... Son beau génie l'avait élevé dans sa jeunesse jusqu'aux *Lettres persanes*. Plus âgé, il semble s'être repenti d'avoir donné à l'envie ce prétexte de nuire à son ambition. Il s'est plus occupé à justifier les idées reçues, que du soin d'en établir de nouvelles et de plus utiles... Les lumières que les philosophes auront répandues, éclaireront tôt ou tard les ténèbres dont ils envelopperont les préjugés; et notre ami Montesquieu, dépouillé de son titre de sage et de législateur, ne sera plus qu'un homme de robe, gentilhomme et bel esprit. Voilà ce qui m'afflige pour lui et pour l'humanité qu'il aurait pu mieux servir. »

Barbot prononça le vrai mot de la situation : « Président, laissez-les dire, ils ne vous entendent pas; imprimez et vous irez plus loin qu'eux. » Montesquieu répliqua : « Si cet ouvrage a du succès, je le devrai beaucoup à mon sujet; cependant je ne crois pas avoir manqué de génie. »

Alors fut écrite la préface de l'*Esprit des Lois*, qui est si religieuse, si patriotique, si réservée et si humaine.

Il fallait passer à l'impression. J'ai trouvé, à ce sujet, des détails

peu connus dans une lettre écrite en 1785, par un professeur de l'école militaire, ancien secrétaire du marquis d'Ussé, nommé Detz.

C'était au retour d'une visite au maréchal de Belle-Isle, à son château près de Meulan. Montesquieu, qui avait envoyé son carrosse en avant, marchait à pied, les bras croisés derrière le dos, selon son habitude. La route était peu distante du bord de la Seine. Tout à coup, il la quitta pour prendre un sentier qui conduisait droit au fleuve. Par bonheur Detz passait par là. Il connaissait Montesquieu pour l'avoir vu chez le marquis d'Ussé, son maître, et le savait aussi myope que distrait. Il accourt et, le tirant par derrière, il empêche de tomber dans l'eau le grand homme qui n'en était qu'à deux ou trois mètres.

A quelque temps de là et, en récompense, Montesquieu lui donna son manuscrit de l'*Esprit des Lois* pour le faire imprimer à son profit. Detz le porta à plusieurs libraires, mais, après l'avoir donné à lire à des magistrats, aucun n'en voulut risquer les frais, car il s'agissait d'une dépense de 10 à 12,000 livres. Enfin un attaché à la maison du lieutenant général, nommé Corbie, plus riche que Detz et plus avisé que les libraires, en fit l'avance : ce qui lui procura 5,000 écus de rente. Le fait est vraisemblable; j'attends qu'il soit réfuté pour cesser d'y croire.

Dans tous les cas, le lieu et le mode d'impression étaient réservés à l'auteur. La Hollande avait eu ses *Lettres persanes* et sa *Grandeur des Romains;* pourquoi ne pas lui donner son *Esprit des Lois?* Il y songea d'abord, ensuite il eut « des raisons très-fortes de n'en point tâter, encore moins de l'Angleterre », à ce qu'il dit dans sa correspondance. Le Piémont, à cause de Guasco, le séduisit un instant; l'hésitation fut plus tard entre Soleure, Bâle et Genève.

Son choix s'arrêta sur cette dernière ville. Elle était sous le rapport de l'imprimerie une sorte de port franc qui, en vertu d'anciens priviléges, pouvait faire entrer ses produits en France. Un autre motif décida Montesquieu : il avait connu, à Rome, un savant professeur de théologie et ministre de l'église réformée, nommé Jacob Vernet, et l'avait apprécié surtout depuis ses démêlés avec Voltaire. Chose remarquable! les *Lettres persanes* avaient eu pour prote un abbé, et la *Grandeur des Romains* un jésuite; l'*Esprit des Lois* allait avoir un pasteur protestant.

Le résident de Suisse en France, Mussard, se chargea de porter le manuscrit. Montesquieu pensa d'abord à mettre son ouvrage en six volumes in-12 ou en trois volumes in-8°; il se décida enfin à en faire deux in-4°.

Au sujet de l'impression, voici ce que l'ami de l'éditeur nous apprend :

Vernet fut en correspondance réglée avec l'illustre auteur qui lui envoya de jour en jour ses additions et corrections. J'ai entre les mains les premières variantes de l'*Esprit des lois*, elles sont curieuses. Montesquieu... n'eut aucune idée importante à modifier ; mais il était singulièrement attentif au choix des tours et des expressions, il priait souvent son éditeur de faire substituer un certain mot à un autre et, dans ces légers changements..., on voit avec quel goût il composait ; il voulait allier les grâces du style et la précision, la profondeur et l'élégance, il voulait satisfaire tout à la fois le goût et l'oreille.

Que n'a-t-on ces corrections successives pour étudier les finesses de la langue ?

L'auteur avait prié l'éditeur de lui faire librement les observations qu'il croirait convenables. « Vernet se crut permis, dit Guasco, de « changer quelques mots qu'il ne croyait pas français, parce qu'ils « n'étaient pas en français de Genève. » Montesquieu écrivit à Hume : « Je fais faire une copie des corrections de la première édi- « tion de Genève, qui est très-fautive. » Il y a des mots et même des lignes sautés. Cependant comme l'édition de Paris, à quelques corrections près, est semblable à celle de Genève, on doit croire que Montesquieu fut content de Vernet.

On sait pourtant que deux désaccords s'élevèrent entre les correspondants. Une fois, l'auteur voulait placer à la tête du XXe livre de l'*Esprit des lois* une invocation aux muses ; l'éditeur la trouvait charmante, mais déplacée dans un tel ouvrage et n'obtint gain de cause qu'au bout de quinze jours.

L'autre conflit est plus grave : le manuscrit contenait, sur les lettres de cachet, un chapitre où elles étaient considérées comme un des actes les plus dangereux du despotisme. Après avoir bien réfléchi, Montesquieu crut s'apercevoir que ni le gouvernement ni le public n'étaient prêts encore à entendre ce qu'il y avait à dire sur cette matiére, et il voulut absolument qu'on le supprimât : ce qui eut lieu.

Cette participation de Vernet à la publication de l'*Esprit des lois* a fait dire qu'il avait été le collaborateur réel de l'auteur : je n'ai rien à répondre à cette assertion.

Michelet et Lerminier ont prétendu aussi que le fonds des idées de l'*Esprit des lois* avait été emprunté à la *Science nouvelle.* Ce paradoxe a été réfuté par MM. Sclopis et Franck avec leur grande autorité : « Il n'y a aucun indice que Montesquieu, dans ses voyages, ait connu les ouvrages de Vico, dit l'un » ; l'autre ajoute : « Cela me paraît d'autant moins probable que les travaux de Vico étaient à cette époque presque ignorés des Italiens eux-mêmes. »

Je dois ajouter ici un mot pour les diplomates. Le manuscrit de

l'*Esprit des lois* contenait un chapitre sur « le stathoudérat, », où l'auteur faisait voir, comme partie intégrale de la Constitution des Provinces-Unies, la nécessité d'un stathouder. Mais alors les Anglais venaient de faire nommer à ce poste le prince d'Orange, ce qui déplaisait à la France, qui profitait du gouvernement acéphale des Hollandais pour pousser ses conquêtes en Flandre. Montesquieu craignit que ce passage fut mal accueilli dans sa patrie et ne l'envoya pas à Vernet. C'est bien sa prudence ordinaire qu'on retrouve dans une lettre à Guasco : « Je veux éviter toute chicane. »

De ces trois morceaux supprimés, l'*Invocation aux Muses* a, seul été retrouvé et publié. Où sont les autres, messieurs les collectionneurs d'autographes ?

Les gouvernements crient volontiers contre la littérature de leur temps, comme s'ils n'avaient pas celle qu'ils méritent ; c'est pourtant un axiome que le pouvoir exerce une influence sur les écrivains les mieux trempés et les plus originaux. Je ne connais pas d'exemple qui le prouve aussi bien que celui de Montesquieu.

La Régence n'a pas de miroir plus exact que les *Lettres persanes ;* le *Temple de Gnide* est un des champignons littéraires nés sous le ministère de M. Le duc ; le cardinal de Fleury, en se montrant ombrageux pour les sujets nationaux et contemporains, jeta les gens de lettres dans les sujets anciens et étrangers, où ils faisaient des allusions, comme en fourmille la *Grandeur des Romains.* Il est donc intéressant de voir qui gouvernait la France, quand fut composé et quand parut l'*Esprit des Lois.*

XVIII

ÉTAT DE LA FRANCE AU MOMENT DE LA PUBLICATION DE L'*Esprit des lois.* — ANALYSE.

Le pouvoir, depuis 1746, était aux mains d'une femme extraordinaire : cheveux chatains bouclés court, yeux étincelants, teint rosé, joues à fossettes, sourire enivrant, dents de perle, corsage voluptueux, le reste à l'avenant, avec un air folâtre ou impérieux à volonté ; d'ailleurs vingt-cinq ans à peine.

A ces charmes extérieurs, la nature avait joint les dons de l'intelligence, développés par l'éducation et raffinés par le luxe. Jeliotte lui avait appris à chanter et à toucher du clavecin ; Guibaudet à danser ; Crébillon à jouer la comédie ; Gai à graver ; Quesnay à parler d'économie politique, et le diable à s'habiller.

Au surplus elle était riche comme son fournisseur de père, sceptique comme sa proxénète de mère, irréligieuse comme son complai-

sant mari, élégante comme Boucher et spirituelle comme Marivaux. Mais le tout était sans grandeur ni élévation.

On la voyait déjà, dans l'espoir de s'anoblir, se faire créer marquise ; tantôt, pour se venger du dédain de la haute société, protéger les gens de lettres et les artistes ; tantôt favoriser les jansénistes et les parlementaires jusqu'à ce qu'ils menacent la puissance royale, et quelquefois seconder les philosophes contre les jésuites, sauf à s'en plaindre si la secte devient trop hardie : « Qu'est devenue notre nation ? disait-elle. Les parlements, les encyclopédistes l'ont complétement changée. Quand on manque assez de principe pour ne reconnaître ni divinité ni maître, on devient bientôt le rebut de la nature, et c'est ce qui nous arrive. »

Il est impossible de réunir autant de beauté, de talent, d'intrigue, d'égoïsme et d'imprévoyance qu'en avait Mme de Pompadour. Je me figure ainsi la fille de M. Jourdain. C'est d'elle que date l'arrivée aux affaires de cette bourgeoisie, qui devait corrompre les arts, protéger l'encyclopédie, expulser les Jésuites, supprimer les parlements, réclamer les états généraux et faire guillotiner Louis XVI, le tout avec regret.

Pour le moment, la vieille France, dans la guerre de la succession d'Autriche (1745-1748), venait de jeter son dernier éclat : le peuple en appelant son roi « le bien-aimé », la noblesse en gagnant les batailles de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld, et Louis XV en signant la paix infructueuse, mais honorable, d'Aix-la-Chapelle.

On était donc, comme disait le roi de Prusse, sous Cotillon II. Buffon donnait l'*Histoire naturelle*, Diderot les *Lettres sur les aveugles et les sourds-muets*, Condillac le *Traité des sensations*, Voltaire l'*Essai sur les mœurs*, Rousseau les discours *contre l'inégalité des conditions et contre les sciences*, Quesnay le *Droit naturel* et les encyclopédistes leur *prospectus*.

Le livre de Montesquieu parut à Genève, en 2 volumes in-4° sans date, chez Barillot, sous ce titre : DE L'ESPRIT DES LOIS *ou du rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, mœurs, climat, religion, commerce, etc.; à quoi l'auteur a ajouté des recherches sur les lois romaines touchant les successions, sur les lois françaises et sur les lois féodales.* Il avait pour épigraphe : *Prolem sine matre creatam.*

On a beaucoup cherché le sens de cet hémistiche d'Ovide. Mme Necker et Suard tenaient leur explication de Montesquieu. « Pour « faire de grands ouvrages, leur a-t-il dit, deux choses sont utiles : « un père et une mère, le génie et la liberté... Mon ouvrage a man- « qué de cette dernière. »

Il me semble indispensable de donner ici une analyse de ce livre,

non pour en tenir lieu, mais au contraire pour encourager à le lire; elle peut être bonne à l'intelligence de mon travail. Les principales sont de Maleteste, de Bertolini et de d'Alembert. J'en ai choisi une plus détaillée, celle de M. Riaux, sans m'interdire d'y faire quelques modifications.

« L'*Esprit des Lois* est divisé en trente-et-un livres, divisés eux-mêmes en un nombre variable de chapitres. En général Montesquieu rapproche les divisions : c'est sans doute ce qui explique l'extrême brièveté de certains chapitres de l'*Esprit des Lois*, qui forment à peine chacun un très-court alinéa.

« Le but de l'auteur, dans cet ouvrage, n'est point d'exposer un plan de gouvernement ni un système de législation ni la description d'une société idéale... Son but, à la fois spéculatif et pratique, est celui-ci : étant donnée la nature humaine, avec ses conditions variables d'existence dans le temps et dans l'espace, comment le diriger politiquement et civilement, pour que les hommes soient la plus heureux possible et accomplissent le mieux leur destinée?...

Quoique la métaphysique pure soit absente de l'*Esprit des Lois*, il était impossible à l'auteur de ne pas signaler, au moins en quelques mots, les principes d'où il part, et qui sont impliqués dans tout le cours de l'ouvrage. C'est aussi par là qu'il débute. Le livre intitulé *Des lois en général* se divise en trois chapitres qui ont pour titre, le premier : *Des lois dans les rapports qu'elles ont avec les divers êtres;* le deuxième : *Des lois de la nature;* le troisième : *Des lois positives*. Dans le premier chapitre, Montesquieu donne des lois cette définition célèbre : « Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses; et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois : la divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois, les intelligences supérieures à l'homme ont leurs lois, les bêtes ont leurs lois, l'homme a ses lois. » Partant de cette définition profonde qui exclut toute idée d'un fondement artificiel et arbitraire à l'établissement et à la conservation des sociétés, Montesquieu pose, presque comme un fait évident de soi-même, l'existence de Dieu et le gouvernement de la Providence, « en vertu duquel, dit-il, chaque *diversité* est *uniformité*, chaque *changement* est *constance*. » Dans le chapitre second, il prend corps à corps la théorie de Hobbes sur l'état de nature et la nie radicalement. Loin de supposer que les hommes, pour se réunir en société, aient eu besoin d'une délibération, d'un contrat explicite, il déclare au contraire que, dans l'état sauvage, chacun, pénétré de sa faiblesse, se sent inférieur aux autres; que, loin de vouloir attaquer son semblable, il le cherche pour le connaître, parce que le besoin de vivre en société est un besoin de l'homme;

que, par conséquent, la paix est le premier moment de l'état social. Dans le troisième chapitre, il établit que les hommes perdent le sentiment de leur faiblesse sitôt qu'ils sont en société, que l'égalité de la crainte fait place au sentiment des passions diverses et inégales qui les excitent et que c'est là ce qui donne lieu à l'état de guerre, lequel n'est ainsi qu'une conséquence de l'état de société, loin de lui servir de fondement. De là la nécessité des lois pour régler le *droit politique* et le *droit civil*, que Montesquieu ne sépare pas l'un de l'autre, et enfin pour régler le *droit des gens :* car « la loi en général, dit-il, est la raison humaine, en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre; et les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. » Il ajoute immédiatement, comme une conséquence de ce qu'il vient de dire : « Elles doivent être tellement propres au peuple pour lequel elles sont faites, que c'est un très-grand hasard si celles d'une nation peuvent convenir à une autre. »

Telle est, pour ainsi dire, l'introduction de l'*Esprit des Lois.* Montesquieu y marque, avec la vigueur noble et élevée de langage qui lui est habituelle, ces deux vérités, très-contestées de son temps, sur lesquelles il croit que doit reposer l'édifice social : 1° le principe que les lois doivent être conformes à la nature des choses, et, partant, que les législations humaines ne doivent pas plus être arbitraires ni artificielles que les faits humains ou sociaux qu'elles ont mission de diriger et d'organiser; 2° cet autre principe que, s'il y a de l'absolu au fond des choses, si, par conséquent, il doit y en avoir aussi dans les lois, pourtant il y a aussi de la variété, de la diversité; que cette variété est assez grande pour empêcher que de bonnes lois faites pour une nation puissent convenir entièrement à une autre nation. Montesquieu s'éloigne ainsi et d'un seul coup, par ce dernier principe, de tous les théoriciens de l'utopie et du radicalisme, pour lesquels les faits et les circonstances n'existent pas, et qui, considérant les individus et les peuples comme des unités abstraites, construisent des édifices dans le genre du *Contrat social*... au lieu d'éclairer la voie si difficile et si étroite de la réalité, au lieu de préparer les éléments du progrès mesuré et durable. « La vie sociale, dit-il, a été pour l'homme l'accomplissement d'une loi naturelle. »

Après ce début, Montesquieu traite, dans le II[e] livre, *des lois qui dérivent directement de la nature du gouvernement.* Il distingue trois espèces de gouvernement, le *républicain*, le *monarchique* et le *despotique.* « Le gouvernement *républicain* est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance; le *monarchique*, celui où un seul gouverne, mais par des

lois fixes et établies; au lieu que, dans le *despotique*, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices. » Il détermine en particulier le caractère essentiel des lois propres à chacune de ces espèces de gouvernement et indique à quel point de vue il faut se placer pour faire de bonnes lois politiques et civiles sous la république, la monarchie ou l'autocratie. « Le peuple, dit-il, dans la démocratie, est à certains égards le monarque; à certains autres, il est le sujet. La volonté du souverain y est le souverain lui-même. Les lois qui établissent le droit de suffrage sont donc fondamentales dans ce gouvernement. » Le peuple nomme ses magistrats : la publicité du scrutin est donc nécessaire dans une démocratie. C'est l'inverse dans une république aristocratique, comme à Venise. L'aristocratie peut être un élément utile dans une république. Plus une aristocratie approchera de la démocratie, plus elle sera parfaite; elle le deviendra moins à mesure qu'elle approchera de la monarchie.

Les pouvoirs intermédiaires, subordonnés et dépendants constituent la nature du gouvernement monarchique, de celui où un seul gouverne par des lois fondamentales; car s'il n'y a dans l'Etat, pour tout régir, que la volonté momentanée et capricieuse d'un seul, rien ne peut être fixe et, par conséquent, aucune loi n'est fondamentale. Le pouvoir intermédiaire le plus naturel est celui de la noblesse. Sans elle, on tombe dans le despotisme ou dans la démocratie. Le clergé, comme institution politique, peut avoir une place utile dans une monarchie.

Le gouvernement despotique, c'est l'Etat réduit à un seul homme, à sa capacité personnelle, avec ses chances de grandeur et de petitesse. La seule loi fondamentale d'un pareil Etat, c'est l'établissement d'un vizir.

Abordant ensuite, dans le livre IIIe, la discussion *des principes des trois gouvernements*, Montesquieu prétend « qu'il y a cette différence entre la nature du gouvernement et son principe, que la nature est ce qui le fait être tel, et son principe, ce qui le fait agir. L'une est sa structure particulière, et l'autre les passions humaines qui le font mouvoir. » Dans l'état populaire, la *vertu*, au sens antique du mot, est le principe fondamental. Lorsque les lois ont cessé d'y être exécutées, comme cela ne peut venir que de la corruption de la république, l'Etat est déjà perdu. Il faut également de la *vertu* dans le gouvernement aristocratique, quoiqu'elle y soit moins nécessaire. Dans l'Etat monarchique, les lois tiennent la place de toutes les vertus républicaines. « Une action, dit-il, qui se fait sans bruit y est, en quelque façon, sans conséquence... Dans la république les crimes privés sont plus publics, c'est-à-dire choquent

plus la constitution de l'Etat que les particuliers, et, dans les monarchies, les crimes publics sont plus privés, c'est-à-dire choquent plus les fortunes particulières que la constitution de l'Etat même... *L'honneur*, c'est-à-dire le préjugé de chaque personne et de chaque condition, prend, dans la monarchie, la place de la vertu politique et la représente parfois. »

Ce n'est point l'*honneur* qui est le principe des Etats despotiques : les hommes y étant tous égaux, on n'y peut se préférer aux autres ; les hommes y étant tous esclaves, on ne peut se préférer à rien. L'honneur se fait gloire de mépriser la vie, et le despote n'a de force que parce qu'il peut l'oter. Voilà pourquoi la *crainte* est le principe du gouvernement despotique. La *vertu* n'y est point nécessaire, et l'*honneur* y serait dangereux. L'homme n'y est qu'une créature qui obéit à une créature qui veut.

Pour que l'Etat demeure stable, selon le IV[e] livre, *les lois de l'éducation doivent être relatives au principe du gouvernement.* Elles sont les premières que nous recevons. La principale éducation que les hommes reçoivent, Montesquieu le reconnaît du reste, ce n'est pas dans les maisons d'instruction publique, c'est lorsqu'ils entrent dans le monde. Cela est vrai surtout des monarchies, où l'*honneur* ne s'apprend que dans le monde. Dans les républiques, il faut que l'éducation, plus qu'ailleurs, inspire l'amour de la patrie. Car « ce n'est point, dit-il, le peuple naissant qui dégénère ; il ne se perd que lorsque les hommes faits sont déjà corrompus. » Dans ce livre, et c'est ce qui en fait l'originalité, Montesquieu a pour but d'indiquer non ce qui fait l'homme vertueux, mais ce qui fait le bon citoyen, qu'il s'agisse d'une république ou d'une monarchie.

Passant ensuite aux autres lois, il établit d'une manière générale dans le livre V, que *les lois du législateur doivent être relatives au principe du gouvernement.* Dans le suivant, il indique les *conséquences des principes des divers gouvernements, par rapport à la simplicité des lois civiles et criminelles, la forme des jugements et l'établissement des peines* Il déploie dans ces deux livres, sur la vertu dans la démocratie et dans l'aristocratie, sur l'équitable proportion des peines avec le crime, une justesse et une étendue de pensée qui saisissent d'admiration. Dans le livre VII, il montre les *conséquences des différents principes des trois gouvernements, par rapport aux lois somptuaires au luxe et à la condition des femmes.* Il énonce sur le premier point des idées qui paraissent trop étroites aujourd'hui que les merveilles de l'industrie ont réhabilité l'usage des objets de luxe, mais qui étaient supérieures aux vieilles théories admises de son temps. Comme conclusion des recherches précédentes, le livre VIII est consacré à l'examen des causes et des remèdes

de la corruption des principes des trois gouvernements. Ici reparaît avec force et un certain éclat l'esprit de modération de Montesquieu. « Le principe de la démocratie se corrompt, dit-il, non-seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, mais encore quand on prend l'esprit d'égalité extrême. et que chacun veut être égal à celui qu'il choisit pour lui commander. » Il développe cette thèse et fait sentir admirablement la ligne qui sépare la liberté de la licence, la démocratie de la démagogie. Il montre à merveille que ce qui perd la monarchie, c'est l'affaiblissement des pouvoirs intermédiaires, affaiblissement qui conduit presque toujours à un gouvernement absolu, tantôt monarchique et tantôt démagogique. Quant au gouvernement despotique, « son principe, dit Montesquieu, se corrompt sans cesse, parce qu'il est corrompu par sa nature ». Comme on retrouve dans cette réflexion le dédain de l'homme qui a donné (l. V, ch. XIII) cette définition si éloquemment laconique : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. »

S'adressant ensuite à un autre ordre d'idées, Montesquieu s'occupe dans le livre IX, *des lois dans le rapport qu'elles ont avec la force défensive*, et dans le livre X, *des lois dans le rapport qu'elles ont avec la force offensive*. Il traite là, en passant, du droit de la guerre et du droit de conquête, et s'élève avec force contre le prétendu droit de réduire les vaincus en servitude. Le chapitre XIV consacré à Alexandre est un des plus beaux et des plus entraînants qu'il ait écrits.

Les livres XI et XII ont pour objet les *lois qui forment la liberté politique dans son rapport avec la constitution, et les lois qui forment la liberté politique dans son rapport avec le citoyen*.

Tout le monde sait les discussions auxquelles a donné lieu la définition de la liberté politique. Voici celle que propose Montesquieu (l. XI, ch. III et IV.)

La liberté politique ne consiste point à faire ce que l'on veut. Dans un État, c'est-à-dire dans une société où il y a des lois, la liberté ne peut consister qu'à vouloir faire ce que l'on doit vouloir, et à n'être point contraint de faire ce que l'on ne doit pas vouloir. La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent; et si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent, il n'aurait plus de liberté, parce que les autres auraient tous le même pouvoir. — La démocratie et l'aristocratie ne sont point des États libres par leur nature. La liberté politique ne se trouve que dans les gouvernements modérés, mais elle n'est pas toujours dans les États modérés : elle n'y est que lorqu'on n'abuse pas du pouvoir; mais c'est une expérience éternelle que tout

homme qui a du pouvoir est porté à en abuser : il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites. Qui le dirait ? La vertu même a besoin de limites.

Le livre XII traite des *lois qui forment la liberté politique dans son rapport avec le citoyen.* La liberté politique, dans son rapport avec le citoyen, consiste dans la sûreté, ou dans l'opinion qu'il a de sa sûreté. La constitution peut être libre et le citoyen ne l'être pas ; dans ce cas, la constitution sera libre de droit et non de fait. D'un autre côté, le citoyen peut être libre, et la constitution ne l'être pas ; dans ce cas le citoyen sera libre de fait et non de droit. Montesquieu montre ici que c'est de la bonté des lois criminelles que dépend principalement la liberté du citoyen.

Le livre XIII, qui est comme un appendice des deux précédents, traite *des rapports que la levée des tributs et la grandeur des revenus publics ont avec la liberté.* Le livre XIV a pour objet la célèbre question des lois dans le rapport qu'elles ont avec le climat. Le ton absolu de quelques phrases a donné lieu d'accuser Montesquieu de matérialisme. Il continue dans les livres XV, XVI, XVII et XVIII, de discuter *la nature du climat et du terrain sur les lois de l'esclavage civil, de l'esclavage domestique et de la servitude politique.* Le chapitre v du livre XV, *sur l'esclavage des nègres* est un chef-d'œuvre d'ironie : il est impossible de stigmatiser avec une indignation plus amère et plus dédaigneuse la doctrine des partisans de l'esclavage des noirs.

Les livres XIX, XX, XXI, XXII et XXIII traitent *des lois dans le rapport qu'elles ont avec les principes qui forment l'esprit général, les mœurs et les manières d'une nation, avec le commerce, avec la monnaie et avec le nombre des habitants.* Tout n'est pas irréprochable dans les théories de Montesquieu, il s'en faut ; mais quand on se reporte à l'époque où il publia l'*Esprit des Lois*, on est étonné de la force avec laquelle il a secoué un grand nombre de préjugés fort enracinés au milieu du dix-huitième siècle, et qui avaient presque la valeur d'axiomes. Sur ce point comme sur tout le reste, sa liberté d'esprit est entière ; et s'il se trompe quelquefois, le plus souvent ses idées sont fort en avant de celles de ses contemporains. Ce qu'il dit du commerce et de son importance dans la vie d'une grande nation, du respect qui est dû à ses intérêts, n'était ni sans valeur, ni sans nouveauté à cette époque aristocratique.

Le livre XXVI a pour objet les *lois dans le rapport qu'elles ont avec la religion établie dans chaque pays, considérée dans ses pratiques et en elle-même.* Il y examine les diverses religions par rapport au bien que l'on en peut tirer dans l'état civil et politique.

Il pose parfaitement le problème politique de l'utilité des religions en ces termes : « La question n'est pas de savoir s'il vaudrait mieux qu'un certain homme ou un certain peuple n'eût point de religion, que d'abuser de celle qu'il a ; mais de savoir quel est le moindre mal : que l'on abuse quelquefois de la religion, ou qu'il n'y en ait point du tout parmi les hommes. » La question ainsi posée est résolue par les enseignements de l'histoire. Il est curieux de rapprocher cette opinion de l'auteur des *Lettres persanes*, mûri par l'étude, par l'âge et par l'expérience, des attaques multipliées dont les religions en général et le christianisme en particulier étaient l'objet de la part de presque tous les écrivains du temps. Cette partie de l'*Esprit des Lois* atteste combien cette haute intelligence savait, à l'occasion, se dégager de toutes les préoccupations du jour, et se défendre même des plus communes passions de son siècle. C'est dans le livre XXIV, ch. III, que, développant les avantages de la religion chrétienne pour fonder et soutenir un gouvernement modéré, il s'écrie : « Nous devons au christianisme et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

Le livre XXV intitulé *des lois dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement de la religion de chaque pays et sa police extérieure*, est comme le complément et l'application des idées contenues dans le livre précédent ; il est question des temples, des ministres de la religion, des monastères, de l'inquisition ; et sur chacun de ces points, Montesquieu énonce sa pensée avec une franchise entière, mais comme un homme d'Etat.

Après avoir ainsi parcouru la série des problèmes qui touchent à l'établissement des sociétés et au maintien des gouvernements, Montesquieu aborde quelques questions d'un caractère général encore, mais moins universel que les précédentes. Dans le livre XXVI, il s'occupe *des lois dans le rapport qu'elles doivent avoir avec l'ordre des choses sur lesquelles elles statuent.* Il s'applique à bien distinguer les lois divines des lois humaines, et à marquer sur plusieurs points la limite morale qui est imposée au pouvoir du législateur. On retrouve, en parcourant ce livre, l'application constante de l'un des premiers principes proclamés par Montesquieu au début de l'*Esprit des Lois*, à savoir, que rien n'est arbitraire dans la société, et partant que les lois, loin d'aller contre les rapports naturels des choses, doivent, au contraire, les reproduire le plus complétement possible.

Après avoir ainsi fait la théorie à peu près complète des principes qui doivent présider à la législation politique et civile de tous les gouvernements, quelle que soit d'ailleurs leur forme extérieure, Montesquieu en appelle à l'histoire des diverses législations du moyen âge pour expliquer certaines particularités des législations modernes. Dans le livre XXVII, il traite *de l'origine et des révolutions des lois des Romains sur les successions*, et dans le livre XXVIII, *de l'origine et des révolutions des lois civiles chez les Français*. Enfin, dans le livre XXIX, il traite *de la manière de composer les lois*, donnant ainsi, comme épilogue, en quelque sorte, la théorie même de la théorie : « Je le dis, et il me semble que je n'ai fait cet ouvrage que pour le prouver : l'esprit de modération doit être celui du législateur ; le bien politique comme le bien moral se trouve toujours entre deux limites. » Ce livre aboutit à un très court chapitre, intitulé des *idées d'uniformité*, qui a été très-peu remarqué et qui sert, autant que les autres chapitres plus considérables, à caractériser le génie politique de Montesquieu, génie ami des traditions et de l'histoire, ami du progrès, mais ennemi des révolutions et des bouleversements. Montesquieu, dans ce morceau, combat, par quelques phrases vives et énergiques, la manie de tout niveler, de tout réglementer de la même façon. « Lorsque les citoyens suivent les lois, dit-il, qu'importe qu'ils suivent la même. »

Les deux livres suivants, le XXX et le XXXI, qui terminent l'*Esprit des Lois*, ont pour objet *des lois féodales chez les Francs, dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement et avec les révolutions de la monarchie française*. Ces livres forment, pour ainsi dire, un hors-d'œuvre quant au reste de l'ouvrage. Montesquieu y déploie une érudition fort peu à la mode au dix-huitième siècle; c'est la partie de son ouvrage qui a le moins résisté à la critique... Pourtant, même dans ces deux livres, on retrouve encore les qualités de Montesquieu, sa haute pénétration historique et sa puissance à reconstruire le passé en donnant la clef et le sens des institutions civiles et politiques.

Tel était, dans son ensemble et dans sa structure, ce livre plein de calme, de grandeur, d'indépendance, d'impartialité, de tolérance, de modération, d'histoire, d'humanité, d'art, de patriotisme et de probité. On sent que c'est un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, car il élève et éclaire l'intelligence, en nous entretenant, avec génie, de ce que Montesquieu appelle « ces grandes choses : la vie, la liberté, les biens et toujours la religion. »

D'ailleurs les détails de sa publication sont curieux à connaître.

Louis Vian.

La suite prochainement.

LES DERNIERS JOURS
DE
L'ANCIENNE ARMÉE ROYALE

I

Il n'est pas rare de trouver dans les pays étrangers quelques volumes publiés par les émigrés. En Allemagne surtout le chercheur ferait ample moisson de Mémoires inconnus, et qui offrent cependant un intérêt historique. Ces volumes, tirés à un petit nombre d'exemplaires, sont ensevelis dans l'oubli depuis le lendemain de leur apparition. La guerre, les événements politiques qui se succédaient avec rapidité, l'obscurité des auteurs, le style trop souvent médiocre, tout se réunissait pour rejeter dans l'ombre des livres qui n'offraient d'ailleurs aucun aliment à l'intérêt d'un public étranger.

Pendant sa captivité en Allemagne, à la suite de la capitulation de Sedan, un colonel d'artillerie, au service de la France, découvrit chez son hôte, modeste marchand fort illettré, un volume qui depuis soixante-dix ans reposait dans l'angle le plus obscur du magasin. Ce volume avait été abandonné par son auteur, ancien officier de l'armée royale, que l'émigration avait fait échouer au seuil de cette maison. Le colonel obtint sans peine le volume avec les papiers qui y étaient joints. Ce sont des notes manuscrites en grand nombre, que l'émigré destinait sans doute à une nouvelle publication.

Le livre parut à Berlin en 1799. Il est signé de Dammartin, et dédié au roi de Prusse, qui venait de mourir.

Henri de Dammartin était né à Uzès en 1755. Entré au service en 1770, il occupa le grade de capitaine de cavalerie depuis 1778 jusqu'en 1791, où il fut nommé lieutenant-colonel. Promu colonel l'année suivante, il commandait un régiment de dragons au moment de son émigration en 1792.

Quoique imprimé en Prusse, le volume ne s'occupe que des événements qui se passèrent en France avant le départ de l'auteur.

Dammartin était une sorte d'homme de lettres. Il a publié;

Idées sur quelques objets militaires ; Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome ; Un provincial à Paris pendant l'année 1789 ; *Essai de littérature à l'usage des dames; Esquisse d'un plan d'éducation*, dédié au roi de Prusse ; *Fragments moraux et littéraires.*

Ces œuvres sont peu connues. Cependant l'auteur attache une sérieuse importance à son livre sur Rome et Carthage. Il dit même que le roi Louis XVI voulait adopter cet ouvrage pour les leçons de monseigneur le Dauphin.

Quoi qu'il en soit du mérite littéraire de Dammartin, ses Mémoires méritent confiance, car il est de bonne foi, et ne raconte que ce qu'il a vu.

Dévoué à la monarchie en qualité de gentilhomme et d'officier, Dammartin a cependant des velléités libérales. Il est facile de voir qu'il a puisé dans la lecture des œuvres philosophiques ce que, depuis un siècle, le public nomme les idées nouvelles. Dammartin appartient à la noblesse de province, jalouse de l'aristocratie de cour. Si les réformateurs eussent été habiles au lieu d'être violents, il eut été facile d'entraîner dans le mouvement politique cette petite noblesse, pauvre et frondeuse. Mais les passions révolutionnaires et les excès qui en furent la conséquence ne tardèrent pas à éloigner les honnêtes gens.

Séduit par les sensibleries que J.-J. Rousseau avait mises à la mode, Dammartin s'écrie au début de son livre : « Malheur aux êtres nés doux et sensibles. Ils languiront humiliés, ils gémiront outragés, ils périront persécutés, tandis que l'intrigant habile, que le fanatique violent et que l'hypocrite profond usurperont l'autorité. »

Quelque naïf qu'il soit, cet officier nous explique comment disparut peu à peu l'ancienne armée royale. Si Louis XVI s'était appuyé sur cette force, il aurait vaincu la révolution, assez faible à ses débuts et surtout fort craintive avant de devenir féroce.

L'armée du roi s'évanouit entre ses mains. Aucun ordre ne fut donné, aucune mesure préventive ne fut prise. On laissa dire, on laissa faire, on s'abandonna soi-même, on accepta le rôle de victime, tandis qu'il fallait, en successeur de Henri IV, mettre l'épée à la main. Mieux vaut mourir à cheval sur un champ de bataille que d'être traîné vers l'échafaud sur une charette ensanglantée.

Notre première révolution est féconde en renseignements. Si les modernes montagnards y voient des leçons, ne craignons pas de lui en demander à notre tour, et elle nous en donnera.

Jusqu'à la prise de la Bastille aucun militaire n'avait mis en doute la puissance invincible de la monarchie. Lorsque l'armée connut la chute de la forteresse, elle ressentit un profond chagrin, mêlé de honte et de surprise. Les officiers subalternes et les soldats

croyaient fermement que nul ne pouvait discuter les ordres du roi, encore moins méconnaître son autorité. Les gens qui vivaient loin du monde politique supposaient qu'un signe du souverain dissiperait les mécontents. Officiers et soldats souriaient de pitié lorsque la bourgeoisie parlait de soulèvement populaire. L'Assemblée elle-même semblait de peu d'importance.

Ces sentiments de l'armée n'étaient pas aussi insensés qu'ils le paraissent aujourd'hui. De rudes expériences, trop souvent renouvelées, ont prouvé à l'Europe quelle complaisance mettaient les rois à se soumettre aux caprices des factions. Les nations sont saisies de frayeur en se souvenant des faciles succès de la populace. On oublie que ces succès ne sont dûs qu'à l'abandon des armées par les pouvoirs. C'est surtout en révolution qu'il faut se souvenir du vieux dicton : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

La prise de la Bastille, qu'il eût été facile de sauver, porta donc un coup terrible aux vieilles croyances. Cependant le roi avait une armée forte par sa discipline, son instruction, sa valeur et son dévouement. Distrait par mille causes, étranger d'ailleurs au métier des armes, le monarque ne comprit pas l'importance de ses troupes, qui seules pouvaient sauver le trône. Il ne fallait perdre ni un jour, ni une heure, agir vigoureusement en jetant loin de soi le fourreau de l'épée. Les armées font toujours leur devoir. Ce n'est jamais l'obéissance qui faillit, mais bien le commandement. Si celui-ci est énergique, intelligent, patriotique, le soldat s'exalte jusqu'au délire de la passion. Il est fier de son dévouement, et il se donne corps et âme à qui sait s'emparer de lui.

Quel monarque fut jamais abandonné de la fortune autant que Marie-Thérèse ? Sans alliés, sans trésor, sans ministres, elle se relève seule par son héroïsme.

Chaque fois qu'une nouvelle révolution s'accomplit, chaque fois qu'un souverain est précipité du trône de France, la grande image de Marie-Thérèse nous apparaît. Nous voyons cette femme au cœur d'or, enveloppée de vêtements de deuil, la couronne de saint Étienne au front, l'épée royale au côté, tenant sur ses bras délicats son enfant. Elle est pâle et tremblante, mais son âme vaillante s'élève vers Dieu. Nous entendons ces paroles sortir de ses lèvres, dans la langue virile que parlait Cicéron : « Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par mes proches, je n'espère qu'en votre fidélité, votre courage et ma constance. Je remets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, leur salut viendra de vous. »

Alors tous les sabres sortirent du fourreau, les éclairs de l'acier brillèrent et les magnats jetèrent ce cri retentissant : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse ! »

Ce n'était ni la beauté, ni la jeunesse qui électrisait ainsi ces rudes soldats; leur émotion avait plus de noblesse : elle venait du malheur et du courage. A la vue de ces lames de sabres qui s'agitaient dans l'air, à l'aspect de cette grande scène militaire, Marie-Thérèse fondit en larmes. Parmi ces Hongrois qui allaient mourir à la bataille, plus d'un pleura comme un enfant. La reine était sauvée!

Lorsqu'en France une révolution triomphe sans effort et sans cause, nous revoyons toujours la fille de l'empereur Charles VI, nous entendons sa voix et les sabres tourbillonnent à nos yeux.

Le salut des monarchies est dans les cœurs et dans le sabre. Malheureusement on cherche ailleurs ce salut.

Au moment de la Révolution, onze maréchaux de France, cent quatre-vingt-seize lieutenants-généraux et sept cent soixante-dix maréchaux-de-camp composaient l'état-major de l'armée. Ce nombre était infiniment trop élevé pour une armée de cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-dix hommes.

Déjà, en 1788, les officiers de l'armée étaient dévorés par cette plaie qui, depuis, a produit tant de maux : l'ambition. Laissons la parole à Dammartin : « Tous les remèdes échouèrent contre un vice profond qui minait l'armée. Personne ne prétendait plus se prêter à la lenteur d'un sage avancement; chaque individu réclamait la préférence de posséder très-vite les emplois supérieurs. Dès qu'un officier avait occupé quatre ou cinq ans un grade, n'importe lequel, il en sollicitait un au-dessus et se récriait avec amertume contre les délais les mieux fondés. En vain les maréchaux de Tonnerre, de Richelieu et d'Harcourt répétaient à tout propos que, durant leur jeunesse, les cadets des plus grandes maisons se bornaient sans murmurer à demeurer capitaines de cavalerie; lors de nos derniers jours, chaque famille réclamait autant de places de colonel qu'elle comptait d'individus. »

L'ambition de l'avancement, qui correspond dans l'ordre militaire à la soif des richesses dans la société civile, est le plus terrible des maux; il corrompt les consciences, abaisse les caractères, amoindrit la dignité et détruit le prestige de l'honneur militaire.

Voulant chercher un remède au mal, Louis XVI créa un *conseil de la guerre* composé d'officiers généraux distingués par leurs services. Tout devait être remanié, formation de l'armée, discipline, manœuvres et finances; mais « d'après une suite des défauts inhérents aux assemblées délibérantes, le conseil de la guerre désorganisa l'armée, et prépara la révolution sans en avoir le moindre soupçon. »

Ce qui suit, comme ce qui précède, est écrit à la fin du dix-huitième siècle : « Comment ne pas voir les dangers d'une assemblée immense que le caprice, la cabale et la cupidité formeraient. Si huit ou dix

hommes éprouvés depuis longtemps, habiles et sages, n'avaient pu éviter de grandes fautes, qu'attendre de douze cent députés dont les moyens et les caractères seraient presque tous inconnus? »

Dammartin déplore donc la réorganisation de l'armée en présence de la révolution; il regrette surtout de voir les députés prendre en main cette transformation, œuvre difficile en elle-même, et fort au-dessus des études et du savoir des membres d'une assemblée politique, plus riche en orateurs qu'en organisateurs.

Si une armée a obtenu des succès, il faut supposer qu'en elle tout n'est pas à réformer. La sagesse commanderait de prudentes modifications dans quelques éléments. Mais tout mettre en question, tailler dans le vif, ne respecter aucune tradition, offrent d'immenses périls. La révolution trouva donc l'armée dans une sorte d'inquiétude, l'agitation était au sommet aussi bien qu'à la base. On discutait beaucoup trop.

Lorsque la révolution devint un fait accompli, un grand nombre d'officiers de l'ancienne armée royale servaient sous les drapeaux de la république. Dammartin, qui connaissait une partie de ces officiers, assure qu'ils n'avaient pas cessé d'être royalistes. Mais abandonnés par leurs chefs, ne sachant où se rallier, voulant combattre, non conspirer, ils se mettaient au service de la patrie, tout en méprisant et détestant le parti révolutionnaire.

Pendant son émigration, Dammartin recevait les visites des officiers et des soldats faits prisonniers dans les armées républicaines et qui ne parlaient de Louis XVI que les larmes aux yeux. L'un d'eux, devenu colonel, s'écriait en sanglottant : « Nous reverrons sans doute le *tyran* en paradis, car c'était un bien honnête homme, bon et juste, que ce pauvre *tyran!* il a toujours voulu le bonheur du peuple. » Tous prononçaient le mot *tyran* par habitude, mais au fond du cœur le nom du roi était ineffaçable, ajoute Dammartin.

En Brabant, les corps wallons composés de volontaires, anciens officiers de l'armée royale, avaient à combattre des régiments de la république. Après une chaude affaire où la victoire restait indécise, les soldats républicains s'écriaient avec orgueil : « Nous reconnaissons là nos anciens officiers, tous braves comme leurs épées. » Le lieutenant-colonel d'un régiment de la république, voulant ramener à la charge deux escadrons, leur adressa ces paroles : « Camarades, montrez que vous êtes encore *Royal-Roussillon*? » La charge fut vigoureusement reprise et le duc de Bourbon blessé dans la mêlée. Lorsqu'il pénétrait au centre des cavaliers de la république, ceux-ci, reconnaissant le prince, s'écriaient, joyeux et fiers : Vive monseigneur le duc de Bourbon, qui nous fait l'honneur de combattre corps à corps!

Vers la fin du siècle dernier, les officiers et soldats de l'armée française avaient pour ainsi dire le fanatisme du courage. Ils redoutaient plus que la mort ces vagues réputations de faiblesse qui étaient le déshonneur d'une famille et d'un régiment. Aussi un certain nombre de gentilshommes restèrent-ils dans les rangs après la mort du roi, pour conserver leur réputation de courage. Il y eut même des officiers qui, changeant de nom pour cacher leur naissance, prirent, dans d'autres corps, du service comme simples soldats. Plusieurs devinrent généraux sous leur nom d'emprunt.

Les rangs de l'armée de Condé étaient remplis d'officiers qui ne combattaient que pour montrer leur courage.

II

En 1789, à l'époque des assemblées de baillage, Dammartin, capitaine dans Royal-cavalerie, tenait garnison à Strasbourg. L'Alsace était calme. Le maréchal de Stainville, qui commandait cette province, ne cachait pas ses inquiétudes sur l'avenir, tandis que Victor de Broglie déclarait hautement que l'ordre ne serait pas troublé et que la France allait se régénérer dans la liberté. M. de Stainville adressa un Mémoire secret à Louis XVI pour demander que les chefs militaires, les intendants de provinces, les évêques fussent tous à leur résidence et non pas à Versailles ou à Paris. Le maréchal allait plus loin et voulait que les seigneurs, au lieu de paraître à la cour, se rendissent dans leurs terres. Il était de la plus haute importance, ajoutait le maréchal, que les gens de métiers fussent renvoyés de Paris et de Versailles jusqu'à la fin des assemblées politiques. Il voulait faire le vide autour des chefs de parti et donner aux provinces une force de résistance pour tenir en respect les grandes villes.

Les craintes du maréchal devaient se réaliser, mais ses avis ne furent pas suivis. Une sorte de fièvre politique s'empara de la société. Chacun voulut assister à l'ouverture des états-généraux. Les salons retentissaient de professions de foi plus que libérales, les laquais les répétaient dans les antichambres et toutes les têtes se troublaient. La bourgeoisie parlait haut et ferme de ses droits, tandis que la noblesse ne reculait pas devant le sacrifice de ses priviléges. Seul le clergé voyait le péril et s'enfermait dans une sage réserve.

Les gens de lettres, dit encore Dammartin, s'agitaient afin d'être élus; mais le tiers-état les repoussait systématiquement.

Le jour de l'ouverture des états-généraux, Dammartin quitta Paris de bonne heure pour se rendre à Versailles. La France entière,

dit-il, semblait suivre la même route que moi. On se précipitait de tous côtés. Les chemins étaient encombrés de voitures, de cavaliers, de piétons. Des chants se faisaient entendre contre la cour et les grands. Les carrosses des seigneurs étaient insultés par le menu peuple, et la majesté royale elle-même souffrait d'audacieuses atteintes.

Cependant, à Versailles, la royauté occupa une fois encore la première place. Les députés marchaient processionnellement au milieu des flots populaires ; la noblesse recevait quelques marques d'estime, tandis que le clergé pouvait lire la haine dans tous les yeux. Le roi se vit acclamé. « La satisfaction générale fut attirée par la vue du jeune dauphin, dont la santé profondément détruite annonçait une fin prochaine. » Telle est l'impression d'un témoin oculaire.

Dammartin, qui ne fait grâce d'aucun détail de cette mémorable journée, raconte qu'il rencontra dans les rues de Versailles deux anciens compagnons d'armes qui lui firent un gracieux accueil. Il annonça à ces officiers les plus hautes destinées. L'un, capitaine au régiment de Penthièvre, fréquentait plus assidûment le château d'Anet que Maubeuge, sa garnison. Il se nommait le chevalier de Florian et venait d'être reçu à l'Académie française. Il confia à Dammartin qu'il allait publier un ouvrage qui produirait une grande sensation et serait intitulé : *Gonzalve de Cordoue.* Le capitaine académicien était joyeux et riait des alarmes que faisait naître la politique. Dammartin ne revit Florian que plus tard, lorsque celui-ci sortait de prison et mourait d'épuisement. Le second compagnon d'armes que rencontra Dammartin était Alexandre de Lameth, député de la noblesse de Péronne aux états-généraux. Celui-ci s'unit au tiers-état, demanda l'abolition des priviléges et se montra d'une imprévoyance presque coupable.

En sa qualité d'écrivain plus que de militaire, Dammartin fut admis, à Versailles, dans la compagnie des politiques. Il dînait avec Barnave et soupait chez Beaumé, pour terminer sa soirée chez Lameth. Il écoutait, admirait et se pâmait d'aise devant de minces personnages que de vains discours grandissaient outre mesure.

Huit jours avant la réunion de l'Assemblée, le faubourg Saint-Antoine fut le théâtre d'une formidable émeute. La fabrique de Réveillon, marchand de papiers peints, fut pillée par la populace. Le 28 avril 1789, le malheureux fabricant avait été signalé comme accapareur et fort hostile aux députés.

Dammartin accourut et vit « quinze ou seize cents misérables, rebuts de la nation, dégradés par les vices, couverts de lambeaux, ivres pour la plupart et qui offraient le spectacle le plus révoltant.

Plus de cent mille personnes de tout âge, de toutes conditions, regardaient curieusement sans empêcher le mal et gênaient les troupes dans leurs opérations. Il fallut faire usage des armes, et il y eût des morts et des blessés. »

Tel fut le début de la révolution. Cette émeute, suivie de tant d'autres, est exécutée par la plus vile populace, en petit nombre d'abord. La curiosité des spectateurs favorise les bandits, tandis que les troupes qui agissent au nom de la loi sont entravées dans leurs mouvements. C'est l'éternelle histoire des émeutes.

Lorsqu'il s'éloignait de la maison incendiée, Dammartin fut arrêté par des groupes qui obligeaient les passants à crier : « Vive Necker ! vive le tiers-état ! »

Longtemps après, en 1830, en 1848, en 1870, les passants durent crier : « Vive la Charte ! Vive la Réforme ! et vive la République ! »

Aux barricades de 1848, un passant, qui était professeur de philosophie et donnait aussi des leçons de logique, fut arrêté par une bande armée, qui le somma, les baïonnettes sous le menton, de crier : « Vive la liberté ! — Je le veux bien, murmurait le professeur tout tremblant, mais rendez-moi la mienne ! »

Nous sommes tous plus ou moins ce passant.

La révolution était faite au commencement de 1789. Un grand caractère, une énergie à toute épreuve, un indomptable courage réunis en la personne du Roi pouvaient encore sauver la monarchie et ses institutions. Mais les plus douces vertus, pas plus que les habiletés n'avaient la puissance de retarder la catastrophe. Derrière toute assemblée factieuse, se cachent dans l'ombre les exécutants chargés de traduire, en actes révolutionnaires, les discours des orateurs.

Dammartin remarqua que la populace montrait beaucoup de haine et de mépris contre les gardes françaises dont elle a fait ses chefs, et qu'elle exprimait, en même temps, une grande estime et un attachement fraternel en faveur des gardes suisses qu'elle a massacrées. Notre capitaine n'éprouva pas une moindre surprise en voyant les députés du tiers-état, les plus fougueux dans leurs provinces, devenir presque modérés à Versailles. Mais, chose étrange, les membres de la haute noblesse se chargeaient eux-mêmes de corriger la timidité de ces novices bourgeois, qui conservaient quelques notions de respect. On peut donc penser que telle antique maison, illustrée aux croisades, contribua puissamment à renverser le trône du descendant de saint Louis.

Les moyens de communication étaient, à cette époque, lents et difficiles. Aussi, lorsque Dammartin rentra dans sa garnison de Strasbourg, trouva-t-il le calme le plus complet. On ignorait presque

ce qui se passait à Paris. L'Assemblée inspirait d'ailleurs peu de respect et de confiance. Le militaire, étranger aux événements, n'épargnait pas aux députés ses railleries. Le maréchal de Stainville était de plus en plus inquiet, mais on riait de ses alarmes ; peut-être ce maréchal, qui possédait l'intime confiance du Roi, était-il appelé à sauver la couronne, lorsqu'une mort subite le frappa, comme son frère le duc de Choiseul.

Rochambeau fut appelé au gouvernement de l'Alsace. Cet officier général jouissait de la plus brillante réputation militaire. Sa bravoure au siége de Maëstricht, ses blessures à Lawfeldt et à Clostercamp, enfin son commandement en chef de l'armée envoyée au secours des Américains, tout contribuait à lui donner une de ces réputations d'armée qui semblent sans appel, mais qui s'évanouissent rapidement sur le terrain politique. D'une origine presque illustre, Rochambeau n'avait pas demandé aux faveurs de la cour un avancement qu'il devait aux batailles. Aide de camp du duc d'Orléans, lorsqu'il n'était qu'un jeune capitaine, il sut conquérir tous ses grades et honneurs au milieu des troupes ; le bâton de maréchal de France et le grand cordon rouge furent la récompense de vingt combats et de longs services.

Mais, à l'époque de la révolution, le maréchal avait atteint l'âge de soixante-neuf ans. Son éducation de gentilhomme et ses goûts pour les exercices du corps l'avaient éloigné des études, principalement de la politique et des affaires ; le rôle qu'il fut appelé à jouer lui était moins facile qu'un élan de champ de bataille, et les intrigues qui se nouaient et se dénouaient autour de lui mirent en péril une réputation glorieusement acquise.

Quel dût être le déchirement de son âme, lorsqu'assis sur la fatale charette qui conduisait Malesherbes à l'échafaud, le maréchal entendit le bourreau lui dire : « Nous sommes trop chargés, va-t-en, vieux bonhomme, ton tour viendra une autre fois ! »

Y aurait-il deux courages, l'un militaire, l'autre civil ? Les clameurs de la multitude, les agitations d'une assemblée politique, les hurlements du club, les attaques d'une presse affolée, sont-ils plus terribles que les boulets et la mitraille ? Non sans doute, mais l'homme le plus courageux préfère un danger de courte durée à une longue lutte, difficile dans ses moyens, incertaine dans ses résultats ; Montaigne a dit que la mort n'était rien en elle-même, mais que le mourir avait ses dégoûts. L'homme de guerre considère froidement la mort et sait la braver le front calme ; c'est qu'il a le courage militaire.

Le courage civil est au contraire dans le mourir. Ce n'est plus ici la balle qui traverse le cœur et jette l'homme à terre ; c'est l'intrigue qui enlace l'esprit, tourmente l'âme, brise le corps ; c'est

la calomnie avec ses poisons lents ; c'est l'incertitude entre le mensonge et la vérité, et par dessus tout ce sont les inquiétudes provoquées par les piéges tendus à la bonne foi; entre l'implacable énergie et la faiblesse, il y a mille degrés.

Le maréchal de Rochambeau les parcourut; lui, qui avait si souvent bravé la mort sans sourciller, recula devant de misérables intrigants. Il avait à Strasbourg le commandement militaire le plus important du royaume; Dammartin ne déguise pas la pensée de tous et déclare que l'immense majorité de l'armée demandait la contre-révolution ; on espérait que le maréchal, d'un revers de son épée, chasserait pour toujours les révolutionnaires.

L'illusion fut de courte durée : Rochambeau, dont l'arrivée avait été saluée de tant d'espoirs, se montra plein de contradictions. Tout en lui décelait un extrême embarras. Malgré d'excellentes intentions et une loyauté hautement proclamée, le maréchal laissait la révolution prendre chaque jour de nouvelles forces. Ses amis attristés attendaient que le réveil se fit dans cette âme sommeillante, tandis que ses ennemis, dissimulant leurs projets, l'enivraient de louanges et de caresses,

A peine arrivé à Strasbourg, le maréchal s'assura des bonnes dispositions des troupes. Convaincu qu'elles exécuteraient ses ordres, il forma le projet de réunir son armée et de lui faire prêter un serment solennel au roi. La veille du jour indiqué pour cette importante cérémonie, un banquet militaire eut lieu. « Personne, dit Dammartin, n'articula précisément ce qui se ferait le lendemain, mais il fut dit à plusieurs reprises que les troupes prendraient les armes pour une affaire sérieuse, fort agréable aux bons Français. Pendant le repas, les louanges du roi se répétèrent avec profusion. »

Ici Dammartin se montre discret ; d'autres le furent moins que lui. Rochambeau, dont l'énergie n'avait pas encore cédé aux épreuves, devait marcher sur Versailles à la tête de son armée, délivrer le roi et disperser les factieux. les garnisons étaient toutes gagnées à la cause royale.

Laissons encore parler Dammartin: « Le réveil dissipa d'une manière bien fâcheuse de si douces illusions. A la pointe du jour, un courrier apporta la nouvelle de l'inconcevable prise de la Bastille. Deux heures suffirent pour que tout changeât de face, comme par une espèce de magie. »

En elle-même, la prise de la Bastille n'était rien. La forteresse n'avait pour défenseurs que quelques invalides. Mais l'effet moral fut immense; dès ce jour la royauté était vaincue par la Révolution.

Inquiets et timides, la veille, les gens du peuple et une partie de la bourgeosie prirent subitement des allures provocantes, tandis

que les troupes perdaient confiance. La trahison de quelques gardes françaises fut un coup de foudre qui rompit les liens de la discipline. Ce corps privilégié, créé en 1558, était le premier de l'infanterie et semblait appelé à devenir le soutien du trône. Cette trahison n'aurait dû ni réjouir la bourgeoisie, ni inquiéter l'armée, car le régiment des gardes, toujours en garnison à Paris, était devenu une sorte de milice bourgeoise.

Rochambeau, apprenant la fatale nouvelle, ne réunit pas son armée et perdit en quelques heures sa vieille énergie de soldat.

Lorsque la prise de la Bastille fut connue à Strasbourg, des attroupements se formèrent et prirent bientôt un caractère menaçant. Des hommes plus ou moins armés parcouraient les rues, les boutiques se fermaient et la peur gagnait de proche en proche. A trois heures la générale se fit entendre ; l'infanterie courut à l'hôtel-de-ville, tandis que la cavalerie occupait les places publiques ; bientôt huit mille hommes de bonnes troupes, avec une nombreuse artillerie, assistèrent au pillage. Quelques misérables déguenillés, qu'une simple compagnie eut mis en fuite, profitèrent de l'inertie des troupes pour se livrer à tous les excès.

Rochambeau ne paraissait point. Entouré de conseillers timides, il laissait dire que les troupes étaient gagnées, qu'elles allaient se joindre à la populace et que le pillage général serait suivi d'une désertion complète. Deux officiers généraux vont supplier Rochambeau de se montrer. Il arrive au moment ou le pillage de l'hôtel-de-ville est dans toute sa fureur. Il veut haranguer les soldats, mais sa voix se perd dans le tumulte; le maréchal se retire.

Furieux d'assister immobiles au spectacle du pillage, les soldats commencent à murmurer. Dans ce moment critique, le prince Frédéric Louis de Hesse-Darmstadt se précipite dans l'hôtel-de-ville à la tête des grenadiers de son régiment ; la garnison entière salue par des cris d'enthousiasme la bravoure du prince, ordinairement timide et modeste. Sans tirer un coup de fusil, les grenadiers mettent en fuite les pillards. Ceux-ci courent effarés, ivres et tremblants, au nombre de deux à trois cents, devant ces milliers de soldats qui se sentent abandonnés.

Ainsi commencent les révolutions.

Il existe une science de la guerre dont les grands capitaines ont posé les règles. La science de vaincre les émeutes n'a pas été écrite, quoiqu'il y ait eu des professeurs de barricades. Mais l'occasion nous semble se présenter ici pour établir les premiers principes qui doivent guider le commandant de la force publique : ne jamais laisser les soldats spectateurs passifs du désordre ; attaquer de suite et vigoureusement, fût-on le moins fort, afin d'éviter l'ap-

proche perfidement amicale des insurgés, qui affectent de carresser le soldat. Ne se laissser troubler ni par les paroles hypocrites des femmes ou des vieillards, ni par le langage doucereux des intermédiaires officieux, bourgeois philanthropes, qui naïvement préparent le massacre des troupes; empêcher à tout prix le contact des partis en présence; se montrer enfin implacable comme la loi : *Dura lex, sed lex.* Dût-on répandre la terreur, prendre sur-le-champ une vigoureuse offensive, unique moyen de ne pas prolonger la lutte et d'éviter une longue effusion de sang.

Dès qu'un soldat est blessé, ses camarades sont difficiles à retenir; il ne faut donc pas craindre au début les élans irrésistibles. Se convaincre, en un mot, que les troupes ne sont point appelées à prévenir, mais à réprimer.

On fera ainsi une économie de sang humain. Les trônes qui ont été abattus en France depuis bientôt un siècle n'avaient, aux premières heures de la révolte, que de timides adversaires, indécis, mal armés et sans chefs sur le terrain. Le lendemain, la faiblesse avait fait naître le monstre aux cent têtes.

L'irrésolution du maréchal de Rochambeau fut un grand malheur pour la France. Sa faiblesse devenait une excuse pour ceux qui manquaient d'énergie.

Il est des circonstances où l'inertie se confondrait volontiers avec la complicité.

III

A la suite de cette émeute, douze arrestations eurent lieu. Onze misérables reçurent un blâme, ce qui ne les inquiéta guère. Le douzième, pauvre jeune homme des environs de Mayence, sans protecteur dans une ville où il était arrivé la veille, fut condamné à être pendu. C'était le moins coupable, mais sa mort ne troublait aucun citoyen. Le malheureux subit son supplice en présence de la garnison assemblée.

La garde nationale s'organisa le jour même. Sous prétexte de fraterniser avec la troupe de ligne, il y eut des banquets patriotiques et des discours accompagnés d'accolades. Après boire, on ne parlait que de trahison, de complots royalistes, d'édifices minés, de périls imminents. La municipalité fit des largesses aux régiments; l'argent et le vin inondèrent les casernes sans que les officiers fussent prévenus.

Quelques heures après, les soldats parcouraient la ville en compagnie de misérables qui chancelaient en chantant.

Rochambeau, à la tête de son état-major, se rendit dans les casernes afin d'arrêter le désordre. Là, le vieux capitaine fut sommé

violemment de mettre en liberté tous les prisonniers. Après de longs pourparlers, où l'indiscipline atteignit d'effrayantes proportions, le maréchal prit le chemin de son hôtel, le front courbé et le désespoir dans l'âme.

La nuit vint augmenter l'inquiétude des honnêtes gens. Chacun barricada sa maison. Des milliers de soldats, surexcités, forcèrent les portes du quartier général et se présentèrent à Rochambeau. Ils demandaient insolemment l'ordre de mettre en liberté les camarades en détention ; ils voulaient que toutes les casernes fussent ouvertes.

Révolté de tant d'audace, Rochambeau répondit par un refus, et monta de nouveau à cheval. Insulté, menacé, pressé par une foule hideuse, cet illustre maréchal de France dût se dérober aux outrages en se réfugiant chez des amis.

Les portes de toutes les prisons et même celles de la Force où des assassins étaient enfermés, furent brisées à coups de hache, et les bandits sortis de leurs cachots se mêlèrent à la foule. Un officier, le jeune d'Aubier, de garde au *pont couvert*, résista pendant vingt-quatre heures à toutes les attaques.

Pour la première fois, le cri *à la lanterne* se fit entendre et retentit sous les fenêtres de Rochambeau. Aucun officier de l'armée ne reçut la moindre insulte personnelle. Les soldats se contentaient d'offrir à boire à leurs officiers, et n'obéissaient pas à leurs ordres.

Pendant deux jours et deux nuits Strasbourg fut livré au pillage. Tous les postes abandonnés servaient de refuge aux vagabonds. Au milieu de ce désordre infernal, des querelles s'élevèrent entre les soldats des régiments français et ceux des régiments étrangers presque tous allemands. Cette circonstance sauva la ville. Les grenadiers des régiments français se réunirent aux cavaliers et nommèrent une députation qui se rendit auprès de Rochambeau. Ces hommes, revenus de leur égarement, demandèrent au maréchal l'ordre de faire des patrouilles pour ramener les soldats dans les casernes, et les prisonniers sous les verroux. Dammartin, témoin de l'entrevue, donne ce détail : « Un grenadier du régiment Royal, vieillard vénérable par sa double médaille, exprima le regret unanime des torts auxquels l'ivresse avait entraîné le soldat. »

La médaille s'obtenant à vingt-quatre ans de service et la double médaille à quarante-huit ans, ce grenadier devait avoir de soixante-quatre à soixante-dix ans.

Tous les régiments possédaient aussi quelques vétérans qui finissaient leurs jours sous le drapeau. Ils étaient la tradition vivante, donnaient l'exemple et ne manquaient jamais d'être honorés par les officiers, qui les faisaient asseoir à leur table dans les grandes occasions. Il y avait, aux dragons de Condé, un fils, son père et son

aïeul, tous trois cavaliers dans la même compagnie. Vermandois-infanterie comptait quatre générations.

A notre époque, la jeunesse seule a sa place sous le drapeau. Dès que les cheveux grisonnent, on est invité à s'éloigner. Nous avons rejeté loin de nous cette poésie de la vieillesse, cette paternité de l'humble gloire, qui charmait les régiments d'autrefois.

Ce dut être un beau spectacle que celui du vieux grenadier de *Royal*, parlant au vieux maréchal de France à la lueur tremblante des torches. Les bruits de l'orgie arrivaient menaçants jusqu'au quartier général ; des milliers d'hommes dans le délire répandaient la terreur ; un maréchal de France n'avait plus le pouvoir d'arrêter le torrent ; alors un vieux grenadier, brisé par le service, venait en aide à ce maréchal qui, en Amérique, avait été au-dessus de Washington.

Le langage du vétéran fit battre le noble cœur de Rochambeau ; il retrouva les sentiments de ses beaux jours et, tendant la main au grenadier, il lui répondit avec une dignité émue.

Les patrouilles commencèrent et jamais service ne s'accomplit avec autant de zèle et d'exactitude : avant midi les rues étaient libres, les boutiques ouvertes et tous les postes occupés.

Fidèle à son plan ténébreux de s'attacher les troupes par la séduction, l'Assemblée nationale rendit un décret qui enjoignait aux soldats de faire des réclamations contre les injustices qu'ils avaient *sans nul doute éprouvées*. Des officiers généraux furent nommés pour entendre les plaignants et les satisfaire. Kellermann arriva bientôt à Strasbourg, afin de réparer les injustices. Il était accompagné d'un commissaire civil nommé Barbier.

Les soldats ne se plaignirent pas, et composèrent des couplets fort joyeux sur ce Barbier qui, de par les députés, venait raser la garnison. L'une des chansons demande au citoyen Barbier, si les chevaux ont le droit de réclamer l'avoine qui ne leur a pas été donnée.

Les chefs de corps, pour exprimer leur satisfaction aux soldats qui n'avaient porté aucune plainte, décidèrent que la caisse d'économie donnerait à chaque homme une gratification de six livres. Ce fut une faute.

Les officiers déclarèrent à Kellermann qu'ils avaient des réclamations nombreuses à lui adresser. Barbier, un peu embarrassé de son rôle, car il n'entendait rien aux choses de l'armée, eut l'esprit de dire que MM. les officiers devaient rédiger leurs plaintes, leurs griefs méritant un examen approfondi. Les officiers se réunirent donc, ce qui était du plus mauvais exemple. Le scrutin désigna une sorte de société des réclamations. En sa qualité d'homme de

lettres, Dammartin fut proclamé secrétaire-rédacteur. Son appartement servit aux réunions et sa plume aux doléances.

Dammartin convient que les airs et les propos de MM. les officiers rappelaient les consultations des médecins de Molière. Après deux mois de discussions (la séance durait trois heures par jour), les officiers publièrent leurs plaintes. Jamais rien de plus sot ne fut imprimé ; il n'y avait pas une pensée sérieuse dans les récriminations dictées par la vanité, l'ambition et la jalousie. Mais, dans les discussions, l'esprit d'indiscipline s'était glissé. Le respect faisait place à la calomnie et à l'envie.

Les officiers-généraux s'émurent et blâmèrent hautement cette parodie des assemblées politiques. Dammartin se consola du blâme lorsqu'un lieutenant-général lui dit publiquement : « Vous êtes responsable, monsieur le capitaine, car votre réputation d'homme d'esprit semble trop bien établie pour que, dans les rencontres délicates, les officiers ne se conduisent pas d'après vos vues. »

Dammartin soutient énergiquement qu'il n'a exercé aucune influence, parce que, dans les réunions nombreuses, les gens d'esprit sont toujours dominés par les sots.

Tout ce que nous venons de rapporter se passait en 1789. L'année suivante, Strasbourg eut son club, dont un seul officier fit partie. De quartier-maître de cavalerie cet officier devint le général Nadot, peu connu dans l'histoire militaire ; mais un rude coup atteignait l'antique fidélité de l'armée royale.

En ces graves circonstances, tous les colonels et officiers supérieurs auraient dû se grouper à la tête des corps. Ils firent le contraire et abandonnèrent leurs troupes pour se rendre à la cour ou dans les salons de Paris. L'autorité du commandement s'affaiblit, la discipline perdit sa vigueur et les soldats se laissèrent entraîner par les révolutionnaires.

Le régiment où servait Dammartin se mutina pour un motif fort singulier au moment d'une révolution populaire. Les cavaliers se révoltèrent contre les officiers *parvenus*. Dammartin fait cette réflexion : « Je me pénétrai pour lors de la justesse d'une opinion que j'avais dès auparavant et que j'ai depuis soutenue sans y ramener personne : les soldats aimaient les officiers de naissance, ils détestaient les officiers parvenus ; la retraite des premiers et l'avancement des seconds les affligeaient beaucoup.... » Cette opinion n'est pas nouvelle ; lorsque les légions commandées par Blésus se révoltèrent, Ausidius Rufus, qui était un parvenu, devint l'objet du courroux des soldats. Ils arrachèrent ce préfet de son char, l'accablèrent sous le poids de bagages, le poussèrent à la tête de la colonne

en lui demandant d'un ton railleur : « Tes épaules ne se fatiguent donc pas ? tes jambes sont donc toujours lestes comme au temps où tu n'étais ni centurion, ni préfet du camp ? »

Tacite, qui rapporte ce fait, ajoute : « Rufus, d'abord simple soldat, maintenait l'ancien service dur jusqu'à la cruauté. Inflexible pour la peine et pour le travail, et d'autant plus sévère que lui-même avait éprouvé la sévérité. »

Les sentiments de l'armée royale pour les officiers gentilshommes inquiétèrent les révolutionnaires, qui résolurent d'éloigner pour toujours la noblesse des rangs de l'armée.

Des agents furent expédiés de Paris dans toutes les garnisons. Ils se mêlaient aux soldats, les entraînaient dans les auberges et ne cessaient de répéter que les officiers appartenant à la noblesse étaient en relation avec l'étranger, qu'ils devaient ravir les drapeaux et enlever les caisses. D'un autre côté, les employés civils, les bourgeois caressaient les officiers parvenus et leur promettaient tous les grades occupés par la noblessé. Enfin des émissaires, se disant royalistes, excitaient, au nom de la cour, les gentilshommes à se rendre à Coblentz. Entraînés dans les clubs, égarés par le mensonge, abandonnés des chefs supérieurs, les malheureux soldats troublés, indécis, perdaient toute confiance en eux-mêmes.

Il importait à la révolution de détruire l'esprit militaire très-puissant dans les armées de l'ancienne monarchie où le soldat restait longtemps sous les drapeaux. Les clubs demandaient la suppression de l'armée permanente ; ils excitaient les sous-officiers et les soldats à renvoyer leurs officiers en promettant à la troupe tous les avancements. Des journaux révolutionnaires, de petits livres écrits pour la circonstance étaient répandus dans les casernes. La séduction prenait toutes les formes.

Dammartin explique mieux par sa conduite que par ses écrits quelle fut l'attitude des gentilshommes officiers de l'armée. Ils étaient royalistes, mais non pas au même degré que leurs pères. Les philosophes et les encyclopédistes avaient de fervents disciples parmi les officiers. Mais le plus grand mal venait de la guerre d'Amérique. Cette guerre avait fait naître des illusions singulières et répandu beaucoup d'erreurs dans le monde militaire. La Fayette et ses compagnons d'armes aux Etats-Unis étaient entourés d'un prestige singulier, qu'aucun acte éclatant ne justifiait. Ils passaient pour des héros. La liberté de leur langage presque républicain causait d'abord quelque surprise, mais on ne tardait pas à l'imiter. Ces privilégiés de la naissance et de la fortune ne parlaient que de jougs brisés, de droits reconquis et de citoyens armés pour la liberté. Plus tard, ceux d'entre eux qui ne purent se sauver à temps

périrent sur l'échafaud, après avoir produit un mal incalculable en répandant des idées fausses.

A côté de ces Américains — c'est le nom qu'on leur donnait — se trouvaient les gentilshommes de province, occupant les grades inférieurs et qui jalousaient profondément la noblesse de cour, opulente et maîtresse des hautes fonctions militaires. Au milieu de tout cela se trouvaient les ambitieux, qui acceptaient les *troubles* comme une aubaine. Sans le vouloir et sans le savoir, ils aidèrent à précipiter la chute du trône. Dammartin en est la preuve. Il quitte son régiment dans les circonstances les plus critiques pour se rendre à Paris. Il suit Cazalès, Maury, Barnave et devient admirateur de Mirabeau. Il fréquente les gens de lettres et soupe en bonne compagnie.

Pendant ce temps, les soldats sont travaillés par les agents de la révolution. Dammartin ne croit même pas manquer à ses devoirs. Après son séjour à Paris, il part pour Uzès, au mois de janvier 1791. La chaise de poste est arrêtée dans toutes les villes qu'il traverse. Chacun demande avec inquiétude ou curiosité des nouvelles de l'Assemblée. Les paysans eux-mêmes dans la campagne entourent le capitaine et le font descendre sur la route. Malgré le froid excessif, il est forcé de prendre la parole à Autun, en se plaçant au balcon de l'auberge. La foule interroge, écoute, applaudit ou siffle, comme si le voyageur n'était qu'un comédien de passage. A Châlon-sur-Saône, il court des dangers, tant était vive la passion politique. A Nîmes, protestants et catholiques en viennent aux mains. La petite ville d'Uzès imite l'exemple de Nîmes.

Aussitôt que de graves désordres agitaient une ville, le mot pillage était prononcé. « Alors les femmes des paysans d'alentour conduisaient des mulets et des ânes pour emporter le butin. »

Enfin Dammartin se décide à rejoindre son régiment. Rochambeau avait pris le parti de se retirer et la plupart des officiers généraux disparaissaient successivement. Laissons la parole à Dammartin : « Des moyens sans nombre ont été mis en usage pour séduire l'armée : aucun n'a produit autant d'effet que le rappel d'une foule de généraux qui depuis longtemps languissaient dans l'oubli. Quelques-uns d'entre eux manquaient uniquement d'une naissance distinguée et de protecteurs en crédit ; mais bien d'autres semblaient avoir été privés soit par le poids des ans, soit pour autres causes, des qualités les plus nécessaires pour le commandement. Les propagateurs des nouveaux systèmes supposèrent la découverte d'une pépinière de héros que l'on avait sacrifiés à la faveur. On forma ainsi des mannequins que l'on briserait à volonté. Ces hommes ainsi favorisés par la révolution adoptèrent sans réfléchir les idées

nouvelles....... Presque tous ces vieillards se sont couverts de honte et de ridicule par leur radotage et leur incapacité. Plusieurs ont regagné leur chaumière au bout de peu de mois ; aucun n'a servi pendant la guerre. »

Les révolutionnaires ont toujours compris qu'il était de leur intérêt de changer les officiers généraux appelés au commandement des troupes.

Lorsque Dammartin rejoignit son régiment à Lauterbourg, il reconnut avec douleur que la méfiance régnait dans tous les rangs. La désunion des officiers était complète : les soldats se montraient sombres et mécontents. La discipline s'affaiblissait de plus en plus.

Dammartin, qui montait un cheval blanc et se faisait suivre d'un lévrier pour ses promenades aux bords du Rhin, fut accusé d'espionnage et de trahison par ses propres cavaliers. La robe blanche du cheval était un témoignage de ses sentiments politiques et le lévrier ne pouvait être qu'un signal. Prévenu des dangers qu'il courait, l'infortuné capitaine prit la résolution d'émigrer. Le général de Choisi, son chef, vieillard intelligent et ferme, le retint, parce qu'il considérait l'émigration comme une faute.

Ce fut alors que la France entière apprit le départ du roi. Pendant plusieurs jours on ignora son arrestation à Varennes. Les royalistes laissèrent éclater leur joie, tandis que les révolutionnaires ne cachaient pas leur colère. « Les officiers étaient dans l'ivresse du plaisir, tandis que les soldats les suivaient d'un œil curieux et leur vouaient une haine implacable. »

Lorsque l'arrestation du roi fut connue, Cazalès et Bouthilier adressèrent en commun une lettre à l'armée. Les troupes étaient invitées à vaincre toute répugnance pour le nouveau serment qu'exigeait l'Assemblée. Des commissaires choisis parmi les députés vinrent recevoir ce serment. Quelques officiers refusèrent et furent considérés comme démissionnaires. Ceux qui restèrent à leur poste, quoique bons royalistes, adoptèrent la moustache pour signe de reconnaissance. Depuis Louis XIV, aucun officier n'avait porté la moustache dans l'armée française ; les royalistes la remirent en honneur.

Dans la cavalerie surtout, la plupart des officiers refusèrent le serment. Custine, chef de la commission, ne cacha pas son mécontentement. Ce général était de ceux qui avaient fait la campagne d'Amérique. Bon militaire, sans portée d'ailleurs et politique médiocre, il s'était prononcé pour le parti de la révolution. Il traitait durement les officiers royalistes, et dut se repentir de ses erreurs en montant sur l'échafaud, où son fils, âgé de vingt-deux ans, le suivit quelques mois après.

La garnison de Landau se mit en révolte contre le général Choisi, et d'après l'avis des clubs demanda Kellermann. Les clubs l'emportèrent et satisfaction fut donnée aux soldats révoltés.

Le départ d'un grand nombre d'officiers, qui avaient refusé le serment, fit passer le commandement du régiment aux mains de Dammartin. Lorsqu'ils en furent informés, les cavaliers s'insurgèrent, accusant le capitaine de vouloir déserter la nuit suivante en enlevant la caisse et les étendards. Poussés par les clubs, quelques dragons proposèrent de fusiller Dammartin. Kellermann, alors maréchal-de-camp, vint à son aide et le sauva.

Il régnait un tel désordre dans l'administration supérieure que Dammartin, repoussé par son régiment comme royaliste, fut le jour même nommé lieutenant-colonel des dragons de Lorraine.

La semaine suivante, Lukner vint prendre le commandement des troupes réunies en Alsace. Dammartin, qui aime à tracer des portraits, donne un soin particulier à celui de Lukner.

On sait qu'après la guerre de Sept-Ans, Choiseul avait acheté ce chef de partisan, qui n'était que colonel au service de Prusse. La France sembla oublier le mal et le roi prit à son service en qualité de lieutenant-général le colonel prussien. Quoique cette acquisition eût été fort onéreuse, Lukner demeura sans emploi pendant trente ans et l'oubli se faisait autour de son nom lorsque la Révolution le tira de sa retraite. Par reconnaissance, quoique baron allemand, Lukner se proclama patriote. Aussi fut-il élevé à la dignité de maréchal de France le 28 décembre 1791, à l'âge de soixante-dix ans ; il n'avait jamais commandé que des pandours en fourrageurs ; les révolutionnaires pensaient que la présence d'un maréchal de France dans leurs rangs serait d'un bon effet sur les troupes.

Lukner était un vieillard alerte et vigoureux, d'une avarice sordide et fort ignorant, surtout en politique ; mais son esprit fin et son intelligence rapide lui faisaient éviter les difficultés. Royaliste le matin, républicain le soir, il riait tour à tour des courtisans et des réformateurs ; son langage soldatesque, moitié allemand, moitié français, plaisait aux masses peu délicates. Il se rendait aux clubs en uniforme et déclarait hautement qu'il mettrait l'empereur d'Autriche dans *son* poche droite, et le roi de Prusse dans *son* poche gauche. Rentré dans son hôtel, il allumait sa grande pipe et disait à ses intimes que quelques régiments étrangers frotteraient sans peine les oreilles de madame la nation, fut-elle quatre fois plus ivre qu'elle ne l'était.

Lukner achetait les biens du clergé, tout en répétant que l'Assemblée nationale ne faisait que de la bouillie pour les chats.

Lorsqu'il vint prendre son commandement en Alsace, les meneurs des clubs voulurent lui faire une réception démocratique ; on se

précipita au devant de lui aux cris de liberté et d'égalité ; mais l'enthousiasme se calma lorsqu'on vit la poitrine du baron prussien surchargée de croix de chapitres allemands. Ces décorations aristocratiques rappelèrent un peu trop les priviléges, et le baron dut faire disparaître toutes ses distinctions. Il en gémit et s'en plaignit même fort amèrement.

Lorsque Lukner visita Landau, le chef du génie lui fit admirer les fortifications. Impatienté, le vieillard s'écria : « Mes places fortes sont dans *mon* tête ! »

Les républicains se montrèrent satisfaits de cette réponse, qui montrait l'infériorité de Vauban, général de Louis XIV.

Les ateliers nationaux furent imaginés en 1790 et non pas en 1848. Strasbourg possédait le plus important de ces ateliers, car il devait mettre la ville en état de défense. Le travail était lent, les ouvriers passant une partie du jour à dormir après boire. Les officiers municipaux rédigèrent un arrêté presque éloquent pour inviter les citoyens de tout âge et de tout rang à donner l'exemple en se mêlant aux travailleurs. Les gens du meilleur monde vinrent en foule, et touchèrent, les mains gantées, celui-ci une pioche, celui-là une pelle. Tous dénouèrent les cordons de leur bourse, ce qui excita le patriotisme des citoyens de l'*Atelier Civique*.

Le maire de Strasbourg, M. Dietrich, eut l'heureuse pensée d'inviter Lukner à honorer de sa présence l'atelier national. La municipalité osait espérer que le général s'appuierait un moment sur l'outil de l'ouvrier. Le jour fut choisi, et l'heure de midi indiquée. Toute la ville assista à cette fête du travail. Revêtus de leurs insignes, les magistrats municipaux se préparaient à haranguer le vieux guerrier. Des détachements de troupes représentaient la garnison, et les dames en toilette se pressaient pour entendre la réponse que Lukner allait faire à M. le maire.

Lukner avait alors plus de soixante-dix ans. Ses nombreuses veillées aux avant-postes, ses campagnes, ses blessures devaient faire supposer que ses forces étaient épuisées. Il parut enfin, à cheval, suivi de son aide-de-camp et de deux dragons seulement. Tous sont au galop, malgré le terrain défoncé. Mille cris de joie se font entendre. Le maire fort ému prononce un discours longuement médité : il n'a pas encore tourné le premier feuillet, que Lukner s'écrie : « C'est bon ! c'est bon ! passe-moi une brouette. »

Descendu de cheval, il quitte son habit brodé d'or, le pose à terre, place l'épée sur l'habit, enfonce son tricorne, rafraîchit ses mains en les rapprochant de sa bouche et se met à l'ouvrage. Il est en bottes à l'écuyère, en manches de chemises, poudré et la cravate brodée au cou. Il vient de déjeûner copieusement et tra-

vaille jusqu'à neuf heures du soir malgré la chaleur du mois d'août.

Un repas est préparé pour le général au palais épiscopal. Il s'y rend à pied, accompagné des applaudissements de la foule. A table, il fait rage, mangeant de tous les mets, buvant de tous les vins, trouvant encore le temps de parler et de rire.

Au sortir de table, Lukner se rend chez Mme Dietrich, qui donne un bal en son honneur. La maîtresse de la maison prie le général d'ouvrir le bal avec elle. Lukner danse et valse toute la nuit. Pendant une halte au buffet il commande ses chevaux pour sept heures du matin. Il se met en selle et part au galop pour la visite des postes. Ces courses durent jusqu'au dîner. Alors il descend de cheval devant la porte du général Choisi, et après un long repas, demande, en riant, si l'on ne danse pas.

Ce vieillard si alerte, qui avait fait bon accueil à la révolution, devait périr sur l'échafaud à l'âge de soixante-douze ans; il est vrai qu'il avait commis le crime de réclamer l'arriéré de sa pension.

IV

Corrompre le soldat est le premier soin de toute révolution. Pour cela faire, le contact de la vile multitude suffit pendant les premiers jours. Les clubs viennent ensuite qui, s'emparant du soldat déjà flétri, arrachent de son cœur tous les nobles sentiments. C'en est fait de l'obéissance, mais le commandement devrait rester avec sa force et son prestige. Pour tout détruire, le révolutionnaire exige le changement des chefs. Si l'autorité passe des mains vigoureuses aux mains débiles, tout s'écroule subitement.

Le procédé est encore le même.

Calomnier l'officier auprès du soldat, afin de détruire la confiance, est d'un usage journalier. On flatte le sous-officier et le soldat, on leur parle de leurs droits, on prodigue les promesses, et l'esprit militaire se perd. Le poison se multiplie sous toutes les formes; on le verse goutte à goutte partout et toujours jusqu'à la mort de l'armée. Cette mort est lente à venir, car il y a sous les drapeaux des natures vigoureuses soutenues par des âmes vaillantes. Cependant la mort arrive lorsque les croyances sont éteintes, les courages abattus et les traditions effacées des cœurs.

Lorsque l'armée n'est plus, la révolution peut s'élancer dans la carrière, elle y marchera librement sans rencontrer un seul obstacle.

Ceux qui voulaient élever les échafauds de 1793 comprenaient à merveille que la fidèle armée de Louis XVI ne serait jamais complice de leurs crimes. Ils se promirent de faire disparaître cette armée redoutable; en trois années l'œuvre de destruction fut accomplie.

De nos jours, il faudrait moins de temps. En effet, les régiments d'alors, composés d'hommes voués à la carrière des armes, vivaient pour ainsi dire à part de la société civile. Au lieu d'un numéro qui parle peu à l'esprit, le régiment portait un nom propre dont tout homme était fier. *Picardie* s'enorgueillissait de son ancienneté; *Navarre* montrait fièrement ses drapeaux noirs; *Champagne* se considérait comme le premier de tous, parce que ses colonels, au lieu de parvenir aux honneurs de la cour, se faisaient tuer à la bataille; le roi était colonel de neuf régiments qui l'idolâtraient; les princes de la famille royale possédaient dix régiments, et lorsque *Dauphin* rencontrait *Chartres* ou *Conti*, les accolades et les banquets duraient plusieurs jours. Sur le champ de bataille et aux assauts, ils avaient le privilége d'être aux postes les plus périlleux, ainsi le voulait leur noblesse.

Chaque régiment se distinguait par son uniforme particulier, c'est-à-dire par ses couleurs qui lui étaient chères ; il y avait là, presque toujours, quelques vagues souvenirs de galanterie.

Sans avoir plus de patriotisme que nos armées modernes, celle de la vieille monarchie possédait un esprit militaire moins fragile. Le soldat de ce temps portait rarement ses regards vers le hameau qui l'avait vu naître.

Lorsque les antiques enseignes du régiment furent brûlées en place de Grève le 13 août 1793, on vit d'anciens soldats, rentrés dans la vie civile, pleurer comme des enfants.

Dans son *Histoire de l'ancienne infanterie française*, le général Susane, qui n'est pas suspect d'admiration pour le passé, porte ce jugement : « La composition des corps, sous le règne de Louis XVI, et par suite leur discipline et leur instruction, étaient excellentes ; la classe des sous-officiers surtout était remarquable ; cela tenait au choix sévère qui présida au recrutement pendant les années de paix qui suivirent la guerre de Sept-Ans. »

Depuis le seizième siècle, le métier de soldat était une profession élevée, dans laquelle on entrait fort jeune et que l'on suivait jusqu'à l'extrême vieillesse. Des gentilshommes de province, des fils de la meilleure bourgeoisie entraient au service comme simples soldats, parce que la profession des armes était la première de toutes ; elle avait été longtemps le privilége presque exclusif de la noblesse, et les classes immédiatement au-dessous de cette noblesse parvenaient à l'acquérir sous les drapeaux du roi. D'ailleurs les débouchés étaient rares alors que l'industrie, le commerce, les sciences et les arts n'occupaient qu'un espace restreint. La jeunesse prenait donc les armes pour chercher fortune.

La loi du 1er janvier 1791 supprima les noms portés par les

régiments et leur substitua une série de numéros. Cette mesure, qui était la conséquence de l'abolition générale des titres, fut mal accueillie par l'armée. Les officiers et les soldats, qui avaient été entraînés vers les idées républicaines, regrettaient vivement leur noblesse collective. On continua malgré la loi à donner aux régiments leurs anciens noms.

Les corps armés ont une telle tendance à se personnifier que nous avons vu, en 1870, les *Francs-tireurs de la presse*, les *Eclaireurs* de ***, et cent autres corps désignés par des noms propres, tout comme *Royal-Comtois*, ou *Penthièvre-Cavalerie.*

Ce ne fut réellement qu'à l'époque de l'amalgame, le 28 janvier 1794, que les noms des princes et des grands seigneurs cessèrent de distinguer les régiments.

Ainsi finit la vieille armée de la monarchie. Elle avait conservé le souvenir d'Arques et d'Ivry, de Rocroy, de Senef, de Fleurus et de Denain. Louis XIV devait à cette armée la plus grande part de sa grandeur et la France sa suprématie dans les conseils de l'Europe. Les régiments étaient fiers à juste titre de leurs noms illustrés aux batailles. Sous ces noms ils avaient donné à la France l'Artois, la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bresse, le Roussillon et la Corse. Peu de jours avant la révolution qui allait les détruire, ces braves régiments ajoutaient, à leur gloire passée, les gloires nouvelles de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfeld, de Mahon et d'York-Town.

Avant de disparaître, ces antiques phalanges ont légué aux armées de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus, d'Italie, d'Égypte, d'Austerlitz et de Wagram, leur noble esprit militaire, leur ardent patriotisme, et les mâles vertus qui longtemps ont fait l'admiration de l'Europe. Ces vertus ont pu se voiler; elles ont pu sommeiller aux jours des terribles épreuves, mais elles vivent et se réveilleront à l'heure où le souffle de Dieu agitera le drapeau de la France.

Au commencement du mois d'août 1791, Dammartin nommé lieutenant-colonel au régiment des dragons de Lorraine (9e dragons), se rendit à Nîmes, sa garnison. Le régiment venait, depuis peu de jours, de renvoyer ses officiers d'une façon scandaleuse. Mais tous les officiers, sans en excepter un seul étaient réunis dans la ville de Tarascon, attendant une occasion favorable pour reprendre leurs postes. Un jour, pendant le pansage, ils reparurent à cheval, bien équipés, en rang et dans le meilleur ordre. Les dragons, qui n'étaient plus en contact direct avec les révolutionnaires, reçurent leurs officiers avec une joie respectueuse. « A cette occasion, dit Dammartin, les officiers parvenus ne furent pas à l'abri des affronts, tant les soldats leur obéissaient avec peine. » Le préjugé de la naissance

était donc bien puissant, ou bien les officiers parvenus se montraient-ils trop sévères dans le service. L'explication la plus probable est que la position sociale se conservait à l'armée et que le petit bourgeois, devenu officier, n'en demeurait pas moins pour le soldat petit bourgeois comme devant. L'armée anglaise n'est pas complétement étrangère à ces idées, qui n'ont pas laissé de traces dans l'armée française où le grade est tout et la position sociale peu de chose. Il n'en saurait être de même dans l'armée territoriale, où la supériorité de fortune ou de classe égaleront, s'ils ne les dominent, les supériorités de grades.

Les grands troubles d'Avignon eurent lieu à cette époque. Ils occupent de sanglantes pages dans notre histoire, mais ces pages ne renferment que l'ensemble, tandis que Dammartin, qui est témoin et acteur, n'épargne pas les détails. Il est chargé d'arrêter Jourdan Coupe-Tête et les brigands dont ce misérable est le chef. Mais les ordres sont si incertains, et les caractères tellement intimidés, que les officiers les plus braves hésitent à frapper.

Le 15 novembre 1791, une petite armée composée des régiments de Boulonnais et de la Mark, des hussards colonel-général, et des dragons de Lorraine, avec de l'artillerie, se présente devant Avignon, qui était au pouvoir des plus atroces révolutionnaires, commandés par Jourdan Coupe-Tête. Le général Choisi, chef de l'armée royale, reçut les officiers municipaux qui lui présentèrent les clefs de la ville. Les brigands entouraient en silence cette municipalité tremblante, et lorsqu'on se mit en marche pour pénétrer dans la cité, les brigands formèrent l'escorte du général Choisi et prirent la tête des colonnes de l'armée. Les habitants honnêtes, en voyant le défilé, ne savaient si les troupes étaient complices des révolutionnaires ou prisonnières de ces bandits.

Cependant les soldats de toutes armes, encore plus que les officiers, montraient un profond mépris pour ces misérables. Dans leur colère, ils demandaient à grands cris la mort de Jourdan et de ses complices. La bourgeoisie tremblante se cachait, et la noblesse prenait la fuite. Les officiers de l'armée, étonnés, indignés, supportaient le rôle honteux qui leur était infligé.

Après de nombreuses demandes, le général Choisi eut enfin l'ordre d'arrêter Jourdan, ce qui fut fait non sans peine. Le général fit partir le jour même trois dépêches. L'une pour le roi, une autre pour le Président de l'Assemblée, et la dernière à l'adresse du ministre de la guerre. Un brave jeune homme d'Avignon, qui avait arrêté Jourdan au péril de sa vie, fut chargé des dépêches. Il se nommait Ligoné. « Le roi, dit Dammartin, lui demanda avec une bonté touchante quelle récompense il désirait. Sa réponse exprima la petite

ambition de devenir officier dans l'un des deux régiments des troupes à cheval qui se trouvaient à Avignon. Le roi voulut bien accueillir cette prière ; mais, intéressée par son maintien, Sa Majesté prononça ces paroles pleines de sagesse : « Je souhaite que mon présent ne fasse pas le malheur de ce jeune homme; la manie de changer d'état devient trop à la mode, et perd une foule de bons sujets... »

Cette observation de Louis XVI, lorsque déjà la Révolution triomphait, peut sembler singulière. Cependant Ligoné, nommé sous-lieutenant aux hussards colonel-général, y fut mal reçu, comme fils de bourgeois, par le corps d'officiers. Après mille vexations, les officiers l'expulsèrent du régiment où le roi l'avait placé. Quelque libéral qu'il soit, Dammartin ne désapprouve pas entièrement cette cruelle sottise; il faut dire aussi que Ligoné avait refusé le duel qui, suivant l'usage, servait de début à l'officier entrant au régiment. Ligoné s'était montré brave en arrêtant le plus terrible scélérat qui fût dans le pays, tandis que ceux qui le chassaient de leurs rangs ne se montrèrent pas tous d'un courage suffisant pour la défense de leur roi.

Dans le pays d'Avignon, où les couvents étaient nombreux, les révolutionnaires commencèrent par attaquer le clergé et les maisons religieuses. Après les calomnies et les injures, vinrent les pillages. On emportait les chandeliers d'argent, les ornements des chapelles et les tableaux de prix. Cela se nommait le *déménagement*. Les troupes laissaient faire.

Dammartin cite un fait peu connu. L'échafaud de la guillotine, toujours humide de sang, était tapissé de placards qui contenaient des maximes empruntées à la philosophie. Ces placards s'adressaient aux âmes sensibles. On y louait la vertu modeste, et l'on y parlait en termes attendris de la fraternité humaine.

Les idées révolutionnaires pénétraient de plus en plus parmi les troupes à cause de leur licence, mais le soldat pris isolément ne cessait d'être royaliste. Les casernes retentissaient nuit et jour de chansons et de quolibets contre la suprématie des bourgeois. Plus étranger que l'officier aux choses de la vie pratique, le simple soldat se montrait plus fier, plus dédaigneux, plus arrogant que son capitaine. Des révolutionnaires furent roués de coups par des dragons républicains pour avoir mal parlé du roi. L'armée entière professait une grande horreur pour les crimes commis au nom de la liberté. Si les corps d'officiers eussent été fermes et éclairés, il était encore possible, à la fin de 1791, de sauver l'infortuné Louis XVI et la monarchie; en 1792 encore, un réveil militaire pouvait se faire, mais pour opérer ce réveil, un homme de génie devenait indispensable.

V

Afin de détruire les derniers liens de la discipline, le gouvernement changeait sans cesse les généraux commandant les troupes. M. de Fézensac remplaça le général Choisi, qui avait mal parlé des Jacobins. Dammartin fait observer que Fézensac, malgré son origine, affichait un entier dévouement à la cause révolutionnaire, mais qu'à sa table, en sa présence, les officiers de tous grades se répandaient en injures contre les choses nouvelles et maudissaient les membres de l'Assemblée.

Montesquiou fit rappeler son cousin Fézensac, qui fut remplacé par Folney, improvisé général par la Révolution. Ce Folney, ancien officier dans la légion de Lorraine, homme ambitieux, s'était jeté à corps perdu dans la Révolution. Mais lorsqu'il eut vu de près les hommes au pouvoir, et qu'il pénétra leurs projets, Folney revint avec une ardeur sans pareille vers ses anciennes croyances; il fit tout pour réparer ce qu'il nommait sa grande erreur. Il se glorifiait hautement de ses relations avec les princes et ne cessait d'encourager les officiers à résister à la Révolution. Cette attitude audacieuse de Folney surprenait fort Dammartin et lui causait même quelque épouvante.

Au commencement de 1792, il se fit une réaction très-sensible dans l'armée. Les malheurs du roi, les dégoûts provoqués par les clubs, le spectacle des crimes, tout se réunit pour ramener la pensée du soldat vers le passé. Il sentit que le nouveau régime ne cherchait qu'à l'exploiter. L'armée eut été facilement amenée vers une contre révolution. Malheureusement, l'émigration des officiers laissa le soldat seul en présence de la Révolution. Les plus distingués parmi les officiers, ceux dont les sentiments étaient généreux, abandonnaient le poste du devoir sans se rendre compte du parti pris. Chateaubriant, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, raconte son départ pour les pays étrangers comme s'il s'agissait d'un voyage d'agrément. Jeune, gentilhomme, officier dans l'armée, le futur ministre du roi s'embarqua pour les Etats-Unis, laissant la royauté aux prises avec ses ennemis. Chateaubriant ne consacre même pas une ligne à expliquer cette faute, tant la politique avait faussé les plus nobles intelligences.

Qu'on ne s'étonne donc pas de ces journées révolutionnaires, où le flot populaire monte sans cesse en même temps que descend l'homme de guerre. Les gens de bien ne comprendront-ils donc jamais que les révolutions ne peuvent être vaincues qu'en opposant à leur audace une audace plus grande encore.

Les officiers de l'armée royale auraient dû voir que le but de ceux qui gouvernaient la France était de substituer à l'armée de ligne l'institution nouvelle des bataillons de volontaires ; pendant l'été de 1791, l'Assemblée constituante adopta plusieurs décrets qui ordonnaient la levée des volontaires dans les gardes nationales du royaume. Le 25 septembre, soixante bataillons, sur les cent soixante-neuf décrétés le 17 août, étaient déjà rendus à leur destination. Ces bataillons se montrèrent indisciplinés, pillards et impropres à la guerre. Il n'en pouvait être autrement. Les qualités militaires sont lentes à acquérir ; il faut des maîtres habiles et des disciples dévoués.

La Révolution formait son armée démocratique, tout en détruisant ce qu'elle nommait l'armée aristocratique. Cette Révolution était loin de penser qu'un jour viendrait où son armée populaire n'échapperait à la honte et à la mort qu'en infusant dans ses veines le sang généreux de l'ancienne armée royale.

Pendant que les corps de l'armée de ligne rétablissaient l'ordre, si formidablement troublé dans le Midi de la France, les bataillons de volontaires apportaient dans les camps le déplorable esprit des clubs. Il faut reconnaître que les volontaires de 1791 furent les meilleurs de tous, parce qu'ils comptaient un grand nombre d'anciens soldats.

Ces bataillons de volontaires ont eu leurs historiens, leurs peintres et leurs poëtes. Leur légende a fait grand bruit. Ceux qui commandèrent les bataillons connurent seuls la vérité. L'un de leurs chefs, le général Vinctinghoff, écrivait au ministre de la guerre : « On ne peut nullement compter sur les volontaires pour rétablir l'ordre, parce qu'ils n'ont ni tenue, ni instruction, ni esprit de discipline et d'autorité. Par leur licence, leur inconduite, leurs actes de pillage, ils se rendent insupportables aux populations qui réclament partout leur éloignement. »

Il en sera toujours ainsi lorsque l'on confondra l'*homme sous les armes* avec le *soldat*. Chaque Etat de l'Europe aura désormais son million d'hommes sous les armes. Mais formidable sera la nation qui comptera quatre cent mille soldats véritables. Les Etats se ruineront pour se donner la satisfaction d'inscrire dans leurs lois un chiffre fabuleux d'hommes sous les armes. Lorsque viendra l'heure des combats, on reconnaîtra que le seul argent bien employé a été pour le soldat de l'armée active. A la comédie, les figurants peuvent bien embellir le tableau, mais ils ne remplacent pas les acteurs.

Il ne serait pas superflu d'enseigner aux élèves des écoles militaires comment et pourquoi Alexandre vainquit Darius. Sur les bords du Granique aussi bien qu'à Issus, Alexandre avait des soldats et Darius des masses d'hommes sous les armes.

Les hommes sous les armes, lorsqu'ils ne sont pas de vrais soldats, sont un péril immense au lieu d'être une force. On n'a pas oublié les gardes nationaux mobiles de la Seine en 1870. Ces hommes indisciplinés jusqu'à la provocation ignoraient l'histoire de leurs aînés et cependant marchaient sur leur trace par une sorte d'instinct. En 1792, le maréchal-de-camp Duhoux écrivait au ministre de la guerre Servan : « Six cents hommes des volontaires parisiens viennent de me dire : Nous ne voulons pas camper, nous ne voulons pas de riz, nous ne voulons pas de pain de munition, mais du pain blanc, nous voulons vingt sous par jour ou nous ne servirons pas. » Le général Duhoux, ayant refusé le pain blanc et les vingt sous par jour, fut attaqué à main armée et n'échappa au massacre que par la fuite. Ce fut précisément à Châlons qu'il se refugia sous la protection de Luckner.

« Il est impossible, dit le général Chazot dans son rapport à Dumouriez, d'entreprendre quelque chose avec de pareilles troupes (les volontaires) qui méprisent les lois, dévastent, ne connaissent ni discipline, ni obéissance... ; elles n'inspirent que l'effroi aux citoyens. »

L'Assemblée nationale, qui tenait fort à la suprématie des volontaires sur les régiments de l'ancienne monarchie, se méfiait naturellement des rapports des généraux. Alors des commissaires civils choisis parmi les députés furent envoyés aux armées pour observer les volontaires. Aubry, l'un des commissaires, écrivit à la Convention : « Partout on craint leur séjour... partout ils détruisent. »

Billaud-Varennes lui-même, l'ami de Danton, de Marat et de Robespierre, Billaud-Varennes, le terrible conventionnel, voulut voir par lui-même les bataillons de volontaires. Voici son jugement de septembre 1792 : « Les bataillons nationaux commettent tous les actes d'insubordination. » La Convention envoya Carnot, qui jouissait d'une réputation militaire. Ce républicain écrit à la Convention : « Les volontaires sont le fléau de leurs hôtes et désolent nos campagnes. A peine un volontaire a-t-il des souliers qu'il va les vendre. Il en est qui vendent jusqu'à leurs habits et leurs fusils. »

Le général Susane, esprit fort libéral, ne peut s'empêcher, dans son histoire de l'infanterie, de reconnaître les vices de l'institution des volontaires. Il écrit : « C'est l'indiscipline, l'ignorance, l'outrecuidance, et même la lâcheté d'un grand nombre de ces bataillons qui causèrent les désastres que la nation éprouva sur le Rhin, en Belgique et surtout dans la Vendée, qui usèrent successivement tous les généraux de la république et qui conduisirent à l'échafaud Biron, Custine, Montesquiou, Beauharnais, le victorieux Houchard lui-même, et tant d'autres, dont le crime réel était d'avoir écrit à la

Convention : « Envoyez-nous des troupes réglées et délivrez-nous des Sans-Culottes. »

Ailleurs le même historien ne craint pas de dire : « Les vertus de l'armée faisaient ombre au tableau. Il fallait un prétexte quelconque pour l'anéantir. Il n'était point possible de l'accuser de trahison et de mollesse. Elle avait fait reculer les Prussiens jusqu'au Rhin et conquis la Belgique, et on ne l'avait jamais entendu pousser le cri détestable de *sauve qui peut.* Les Athéniens de 1793 la traitèrent donc comme autrefois fut traité Aristide... »

Dubois-Crancé fit cet aveu à la tribune : « La loi du 21 février (l'amalgame) avait pour but de *déroyaliser* les régiments, de rompre l'esprit de la ligne. »

Des hommes politiques et des poëtes, en écrivant l'histoire de la Révolution française, ont perfidement travesti le rôle des volontaires. Le public grossièrement trompé a cru que le soldat pouvait être remplacé par l'homme armé, le garde national, le volontaire. L'erreur du public a pénétré dans les assemblées politiques et notre législation n'est pas à l'abri de ce dangereux mensonge.

Le mot *volontaire* n'appartient pas à la langue de l'armée. Il est faux que deux volontés puissent exister en même temps sous le drapeau, celle du capitaine et celle du soldat. Lorsqu'un homme prend en main un fusil, il fait abandon de sa volonté, sinon il y a péril pour la société.

Le patriotisme, dont on parle beaucoup et que l'on applique fort peu, ne suffit pas pour la défense d'une nation. L'histoire le prouve et cependant il se trouve encore des esprits assez aveuglés pour préférer le volontaire au soldat de l'armée permanente.

Parmi les vainqueurs de la Bastille se trouvait un homme qui répondait au nom d'Elie, et qui le soir de l'attaque s'était fait remarquer par son audace. On le disait ancien garde française. Quoi qu'il en soit, Elie devint populaire dans les faubourgs, et il eut le commandement d'une division dans la Vendée. Naturellement il se fit battre. Le rapport de ce républicain renferme cette phrase sur les volontaires : « Ils se figurent que l'amour de la patrie, le caractère de soldat républicain et le désir de vaincre les tyrans équivalent à l'expérience militaire. » Dans un autre rapport, Elie laisse échapper la vérité qui a dû sembler cruelle au chef des vainqueurs de la Bastille : « Ils (les volontaires) sont tellement troublés par la peur, qu'ils tirent sur les éclaireurs de la troupe, et qu'au sifflement des premières balles ennemies ils s'enfuient en criant : *Sauve qui peut! nous sommes perdus!* Ils poussent des hurlements d'épouvante, ils sont même effrayés par les décharges de nos canons et les renversent pour se débander plus vite; ralliés à grand'peine, ils

prennent peur de nouveau, tirent sur la première ligne de leurs camarades, jettent leurs armes, leurs sacs et leurs cartouches pour courir plus vite. »

Ces choses sont naturelles. Le métier de soldat s'apprend comme tous les autres, mais plus difficilement que les autres. Quelques législateurs, qui voudraient diminuer encore le temps du service militaire et donner un grand développement à l'armée territoriale, sont aveuglés par l'esprit démocratique. Peut-être aussi songent-ils, comme Dubois-Crancé, à déroyaliser les vieux régiments soumis à la discipline.

En 1791 et 1792, on crut possible de confier le maintien de l'ordre et la défense des frontières à des hommes voués aux carrières civiles. On crut que l'uniforme et le fusil constituaient le soldat. L'erreur fut de courte durée. Mais, chose singulière, les modernes historiens ont à l'envi célébré ces volontaires, sévèrement jugés même par les Conventionnels. S'il n'y avait là qu'un tableau de fantaisie sorti des mains d'un poëte, le mal ne serait pas grand. Mais cette glorification mensongère offre un vrai péril que le législateur moderne ne sait pas éviter.

En diminuant la durée du service militaire on a porté une grave atteinte à la qualité du soldat qui, après cinq ans de présence au corps, est loin d'être formé. En même temps, pour suppléer à la qualité par la quantité, on a imaginé de reprendre les milices, les arrière-bans et autres vieilleries abandonnées comme inutiles par les générations précédentes. La législation nouvelle n'est pas encore appliquée que déjà des impatients demandent une diminution du service régimentaire. Au lieu de cinq années, les uns en veulent trois, les autres deux seulement.

La pensée se reporte naturellement vers 1791 et 1792, au milieu de ces réformateurs qui voulaient substituer à l'armée régulière et permanente, une armée irrégulière et vivant au jour le jour.

Force sera de revenir à nos anciennes organisations militaires, qui seules donnent à la France le véritable soldat. La Convention fut obligée de reconnaître que le salut de la patrie n'était que dans l'armée permanente.

VI

La contre-révolution sembla pendant quelques jours devoir triompher dans la ville d'Arles. Les Jacobins affectèrent un grand effroi. L'Assemblée chargea M. du Muy du rétablissement de l'ordre. Cet officier général s'établit à Avignon, appelant autour de lui les bataillons de volontaires. Le régiment de Dammartin eut

l'ordre de marcher contre la ville d'Arles. Les officiers refusèrent de combattre les royalistes et les démissions arrivèrent en grand nombre. Le lieutenant-colonel Dammartin pria les officiers de ne pas abandonner leurs soldats, parce que, dit-il, « nous rencontrerons peut-être des circonstances favorables pour rendre d'utiles services. » Le 18 mars 1792, le régiment entra sans coup férir dans la ville qui avait élevé le drapeau royaliste. « A la vue des dragons, on n'entendait que des applaudissements et des cris de joie. Les séduisantes Arlésiennes pénétraient dans les rangs et carressaient les officiers aussi bien que les dragons ; ce spectacle était ravissant. »

Ce spectacle parut moins ravissant à Dammartin lorsque les Jacobins l'accusèrent de trahison, ce qui ne l'empêcha pas d'ajouter à son récit une observation philosophique : « Des bouteilles de vin et des caresses avaient produit une foule de miracles. Les plus chauds républicains du régiment étaient devenus, en quatre heures de temps, de fort zélés royalistes. »

La nuit suivante, les habitants d'Arles apprirent que les Marseillais marchaient contre leur ville. La terreur fut à son comble ; les autorités civiles prirent la fuite et les royalistes imitèrent cet exemple.

Les révolutionnaires, que la peur tenait cachés, se montrèrent après le départ des royalistes. Dammartin se trouva dans un cruel embarras, ne sachant s'il devait charger les Marseillais ou fraterniser avec eux ; il écrivit au général pour prendre ses ordres à ce sujet.

Ici Dammartin trace ces lignes dans son journal : « Les Jacobins d'Arles étaient secondés par des étrangers accourus en foule. D'après une infernale combinaison, tous les troubles survenus dans le cours de la révolution ont été conduits par des gens dont personne ne connaissait la patrie ni même la figure, et qui, pour ainsi dire, sortaient de dessous terre. »

Les Marseillais étaient tellement redoutés que l'armée régulière eut l'ordre d'abandonner la ville à l'approche de quinze cents bandits mal armés et sans organisation militaire. Partout les bataillons de volontaires remplacèrent la ligne et les bataillons fraternisèrent avec les plus atroces révolutionnaires. Un bon escadron de cavalerie posté sur la route dans une position choisie aurait détruit la bande des Marseillais qui marchait processionnellement. Mais Dammartin ne craint pas de dire que les dragons « avaient une peur excessive des Marseillais, dont divers rapports exagéraient la force et le courroux, surtout l'animosité contre le régiment. »

Lorsque la troupe de ligne s'éloigna d'Arles, tous les habitants tremblants de frayeur voulaient suivre les escadrons. Mais un ordre formel des autorités supérieures s'opposa à cette émigration. Alors bourgeois et bourgeoises allèrent au-devant des Marseillais afin de les

complimenter et de les fêter. Ceux-ci refusèrent les clefs de la ville présentées sur un coussin de velours; ces misérables eurent l'audace de répondre qu'ils n'entraient dans les villes que par la brèche. En effet, ils braquèrent leurs six pièces de canons, brisèrent le mur d'enceinte en riant et jurant, renversèrent les maisons, puis ivres et chancelants ils envahirent la cité par cette brèche et levèrent de terribles contributions au nom de la liberté et de la fraternité.

Les décrets de l'Assemblée approuvèrent tous les crimes commis dans les villes d'Arles et d'Avignon. Le général en chef du Muy apprenant que ses volontaires devaient l'assassiner, s'échappa au milieu de la nuit, caché sous un déguisement. Dammartin s'éloigna de son côté pour aller, dit-il, goûter quelque repos dans sa famille.

Pendant son absence, le reste de popularité militaire dont il jouissait disparut entièrement. Lorsqu'il revint, ses soldats, mécontents de son absence, se montrèrent fort disposés à le renvoyer. Lui-même fait cet aveu et se console en pensant que Lafayette, Dumouriez et avant eux Lucullus s'étaient vu abandonner par leurs troupes.

Un nouveau général, M. de Wigestein, ancien colonel du régiment d'Anhalt, fut nommé au commandement de l'armée du Midi. Voulant protéger Dammartin, qu'il avait connu autrefois, il lui confia un message important; il ne s'agissait de rien moins que de porter des lettres confidentielles au roi et au ministre de la guerre; lettres où le général demandait que son armée fut mise sur le pied de guerre et les villes en état de siége.

Quelques jours après, Dammartin se rendit chez le ministre Degrave, homme de petite taille, au visage disgracieux, mais fort intelligent. Dammartin remit la lettre dont il était chargé, et pendant que le ministre lisait, un officier, assis à son bureau, considérait attentivement Dammartin. Ce fut cet officier qui fit la réponse ; il se nommait Berthier; plus tard, il devint prince de Wagram, prince de Neufchâtel, confident militaire de Napoléon Ier puis l'un des capitaines des gardes du corps du roi Louis XVIII.

Enfin Dammartin put remettre à l'infortuné Louis XVI la dépêche qui lui était destinée. « Je dus cet honneur aux soins de M. Wistenkoff, lieutenant-général commandant la division de Paris. Comme le roi n'ignorait pas que les factieux avaient renversé nos projets, il ne m'en dit pas un seul mot; mais il fut assez bon pour me demander si j'étais l'auteur de l'*Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome*. Sur ma réponse affirmative, le roi prononça ces paroles : Cet estimable ouvrage est sur mon bureau. »

L'amour-propre d'auteur fut assez puissant pour consoler Dammartin de son échec diplomatique; il retourna dans sa province après avoir écrit dans son journal : « Le roi conserve encore des ap-

parences de dignité ; sa garde paraît imposante ; ses sorties en public se font avec pompe ; mais au fond il est captif et moins libre dans ses actions que le plus vil esclave. L'Assemblée nationale se pavane du titre de Législative, mais elle languit dans le mépris et dans l'impuissance. Tous les députés tremblent devant les factions qui tyrannisent la capitale et s'arrachent les lambeaux de la monarchie. »

Telle fut l'impression que ressentit le colonel pendant son séjour à Paris. Il raconte qu'allant un jour au ministère de la guerre, le hasard lui fit rencontrer Charles de Menou, colonel de Royal-Pologne, qui venait réclamer un aumônier pour son régiment. Profitant de la circonstance, Dammartin adressa au ministre la même demande en faveur de ses dragons. Servan répondit : « Quel commis expédierait sans rire des brevets d'aumônier ! » Dammartin ajoute : « Qu'attendre d'un peuple égaré jusqu'au point que les dépositaires de l'autorité tremblent de montrer quelque respect pour le culte religieux ! »

Lorsque la guerre fut déclarée, tous les officiers de l'armée crurent à nos défaites prochaines. Après les premières rencontres, l'on ne parlait que de trahisons.

Dammartin revint bientôt à Paris assez mystérieusement. Alors nous voyons ceci dans son journal. « Un vendredi, le bruit se répand dans Paris que le lendemain le château des Tuileries sera cerné, la reine enfermée au Val-de-Grâce, et le roi forcé de renoncer au *veto*. Le *veto* était le grand épouvantail du peuple, qui ne comprenait même pas la signification de ce mot. Dès que la nouvelle du rassemblement populaire fut connue, des billets circulèrent parmi les gentilshommes et les officiers. Ces billets invitaient en secret tous les amis du roi à se trouver à la pointe du jour dans le jardin des Tuileries. Tous devaient être porteurs d'armes cachées. Ils devaient recevoir, en se promenant dans le jardin, les instructions d'un conseil royal, réuni chez M. de Brissac.

On comptait sur une réunion de cinquante mille gentilshommes courageux, animés de sentiments religieux et monarchiques. Dammartin fut fidèle au rendez-vous ; les pistolets dans ses poches ; il erra sous les arbres depuis six heures du matin jusqu'au soir. Il vit passer et repasser sept à huit cents personnes, se regardant avec méfiance et cherchant même à s'éviter. Aucun mot d'ordre ne fut donné. En se retirant plein de tristesse, Dammartin « maudit une journée dont les suites deviendraient inévitablement peu glorieuses pour la noblesse et très-funestes pour le monarque. »

En effet cette déplorable démonstration de la noblesse donna lieu immédiatement à une terrible réaction des faubourgs Saint-

Antoine et Saint-Marceau. Armés de fusils, de piques, de haches, les faubouriens marchèrent dès le lendemain sur les Tuileries, puis sur l'Assemblée qui, pour calmer la fureur populaire, décréta le licenciement de la garde constitutionnelle du roi. Dès ce jour, Louis XVI fut seul. La Fayette manqua au plus saint des devoirs.

Dammartin, fort inquiet, quitta Paris le 1er juin 1792. Il rejoignit son régiment à Saint-Etienne. Lorsqu'il apprit l'attentat du 20 juin, où le bonnet rouge avait été placé sur le front du roi, le digne colonel, pénétré d'horreur, assemble son régiment et fait former le cercle. Il peint avec indignation les insultes faites à la nation dans la personne de son roi. S'animant peu à peu, il finit par proposer une adresse au malheureux prince. Il y a trop de mots dans cette adresse, mais les sentiments qu'elle exprime font le plus grand honneur à Dammartin. Nous la reproduisons :

Sire, le régiment de Lorraine-Dragons, entièrement livré aux devoirs de son état, n'apprend que très-tard les funestes attentats commis le 20 juin. Tous les individus qui composent ce corps admirent l'héroïque fermeté qu'a déployée Votre Majesté ; ils voient avec douleur jusqu'à quel point quelques factieux ont porté leur criminelle audace. Comment, au sein d'une nation, de tout temps célèbre par sa bonté, par sa générosité, par son amour pour ses rois, s'est-il rencontré des hommes assez pervers pour outrager un prince dont les vertus commandent le respect et l'amour ?

Que les coupables soient punis, que leur châtiment épouvante quiconque serait capable de les imiter. Tel est le vœu des gens honnêtes. Malheur au Français qui ne le partage pas, et qui ne se sent pas prêt à verser son sang pour servir sa patrie, pour maintenir les lois, pour défendre son roi.

Cette adresse prouve que, même à cette époque, où la Révolution victorieuse se livrait à tous les excès et commettait tous les crimes, le sentiment monarchique n'était pas éteint dans l'armée.

Les officiers et les sous-officiers applaudirent le colonel et s'empressèrent de signer l'adresse qu'il venait de lire ; ils exprimèrent le désir qu'elle fût envoyée au roi le jour même. Les soldats gardèrent le silence.

Deux jours après, la bourgeoisie ayant été instruite de tout ce qui s'était passé au régiment, excita les dragons à la révolte. Le désordre prit un caractère tellement sérieux que les officiers apportèrent leurs démissions au colonel. Celui-ci fut sommé de rendre ses comptes de caisse aux simples soldats.

Le lendemain, lorsque la garde fut rassemblée, Dammartin fit

réunir au quartier les caisses et les guidons, puis il lut à haute voix ces quelques lignes aux cavaliers rassemblés : « Forcé par des circonstances impérieuses de quitter mon emploi de colonel, je resterai, selon les décrets, vingt-quatre heures dans mon logis durant lesquelles tout individu me trouvera prêt à répondre de ma conduite, soit comme fonctionnaire public, soit comme particulier. »

Ainsi, le colonel était tenu de rendre raison au simple soldat de son régiment.

Les vingt-quatre heures écoulées, le colonel de Dammartin s'éloigna sans qu'une seule voix se fit entendre pour le rappeler. Tous les officiers gentilshommes, démissionnaires comme leur chef, l'accompagnaient à cheval.

Le soir, à l'étape, les officiers du régiment de Lorraine-Dragons s'embrassèrent sur la route et chacun prit sa direction. Le plus grand nombre monta sur l'échafaud, quelques-uns se firent tuer à l'armée de Condé, en Vendée ou à Quiberon, plusieurs menèrent une existence misérable sur la terre étrangère.

Le colonel de Dammartin se réfugia en Prusse, où le roi lui fit un accueil distingué. C'est à Berlin qu'il apprit la fin tragique de Louis XVI.

VII

Telles furent les aventures, les pensées, la conduite d'un simple officier pendant ces événements qui troublèrent l'Europe et dont le retentissement dure encore. Dammartin n'est pas une exception, nous croyons même qu'il personnifie le gentilhomme de province, officier de l'armée royale.

Sans détruire le prestige de la royauté dans le cœur de la petite noblesse, les idées philosophiques avaient profondément altéré les dévouements. On aimait la personne du roi, on vénérait le trône, mais on chansonnait la cour, on jalousait les grands seigneurs, on croyait aux réformes par la violence, on était dévoré par l'ambition.

Cette petite noblesse vit dans les changements un avantage personnel. Elle n'avait pas de ce côté complétement tort, si elle s'en tenait au présent. Témoin Dammartin qui, sous l'ancien régime, avait mis dix-huit ans pour être pourvu d'une compagnie, et que la Révolution fit colonel en quatre années. Ces rapides fortunes n'étaient que des piéges; la Révolution voulait attirer vers elle les hommes du roi, puis, lorsqu'ils auraient abandonné leurs tentes, cette Révolution se proposait de les détruire l'un après l'autre.

Les historiens de la Révolution, presque tous courtisans du peuple, n'ont pas insisté sur ce grand fait : pourquoi Louis XVI ne

s'est-il point défendu? Le roi était faible, dit-on; cependant, le 21 janvier, il montra un grand courage. Il n'en fallait certes pas autant pour sauver la monarchie.

Non, ce n'est pas la faiblesse du roi Louis, qui a causé sa mort, mais bien l'abandon coupable de la haute noblesse qui avait en main tous les grands commandements militaires, et cela jusqu'à la fin de 1792.

Les derniers généraux de Louis XVI, ceux qui étaient célèbres dans le pays et populaires à l'armée, avaient conquis en Amérique cette célébrité et cette popularité. Ils partageaient la gloire de Washington, ils venaient des lointains pays, un grand peuple leur devait sa liberté. Rentrés en France, ils exercèrent les commandements importants et causèrent d'irréparables maux. On apprit d'eux que les monarchies peuvent être vaincues par les peuples; on se prit d'admiration pour la forme républicaine, et l'on parla d'égalité.

Des rangs supérieurs, la critique descendit bientôt jusqu'aux derniers échelons, et tout mince lieutenant frondait les chefs de l'armée, les ministres et la cour.

Cette expédition d'Amérique, dont on a fait tant d'honneur a Louis XVI, nous semble la cause principale de ses malheurs. Au temps de la guerre, une dame faisait devant l'empereur d'Autriche l'éloge de Washington, et demandait au souverain s'il était pour les Américains ou pour les Anglais. L'empereur répondit : « Mon métier de roi me place naturellement du côté de l'Angleterre. » La noblesse française et les généraux de l'armée surtout, oublièrent un peu trop leur métier. Parlant de cette époque, l'auteur du *Génie du christianisme* a dit : « La fidélité périssait par la tête, tandis que son cœur battait encore dans la poitrine de quelques gentilshommes de province à demi-nus. »

Quant aux soldats, quelque travaillés qu'ils fussent par les agents révolutionnaires, leur dévouement à la monarchie serait resté inaltérable, si les précautions les plus élémentaires eussent été prises. Il fallait placer à la tête des troupes des hommes énergiques, éclairés et décidés à résister quand même; former des camps afin de grouper les forces et d'éviter le contact d'une bourgeoisie en délire.

Mais comment l'armée eût-elle pu échapper à la dissolution, lorsqu'un *Comité d'insurrection militaire* agissait publiquement depuis 1790? Ce comité, présidé par Dubois-Crancé, qui fut ministre de la guerre en 1799, avait pour mission de fomenter la révolte et l'indiscipline. D'un autre côté, les ministres de la guerre changeaient avec une telle rapidité qu'il devenait impossible d'imprimer une direction, de suivre un plan quelconque. Ces ministres, qui se re-

nouvelaient sans cesse, permettaient à l'assemblée de dominer brutalement.

Pendant l'année 1792 il y eut huit ministres de la guerre : le comte de Narbonne Lara jusqu'au 9 mars; Degrave du 10 mars au 8 mai; Servan du 9 mai au 12 juin; Dumouriez du 13 juin au 16 juin; Lajard du 17 juin au 22 juillet; Dabancourt du 23 juillet au 10 août où il fut massacré; du 10 août au 3 octobre Servan; du 3 octobre 1792 au 24 janvier 1793, Pache, sorte de Jacobin trembleur, qui acheva de perdre l'armée. Comment une institution quelconque aurait-elle pu résister à ces dissolvants?

L'armée ne mourut pas, elle fut tuée par le poison et par le fer. Ceux qui devaient la défendre la frappèrent à coups redoublés. Il fallait que cette armée fut bâtie à pierre et à chaux, car la mort se fit attendre longtemps.

Lorsque l'heure de l'expiation fut arrivée, la noblesse française monta sur l'échafaud avec le plus grand courage. Pourquoi le courage fut-il aussi tardif? Pourquoi tant de faiblesses devant la Révolution, et tant de bravoure devant le bourreau? Sans doute, à l'heure suprême, Dieu réveilla les âmes endormies par les corruptions philosophiques. Ces vaillants officiers, qui avaient pressé les mains de Washington aux rivages du Nouveau-Monde, sentirent un jour la main du bourreau se poser sur leurs têtes. La minute du repentir dut être bien cruelle!

Les récits de Dammartin donnent un formel démenti aux historiens poëtes qui ne cessent d'accorder aux hommes de la Révolution le titre ambitieux de *géants*. Il n'y eut de géants ni parmi les vainqueurs, ni parmi les vaincus. Les assassins étaient tous de petite taille. Il n'y eut de grand que le drame. Mais les acteurs eurent beau se draper en romains, ils ne furent jamais que des tribuns dans l'ivresse, ou des martyrs qui avaient déserté l'autel.

Si Dammartin ne parle pas de géants, il n'en admire pas moins de fort bonne foi les nullités les plus complètes dont la célébrité d'un jour éblouit ses regards. Ces hommes ont disparu à tout jamais emportant dans l'oubli jusqu'à leur nom.

De tout cela nous devons tirer une leçon. Ce nous est un devoir d'autant plus formel que ce qui se passe autour de nous rappelle un peu les agissements de 1792. Comme alors, quelques hommes désireraient que l'armée permanente, régulière et disciplinée, fut remplacée par une armée moins dans la main du pouvoir exécutif; comme alors, demandons que les généraux soient sans cesse renouvelés et que les ministres de la guerre défilent rapidement aux allures de 1792.

Jusqu'à ce jour la résistance de l'armée est digne d'admiration.

Seulement elle est moins militaire qu'elle ne l'était, et le sang qui coule dans ses veines a perdu de sa pureté.

Si l'homme de troupe est moins soldat, si le sous-officier a perdu de sa trempe, il importe que le général soit placé sur un piédestal plus large de base et plus élevé. Tous les citoyens passant tour à tour sous les drapeaux, le soldat sera tantôt un laboureur et tantôt un lettré. Les arts, les sciences, l'industrie, le commerce marcheront de compagnie avec les métiers. Le niveau intellectuel se sera élevé au détriment du niveau militaire. Une ère nouvelle s'ouvrira donc, et le généralat n'y saurait rester indifférent. S'il ne grandit, son influence se perdra et son autorité cessera d'être souveraine.

Les Grecs donnaient l'armure du général à Minerve, déesse de la sagesse, nous devrions dire déesse de la science. Ils exprimaient ain i l'indispensable union de la science, de la prudence et de la guerre. Cette armure voulait dire que la science des armes est la première de toutes, parce que toutes se réunissent pour l'organisation et l'emploi des armées. Quelle honte, s'écrie Scipion, si un général dit : *Non putabam*, je n'y avais pas songé. Cicéron veut que le général soit éclairé, lettré, habitué au maniement des affaires politiques et aux discussions de la tribune.

Le temps est venu pour les généraux de se souvenir de la Minerve des Grecs, du mot de Scipion et des vœux de Cicéron. Alors seulement les armées pourront lutter avec avantage contre leurs adversaires politiques ; alors seulement nous aurons la certitude d'échapper au naufrage de 1792 ; alors, quoi qu'il arrive, nos enfants pourront dire, en racontant nos malheurs : « L'honneur français s'était réfugié sous les drapeaux. »

Général baron AMBERT.

ISRAËL MOOR[1]

IV

Quand il eut apporté à son père le précieux rouleau qui renfermait le plan, David se mit à errer autour de la ferme, se demandant à quoi il emploierait ce dernier jour de liberté. Son âme n'était plus en fête. Retournerait-il au logis ? Non. Il valait mieux pour sa mère ne pas avoir sous les yeux ce visage triste et pâli par les larmes de la nuit précédente. Il allait droit devant lui, suivant les sentiers déjà verts. Sans y songer, il gagna le bois où il passait si souvent pour aller prendre les leçons du maître, si heureux alors, si confiant dans l'avenir qu'il bâtissait au gré de ses rêves.

Il s'assit sur la souche moussue d'un noyer, d'où partaient une centaine de ramilles, dont les bourgeons gonflés brillaient au soleil. Les oiseaux gazouillaient l'hymne du printemps, les fleurs nouvelles embaumaient l'air; tout dans la nature, lumière, chants et parfums, semblait dire à David : « Sois heureux! Le Créateur est bon! » Ces harmonies charmantes qui, la veille, l'avaient enivré, lui paraissaient aujourd'hui une dérision cruelle. Trop jeune pour comprendre que si la Providence nous donne quelquefois le bonheur, elle ne nous le doit jamais, il sentait l'amertume et la colère envahir son cœur, comme si le charme paisible de ces bois souriants était une insulte à son chagrin.

Au dessous de lui, le long du ruisseau limpide, une petite fille cueillait des primevères et des pâquerettes. David la connaissait, il l'aperçut et son regard devint plus triste encore. Il l'aimait de toute l'affection qu'un enfant sans frère ni sœur peut avoir pour sa première amie; mais il se souvenait en ce moment qu'elle avait partagé, nourri ses illusions, et il éprouvait contre la petite butineuse le même dépit que contre la campagne embaumée; toutes deux lui avaient parlé de bonheur, elles l'avaient trompé toutes deux. David

[1] Voir le *Correspondant* du 25 avril 1877.

la suivait donc d'un œil de reproche, sans toutefois détourner d'elle ses regards ; elle était trop jolie. Sa figure, fraîche comme les fleurs qui remplissaient sa main, était entourée de cheveux blonds que le vent agitait autour d'elle, et que le soleil faisait resplendir comme un nimbe d'or. Elle avait la tête nue ; son chapeau, transformé en panier, renfermait toute une moisson printanière : bien qu'elle fût seule, son mobile visage brillait d'animation et de plaisir. David ne pouvait se détourner de la gracieuse vision.

Elle l'aperçut à son tour et le hêla d'un cri pareil à celui d'un oiseau, cri vibrant, prolongé, dont les notes argentines allèrent réveiller tous les gais échos du bois.

Drapé dans sa tristesse, David, sans répondre, appuya son coude sur son genou, et son front sur sa main ; mais il ne put s'empêcher d'écarter un peu les doigts pour voir ce qu'allait faire sa petite compagne. Elle parut d'abord frappée de surprise, et courut vers lui à travers les broussailles, mais elle se rappela ses fleurs, en fit à la hâte deux bouquets, ou plutôt deux paquets sans aucune forme, qu'elle réussit à tenir dans ses petites mains, non sans froisser grandement les tiges délicates, puis elle reprit sa course, trébuchant plus d'une fois, grâce à sa vitesse, et aussi aux primevères qui, avec David, absorbaient son attention. Arrivée devant son ami, elle s'arrêta, les yeux rayonnants d'une joie malicieuse, et lui mit sous le nez un de ses bouquets. Il détourna la tête avec mauvaise humeur.

La petite fille s'était mise à genoux pour regarder sa figure par dessous la main qui la cachait obstinément. Elle réfléchit alors que sans doute il apprenait pour son maître une leçon difficile. Mais il n'avait pas de livre. N'était-ce pas plutôt un jeu, et n'allait-il pas s'élancer sur elle pour la saisir? Elle s'éloigna d'un pas, les yeux gaîment fixés sur lui, un pied en l'air, le corps penché en avant, prête à prendre la fuite au moindre mouvement suspect.

David ne bougea pas.

Cette immobilité l'encourageant, elle s'approcha sur la pointe du pied, s'inclina vers son oreille et se mit à crier de sa petite voix cristalline :

— David ! David !

Même silence.

Alors les grands yeux de l'enfant exprimèrent une vive inquiétude, ses lèvres tremblèrent ; puis sa frayeur, son étonnement éclatèrent en un rire nerveux ; elle se jeta précipitamment à genoux devant David, et, frappant du bouquet de primevères le bras de son ami :

— David ! David ! répéta-t-elle.

— Laissez-moi, Miss Williams, dit le jeune garçon, froissé de ce rire inattendu. Laissez-moi ; vous n'avez pas de cœur !

La fillette laissa tomber ses fleurs, se retira un peu en arrière, et s'appuya contre un arbre, tandis que deux grosses larmes roulaient dans ses yeux. David en fut ému.

— Pardon, Netty, je t'ai parlé durement; mais, je t'en prie, laisse-moi.

— Pourquoi? Est-ce que je t'ai fâché?

— Non; mais tu ne comprendrais pas ma peine.

Netty Williams cherchait à deviner quel motif de plainte David pouvait donner. Elle restait adossée à son arbre, les yeux rêveusement levés en l'air; mais c'était en vain qu'elle interrogeait les verts branchages; elle n'y trouvait nulle réponse à la question qu'elle se posait avec tant de tristesse: « Quel pouvait être le changement de David? »

Elle revint vers son ami, s'assit à ses côtés, lui prit le bras de ses deux petites mains, et tourna vers lui un visage résolu.

— Ne me renvoie pas, David. Je veux comprendre, je comprendrai!

Le jeune garçon se mit à rire, puis ses yeux se remplirent de larmes:

— Non; ce n'est pas moi qui t'apprendrai à connaître le chagrin, chère petite Netty!

L'enfant repoussa une telle compassion:

— Mais je le veux! Qu'est-ce que c'est? Dis-le moi, mon bon David?

— Jamais! répondit-il virilement, tandis qu'il baisait la blonde chevelure de la petite fille, et souriait à travers ses pleurs. Tu dois être heureuse, Netty. Je demanderai à Dieu de ne te donner rien que du bonheur, quand je devrais être noyé dans la mine, ou sauter avec elle!

— La mine! s'écria l'enfant. Tu vas travailler à la mine?

— Quand cela serait?

Netty ouvrit de grands yeux. Elle connaissait l'horreur de son ami pour le noir abîme de houille.

— Tu crois donc que je serais bien malheureux?

— Mais oui. Toi qui veux devenir si savant!

— Je ferai comme mon père, qui étudie tous les soirs! Seulement, Netty, je ne te verrai plus... que bien rarement.....

L'enfant demeurait muette. Etait-ce bien David qui parlait de la mine avec tant de calme?

Il reprit:

— Voilà midi qui sonne. Il faudra bientôt que je rentre: veux-tu courir?

La main dans la main, tous deux entrèrent dans le bois.

En dépit de ses efforts, David n'était pas d'humeur à jouer ; il se mit toutefois à causer gaiement avec sa petite compagne, si bien que le courage dont il s'était armé pour l'amour d'elle, entra réellement dans son cœur et le fortifia. De son côté, Netty, avec une intelligence au-dessus de son âge, devinait vaguement la vérité, mais elle se disait qu'il était mieux pour David de ne pas le lui laisser voir. Elle riait donc et babillait comme de coutume, tout en tenant ses yeux grands ouverts au soleil, sans doute pour empêcher les larmes d'oser s'y montrer.

David aperçut au loin son père. Pensant qu'il allait être appelé, il prit congé de Netty au plus vite, trop vite même, car le cœur de l'enfant se gonfla. Elle serra étroitement sa main, et deux perles liquides, qu'elle ne put cette fois retenir, coulèrent le long de ses joues roses. Quant à David, il souriait, mais il évitait de la regarder, de peur de perdre tout son courage.

Pour la première fois, le souffle de la douleur passait sur la vie de Netty Williams, et secouait cette délicate fleur à peine entr'ouverte. En quittant le bois, paradis de leur enfance, tous deux sentaient qu'ils y laissaient pour toujours les joies infinies qui avaient jusque là bercé leurs jeunes cœurs. David prit le chapeau de sa petite amie et le lui posa sur la tête, sans paraître voir combien la poitrine de Netty était oppressée ; il caressa doucement ses cheveux blonds et s'éloigna de son pas le plus rapide, fier comme un soldat qui, près d'aller au feu, réussit à cacher à la femme qu'il aime le péril vers lequel il court.

V

David avait commencé son pénible apprentissage. Au lendemain du jour où il avait rencontré dans le bois de Brynnant la fille de Griffith Williams, il dormait de cet heureux sommeil de la jeunesse, qui oublie les peines les plus pesantes, quand, aux premières lueurs du matin, son père lui avait mis la main sur l'épaule :

— Debout, mon garçon, debout ! lui avait-il dit ; c'est aujourd'hui que nous devenons un homme !

L'enfant, qui rêvait de Netty et des anges du ciel, s'était éveillé en sursaut, le sourire aux lèvres, tant le doux songe avait chassé loin la triste réalité. Mais bientôt la joie s'était effacée de son visage. Il avait revêtu ses habits, et avec eux la souffrance ; en vérité, il devenait un homme.

Fidèle à son plan, Israël ne voulut lui adoucir aucune des épreuves de cette rude initiation. David fut mis aux postes les plus infimes ; il dut, comme le fils du moindre mineur, rester tout le jour

accroupi dans les ténèbres, occupé à ouvrir les portes pour le passage des charriots remplis de houille. Malheur à lui si une minute de distraction l'empêchait de tirer à temps la corde qui retenait la barrière; les imprécations d'un brutal charretier venaient le rappeler à son devoir, un coup de fouet lui cinglait le visage, et l'avertissait de ne plus se mettre en faute, car, au milieu de l'obscurité profonde, il était impossible de le distinguer des autres enfants chargés de la même besogne.

Le pauvre David cependant redoutait moins la venue des convois que la solitude où il restait après leur passage. Mille pensées terrifiantes surgissaient dans son cerveau; les mugissements du ventilateur, pareils aux plaintes de la tempête, rompaient seuls le silence de la noire galerie. Parfois David croyait entendre le bruit des vagues se mêler aux notes lugubres du gigantesque appareil; il savait que la mine se prolongeait sous la mer; si les eaux allaient tout à coup faire irruption? Ou bien si la voûte, cédant sous le poids des flots, sous celui des rochers et des masses de charbon, s'effondrait soudain et l'ensevelissait vivant dans les entrailles de la terre? Un des gardiens, désireux de l'initier aux mystères de ce noir séjour, lui avait dit que quinze jours auparavant, la galerie où il se trouvait s'était abaissée d'environ un mètre; était-il sûr que cet affaissement n'irait pas plus loin? Quand ces terreurs enfiévraient son esprit, David songeait à sa mère. Oh! si elle avait pu le tenir dans ses bras, ou, si du moins, Netty avait été là, près de lui, pour voir comment il saurait mourir!

A cet accès de désespoir succéda un jour une pensée fortifiante. Netty était une fille singulière. Si virilement qu'il voulût supporter la mort, ne trouverait-elle pas qu'il ferait mieux d'essayer de vivre, comme un homme de cœur et de courage? Rêvant là dessus, il comprit que Netty n'aurait pas si grand tort. Pourquoi n'appliquerait-il pas toute son énergie à faire ce que son père lui demandait? La mine lui était odieuse; soit. Mais Israël ne le laisserait sans doute pas user sa vie à ce travail de manœuvre. Un an, deux ans passeraient bientôt. Il sortirait fortifié de cette épreuve, et Netty n'aurait pas à rougir du compagnon de son enfance. N'y aurait-il pas une lâcheté honteuse à ne pas savoir maîtriser son imagination, à passer avec inertie, comme tant d'autres, sa journée dans la mine?

Griffith Williams qui, sur la demande d'Israël, vint visiter l'exploitation, fut grandement surpris d'y rencontrer le fils du nouveau directeur. Il ne l'avait pas d'abord reconnu :

— Il me semble, dit-il, quand il eut franchi la porte près de laquelle se tenait l'enfant, il me semble que j'ai vu ce garçon quelque part, mais j'ai eu beau le regarder à la lueur de ma lampe, je ne

puis me rappeler son nom. Comme il paraît souffrant et malheureux!

— C'est David, répondit Israël d'une voix brève. Il se fera au métier.

— David! votre fils!... Laissez-moi retourner lui dire quelques mots.

— Restez, Monsieur, restez, s'écria Israël en le retenant. Il ne faut pas le traiter autrement que les autres...

— Mais quel est votre but en le condamnant à une pareille vie?

— Je veux qu'il soit un homme, un homme fort qui, après avoir su se commander à lui-même, devienne capable d'être un jour le maître des autres; un homme enfin qui apprenne beaucoup, pour arriver plus haut et plus loin que moi.

Si David avait entendu son père, il aurait sans doute senti redoubler son courage. Par bonheur il trouva, pour soutenir sa résolution chancelante, un appui bien inattendu dans la personne d'un des gardiens de la mine.

Cet homme, nommé Rees Thomas, était une de ces natures d'élite dont la Providence se plaît parfois à faire germer les dons au milieu des situations les plus humbles. Bien qu'il fût loin d'être remarquable par la force physique ou la beauté du visage, sa physionomie expressive eût arrêté l'œil le plus indifférent; son regard était si lumineux et si profond que sa maigre figure semblait en être éclairée. Son front restait pensif; mais, si le sourire visitait rarement ses lèvres, toute sa personne respirait à la fois une telle énergie et une telle douceur qu'on se sentait involontairement attiré vers lui. Fervent chrétien, au milieu de compagnons indifférents ou hostiles, Rees Thomas était parvenu à réunir autour de lui quelques hommes animés du même esprit. Plusieurs fois il avait demandé, pour ce petit groupe de croyants, l'autorisation de commencer la journée de travail par une courte prière; Israël s'y était toujours opposé.

— Dans un métier comme le nôtre, il ne faut pas apprendre à penser, disait-il. Le mineur le plus heureux est celui qui, dans la houillère, ne songe à rien qu'à extraire le charbon, et qui, une fois dehors, se dépêche de tout oublier.

Malgré la différence profonde de leurs opinions, Rees Thomas éprouvait pour Israël une sympathie singulière. Il voyait en lui un homme d'une trempe peu commune, que Dieu, sans doute, réservait pour de grands desseins. Son estime pour le père rejaillit sur le fils en ingénieuse sollicitude.

L'intelligence et la douceur de David gagnèrent bientôt son affection. Il appliqua ses soins à lui présenter la mine sous ses aspects les moins sombres. Il lui fit, à l'heure des repas, remarquer la gaîté insoucieuse des mineurs, il le mena visiter les écuries, toutes pleines de vigoureux chevaux; il lui montra une collection de mi-

néraux qu'il avait recueillis dans les galeries souterraines. David, curieux de s'instruire, prêtait une oreille attentive. Le gardien, qui avait beaucoup lu, lui apprit ce que la science nous a révélé sur les âges préhistoriques, sur la formation de ces immenses houillères dont l'exploitation a donné un si rapide essor à l'industrie.

« Le charbon, lui disait-il, c'est du soleil emmagasiné par la Providence pour le service de l'homme. » La vive imagination de David croyait voir le monde merveilleux que lui dépeignait Rees Thomas ; la terre, à peine sortie des abîmes d'eau et de feu, se couvrant, sous l'influence d'un ciel embrâsé, d'une végétation dont la flore des zônes tropicales ne peut donner qu'une idée chétive et imparfaite ; les forêts immenses, accumulant pendant des siècles sans nombre les débris d'arbres géants et produisant enfin ces vastes couches de houille qui sont la richesse des nations les plus civilisées, le moteur de l'industrie moderne, la lumière et la chaleur des foyers du pauvre.

Mais bientôt Rees Thomas, détournant son regard des sphères scientifiques, les abaissait sur le travailleur qui, au péril de sa vie, arrache à la terre des trésors dont il doit profiter si peu. David oubliait ses découragements et ses tristesses pour songer au sort d'un si grand nombre de ses semblables, qui passent leur existence entière dans les ténèbres d'une mine, courbés sous le labeur le plus rude, exposés sans cesse à périr par l'eau ou par le feu. Les yeux de l'enfant rayonnaient d'enthousiasme quand Rees Thomas lui faisait entrevoir la possibilité d'alléger un jour la souffrance de ses compagnons. Tous les nobles instincts endormis dans son âme s'éveillaient à la fois ; il comprenait que, pour être digne un jour d'accomplir le bien, il devait commencer par se vaincre lui-même, et profiter, autant qu'il était en lui, de la discipline sévère à laquelle son père le soumettait.

Tandis que ces pensées généreuses abrégeaient pour lui les heures, un nuage, léger d'abord, puis gros de tempête, s'était élevé entre Israël et Griffith Williams. Peu de jours avaient suffi au nouveau propriétaire pour constater que la mine était en fort mauvais état ; mais il attendait que son directeur, en homme du métier, trouvât moyen de remédier à cet état de choses.

— Rien n'est plus facile, avait répondu Israël, fournissez-moi des capitaux, nous réparerons les galeries endommagées, nous ouvrirons des exploitations nouvelles et fructueuses.

Mais Griffith Williams ne l'entendait point de la sorte ; toute sa fortune consistait en terres ; aventurer de beaux et bons biens pour courir après des bénéfices toujours aléatoires, lui semblait fort peu prudent, et il était la prudence même. Au milieu de ces difficultés,

il commençait à trouver son héritage assez peu enviable, quand une nouvelle inattendue vint compléter sa désillusion. Son frère Josiah Williams, pris sans doute d'un remord tardif, avait, la veille de sa mort, changé ses dispositions dernières; en laissant à sa femme une rente de trois mille livres (75,000 fr.) hypothéquée sur la mine, et transmissible après elle à qui bon lui semblerait. C'était plus que la houillière, dans son état actuel, ne pouvait produire en toute une année.

La lettre qui lui annonçait l'existence de ce testament fut pour Griffith un coup de foudre. A lui les embarras, les charges, les responsabilités; à sa belle-sœur, la totalité des profits. Désappointé, furieux, il avait encore à la main le malencontreux papier, quand Israël entra.

— Savez-vous la nouvelle? lui cria-t-il dès qu'il l'aperçut.

A cette question, Israël s'arrêta. Il tint ses yeux quelques instants fixés à terre, selon sa coutume quand il voulait réfléchir; puis, relevant la tête, il dit froidement :

— Laquelle, Monsieur?

— Le nouveau testament de mon frère, celui qui donne à sa femme un revenu de trois mille livres?

Les yeux d'Israël cherchèrent de nouveau le sol. Enfin, il les tourna lentement vers Griffith :

— Eh bien, Monsieur, je vais vous dire : J'avais vu ce papier, que M. Josiah m'avait montré avec confiance, car s'il ne m'accordait pas d'avancement, il avait tout de même pour moi de l'estime.

— Comment! vous le saviez?

— Oui, Monsieur.

— Et vous n'avez fait aucune observation? Vous n'avez pas représenté la monstrueuse injustice d'un tel procédé?

— Dame, Monsieur, je n'étais qu'un pauvre contre-maître. Ce n'était pas à moi de commander, mais d'obéir.

— Et pourquoi né pas me l'avoir dit plutôt?

— Il m'avait défendu d'en parler.

Griffith comprit que poursuivre l'entretien était inutile. Mais il garda contre Israël une sourde irritation. Le directeur, du reste, ne fit rien pour dissiper cette impression fâcheuse. Sans paraître comprendre les embarras de son patron, il l'entretenait sans cesse des réparations que nécessitait la houillière, il devenait chaque jour plus pressant. Ces deux hommes, l'un plein d'énergie et dominé par une pensée unique, l'autre, méticuleux, hésitant, timoré, n'étaient point faits pour s'entendre.

Sur ces entrefaites, une explosion terrible éclata dans une mine des environs. Pendant plusieurs semaines, le pays fut plongé dans le deuil; on ne rencontrait dans les villages que convois funèbres, la

consternation était partout. Griffith, qui suivait avec une curiosité fiévreuse les détails de la catastrophe, sentit que, pour rien au monde, il ne voudrait être à la place des propriétaires.

— Si je me décidais à vendre la mine, croyez-vous que je trouverais un acquéreur? demanda-t-il un jour à Israël.

Le directeur tressaillit; un éclair traversa son regard, puis s'éteignit aussitôt, et il reprit son attitude impassible.

Ce changement de contenance n'avait pas échappé à Griffith.

— Vous êtes étonné, je le vois, dit-il. Mais je me suis longtemps demandé si un propriétaire de mine pouvait faire marcher ensemble la conscience et la raison. Je crains, pour mon compte, de n'y pas réussir.

Israël eut un imperceptible mouvement d'épaules.

— Je vous plains, dit-il sèchement. Ces deux choses, à mon sens, n'en ont jamais fait qu'une.

Griffith se mordit les lèvres.

— Eh bien, reprit-il après un instant de silence, ne pourriez-vous pas me trouver un acquéreur? Vous avez dans l'industrie plus de relations que moi.

— Quel serait votre prix?

— Supposons trente mille livres.

Israël ne répondit pas; mais il eut une façon si éloquente de relever les sourcils, que Griffith se sentit tout confus de sa proposition. Il y eut un nouveau silence, plus embarrassant que le premier.

— Il faut penser à la rente de la vieille, et puis au capital qui doit être dépensé en réparations, dit enfin Israël. Si vous trouvez quinze mille livres, ce serait bien vendu.

— Vous plaisantez!

— Vous refuseriez à ce prix là?

— Mon Dieu, je ne sais pas; je réfléchirais. Mettons au moins seize mille.

— Non, répliqua Israël du même ton. Vous ne trouverez pas plus de quinze mille. Consentiriez-vous?

— Après cela, dit Griffith Williams, toucher quinze mille livres, et ne plus avoir de risque à courir, ce ne serait peut-être pas une trop mauvaise affaire...

— Ce n'est pas tout, reprit Israël. Pour que des capitalistes sérieux accueillent mes ouvertures, il faut que je leur inspire confiance par des preuves à l'appui de mon dire.

— Soit. Que désirez-vous? Une lettre?

Et déchirant une feuille de son carnet, il écrivit:

« Cher Monsieur, j'ai si peu l'expérience des exploitations minières, et je désire si peu m'engager dans une entreprise de ce

genre, que je vous serai fort reconnaissant de me trouver acquéreur à un prix raisonnable. »

— Oui, ce papier là serait bon à montrer, mais il en faudrait un autre où vous m'autoriseriez à vendre, en fixant le prix le plus bas.

Griffith se mit de nouveau à écrire :

« Cher Monsieur, si vous pouviez..... »

— N'oubliez pas la commission de 5 p. 100, interrompit Israël, comme si c'eût été une chose à laquelle il fût impossible d'opposer la moindre objection.

Griffith eut un soubresaut. Mais, dominé par l'air calme d'Israël, il reprit la plume.

« Cher Monsieur, si vous pouviez obtenir, déduction faite d'une commission de 5 p. 100, pour vous dédommager de vos peines, la somme de quinze mille livres, j'accepterais volontiers le marché. »

Israël lui demanda de lire une seconde fois; puis il insinua que lui, pauvre homme peu versé dans l'écriture, mais désireux de mettre la précision et la clarté en toutes choses, aimerait mieux voir substituer à la phrase « j'accepterais volontiers » le simple mot « j'accepte. »

Griffith commençait, il ne savait pourquoi, à se sentir mal à l'aise; mais il n'avait aucun prétexte pour refuser une chose aussi simple; il fit ce qui lui était demandé.

Ce n'était pas tout encore.

— Vous pouvez être absent, et les délais compromettent les meilleures affaires, lui dit Israël; il faut m'autoriser à conclure la vente, sans avoir besoin de vous consulter de nouveau. Couchez-moi cela sur le papier, et je vous laisserai ensuite bien tranquille.

Griffith aurait voulu voir le visage de son interlocuteur, mais il s'était retiré en arrière, comme pour lui laisser mieux la liberté d'écrire. Plus irrésolu que jamais, le squire se pencha sur les notes qu'il venait de tracer au crayon, et fit mine d'y corriger quelques mots; mais en réalité, il essayait de recueillir ses pensées confuses. Après tout, quel danger avait-il à craindre? Il ne se dessaisirait pas de la mine avant d'avoir les quinze mille livres; hésiter davantage serait puéril.

Les lettres achevées, il les tendit à Israël, qui les prit, les lut avec sa lenteur habituelle, puis tira un portefeuille graisseux, et les serra soigneusement. De la même façon méthodique, il sortit quelques papiers qu'il posa sur la table; après quoi, il remit le portefeuille et boutonna sa veste par-dessus.

Griffith l'observait d'un œil curieux.

— Voilà comment, à mon idée, il faudrait faire l'acte de vente, dit Israël en dépliant une feuille qu'il lui tendit.

« Israël Moor, agissant au nom de Griffith Williams, propriétaire de la mine Cwm Aber, et dûment autorisé par lui, vend à... la totalité de la dite mine, pour la somme de quinze mille livres; et le dit... déclare acheter au prix sus-énoncé, dont il a déjà versé un tiers, soit cinq mille livres, à la banque de Tygroes; lesquelles cinq mille livres, dont le dit Israël Moor a le reçu, sont à la disposition du dit Griffith Williams. Les dix autres mille livres seront payées dès que les formalités légales de la vente auront été remplies. »

— Sur mon honneur, un homme de loi ne ferait pas mieux! s'écria Griffith en riant.

— Ainsi vous approuvez?

— Je le crois bien.

— Et si vous receviez un papier comme celui-ci, avec le nom de l'acquéreur et sa signature, vous seriez content, n'est-ce pas?

— Enchanté, mon cher, enchanté!

Etait-ce un rayon de soleil, brillant après un sombre nuage, et inondant la chambre de sa vive lumière, qui tout à coup transfigura le visage d'Israël? Son front rayonnait, la flamme semblait jaillir de ses yeux profonds quand il plaça devant Griffith, pétrifié de surprise, un double du contrat qu'il venait de lui montrer, mais complet cette fois, avec le nom de l'acquéreur en gros caractères.

— Un bon serviteur tâche de prévenir les volontés de son maître. L'affaire est faite! s'écria-t-il. La vieille mistress Williams a, comme vous voyez, acheté la mine, donné l'argent, et elle garde entre ses mains une copie du papier que voilà!

VI

Il n'est guère de situation plus mortifiante que celle d'un homme qui, après avoir cru faire preuve d'intelligence, se voit soudain couvert de ridicule, non-seulement aux yeux du monde, mais devant les siens propres. Ce fut pourtant ce qui arriva au digne Griffith Williams, quand il dut s'avouer qu'au lieu de diriger la transaction comme il pensait l'avoir fait, il avait été entre les mains d'Israël un simple instrument. Sans qu'il s'en aperçût lui-même, on l'avait amené à souhaiter de vendre, et, mannequin docile d'une comédie habilement conduite, il avait joué précisément le rôle qui lui était préparé par le directeur, par cet homme inculte qu'il était si loin de croire son égal! Son premier mouvement fut de saisir le contrat de vente et de le mettre en pièces; mais le regard d'Israël, qui ne le quittait point, le fit réfléchir.

— Vous voudrez sans doute passer aujourd'hui à la banque, et

vous assurer que les fonds y sont déposés? reprit Israël après une longue pause.

Il avait adouci sa voix et pris une attitude pleine de déférence. Rien en lui ne respirait plus le triomphe, mais la colère n'en bouillonnait pas moins dans les veines de Griffith.

— Quel motif avez-vous eu pour me jouer de la sorte? s'écria-t-il. Vous ai-je mal traité?...

— Oh! Monsieur, certainement non.

— Alors, c'est vous qui êtes...

Il s'arrêta.

— Un peu pressé? Mon Dieu, oui, répliqua Israël. Vous ne vous décidiez à rien; je trouvais cela dangereux, car il y a des réparations diablement urgentes. Alors, j'ai agi.

Le ton sérieux avec lequel ces paroles furent prononcées ne déguisait pourtant pas le dédain d'Israël pour les lenteurs de son ex-patron. Griffith allait répondre, mais il réfléchit que la colère pourrait avoir de fâcheuses conséquences. Faisant donc sur lui-même un violent effort, bien que ses lèvres fussent pâles et sa voix tremblante, il dit à Israël :

— Je ne saurais en ce moment décider si j'accepte ou refuse le marché que vous avez si obligeamment conclu pour moi. Quand j'aurai pris conseil, je vous ferai connaître ma réponse.

Il ouvrit la porte et, d'un geste, non équivoque, invita le directeur à se retirer. Le visage bronzé d'Israël se colora légèrement. Il fit quelques pas, non vers la porte, mais vers le squire. Arrivé près de lui, il redressa sa haute taille, le toisa de son regard le plus froid, et dit avec lenteur :

— Vous me devez, je pense, sept cent cinquante livres pour ma commission. Je viendrai les toucher demain.

Puis il fit un salut gauche et gourmé, sans toutefois quitter le squire des yeux jusqu'à ce qu'il eût franchi la porte. Si Griffith l'avait refermée avec moins de précipitation et de violence, il aurait pu voir le rire silencieux qui alors dérida un instant le visage d'Israël.

. . . .

Dans la principale rue du village de Brynnant s'élevait, non loin de l'église, une maison d'assez belle apparence. Sur le devant s'étendait un jardin où fleurs, fruits et légumes poussaient à l'aventure, sans autre règle, semblait-il, que la loi du plus fort. Les plantes délicates avaient péri, étouffées par leurs robustes voisines; mais la fraîcheur et les vigoureuses allures des survivantes réjouissaient le regard, en dépit des mauvaises herbes qui foisonnaient au milieu de ce chaos.

Les habitants ne montraient pourtant pas sans orgueil ce singulier

jardin. Il possédait, en effet, un certain nombre d'arbres verts qui, grâce aux efforts d'un jardinier fantaisiste, avaient revêtu les formes les plus bizarres. Colonnes, pyramides, vases, sphynx, lions et tigres variaient la perspective et attestaient qu'après tout ce coin de terre n'était pas abandonné aux caprices de dame nature, comme le désordre des plates-bandes aurait pu le faire croire.

Ce fut devant cette demeure qu'Israël s'arrêta. Il gravit le perron aux marches de pierre et pénétra dans une salle d'aspect non-moins étrange que le jardin. Un goût singulier avait réuni, ou pour mieux dire entassé pêle-mêle, dans une confusion fort peu pittoresque, des curiosités apportées de tous les pays du monde. Des oiseaux empaillés, des défenses d'éléphant, s'y voyaient auprès d'une momie égyptienne; un perroquet, un singe, des œufs d'autruche, des tissus d'écorce, mille objets enfin dont il eût été difficile de préciser le nom et l'usage, couvraient les meubles et même gisaient à terre, de sorte qu'un étranger n'eût pas trouvé sans peine son chemin au milieu de la vaste pièce. Mais de toutes les bizarreries assemblées dans cette maison, la plus étrange assurément était la maîtresse du logis, M[rss] Josiah Williams.

Elle était de basse origine et avait travaillé dans la houillère, exposée à toutes les influences malsaines qui, en de pareilles circonstances, accompagnent le labeur féminin. Cependant l'énergie et la droiture de son caractère l'avaient si bien défendue, que le contremaître, Josiah Williams, lui avait fait une proposition de mariage qui avait été acceptée. Par malheur, quand, au bout de quelques années, il eut pris rang parmi les notabilités industrielles du pays, sa femme commença de lui paraître commune et vulgaire; il tenta pourtant de l'introduire chez ses riches voisins. Mais toutes les portes se fermèrent devant elle. Josiah en conçut contre la pauvre créature une irritation si vive, que les deux époux durent se séparer. M[rss] Williams possédait cependant des qualités réelles, qui auraient pu faire son propre bonheur et celui des autres. Sans mari, sans enfants, sans amis et sans famille, condamnée bientôt à l'inaction par l'infirmité physique, elle était devenue fantasque, chagrine et acariâtre. La religion l'eût empêchée de s'aigrir au souffle du malheur, elle eût trouvé dans les grandes pensées de la foi force et consolation; bornée aux horizons humains, elle chercha dans la possession d'un peu d'or, de cet or qui lui avait coûté si cher, une âpre jouissance et l'oubli de ses longues peines.

A l'époque de leur séparation, Josiah lui avait assuré une somme fort convenable qui, en ses mains, avait presque doublé. En joignant à cette petite fortune la rente stipulée par le testament, elle aurait dû se trouver riche. Mais de même qu'Israël, M[rs] Williams avait fait

de la houillère le grand objectif de sa vie. Tous deux s'étaient en secret rencontrés fort souvent. Fatigué des perpétuelles hésitations de Griffith, Israël avait allumé dans le cœur de la vieille femme l'ardent désir d'acheter la mine, et ce jour-là, en proie à l'agitation la plus violente, elle attendait fiévreusement son retour pour connaître enfin le résultat des négociations poursuivies avec tant de mystère.

Malgré son impatience, elle n'avait pu aller au-devant de son visiteur, car une crise aiguë la clouait sur son lit. Du moins elle avait donné l'ordre de l'introduire sans retard, et de sa couche, qu'elle avait eu soin de faire disposer près de l'une des fenêtres, elle l'avait vu descendre la colline.

— Rien ne peut-il l'émouvoir? grommela-t-elle. Qui l'empêche de marcher plus vite? Pourquoi ne lève-t-il pas la tête? Ah! je comprends; c'est que rien n'est fini.

Elle se laissa retomber avec découragement sur ses oreillers. A cet instant Israël entra.

Sans répondre aux questions précipitées de M[rss] Williams, ni même dire un seul mot, il plaça sous ses yeux l'engagement que Griffith venait de signer.

— Quoi, s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée par l'émotion, la vente est faite? Etes-vous sûr qu'il ne puisse plus se dédire?

— Oh non! Mais il enrage. Si vous aviez vu sa figure, quand je lui ai présenté l'acte! Un peu plus, il l'aurait déchiré...

— Bien joué, Israël, bien joué, mon fils! reprit la vieille femme dont les yeux pétillaient. A présent nous allons régler votre récompense.

— Eh bien! dit-il, quelle sera ma récompense?

— Il vous faut sans doute une belle position. Je ne marchanderai pas. Je déteste cela. Et vous?

— Cela dépend.

Elle se mit à rire.

— Vous avez raison. Si je vous proposais des appointements de trois cents livres?

Elle s'arrêta et parut attendre qu'Israël exprimât sa reconnaissance.

— C'est joli, répondit-il du même ton qu'il aurait pris pour dire le contraire. Et l'autorité, Madame, qui l'aura?

— Je ne peux pas diriger par moi-même, c'est sûr; il me faudra vos avis.

— Et la responsabilité des accidents? Vous la partagerez, Madame?

— Plaisantez-vous? Pourquoi vous paierais-je, alors?

— C'est bien ce que je pensais. Tenez, les mines, c'est comme les femmes, ça ne peut pas avoir deux maris.

La plaisanterie fut du goût de M^rss Williams. Elle se mit tellement à rire qu'un accès de toux faillit l'étouffer. Quand elle fut en état de reprendre l'entretien, elle accorda, sans discuter davantage, ce que demandait Israël, un plein pouvoir d'administrer à son gré la houillère.

— Est-ce tout? Etes-vous content?

Le regard qu'il attacha sur elle n'exprimait rien moins que la satisfaction. M^rss Williams se mit involontairement à chercher en elle-même si elle ne lui aurait pas, sans le vouloir, causé quelque tort.

— N'ai-je pas gagné, honnêtement gagné, une part dans la mine, Madame?

— Ah! çà, j'ai mal entendu, n'est-ce pas? Une part de ma propriété!

— Ecoutez-moi, Madame, vous allez comprendre.

— Non, je n'entendrai rien. Vous êtes un fourbe, un véritable voleur!

Les yeux de la vieille femme semblaient sortir de l'orbite. Son visage, contracté par l'indignation, était horrible à voir. Israël ne s'émut point. Il attendit que l'épuisement eut amené la fin de l'accès. Quand elle fut à bout d'invectives, il reprit avec son imperturbable sang-froid :

— Vous savez bien, Madame, que vous m'aviez autorisé à offrir pour la mine jusqu'à vingt-deux mille cinq cents livres, et que vous-même, à ce prix, vous trouviez l'affaire excellente?

— Mais puisque vous l'avez eue pour quinze mille?

— Un peu de patience. Je vais m'expliquer en deux mots. Vingt-deux mille cinq cents livres font tout juste trois parts de sept mille cinq cents livres, vous en prenez deux, les deux que vous payez; l'autre est à moi, ne l'ai-je pas bien gagnée par la manière dont j'ai conduit la chose?

— Avez-vous un papier, une signature, quelque chose enfin, qui prouve votre prétendu droit?

— Non Madame, rien. Mais je sais que je puis me fier à vous.

— Vous fier à moi! C'est très-touchant. Croyez-vous que je m'y laisserai prendre?

— Tout de même. Vous êtes femme de sens; vous pouvez comprendre que la mine vous ruinerait, si vous ne m'aviez pas pour la diriger.

Il lui raconta en détail l'histoire des plans et de la victoire qu'il avait remportée sur M. Barrett. Aucun homme au monde, conclut-il, ne connaissait la houillère assez à fond pour l'exploiter sans péril et avec des profits.

Mrss Williams ne doutait plus; un combat terrible se livrait dans son cœur entre la crainte et l'avarice. Elle regardait Israël d'un air de défi, de dédain et de fureur; mais une statue de bronze ne fût pas demeurée plus insensible devant la menaçante expression de ce visage ridé.

— Et c'est vous, Israël, qui agissez ainsi! Vous! Un homme en qui j'avais une si grande confiance!

— Je la mérite, Madame. Vous le verrez, si vous êtes juste avec moi. Je serai un serviteur dévoué, un associé fidèle; mais aux conditions que je vous dis, pas à d'autres.

— Et si je refuse?

— Alors j'emporte mes plans, et je vais chercher fortune ailleurs.

— Après tant d'années passées dans la mine?

— Oui...

La voix d'Israël trembla d'émotion.

— Après si longtemps, reprit-il, ça sera dur. Mais, n'en doutez pas, je partirai!

— Alors, s'écria la vieille femme, frappée d'une idée subite, Griffith contestera la vente; on mettra mon argent sous séquestre, je serai ruinée!

— Non, non. Que je reste ou que je m'en aille, le marché tient toujours; soyez tranquille, j'ai pris mes précautions. Il tâchera bien de me souffler ma commission, mais...

— Votre commission? Vous lui avez demandé une commission?

— Pourquoi pas?

— De combien?

— De cinq pour cent.

— Quelle somme ça fait-il?

— Sept cent cinquante livres.

— Sept cent cinquante livres!

— Son argent, Madame, pas le vôtre.

— Israël, vous êtes trop fort pour moi. Je suis battue, battue à plate couture. Apportez l'acte d'association, je signerai. Je veux vous éprouver jusqu'au bout.

— M'éprouver! Non, Madame; ayez confiance en moi, ça vaut mieux. Je n'ai jamais donné ma parole sans la tenir. Tout le monde lutte pour arriver; j'ai lutté comme les autres. M. Griffith va sans doute se plaindre de moi, mais demandez-lui, Madame, si je l'ai amadoué par de belles paroles, si je lui ai fait espérer d'avoir plus qu'il n'a eu.

— Voulez-vous que je vous donne tout de suite ma signature, ou vous contenterez-vous de ma promesse?

— J'aimerais... Non, allez, Madame. Dites seulement qu'un tiers

de la mine m'appartient; j'attendrai que les hommes de loi prennent leur temps.

— Je suis une vieille folle; mais là, franchement, Israël, il y a en vous je ne sais quoi qui me plaît. Je ne veux pas que vous ou votre femme restiez dans le doute. Ecrivez-moi deux ou trois lignes. Vous trouverez là, sur la table, une plume et de l'encre...

Cinq minutes après, Israël gravissait de nouveau la colline de Brynnant. Où allait-il? Où ses pas le portaient, sans que son cerveau y fût pour rien. Un seul fait remplissait son esprit. Lui qui avait commencé par être, comme tous les enfants de la mine, le souffre-douleur des ouvriers, qui était ensuite devenu ouvrier lui-même, puis gardien, puis contre-maître, puis directeur, émergeait enfin de l'obscurité où il avait si longtemps langui, pour prendre place au soleil parmi les riches et les grands de ce monde. Oui, c'était vrai, bien vrai! Il possédait le tiers d'une mine dont la valeur, comme il l'avait dit à Griffith Williams, pouvait devenir considérable; il avait en outre un capital disponible; enfin et par-dessus tout, il était le maître, le maître incontesté dans ce domaine où il avait si longtemps travaillé à la sueur de son visage, souffert la pauvreté, subi l'humiliation!

VII

Pour la première fois de sa vie peut-être, Israël eut une nuit sans sommeil. Pour la première fois aussi, lui, l'homme positif et pratique, laissa son imagination errer quelque peu dans les champs de l'avenir. David grandissait. L'antipathie qu'il avait d'abord témoignée pour la mine semblait s'éteindre peu à peu. Israël le voyait déjà devenu gentleman; il partageait avec lui la direction de la houillère; « Moor et Fils » deviendrait quelque jour une raison sociale connue et respectée dans tout le Royaume-Uni.

Sa pensée se porta ensuite sur sa femme. Mais ce sujet de réflexion lui était trop peu familier pour qu'il s'y arrêtât longtemps. Le matin venu néanmoins, il l'éveilla.

Mary, penses-tu que le vieux Simon consente à louer pour vingt livres par an sa maison et son jardin?

— Oui, mais personne ne se présente.

— Dès que tu auras déjeuné, tu iras lui dire que j'ai trouvé quelqu'un.

— Très-bien.

Après quelques instants de silence, Israël reprit :

— Barrett est parti en Ecosse; il a laissé ici son mobilier, qui

lui aurait coûté trop cher de transport. Envoie quelqu'un, ne va pas toi-même, il me déteste trop, — et tâche de savoir quel prix il en voudrait.

— Je puis vous le dire. Je l'ai appris par une voisine.

— Combien demande-t-il pour le tout?

— Soixante livres.

— Ah! voyons un peu. Et Israël, dont la mémoire était prodigieuse, se mit à énumérer l'ameublement article par article, évaluant à mesure chaque objet. — C'est trop bon marché! Il y a quelque chose là-dessous! s'écria-t-il. Non, je comprends. Il n'y a pas de débouché ici; en homme raisonnable, il accepte ce qu'il ne peut éviter. Tu achèteras.

— Moi! s'écria Mrs Moor avec une stupéfaction voisine de la terreur.

— C'est comme je te le dis.

— Pour nous! pour nous! répéta la pauvre femme d'une voix défaillante, comme si elle eût été incapable de porter le poids de cette prospérité inattendue.

— Eh! sans doute. Tu loueras la maison le moins cher possible, et tu achèteras l'ameublement. Les deux n'iront pas mal ensemble, à ce que je crois; cependant je te donne encore vingt livres pour te procurer les choses que tu jugeras nécessaires... à un prix avantageux, bien entendu. Ah! j'oubliais... tu peux prendre de plus dix livres pour avoir des habits convenables. Quant à David... nous verrons plus tard.

— Oh! Israël, Israël, tout cela est-il honnêtement gagné?

— En douterais-tu, par hasard? Je n'ai à rougir devant personne. Regarde-moi, me crois-tu? demanda-t-il, en fixant sur elle son œil sévère, mais loyal et franc.

— Oh! oui! pardon! pardon!

Après son départ, Israël se dirigea vers une petite table qui lui servait habituellement pour écrire quand le couvert était mis dans la pièce du rez-de-chaussée. Il tira de sa poche un agenda et traça les lignes suivantes :

« 1er juin 18... Aujourd'hui, à l'âge de quarante-neuf ans, après avoir travaillé rude pendant quarante-trois ans, avec un salaire qui de 5 shillings, par semaine, a monté jusqu'à 30 shillings, je commence une vie nouvelle et toute différente. Mes appointements comme directeur sont de 300 livres. Je n'ai pas une seule dette, et je vais toucher une commission de 750 livres. Enfin, je suis propriétaire de la mine jusqu'à concurrence d'un tiers, c'est-à-dire de 7,500 livres sterlings. Je consigne ici ma situation, afin de voir dans dix ou douze ans, lorsque je regarderai en arrière, si j'ai su faire aussi

bon usage de ces biens que des désavantages et des difficultés de mon ancien état. Cela doit être facile; je suis fort; je ne me rappelle pas avoir jamais été malade; si je tâte mon pouls, je trouve qu'il bat ses soixante-et-dix fois par minute, bien régulièrement, comme celui d'un homme qui est en pleine possession de la vie, et peut accomplir jusqu'au bout sa destinée. Dieu soit béni ! »

Il relut ce qu'il venait d'écrire, puis s'arrêta, surpris lui-même des derniers mots qu'un vague souvenir, peut-être une impression d'enfance, avait amenés sous sa plume. Il avança la main pour les effacer, un indéfinissable sentiment le retint, et il se prit à réfléchir.

Dans sa laborieuse existence, jamais il ne lui était arrivé d'attribuer à une puissance plus haute les événements de ce monde. Il avait entendu quelques hommes s'exprimer de la sorte, mais, à ses yeux, c'étaient des hypocrites ou bien des esprits faibles. En descendant au fond de sa pensée, Israël ne put découvrir s'il croyait ou non à l'existence d'un Etre supérieur, dont la Providence gouverne toutes choses et appelle notre gratitude. Toutefois, il n'effaça point les trois mots qui l'avaient un instant troublé.

Une voix qui l'appelait de l'étage inférieur le tira de ses réflexions. Il descendit et se trouva en face de Rees Thomas. Le gardien avait un air sombre et résolu, comme si le message qui l'amenait, l'eût obligé de faire appel à toute son énergie :

— Israël, dit-il, je serai franc avec toi. Je suis allé hier soir chez M. Griffith Williams pour lui demander de faire usage de son autorité en empêchant à l'avenir le scandale que tu as donné dimanche [1]. Les ouvriers ont dû travailler une partie du jour...

— Et dans ta sainte horreur, tu n'as pas craint de dénoncer un ami? Fort bien. Qu'a répondu le squire?

— Que la mine avait cessé de lui appartenir, que M^rss^ Josiah Williams en est maintenant propriétaire.

— Pas tout-à-fait, Rees Thomas, j'ai aussi une part dans la chose.

— Toi ! Tu es associé?

— Cela te paraît incroyable?

— Non, aucun homme ne mérite mieux que toi la fortune. Tu possèdes tous les dons, excepté le meilleur et le plus nécessaire.

— Je n'ai pas de temps à perdre en paroles inutiles. A mon tour, je t'adresserai un reproche : Hier, tu as réuni plusieurs ouvriers pour prier en commun. Je l'avais défendu. J'attends tes excuses pour cette désobéissance. Es-tu prêt à les faire?

[1] On sait avec quel scrupuleux respect le repos du dimanche est observé en Angleterre.

— Non, répondit Rees Thomas avec fermeté.

— A la bonne heure. Connais-tu mes intentions?

L'anxiété, le doute, la tristesse se peignirent sur le visage du gardien.

— Veux-tu dire que si je t'adresse des excuses, — et Dieu sait que ma conscience seule m'empêche de le faire, — tu laisseras à l'avenir tes ouvriers libres d'être chrétiens?

— Rees Thomas, répliqua Israël d'un ton impérieux, je n'accepte pas de conditions. Reconnais que tu as eu tort, et tu deviendras mon contre-maître. J'apprécie ce que tu vaux; la place sera bonne. Mais il me faut de la discipline; si tu ne veux pas te soumettre, tu partiras d'aujourd'hui en un mois.

— D'ici-là, au moins, ne verrai-je plus le travail du dimanche?

— Je ferai ce qui me conviendra! s'écria Israël d'une voix tonnante, car sa patience était à bout.

— Alors, adieu. Je ne te souhaite aucun mal, bien au contraire. Je me suis toujours senti étrangement attiré vers toi, Israël. Tu as une âme faite pour commander aux hommes, mais tu ne sais pas comprendre leur vraie dignité. Je te le dis : jusqu'à ce que tu changes, jusqu'à ce que tu reconnaisses enfin que des dons plus grands imposent des obligations plus hautes, tu n'entreras ni dans le royaume de Dieu que tu ne cherches pas, ni dans le royaume de la terre que tu cherches trop. Adieu, je ne remettrai plus les pieds dans la mine. John Lewis peut me remplacer jusqu'à ce que tu trouves un gardien qui te convienne. Il l'a promis. Adieu.

Israël ne répondit rien. Son regard exprimait, non plus la colère, mais une amertume profonde. Au moment de franchir le seuil, Rees Thomas se retourna encore, comme s'il se fût attendu à être rappelé. Cette espérance fut vaine. Le gardien toutefois ferma la porte avec douceur, et si sa contenance exprimait l'abattement, elle ne trahissait nulle colère.

VIII

Comme il l'avait annoncé au squire, Israël se présentait le lendemain à la Ferme pour réclamer les sept cent cinquante livres de commission.

Il était à peine entré qu'il entendit Griffith Williams crier d'une des fenêtres de l'étage supérieur :

— Il y a des voleurs ici! Sus, Keeper, sus!

Keeper était le chien favori du squire, un dogue remarquable par sa force et sa taille, plus encore que par sa beauté. Israël jeta

autour de lui un rapide regard, cherchant un moyen de défense. Près de lui se trouvait une sorte de rocher artificiel, construit avec de grosses pierres, et d'apparence assez artistique. Ne pourrait-il pas en détacher un fragment qui pût lui servir d'arme? Dans sa jeunesse, il était réputé sans rival à tous les exercices du corps. Faisant appel à sa vigueur première, il saisit d'une main puissante une des saillies du rocher, détacha le bloc malgré le ciment qui le retenait, puis il attendit sans sourciller son formidable agresseur.

Excité par son maître, le dogue s'élança, terrible de fureur et d'impétuosité. Israël était en défense, immobile et impassible comme la mort qui l'attendait peut-être; sa main droite tenait le fragment de roc levé à la hauteur de son épaule, son bras gauche était replié sur sa poitrine, et les doigts à demi-fermés semblaient prêts à déchirer l'ennemi. On eût dit l'incarnation vivante de la force sauvage, en même temps que de l'énergie morale, de l'intelligente et indomptable volonté! Au moment où le chien se jetait sur lui, un coup vigoureusement asséné fit reculer l'animal. Sans lui laisser le temps de se remettre du rude choc qu'il venait de recevoir, Israël le saisit à la gorge, et l'étreignit comme dans un étau de fer; puis, de l'autre main, il frappa sur sa tête à coups redoublés.

De son balcon, Griffith Williams assistait à cette scène.

— Misérable! s'écria-t-il. Lâchez ce chien! M'entendez-vous?

Israël, en effet, jeta la pierre, mais ce fut pour serrer à deux mains le cou de l'animal qui, étouffé par cette pression terrible, gisait pantelant sur le sol.

Voyant le dogue près d'expirer, Griffith William descendit en courant le perron pour tâcher de sauver son chien. Il trouva Israël dans la même position, si ce n'est qu'il avait mis un genou en terre pour donner plus de force à l'étreinte désespérée d'où dépendait sa vie. Ni son œil, ni sa pensée, ne quittaient un instant son féroce antagoniste. Quand il entendit derrière lui des pas, il tourna la tête à demi, et aperçut le squire. Alors, il se releva lentement, sans toutefois permettre à l'animal de se dégager; puis tout à coup, sautant sur le dos du chien et pesant sur lui de tout son poids, il lui brisa l'échine.

— Etes-vous un homme ou un démon? demanda Griffith d'une voix où se mêlaient l'horreur, la crainte et la haine.

— Ça dépend de ce que me font les autres.

— Pourquoi êtes-vous venu ici?

— Je croyais que les honnêtes gens, au lieu de se défaire de leurs débiteurs, tenaient leurs promesses.

— Je n'ai pas pris d'engagement.

— Vous n'en auriez pas pris de vous-même; mais comme je vous connais, j'en ai fait un pour vous, et vous l'avez signé, vous le savez bien.

— D'où il résulte? demanda le squire, les yeux brillants de colère.

— Que vous allez me payer une commission de sept cent cinquante livres.

— Et si je refuse?

— Vous ne pouvez pas.

Un rire bruyant fut la réponse du squire.

— Non, vous ne pouvez pas, répéta Israël, votre propre intérêt vous le défend. Ça vous a toujours mal réussi de vous tourner contre moi. Il faut maintenant écouter la raison. Vous devez vous rappeler qu'au commencement, je vous ai donné de bons conseils. Si vous aviez voulu, la mine serait encore à vous, et elle rapporterait gros. Mais vous avez pris peur; une taupinière vous a paru une montagne, alors...

— Insolent! Non content de me voler, vous m'insultez encore! Combien de temps allez vous me braver?

— Je ne vous brave pas; je me défends contre vous, qui avez cherché à me faire déchirer et qui niez maintenant vos dettes! Mais il faudra bien que vous traitiez comme il le mérite un homme qui possède un tiers de la mine.

— Un tiers? Vous?

— Un tiers que j'ai honnêtement gagné! Vous avez vendu quinze mille livres, Mrs Josiah consentait à payer la mine vingt-deux mille cinq cents. Çà me fait tout juste un profit de...

— Et vous avez l'effronterie de me dire cela en face! vociféra le squire. Mais vous êtes un infâme voleur!...

— Prenez-garde, M. Griffith, il n'est pas permis de traiter ainsi les gens!

Et les deux hommes se séparèrent en échangeant des regards et des gestes pleins de haine et de menace...

— Vous pouvez compter pourtant que je ne m'en ferai pas faute, et cela devant témoins! Quant à la commission, venez la chercher!...

Aveuglé par la colère, Griffith Williams n'avait pas réfléchi que sa signature, librement apposée au bas d'un engagement écrit de sa main, justifiait de la façon la plus irréfutable les réclamations d'Israël. Il fut condamné par les tribunaux à payer les sept cent cinquante livres. Il se vengea en décriant partout l'ex contre-maître, en répétant qu'il avait agi avec une mauvaise foi insigne, qu'il méritait d'être mis au ban de la société par tous les honnêtes gens. Mais Israël se contenta d'attaquer le squire en diffamation et, l'écrasant

de sa générosité, refusa les dommages-intérêts auxquels il aurait eu droit. Il lui suffisait d'avoir défendu sa réputation et rétabli l'honorabilité de son caractère.

On pense bien que Griffith Williams, exaspéré de cette humiliation nouvelle, devint encore plus irritable, la soif de vengeance grandissait en lui à mesure que son ennemi semblait être davantage au-dessus de ses atteintes.

Un incident inattendu vint lui fournir l'occasion de soulager sa haine. Il se promenait une après-midi, seul et soucieux, dans les bois de Brynnant. Il avait quitté la ferme, sous prétexte de chercher l'ombre et le repos, car la chaleur du jour était accablante ; en réalité, le squire voulait se dérober aux regards de ses serviteurs, dans lesquels il croyait lire sans cesse la dérision. La forêt, à cette heure, était complétement déserte. Un mystérieux silence, une fraîcheur délicieuse y régnaient. Griffith eût autrefois pris plaisir à contempler les arcades majestueuses des grands arbres ; il eût admiré les effets de lumière produits par les rayons qui filtraient doucement à travers le feuillage ; mais, aujourd'hui, une vision unique, sans cesse présente à sa pensée, cachait à ses yeux le paisible et riant tableau. Le sardonique visage d'Israël, comme celui du génie formidable des « Mille et une Nuits, » semblait grandir, grandir toujours, envahir l'espace, et cacher jusqu'à l'azur des cieux.

Il allait à travers les allées s'asseyant parfois et presque aussitôt se remettant en marche, comme si le mouvement eût facilité la solution du problème qu'il agitait dans son esprit. Ne serait-il pas possible de battre Israël sur son propre terrain, de racheter la mine et de l'en chasser ? Pour atteindre un pareil résultat, Griffith eût donné la moitié de sa fortune. Mais comment s'y prendre ?

En ce moment, un cri vibrant, joyeux, prolongé, parvint à ses oreilles. Griffith leva la tête. Le même son, qui semblait une sorte de signal, fut répété une seconde fois, puis une troisième, se rapprochant toujours. Une voix argentine ne tarda pas à répondre. « David ! David ! » disait-elle. Et le nom fut suivi d'un délicieux rire d'enfant.

Le sang monta au visage de Griffith et envahit jusqu'à ses yeux quand il aperçut sa fille, sa Netty, s'avançant, toute chargée de fleurs, vers celui qui venait de l'appeler et paraissait l'attendre. Il se jeta derrière un buisson, d'où il observa ce qui allait suivre.

David, de son côté, accourait au-devant de son amie. Comme il approchait, l'œil jaloux du squire ne put manquer de voir combien il avait bonne mine. Mrs Moor, avec une coquetterie toute maternelle, l'avait revêtu ce dimanche-là de ses habits les plus beaux, de

vrais habits de gentleman, commandés à la ville voisine chez le tailleur le plus en vogue. Etait-ce la joie de sa nouvelle position, ou le plaisir de revoir Netty, qui rendait si radieuse l'expressive physionomie de David? Griffith se souvint de l'attitude si différente qu'il lui avait vue à la mine, en tira un nouveau motif de haine contre Israël.

— Chère petite Netty, où donc étais-tu? lui cria David. Voilà une heure que je t'attends!

— Vois-tu, mon David, maman disait qu'elle avait tort de me permettre de venir. Elle était sûre que papa en serait très-fâché, s'il arrivait à le savoir. J'ai pleuré, comme tu penses. Alors elle m'a prise dans ses bras, elle m'a dit qu'un jour sans doute les choses iraient autrement, qu'il fallait être raisonnable. Mais je n'ai pas voulu être raisonnable, si bien qu'elle a fini par consentir. Je dois rester tout juste le temps de te donner mes fleurs, et maman m'a défendu de te ramener...

— Bah! J'irai tout de même.

Il prit la corbeille remplie de roses, et, après un gracieux débat, tous deux se mirent en marche, la main dans la main, mais non du côté de la ferme. David avait trouvé un nid de fauvettes; il voulait aussi montrer à son amie les premières églantines blanches de la saison, et lui en faire une guirlande.

Pauvres enfants! L'effroi qui se peignit sur leur visage en voyant soudain se dresser devant eux le squire, pâle de colère, aurait attendri le cœur le plus dur. En toute autre circonstance, Griffith, qui n'avait point l'humeur impitoyable, eût ouvert ses bras aux deux délinquants, mais les paroles de Netty avaient éveillé en lui un soupçon qui poussait en ce moment sa rage contre Israël jusqu'au vertige. Mrs Williams avait reçu David dans sa maison! Elle et Mrs Moor étaient amies d'enfance; ne s'étaient-elles point entendues pour préparer peut-être de longue main une alliance, alliance odieuse, impossible, entre sa fille, à lui, Griffith Williams, et le fils de son mortel ennemi?

La cravache à la main, il s'avança vers les enfants, qui tremblaient comme la feuille.

— Laissez-là ces fleurs! dit-il à David.

— Mais, Monsieur, balbutia le jeune garçon, qui ne voulait pas renoncer au présent de Netty, elle me les a données...

— Laissez-les! répéta le squire d'une voix tonnante.

— David, mon bon David, laisse-les, s'écria l'innocente Netty, sans se douter que ces tendres paroles attisaient la fureur de son père, comme l'huile jetée sur les flammes.

David cependant ne se décidait pas à obéir; un coup de crava-

che lui laboura les épaules. Il poussa un cri ; Netty se mit à sangloter. Rien n'est plus insensé que la colère des natures pacifiques. Une fois sorti des bornes, Griffith Williams fut incapable de maîtriser sa rage ; il s'élança sur David, et, sans pitié comme sans remords, il continua de le frapper, jusqu'à ce qu'enfin il fût arrêté par la vue de sa fille, qui se traînait à ses genoux, pleurant, criant, donnant tous les signes d'un véritable désespoir. Alors il jeta sa cravache et d'un ton farouche dit à David :

— C'est une leçon qui vous servira, je pense. Tâchez de vous la rappeler un jour, s'il vous prenait envie de songer à ma fille !

Puis, se baissant vers Netty, il la releva et lui donna un baiser ; mais il y eut dans le regard et dans l'attitude de l'enfant quelque chose d'indéfinissable, que Griffith sentit au cœur. La contrainte remplaçait la confiance affectueuse, et dans la soumission muette il y avait un amer et secret reproche.

Elle sécha ses yeux et ne prononça pas une parole ; mais elle ne put calmer aussi promptement les soulèvements de sa petite poitrine, et, pendant une partie du chemin, le squire entendit cette plainte silencieuse qui semblait monter contre lui jusqu'au ciel, et en appeler à un juge plus équitable.

Il rentra chez lui d'assez sombre humeur. Qu'allait dire sa femme ? Après tout, c'était elle, c'était son imprudente folie qui avait amené sur David ce châtiment rigoureux. Il la réduirait au silence. Oui, mais Israël ? A quelles représailles ne se livrerait-il pas ? Comment se défendrait Griffith ? S'il ne pouvait justifier à ses propres yeux l'inqualifiable violence à laquelle il venait de s'abandonner, comment la justifierait-il devant les autres ? Il se sentait plus humilié, plus misérable qu'il ne l'avait jamais été. David était presque un enfant. S'il servait les desseins d'un père ambitieux, les vils projets d'une mère cupide, c'était sans le savoir et sans être coupable.

La semaine s'écoula pour le squire dans un état d'agitation extrême. Son ressentiment contre Israël augmentait en proportion de ses craintes. Rien n'est plus commun, on le sait, que de garder rancune à ceux que l'on offense ; l'amour-propre souffre trop d'avoir à rougir. Griffith Williams haïssait déjà le père de David ; comment lui eût-il pardonné aujourd'hui ses propres torts ? Au bout d'une quinzaine, l'anxiété du squire se changea en surprise. Nul ne semblait connaître l'aventure des bois de Brynnant, si ce n'est M[rss] Williams et Netty, qui n'en parlaient jamais. David aurait-il tenu l'affaire secrète ? Aurait-il, à son âge, eu l'énergie de la cacher à ceux mêmes dont la sympathie était certaine ? A mesure que les jours, en s'écoulant, rendaient cette hypothèse plus vraisemblable, Griffith

était obligé de reconnaître qu'un tel courage, une telle générosité, feraient grand honneur à David.

Il ne se trompait pas en supposant que l'enfant n'avait rien dit à son père. Au milieu même de sa honte et de sa souffrance, il avait pris dans son cœur cette résolution et il l'avait tenue virilement. Mais le courage lui avait manqué pour garder le même silence vis-à-vis de sa mère. L'impulsion de la nature avait été plus forte que la volonté. Rouge de confusion, il s'était jeté dans ses bras, et son douloureux secret avait échappé avec ses sanglots.

Le premier mouvement de Mrss Moor avait été de courir chez le cruel agresseur. Puis :

— Je vais chercher ton père, s'était-elle écriée. Je veux qu'il sache tout !

David avait eu grand peine à la retenir. De toutes façons, disait-il, mieux valait garder le silence. S'il parlait, Netty aurait du chagrin, il en était sûr. Et pour lui-même, quelle mortification de voir chacun informé du traitement qu'il avait subi !

— Je n'ai pas de courage, mère, ajouta-t-il; mais, vois-tu, la honte me faisait encore plus de mal que les coups. Penser que Netty était là ! Oh ! mère, voilà ce que je ne pardonnerai jamais au squire !

En ce moment, ils entendirent frapper doucement à la porte; David voulait s'enfuir, mais il put seulement se retirer dans l'angle le plus obscur de la sombre pièce : Mrss Griffith Williams était déjà sur le seuil.

Mrss Moor s'avança vers elle avec un mélange de défiance et de respect. Son pâle visage rougit d'une manière visible, et montrant son fils :

— Regardez, Madame, voyez ce qu'a fait votre mari. Mon pauvre enfant !...

Et elle se mit à pleurer.

Mrss Williams, avec l'impétuosité qui lui était ordinaire, s'élança vers David, et le serra dans ses bras, sans se douter de la torture qu'elle lui infligeait ainsi, car ce brusque mouvement avait déchiré ses blessures. Quant à lui, qui s'accusait si amèrement de n'avoir pas de courage, il supporta l'étreinte avec une patience stoïque, se mit à sourire et dit à Mrss Williams :

— Ce n'est rien, Madame. Que Netty ne se tourmente pas : ce n'est rien.

La femme du squire l'embrassa de nouveau.

— Ma petite chérie est si malheureuse de ce qui est arrivé ! Je n'aurais pas eu un instant de repos si je n'étais venue tout de suite, sans le dire à son père. C'est une enfant si impressionnable ! Elle est malade aujourd'hui, tout à fait malade, je vous assure, Mrss Moor.

Il faut que je retourne bien vite auprès d'elle. D'ailleurs je ne voudrais pas, pour tout au monde, que mon mari pût apprendre où je suis allée.

Puis, se rapprochant de David, elle lui dit à l'oreille:

— Puisque vous n'avez pas eu ces malheureuses fleurs, ma Netty m'a fait promettre de vous en apporter une. Regardez; une jolie rose! Allons, embrassez-moi. C'est un petit secret entre nous, Mrss Moor. Adieu, adieu!

Et l'excellente Mrs Willams, dont l'unique tort était d'être restée la fille d'un fermier, plutôt que d'être devenue la femme d'un squire, serra la main de son ancienne compagne; après quoi elle s'échappa en courant.

Quant à David, nous n'essaierons pas de décrire sa joie en recevant le don de Netty, la fraîche et délicate rose. Il la tenait dans ses doigts, en respirait le parfum, la contemplait sous tous les aspects possibles. Jamais la nature n'avait produit de fleur aussi belle!

Mrss Moor ne parla plus d'avertir son mari. Mais une difficulté s'élevait. David n'était pas en état d'aller à la mine le lendemain. Le travail enflammerait ses plaies; il lui fallait des soins et du repos. Quel prétexte trouver pour rester au logis?

— Si je dis à Israël que tu es malade, reprit la mère, il voudra savoir ce que tu as. Il devinera que nous lui cachons quelque chose, et finira par tout apprendre.

David avait déjà mis sa rose dans un petit vase, il la regarda, la regarda encore, et son irrésolution cessa.

— Mère, j'irai travailler.

— C'est impossible!

— Non, mère, j'irai.

Le lendemain, en effet, il partait avec Israël.

Pierre du Quesnoy.

La suite prochainement.

LÉGENDES

SENNACHÉRIB

Lorsque Sennachérib eut vaincu la Chaldée
Et que sa gloire y fût solidement fondée,
Il emmena captif tout le peuple; aux plus vieux,
L'on coupa les deux mains et l'on creva les yeux.
Le reste lui bâtit des palais dans Ninive.

Or, un jour qu'il passait à cheval sur la rive
Du Tigre, en habit d'or de perles constellé,
Il vit un grand vieillard, aveugle et mutilé,
De l'ancienne victoire épouvantable preuve,
Que deux beaux jeunes gens conduisaient près du fleuve
Et semblaient entourer d'un respect filial.

Le roi Sennachérib arrêta son cheval
Et, tout en s'appuyant d'une main sur la croupe,
Longtemps et tout pensif, il contempla le groupe.

Le plus jeune des fils du vieillard étranger
Lui présentait du pain et le faisait manger,
Et l'aîné, le guidant d'une façon civile,
Lui décrivait tout haut les beautés de la ville.
Car, pour le pauvre infirme, errant par les chemins,
L'un avait des regards et l'autre avait des mains.

Le roi remit au pas sa bête reposée;
Mais, fouillant de la main dans sa barbe frisée,

Il songeait :

— Cet esclave a de bons fils. Pourquoi
Suis-je jaloux de lui? N'en ai-je donc pas, moi?
Les nombreux descendants de ma race prospère
Entourent de respect leur seigneur et leur père.
Pourquoi de leur amour ne serais-je pas sûr?
Je les ai faits puissants et riches dans Assur.
Je leur ai confié d'immenses satrapies.
Quand j'ai vaincu les Juifs et les Mèdes impies,
J'ai donné ce butin splendide à mes enfants.
N'ont-ils point des chevaux, de l'or, des éléphants,
Des femmes, des palais de granit où les mène
Un chemin de taureaux ailés à face humaine,
Toutes les voluptés possibles sous leurs pas?
Je les comble. Pourquoi ne m'aimeraient-ils pas?
Je dois être aimé d'eux ainsi que je les aime,
Mes deux aînés surtout, mes deux préférés même,
Ceux qui marchent toujours aux côtés de mon char,
Mon fils Adraméleck et mon fils Sarazar,
Qui gouvernent sous moi mon empire et le gèrent.

Cette nuit-là, ses deux fils aînés l'égorgèrent.

UN ÉVANGILE

En ce temps-là, Jésus, seul avec Pierre, errait
Sur la rive du lac, près de Génésareth,
A l'heure où le brûlant soleil de midi plane,
Quand ils virent, devant une pauvre cabane,
La veuve d'un pêcheur, en longs voiles de deuil,
Qui s'était tristement assise sur le seuil,
Retenant dans ses yeux la larme qui les mouille,
Pour bercer son enfant et filer sa quenouille.
Non loin d'elle, cachés par des figuiers touffus,
Le Maître et son ami voyaient sans être vus.

Soudain, un de ces vieux, dont le tombeau s'apprête,
Un mendiant, portant un vase sur sa tête,
Vint à passer et dit à celle qui filait :

— Femme, je dois porter ce vase plein de lait
Chez un homme logé dans le prochain village.
Mais, tu le vois, je suis faible et brisé par l'âge;
Les maisons sont encore à plus de mille pas,
Et je sens bien que, seul, je n'accomplirai pas
Ce travail, que l'on doit me payer une obole.

La femme se leva, sans dire une parole,
Laissa, sans hésiter, sa quenouille de lin
Et le berceau d'osier où pleurait l'orphelin,
Prit le vase et s'en fut avec le misérable.
Et Pierre dit :
Il faut se montrer secourable,
Maître; mais cette femme a bien peu de raison
D'abandonner ainsi son fils et sa maison
Pour le premier venu qui s'en va sur la route.
A ce vieux mendiant, non loin d'ici, sans doute,
Quelque passant eût pris son vase et l'eût porté.
Mais Jésus répondit à Pierre :
— En vérité,
Quand un pauvre a pitié d'un plus pauvre, mon Père
Veille sur sa demeure et veut qu'elle prospère.
Cette femme a bien fait de partir sans surseoir.

Quand il eût dit ces mots, le Seigneur vint s'asseoir
Sur le vieux banc de bois, devant la pauvre hutte;
De ses divines mains, pendant une minute,
Il fila la quenouille et berça le petit;
Puis, se levant, il fit signe à Pierre et partit.

Et, quand elle revint à son logis, la veuve,
A qui de sa bonté Dieu donnait cette preuve,
Trouva, — sans deviner jamais par quel ami, —
Sa quenouille filée et son fils endormi.

LE JUGEMENT DE L'ÉPÉE

Quand Guntz Tête-de-Fer revint de Palestine,
Une nuit qu'il veillait, couché sous la courtine,
Près de sa femme Hilda, fille de Suénon,
Il l'entendit, tout bas, en rêve, dire un nom,
Un nom d'homme, celui d'un voisin de sa terre.
Guntz est jaloux; il croit son épouse adultère,
Va prendre son épée et la tire à demi.
Mais, devant la candeur de ce front endormi,
Qui repose, parmi la chevelure brune,
Et que vient effleurer un doux rayon de lune,
Il s'arrête, il hésite, et le rude seigneur,
Sent son amour en lui plus fort que son honneur.
Son oreille pourtant ne peut s'être trompée.
— Guntz voulut prendre alors conseil de son épée,
Celle que ses aïeux portaient de père en fils;
Il la déposa donc devant le crucifix,
Sur le prie-Dieu, sortie à moitié de sa gaîne,
Et lui dit :

— Mon épée! ô ma bonne africaine!
Toi que j'ai retrempée au sang du Sarrazin,
Qu'en dis-tu? Mon épouse a nommé le voisin
Dans son rêve, et je crois qu'elle m'est infidèle :
Mais je n'en suis pas sûr. Dis, que penses-tu d'elle?
Je connais ton horreur de toute trahison
Et puis te confier l'honneur de ma maison;
Ton clair regard d'acier, amie, est seul capable
De lire dans cette âme innocente ou coupable;
Tu ne voudrais pas voir dormir auprès de moi
Une femme moins pure et moins fière que toi.
Pour que je lui pardonne ou qu'elle soit frappée,
Juge-la donc!

Alors, la noble et juste épée,
Qui savait que, malgré qu'elle eut le cœur touché,
Hilda n'avait jamais accompli le péché
Avec le chevalier qu'elle nommait en songe,
La généreuse épée, exempte de mensonge,
Ne voulut pas que Guntz agît comme un bourreau
Et, brusque, elle rentra d'elle-même au fourreau.

LE MAGYAR

Istvan Benko, magnat de la steppe hongroise,
Le même qui portait au pouce une turquoise
Qui pâlissait, dit-on, quand le Turc arrivait,
Prodigua follement tout le bien qu'il avait.
Ce seigneur fut vraiment magnifique, et l'on conte
Que, dans un bal champêtre, un jour, le riche comte
Vint, parmi ses vassaux, en superbes habits,
Couvert de diamants, de saphirs, de rubis
Et de lourds sequins d'or qu'il avait, par caprice,
Mal attachés exprès au drap de sa pelisse,
Afin que, tout le temps qu'il serait à danser,
Ils tombassent par terre et qu'on pût ramasser.
Certes, les pauvres gens ne s'en firent pas faute.
Mais, quand ce fut fini, leur noble et puissant hôte
Alla droit vers un vieux qui, resté dans son coin,
S'était croisé les bras en regardant de loin,
Vrai Magyar, en manteau de laine aux larges manches,
En talpack noir, et dont les deux moustaches blanches
Tombaient sévèrement sous un nez de vautour.

— Je voudrais te donner quelque chose à ton tour,
Père, lui dit le comte Istvan avec malice ;
Mais je n'ai plus un seul sequin sur ma pelisse.
Dis moi : Pourquoi n'as-tu voulu rien ramasser?
Le vieillard répondit :

— Il fallait se baisser.

L'UN OU L'AUTRE

C'était en Thermidor, à la Conciergerie.

Ils étaient là deux cents, parqués pour la tuerie,
Pêle-mêle, arpentant le sinistre préau.
La Terreur redoublait. Derniers coups du fléau
Sur les épis! Derniers éclairs dans la tempête!
Sur Paris consterné, le sanglant coupe-tête
Fonctionnait sans trêve. Ils étaient là deux cents,
Condamnés ou du moins suspects, tous innocents!
Chaque matin, un homme, à figure farouche,
Entrait, puis, retirant sa pipe de sa bouche
Et lisant bien ou mal ses immondes papiers,
Appelait, par leurs noms souvent estropiés,
Ceux qu'attendait dehors la fatale charrette.
Mais l'âme de chacun à partir était prête;
Le nouveau condamné, sans même avoir frémi,
Se levait, embrassait à la hâte un ami
Et répondait: Présent! à l'appel sanguinaire.
Mourir était alors une chose ordinaire;
Et tous, les gens du peuple et les gens comme il faut,
Du même pas tranquille, allaient à l'échafaud.
Le Girondin mourait comme le royaliste.
Or, un jour de ces temps affreux, l'homme à la liste,
En faisant son appel dans le troupeau parqué,
Venait de prononcer ce nom: — Charles Leguay!
Quand, parlant à la fois, deux voix lui répondirent.
Et du rang des captifs deux victimes sortirent.
L'homme éclata de rire en disant:
— J'ai le choix.
L'un des deux prisonniers était un vieux bourgeois,
Débris de quelque ancien parlement de province,
En poudre, et qui gardait, sous son habit trop mince,
L'air digne et froid qu'avaient les députés du tiers;
L'autre, un jeune officier, au front calme, aux yeux fiers,
Très-beau sous les haillons de son vieil uniforme.

L'homme à la liste, ayant poussé son rire énorme,
Reprit :
— Vous avez donc tous deux le même nom?
— Nous sommes prêts tous deux, fit le vieillard.
— Non, non,
Dit le greffier, il faut s'expliquer, quand je parle.
Tous les deux, se nommaient Leguay ; tous les deux Charles.
Tous les deux, de la veille ils étaient condamnés.
Alors l'autre, roulant ses gros yeux avinés :
— Du diable si je sais qui des deux je préfère,
Citoyens ; arrangez entre vous cette affaire,
Mais sans perdre de temps; car Samson n'attend pas.
Le jeune vint au vieux et lui parla tout bas ;
L'héroïque marché fut très-court à débattre :
— Marié, n'est-ce pas?
— Oui.
— Combien d'enfants!
— Quatre,
Le greffier répétait en riant :
— Dépêchons.
— C'est moi qui dois mourir, dit l'officier. Marchons!

François Coppée.

REVUE DES SCIENCES

Découvertes et inventions. — Une merveille télégraphique. — Le télégraphe parlant. — Expériences américaines sur la transmission électrique des sons. — La parole envoyée par un fil télégraphique. — Conversation à travers l'espace. — Concert transmis de Boston à Milden. — Suppression de la distance pour les ondes sonores. — La vraie musique de chambre. — Audition simultanée d'un opéra dans l'Europe entière. — Télégrammes parlés. — Origine du télégraphe acoustique. — Coup d'œil rétrospectif. — Les premiers téléphones. Wheatson et les appareils enregistreurs de la forme des sons. — La harpe éolienne de Wertheim. — Travaux de Page, Henry, Helmholtz. Les tiges vibrantes. — Production de notes musicales par l'aimantation et la désaimantation d'une tige de fer. — Le téléphone de M. Reuss. — Le tambour transmetteur. — L'aiguille chantante. — Le concert mystérieux de l'Association scientifique de Francfort. — Téléphone à vibrateurs multiples de M. Elisah Gray. — Les résonnateurs d'Helmholtz. — Qualités d'un son. — Le timbre. Les harmoniques caractéristiques de chaque instrument. — Description du téléphone. Son originalité. — Transmission des sons avec leur rhythme, leur intensité, et leurs nuances. — Principe du nouvel appareil. — Description rapide. — Nos réserves.

On vient de réaliser en Amérique une des plus jolies conceptions des temps modernes.

Nous avions déjà le télégraphe qui imprime, le télégraphe qui dessine, le télégraphe qui peint, nous aurons désormais le télégraphe qui parle. La parole peut courir sur un fil télégraphique avec la vitesse de l'éclair.

C'est avec un véritable enthousiasme, d'ailleurs très-légitime, que les journaux américains annoncent cette découverte. On voit déjà le moment où il suffira de parler à New-York pour se faire entendre à Londres ; on chanterait à Philadelphie et l'on écouterait à Berlin. Le morceau de musique joué à Paris serait entendu à Vienne ; on pourrait avec un simple fil faire assister toute la province à l'audition d'un nouvel opéra, — de la vraie musique de chambre cette fois. — Rien n'empêcherait de louer son fil télégraphique et d'entendre à domicile le meilleur orchestre du monde. Encore un peu, et on ne voit pas pourquoi on ne remplacerait pas aussi par un fil les journaux de nouvelles, il serait si facile d'entendre chez soi, au coin du feu, absolument comme si on était à Versailles, les débats du Sénat ou de la Chambre. Quelles surprises ne nous réserve pas l'avenir ? Mais n'anticipons pas

et restons strictement dans les faits : ils sont déjà du reste bien assez extraordinaires.

L'auteur du nouveau télégraphe est M. Graham Bell, d'Edimbourg, récemment naturalisé citoyen Américain. M. Bell habite les Etats-Unis depuis six ans; comme son père il s'était d'abord adonné à l'enseignement des Sourds-Muets ; il obtint, dit-on, des résultats assez remarquables pour que sa réputation devint fort grande en quelques années. On raconte qu'il s'appliqua à faire parler une jeune sourde-muette, sa pupille, et qu'il y parvint après deux mois d'un enseignement persévérant. Il songeait déjà à son télégraphe et il témoignait quelquefois de sa confiance dans l'avenir; il ne recueillait le plus souvent que des sourires d'incrédulité. « Soit, répliquait-il, nous verrons, j'ai fait parler des sourds-muets, je saurai bien donner la parole au fer. »

Graham Bell a tenu sa promesse.

Son télégraphe a été mis sous les yeux du public à l'Exposition de Philadelphie; il a fonctionné devant une assistance choisie à l'occasion des fêtes du Centenaire américain. Le premier professeur européen qui ait assisté aux essais est, sauf erreur de notre part, M. Thompson, l'éminent physicien. A la réunion de l'Association britannique, M. W. Thompson, encore sous le charme de l'instrument de Bell s'écriait « cette merveille est certainement la plus grande de la télégraphie électrique. » J'ai entendu, de mes oreilles entendu, disait M. Thompson, des phrases entières que mon collègue, M. Wheatson, prononçait à l'autre extrémité du palais de Philadelphie. La voix m'arrivait nettement, distinctement; j'aurais cru M. Wheatson à quelques pas de moi. Il est inutile de parler haut devant l'appareil, on distingue même très-bien de simples chuchotements.

A L'Exposition, la distance à franchir était très-réduite. On recommença l'expérience sur une ligne privée, appartenant à une Compagnie de Boston. M. Bell se trouvait au bureau télégraphique de Boston et M. Wilson, au bureau de Malden, éloigné du premier d'environ 22 kilomètres. L'appareil transmit la voix avec une telle sonorité, que l'on vit se peindre sur les traits des assistants un sentiment de vive surprise. La conversation s'engagea entre Boston et Malden, absolument comme dans un salon. M. Wheatson affirme qu'il reconnaissait très-bien au timbre de la voix les personnes qui le questionnaicnt.

« Un peu de silence, Messieurs, dit tout à coup M. Bell, nous allons faire de la musique. » Et en effet, quelques minutes s'étaient à peine écoulées que l'on entendait retentir les notes d'un orchestre.

On pouvait se demander si l'orchestre se trouvait dans le salon voisin ou réellement à Boston; l'illusion était complète; la distance supprimée. On entendit ensuite très-distinctement la *Dernière rose de l'Eté*, chantée par une voix douce et mélodieuse. L'assistance était

transportée, et les applaudissements éclatèrent. Ils coururent sur le fil électrique jusqu'à Boston, où l'on apprit tout aussitôt la satisfaction de l'auditoire. On était en plein domaine des Mille et une nuits.

Dernièrement, le *Daily Globe*, de Boston, racontait qu'il avait eu la primeur d'une dépêche téléphonique. M. Bell faisait une conférence explicative devant un nombreux auditoire, à Salem, dans l'Etat du Massachussets. Un reporter du journal reproduisit oralement la conférence qui fut entendue à l'office du *Globe*, à Boston, distant de Salem de 32 kilomètres. Enfin, tout récemment, après de nouveaux perfectionnements, M. Bell a pu, affirme-t-on, envoyer la parole de New-York à North-Conway, c'est-à-dire, à plus de 230 kilomètres. Ainsi, le doute n'est pas possible, le son, la voix, le langage articulé se transmettent télégraphiquement, avec une perfection admirable. Tels sont les faits.

Maintenant reprenons la question d'un peu plus haut. Cette admirable création est-elle sortie d'un seul jet, toute prête à fonctionner, du cerveau du physicien d'Edimbourg? Nous le faisions remarquer ici même dans notre première Revue, la science ne procède pas ainsi par sauts brusques; elle avance d'un pas lent mais sûr, élevant son édifice pierre par pierre, avec méthode et régularité. Comme toutes les inventions, le téléphone de M. Bell n'a pas été créé tout d'une pièce; il a été précédé d'appareils similaires déjà très-remarquables. Le dernier venu réalise certes un grand progrès sur les précédents, toutefois, ce n'est pas une raison pour laisser tomber les autres dans un injuste oubli. La route était tracée; il n'y avait plus qu'à la suivre. A chaque époque son œuvre.

Dès 1863, nous écrivions [1] : « Bientôt on parlera sans doute à distance; le télégraphe Caselli transmet au loi les dessins, les paysages, les plans; il dessine, il peint même; la parole se transmettra de même comme l'écriture. Ce résultat n'est pas encore obtenu dans toutes sa généralité, mais les premiers essais tentés dans cette direction sont assez concluants pour qu'il nous soit permis d'espérer leur réalisation prochaine. C'est à M. Reuss, professeur de physique, à Friedrichsdorf, qu'est due l'expérience très-intéressante que nous allons faire connaître.

« Un public nombreux était réuni dans le grand amphithéâtre de physique de l'Association de Francfort. Cent mètres au-delà, M. Reuss avait établi son appareil dans une salle bien close. A un moment donné, il recommanda le silence aux auditeurs du grand amphithéâtre! Tout-à-coup, on entendit descendre, comme du plafond, les accords d'un harmonium et d'un violoncelle. Les exécutants étaient à

[1] *Causeries Scientifiques : Découvertes et Inventions*, t. III.

cent mètres de l'amphithéâtre. Les sons avaient été apportés par un fil électrique..... »

Le téléphone de M. Reuss date de 1860; dès cette époque, on savait transmettre par le télégraphe des sons et même de la musique. Le télégraphe acoustique est donc bien né en Europe. Il faut ajouter, il est vrai, que les sons étaient un peu nasillards, trop uniformes et que la musique transmise perdait beaucoup de son caractère.

Le physicien allemand avait été lui-même inspiré dans l'invention de son appareil par les beaux travaux de Henry, de Page, de Wertheim. Elisah Gray, en s'appuyant à son tour sur les recherches de Reuss, et d'Helmholtz construisit en Amérique aussi, en 1874, un téléphone beaucoup supérieur au précédent. Les notes étaient transmises avec une certaine sonorité, avec netteté et avec un timbre plus agréable. Le progrès était déjà sensible. M. Bell enfin par un artifice heureux est venu parfaire l'œuvre de ses devanciers et nous donner un appareil qui non-seulement transmet des sons, mais les apporte tels qu'il les prend, c'est-à-dire avec toutes leurs combinaisons, leurs nuances, leur intensité et même leur timbre. C'est, comme nous allons le voir, dans cette particularité essentielle à la reproduction de la voix humaine que réside toute la haute originalité de la conception de M. Bell [1].

Comment peut-on parvenir à transmettre un son par un fil télégraphique? La solution du problème est très-simple, mais pour la bien comprendre, il faut se rappeler la découverte d'Arago, qui peut d'ailleurs se résumer en quelques mots. Arago, en plongeant un fil de fer à travers lequel passait un courant électrique dans de la limaille de fer reconnut que celle-ci était attirée par le fil transformé lui-même en véritable aimant. Règle générale : quand une baguette de fer doux est entourée de spires isolées d'un fil conducteur, et qu'on lance un courant électrique dans le fil de cette espèce de bobine, le fer doux s'aimante; aussitôt que le courant électrique ne passe plus le fer doux cesse d'être un aimant. Si au lieu de fer doux, on opérait avec de l'acier, le métal s'aimanterait une fois pour toutes et ne perdrait plus son aimantation. C'est ainsi maintenant que l'on fabrique les plus puissants aimants.

En 1838, deux physiciens, Henry et Page reconnurent chacun de leur côté que toutes les fois que l'on produit ainsi des aimantations ou

[1] Wheatson, l'illustre physicien anglais, avait songé, il y a bien longtemps à transmettre les sons à l'aide de l'électricité. Il était parvenu, non pas à faire entendre au loin le son, mais à écrire la vibration et sa forme. L'instrument enregistrait graphiquement des signaux reproduisant les sons de la voix humaine. On pouvait voir, l'année dernière à l'Exposition de South Kensington un véritable automate sténographique qui écrivait les voyelles au moyen de courbes distinctes. Ce qui prouve de nouveau par quelles phases nombreuses d'évolution passe une invention avant de pénétrer définitivement dans le domaine pratique.

des désaimantations par le passage d'un courant dans les spires d'une hélice enveloppant une tige de fer doux, la tige rend un son. Wertheim, construisit sur ce principe une sorte de harpe éolienne. Des tiges de fer étaient soumises à des aimantations et des désaimantations successives et rendaient des sons. Le métal s'allonge et se raccourcit sous l'influence de l'électricité et les vibrations qui en résultent engendre un son plus ou moins aigu. Reuss ne fit qu'appliquer ingénieusement les recherches spéculatives d'Œrstedt, d'Arago, de Page, d'Henry, de Wertheim. Voici brièvement son téléphone :

Imaginez à la station de départ une sorte de boîte carrée en bois, fermée sur sa face supérieure par une mince membrane : un tambour carré. Un porte-voix est fixé sur une des faces latérales. On produit un son devant l'embouchure; le son renforcé par la caisse sonore pénètre à l'intérieur et fait vibrer la membrane. A cheval sur cette membrane est installée une mince lame de platine qui oscille avec elle. A chaque oscillation, la lame vient buter sur une autre lame métallique en relation avec un fil télégraphique; à chaque contact des deux lames, un courant électrique passe dans le fil. Les vibrations de la membrane engendrent donc des vibrations similaires dans la lame, et celles-ci produisent une succession de courants électriques dans ce fil télégraphique. Voilà pour la station du départ, voyons l'arrivée.

On remarque une sorte de boîte à violon au-dessus de laquelle en guise de cordes, est disposée une seule tringle de fer ou plutôt une aiguille à tricoter de 30 centimètres de longueur environ. Autour de l'aiguille, on a enroulé des spires de fil de cuivre isolées les unes des autres par un tissu de soie. C'est tout.

Le fil télégraphique du départ aboutit à la spire qui entoure l'aiguille à tricoter. Les courants électriques lancés dans le fil par l'appareil transmetteur arrivent dans la spire et à chaque passage du courant correspond, ainsi qu'il a été dit, une aimantation et une désaimantation de l'aiguille. Celle-ci sous cette influence se met à vibrer à son tour comme une corde de violon et rend un son. C'est ainsi que les vibrations de la membrane de l'appareil transmetteur retentissent sur l'aiguille du récepteur. La membrane recueille le son, l'aiguille le reproduit.

Autant de vibrations au départ qu'à l'arrivée; intervalle entre les sons produits identique d'un côté et de l'autre. Donc, transmission automatique parfaite des éléments qui constituent une mélodie, la justesse de la note, sa hauteur combinées à la mesure. Evidemment tout son produit devant la membrane se propage jusqu'à la station d'arrivée; tout morceau exécuté à l'extrémité d'une ligne parvient à l'autre instantanément. L'appareil de Reuss offre bien la première solution du télégraphe accoustique.

Malheureusement, on n'aura pas été sans le remarquer, le son donné

au départ, qu'il provienne d'un violon, d'un piano, d'une flûte, éveille simplement la note correspondante toujours sur le même instrument : une aiguille métallique vibrante. C'est le même rhythme, la même mesure, mais c'est toujours le même timbre. Toute harmonie est transmise sans nuances et avec des sons uniformes. Il se passe ici ce qui survient quand on éveille par vibrations sympathiques la même note à l'unisson dans plusieurs instruments. On sait bien qu'une corde de piano peut être appelée et peut vibrer mystérieusement quand on excite dans une pièce voisine une corde de violon : un son appelle un autre son. Mais des sons très-différents par leur timbre n'engendreront jamais dans un instrument donné que le son à l'unisson. Un fa, par exemple, donné par un violon éveillera le fa sur la corde d'un piano ; mais le fa d'une flûte excitera à son tour la même note du piano. Les instruments transmetteurs n'engendreront jamais qu'un son égal en vibrations sur l'instrument récepteur. Ce sera naturellement toujours le même timbre.

Ainsi s'explique la monotonie du téléphone Reuss.

Un son est en effet, et il importe ici de se le rappeler, caractérisé par trois qualités très-spéciales. La *hauteur*, qui dépend du nombre des vibrations et qui nous le fait paraître grave ou aigu, l'*intensité* qui dépend de l'amplitude de la vibration et qui nous le fait paraître plus ou moins fort, le *timbre* enfin qui dépend de la nature, de la forme de la vibration, qui imprime à chaque instrument son cachet spécial. Le téléphone Reuss transmet simplement le nombre des vibrations, c'est-à-dire la hauteur des sons, leur laisse leurs qualités d'acuité ou de gravité, mais il ne transmet ni l'intensité, ni le timbre.

M. Elisah Gray a essayé par une autre disposition de donner plus d'élasticité à l'instrument, d'enlever sa monotonie en multipliant le nombre des organes vibrants. Son téléphone est très-ingénieux, il mérite aussi une courte description.

Le transmetteur ne consiste plus en une seule membrane vibrante. Sur une sorte de clavier sont disposées des languettes susceptibles de vibrer pour chaque note comme les cordes d'un piano ou les tuyaux d'un orgue. Le récepteur, à son tour, est formé de languettes semblables et qui se correspondent réciproquement. De même qu'une note dans un orchestre ne peut appeler sympathiquement et ne faire résonner dans un instrument en repos que la même note à l'unisson, de même, ici chaque note ne peut exciter que la languette qui lui correspond, les autres notes sont absolument comme non avenues pour elle. Il s'opère ainsi une sorte de triage dans le son, et chaque note est télégraphiée par son vibrateur spécial. A l'arrivée, les vibrations envoyées par le fil n'agissent que sur le vibrateur correspondant, tous les autres restent en repos. On conçoit, sans qu'il soit besoin d'insister, que les effets obtenus par ce moyen sont plus variés, et naturellement meilleurs que

lorsque toutes les notes n'excitent qu'un seul et même vibrateur, c'est-à-dire l'aiguille à tricoter de Reuss. M. Gray a tiré parti dans son appareil de ce que les physiciens nomment les vibrations par influence et des recherches d'Helmholtz sur les *résonnateurs*. Il est utile incidemment de rappeler ces recherches.

M. Helmholtz dans ses études sur le timbre, a imaginé d'analyser les sons composants, à l'aide d'un appareil spécial qu'on a appelé « résonnateurs ». Le timbre résulte, en effet, de la forme de la vibration et de la perception simultanée de plusieurs ondes sonores. Chaque note donnée par un instrument est complexe; à la vibration principale s'en ajoutent d'autres secondaires, ce sont les ondes secondaires qui amènent comme conséquence de leur production cette qualité du son que nous connaissons sous le nom de timbre. M. Helmoltz est parvenu à isoler en quelque sorte les sons musicaux élémentaires dont la combinaison détermine le timbre. Pour cela, il a construit des sphères en cuivre présentant en un point une petite ouverture circulaire et à l'antipode un petit prolongement cylindrique également ouvert. Le son que peut donner par sa vibration la masse d'air enfermée dans chaque sphère est constant et déterminé par la masse d'air elle-même; pour chaque masse, le son est différent, en sorte, que si l'on produit une succession de sons, chaque sphère ne résonnera nettement qu'excitée par la note qui correspond rigoureusement à celle qu'elle est susceptible de donner, comme tout à l'heure nous avons vu des cordes de piano ou de harpe ne produire des sons que sympathiquement appelés par des notes à l'unisson. Par conséquent si l'on veut analyser une note complexe, il suffit de se mettre dans le conduit auditif le petit prolongement d'une série de résonnateurs, tous les sons voisins sembleront étouffés, sauf le son propre qui correspond au résonnateur lui-même, qui sera renforcé et entendu distinctement.

Donc, ayez ainsi une série de résonnateurs dont chaque son soit bien défini, tous les sons d'une note complexe qui exciteront les résonnateurs feront partie constituante de la note dont on étudie le timbre. C'est une manière ingénieuse d'isoler les sons secondaires qui entrent dans la composition du son total. On l'aura remarqué, chaque résonnateur d'Helmholtz ne laisse entendre nettement que le son qui lui est propre. C'est ce principe qui a été appliqué depuis par M. Gray. C'est ce même principe que nous avons proposé d'appliquer nous-même au télégraphe-électrique sans fils, qui autrement transmettrait pêle-mêle toutes les dépêches qu'on lui confierait. C'est encore le principe du résonnateur d'Helmholtz que M. Lacour a utilisé autrement en se servant de diapasons. Chaque diapason n'entre en vibration qu'excité au départ par le diapason accordé à l'unisson. Nous avons insisté sur ce point, parce que l'idée d'Helmholtz est fertile

en applications et qu'elle donne un moyen aussi inattendu que certain d'opérer une sorte de *sélection* parmi la multitude des sons que peuvent produire les instruments. C'est un moyen commode, en d'autres termes, de mettre littéralement une étiquette sur chacun des sons rudimentaires dont la combinaison forme la note complexe qui impressionne l'organe auditif.

Arrivons enfin au téléphone de M. Georges Bell.

Le fonctionnement du nouvel appareil repose tout entier sur un phénomène bien connu aujourd'hui de toutes les personnes un peu initiées aux sciences physiques. Nous avons vu précédemment qu'il suffisait de faire passer un courant électrique dans les spires entourant un barreau de fer doux pour que ce fer s'aimantât instantanément. Il a été dit que si l'on remplace le fer doux par de l'acier, le barreau d'acier est transformé en aimant permanent. Réciproquement, si devant les pôles de cet aimant entouré de spires enroulées en hélice, on approche et on éloigne successivement un barreau de fer doux, on produira dans les fils de l'électro-aimant un courant électrique instantané.

Ainsi, le simple rapprochement ou éloignement d'un morceau de fer de la bobine crée chaque fois un courant électrique. Et fait remarquable, l'*intensité* du courant est à chaque instant *proportionnelle* à la vitesse avec laquelle se rapproche ou s'éloigne le morceau de fer.

Si donc, on fixe sur la membrane vibrante d'un téléphone ordinaire une plaque en fer doux et si en face du fer doux, on dispose une bobine comme celle que nous venons de décrire, il est clair qu'à chaque vibration de la membrane, à chaque mouvement d'aller et retour de la plaque en fer, il se produira dans les fils de la bobine, des courants instantanés dont l'intensité se réglera sur l'intensité même du son engendré devant la membrane; plus le son agitera la membrane, plus la plaque oscillera vivement, et plus le courant électrique produit sera énergique. En un mot la force du courant obéira strictement à la force de la vibration sonore. Tout le secret du télégraphe parlant réside dans cette relation constante et nécessaire établie entre l'intensité du son et l'intensité du courant. L'invention de M. Bell est tout entière dans l'application sagace de ce phénomène de physique.

Les courants sont produits directement par le mouvement de la membrane ; c'est la vibration sonore qui les engendre elle-même sans le secours d'une pile! Comment maintenant excitent ils l'appareil de réception. Nous n'avons plus ici comme dans le téléphone Reuss d'aiguille chantante. Les courants transmis par le télégraphe font simplement vibrer une mince rondelle de tôle. La mince plaque métallique du récepteur sert de pendant à la membrane du transmetteur ; elle répète fidèlement toutes ses vibrations.

Pour cela, le courant pénètre dans une bobine de forme particulière,

dans l'*électro-aimant tubulaire* imaginé en 1852 par M. Nicklès, de Nancy, et qu'on voit apparaître de nouveau de loin en loin sous des noms différents. Concevez un cylindre placé verticalement, en fer doux, à l'intérieur de ce manchon métallique enroulé sur un barreau un fil de cuivre; quand cette bobine est mise en communication avec le fil télégraphique, des courants instantanés et successifs circulent dans l'hélice, le manchon extérieur s'aimante à chaque passage. Or, au-dessus du manchon, sur son bord, assis à la manière d'un couvercle, on a fixé par un point une rondelle de tôle mince comme une feuille de gros papier. La rondelle est forcément attirée par la circonférence du manchon aimant, chaque fois qu'un courant passe, elle vibre, par conséquent comme vibre elle-même la membrane de l'appareil transmetteur. Le manchon de fer joue aussi le rôle de caisse renforçant le son.

En résumé le téléphone Bell consiste, au départ, en une caisse sonore à membrane dont les vibrations produisent des courants; à l'arrivée, en une sorte d'anche circulaire mise en mouvement par les courants transmis. Le transmetteur est gros comme un petit tambour, on peut l'emporter sous le bras à la façon d'une légère valise. Le récepteur est à peine volumineux comme un appareil de photographie. Il est enfermé dans une boîte terminée par un cornet acoustique. L'opérateur approche l'oreille et entend distinctement la voix de celui qui parle à l'autre extrémité de la ligne.

Nous l'avons suffisamment dit, peut-être. Dans les téléphones Reuss et Gray, un courant d'intensité égale engendrait le son, les notes se transmettaient, mais les variations compliquées du ton, de la qualité, de la modulation ne pouvaient être reproduites; dans le téléphone de M. Bell, non-seulement les oscillations du recepteur sont isochrones avec celles de la membrane du transmetteur, mais comme celles-ci elles varient aussi en intensité. La modulation est donc transmise dans toute sa délicatesse. C'est là le progrès.

Nous avons décrit le télégraphe parlant d'après les renseignements donnés par les journaux étrangers. Il nous sera bien permis d'ajouter qu'il doit manquer certainement un ou plusieurs points essentiels dans cette description. Est-ce la faute de l'inventeur ou de ses interprètes? Aussi bien, paraît-il, M. Bell ne laisse pas voir de trop près son téléphone. L'instrument est toujours enfermé dans sa gaîne et il faut bien se contenter des explications fournies par l'inventeur. Or, on conçoit bien après ce que nous savons, comment l'intensité et le ton d'un son parviennent commodément à la station d'arrivée, mais j'avoue que je comprends beaucoup moins comment la troisième qualité du son, le timbre, peut aussi venir frapper l'oreille. M. Watson reconnaît à trente kilomètres de distance la voix de son interlocuteur, mais alors les qualités les plus fines du timbre seraient donc aussi transmises fidèle-

ment? Par quel artifice? Personne ne le dit et il serait cependant nécessaire qu'on nous l'apprît pour qu'on pût apprécier dans son intégrité la belle invention de M. Graham Bell.

Encore une fois, le timbre résulte d'un phénomène très-complexe. Il y a des vibrations relativement simples d'une lame élastique fixée à une de ses extrémités comme celles du diapason qui oscille aussi comme une lame élastique; mais dans la corde tendue que l'on fait vibrer, le mouvement est beaucoup plus compliqué; selon le mode d'attaque, la corde peut donner lieu à un grand nombre de vibrations simultanées et très-différentes. L'étude mathématique du mouvement des cordes tendues a montré que non-seulement la corde vibre dans son ensemble mais que ses parties entrent aussi pour leur compte en vibration. Ainsi, quand la corde vibre en totalité, chacune de ses moitiés peut vibrer et par suite, ces vibrations secondaires sont deux fois plus courtes très-différentes des autres, par conséquent le calcul prouve que des mouvements partiels en nombre quelconque peuvent se superposer au mouvement de totalité. Le son engendré est dans ce cas compliqué et c'est à la coexistance de tous les sons partiels connu sous le nom d'*harmoniques* qu'il faut rapporter les différences de timbre que tout le monde a eu l'occasion de remarquer.

M. Helmholtz a montré que le son du diapason est un son simple à très-peu près; il en est de même du son de la flûte; dans le piano, la note fondamentale est accompagnée de six autres au moins; dans les instruments à archet, le violon, l'alto, on peut mettre en évidence jusqu'à dix notes partielles. Les sons secondaires se multiplient encore dans le hautbois, le basson, et surtout dans les instruments de cuivre.

Dans la voix humaine, le son, comme on sait, est produit par la vibration des cordes vocales inférieures préalablement tendues sous l'action du courant d'air expulsé du poumon. Le son qui dépend d'abord de la tension des cordes vocales éprouve ensuite des modifications de timbre par l'effet de la vibration communiquée à l'air de la glotte et à l'air de la cavité buccale, dont les dimensions et la forme varient lorsqu'on se dispose à prononcer telle ou telle lettre. La prononciation de chaque voyelle exige une adaptation spéciale de l'arrière-bouche, des joues et des lèvres.

Ceci rappelé, on est en droit de demander si une simple membrane réunira les conditions si multiples et absolument nécessaires à la reproduction du timbre? Comment la membrane du transmetteur et la plaque vibrante du récepteur se modifieront-elles dans leurs mouvements vibratoires au point d'enregistrer et de refléter ces vibrations d'ordre si différents. Pour chaque vibration il faut un vibrateur spécial. Ne sait-on pas que lorsqu'on veut reconstituer avec une lame vibrante un son avec ses harmoniques, il faut bien imiter la nature et

copier le mécanisme de la voix humaine. Les cordes vocales remplacent la lame vibrante, elles mettent en vibration l'air de la cavité buccale, mais cette cavité doit varier sa forme et son ampleur pour arriver à émettre les divers sons des voyelles. De même, le physicien prend comme moteur vibrant le diapason, et en guise de bouche les résonnateurs d'Helmholt. S'il s'agit d'imiter le timbre de la voix humaine, le timbre du violon, il emploiera autant de résonnateurs différents qu'il sera nécessaire. Cinq, six résonnateurs fonctionnent à la fois, et ce n'est qu'en les multipliant qu'on finira par obtenir le timbre cherché. Comment toutes les vibrations coexistantes de chaque note émise par des instruments divers ou par la voix humaine peuvent-elles donc se reproduire par le seul intermédiaire de l'unique plaque de tôle de M. Graham Bell? Je sais bien qu'on pourrait nous répondre : « Mais, et l'oreille? Est-ce que tous les sons ne sont pas transmis par une simple membrane, par le tympan. » Qu'on se détrompe, nous serions obligé de répondre que l'organe auditif possède aussi des résonnateurs correspondant à chaque vibration essentielle. L'organe de l'ouïe est admirablement combiné. Longtemps on a pu croire que les vibrations étaient transmises seulement par la membrane du tympan. Aucun physiologiste n'ignore aujourd'hui que le mécanisme de l'audition est bien autrement délicat. La transmission s'opère par l'intermédiaire de fibres nerveuses, par des soies élastiques infiniment déliées. A côté des soies de Schultze, M. le marquis Corti a découvert dans le labyrinthe de l'oreille un organe merveilleux, qui, suivant toute apparence, constitue un véritable instrument de musique, avec ses trois mille cordes tendues, de manière à recevoir les vibrations de toutes les périodes et à les transmettre fidèlement au nerf auditif. Chaque frémissement musical qui arrive à l'organe choisit parmi toutes les fibres tendues, celles qui convient à son ton et amène cette fibre à vibrer à son unisson. De cette manière, et quelque compliqué que puisse être le mouvement d'une onde sonore, ces cordes microscopiques l'analysent et nous révèlent les mille sons constituants dont il se compose. Nous le répéterons, comment ces organes si déliés, si délicats peuvent-ils être remplacés par une seule et unique feuille de tôle vibrante?

On ne nous a nullement renseigné à cet égard. Aussi trouvera-t-on bon que nous fassions, à ce propos, nos réserves expresses. Nous attendrons pour y revenir que le téléphone américain fonctionne en France et qu'il nous soit permis de l'étudier dans ses plus petits détails. Il ne convenait pas moins d'esquisser dès maintenant dans ses lignes principales une invention sur laquelle l'attention publique est vivement attirée et qui, à des points de vue divers, est certainement destinée à faire époque dans la science.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 mai 1877.

Si nous en étions à ne pas savoir tous que, dans le péril qui enveloppe l'Europe, la France a besoin d'unir tous les cœurs et de pacifier tous les esprits de ses enfants, pour mieux être prête à tous les accidents de la fortune; si nous en étions à ne voir dans l'intérieur de notre pays que des partis acharnés l'un contre l'autre, pendant que l'Europe se déchirerait et que nos faibles frontières tressailleraient sous la secousse générale ; si, entre tous, le parti qui règne et qui aspire à régner dans tout l'avenir, le parti républicain, ne comprenait pas qu'à une pareille heure la République qui nous divise est obligée aux efforts d'une prudence et d'une sagesse comme surhumaines, eh bien ! le sort si incertain déjà de la France devrait nous inquiéter douloureusement, et l'année 1877, funeste à l'Europe, pourrait être fatale à la France. Il faut avoir le courage de ces alarmes, pour avoir aussi la prévoyance virile et intelligente. En ce moment, ce n'est pas un mot de vaine rhétorique, propre seulement à enfler les péroraisons banales, que ce mot de concorde si mal connu de la France depuis des siècles. Malheur à nous, si nos partis ne l'acceptent pas, non pour régler leurs discours, mais pour présider à leurs actes, comme le mot d'ordre suprême et commun que la patrie aura murmuré à leur oreille, dans le passage des difficultés terribles où vont entrer ses destinées avec celles de l'Europe !

C'est cette pensée qui fait la grande tristesse des débats dont nous venons d'être les témoins malheureux, dans la Chambre et dans la presse. Mais c'est aussi l'unique inspiration sous laquelle il nous faille placer nos âmes, pour juger les fautes commises et pour reconnaître les devoirs et la discipline que le temps commande. Non, il ne s'agit pas aujourd'hui de disputer sur les droits de l'Eglise et de l'Etat,

sur la Déclaration de 1682, sur le Concordat ; il ne s'agit pas de savoir si une lutte du Sacerdoce et de l'Empire a ses raisons ou non dans la République ; il ne s'agit pas non plus de livrer des batailles sur les vérités religieuses du catholicisme ou sur les doctrines philosophiques des écoles changeantes que les rationalistes et les autres ont élevées contre lui. Il y a là, certes, de nobles combats à livrer, qui ne sont pas d'hier, qui ne finiront pas demain, et qui sont, à vrai dire, la vie ou la mort de cette société. Mais l'heure n'est pas propice, elle n'est pas opportune, et elle ne l'est pour personne, quelque drapeau qu'on porte ; ou plutôt ce sont les drapeaux les plus sacrés qu'il faut le moins exposer, quand ils ont derrière eux tant d'intérêts à perdre et que devant eux se dressent tant de dangers coalisés pour les abattre. Il ne s'agit, en cette période, que d'empêcher pour demain qu'à une crise politique ou nationale ne se joigne une agitation religieuse ; il ne s'agit que d'ôter à ceux qui en auraient le perfide et odieux dessein les prétextes dont ils se couvriraient et les moyens dont ils pourraient s'armer pour provoquer une guerre de l'Eglise et de l'Etat, pendant une guerre de l'Europe qui viendrait peut-être frapper à la porte de la France et en violer la paix. Voilà l'œuvre du jour ; voilà l'obligation.

Nous voudrions que, devant ces nécessités de la France que la gauche invoque et que nous invoquons non moins haut qu'elle, M. Gambetta et ses amis eussent la franchise salutaire que nous nous sentons, nous à droite, la force d'avoir par patriotisme. Les catholiques les plus fermes, les conservateurs les plus constants nieront-ils, si on leur en demande l'aveu au nom et au seul nom de la patrie, qu'un évêque a manqué de prudence et qu'une pétition a manqué de mesure ? Non, cet aveu qui, en toute justice, ne compromet pas plus l'Eglise qu'il n'infirme la cause des catholiques et des conservateurs, ils ne le refuseront pas au pays, pas même à M. Gambetta. Mais quoi ! Est-ce qu'il y a, nous ne dirons pas seulement en France, mais en Europe, un homme de bon sens pour nier que les deux lettres épiscopales et la pétition, dont M. Gambetta s'est fait des armes si bruyantes, aient été entre ses mains autre chose que des instruments maniés au profit de sa popularité et au détriment de l'intérêt général, maniés lâchement et sottement, maniés pour le bien du radicalisme et pour le mal de la patrie ? Et M. Gambetta oserait-il, lui, avouer qu'impuissant à contenter le radicalisme, effrayé des calamités où les utopies et les violences du radicalisme, jetteraient la société et engloutiraient la République, trop faible pour contenir en politique les folies et les fureurs du radicalisme, jaloux d'employer et de distraire à un objet quelconque les convoitises et les haines dont le radicalisme est enfiévré, il a détourné l'activité

des radicaux et mené la passion du populaire contre « le cléricalisme, » pour mieux se ménager à soi-même la paix et la domination? M. Gambetta oserait-il avouer que c'est là tout le secret de son interpellation, toute la raison du soin industrieux avec lequel sa déclamation a grossi les torts qu'il accusait, sans souci des devoirs les plus vulgaires de cette même prudence patriotique dont il attestait les droits?

Nous voulons bien qu'on réduise tout, dans ce débat, au seul intérêt national. Laissons-là la liberté : anglaise et belge, même allemande et italienne, elle n'est pas française en ce moment, nous dira-t-on; soit. Concédons même que le passé ne fournit pas d'exemples qui puissent servir d'excuses aux catholiques calomniés par M. Gambetta; soit, et permettons aux érudits qui pour l'heure procurent à M. Gambetta son latin et son gallicanisme, permettons-leur de déclarer qu'aucun roi de France n'eût toléré les deux lettres épiscopales de Nevers. Renonçons même à porter le débat à sa vraie hauteur : ne rappelons pas que nous voyons dénoncer à la vindicte populaire, comme « clérical, » quiconque est catholique, quiconque même est déiste; oublions que nous sommes dans une république où de jour en jour, depuis cinq ans, le certificat de civisme qu'on réclame du républicain pour le reconnaître tel, c'est le brevet de matérialiste ou le diplôme d'athée; abstenons-nous donc de demander à l'histoire ni à l'humanité ce que peut durer un Etat sans religion, comment peut vivre une société sans Dieu, et comment peut se relever une patrie où l'homme n'a ni sous le drapeau une prière en mourant, ni au-dessus du drapeau un rayon à recevoir du ciel en fermant les yeux. Ramenons tout à cette loi de la prudence patriotique dont M. Gambetta a tant argué. Eh bien! il l'a oubliée comme personne, il l'a enfreinte avec une négligence presque cynique. Ce gouvernement italien, dont la gauche prenait si fastueusement sous son patronage la fierté et même la sécurité, avait eu trois semaines pour se plaindre; et il ne s'était pas plaint. Le jour même où M. Gambetta gémissait de la blessure qu'il prétendait faite à l'honneur et à la paix de l'Italie, M. Nicotera et M. Melegari, qui ne sauraient être des suspects aux yeux de la gauche, disaient au Parlement italien qu'ils n'avaient vu dans la lettre et dans la pétition incriminées aucun sujet de réclamation, aucun grief que le gouvernement français eût à venger pour le Quirinal. Etre plus ombrageux pour la dignité et le repos de l'Italie que les ministres les plus italiens, veiller sur la majesté de Victor Emmanuel avec un respect plus farouche que lui-même, exiger qu'un ministère français frappe sur l'Eglise de France les coups d'on ne sait quelles punitions dont le ministère le moins « clérical » de l'I-

talie n'a pas même pu concevoir l'idée, créer des querelles à notre pays, voilà, évidemment, une vertu bien patriotique, une besogne bien nationale, qui mérite à M. Gambetta et à M. Silva les louanges de la République et les remercîments de la France! Ah! si M. le général Cialdini, qui les écoutait dans la tribune des ambassadeurs, avait ramassé leurs arguments et certaine parole malheureuse de M. Jules Simon; s'il était venu inviter M. le duc Decazes à réparer les insultes dont l'Italie n'avait pas eu conscience, il est vrai, mais que la Chambre française constatait à la face de l'Europe par le témoignage d'un ministre et de deux députés, comme l'œuvre de M. Gambetta et de la gauche eût été profitable et agréable à la France!

Ainsi, pour peu qu'on regarde, à la lumière et du bon sens et du patriotisme, les exagérations de ce débat, et pour peu qu'on devine les calculs de M. Gambetta, il est visible que l'amour du pays ni la bonne foi n'ont inspiré à la gauche son ordre du jour : « La Chambre, considérant que les manifestations ultramontaines, dont la recrudescence pourrait compromettre la sécurité intérieure et extérieure du pays, constituent une violation flagrante des lois de l'Etat, invite le gouvernement, pour réprimer cette agitation antipatriotique, à user des moyens légaux dont il dispose. » Assurément, si violent que soit un pareil langage, cette violence ne contentera point les radicaux, dût M. Gambetta, repu de sa victoire ou même enclin à modérer par peur les victorieux, se contenter des mots et ne pas pousser aux faits. Mais quelle serait donc cette réalité qui seule pourrait assouvir la fureur radicale? Nous ne le soupçonnons guère, en vérité, à moins que « les moyens légaux » dont cet ordre du jour spécifie la menace, ce ne soient l'exil, l'emprisonnement, le meurtre, la fermeture ou la dévastation des églises, la destruction des autels, comme en d'autres temps de ce siècle même. Nous saurons si le cri de guerre qui, avec cet ordre du jour, a retenti dans la Chambre, retentira ailleurs, et si c'est le signal d'hostilités qui s'attaqueraient au catholicisme lui-même, comme il plairait aux radicaux. Nous aimons encore à espérer que la gauche n'ira pas jusqu'à cet excès : troubler la paix religieuse de notre pays serait un crime dont la République périrait, et après quels maux soufferts par la patrie! Mais si M. Gambetta et son parti avaient cette audace impie, la France, nous n'en doutons pas, comprendrait bien vite à quels fléaux elle serait vouée pour eux : elle se hâterait de les écraser sous sa juste et sage indignation. Nous nous fions à son équité, et nous ne craignons pas de dire, dès ce moment, que si les catholiques se tiennent dans la réserve où la religion et la politique leur conseillent également de s'enfermer, ils pourront attendre avec séré-

nité l'accomplissement des menaces que le tonnerre de M. Gambetta, c'est-à-dire son ordre du jour du 4 mai, fait gronder sur leurs têtes.

Qu'est devenu M. Jules Simon dans ce débat? Sous quelle humiliation a-t-il disparu? A quel point d'impuissance ont été réduits son ministère, sa dextérité tant vantée, son éloquence même? Faut-il en parler? C'est un homme annihilé, à vrai dire. M. Gambetta l'a écrasé sous le poids de sa victoire; lui-même a joint à ce malheur un mal trop volontaire, l'aplatissement de la complaisance. Assurément, M. Jules Simon a de beaux talents et nous ne lui ferons pas l'injustice de le ranger parmi ces violents de la République qui sont incapables de comprendre les tempéraments dont elle a besoin : il est modéré, il l'est par mollesse, il l'est par souplesse, il le serait par le seul et simple éclectisme de sa philosophie. Mais il a cru qu'il suffisait, en des temps comme le nôtre, d'être adroit à pondérer une concession par une autre, pour gouverner entre les partis; il a pensé que le gouvernement, parmi tant d'alarmes et d'impatiences, pouvait consister dans l'art d'atermoyer, de parler sans agir, de cadencer des antithèses, d'agencer les contraires, d'inventer des compromis, d'user les choses par leur longueur et de tromper les hommes par des promesses, de nouer des pactes avec ses ennemis, de payer tout le monde avec des mots. Son art a été vain. Il a voulu charmer les radicaux : ils se sont joués de sa magie. Faute de vigueur, de loyauté, de constance, il a échoué, et le voici qui finit son règne dans la captivité où M. Gambetta l'a mis : s'il est debout encore, c'est comme une ombre. A laquelle de ses pages notre histoire parlementaire a-t-elle jamais mentionné une défaite de ce genre? Le 3 mai, M. Jules Simon refuse à la vindicte des radicaux les condamnations qu'ils voudraient décréter contre les catholiques; le lendemain, il les accorde à l'intempérance de M. Gambetta, qui l'a raillé et qui n'est monté à la tribune que pour mettre en relief sa faiblesse. Le 4 mai, M. Gambetta propose un ordre du jour dont chaque mot excède une des idées émises ou une des paroles prononcées la veille par M. Jules Simon; et M. Jules Simon accepte cet ordre du jour, sans même essayer d'en forger un qui soit moins grossier, sans même tendre la main à ceux qui lui en présentent un moins dur. La gauche retranche de cet ordre du jour l'expression de « confiance » sans laquelle l'ordre du jour n'est plus qu'un acte de suspicion ou de blâme, et M. Jules Simon vote contre lui-même cet ordre du jour! La gauche a écouté, le 3 mai, M. Jules Simon avec un silence méprisant; le lendemain, elle a célébré par d'enthousiastes applaudissements la gloire et la domination de M. Gambetta. Tout atteste le triomphe de M. Gambetta; M. Jules Simon, loin d'avoir un mouvement de révolte pour ses opinions de la veille, n'a pas

même un mouvement de fierté pour lui-même : il capitule, il subit le joug, après avoir fait pendant une heure une résistance sans dignité, dans un coin obscur de la salle; et tout le monde s'en va en déclarant le ministère annulé, M. Jules Simon abaissé, le gouvernement affaibli. Triste scène qui nous donnait bien le droit de dire : « Faut-il en parler? »

Des journaux républicains s'écriaient, le lendemain de cette séance, qu'à compter de ce jour, M. Jules Simon n'aurait plus la force nécessaire pour s'opposer à la manœuvre de M. Gambetta qui, comme tout le monde le sait, prétend diviser le vote du budget, en rejeter la dernière partie par delà les vacances d'août, et contraindre ainsi le maréchal de Mac-Mahon à décréter une session supplémentaire en automne. M. Jules Simon a-t-il d'abord la volonté de s'y opposer? Oui, si nous en croyons la promesse qu'il en a faite au maréchal lui-même dans un conseil des ministres où, à l'unanimité, on a condamné ce dessein de M. Gambetta comme inconstitutionnel et contraire à tous les intérêts du pays, surtout à l'intérêt national. Mais cette bonne volonté de M. Jules Simon ne serait-elle qu'un leurre? On peut le craindre, quand on voit son inertie favoriser les stratagèmes de M. Gambetta, quand on entend les journaux qui confient ses secrets au public, et quand on constate au *Journal officiel* la mystérieuse disparition de telle phrase de M. Léon Say où l'honorable ministre des finances avait prié la Chambre de voter le budget « dans le cours de la session présente. » Il reste donc à savoir si M. Jules Simon, même ayant la bonne volonté, aura la force. Or, ce qui est en péril ici a une exceptionnelle gravité : c'est le droit constitutionnel, c'est le bien de la patrie. Sera-t-il permis à M. Gambetta d'établir, à l'aide de ces ruses plus ou moins parlementaires, en machinant délais après délais, cette permanence des assemblées que la tradition révolutionnaire proclame et que la Constitution a refusé de sanctionner? Et quand la France ignore de quels orages sa voile sera battue dans trois mois et dans quelle tempête de l'Europe sa fortune sera ballotée, quand tous les Etats européens s'empressent de mettre en ordre leurs affaires intérieures et principalement les ressources de leur nationalité, quelle serait donc l'imprévoyance qui, fermant les yeux au péril, oserait ajourner à de si terribles hasards le soin de régler plus tard les affaires financières de la France? Gardien de la Constitution et de nos destinées nationales, M. le maréchal de Mac-Mahon, dont M. Gambetta, d'ailleurs, aurait comme bafoué le pouvoir en se moquant de ses devoirs et de ses intentions, porte ainsi une double responsabilité qu'il ne laissera pas méconnaître par M. Jules Simon. Si M. Jules Simon n'a pas « la force » de s'acquitter de sa tâche ministérielle ou s'il manque de

fidélité à la parole donnée dans le conseil des ministres, s'il est impuissant par une faiblesse ou par une autre à maintenir la Constitution et à sauvegarder l'intérêt national, M. le maréchal de Mac-Mahon n'a plus que faire du concours inutile ou de la trompeuse assistance de M. Jules Simon.

Ces luttes et ces abandons sont un douloureux sujet de réflexions pour quiconque regarde par delà la frontière. Nous réjouissons bien nos ennemis! Car quand ils aperçoivent nos inimitiés politiques près de se changer en discordes religieuses, quand ils nous voient près de sacrifier aux doctrines du parti révolutionnaire les nécessités les plus positives et les plus urgentes de notre intérêt national, quand les hurlements des panégyristes de 1793 résonnent de la Sorbonne en Europe et qu'un professeur comme M. Saint-René Taillandier n'est plus libre de juger en France avec la sévérité de l'histoire les héros et les tribuns de la Terreur, quand nous donnons au monde ces signes de démagogie, nos ennemis ont le droit d'espérer en nos désordres : ils peuvent se dire qu'ils ont encore, même après les leçons cruelles de 1870-71, de sûrs et passionnés auxiliaires dans les aveugles fureurs de notre démocratie. Dieu veuille et puissent les honnêtes gens, puissent les bons Français démentir cette confiance de nos ennemis!

Le spectacle de l'Europe est pourtant plus qu'instructif. La voilà déclarée et commencée, cette guerre d'Orient dans les complications de laquelle l'Occident aura tant de peine à ne pas s'engager! L'armée russe a passé le Pruth, elle arrive aux bords du Danube, et, en Asie, elle est déjà devant Kars. Le traité de Paris n'est plus qu'un souvenir. La Turquie, qui avait trop oublié l'Europe, a vainement invoqué le secours de l'Europe au nom de ce traité. Sans doute c'était le droit, mais où donc était la force et qu'était devenue, depuis 1866, depuis 1870, la possibilité de l'union? Aux circulaires de la Turquie, l'Europe a répondu qu'il était trop tard. Quand la diplomatie de la Porte a cru bon d'en appeler à l'Europe, il a semblé qu'à cette heure différée peut-être par son habileté même, elle était plus soucieuse d'attirer dans sa querelle les puissances signataires du traité de Paris qu'elle n'avait été studieuse de prévenir la lutte. Au surplus, chacun ne songeait plus qu'à soi, et tous s'en remettaient à l'avenir pour décider du respect qu'il conviendrait d'avoir pour les traités. Que la Russie les viole, le prince Gortschakoff le sait comme tout le monde. Que l'Angleterre, l'Autriche se réservent d'appuyer un jour ou l'autre sur ces traités telle réclamation, telle revendication, on peut en être sûr. Mais en ce moment l'épée seule est maîtresse des traités, et ceux qui voudront ou les rétablir ou les renouveler pour la sécurité de l'Europe ne le pour-

ront qu'en se servant de l'épée. Certitude effrayante, dont la réalité n'est diminuée par aucune des promesses que l'Europe se répète. Que vaudront un jour, en effet, ces platoniques discours de Livadia où le Tzar jura, dans un serment chevaleresque auquel lord Loftus fut peut-être incrédule, que la Russie ne voulait qu'une victoire généreuse et désintéressée? Que vaudront les paroles du grand duc Nicolas disant à l'armée russe, pendant qu'elle pénétrait en Roumanie : « Nous n'allons pas conquérir? » Que vaudront ces assurances que le Tzar a omises dans son manifeste de Kichenef et le prince Gortschakoff dans sa circulaire? Que vaudront les solennelles déclarations de neutralité que la reine d'Angleterre a faites et que préparent les empereurs d'Autriche et d'Allemagne? Probablement ce qu'auront valu les traités eux-mêmes.

Les émotions de la guerre, les coups de la fortune, les hasards des évènements, non moins que les combinaisons inconnues des grandes ambitions qui pourront se déployer sur l'Europe dans ces circonstances, vont mener les choses et entraîner les peuples d'un train dont nul ne saurait calculer la marche. Avant un mois l'Europe aura peut-être eu bien des étonnements, si disposée qu'elle semble être à ne s'étonner de rien. Qui peut dire tout ce que les échos d'une seule des batailles livrées dans la vallée du Danube peuvent éveiller de craintes, précipiter de menaces et animer de colères? Aujourd'hui on ne fait que s'armer. La campagne n'en est pas encore à la première de ses péripéties. En Asie, les Russes ont envahi l'Arménie par trois points, Batoum, Ardahan, Beyazid, et le gros de leurs forces assiége Kars; les Turcs, à en croire de douteuses dépêches, ont repoussé leurs adversaires en avant de Batoum, et quelques-uns de leurs vaisseaux cuirassés ont jeté des bombes dans Poti et au fort Saint-Nicolas. En Europe, les monitors du Sultan ont envoyé çà et là quelques obus sur la rive gauche du Danube; mais l'armée turque est immobile; elle paraît vouloir rester sur la défensive; on assure même qu'elle a ouvert l'espace du côté de la Dobroudja, comme pour y laisser entrer l'ennemi; plus loin, elle a soumis la tribu révoltée des Mirdites et Suleyman Pacha surveille le Monténégro. L'armée russe, à laquelle la Roumanie, par une convention antérieure à la guerre même, a livré tous ses passages, se concentre sur les bords du Danube : les routes sont boueuses et les chemins rares; cependant elle arrive à Bucharest, et plus bas, après s'être emparée du pont de Bardoche par un heureux coup de main, elle a déjà formé une de ses masses autour de Galatz en l'étendant jusqu'à Braïla et Ismaïl. Où franchira-t-elle ce fleuve au large cours et dont les eaux rapides sont maintenant si grosses? Le tentera-t-elle en même temps à Galatz et devant Widdin?

Ses mouvements sont trop peu dessinés encore pour qu'on puisse, non-seulement rien affirmer, mais rien soupçonner. La guerre n'a donc pas sévi encore. Mais supposez les Russes emportant Kars, dépassant Erzéroum, descendant les pentes de l'Arménie et poussant leur course victorieuse vers ces lignes d'Angora et de Kaisarieh, le long desquelles l'Angleterre a tracé le plan du chemin de fer qu'elle voudrait conduire par la vallée de l'Euphrate jusqu'aux Indes; pense-t-on que l'Angleterre restât plus indifférente qu'elle ne le resterait si une armée russe se présentait aux portes de Constantinople? Supposez qu'en Europe, l'armée russe, arrêtée de Widdin à Ismaïl par de périlleux obstacles, déborde Widdin pour prendre sur le territoire de la Serbie une voie plus facile, tourner les grandes forteresses de la Turquie et se diriger sur Sofia, par la route d'Andrinople. Croit-on que l'Autriche pût considérer cette expédition les bras croisés? Supposons enfin que la Russie rencontre, entre le Danube et les Balkans, des difficultés militaires où ses forces s'embarrassent, perdent le temps et même subissent un échec. Est-il probable que ce « moment psychologique » ne paraisse pas à l'Allemagne l'heure opportune pour sortir de son silence et de son inaction?

Certes, les intérêts que cette question d'Orient remue d'un bout de l'Europe à l'autre, sont bien profonds et bien multiples; le jeu des alliances qui peuvent se faire et se défaire autour de ce point est bien divers, bien hasardeux : on a le droit de dire que cette guerre rend tout possible en Europe; elle peut en changer toute la surface. On conçoit donc et l'hésitation de plus en plus tremblante de l'Autriche et la vigueur croissante avec laquelle l'Angleterre s'apprête aux événements. L'Autriche n'a précisément de sécurité réelle que sur la frontière au pied de laquelle la guerre d'Orient va dérouler son incertaine et dramatique action. Le maintien de l'empire Ottoman dans son intégrité est pour l'Autriche une des conditions essentielles de sa propre existence. Elle ne peut laisser s'établir là, aux bords du Danube et dans le voisinage de ses Carpathes, la domination d'un empire slave, ni sous une forme ni sous une autre. Consentira-t-elle à opérer en Orient un partage semblable à celui de la Pologne? Occupera-t-elle la Bosnie et l'Herzégovine pour les garder? Soit. Il y a des politiques en Allemagne qui montrent volontiers à l'imagination de l'Autriche nous ne savons quel riant empire du Danube, quelle grandeur orientale où elle irait se consoler des biens perdus à l'Occident? Mais est-il donc si séduisant, ce rêve d'une conquête où l'Autriche aurait à grouper et à tenir sous son sceptre tous ces éléments confus et disparates d'une civilisation à demi barbare et d'une nationalité hété-

rogène? Son dualisme aurait à se combiner avec une force de plus, avec une rivalité nouvelle : la puissance de l'Autriche en serait-elle accrue ? Et puis, quelles compensations n'exigerait-on pas d'elle? Que deviendraient tôt ou tard celles de ses provinces qui confinent à l'Allemagne ou à l'Italie? Aux prises avec ces hypothèses, la politique de l'Autriche est évidemment dans une incertitude et une inquiétude qui l'obligent à de timides précautions. On peut croire que cette politique a dû tout sonder comme pour se ménager partout une issue, mais qu'elle ne s'est fixée nulle part. En ce moment, elle observe et ne peut rien de plus. L'heure viendra où il lui faudra, dans un sens ou dans un autre, l'énergique résolution de Marie-Thérèse.

Sans deviner quand et comment, on peut prévoir que l'Autriche sera contrainte d'agir. De l'Angleterre, on peut prédire qu'elle agira spontanément, et sans doute avec une promptitude qui déconcertera bien des prévisions. Libre derrière la ceinture de ses flots, l'Angleterre est à l'abri de tous les coups directs qui peuvent atteindre au cœur les puissances du continent : la hardiesse lui est facile, quand elle veut. Elle a un autre avantage : sa politique sait nettement ce qu'elle a à faire; elle connaît toutes les limites qu'elle ne peut laisser outrepasser par ses rivaux. La question d'Orient ne commence pour elle qu'à Constantinople, à Alexandrie, au centre de l'Asie-Mineure; mais il n'y a pas un homme en Angleterre, même M. Gladstone, qui ne soit décidé à défendre là les intérêts anglais, le jour où la guerre menacera d'y toucher. On pourra disputer quelque temps encore dans le Parlement sur la responsabilité de la Russie, de la Turquie et de l'Angleterre; M. Gladstone pourra encore accuser le gouvernement anglais d'avoir joué « une farce » dans la Conférence de Constantinople. Mais il est manifeste qu'à mesure que les événements vont s'aggraver, l'émotion de l'Angleterre dominera tous ces souvenirs et soulèvera comme à l'unisson tous les cœurs de ses partis. M. Gladstone est délaissé; les whigs parlent de plus en plus le même langage que les tories, en face de la Russie, et c'est à peine si lord Derby, dans la réponse hautaine, vigoureuse, tranchante, qu'il oppose à la circulaire du prince Gortschakoff, a rencontré la désapprobation d'un seul journal parmi les libéraux. L'alarme de l'Angleterre a d'ailleurs quelque chose de fier, d'actif et de belliqueux qui s'accentue de jour en jour. A son tour elle arme de toutes ses forces. Elle perd, sinon son sang-froid, du moins sa tranquillité. Déjà l'entraînement ne dépend plus que de l'impulsion d'un accident. Que fera-t-elle d'abord ? Elle se garantira comme si l'empire ottoman devait se perdre, elle se pourvoira contre la fortune, elle saisira ses gages : telle est la sagesse anglaise. Elle aura

une flotte ancrée sur le littoral de la Crète et dans le port d'Alexandrie, avant d'en avoir une autre embossée devant Constantinople. C'est dans cette attitude que, vraisemblablement, l'Angleterre attendra : attitude où l'impatience sera trop vive pour qu'elle ne bondisse pas au premier coup de canon de la Russie, qui sera tiré à proximité de ses lignes.

Parmi ces présages et au milieu de cette obscurité où le sang des peuples va couler, la France regarde, mais seulement pour éviter à droite et à gauche les dangers qui pourraient heurter ou blesser sa neutralité. Elle a eu la sagesse de se désintéresser et de s'abstenir partout et pour tout, à Constantinople comme à Saint-Pétersbourg, à Londres comme à Vienne et à Berlin : le *Livre jaune* en rend témoignage. Elle n'a pas d'autre politique à pratiquer. Sans doute elle prête aux discours de M. de Moltke une oreille attentive. Mais elle est forte de sa bonne volonté ; elle est sûre d'elle-même ; elle n'a, même au repli le plus profond de son cœur, aucune pensée d'agression contre personne ; elle se sait, non-seulement impropre à l'offensive comme les officiers étrangers le jugent, mais à peine capable de la défensive : il est donc mille fois certain qu'elle ne troublera en rien la quiétude de M. de Moltke, quelque « mesure compensatrice » que, dans sa trop jalouse prévoyance, le vigilant capitaine juge nécessaire de prendre en Alsace-Lorraine pour contrebalancer la prétendue puissance de nos corps d'armée de l'Est. M. de Moltke a lui-même déclaré que l'Allemagne ne songeait à aucune attaque : elle ne veut que protéger sa sécurité. Dans ces sentiments réciproques, la paix des deux pays ne tient pas au nombre des garnisons situées en deçà ou au-delà des Vosges. Pour sa part, l'Allemagne est libre dans cet incendie de l'Europe. La France ne l'est pas : elle se contentera d'empêcher que l'incendie ne gagne et ne franchisse sa frontière. Elle est devant les flammes qui s'allument en Orient, comme devant celles qui brûlaient avant-hier, après l'illumination d'une fête donnée à l'empereur d'Allemagne, le dôme de la vieille cathédrale de Metz : elle contemple le feu, clouée à la place où la fortune l'a laissée en 1871 ; son regard peut aller des lieux embrasés au ciel empourpré ; mais c'est tout : elle reste immobile, elle n'a le pouvoir d'aucun secours, et le seul désir qu'elle sente dans son trop nécessaire et trop juste égoïsme, c'est de n'avoir elle-même aucun besoin d'être secourue.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES RUSSES EN SIBÉRIE

ET SUR LE FLEUVE AMOUR

I

« Nous avons commencé petitement, » disait l'empereur François II en visitant l'ancien manoir de Rodolphe de Habsbourg.

Petitement aussi a commencé la monarchie prussienne avec la sablonneuse Marche de Brandebourg que Sigismond abandonna à Frédéric de Hohenzollern pour la somme de 250,000 florins.

Petitement aussi l'empire russe avec la république de Nowogorod qui pour mettre fin à ses dissensions fut obligé d'appeler à son secours Rurik le Waeringue scandinave; avec l'Etat de Moscovie sans cesse harcelé par des peuplades sauvages, envahi à diverses reprises par les Polonais, subjugué par les Tartares, et soumis à leur joug pendant plus de deux siècles. Le souvenir de ce temps d'oppression se perpétue dans *l'isba* russe par les légendes et les ballades populaires.

Une de ces ballades nous représente une mère assise près de la couchette de son fils et murmurant ces paroles : « Sur la haute montagne brillent des feux nombreux, des feux sinistres. Dors mon enfant.

« Autour de ces feux sinistres sont assis les Tartares. Dors mon enfant. Ils sont assis-là et partagent les dépouilles de ton père. Dors mon enfant.

« Réveille-toi, lève-toi mon enfant. Prends l'épée damasquinée suspendue à la muraille.

« Avec cette épée frappe, frappe les Tartares et leurs enfants. Déchire-les en morceaux. »

Un autre chant décrit la fin d'une bataille contre les Tartares :

« Au delà d'Outcha, la fameuse rivière, au milieu des collines

d'Outvinsk dans une large plaine, un champ de blé a été labouré, et ce n'est point avec la charrue qu'il a été labouré, mais avec les lances des Tartares. Il n'a point été hersé avec la herse, mais avec les pieds rapides des chevaux. Il n'a point été ensemencé de seigle, ni de froment mais des fières têtes des Cosaques. Il n'a point été trempé par la pluie d'été ni par les averses d'automne, mais par les larmes brûlantes de nos frères [1]. »

Comment l'étroite et faible Moscovie est-elle devenue l'immense empire russe qui s'étend de la mer Baltique à la mer du Japon, et de l'océan polaire aux frontières de la Turquie, de la Perse, de l'Afghanistan! C'est l'un des faits les plus étonnants de l'histoire moderne.

Quand des rives de l'Amour, Gengiskan partit avec le désir de subjuguer les contrées de l'Occident, il rassemblait sous ses étendards toutes les hordes disséminées dans de vastes régions. La plupart de ces primitives tribus habituées à la vie nomade le suivaient avec leurs tentes et leurs bestiaux. Ainsi en traversant les terres désertes, on n'avait point à s'occuper des provisions. L'herbe des steppes nourrissait les bestiaux, et les bestiaux nourrissaient les soldats et plus on allait en avant, plus le nombre des volontaires s'accroissait. Ce n'était pas une armée que le terrible Tartare entraînait avec lui, c'étaient des nations [2].

La Russie n'a pu faire ses conquêtes par de telles avalanches. Elles n'a pu les faire par le fanatisme des Turcs.

Elle ne s'est point aggrandie comme l'Autriche par d'heureux mariages [3]. Elle n'a point eu comme la Prusse une longue lignée d'habiles souverains, tous l'un après l'autre, constamment occupés du soin d'élargir leurs domaines, d'accroître leur trésor, d'augmenter la force de leurs armées.

Comment donc la petite peuplade slave campée près des sources de la Dwina et du Dnieper, est-elle devenue la colossale Russie?

D'abord il faut le dire, elle devait forcément s'aggrandir pour ne pas périr. Elle devait refouler les tribus hostiles qui la cernaient de toute part; elle devait étendre plus au large son labeur agricole. Elle devait aussi, en dépit des Suédois du golfe de Finlande, des Livoniens de la Baltique, des Cosaques du Don, des Tartares de la Crimée, des Turcs du Bosphore, naviguer librement sur les fleuves et les mers touchant à ses domaines.

[1] M. Ralston a reproduit ce chant dans son excellent livre : *The songs of the russian people.*

[2] *Russia,* by M. Wallace, t. II, p. 62.

[3] *Bella gerant alii, tu felix Austria nube*
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Toutes ces conquêtes, elle les a faites par de patientes entreprises, par de vaillantes batailles et d'heureuses migrations, par la puissance de deux sentiments suprêmes : le sentiment religieux et le sentiment monarchique.

On dit qu'il est singulièrement crédule et superstitieux le bon peuple russe. Le fait est qu'il reste attaché à d'anciennes légendes et conserve des pratiques journalières dont les lumineux apôtres de la raison seraient fort offusqués.

J'ai vu les paysans, les bourgeois et les plus hauts fonctionnaires se découvrir la tête et s'incliner avec respect en passant devant une petite statuette de la vierge enchâssée dans un des murs du Kremlin. J'ai vu dans les rustiques isbas les images que chacun salue en entrant avant de saluer le maître du logis. On dit que les moujicks confient leurs petites affaires à ces images comme à des amis, et de peur de les offusquer les retournent contre le mur, si par malheur, ils enfreignent la loi du Carême. M. Zolotnitski cite dans son dictionnaire poétique cette naïve prière de l'un d'eux : « Regarde saint Nicolas. Peut-être mon voisin Michel m'a calomnié, ou me calomniera près de toi. Ne le crois pas. C'est un vantard et un babillard. Je ne lui ai fait aucun mal et ne lui en souhaite aucun. Mais il a l'air de t'honorer et c'est un hypocrite. Moi je t'honore du fond du cœur, et j'allume ce cierge devant toi. »

Il faut avouer qu'une telle piété n'est pas très-édifiante et qu'il est aisé d'en rire.

Mais, avec sa foi enfantine, le paysan russe peut résister aux plus pénibles épreuves, et à ses croyances religieuses s'allient étroitement son idée de nationalité et son dévouement à l'empereur.

L'autorité de l'empereur lui représente en ce monde l'autorité même de Dieu.

L'une et l'autre sont strictement unies dans sa pensée. Un de ses proverbes dit : *Za Bogom molieva; za Tzaren sloujba ne propadaet.* Les prières à Dieu; le service au Tzar ne restent pas sans récompense. S'il est heureux, il songe qu'il doit en rendre grâces à la bonté de Dieu et au gouvernement du Tzar.

S'il est victime d'une catastrophe, il courbe la tête et dit avec un accent de résignation : le Tzar est loin et Dieu est haut : *Tzar daleko, a Bog vuisoko.*

On ne peut discuter la loi de Dieu; où ne peut se révolter contre l'arrêt du Tzar.

Au milieu du seizième siècle, le trône de la Moscovie appartenait à Ivan IV. Nous l'appelons Ivan le Terrible. Les Russes disent seulement : Ivan *Grosnoë* (le Menaçant).

Dans l'empire romain et dans l'empire d'Orient, on n'a pas vu un

plus effroyable despote. Sans raison aucune, il ordonnait les confiscations, les noyades, les incendies, les égorgements. Une légion de bourreaux l'accompagnait partout. A sa rage frénétique, il fallait à tout instant des flots de sang. Bientôt la mort par la strangulation ou par le glaive lui sembla trop douce. Il inventa de nouveaux supplices[1].

Son règne dura près de quarante ans et d'année en année s'accroissaient ses fureurs. Cependant nulle conspiration ne s'organisa pour mettre fin à ses atrocités. Aucune main vengeresse ne s'arma contre lui. C'était le Tzar. Les gens de Novogorod racontaient que sous le pont de leur cité, le Volkof exhalait dans ses bruissements les soupirs des innocentes victimes précipitées au fond de ses flots par les ordres d'Ivan, et ceux qui avaient perdu des êtres aimés, et ceux qui craignaient pour leur propre vie, gémissaient et disaient humblement : Nous avons péché, et Dieu nous punit. Mais on n'accusait pas l'épouvantable tyran, et on ne se soulevait pas. C'était le Tzar. C'était le successeur des grands princes de Moscovie qui, à l'aide de l'Eglise, avaient délivré le pays de la domination des Tartares.

A une autre extrémité de l'Europe, au quinzième siècle, par l'union de l'Eglise et des rois catholiques, l'Espagne brisait ainsi le dernier joug des Maures.

En Russie on a vu apparaître aussi des apôtres du socialisme et de l'athéisme qui d'un ton superbe s'écrient : « Plus de Dieu et plus de Tzar. » Mais leur voix n'a été entendue que dans quelques groupes isolés et nulle part ils n'ont pu porter une sérieuse atteinte à la prééminence de l'Eglise, à l'autocratie de l'empereur.

Par cette autocratie Catherine II a colonisé la Crimée et fondé, dans l'espace de vingt-trois ans, deux cent seize villes. Par la même efficace puissance, la steppe, la vaste steppe jadis le champ de bataille des races ariennes et touraniennes, est à présent un des calmes domaines de l'empire russe. Ses hordes nomades sont en partie pacifiées, et en partie contenues dans des zones régulières. Le sol des Baschkirs, des Kirghises, des Kalmoucks si longtemps inculte est maintenant fécondé par la charrue, et leurs anciens campements sont parsemés de beaux villages [2].

La République des Cosaques n'existe plus. Ces bandes farouches de l'Oural, du Volga, du Don, du Dnieper qui vivaient surtout du produit de leurs déprédations, qui, en temps de guerre, se

[1] En quelques lignes fermes, concises, à la façon de Tacite, M. Ralston a parfaitement caractérisé ce Néron. Early, *Russian history*, p. 143.
[2] Wallace, *Russia*, t. II, p. 95.

jetaient selon leur intérêt du moment, ou de leur passion tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, contre la Turquie ou contre la Pologne, quelquefois même contre la Russie à laquelle toutes devaient rester attachées par leur origine et par leurs croyances. Un de leurs anciens proverbes populaires disait : « *Terpi Kasak*, *Ataman boudet.* » Prends patience, Cosaque, tu deviendras hetman. Ces troupes vagabondes, tumultueuses, ne peuvent plus élire leur hetman. On ne les verra plus s'allier à la trahison d'un Mazeppa, à la révolte d'un Stenko, à la fourberie d'un Pugatscheff. Elles ont été maîtrisées, enrégimentées, colonisées, et maintenant elles servent admirablement la Russie. Maintenant les Cosaques protégent les routes et les plages que leurs ancêtres exploitaient. Ils sont les pionniers des passages inexplorés, les sentinelles des postes périlleux, les gardiens des frontières.

Le gouvernement a partagé entre eux de vastes terres dans diverses provinces. Sur la rive droite du Kouban, ils ont d'excellents pâturages; sur les rives du Don des plaines fécondes [1].

Ils sont tous exempts d'impôts, mais tous astreints au service militaire. Ceux du Kouban doivent passer trois années consécutives dans leurs régiments, puis ils vont dans leurs stanitzas reprendre la bêche et la faucille jusqu'à ce qu'ils soient de nouveau appelés sous les drapeaux.

Ceux du Don doivent se tenir prêts à partir au premier signal pour s'en aller parfois à des milliers de verstes du foyer paternel.

Il a peu de goût pour le labeur agricole ce brave Cosaque destiné à l'état de soldat. Ses premiers jouets sont des armes; ses premiers amusements des simulacres d'exercices guerriers. Les émotions de la vie militaire le saisissent à toute heure et par toutes sortes d'incidents : le départ des amis, les adieux qu'on leur adresse, le retour de ceux qui ont vu de lointains pays et pris part à de glorieux combats. Ainsi occupé d'une perpétuelle image de migrations, d'aventures, il ne peut s'attacher à ses sillons comme le laboureur qui ne doit pas les quitter. Il a devant lui la perspective d'une longue suite d'années où il vivra dans une autre contrée. Quand vient le jour du départ, il ne peut sans une douloureuse émotion dire adieu aux bords de sa rivière aimée, au foyer de sa stanitza. Son vieux père lui donne d'une main tremblante sa bénédiction. Sa mère lui suspend au col un sachet où elle a mis quelques parcelles de terre prise sous le seuil de la maison. S'il vient à mourir loin de sa famille, c'est en baisant ce sachet qu'il doit

[1] Koch, *Reise nach dem Kaukasischen Isthmus*, t. I, p. 100.

faire sa dernière prière; c'est avec cette relique, qu'il doit être enseveli.

Au sein de ce peuple qui, dans sa réforme, a conservé son caractère primitif, il existe des chants populaires qui retracent, en termes naïfs, quelques-unes de ses plus vives émotions et qui mériteraient d'occuper les recherches d'un collecteur intelligent. En voici un qui me semble empreint d'un sentiment touchant :

« Dans l'ombre est le platane tristement incliné; dans le cœur du Cosaque est le chagrin qui le ronge.

« Ne tombe pas, petit platane, tu es encore vert et plein de sève, ne t'afflige pas, gentil Cosaque, tu es encore jeune et vigoureux.

« L'arbre voudrait résister, mais l'eau le déracine; le Cosaque voudrait s'égayer, mais la douleur l'oppresse.

« Il est parti avec sa lance, son vêtement de guerre et son fier cheval à la crinière noire; il est parti pour une lointaine contrée.

« Dans cette contrée il est resté pour y mourir. Il ne reverra jamais son cher pays, jamais son toit, ni ses parents.

« Prêt à rendre le dernier soupir, il murmure ces paroles : creusez-moi dans la terre une large fosse; sur cette fosse plantez des arbustes qui portent des fruits.

« Les petits oiseaux des steppes viendront becqueter ces fruits, et m'apporteront des nouvelles de la chère maison. »

Ces Cosaques dont nous traduisons ainsi la tendre élégie, ils sont venus, hélas! de leurs steppes lointaines, camper dans notre pays de France. A qui les a vus avec leurs rudes figures hâlées par les frimats, leurs longues moustaches fauves, et leurs longues lances féroces, ils ont laissé un douloureux souvenir. La guerre fait éclater le tempérament de leur vieille race sauvage; la paix les ramène aux innocentes joies du foyer. M. Clarke, le célèbre voyageur anglais qui a séjourné parmi eux, se plaît à louer leur obligeance envers l'étranger et leurs vertus domestiques [1]; de même M. Hommaire de Hell qui dans sa relation de voyage a pourtant dit de dures vérités à la Russie [2]; de même M. H. Dixon, dans un de ses récents ouvrages [3] et M. Wallace dans le livre si intéressant qu'il vient de publier [4].

Au commencement du seizième siècle, ce siècle de prodiges, un gentilhomme espagnol s'en allait avec quelques centaines de soldats conquérir l'empire des Astèques. Vers la fin de ce même siècle, à une autre extrémité du monde, un Cosaque du Don entreprenait

[1] *Travels in Various countries*, t. I, ch. XII.
[2] *Les steppes de la mer Caspienne*, t. I, ch. XIX et suivants.
[3] *La Russie libre*, ch. CXIV.
[4] *Russia*, t. II, p. 74.

une expédition non moins intrépide, non moins étrange et finalement plus fructueuse pour la Russie que celle de Fernand Cortez pour l'Espagne.

C'était Yermak, un flibustier, un chef de bandits qui devint un héros.

Pendant plusieurs années, il avait conduit sa bande rapace le long du Volga et sur les rives de la mer Caspienne épouvantant et pillant villes et villages, même la caisse du Tzar, et ce Tzar était Ivan le Terrible.

Poursuivi par des troupes auxquelles il ne pouvait pas essayer de résister, Yermak se retira avec six mille hommes vers les confins de l'empire, dans le gouvernement de Perm, où un négociant, Anika Strogonoff exploitait de vastes salines. Là, il entendit parler d'un riche pays situé de l'autre côté d'une grande chaîne de montagnes. De ces montagnes descendaient, chaque année, des gens avec lesquels Strogonoff faisait un commerce très-lucratif. Par l'ordre d'Ivan III, des soldats russes avaient envahi cette contrée dont on ne connaissait pas l'étendue, et ils en avaient rapporté d'admirables fourrures.

Yermak résolut de tenter la même aventure. Avec de la poudre et du plomb il pensait bien aller plus loin que les soldats d'Ivan, et sans peine il obtint ce qui lui était nécessaire.

Telle était déjà en Russie, à cette époque, la fortune de certains propriétaires, que Strogonoff, à lui seul, arma et équipa les six mille Cosaques, leur donna des vivres et des canons, tout un attirail de guerre jusqu'aux fifres et aux tambours.

Ils partirent en bon ordre, ayant à leur tête Yermak qui les soumettait à une discipline sévère. Il leur avait fait accepter un code en vertu duquel toute ivrognerie et toute impudicité était rigoureusement châtiée, toute désertion frappée d'un arrêt de mort. Il emmemenait avec lui trois popes qui célébraient régulièrement l'office religieux. Tous les soldats devaient y assister.

La terre inconnue vers laquelle se dirigeait d'un pas ferme cette troupe étrange était divisée en plusieurs vastes provinces habitées par diverses tribus et gouvernées par des princes tartares. Le plus puissant d'entre eux était Koutchoum Khan, descendant en ligne directe de Gengiskan, héritier de l'empire de Touran, très-courageux et très-décidé à défendre son domaine.

Yermak, qui joignait l'intelligence à la bravoure, comprit que là était le péril et tenta par des négociations de gagner la confiance de Koutchoum, mais sans pouvoir y parvenir. La lutte avec ce Montézuma de la Sibérie était inévitable, inévitable aussi avec les chefs des Vogoules, des Ostiaks et des autres peuplades.

Dès la première rencontre les Sibériens furent terrifiés par les armes à feu des Cosaques, comme les Mexicains par celles des Espagnols. Leur terreur s'accrut encore par un effet de leur ignorance. Un jour ayant capturé un des canons de Strogonoff, ils le tournèrent contre leurs adversaires, n'y ayant mis ni boulet ni poudre. Lorsqu'ils le virent immobile et silencieux, ils pensèrent qu'il y avait dans ces cruels engins une sorcellerie dont leurs ennemis possédaient seuls le secret.

Leur frayeur et leur ignorance ne les empêchaient pourtant pas de retourner au combat. Ils se rassemblaient en grand nombre et lançaient des volées de flèches sur les Cosaques. Puis les coups de fusils les mettaient de nouveau en déroute. Mais la bataille recommençait parfois le lendemain et le surlendemain. Dans ces engagements continus, Yermak perdait beaucoup de soldats; il en perdait beaucoup encore par la rigueur du climat, par les fatigues, les privations et les maladies, sur les fleuves dont il ignorait les écueils, et où il s'aventurait avec de frêles embarcations; sur le sol aride où il ne pouvait renouveller ses provisions. Il voyait ainsi journellement s'amoindrir son armée, et comment faire pour la reconstituer? Fernand Cortez avait adjoint à sa petite troupe des milliers d'Indiens en révolte contre le souverain de Mejico. Yermak aurait en vain cherché un tel appui. Les Sibériens, vaincus par ses armes, promettaient de lui payer un tribut, mais ne s'associaient point à son expédition. Un jour, près des rives du Tobol, il se sentit troublé dans sa résolution. Il avait, dans toutes les rencontres, vaincu ses antagonistes. Il avait subjugué plusieurs principautés et pris possession de plusieurs villes. Dans une de ces villes il trouvait des trésors amassés par les successeurs de Gengiskan. Mais des 6,000 hommes réunis sous ses drapeaux de l'autre côté de l'Oural, il n'en avait plus que 500. Tous les autres étaient morts. De ses munitions de guerre, il mesurait tristement les derniers restes. Quand elles seraient épuisées, il pouvait dire comme Othello :

Adieu l'éclat, la gloire,
Adieu les forts canons qui tonnaient la victoire.

Il n'aurait plus alors un moyen de défense. Il serait à la merci de quelques compagnies d'archers. Quel triomphe, quelle joie de vengeance pour ceux qui, dans leur frayeur superstitieuse, croyaient à la magie de ses armes, et le regardaient comme un être extraordinaire, investi d'un pouvoir surnaturel. Devait-il exposer à une mort ignominieuse ses fidèles compagnons? La loi de la raison et de l'humanité ne lui faisait-elle pas un devoir d'abandonner, au

moins temporairement, son entreprise, et d'aller dans son pays chercher d'autres moyens d'action ?

La retraite pourtant n'était pas moins dangereuse. Par un signe de découragement il ranimait l'ardeur de ses adversaires, et comment faire pour remonter, sans être criblé de flèches, les longs fleuves qu'il avait descendus si péniblement, pour traverser les grandes plaines désertes sans périr de faim ou de froid? Celui qui fuirait le plus vite aurait les meilleures chances de salut. Non, non. Pensée honteuse. Rêve impossible. S'il devait succomber, il voulait succomber noblement, les armes à la main en un dernier effort, en un dernier combat. Il réunit ses soldats, leur dit ses réflexions, ses craintes et ses désirs. Tous jurèrent de le suivre partout où il voudrait les conduire, et il se remit en marche.

Avec sa petite cohorte, il allait attaquer les armées de deux puissants princes : Koutchoum-Khan et son cousin Memetkout. La bataille fut longue et acharnée. Yermak y perdit encore 100 hommes. Mais du côté des Tartares, le sol était jonché de cadavres. Les Cosaques tiraient si juste. Chaque balle atteignait une poitrine. Chaque boulet faisait une sanglante trouée.

A la fin les Tartares saisis d'épouvante s'enfuirent de toute part. Koutchoum, après avoir vainement essayé de les rallier, s'enfuit au loin comme eux, n'osant pas même chercher un refuge dans l'enceinte de Sibir, pensant qu'il y serait promptement poursuivi par les impitoyables Cosaques.

Le lendemain, en effet, Yermak s'approchait de cette ville pour en faire le siége et la trouvait complétement abandonnée. Il en prit possession sans y rencontrer le moindre piége, et s'y installa à la place du monarque vaincu.

Dans cet état de souveraineté, au centre de la puissance tartare, le vaillant guerrier se transforma en diplomate. Il attira autour de lui avec une habile idée de pacification les chefs de différentes peuplades. D'une voix amicale, il leur demandait seulement de reconnaître la suprématie de son maître, le Tzar, et de lui rendre hommage en lui payant un tribut annuel. En revanche, il leur promettait l'entière possession de leurs domaines, et la plus complète sécurité dans leurs prérogatives et leur religion. Nulle menace intempestive et nul acte arbitraire. Les Cosaques entièrement soumis aux volontés de leur chef, contents d'ailleurs d'avoir, après leurs aventures, un bon gîte et de bonnes vivres, ne commettaient aucune violence. Ainsi l'œuvre entreprise par la force se continuait par l'habileté.

Etrange revirement des choses humaines ! Etrange ironie du sort ! Pour subjuguer la Russie au treizième siècle, Gengiskan lançait vers

les steppes de la mer Caspienne, vers les rives du Dnieper ses innombrables légions, et l'insatiable conquérant disait dans son orgueil : « Comme il n'y a au ciel qu'un soleil, il ne doit y avoir sur la terre qu'un maître, et c'est moi ! » Au seizième siècle, l'empire primitif de ce maître était conquis par un chef de brigands, suivi de quelques centaines d'hommes.

Yermak, régnant à Sibir, se souvenait de son passé et désirait être affranchi de son arrêt de proscription. Il envoya à Moscou un de ses lieutenants, nommé Koltsoff, qui devait présenter au Tzar les plus belles fourrures, lui raconter l'expédition des Cosaques, leurs succès et solliciter leur grâce.

Ivan était alors en proie aux plus sombres douleurs. Dans un de ses accès de frénésie, il avait d'un coup de bâton étendu mort à ses pieds son fils aîné. L'image de ce fils le poursuivait jour et nuit. Il gémissait, se lamentait et à grands cris invoquait la mort.

L'arrivée de Koltsoff le détourna quelques instants de ses lugubres visions. Il apprenait par lui qu'à ses vastes Etats, à sa principauté de Moscou, à ses royaumes d'Astrakan et de Kasan s'adjoignait une contrée plus vaste encore. Le messager qui lui apportait cette étonnante nouvelle fut reçu avec la plus grande distinction; la bande de Cosaques, non-seulement graciée, mais récompensée. A leur chef, le Tzar donna le titre de prince de Sibérie et lui envoya une pelisse qu'il avait lui-même portée, ce qui était la plus haute marque de faveur. En même temps il ordonnait à un voïvode de partir au plus vite pour Sibir avec des soldats et des munitions.

Yermak ne jouit pas longtemps de sa gloire et de sa fortune. Koutchoum, qui ne pouvait se résigner à sa défaite et n'osait lui livrer une nouvelle bataille, l'attira par un faux message dans un guet-apens. Yermak, surpris la nuit en pleine campagne, dans son sommeil et cerné tout à coup par une légion d'ennemis, parvint encore à s'ouvrir un passage à travers leurs rangs. Mais, en essayant de monter dans une barque, il tomba à l'eau avec une lourde cotte de mailles que le Tzar lui avait envoyée et se noya.

Ainsi mourut l'homme étonnant qui, après avoir longtemps vécu de la vie d'outlaw, avait, en quatre années, conquis jusqu'au-delà du territoire de Tobolsk la Sibérie [1].

[1] Dans sa poétique, savante et très-intéressante dissertation sur les chansons héroïques de la Russie, M. A. Rambaud a consacré plusieurs pages à l'histoire légendaire d'Yermak.

« Ce Cosaque rebelle, devenu, dit-il, un héros du christianisme, un missionnaire armé, un martyr et un thaumaturge, est honoré encore aujourd'hui par l'Eglise grecque qui prie pour le repos de son âme. Plus heureux que Pizarre et Cortez, plus heureux que Christophe Colomb, cet ambassadeur de Dieu dont on demandait naguère la canonisation, Yermak Timo-

Les successeurs d'Ivan achevèrent la conquête de cette région dont l'étendue dépasse de plus d'un tiers celle de l'Europe.

Bien des années cependant s'écoulèrent pendant lesquelles la Sibérie fut fort peu appréciée. Bien des gens ne l'ont longtemps considérée que comme un lieu sinistre de déportation, comme une glaciale Botany-Bay.

Grâce à de sérieuses études et à d'intéressants écrits, ce n'est plus la *terra incognita.* Elle a été explorée de 1733 à 1748 par Gmelin le botaniste, Muller l'historien, de l'Isle l'astronome, en 1769 par Pallas, Falk, Guldenstædt qui furent envoyés à Tobolsk pour observer le passage de Vénus, par Chappe-d'Auteroche, le délégué de notre Institut de France en ce même voyage. Elle a été explorée en 1827 pour deux autres savants distingués : M. Hansteen, directeur de l'observatoire de Christiana, et M. Erman, professeur de physique à l'Université de Berlin, plus tard par M. Castren, l'ardent philologue, par M. Middendorf, l'habile géographe. A ces investigations scientifiques il faut joindre divers livres de voyages notamment ceux des Anglais Cochrane, Atkinson, Hill. Dernièrement un de nos jeunes compatriotes alerte, courageux et favorisé dans ses rêves de touriste par la fortune, ce qui parfois n'est point à dédaigner, M. Meignan, a voulu aller de Pétersbourg à Pékin. En plein hiver il a traversé la Sibérie jusqu'à Irkoutsk; jusqu'à Kiachta, la ville russe près de la ville chinoise, et il a raconté son long et périlleux trajet avec un vif et juvénil esprit et une très-agréable animation [1].

Dans cette rapide nomenclature je ne puis omettre de citer le nom d'une femme éminemment distinguée, Mme de Bourboulon. Après avoir passé dix années consécutives en Chine avec son mari, ministre de France à Pékin, elle est revenue en Europe par la Mongolie et la Sibérie, cherchant partout à voir ce qui méritait d'être vu, et observant tout avec un judicieux esprit. De ses notes, de ses lettres recueillies après sa mort, on a fait un livre rempli de fins aperçus, de renseignements curieux et de scènes charmantes.

Ainsi les œuvres des savants et les relations des voyageurs nous ont graduellement révélé la nature particulière, la beauté, la grandeur et les richesses de la Sibérie.

Elle est froide cette Sibérie, ouverte d'un côté à tous les vents du nord, cernée de l'autre par des montagnes qui arrêtent les vents du

feevitch est devenu presque un saint dans l'Eglise ; il l'est tout à fait dans les légendes. Rendons-lui un autre hommage : ce conquérant cosaque montra plus d'humanité que presque tous ses émules espagnols. » *La Russie épique*, p. 248.

[1] *De Paris à Pékin*, 1 vol. in-12. E. Plon, 1876.

sud, elle est probablement la plus froide contrée de la terre. Au 54° degré de latitude la culture des céréales n'y donne le plus souvent aucune récolte. Au 60° degré, elle est impossible. Au-delà on ne voit plus ni arbres, ni arbustes. On ne ren contre plus que ces déserts de mousse et de glace qu'on appelle les *toundras*.

Ingrats que nous sommes envers la Providence qui nous a fait naître dans le pays de France, le meilleur pays du monde. Nous nous plaignons quand parfois nous voyons le thermomètre descendre quelque peu au-dessous de zéro. Dans les provinces septentrionales de la Sibérie, par une telle température, dit un très-intéressant voyageur anglais, M. Hill, on ne songe pas même à allumer le poële. On se promène au dehors pour jouir de cette *aura soave*[1].

Le thermomètre descend jusqu'à 40 degrés Réaumur. A la place des lames de talc qui forment en été son vitrage, le paysan ajuste des plaques de glace. Il les affermit en versant dans les rainures des fenêtres de l'eau qui, par sa prompte congélation, tient lieu de ciment. La chaleur de l'énorme poële en pierre ou en briques, qu'on appelle l'*amossor*, ne fait pas fondre ces vitres d'hiver. La terre est gelée à trente pieds de profondeur. Dans l'intérieur des habitations, légumes, viandes, poisson, tout est gelé, tout jusqu'aux alcools, jusqu'au mercure. A Tomsk, au 1er janvier, M. Hansteen a trouvé un matin le mercure de son thermomètre réduit en un globule compact.

Si à cette intensité du froid se joignait le vent, nulle force humaine ne pourrait y résister. Mais lorsque le thermomètre tombe si bas, l'air est parfaitement calme, et le ciel sans nuages. Le soleil se lève et se couche dans toute sa splendeur; les molécules de neige brillent à ses rayons comme des diamants, et quand vient la nuit, les étoiles ont un éclat inconnu dans nos contrées[2]. Quelquefois s'élève une vapeur légère et luisante. Les gens du pays disent que c'est l'air même qui est gelé.

Il faut remarquer aussi que les gastronomes n'ont point à se plaindre de la congélation des comestibles. Au contraire, M. Cochrane, le pédestre voyageur, signale comme un des mets les plus succulents le poisson gelé[3]. M. Meignan vante aussi les qualités de la viande et des fruits conservés par le froid. « On expose, dit-il, ces fruits dehors et de préférence au midi afin que le soleil ne puisse les atteindre. Ils gèlent entièrement et gardent leur saveur. Quand on les sert, ils sont durs comme du bois, peu à peu ils se ramollissent à la chaleur, puis reprennent leur forme primitive[4].

[1] *Travels in Siberia*, t. II, p. 208.
[2] *Souvenirs d'un voyage en Sibérie*, p. 198.
[3] *Narrative of a pedestrian voyage through Russia Siberia, and Tartary*, t. I, p. 266.
[4] *De Paris à Pékin*, p. 118.

Il faut remarquer encore que par son climat la Sibérie est préservée des fléaux qui désolent les régions des tropiques : fièvre jaune, insectes venimeux et serpents.

Heureux, a dit un philosophe, celui qui, en toute occasion, cherche le bon côté des choses. C'est avec cette salutaire philosophie que je cherche une compensation aux rigueurs de l'hiver sibérien. Je doute pourtant que ce système de compensation soit d'un grand agrément pour le voyageur qui, malgré ses bottes, ses gants, ses bonnets fourrés, ses triples pelisses, ses amas de couvertures, sent peu à peu ses membres se glacer.

Mais on peut bien s'exposer à quelque péril pour connaître la Sibérie si grande et si curieuse. Par là sont les plus courts chemins de la Bokharie et du Japon ; par là des scènes de la nature et des scènes de mœurs qu'on ne retrouvera point ailleurs ; par là des richesses sans pareilles ; dans les steppes les innombrables troupeaux des tribus nomades ; dans les forêts les tannières d'animaux dont les vêtements soyeux se vendent si cher ; dans les entrailles de la terre, les mines de fer, d'or, de platine, de malachite, de diamants.

Dans la ville de Yakoutsk, le commerce des fourrures s'élève annuellement à deux millions de roubles.

Les mines de l'Oural sont depuis longtemps célèbres. Celles du district de Krasnoyarsk sont encore plus riches. De là, des fortunes énormes qui ne se perdent point dans les tavernes et les salles de jeu comme en Californie, et ne se cachent point dans les repaires de l'avarice, mais se manifestent par un luxe étonnant ; des maisons bâties comme des palais ; des meubles et des tentures choisis dans les plus beaux magasins de Paris ; des festins où l'on ne sert que les meilleurs vins de France et d'Espagne ; à longs flots le vin de Champagne qui coûte 20 francs la bouteille[1], enfin de grandes serres où s'épanouit le camélia du Japon, le dentelaire du Cap, le dragonnier du Brésil, le cotonnier de la Louisiane, le caféier de Java, le palmier d'Egypte, toute la flore des tropiques au milieu des neiges boréales.

M. Hill a vu à Tomsk une de ces habitations princières où à l'heure du dîner on allait dans la serre cueillir des oranges et des ananas comme dans les champs de la Havane.

Nous devons dire que si ces millionnaires prodiguent sans regret leur argent en de fastueuses dépenses, ils l'emploient avec bonheur à des actes de bienfaisance, à des œuvres d'utilité publique à des fondations pieuses.

On dirait que les glaces de leur rude climat leur conservent,

[1] *De Paris à Pékin*, p. 191.

comme aux fruits, leurs qualités naturelles. Ils sont hospitaliers comme les anciens Slaves, généreux et religieux.

A ces banquets qu'ils se plaisent à organiser pour fêter un événement national ou l'arrivée d'un voyageur, à ces banquets de cent couverts, nul d'entre eux ne s'asseoira à table sans s'incliner d'abord devant les saintes images éclairées par une lampe, au fond de la salle où se réunissent les convives, et pas un d'eux ne se lèvera sans les saluer encore.

Ainsi, dans les bonnes vieilles familles de France, on dit à chaque repas le *Benedicite* et les *Grâces*. Un doux usage! Heureux ceux qui le gardent. Pitié pour ceux qui lui préfèrent le beuglement des refrains révolutionnaires aux agapes démocratiques.

Magnifiques sont les maisons des fortunés mineurs. Plus magnifiques encore leurs églises.

A Irkoutsk, dit M. Meignan, nul riche marchand n'entreprend un long voyage sans faire une offrande à la chapelle d'un monastère. A Kiachta, au milieu d'un groupe de maisons, qui dans notre pays recevrait à peine le nom de hameau, s'élève une église dont l'autel est en or et en argent massif, et dont l'inconostase est soutenu par quatre colonnes en cristal de roche d'un pied de diamètre.

A Krasnoyarsk, un jour des négociants s'étant réunis pour fêter la naissance du fils aîné de l'empereur, l'un d'eux dit qu'en mémoire de cet événement, ils devraient construire une église. Aussitôt une souscription est ouverte et en un instant elle s'élève à la somme de 1,500,000 fr.

Dans toutes les villes le gouvernement institue des écoles élémentaires et des écoles d'un ordre supérieur où l'on enseigne le latin, le français, l'anglais, l'allemand, l'histoire et la géographie, la physique et les mathématiques. De là, les élèves qui veulent faire de plus hautes études entrent au gymnase, puis à l'Université. L'importance de ces établissements s'accroit constamment par des dotations individuelles.

La plupart des riches industriels de Sibérie sont Russes par leur naissance ou par leur culte. L'idée de nationalité et l'idée de religion sont ici, comme nous l'avons déjà fait remarquer, tellement identiques qu'on dit de celui qui professe la religion grecque : c'est un Russe. Les autres on les appelle des Niemetze (des Allemands.)

La plupart des ouvriers qui descendent dans les profondeurs des mines appartiennent à ces légions de déportés qui de diverses provinces de Russie sont réunis à Moscou, et de là, partent la chaîne aux pieds, sur des charrettes, pour s'en aller de station en station dans leur lointain exil.

J'ai assisté, près des murs du Kremlin, au départ d'une de ces

malheureuses bandes de condamnés et j'en ai gardé une triste impression. Le rude travail avec les regrets de la terre natale est leur châtiment de chaque jour. La Sibérie est leur prison. Au sein de cette immense contrée leur captivité est plus assurée que dans les remparts d'un présidio, les murs d'une bastille, ou les récifs d'une Nouvelle-Calédonie.

A diverses reprises un grand nombre d'entre eux ont essayé de s'évader. Avec une inébranlable résolution, en subissant les plus cruelles souffrances, presque tous, dans leur audacieuse tentative, ont échoué.

Pour reconquérir réellement sa liberté, il faut que le proscrit arrive en pays étranger. Et comment? Du côté de la Chine, sauf la grande route de Kiachta où il n'oserait se hasarder, il ne trouve que des plaines désertes et une chaîne de montagnes sauvages infranchissables. Un si vaste espace et nul guide, nul refuge, nul aliment. Du côté de l'Oural un plus vaste espace encore et le désert aussi en dehors de la grande route de Moscou et des rives des fleuves, puis, par de-là l'Oural toute la Russie à traverser pour atteindre la Suède ou l'Allemagne. Quel rêve! N'est-ce pas impossible?

Parmi les déportés, il y a des hommes de noble race et de noble cœur que nul arrêt judiciaire ne peut flétrir. Ils ont été égarés dans quelque projet de réforme révolutionnaire, entraînés dans quelque complot politique. La loi les condamne au bannissement à perpétuité et au travail des mines. Mais ils ne subissent guère cette peine cruelle.

Ils sont soumis à une stricte surveillance, astreints à une tâche quotidienne, généralement peu pénible. Bientôt la surveillance devient moins rigoureuse, et la tâche primitive est allégée, puis enfin on les voit aller et venir et se promener librement. Il en est qui vont dans un village entreprendre un labeur agricole. Le gouvernement leur donne une maison, des ustensiles, et les exempte d'impôts pendant trois ans. Il en est qui, dans la ville où ils doivent résider, font différents métiers. A Irkoutsk, M. Meignan a trouvé plusieurs Polonais exilés à la suite de la dernière insurrection. De même que nos anciens émigrés, mettant en pratique les connaissances acquises dans leur jeunesse, ils se faisaient médecins, professeurs de grammaire ou de musique. L'un d'eux en était réduit à l'état de cocher de fiacre. Un autre passait sa journée à vendre diverses denrées, et le soir dans son salon, oubliait toutes ses affaires pour redevenir un parfait homme du monde, tel qu'on l'avait connu autrefois en Pologne[1].

[1] *De Paris à Pékin*, p. 200.

Ceux qui ont conservé des ressources pécuniaires obtiennent aisément l'autorisation de se faire envoyer dans les villes, où est fixée leur résidence, des meubles, des livres, des objets d'art, tout ce qui peut les aider à se faire une maison agréable. Ils donnent des dîners, reçoivent des visites. Quelquefois même ils sont admis aux soirées officielles du gouverneur; seulement ils ne peuvent, sans une permission spéciale, s'écarter du lieu de leur exil.

Selon le code russe, le condamné à perpétuité est mort civilement ; ses biens sont confisqués, sa femme peut immédiatement contracter une autre union. Pas une, dans la catégorie des condamnés politiques, qui pour la plupart appartiennent à la bourgeoisie ou à l'aristocratie, pas une n'a usé de ce droit.

La Bible dit : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, » la même solennelle sentence ne s'applique-t-elle pas à la femme envers son époux?

Dans la Russie chrétienne subsistent encore ces saintes lois. Quand un arrêt de proscription atteint un homme marié, la femme sollicite la permission de suivre jusqu'au rude escalier d'autrui le pauvre exilé. Si elle a quelque fortune personnelle, elle l'emploiera à lui procurer les choses qu'il aime. Dans les glaces du nord, au milieu d'un monde inconnu, à mille lieues de distance du sol natal, du foyer de la famille, elle lui refera par sa tendresse un nouveau foyer. Autour de lui, selon l'expression de M. de Chateaubriand, elle suspendra les fleurs de la vie, si bien que tous deux en viendront peut-être à bénir la destinée dont ils ont gémi et à se complaire en cette contrée dont le nom seul était pour eux une épouvante.

Dans les annales de cette terre d'exil, il y a des traits d'affection conjugale vraiment admirables, et d'autres actes de dévouement qu'on ne peut entendre raconter sans émotion. En voici un que M. X. de Maistre aurait pu joindre à l'histoire de la *Jeune sibérienne*.

Un jour, dans la maison du comte S..., un noble banni, arrive une femme du peuple vieille et fatiguée. Elle veut voir la comtesse, et se jette à ses pieds en pleurant de joie et en remerciant le ciel.

C'était la fille d'un serf appartenant aux parents de la généreuse exilée volontaire. Elle l'avait vue naître dans un riche château, celle dont elle venait embrasser les genoux dans une sombre cabane ; elle l'avait longtemps portée dans ses bras, bercée dans une jolie couchette, promenée dans le jardin, servie à toute heure avec amour. Puis, elle l'avait vue grande et belle, mariée avec un digne et beau jeune homme ; puis, dans son village s'était répandu le récit de la catastrophe : le mari, impliqué à Pétersbourg dans un procès politique, banni à perpétuité, et sa femme, le suivant dans la lointaine

région. La brave servante avait alors pris la résolution de rejoindre sa chère maîtresse; mais ceux à qui elle crut devoir d'abord confier son projet avec l'espoir d'obtenir leur appui, la traitèrent tellement comme une extravagante, qu'elle n'osait plus rien leur dire. Mystérieusement, elle s'en alla chez l'ispravnik solliciter un passeport pour la Sibérie. L'ispravnik lui demanda si elle avait plusieurs centaines de roubles à dépenser, et comme elle n'avait que quelques kopecks il la mit brutalement à la porte.

Sans argent, sans protection, sans guide, comment faire?

Cependant, sans cesse, elle se représentait dans sa naïve imagination, sa bonne maîtresse isolée, appauvrie, souffrante; et en dépit de tous les obstacles, elle voulait aller de nouveau la servir.

Un matin, elle se mit en marche, à pied, mal vêtue comme une vagabonde, ayant entendu dire que les vagabonds étaient conduits en Sibérie. Elle fut, en effet, arrêtée dans un district, où personne ne la connaissait, mise en prison, puis condamnée à la déportation. C'était tout ce qu'elle désirait, son principal espoir ne devait pourtant pas être si promptement réalisé. La déportation pour les minimes délits s'arrête à Tobolsk. L'honnête créature était là, bien loin de la ville où elle voulait se rendre. Elle passa l'hiver à Tobolsk, et grâce à une personne charitable, obtint enfin les moyens d'atteindre son but. Elle était en route depuis deux ans, lorsqu'elle entra dans la maison de la comtesse.

Par les migrations forcées et volontaires, d'année en année s'accroît la colonisation des Russes en Sibérie, et les peuplades primitives de cette contrée sont graduellement refoulées de côté et d'autre, se modifient ou s'amoindrissent. L'ethnographe peut cependant encore les étudier. On en compte une vingtaine de différentes races.

A l'ouest dans les montagnes est le Vogoule. Il ne possède point de pâturages, et la rigueur du climat ne lui permet pas de cultiver la terre. La sauvage forêt est son domaine; la chasse son unique occupation. Avec quelques pieux et quelques bandes d'écorce de bouleau, il se construit une cabane, facile à démolir et à transporter d'un endroit à l'autre. Habitué dès son enfance au métier qu'il fera toute sa vie, il est habile à manier l'arc et le fusil, à tendre des pièges aux vigoureux animaux qu'il tuerait difficilement avec une balle ou une flèche. C'est pour lui une bonne journée, quand il rapporte dans sa tente quelques zibelines ou quelques renards bleus; il ira les vendre à Obdorsk, et en cet heureux voyage, boira plusieurs verres d'eau-de-vie. Meilleure journée encore, est celle où il capture l'ours ou l'élan; de leurs peaux il fait ses vêtements, de leur chair son aliment habituel; il la coupe par tranches et l'expose au grand air pour la dessécher. J'ai vu ce même procédé de déssication employé

en diverses régions du nord, notamment aux Féroë; mais on y joint du sel et le Vogoule ne possède pas cette substance qui semble pourtant si nécessaire à l'homme.

Le pauvre Vogoule ! Il appartient à la race ungro-finnoise et il est l'un des fils les plus deshérités de cette race nombreuse. Dans son isolement, il n'a rien appris et rien acquis, pas le moindre élément d'art ou de science. Les missionnaires, qui s'efforcent, de le convertir n'ont pu le détourner d'une grossière idolâtrie [1].

Dans la vallée de l'Ob est la tribu des Ostiaks descendant aussi de cette race finnoise d'où sont sortis les Magyars de Hongrie. Les Ostiaks sont aussi ignorants, aussi dépourvus de toute ressource agricole, aussi pauvres que les Vogoules, et ils ne chassent guère ; ils pêchent. Tout l'été, ils sont à l'œuvre et ils amassent tant de poisson, qu'ils peuvent en faire sécher une assez grande quantité pour leur consommation journalière pendant l'hiver, pour celle de leurs chiens, et même assez pour pouvoir en vendre à Obdorsk, un sombre comptoir établi pour les Russes à l'embouchure de l'Ob. Sur les collines qui l'environnent, on ne voit pas la moindre végétation, et la température de cette terre boréale est si rigoureuse que nul animal domestique, excepté le chien, pas un cheval, pas une vache ne peut y vivre. Une compagnie de Cosaques est là cependant à poste fixe pour recevoir les tributs en pelleterie des Ostiaks et des Samoyèdes.

A la vie nomade appartiennent encore les Yénisseins, les Yakoutes, les Tchouktchis, les Tongouses, et d'autres tribus d'origine tartare comme les Tongouses, derniers restes de ces innombrables légions d'Attila, de Gengiskan qui au cinquième et au treizième siècles, des parages de l'Océan glacial, des frontières de la Chine, se précipitaient vers l'Occident par les plaines qui se déroulent entre les monts Ourals et la mer Caspienne, par cet espace que les historiens ont appelé la grande porte des nations [1].

Les contempteurs du passé proclament avec enthousiasme les progrès des temps modernes et les œuvres de la civilisation. C'est de toute justice. Qui oserait nier les bienfaits de cette civilisation? Elle peut produire à la fois l'instruction obligatoire et les livres réalistes, le suffrage universel et les jeux de Biribi, le gouvernement démagogique et l'huile de pétrole?

Cependant il est des hommes de cœur et d'esprit qui, après avoir vécu avec les pasteurs de l'Orient et les trappeurs du Far-West, éprouvent une peine réelle à rentrer dans les habitudes du monde

[1] *The native races of the russian empire,* by Dr Lathan, p. 99.
[1] Onésime Reclus. *Géographie,* p. 188.

civilisé. Il en est qui préfèrent le mocassin à la botte vernie, — le libre espace à l'enceinte des salons, l'indolente paresse à la fiévreuse agitation des ambitieux, et le dîner patriarcal sous la tente ou la feuillée au banquet patriotique, avec le tapage des verres et des harangues. Il en est qui voudraient retourner aux forêts sauvages quand ils entendent raconter les chroniques des grandes villes, et il en est qui, dans les débats des assemblées parlementaires, regrettent le silence du désert.

Pour certaines peuplades la vie nomade a de singuliers charmes.

Il faut dire aussi que plusieurs de ces peuplades, en raison de la nature de leur sol, ne peuvent avoir un autre mode d'existence. Le troupeau, qu'il faut conduire de paturage en paturage, la chasse ou la pêche sont leurs seules ressources. Mais il y en a qui ont une terre fructueuse et se décident difficilement à la cultiver. L'homme, condamné à gagner son pain à la sueur de son front, n'est généralement guère enclin au travail. L'une des tâches les plus pénibles est celle du laboureur. La vie pastorale, au contraire, dit M. Wallace, est une fête perpétuelle ; la crainte de mourir de faim peut seule asservir au labeur agricole ceux qui sont habitués à vivre du produit de leurs bestiaux [1].

Par leurs leçons et leurs exemples les Russes ont cependant déterminé des tribus errantes, notamment celle des Baschkirs à défricher et ensemencer certaines portions de terre. C'est un progrès qui de divers côtés doit nécessairement s'accroître.

Il y a des gens de ces mêmes primitives peuplades sibériennes, que le commerce ou le travail industriel attire dans les villes. Là, à côté des Russes on rencontre aussi des Juifs, des Suédois, des Allemands, et ce qui nous intéresse plus particulièrement des Français.

A Krasnoïarsk, la nouvelle église a été bâtie par un architecte français, M. Dentu.

A Kiachta, sur les frontières de la Chine, à 4,000 lieues de Paris, M[me] de Bourboulon entend dans une salle de bal la plupart des femmes de la ville parler français. « Elles ont, dit-elle, beaucoup d'aménité et d'instruction, ce qu'il faut attribuer au recrutement de la population par des familles d'exilés politiques qui ont amené de prime-abord l'urbanité et la politesse de la haute société russe au milieu de ces déserts [2]. »

M. Meignan raconte aussi qu'en pleine Sibérie, il fut invité à un souper où l'on ne parlait que français. Tant s'épanche au loin et de toutes parts notre bonne, claire, langue aimée.

[1] *Russia*, t. II, p. 46.
[2] *Voyage en Chine et en Mongolie*, p. 397.

M. de Chateaubriand, voyageant en Amérique, rencontre au milieu d'un village d'Indiens, un Français qui jouait du violon et donnait poliment des leçons de danse à messieurs les sauvages et mesdames les sauvagesses.

A Irkoutsk, Mme de Bourboulon trouve une marchande de modes française, qui offre, à ses clientes des montagnes polaires, les plus beaux rubans de Lyon et les plus jolis chapeaux de Paris.

Près de là était une excellente maison d'éducation fondée par un Français.

Quelques années auparavant, dans cette ville d'Irkoutsk, il y avait une Française honorée et bénie, une Parisienne, la noble femme du noble comte Murawief, gouverneur général de la Sibérie orientale. En épousant le vaillant soldat, elle pouvait lui dire en toute sincérité comme Ruth à Noémie : « Là où tu iras, j'irai. » Elle abandonnait les rives de la Seine, traversait l'Allemagne, la Russie, les chaînes de l'Oural, et arrivait sans crainte sur la terre sans fleurs, sous le ciel glacial. Là, elle a fait aimer par tous les gens de la ville, riches et pauvres, la maison du gouverneur, et tous les voyageurs étrangers qui avaient l'honneur d'entrer dans ses salons, étaient émerveillés de voir à l'une des extrémités de la Sibérie, dans l'ancienne région des Tartares, sur le chemin du Kamtschatka cette grâce et cette beauté du pays de France.

II

A de grandes contrées, il faut de grandes voies de communication et de grandes issues. La Sibérie a de nombreux cours d'eau, et des fleuves, ces chemins qui marchent, dit Pascal, trois puissants fleuves, l'Ob, l'Yénessei, la Lena, mais tous trois coulant au nord dans la mer glaciale. Au centre de la Sibérie, il est un autre fleuve qui, sur un vaste espace, sépare la Russie de la Chine et va se jeter dans le golfe de Tartarie, dans les eaux du Japon, dans l'Océan pacifique. C'est l'Amour.

Pour la Chine, qui en voulait garder l'exclusive possession, il n'y avait là qu'un tribut à percevoir parmi des peuplades de pêcheurs et de chasseurs. Pour les Russes, là était le complément de leur empire sibérien, la grande voie nautique d'Occident en d'Orient, l'élément d'une nouvelle œuvre de civilisation. Rapidement, par quelques cohortes de Cosaques, la Sibérie avait été conquise. En 1578, Yermak traversait l'Oural ; en 1587, Tobolsk était fondé, puis, quelques années après, Tomsk, Yeniseisk, Yakoutsk,

Okhotsk[1]. Par quelques Cosaques aussi la conquête de l'Amour fut vaillamment entreprise. Mais elle a été longue et pénible. Commencée en 1643, elle était à peine achevée en 1859.

Au mois de juillet 1643, par l'ordre du voïvode de Yakoutsk, un officier nommé Poyarkoff partait avec cent trente-deux hommes pour explorer les rives du grand fleuve qu'on entrevoyait confusément dans un vague espace d'après de vagues récits. C'était un voyage de découvertes. Poyarkoff s'y engageât résolûment, mais imprudemment sans une sérieuse indication, sans guide, sans boussole, sans avoir même suffisamment songé aux provisions qu'il devait emporter. En hiver, il arriva dans un village de Daoures à la fois pasteurs et laboureurs qui l'accueillirent avec confiance. Au lieu de se montrer envers eux amical et reconnaissant comme il devait l'être, il les outragea et il expia cruellement cette faute. Ces bonnes gens qui lui avaient donné généreusement le produit de leurs sillons et de leurs pâturages et qui auraient pu lui être d'un grand secours devinrent ses ennemis. Ils le harcelèrent avec leurs flèches, et lui firent sans merci subir une disette à laquelle cinquante de ses compagnons succombèrent. Cependant il parcourut une grande partie de l'Amour. En 1646, il rentrait triomphant à Yakoutsk et faisait un pompeux récit de son voyage.

Après cet aventureux pionnier voici venir Khabaroff, le vaillant soldat, l'habile stratégiste. Les légendes et les chants populaires ont glorifié son nom; au foyer des Cosaques souvent encore on raconte ses hardies navigations, ses valeureux combats. Mais malheureusement il commit d'effroyables cruautés.

En exploitant une ferme, puis une saline sur les bords de la Lena, il avait amassé quelque argent, et il voulait subjuguer à ses frais au nom du Tzar la contrée nouvellement découverte. Avec soixante et dix hommes il s'en alla en droite ligne vers un district habité par des Daoures, et gouverné par un prince nommé Lavkai, très-riche, disait-on, et très-puissant.

L'invasion des Cosaques de Poyarkoff avait épouvanté cette province, et pour les arrêter dans leurs marches s'ils osaient encore revenir, Lavkai avait fait ériger à quelque distance l'une de l'autre cinq forteresses. C'étaient des murailles en bois surmontées de plusieurs tours, environnées d'un fossé et d'un rempart en terre. Sous les tours, il y avait des portes couvertes et des passages secrets qui conduisaient à la rivière; dans l'enceinte des murs, plusieurs habitations en bois avec des vitres en papiers. Chacune de ces habitations pouvait contenir cinquante à soixante personnes.

[1] *The Russians on the Amour,* by L. G. Ravenstein, p. 9.

Les Daoures n'osèrent pourtant rester dans ces citadelles construites avec tant de soin. Ils s'enfuirent à l'aspect de la nouvelle bande de Cosaques abandonnant les provisions qu'ils avaient amassées dans de larges citernes. Khabaroff s'en empara, mit le feu aux quatre coins des tours et des palissades, explora le pays qui lui parut fertile et agréable puis s'en retourna à Yakoutsk satisfait de sa première expédition.

L'année suivante, il entra dans une autre principauté où s'élevait une triple forteresse construite en bois comme celle de Lavkai, et occupée par sept cents Daoures et par cinquante cavaliers mandchoux qui allaient au nom de l'empereur de Chine percevoir de divers côtés les tributs annuels.

Khabaroff n'avait avec lui que cent soixante-dix hommes. Les Daoures, encouragés par la présence des soldats du Céleste-Empire, marchèrent fièrement à sa rencontre. A la première décharge de la mousqueterie moscovite, les superbes mandchoux s'enfuirent à travers champs, et leurs confiants alliés rentrèrent en toute hâte dans la citadelle, très-humiliés de leur échec, décidés cependant à combattre encore.

Khabaroff les ayant vainement sommés de se rendre, ouvrit à coups de canon une brèche dans les murs en bois et s'y précipita. Les Daoures étaient vaincus. Quelques-uns réussirent à s'échapper; les autres furent, sans miséricorde, égorgés.

Après cette horrible exécution, Khabaroff continua tranquillement sa marche. Les innocentes peuplades de pasteurs naguère si paisibles et tout à coup si effarées, fuyaient à son approche, où s'inclinaient timidement devant lui. Les princes, à sa première requête, se déclaraient les dociles serviteurs et les tributaires du Tzar.

Au milieu de ces actes de soumission, il entrevoyait un danger. Tout en manifestant un souverain mépris pour les soldats mandchoux et leurs fusils à mèche, tout en disant que quelques centaines de Cosaques suffisaient pour mettre en déroute des milliers de Chinois, il pensait que ces Chinois ne laisseraient pas aisément entamer leurs domaines, et il voulait avoir de solides moyens d'action. Sur la rive gauche de la Chilka, dans le village d'un prince daoure, nommé Albaza, il construisit un fort qu'il appela Albazin, et qui devint un des postes principaux des Russes dans cette région. Plus loin, il en construisit un second; plus loin encore un troisième, au confluent de l'Oussoure et de l'Amour. Il achevait cette dernière construction, quand il apprit que les Mandchoux se coalisaient pour venir à la fin de l'hiver l'attaquer en grand nombre.

Non moins prudent que brave, il élargit alors ses fossés, fortifia ses retranchements, visita ses magasins, songeant à toutes les pré-

cautions qu'il devait prendre pour soutenir un long siége. Les eaux du fleuve lui donnaient du poisson; les forêts, du gibier. Le pain lui manquait. Il se souvint des silos de la race mongole, des citernes pleines de grains après la récolte. On était en automne, la moisson finie, Khabaroff arme à la hâte des bateaux et avec les plus résolus de ses Cosaques, remonte l'Oussoure. Il allait enlever à l'ennemi les provisions dont il avait besoin dans sa lutte contre cet ennemi. Ainsi fut fait. Une partie de ses Cosaques, le fusil à la main, tenait en respect les habitants des villages, les autres portaient le seigle et l'orge sur les bateaux. Quand son chargement fut achevé, il vira de bord. A un endroit où l'Oussoure se resserre entre deux collines rocailleuses, il vit devant lui une ligne compacte d'embarcations. Les plus hardis des gens qu'il avait dévalisés s'étaient réunis pour l'arrêter au passage et le punir de ses flibusteries. Il enjoignit à ses soldats de se pencher sur leurs rames et de ne faire usage de leurs armes que quand il en donnerait le signal. Arrivé près de la flottille ennemie, il commanda le feu. Alors éclata presque à bout portant une terrible mousqueterie. La digue menaçante fut rompue et Khabaroff favorisé par le vent et les courants, rentra dans sa forteresse avec sa cargaison.

A la fin de l'hiver, il vit venir l'armée vengeresse qu'on lui avait annoncée, des légions et des légions de Mandchoux avec une quantité de canons.

Avant de commencer les hostilités, le général en chef, par l'entremise d'un parlementaire, engagea les Cosaques à se rendre, déclarant qu'ils auraient tous liberté pleine et entière de retourner dans leur pays, et que leur chef seul serait prisonnier.

Aux fidèles compagnons de Khabaroff, cette proposition apparut comme une injure. Ils la repoussèrent avec fureur. Les Mandchoux alors cernèrent et assiégèrent la citadelle. Ils n'étaient ni habiles mineurs, ni habiles artilleurs, et ils avaient devant eux une diabolique cohorte qui ne perdait pas un grain de poudre. A toute heure, ses balles et ses boulets faisaient dans leurs rangs d'effroyables trouées. Mais ils avaient tant de batteries et sans cesse ils recevaient de nouveaux approvisionnements et de nouvelles recrues.

Khabaroff, au contraire, ne pouvait attendre aucun secours du dehors. Il ne pouvait remplacer l'homme tué, le canon démonté, la gargousse épuisée. De jour en jour il comptait avec douleur ses pertes irréparables, et le moment vint où il fut obligé de reconnaître qu'il essaierait vainement d'expulser l'armée qui le bloquait de toute part. Il devait cette fois renoncer à la lutte et ne voulait pas se rendre. Une de ses soudaines combinaisons le délivra de ses perplexités. A l'aide de quelques-uns de ses intrépides soldats, un soir

il mit le feu au camp où l'on espérait bientôt l'anéantir. Tandis que les Mandchoux couraient de côté et d'autre, affolés par cet incendie, les Cosaques se jetaient dans des embarcations rapidement préparées. Comme le capitaine d'un navire en détresse, Khabaroff descendit le dernier dans sa chaloupe de sauvetage. Puis, à force de rames, au milieu de la nuit, l'active escadre remonta le cours du fleuve. Quand ses ennemis entrèrent dans la forteresse déserte, ils n'y trouvèrent pas un brin d'étendard, pas un sabre, pas une cartouche. Khabaroff n'avait pas voulu leur laisser cette satisfaction. Il emportait tout dans les remparts d'Albazin son autre forteresse [1].

Le gouvernement de Moscou, pour le récompenser de ses services, lui donna un titre de noblesse et lui confia l'administration de plusieurs villages sur les bords de la Lena.

Le gouvernement voulait élargir son empire sibérien et en même temps vivre en paix avec les Chinois. Il armait des soldats pour soumettre à son autorité les peuplades riveraines de l'Amour, et il envoyait des ambassadeurs en Chine pour démontrer ses intentions amicales.

Un de ces ambassadeurs, Nicolas Spafarik, en revenant de Pékin où il avait eu de graves conférences avec les ministres de l'Empereur, annonce aux Russes qu'ils s'exposaient à de formidables colères, s'ils continuaient à naviguer vers l'Amour inférieur, et à percevoir les tributs des Tongouses. Cet avertissement n'arrêta pas une seule expédition. Le fort abandonné par Khabaroff et détruit par les Mandchoux fut reconstruit plus solidement et dans de plus vastes proportions. Il était entouré d'un rempart garni d'une double palissade, défendu par une ceinture de pointes en fer et de chausse-trapes. En 1682, quelques années après la mission de Spafarik, la Russie avait encore d'autres forts près de divers affluents de l'Amour. Elle avait autour d'Albazin une colonie considérable, des champs cultivés, des villages prospères, et les indigènes des environs lui payaient chaque année un impôt en fourrures.

A la Chine, appartenait la Mandchourie, le cours de l'Amour et de ses principaux affluents. Elle protestait contre les envahissements continus de son territoire, et n'ayant pu y mettre fin par ses réclamations, elle reprit les armes. Chinois et Mandchoux de nouveau détruisirent le fort de Khabaroff, puis les autres forts construits sur divers points, à l'exception de celui d'Albazin, plus difficile à prendre. Une armée de dix-huit mille hommes s'assembla devant ces redoutables remparts, et il n'y avait là que quatre cent cinquante Cosaques

[1] *Travels in the regions of the upper and lower Amour*, by, Atkinson, t. I, p. 470.

très-résolus, il est vrai, et commandés par un chef très-habile. Mais dans les premiers jours du bombardement, cent dix d'entr'eux furent tués. La petite garnison attendait des renforts qui n'arrivaient pas, et malgré toute son ardeur belliqueuse, elle fut obligée de capituler.

Les Chinois démolirent la citadelle, puis se retirèrent satisfaits de leurs opérations. Six mois après, cinq cents Cosaques se réunissaient sur le terrain devasté et reconstruisaient plus solidement que jamais bastions et remparts.

L'armée chinoise se remit en campagne. Devant les palissades à peine finies, on vit arriver par terre trois mille cavaliers ; par le fleuve cent cinquante barques portant chacune quarante hommes, six barques étaient chargées de munitions, et deux autres remplies de flèches. Les Chinois avaient en outre quarante canons manœuvrés par des Européens.

La citadelle fut bloquée, et les assiégeants, après y avoir lancé leurs plus gros projectiles, essayèrent à diverses reprises de la prendre d'assaut. Ils furent vigoureusement repoussés et poursuivis jusque dans leur camp. Mais le scorbut éclata dans l'humide caserne des Russes. En quelques semaines plus de la moitié d'entre eux périrent. Réduits à un si petit nombre ils ne pouvaient en réalité pas lutter encore longtemps, et ils voyaient avec douleur approcher le jour où ils seraient obligés de se rendre quand soudain, le canon braqué contre eux cessa de tonner, les ennemis levèrent leurs tentes et se retirèrent à plusieurs verstes de distance. Cette retraite inopinée était le premier résultat d'un commencement de négociations engagées entre la Russie et la Chine pour la délimitation des frontières [1]. Mais quelles longues négociations !

Dans les deux vastes empires, il n'y avait alors ni chemins de fer, ni bateaux à vapeurs, ni routes macadamisées, ni les assemblées politiques, ni les journaux qui accélèrent et souvent précipitent fatalement les choses.

En 1685, les messagers russes s'en vont à Pékin annoncer une ambassade solennelle et demander la levée du siége d'Albazin.

Au mois de janvier 1686, l'ambassadeur Golovin part de Moscou pour les régions voisines de l'Amour, passe la fin de l'hiver dans une petite ville, se remet en route au printemps.

Au mois de mai 1688, l'ambassade chinoise, composée de soixante-quinze mandarins, s'achemine vers la Sibérie avec deux jésuites qui doivent être ses interprètes.

On ne sait encore de part ni d'autre où l'on se réunira. Après un

[1] G. P. Muller, *Histoire du fleuve Amour*, p. 154.

lent échange de minutieuses et cérémonieuses missives, il est convenu que les conférences auront lieu à Nertschinsk la ville sibérienne, fameuse entre toutes, par ses mines de plomb et d'argent.

Au mois de juillet 1689 les plénipotentiaires chinois arrivent devant cette ville avec trois mille hommes d'infanterie et de cavalerie, une multitude de valets, des milliers de chevaux et de chameaux. L'un des chefs de la mission a pour lui seul trois cents chevaux, cinq cents chameaux, cent domestiques.

En 1756, lorsque le duc de Richelieu fit son entrée à Vienne en qualité d'ambassadeur de France, il avait soixante-et-onze carosses à six chevaux dont six d'une magnificence extraordinaire, six coureurs habillés de velours rouge galonnés d'argent, cinquante valets de pied en grande livrée, galons de soie et argent, chapeaux brodés garnis de plumes blanches, épée d'argent, douze heiduques, douze pages à cheval avec leur gouverneur, leur sous-gouverneur, puis des écuyers, des suisses et vingt-quatre palefreniers tenant des chevaux de main.

Les gouvernements parlementaires, plus habiles que les royautés, triplent en deux ou trois révolutions les budgets et ne permettent plus un tel luxe.

Golovin, en route depuis près de trois ans, arrive, le 18 juillet, avec tout un régiment de strélitz qui l'accompagne depuis Moscou.

Entre les murs de la ville et les bords de la Nertcha, on élève alors une vaste tente, divisée en deux compartiments, l'une pour les Russes, l'autre pour les Chinois, et les diplomates entrent en conférences.

D'abord Golovin exprime le désir que l'Amour soit désormais la limite des deux empires. Les Chinois répliquent que par delà la rive septentrionale de ce fleuve, il y a des peuplades qui leur payent un tribut régulier en fines fourrures. Il ne peuvent renoncer à cette possession et demandent au contraire que la Russie leur cède trois villes : Albazin, Sélinguinsk, Nertschinsk, et tout le pays, dit Muller, « jusqu'au lac Baïkal, appuyant leurs prétentions sur ce que toutes ces contrées avaient appartenu aux Tartares occidentaux, c'est-à-dirs aux Mongols, possesseurs anciens de la Chine. »

Golovin réplique d'un ton acerbe qu'il ne peut pas même discuter cette proposition.

Le lendemain, malgré une concession des Chinois, la question s'envenime de telle sorte que plus personne n'y veut revenir. Les négociations sont rompues, et de nouveau le cri de guerre retentit. Les ambassadeurs chinois, qui ont amené avec eux une nombreuse milice, espèrent encore y adjoindre des Mongols et des Tongouses, bloquer Nertschinsk et réduire Albazin à la dernière extrémité.

Golovin se prépare à la lutte sans pouvoir se dissimuler l'infériorité de ses forces. A cette heure de crise entre les mandataires de l'empire moscovite et de l'empire chinois, la paix est rétablie par un Français, le père Gerbillon, un de ces savants jésuites que Louis XIV envoyait en Chine pour étudier la langue, l'histoire, les mœurs et les productions de ce pays si peu connu alors en Europe.

Ces études des jésuites recueillies, publiées au dix-huitième siècle par le savant du Halde sont la base de toutes celles qui ont été faites depuis cette époque. Il n'est pas un sinologue de nos jours qui ne leur doive les meilleures notions.

Avec une ferme et religieuse pensée, le père Gerbillon avait quitté son doux foyer de Verdun, son vénéré collége de Nancy, son cher pays de France, et dans le lointain Orient, il gagnait l'affection de Khang-hi en lui donnant des leçons de mathématiques, et si vite il apprenait l'idiome du bienveillant empereur qu'il fut choisi pour assister les diplomates chinois dans leur difficile mission en Sibérie.

Grâce à sa bienveillante intervention les colères des diplomates s'apaisèrent et les conditions du traité furent finalement réglées.

Par ce traité la Russie conservait les deux villes et le territoire que les plénipotentiaires de Pékin avaient d'abord si impérieusement demandés. Mais elle abandonnait Albazin et se résignait à une rigide délimitation bien loin des terrains conquis par Khabaroff [1]. De plus la navigation de l'Amour lui était interdite. C'était là le point le plus grave du traité de Nertschinsk, l'article rigoureux si difficile à maintenir que tôt ou tard il devait être aboli.

Il a cependant subsisté, sauf quelques années, pendant près de deux siècles. On peut dire qu'en cette affaire la Russie a mis de la patience. La vérité est que pendant cet espace de temps, elle était occupée à d'autres guerres et d'autres conquêtes en d'autres pays : conquêtes de la Baltique sous le règne de Pierre le Grand, conquête de la Pologne et de la Crimée sous le règne de Catherine, guerres contre Napoléon et prise de possession de la Finlande sous le règne d'Alexandre, guerres du Caucase sous le règne de Nicolas.

Un jour enfin dans les hautes sphères administratives de Pétersbourg, on se mit à songer au traité de Nertschinsk, et à la néces-

[1] L'un des affluents de l'Amour est la Gorbitza issue d'une chaîne de montagnes qui, d'un côté, touchent à la rive septentrionale du fleuve et de l'autre à l'Océan oriental. Cette rivière et cette chaîne de montagnes devaient servir de limites aux deux empires. A l'est et au sud de cette barrière, le domaine de la Chine. A l'ouest et au nord celui de la Russie jusqu'au Kamtschatka, jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'Asie. Muller, *Histoire du fleuve Amour*, p. 172.

sité d'en adoucir, sinon d'en supprimer les rudes conditions. Pour ses désirs de colonisation, pour le développement de l'agriculture et du commerce dans une immense région, pour ses projets du côté de l'océan Pacifique il fallait nécessairement à la Russie une grande voie nautique. Elle l'avait le long de sa frontière sur un espace de près de cinq cents lieues et ne pouvait en user. Un ambassadeur fut envoyé à Pékin pour demander la libre navigation de l'Amour, ou tout au moins l'autorisation de transporter par ce fleuve les denrées nécessaires au Kamtschatka et à divers autres établissements.

L'ambassadeur échoua dans sa mission. Mais cette nouvelle rigueur de la Chine ne pouvait plus être de longue durée. Bientôt on vit apparaître dans les publications périodiques, dans les journaux officiels de Pétersbourg et de Moscou, des scènes de voyages, des récits d'aventures destinés à attirer l'attention du public vers la région sillonnée par l'Amour. Un savant distingué, M. Middendorf, explora cette région dans toute son étendue.

Puis, voici venir l'homme qui devait terminer par son intelligence et son activité la grande entreprise. M. le comte Muravieff était nommé en 1847 gouverneur général de la Sibérie orientale et l'un de ses premiers actes fut de confier à un officier d'élite le soin de reconnaître dans toute sa longueur le cours de l'Amour. Cet officier, qui avait été le compagnon de M. Middendorf, partit avec quatre Cosaques pour descendre le fleuve jusqu'à son embouchure, et de lui et des soldats qui l'accompagnaient, jamais on n'a eu la moindre nouvelle.

M. le comte Muravieff ordonna une autre expédition dans le golfe de Tartarie et sur la côte de la mer d'Okhotsk pour faciliter aux Russes le moyen de s'associer là à la pêche de la baleine pratiquée par des navires de France, d'Angleterre et d'Amérique.

En 1850, le lieutenant de marine Orloff s'en allait chercher à l'extrémité de l'Amour un endroit favorable pour y établir une station de commerce. L'année suivante s'élevaient les premières maisons de Nikolaievsk et de Mariinsk.

Enfin au mois de mai 1854, l'habile gouverneur général descendait, sans en demander la permission aux Chinois, tout le cours de l'Amour avec un bateau à vapeur, cinquante barques, de nombreux radeaux, un millier de soldats, et des batteries de canons. Jamais le fleuve n'avait vu tournoyer sur ses flots limpides la fumée des machines modernes, et jamais dans sa majestueuse solitude, il n'avait entendu tant de bruit, ni porté tant d'armes.

La guerre de Crimée venait d'éclater et il y avait alors dans les eaux de l'océan Pacifique des navires russes qui pouvaient être poursuivis,

qui furent en effet poursuivis par des bâtiments français et anglais. En prévision de ce péril, le gouverneur allait les ravitailler. A cette combinaison militaire, il joignait une idée scientifique. Il emmenait avec lui des naturalistes et des géographes qui ont publié le récit de leur voyage avec de très-intéressantes observations.

A la fin de la guerre de Crimée, la Russie avait dans les parages du Bas-Amour trois bateaux à vapeur, trois colonies agricoles, deux bourgades : Nikolaievsk et Mariinsk, reliées l'une à l'autre par une belle route et un service postal.

Le comte Muravieff ayant ainsi commencé son œuvre voulait l'achever. En 1856, il allait à Saint-Pétersbourg exposer de nouveau ses plans de colonisation, et il sollicitait et il obtenait ce qui lui était nécessaire pour les réaliser : des hommes et de l'argent. L'année suivante, une brigade d'infanterie, un régiment de cavalerie descendaient l'Amour et formaient sur sa rive gauche de nombreuses stations. Par le fleuve aussi, descendaient les émigrants et les approvisionnements destinés aux possessions de la compagnie russo-américaine; par là aussi le comte Putiatin qui allait accomplir au Japon une mission diplomatique ; par là encore l'Américain Collins, qui avait conçu l'idée d'un télégraphe électrique, rejoignant San-Francisco à Saint-Pétersbourg, à travers l'Amérique russe, le détroit de Behring et la Sibérie orientale.

Le long du fleuve M. Muravieff notait les points où il voulait établir des postes militaires, bâtir des villages, organiser un entrepôt de marchandises ou un travail d'agriculture.

A son premier voyage, avec son bateau à vapeur et ses nombreuses embarcations, il s'était arrêté dans la rade d'Aigun, la principale ville des Chinois au bord du grand fleuve. Il avait vu là un millier de pauvres soldats, les uns armés de vieux fusils à mèche; d'autres n'ayant qu'un grand pieu en bois noirci à sa pointe pour figurer un fer de lance, et il s'était bien promis d'honorer son pays autrement que par ces vieilleries de deux siècles [1].

Cependant les Chinois accusaient les Russes de violer outrageusement le pacte de Nertschinsk et voulaient à quelque prix que ce fut le faire intégralement respecter.

Mais au lieu de combattre pour la possession de quelques terres incultes, de quelques plages désertes, soudain ils furent obligés de réunir leurs forces pour défendre contre l'invasion des barbares de l'Occident, les plus belles campagnes, les plus riches comptoirs, les plus grandes villes de l'empire céleste.

La déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre écarta

[1] Ravenstein. *The Russians on the Amour*, p. 119.

des provinces sibériennes le conflit qui les menaçaient. Le gouvernement chinois très-désireux de ne pas accroître ses embarras, de ne pas augmenter le nombre de ses adversaires et comptant peut-être obtenir pour cette crise si grave l'appui des Russes, conclut avec eux presque en même temps deux traités de paix l'un à Aigun ; l'autre à Tien-Sen.

En 1861, nouveau traité plus explicite et plus décisif encore que les deux autres. Il annulle en termes formels les conventions de Nertchinsk, livre à la Russie toute la côte de la Mandchourie jusqu'aux frontières de la Corée, tout l'est de l'Oussoure, et enfin toute la libre navigation de l'Amour.

Ce fleuve inutilement possédé par la Chine pendant des siècles est tout simplement un des principaux fleuves de l'Asie. Il parcourt un espace de plus de six cents lieues, et par ses affluents occupe une étendue de deux cent soixante mille lieues carrées.

Claire est son onde, calme et régulier son cours. On n'y rencontre point les bancs de rocs qui ont si longtemps entravé la navigation du Danube près de la Valachie, ni les cascades du Muonio, ni les *snags* du Mississipi, ni les rapides des rivières de l'Amérique du Nord qui imposent un si rude labeur aux bateliers canadiens.

Dès sa première formation par la jonction du Kerlon et de la Chilka, il est navigable pour les embarcations d'un poids modéré, et il s'en va à travers les vastes forêts, les collines pittoresques, les plaines silencieuses, il s'en va vers son Océan, paisible et majestueux, recevant de distance en distance ses tributaires. De plus en plus il grandit. Auprès de l'Oussoure, dit M. Collins, il se divise en deux branches, l'une dans laquelle se jette cet affluent a l'étendue de l'Ohio ; l'autre parsemée d'îles a l'aspect du Mississipi au dessous de Memphis [1].

Plus loin, il s'élargit encore et parfois apparaît comme une mer sans bornes [2].

Quel beau fleuve ! Tous ceux qui l'ont vu ont été frappés de la grâce de ses ondulations et de sa majesté.

Malheureusement il est chaque année subjugué par l'hiver, un si long et si rude hiver ! Dès le mois de novembre son eau limpide est couverte d'une glace épaisse, terne et rugueuse qui ne fondra pas avant la fin d'avril. Parfois même çà et là sur ses bords, elle ne fond jamais. Au mois de mai, dit M. Russell, nous avons vu sur la plage, au pied des forêts, des blocs énormes des glaces de l'hiver empilés les uns sur les autres à hauteur d'homme. Dans les ravins

[1] *A voyage down the Amour*, p. 252.

[2] *Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océanie*, par M. le comte Russel, t. I, p. 183.

des montagnes, il y avait de petits glaciers cachés sous les mélèzes. les pins et les rhododendrons[1].

Cependant dès que la neige a disparu, tout reverdit et refleurit avec une rapidité merveilleuse. L'air est subitement inondé de parfums, la température est très-chaude pendant les mois de juin et de juillet; la moisson mûrit vers le milieu d'août, moisson de seigle, d'orge, d'avoine. On ne peut cultiver d'autres céréales, et on ne réussit dans cette culture secondaire qu'à une longue distance du cruel demi cirque ouvert sur l'Océan glacial, loin encore des froids marécages, des *toundras* et des *targas* «. Là, dit M. Onésime Reclus, il est des contrées plus vastes que certains royaumes où le sol est incapable d'animer autre chose que des bois, et ces bois il ne leur prête la vie qu'avec une excessive lenteur [2]. »

Mais vers le haut du fleuve, dans les vallées méridionales, dans l'Italie sibérienne, la récolte de l'orge, du seigle et de l'avoine est parfois très-abondante. Il y a là aussi de riches herbages et des bois et d'autres végétaux en quantité : bois de charpente et de menuiserie, pins et mélèzes, chênes et bouleaux, érables et tilleuls; aussi quelques arbres fruitiers, voire même des tiges de vigne sauvage; puis le chanvre, le lin, le tabac, et au sein des forêts du haut Oussoure, dans les ravins cachés aux rayons du soleil le fameux ginseng.

Le ginseng un petit arbuste, de trente à quarante centimètres de hauteur, aromatique et amer, par conséquent tonique et stimulant, voilà tout ce que nos rigoureux botanistes en disent. Ils lui donnent pourtant, dans leur langage scientifique, le nom de panac et le rangent ainsi dans la famille des panacées. Mais, pour les Chinois, c'est vraiment la panacée universelle. C'est un remède de premier ordre dans les maladies des entrailles, de l'estomac, des poumons, un antidote souverain dans les empoisonnements, un puissant auxiliaire du corps et de l'esprit, un régénérateur de l'homme dans les décrépitudes de la vieillesse.

Cette merveilleuse plante est rare. Heureux celui qui, après de longues recherches, parvient à en découvrir une belle racine. Elle vaut dans la Mandchourie 7,000 fr. et 50,000 en Chine.

Il n'y a plus de mastodontes dans la froide Sibérie, ni d'éléphants. Mais là se perpétuent encore plusieurs races d'animaux des chaudes régions : l'antilope, le lynx, la panthère et le tigre du Bengale, non moins féroce dans les forêts de bouleaux que dans les jungles. Il s'avance jusqu'au 53° de latitude. Les chasseurs de zibelines et

[1] *Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océanie*, p. 169.

[2] *La terre à vol d'oiseau*, p. 420.

d'écureuils n'osent l'attaquer avec leurs flèches ou leurs mauvais fusils, et ils en ont grande peur. Ils ne parlent de lui qu'à voix basse et avec toutes sortes de courtoises circonlocutions, songeant qu'il a l'oreille fine et craignant de l'irriter par un mot mal sonnant. Pour se préserver de ses griffes, ils emploient diverses amulettes qu'ils portent sur leur poitrine ou qu'ils placent au pied des arbres. Quand ils sont parvenus à en tuer un, ils le suspendent près de la porte de leur maison. Leurs parents et leurs amis viennent successivement le saluer et s'inclinent devant lui en lui disant d'un ton sardonique : « Mon seigneur. » Puis enfin ils le dépècent et les hauts fonctionnaires de la Mandchourie se font un précieux ornement de sa peau.

Très-redouté aussi est l'ours arctique avec ses dents aiguës et ses pattes écrasantes. Les Tongouses et les Goldi l'attaquent avec une forte lance garnie d'une pointe de fer. Quelquefois ils le prennent vivant d'une façon étrange. Dix ou douze chasseurs cernent le gîte de la terrible bête. Dès qu'elle apparaît, l'un d'eux lui saute sur le dos et lui saisit fortement les oreilles. Un autre lui lance un lasso et lui serre violemment le col. Puis elle est muselée, enchaînée, conduite solennellement au village et enfermée entre de solides barreaux pour divertir, par son emprisonnement, ceux qu'elle a longtemps effrayés dans sa liberté. Enfin on l'égorge et l'on mange sa chair avec la conviction qu'elle donne aux chasseurs plus de force et d'adresse. Sa tête proprement découpée est suspendue à un arbre pour écarter les méchants esprits.

Curieuse est la faune de cette région où l'on trouve à la fois les animaux qui terrifient le pauvre Sibérien et les animaux dont la soyeuse fourrure est pour lui un don providentiel, la panthère et la martre, l'ours et l'écureuil, le tigre et le renard bleu.

Curieuse aussi est son ornithologie. Très-peu d'animaux des plus huppés et des mieux emplumés sont en état de supporter l'hiver de Sibérie. A l'approche du péril, prudemment ils émigrent. Mais à la fin de l'hiver, ce ne sont pas de petites volées des environs, ce sont des phalanges lointaines, des nations d'oiseaux qui se répandent sur les rives de l'Amour. Il en vient de la Chine et du Japon, de l'Afrique et de l'Australie, des tropiques et de l'équateur, tous si beaux et si mélodieux ! N'est-ce pas la divine bonté qui les envoie sur cette terre ensevelie si longtemps dans son froid linceul pour célébrer son renouveau, pour enchanter pendant plusieurs mois ses habitants, et leur laisser, en s'en allant, un doux souvenir avec un doux espoir ?

Les hommes expérimentés qui ont parcouru le bassin de l'Amour, mesuré l'étendue de ses pâturages, de ses terres labourables et de

ses forêts, ont signalé encore dans cette immense contrée d'autres richesses, des sources d'eaux minérales, des houillères excellentes, des lits d'onyx, d'agate, de cornaline, des mines d'or et d'argent.

A l'exploitation de ces métaux les ouvriers ne manquent pas. Mais ce qui vaut mieux encore c'est le travail agricole, et dans certains districts, surtout dans celui d'Aigan, il a pris une très-grande extension.

« Là, dit M. Ravenstein, nous voyons de vastes champs ensemencés d'orge, d'avoine, de plantes légumineuses. Dans les prairies paissent de nombreux troupeaux. Près de chaque maison est un jardin où l'on cultive du tabac, du maïs, des choux, des laitues et plusieurs autres sortes de légumes [1]. »

Chaque année les habitants de cette province peuvent vendre une partie de leurs denrées. Leur tabac est très-estimé. Ils l'exportent jusque dans le district de Transbaïkal, ou l'échangent dans leurs villages contre des fourrures.

Si peu habitée que soit encore cette nouvelle conquête des Russes, telle est pour eux son importance, qu'ils l'ont divisée en deux provinces : province de l'Amour et province de la Sibérie orientale. Dans l'une et dans l'autre, sans cesse on constate de nouveaux progrès de défrichement et de culture par les Cosaques, par les émigrants allemands et surtout par les memnonites, ces excellents agronomes dont M. Wallace a si bien loué le labeur et les vertus [2], progrès commercial par l'action de deux puissantes compagnies et de plusieurs riches maisons, par des constructions de bateaux à vapeur, de chemins de fer, de télégraphes, par de nouvelles entreprises industrielles, par une organisation militaire qui assure une efficace protection à ces parages.

« Des postes de Cosaques, dit M. Atkinson, ont été placés sur différents points et les établissements russes se sont faits sans opposition. Dans dix ans d'ici l'esprit de cette région sera bien changée. Des villes florissantes s'élèveront sur les rives de l'Amour. Par ses navires on verra l'activité de la population ; par ses églises l'empire de la religion et de la civilisation à la place de l'idolâtrie et de la superstition. Une région comme celle-ci, qui peut aisément produire toutes les choses nécessaires à la vie et accroître ses produits agricoles dans des proportions infinies, une telle région, si elle a le bonheur de conserver une juste et sage administration, est appelée à un grand avenir [3]. »

[1] *The Russians on the Amour*, p. 295.
[2] *Russia*, p. 101.
[3] *Travels in the regions et the upper and lower Amour*, p. 453.

Telle est la pensée d'un très-sagace et très-consciencieux voyageur.

Bien plus exaltée est celle de M. Collins qui, à peu près à la même époque que M. Atkinson, parcourait les bords de l'Amour.

« Un jour, dit-il, sur ce fleuve superbe flotteront des navires plus riches et plus puissants que ceux de Tarsis; sur ses rives on trouvera des mines plus précieuses que celles d'Ophir, et dans ses forêts des bois plus beaux que l'*Almug* de l'Ecriture sainte. Ses plages, ses vallées seront occupées par une puissante nation. A son embouchure s'élèvera une vaste cité où se réuniront les princes marchands de la terre trafiquant avec des milliers de gens [1]. »

Les Russes ne parlent point de leur conquête de l'Amour en termes si pompeux. Mais sur ce sol qui enfanta la puissance de Gengiskan, la terreur de leurs aïeux, ils plantent fièrement leur drapeau. A l'une des rades de la côte de Mandchourie, ils donnent le nom de Pierre le Grand, à un autre celui de *Vladivostock. Domination de l'Orient.*

Xavier Marmier,

de l'Académie française.

[1] *Voyage down the Amour*, p. 63.

LE SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE EN 1877

LA PEINTURE

Le Salon de peinture, cette année, compte à son catalogue 2192 numéros. Il s'agit de discerner dans ce vaste ensemble ce qui devra passer à l'actif de l'art. Rude besogne! Les lecteurs du *Correspondant* n'ont pas à craindre que j'entreprenne de rendre à chaque combattant de ce tournoi la justice à laquelle il aurait droit. L'espace oblige ici le critique à être bref et la patience des plus indulgents a des bornes. Me faisant donc un plan d'examen au seuil du palais de l'Exposition, j'avais pris mes mesures contre des entraînements très-faciles à justifier. Ce chiffre cité plus haut était bien fait pour effrayer les meilleures résolutions et pour désarmer la pitié. Quels que soient le progrès des uns, la valeur des autres, et l'aide qu'on promet à tous, comment accorder à mille suppliques la même attention? On ne doit pas à tous les travailleurs la charité de l'éloge.

Je m'étais donc dit : je serai impitoyable, je ne noterai pour le public et pour moi-même que ceux-là seuls dont les ouvrages vous saisissent au passage ou dont la gloire commande un temps d'arrêt. Ainsi résolu, je commençai mon voyage d'exploration. Après la première tournée, après le repos prudent qu'elle impose le lendemain, revu de l'œil intérieur les souvenirs émergeant du chaos, et reparti pour la révision, la main armée du crayon sur la conscience, sans faire fléchir le règlement rédigé au préalable, il m'a fallu inscrire sur le papier 218 noms dont chacun a des droits sur mon impartialité et dont on devrait accepter ici la mention.

J'ai reculé. Il fallait se décider cependant. 218 noms d'artistes, lesquels ont travaillé pendant une année en vue de l'Exposition, cela donne bien en moyenne trois cents tableaux dont il n'y aura pas moyen d'esquiver la description accompagnée d'un arrêt appuyé de considérants. Comprend-on l'embarras d'un juge serré entre la tyrannie de sa conscience et celle d'un directeur de revue, esclave lui-même de sa consigne.

Me voilà donc obligé tout d'abord de passer sous silence ces

prolégomènes de lamentations sur la décadence du grand art, sur les torts des administrations, sur les funestes tendances du public et même ce que j'aurais pu trouver de neuf à dire sur ce sujet de l'art tant rebattu depuis que Diderot a montré le chemin à tous les discoureurs d'esthétique. Mais qu'est-ce qu'une préface en moins, quand le livre à faire vous impose d'écrire tant de feuillets? Alors, comme un capitaine prudent craignant le naufrage, refuse d'embarquer sur son petit navire tout ce qui l'enfoncerait dans la vague, j'ai pris une énergique décision. De mon tillac étroit, j'ai salué sur le rivage tous les passagers que j'y laisserai avec tant de regrets, et ne mettront le pied sur la passerelle que ceux dont la main même du public, ce grand justicier, aura signé le passeport. Il y aura bien encore un peu foule sur le pont, quelques-uns, en passant devant la jetée, et moi-même avec eux, nous recevrons plus d'une invective; on criera à l'injustice, à la faveur, à l'ignorance; mais tout marin croit avoir pour lui l'expérience; il interroge sa conscience : quand elle aussi lui répond : « Va, » il lève l'ancre et le voyage s'achève... comme il plaît aux vents.

D'ailleurs à quoi servent ces dénombrements en usage dans la plupart des journaux dont nul abonné au tourner du feuilleton ne s'embarrasse la mémoire. Homère lui-même, qui les a mis à la mode, s'il rééditait l'*Iliade* aujourd'hui, raccourcirait ses listes, car la postérité n'a souvenance que d'Hector et d'Achille.

Je ne prétends pas que tous ceux que je présenterai au public seront des héros, mais au moins tous pourront passer pour de remarquables combattants. Je ne puis me refuser cependant le droit de leur adresser quelques observations dans le cours de la traversée. Je les prie bien de n'y voir pas de mauvaise humeur, non plus qu'un amour exagéré de la discipline.

Que de fois, au sortir de ces longues séances où les curieux viennent chercher un plaisir si fatiguant, n'avons-nous pas entendu exprimer le vœu d'un changement dans le mode des expositions. Au temps de notre jeunesse, on criait : « A bas l'Institut, » qui fermait la porte au talent. Aujourd'hui, et par ce temps de suffrage illimité, on peut, sans craindre d'injure, demander qu'on rende les salons bisannuels, et que le jury, quel que soit son mode d'élection, le justifie en se montrant sans pitié pour la médiocrité. Toutes les réactions ne sont pas ce que les révolutionnaires pensent. Il y en a beaucoup auquel le bon sens opprimé donne une poussée irrésistible. N'entendons-nous pas des peintres réclamer pour l'avenir le rétablissement de ce quadrilatère d'aristocrates qu'on appellait au Louvre, jadis, le Salon carré.

Cela ne nous étonne pas qu'on en soit enfin arrivé là et cela ne

nous étonnerait pas, si cette réclamation se frayait passage en haut lieu. Ballottée, dans sa quête de popularité, entre tant de courants si mobiles, l'administration ne fera pas plus de résistance au jour du pétitionnement qu'elle n'en fit, lorsqu'on l'obligea de renoncer au vieil usage qui plaisait tant à la foule. En attendant ce renouveau, déjà visible à l'horizon, c'est un Salon carré que le critique du *Correspondant* voudrait avoir l'audace de composer cette année.

HISTOIRE.

La peinture d'histoire se meurt, elle est morte. C'est le cri d'alarme que tout porteur de plume, quelles que soit d'ailleurs ses préférences secrètes, doit pousser lorsqu'il veut être pris au sérieux. En voyant les attaques dirigées contre elle dans certain quartier du Paris politique, je serais tenté de craindre beaucoup, et de joindre ma clameur aux cris d'effroi qui partent des rangs des fidèles. Il faut bien cependant ne pas se laisser trop effrayer. Les artistes qui se sont voués à ce genre en péril ne sont pas déterminés à lâcher pied. La mauvaise volonté régnante au Luxembourg n'a pas découragé les peintres qu'on appelle religieux, et les Grecs et les Romains comptent encore presque autant de sectateurs que les muletiers d'Espagne, les incroyables du Directoire, les laquais d'évêque et même que les moines en goguette.

M. Cabanel reste fièrement attaché à la tradition, mais il s'essaie à la rajeunir. Nous lui donnons la place d'honneur dans le panneau central de notre salon et, là, il bravera les reproches qu'on ne manquera pas d'adresser à sa *Lucrèce.* Elle n'est guère coiffée en matrone, cette chaste épouse à la quenouille laborieuse. Il semble qu'en attendant son mari, elle a dû jeter plus d'un coup d'œil sur son miroir d'argent. Ce n'est pas sans intention de coquetterie qu'on choisit une perruque si opulente, et les femmes simples de mœurs montrent moins de goût pour les belles broderies. Mais, après tout, Lucrèce était noble; elle était riche, elle était belle : moyen de ne pas laisser voir un peu de tout cela même involontairement. Il y a des nécessités de position. On pourrait plus sérieusement s'étonner de lui voir écouter Tarquin d'un air si tranquille; il est vrai que le mauvais sujet n'en est encore sans doute qu'aux préliminaires de la conversation. M. Cabanel ne voulait pas révolter les yeux du public. Il a trouvé matière à peindre des draperies élégantes, à montrer sa souplesse habituelle dans l'interprétation du nu, à répandre sur cet ensemble une lumière douce, savante, qui est presque de la couleur, qui est à tout le moins sa couleur, et il n'a

pas visé au rôle exact de l'historien. Le cas était à la vérité embarrassant. Voilà encore un titre à changer. M. Cabanel ne les médite pas toujours assez longuement. Intitulez cette scène : *Conversation romaine*, cela en dit moins que le nom de Lucrèce, mais le tableau y gagnera en vraisemblance, et il restera ce qu'il est : l'œuvre exquise d'un maître peintre qui, pour la grâce de l'exécution, le goût de l'arrangement et la science sans pédantisme, n'a pas encore rencontré un vrai rival parmi ses contemporains.

M. Erhmann suit évidemment le drapeau de M. Cabanel. Il a mis de côté tout cet attirail d'importation germanique et de facile acquisition dont les jeunes peintres aiment à garnir l'atelier au début de leur carrière. Il semble maintenant faire fi de l'or et des longs philactères que l'artiste glisse partout, quand il en est encore à ses premières amours avec le passé. Le voilà plus calme, plus libre, nous dirons aussi plus fort. Un sentiment naturel de la belle forme, un goût issu, sans plagiat, du commerce avec les grands modèles, de l'harmonie de ton sans trop d'arbitraire et sans prétention, en voilà plus qu'il n'est nécessaire pour donner aux *Muses* de M. Erhmann pleine confiance dans leur nouveau portraitiste. Elles s'y abandonneront d'autant plus facilement que, cela soit dit sans malice, le peintre connait, on le voit, tous les portraits des neuf sœurs.

Le moyen de parler de Vénus sans qu'un peu d'afféterie se glisse dans le discours. Nous ne reprocherons pas à M. Machard d'avoir cédé à l'usage, son sujet aurait embarrassé le plus habile constructeur d'allégorie. Mais peut-être pouvait-il se montrer plus économe dans l'emploi des tons brillants dont il a entouré le char du Soleil. Vénus, en passant devant le dieu de la lumière, a jeté sur son front une ombre; cela n'a duré qu'un instant et c'était justement cet instant que l'artiste avait été chargé de noter pour l'histoire de l'astronomie. Quoi qu'il en soit de cet oubli, M. Machard s'est souvenu de son talent habituel de dessinateur élégant. Il excelle à donner à ses personnages ce qu'on appelle, en terme de métier, de la tournure; et voilà deux hommes capables de décorer admirablement et sans crainte de comparaison les galeries qu'on reconstruira peut-être un jour dans Paris, quand nous serons guéris de l'envie de les brûler.

On l'a dit souvent : un nez mal dessiné suffit à gâter un visage; il suffit également d'une tête vulgaire pour déparer un corps qui sans elle plairait à tous les regards. Nous recommandons à M. Besnard un peu plus d'égards pour les exigences du public, ce roi orgueilleux; il n'admet pas qu'on se présente devant lui sous la chevelure ébouriffée d'une paysanne à demi sauvage, lorsqu'on vise à le séduire; en vain vous ferez valoir un torse jeune dont la nudité est comme vêtue d'innocence; en vain chercherez-vous à le distraire de sa répu-

gnance en lui montrant ce petit buveur dont la gentillesse appelle la caresse, tout cela et même un paysage poétiquement meublé de nénuphars et de roseaux, ne l'empêchera pas de se montrer peu courtois devant cette jolie laide, et c'est dommage, car l'œuvre de M. Besnard mériterait d'autres encouragements que ceux des artistes. Il y a des hasards gênants. M. E. Delacroix en est la victime. Il devra travailler plus qu'un autre, et surtout faire mieux que le *Prométhée* de cette année, s'il ne veut pas entendre tinter à son oreille à chaque nouvel effort le conseil de changer d'état. Cela, il est vrai, ne le découragerait probablement pas, l'expérience étant un fruit que les mains ridées peuvent seules cueillir. — M. Robert (Léo-Paul) nous paraît avoir fait, lui aussi, un héritage, mais de richesse plus certaine. Il tient de son illustre et malheureux oncle un don de poésie et de grâce qu'on acquiert rarement par la seule étude. Le tableau qu'il expose est peu remarqué, nous en convenons. Il lui manque l'attrait de la coloration, grave défaut aux yeux des bavards; de plus, les placeurs, trop pressés pour apercevoir sans doute le nom attendrissant de l'artiste, n'ont pas su mieux voir les qualités sérieuses dont son ouvrage faisait foi. Espérons qu'ils se montreront plus généreux et plus clairvoyants à la révision. Malgré cette conspiration de la chance, les *Zéphirs d'un beau soir* parviendront à se faire remarquer. Les juges sérieux saluent le début de M. L. Robert. Ils n'oublieront pas davantage la *Mort d'Adonis*, par M. Dubuffe III.

Malgré sa trop vaste poitrine, son œil méchant et sa réputation de caractère hargneux on peut consentir à regarder la *Médée* de M. Morot. C'est une bien mauvaise mère, mais elle a de si beaux enfants, et puis cette amplitude de chair ne masque pas encore un reste de beauté. Il ne suffisait pas, dira-t-on, à rendre Jason fidèle, ceux qui ne sont pas mariés avec cette femme peut-être après tout justement mécontente, peuvent lui accorder au moins ce bravo d'un instant, que nous donnions de confiance à M[lle] Georges quand la voyant passer sur le plancher tremblant du théâtre, nos anciens nous disaient : « Ah! si vous saviez comme elle était belle. » En somme ne faut-il pas savoir gré à ces jeunes intrépides de suivre leur caprice d'invention plutôt que de reculer devant le qu'en dira-t-on? Oui, mais qui paiera le tableau, si le gouvernement refusait d'introduire dans ses musées une si grosse criminelle?

Ne peut-on pas trouver dans le cours des annales humaines, et lorsqu'on est peintre d'histoire, des choses mieux faites pour nous intéresser, que le cataclysme de Sodome. Passe encore pour le sac de Rome et de Constantinople, mais les flammes qui consument la patrie de Loth inspirent plus d'horreur que la vue du sang.

M. Toudouze a déjà été averti du mauvais choix de son sujet. Il n'y a pas lieu d'insister sur d'autres étrangetés qui ne doivent pas rendre injuste envers les belles qualités et la largeur de style très-visibles dans cette grande ébauche, malgré le voisinage de certains défauts. On s'étonnera peut-être de nous voir indulgent à ce point, de placer l'œuvre énorme de M. Toudouze dans ce salon dont la porte devait être si étroite. Nous la placerons un peu haut, si sa vue choque les délicats, mais nous l'y maintiendrons cependant, parce qu'il n'est pas permis à la médiocrité de se tromper comme s'est trompé M. Toudouze, et que certaines erreurs équivalent à des promesses.

Au-dessous de la frise également, nous accrocherons le *Saint Sébastien* de M. G. Boulanger, dussent les moqueurs se moquer de nous. Il est comiquement terrible ce ressuscité, dont l'auteur de *Fabiola* avait fait un si beau capitaine, nous en convenons, et la pose de l'empereur Maximilien ne nous ramène pas au sentiment d'une situation choisie pour inspirer la terreur; mais le praticien demande la grâce du compositeur, et, puis M. Boulanger s'engage, nous en répondrions presque d'avance, à ne plus être si téméraire désormais; il nous mènera encore promener avec lui sur la voie Appienne ou dans les rues de Pompéï, et on y oubliera le martyr Sébastien.

Dans la salle que je voudrais meubler au gré de tout le monde, beaucoup de places sont à remplir. Elle est vaste, elle est haute. Il ne faut pas trop chercher chicane à l'arrangeur sur certains choix qui essaient de dissimuler son embarras. Je conviens que le *Saint Saturnin* de M. Chartray est un ouvrage sans grand souci d'originalité; mais le sentiment religieux bien servi par une bonne éducation n'est pas chose si commune. Je me risque bien à accepter *les Fugitifs* de M. L. Glaize; fallait-il encore se montrer inattentif envers un homme assez désintéressé pour choisir un pareil sujet, et pour l'exécuter avec cette indifférence du coût et de la fatigue. Le talent d'ailleurs est ici dépensé sans réflexion, mais il est dépensé argent comptant, assez pour racheter l'excentricité du prodigue.

Pourquoi n'avons-nous pas à montrer beaucoup de tableaux comme ceux de M. Olivier Merson? Avec quelle sécurité de juge nous les soumettrions aux contradicteurs tant nous serions sûrs d'avance de leur fermer la bouche. Rien de charmant comme ces deux épisodes de *la Vie de saint Louis* que le jeune peintre a été chargé d'exécuter pour la décoration du Palais de Justice. Ici, le monarque enfant ouvre les portes des cachots trop souvent fermées sur des innocents; là, il condamne un grand coupable que de puissantes influences ne peuvent soustraire à sa justice. Quel heureux mélange de poésie et de

vérité dans ces deux épisodes moins empruntés à l'histoire qu'à la légende dorée des saints. C'est le privilége permis de l'imagination, quand elle est bien dirigée, d'élever la réalité jusqu'à la hauteur de l'idéal. A cela, une certaine faiblesse ne saurait nuire. Ce n'est pas par la vigueur de son pinceau que Le Sueur a fait de la vie de saint Bruno une œuvre immortelle. Seulement il faut alors que l'âme fasse oublier la main. Non pas que les deux toiles de M. Merson trahissent l'impuissance de l'artiste à témoigner de sa virilité. S'arrêtant volontairement, on le comprend, à cette limite précise où le métier va empiéter et voler au sentiment une attention qu'il prétend lui conserver tout entière, il lui suffira de dessiner avec un goût parfait des ajustements dont l'archéologie ne contrariera pas le pli. Soigneux surtout de donner aux têtes la tendresse, la gravité, la jeunesse, il ne s'attardera pas à en faire saillir les os, ni les muscles. La couleur descendra voilée de ce ciel supérieur où ne brille que l'auréole des saints; elle baignera d'azur les acteurs de ce drame mystique dont l'Ange de Fiésole eût béni deux fois l'auteur de sa main d'artiste et de prêtre. Qu'importent, en face de ces deux pages émouvantes à tant de titres, quelques exagérations d'accent, quelques attentats même aux règles de la correction. Les critiques de naissance se jetteront avec empressement sur ces taches; elles n'offensent que les yeux intéressés à les découvrir; elles ne troubleront pas la joie de ceux qui saluent dans O. Merson l'apparition d'un véritable peintre d'histoire religieuse, ambitieux de ramasser le crayon tombé sitôt de la main de H. Flandrin.

M. Bouguereau continue paisiblement maintenant le cours de sa marche triomphale. A-t-il été assez honni! Lui a-t-on jeté assez de quolibets! Tous les manieurs de la truelle et du couteau à palette se sont-ils assez esclaffés de rire devant ces créatures à la peau satinée, malades de chlorose et frottée d'huile! Qui lui disputerait aujourd'hui sa place en pendant à M. Cabanel, son camarade d'apprentissage et son collègue dans les honneurs? Que ne puis-je remplir ma galerie de choix avec les tableaux de ces deux impeccants. Le public ne laisserait pas les plumes malveillantes y prendre trop visiblement leurs notes. — M. Bouguereau professe deux cultes, auquel il présente régulièrement depuis quelques années son offrande parallèle. Dévot envers la mère des douleurs, il appelle aux pieds de la *Vierge consolatrice* tous les condamnés aux pleurs. Mais que les heureux se rassurent, il ne les oublie pas. C'est pour ceux-ci qu'il caresse d'un pinceau moelleux le corps de *la Jeunesse* et celui *de l'Amour*. Double attrait auquel M. Bouguereau cède peut-être trop volontiers à l'âge grave où il est parvenu, et après le succès que lui ont valu sans conteste, mais après une longue attente, ses compositions reli-

gieuses, sans lesquelles il serait resté probablement le peintre très-achalandé des amateurs d'outre-Océan, mais non le favori de ce public d'élite qui aime à trouver dans l'art d'autres jouissances que l'art lui-même. On reproche cette année, non sans quelque raison, à la vierge nouvelle, son attitude un peu hiératique. On trouve qu'elle ne justifie pas son titre de *Vierge consolatrice*, car ce qui attire auprès d'elle les martyrs de la vie, c'est moins encore l'espoir de sa puissante intercession, que celui de sa sympathie. Mais que pourrait-elle demander maintenant cette mère dont la mort a pris l'enfant? Marie voit son désespoir ; elle la laisse sanglotter sur ses genoux et y demeure, car, les joies du ciel n'ont pas effacé dans son cœur les souvenirs du Calvaire. Elle attend l'heure de la résignation qui n'a pas encore sonné.

Il n'y a rien à ajouter pour demander l'absolution de M. Bouguereau, n'est-il pas devenu banal, presque offensant pour l'artiste de louer l'immuable perfection de son exécution?

M. Michel est un reclus modeste dont l'atelier doit affecter des airs de cellule. Son tableau *de la Méditation de la Mort*, dans le coin où il se dérobe, n'a pas dû échapper aux regards chrétiens ; cela est simple, ému, touchant comme un Le Sueur, auquel le peintre n'a pas craint de ressembler.

Pourquoi M. Perrault craint-il de tracer au tour de la tête du Seigneur cette auréole que la nuit du tombeau ne pouvait éteindre. Les traits restés un peu trop humains du modèle divin, lui auront sans doute inspiré quelque méfiance et pour mieux assurer le succès d'une belle étude de nu, il n'a laissé qu'elle étendue sur la pierre sépulcrale. Il suffit d'une très-légère retouche pour rappeler ici cette beauté nécessaire que le consentement des siècles a posée sur le visage du fils de Dieu. Et pourquoi M. Gaillard s'obstine-t-il à vouloir être autre chose qu'un graveur original. Après le *Saint Sébastien*, hélas! mais après l'*Ensevelissement du Christ*, holà!

La coloration aigre de M. Beham, la bizarrerie d'invention de M. Lehoux, la sagesse imprévue de M. Becker, la soumission aux vieilles recettes de M. Romain Cazes, obligent, non sans regret, à se montrer sévère envers l'*Adoration des Mages*, le *Saint Etienne*, le *Saint Joseph* et *les Vertus théologales* de ces artistes consciencieux ; mais je signale avec confiance, dans l'*extra muros* dont je ne me suis pas interdit de sortir, le charmant *Narcisse* de M. Courtrois, le *Bon Samaritain* de M. Dupain, le *Saint Jean-Baptiste martyrisé* de M. Falguière, pour lequel la critique se montre cette fois trop sévère, et surtout l'*Orphée* de M. Vagan-Bonnevet. Joignons-y les fantaisies romaines de M. Leroux, le panégyriste annuel des *Vestales*.

Plusieurs de ces exposants sont jeunes : il est permis de compter sur eux comme sur la réserve de l'avenir.

En ce temps où toutes les convictions ont droit de franchise, il y a encore des amateurs pour lesquels le dédain du charlatanisme se place au premier rang des qualités qu'on doit vanter. Si on leur demandait ceux qu'ils préfèrent parmi les postulants à la renommée, ils seraient capables de vous répondre : ceux qui ne mentent jamais. En tête de cette classe d'exposants, on devra placer M. Laurens. Heureux retour des choses d'ici-bas ! la probité fait prime. Et cependant M. Laurens ne courtise pas le public. Si son succès paraît à tous la juste conséquence de son mérite, il n'en est pas moins vrai que l'unanimité des éloges dont on a salué les *Funérailles de Marceau* est faite pour surprendre un peu. L'artiste ne pouvait guère pousser plus loin l'austérité. Pour acteur principal, un cadavre, pour comparses, de vieux soldats en perruque poudrée, et pour accessoires, une courte-pointe de coton, seule draperie de ce lit de parade dressé devant un paravent jaune. Mais tous ces gens sont simples comme la nature. C'est ainsi qu'elle s'étonne, c'est comme cela qu'elle pleure. Elle ne pousse pas aux grands gestes, et quand elle fait passer dans les cœurs un même sentiment, elle ne s'embarrasse pas d'en diversifier l'expression. Un esprit juste et qui sait voir connaît cette loi de la monotonie ; il la trouve belle parce que c'est la vérité qui la promulgue et il ne craint pas que les yeux des autres protestent contre elle. Cette fière soumission a porté bonheur à M. Laurens ; de plus, il peint, comme il regarde, avec l'unique désir de bien copier. Les vrais maîtres ont pratiqué ce système auquel on revient toujours. Il en est de lui comme de ces reprises dont le succès n'est jamais douteux. Soit calcul d'habile observateur, soit épanchement d'une vocation naturelle, soit reconnaissance, M. Laurens y demeure fidèle. Il lui doit d'être devenu aujourd'hui le chef de l'école des honnêtes gens.

Et cette école est déjà nombreuse. M. Meignan s'y rattache, M. L. Melingue semble en sortir. Le sujet adopté par M. Meignan : *l'Attentat d'Anagni* est grandiose et bien choisi. En 1877, c'est presque une actualité. Chacun sait comment s'appelle aujourd'hui Boniface VIII et le nom moderne de Sciarra Colonna. Quant au courage, à cinq cents ans d'intervalle, il n'a pas fléchi. C'est une vertu d'état, c'est une des trois couronnes de la tiare, c'est le legs des martyrs, c'est le don de Dieu. On a dit que ce tableau devrait servir d'avis, nous croyons qu'il est là pour l'exemple. Ce n'est pour avertir personne que l'artiste a dessiné d'un crayon si fier la grande figure de Boniface ; c'est encore moins pour l'humilier qu'il l'a dressée si haute sur son trône, retenant à distance de la victime

les bourreaux intimidés. Ainsi a fait le peintre, ainsi fera l'histoire.

Nous ne pouvons pas nous arrêter devant le tableau exposé par M. L. Melingue : *le Matin du* 18 *thermidor*, quoique le talent de ce peintre ne redoute aucune comparaison au palais des Champs-Elysées. C'est un remarquable début, mais nous craignons que le vrai public ne montre quelque répugnance à en convenir. Que voulez-vous, M. Melingue, ce public n'aime ni les provocations, ni la morale indifférente, et il y a certain calendrier dont les saints ne plairont jamais à tout le monde.

On se rappelle *les Ouvriers de la dernière heure* : M. Ronot lui a donné un pendant digne d'être remarqué à son tour : *la Colère des Pharisiens* est une œuvre sincère et forte dont les belles qualités s'appuient peut-être trop exclusivement sur la grammaire; qualités peu aimables, mais cependant dignes de servir d'exemple à ceux qui les dédaignent.

Nous admirons l'intrépidité de M. Roll ; elle lui a fait dépenser une grande provision d'efforts pour reproduire *l'Inondation de Toulouse*, et c'est là un sujet un peu usé ; de trop fréquentes répétitions ont diminué la pitié qu'il devrait inspirer. Nous sommes devenus blasés sur ces scènes dramatiques d'où la beauté est forcément absente; or, la beauté en peinture c'est l'élément de bon secours; on n'en dégoûtera pas plus les yeux que les wagneriens ne parviendront à dégoûter les oreilles de la mélodie. Il est très-hardi d'essayer une symphonie dont la tristesse sera la note dominante, encore faut-il que les malheureux qui la chantent, nous montrent un visage intéressant. En fait de drame, vous n'irez pas plus loin que *le Radeau de la Méduse* et Géricault en a rhythmé l'horreur suivant le mode académique; il eût reculé devant les haillons démocratiques que vous nous montrez avec tant de scrupule. Soyez-en bien assuré, si le déluge n'eût roulé dans ses eaux que les vilains personnages dont la Garonne en 1875 a ruiné les maisons, le Poussin n'eût pas peint *le Déluge*. Il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à peindre; il en est, nous le savons aussi, qu'il est inutile de dire.

Me voilà un peu comme ces gardiens qui se sentant débordés par la foule, lâchent la grille et reculent devant le flot; la consigne est forcée et tout le monde entre. Passez donc, M. Weerts, votre *Saint François d'Assise* arrive en ligne droite de l'atelier de Zurbaran, mais le maître vous a laissé agir un peu trop en débutant tapageur; cela vous a réussi auprès de l'administration, qui agit en bonne mère de famille, dont l'indulgence règle les choix; méfiez-vous cependant l'année prochaine de ses faveurs ; elles ont le privilége d'ouvrir encore plus larges les yeux des jaloux. Passez aussi M. Lefèvre : votre *Pandore* n'est pas jolie, mais du moins

c'est une fille bien bâtie; elle vit et parce qu'elle veut paraître vivante elle permet au sang de ses veines de colorer sa peau d'enfant des dieux. Voilà de ces concessions à la nature qu'on n'obtiendra jamais de M. Henner.

Qu'il peigne le soir ou le matin, que son modèle respire ou expire, sa palette se chargera du même ton mortuaire; il ne guérira plus de ce travers ni de cette myopie qui l'empêche de voir sur sa toile les poils de son blaireau noyés dans ses chers empâtements.

M. Humbert a des tons agréables et un culte franchement avoué pour les grands maîtres; pourquoi leur emprunter seulement d'inutiles arrangements archaïques. Le bon sens qu'ils enseignent n'est pas à dédaigner, même au dix-neuvième siècle, et aucun d'eux ne se fut avisé de jeter aux pieds de Jésus une pécheresse aussi indécente. Le repentir n'est pas un vêtement.

M. Mazerolles au moins ne se risque pas à choisir. Il prend des mains du passé tout ce qu'elles lui offrent. Cela ne l'a pas empêché de nous montrer dans *les Agapes*, et malgré leur trop petite dimension, une page presque originale, à tout le moins savamment composée et exécutée par des doigts que les gros pinceaux n'ont pas rendu incapables de précision.

M. Maillard connait toutes les ressources du métier de peintre d'église, mais, il fourre la grâce un peu partout, comme feu Devéria, et les saintes qu'il peint, fût-ce *sainte Monique* elle-même, semblent aimer l'élégance jusque sur leur lit de mort. Il se méfie sans doute de cet ennui qui tombe trop souvent des cadres mystiques; peut-être vaut-il mieux en effet, quand on doit s'arrêter d'abord au Salon, faire quelques sacrifices aux passants; ils n'ont pas tous des goûts ascétiques. M. Grellet (Athanase) n'a pas assez songé à prendre ces précautions. Voilà pourquoi la *Mort de la Vierge*, malgré de sérieuses qualités de composition et d'arrangement, n'attire que les regards compatissants et dévots.

La vertu de *Judith* est attestée par M. Grellet (François). Jamais une pareille virago n'eût séduit le voluptueux Holopherne. Il y a cependant des parties louables dans ce morceau de peinture moins remarqué que *la Résurrection de la fille de Jaïre* de M. Cormon.

Si la lumière ne nous vient plus tout entière du Nord, comme au temps d'un grand Français que le patriotisme n'aveuglait pas, à tout le moins il nous en arrive tous les ans de bons avertissements. Que nos jeunes artistes prennent la peine de regarder le tableau de M. Wauters : *le Serment de Marie de Bourgogne*, et celui de M. Van Beers : *les Funérailles de Jean le Bon*, ils y trouveront matière à de prudentes et modestes réflexions. On peint habilement en France; en Belgique il paraît qu'on n'est pas trop maladroit. Que de fois

nous l'avons répété : méfions-nous, ne nous vantons pas trop. A Vienne, à Dresde, à Berlin, à Munich, à Rome, à Madrid, à Londres même, il y a des écoles nationales, elles nous serrent de près. On les voit fournir depuis quelques années la place de Paris qui n'en semble pas assez inquiète. De tout temps l'esprit a soufflé où il lui plaisait; il est devenu de nos jours extrêmement impartial. Si nous ne pouvons le forcer à nous prendre pour favori, sachons du moins soutenir notre réputation, et n'en diminuons pas la valeur en dédaignant de redouter celle des autres.

GENRE.

Notre programme de résistance gêne plus celui qui l'a annoncé que ceux contre lesquels il était dirigé; on pénètre assez facilement dans cette place dont les portes devaient être bardées de fer. Que le lecteur nous le pardonne, et s'apprête à de nouveaux pardons. Voici la cohorte des peintres de genre qui se présente. Je suis tout seul contre une foule dont chaque membre égale en talent celui qui le devance ou qui le pousse. Je vais être débordé, si je ne m'arme pas d'une vigueur plus exclusive. Ils n'entreront que vingt : le dessus du panier. Que deviendrais-je si on m'obligeait de laisser passer tous les ayant droit. Tâchons au moins de bien choisir entre ces innombrables et amusants conteurs d'historiettes. Songeons qu'il faudra se montrer tout aussi poli envers les portraitistes, les paysagistes et les aquarellistes.

J'appelle des peintres de genre trois hommes dont j'offense ainsi peut-être le juste orgueil. Est-ce que M. Alma Tadéma, (né à Drouryp (Pays-Bas), et M. Bridgman (né à New-York), et M. Emile Lévy (un Parisien celui-là) n'auraient pas quelque juste prétention à venir se ranger d'eux-mêmes parmi les peintres d'histoire ? Il est certain que la taille du tableau signifie peu et que le style seul classe les œuvres. Or, qui mieux parle la langue de l'histoire que ces trois amoureux de l'antiquité L'histoire, il est vrai, pour eux elle n'est pas écrite tout entière dans Plutarque et dans Tacite. S'ils existaient encore, les mémoires du temps, disent-ils, nous en montreraient le revers et l'intimité. Qui sait lire en découvrira les traces à travers les légendes d'Hérodote, les épîtres d'Horace et les épigrammes de Martial. Et c'est à travers prose et vers que nos artistes chroniqueurs exhument ces heureuses trouvailles de mœurs ou d'anecdotes, repos du lecteur ou du spectateur, un peu fatigué de la solennité des grands chapitres. Ne suivons-nous pas, avec une curiosité suffisamment excitée, le bon Mécène descendant l'escalier presque royal

de son maître. Pourquoi attend-il le ministre sur le péristyle, ce solliciteur si bien accompagné? Que va-t-il se passer sous les yeux de marbre du divin Auguste ? Le peintre n'en sait peut-être rien lui-même. Mais il a revu, en fermant les yeux, ces belles colonnes, ces degrés venus du Pentélique, ces étoffes d'Asie, ces costumes étranges qui mentent aux rubriques connues, et tout cet étalage invraisemblable de luxe qui passait, il y a deux mille ans, à travers les rues de la capitale du monde; il en a retenu quelques détails pittoresques et de ce caprice de mémoire est sorti le très-joli tableau de *l'Audience chez Mécène.* M. A. Tadéma n'en a pas fait de meilleur.

Que M. E. Lévy se résolve donc une bonne fois à rompre avec les idylles campagnardes. Son talent aristocratique n'est-il pas pour toujours fatigué de ces vulgaires sujets? il semblait s'y être usé. Heureusement les présages mentaient et jamais l'auteur d'*Orphée déchiré par les Ménades* n'a mieux mérité de sa nourrice antique. Voilà une restauration sans pédanterie de la *Meta Sudans*, cette ruine informe autour de laquelle l'élève de Rome a plus d'une fois, lui aussi, promené sa rêverie. L'archéologie ne gêne en rien l'esprit que le peintre tient avant tout à montrer. Les pierres sont remontées à leur vieille place, mais l'homme garde la sienne à côté d'elle, et le pinceau du narrateur était trop intelligent pour sacrifier les acteurs aux décors. D'un bond en arrière M. Lévy a repris son ancien rang et le portrait de femme dont est accompagné son *Athlète vainqueur* prouve qu'il a l'intention et le pouvoir de le garder.

M. Bridgman est l'élève de M. Gérôme. Il en sera bientôt l'émule. Déjà sa manière lui appartient. Il sait trouver des colorations savamment modulées, sans froideur et sans parti pris. Il a mis de côté cette sécheresse métallique que M. Lecomte le Noüy dans son *Entrée du Sérail* confond trop souvent avec la précision du modelé. Une atmosphère réelle baigne sans les amollir les contours de ses personnages. Les eaux, dont le sillage dérange à peine la paix profonde, n'empruntent pas leur douceur aux caresses du blaireau, et sur la crête des collines de la mort où va venir s'échouer *la Momie*, le soleil envoie de vrais rayons. Chose bonne à noter et qui indique chez M. Bridgman l'ambition de l'indépendance, ces rayons, pour briller en Egypte, ressemblent à ceux qui éclairent nos climats. Ce n'est presque rien que ce détail, mais il console les déshérités forcés de voir la terre des Pharaons à travers les lunettes de certains orientalistes. Il leur prouve qu'après tout, à Memphis comme à Paris, c'est le même astre qui éclaire le monde.

Ces trois tableaux ont de l'avenir; un jour ils vaudront chers. A la place de l'administration je leur ferais des avances, et, les appe-

lant des fenêtres du Luxembourg, je m'épargnerais ainsi des reproches et des remords.

On dit que *la Glaneuse* de M. J. Breton est sûre d'entrer dans le sanctuaire officiel où l'attendent déjà quelques-unes de ses compagnes des champs. Peut-être pour lui décerner cet honneur nouveau l'acheteur devait-il attendre le jour où l'indolente eût changé d'habits. Depuis qu'elle promène ses grands pieds dans l'herbe froide, depuis qu'elle étend ses bras de cariatide devant l'horizon nacrée, chacun a eu le temps de faire sa connaissance, et vraiment elle ne se donne plus assez de peine pour varier ses belles attitudes.

M. Brion est moins indolent ; si ses *Pèlerins d'Alsace* sont de vieux amis pour nous, il ne nous les avait jamais montrés dans ce nimbe de brouillard qui prête à cette scène agreste un imprévu sauveur.

On rencontre dans presque chaque salle des connaissances nouvelles, dont on est obligé d'accepter les avances. Comment ne pas répondre cordialement à l'invitation de M. Denneulin? Tant de bonne humeur anime la figure des campagnards qu'il nous présente. Qui n'a assisté une fois dans sa vie à ces repas de noces en plein air, où les mets vous étouffent, où la gaieté des convives vous assomme? La mariée se croit contrainte à la modestie, elle prend des airs; l'époux écoute M. le maire qui lui rappelle ses devoirs de citoyen; M. le curé un peu jaloux prépare son éloquence dont le tour va venir, et sur le bord du pâtis, à travers les pommiers, on aperçoit ces personnages inconvenants dont Teniers ne manquait jamais de dessiner la silhouette. C'est le souvenir d'une de ces fêtes redoutables qu'a voulu fixer l'auteur du *Dîner de noce.* Biard, en son bon temps, n'a jamais fait mieux comme peintre et comme historien.

M. Vibert nous a fait grâce de ses fantaisies rabelaisiennes. C'est d'un sentiment généreux. Les pauvres moines étant très-attaqués en ce moment, le satirique a remis son fouet en poche, mais gare aux vieux maris qui introduisent de *jeunes commis* à côté de leurs Rosine de magasin. Le peintre les livrera aux rieurs avec la conscience d'un homme qui remplit un grand devoir. On n'a jamais mis plus de sérieux dans le badinage. M. Vibert déploie pour nous amuser une incorrigible perfection.

M. Worms égale M. Vibert en adresse de main, mais il lui est supérieur en bonhomie. On sent qu'il ne se croit pas obligé de faire tous les matins la revue de ses principes. Devant *la Fontaine de Grenade*, plus d'un est tenté de s'écrier : *Anchio son pittore.* C'est que l'artiste se contente, à la joie de bien des amateurs, de regarder la peinture comme un art d'agrément. Ainsi il réussit

depuis longtemps déjà à demeurer le plus agréable et le plus jeune des peintres voyageurs de France et d'Andalousie.

Si M. Detaille n'y prend garde, il émoussera bientôt en nous la corde patriotique. Les plus dévoués à la patrie et aux grandeurs du pantalon rouge se lasseront de ce défilé de vertus militaires et de cet exposé de fourniments. On ne conteste pas l'adresse du metteur en scène, ni son instruction de soldat, mais on lui demandera bientôt d'introduire ce qu'on appellerait un peu d'art dans ses procédés. C'est par là qu'il vaincra le daguerréotype, dont on peut l'accuser d'égaler trop servilement la probité. Et puis une autre fois, qu'il consulte un sage ami sur l'opportunité de certains souvenirs, ce *Salut aux blessés* ressemble, malgré les précautions de costume, à une provocation. Ne donnons jamais de leçons inutiles. Elles deviennent quelquefois dangereuses pour d'autres que ceux qui s'en font professeurs, et ne rendons pas ridicule un acte de politesse qui nous semble tout simple, en le mettant trop intentionnellement en relief.

MM. Berne-Bellecour et de Neuville courent le même danger que M. Detaille. Les *impressarii* habiles ont soin de varier l'affiche, car il ne suffit pas de faire bien chanter le même air pour divertir des auditeurs qui l'ont déjà maintes fois entendu. Horace Vernet connaissait mieux son public, et sans leur demander rien de plus, on pourrait conseiller à ses jeunes successeurs de se souvenir des ruses de leur vieux chef de file. M. de Neuville, avec sa *Bataille de Forbach*, entre ces trois concurrents, nous paraît tenir la corde. Il a du moins cet avantage de porter ses propres couleurs, tandis que de loin et dans la poussière de l'exposition, on confond un peu celles des auteurs du *Salut aux blessés* et de *la Tranchée de Boulogne*.

Et voyez comme on endort vite l'attention et quels risques on court à se copier, même sans faiblir. Que reste-t-il aujourd'hui de MM. Comte et Willems? Ni *les Cartes* du premier, ni *les Armes de Flandre* du second ne sont inférieurs à tout ce que l'on se plaisait à louer en eux, il y a dix ans. Mais chacun sait par cœur ces robes de satins, ces cuirs de Cordoue, ces meubles d'une antiquité douteuse. On ne fait plus grâce à ces demoiselles anémiques dont les longues mains ne se dégantent jamais, même quand elles veulent paraître nues, et sans égard pour les jouissances qu'elle leur a dues, la foule semble dire à ces dédaignées de la mode : « Passez, braves gens, on vous a déjà donné. » Encore un peu de temps et M. Cermak lui-même prend rang parmi les endormeurs. C'est un sujet plein d'actualité cependant que *le Pillage en Herzégovine ;* mais, il nous ramène encore les mêmes femmes aux grands yeux et au teint bistre, et on a vu leurs enfants traîner vingt fois dans les tableaux du trop habile

peintre. En art comme en religion, il y a des moments où il est utile de se renouveler dans la retraite.

Ah ! le métier ingrat que celui d'amuseur, et comme ceux qui s'y livrent, s'ils ne se tiennent fermes sur la pente, glissent vite du Capitole à la Roche Tarpéienne. N'est-il pas vrai M. Firmin Girard? Pourquoi cette volte-face de vos admirateurs? Vous avez cependant fait une sorte d'amende honorable à vos juges de l'année dernière et votre *Montreur d'ours* à Aurillac, espérait à bon droit désarmer leur critique. Il ne faut pas réussir trop vite, ni trop facilement, voilà la morale de vos mésaventures. Morale utile à tous, que devra méditer M. Adrien Moreau. Ses *Tsiganes* témoignent de l'envie de bien faire, rappellent de toutes leurs feuilles et de tout le chatoiement des écharpes d'Orient ces bravos qu'on décernait avec tant d'accord, il y a un an, deux ans, à des productions à peu de chose près semblables aux *Amoureux sous la feuillée.* Ces deux artistes n'ont pas atteint l'âge mûr, et déjà leurs noms s'effacent et il suffit d'un tas de crevettes pour jeter dans l'ombre et l'oubli ces laborieux, ces courageux habitués des théâtres à grands costumes. Et vous, pauvre M. Fichel, qu'est devenu le temps où les mollets de vos bouquinistes et de vos joueurs d'échec se faisaient coter sur le turf de l'hôtel Drouot? *Et nunc erudimini*, promeneurs de plages bretonnes, Feyen (Eugène), qui, le crayon à la main, suivez sur le sable mou la boule aux ébats joyeux, vous qui numérotez les quilles abattues aux pieds des belles cancalaises. Ah ! ne vous laissez pas griser par le petit vin qu'on boit dans les salles des Champs-Elysées ; regardez aujourd'hui ceux qui se le versaient hier d'un coude enorgueilli, le livret n'a fait que changer de millésime, ils ne sont déjà presque plus : *sic transit gloria.*

Méfiez-vous aussi, M. Béraud, fervent adorateur de la redingote et du paletot. Les *Joueurs de crocket* de M. Kaemmerer, ne sont pas plus fidèlement dessinés que les *Paroissiens de Saint-Philippe du Roule*, mais leur toilette de printemps fait tort à vos modes d'hiver. On s'habitue à tout, au noir d'ivoire comme au piment, et dans ce siècle inconstant, on ne peut même plus compter sur l'absurde. Qui s'occupe maintenant de Lambron? Manet est distancé par ses imitateurs. Il n'y a plus de convictions : M. Gervex déserte les tables de dissection pour entrer dans les églises ; M. de Nittis travaillait pour les microscopes, maintenant il se croit de taille à braver la vue à distance. M. Muncaksi s'est acheté une palette neuve, il y combine des teintes grises qui tendent à fraterniser avec le rose. A qui se fier? il n'y a plus que les Espagnols de Tortosa et de Chiclana qui sachent aimer. Ils resteront jusqu'à leur dernier jour fidèles aux marquis d'ancien régime, aux laquais de grande maison ;

et les seuls Italiens de la via del Babuino sont dignes de partager à jamais avec eux la défroque de Fortuny.

On peut parler avec légèreté de toute cette école commerciale, affairée, miroitante ; toutefois il serait bien injuste de ne pas reconnaître ce qu'elle vaudrait, si les disciples qui la composent employaient leur esprit, les ressources infinies de leur main à colorer autre chose que des ailes de papillon qui brillent un jour et dont il reste si peu de chose le lendemain. Après tout, c'est leur affaire, ils foulent un pavé sur lequel on apprend vite à se décider ; les uns aiment la gloire durable, les autres préfèrent les banknots, chacun a sa manière d'entendre le désintéressement.

LES PORTRAITS.

Non, la photographie n'a pas diminué la fortune des portraitistes. La sympathie que presque toutes les femmes conservent à tout âge pour leur propre visage, suffit à entretenir bien des métiers. Elles ne se lasseront jamais de regarder leur image et les hommes eux-mêmes cèdent à la contagion. C'est la faute de la vie, elle est trop rapidement dépensée ; chacun se prolonge comme il peut, et quand cette ressource lui reste, c'est au talent d'un peintre en renom que le pauvre mortel va demander quelques années d'immortalité.

Faisons donc une belle part à ces amis de la faiblesse humaine.

M. Cabanel arrive encore bon premier en tête des mieux famés. Il s'est guéri de ses allanguissements derniers et de cette crainte qu'il éprouvait à rendre trop réelles les formes de ses élégantes clientes. Il y a eu protestation d'une part sans nul doute, et très-probablement promesse de réforme de l'autre, il en est résulté le charmant et très-suffisamment vivant portrait de Mme M... M. Cabanel excelle à vêtir élégamment des épaules faites pour se blottir dans des fauteuils de satin, et les femmes rassurées par l'autorité d'un talent justement vanté, jouissent en toute sécurité de se voir jolies. Les laides même entrent avec confiance dans l'atelier de ce maître qui opère sans jamais faire souffrir personne.

Le même art de voir les gens en beau a conquis la grande clientèle de M. Chaplin. Il semble plus franc, plus alerte, plus insouciant que M. Cabanel ; au fond, il lui ressemble et son pinceau est celui d'un sage qui croirait utile de prendre des airs évaporés. Et puis, l'artiste est homme du monde, et trop bien élevé pour dire jamais du mal de son prochain. *Le duc d'Audiffret-Pasquier* n'avait d'ailleurs rien à craindre des suites de sa confiance. Il a même permis à son peintre de révéler au public cette finesse que l'homme d'Etat se croit obligé de cacher quelquefois sous le masque d'une réserve

officielle. Ajoutons que rarement la main toute aimable et gracieuse de Chaplin s'est engagée à serrer le style de si près. On se soigne, il est vrai, quand on sait que l'histoire viendra un jour prendre votre ouvrage à témoin.

Ne forçons pas notre talent, nous ne ferions plus rien qui nous serve. M. Baudry nous semble épuisé des efforts qu'il a tentés au foyer de l'Opéra. A vivre si longtemps dans la compagnie des immortels, on perd parfois l'habitude de frayer avec les gens de la terre. L'artiste n'a pas médité l'accueil un peu froid que la presse en général et presque tout le public fit à ses deux toiles de l'année dernière. Le sans-gêne de son exécution, cette maladresse étudiée qu'il exagérait de jour en jour, choquèrent jusqu'à ses anciens admirateurs; mais certain brouillard n'était pas encore assez dissipé sans doute pour que les yeux de l'artiste pussent apercevoir les signaux d'alarme et il s'abandonna à cette manière par trop historique. Les grands maîtres, il est vrai, semblent parfois prêcher la négligence et on le leur pardonne, mais ce sont les grands maîtres, et ils ont le coup de pouce du génie. La science transparaît jusque dans les hasards de leur pinceau. Suffit-il pour leur ressembler de frotter du bout de sa brosse quelques tons sur un terrain et pour donner à ces tons l'apparence au choix d'une touffe d'herbe ou de chardons; il faudrait alors racheter ce dédain de l'accessoire par le soin que l'on apporterait à parfaire le principal. Or, que dire d'un portrait où les bottes attirent les yeux au détriment de la tête? M. Baudry trouvera dans ses études, retour de Rome, à l'hôtel Galliera et ailleurs les modèles auxquels il pourra permettre qu'on le renvoie. Copiant les exemples qu'il donnait aux autres, il redeviendra ce qu'il était alors et ce qu'il pouvait se contenter de rester, le peintre de *Beulé*, de *Mlle J.-E. de la Vague*, et de *Saint Jean-Baptiste.*

M. Bonnat s'est bien tiré d'une épreuve redoutable : il a réussi le portrait de *M. Thiers.* C'est la première fois que ce phénomène arrive. Jusqu'ici l'illustre président avait porté malheur à tous ceux que tentait son visage d'homme célèbre. Tant de hauteur d'intelligence, tant de malice et de bonhomie animent en une minute ces traits incapables de contrainte que l'examinateur en demeure désorienté. On aimerait à connaître, pour apprécier mieux encore ce succès de M. Bonnat, combien de fois et combien d'heures à la fois, l'impatient modèle s'est résigné à demeurer tranquille devant le chevalet? cependant la bouche est étudiée jusqu'aux plis ; les yeux brillent sous les inévitables lunettes habilement tenues en respect ; l'exécution est ferme, précise, sans sécheresse et sans trop d'apprêts, et tout cela, on peut en être sûr, a moins coûté à M. Thiers qu'à

M. Bonnat. Donc tout le monde est content cette fois, l'exposant, le public, peut-être même l'exposé. Il n'y a que M[lle] Jacquemart (Nélie) qui n'aime probablement pas à s'arrêter dans la salle B.

M. Meissonier a fait à M. A. Dumas un cadeau royal. On ne discute pas des œuvres qui se paieraient si cher. Cependant, voyez une fois de plus combien le sentiment du respect diminue dans les masses. Nous avons ouï, de nos oreilles ouï, des profanes qui osaient porter sur les mains du fameux écrivain des jugements impertinents, qui s'étonnaient de la dimension des pieds, comme si ces pieds n'équivalaient pas à la signature du maître. La tête, il est vrai, trouvait grâce devant eux. Heureusement ce petit détail bien traité suffit à illuminer l'ensemble. Toutefois notons cet essai d'indépendance inquiétant pour M. Meissonier, lequel a de plus le tort généreux d'avoir formé de trop bons élèves.

MM. Lehmann et Dubuffe soutiennent leur réputation méritée ; ils ne guériront pas de la nostalgie du Salon, mais c'est beaucoup d'y mériter chaque année et depuis si longtemps les mêmes éloges. M. Cormon ambitionne toutes les qualités du peintre d'histoire ; il s'est appliqué à modeler le masque de M. Carrier-Belleuse comme devait le faire un digne élève de M. Cabanel. M. Cambon reste le fidèle serviteur des traditions de Ingres. Il a pris à son maître ses préférences de vesture. Il se drape à la romaine ; il regarde le public en tournant la tête. Sa main droite tient les insignes de l'art, en montrant soigneusement une ligne galbée suivant les recettes florentines, tout, jusqu'aux fonds d'un vert agressif, affirme la foi de la jeunesse. On peut sourire de cet artiste si naïvement solennel, mais non de l'œuvre, une des plus sérieuses de la galerie des portraits.

Non loin de M. Chaplin, nous plaçons M[me] Henriette Brown, concurrente redoutable, si la femme du monde laissait à l'artiste toute sa liberté d'action. Le portrait de *M[me] S.* est une des plus sympathiques créations de M[me] Brown ; une main féminine seule pouvait y répandre ce don particulier de grâce décente qui ranime, par son charme inusité, l'attention des promeneurs fatigués. Ce charme de nature ne nuit en rien à une science d'exécution que le sexe fort pourrait envier.

Le bon public s'est beaucoup étonné, il y a douze mois, devant le portrait des enfants de M. Dubois ; pourquoi semble-t-il habitué à ce miracle d'un sculpteur capable de fondre ensemble quelques couleurs. Le difficile était donc de capter deux fois de suite cet inconstant ? M. Dubois devra nécessairement entreprendre un grand tableau d'histoire, s'il ne préfère laisser oublier sa double et un peu inégale ambition.

M. Delaunay, généralement heureux, rencontre cependant parfois

ses jours de mauvaise chance. Peut-être manque-t-il trop de ce calme qui commande à l'inspiration et de cette candeur du regard « qui n'altère par des faits la sainte vérité. » Le style est sa marotte. Il le cherche *per fas et nefas*; il le demande aux Vénitiens, quoique bien décidé à rester l'ami respectueux de Raphaël et le disciple de Flandrin. Mais qui trop embrasse, mal étreint. Nous croyons M. Delaunay mieux fait pour s'entendre avec Ingres qu'avec le Titien. Toutefois le portrait de *Mme S.* est une œuvre sérieuse, tranchant sur les banalités bourgeoises et qui dédaigne fièrement le faux luxe de la nouvelle école dont Regnault fut le fondateur.

Les héros de cette secte tapageuse sont MM. Clairin et B. Constant. M. Clairin reste le second de l'auteur de *Prim* et du *Bourreau arabe*. Il dessine avec plus de clairvoyance et plus de patience que M. B. Constant; mais ce dernier ne le craint pas dans l'art de faire reluire les ors, les émailleries de Perse, d'empourprer les tapis de Smyrne et de vêtir ses modèles en habitantes des harems d'Ispahan.

Tous les deux, ils entreprennent largement le portrait; le satin, les bijoux répandus sans regarder à la dépense, satisfont leur besoin d'éclat et ils donnent le mobilier par dessus le marché. Forcés de tenir compte de la tête et des mains, ils leur apprennent à ne pas se conduire en accapareurs et à se tenir modestement à leur place d'accessoires. Quel dommage de voir des enfantillages prétentieux étouffer une sève qui donnait de si belles espérances.

M. Carolus Duran, s'il n'y prend pas garde, va se faire porter sur la liste des réactionnaires. Que sont devenus ces grands jours où le vert et le bleu, rassemblés autour de la tête d'un enfant, chantaient des duos si intrépidement faux? maintenant ce tapage s'est apaisé, et n'était le coussin rouge sur lequel s'appuie le coude de *Mme de L.*, il ne resterait presque plus trace aujourd'hui des audaces d'hier. Que M. C. Duran affermisse ses contours bavocheux, qu'il peigne avec des pinceaux moins chargés de couleurs, et le voilà un homme comme un autre. Mais quoi! peut-on, quand on a cru fonder une religion nouvelle, renier en un seul jour tous les articles de son *Credo?* Laissons faire le temps; c'est un auxiliaire de bon conseil, il a changé plus d'un apostat timide en converti résolu.

Est-ce bien un simple chasseur que M. Hermann Léon a peint en grand costume de courtisan de Charles Ier, chien au côté et fusil en main? N'avons-nous pas entrevu cette moustache aux pointes retroussées ailleurs que dans les détours de la forêt? ce gentilhomme dameret ressemble singulièrement à certain virtuose favori des salons parisiens et par singulière conformité porte un même nom avec l'artiste qui a fait de lui un portrait si fièrement

campé et si gaillardement peint. Qu'en faut-il conclure? c'est que M. Hermann Léon n'est pas seulement un chanteur charmant, mais un peintre qui mérite fort d'être pris au sérieux pour la belle sélection des tons, la hardiesse de la touche et l'expérience du veneur. Ils ne sont pas nombreux les gens du métier qui en apprendraient à cet amateur.

La duchesse Colonna a désiré poser en costume de cérémonie devant M. Blanchard. Mais tant de dentelles, une si longue traîne déroutent l'attention du spectateur. Il ne veut pas reconnaître dans cette élégante à la pose un peu banale, le sculpteur à grandes visées qu'il est habitué à rencontrer un étage plus bas. N'y avait-il pas quelques efforts de plus à tenter pour donner au modèle son double caractère de noble dame et d'artiste original. Bien certainement la duchesse ne s'y fut pas opposée et Marcello aurait dû l'exiger.

On rencontre un peu partout le visage de M. Gambetta. Aux vitrines des photographes, à la porte des marchands de journaux, son œil vous poursuit; le plaisir de le retrouver au salon des Champs-Elysées ne se faisait pas impérieusement désirer. Un Américain du nom d'Healy, mal au fait de nos besoins, a cru qu'il y avait opportunité. Nul doute que transporté à Boston, ce produit de l'art national n'exalte l'orgueil des enfants du pays; ici, nous l'avons accueilli avec une froideur marquée; et tout esprit de parti à part, on peut dire qu'un homme aussi célèbre que M. Gambetta pouvait attendre les offres d'un artiste moins fortement inconnu.

Pour n'avoir pas laissé écrire leurs noms au livret, le *Pécheur de Trouville* et la *Bretonne de Plougastel* n'en ont pas moins permis à M. Ribot de faire leurs portraits; ces portraits sont-ils bien fidèles? Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'ils rappellent tous ceux qui sortent de l'atelier de l'artiste, lequel gâte à plaisir d'incontestables et très-rares qualités de coloriste par la puérile ambition de ne ressembler à personne. On ressemble toujours à quelqu'un, lui aurait répondu le peu aimable Ribera.

M. Olivié ne se met pas à fureter dans les musées pour y retrouver des procédés oubliés dont il puisse se construire une originalité toute neuve. Il demande tout bonnement à la première marchande venue, fut-ce même la plus laide, la plus sordide et la plus vieille de s'asseoir devant lui, pipe en bouche et pieds fumants au soleil; ce thème lui suffit, et il le commente sans l'embellir. On remarque fort dans la nef des sculptures, un horrible petit monstre né à Naples, dont cette *Harengère bretonne* pourrait revendiquer l'honneur d'être la mère. La jolie famille à tirer de son obscurité! et comme on se fâcherait contre M. Olivié, s'il ne payait lui aussi, talent en main, le droit de s'en tenir à ses préférences.

Disciples du vieux bon sens, MM. Cot, Robert-Fleury fils, Lobrichon restent les fidèles suivants des vieilles mœurs : on ne les appellera jamais novateurs. Ils sont de ces philosophes qui croient que tout a été dit, contents de parler une langue correcte que tout le monde pourra comprendre. Leur conversation est un peu monotone, mais fournie d'idées saines, et comme portraitistes, on sent bien qu'ils n'ont jamais trompé personne.

Acceptons toutes les originalités, quand elles n'effarouchent pas trop l'habitude, cette bonne amie de la vérité. Faisons passage à M. Bastien Lepage. Holbein lui aurait peut-être serré la main. Certainement on peut louer cette étude dépouillée d'artifice et d'amour-propre filial qu'il intitule : *Mes parents*. Mais la gamme grise qu'exploite le jeune peintre n'est plus un filon inconnu où seul il ait posé le pied. Voici venir sur la piste M. Pinchart, un symphoniste à modulations discrètes dont les doigts pourraient bientôt faire quelque bruit. M. B. Lepage et les curieux ont-ils regardé, comme elle le mérite, la simple toilette de *Mlle X?* Il faut lever les yeux un peu haut pour l'apercevoir, cette année. Au mois de mai prochain, l'auteur aura gagné les honneurs de la cimaise.

Le second tableau de M. Renard, ce *Balthasar Denner* dont le musée du Luxembourg avait confisqué la belle étude, était attendu avec une confiante curiosité. Disons sans rien ajouter qu'elle a été complétement trompée. La seconde partie est bien perdue, mais M. Renard pourrait encore gagner la belle.

La Muse des Bois s'étant décidée à livrer sa mystérieuse et fuyante beauté aux regards des rêveurs, a prié M. Hébert de venir chez elle, sous la feuillée, avec sa toile et ses pinceaux. Malheureusement dans l'ombre glauque d'où la pudique déesse n'a pas voulu sortir, l'artiste n'a pu apercevoir qu'une forme vague, et voilà comment sans le vouloir, comme par la force du souvenir, et, non pour la dernière fois, il a estompé le front sauvage et les yeux méchants d'une de ces Sabines qui descendent, l'urne de cuivre sur la tête, les ruelles puantes de la Cervara.

Chaque Exposition apporte aux désœuvrés sa petite légende. Celle de l'heure présente nous force à ranger parmi les portraits une tête de guillotiné que M. Henner pose sur le plat où se voit d'ordinaire le chef du précurseur. Est-ce un caprice original du peintre ou celui d'un original? *chi lo sa?* Mais cela fait causer, et une œuvre d'une assez modeste valeur en retire profit. Sans cela, peut-être, passerait-on avec indifférence devant ce panneau où M. Henner s'obstine à montrer sa préférence à sculpter l'ivoire et son dédain croissant de la chair, du sang et des os. Quelques journalistes s'amusent à saluer l'auteur du *Saint Jean-Baptiste* de l'épithète de grand maître ; c'est provo-

quer imprudemment des comparaisons auxquelles, sans cet enthousiasme, le talent du peintre ne serait pas exposé.

Avant de passer sous la feuillée et de nous étendre sur la bruyère qui nous appelle de tant de côtés, nous avons encore quelques stations à faire et d'abord il faudra longtemps nous arrêter devant les célèbres *Crevettes* de M. Bergeret, ce Cid de la nature morte, qui pour vaincre ses rivaux n'a pas attendu ses seize ans..., dit-on ; arrêt de gourmet, mais d'un gourmet qui préfère une telle copie à tous les plus succulents mollusques des prairies sous-marines de l'Océan. Pendez-vous, Vollon le vigoureux, et vous aussi, Rousseau, poëte des chrysanthènes, un enfant vous a vaincus; seulement ce n'est pas avec des laques visqueuses qu'il a dû vous combattre. On reconnaît ici l'aide invisible de la magie. Un bon génie a fondu pour son favori l'or, l'améthyste et l'opale. Que pouviez-vous opposer à cette chimie inconnue? il ne vous reste plus qu'à demander humblement son secret au petit Bergeret.

Tout s'efface à côté de ces triomphantes crevettes. *Les asperges* de M. Claude pâlissent, et Blaise Desgoffe lui-même regarde avec découragement son casque, son bouclier, ses carabines et la porte de fer du Louvre; tous et toutes lui paraissent ternis par une humidité malfaisante. Qu'ils attendent cependant : peut-être que Bergeret rougira de s'entendre trop longtemps appeler le chantre de la marée fraîche ; on ne remporte pas deux fois une pareille victoire. Le public se lassera de coquillages, comme il s'est déjà lassé de fromage mou et de bijouterie florentine.

Un des tableaux de la présente Exposition qui prendrait sa place au Louvre avec le plus de sécurité, c'est *la source* de Neslette, aimée des bonnes vaches normandes. Ni Cuyp, ni Berghem, ni Troyon ne me forceront à mettre derrière eux M. Van Marck. Quant sur les ouvrages de ce maître bouvier, le temps aura passé sa patine d'or, je prophétise les belles batailles qu'à coups de mille se livreront les amateurs.

M. Van Marck est chef de file; mais derrière lui se pressent de bonnes recrues. Voici venir M. Vattelin, et M. Schenck, M. Veyrassat et M. Vayson. C'est un beuglement, ce sont des aboiements qu'on entend passer à travers les saules et les herbages. C'est le concert sans ennui des musiciens de la nature, mené tour à tour par de bons chefs d'orchestre, nourris aux franches sonorités qu'elle enseigne et qui n'ont pas perdu de leur esprit dans le commerce des bêtes du bon Dieu. Puis, là-bas c'est le piétinement des jolis chevaux à vingt mille francs les quatre jambes. Comme ils les mènent d'une main sûre et élégante ces vieux écuyers dont chaque année nous retrouvons les noms dans les boxs de l'exposition : Lewis Brown,

A. Decaen, Goubie, Claude. Peignez ces amazones, dessinez ces fringants cavaliers, chroniqueurs de la fashion, et que de ces choses d'un jour, de ce luxe, de ces joies, de cette jeunesse, il reste, comme le demandait le poëte, au moins le souvenir.

LES PAYSAGES

J'espérais organiser un Salon bien décoré, où l'œil se promènerait sans effroi sur des tableaux sévèrement triés, que sépareraient les uns des autres des intervalles protecteurs. Je le vois bien, je travaillais en tapissier inexpérimenté; ce n'est point un salon que la justice réclame. Et voilà qu'avec les paysagistes il me faudrait une longue galerie. Où placerai-je tant de rivaux, égaux en habileté, en probité? J'use souvent du mot, mais que voulez-vous, tous ces artistes, loin des hommes et dans ce silence des plaines et des forêts, ont désappris le beau langage des villes. Ils pratiquent la vertu avec un tel accord que les habitués à la corruption parisienne leur reprocheront, d'ici peu, d'en devenir monotones. Rien ne tranche plus comme jadis sur ce fond d'un ton uniforme. On semble ennuyé de l'Orient; les bords de la Marne font dédaigner ceux du Nil, et sur cette rivière bourgeoise à peine voit-on çà et là une vieille barque se diriger d'une rame découragée vers le rivage où se dressent, au soleil couchant, les ruines du paysage historique.

Le premier de ces amis résolus du vrai tel quel, ne serait-il pas M. Bernier? Son *Bois de Quimerch* avec ses énormes châtaigniers qui semblent s'indigner du cadre, frappe par sa grandeur imprévue. On a rarement tenté plus gaillardement de s'affranchir de la convention. Toute cette végétation ligneuse pousse droit au ciel, sans soucis d'arrangement linéaire, ses troncs et ses branches chargés de lichen et de feuilles aux couleurs flétries. On ne sait plus sourire en face de ces géants, et cette scène muette vous parle une sorte de langue druidique. Evidemment M. Bernier aime peu le printemps. Ses verdures semblent se plaire aux souffles de la bise et du gèle; le soleil luit avec timidité sur cette nature austère, et jamais, au grand jamais, les reflets si chers à Diaz n'oseraient glisser sur l'écorce des arbres de ce paysagiste dédaigneux leurs pétillements coquets; mais ce paysagiste a de l'avenir, et cet avenir dépassera le lendemain.

Ce n'est pas dans le même département que M. Busson aime à dresser son parasol et son pliant. Le vert éclate en le Loir-et-Cher, et si Véronèse n'avait donné son nom à certaine variété de ce ton endiablé, *le Village de Lavardin* eût mérité l'honneur du parrai-

nage. C'est à un défi que l'artiste répond; le résultat de la gageure demeure indécis.

On s'arrête avec tristesse devant *le Gué de Montboulan*. Que de fois L. Belly est venu s'asseoir sous ces énormes chênes, en face de ces belles eaux qui le consolaient si bien du Nil et du Jourdain, et, des palmiers et des platanes d'Egypte. *Le Gué de Montboulan* fut le dernier regard de l'artiste à la nature, après lequel la mort vint lui fermer les yeux. On peut comprendre en face de ce beau et puissant paysage, quelle perte l'art a faite, le jour où, à peine âgé de cinquante ans, l'auteur de *la Caravane* disparaissait des rangs des vivants, et ce que ce chercheur, trop inquiet du mieux, nous gardait peut-être de trouvailles secrètes.

M. Daubigny serait-il d'aventure un de ces esprits libres qui savent comprendre le conseil? L'hypothèse est hardie, mais comment expliquer, sans l'admettre, le retour de sagesse dont témoigne *le Lever de la lune*. Nous avions quitté l'année dernière un peintre, presque jaloux de figurer parmi les fous de tout âge et de tout sexe, qui déballent leurs drôleries dans les salons de M. Durand-Ruel, et nous retrouvons aujourd'hui l'émouvant et sincère auteur de ces belles études dont l'apparition fit, il y a vingt ans, une si victorieuse entrée au Salon. Le révolté, le paysan, sont redevenus respectueux des usages reçus, non pas jusqu'au sacrifice de leur toilette particulière, il y a bien toujours un peu de débraillé dans le vêtement; le peintre qui l'a adopté ne se déguisera jamais en dandy, du moins, il n'affiche plus le dédain de la propreté et c'est en homme bien élevé qu'il a voulu peindre la lune. Que de poëtes elle a troublé cette pâle sœur d'Apollon et que de peintres depuis Van der Meer et Girodet ! hélas! ce qui est permis à la lyre est souvent défendu à la palette, et bien téméraire est le pinceau qui prétend dessiner plus que le profil de Phœbé. Ainsi, M. Daubigny lui a bien dit : « Je te regarderai en face, je te montrerai tout entière dans ta rondeur pleine. » Mais quand il s'est agit de son teint d'argent, il a reculé, et c'est pour ne pas avouer son impuissance, qu'il a choisi l'heure où la belle commence sa montée à l'horizon. L'astre timide va faire son premier pas et voilà pourquoi, tout en peignant la lune, Daubigny s'est cru en droit de faire rougir son visage. Mais comme la nature salue cette bonne messagère du sommeil! les herbes se courbent mollement sous la brise qui l'accompagne, et le silence semble lui chanter un hymne de bienvenu; cela fait frais, cela repose. Donc, ne disons pas que l'artiste a reculé, puisqu'en définitive il a remporté une victoire.

Que penserait Claude s'il voyait le cas que nos Français font de ses conseils de metteur en scène. Ce n'est pas certes en regardant

les coulisses symétriques d'arbres ou de futaies si chères au Lorrain, que M. Pelouze a senti l'invasion du feu sacré, mais bien plutôt en se promenant au long de cet autre décor, dont le hasard arrange les détails avec tant d'imagination et de bonheur. *Les Prairies de Lesdomini*... qui se fut avisé au dix-septième siècle de trouver ce site là fait à souhait pour le plaisir des yeux? et comme le Poussin eut rabroué son ami, le jour où celui-ci se serait avisé de le mener prendre des croquis au *Lavoir de Daoux-Gazin*. Nous avons changé de point de vue, et qui songe à s'en repentir? la solitude, une côte aride, quelques genêts en broussailles, des pierres où chantent le lézard et sur tout cela un ciel voilé de nuages sans formes, il n'en faut pas plus pour plaire à la nouvelle génération. Tout est dans tout, même la poésie, pourvu qu'on sache l'en tirer. M. Pelouze y réussit tellement bien qu'il se fait suivre d'une foule de disciples, et en vérité des suivants comme M. Dameron, M. Marié des Landelles sont-ils bien des disciples? des camarades de course certainement, mais qui ont d'aussi bonnes jambes que leur guide. Nous recommandons une station devant le paysage copié *à Cernay-la-Ville* par M. Dameron, que le jeune peintre, trop modeste ou vain de sa mémoire, voudrait nous faire prendre pour un simple souvenir.

On ne peut que citer au courant de l'impression les noms de ces aimables et très-habiles amoureux de la nature, que prendre note de leurs ouvrages. Quant à étudier sur chacun d'eux le jeu infiniment varié du talent, il n'y faut pas songer. M. Rapin aime *les Bois de Cernay*, et M. Roux *les Platrières d'Orgemont;* mais ils semblent sortis d'un même atelier d'apprentissage. M. Hanoteau est né dans la Nièvre, et M. Zuber en Alsace, mais tous les deux sont bien du même pays. Lavieille a pris des leçons de Corot, et M. Lambinet de Drölling : jamais professeurs franchement ennemis n'ont mieux réussi à rapprocher leurs élèves.

Le plus Parisien de tous ces voyageurs, je vous le signale, promeneurs des Champs-Elysées, c'est M. Charnay, il possède ce que vous aimez par-dessus tout, deux choses qui portent l'estampille de votre chère capitale : l'esprit et le goût. *L'Automne à Château-Morand* vaut *la Pêche à l'épervier* qui vous plût tant l'année dernière. Le vieux Wattelet passa soixante ans de sa vie à suivre dans leur vol les feuilles arrachées par la bise de novembre, et il se croyait un inventeur C'est le jeune Charnay qui mérite le brevet.

Un voyage à l'Exposition vaut mieux que la lecture du *Guide Joanne* pour échauffer l'envie du départ. Mais où aller? A Venise avec M. Rosier, en Egypte avec M. Mouchot et Berchère, dans la Campine avec M. Kuiff? En Suisse! vous répond M. Castan. Le tort de tous ces donneurs d'avis, c'est d'être également persuasifs,

et il y en a bien d'autres qu'on devrait écouter : Flandrin, qui les mains au coin de la bouche, vous crie : Au pont du Gard; Benouville et Curzon, ces cicéroni de la campagne romaine, derniers descendants de Poussin dont le tombeau devrait être creusé un jour sur les bords du lac d'Albano ou aux pieds de ces aqueducs qu'ils ont tant aimés.

Et j'allais oublier l'homme universel, ce touche à tout qu'on appelle G. Doré, peintre d'histoire et sculpteur, graveur et paysagiste, apte à cent métiers et capable, même avec son pinceau, de vouloir nous convaincre qu'il a vu lever l'aurore sur les sommets du mont Pilate. Je me croyais au bout de ma liste et suivant une coutume injuste, mais qu'on peut bien permettre aux critiques fatigués, je comptais me taire sur les exposants de ce long balcon, qui du premier étage surplombe l'exposition de sculpture lorsque j'entrai sans méfiance dans le dernier salon où se termine d'habitude la course des martyrs du devoir. O déception, c'était à recommencer, nos peintres avaient fait peau neuve, et avec le bénéfice de l'eau claire et du papier, ils revenaient présenter aux yeux leurs agaceries nouvelles. Quelle joie et quel régal pour les amateurs, si ce petit salon ouvrait ses portes, place Vendôme ou rue Saint-Arnaud ! Quelles élégantes poussées on y recevrait pendant une heure et sans se plaindre ! Aux Champs-Elysées, il est placé trop loin ; la foule est lasse à mi-chemin, et c'est par scrupule de conscience que nous citons ici les noms de ces aimables artistes. Il est vrai que la plupart ont pris leurs précautions contre la solitude, et nous avons déjà rencontré leurs visages avant d'entrer dans la chapelle des aquarellistes. M. Worms et Vibert, Detaille et Leloir restent les plus brillants entre ces chanteurs de chansonnettes. Mais Baron, Bellay, Brilloin, Chaplin, Isabey et Vidal, et Bida et Lewis Brown, et B. Bellecour et de Nittis ne sont pas gens qu'on ne puisse entendre à côté d'eux. Seulement le programme du concert est trop chargé, et l'on finit par s'ennuyer alors qu'on s'amuse trop longtemps.

Ici, je réussis à fermer mon livre de notes ; tout honteux de mon essai de fermeté et de mes tentatives d'ostracisme, atteint et convaincu que je me sens d'une bienveillance d'attention ou d'une faiblesse de poignet qui ôte au chroniqueur le droit de s'ériger en portier du Salon carré.

LA SCULPTURE

Le public, depuis quelques années, élargit le cercle de ses promenades au Salon. Il s'intéresse aujourd'hui aux œuvres de nos sculpteurs presque autant qu'à celles des peintres. S'est-il lassé de la frivolité d'invention où ceux-ci s'oublient? prétend-il qu'on le traite en amateur sérieux, et l'attention qu'il donne à des œuvres austères pourrait-elle passer pour une leçon? Cette hypothèse vaudrait qu'on la méditât. Le succès, cela est évident, délaisse les amuseurs et s'en va trouver ceux qui font penser. Quel est le morceau d'éclat du premier étage? un tableau représentant un héros sur son lit de mort, le reste s'oubliera, et, il y a foule au rez-de-chaussée devant la Muse de M. Delaplanche. L'année prochaine on pourra commencer son examen du Salon par les allées du jardin, prendre là ses notes les plus nombreuses et reléguer au second plan sans étonner personne, l'ancienne favorite trop peu jalouse de sa rivale.

Du tournoi de cette année M. Delaplanche nous semble le vainqueur. Aucun autre concurrent, parmi ceux qui l'entourent, n'a touché d'une main plus heureuse ce but idéal auquel l'art, avant tout autre, devrait s'efforcer d'atteindre. L'artiste avait choisi pour sujet : la *Musique*, mais de même qu'Apollon, tenant son violon comme un sceptre, est le roi poëte des muses vaticanes, de même, malgré son archet, la jeune immortelle que nous montre M. Delaplanche, se fait reconnaître comme une vierge plus séduisante encore que la musique même. Elle est la Poésie. On le reconnaît à son visage fléchissant sous le souffle de l'inspiration, et le laurier d'or qui la couronne est le nimbe qu'elle seule, entre les neuf sœurs, a le droit de porter. On pourrait désirer qu'elle se montrât aux regards avec plus de coquetterie, et peut-être sa nudité l'eût-elle fait paraître plus chaste que le lambeau de draperie dont elle s'entoure si négligemment. Pour faire de cette œuvre charmante une œuvre complète, l'artiste devra tenir compte de cette critique, trop générale pour n'être pas de celle auquel il faut céder.

On se rappelle la statue équestre qui figurait sur le fronton des vomitoires du Louvre avant la déchéance de Napoléon III. M. Mercié, désigné par la faveur publique, dut accepter le périlleux honneur de remplacer le bas-relief que Barye avait composé dans un moment d'ennui. Le modèle en plâtre qu'il soumet cette année à la critique prend pour titre : *le Génie des Arts*. C'est une composition immense dont les puissantes projections égalent presque la saillie de la ronde

bosse. Le Génie, la Paix et Pégase en sont les acteurs, Il y a de l'enthousiasme dans le mouvement des trois figures très-savamment modelées; peut-être pourrait-on signaler un peu de confusion et de lourdeur dans les draperies volantes du conducteur de Pégase. Le bronze rendrait ces défauts là plus visibles encore, si M. Mercié ne se décidait à quelques allégements. On a reproché encore à l'artiste la pose qu'il a donnée au Génie des arts, étrangement assis sur son coursier divin. On se demande quelle a pu être la raison déterminante de ce choix; cependant l'explication nous en paraît simple: le Génie des arts arrivé au terme de sa course sur le faîte du palais du Louvre s'élance et veut atteindre le sol; il n'est plus en selle; s'il touche en passant l'aile du fier animal, cette aile s'incline à peine sous le poids du cavalier, et la Paix, en étendant le bras devant Pégase qui se cabre et s'indigne de l'arrêt rend très-clair le sens de l'allégorie. L'œuvre de M. Mercié fait honneur à l'auteur du *Gloria victis*.

Dans sa grandeur simple et paisible *le Mariage romain* de M. Guillaume, prendrait place sans désavantage à côté de ces images qui peuplent nos musées et sur lesquelles respire la majesté romaine. On ne peut reproduire avec plus d'intelligence historique la physionomie de ces patriciens dont la vertu plus encore que l'épée vainquirent le monde. Une demie science paraît pédante et souvent menteuse; mais l'archéologie, quand elle est mise en œuvre par un œil habitué à regarder, à étudier, à comparer les morts et les vivants, n'impose à qui lui veut obéir que les détails nécessaires. L'histoire s'écrit avec plus d'économie que le roman, et la fantaisie y jouerait un rôle déplacé. Voilà pourquoi on se demande, en regardant le beau groupe du *Mariage romain*, quel genre de scrupule a dominé M. Guillaume lorsqu'il a dépouillé de jeunesse le visage de la fiancée: en sculpture, comme dans le mariage, il faut, ce semble, des époux assortis. Mais on sait que le marbre a pour mission de réparer les négligences forcées du dernier moment, et le modèle du buste de M. Ingres qui se voit et s'admire depuis longtemps déjà à l'Ecole des Beaux-Arts, n'a pu être exposé par M. Guillaume que pour mieux montrer, aux regards intelligents, la nécessité de suspendre leurs arrêts jusqu'au jour de la traduction définitive.

Quelle figure à reproduire que celle de Berryer! Tout attire en elle, tout inspire: la noblesse des traits, la hauteur du talent, l'énergie des convictions, et par un hasard bien rare en ce temps de laideurs universelles, la profession même de l'homme fournit à l'artiste des ressources inappréciables de costume. Sa robe d'avocat devient une toge aux plis obéissants. M. Chapu s'est montré à la

hauteur de sa tâche, et il a fait de Berryer un portrait digne de l'orateur et digne du sculpteur. S'il a faibli un peu dans la composition de la statue destinée au tombeau de Mme D. S., c'est qu'il y a des succès dont il ne faut pas chercher trop vite le pendant. C'est aussi que le visage de la jeunesse paraîtra toujours plus facilement séduisant que celui de *la Pensée*.

M. Lafrance et M. Peinte représentent à l'exposition les Grecs et les Troyens. M. Lafrance tient pour le fils de Thétis, et M. Peinte pour celui de Jupiter. Une fois de plus les Troyens ont été vaincus. Nous préférons Achille à Sarpédon. Il est vrai que l'ami de Patrocle ne se met guère en pose de plaire aux passants ; son œil projette au loin un regard qui n'a rien de caressant, et son torse aux muscles bien nourris s'étale sur sa chaise avec trop peu de cérémonie. Mais enfin on sent qu'il est encore de la race des dieux. Sa beauté s'enveloppe de graisse, mais elle en triomphe. Le fils de Jupiter, à côté de lui, n'est qu'un mortel dont les formes grossières n'ont rien gardé de leur origine olympienne. Ce n'est pas que le statuaire auquel il a commandé sa copie se soit montré ignorant de son métier ; il en connaît au contraire tous les secrets. S'il a péché, ce n'est que par excès de conscience, car même avec le fils des dieux, un vrai portraitiste peut prendre le droit de mentir.

M. Crauck a le monopole bien gagné des statues officielles. Celle du *Maréchal de Mac-Mahon* lui revenait naturellement. Si le vainqueur de Magenta déteste les poses qu'il aurait le droit de prendre, le sculpteur est forcé d'obéir à cette modestie. Les héros ont le tort de ne pas faire assez de concessions aux exigences de l'arrangement, l'artiste dès lors n'y peut rien. Le temps est passé malheureusement où l'on osait, sans faire rire, donner son baudrier pour tout vêtement à un maréchal de France.

Lamartine, qui a dessiné sa propre silhouette d'un crayon enthousiaste, aurait-il pardonné M. Falguière de l'avoir si mal lu. Il ne suffit pas de quelques cheveux pour couvrir le crâne d'un grand homme. M. Falguière, avec un peu de complaisance, aurait trouvé le moyen d'arranger sur la tête du poëte les branches du laurier qui l'année dernière poussait encore entre ses jambes, Après cela, l'homme politique n'aimait plus la couronne, et la statue étant destinée à une place publique la logique et la prudence commandaient de s'abstenir.

On a dressé trois statues à Cupidon dans l'enceinte où se promènent sans doute plus d'une de ses victimes. La première est de la main de M. Idrac : elle représente l'amour dans un vilain moment. Il gémit, il sautille, il se débat, il implore ; une méchante guêpe l'a piqué. Il pleure toutes ses larmes, mais est-il assez gentil sous sa

grimace douleureuse ? Ce n'est plus lui cette fois qui tourmente les pauvres humains, voilà pourquoi il plaît bien plus que le dédaigneux éphèbe auquel *la Parque* a *confié* ses ciseaux. Non pas que M. Doré, en s'improvisant sculpteur, lui ait prêté un visage trop indigne de lui. Vraiment pour un peintre si occupé, paysagiste, historien, chroniqueur, dessinateur en livres et en albums, ce n'est pas mal s'en tirer et plus d'un, tout en souriant de cette nouvelle prétention de l'artiste universel, envie sans en convenir les ressources d'un talent qu'aucun effort ne parviendra à intimider. « Quand on a trop de facilité, disait Ingres, il est bon d'en acheter encore pour deux sous. » On peut croire cependant qu'il eût conseillé à M. Doré de les économiser.

M. Damé est le troisième dévot au fils de Vénus, et non pas celui dont la piété paraît la plus maladroite, ni la plus naïve. Il sait modeler sans vulgarité, se tirer à l'aide de procédés à lui des difficultés que peuvent faire naître les ailes du dieu volage ; son groupe rappelle la vieille histoire de Psyché, mais il est évident que c'est bien longtemps après l'accident de la lampe. Les deux amoureux s'aiment désormais en plein jour et rien, pas même le public, ne gêne plus les témoignages de leur tendresse.

Il faut beaucoup pardonner à un art qui fait tant pour nous. Et comme on lui passe ces essais monotones d'embellissement tentés par lui depuis quatre mille ans pour le plus grand honneur de la race humaine, on peut lui permettre de se laisser aller quelquefois à nous en donner la caricature. M. Genito s'est chargé de ce soin. Il nous apporté un spécimen des petits *pescatori* qui flânent sur le rivage napolitain dont par reconnaissance de savant M. Littré devrait acquérir un surmoulé. Oncques n'a pris plus de peine à la fois et de plaisir à poursuivre la laideur dans ses plus intimes replis. L'Esope fameux de la galerie Albani est un Adonis à côté de ce petit monstre de bronze dont le Tribolo se fût délecté à étudier l'anatomie. Malgré son aggressive originalité, l'œuvre est assez vigoureuse pour réduire au silence ceux-là mêmes qu'elle irrite le plus. On ne l'achèterait pas pour en orner son parterre ; mais on aimerait à la regarder dans le jardin du voisin.

M. Soldi doit entendre avec quelque dédain ce pétard tiré par l'exposant italien dans l'oreille des curieux. Il croit lui que sculpture oblige, et il a fait de la grâce l'article premier de son règlement. *Paris* dont il a voulu nous représenter la figure allégorique étale sur la proue de son vieux navire ses coquetteries élégantes, *fluctuat.* On l'assiége, on l'affame, on le brûle ; six ans après l'épreuve, la ville impérissable est debout, demandant qu'on dresse au cap de l'île mère sa statue toujours jeune et souriante, *non mergitur.*

C'est peut-être un peu trop tôt. — Il y a des réputations que le temps ne fortifie pas; passons avec les yeux respectueusement baissés devant le *Saint Bernard* de M. Jouffroy. Hélas! nous le retrouverons bientôt dans l'église Sainte-Geneviève, une mauvaise patronne pour les sculpteurs.

Perrault portait jusqu'au fétichisme le culte de Phidias : son bas-relief des *Adieux* en fait foi. On ne peut pas mieux copier un maître, ni afficher plus de désintéressement. Il était autrement difficile de faire preuve d'originalité.

M. Millet est l'auteur du grand *Apollon* qui couronne l'Opéra. M. Garnier assure que ce colosse de zinc est un chef-d'œuvre. Il a ses raisons pour l'écrire; Dieu nous garde de contredire un avocat aussi célèbre. Mais beaucoup de bons juges préfèrent à la statue du dieu celle de sa prêtresse *Cassandre*. D'abord elle est de dimension modeste, ce qui étonne dans l'œuvre de M. Millet; puis elle révèle chez le sculpteur de Vercingétorix une préoccupation de l'arrangement, un éveil du goût de date récente. En somme, bon ouvrage; les amis de l'artiste n'auront pas besoin, cette fois, d'armer en guerre pour le défendre.

Le nom de M. Becquet était encore peu connu. Beaucoup l'ont pris pour celui d'un débutant. Il est vrai que l'auteur de la statue d'*Ismaël* n'avait jamais rien offert au public dont celui-ci puisse se reprocher l'oubli. On aura le souvenir désormais de ce nouveau venu. Rude fut le maître de M. Becquet. Ceux-là l'auraient deviné, qui savent quelle forte éducation les élèves recevaient dans l'atelier de ce savant et puissant artiste. Il eût été content de son disciple. On ne compte pas dans toute l'exposition un seul ouvrage qui, pour le fini grammatical, puisse soutenir la comparaison avec l'*Ismaël* de M. Becquet. D'autres révèleront une imagination plus en quête d'imprévu, des efforts moins nonchalants d'invention; chacun a ses qualités et fait bien de s'y tenir. La conscience et le savoir n'ont pas porté malheur à M. Becquet. Sa statue du *P. Ducoudray* suffirait seule à en témoigner.

La mort a frappé Cabet au moment où la réputation de cet artiste allait franchir la porte de son atelier. Maintenu chaque année pour l'étonnement du plus grand nombre sur les listes du jury d'exposition, on se demandait par quelles œuvres, il avait mérité l'estime de ses électeurs. La figure de *l'Année* 1872 semble justifier ces éloges du huis clos. La pose en est touchante; les draperies tombent en beaux plis, et le mannequin, cet ennemi de la liberté, n'a pas trop tyrannisé l'œil de l'artiste.

Pourquoi M. Marqueste en choisissant pour le sujet de sa gracieuse statue *Velléda*, la vestale druidique, s'est-il cru obligé d'emprunter

à moins fort que lui un type de beauté qui pouvait plaire au temps du romantisme? ces jours de facile gloire sont passés fort heureusement, et M. Marqueste, qui sait si bien son métier, est trop humble et peu charitable de piller M. Maindron.

Psyché et *Pandore* ressemblent à deux jumelles enchantées de dépister leurs amoureux. On dirait que MM. Gruyer et Aizelin se sont promis de les aider dans leurs petites malices : taille égale, attraits à peu près égaux, toilette d'une même simplicité, laquelle des deux méritait le plus d'épouser l'amour? Les portraitistes se sont entendus pour laisser la question sans réponse?

La Méditation de M. Noël ne vaut pas sa *Baigneuse* de la saison dernère. Il s'étonnera peut-être de nous voir indifférent pour une jeune beauté qui essaie de toutes ses complaisances à rendre la mélancolie séduisante. Elle non plus n'a rien de caché pour personne, mais on ne lui en demandait pas tant. Cette méditative manque de tact. Une tunique l'aurait rendue plus sympathique. Le nu n'est pas tant le dernier mot de l'art, qu'on puisse s'en servir à tort et à travers.

L'attention du public est la leçon des artistes. Il regarde à peine la *Méditation* de M. Noël, mais on le voit s'arrêter en souriant devant la *Clotilde de Surville* de M. Gautherin. C'est que le groupe n'est pas seulement bien agencé, il a de plus ce grand mérite d'être ce qu'il doit être. D'autres, et nous en avons l'exemple choquant au square de la rue de Sèvres, auraient profité des nécessités que la maternité impose, pour exhiber aux yeux ces beautés dont les femmes honnêtes révèlent les trésors à leurs seuls nourrissons. M. Gautherin, mieux inspiré, a compris que la véritable coquetterie d'une mère c'est son fils, et il a concentré sur lui ces grâces de l'enfance qui ont la permission de se passer de voiles.

On retrouve avec un plaisir auquel le bronze assure plus de durée, *le Charmeur* de M. Lavingtrie. L'élégant *Icare* de M. Mabille pétitionne pour monter à son tour sur un piédestal définitif, d'où cette fois il n'a pas à craindre de chute. Combien il s'en pourrait compter de ces statues aimables dont on aimerait à suivre les pérégrinations futures! Mais où sont les patriciens de Venise ou de Florence? Où les grands seigneurs de notre dix-huitième siècle? Que deviennent ces œuvres, passagères d'un jour devant nos yeux, et sous quel toit trouvent-elles le refuge qu'elles demandent? Puissance ironique d'une date! Combien paierait-on *la Fortune* de M. Maniglier, si elle portait sur son socle, gravé dans la matière durable, un de ces chiffres qui charment les yeux des maniaques? Combien *la Namouna* de M. Voyez? Tout est chance et male chance, quoiqu'on pense souvent des justices de l'opinion et de ses retours

Mais ne faut-il pas plaindre les jeunes gens contraints de contempler, à l'âge où la logique est impitoyable, tant de triomphes immérités. Ils cherchent la raison de certains succès. Comment faire accepter la réputation de M. Clésinger aux élèves de l'Ecole, lorsqu'ils regardent *sa Danseuse*, quoique le fournisseur attitré de M. Barbedienne n'ait jamais fait mieux. Il fut un temps cependant où M. Clésinger passait pour un maître; aujourd'hui encore, il trouve des éditeurs confiants qui coulent et probablement écoulent ses œuvres. Qu'en dit M. Leroux dont la statue de *Rachel* placée au foyer du Théâtre Français, y remplacerait si avantageusement pour tout le monde et pour les étrangers étonnés de nos choix, cette mauvaise allégorie de la tragédie, image prétendue de la célèbre Hermione. Qu'en dit encore M. Granet, auquel on doit une *Jeune fille roumane*, si fidèlement costumée, sans que les caprices des modes danubiennes nuisent au style de cette charmante figure?

Nous compterions, sans autre doute, d'autres adhésions, mais MM. Moreau Vauthier, Gravillon, Blanchard et Cambos oseraient-ils prendre la parole pour reprocher à un confrère ces jours de bonheur et d'éclat, qu'eux, injustement, ne verront peut-être jamais luire dans leurs ateliers. *La Néréïde*, *la Vestale*, *l'Omphale*, *la Lydie*, sont les œuvres d'hommes nourris dans l'étude des grands modèles, sujets dociles de la grammaire et qui rougiraient de ne mériter que les encouragements du commerce. Un seul artiste protesterait peut-être contre nos protestations. Mais si M. Préault s'avisait de se faire l'avocat de M. Clésinger, nous enverrions le public regarder *le Masque funèbre;* il comprendrait l'intérêt qui pousse un homme d'esprit à soutenir les réputations paradoxales.

L'embarras d'un critique croît à chaque nom qu'il tire de son memento. Décrire, c'est fatiguer le lecteur sous les yeux duquel on fait passer forcément les détails sans variété de sujets trop souvent pareils. Analyser les qualités, c'est encore se répéter inévitablement, quelques efforts qu'on tente pour demander à sa plume des formules nouvelles. L'aride nomenclature est décidément le bon moyen de sortir d'embarras et d'être juste pour tous. Au Salon, comme au collége, après les grands prix viennent les accessits, les uns ne sont séparés des autres que par quelques points; de ceux-ci le hasard se fait souvent le seul distributeur.

Enumérons donc, sans vouloir davantage, l'*Amour taillant son arc*, de M. Prouha *ex æquo* avec le *Mercure* de M. Bourgeois, *l'Hylas* de M. Morice, et *le Taquin* de M. Hoursolle, *le Buveur* de M. Moreau, et *le David* de M. Icard, *le Mime-dompteur* de M. Schœnewerk, et *le Retour de chasse* de M. Eude. Nous avons fait belle part à M. Genito : il serait injuste de ne pas signaler *le*

Colin-Maillard de M. Barzaghi, marbre taillé, caressé, poli comme savent le faire nos confrères d'Italie, mais qui n'en est pour cela, ni moins spirituellement, ni moins correctement composé et étudié.

Pourquoi oublierions-nous le bas-relief de *l'Adam* de M. Enjalbert? C'est l'ouvrage d'un sculpteur convaincu, lequel ne se laissera pas détourner de ses prédilections par les railleries dont à l'Académie même de Rome on poursuit les admirateurs de Raphaël. Qu'il persévère; la routine est plus souvent qu'on ne le confesse la sauvegarde du goût et la voix du vrai.

M. Lenoir a modelé en bas-relief l'émouvante figure du *Christ au tombeau.* On retrouve chaque année une ou deux de ces âmes naïves d'artiste qui se laissent aller au fil de l'eau. Elle les porte d'un flot tranquille vers ces sujets qui ne vieilliront jamais, et presque toujours l'artiste s'applaudit de sa modeste confiance. Un bon chanteur trouvera le moyen de chanter à sa façon un air cent fois redit, et lors même qu'il y introduit peu de variations nouvelles, le thème bien posé suffit à faire applaudir sa voix. C'est le cas de M. Lenoir, seul représentant cette année de l'école de sculpture religieuse, dont on puisse marquer d'un signe tout-à-fait favorable le nom sur le livret.

Si le plus grand nombre des chercheurs se lasse vite de creuser des sillons nouveaux, il y en a d'autres plus fiers, qui veulent marcher seuls dans un chemin trouvé par eux. Barye était de ces vaillants pionniers. Son audace, on le sait, ne lui a pas mal profité. M. Jacquemart s'aventure à sa suite, mais de loin et en gardant résolûment sa distance. Personne avant lui, qu'on se rappelle, ne s'était avisé de faire accepter par des yeux parisiens ce groupe insolite, *un chamelier* sur sa monture. L'essai devait tenter un talent dédaigneux de camaraderie, comme celui de M. Jacquemart. L'artiste heureusement connaissait sa force. Nous ne sommes plus au temps de la Rome antique. On ne dresse pas sur nos forums des statues aux animaux célèbres, chevaux ou chiens, crocodiles ou tigres, éléphants ou dromadaires, mais le chameau de M. Jacquemart grandi à sa taille naturelle, ferait belle figure dans un de nos squares publics. Il apprendrait aux enfants le nom de ce vieux compagnon de l'homme dans ses premières courses à travers les solitudes du monde, et nos soldats retrouveraient en le regardant le souvenir aimé d'un camarade de camp, de fatigue et de résignation.

Que de portraits encore, ô bon public, ô public compatissant, je dois faire défiler devant vous. Vous n'exigerez pas que je me montre moins indifférent que vous, que je m'arrête là où vos yeux ne se posent même pas. Lorsque je vous aurai appris que le peintre Paul Dubois a sculpté deux portraits de marbre où rayonne son vrai talent,

que le buste de *Samson* est signé Crauck, celui du *cardinal Guibert* Oliva, que M. Lafrance a modelé dans sa *Medjé* le visage d'une sœur d'Achille, que M. Genito a prouvé sa probité soupçonnée en plaçant cette fois, dans une pose où le moulage serait impossible, la tête agrandie de *Verdi*, que Mme la comtesse de Beaumont est une excellente élève de M. Crauck et que Mme Dubois-Davesne pourrait donner des leçons à des mains déjà habiles, ne ferez-vous pas grâce du reste à votre chroniqueur épuisé de zèle? Voyez ni M. Carrier-Belleuse, ni Barrias, ni Hiolle ne se plaignent de mon silence; M. Léonard croira-t-il que je n'ai pas admiré sa jolie *Rêverie* et M. Vauthier son *P. Laurens*, si vivant? ce serait faire acte de modestie déplacée. Ils savent, ainsi que M. Thomas, que les forces humaines ont des bornes et comme vous, bienveillants lecteurs, ils me donnent, s'il plaît à Dieu, rendez-vous à l'année prochaine.

Ch. Timbal.

MONTESQUIEU

SA VIE ET SES OUVRAGES

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS[1]

CHAPITRE XX

APPARITION DE *l'Esprit des Lois.* — CRITIQUES ET ÉLOGES.

Au moment où les lectures préalables, faites chez Helvétius, chez le président Henault et ailleurs, excitaient la plus vive curiosité, Montesquieu donna, en novembre 1748, une édition refondue de la *Grandeur des Romains*, dont parlèrent toutes les feuilles périodiques; et s'en alla à La Brède.

En même temps les deux volumes in-4° de l'*Esprit des Lois* sortirent de la presse, et on demanda au comte d'Argenson, directeur de la librairie française, la permission tacite de les introduire en France. Les bureaux réclamèrent quatorze modifications, que l'auteur et l'imprimeur exécutèrent. Alors l'ouvrage parut à Genève, dans les premiers jours de janvier 1749, et il ne tarda pas à en arriver des exemplaires à Paris. Mais d'Argenson, ayant appris du censeur, que le texte primitif était très-repréhensible, pria notre résident de lui envoyer tous les cartons, pour les voir et s'assurer qu'ils ne seraient pas publiés. Ce qui n'était pas à craindre, car Montesquieu et surtout Barillot avaient trop d'intérêt à respecter ses désirs. Provisoirement il défendit l'*Esprit des Lois*. Sur quoi un contemporain, qui écrivait ses mémoires au jour le jour, dit, au mois de février : « l'auteur est heureusement homme du monde, y plaît, y a des amis, de sorte qu'on ne lui fera pas plus de mal person-

[1] Voir le *Correspondant* des 10, 25 février, 10 mars, 10 avril et 10 mai 1877.

nellement pour ce livre-ci qu'il n'en a eu pour les *Lettres Persanes.*»

Il y a toujours eu des gens pour qui les défenses ne sont pas faites. La police laissa donc parvenir quelques exemplaires à ces privilégiés, de façon qu'ils pussent, non les lire à tête reposée, mais les parcourir en se les passant de main en main. Leurs opinions ont été recueillies.

Les salons étaient alors, comme nous l'avons vu, la première puissance. Tout de suite un magistrat, auteur d'un très-médiocre *Essai sur le droit et la morale*, assura chez Mme Geoffrin, qui le laissa dire, que « l'*Esprit des Lois* était un livre plat et superficiel et fait des épluchures du sien. » Mme du Deffand, qui excellait à mettre ses jugements en saillies, prononça que c'était « de l'Esprit sur les Lois », et la société adopta le mot comme une appréciation, et le fit circuler.

Après les bavardages les écrits suivirent. Le public, incapable de lire une œuvre sérieuse, aime qu'on la lui résume légèrement pour lui permettre d'en parler en conscience. Voici les principaux passages de la parodie qu'un pauvre diable, nommé Bonneval, publia avec succès pendant deux années.

Vous avez lu l'*Esprit des Lois :*
Que pensez-vous de cet ouvrage?
Ce n'est qu'un pénible assemblage
De république et de rois.
. . . .
Le sol est la cause première
De nos vices, de nos vertus :
Néron, dans un autre hémisphère,
Aurait peut-être été Titus.
. . . .
Ainsi, sans un grand appareil,
On peut dans le siècle où nous sommes,
Calculer la valeur des hommes,
Par les seuls degrés du soleil.
. . . .
La liberté n'est qu'un vain titre,
Le culte un pur consentement,
Et le climat seul est l'arbitre
Des dieux et du gouvernement.

La progression continuait : après le vaudeville, les journaux. Le P. Berthier, sensible à la justice que l'*Esprit des Lois* rendait à la Société de Jésus, en fit parler dans les *Mémoires de Tré-*

voux, numéro d'avril 1749, d'une manière délicate. Après avoir attiré l'attention du lecteur sur ce livre et « applaudi de grand cœur au talent de l'écrivain, le rédacteur donna ses pensées sur quelques points où Montesquieu ne ménage pas assez la religion. »

Tout autre fut le ton des *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution unigenitus*. Dans leurs numéros du 9 et 16 octobre 1749, les jansénistes, peut-être plus irrités de l'éloge que l'*Esprit des Lois* avait fait de leurs rivaux que de ses erreurs de doctrine, se mirent à attaquer l'auteur dans un style de convulsionnaire.

Cependant le principal grief des deux critiques porta sur le fameux chapitre XIV où l'auteur dit :

J'ai observé le tissu extérieur d'une langue de mouton dans l'endroit où elle paraît, à simple vue, couverte de mamelons... J'ai fait geler la moitié de cette langue, et j'ai trouvé, à la simple vue, les mamelons considérablement diminués... Cette observation confirme que, dans les pays froids, les houppes nerveuses sont moins épanouies... Les sensations sont donc moins vives.

Ainsi, pour l'auteur de l'*Esprit des Lois*, tout se réduit à une question de fibres, plus ou moins fortes, plus ou moins resserrées ou dilatées, de nerfs plus ou moins épanouis, de chyle ou de lymphe plus ou moins propres à donner au suc nerveux une certaine subtilité, d'action des liqueurs fortes sur le sang et sur le mécanisme de la transpiration cutanée. L'influence des climats sur l'homme physique et intellectuel est incontestable, mais ces différences ont été, à certains égards, exagérées par Montesquieu, surtout en ce qui concerne le côté moral. D'ailleurs le médecin le plus compétent par sa science et par ses voyages, Larrey, s'élève contre l'assertion qui présente les habitants du Nord, comme résistant beaucoup mieux au froid que ceux des contrées méridionales.

Quand les journaux eurent donné, les livres vinrent à leur tour.

Le premier fut écrit par un fermier général. Claude Dupin composa deux volumes de *Réflexions sur quelques parties d'un livre intitulé de l'*ESPRIT DES LOIS, et, avant de le publier, en distribua huit exemplaires, dont un tomba, par hasard bien entendu, entre les mains de Montesquieu. Cette citation peut en donner une idée suffisante :

Je finis, en vous observant que si vous prétendez à *quelque place*, vous ferez bien de prendre une autre route ; celle-ci ne vous y conduirait pas. Soyez sage, circonspect, ayez la tête froide, pensez avant de parler, ne frondez point, aimez votre patrie, faites que les autres l'ai-

ment, respectez la religion et ceux auxquels vous êtes soumis, et vous réussirez dans vos desseins.

En 1750, l'abbé Delaporte réunit, en un volume, les articles qu'il avait publiés dans un journal sans abonnés, sous le titre d'*Observations sur l'*Esprit des Lois *ou l'art de lire ce livre, de l'entendre et d'en juger.* Le principal reproche du critique, qui a été souvent répété après lui, est le manque d'ordre. C'est pourquoi il rapporte à ces cinq chefs, la religion, la morale, la politique, la jurisprudence et le commerce, toutes les matières traitées par Montesquieu. L'opuscule est médiocre, mais il fait honneur à l'urbanité, à la finesse et à l'esprit d'analyse d'un homme qui juge, à son apparition, une œuvre de cette portée.

Il parut encore un pamphlet, intitulé l'*Esprit des Lois, quintessencié par une suite de lettres analytiques* (2 vol. in-12; Paris, 1751). L'auteur, un abbé Bonnaire, traite partout Montesquieu « d'homme à chimères qui se joue de la raison, des mœurs et de la religion, de politique qui déraisonne, de rhéteur sophiste, de réfléchisseur volage, de Don Quichotte et de Cupidon.» Cet ouvrage, écrit d'un style moitié sérieux, moitié bouffon, toujours diffus, ne convenait ni au caractère du polémiste religieux, ni à la gravité du sujet.

La poursuite n'eût pas été complète si le grand chasseur du dix-huitième siècle n'y eut pas tiré quelques coups de fusil. Le mécontentement de Voltaire venait, et du mal que les *Lettres persanes* avaient dit des poëtes et du bien que *l'Esprit des Lois* disait du christianisme. Aussi, dans le petit fascicule, appelé *Remerciement sincère à un homme charitable*, sous prétexte de défendre Montesquieu, l'accusa-t-il de manquer d'ordre, de faire des citations fausses et de n'avoir écrit qu'un ouvrage agréable. De plus, jaloux de la gloire politique de son rival et de l'éloge qu'il paraissait avoir fait de la république suisse, en disant que « la démocratie est fondée sur la vertu », il publia des *Pensées sur le gouvernement.* Je n'en citerai qu'un passage. « Dans un livre, si bien intitulé de *l'Esprit sur les Lois*, on prétend que les religions sont faites pour les climats. » Ce qui était inconvenant et injuste; car Montesquieu avait dit seulement (l. XXIV, ch. xxv): « Il y a très-souvent beaucoup d'inconvénients à transporter une religion d'un pays dans un autre. »

Il y eut encore une critique du P. Castel, inconnue jusqu'ici : je vais en laisser rendre compte au savant jésuite lui-même, qu'on savait avoir corrigé la *Grandeur des Romains* et qu'on rendait volontiers responsable des erreurs de l'*Esprit des Lois*..... « Arriva le troisième ouvrage de l'auteur... Je lui écrivis pour me plaindre... ; je puis montrer les lettres par lesquelles il m'avoue qu'il s'est à des-

sein caché de moi dans cet ouvrage, craignant que je m'y formalise de bien des choses... A peine m'eut-il donné son livre, qu'il vint de Bordeaux exprès m'en demander mon sentiment. J'avouerai qu'il me craignait un peu. Il me connaissait exact et inflexible sur les bons principes de la religion et du gouvernement. Il se croyait bien sain sur le premier article, et effectivement, à un article près et à quelques manques d'expression, je ne vois pas qu'il attaque le dogme et l'essentiel. Mais sur le gouvernement de l'Etat et celui surtout de l'Eglise, sur la discipline, je lui fis convenir qu'il était trop et tout anglican... »

C'est aussi vers le même temps que parurent les *Lettres persanes convaincues d'impiété*. Comme l'auteur, l'abbé Gauthier, qui les a écrites, y traite Montesquieu « d'âme de boue » et de « pourceau », je le soupçonne d'être aussi le rédacteur des articles publiés dans les *Nouvelles ecclésiastiques* où l'*Esprit des Lois* est appelé « un livre scandaleux, une production de la bulle unigenitus. »

Le chef-d'œuvre, en face de ces préjugés, de ces prohibitions, de ces bons mots, de ces jugements, de ces critiques, ne réussit pas d'abord chez nous. L'auteur s'en consolait par des nouvelles fort agréables, qui lui venaient de l'étranger.

A Turin, un ambassadeur dit publiquement : « Voilà un livre qui opérera une révolution dans les esprits en France, » et écrivit à l'auteur que le roi de Sardaigne avait lu son livre et en faisait faire des extraits pour son fils, le duc de Savoie; qu'il avait agréé la dédicace de la traduction commencée par l'abbé de Guasco, et qu'il avait permis au futur cardinal Gerdil de commenter l'*Esprit des Lois* devant la société royale de Turin.

Maupertuis lui avait mandé que le roi de Prusse l'étudiait, trouvant des choses où il n'était pas de son avis. Et Montesquieu lui avait répondu : « Je parierais bien que je mettrais le doigt sur ces choses. »

La réussite avait été grande aussi en Suisse. Nous avons vu que l'*Esprit des Lois*, posant les principes des divers gouvernements, paraissait donner la *Vertu* comme principe de la démocratie. Cette classification fut vivement applaudie par les hommes qui étaient à la tête des cantons républicains.

L'effet fut plus vif encore de l'autre côté du détroit. Hume lui demanda à donner une édition de l'*Esprit des Lois*. A la lecture des deux chapitres où l'*Esprit des Lois* donnait aux Anglais un compte-rendu de leur propre constitution si judicieux et si piquant, si vrai et si nouveau pour eux-mêmes, lord Chesterfield écrivit à Guasco :

C'est dommage que Montesquieu n'ait pas eu le courage de tout

dire. On sent bien en gros ce qu'il pense de certains sujets, mais il ne s'explique ni assez fortement ni assez nettement. On aurait bien mieux su ce qu'il pensait, s'il eût composé à Londres et s'il fut né Anglais.

Enfin le succès allait venir à Montesquieu dans son propre pays. Un conseiller au parlement de Dijon, dès 1749, publia l'*Esprit de l'*ESPRIT DES LOIS : excellente brochure, qui se vendit à deux éditions et excita la curiosité en faveur du livre défendu.

D'Aydie et Titon du Tillet, fort écoutés dans leur cercle, en firent l'éloge. Montesquieu écrivit à l'un :

... Je suis bien charmé de la conversation que vous avez eue; je ne crains rien là où vous êtes. M. de Fontenelle a toujours eu cette qualité bien excellente pour un homme tel que lui : il loue les autres sans peine.

L'autre reçut cette lettre, restée inédite :

... Puisque vous trouvez, Monsieur, que j'ai habillé la raison d'un bon velours à quatre poils et d'une belle couleur, et que je l'ai placée au milieu d'un cristal de roche solide et transparent, je vous prie de placer, dans votre bibliothèque, l'exemplaire que j'aurai l'honneur de vous envoyer.

On se rappelle que Mme de Tencin se piquait d'obliger les gens de lettres et avait mille façons d'y parvenir. En face de la prohibition mise sur l'ouvrage de son commensal, Piron eut ordre d'improviser un madrigal en faveur de Montesquieu. Ensuite elle pria un libraire de Paris de réimprimer furtivement l'*Esprit des Lois*, força les habitués de son salon d'y souscrire (la souscription était de vingt-quatre livres), et en prit elle-même un grand nombre d'exemplaires, qu'elle distribua gratuitement. Aussi les contemporains attribuent-ils à cette dame l'honneur d'avoir donné la première impulsion à ce chef-d'œuvre.

L'antithèse est trop piquante pour être vraie. Je ne veux pas nier le service que Mme de Tencin a rendu à Montesquieu. Mais j'ai appris avec plaisir que Lamoignon de Malesherbes avait contribué davantage au succès de l'*Esprit des Lois*. La censure s'était, en 1749, opposée à la publication. Dès qu'il fut directeur de la librairie, au mois de décembre 1750, il s'empressa de faciliter l'introduction en France de ce livre et en autorisa promptement la réimpression dans le royaume.

L'enthousiasme et le dénigrement furent, à l'étranger, pareils à ce qu'ils avaient été en France. On parlait de l'*Esprit des Lois*, à

la table d'un ambassadeur. Le ministre prononça qu'il le regardait comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen. — Montesquieu, mauvais citoyen, s'écria Guasco! Pour moi, je regarde l'*Esprit de Lois* comme l'ouvrage d'un bon sujet, car on ne peut donner une plus grande preuve d'amour et de fidélité à ses maîtres que de les éclairer et de les instruire. »

En Suède, Holberg, le Pic de la Mirandole du Nord, éprouva le besoin d'écrire en danois et de traduire en français cinq *Epîtres sur l'*Esprit des Lois qui commencent ainsi : « Comme, dans tout pays, on s'efforce de combattre les positions (sic) du président de Montesquiou, (sic), le Danemarck ne doit pas être seul condamné au silence. »

Un gentilhomme vénitien, le comte J. de Cataneo, donna, en Italie, *la source, la force et le véritable esprit des lois, pour servir de réponse au livre de* l'Esprit des Lois et de *l'homme machine*, un opusculc, moitié français, moitié italien, qu'on peut juger sur le titre : ce qui est rarement un avantage pour l'auteur.

Ces pédants ne sont connus que des bibliographes.

Montesquieu résume ses idées sur ce double courant dans une lettre de ce temps-là : « J'entends quelques frêlons qui bourdonnent autour de moi, mais si les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me suffit. »

Guasco et ses amis insistèrent pour qu'il ne restât pas indifférent aux reproches d'irréligion. En les négligeant, il aurait eu l'air de les avoir mérités.

Peu après parut la *Défense de l'Esprit des Lois*, à Paris, chez Guérin, sous la rubrique de : Genève, chez Barillot, 1750.

Cette brochure est divisée en trois parties. Dans la première, l'auteur répond aux accusations générales des Jansénistes ; dans la deuxième aux accusations particulières; la troisième contient des réflexions sur la manière dont on l'avait critiqué. Les éclaircissements, qui terminent, sont dédiés aux Jésuites. Cette *défense* est un modèle. La grâce y est unie à la justesse, et la vivacité du style à la force du raisonnement. On y voit l'homme d'esprit et l'homme de génie, le politique et l'auteur, le philosophe et le chrétien.

Un seul passage est regrettable. Montesquieu, accusé de n'avoir pas parlé du *péché originel*, répond qu' « il n'a pas fait un traité de théologie. » Le mot est peu digne d'un si grand publiciste. Qu'on examine, en effet, les erreurs les plus dangereuses qui aient, dans tous les temps, menacé les sociétés ; toutes s'appuient sur cette hypothèse que l'homme n'apporte en naissant que de bonnes inclinations. Machiavel, « ce grand homme », comme l'appelle l'*Esprit des Lois* (l. VI, ch. v), a écrit sur cette question fondamentale : « Tous ceux qui ont traité de la politique, ont démontré, l'histoire en

main, que quiconque veut organiser un Etat et y établir des lois, doit partir de ce principe que les hommes sont mauvais et prêts à exercer leur malignité naturelle, toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion (*Dis*. l. I, ch. III).

Le succès de la *Défense de l'Esprit des Lois* fut réel. Il s'accrut encore de la façon maladroite et médiocre dont les Jansénistes y répliquèrent. Ils prétendaient que Montesquieu avait essayé de se justifier de quelques reproches sans y parvenir, et n'avait même pas tenté de le faire pour les autres.

Ces articles reçurent, sous le titre de *Suite de la défense de l'*Esprit des Lois, une réponse que Montesquieu estimait « faite par un protestant, écrivain habile et qui a infiniment d'esprit. » Il se nommait Labeaumelle ; il avait vingt-cinq ans, de l'admiration pour le livre nouveau, de l'enthousiasme pour l'auteur et un véritable talent de polémiste. Sa brochure discuta les critiques anciennes et récentes, et combattit tous les adversaires, de telle sorte qu'on l'attribua à Montesquieu. Je viens de la lire avec agrément.

Deux autres champions se mirent à réfuter les Jésuites, les Jansénistes et Delaporte. L'un, sous le titre d'*Apologie de l'*Esprit des Lois eut le défaut de vouloir tout défendre : il s'appelait Boulanger de Rivery. L'autre, Risteau, publia une *Réponse aux observations*. Cette réfutation, logique et solide, rétorque souvent l'abbé avec avantage ; elle précise même quelques points de l'*Esprit des Lois*. L'auteur, alors négociant à Bordeaux, devint, depuis, directeur de la Compagnie des Indes. Montesquieu faisait, dit-on, grand cas de son travail et avouait qu'il eût été embarrassé de répondre aussi bien à certaines objections de ses adversaires. Voici, du reste, une lettre inédite qu'il adressa le 19 mai 1751 à son jeune défenseur :

Les éloges flatteurs que vous donnez à mon livre, Monsieur, me consolent un peu des critiques qu'il a essuyées.

Mais je ne puis penser comme vous sur le despotisme : un gouvernement, qui est tout à la fois l'état et le prince, vous paraît chimérique ; je pense au contraire qu'il est très-réel, et je crois l'avoir peint d'après la vérité... Il y aussi loin du despote au véritable roi que d'un démon à un ange...

Un autre triomphe est différent. On se rappelle la diatribe outrecuidante de Dupin, elle ne fut pas publiée. Champfort, vers 1795, en prit prétexte pour faire l'anecdote connue :

M. de Montesquieu, dit-il, en eut connaissance et en fut au désespoir. On la fit imprimer, et elle allait paraître, lorsque M. de Montesquieu alla trouver Mme de Pompadour qui, sur sa prière, fit venir

l'imprimeur et l'édition tout entière. Elle fut hachée, et on n'en sauva que cinq exemplaires.

Dupin au contraire écrit lui-même, dans une lettre inédite, que possède M. Duplessis, son descendant.

Quand je me relus de sang-froid, je ne fus pas content, je me trouvai faible, je me reprochai des personnalités, je jettai mes exemplaires au feu, à l'exception de deux que je ne pus parvenir à retirer.

L'auteur du *Remerciement sincère* et des *Pensées sur le gouvernement* joua, dans cette marche triomphale, le rôle de l'eslave antique. Montesquieu se contenta de dire avec dédain et finesse : « Quant à Voltaire, il a trop d'esprit pour m'entendre. Tous les livres qu'il lit, il les fait ; après quoi, il approuve ou critique ce qu'il a fait... » (8 août 1752.)

Montesquieu eut encore un succès : d'Alembert, non sans arrière-pensée, fit ainsi son éloge dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie :*

Un écrivain judicieux, aussi bon citoyen que grand philosophe, nous a donné sur les principes des lois un ouvrage, envié par quelques Français et estimé de toute l'Europe, ouvrage qui sera un monument immortel du génie et de la vertu de son auteur et des progrès de la raison dans un siècle dont le milieu sera une époque mémorable de l'histoire de la philosophie.

Quelques accessoires manquaient à cette apothéose.

Montesquieu fut mis à la scène, dans une pièce anodine en trois actes, en prose, intitulée : « *Les huit philosophes errants*, ou nouvelles découvertes de Voltaire, de Maupertuis, de *Montesquieu*, du marquis d'Argens, de l'abbé Prévost, de Crébillon, Marivaux et le chevalier de Mainvilliers. Comédie du temps présent. » Sans doute il n'y a rien en soi de très-honorable a être pris comme personnage de théâtre, mais cela prouve qu'on est à la mode, première étape de la réputation.

Enfin Carlo Faucci, peintre italien, avait dessiné le portrait de Montesquieu pour Guasco ; mais il était médiocre et pouvait rester chez ses amis. Un graveur célèbre, le David d'Angers d'alors, occupé à composer une suite des grands hommes du temps, vint exprès d'Angleterre, lui demander à prendre son profil. Montesquieu lui dit : « M. Dassier, je n'ai jamais voulu laisser faire mon portrait, Latour et plusieurs autres peintres m'ont persécuté pour

cela pendant longtemps. Mais ce que je n'ai pas fait pour eux, je le ferai pour vous. Je sais, ajouta-t-il en souriant, qu'il y aurait plus d'orgueil à refuser votre proposition, qu'il n'y en a à l'accepter. » C'est la seule image authentique que nous ayions de notre grand publiciste. Le revers de cette médaille représente la Justice, à laquelle la Vérité, sur un nuage, montre le Soleil d'une main et de l'autre l'*Esprit des Lois*, en lui disant : *Hinc jura.*

D'ailleurs un journaliste du temps achève de nous renseigner :

L'*Esprit des Lois*, écrit-il, a tourné la tête à tous les Français. On trouve également cet ouvrage dans le cabinet de nos savants et sur la toilette de nos dames et de nos petits maîtres. Je ne sais si l'enthousiasme sera long, mais il est certain qu'il ne peut-être poussé plus loin.

Tous ces succès étaient grands, mais ils n'étaient que la contrepartie des critiques qui avaient d'abord assailli l'*Esprit des Lois* : des deux côtés, ce n'étaient que personnalités sans mandat, et avocats sans responsabilité. Des individualités autorisées allaient le juger.

XX

L'Esprit des Lois DEVANT LES AUTORITÉS RELIGIEUSES, L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ, LA SORBONNE ET LE TRIBUNAL DE L'*Index*.

On sait que le clergé de France tenait, tous les cinq ans, des assemblées générales pour traiter les questions intéressant la religion. Il y en eut précisément une en 1750. L'évêque de Sens, Languet de Gergy, à qui ses ouvrages de controverse avaient acquis une grande considération, fut chargé par ses collègues d'y faire un rapport sur un livre protestant dirigé contre les « immunités ecclésiastiques. » Il proposa d'examiner en même temps l'ouvrage de Montesquieu ; l'assemblée s'y refusa.

Cependant la même année 1750, le 1er août la Sorbonne nomma des commissaires pour examiner *l'Histoire naturelle* et *l'Esprit des Lois*. Buffon nous a dit comme il en usa avec cette espèce de concile permanent : « Je n'ai fait aucune difficulté de lui donner toutes les satisfactions qu'elle a pu désirer... Ceux qui en agissent autrement sont des fous. »

Montesquieu se montra d'abord moins accommodant ; il écrivait dans un passage inédit d'une lettre publiée : « Cette Sorbonne est la mouche du coche ; elle croit qu'elle remue tout. » En réalité

elle avait trouvé dans son livre plusieurs propositions qui lui firent dresser un projet de censure détaillée. Il présenta des mémoires et crut ne pouvoir mieux répondre au reproche d'irréligion qu'en produisant les témoignages qu'il a rendus à l'authenticité de la révélation. Ainsi :

L'homme pouvait à tous les instants oublier son créateur, Dieu l'a rappelé à lui par les lois de la religion.

Je n'examinerai les diverses religions du monde que par rapport au bien qu'on en tire dans l'état civil, soit que je parle de celle qui a sa racine dans le ciel, ou bien de celles qui ont la leur sur la terre.

Celui qui n'a point de religion est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore.

Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

Bayle, après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne ; il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un Etat qui pût subsister. Pourquoi non ? Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir.

Les principes du christianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques et cette crainte servile des Etats despotiques.

Nous devons au christianisme : et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

D'ailleurs Montesquieu convint qu'il pouvait s'être énoncé d'une manière équivoque et offrit de faire les corrections que l'on jugerait nécessaires. La Faculté de théologie nomma son syndic Millet et un de ses membres, Regnault, pour travailler avec lui à réformer son ouvrage. Du reste comme dans les propositions incriminées, il s'en trouvait quelques-unes concernant la juridiction, qui souffraient des difficultés, l'auteur gascon ne manqua pas de les faire valoir avec habileté et proposa de donner une édition corrigée de son livre. Enfin Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, intercéda en faveur de Montesquieu, qui partit pour Bordeaux, abandonnant au prélat et aux docteurs la rédaction du traité de paix. La Sorbonne alors suspendit sa censure.

Mais le rédacteur janséniste des *Nouvelles ecclésiastiques* avait dénoncé l'*Esprit des Lois* à la Congrégation de l'*Index*.

Il existe, sous ce nom, à Rome, une commission de théologiens,

dits consulteurs, institués par le Concile de Trente, nommée par le Pape et présidée par un cardinal. Son devoir est de dresser la liste des livres dangereux pour la foi et dont la lecture est défendue, *donec corrigantur*, aux catholiques. Ce tribunal chargea d'examiner l'*Esprit des Lois* un de ses membres, appelé Mgr Bottari, dont la droiture et l'érudition étaient connues. Aussitôt le duc de Nivernais, qui était ambassadeur de France à Rome, et qui avait beaucoup vu Montesquieu chez Mme de Rochefort à Paris, s'émut et chercha à empêcher que le livre de son compatriote et ami fût condamné. Son premier soin fut de mettre dans ses intérêts un des membres les plus éclairés et les plus savants du sacré collége, le cardinal Passionei. Avec cette recommandation, il pria Bottari de lui communiquer son rapport et même de l'envoyer à l'auteur, afin de le mettre à même d'y répondre. C'était à la fin de mars 1750.

Le 2 juin suivant, Montesquieu adressa de Paris au cardinal Passionei, sans doute pour être communiquées à Bottari et surtout au Pape, les deux pièces inédites suivantes qui appartiennent à M. Sozzi, savant conseiller à la cour de Bologne :

Monseigneur,

Ceux qui m'ont attaqué m'ont fait le plus grand honneur que je puisse recevoir, puisqu'ils m'ont attiré la protection de Votre Eminence : de sorte que je ne sais si leur inimitié est pour moi un trait de la bonne ou de la mauvaise fortune. La réputation de Votre Eminence dans le monde chrétien, celle qu'elle a dans le monde littéraire me font regarder ses bontés comme la récompense de mes travaux. Et il est bien glorieux pour moi d'avoir obtenu la protection de celui dont j'avais tant l'ambition d'obtenir l'estime. Son excellence M. le duc de Nivernais m'a dit, Monseigneur, tout ce que je vous devais et je me suis senti flatté en lisant sa lettre.

J'ai l'honneur de lui envoyer quelques réflexions que j'ai faites sur celles de Mgr Bottari; et Votre Eminence verra que, s'il a trouvé quelquefois des termes qui n'exprimaient pas assez ou qui exprimaient trop, ou des endroits qui n'étaient pas assez développés, je suis cependant presque toujours d'accord avec cet illustre prélat sur le fonds des choses. Et telle est la disposition de mon esprit et de mon cœur, qu'en me remettant toujours entièrement à vous et à lui, je respecterai toujours de si grandes lumières. Et si je désire que l'on soit content de moi dans les autres pays, ce désir est infiniment plus ardent à l'égard de Rome, par la raison qu'il n'arrive point que l'on veuille offenser ce que l'on aime.

Je supplie Votre Eminence de m'accorder la continuation de ses

bontés et parmi tant de personnes qui en connaissent le prix je puis dire que je tiens un rang distingué.

J'ai l'honneur d'être avec un respect plein de la plus parfaite admiration,

Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MONTESQUIEU.

A cette lettre était joint la note ci-dessous.

L'auteur du livre intitulé l'*Esprit des Lois* a fait cet ouvrage dans la seule vue d'exposer quelques idées purement politiques sur les différentes lois des gouvernements anciens et présents.

Le public paraît avoir applaudi à ce projet, digne d'un bon citoyen, dont le but était l'utilité publique; et il y a déjà eu vingt-deux éditions de ce livre.

Cependant quelques personnes donnant des sens détournés et forcés à quelques-unes de ses expressions, ont prétendu y trouver des principes dangereux sur la religion.

Cette matière est au-dessus des lumières de l'auteur, qui n'a ni dû ni prétendu la traiter. Il a travaillé à un ouvrage où il se justifie pleinement de ces imputations, et montre qu'elles viennent de ce qu'on n'a pas entendu sa pensée, ou qu'on a donné à ses paroles un sens tout autre que le naturel. Cependant, quoiqu'il ait lieu d'espérer que cet ouvrage, qui doit avoir paru à Paris depuis quelques jours, dissipera jusqu'aux moindres nuages qu'on voudrait élever sur ses sentiments, comme il veut éviter même de scandaliser les simples, il supprimera et expliquera dans une nouvelle édition, qu'il ne tardera pas à donner, les endroits qu'on s'est efforcé de rendre suspects par une interprétation sinistre.

Dans ces circonstances, il se flatte que si la Congrégation de l'*Index* voulait faire examiner son livre, elle attendrait au moins, pour porter un jugement, qu'elle eût vu les réponses de l'auteur et la nouvelle édition, et qu'elle daignerait faire attention qu'il ne s'agit point d'un ouvrage de doctrine et de théologie, mais d'un traité de politique dont la matière est absolument étrangère aux matières de doctrine et de dogme.

L'auteur, digne de considération par sa naissance et par la charge de président à mortier dont il est décoré, a mérité en Italie et à Rome, lorsqu'il y est venu, l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Il semble digne par là qu'on ait quelques égards pour lui et qu'on soit moins prompt à flétrir son livre et à condamner les sentiments qui ont toujours été et seront toujours ceux de la plus saine et de la plus pure doctrine et exempts de tout soupçon à cet égard.

Au reste, comme on l'a déjà dit, la réponse qu'il y a faite dissipera toutes les objections qui se sont élevées contre le livre; et l'édition à laquelle il travaille préviendra toutes celles qu'on pourrait faire à l'avenir.

Les postes allaient alors lentement. Les réponses de Montesquieu, envoyées de Paris le 2 juin 1750, n'étaient pas encore arrivées à Rome le 28 août. Ce jour-là, le secrétaire de l'*Index* vint prévenir qu'il ne pouvait plus différer de mettre l'*Esprit des Lois* à l'ordre de la première séance. Le cardinal Passionei écrivit à Bottari immédiatement :

J'ose espérer que vous aurez demain ces papiers, qui vous sont indispensables, puisque vous devez faire, lundi prochain, votre rapport à la Congrégation. En effet, vous aurez besoin de les étudier, pour pouvoir lui exposer ce qu'ils contiennent et pour vous rendre compte si elle se contentera des explications du président.

Vous savez, du reste, qu'il se déclare prêt à changer et à corriger, dans son livre, tout ce qu'elle ne saurait approuver.

A mon avis, c'est un acte de justice d'entendre un auteur avant de le juger sur quelques idées particulières...

La séance venue dans les premiers jours de septembre, le prélat Bottari, au lieu de déposer son rapport, obtint, à la majorité des voix, de l'ajourner, sans doute sur la promesse donnée par l'auteur de faire une nouvelle édition. Mais le P. Concina, dominicain, théologien ordinaire du pape, « lut un passage d'un de ses livres, qui contenait une sortie véhémente contre l'*Esprit des Lois* et notamment contre le chapitre où l'auteur dit que l'Inquisition n'est qu'une affaire de police, dans quelques pays, qui diffère selon les pays; qui peut avoir de la modération dans les uns et dans les autres de l'excès. »

Montesquieu, informé, pensa de suite à répondre au P. Concina, mais les conseils l'en détournèrent.

Il écrivit, le 8 octobre 1750, au duc de Nivernais :

Sur la nouvelle, qui me vint, que quelques gens avaient dénoncé mon livre à la Congrégation de l'*Index*, je pensai que, quand cette Congrégation connaîtrait le sens dans lequel j'ai dit les choses qu'on me reproche... on me laisserait en repos à Rome; et que moi, de mon côté, dans les choses que je ferais, je changerais les expressions qui ont pu faire quelque peine aux gens simples, ce qui est une chose à laquelle je suis naturellement porté... Votre Eminence remarquera que,

si mes premières éditions contenaient quelques hérésies, j'avoue que des explications dans une édition suivante ne devraient pas empêcher la condamnation des premières; mais ici ce n'est point du tout le cas : il est question de quelques termes qui, dans certains pays, ne paraissent pas assez modérés, ou que des gens simples regardent comme équivoques. Dans ce cas, je dis que des modifications ou des éclaircissements dans une édition suivante et dans une apologie, déjà faite, suffisent...

Cependant la défense de l'*Esprit des Lois* avait paru à la fin de février 1750. La Congrégation eut en décembre, une nouvelle séance qui devait être décisive. La minorité disait que l'assemblée du clergé de France avait refusé de condamner le livre de Montesquieu, que la Sorbonne allait l'absoudre et que l'auteur adhérait aux objections. La majorité demandait la censure de la première édition et de la traduction en italien faite à Naples. Par bonheur, le cardinal Quirini, préfet de la Congrégation et le plus important des prélats romains, dit qu'il avait été satisfait de la défense de l'*Esprit des Lois*, et sur les instances du duc de Nivernais, Benoît XIV défendit à la Congrégation de statuer.

Le souverain pontife était de l'école de saint Vincent de Lérins : *In certis veritas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. Il confirma la bulle *Unigenitus*, et il acceptait de Voltaire la dédicace de *Mahomet*. Son mot le plus fréquent était : « Sachez que le pape n'a la main libre que pour les bénédictions. » Même il avait écrit, le 28 septembre 1748, à l'antiquaire Muratori :

L'inquisiteur d'Espagne a interdit les ouvrages de feu le cardinal Noris. Je lui ai dit qu'on ne devait pas censurer les livres d'un grand homme, quoiqu'il s'y trouve des choses repréhensibles et qui mériteraient d'être relevées dans un auteur vulgaire. Pour lui faire bien comprendre, je lui ai rappelé qu'on n'avait mis à l'*Index* ni les Bollandistes, ni Tillemont, ni Bossuet, ni vous...

Au mois d'avril 1751, Mgr Bottari, pour quelque motif qui échappe encore, fut remplacé par Mgr Aimaldi, secrétaire des lettres latines et homme véritablement instruit, dont l'ambassadeur écrivit à Montesquieu :

Je sais même qu'il est admirateur de votre ouvrage, et je le lui ai entendu dire publiquement dans le temps où il ne pensait pas être chargé de le rapporter. Outre cela il est mon ami. Cependant il ne faut pas espérer que son jugement soit favorable, parce que la crainte de passer pour tolérant aura sur lui plus de force que sa propre opinion,

mais il m'a promis qu'il procéderait avec beaucoup de circonspection, par où nous gagnerons encore du temps, et c'est tout ce que je puis.

Voyons maintenant quelle suite eut l'affaire de Montesquieu.

Mgr Aimaldi, nommé au mois d'avril 1751, mit, avant de déposer son rapport, presque une année. Attendait-il des éclaircissements qui n'arrivèrent pas ou qui parurent insuffisants? Il y eut une nouvelle édition du livre, mais elle ne contenait pas de corrections sérieuses. Alors la Congrégation rendit un décret de censure, daté du 2 mars 1752, contre les deux ouvrages intitulés : l'un « de l'*Esprit des Lois*, ou du rapport que les lois doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, etc., » et l'autre « *Spiriti delle leggi*, tradotto del francesi, in toscano con alcune note dei traduttori. » C'étaient la première édition de l'*Esprit des Lois* et sa traduction en italien, avant les corrections de l'auteur.

Du reste, les canonistes sont formels et unanimes : il n'y a aucun déshonneur à avoir un livre condamné par la Congrégation de l'*Index*. Seulement l'écrivain frappé doit accepter de cœur et d'esprit cette censure, comme on accueille un blâme de la part d'une personne autorisée et plus éclairée que soi.

Les encyclopédistes riaient de ce tribunal et faisaient trophée d'obtenir ses arrêts, dépourvus de sanction pénale.

La conduite de Montesquieu pendant ce procès avait été pleine de déférence et de soumission envers l'Eglise. En échange le décret de l'*Index* fut, pour ainsi dire, gardé secret; à ce point même qu'aucun de ses contemporains n'en parle et que l'homme qui connaissait le mieux le dix-huitième siècle, en niait encore l'existence en 1857.

Depuis cette sentence jusqu'à la mort de Montesquieu, il ne parut plus d'*Esprit des Lois*. A qui la faute? aux libraires, au public, aux événements ou à l'auteur?

Les veilles que lui avait coûtées son ouvrage, la correspondance qu'exigeaient de lui ses admirateurs, ses critiques et ses juges, les soupers et la conversation l'avaient beaucoup fatigué. La perte presque complète de la vue ne l'avait pas trop affligé, car il disait gaiement : « Je sais être aveugle. » Mais il éprouvait le besoin de se rafraîchir à la campagne.

XXI

PÉLERINAGE DES ÉTRANGERS A LA BREDE. — ÉDUCATION DE LATAPIE. — RETOUR DE MONTESQUIEU A PARIS : LA BEAUMELLE TIRÉ DE LA BASTILLE. — PIRON, Mme DE POMPADOUR, BUFFON. — ÉLOGE DE MONTESQUIEU PAR SUARD. — DERNIÈRES PAROLES DE MONTESQUIEU A SES DISCIPLES.

Peu à peu les critiques contre Montesquieu s'apaisèrent en France et à l'étranger. On vit bien encore quelques écrivains, tels que Pequet et Forbonnais, s'occuper de l'*Esprit des Lois*, mais c'était moins pour le critiquer que pour le vulgariser.

Après le succès de l'ouvrage, il y eut celui de l'auteur. Ce furent les poëtes qui, bien entendu, se mirent d'abord à lui adresser leurs hommages par le *Mercure de France* ou directement. Montesquieu, grâce au goût des salons du temps et peut-être par rivalité contre Voltaire, était un peu atteint de métromanie, si j'en juge par quelques pièces heureusement inédites. Il a dû répondre à ses enthousiastes en vers restés inédits. Je demande formellement qu'on ne les publie pas.

De jeunes publicistes lui écrivirent pour lui proposer leurs doutes, mêlés d'éloges. Dreux du Radier, avocat distingué, lui envoya une dissertation où il combattait une de ses opinions ; Montesquieu, le 4 avril 1751, l'en remercia avec sympathie. On connaît deux lettres fort intéressantes qu'il répondit à Groslay. Celle qui est inédite contient ces mots :

Je serais ravi que, dans la recherche de la vérité, nous nous confirmions et nous nous convainquions l'un l'autre. Quelques observations, que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer lorsque mon livre parut, me firent juger que nous devions beaucoup espérer de vos connaissances et de vos lumières sur le droit français.

La correspondance ne suffit bientôt plus à ses admirateurs. Partout il s'organisa des pèlerinages pour venir le voir à la Brède.

Nul homme à talent ou sans talent, dit un enthousiaste français, ne fut jamais plus simple... Parmi les pelouses, les fontaines et les forêts dessinées à l'anglaise, il courait, du matin au soir, un bonnet de coton blanc sur la tête, un long échalas de vigne sur l'épaule, et où ceux qui venaient lui présenter les hommages de l'Europe, lui demandèrent plus d'une fois, en le tutoyant comme un vigneron, si c'était là le château de Montesquieu.

Un naturaliste genevois, Trembley, qu'il avait connu en Angleterre, écrivait à leur ami commun, Bonnet, après avoir passé quelques jours à la Brède, dans l'automne de 1752 :

Je ne puis vous exprimer les délices que j'ai goûtés pendant ce séjour. Que de belles, que d'agréables choses j'ai entendues! que penserez-vous de conversations qui commençaient à une heure aprèsmidi et qui ne finissaient qu'à onze heures du soir. Tantôt vous auriez entendu traiter les sujets les plus élevés, et tantôt vous auriez entendu rire de grand cœur à l'occasion de quelque conte exquis... J'ai beaucoup parlé agriculture avec M. de Montesquieu. Dans une conversation que nous avons eu sur ce sujet, il s'écria :

O fortunatos nimium sua si bona norint
Agricolas!

Il ajouta ensuite : « J'ai souvent pensé à mettre ces paroles au frontispice de ma maison ».

Deux inconnus, dont un futur membre de la chambre des Lords, vinrent exprès d'Angleterre pour le voir et lui écrivirent pour avoir une audience de lui :

Sa réponse, nous dit l'un d'eux, ne se fit pas longtemps attendre. Elle était charmante et favorable. Le premier rendez-vous d'une maîtresse ne nous aurait pas tenus plus éveillés toute la nuit que ne le fit cette flatteuse invitation, et le lendemain matin nous nous mîmes en route de si bonne heure, que nous arrivâmes à sa campagne avant qu'il fût levé. Le domestique nous fit entrer dans la bibliothèque, où le premier objet qui s'offrit à notre curiosité fut un livre ouvert sur une table à laquelle il s'était probablement assis le soir précédent : la lampe était éteinte encore à côté. Impatients de connaître les lectures de nuit de ce grand philosophe, nous allâmes aussitôt au livre : c'était le volume des œuvres d'Ovide, contenant les *Elégies*, et ouvert à l'une des plus galantes pages de ce maître de l'amour. Nous n'étions pas revenus de notre surprise, elle augmenta encore, lorsque nous vîmes entrer le Président, dont l'aspect et les manières étaient tout à fait opposés à l'idée que nous nous étions faite de lui : au lieu d'un grave et austère philosophe, dont la présence aurait pu intimider des jeunes gens, comme nous étions, la personne qui s'adressait à nous était un Français gai, poli, plein de vivacité qui, après mille agréables compliments et mille remerciements pour l'honneur que nous lui faisions, désira savoir si nous ne voulions pas déjeûner, et, comme nous nous excusions, car nous avions déjà mangé en route : « Venez, nous dit-il, promener, il fait une belle journée, je désire vous montrer comme j'ai

tâché de pratiquer ici le goût de votre pays et d'arranger mon habitation à l'anglaise. » Nous le suivîmes bientôt à la lisière d'un beau bois coupé en allées, clos de palissades, et dont l'entrée était fermée d'une barrière mobile d'environ trois pieds de haut, attachée avec un cadenas : « Allons, dit-il, après avoir cherché dans sa poche, ce n'est pas la peine d'attendre la clef; vous pouvez, j'en suis sûr, sauter aussi bien que moi, et ce n'est pas cette barrière qui me gêne. » Ainsi disant, il courut à la barrière et sauta par-dessus le plus lestement du monde. Cette première entrevue ne répondit pas à l'idée que je me faisais de lui et de son caractère. Mais il avait remarqué notre embarras en l'abordant (car nous étions fort intimidés), et s'appliqua à force de bienveillance à nous mettre à notre aise. Peu à peu son âge et son génie disparurent, si bien que la conversation devint aussi libre et aussi facile que si nous eussions été ses égaux de toutes façons. On parla arts et sciences. Il nous questionna sur nos voyages, et comme j'avais visité l'Orient, il s'adressa surtout à moi, s'intéressant aux moindres détails des pays que j'avais parcourus. J'ai pu le constater plus d'une fois, il regrettait de n'avoir pas vu ces contrées... Tout en causant, nous nous promenions. Après avoir fait le tour de son domaine, arrangé en effet à l'anglaise, nous revînmes et nous fûmes reçus par Mme la Baronne et sa fille. Ce furent elles qui, avec le secrétaire du Président, formèrent la société. Le repas fut simple et abondant. Après dîner, Montesquieu insista pour nous faire rester et ne nous laissa partir qu'au bout de trois jours, pendant lesquels sa conversation fut aussi amusante qu'instructive. Alors son secrétaire nous reconduisit à Bordeaux...

Il paraissait donc décidé à ne plus retourner à Paris, à cause de ses fatigues. Un autre motif peut-être le décidait à demeurer à la Brède. La femme de son arpenteur feudiste, Latapie, était allée en 1739, à Bordeaux, accoucher. Les mauvaises langues disaient que Montesquieu avait voulu suivre la première éducation du nouveau né, qui était ardent et d'une sagacité peu commune, et sur lequel il avait des vues particulières. Son voisinage et sa bienveillance le portèrent au travail. Admis près de lui, l'accompagnant dans ses promenades, l'aidant quelquefois dans ses recherches, écrivant sous sa dictée, prêtant à ses moindres paroles une oreille toujours attentive, cet enfant se livra à l'étude des langues anciennes, de l'histoire et des sciences exactes avec succès. Mes renseignements ne s'opposent pas à ce que Montesquieu ait eu des bâtards, mais aucun des ouvrages du fils Latapie, qui roulent tous sur la botanique, ne porte la marque d'une telle parenté.

Des dettes de reconnaissance à acquitter le ramenèrent à Paris.

On se rappelle qu'un jeune Français, professeur de l'Université de Danemark, avait des premiers, en 1749, fait connaître et ensuite, en 1751, défendu l'*Esprit des Lois.* Depuis, la Beaumelle avait publié deux nouveaux ouvrages. L'un, intitulé *Mes Pensées*, qui a mérité un moment d'être attribué à Montesquieu, contenait quelques traits contre les hommes de lettres trop pensionnés. L'autre était une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, où il avait relevé de nombreuses erreurs.

Voltaire, deux fois piqué, parce qu'on l'attaquait dans ses intérêts pécuniaires et dans sa science historique, dénonça son adversaire au roi de Prusse, comme un homme dangereux, et au gouvernement français, comme un pamphlétaire qui avait offensé la maison d'Orléans. La Beaumelle fut arrêté et mis à la Bastille le 24 avril 1753.

A la nouvelle de ce qui arrivait à son jeune défenseur, sur la demande de son rival, Montesquieu revint aussitôt de la Brède pour solliciter la mise en liberté, qu'il obtint le 12 octobre suivant. Il y a sur ce sujet une lettre inédite de lui, adressée à la Condamine le 15 mars 1754 :

Je vous remercie des soins que vous vous êtes donnés pour La Beaumelle; et comme il peut avoir besoin d'argent, la Bastille n'en fournissant pas, je vous prie de disposer de moi...

Un second trait de bienfaisance signala son séjour à Paris. L'Académie française l'avait, en 1753, nommé directeur, pour trois mois, selon l'usage. Dans l'intervalle, un de ses collègues mourut. Deux hommes de lettres briguèrent sa place; c'était Buffon et Piron, le dernier avec le plus de chances. Au jour de l'élection, le roi manda qu'il n'agréerait point le poëte de l'*Ode à Priape*. Le pseudo-traducteur du *Temple de Gnide* aimait beaucoup ce poëte qui était, comme lui presque aveugle, comme lui auteur d'un *Lysimaque*, (Callisthène), comme lui né en 1689, et qui avait composé un madrigal en faveur de l'*Esprit des Lois*. Il adressa immédiatement cette lettre à Mme de Pompadour.

Juin, 1753.

Madame,

Comme vous êtes à Crécy, où il ne m'est pas permis d'aller, j'ai l'honneur de vous écrire ce qui se passa hier à l'Académie.

J'y rendis compte des ordres du roi; et comme M. de Buffon avait prié ses amis de ne le point nommer dans ces circonstances, la plupart des académiciens n'ayant plus aucun sujet, se trouvèrent fort embarrassés, et demandèrent qu'on différât l'élection jusqu'à samedi en huit.

Madame, Piron est assez puni pour les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits ; d'un autre côté, il en a fait de très-bons. Il est aveugle, infirme, pauvre, marié, vieux. Le roi ne lui accorderait-il pas quelque petite pension ? C'est ainsi que vous employez le crédit que vos belles qualités vous donnent ; et parce que vous êtes heureuse, vous voudriez qu'il n'y ait pas de malheureux.

Le feu roi exclut La Fontaine d'une place de l'Académie, à cause de ses *Contes*, et il la lui rendit six mois après, à cause de ses *Fables* : il voulut même qu'il fût reçu avant Despréaux, qui s'était présenté depuis lui.

Agréez, je vous supplie, le profond respect, etc.

Mme de Pompadour fut touchée, et Louis XV accorda sur sa cassette une pension d'académicien au candidat évincé. Malheureusement, l'histoire ne finit pas là. Buffon, élu à la séance suivante, ne pardonna pas au protecteur de son adversaire. Il dit dans son discours de réception, qui était sur le style : « Le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage ; le livre paraît plus clair aux yeux mais le dessein de l'auteur paraît obscur. » Et il écrivit en note qu'il avait visé l'*Esprit des Lois*.

Montesquieu fut plus heureux dans une autre élection. La mort de l'évêque de Vence, le P. Surinan, laissa vacant un fauteuil à l'Académie. On vit se mettre sur les rangs l'évêque de Troyes, Poncet de la Rivière, l'abbé Trublet, l'abbé de Boismont et d'Alembert. Je me suis souvent demandé pourquoi c'étaient toujours les dames qui donnent les chances à ce concours où elle ne peuvent prendre part? La marquise de Lambert avait été autrefois grande électrice ; à ce moment, la duchesse de Chaulnes s'intéressait à Boismont ; mais Mmes d'Aiguillon et du Deffand sollicitaient avec la plus grande vivacité pour d'Alembert. Montesquieu qui avait été très-loué dans la préface de l'Encyclopédie, comme on s'en souvient, répondit, le 12 septembre 1754, à la Sévigné du dix-huitième siècle : « J'ai plus d'envie que lui et autant d'envie que vous de le voir de l'académie ; car je suis le chevalier de l'ordre du mérite. » Et d'Alembert fut reçu le 19 décembre 1754.

Du reste, partout son plaisir le plus vif était d'aider le talent. On se rappelle comment il en usa avec Sully. Tantôt un praticien de Nérac, à sa sollicitation, se rendait à Paris et devenait médecin du roi ; tantôt par ses encouragements, Romas avait la gloire, avant Francklin, de découvrir le paratonnerre. Voici des lettres inédites qui feront connaître quelques-uns de ses protégés et l'appui qu'il leur accordait. Il écrivait à Barbot :

J'ai eu, il y a quelques jours, mon cher Président, un entretien avec M. Roux, médecin très-estimable, qui m'a donné en communication un mémoire *sur les dangers de la petite vérole*. Cet homme mérite secours et protection. Je lui ai conseillé de quitter la province, où rarement on apprécie le vrai mérite ; et je lui ai promis des lettres de recommandation pour quelques amis de Paris. Rapprochez-vous de cet homme; il est de la bonne espèce et mérite d'être connu.

Il écrivit à l'abbé Leblanc le 13 septembre 1753 :

Je reçois, Monsieur, avec bien de la reconnaissance et votre lettre et votre traduction de M. Hume, que j'ai lue avec beaucoup de plaisir; et l'auteur ne pourra pas vous accuser d'avoir affaibli son original: chose que les autres font quelquefois, parce qu'ils estiment trop leur original.

Le 13 juillet 1753, Hume, l'auteur anglais, recevait cette lettre...

M. de Jaucourt, qui a formé le dessein de traduire l'ouvrage de M. Wallace, me dit hier qu'il traduirait aussi le vôtre, sur le nombre des peuples chez les anciennes nations. Le public, qui admirera les deux ouvrages, n'admirera pas moins deux amis qui font céder d'une manière si noble les petits intérêts de l'esprit aux intérêts de l'amitié.

On connaît une correspondance de Montesquieu avec un médecin des environs de Nérac qui est pleine de coquetterie. Tantôt il lui dit :

25 février 1752.

Il paraît que vous n'avez pas besoin d'être soutenu par votre sujet, puisque vous me louez. J'ai lu avec bien du plaisir votre lettre, et je me rappelle avec non moins de plaisir l'homme d'esprit qui l'a écrite.

Tantôt :

Continuez de cultiver les Muses; elles demandent la jeunesse, ainsi que les Grâces. Jouissez longtemps des faveurs des unes et des autres.

Ailleurs :

3 novembre 1752.

Vous trouverez, Monsieur, que je fais réponse bien tard à votre lettre du 24 octobre. J'ai été toujours à cheval depuis ce temps-là, et j'aurais bien été flatté de vous voir... Ce que vous dites sur les Anglais est très-bien et très-sensé. Effectivement ils aiment les grands hommes de leur patrie et, dans cette nation extraordinaire, il y a peu de gens qui n'aient un coin de mérite personnel.

Enfin (23 mars 1752) :

Vous avez envoyé, Monsieur, un bâton à un aveugle, en m'adressant votre *Traité des maladies de la vieillesse*. Je puis encore dire avec plus de vérité qu'Horace

Eheu fugaces, Posthume, labuntur anni !

Votre livre sera le guide des vieillards, il apprendra aux jeunes gens à ne pas se préparer, par la dissolution, de nouvelles infirmités pour cet âge, avant-coureur de la mort.

Dans une lettre inédite à Bielfeld, datée de 1741, il lui annonce son arrivée à Paris et lui dit qu'il est « fort répandu dans le grand monde, fort dissipé, que le séjour de la capitale le conduit au tombeau, mais par un chemin de fleurs. » Une autre fois, en lui parlant de l'affaiblissement de sa vue, il ajoute plaisamment : « Mon ami, je perds tous les jours un œil. »

Le 3 août 1745, Montesquieu écrivait à l'intendant de Guyenne cette lettre presque inédite :

M. Stoup vient d'être porté, Monsieur, pour la jurade dans l'ordre des avocats, et il a eu les trente voix; ce qui est une chose bien rare. Il y a longtemps qu'il aurait été question de lui, si M. Cazalet, son beau-frère, pendant les trois ans qu'il a été porté et les deux ans qu'il a été jurat, ne lui avait pas été un obstacle. Il a été syndic des anciens en 1741. J'ai écrit pour lui à M. le marquis d'Argenson. Je vous serai bien obligé, Monsieur, si vous vouliez bien rendre service, vous dont on écoute tant la voix, à mon dit sieur Stoup auprès de ce ministre. Vous parlerez pour un bon sujet, pour un homme qui a bien de la considération. Il est mon ami, et je serais bien flatté si cette qualité ajoutait quelque chose à celles que je viens de dire.

On doit parler d'un autre de ses protégés. L'académie de Perpignan avait proposé comme sujet de son concours d'éloquence « l'éloge de Louis XV. » Un débutant remporta le prix en s'étendant, à l'exemple de Simonide, sur les écrivains du règne qu'il avait à louer, notamment sur Montesquieu. Celui-ci témoigna le désir de voir et de remercier son panégyriste, Suard, qui devint, grâce peut-être à ses conseils, un critique littéraire très-distingué. Ce morceau appréciait notre grand publiciste d'une manière qui lui plut; car, s'il aimait peu la louange de ses écrits, il était fort sensible à la vulgarisation de ses idées. Elles avaient fait des progrès depuis la publication de ses ouvrages.

J'ai dit combien le règne de Mme de Pompadour avait dû favoriser

les principes nouveaux. Il importe de convenir que Montesquieu avait été le premier à les émettre. Les *Lettres persanes* parurent avant les *Lettres anglaises;* le *Projet d'histoire physique de la terre* précéda l'*Histoire naturelle;* l'*Essai sur les mœurs* vint après la *Grandeur des Romains;* le *Contrat social* suivit de loin l'*Esprit des Lois;* enfin l'*Essai sur le goût* donna peut-être la pensée des *Salons.* Montesquieu avait, avant les encyclopédistes, prêché la tolérance; avant Voltaire et Beccaria, demandé les réformes pénales; avant Mably et Rousssau, enseigné la vertu politique. Tous étaient ses disciples, ses admirateurs ou ses protégés, surtout Jaucourt, Raynal, Deleyre, Roux, Helvétius, Maupertuis et Diderot. L'un deux, Suard, nous a conservé les dernières paroles qu'il leur ait peut-être dites à ce sujet :

Allons, Messieurs, vous êtes dans l'âge des grands efforts et des grands succès. Je vous invite à être utiles aux hommes, comme au plus grand bonheur de la vie d'un homme ; je n'ai jamais eu de chagrin, dont une heure de méditation n'ait adouci l'amertume. Je suis fini, moi ; j'ai brûlé toutes mes cartouches ; toutes mes bougies sont éteintes. Vous commencez, vous ; marquez-vous bien le but : Je ne l'ai pas touché, je crois l'avoir vu. L'homme n'a pas voulu ou n'a pas pu rester dans son instinct, où il était assez en sûreté, quoique très-près des animaux. En cherchant à s'élever à la raison, il a enfanté et consacré des erreurs monstrueuses ; ses vertus et ses félicités ne peuvent pas être plus vraies que ses idées. Les nations s'environnent de luxe, de richesse et de luxe d'esprit ; et les hommes manquent très-souvent de pain et de sens commun. Pour leur assurer à tous le pain, le bon sens et les vertus qui leur sont nécessaires, il n'y a qu'un moyen : il faut beaucoup éclairer les peuples et les gouvernements ; c'est là l'œuvre des philosophes, c'est la vôtre.

Cependant les pèlerinages de ses enthousiastes, l'éducation de Latapie, la protection accordée à ses amis, ses conversations ne prenaient pas tout son temps.

Louis Vian.

La fin prochainement.

ISRAËL MOOR[1]

X

Les travaux de réparation étaient en pleine activité. Israël accomplissait enfin les plans dont il avait si souvent entretenu le squire; il espérait même, vu le bon état dans lequel il allait mettre la mine, trouver des fonds pour l'ouverture de galeries nouvelles.

Il était un jour occupé à examiner différents devis, quand il vit entrer dans les bureaux un homme auquel, depuis leur séparation, il avait plus d'une fois pensé, non sans dépit et sans regret.

Rees Thomas était plus pâle, plus amaigri encore qu'à leur dernière entrevue. Il avait évidemment souffert, mais son maintien gardait la même dignité simple, son œil, le même éclat.

— Je n'ai pas été heureux, monsieur Moor, depuis que je vous ai quitté, dit-il.

Israël s'était levé pour aller chercher une chaise; il invita le gardien à s'asseoir, et réprimant le reproche prêt à lui échapper, il attendit qu'il continuât.

— S'il faut avouer la vérité, monsieur Moor, les autres directeurs n'ont pas seulement repoussé mes demandes au sujet des prières en commun, ils m'ont regardé de mauvais œil rien que pour les avoir faites.

— Alors ils n'ont pas obtenu de vous les concessions que vous m'aviez refusées?

— Non, sans doute.

— C'est bien, Rees Thomas, c'est bien.

— Ne pouvant trouver d'emploi comme gardien ou contre-maître, je me suis proposé comme simple mineur, mais, je passais pour dangereux parce que je cherchais, dans mon humble condition, à faire un peu de bien.

— Vous voulez dire que, dans de simples conversations, d'homme

[1] Voir le *Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1877.

à homme, vous tâchiez, quand l'occasion s'en présentait, de répandre vos idées ?

— Oui, c'est cela.

— Ceux qui vous l'ont défendu sont des fous. Je vous l'aurais permis, moi. Pourtant j'imagine qu'en vous voyant si saint, vos camarades ne se seraient pas fait faute de pécher davantage, pour rétablir la balance.

Israël se mit à rire, mais comme le gardien ne l'imitait pas, il reprit aussitôt son impassibilité habituelle.

— Voulez-vous m'admettre comme simple mineur? demanda Rees Thomas après un silence plein de tristesse.

— C'est un travail trop dur. Vous n'êtes pas fort, je crains...

— Laissez-moi essayer, supplia le gardien. Je gagnerai mon salaire, ou bien je quitterai la mine.

— Soit.

— Je vous remercie, monsieur Moor. Dieu seul sait ce que je serais devenu si vous m'aviez refusé.

— Vous n'avez pas changé d'idée au sujet de la proposition que je vous ai faite ? Je puis encore vous nommer contre-maître...

— C'est trop de bonté, monsieur Moor. Je ne sais comment vous dire ma reconnaissance ; mais c'est vous qui devez changer d'avis, pas moi. Devenu chef, j'aurais une responsabilité morale que ma conscience me défend d'assumer.

— Comme il vous plaira ; vous vous mettrez au travail dès demain, si ça vous arrange, répondit Israël.

Et il lui tourna brusquement le dos.

Si Rees Thomas avait refusé, sans aucune hésitation, l'emploi qui eût été pour lui une fortune, il n'avait pu néanmoins réprimer un soupir. Une circonstance particulière lui rendait la pauvreté cent fois plus douloureuse qu'elle ne lui eût autrefois semblé. Il aimait, de toute l'ardeur de son âme enthousiaste, une belle et vertueuse jeune fille, Marguerite Doubledy. Comment l'austère Rees Thomas, le fervent apôtre, l'homme dont le travail et la foi remplissaient l'esprit, dont toutes les pensées étaient sérieuses, s'était-il laissé prendre à l'amorce des passions humaines? L'amour était entré dans son cœur, peu à peu, sans qu'il s'en aperçût et songeât à s'en défendre.

Marguerite était la fille de l'hôtesse qui lui louait son modeste logement. Mrs Doubledy lui avait donné asile à l'époque où il était sans emploi ; elle lui avait fait prendre place à la table de famille avec cette sublime charité du pauvre qui, n'ayant pas de superflu, se prive du nécessaire. Enfin des jours meilleurs étaient arrivés. Le travail était revenu, et Rees Thomas, chaque semaine,

avait apporté à la digne femme sa paye tout entière, sans vouloir en garder la moindre partie pour ses menues dépenses, sans même acheter les chauds vêtements que la rigueur de la saison rendait indispensable.

Ni la mère, ni la fille ne l'avaient entendu de la sorte. Un soir, en revenant de la mine, il avait trouvé sur la chaise où il allait s'asseoir pour le repas, un pardessus d'étoffe épaisse et confortable, tout juste comme il le lui fallait, comme il eût rêvé de l'avoir.

Les larmes vinrent aux yeux de Rees Thomas, et — chose étonnante — au lieu de protester, ainsi qu'elles le craignaient, contre un pareil don, il avait aussitôt endossé le vêtement, en palpant le tissu avec une sorte de joie enfantine et en adressant en silence à ses bienfaitrices un regard plein de reconnaissance.

Cet incident avait montré à Marguerite le jeune ouvrier sous un jour tout nouveau. A partir de ce moment, elle n'avait plus craint de lui adresser des questions, de rire et de causer avec lui. Bientôt elle s'était aperçue que, non-seulement il ne dédaignait pas son entretien, mais qu'il savait l'animer par des saillies vives et originales, en même temps qu'il lui donnait un intérêt tout nouveau par les connaissances pratiques et variées, qu'il possédait.

De son côté, Rees Thomas se livrait sans défiance aux charmes de cette douce intimité, et bientôt il découvrit la véritable nature du sentiment que lui inspirait Marguerite. Il en éprouva une sorte de remords. Pourrait-il, à force de tendresse, rendre la jeune fille assez heureuse pour lui faire oublier la pauvreté? Pendant quelques semaines, il y eut, sous l'humble toit, d'étranges alternatives de tristesses et de sourires, d'espoirs et d'abattements profonds. Rees Thomas fut nommé gardien de la mine. Alors il se demanda si la lutte qu'il soutenait contre son propre cœur avait encore sa raison d'être. Mais bientôt éclata entre Israël et lui le désaccord dont nous avons vu les suites. Rees Thomas dut boire jusqu'à la lie le calice d'amertume. Trop rigide pour accepter une part de pouvoir qu'il lui aurait fallu exercer dans des conditions repoussées par sa conscience, il s'éloigna tristement de la mine, et quelques mois plus tard, sans travail et sans pain, il devait renoncer à l'espoir qui avait un instant illuminé sa vie obscure!

Redevenu simple mineur et admis comme par grâce à travailler péniblement dans la houillère, il y restait enfoui tout le jour, et lorsqu'il rentrait le soir, pâle, épuisé, sous le toit de Mrs Doubledy, il éludait avec un triste sourire les questions qui se rapportaient à sa personne, et s'en allait aussitôt après le repas, chercher dans sa chambre la solitude, sinon le repos. Plus de doux entretiens, plus de lectures en commun; Marguerite, penchée sur son

ouvrage, se demandait avec amertume pourquoi il avait ouvert devant elle tant d'horizons enchanteurs, s'il voulait la laisser seule ensuite au milieu du désert de la vie.

Tandis qu'elle dévorait ses larmes, il continuait le travail qui le tuait lentement. La pioche à la main, il détachait le charbon d'un mouvement monotone, se répétant à lui-même ces paroles qui revenaient sans cesse sur ses lèvres : « Non, les hommes comme moi ne se marient point ! »

Un matin, qu'il travaillait près de la masse d'eau qui se trouve au fond du puits, il sentit tout à coup la température s'échauffer et entendit trembler l'appareil d'aération. Rees Thomas leva la tête avec inquiétude. Les secousses de ce genre annoncent d'ordinaire un éboulement qui, interrompant la ventilation, amasse le gaz terrible, effroi des mineurs. Il restait indécis, plus alarmé pour les autres que pour lui-même, quand sept ou huit ouvriers, qui travaillaient non loin de là, accoururent effarés.

— C'est un éboulement s'écria l'un deux.

— Non, dit un autre ; c'est une explosion. Sauvons-nous !

— Attendez, mes amis, répondit Rees Thomas. Voyons d'abord quel chemin nous devons prendre. Il ne faut pas, en voulant fuir le péril, nous y jeter nous-mêmes.

— Vous vous trompez tous, reprit un troisième ; c'est une inondation ; l'eau remplit une partie de la mine et empêche l'air de venir jusqu'à nous.

En ce moment un homme accourut vers eux :

— Il y a un éboulement dans la cinquième galerie, cria-t-il ; une explosion a déjà eu lieu ; on en attend d'autres. Sauve qui peut, camarades !

Tous le suivirent, tenant leurs lampes de façon à éclairer autour d'eux le chemin ; mais il avaient à peine fait cent pas, que la lumière pâlit, et ils sentirent leur respiration devenir difficile.

— Retournons en arrière ! commanda Rees Thomas. Du calme, mes amis, tout ira bien.

Il oubliait maintenant qu'il n'était qu'un simple mineur, et il parlait avec l'autorité d'un chef.

Revenant sur leurs pas, ils atteignirent la galerie principale, où l'air était encore respirable, et où, pour quelques moments, ils étaient en sûreté. Mais, entre eux et la sortie, c'est-à-dire le salut, s'élevait une double barrière, l'éboulement, et la galerie où ils avaient rencontré le gaz délétère.

Rees Thomas cependant songeait aux hommes qui travaillaient dans les différentes parties de la mine. Ne pourrait-il pas en réunir un plus grand nombre et chercher à les sauver ? Beaucoup l'avaient

poursuivi de leurs sarcasmes; mais s'il y pensait, ce souvenir ne faisait qu'à raviver son zèle. Soudain il tressaillit, et la sueur perla sur son front; il venait de songer à David, qui se trouvait dans une des galeries les plus éloignées.

Sans réfléchir plus longtemps, il se dirigea fièvreusement vers l'endroit où il devait être; mais le chemin direct étant impraticable, Rees Thomas proposa d'en essayer un autre, beaucoup plus long, qui les ramènerait également vers l'entrée de la mine.

— Mais, objecta l'un des ouvriers, cette galerie nous conduira sur le lieu de l'explosion.

Tant mieux, répondit Rees Thomas; nos camarades doivent avoir besoin de secours.

Ils se mirent en marche. Bientôt, ils rencontrèrent d'incontestables vestiges du combat terrible livré par les éléments; des portes, des débris de chariots, gisaient sur le sol. Mais les hommes commençaient à sentir une lassitude extrême, leurs yeux se fermaient, ils voulaient se coucher pour dormir; c'étaient les miasmes pestilentiels qui engourdissaient leur esprit et brisaient leur vigueur. Ils parvinrent pourtant à atteindre un groupe de mineurs, dont les lampes étaient éteintes.

— Est-ce vous, James Lusty! demanda Rees Thomas.

— Oui, répondit une voix sourde.

— Dieu soit loué! Avez-vous vu David?

— Non. Il doit être plus loin...

— Pauvre enfant! Malheureux Israël! murmura Rees Thomas.

Les deux bandes d'ouvriers s'étaient rejointes. A la faible lueur des lampes, les compagnons de Rees Thomas virent que leurs camarades avaient dû lutter contre les eaux; leurs mains et leurs visages étaient ensanglantés, leurs vêtements couverts de boue.

Lusty se sentait près de défaillir; Rees Thomas lui versa dans une petite coupe un peu de thé qu'il but avidement. Après avoir également réconforté les autres hommes par le vivifiant breuvage, l'ex-gardien aurait voulu poursuivre sa marche; mais Lusty était contre-maître, il ne laisserait pas empiéter sur son autorité. Les mineurs restèrent donc, écoutant le récit des souffrances qu'avaient déjà subies leurs camarades. Lusty éprouvait de plus en plus les effets de l'air pesant et dangereux de la mine; ses jambes se dérobaient sous lui, son intelligence s'obscurcissait; il s'étendit à terre et voulut dormir.

Les lampes s'éteignaient les unes après les autres.

— Dans notre position désespérée, dit un des mineurs, il y a au moins une chose qui me console...

— Laquelle?

— C'est que vous, Rees Thomas, vous m'avez fait entrer dans une Société de secours mutuels. Ma femme et mes enfants auront du pain après moi...

— Mes amis, notre vie est entre les mains de Dieu ; demandons-lui de nous conduire !

Lusty dormait toujours. Commander à sa place n'était plus un acte d'insubordination, mais un devoir. Rees Thomas pensait avec angoisse au sort de David. Laissant donc Lusty qui, du reste, en cet endroit, ne courait aucun danger immédiat, il donna aux hommes qui l'entouraient l'ordre d'aller en avant.

Çà et là, quelques débris informes émergeaient des ténèbres, un wagon brisé, puis le cadavre d'un cheval se montrèrent à leurs regards.

Les mineurs reprirent leur route à travers cette galerie, véritable vallée de la mort. A chaque instant, Rees Thomas croyait entendre la voix plaintive de David, appelant au secours.

A ce moment, un bruit faible à peine distinct, mais cependant terrible de menace, jeta une nouvelle alarme parmi les mineurs. C'était une explosion. Avant qu'ils eussent le temps de se réunir, un second choc, plus rapproché, plus violent cette fois, vint ébranler la galerie.

Rees Thomas et un homme qui se tenait à ses côtés, pensant trouver près de lui le salut, s'approchèrent d'une petite excavation et y cherchèrent un refuge. Ils y étaient à peine, qu'ils entendirent un roulement pareil au fracas de la foudre; puis un vent plus violent que celui de la tempête, balaya la ténébreuse galerie. Rees Thomas et son compagnon furent soulevés comme des feuilles en un jour d'orage et jetés au milieu du chemin.

Tous deux perdirent d'abord connaissance; mais bientôt Rees Thomas rouvrit les yeux et vit, ou crut voir, à travers le désordre de sa pensée, des vagues de flamme envahir la mine, poussées par le vent et revêtir, dans leur course furieuse, les brillantes couleurs de l'arc-en-ciel. Un moment s'écoula. Le tourbillon était passé; les ténèbres avaient repris possession de leur empire; le gaz délétère, satellite de la mort, venait faucher les victimes épargnées par le feu. Rees Thomas se sentait atteint, mais il n'avait pu se rendre compte de ses blessures. Un souffle d'air, qui le frappa au visage, lui fit porter instinctivement la main à son front. Il avait la figure brûlée, brûlée profondément. L'image de Marguerite flotta devant ses yeux, et il se dit, avec une tristesse qui rendit sa torture encore plus cuisante que, désormais, il serait probablement pour elle un objet d'horreur et de dégoût.

XI

Le premier moment d'angoisse passé, Rees Thomas s'inclina sous la main divine qui le frappait. Il pria, puis se mit à songer au sort de ses compagnons, errants, dispersés au milieu des ténèbres profondes. Comme un soldat courageux, il reprit sa mission de salut, l'esprit calme, le cœur intrépide.

Après avoir couvert d'un mouchoir les plaies de son visage, il commença, tâtonnant dans l'obscurité, à chercher l'homme qui était avec lui. Enfin il le trouva; mais il ne put en obtenir d'abord d'autre réponse qu'un gémissement. Rees Thomas n'avait plus de thé; amère et cruelle déception! La tourmente de feu avait emporté la précieuse liqueur qui, dans ces moments terribles rend au mineur une vie nouvelle. Il n'avait pu, en se relevant, ni étancher sa soif brûlante, ni laver sa bouche remplie de sable. Mais s'il avait souffert lui-même de cette privation, il en gémissait bien davantage maintenant qu'il se trouvait hors d'état de soulager son malheureux camarade.

L'ouvrier, couvert de blessures, gisait le visage contre terre, et refusait de se lever, comme s'il n'eût attendu d'autre repos que celui de la tombe. Du ton le plus impératif, Rees Thomas lui donna l'ordre de secouer sa torpeur; il obéit machinalement, et, soutenu par le gardien, fit quelques pas dans l'obscure galerie.

A ce moment, un cri, qui retentit au milieu du lugubre silence, remua Rees Thomas jusqu'au fond des entrailles.

— Ma mère! ma pauvre mère! disait une voix.

C'était celle de David.

— Viens, David, rassure-toi, nous sommes ici, cria Rees Thomas.

Il ne reçut aucune réponse; des pas rapides se firent entendre, puis s'arrêtèrent. Un obstacle se trouvait-il sur le chemin, ou bien les forces de l'enfant étaient-elles épuisées?

— Viens donc, David!

Même silence.

Le cœur de Rees Thomas battait à rompre sa poitrine. L'âme de David était fille de la sienne. C'était une plante qu'il avait cultivée avec amour, et dont il espérait les fruits les plus abondants. Il s'avançait à tâtons vers le lieu où il avait entendu la voix. Enfin les pas retentirent de nouveau, et David, haletant, éperdu, se jeta dans ses bras. Tous deux se tinrent quelques instants étroitement enlacés, mais quand Rees Thomas voulut reposer l'enfant à terre, il s'aperçut que, soit hallucination, soit frayeur, David s'attachait à lui avec une ténacité qui paralysait ses propres mouvements. Il essaya

de lui parler. Des mots sans suite, auxquels se mêlait le nom de sa mère, furent toute la réponse qu'il obtint.

David n'était pas très-lourd. En toute autre circonstance, Rees Thomas l'eût porté sans peine ; blessé comme il l'était, un tel fardeau lui causait une souffrance intolérable. Il chercha une fois encore à se dégager; mais l'étreinte désespérée de l'enfant était une éloquente prière. Rees Thomas poussa un soupir, et, le plaçant de manière à moins gêner sa marche, il continua son chemin, arrêté de temps à autre par un gémissement de David, quand un mouvement involontaire déchirait une des blessures que, sans doute, lui aussi avait reçues.

Ils arrivèrent de la sorte à un endroit où le passage était complétement obstrué. Dans l'obscurité profonde, ils eurent quelque peine à reconnaître la nature de l'obstacle. C'était un amas de chariots brisés, amoncelés les uns sur les autres, à peu près comme le seraient des wagons dans ces terribles accidents de chemin de fer qu'on appelle des rencontres. Des hommes gisaient à terre, blessés si gravement qu'ils étaient incapables de se soulever. Nulle parole ne saurait rendre l'émotion de la scène qui suivit. Au milieu des ténèbres, les ouvriers cherchaient à se reconnaître les uns les autres. Les questions se mêlaient aux cris et aux gémissements ; c'était à la fois terrible, étrange et sinistre.

Aucune mort n'était cependant à déplorer, Rees Thomas leur donna l'assurance qu'il leur enverrait du secours dès qu'il serait parvenu à franchir ou à contourner l'éboulement. Puis, toujours chargé de David, il se mit à faire lentement le tour des décombres, s'arrêtant au bout de quelques pas, puis reprenant sa marche, et chaque fois prêtant l'oreille comme pour écouter le vent, mais en réalité pour le sentir sur la partie de son visage qui n'était pas enveloppée.

Enfin il trouva ce qu'il cherchait avec tant de silencieuse angoisse, un courant d'air. Le souffle devait passer par dessus l'éboulement ; à moins, hélas, qu'il ne vînt à travers les décombres, ce qui était fort possible, les grandes poutres maintenant de larges interstices. Pour s'en assurer, Rees Thomas poursuivit sa reconnaissance à plusieurs mètres encore, mais nulle part, il ne rencontra les mêmes indices.

— Allons, David ; courage ! lui dit-il.

Et tous deux commencèrent la périlleuse ascension. Après mille perplexités et mille efforts, ils sentirent l'air devenir plus vif. Ils approchaient du sommet de l'éboulement et ils l'atteignirent sans encombre. Mais il fallait descendre. Rees Thomas interrogeait vainement l'obscurité profonde. N'avait-il pas devant lui une pente escar-

pée? Ne risquait-il point, s'il tombait, d'entraîner dans sa chute quelque charpente qui soutenait encore la voûte! Il tâtonna autour de lui et finit par rencontrer sous sa main une petite pierre ronde. Il la fit rouler doucement, et l'entendit se heurter contre un obstacle, puis contre un autre, avant d'atteindre le sol. Rees Thomas ressentit de cette expérience un soulagement indicible; il venait d'apprendre que l'éboulement, au lieu d'offrir une muraille à pic, présentait des saillies qui faciliteraient la descente. Reprenant courage, David et lui se laissèrent glisser doucement, lentement, en évitant d'imprimer des secousses, en s'accrochant avec les mains aux pierres et aux poutres. Après une lutte où la vie eût dû s'épuiser, ils parvinrent enfin au bas de l'éboulement. Quelques minutes plus tard, ils apercevaient au bout de la longue galerie la lumière de plusieurs lampes. C'était le secours, c'était le salut.

Pendant ce temps, Israël, debout à l'entrée du puits, recevait les ouvriers qui sortaient de la houillère, faisait panser les blessés, organisait les secours. L'ascenseur avait été brisé; un auget servait à remonter les hommes, mais un mineur ou deux tout au plus, pouvaient y prendre place, et nombreuses étaient les victimes qui auraient eu besoin d'être immédiatement transportées au dehors. Israël, pâle et grave, choisissait dans la foule celui qui, par ses blessures, avait droit de passer le premier. Enfin David et Rees Thomas parurent. Israël ne les vit pas d'abord; il s'occupait d'affermir l'auget pour y faire entrer un blessé. En se retournant, il aperçut son fils. puis l'ancien gardien. Il ne manifesta nulle émotion. Sa main seulement devint plus attentive, et il plaça le mineur avec un soin extrême. Puis il dit d'une voix haute :

— Quelqu'un peut encore monter avec cet homme.

— Envoyez David, répondit Rees Thomas.

— Non, les blessés d'abord. Et Israël se tourna de nouveau vers le cercle des noirs visages, dont les yeux sollicitaient la première place, quoique leur bouche n'osât la demander.

— David a reçu des brûlures, dit Rees Thomas. Il a besoin d'un pansement immédiat.

— Des brûlures! s'écria le père, dont le regard enveloppa David. Des brûlures graves?

— Père, je puis attendre.

A cette réponse, l'austère visage d'Israël eut une expression que David ne lui avait encore jamais vue.

— Bien, mon fils. Laisse passer les autres; nous nous rappellerons ce moment-là tous les deux.

— C'est M. Rees Thomas qui m'a sauvé la vie, père; il a été brûlé, il est très-mal.

— Lui ! Et les yeux d'Israël, pleins d'une ardente inquiétude, allèrent cette fois chercher l'ancien surveillant.

— Venez, Rees Thomas ! cria-t-il. Aidez-le, mes amis. Prenez garde. Ayez grand soin !

Quand il fut placé, Israël dit à haute voix, de manière à être entendu de tous, mais en s'adressant seulement au sauveur de David :

— Rees Thomas, guérissez vite, car il me faut un gardien. D'aucuns sont aussi de votre avis au sujet du travail du dimanche et des prières du matin. Si la discipline n'en souffre pas, c'est tout ce que je demande.

Sans attendre de réponse, il donna le signal et l'auget monta.

En dépit de ses blessures, en dépit de la fatigue que chaque minute rendait plus pesante, le visage de Rees Thomas rayonna d'une joie ineffable. Son compagnon l'entendit murmurer : « Gloire à Dieu ! c'est son œuvre ! »

XII

Une grande confusion régnait en dehors de la mine ; les femmes pleuraient, les enfants, effrayés des larmes de leurs mères, poussaient des cris et des sanglots. On avait improvisé une tente, et chacun s'empressant autour des blessés, apportait, qui, de l'huile, qui, du linge ou quelque cordial.

Quand Rees Thomas fut amené, deux ou trois chirurgiens étaient à l'œuvre. Il interrogea du regard leur visage, et quoique les hommes de l'art sachent se recouvrir d'une masque difficile à pénétrer, il devina la réponse à son anxieuse et muette question. Les pansements étaient faits avec calme et méthode ; évidemment, les médecins étaient libres de la surexcitation qui accompagne toujours une grande catastrophe. La plupart des ouvriers étaient en effet hors de la mine, les autres allaient être ramenés promptement et l'on n'avait jusque-là que fort peu de cas graves à déplorer.

— Israël a vraiment de la chance, dit le docteur Joliffe, tout en se préparant à panser les profondes brûlures de Rees Thomas. Une seule mort, une dizaine de bras ou de jambes cassés, quelques contusions et quelques blessures ; c'est s'en tirer à bon marché après un pareil accident ; sans compter que l'éboulement ne pouvait arriver dans un moment plus opportun, au point de vue des pertes matérielles ; la mine tout entière a besoin d'être réparée.

Le digne docteur ne put toutefois réprimer un léger mouvement lorsqu'il enleva le mouchoir qui cachait le visage de Rees Thomas. « Défiguré pour toujours ! » Voilà ce que le blessé crut lire dans

les yeux de Joliffe, et ce que Marguerite, hélas, ne tarderait pas à voir aussi.

Pourquoi n'était-elle pas au milieu des femmes qui cherchaient leurs parents ou leurs amis? La froideur qu'il lui avait montrée amenait-elle déjà de sa part l'indifférence? Le cœur de Rees Thomas se serra douloureusement. Mais non. Elle et sa mère ignoraient sans doute encore l'accident. Mieux valait qu'il fût le premier à le leur apprendre.

Le pansement achevé, il fut mis sur une sorte de litière et ramené à son logis.

Quand il arriva près du cottage, il voulut descendre. Il ne fallait pas effrayer les deux femmes. Appuyé sur le bras de l'un des mineurs, il traversa le petit jardin. Alors un cri partit de la maison, la porte s'ouvrit précipitamment.

— Marguerite! s'écria Rees Thomas en étendant la main vers elle.

— Blessé! Vous êtes blessé! Oh mon Dieu!

Et la voix de la jeune fille exprimait une douleur profonde.

Brisé par la fatigue et l'émotion, Rees Thomas se dirigeait en chancelant vers sa chambre. Une douce main saisit la sienne. C'était celle de Marguerite qui, surmontant son angoisse, voulait elle-même le soutenir. Arrivé sur le seuil, il s'arrêta. Ses doigts pressèrent un instant ceux de la jeune fille. Puis la porte se referma sur lui. Alors s'affaissa l'énergie morale qui avait jusque-là entretenu ses forces; il tomba sur le lit de douleur où il devait rester longtemps étendu.

Les blessures de David étaient beaucoup moins graves. Quand son épaule eut été pansée par le docteur Joliffe, et qu'il se trouva sur une litière garnie de coussins, tandis que sa mère, qui marchait à ses côtés, fixait sur lui un regard empreint d'un indicible amour, il sentit une joie profonde inonder son âme tout entière. Ce n'était pas le seul soulagement matériel qui le ranimait de la sorte, un motif plus puissant agissait sur son esprit. Lui qui avait si grande honte de sa faiblesse et de sa timidité, il ne s'était pas, après tout, montré moins courageux que les autres; le docteur Joliffe avait pu lui dire sans aucun sarcasme, qu'il avait en ce jour, comme les chevaliers des anciens âges, gagné ses éperons.

Dès la seconde semaine, David se trouva presque complétement guéri; mais à mesure que les forces revenaient, il sentait faiblir au-dedans de lui son courage. Il lui faudrait bientôt retourner à la mine, reprendre le pénible et périlleux travail. Chaque jour, à chaque heure, cette pensée se présentait à son esprit. Elle le poursuivait pendant les repas, le hantait dans ses rêves, attristait pour

lui la convalescence. Il la combattait bravement; il se répétait ce que lui disait sa mère, que ce repos prolongé avait seul fait revivre son antipathie, son horreur pour la mine, qu'au bout de quelques jours, il s'y habituerait de nouveau. Quelque chose protestait néanmoins en lui. Tout travail, toute industrie, quels que fussent ses hasards et ses dangers, lui semblait enviable comparée à la houillère avec ses boues et ses ténèbres, ses profondeurs pareilles à celles du tombeau, et que l'imagination peut aisément peupler de fantômes redoutables.

Mais il savait, il comprenait aussi que son devoir était d'y retourner. Netty elle-même, qu'il avait pu rencontrer une fois, lui avait donné un encouragement efficace. Bien qu'elle osât à peine s'arrêter pour le lui dire, elle semblait si fière de son ami, ses grands yeux brillaient d'un tel éclat en racontant les éloges qu'elle avait entendus! Ce même soir, David alla trouver son père. Mieux valait en finir avec ses terreurs et ses luttes.

— Père, je suis guéri. Je pourrai travailler demain.

Israël regarda le visage encore pâle, mais cependant résolu du jeune garçon. Il prit dans sa robuste main la main de David :

— Tu seras ma joie et mon orgueil, mon fils! répondit-il.

Sans ajouter un mot de plus, comme si la chose eût été réglée complétement, il prit sur la table une liasse de papiers, comptes, plans, estimations de toutes sortes, et il se préparait à sortir. Une pensée soudaine le rappela.

— Que disait donc le docteur? Il prétendait avoir vu sur ton épaule la trace d'une ancienne blessure. Du diable, s'il n'avait pas l'air de croire que je t'avais frappé!

— Oh non, père, non! répondit David en passant la main sur son visage pour cacher sa subite rougeur.

— Enfin, qu'est-ce que cela signifie? reprit Israël surpris de la contenance embarrassée de son fils.

L'impatience de son père porta au comble la confusion de David. Que faire? Mentir. Il ne l'avait jamais su. Comment y réussir sous le regard pénétrant d'Israël, et quel mensonge d'ailleurs tromperait un homme comme lui? La honte au front, David, en quelques paroles entrecoupées, raconta l'affront qu'il avait subi.

Alors, pour la première fois depuis qu'il était au monde, il vit comment son père pouvait s'émouvoir.

Les traits d'Israël prirent une expression d'une fixité effrayante. Ses lèvres devinrent livides. D'un pas lent, il traversa la chambre, et s'arrêta devant la croisée, immobile, silencieux. Puis, après une longue réflexion, il fit redire à David sa pénible aventure, et appela sa femme...

En l'apercevant, elle demeura terrifiée sur le seuil.

— Aviez-vous connaissance...

Il s'arrêta, comme si ses lèvres se fussent refusées à poursuivre; mais, trop fier pour déguiser son affront sous la délicatesse des mots, il reprit :

— Aviez-vous connaissance des coups de cravache donnés à David ?

Elle semblait incapable de répondre. Voyant son trouble et sa stupeur, David s'écria :

— Père, je voulais ne le dire à personne... parce que...

— Parce que? répéta Israël d'une voix dure.

— Parce que j'avais honte... Et puis, je pensais qu'il valait mieux garder le silence que de causer des malheurs... Mais je n'ai pas su le cacher à ma mère...

— Enlevez les bandages! interrompit Israël. Je veux voir la marque des coups...

Quand l'épaule fut à découvert :

— Ah ! c'est bien. J'avais peur qu'il n'y eût plus de traces. Quand cela est-il arrivé?

Sur la réponse de David, Israël compta les jours, puis son regard, plein d'indignation et de colère, se reporta sur sa femme. Peu s'en était fallu qu'il ne fût trop tard. En lui célant l'affront, elle l'avait exposé à ne pouvoir en tirer aujourd'hui ce qu'il eût volontiers payé de sa fortune et de son sang, la vengeance.

Mais un autre était plus coupable. Son ressentiment contre Griffith lui ôta la tentation de punir une faute moindre que la sienne.

Il regagna sa chambre. Sa femme l'entendit se diriger vers un cabinet où étaient renfermés des papiers précieux et autres objets de valeur. Puis il se fit un silence profond. Que pouvait-il méditer ? Enfin, au bout d'une heure ou deux, il descendit, traversa la pièce où se tenaient Mrs Moor et David, sans leur parler, sans même les regarder, et quitta la maison.

La mère et le fils, fort alarmés, se pressèrent l'un contre l'autre.

— Oh ! s'écria David. Il a peut-être pris son revolver !

Ils coururent à l'étage supérieur, et voulurent ouvrir le tiroir où devaient être les armes. Il était fermé. Ce fait cependant ne prouvait rien, Israël étant de sa nature fort soigneux. Mrs Moor revint silencieusement s'asseoir à sa place habituelle. Mais les fantômes les plus noirs remplirent l'imagination de David :

— Oh ! ma mère, ma mère! Il est allé à la Ferme. Il va tuer le père de Netty !

XIII

Quelques jours après, arriva un incident qui frappa de surprise tout le village de Brynnant et devint le sujet d'interminables commentaires, Israël avait paru au marché de la ville voisine monté sur une puissante jument noire.

Si quelqu'un souriait en passant, ou le complimentait sur son nouveau talent d'écuyer, il répondait avec une imperturbable bonne humeur, et continuait son chemin, bien que tous — il le savait — se retournassent pour voir ce spectacle extraordinaire : Israël à cheval. Mais il ne paraissait nullement s'en émouvoir, et si son allure témoignait de quelque inexpérience, elle ne trahissait ni embarras ni gaucherie. Avait-il pris des leçons d'équitation pendant ses fréquentes visites d'affaires à la ville de Leath? Nul ne put le savoir. Les rires toutefois ne tardèrent pas à se calmer. Chacun fut obligé de convenir qu'avant peu Israël serait un cavalier fort passable, car il était singulièrement souple, et ne connaissait pas la crainte. Des gens sensés finirent même par découvrir que dans sa nouvelle position, un cheval lui était très-utile, et comme il n'est pas d'usage de s'arrêter si vite quand on est en bon chemin, on ne s'étonna bientôt plus que d'une chose, c'est qu'Israël se fût avisé si tard d'un parti aussi raisonnable.

La semaine suivante ramena le marché de la ville de Leath. L'après-midi s'avançait; on était presque au soir, un de ces délicieux soirs d'été, pleins de calme et de fraîcheur qui semblent inviter les hommes à oublier leurs querelles pour jouir des dons de Dieu. La radieuse beauté du ciel et de la terre prend, à cette heure, des tons d'une sérénité plus douce; le soleil a disparu, mais il laisse encore derrière lui une partie de sa splendeur, tandis que la lune, qui se lève doucement au ciel, appelle déjà son cortége d'étoiles. La longue journée de travail est finie, le laboureur quitte les champs, l'industriel son négoce, l'artisan son atelier, le foyer domestique va réunir tous les membres de la famille.

Ce fut précisément alors qu'Israël apparut sous l'ombre de quelques grands arbres. Il arrêta sa jument noire et se tint en cet endroit, immobile comme une statue, tenant à la main sa cravache, à peu près dans l'attitude d'un cavalier qui aurait la lance au poing.

Chose étrange! Il ne revenait pas du marché, comme tous les passants qui suivaient cette route. Il était sorti de sa demeure pour se rendre en ce lieu, et il paraissait attendre.

Il s'était placé de façon à être entièrement caché aux regards de ceux qui arrivaient de Leath; c'était seulement après avoir tourné

l'angle du chemin qu'ils pouvaient l'apercevoir ; et ils se trouvaient alors face à face avec lui. Tout autre qu'Israël eût été un peu embarrassé d'avoir à rencontrer les yeux surpris et questionneurs d'une si grande foule de gens, et, pour ne point paraître stationnaire, nous allions dire en embuscade, il eût fait quelques pas à droite ou à gauche. Mais Israël se mettait peu en peine des suppositions auxquelles sa conduite pouvait donner lieu, et ne se laissait pas détourner de son but par une préoccupation semblable.

Il avait attendu de la sorte près de trois quarts d'heure, quand il entendit le pas de plusieurs chevaux ; une voix joyeuse poussa un hourrah, auquel répondirent plusieurs autres. Israël se redressa et prêta l'oreille avec une attention intense. « Tout est bien ! » se dit-il à lui-même. Puis il reprit son immobilité. Les rires des cavaliers, le ton élevé de leurs voix semblaient indiquer qu'ils n'avaient pas strictement suivi les règles de la tempérance. A travers les broussailles, Israël pouvait suivre leurs mouvements, il les vit s'arrêter un peu avant le détour du chemin. Alors, sans faire de bruit et sans être aperçu, il s'avança d'un ou deux pas, toujours protégé par l'ombre des arbres.

— Bonne nuit, Messieurs, bonne nuit, dit tout près de lui une voix qu'il n'eut pas de peine à reconnaître, celle de Griffith Williams.

— Adieu, à demain ! répliquèrent ses compagnons de route.

Le squire éperonna sa monture, mais presque aussitôt, il tira la bride avec une violence telle que son cheval faillit se cabrer. Un cavalier venait de sortir du taillis et de s'élancer sur lui si directement que ses intentions hostiles n'étaient pas douteuses. Un coup d'œil suffit à Griffith pour reconnaître son ennemi, et il comprit pourquoi Israël avait eu la fantaisie étrange de se livrer à l'équitation ; c'était afin de le joindre plus facilement, lui qui parcourait toujours à cheval les vastes domaines dépendant de la Ferme. Le rire qui animait encore son visage s'éteignit aussitôt, il y avait lieu de croire que sa rencontre avec le père de David ne serait nullement agréable ; il resta un moment silencieux et irrésolu, tandis que son magnifique alezan piaffait avec impatience, comme s'il eût voulu demander pourquoi son maître, après l'avoir lancé au galop, l'arrêtait ainsi.

La jument d'Israël était au contraire, comme son maître, immobile et farouche.

Les amis de Griffith Williams qui étaient, les uns des *gentlemen farmers* comme lui, les autres de riches tenanciers de ses terres, s'apercevant alors que les deux hommes restaient en présence dans une attitude passablement insolite, s'arrêtèrent avec curiosité.

— Vous le voyez, leur dit Israël d'une voix haute ; je ne prends

point le squire par surprise, comme il a fait pour mon fils, un enfant incapable de se défendre. Je suis venu ici, armé seulement de mon bon droit et de cette cravache...

— Arrière ! cria Griffith. Pensez-vous que je veuille me commettre avec vous?

— J'aurais pu, continua Israël, me mettre à cinquante pas, avec un revolver. Je vous aurais peut-être tué, M. Williams. Mais vous n'auriez pas eu la honte, et vous méritez la honte, car vous avez agi comme un lâche!

— A moi, mes amis ! Hors du chemin, misérable ! s'écria Griffith. Il éperonna son cheval, espérant par le choc renverser son ennemi s'il persistait à barrer la route. Mais Israël aiguillonna aussi sa jument, et comme elle était de beaucoup plus massive et plus puissante que l'alezan de race monté par le squire, elle imprima au cheval et au cavalier une si violente secousse, que le squire eut grand'peine à se tenir en selle. Au même instant, il sentit son visage lacéré par un coup de cravache qui, faisant couler le sang, vint presque l'aveugler. Avant qu'il pût se reconnaître, il était renversé de sa monture et roulait dans la poussière, tandis que son cheval, auquel la frayeur donnait une sorte de vertige, s'enfuyait au galop.

Les témoins de cette scène n'avaient pas eu le temps d'intervenir que déjà Israël, sautant à terre, labourait Griffith de coups qui, donnés par cette rude main, étaient une torture. Une minute à peine s'écoula. Un des amis du squire arracha la cravache, l'autre saisit le poignet d'Israël qui, reprenant aussitôt son sang-froid, ébaucha presque un sourire :

— Vous arrivez un peu tard, Messieurs, j'ai fini. Vous pourrez, si bon vous semble, raconter ce que vous avez vu...

L'air indigné, menaçant des cavaliers annonçait l'intention d'user envers lui de représailles, ou du moins de le déférer à la justice. Mais lui, sans se laisser aucunement déconcerter, les défia du regard et, passant au milieu d'eux, se remit en selle. Puis il s'éloigna sans presser le pas, ni même tourner une seule fois la tête.

XIV

La convalescence de Rees Thomas, lente d'abord, faisait maintenant des progrès rapides. Un matin, le docteur Jolliffe, pressé, comme il convient à tout Esculape pourvu d'une nombreuse clientèle, lui tâta le pouls, et sans même prendre le temps de s'asseoir :

— Je vous fais mon compliment, ami Thomas, lui dit-il.

— En vérité! repartit le mineur avec un triste sourire, et pourquoi?

— Parce que vous allez être débarrassé de la médecine et des médecins. Adieu, mon brave.

Là-dessus le bon Jolliffe, qui était tant soit peu diplomate, s'esquiva sans attendre de réponse. Il ne voulait pas laisser entamer la délicate question des honoraires.

Il ne devinait guère quelle tempête ses paroles soulevaient dans le cœur de Rees Thomas. Le temps si ardemment souhaité, plus redouté encore, était enfin venu. Il fallait parler à Marguerite.

Au moment de l'arrivée du docteur, il était occupé à lire. Il essaya de se replonger dans son livre; mais ni les lettres, ni les mots n'avaient plus pour son esprit aucun sens. Il repoussa le volume et se leva. — « Pourquoi cette faiblesse? Pourquoi cet égoïsme? Dieu me refusera-t-il son secours? Ne saurai-je vaincre mon propre cœur, et souhaiter uniquement de la voir heureuse? » Il se dirigea vers un petit miroir, enleva lentement les bandages qui couvraient sa figure et se regarda. La cicatrice était horrible. Elle sillonnait profondément le front et la joue, s'imprimait livide dans les chairs, et donnait à la physionomie la plus repoussante expression...

Pendant la longue convalescence de Rees Thomas, Mrs Doubledy avait seule été admise à soigner sa blessure. Un jour que, malade elle-même, elle n'avait pu venir comme à l'ordinaire, Marguerite avait voulu la remplacer, mais la brève réponse qu'elle avait reçue du malade, l'avait bientôt fait repentir de sa hardiesse. C'était donc seulement par sa mère qu'elle avait pu apprendre l'effet de la cicatrice, et sans doute elle s'en formait une idée très-imparfaite. Rees Thomas s'était longtemps flatté que les traces deviendraient moins visibles... Illusion décevante, qui avait seulement prolongé sa torture! tout rêve de bonheur venait de s'évanouir! Nulle femme ne pouvait regarder qu'avec un dégoût profond un semblable visage. Les yeux fixés sur l'implacable miroir, il sentait son âme défaillir. Et pourtant, il fallait qu'elle le vît. Bien plus, il ne devait pas lui laisser soupçonner la lutte qui déchirait son cœur. Après une brève explication, ils se sépareraient pour toujours, mais ils se sépareraient dans un esprit fraternel et chrétien.

Il frappa contre la boiserie. C'était le signal ordinaire quand il avait besoin de sa charitable hôtesse. Mrs Doubledy arriva presque aussitôt.

— Voudriez-vous demander à Marguerite de venir un instant? dit-il, du ton le plus indifférent qu'il put prendre.

Après quelques paroles de félicitation au sujet de la visite du docteur, la digne femme se retirait.

— Mrs Doubledy, s'écria tout à coup Rees Thomas, avez-vous dit à votre fille... Sait-elle combien je suis défiguré?

— Oh! oui, M. Thomas. Je lui en avais parlé dès le premier jour; et hier encore, comme elle me demandait si les marques ne s'effaçaient pas, je lui ai répondu qu'il ne fallait guère l'espérer!

— Merci. Vous avez agi avec prudence...

Il alla vers la fenêtre et s'accouda au balcon. Puis, quand il eut entendu la porte se refermer, il se dirigea de nouveau vers le miroir, et un rire nerveux, strident, lui échappa. Il fit quelques pas dans la chambre, revint à la croisée, ferma un peu les persiennes pour amortir le jour; mais presque aussitôt, honteux de ce misérable expédient, il les rouvrit, et s'assit près de la table où il avait posé son livre.

En ce moment, la porte fut poussée; un pas léger s'avança vers lui.

Il se leva, mais le courage lui manqua pour tourner les yeux vers la jeune fille; il approcha un siége et dit d'un ton qu'il s'efforçait de rendre gai :

— Je ne vous retiendrai pas longtemps, Marguerite.

Elle s'assit sans répondre. Il se hasarda enfin à lever la tête et chercha son regard, pour y lire l'arrêt irrévocable qui devait lui donner la force dont il avait besoin. Mais elle tenait ses yeux baissés, une légère rougeur colorait son visage, et il parut à Rees Thomas qu'il y avait dans sa toilette et dans son attitude une nuance de coquetterie dont il fut douloureusement frappé. « Oh! fille d'Eve! pensa-t-il. Elle aurait craint de ne pas me voir apprécier assez le bien qui m'est ravi. »

— Marguerite! dit-il d'une voix tremblante.

Elle releva ses longues paupières. Il s'était courageusement placé de façon à recevoir le jour en plein visage, mais il pouvait aussi ne rien perdre des sentiments qui allaient se peindre sur la mobile physionomie de la jeune fille. Il la vit pâlir, puis rougir profondément, confuse sans doute d'avoir laissé paraître son impression. Il supporta ce regard avec l'énergie que devaient avoir les martyrs en marchant au supplice. Tout à coup, Marguerite, incapable de se contenir plus longtemps, se détourna pour cacher sa tête sur le dossier du fauteuil où elle était assise, et fondit en larmes. Alors parut toute la noblesse du caractère de Rees Thomas. Oubliant son angoisse et son immolation douloureuse, il entreprit de la réconforter. Il voulait être pour elle un véritable frère, et lui épargner jusqu'au remords que pourrait lui causer plus tard un pareil souvenir.

— Marguerite! répéta-t-il avec douceur.

Un soupir fut toute la réponse de la jeune fille.

— Vous me trouvez bien changé, ma pauvre Marguerite, reprit-il.

— Oh ! Que vous avez souffert ! murmura-t-elle.

— Ne parlons pas de ce qui est passé. J'aurais dû peut-être vous épargner cette émotion pénible, mais...

— Oh ! M. Rees Thomas, pourrez-vous jamais me pardonner ? J'ai honte de moi-même.

— Quelle folie, Marguerite ! Comme si je ne devais pas tout au monde à vous et à votre mère ?

— Et moi, n'ai-je pas une dette bien autrement grande ? J'étais une fille ignorante, légère et frivole : vous m'avez appris à penser, vous avez ouvert mon esprit à des idées meilleures, vous avez développé la foi en germe dans mon âme... Oh ! M. Rees Thomas, combien je suis coupable !

Avant qu'il pût deviner son intention ou la prévenir, elle s'était jetée à genoux, lui demandant, au milieu de ses sanglots et de ses larmes, pardon de la scène qui venait d'avoir lieu.

Il l'obligea de se rasseoir, et d'une voix que l'émotion faisait trembler.

— Est-ce à moi, Marguerite, à vous pardonner ? dit-il. Calmez-vous, mon amie, ma sœur ; et laissez-moi vous parler du sujet dont je voulais vous entretenir. Quand vous m'aurez entendu, vous réfléchirez, je vous en supplie, avant de me répondre. C'est une matière dont je dois être juge, et j'ai arrêté ma résolution.

Ce que Marguerite pensait peut-être, maintenant qu'elle était si profondément émue, Rees Thomas n'osait ni ne voulait essayer un moment de le deviner.

Une surprise douloureuse se peignit sur le visage de la jeune fille ; une rougeur brûlante envahit jusqu'à son front, et d'un ton qui exprimait à la fois la fierté, la réserve, le désappointement, elle répondit :

— Je ferai mon possible pour vous satisfaire. M. Rees Thomas.

— Marguerite, vous êtes jeune, vous êtes belle, tout homme peut être fier de vous avoir pour femme. Vous pensez peu à ces choses, je le sais, mais moi, votre ami, je dois y songer pour vous.

— Vous êtes bien bon ! répliqua-t-elle.

— Il fut un temps où mon affection, agréée par vous, m'autorisait à rester dans cette maison, sous votre toit.

— Eh bien !

— Depuis longtemps, je l'avoue, j'aurais dû prendre un parti différent. La misère d'abord, la maladie ensuite, ne me l'ont pas permis. Mais tout le monde comprendra...

— Comprendra quoi ?... demanda-t-elle en fixant sur lui ses grands yeux noirs.

— Que nos relations doivent changer maintenant, et votre réputation n'en souffrira pas.

— Ah! tant mieux!

— Si je restais, il n'en serait pas ainsi. On connaît mes sentiments pour vous, cela pourrait vous faire tort. Ne répondez pas, Marguerite, vous êtes généreuse, je le sais, mais en réfléchissant, vous reconnaîtrez que ma résolution est sage.

Elle pâlit et le regarda avec des yeux où la supplication se mêlait à la douleur.

— Je vous aime, Marguerite, reprit-il, mais je me rends justice; je sens bien que vous ne pouvez pas...

— Vous m'aimez! Bien vrai?

— Vous le savez trop, répondit-il en détournant la tête. Pourquoi le torturait-elle de la sorte?

Marguerite se rapprocha de lui, et souriant à travers ses larmes :

— Si j'avais été votre femme, dit-elle, — et cette supposition amena sur ses joues le plus vif incarnat, — et que votre malheur vous eût fait perdre mon affection, qu'auraient pensé de moi tous les cœurs honnêtes? Croyez-le, mon ami, si mes sentiments pour vous ont changé depuis ce jour, c'est d'une manière dont vous n'avez pas à vous plaindre...

XV

Le soir de ce même jour, un homme se présentait à la maison d'Israël, porteur d'une citation qui sommait le maître du logis d'avoir à comparaître le lendemain devant le tribunal.

Griffith n'était pas d'humeur assez belliqueuse, et les mœurs de l'Angleterre sont d'ailleurs trop opposées au duel, pour qu'il songeât à venger son offense par les armes; il eût peut-être même, si le choix lui en avait été laissé, cherché à tenir sa disgrâce secrète, tout en se réservant d'attendre, de faire naître au besoin, l'occasion d'écraser son ennemi sous le poids d'une haine qui croissait chaque jour. Mais son injure avait eu des témoins; il ne fut bientôt bruit dans tout le comté que des coups de cravache administrés à l'un des notables habitants du pays, à un homme que sa situation et sa fortune avaient élevé au rang de magistrat, et qui siégeait en cette qualité aux assises de Leath.

On imagine aisément l'émoi de Mrs Moor et de David, à la vue de la menaçante citation. Les mots « d'attentat, de voies de fait, de sévices graves » les jetèrent dans une terreur profonde. Quant à Israël, il prit le papier, le lut et, sans témoigner aucune émotion, dit à l'envoyé :

— C'est bien. Je serai présent.

Après quoi, il monta tranquillement dans sa chambre et se mit au lit.

Sa femme et son fils reconduisirent le porteur du message; puis, quand ils eurent refermé sur lui la porte de la maison, ils se regardèrent l'un l'autre d'un air qui disait toutes leurs craintes.

— Je savais bien que cela devait arriver, s'écria David avec une explosion de désespoir. Mon père va raconter ce que m'a fait M. Griffith, il voudra que je serve de témoin ! Et Netty ne me pardonnera jamais si son père est condamné à cause de moi!... Ou si elle me pardonne, nous n'en serons pas moins séparés pour toujours!... Déposer contre son père!... Elle ne me parlera plus, elle ne me regardera plus!... Et tout le monde saura que le squire m'a frappé comme un de ses chiens.... Ma mère, c'est impossible!... Je n'irai pas.....

— Où cela, David?

— Devant le tribunal. Non, je ne le pourrai pas!

— Silence, David! Si le père entendait!

Elle l'attira contre son sein, et tous deux s'entretinrent longtemps d'une voix basse, émue, palpitante. Quels étaient leurs projets? Quels moyens trouvaient-ils pour ne pas envenimer une querelle qui brisait leurs cœurs? Ils étaient si absorbés qu'ils ne s'apercevaient point de la fuite du temps. Quand ils songèrent enfin à prendre un peu de repos, M[rs] Moor, avant de quitter David, dut fermer les volets de la fenêtre, il faisait déjà jour.

Israël, de son côté, avait fort peu dormi, non qu'il craignît les suites du procès engagé par Griffith Williams, ou que l'idée de paraître en justice le troublât le moins du monde. Sa défense était prête. Elle était simple, péremptoire. Nul ne pouvait blâmer un père d'avoir ressenti l'affront fait à son enfant. Le squire avait le premier usé de violence; c'était lui que le verdict des juges devait d'abord atteindre. Il se doutait peu des angoisses que cette fatale affaire causait à sa femme et à son fils. Pourtant c'était à David qu'il pensait. Sa conduite, le jour de l'explosion, avait rempli l'âme d'Israël d'un paternel orgueil; il se rappelait avec complaisance les paroles échappées à Rees Thomas au sujet de l'avenir que semblaient promettre à l'enfant ses brillantes facultés naturelles: ce jour là encore, Lusty, le contre-maître, avait rendu le témoignage le plus favorable du travail de David. Etait-il nécessaire, était-il même profitable, au point de vue de son instruction pratique, de le laisser plus longtemps s'étioler dans la mine? Ne serait-il pas expédient de profiter de son voyage à Leath pour prendre des mesures différentes?

Le lendemain, le déjeûner fut très-matinal. Israël, considérant son fils avec plus d'attention, vit qu'il paraissait fort ému. La crainte d'avoir à répondre en public, sans aucun doute. Il n'était jamais venu à l'esprit d'Israël de combattre les terreurs de David ; il lui semblait préférable de paraître les ignorer. Pourtant il essaya cette fois de le réconforter en détournant sa pensée vers des perspectives plus riantes et vers un sujet qui, se disait-il, devait plus que tout autre tenir au cœur et du fils et de la mère.

— Femme, dit-il à Mrs Moor, tu ne seras sans doute pas fâchée d'apprendre que David n'a plus guère besoin d'aller à la mine. Il a bien employé son temps depuis quelques mois.

— Vraiment ! répondit-elle d'un air qui exprimait plutôt la surprise, et une surprise pénible, que la joie à laquelle il s'était attendu. Puis, le regard de Mrs Moor alla chercher son fils, qui tenait ses yeux obstinément fixés sur le sol.

— Vraiment oui. Est-ce que cela ne te convient pas?

— Oh si !

— Alors, pourquoi ne pas le dire? Donc, je vais aujourd'hui même prendre à Leath des informations. Tu as bientôt quinze ans, David, je veux t'envoyer dans un collége où tu recevras une éducation digne d'un gentleman. Tu en profiteras, je le sais ; alors, je te mettrai entre les mains de gens qui t'enseigneront tout ce qui a rapport aux mines. Quelques années encore, la maison Israël Moor et son fils commencera ; son temps sera venu. Qu'en dis-tu, David?

Le jeune garçon éprouvait une gratitude profonde, mais si le père avait été plus habitué à lire dans ses yeux, à interroger l'expression de son visage, il eût trouvé sur ses traits quelque chose qui l'eût averti de pousser plus loin ses questions, car il y avait au fond de cette âme un secret.

Israël devait partir le premier. Il fut convenu que Mrs Moor et David se tiendraient prêts à huit heures, et qu'une voiture viendrait les prendre pour les conduire à la ville.

Quand approcha l'heure où son père allait sortir, David, cédant à une émotion plus forte que sa volonté, s'approcha de son fauteuil, lui baisa les mains avec une sorte de passion ; puis, tombant à genoux près de lui et le serrant dans ses bras, il éclata en sanglots, entrecoupés de paroles incohérentes. Tout ce que put comprendre Israël, c'est que David regrettait d'avoir si mal répondu à son attente, le suppliait de lui pardonner, et de ne pas l'accuser d'ingratitude.

— Allons, enfant, allons, pas de sensiblerie, dit le père.

David essaya de se contenir, mais son émotion avait gagné Mrs Moor. La reconnaissance avait pris chez elle une forme plus

craintive, plus singulière encore que chez son fils. C'en était trop pour Israël ; il essuya les yeux de sa femme, lui dit quelques mots pour la calmer, prit son chapeau, et sortit.

Une heure plus tard, il était à Leath.

Une foule considérable remplissait la salle des sessions. La haine de Griffith pour Israël Moor, la lutte engagée entre ces deux hommes, lutte dont leur dernière rencontre n'avait été que l'un des incidents, était devenue le sujet de tous les entretiens; le banc des magistrats était au grand complet, les places réservées près d'eux aux notables étaient occupées par la noblesse du voisinage ; chacun voulait voir les rivaux, suivre les péripéties de cette espèce de duel.

Griffith, le visage à demi-caché sous une bande de taffetas noir, était dans l'enceinte réservée. Quand, après avoir entendu des affaires de moindre importance, le tribunal appela celle qui préoccupait si vivement l'attention publique, Israël se leva, et d'une voix qui, sans être élevée, se fit néanmoins entendre à l'autre bout de la salle :

— M'est avis, Messieurs, dit-il, que si M. Griffith Williams siége comme magistrat au milieu de vous, il ne pourra, ni se présenter dans l'affaire en qualité de plaignant, ni se défendre, quand je l'accuserai d'avoir avec une cruauté indigne, maltraité un enfant qui n'était pas assez fort pour lui répondre.

Le tribunal et l'auditoire furent également frappés de surprise, car Israël, peu au courant des usages judiciaires, n'avait employé aucune des formes voulues. Les magistrats parurent se consulter pour savoir si ses paroles devaient être prises en considération. Mais Griffith, se levant avec dignité, quoique l'audace d'Israël le remplît de colère, offrit de renoncer à son droit, et de quitter sa place. Le président déclina la proposition de Griffith.

— Ce n'est pas ici une question de privilége, M. Moor, dit-il. Vous pouvez venir vous asseoir auprès de M. Williams, si bon vous semble.

— Merci, Monsieur ; je voulais éclaircir la situation, voilà tout.

L'affaire fut exposée. Israël se leva de nouveau, et profitant de l'exemple que venait de lui donner le procureur.

— Votre Honneur, dit-il au président, me permettra, de lui faire observer que ma plainte contre M. Williams doit être entendue avant celle qu'il porte contre moi. Les deux affaires sont liées; la seconde est la suite de la première.

Croyant voir que le tribunal était peu disposé à accueillir sa requête, il reprit d'une voix plus haute :

— Il a frappé mon fils, je l'ai frappé à mon tour. Si vous commencez par lui, vous mettez la charrue avant les bœufs !

Griffith Williams qui, au milieu d'une cour où il avait coutume de siéger, se trouvait dans son élément, parut vouloir soutenir avec dignité une situation peu digne en elle-même. Feignant de ne pas voir la pantomime significative de son avocat, il déclara s'associer à la demande de M. Moor.

Où est votre fils? demanda le président.

C'était la question que, depuis près d'une heure, Israël s'adressait à lui-même avec une anxiété fiévreuse.

— Je l'attends de minute en minute, répondit-il. Je commence à craindre qu'un accident ne lui soit arrivé.

En ce moment, il se fit près de l'une des portes un mouvement qui attira l'attention. Un homme s'efforçait de fendre la foule; il finit par y réussir, grâce à l'intervention des huissiers, Israël reconnut le voiturier qui devait conduire sa femme et son fils.

— Monsieur, dit-il, je viens de chez vous, mais je n'ai trouvé personne, j'ai cru que Mrs Moor était déjà partie.

— Vous étiez en retard?

— Non, plutôt en avance. Vous pourrez demander aux voisins.

Israël se mordit les lèvres. Il était devant des juges hostiles. Mrs Moor et son fils pouvaient seuls témoigner de la gravité des blessures infligées par Griffith. Eux absents, sa cause était perdue.

Tout à coup, il se rappela le chirurgien.

— Le docteur Jolliffe est-il ici? demanda-t-il d'une voix qui retentit au milieu du silence profond.

Aucune réponse ne vint. Son dernier espoir était anéanti.

Sans néanmoins se déconcerter, il demanda au tribunal de remettre l'affaire. Mais l'avocat de Griffith s'y opposa. Il fit valoir avec habileté le malheureux incident soulevé par Israël lui-même, dans l'espoir, insinua-t-il, de surprendre la conscience des juges. Le président adopta ses conclusions et fit venir les témoins. Tous furent unanimes à déclarer qu'Israël avait été l'agresseur. Après ces dépositions accablantes, l'accusé fut invité à répondre.

— Des paroles ne serviraient à rien, répliqua-t-il d'une voix rude. Je vous ai déjà dit, je vous répète que cet homme a frappé mon fils de la façon la plus cruelle et la plus lâche. Je l'aurais prouvé si vous aviez voulu attendre.

Alors, perdant l'empire qu'il savait d'ordinaire garder sur lui-même, il frappa du poing la table qui était devant lui et s'écria :

— Je le prouverai! Je le prouverai!... Mais pas devant des juges, gagnés à l'avance! Le vrai coupable est ici, il siége au milieu de vous, il est l'un de vous!... Fou que j'étais, de me présenter devant un pareil tribunal! Allons, finissez au plus tôt cette comédie, et laissez-moi partir.

Cette explosion était plus qu'imprudente. Les magistrats se regardèrent, et le mot d'arrestation fut prononcé. Mais il y avait dans l'attitude d'Israël et jusque dans son audace, une énergie, une franchise qui arrêtèrent la sentence sur les lèvres des juges. Bien qu'il n'eût pas réussi à prouver le fait de la provocation, sa parole avait suffi pour ébranler le tribunal. Le président se contenta, dans une semonce fort dure, de le rappeler au respect dû à la justice. Puis, venant à la plainte élevée contre lui par Griffith Williams, il ajouta que, d'après l'avis de la plupart de ses collègues, le mouvement de colère auquel Israël avait eu le tort de céder, n'était peut-être pas sans cause, et qu'il serait en conséquence condamné, non à la prison, mais à une amende de 40 l. st. (1000 fr.) plus les frais qui naturellement incombaient à sa charge.

Israël avait eu soin de se munir à tout événement d'une bourse garnie de banknotes. Il paya sur-le-champ sans dire un mot, et sortit sans regarder personne.

L'air du dehors rafraîchit son cerveau. Laissant sa tète nue exposée à la pluie fine qui commençait à tomber, il bannit de sa pensée Griffith Williams et la déception cruelle qu'il venait d'éprouver, pour s'absorber dans une inquiétude bien autrement grave, la disparition étrange de sa femme et de son fils. De quel côté diriger ses recherches? Après avoir réfléchi quelques minutes, il revint à son hôtel, sella lui-même sa jument, plutôt que d'attendre le garçon d'écurie, et se dirigea vers sa demeure de toute la vitesse de sa monture.

Quelques maisons isolées se trouvaient sur la route ; il fit halte un moment pour prendre des informations. Personne ne put lui répondre.

Tout en éperonnant son cheval, il bâtissait et détruisait tour à tour dans son esprit les suppositions les plus opposées. Le doute, l'angoisse, la crainte et la colère lui donnaient une sorte de fièvre. Enfin, il arriva au village de Brynnant. Une douzaine d'hommes et de femmes, réunis devant une porte, causaient avec animation.

A son approche, ils se turent, et tous les yeux furent dirigés vers lui. « Ils savent quelque chose, pensa Israël, et quelque chose qu'ils semblent vouloir cacher... » Mais aussitôt, une pensée le rassura. Chacun savait quelle affaire l'avait appelé à Lath. On voulait lire sur son visage s'il avait gagné sa cause. Il haussa les épaules, et fit un pas en avant. Puis, se ravisant et d'une voix qu'il parvint à rendre indifférente :

— Vous n'avez pas vu, par hasard, ma femme et mon fils tout à l'heure? demanda-t-il.

Il n'obtint d'abord aucune réponse. Les paysans se regardaient l'un l'autre, mais aucun ne semblait vouloir parler le premier.

— Êtes-vous sourds ? cria Israël. Martin, vous m'avez bien entendu, je pense ?

Ils restèrent silencieux. Israël sentit son cœur se serrer. Enfin un des hommes dit :

— On a vu miss Moor et David se diriger vers la mer, du côté de Start-Point...

Start-Point, distant de quelques milles du village de Brynnant, est un port de cabotage d'où partent de petits bâtiments pour les divers points du littoral britannique.

Ce jour-là même, plusieurs navires venaient de lever l'ancre.

La foule restée sur le rivage les suivait d'un œil humide à l'horizon, les femmes agitant leurs mouchoirs, les hommes essayant d'échanger encore un geste lointain d'adieu. Mais bientôt la brume s'épaissit au-dessus de la mer ; la forme même des embarcations disparut aux regards, les groupes se dispersèrent et la plage reprit sa solitude. Seule, une femme ne pouvait encore détacher ses yeux de l'horizon immense, mystérieux, impénétrable, les pleurs obscurcissaient sa vue ; elle se laissa tomber à genoux :

— Oh, mon Dieu, murmura-t-elle, mon Dieu, je ne le reverrai pas ! Bien avant qu'il revienne, je serai dans la tombe !...

Et elle restait là, agenouillée, immobile. Cette femme c'était la mère de David ; elle venait de confier son fils à un capitaine dont le frère était négociant à Londres ; elle pensait à la grande ville, où l'enfant allait seul se frayer une voie ; elle pensait aussi à Israël, et un frémissement de terreur parcourait ses membres.

Tout à coup une voix retentit derrière elle :

— Femme ! où est David, où est mon fils ?

La malheureuse mère rassembla ce qui lui restait d'énergie ; son cœur battit à se briser, et d'une voix à demi éteinte :

— Il est parti, dit-elle.

— Parti !

— Il ne pouvait pas... se présenter devant ce tribunal... Exposer son humiliation aux yeux de tous... Il en serait mort... Un bâtiment l'a emmené... Oh ! Israël, ayez pitié de moi... pardonnez-moi, si...

Qu'allait répondre Israël ? Dieu et sa conscience purent seuls le savoir. Trop faible pour supporter de si violentes secousses, Mrs Moor était tombée sans connaissance sur le sol.

XVI

Le docteur Jolliffe a cessé de vanter la fortune d'Israël ; vieilli avant le temps, le directeur des mines de Cwm-Aber a les cheveux déjà gris ; mais une volonté puissante, une énergie farouche, in-

domptable continue de se lire sur ses traits rigides, dans ses yeux noirs, impassibles et profonds.

Après le départ de David, une maladie longue et dangereuse avait failli réaliser les tristes pressentiments de Mrs Moor; une vie tenace luttait néanmoins dans ce frêle corps; elle avait survécu. Quand le docteur l'eut déclarée hors de danger, Israël, une fois, une seule fois, lui parla de son fils :

— Il reviendra sans doute quelque jour, dit-il d'une voix brève. S'il a bien tourné, s'il est vraiment un homme, j'effacerai tout le passé de mon souvenir, comme cette note de dessus mon ardoise; — et avec une éponge, il enleva les caractères tracés à la craie. Jusque-là, sachez-le bien, je ne veux pas même entendre prononcer son nom. Je le chasse de ma pensée, comme il s'est lui-même banni du toit paternel.

Devant une volonté aussi fermement exprimée, que pouvait faire Mrs Moor, sinon ce qu'elle avait toujours fait : — obéir.

Mais un coup presque aussi rude ne tarda pas à frapper Israël. La vieille Mrs Josiah, l'auteur et l'instrument de sa fortune, mourut subitement, sans avoir pris de dispositions testamentaires. Cette catastrophe était facile à prévoir; tout le monde la pressentait, sauf celle qui en était menacée. Israël l'avait pressée plus d'une fois de mettre ses affaires en ordre; la maladie avait marché plus vite que la volonté boiteuse de l'infirme; ses biens, c'est-à-dire les deux tiers de la mine, avaient passé après elle à des collatéraux inconnus. Un homme toutefois, plus prompt qu'Israël, avait su se mettre en rapport avec eux; c'était Griffith Williams. Quelques jours plus tard, les journaux du comté annonçaient la mise en vente de la houillère. En vain Israël protesta. Il était propriétaire, lui aussi, et il n'avait pas même été prévenu. On lui répondit qu'il n'avait rien à craindre, et qu'on respecterait ses droits; mais l'enchère n'en fut pas moins maintenue par les héritiers. Israël, à force d'activité, trouva un acquéreur, M. Colman; c'était un riche capitaliste qui, spéculant sur la perspective des produits futurs de la mine, consentait à payer vingt mille livres les deux tiers d'un bien que Griffith avait abandonné tout entier pour quinze mille.

Le jour de la vente arriva.

Israël, muni des pouvoirs de M. Colman, promena dans la salle un regard anxieux. Le squire n'y était point.

Le commissaire-priseur commença par faire un pompeux éloge de la mine, décrivant sa richesse avec des détails qui firent tressaillir Israël. Quel autre que lui et Griffith Williams pouvait connaître si bien les ressources de la houillère? Ces chiffres, c'étaient les siens; ces informations étaient puisées sur sa carte.

Après cet exorde, l'enchère commença.

— Six mille livres! dit une voix au fond de la salle, Israël dirigea de ce côté un avide regard. Celui qui parlait n'était qu'un agent; qui représentait-il?

— Huit mille livres! répliqua Israël.

— Dix mille!

— Douze mille!

— Quinze mille!

— Vingt mille!

A ce moment il y eut un silence. Israël respira; l'adversaire inconnu semblait abandonner la lutte.

Le commissaire-priseur fit de nouveau valoir les immenses avantages que présentait l'affaire; nulle offre ne suivit ses paroles, et Israël, impatient, allait le requérir de lever son marteau, quand la foule s'écarta, Griffith Williams parut.

D'un air d'aisance et de courtoisie, le squire fit observer au commissaire-priseur que peut-être il se trouverait un capitaliste disposé à prendre la mine en bloc, sauf à tenir compte de l'hypothèque dont elle était grevée pour un tiers de sa valeur. « Moi pour le premier, ajouta-t-il, je suis prêt à en offrir vingt-cinq mille livres. »

Le commissaire-priseur accepta aussitôt la proposition, à laquelle, du reste, il semblait fort préparé. Israël sentit le sol se dérober sous ses pas; mais il réprima toute trace d'émotion, et répondit simplement.

— Vingt-six mille!

Sa part représentant dix mille livres, il pouvait pousser l'enchère jusqu'à trente mille, sans dépasser les intentions de son commettant.

— Fort bien, dit le commissaire-priseur. Vous l'entendez, messieurs; vingt-six mille livres pour une mine qui, dans mon âme et conscience, est capable de rapporter autant que cela chaque année!

— Vingt-sept mille! cria Griffith Williams, dont la voix et le visage commençaient à trahir une surexcitation fiévreuse.

Une fois encore il se trouvait face à face avec Israël, mais il avait entre les mains une arme plus puissante qu'une cravache.

— Vingt-huit mille! reprit Israël.

— Vingt-neuf! riposta le squire.

L'instant décisif était arrivé. Une pensée hardie vint à Israël.

— Il est bien entendu, dit-il, que, dans aucun cas, je ne me démettrai de la gérance de la mine?

— Oh! Monsieur Moor! Nous ne pouvons discuter ici les questions de ce genre. Personne ne va au-delà de vingt-neuf mille? Je vais adjuger!

— Un moment! cria Israël d'une voix forte. Je n'ai pas renoncé.

Je veux seulement que vous preniez acte de mes paroles. Quel que soit l'acheteur, j'ai le droit de garder la direction, et je défendrai ce droit par tous les moyens qui seront en mon pouvoir !

— Quelqu'un fait-il une offre? Alors nous adjugeons à.....

— Trente mille ! répliqua Israël, assez haut pour être entendu de toute la salle, et ne pas se voir opposer ce mot, fatal aux enchérisseurs comme aux dynasties : « Trop tard ! »

Le commissaire-priseur regarda Griffith Williams, qui secoua la tête. Alors les amis du squire l'entourèrent, il y eut entre eux un conciliabule animé. Au lieu de continuer l'enchère et de lever son marteau, le commissaire-priseur se mit tranquillement à peler une orange.

— Prenez garde ! cria Israël. Devant une aussi flagrante injustice, on pourra contester la vente !

Cette menace fit cesser le colloque et Griffith parut prendre une détermination. Sans regarder le squire, le commissaire-priseur demanda encore une fois :

— Quelqu'un va-t-il au-delà de trente mille livres, messieurs?

— Trente-et-un mille ! dit Griffith.

Un nuage voila les yeux d'Israël. Cet homme énergique et fort fut obligé de s'adosser au mur pour ne pas tomber.

— Trente-et-un mille ! Allons, messieurs !

Puis, presque sans donner à Israël le temps de répondre, s'il en avait eu l'intention, le commissaire laissa tomber son marteau, et le résultat de l'enchère fut annoncé :

« Acquéreur, M. Griffith Williams. »

A partir de ce jour, la lutte entre le squire et Israël devint plus ardente d'une part, plus désespérée de l'autre, qu'elle ne l'avait jamais été. Les réparations entreprises par Mrs Josiah ne pouvaient être poursuivies sans capitaux. Israël tenta de se rapprocher de son ennemi. Puisque Griffith Williams avait consacré à l'achat de la mine des fonds considérables, il devait souhaiter de lui faire rapporter le plus possible. Il était urgent, indispensable d'achever les travaux en voie d'exécution, et même d'en commencer d'autres pour exploiter les nouvelles couches. Le squire coupa court à tout pourparler.

Je n'ai pas acheté la houillère pour m'enrichir, dit-il à Israël. Tout ce que je veux, c'est de vous contraindre à en sortir.

Ce résultat n'étant pas obtenu assez vite, car il ne pouvait enlever à son ennemi sa part de propriété, il s'efforça de l'envelopper dans mille difficultés accessoires. L'association qui les liait l'un à l'autre fournissait de nombreuses raisons de disputes et de procès. Les tribunaux retentirent sans cesse du bruit de leurs querelles ; à la

fin pourtant les juges, fatigués de ces interminables contestations, commencèrent à blâmer l'esprit d'animosité, de colère et de vengeance qui les poussait ainsi l'un contre l'autre. Ils ne dirent point quel était celui des deux adversaires sur qui devait tomber l'odieux de cette espèce de persécution, mais l'opinion publique le fit à leur place, et Griffith Williams fut obligé d'accorder un armistice.

L'horizon d'Israël était néanmoins des plus sombres. Il lui fallait, sans capitaux, sans aide d'aucune sorte, faire valoir une mine qui était dans un état déplorable. S'il était forcé d'interrompre, c'était la ruine; s'il réussissait à tirer quelque profit, un autre en prenait la plus grande part. Dans des conditions semblables, Israël pouvait-il réaliser d'assez larges bénéfices pour espérer, en les accumulant, compléter les travaux de réparations? Tel fut le problème qu'il s'efforça de résoudre; il le retournait, la nuit, dans sa pensée, le jour, dans ses calculs et dans ses plans. Mais il acquit bientôt la conviction qu'il entreprenait une tâche impossible. Beaucoup de galeries étaient trop dangereuses pour qu'on y mît les ouvriers; il fallait renoncer à augmenter la production de la houille. Et non-seulement les profits ne devaient point s'accroître, mais chaque année les frais d'entretien des parties maintenues en exploitation deviendraient plus lourdes.

Avec un invincible courage, il accepta cette proposition désespérée. Si, au lieu de le suivre pas à pas d'un cœur plein de fiel, son puissant rival eût observé sa conduite avec impartialité, il se fût demandé sans doute à quels magnifiques résultats un tel homme ne fût pas arrivé en d'autres circonstances.

C'est un émouvant spectacle que la lutte incessante de cet homme contre l'ennemi redoutable des mineurs, contre le gaz délétère, affamé de vies humaines. Il le traquait de repaire en repaire, de galerie en galerie; déterminait, avec une justesse merveilleuse, le montant exact des réparations qu'il fallait faire pour empêcher les explosions et les éboulements, ne dépassait pas de l'épaisseur d'un cheveu l'absolue nécessité, trouvait le moyen de continuer l'exploitation, de payer au squire les intérêts que celui-ci exigeait avec une implacable rigueur, sous peine de saisie, accomplissait en un mot des prodiges; et cela, quand il avait à se débattre au milieu des plus excessives difficultés financières, quand il sentait dans les abîmes inconnus de son cœur ce qu'il n'y eût jamais soupçonné : la plaie laissée par le départ de David, la douleur de voir sa femme dépérir chaque jour.

Ses envieux, et ils étaient en grand nombre, commencèrent à éprouver pour lui un certain respect; les indifférents s'émurent de cette héroïque persévérance; mais les capitaux sont impitoyables,

et si parfois ils se laissent séduire par de trompeuses amorces, on ne les a jamais vus s'émouvoir de compassion, et affluer là où le risque est certain, le produit plus que douteux. D'année en année, l'état de la houillère devenait plus déplorable. Ce fut bientôt dans le pays un dicton que, si un homme las de vivre voulait sauver les apparences et mourir décemment, il n'avait qu'à demander du travail dans la mine Cwm Aber.

XVII

Pendant ce temps, miss Moor, affectée d'un mal pour lequel la Faculté n'avait ni un nom, ni un remède, s'avançait visiblement vers la tombe. Le docteur Jolliffe avait en vain appelé à son aide les plus savants médecins du comté, le seul espoir qui restât de sauver la malade était d'aller à Londres consulter un des oracles de la science, un homme que les cures les plus merveilleuses avaient dès longtemps rendu célèbre.

Si la pauvre mère avait eu près d'elle un seul cœur dans lequel il lui fût possible d'épancher le sien, elle eût sans doute fondu en larmes et se fût écriée :

« C'est de chagrin que je meurs, et ils ne le comprennent pas ! »

Cinq ans se sont passés depuis le départ de David. Elle a rarement de ses nouvelles.

Un jeune homme qui se trouve au loin, dans un pays nouveau, parmi de nouvelles relations, n'a guère l'usage d'écrire souvent à ceux qu'il laisse derrière lui. Disons à la décharge de David qu'en ce temps, le port des lettres n'était pas à bon marché comme aujourd'hui ; chacune de celles qu'il envoyait à sa mère représentait pour lui des privations quelquefois fort pénibles. Mrs Moor avait donc peu de détails sur sa situation, sur les épreuves qu'il devait subir. Par un sentiment de louable délicatesse, il parlait le moins possible de ses embarras à un cœur qui les eût trop bien compris. Mais il s'étendait longuement sur ses espérances ; le nom de Netty revenait souvent sous sa plume, mêlé au lumineux avenir dont se berçait sa jeune imagination. Au milieu de ses travaux, de ses projets, de ses études, les souvenirs de son enfance ne pâlissait point ; sa tendresse pour sa mère semblait même devenir plus profonde. Mrs Moor, qui ne se lassait point de relire ses lettres, put voir plus d'une fois que la trace d'une larme effaçait à demi les passages relatifs à elle et à sa santé.

Longtemps elle évita de lui dire les inquiétudes du docteur Jolliffe, puis sa résolution changea. S'il savait la vérité, son fils ne

reviendrait-il pas faire au moins à Brynnant une courte visite ? La réponse de David arriva courrier par courrier. Il se rappelait quelle était la nature du mal dont souffrait autrefois sa mère ; il avait couru chez le spécialiste le plus distingué de Londres ; il le suppliait avec larmes, avec passion, au nom même de son amour pour lui, de venir consulter le seul médecin peut-être capable de la guérir. Ils pourraient ainsi se revoir, s'entretenir ; le passé revivrait pour eux !

Mrs Moor ne put ce jour-là en lire davantage ; elle appuya sa main sur son cœur, et se laissa tomber à genoux sur le sol, demandant à Dieu, dans une ardente prière, de lui permettre d'embrasser son fils avant de mourir.

Mais il ne fallait pas qu'Israël sût d'où lui venait le désir d'aller à Londres. Le lendemain, appelant à elle toute sa résolution ; elle dit à Joliffe :

— Connaissez-vous M. P., docteur ?

— Oui, madame. C'est un de nos praticiens les plus célèbres.

— Vous ne m'avez jamais adressée à lui ?

— Je savais que vous ne voudriez pas entreprendre un pareil voyage.

— Croyez-vous que je puisse le supporter ?

Joliffe ouvrit de grands yeux. Il ne reconnaissait plus sa malade. Affaissée d'ordinaire et, d'ailleurs, convaincue de l'inutilité des soins, elle acceptait ceux-là seulement qui ne devaient lui causer ni dérangement ni fatigue.

— Je ne doute pas, dit le docteur, que vous soyez en état de faire parfaitement la route, mais il faut le vouloir. Tout dépend de là. Et M. Moor ?

— Je… je ne pense pas qu'il s'y oppose,… s'il croyait cela raisonnable.

— Vraiment ! Je suis charmé de vous entendre parler ainsi, je vais le trouver.

Au fond du cœur, Jolliffe était convaincu néanmoins du refus d'Israël. Dans la situation où il se trouvait, le directeur pouvait perdre sa femme, mais non pas son argent.

A son extrême surprise, il obtint une réponse fort différente de celle qu'il attendait. Israël se montra fort soucieux de l'état de la malade ; quant à la dépense, il ne s'en préoccupa même point.

— Malheureusement, dit-il, je ne puis m'absenter assez longtemps pour la conduire à Londres.

Il soupira profondément, et se mit à réfléchir.

— Non, reprit-il, c'est impossible. Si quelque événement grave survenait pendant mon absence… Non, il n'y faut pas songer…

Mais si vous trouvez moyen d'arranger autrement ce voyage, et que ma femme y consente, je vous en serai reconnaissant, docteur. L'argent sera prêt.

Le docteur le prit au mot, et vint reporter à Mrs Moor le facile succès de sa négociation. Toutefois, après s'être fait fort de trouver pour sa cliente une compagne de route, après l'avoir bouleversée par la secrète espérance de revoir bientôt David, il parut abandonner l'affaire, ou du moins y mettre une négligence fort grande. Tantôt le temps n'était pas favorable, tantôt la personne sur laquelle il avait compté renonçait à partir. Mrs Moor finit par s'inquiéter de ces retards. Le docteur n'avait-il pas connaissance d'un malheur arrivé à son fils, ou près de menacer son mari?

Près d'un mois s'était passé de la sorte quand, un soir, Jolliffe arriva triomphant. Une dame de ses amies allait à Londres avec sa fille; il avait déjà retenu les places dans la diligence qui partait de Leath le lendemain soir. Israël n'aurait à s'occuper de rien. Sa voiture viendrait chercher Mrs Moor et lui-même la conduirait aux messageries.

La malade ne put fermer l'œil cette nuit-là. Elle se sentait à la fois triste, craintive et cependant heureuse. Jamais elle n'avait voyagé, même au jour de sa jeunesse; n'y avait-il pas une audace bien grande à le faire aujourd'hui. Ce toit qu'elle allait quitter, pourrait-elle le revoir? Malgré ses pesantes épreuves, son mari se montrant maintenant meilleur pour elle, lui donnerait-il, avant de partir pour la houillère, un dernier baiser?

S'il le fit, elle ne le sut point. La fatigue et l'épuisement avaient fini par l'endormir; quand elle s'éveilla, il avait quitté la maison. Mais elle trouva sur son oreiller une banknote de 20 liv. (500 fr.). Quelques mots, écrits au crayon, y étaient joints par une épingle.

« Chère femme, disait Israël, je n'ai pas voulu te déranger, tu as besoin de repos. Je te laisse vingt livres. S'il te faut davantage, tu n'auras qu'à me l'écrire. Ne reste pas trop longtemps, car tu me manqueras. Si tu peux revenir plus forte, nous ferons tout au monde, même quand cela devrait coûter bien des liv. st., pour te guérir tout à fait.

« Le malheur est quelquefois un meilleur maître que la fortune.

« Adieu, femme, que Dieu te protége.

« Israel. »

Le docteur était la ponctualité même; à l'heure fixée, il vint prendre Mrs Moor. La malade fut d'abord trop émue, trop remplie de ce qu'elle laissait à Brynnant pour être capable de parler. Jolliffe tenta de la distraire, de lui arracher un sourire, ou du moins une

réponse ; ses efforts n'aboutirent qu'à provoquer de nouvelles explosions de larmes. Il prit alors le sage parti de laisser l'agitation s'épuiser d'elle-même ; après quoi il entama de nouveau la conversation et obtint un succès meilleur. Mrs Moor finit par lui demander quelles étaient les personnes qui devaient faire route avec elle.

— A la bonne heure, dit-il en riant. J'étais étonné que vous ne m'eussiez pas adressé encore cette question. Voyager avec quelqu'un de Leath jusqu'à Londres, ce n'est pas une petite affaire ; d'autant plus que vous serez seule avec ces dames.

— Comment cela !

— Elles ont payé la quatrième place pour être plus à l'aise.

— Ce sont des personnes riches ? dit Mrs Moor avec un regard d'inquiétude.

Elle s'effrayait déjà de se trouver en compagnie trop élégante, trop aristocratique pour elle.

— Oui, mais vous vous entendrez ensemble, soyez-en sûre.

On était arrivé aux bureaux des messageries. Les portefaix chargeaient les bagages ; plusieurs voyageurs avaient déjà pris place dans l'intérieur du lourd véhicule.

— Nous sommes en retard, s'écria le docteur. Nos amies sont arrivées avant nous. Venez que je vous présente, et j'irai vite m'occuper de votre malle.

La porte du coupé fut ouverte, Mrs Moor aperçut deux dames assises au fond de la voiture. L'une d'elles, ravissante jeune fille d'environ quinze ans, s'élança au-devant de la malade :

— Oh ! ce bon docteur, maman ! Il a tenu sa parole ; c'est bien elle ! Quel bonheur !

La dame plus âgée avança une main rose, potelée, bien nourrie, et serra les doigts amaigris de la nouvelle venue.

— Chère Mrs Moor, que je suis donc contente ! Grâce à Dieu, nous voici ensemble pour un peu de temps, et nous pourrons décharger nos cœurs sans avoir rien à craindre !

La malade regardait la mère, puis la fille, la fille surtout, dont le visage lui apparaissait comme un doux et lumineux rayon de soleil. Son cœur était plein à déborder, mais aucune parole ne pouvait sortir de ses lèvres tremblantes.

Le docteur Jolliffe, qui avait fait enregistrer les bagages, vint s'asseoir à la place restée libre.

— Vous ne m'en voulez pas, Mrs Moor, n'est-ce pas, de vous avoir préparé cette petite surprise ? Je savais que Mrs Griffith Williams avait envie de visiter Londres ; nous avons comploté tout cela ensemble, à la barbe des maris... Je n'aurais pas dû m'en mêler,

mais... ne faudrait-il pas en finir de ces malheureuses querelles?... Ah! voilà le sifflet. Adieu, Mesdames, adieu.

Après avoir donné à chacune des voyageuses une cordiale poignée de main, le bon docteur descendit, et la diligence s'ébranla.

Jamais on ne vit une malade entourée d'autant de soins que le fut Mrs Moor pendant ce long voyage. Netty était assise en face d'elle et cherchait à deviner sur son visage ses moindres besoins pour les prévenir. Quant à Mrs Williams, elle obligea son amie à s'appuyer sur elle, prit ses mains que la maladie avait glacées, les réchauffa dans les siennes, et continua de les tenir avec l'affection expansive qui lui était ordinaire. Une heure ne s'était point passée que les deux femmes avaient versé dans le sein l'une de l'autre toutes les inquiétudes, tous les troubles de leurs âmes. Mrs Moor n'avait même pu se défendre de livrer son secret, d'avouer le motif réel de son voyage, et Mrs Griffith avait accueilli la perspective de revoir David avec une joie qui pouvait prêter à une foule d'interprétations. Netty, au contraire, était tout à coup devenue silencieuse.

— David va-t-il nous reconnaître? demanda Mrs Williams. Quand on pense qu'il est parti depuis cinq ans! Cinq ans! Tout un siècle? Savez-vous s'il a bien grandi? Est-il devenu fort? Je gage, Mrs Moor, qu'il aura besoin de vous dire son nom.

— Oh! dit la mère avec un faible sourire, cela ne m'inquiète point; David et moi, nous nous reconnaîtrons toujours. Mais, je ne sais, par exemple, s'il pourra retrouver dans la belle demoiselle que voilà, la petite fille avec laquelle il jouait dans les bois de Brynnant.

La supposition parut plaire médiocrement à Netty. Elle répondit, avec une moue charmante, qu'elle ne se croyait pas si changée.

Le plaisir et l'émotion de ces confidences avaient fatigué la malade. Le reste du voyage se fit presque en silence, chacune d'elles semblant absorbée dans ses propres réflexions. Elles étaient déjà dans les populeuses rues de Londres, et fort près de l'hôtel où s'arrêtait la diligence, quand Netty s'écria tout à coup : Le voilà! Regardez, Mrs Moor, regardez! Il nous a vues, je crois; il court au-devant de la voiture. Ce doit être lui!

Mrs Moor avança la tête à la portière; mais ses yeux étaient trop remplis de larmes pour qu'elle pût rien distinguer. Oui, ce devait être lui; elle allait le serrer dans ses bras; Dieu avait exaucé son vœu le plus ardent!

La diligence atteignit enfin l'hôtel. Un jeune homme, dont les traits expressifs et les grands yeux noirs reflétaient une émotion pleine d'inquiétude, se tenait près de la porte. Son avide regard cherchait dans l'intérieur de la voiture un visage connu sans doute, et bien-aimé.

— Ma mère! s'écria-t-il.

Un instant plus tard, Mrs Moor était enlevée dans les bras de David. Sans prendre le temps de voir personne, il la porta vers un fiacre qui attendait dans la cour, la déposa sur les coussins, et tous deux, dans l'indicible joie d'une réunion si longtemps attendue, oublièrent un moment l'univers entier.

Tout à coup, Mrs Moor se rappela ses amies.

— Oh ! dit-elle avec confusion, Mrs Williams et Netty qui étaient avec moi dans la diligence !

— Netty ? Mère, ce n'est pas possible ?

— Et si tu savais combien elles ont eu soin de moi ! Va les trouver, je puis attendre maintenant. Mais ne sois pas trop long, David.

Non, viens ! !

Il obéit à cet appel où vibrait toute l'âme de sa mère. Elle l'embrassa une fois encore avec passion, puis le laissa partir.

De quelle façon il réussit à s'excuser auprès de Mrs Williams et de Netty, c'est ce que Mrs Moor ne sut jamais. Quand il revint, ses yeux brillaient d'une animation singulière ; il avait eu quelque peine, dit-il, à rejoindre ces dames; miss Williams était si grande qu'il hésitait à la reconnaître ; mais elle s'était mise à rire, et il avait retrouvé la Netty d'autrefois. Mrs Griffith avait demandé l'adresse de Mrs Moor; elle voulait la voir chaque jour.

La semaine qui suivit fut trop courte au gré du fils et de la mère. Ils avaient à échanger, il est vrai, plus d'une pénible confidence; elle dut lui raconter les embarras croissants d'Israël; il fut à son tour obligé de dire quelque peu combien la vie qu'il avait menée à Londres, sans amis, sans ressources, perdu au milieu de ce désert qu'on nomme une grande ville, avait été longtemps difficile et rude. Mais enfin ils étaient ensemble; leurs cœurs, débordant de tendresse, versaient l'un dans l'autre une joie infinie; le passé pouvait-il avoir des tristesses, ou l'avenir des menaces, que n'effaçât point un moment pareil ?

Mrs Williams et sa fille venaient fort souvent. Mais David s'était trompé en disant qu'il « avait retrouvé la Netty d'autrefois. » Ou du moins cette Netty-là qui, dans l'innocence de son cœur, avait voulu être la première à le reconnaître, faisait maintenant place à une personne fort différente. Elle était embarrassée, timide à l'excès, gardait le silence ou parlait par monosyllabes ; et cependant, quoiqu'elle animât peu l'entretien, David était fort morose quand il ne la voyait pas. Au bout de quelques jours, la contagion du mutisme parut le gagner. La réflexion était venue tempérer l'immense joie, l'exaltation des premières heures. Netty était déjà une grande et

séduisante jeune fille; lui n'avait pu devenir encore qu'un humble commis; elle était riche, il était pauvre et inconnu. La haine de leurs pères ne les séparait pas plus que l'ironie du destin.

Il prenait un âpre plaisir à se rappeler l'animosité vivace de Griffith et d'Israël; il se faisait raconter par Mrs Moor les moindres détails de la guerre acharnée dont la mine était le théâtre et l'enjeu. Comment avait-il eu la folie de garder au fond de son cœur l'espoir d'une réconciliation? S'il était auprès de son père, il lutterait avec lui. Là était sa place, là était son devoir, et il avait failli à sa conscience en cherchant une autre voie. Mais, quand il était dans ses heures les plus sombres, la présence de Netty, un mot, un regard, un sourire, amenaient un revirement soudain. Il reprenait foi en l'avenir et en lui-même. Dans cette mêlée de la vie, où les vaillants et les forts — il le pensait du moins — recueillent la palme du combat, il saurait monter au rang d'honneur. Le pardon de son père n'était peut-être pas la seule récompense attachée au succès.

Mais la voie où il s'engageait aujourd'hui était-elle bien celle qui devait le mener au but? Quand même il deviendrait un riche marchand, de quelle utilité serait-il à son père? Quel rôle pourrait-il jouer dans la lutte que soutenait Israël? Aucun; celui de médiateur moins que tout autre, car il eût fallu, pour le remplir, commencer à relever le crédit de son nom. Le fils du vaincu n'aurait aucun titre à élever la voix. Enfin Netty elle-même, habituée à voir autour d'elle chacun affronter hardiment le péril, n'aurait-elle pas un sourire de dédain pour cette fortune acquise derrière un comptoir? Quel triomphe au contraire si, se domptant lui-même, il entrait d'un pas ferme dans la carrière autrefois ouverte pour lui?

— Mère, dit-il à Mrs Moor, Rees Thomas assurait que je pourrais m'habituer à vivre dans la mine; il ajoutait qu'il y avait là beaucoup de bien à faire, et que je serais utile aux autres. Ne pensez-vous pas que mon père serait content de me voir essayer de nouveau?

Elle le regarda d'un air de surprise et d'effroi.

— Dieu t'en garde, mon fils! s'écria-t-elle. Ne te souviens-tu pas de ces explosions terribles, de ces éboulements? j'ai cru ce jour-là mourir de douleur. Et aujourd'hui, lorsqu'après cinq ans, tu as gagné la confiance de tes patrons, tu voudrais revenir en arrière, reprendre ce travail plein d'épouvante, t'exposer, toi, mon unique enfant, à une mort prématurée, terrible! Oh, David, je t'en supplie, n'y pense pas!

Il la vit si tremblante qu'il n'insista pas davantage. Pour achever de le convaincre, elle lui rapporta les paroles de son père. Israël n'avait admis à sa fuite qu'une seule excuse: la volonté ferme, réfléchie, d'atteindre un but invariable; l'énergie virile qui surmonte

ou détruit les obstacles. Ouvrirait-il ses bras au fils dont le retour serait une nouvelle preuve d'hésitation et de faiblesse ?

— J'entends, répondit David d'un air pensif. Quand je reviendrai, je devrai avoir fait mes preuves.

Il avait espéré que le médecin de Londres obligerait sa mère à prolonger son séjour. Il n'en fut rien. Dès la seconde visite, il engagea la malade à retourner chez elle le plus promptement possible ; il lui fallait un repos et des soins qu'elle n'aurait pas dans un hôtel. Quant au traitement, il allait le consigner avec soin, et son confrère de Brynnant saurait l'appliquer aussi bien que lui-même.

— Mais enfin, Monsieur, s'écria David en le reconduisant, vous répondez de la guérison?

— Vous en demandez trop, répliqua le médecin. Si j'avais une mère dans l'état où est la vôtre, je m'estimerais heureux que le ciel voulût me la conserver ainsi quelques années encore.

Ainsi donc, il fallait sans retour abandonner l'espoir d'une amélioration quelconque. Mais le docteur avait parlé de plusieurs années de vie ; David se retrancha dans cette pensée, il la recueillit avec passion, et y chercha un allégement à la douleur du départ.

Le jour de la séparation arrivé, M[rs] Moor embrassa longuement son fils et, s'appuyant sur son épaule, elle lui dit, d'une voix entrecoupée par les larmes :

— David, mon bien-aimé David, quand je ne serai plus, tu trouveras une autre mère, j'en ai la confiance. Sois courageux et patient, Dieu te protégera. C'est à lui qu'appartient l'avenir ; qu'il te bénisse, mon enfant adoré ! si nous ne devons plus nous revoir en ce monde...

— Oh ! ne dites pas cela ! s'écria-t-il en baisant les larmes qui coulaient sur ses joues dévastées. Pour l'amour de moi, vous devez vivre, ma mère ! Dans quelques années je reviendrai près de vous ; j'aurai alors lutté comme un homme et remporté la victoire ; je ne serai peut-être pas inutile à mon père lui-même... Oh ! ma mère, ma mère, votre amour n'a-t-il pas été le soutien, l'âme même de ma vie ! Tout mon cœur ne vous appartient-il pas !

Il était sincère. L'ardeur de sa tendresse vibrait dans sa voix, rayonnait dans ses yeux humides ; mais son regard tomba sur Netty, qui arrivait avec M[rs] Williams. Et David comprit que, sans rien perdre de son affection filiale, son cœur pouvait encore donner place à un amour non moins puissant.

— Allons, David, dit M[rs] Williams, est-ce que vous n'allez pas donner la main à Netty ? La pauvre chère mignonne a passé la moitié de sa nuit à pleurer.

— Oh ma mère! s'écria d'un ton de reproche la jeune fille qui rougit jusqu'à la racine des cheveux.

David, non moins troublé que Netty, lui prit la main; il la garda un instant à peine; mais ce fut assez pour que tous deux eussent le temps de lire dans les yeux l'un de l'autre un secret qui les remplit d'une confusion délicieuse, et qui, longtemps après ce jour, devait rester gravé dans leur souvenir.

Le voyage de retour se fit plus vite que le précédent. Mrs Moor semblait avoir puisé dans la joie de revoir son fils des forces nouvelles. Jolliffe, qui vint la chercher à Leath, s'émerveilla de la trouver si vaillante. Il constata pourtant une fièvre assez forte, mais cela n'avait rien d'étonnant après une longue route, et surtout au moment où elle se séparait de ses amies.

Quand il l'eut laissée seule, après l'avoir installée confortablement dans sa chambre, elle passa la main sur son front, comme si elle eût fait effort pour sortir d'un rêve; puis, s'adressant à la servante, elle demanda si son mari tarderait à revenir.

— Oh! sans doute, Madame. Il est si occupé!

Mrs Moor laissa échapper un soupir et redevint silencieuse. Tout à coup, saisie d'une fantaisie étrange, elle se leva, et soutenue par la femme de chambre, se dirigea vers une armoire. Là, se trouvaient une foule d'objets que depuis longtemps, des années peut-être, elle n'avait pas revus. Elle les examina les uns après les autres, les remit à leur place avec soin, mais auparavant s'arrêta pour en baiser plusieurs. C'étaient des jouets d'enfant, des livres, de petites robes fanées et jaunies. Ces reliques ne venaient pas seulement de David, mais aussi de son petit frère et de sa petite sœur qui dormaient dans le cimetière. Mrs Moor porta de nouveau la main à son front. Ses pensées devenaient de plus en plus indécises et vagues. Son cœur l'avait poussée là; que venait-elle chercher?

La faiblesse l'avait fait retomber assise. Son regard continuait à être égaré, craintif. Elle joignit les mains et s'écria d'un ton plein d'angoisse:

— Israël, mon ami, viens, viens donc?

Une voix lui répondit de l'étage inférieur:

— Marie!

Un pas pesant monta l'escalier. Mrs Moor se leva et voulut s'avancer vers la porte, mais elle chancela et serait tombée si son mari ne l'avait retenue dans ses bras. Il la porta sur son lit, et après l'avoir embrassée:

— Tu es bien fatiguée du voyage, lui dit-il. Ça ne sera rien. J'aurais voulu savoir ce que tu as fait à Londres, ce que le médecin t'a dit, mais tu n'es pas assez forte ce soir. Je vais rester près de toi. Je n'ai pas faim, je ne dînerai pas.

Il se dirigeait vers la table pour y prendre un livre. Une voix, si faible qu'elle semblait n'être qu'un souffle, le rappela :

— Israël !

Il se rapprocha du lit, prit une des mains de la malade, tandis que de l'autre il la soutenait, car elle cherchait à se soulever.

— Israël..... je suis allée à Londres pour..... pour voir David.....; pardonne-lui, et aussi à moi....., car je vais mourir....., mon cher..... bien cher mari !....

— Non ! s'écria-t-il, non ! Je ne puis pas te perdre, femme, à l'heure où j'ai le plus besoin de toi ! Ma vie est déjà si rude ! Non, c'est impossible, Dieu ne le voudra pas !

Il avait à la hâte versé dans un verre quelques gouttes de cordial ; il l'approcha de ses lèvres, mais elle le repoussa doucement :

— Je sentais venir la mort... J'ai préparé mon âme... Dieu est bon... Israël, qu'il fait sombre !... Allume un flambeau... Où donc es-tu ?... Ne me quitte pas... Je voudrais te dire tant de choses !...

Livide comme un spectre, il était à son chevet. Un fugitif rayon de soleil, un de ces rouges rayons du soir vint éclairer un instant le front de la mourante. Quand elle eut senti la main d'Israël, son inquiétude se calma, elle la couvrit d'ardents baisers ; puis son visage s'éleva vers le ciel.

— O Dieu, daignez le bénir et lui frayer la voie !... O Jésus, mon Sauveur, protégez mon mari et.....

Ses lèvres continuèrent de s'agiter faiblement, mais aucun son ne s'en échappa. Israël avait couvert son visage d'une de ses mains, et deux larmes, les premières peut-être qu'il eût versées depuis son enfance, coulèrent le long de ses joues. Quand il porta de nouveau ses regards sur la couche funèbre, il vit que sa femme, douce et paisible jusque dans la mort, s'était tournée vers lui et paraissait lui sourire.

Pierre du Quesnoy.

La suite prochainement.

L'ADMINISTRATION CHARITABLE

ET LA POLITIQUE RADICALE

S'il est une institution dont la France ait encore le droit d'être fière, c'est cette administration charitable qui dirige, avec tant de zèle et de dévouement, nos hôpitaux, nos hospices et nos bureaux de bienfaisance. Eh bien ! le croira-t-on ? ces modestes commissions administratives, qui font tant de bien sans bruit, sans sortir de leurs attributions, n'ont pas trouvé grâce devant nos députés radicaux !

Une proposition de loi, présentée par M. Plessier, député de Seine-et-Marne, tend à *restituer* (sic) *aux conseils municipaux la nomination des commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance*. Cette proposition, déjà adoptée en première lecture dans la séance du 23 mars 1877, figure à l'ordre du jour de la Chambre des députés, pour la deuxième et dernière délibération.

Avant que le projet de M. Plessier ait été adopté par une majorité dont il flatte les passions démocratiques et les préjugés antireligieux, nous allons montrer qu'il ne repose sur aucun fondement sérieux, qu'il est contraire à nos traditions nationales et à notre jurisprudence administrative comme aux intérêts des pauvres et aux droits du clergé ; nous allons montrer qu'il ne peut manquer d'amener une perturbation profonde dans l'organisation de notre assistance publique.

Le rapport de la commission parlementaire, chargée d'examiner la proposition, expose dans son préambule toute la pensée de l'auteur, d'autant mieux que M. Plessier a fait lui-même le rapport sur sa proposition. Mettons ce résumé sous les yeux du lecteur, qui verra ainsi d'un coup d'œil l'argumentation du rapporteur :

La bonne composition du personnel des commissions administratives est si favorable à l'assistance publique, que leur organisation a fait l'objet des décrets des conciles, des délibérations des Etats généraux et des ordonnances des rois. La gestion des hôpitaux et des autres établissements de bienfaisance a passé des mains des ecclésiastiques

dans celles des bourgeois, marchands ou laboureurs choisis par les assemblées communales. Un décret du concile de Vienne, intervenu en 1312, a été le point de départ de cette réformation motivée par les plus graves abus. Les Etats généraux la réclamèrent avec instance. Entreprise par François Ier, poursuivie par ses successeurs, elle ne fut réellement opérée que par Louis XIV, et elle se maintint à la satisfaction du pays jusqu'en 1789. Ce n'est que depuis le commencement du dix-neuvième siècle que les membres des commissions hospitalières et charitables ont été nommés par les divers pouvoirs monarchiques qui se sont succédé en France.

La proposition de loi de M. Plessier, tendant à restituer ce droit aux municipalités, conformément à la tradition nationale, satisfait aux libertés communales et assure le meilleur emploi possible du patrimoine des pauvres. (*Rapport* de M. Plessier, p. 1 et 2.)

Qui se serait attendu à voir les radicaux assiéger notre administration charitable non-seulement au nom des libertés communales, mais encore avec les canons de l'Eglise et les ordonnances de nos anciens rois? Pourquoi cette comédie? Ah! c'est qu'ils n'osent attaquer franchement des institutions où le caractère religieux est étroitement uni au caractère charitable. Pour donner le change et tromper les pauvres gens qui tiennent à conserver les dévoués administrateurs de nos établissements de bienfaisance avec leurs bonnes sœurs hospitalières, les prétendus *mandataires du peuple* laissent croire que ces établissements sont encore entre les mains du clergé, et ils font tonner les canons des conciles contre un abus condamné par l'Eglise. Nous n'exagérons rien.

Il est à remarquer, dit M. Plessier, que l'introduction des curés dans le comité de direction est en opposition formelle avec les prescriptions du concile de Vienne qui, à notre connaissance, n'a jamais été réformé. (*Rapport* déjà cité, p. 14.)

Pour faire passer les municipalités radicales à la place de nos commissions charitables, le rapporteur, après avoir cité des ordonnances de François Ier, d'Henri II, de Charles IX et d'Henri III, en tire la conclusion suivante :

Ainsi il y a trois siècles, les administrateurs des hospices et autres institutions charitables, sans exception, devaient être élus par les communautés d'habitants des villes, bourgades et villages. (*Rapport*, p. 11.)

Et, pour mieux trancher la question, M. Plessier invoque l'autorité du *Répertoire de l'administration et de la comptabilité des*

établissements de bienfaisance, dont il reproduit, en lettres majuscules, le passage suivant :

Les hôpitaux furent longtemps administrés par des ecclésiastiques; mais la charité, qui aurait dû toujours présider à leur administration, en fut bannie trop souvent par une sordide cupidité qui ne craignit pas de s'enrichir de la substance des pauvres. De nombreux règlements eurent pour objet de rechercher les déprédations et de punir les coupables. Le peu de succès qu'ils obtinrent fit adopter une mesure radicale. La direction de ces établissements fut enlevée aux ecclésiastiques et *remise aux communes* [1].

Puisqu'on ne craint pas de travestir ainsi l'histoire, puisqu'on ose remettre tout en question, tout jusqu'aux services éclatants rendus aux pauvres par la charité catholique, il faut bien suivre ses adversaires sur le terrain qu'ils ont choisi, et repousser leurs attaques en rétablissant les faits dans un exposé aussi rapide que possible, mais appuyé de documents authentiques et d'une autorité irréfragable.

I. — ORIGINE CHRÉTIENNE DE NOS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES.

Avant le christianisme, il n'y avait pas sur la face de la terre un seul hospice, un seul hôpital, un seul asile pour la souffrance. On connaît la date des premières fondations. Le nom des premiers fondateurs, des premiers chrétiens, des premiers évêques, des premiers papes qui les ont fondés, est dans l'histoire.

Nous avons créé le capital de la charité sur la terre. Nous avons créé la charité elle-même. Avant nous, avant le christianisme, le nom et la chose étaient profondément inconnus [2].

Depuis le jour où la voix éloquente de l'évêque d'Orléans a proclamé devant l'Assemblée nationale cette grande vérité, personne ne s'est levé pour le contredire. On a bien entendu quelques murmures du côté de la gauche ; mais au moment du scrutin qui a *restitué* au clergé sa place dans nos commissions charitables, M. Gambetta et ses amis ont eu, du moins, la pudeur de s'abstenir. Cinq ou six païens de l'Université ou de la Montagne ont seuls osé voter contre la proposition [3].

Il est donc incontestable qu'avant le christianisme, il n'existait

[1] Durieu et G. Roche, t. II, p. 315.

[2] *Discours* de Mgr Dupanloup, dans la discussion de la loi du 21 mai 1873; séance du 27 mars 1873.

[3] Voici leurs noms : MM. Beaussire, Durieu, Laurent-Pichat, Henri Lefèvre, Rathier.

pas sur la face de la terre un seul hospice, un seul hôpital, un seul asile pour la souffrance. Qu'il soit permis aujourd'hui à un simple laïc de venir compléter le témoignage d'un illustre évêque, en disant ici les noms des premiers papes, des premiers évêques, des premiers chrétiens qui ont fondé ces maisons de charité.

Avant Constantin, les malades étaient soignés à domicile par les diacres et les pieux fidèles qui les secondaient dans ce ministère de charité. Les premiers chrétiens considéraient « qu'une des plus grandes œuvres de charité consistait à se charger du soin des malades qui n'avaient personne pour les assister. Celui qui leur donnait des soins offrait à Dieu une victime vivante; ce qu'il donnait dans le temps à ses frères, Dieu devait le lui rendre dans l'éternité [1]. »

Cette pieuse croyance avait inspiré la charité des chrétiens envers les malades pendant les premiers siècles de l'Eglise; mais ne pouvant, à cause des persécutions, les réunir dans la même maison pour les soigner plus facilement, ils étaient obligés de les assister à domicile.

L'Eglise persécutée ne pouvait réunir ses pauvres; il fallait qu'elle allât, de porte en porte, leur faire sa périlleuse aumône : l'Eglise, affranchie, eut hâte de les réunir afin de pouvoir en secourir davantage.

La première vertu qui s'immobilisa ainsi, et qui eut son symbole de pierre et de bois, ce fut, après la piété, l'hospitalité. Ce soin des hôtes, si recommandé par les apôtres, avait été une des traditions les plus chères, une des institutions les plus indispensables de l'Eglise chrétienne [2].

Les persécutions des premiers siècles obligeaient, en effet, les chrétiens à fuir et à s'expatrier pour échapper à la mort qui les menaçait de toutes parts. La parole de Jésus-Christ était alors présente à tous les cœurs : « J'étais étranger, et vous m'avez donné l'hospitalité. »

En Orient, où la paix de l'empire était moins troublée, les évêques firent construire des asiles communs. Celui de saint Basile paraît avoir été l'un des premiers.

Sortez de Césarée, dit-on, et vous verrez là une nouvelle ville; c'est le palais de la charité, le trésor où les riches sont venus placer leurs épargnes; où, sur l'éloquente parole de Basile, les chrétiens sont venus apporter non-seulement leur superflu, mais leur nécessaire [3].

[1] Lactance, *De Ver. Cult.* 12.
[2] Franz de Champagny, *La Charité chrétienne*, p. 311.
[3] Gregor. Naz. *Orat.* 20.

Le préfet de la province s'inquiète de l'immensité de ces constructions, si étranges aux yeux d'un païen; Basile a été accusé devant lui et réduit à se justifier de sa charité :

A qui donc, écrit le saint évêque au gouverneur de la Cappadoce, à qui donc avons-nous fait le moindre tort, en construïsant ces lieux de refuge pour recueillir soit les étrangers qui passent dans le pays, soit ceux qui ont besoin d'un traitement particulier en raison de l'état de leur santé? C'est en vue de ces derniers que nous avons établi, dans notre maison, les moyens de leur assurer les secours nécessaires, des gardes-malades, des médecins, des porteurs (pour les infirmes), des guides (pour les aveugles). Il a été indipensable d'y joindre les industries nécessaires à la vie et les arts destinés à l'embellir. Par là même, il a fallu construire des ateliers où l'on pût convenablement exécuter ces divers genres de travaux [1].

L'empereur Valens, dit Théodoret, finit par s'éprendre d'admiration pour saint Basile. Il lui donna de magnifiques terres qu'il possédait dans la Cappadoce; il les lui donna pour les pauvres dont le saint évêque prenait soin, et pour ces malheureux qui, frappés de maladie dans tout leur corps, avaient le plus grand besoin qu'on vînt à leur secours [2].

Les *lépreux*, qu'il est facile de reconnaître dans ces *malheureux frappés de maladie dans tout leur corps*, avaient trouvé un asile, avec les soins les plus touchants, dans ce palais de la charité construit par saint Basile. Saint Grégoire de Nazianze, en faisant l'oraison funèbre de son ami devant les habitants de Césarée, accourus en foule pour l'entendre, nous a laissé un magnifique tableau de la *Basiléïde :*

Là, s'écrie-t-il, la maladie apprend à s'apprécier à la lumière d'une saine philosophie; la souffrance, à comprendre son bonheur, et la charité, à s'honorer par ses sympathiques dévouements. Oh ! qu'il y a loin des inutiles monuments de l'orgueil à ce saint asile consacré à toutes les douleurs ! C'est l'œuvre la plus admirable que l'imagination puisse concevoir, une voie abrégée de salut, un facile degré pour monter au ciel. Ainsi, nos yeux ne sont plus attristés par le plus terrible, le plus douloureux des spectacles qui se puissent voir. Nous n'apercevons plus ces cadavres vivants, promenant çà et là ce qu'une effrayante maladie leur a laissé de membres sur un tronc mutilé...

Eh ! bien ! c'est saint Basile qui a incliné la charité vers cet excès de

[1] *Sancti Basilii Opera*, t. III, p. 268, édit. Gaume.
[2] *Hist. eccles.* 4, 18.

douleurs! Hommes que nous sommes, il nous a enseigné à ne point outrager, par notre insensibilité envers ces infortunés, Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est à la tête du corps mystique de l'Eglise, à profiter du malheur de nos frères pour nous concilier la miséricorde divine par notre miséricordieuse pitié envers eux. Ce grand pontife, aussi illustre par l'éclat de ses vertus que par la noblesse de sa naissance, ne rougissait pas de vénérer la maladie, en collant ses lèvres saintes sur ces restes de membres qu'elle avait rendus méconnaissables. Il les embrassait comme des frères et, par ces pieux baisers, il inspirait le courage de les aborder et de les secourir!

L'influence de sa charité ne se renferma pas dans l'enceinte de cette ville; elle s'étendit loin au dehors, loin dans tout le pays. Elle excita parmi tous les corévêques (curés) chargés de veiller sur les peuples, une sainte émulation de courage et de charité [1].

A Rome, la visite des malades à domicile continua encore, pendant quelque temps, comme par le passé. Ainsi, nous voyons à la fin du quatrième siècle, l'illustre sainte Paule, « noble rejeton des Gracques et des Scipions, prodiguant ses biens à ceux que la maladie retenait sur leur lit de douleur; elle allait furetant, avec une ardente curiosité, les plus humbles réduits de la ville de Rome, regardant qu'elle éprouvait un dommage personnel, lorsque quelqu'un avait pu la prévenir en procurant des soins et des secours aux infirmes et aux pauvres [2]. »

Mais les chrétiens de Rome voulurent aussi, à l'exemple de leurs frères de Césarée, fonder ces maisons de charité où l'on soignait « ceux qui souffraient dans leur chair. » Le premier hôpital connu en Occident fut établi à Rome par une de ces illustres chrétiennes qui rivalisaient de zèle et de vertus avec les Pères de l'Eglise. Voici le magnifique tableau que saint Jérôme nous a laissé de cette admirable fondation :

Sainte Fabiola vendit son patrimoine qui était très-considérable et proportionné à sa naissance. Elle en employa le prix à assister les pauvres dans leurs besoins. Elle fut la première qui établit à Rome un *nosocomium*. Elle y réunit les malades qu'elle ramassait sur les places publiques, et y soigna elle-même ces malheureux dont les membres étaient consumés par la langueur et la faim. Dois-je décrire ici les fléaux divers qui frappent la nature humaine : les nez mutilés, les yeux crevés, les pieds à demi brûlés, les mains livides, le ventre enflé, les jambes desséchées, les cuisses bouffies, les vers fourmillant au

[1] Gregor. Naz. *Orat.* 20.
[2] S. Jérôme, *ad Eustoch.; epitaph. Paulæ.*

milieu des chairs rongées, tombant en putréfaction! Combien de fois l'a-t-on vue portant sur ses épaules des pauvres dégoûtants de saleté et atteints de l'une de ces affreuses maladies! Combien de fois l'a-t-on vue laver des plaies qui répandaient une puanteur telle que personne ne pouvait même les regarder! Elle donnait, de ses propres mains, à manger aux malades; elle rafraîchissait ces cadavres expirants, en leur faisant prendre, à petites doses, un peu de nourriture.

Je sais que des personnes riches ne peuvent, quoique pieuses, surmonter les répugnances soulevées par l'exercice de ces œuvres de miséricorde. Celles-là recourent au ministère d'autrui, et font par leur argent ce qu'elles ne peuvent faire par leurs mains. Je ne les blâme pas : je n'impute pas à défaut de foi ces délicates faiblesses de tempérament. Mais si je pardonne à leur infirmité, je ne peux non plus m'empêcher d'élever jusqu'au ciel ces saintes ardeurs de la charité et de la perfection de l'âme. Une grande foi surmonte tous ces dégoûts. Dans celui qui nous fait horreur, dont la vue seule nous soulève le cœur, elle nous montre un être semblable à nous, pétri de la même boue; elle fait que nous souffrons tout ce qu'il souffre, que ses plaies deviennent nos propres plaies, et par cette union sympathique de nous-mêmes aux maux de nos frères, elle amollit et brise la dure insensibilité qui nous éloignait de leurs souffrances. Non, quand j'aurais cent bouches, cent langues et une voix de fer, je ne pourrais énumérer tous les noms des maladies auxquelles Fabiola procura tant de ménagements. Les pauvres qui jouissaient d'une bonne santé enviaient la condition des malades [1].

Saint Chrysostome, contemporain de saint Jérôme, avait trouvé un *nosocomium* établi à Constantinople ,lorsqu'il fut nommé évêque de cette ville.

A peine fut-il installé, dit Pallade, qu'il examina l'état des dépenses de son évêché. Il trouva qu'elles étaient excessives. Il ordonna, en conséquence, d'attribuer au *nosocomium* toutes les sommes qui ne lui parurent point indispensables au service de sa maison. Comme les besoins de la pauvreté s'augmentaient, il en fit construire plusieurs autres. Il plaçait, à la tête de chacun, deux prêtres choisis parmi les plus pieux. Il leur adjoignit des médecins, des cuisiniers et aides subalternes, capables de les seconder dans leur ministère [2].

Grâce au zèle de la charité qui enflammait le cœur des chrétiens, on voyait affluer les infirmiers dans ces hôpitaux où les malades

[1] Epist. LXXXIV, *De morte Fabiolæ*.
[2] Pallad. *Dialog.*, ch. VIII.

recevaient ces soins admirables si bien décrits par saint Jérôme. A peu près à l'époque où saint Chrysostome établissait ses hôpitaux à Constantinople, il y avait à Alexandrie six cents infirmiers attachés au service des malades. C'était une association d'hommes dévoués qui, ayant consacré leur vie au soulagement de leurs frères, surtout dans les épidémies, se trouvèrent unis par la double fraternité du dévouement et de la charité. On les appela *parabolani*, d'un nom qu'on donnait jadis à ceux qui se jetaient dans l'arène pour y combattre les bêtes au risque de leur vie, et qui exprimait une audace voisine de la témérité [1]. Une loi d'Honorius et de Théodose a reconnu l'utilité de cette confrérie charitable en règlant les conditions de son existence à Alexandrie.

Pour les infirmiers (*parabolani*) consacrés au service des malades, nous ordonnons qu'ils soient établis au nombre de six cents. On les choisira parmi ceux qui ont acquis le plus d'expérience dans ce genre de service. Leur choix est laissé à la volonté du très-vénéré prélat d'Alexandrie. Ces six cents infirmiers devront agir sous ses ordres et se conformer aux dispositions qu'il arrêtera [2].

Pallade ajoute que « saint Chrysostome ne voulait pour infirmiers que des hommes qui ne fussent point engagés dans les liens du mariage. » Les *parabolani* formaient donc une véritable congrégation religieuse et charitable, comme celle qui dessert encore aujourd'hui, sous le nom de *Frères de Saint-Jean de Dieu*, plusieurs de nos établissements charitables.

Depuis que la loi des Douze-Tables avait reconnu au père de famille le droit de vie et de mort sur ses enfants, ainsi que celui de les vendre, les païens avaient continué à exercer ce droit sans pitié pour l'enfance. Minutius Félix et Tertullien attestent que, de leur temps, cet atroce abus du pouvoir paternel s'exerçait encore dans toute sa légale brutalité.

Lactance, qui a dédié son livre *De Ver. Cult.* à Constantin, s'y élève avec une grande énergie contre cette effroyable inhumanité.

C'est le christianisme seul qui a réagi contre elle. C'est lui qui a inspiré la loi par laquelle on condamne l'infanticide, en ordonnant de recueillir les enfants abandonnés [3].

Platon avait dit :

[1] F. de Champagny, *La Charité chrétienne*, p. 320.
[2] *Code Théodotien*, liv. XVIII.
[3] *Cod. Théod.* liv. II, tit. XXVII, 1.

Si des enfants naissent de parents qui ont passé un certain âge, l'Etat ne doit pas les nourrir, qu'on les expose [1].

Et Athènes, Rome et le monde païen tout entier, exposèrent les enfants et les livrèrent à la mort.

Jésus-Christ a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. Malheur à celui qui les scandalise! »

Et le monde chrétien tout entier a respecté l'enfance. Une loi de l'empereur Marcien déclara « que les directeurs des maisons d'orphelins (*Orphanotrophos*) devaient être considérés comme les tuteurs des pupilles et les curateurs des adolescents. » Cependant cette loi dispensa les tuteurs de toute reddition de compte :

Il convient que ces directeurs remplissent leur pieux et religieux office, de telle manière qu'ils ne soient point soumis au compte de tuteur ou de curateur. Car il y aurait quelque chose d'injurieux ou d'inique à exposer aux vexations d'habiles machinations, des hommes qui, par crainte de Dieu, s'empressent de sustenter des mineurs privés de leurs parents et de moyens de subsistance, se consacrant à les élever avec une affection toute paternelle [2].

Il n'était pas possible de faire un plus bel éloge de la charité, du désintéressement et de la probité des chrétiens (sans doute des prêtres) qui dirigeaient ces établissements charitables.

Les premiers asiles de vieillards (*gerontocomia*) ne nous sont guère connus que par une loi de Justinien [3] qui prouve que ces établissements étaient déjà nombreux dans l'empire romain à cette époque. La première fondation de ce genre, mentionnée dans l'histoire, est le *gerontocomium* du pape Pélage II, qui fit de sa maison un *hôpital pour les vieillards pauvres* [4]. Du temps du pape saint Grégoire, il en existait un jusque sur le mont Sinaï :

Nous avons appris, écrivait-il à l'abbé du monastère, que le *gérontocomium* construit par Isaurus sur le mont Sinaï où vous habitez, manque de lits et d'objets propres à les garnir. Sur ce, nous vous envoyons quinze matelas, trente couvertures et quinze lits. Nous ajoutons une somme d'argent destinée à acheter des oreillers ou des draps, ou à payer les frais de transport. Nous prions votre dilection de ne pas dédaigner cette offrande et de placer tous ces objets dans le lieu auquel nous les destinons [5].

[1] *Rép.* liv. V, p. 227 du t. IX trad. de Cousin.
[2] *Cod. Just.* liv. I, tit. II, XXII.
[3] Justinien, loi XXXII, *C. de Episc. et Cleric.* nov. CXXXI, 15.
[4] *Liber. pontif.* année 577.
[5] *Regist.* XI.

C'est donc la religion chrétienne qui a fondé les premiers établissements charitables dans le monde moderne. C'est à ses évêques, à ses prêtres que la direction et même l'administration de ces établissements sont restées confiées pendant longtemps.

Le pape saint Grégoire le Grand recommandait aux évêques :

De donner la direction des maisons de charité à des hommes qui en fussent dignes par leur vie, leurs mœurs et leurs capacités. Mais, ajoutait-il, il ne faut prendre que des religieux, parce que les juges (séculiers) n'ont point le pouvoir de les tracasser. Autrement, en prenant des personnes soumises à leur juridiction, ou leur fournirait l'occasion de dilapider les biens destinés au soulagement de ceux qui vivent dans ces demeures [1].

Le même pape, parlant des maisons de charité, se plaint de ce que, *contrairement à l'usage immémorial, les habitants négligeaient* de rendre les comptes de leurs *xenodochia* à leur évêque, auquel appartenait la direction de ces établissements [2].

Après les Papes, on voit les Conciles régler l'administration des maisons de charité. On lit dans le cinquième canon du concile d'Orléans, tenu en 549 :

En vue de l'éternelle récompense, on devra toujours confier la direction du *xenodochium* de Lyon à des hommes capables et craignant Dieu. Le soin des malades, leur nombre, la réception des étrangers devront rester à perpétuité comme il a été réglé dans l'acte de fondation.

Lorsque la charité chrétienne eût ainsi créé et organisé tous les établissements nécessaires au soulagement des misères humaines, il ne restait plus qu'à assurer leur existence. Les jurisconsultes, s'inspirant du mépris du paganisme pour les *pauvres*, hésitèrent longtemps à régulariser les libéralités faites en leur faveur. Ils traitèrent les pauvres de *personnes incertaines;* c'étaient des légataires mal définis. Les empereurs chrétiens durent intervenir.

Au cinquième siècle, les legs faits aux pauvres, aux établissements de charité, au rachat des captifs furent solennellement validés. Cette propriété, qui n'était qu'une branche détachée de la propriété ecclésiastique, lui fut assimilée en toute chose. Les *vénérables maisons* (pour emprunter l'expression des lois), qui étaient vouées aux œuvres de la charité, eurent, comme propriétaires, les mêmes priviléges, les mêmes exemptions, les mêmes devoirs que l'Eglise. Leur propriété fut

[1] *Regist.* IV, XLVII.
[2] *Regist.* IV, XXVII.

également inaliénable ou ne put être aliénée qu'aux mêmes conditions. L'évêque en fut, comme pour les églises, l'administrateur suprême; il eut charge de poursuivre les legs faits pour les pauvres, pour les captifs à racheter, pour les établissements charitables. Il fut, dans le droit civil, l'homme d'affaires de la charité, comme il en était, en fait de police, le magistrat.....

La charité, cette idée qui, quatre cents ans auparavant, n'avait de nom dans aucune langue, était maintenant une souveraine dont la liste civile valait celle des empereurs. Voilà le progrès qu'on avait fait depuis le temps où le « doux Virgile » disait, en peignant le bonheur du sage : « Il n'a jamais éprouvé ni envie pour le riche, ni pitié pour « le pauvre. »

. . . . Nec ille
Indoluit miserans inopem, aut invidit habenti [1].

II. — L'ADMINISTRATION DES HOPITAUX SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE.

Au lendemain de l'inondation des barbares, le sol du monde chrétien reparaît à nos yeux couvert de monastères et de maisons de charité. On voit partout, du sixième au douzième siècle, les conciles édicter des règlements pour protéger les hôpitaux et les maladreries contre les envahissements des seigneurs, et maintenir leur administration sous la direction des évêques.

Pour donnner une idée nette et précise du droit public, qui régissait, dans notre pays au moyen âge, les établissements charitables, nous nous bornerons à citer un document dont l'authenticité ne sera pas contestée. Il est tiré d'une charte de Philippe-Auguste, de l'an 1200 :

A son très-excellent seigneur Philippe, par la grâce de Dieu, illustre roi des Francs, Geoffroi, très-humble évêque de l'église de Senlis, et tout le chapitre de Sainte-Marie, le Mayeur et les Pairs de la commune de Senlis, prompte et pleine obéissance :

Nous réunissant ensemble, selon la teneur de votre mandement pour les églises et Bourgeois de Tournai, de notre commun accord, et consentement, nous avons arrêté par écrit les coutumes que nous

[1] F. de Champagny, *La Charité chrétienne*, p. 305, 309. Sur la propriété des pauvres et des établissements charitables, voir Valentinien III et Marcien, XXIV; C. Justin. *De Episcop. et Cleric.*; Léon, XXVIII, *ibid.*; Léon et Anthemius, XIV, *De Sacrosanctis Eccl.*, XXXII, XXXIV, XXV; *De Episcop. et Cleric.*; Zénon, XV, *De sacros. eccles.*; Anastase, XVII, *Ibid.*; Justinien, XXIV, XXII, *De Sacros Eccl.* (528); XLII, *De Episcop. et Cleric.*; XLVI, *Ibid* (530); XLIX, *Ibid.*; Novelle, VII,, XLVI, (536), Liv. II (537), CXX (541) etc.

avons tenues et tenons réciproquement, savoir les clercs à l'égard des laïques et les laïques à l'égard des clercs.

13. Les aumônes, tant en meubles qu'en immeubles, peuvent être faites par devant témoins chrétiens, clercs ou laïques, en présence de celui qui a le chef cens ou premier revenu, pourvu qu'elles soient légitimes.....

14. La disposition des maisons hospitalières et de ce qui leur est donné en aumône, comme nous l'avons dit, appartient à l'Evêque ou à une personne ecclésiastique [1].

L'espace nous manque pour retracer ici l'histoire du développement merveilleux des fondations hospitalières au moyen âge : nous ne pouvons que l'esquisser à grands traits. A l'époque où l'hérésie des Albigeois mettait le Midi de la France à feu et à sang, Guy, fils du comte de Montpellier, instituait une congrégation exclusivement vouée au service des malades et des infirmes. L'hôpital du Saint-Esprit de Montpellier, fondé en 1180, devint le modèle des établissements hospitaliers. Huit ans plus tard, celui de Marseille était créé, et la nouvelle Congrégation devenait un Ordre dont le pape Innocent III nommait Guy grand-maître, et auquel la plupart des villes de notre France durent leurs anciens hôpitaux. Ouvertes à toutes les infortunes, les maisons du Saint-Esprit recueillaient non-seulement les malades, mais les infirmes et les vieillards. Elles comprenaient même un service régulier pour les enfants trouvés.

Le testament de Louis VII constate le prodigieux accroissement des fondations charitables à cette époque où la foi catholique exerçait toute sa puissance. Le roi légua une somme de cent sous à chacune des *deux mille* léproseries ou maladreries, et cent livres à chacun des *deux cents* hôtels-Dieu existant alors dans le royaume de France.

On connaît trop, hélas! les funestes dissentiments que le règne de Philippe-le-Bel fit naître entre le Saint-Siége et la monarchie française. Parmi les causes de discorde, il en est une qui se rattache à l'administration des hôpitaux et qui a donné lieu aux plus absurdes accusations contre le clergé. Pour apprécier la véritable portée de cette querelle, nous nous en rapporterons à des témoignages plus éclairés et surtout moins partiaux que celui de l'abbé Fleury :

[1] *Ordonnances du Louvre,* t. XI, p. 284. Le texte est en latin. Les mots de *chef cens* se refèrent au cas où la chose donnée est une censive ou bien roturier concédé au tenancier à charge de cens. Il y avait très-souvent plusieurs cens sur ces héritages : le chef cens, *capitalis census,* dû au seigneur qui avait concédé la censive, et le second cens, dû par le tenancier à des tiers à qui il avait emprunté de l'argent en donnant des garanties sur l'immeuble.

Sous Philippe le Bel, l'importance de plus en plus grande des hôpitaux amena l'autorité ecclésiastique à s'inquiéter des réclamations qu'excitait l'administration de leurs biens. Le grief le plus ordinaire allégué par les séculiers contre les moines, par les moines contre les séculiers, tenait à la conversion des biens des fondations charitables en bénéfices; mais l'abus était souvent plus apparent que réel. Le donateur avait légué, soit une rente en argent ou en grains, soit une terre pour entretenir un ou plusieurs prêtres, à charge de faire telle ou tele aumône, d'appliquer annuellement telle ou telle somme à une œuvre indiquée. Il était arrivé vers la fin du treizième siècle, que revenus et capitaux avaient changé de valeur et que tantôt la somme léguée ne suffisait pas à entretenir décemment l'administrateur, tantôt l'administrateur, au contraire, jouissait d'un revenu beaucoup supérieur à la part des pauvres, ce qui occasionnait un scandale, bien que la lettre de l'acte de fondation fût suivie [1].

Il faut reconnaître, en outre, que certains administrateurs (*rectores*) négligeaient parfois de retirer des mains de ceux qui s'en étaient emparés, les biens des hôpitaux, léproseries et maladreries, laissaient tomber les édifices en ruines, et sans aucun respect de la volonté des fondateurs, refusaient de soulager les pauvres et s'attribuaient les revenus des fondations charitables.

Les règlements du concile de Vienne, qui porta remède à ces abus, ont été diversement interprétés par les écrivains modernes. La plupart, s'en rapportant à l'opinion de Fleury, ont dit et répété que le concile avait transféré aux laïques [2] l'administration des hôpitaux. Une discussion fort vive s'est engagée, en 1857, à ce sujet, entre les libéraux et les catholiques belges. Les premiers, ayant invoqué à l'appui de leur thèse l'autorité de l'abbé André, ce savant canoniste mit fin à la querelle en publiant dans les journaux la lettre suivante que nous croyons devoir reproduire en raison de son importance.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de vouloir bien déclarer que je n'ai point donné du concile de Vienne l'interprétation que M. Tielemans et certains journaux belges lui ont attribuée, et qu'ils ont eu tort d'invoquer mon nom à l'appui de leur sentiment.

Je me suis contenté de dire, soit dans mon *Cours de droit canon*, soit dans mon *Histoire des Conciles*, que le concile de Vienne régla qu'à

[1] Ducellier, agrégé d'histoire, *Histoire des classes laborieuses*, p. 145.

[2] Le mot *viris* employé par les Pères du concile, pouvant se prêter à des traductions diverses, il convient de s'en rapporter aux canonistes pour bien comprendre l'esprit de la constitution *Quia contingit*.

l'avenir aucun hôpital ne serait donné en *bénéfice* à des clercs séculiers, à moins que le titre de fondation ne le porte, c'est-à-dire que si l'ecclésiastique n'avait que la simple administration de l'hôpital, il ne serait pas censé alors posséder un *bénéfice*, du revenu duquel on ne doit rendre compte à personne. C'est du reste la disposition d'une bulle du Pape Urbain V, qui déclara nulles toutes les collations qui avaient été faites des hôpitaux, à titre perpétuel, depuis le Pape Clément V. Je n'ai donc pas dit que le concile interdisait au clergé l'administration des hôpitaux, mais seulement que ces lieux pieux ne seraient point donnés en *bénéfices* à des clercs séculiers, ce qui est tout différent pour qui sait comprendre ce que c'est qu'un *bénéfice*.

J'ai eu soin d'ailleurs d'ajouter que le concile prescrivait rigoureusement que les comptes fussent rendus annuellement aux Ordinaires, c'est-à-dire aux évêques qui, par le droit, ont l'inspection sur les biens et l'administration des hôpitaux. Ce n'est certes pas là exclure le clergé, comme on le prétend, des administrations hospitalières.

Veuillez agréer, etc.

L'abbé André, *chanoine*.

Fleury, le 31 mai 1857.

Comment fut appliquée la réforme édictée par le concile de Vienne, c'est ce qu'il est difficile de constater avec précision au milieu des troubles qui agitèrent la France pendant les quatorzième et seizième siècles. Aussitôt qu'elle fut sortie de cette longue crise, on voit le pouvoir royal se substituer peu à peu à l'autorité ecclésiastique dans la direction des établissements hospitaliers. Dans un édit de février 1475, relatif à la réforme des abus signalés dans l'administration des hospices de Bordeaux, Louis XI s'exprime en ces termes :

Et pour ce qu'à nous appartient donner provision sur les Maisons-Dieu et hôpitaux de nostre royaume, afin qu'aucun inconvénient ne s'en suive et qu'ils ne tournent à ruine et décadence, mais pour les augmenter de tout notre pouvoir...

Le règne de la centralisation administrative commençait déjà. Les franchises locales, les libertés communales, les priviléges de l'Eglise, en un mot, les coutumes de l'ancienne société chrétienne étaient battues en brèche, de tous côtés, par les agents de l'autorité royale. Cette transformation sociale fut puissamment favorisée par le protestantisme et les guerres de religion qu'il suscita au seizième siècle. En ébranlant la situation financière du clergé et des ordres religieux, nos discordes civiles interrompirent, dans une grande partie de la France, la distribution des aumônes fondées par la piété des fidèles.

C'est ainsi que s'expliquent et se justifient, dans une certaine mesure, toutes ces ordonnances rendues, de François Ier à Henri III, pour réformer et séculariser l'administration des établissements charitables. Mais ce serait une grave erreur de croire, comme certains écrivains modernes, que la religion catholique fut alors chassée de nos hôpitaux et que la direction de ces établissements fut enlevée aux ecclésiastiques pour être remise aux communes.

Il est à remarquer d'abord que les fameuses ordonnances de Blois interdirent de confier le gouvernement des hôpitaux, non-seulement aux ecclésiastiques, mais encore aux « gentilshommes, archers et officiers publics. » L'abbé de Recalde, qui a publié, peu de temps avant la Révolution, un livre intéressant sur le régime administratif de nos anciens hôpitaux, nous fait connaître le véritable motif de cette mesure.

Les Ordonnances de France ont exclu de l'administration, c'est-à-dire de la recette et de la dépense des hôpitaux, les ecclésiastiques, les nobles et les officiers, et n'y ont admis que de simples bourgeois, afin qu'il fût plus aisé de leur faire rendre compte, et de les rappeler à leurs devoirs, s'ils s'en écartoient[1].

Mais les évêques n'en conservèrent pas moins leur haute juridiction sur les hôpitaux et autres fondations charitables. Le concile de Bourges, tenu en 1584, c'est-à-dire huit ans après l'assemblée des États généraux à Blois, reproduisit les canons du concile de Trente et déclara :

Que l'on était tenu de remplir exactement et avec soin toutes les charges des hôpitaux, pour ne point priver les pauvres des secours qu'ils en devaient attendre, et que c'était à l'évêque à punir ceux qui négligeaient de satisfaire à ces devoirs (canon 1er du titre XLIII)... Que, de plus, les administrateurs laïques, qui ne s'acquitteraient pas comme il faut de leur administration, y seraient contraints par les évêques usant des censures ecclésiastiques, et s'ils n'agissaient pas mieux dans la suite, pourraient même être privés de leur emploi et condamnés à restituer les fruits injustement perçus (canon 2e).

L'heureuse conversion d'Henri IV à la religion nationale, en arrêtant la France sur la pente fatale où l'entraînait la Réforme, la préserva des abus de la charité légale et de la taxe des pauvres, établies par les protestants dans les Etats où ils avaient confisqué les biens ecclésiastiques. L'Eglise de France, en conser-

[1] *Traité sur les abus qui subsistent dans les hôpitaux du royaume et les moyens propres à les réformer.* 1786.

vant sa dotation et son indépendance, sauvegarda, pour deux siècles encore, le patrimoine des pauvres. La réforme du clergé et des ordres religieux, si heureusement réalisée par les efforts de cette pléiade illustre où brillent saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, saint Vincent de Paul, l'abbé Olier, l'abbé de Rancé, mit au service des pauvres et des établissements charitables toutes les forces morales de la religion. Grâces à l'admirable institution des Filles de Saint-Vincent de Paul, on vit se renouveler, chaque jour, dans nos hôpitaux, les merveilles du dévouement sublime des Paule et des Fabiola.

Dans une société aussi bien réglée que celle du dix-septième siècle, il était plus facile de mener à bonne fin la réforme de l'administration charitable.

Henri IV ordonna, en 1606, qu'il fût procédé, par le grand-aumônier de France, à la réformation générale des hôpitaux, surtout à l'audition et à la révision des comptes. Cette ordonnance étant encore restée sans effet, fut renouvelée par Louis XIII, en 1612. Il établit une commission qui subsista soixante ans. Cette commission ayant reconnu l'inutilité de plusieurs hôpitaux, qui étaient destinés à certains genres de pauvres qui ne se trouvaient plus alors, ou que rarement, un édit de 1664 commença à en préparer l'extinction; il fut confirmé par un autre de 1672, qui supprima les hôpitaux pour les lépreux..... Le roi appliqua d'abord les biens et revenus des léproseries supprimées au profit des hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare; ensuite ayant reconnu qu'ils n'étaient que d'une très-faible utilité pour ces ordres, qui étaient obligés d'en faire le recouvrement à grands frais, et de subir même à cette occasion des procès ruineux, la perception de ces biens ayant été longtemps négligée, ils en furent distraits, pour en être fait un emploi qui fût jugé plus conforme à l'esprit des fondations, faites essentiellement pour les pauvres. L'édit de 1693 fut celui qui eut le plus d'exécution en cette matière, et établit la réforme la plus stable. L'effet produisit la destruction totale de toutes les maisons de charité devenues inutiles, et l'union de leurs biens à celles dont l'utilité fut encore reconnue; une partie de ces biens fut encore employée à l'édification et établissement de nouveaux hôpitaux, dans les lieux où il n'y en avait point et où ils étaient nécessaires [1].

Une fois l'ordre rétabli dans ces fondations charitables, le gouvernement royal, usant de son pouvoir absolu, ne craignit pas de régler, d'une manière définitive et pour tous les établissements de charité, le mode d'administration et la composition des conseils

[1] L'abbé Recalde, *Traité sur les hôpitaux* déjà cité, p. 13 à 16.

chargés de les diriger. Par un premier édit, d'avril 1695, le roi commença par reconnaître les droits du clergé, en ordonnant :

Que tous les archevêques, évêques, leurs grands vicaires et autres ecclésiastiques qui sont en possession de présider, et d'avoir soin de l'administration des hôpitaux, hôtels-Dieu et autres lieux pieux, établis pour le soulagement, retraite et instruction des pauvres, soient maintenus dans tous les droits, séances et honneurs, dont ils ont bien et duement joui jusqu'à présent; et que les dits archevêques et évêques aient à l'avenir la première séance et président dans tous les bureaux établis pour l'administration des dits hôpitaux ou lieux pieux, où eux et leurs prédécesseurs n'ont point été avant cet édit, et que les ordonnances et les règlements qu'ils y feront, pour la conduite spirituelle et la célébration du service divin, seront exécutés, nonobstant toutes oppositions ou interpellations simples ou comme d'abus et sans y préjudicier (art. 29).

La déclaration royale du 12 décembre 1698 compléta l'organisation des *Bureaux de direction* des hôpitaux :

Il y aura, en chacun des dits hôpitaux, un Bureau ordinaire de direction composé :

Du premier Officier de la justice du lieu et, en son absence, de celui qui le représente;

Du Procureur pour nous aux siéges ou du Seigneur;

Du Maire;

De l'un des Échevins, Consuls ou autres ayant pareille fonction;

Et du Curé; et s'il y a plusieurs paroisses dans le lieu, les curés y entreront chacun pendant une année et tour à tour, à commencer par le plus ancien.

Outre ces *directeurs nés*, il en sera choisi, de trois ans en trois ans, dans les assemblées générales qui seront tenues, ainsi qu'il sera dit, ci-après, tel nombre qui sera jugé à propos dans chaque lieu, d'entre les principaux bourgeois et habitants, pour avoir entrée, séance après les directeurs nés, et voix délibérative dans le Bureau de direction, pendant le dit temps de trois ans, sauf à l'assemblée générale à les continuer tous ou seulement quelques-uns, si bon lui semble.

Les assemblées générales seront composées, outre le Bureau ordinaire, de ceux qui auront été directeurs de l'hôpital et des autres habitants qui ont droit de se trouver aux assemblées de la communauté du lieu[1].

[1] Isambert, n° 1660, xx, 309. On sait que ces assemblées, exclusivement composées de personnes notables, ne ressemblaient en rien à nos conseils municipaux.

La Déclaration confirme expressément les droits accordés aux évêques par l'article 29 de l'Édit de 1695, rapporté ci-dessus.

Il faut convenir que cette organisation de l'administration charitable conciliait, dans une juste mesure, les traditions du passé et les prérogatives du clergé avec les droits de l'État, la représentation des autorités sociales et celle des intérêts locaux. Mais, encore une fois, il n'y a rien là qui justifie cette étrange assertion sur laquelle s'appuie le rapport de M. Plessier : que, sous l'ancienne monarchie, « la direction des hôpitaux a été enlevée aux ecclésiastiques et remise aux communes. »

L'administration charitable est restée, jusqu'à la Révolution, soumise au régime de l'édit de 1695, sans soulever aucune réclamation et fonctionnant ainsi partout à la satisfaction universelle.

III. — L'ASSISTANCE PUBLIQUE EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION.

Dans la discussion mémorable qui eut lieu, en 1789, à l'Assemblée nationale, sur la vente des biens du clergé [1], Mgr de Balore, évêque de Nîmes, fit entendre ces paroles vraiment prophétiques :

Devons-nous craindre que, par un nouveau système, on veuille faire passer pour justice ce qui ne serait qu'une flétrissante spoliation? Les pauvres verraient donc consacrer à payer les dettes de l'État ce qui leur appartient dans les biens du clergé ! Vous voudrez les dédommager!... Mais leur donnerez-vous une hypothèque aussi sûre?... Et quand la nation se retrouvera dans des circonstances désastreuses pour les citoyens, pour les pauvres surtout, qui viendra au secours de ces derniers?... Nos sacrifices offerts à la nation seront pour nous la plus grande des jouissances. Attendez tout de nos privations personnelles; mais, n'espérez rien du patrimoine des pauvres et de celui des autels. Non, jamais nous ne donnerons consentement à une usurpation de cette nature!

Cette éloquente protestation n'arrêta pas les novateurs, et la motion de Mirabeau fut votée, le 2 novembre 1789, par 568 voix contre 346 et 40 voix nulles. Elle était ainsi conçue :

[1] Pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas sous la main la collection du *Moniteur*, nous rappellerons sommairement que le projet de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, évaluait les biens du clergé à deux milliards. Ces biens se divisaient en trois parts : les biens personnels du clergé; les biens des pauvres et les biens des temples. La part des pauvres pouvait donc être évaluée à 666 millions.

Qu'il soit déclaré premièrement que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au *soulagement des pauvres* [1].

L'Assemblée nationale avait donc contracté solennellement l'obligation de consacrer au soulagement des pauvres toutes les ressources qu'ils trouvaient alors dans le revenu des biens de l'Eglise, qui, d'après les évaluations de l'évêque d'Autun, devait s'élever à un chiffre annuel d'environ trente millions [2]. Pour acquitter cette *dette sacrée*, le *comité d'extinction de la mendicité*, institué par l'Assemblée nationale, se livra aux élucubrations les plus chimériques, substituant à l'ordre ancien de la charité chrétienne le système des utopies philanthropiques qui troublaient tant d'esprits à cette époque.

Nous ne prendrons pas la peine de reproduire ici ces projets irréalisables [3]. Nous nous bornons à en signaler la portée en résumant la partie financière du rapport où se trouvent des chiffres importants à constater. Le comité évaluait la totalité des secours publics pour le traitement des malades, des infirmes et des vieillards, l'entretien des enfants trouvés, l'assistance des indigents valides, la répression de la mendicité et les frais d'administration à 51,500,000 francs. Pour parer à cette dépense, le rapporteur, M. de Liancourt proposait d'y affecter :

1° les biens des hôpitaux et hospices dont il évaluait le revenu à.	32,000,000 fr.
2° Les biens ecclésiastiques nominativement destinés à des œuvres de charité et dont le revenu était estimé à.	6,000,000
3° la dépense annuelle des provinces pour les enfants trouvés.	1,500,000
Total. . . .	39,500,000 fr.

On espérait qu'en vendant les biens-fonds appartenant aux hospices, on réussirait à se procurer la somme nécessaire pour com-

[1] *Moniteur universel* du 3 nov. 1789, n° 82, p. 335 du 1er volume de la collection du *Moniteur*.

[2] On verra plus loin que M. de Liancourt n'évalue qu'à six millions le revenu des biens ecclésiastiques *expressément* affectés à des œuvres de charité; mais il est certain que la part des pauvres dans la dotation du clergé de France était bien plus considérable.

[3] Les sept rapports du comité sont reproduits en partie dans le très-intéressant ouvrage de M. Monnier publié en 1856, sous ce titre : *Histoire de l'Assistance*. 1 vol. gr. in-8°. Paris, Guillaumin.

pléter le budget du service national des secours publics. Car le comité ne craignait pas d'admettre, en principe, l'annexion des biens des hôpitaux au domaine de la nation. Il insistait pour la réunion, dans un *centre commun*, c'est-à-dire entre les mains de l'État, de tous les biens des pauvres, seul moyen, à ses yeux, de consacrer le *principe vraiment constitutionnel de l'égalité de leurs droits et d'une égale répartition des secours dans tout le royaume*[1].

Adoptant ces dangereuses théories, la constitution de 1791 ordonna qu'il serait « créé et organisé un établissement général de secours publics. » On sait comment la Convention mit en pratique les systèmes que le délire des réformes avait inspirés. Un décret du 19 mars 1793 régla la répartition des secours publics et ordonna la vente des biens des hôpitaux, fondations et dotations charitables.

Le décret, si justement flétri, du 28 juin 1793, après avoir organisé des secours en faveur des enfants des familles indigentes, ordonna « l'établissement, dans chaque district, d'une maison où la fille enceinte pourra se retirer pour y faire ses couches ; elle pourra y entrer à telle époque de sa grossesse qu'elle voudra.

« Toute fille qui déclarera vouloir allaiter elle-même l'enfant dont elle sera enceinte, et qui aura besoin des secours de la nation, aura droit de les réclamer.

« Pour les obtenir, elle ne sera tenue à d'autres formalités qu'à celles prescrites pour les mères de famille..., etc. (Articles 3, 4 et 5.) »

Par le décret du 24 vendémiaire an II (15 octobre 1793), relatif à l'extinction de la mendicité, la Convention interdit « toutes distributions de pain et d'argent dans les cantons, à l'époque du premier établissement des travaux de secours. Tout citoyen qui sera convaincu d'avoir donné à un mendiant aucune espèce d'aumône, sera condamné, par le juge de paix, à une amende (art. 16). Les mendiants, en état de récidive, seront condamnés à la *transportation* (art. 2 du titre IV). »

L'Assemblée constituante, par la voix de son *comité des secours* (rapport du 13 juin 1792), reconnaissant que les malades indigents ne pouvaient se passer « des soins doux et empressés, des manières prévenantes des femmes à qui semble appartenir l'empire de la bienfaisance, avait rendu hommage au dévouement des Sœurs hospitalières. La Convention les supprima par son décret du 9 nivôse an II (29 décembre 1793).

[1] Nous avons suivi dans ce résumé l'analyse des Rapports du comité publiée en 1849, dans les *Annales de la charité*, par M. Martin-Doisy, inspecteur général des établissements de bienfaisance.

Qui eût pensé, au moment où l'on prononçait un éloge si délicat et si vrai, qu'un an plus tard les religieuses de Saint-Vincent de Paul et toutes les saintes filles vouées au service des hôpitaux seraient impitoyablement dispersées et bannies, pour ne s'être point liées par un serment ridicule que leur conscience repoussait? Mais, dans le tumulte des passions politiques, l'ingratitude, ce profit des lâches, se cache sous les dehors du patriotisme et du devoir[1].

Enfin, pour achever cette esquisse de la législation révolutionnaire sur les secours publics, nous citerons, *pour mémoire*, le décret du 22 floréal an II (11 mai 1794) qui ordonna la création d'un *Livre de la bienfaisance nationale*, où seraient inscrits les indigents de toutes catégories, pour recevoir des pensions variant de 80 à 160 livres.

Le comité[2] vient vous parler aujourd'hui des *indigents*, ce nom sacré mais qui sera bientôt inconnu à la République...

La mendicité, fléau redoutable, lèpre des monarchies, est une accusation ambulante, une dénonciation vivante contre le gouvernement, qui s'élève tous les jours au milieu des places publiques, du fond des campagnes et du sein de ces tombeaux de l'espèce humaine décorés par la monarchie du nom d'*Hôtels-Dieu* et d'*Hôpitaux*...

Ce n'est pas assez pour le peuple d'abattre les factions, de saigner le commerce riche, de démolir les grandes fortunes; ce n'est pas assez de rappeler le règne de la justice et de la vertu; il faut encore faire disparaître du sol de la République la servilité des premiers besoins, l'esclavage de la misère, et cette trop hideuse inégalité parmi les hommes, qui fait que l'un a toute l'intempérance de la fortune et l'autre, toutes les angoisses du besoin... C'est à la Convention à réparer les injustices des lois monarchiques, à effacer le nom de *pauvre* des annales de la République, à bannir la mendicité par la bienveillance, et à rappeler fortement tous les citoyens aux droits de l'humanité et aux devoirs du travail...

Plus d'aumône, plus d'hôpitaux! Tel est le but vers lequel la Convention doit marcher sans cesse, car ces deux mots doivent être effacés du vocabulaire républicain.

La Convention marchait à pas de géant vers ce but. Après avoir tari la source de l'*aumône* par la vente des biens du clergé, la Révolution allait supprimer les *hôpitaux* par la vente de leurs biens,

[1] Monnier, *Histoire de l'Assistance*, p. 483.

[2] *Rapport* lu par Barrère, au nom du *Comité de salut public*, dans la séance du 11 mai 1794, à l'appui du projet de décret.

déjà commencée partout en vertu du décret du 23 messidor an II, lorsque la chute de Robespierre l'arrêta dans la voie de cette politique abominable qui couvrait la France d'échafauds et de ruines. Le 9 fructidor an III (26 août 1794), la Convention décréta qu'il serait sursis à la vente des biens des hospices.

« Mais le mal était fait; les pauvres avaient déjà perdu les trois cinquièmes de leur patrimoine [1]. » Ah! si l'évêque de Nîmes, apparaissant tout-à-coup à la barre de la Convention, était venu demander compte à ces spoliateurs de tous les biens vendus par la Révolution, qu'auraient-ils pu lui répondre?... Qu'avaient-ils fait pour « créer et organiser l'établissement général de secours publics, » promis solennellement par la Constitution de 1791, et reconnu comme « une dette sacrée » par la Constitution de 1793?

La Convention avait fait toutes ces lois, inexécutées et inexécutables, qui ne figurent dans nos codes que pour attester son impuissance à tenir les engagements de la Révolution, à acquitter cette « dette sacrée » qu'elle avait contractée envers les pauvres le jour où elle avait décrété la vente des biens du clergé (2 novembre 1789), et le jour où elle avait ordonné la vente des biens des hospices (19 mars 1793).

Mais, sans insister sur des récriminations, pourtant si légitimes, nous avons hâte d'arriver à ces temps plus réguliers où la France, sortie du chaos révolutionnaire, put reconstituer, à grand'peine, ses anciens établissements charitables et créer un nouveau patrimoine des pauvres.

La loi du 16 vendémiaire an V (7 oct. 1796), rendue sous le Directoire, révoqua définitivement l'ordre de vente des biens des *Hospices* et réorganisa leur administration.

La loi du 7 frimaire an V établit des *Bureaux de Bienfaisance* dans chaque commune et, pour leur assurer des ressources, remit en vigueur le droit des pauvres établi par nos rois sur les spectacles et autres fêtes publiques.

Mais, en abandonnant le système de l'assistance par l'Etat, le Directoire resta fidèle à la tradition révolutionnaire, qui soumettait l'administration des secours publics aux *municipalités*, ces organes privilégiés du régime inauguré en France par les constitutions de 1791 et de 1792. C'était aux municipalités que la loi du 7 frimaire an V conférait la mission de créer les Bureaux de bienfaisance et de nommer les cinq membres dont chacun d'eux devait être composé. C'était aux municipalités que la loi du 16 vendémiaire an V confiait la *surveillance immédiate* des hospices et le droit de nommer leurs

[1] Dupin, *Histoire de l'administràtion de secours publics*, p. 77.

commissions administratives formées chacune de cinq membres, qui pouvaient élire entre eux un président et un secrétaire.

Voilà le régime auquel M. Plessier voudrait nous ramener et dont une commission de la Chambre des députés propose, à l'unanimité, le rétablissement. Nous avons eu la curiosité de faire des recherches dans les archives des communes et des hospices pour voir comment ce système avait fonctionné.

La commission hospitalière nommée à Lille par la municipalité de cette ville, était à peine en fonctions qu'on vit éclater les conflits les plus violents entre les deux administrations. La commission hospitalière fut obligée d'en référer au Ministère de l'intérieur. Voici quelques extraits de sa lettre, qui porte la date du 4 nivôse an V :

Citoyen ministre, l'Administration municipale de cette commune nous a nommés, en vertu de la loi du 16 vendémiaire dernier, pour administrer, sous sa surveillance, les hospices civils. Nous devions donc compter sur sa confiance et sur son secours. Cependant, dès nos premiers pas, nous avons éprouvé des contradictions. Le choix même de notre Receveur a été improuvé... Notre intention est d'améliorer, le plus possible, le sort des pauvres; mais, si nous sommes contrariés, tourmentés, entravés à chaque pas... nous serons réduits au vain désir d'opérer un bien que nous entrevoyons et qui serait notre seule récompense. Nous nous proposons au surplus, citoyen ministre, de réduire à 4 les 16 hospices qui existaient à Lille avant la Révolution [1]... Mais, avant d'exécuter ce projet nous désirons savoir s'il suffit qu'il soit adopté par les administrations départementale et municipale, ou s'il doit être soumis à votre approbation?

Voici la réponse du ministre de l'intérieur, qui se trouve insérée dans le procès-verbal de la délibération de la commission du 28 nivôse an V :

Il est de principe que l'administration qui surveille ne peut pas administrer. L'esprit de la loi, en créant des commissions, a été de séparer entièrement le pouvoir administratif du pouvoir exécutif. Il n'y aurait point de responsabilité, si les deux pouvoirs se confondaient, et si les sujets qui doivent être admis dans les hospices n'étaient pas du choix libre de ceux qui administrent réellement. La municipalité peut surveiller ces choix, comme le département et le ministre, en dernière analyse, surveillent les actes des deux autorités.

[1] Dans le Mémoire justificatif du 20 floréal an V, la commission s'exprime ainsi : « Il est constant que l'hôpital général qui à lui seul exigeait une dépense de 250,000 livres, n'a pas maintenant 30,000 livres de revenu net. » On comprend, dès lors, la nécessité de réduire le nombre des hospices.

L'initiative des réformes et des réunions appartient à la commission; mais elles ne peuvent avoir lieu qu'après avoir été soumises au corps municipal, ensuite au département qui les transmettra au ministre auquel appartient le droit de prendre les moyens nécessaires pour les ratifier définitivement. Ce serait intervertir tout ordre et manquer le but de la loi, si l'autorité surveillante ordonnait et ne faisait que charger la commission d'exécuter ses arrêtés.

La municipalité de Lille ne se tint pas pour battue. Le 27 ventôse, elle adressa au directoire exécutif une véritable dénonciation contre la commission hospitalière. On en pourra apprécier l'esprit par le passage suivant :

Il est temps que ces contestations finissent; il est temps que chacun connaisse en quoi consiste la surveillance donnée par la loi aux municipalités. Il faut enfin savoir si celles-ci sont les anciennes idoles à qui, pour les apaiser, on rendait un hommage ridicule, tandis qu'elles étaient despectées et comptées pour rien!...

Quatre mois après, l'administration hospitalière de Lille reçut la lettre suivante :

Paris, le 18 thermidor an V

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES DE LILLE.

On m'a mis sous les yeux, citoyens, toutes les pièces relatives aux dénonciations que l'ancienne municipalité de votre commune a faites contre vous par la lettre qu'elle a écrite au Directoire exécutif le 27 ventôse dernier. D'après la connaissance que j'ai prise des faits contenus dans cette lettre, du mémoire en réponse que vous avez fourni, de la délibération de la nouvelle administration municipale et de l'avis du département du Nord, je pense que les dénonciations dirigées contre vous doivent être regardées comme destituées de fondement. J'éprouve un véritable plaisir en saisissant cette occasion de rendre justice à votre zèle et je suis persuadé des efforts que vous continuerez de faire pour justifier la confiance que vous m'avez inspirée.

Signé : François de NEUFCHATEAU.

Cette réponse, si honorable pour le ministre qui l'a signée, donna gain de cause à la commission et la récompensa du zèle courageux qu'elle avait déployé dans la défense de ses droits. Nous sommes heureux de montrer, par cet exemple, à l'administration charitable de Lille combien elle était fidèle à ses traditions, lorsqu'elle maintenait naguère avec tant d'énergie, malgré les dénonciations d'un

conseil municipal aussi jacobin que celui de l'an V, le droit que lui assurent les lois des 7 août 1851 et 12 juillet 1875, de confier le traitement de ses indigents malades aux médecins de son choix [1].

Mais il faut croire que, dans les autres villes, les commissions hospitalières ne surent pas résister, aussi bien qu'à Lille, aux exigences tracassières, à l'esprit exclusif et jaloux des municipalités, car le Gouvernement Directorial se vit obligé d'assurer aux commissions une protection plus efficace. La loi du 16 messidor an VII soumit les choix des municipalités à l'approbation de l'administration centrale du département, et décida que « toute destitution prononcée ne pourrait avoir son effet qu'autant qu'elle serait approuvée par l'administration centrale du département, et confirmée par le ministre de l'intérieur (art. 5). »

Le Gouvernement Consulaire n'hésita pas à affranchir l'administration charitable de la tutelle ombrageuse des municipalités, en leur enlevant la surveillance des hospices pour la donner aux sous-préfets (art. 9 de la loi du 28 pluviôse an VIII, 17 février 1800).

Mais ce qu'on ignorait généralement, c'est que la nomination des commissions fut enlevée du même coup aux administrations municipales, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le document ci-après :

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU NORD AU SOUS-PRÉFET DE LILLE.

On a provoqué, citoyen sous-préfet, la décision du ministre sur la question de savoir si la nomination des commissions administratives des hospices appartenait aux sous-préfets. Il a prononcé affirmativement sur cette question, attendu que, d'après les lois du 16 vendémiaire an V et 16 messidor an VII, il ne doit y avoir qu'une seule et même commission pour les hospices situés dans un canton et que la nomination en a été déléguée par ces lois aux administrations municipales dont les attributions sont aujourd'hui confiées aux sous-préfets par l'art. 9 de la loi du 28 pluviôse dernier.

Cette disposition doit s'appliquer aux nominations et à la surveillance des Bureaux de bienfaisance.

Pour copie conforme :

Le sous-préfet de l'arrondissement de Lille : signé : SCRIVE.

Douai, le 12 messidor an VII de la République Française.

[1] Nous sommes heureux de dire que nous devons à une obligeante communication de M. Houzé de l'Aulnoit, l'un des administrateurs les plus zélés des hospices de Lille, les intéressants documents que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur.

Le régime préconisé par M. Plessier n'a donc été appliqué que pendant deux années. Si l'on veut savoir ce que deviendraient nos établissements charitables sous la direction des *corps municipaux*, qu'on lise les rapports des conseillers d'Etat chargés de l'enquête faite en l'an IX, sur la situation de la République [1]. Il faut dire, d'ailleurs, qu'à cette époque la détresse financière des hospices était à son comble. Pour en donner une idée, il suffira de citer quelques lignes d'un auteur dont le nom fait autorité dans l'histoire de l'administration charitable.

Les hospices que l'on croyait indemnisés parce qu'ils devaient l'être, et comme tels ne recevant plus aucun secours de l'Etat, se trouvaient dans une pénurie encore plus grande qu'auparavant.

Ils y restèrent jusqu'à la fin du siècle. En 1798, le ministre avouait que le Trésor public n'avait pu encore leur procurer le supplément nécessaire. Une loi ordonna que la moitié des sommes qui seraient recouvrées sur le principal des contributions personnelle, mobilière et somptuaire, serait successivement, et tous les dix jours, mise à la disposition du ministre de l'intérieur pour servir uniquement à la dépense des hospices. Cette loi était le résultat de deux messages successifs adressés aux Corps législatif pour lui faire connaître la dette énorme qui pesait sur les établissements de charité; mais elle resta sans exécution.

Les hospices ne pouvaient même payer la contribution foncière du peu de biens qu'on leur avait rendus. Le 20 janvier 1799 (1er pluviôse an VII), le ministre de l'intérieur déclarait que la détresse était à son comble [2].

D'après les documents que nous avons sous les yeux, les arrêtés des sous-préfets pour la nomination des commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance, étaient soumis à l'approbation préfectorale. Vers la fin de l'an X, le droit de nomination fut attribué directement aux préfets, ainsi qu'on peut le voir par un arrêté du 7 fructidor an X, conservé aux archives hospitalières de Rouen et par lequel M. Beugnot, alors préfet de la Seine-Inférieure, nomma une commission de cinq membres pour administrer les hospices de cette ville. En notifiant cet arrêté aux administrateurs démissionnaires, il s'exprimait en ces termes :

Quand la nouvelle organisation qui se prépare aura séparé l'administration des hospices en conseil et en directoire d'exécution, je compterai sur vous pour reprendre des places dans le conseil.

[1] Félix Rocquain, *l'Etat de la France au 18 brumaire*. Paris, Didier.
[2] Le baron Dupin, *Histoire de l'administration des secours publics*, p. 484.

Cette lettre nous explique le remaniement presque général qui fut opéré, en l'an XI, dans l'administration hospitalière. En consultant les archives d'Angers, nous avons trouvé deux arrêtés du préfet de Maine-et-Loire : le premier à la date du 27 ventôse an XI, créant un *Conseil général d'administration* et une *Commission administrative* ; le second, daté du 30 du même mois, désignant, pour composer le conseil général, l'évêque d'Angers, le président du tribunal d'appel, et dix citoyens choisis parmi les notabilités de la ville; et nommant, comme membres de la commission administrative, les citoyens :

Dupont, ancien secrétaire de la mairie;

Maillet, ancien percepteur des contributions;

Barelhier, secrétaire de l'ancienne administration hospitalière.

Cette nouvelle organisation, que l'on retrouverait sans doute dans d'autres grandes villes, en faisant des recherches dans leurs archives, ne produisit pas, au moins à Angers, les résultats qu'on en attendait. Un nouvel arrêté du préfet de Maine-et-Loire, daté du 14 nivôse an XIII, supprima le conseil général des hospices d'Angers et son bureau d'exécution, pour rétablir, comme auparavant, une commission administrative exerçant directement son action sur les services hospitaliers.

Enfin, le décret impérial du 7 germinal an XIII, vint fixer le système d'organisation inauguré en France, pour l'administration charitable, par la loi du 28 pluviôse an VIII, en décidant que, « les membres des commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance seraient nommés par le ministre, sur l'avis du préfet et d'après une liste de cinq candidats présentés, pour chaque vacance, par l'administration charitable. »

P.-S. Nous en étions là de notre travail, lorsque l'acte sauveur du Maréchal est venu rassurer nos seize mille commissions charitables au moment où elles étaient si gravement menacées par la proposition Plessier.

La prorogation de la Chambre des députés nous laisse le temps d'achever tranquillement notre Mémoire en défense pour les commissions administratives. Nous en publierons la fin dans le prochain numéro du *Correspondant*.

UN ANCIEN PRÉFET.

REVUE CRITIQUE

I. *Nouvelles asiatiques*, par M. le comte de Gobineau. 1 vol. — II. *La Perle d'Orient*, par Mme Jauffret. 1 vol. — III. *Les Koumiassine*, par Henry Gréville. 2 vol. — IV. *Les Terres Vierges*, par M. Tourguénieff. 1 vol. — V. *Le Serf de la princesse Latone*, par Mme Augusta Couppey. 1 vol. — VI. *Vie du P. Folloppe*, par le P. Gagarin. 1 vol. — VII. Publications savantes de la librairie Hachette :

I

La première place revient aujourd'hui de droit, sinon aux livres relatifs à la guerre, dont il ne saurait être question à cet endroit, du moins à ceux qui concernent les populations que cette guerre met aux prises, et qui ajoutent à la connaissance que nous en avons. C'est le mérite surérogatoire d'un certain nombre de petites Nouvelles intéressantes comme telles, pour la plupart et qu'on aimerait à lire, même à titre de fictions pures.

Cette valeur à la fois ethnographique et littéraire, ce rare concours de l'imagination et de la réalité caractérise en particulier les *Nouvelles asiatiques* de M. le comte de Gobineau [1], peintures fines et sobres de la vie privée dans les régions trans-caucasiennes de l'Asie. Longtemps ministre de France en Perse, M. de Gobineau a étudié de près l'esprit et les mœurs des peuples sur lesquels s'étend le sceptre un peu racourci, mais imposant encore, du successeur des Darius et des Xercès. Après nous en avoir fait l'histoire, le savant diplomate nous en donne aujourd'hui la physionomie morale, dans une suite de tableaux un peu humoristiques sans doute, mais où la fantaisie relève plus qu'elle n'altère la vérité. Nous en avons pour garants les longs entretiens qu'il nous a été donné d'avoir avec des missionnaires et des officiers instructeurs revenus des pays où règne Nassr-ed-din-Shah. Ceux de nos lecteurs qui voudront avoir une idée des résultats qu'ont obtenus dans la réforme et l'instruction des armées de ce prince civilisateur, les militaires envoyés de France pour dresser et discipliner ses soldats à l'européenne, n'ont qu'à lire l'histoire intitulée : *La guerre des Turcomans*. Ils apprendront de

[1] 1 vol. in-12. Didier édit.

quelle façon, en ce pays, s'équipe un régiment, s'organise une expédition et se mène une campagne, depuis que nous avons passé par là, et quels progrès nous y avons fait faire à l'art de combattre. Voyons d'abord pour la marche. Le récit est d'un soldat persan, garçon naïf, qui ne voit pas malice à ce qu'il raconte : « La première semaine se passa bien. Le régiment s'avançait en longeant le pied des montagnes ; nous devions trouver notre général, notre colonel, notre major, la plus grande partie des capitaines, après deux mois de route, à Méched, ou ailleurs : nous étions tous simples soldats avec trois ou quatre sultans (sergents-majors). On marchait de bon courage. Chaque jour, vers deux heures du matin, on se mettait en route, on arrivait vers midi à un endroit quelconque où il y avait de l'eau et l'on s'installait. La colonne avançait par petits groupes, chacun s'unissait à ses amis suivant sa convenance. Si l'on était fatigué, on s'arrêtait en route et l'on dormait son content, puis on rejoignait. Nous avions avec nous, suivant l'usage de tous les régiments, une grande file d'ânes portant nos bagages, les provisions de ceux qui en avaient, et nos fusils avec nos gibernes ; car vous pouvez bien penser que personne n'était si sot que de s'embarrasser de ses armes pendant le chemin : à quoi bon? »

Quant à ces armes elles-mêmes, voici ce qui en était : « Au fond, dit le narrateur après avoir raconté un combat d'avant-garde contre les Turcomans, au fond, nous étions parfaitement heureux : sur cinquante à peu près que nous étions, nous avions éprouvé que trente de nos fusils étaient en état de service. Le mien, je ne dis pas ; d'abord il n'avait pas de chien, et, ensuite, le canon était fendu. Mais c'était pourtant une bonne arme, comme je l'éprouvai par la suite ; j'avais attaché la bayonnette, qui n'avait pas de douille, avec une forte corde ; cette bayonnette tenait à merveille, et je n'attendais qu'une occasion de m'en servir... »

Il n'y a pas là d'exagération ; le capitaine Hétier, vieil et brave officier français qui avait passé douze ans en Perse à faire manœuvrer les troupes du prédécesseur de Nessr-ed-din, raconte des choses de la même force, sinon plus ébouriffantes encore, dans ses Mémoires demeurés inédites et qui mériteraient bien de voir le jour.

Et, à propos de ces instructeurs européens que le shah impose de temps en temps à ses soldats, il faut voir de quelle façon ces derniers en parlent ! Ecoutez notamment ce fils de bonne famille revenu de France où l'avait envoyé son gouvernement pour y faire son éducation militaire : « Les Européens, les Ferynghys en particutier, sont des sots, dit-il. Moi, j'ai été élevé chez eux. On m'a mis d'abord au collége, et, ensuite, comme j'avais appris aussi bien que ces maudits ce qu'il faut pour passer les examens, j'entrai à leur école militaire, qu'ils appellent Saint-Cyr. J'y restai deux ans, comme ils font eux-mêmes ; puis, devenu officier, je

suis revenu ici. On a voulu m'employer; on m'a demandé ce qu'il était à propos de faire. Je l'ai dit : on s'est moqué de moi ; on m'a pris en haine; on m'a traité d'infidèle et d'insolent, et j'ai été mis sous le bâton. Dans le premier moment, j'ai voulu mourir, parce que les Européens regardent pareil accident comme un malheur... Les niais! Ils ne comprennent pas que tout, chez nous, les habitudes, les mœurs, les intérêts, le climat, l'air, le sol, notre passé, notre présent rendent radicalement impossible ce qui, chez eux, est le plus simple. Quand je vis que ma mort ne servirait à rien du tout, je refis mon éducation; je cessai d'avoir des opinions, de vouloir réformer, de blâmer, de contredire. Je baisai la main aux Colonnes du Pouvoir, et je dis : Oui! aux plus grandes absurdités. » Et depuis, tout était allé au mieux pour lui.

Ces beaux résultats de la civilisation européenne en Perse, on les retrouve également dans le Caucase que les Russes sont en train de civiliser aussi. Une des plus spirituelles et des plus piquantes nouvelles de M. de Gobineau, *la Danseuse de Shamakha*, nous montre, dans le contraste de deux individus de classes différentes, un homme et une femme que le hasard rapproche un instant, les curieux résultats que les efforts des conquérants ont jusqu'ici produits. L'homme est un beau garçon, fils d'un chef montagnard, élevé dans les écoles de Pétersbourg, où il « a pris cette bonne grâce, cet air sémillant, dont les Russes ont hérité depuis que les Français, qui passent pour l'avoir inventé, l'ont perdu, » dit M. de Gobineau. Ce jeune homme se présente du reste lui-même d'une manière qui exprime à merveille le genre de progrès qu'ont fait les indigènes de sa classe : « Je m'appelle Assanoff, dit-il, c'est-à-dire je m'appelle en réalité Mourad, fils de Hassan-Khan; je suis Russe, c'est-à-dire Tatare de la province de Schirkoan et musulman, pour vous servir, c'est-à-dire à la façon dont aurait pu l'être M. de Voltaire, grand homme! dont je lis avec plaisir les ouvrages, quand je n'ai pas sous la main ceux de M. Paul de Kock. »

Quant à la jeune fille, elle ne lit ni Paul de Kock ni Voltaire, bien que du reste elle pût le faire, comme on va le voir ; mais elle est danseuse de profession. « Cette belle, dit Assanoff, c'est-à-dire Mourad, fils de Hassan-Khan, qui nous fait son histoire, cette belle est originaire d'une tribu lésghy, aujourd'hui détruite. Recueillie par des soldats quand elle avait trois ou quatre ans, au milieu des ruines d'un village montagnard qui brûlait, et sur le corps de sa mère morte par-dessus le corps d'un officier poignardé par la dame, la femme d'un général la réclama, et prétendit la faire élever à l'européenne. On la soigna très-fort, on l'habilla bien et absolument comme les deux filles de la maison. On lui donna l'institutrice chargée d'instruire ces demoiselles, et elle apprit mieux qu'elles le russe, l'allemand et le français. Mais un de ses jeux favoris était de plonger les jeunes chats dans l'eau bouillante. Elle

avait dix ans quand elle faillit étrangler, au détour d'un escalier, sa gouvernante, la digne mademoiselle Martinet, qui l'avait appelée *petite sotte* huit jours auparavant, et elle lui mit un magnifique tour de cheveux hors d'état de servir jamais. A six mois de là, elle fit mieux : elle se rappela, ou plutôt elle n'avait jamais oublié qu'un an auparavant la plus jeune fille de sa bienfaitrice l'avait poussée en jouant, et qu'étant tombée il lui en était résulté une bosse au front. Elle crut devoir aviser à effacer cet outrage, et, d'un coup de canif bien appliqué, atteignit et fendit la joue de sa petite compagne : heureusement, car elle avait dessein de l'éborgner. La générale en eut assez de ce dernier trait, et renvoya de son cœur et de sa maison la jeune rebelle ; elle la confia, avec une petite somme d'argent, à une femme musulmane, de chez qui elle s'enfuit quelques mois après. »

Voilà un spécimen des personnages que M. de Gobineau met en scène et dont les aventures lui servent à échantillonner la vie et les mœurs du monde asiatique.

II

Quand, des *Nouvelles asiatiques* de M. de Gobineau, on passe à *la Perle d'Orient* de Mme Jauffret[1], il semble qu'on recule d'un siècle. Nous nous retrouvons ici, en effet, dans cet Orient de convention que nos pères ont vu au théâtre et qui remplissait de tant de merveilles et de surprises les romans que dévoraient nos grand'mères. Il existe, croyons-nous, une pièce intitulée : *Une intrigue au sérail*. Ce pourrait être aussi le titre du roman dont nous parlons. Une révolution de sérail en est le sujet, révolution historique, mais aussi peu connue dans ses détails que toutes celles qui se sont passées dans cette mystérieuse enceinte. Tout le monde sait que le sultan Mahmoud, était fils d'une créole française, Mlle Dubuc, compatriote de naissance de cette autre créole célèbre qui fut la première femme de Napoléon. On sait aussi que ce fut grâce aux intrigues de sa mère, que le terrible destructeur des janissaires, l'initiateur hardi de la Turquie aux usages et aux institutions de l'Europe, dut son élévation au trône, dont le tenait éloigné sa naissance. Quant aux détails de cette révolution, on les ignore ; il n'en est arrivé au dehors que des bruits vagues et d'une authenticité douteuse.

C'est sur ces rumeurs légendaires que Mme Jauffret a édifié son récit. Il est dans toutes les conditions du vieux roman ; les surprises y abondent, les difficultés y sont surmontées et les impossibilités bravées à chaque page. « Gulistan ne connaît pas d'obstacles » est l'épigraphe qu'aurait dû prendre l'auteur. Outre un médecin français qui

[1] 1 vol. in-12. Plon, édit.

va et vient dans le sérail en toute liberté, tâte le pouls aux odalisques et a des entretiens particuliers avec elles, on y trouve un missionnaire catholique qui les prêche, les convertit et les baptise, elles et leurs enfants, non sans que le sultan s'en aperçoive, mais sans qu'il s'en fâche. Peu s'en faut même qu'un soir, remarquant une croix chez celle de ses femmes qu'il a le plus aimée et dont il a eu le fils qui devrait naturellement lui succéder, il ne tombe à genoux, lui aussi, à côté de la pauvre femme qu'il délaisse : tant cet autre Bajet s'est *européanisé*. Il est vrai que cette *européanisation* ne l'empêche pas de faire, à la sollicitation de la créole française devenue sa favorite, massacrer son frère Selim et tous ceux de ses enfants et de ses proches qui pourraient disputer le trône à son fils Mahmoud : « L'intérêt de l'Etat l'exige ! » s'écrie-t-il en gémissant. Comment pourtant échappe à ce massacre le fils de l'ancienne favorite, devenu chrétien comme sa mère? C'est sans doute qu'il a eu un talisman de la négresse magicienne et prophétesse que nous voyons rôder dans le sérail. Toujours est-il que, bien des années après, nous le trouvons à Jérusalem, devenu prêtre de Jésus-Christ et confessant la sultane favorite qui l'avait fait condamner à mort, laquelle, repentante de son apostasie et de ses crimes, était allée chercher son pardon aux lieux où le Sauveur est mort pour le salut des hommes.

Cette fiction surannée est écrite d'un style qui ne l'est point. Il y a, chez Mme Jauffret de la couleur et du trait. Sa narration a une allure vive et, par endroits, un tour spirituel, témoin ce passage où elle peint le soulagement d'un homme sur l'esprit duquel pesait une appréhension terrible : « Le docteur respira comme dut respirer Hercule lorsqu'il rendit le ciel à Atlas, après en avoir supporté quelques jours le poids sur ses épaules. » Parfois même sa pensée se concentre et prend la forme saillante et vive d'une maxime, comme ici : « Ce qui est pire qu'un ennemi, c'est un ami qui cesse de l'être. »

Espérons qu'un pareil talent ne s'égarera plus sur un si pauvre sujet.

III

A côté de ces vives ou fantastiques peintures de la vie asiatique, se placent naturellement celles que nous trace de la vie russe le pinceau infatigable autant que gracieux, de la femme discrète qui, malgré ses succès, continue à voiler son sexe et son nom sous le pseudonyme anglais d'Henry Gréville. Ses tableaux charmants ont causé une vive surprise. Qui se fût douté que ces grands hôtels, ces vieilles maisons de campagne, ces isbas de village renfermaient des types si originaux, si piquants, si souriants et si suaves? Certes, l'idéal est pour quelque chose dans les personnages de *Dosia* et de la *Princesse Oghéroff;* mais

l'imagination ne crée pas seule des êtres si vivants. Il y a un fonds de vérité positive dans ces fictions, et, de quelque rayon de poésie qu'on les ait entourées en les peignant, ces figures de jeunes filles rieuses et mutines, de mères grondeuses mais indulgentes, de jeunes femmes si tendres et si fortes, d'officiers si vivement épris et si réservés, ont certainement vécu; c'est là un monde bien réel, un monde où l'éducation française avait mis la main, mais qui s'en va à grands pas, si déjà il n'a disparu. On ne saurait mieux faire quand on a l'art de peindre comme Henry Gréville, que d'en saisir les dernières apparitions. Aussi, quoique la plume qui nous a donné la *Princesse Oghéroff* et *Dosia* semble un peu fatiguée et paraisse chercher un peu l'effet, on aimera encore à lire sa dernière œuvre, *Les Koumiassine* [1].

Cette nouvelle — ce roman devrions-nous plutôt dire, car, pour la première fois, l'auteur y dépasse les limites d'un volume, — cette nouvelle peint une situation douloureuse et fréquente en Russie : celle d'une orpheline pauvre élevée sous le toit d'une parente riche et haut placée dans le monde. Tant que l'enfant est jeune et n'a pas l'occasion de paraître en compagnie de ceux de sa bienfaitrice, la condition est supportable. Mais l'heure cruelle est celle où les salons s'ouvrent et où doit avoir lieu la présentation de la fille de la maison.

C'est le cas pour Vassilissa Goroff, enfant d'un brave officier qui avait dérogé par amour et l'avait laissée, en mourant trop tôt, à une mère sans fortune et sans naissance. Vassilissa a été recueillie par une tante du côté paternel, la comtesse Koumiassine, femme d'un officier général en service, et le type le plus accompli de la vieille noblesse russe. En entrant chez cette digne parente, la petite protégée y a trouvé, dans la personne de sa cousine Zénaïde, d'un an seulement plus jeune qu'elle, une charmante compagne d'études et de jeux, une confidente sûre, une amie intelligente, intrépide et dévouée. Longtemps l'excellente comtesse a traité les deux enfants sur le même pied, à ce point qu'en les voyant partager les mêmes leçons, porter les mêmes toilettes, sortir avec les mêmes institutrices et dans les mêmes équipages, un étranger les eût prises pour deux sœurs. Hélas! ce qu'a fait le cœur, l'orgueil va le détruire. Zénaïde, la fille de la comtesse grandit, l'heure de la marier approche. Mais avant de s'occuper de cette grande affaire, il faut se débarrasser d'une autre qui pourrait compliquer celle-ci : il faut établir Vassilissa, ne fût-ce que pour éviter le partage qui pourrait se faire des regards entre sa beauté et celle de sa cousine. Chose bien simple en apparence, que cet établissement, chose très-difficile en réalité ; car ce qu'a fait jusqu'ici la comtesse se tourne directement

[1] 2 vol. in-12, E. Plon, éditeur.

contre ce qu'elle veut faire maintenant. Vassilissa qu'elle entend donner avec une petite dot à quelque modeste fonctionnaire, se trouve, par suite de l'éducation qu'elle a reçue et de l'élévation naturelle de son esprit et de son cœur, n'avoir de goût pour aucun de ceux qu'on lui présente.

La comtesse est bonne, pieuse et bienfaisante, mais impérieuse et habituée à voir tout plier devant sa volonté; Vassilissa, de son côté, est douce, modeste, et pénétrée de reconnaissance pour les bienfaits de sa tante, mais son honnête cœur répugne invinciblement à prendre l'engagement sacré d'aimer les partis qu'on lui offre et qui, avec l'inconvénient d'être imposés, ont le malheur de lui répugner par leur caractère. Une lutte domestique s'en suit où la maison se divise en deux camps : d'un côté la comtesse avec une de ses parasites, intendante de « ses œuvres » ; de l'autre, Vassilissa avec sa cousine Zénaïde, son cousin le petit Dmitry et son oncle Koumiassine, qu'amuse la pensée de faire de l'opposition au haut pouvoir de sa majestueuse moitié. Il y a des scènes; les menaces éclatent, les pleurs coulent; on va, d'une part, jusqu'à l'incarcération et, de l'autre, jusqu'à l'incendie. On croirait toucher au tragique, et, en définitive, on n'assiste qu'à une comédie spirituelle qui tourne mieux que les comédies ordinaires, puisque, au lieu de se terminer par un mariage, elle finit par deux. Que l'action en soit bien conduite, les scènes bien agencées, le dénouement bien amené, c'est ce qu'il ne faut pas plus chercher dans *les Koumiassine* que dans les autres nouvelles d'Henry Gréville. Ordonner un plan n'est pas le fait de ce conteur distingué ; il ne semble même pas en avoir souci. Pour lui, une nouvelle est un cadre à mettre des pastels, faits sur nature incontestablement, mais derrière un cristal légèrement teinté et le plus souvent de rose. Ces pastels, il faut le reconnaître aussi, sont peu variés et ne diffèrent guère que par des nuances; il en est même qui ne sont que des répétitions, témoin, dans ce dernier ouvrage, le personnage de Zénaïde qui n'est qu'une variante de Dosia, la plus piquante des créations d'Henry Gréville. La faute en est peut-être moins au peintre qu'au modèle. Cette vieille société russe dont Henry Gréville nous donne de si délicats et si curieux tableaux — car c'est la Russie d'hier qu'il nous met sous les yeux et non celle d'aujourd'hui — cette société qui s'en va, qui déjà même a disparu, n'avait pas une physionomie très-variée. Pour les hommes comme pour les femmes, il y avait deux ou trois types qu'on retrouvait d'un bout de l'empire à l'autre. Mais nul ne les avait encore aussi bien saisis que l'a fait Henry Gréville et ne les avait rendus avec autant de charme. Sont-ils épuisés tous? Nous ne le croyons pas, et, bien que *les Koumiassine* accusent un peu de fatigue chez Henry Gréville, qu'on y sente l'effort, nous engageons ce suave

talent à explorer encore son charmant domaine, et à ne plus s'égarer, comme cela lui est arrivé une fois, dans *Suzanne Normis*, sur le terrain de Georges Sand, fort épuisé aujourd'hui et dont la culture d'ailleurs ne lui réussit guère.

IV

C'est la Russie d'hier que nous montre Henry Gréville, disions-nous tout à l'heure. Quant à la Russie d'aujourd'hui, si l'on veut la voir, il faut la chercher chez M. Tourguénieff, dans le dernier ouvrage que vient de publier l'illustre romancier : *Les Terres vierges*[1]. Quel contraste pénible offre ce tableau avec ceux qu'Henry Gréville a fait passer sous nos yeux! Henry Gréville nous avait bien çà et là ouvert quelques échappées sur la génération qui arrive, mais rien de ce que nous avions pu en voir n'était de nature à faire soupçonner ce que nous en apprend M. Tourguénieff. Quand l'auteur de *Fonctionnaires et Boyards* mettait en scène ici, il y a un an, dans la dernière partie de cette trilogie saisissante dont vient de s'emparer le théâtre, les *Slavianistes* et les *Nihilistes* de Saint-Pétersbourg, on l'accusait d'exagération : ces inventions mélodramatiques n'étaient, disait-on charitablement, que le résultat des efforts d'une imagination épuisée. *Les Terres vierges* sont une réponse à ces critiques; la révolution qui travaille la Russie est mise ici sous un jour plus large et plus sinistre encore peut-être que dans le roman de M. le prince Lubomirski. Or, M. Tourguénieff est Russe et d'un patriotisme incontesté. Ce n'est pas lui qu'on accusera de calomnier la Russie. Le sentiment qui l'a inspiré dans ce dernier ouvrage, c'est évidemment l'amour de son pays, menacé d'un bouleversement mortel par la contagion révolutionnaire qui l'a envahi sur presque tous les points et y a allumé partout la fièvre des réformes.

C'est donc à titre de renseignement politique et social qu'il faut lire ce volume, plutôt qu'à titre de roman. De roman, il n'y en a pas là, en effet; l'action y est nulle, l'intérêt dramatique absent. Ce qui saisit, ce qui attache dans cette lecture, c'est la peinture de la société russe, naguère immobile et muette sous le sceptre autocratique des tzars, et maintenant agitée, bruyante, tourmentée d'un besoin maladif de controverse et de nouveautés. L'ouvrage n'est, au vrai, qu'une longue et intarissable discussion. On dirait que ce peuple, qui s'est tû durant tant de siècles, se venge maintenant de la longue contrainte qu'a subie sa langue et se rue dans l'initiative qui lui a été si longtemps interdite. Ce ne sont que rêves politiques, conciliabules secrets, correspondances mystérieuses, disputes à propos de tout et partout. Presque toute la société défile ici dans une action simple et peu accidentée, mais suffi-

[1] 1 vol. in-12. Hetzel et Ce, édit.

samment propre au but que se proposait, cette fois, le romancier : l'exhibition des principaux types révolutionnaires. Ils passent tous en revue. Comme partout, il y a des enthousiastes sincères, des sots, des dupes et des habiles. Mais ce qu'on ne trouve que là, croyons-nous, ce sont les femmes ; la révolution en Russie n'a pas de plus ardents prosélytes. Est-ce, comme on l'a dit, réaction contre la subordination sémi-orientale que les mœurs leur ont longtemps faite dans ce pays? La raison de ce phénomène est plutôt, croyons-nous, dans ce mot du comte de Maistre : « où le christianisme manque, pour le gouvernement de la femme, il faut le sérail et le yatagan. »

V

Il y a loin de la Russie de M. Tourguénieff à celle que nous montre Mme Augusta Couppey dans *le Serf de la princesse Latone* [1]. Le roman de l'auteur russe est une étude d'après nature, le roman de l'écrivain français une pure œuvre d'imagination. Une page du début, que nous demandons la permission de copier, donnera une idée de l'intrépidité avec laquelle Mme Augusta Couppey se lance dans la fantaisie. Deux voyageurs arrivent devant le château de Thémiranoff, résidence d'été de l'héroïne du roman :

« La ville me paraît assez importante, dit le Français, mais je cherche le château, je ne puis le distinguer de la masse des édifices bâtis sur la coline. — Cet ensemble que vous prenez pour une ville est le château lui-même, dit le Russe. — Le château! se récrie le premier stupéfait : impossible..— L'adjectif impossible, se serait-il francisé? réplique le second... Oui, mon cher, c'est là Thémiranoff, l'un des cent et quelques châteaux que possède Son Altesse. »

Le reste est à l'avenant. Son altesse la princesse Latone a non-seulement cent châteaux, mais cent qualités plus brillantes que les dômes de celui de Thémiroff « dont les reflets aux rayons du soleil semblent un incendie. » D'abord, et cela va sans dire, elle est d'une beauté incomparable, et, entre autres talents, elle excelle dans la peinture : c'est sa passion favorite. Pour la satisfaire — « l'art en ce genre ne pouvant se dispenser d'un type matériel » — elle fait venir ses modèles des contrées les plus célèbres pour la perfection plastique de leur population et les entretient royalement dans un de ces cent châteaux. Naguère tout grand seigneur moscovite avait ses artistes domestiques élevés à ses frais et réservés à l'ornement de sa maison. La princesse Latone de Thémiranoff a bien mieux : un de ses esclaves est un savant illustre à qui les souverains ont prodigué les décorations et les titres. Aussi en

[1] 1 vol. in-12, Didier, édit.

agit-elle avec lui autrement que les vieux boyards avec leurs peintres, leurs chanteurs, leurs historiographes ou leurs fous, qu'ils traitaient bien, mais qu'ils faisaient bâtonner tout de même à l'occasion : Latone, qui aime « son savant », l'affranchit afin de pouvoir l'épouser. Mais, ô déception, ô rage! le jeune et beau savant s'est épris d'une des femmes de la princesse, serve de condition. Loin de la lui accorder, Latone outragée et jalouse marie d'autorité la pauvre suivante à un valet de sa maison. Déjà les fiancés par contrainte sont aux pieds du prêtre et la princesse savoure déjà sa vengeance, lorsqu'un ami du savant arrive à franc étrier de Saint-Pétersbourg et s'écrie, comme dans Molière :

Remettez-vous, messieurs, d'une alarme si chaude!
Nous vivons sous un prince.....

Cet ami a vu l'empereur Alexandre, et il apporte l'oukase qui affranchit les serfs dans toute l'étendue de l'empire.

Nous pourrions, mais nous ne voulons pas répéter la plaisanterie connue et dire que si ce dénouement n'est pas neuf, il est du moins consolant; non, car, bien que le style de l'ouvrage ne soit pas de meilleur goût que le reste, nous tenons à rester bienveillant envers une débutante qui a devant elle tout ce qu'il faut pour bien faire : le talent et le temps.

VI

Parmi les livres relatifs à la Russie, il en est un avec lequel nous sommes un peu en retard et que nos lecteurs nous reprocheraient de ne pas leur signaler, car il contient, sinon sur les affaires actuelles, au moins sur celles d'une période assez récente et qui ont plus d'un rapport avec ce que le gouvernement russe a fait de coupable et de maladroit dans ces derniers temps, des renseignements curieux et très-peu connus. Ce livre est la *Vie du P. Marc Folloppe*, par le P. Gagarin [1]. Cette biographie, qui ne s'annonce que comme un ouvrage d'édification et de piété, est dans le fait, un document précieux pour l'histoire du catholicisme en Russie. Le P. Folloppe dont l'auteur raconte les travaux et les vertus, et qui, soit dit en passant, était français et non pas russe, comme son nom pourrait le faire croire, fut un des derniers jésuites qui enseignèrent au collége catholique de Saint-Pétersbourg, sous le règne d'Alexandre Ier. Il fournit même, malgré la discrétion de son zèle, une forte part des prétextes dont les ennemis du catholicisme se servirent pour prévenir et irriter l'empereur contre les religieux que son aïeule Catherine II, avait recueillis chez elle, quand les souverains catholiques les expulsaient de partout. Le P. Gagarin, on le

[1] In-12. Eug. Plon, édit.

sait, a raconté épisodiquement, dans une suite d'écrits dont la réunion formera un jour une histoire très-intéressante, tout ce que les jésuites ont fait de bien en Russie, depuis leur admission en 1773 jusqu'à leur expulsion en 1816. C'est à ce dernier événement que se rapportent les renseignements qu'il nous fournit aujourd'hui dans la *Vie du P. Folloppe*. La position que le P. Gagarin a occupée au sein de la société russe et celle qu'il a aujourd'hui dans la société de Jésus l'ont mis à même de savoir bien des choses inconnues jusqu'ici. On verra, par exemple, dans son ouvrage que l'expulsion prononcée contre les jésuites ne fut le résultat d'aucune imprudence, d'aucun excès de zèle de leur part et d'aucune violation des engagements qu'ils avaient pris ; mais que ce qui indisposa contre eux Alexandre, ce furent les manœuvres des illuminés unis aux protestants propagateurs des Sociétés bibliques. Cette expulsion fut du reste un bien, au point de vue catholique, parce qu'elle rendit au reste de l'Europe des instruments indispensables pour la reconstitution de la société de Jésus, que Pie VII venait de rétablir. Mais, pour la Russie, ce fut, de toute façon, un malheur; car, outre qu'elle priva l'empire d'écoles excellentes, elle ouvrit la voie à ces persécutions contre les catholiques qui, à ne les envisager qu'au point de vue politique, sont une lourde faute et peuvent, dans les complications prochaines de l'Europe, causer aux tzars les plus grands embarras. Voilà comment le petit livre du P. Gagarin, livre de pure édification, semble-t-il, se rattache de très-près à la politique et établit un lien entre le règne d'Alexandre Ier et celui d'Alexandre II.

IX

La librairie Hachette mène de front, comme chacun sait, avec beaucoup d'autres grandes entreprises littéraires, trois publications monumentales, dont les calamités publiques et les vides faits par la mort dans le groupe des hommes distingués qui y travaillent, ont pu contrarier la régularité, mais n'ont pas du moins interrompu la marche. Ainsi, dans la collection des *Grands écrivains de la France*, la publication des *Œuvres du cardinal de Retz*, déconcertée quelque temps par la perte de M. Feillet et la destruction de ses papiers a repris aujourd'hui, sous la direction de M. Jules Gourdault qui, aux deux premiers volumes donnés par son prédécesseur, vient d'en ajouter deux autres qui complètent les *Mémoires* et qu'on ne trouvera inférieur aux précédents sous aucun rapport. Le *Molière*, un moment menacé, après le troisième volume, par la mort de M. Despois, qui se distinguait, dans sa tâche d'éditeur, par un esprit d'impartialité qu'il n'avait pas toujours montré comme auteur, se poursuit également et le quatrième volume ne tardera pas à paraître. Nous reviendrons, à

son occasion, sur cette édition du grand comique, qui restera, croyons-nous, définitive.

La collection des auteurs anciens s'est augmentée également du deuxième volume du *Tacite*, qui se publie sous la direction de M. Emile Jacob, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, et du premier volume des *Plaidoyers politiques de Démosthène*, donné par M. Weil, le savant éditeur d'Euripide. Ce volume de Démosthène, est le second des œuvres complètes de l'orateur grec, dont le premier, si l'on s'en souvient, contenait les harangues. Il est, en lui-même, et considéré en dehors du point de vue philologique, auquel nous ne voulons pas toucher ici, beaucoup plus curieux que le précédent. A l'exception du *discours pour la Couronne*, les plaidoyers qu'il renferme sont peu célèbres, mais ils n'en offrent pas moins un grand intérêt historique. Ils font entrer, en effet, très-avant dans l'intelligence du mécanisme constitutionnel d'Athènes. Ils expliquent, dans ses détails les plus intimes, le fonctionnement de cet organisme, complexe au point d'en être souvent obscur. L'introduction que M. Weil a mise en tête du volume et les préfaces dont il a fait précéder chaque plaidoyer seront d'un précieux secours, non-seulement pour l'interprétation du texte, mais pour l'appréciation de leur valeur oratoire. L'histoire même y puisera quelques leçons : ces luttes intestines vues de près donnent une idée plus exacte des institutions dont elles sont nées.

Les mêmes éditeurs viennent de conduire à terme une autre importante publication. Nous voulons parler du *Dictionnaire universel des littératures* que nous avons annoncé il y a quelques mois. La, douzième et dernière livraison de ce nouveau répertoire historique vient en effet de paraître. Malgré les réserves que nous avons faites à l'endroit des jugements de l'auteur sur plusieurs écrivains — réserves que nous maintenons d'ailleurs et étendrions volontiers — nous n'hésitons pas à le répéter : ce dictionnaire est un très-utile instrument d'étude. Il tient tout ce qu'il promettait dans ses premières livraisons et gagne encore à être vu dans son ensemble et dans les relations qu'au moyen de renvois, les articles isolés ont les uns avec les autres. Il ne comprend pas moins de deux mille pages à deux colonnes, et il embrasse, dans ses détails, le domaine entier des lettres humaines sur toute la terre, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque présente. Le dernier fascicule nous en offre en particulier la preuve, car, à côté d'un article sur la langue talmudique des Juifs, il nous en offre un autre sur la langue yolof des vieilles tribus du Sénégal, et, tout près d'une notice sur Tyrtée, le barde ionien, une biographie de Vermorel, le communard parisien. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, même parmi les contemporains, plusieurs noms d'une réelle valeur oubliés. Dans cette

livraison entre autres, il en est plus d'un que nous pourrions citer au besoin; mais les nombreuses réimpressions qui se feront incontestablement de ce livre, permettront de réparer bientôt ces inévitables omissions.

En même temps que s'achève le *Dictionnaire universel des littératures*, le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* se poursuit avec la sage et lente régularité que commande ce savant travail. Le cinquième fascicule que nous venons de recevoir contient les feuilles 80 à 100[1] avec 245 gravures au trait dans le texte. Les sujets que l'ordre alphabétique y amène ont un intérêt très-particulier; ils nous font entrer fort loin dans la connaissance des habitudes de la vie domestique et privée des anciens. Parmi les chapitres les plus importants ou les plus curieux, nous signalons, d'abord celui des *Bains* que les auteurs ont traité avec de grands développements, et où, à l'aide des découvertes nouvelles de l'archéologie, ils ont éclairci bien des points restés jusqu'ici obscurs dans ce que les écrivains nous ont dit de cet usage, de la place qu'il occupait dans la vie des anciens et des constructions qu'il nécessitait. Un chapitre plus neuf et plus amusant, c'est celui qui a rapport aux animaux apprivoisés. On y verra que, à l'exception des bêtes féroces qui ne sont pas devenues chez nous un objet de luxe domestique, les ménageries privées des anciens différaient peu des nôtres et que nous n'entretenons guère moins qu'eux d'êtres sauvages, inutiles ou malfaisants. Nous ne parlons pas des objets de luxe, ni des vêtements, quoiqu'il y ait là encore d'intéressants rapprochements à faire. Ce qui a plus d'importance et qui nous semble ouvrir des points de vue nouveaux, ce sont les chapitres relatifs à quelques institutions de la Grèce et de Rome, et les recherches sur quelques questions de mythologie primitive peu éclaircies encore : investigations savantes, où, à travers quelques assertions contestables, MM. Daremberg et Saglio ont jeté beaucoup de lumière.

P. Douhaire.

Un ouvrage d'une incontestable opportunité, en ce moment où la Chambre des députés élabore une nouvelle loi municipale, est celui que vient de publier M. Henri Pascaud sous ce titre : *De l'organisation municipale en Europe et en Amérique*[2]. Il importe, en effet, avant de remanier notre législation à cet endroit, de voir quelle est, sur ce

[1] *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, d'après les textes et les monuments, par MM. Daremberg et Saglio, in-4°. Hachette, édit.
[2] 1 vol. in-8. Guillaumin et Cotillon, édit.

point, celle de l'étranger. Nous ne sommes que trop enclins, en France, à légiférer théoriquement et *à priori*, sans regarder à ce qui s'est fait autour de nous. Il serait bien temps de nous défier un peu de nos lumières propres et de nous aider de celles des autres. De ce que nous avons donné à l'Europe les premiers exemples du régime communal, ce n'est pas une raison pour dédaigner ceux qu'elle peut nous donner à son tour. Mais lors même qu'il n'y aurait rien à y prendre, l'étude des lois qui régissent les communes dans les Etats où cette organisation existe est, en soi, très-curieuse. Le tableau que nous en offre M. Henri Pascaud, bien que un peu trop réduit peut-être, est d'une grande clarté. L'auteur, qui aurait pu s'en tenir au fait, en a presque toujours cherché la raison, et, cette raison il l'a presque toujours trouvée dans l'histoire et l'appréciation des nécessités locales. Voilà d'où vient que dans certains pays, la commune est restée la paroisse, comme au moyen âge, et que, presque partout, le régime des communes urbaines diffère de celui des communes rurales, dont les besoins sont, en effet, très-différents. Il n'y a pas jusqu'à la Russie, où tout semble être d'hier, dont le régime communal n'ait son motif dans le passé. La grande liberté dont les communes jouissent dans l'empire des tzars, n'est pas une concession des souverains, comme le croit M. Pascaud; cette excessive indépendance des *celskia obchestva* est un fait ancien avec lequel les autocrates ont dû compter et qui les inquiète visiblement aujourd'hui.

Ce qui ressort de plus général cette étude comparée des législations municipales, c'est la part considérable faite à peu près partout au gouvernement et le soin qu'il a pris de s'en assurer une mesure légitime d'influence. De là vient que, après un examen approfondi des différents modes de nomination des maires, M. Pascaud, lorsqu'il passe de l'étude des faits à l'examen de la loi aujourd'hui en discussion chez nous, se prononce pour le système qui réserve le choix de ces magistrats au pouvoir.

P. D.

MÉLANGES

UN HOMME D'AUTREFOIS

Souvenirs recueillis par son arrière petit-fils, le marquis Costa de Beauregard. 1 vol. 1877. — Paris. Plon.

Le dix-huitième siècle commence à peine à entrer dans le domaine de l'histoire. Les passions qui se sont entre-choquées dans le cours de cette époque, et dont le sanglant résultat fut la Terreur, sont calmées. On a découvert l'inanité des théories et des phrases sonores qui ont servi alors à pervertir les esprits. L'histoire, de son regard juste et sincère, contemple le théâtre où se sont agités tant d'hommes, et les juge, sa vue n'étant plus obscurcie par aucune ombre, par aucune illusion.

Aussi celui qui préfère les sages leçons de l'histoire au spectacle confus des hommes et des choses de son temps, voit-il avec joie paraître et se produire à la lumière, des documents inédits, de nouveaux mémoires, des récits inconnus, qui, s'ajoutant aux matériaux déjà réunis, permettront aux travailleurs de l'avenir de porter un jugement sain et définitif sur un temps si mal connu et pourtant si voisin du nôtre.

Les livres qui nous parlent du dix-huitième siècle et de la Révolution offrent un attrait tout spécial. Les personnages de cette époque nous touchent d'assez près pour que nous puissions ressentir pour eux un attachement personnel. Outre le plaisir que nous avons à nous retracer les grands événements politiques, leurs causes et leur suites, nous éprouvons une satisfaction d'un autre ordre à voir vivre et mourir sous nos yeux des hommes qui ne sont séparés de nous que par un bien petit nombres d'années, des hommes que nous eussions presque pu connaître, que nos grands-pères ont connus, et que nous nous habituons facilement à regarder comme des amis. Ces deux sentiments se confondent en nous de telle sorte que tout en étudiant l'histoire, nous sommes émus de sympathie, et ressentons ce charme qui semble attaché à la lecture des romans et des œuvres de pure imagination. L'histoire semble se départir de sa froide beauté pour prendre quelque chose de plus humain ; elle s'adresse autant au cœur qu'à l'intelligence.

Tels sont les sentiments que nous inspire un beau livre que M. le

marquis Costa de Beauregard vient de faire paraître, et dans lequel, à l'aide de nombreux et précieux documents de famille, il a réusi à faire revivre son bisaïeul, Henry Joseph, marquis Costa de Beauregard [1].

Ce livre pourrait être comparé à une sorte d'épopée intime. Les sentiments les plus nobles, ceux qui font battre nos cœurs et donnent naissance aux grandes actions, l'amour conjugal, l'amour de la patrie, l'honneur se font jour à chaque page. Le lecteur s'y sent ému de sympathie ou plutôt, comme eussent dit les anciens, il se sent pénétré de la plus forte de toutes les passions, la pitié.

Henry Costa avait vu devant lui s'ouvrir la vie sous les plus riantes couleurs. D'un caractère heureux, d'un visage aimable, il ne trouva dès l'enfance autour de son berceau que des âmes honnêtes et aimantes. Il eut le bonheur singulier d'être élevé à la campagne dans un grand château de famille au milieu des traditions de ses pères, loin du tumulte et des dangers de la ville, sans perdre pour cela les bienfaits d'une éducation variée et sérieuse.

Arrivé à l'âge d'homme il trouva une compagne digne de lui. La joie presque céleste d'un amour partagé ne lui fut point refusée ; il put s'entendre nommer par une douce voix « le plus tendrement aimé des maris. » Il put aussi se voir renaître dans ses chers enfants, où il retrouvait avec orgueil les sentiments de vertu, de loyauté et d'honneur que lui-même avait reçus de ses pères.

Sur cette famille où le bonheur égalait les vertus, vint fondre la sombre Révolution ; le bonheur fut troublé et détruit à jamais ; la vertu fut persécutée, et la famille se vit condamnée pour la première fois à une douloureuse dispersion. Tandis que le marquis Henry Costa courait où son devoir l'appelait, et, les armes à la main, enseignait à son fils Eugène comment on combat pour son pays et comment on brave la mort, sa femme fuyait un pays que l'ingratitude du peuple rendait dangereux pour elle, et se réfugiait à Lausanne pour y apprendre la misère.

A partir de ce moment le récit est d'une émotion poignante. La douleur plane sur tous les événements, et par une gradation, que l'artiste le plus habile n'eût point inventée, elle semble grandir et monter sans cesse, pour arriver au point culminant, la mort d'Eugène.

Quel était l'amour du marquis Henry pour son fils, c'est ce que l'on ne pourrait décrire. Il faut avoir lu les lettres d'un sentiment si profond et d'un style si beau, où le père parlait de son enfant; il faut avoir vu avec quel soin jaloux il prenait soin de lui, avec quelle sagesse il di-

[1] Le *Correspondant* s'est occupé longtemps d'avance du livre de M. le marquis Costa de Beauregard. Dans le numéro du 25 août 1876, M. Durand-Morimbau en a donné un remarquable résumé. Nous voudrions seulement aujourd'hui le rappeler à nos lecteurs et leur annoncer son apparition.

rigeait ses premiers pas dans la vie, comme il tremblait dès qu'Eugène courait le moindre danger, comme il se réjouissait dès qu'il lui arrivait quelque gloire. Il était fier de son enfant, et eût sacrifié sa propre vie pour embellir celle de cet être si jeune et si tendrement aimé : dans le fond de son cœur, il l'admirait profondément.

Lorsqu'Eugène fut mort, frappé par une balle ennemie ; lorsque Comte, le vieux et fidèle serviteur du marquis Henry, fut venu annoncer à son maître que l'enfant avait rendu doucement à Dieu son âme sans tache, la douleur du père fut effrayante. Foudroyé, il chancela sans dire un mot, et tandis que le vieux Comte était à genoux devant lui, il passa de longues heures la tête dans ses mains laissant couler des larmes silencieuses.

Nous ne croyons pas que personne puisse lire de sang-froid les pages où sont retracées ces grandes douleurs.

Le marquis Henry Costa fut longtemps à se remettre de ce terrible coup. Son retour à la vie ne fut jamais bien complet, et il y eut toujours au fond du cœur de ce malheureux père une blessure mal fermée. Après la mort d'Eugène, le marquis appela auprès de lui Victor, son second fils ; mais sa tristesse n'en fut pas adoucie ; toujours en voyant le nouveau-venu, il songeait à celui qui n'était plus là, et quoique son cœur de père les embrassât tous deux dans une même affection, ce ressouvenir permanent fut pour lui cruel. Tout jeune qu'il fût, Victor s'en aperçut ; le spectacle de la douleur de son père chassant sa naturelle insouciance, il s'efforça en toutes choses de ressembler à Eugène ; il rechercha dans l'armée ceux qui avaient été les amis d'Eugène ; Eugène fut pour lui un idéal que son âme d'enfant s'efforçait d'atteindre. Mais voyant que toute sa bonne volonté ne réussissait pas à adoucir les blessures de son père, le pauvre enfant en conclut une profonde tristesse, et ne trouva plus de refuge ni de consolation qu'auprès du vieux Comte qui pleurait avec lui.

Le marquis Henry Costa continua à servir son pays ; c'est en faisant courageusement son devoir qu'il parvint à calmer son désespoir, et plus tard, lorsqu'il fut sorti de la scène politique, lorsqu'il vit devant lui s'ouvrir la vieillesse, ce fut avec un cœur apaisé qu'il put contempler les tristes années qu'il lui avait fallu traverser.

Mais nous emporterons de ce livre l'impression d'une profonde émotion, et nous nous souviendrons sans cesse, comme d'un lamentable tableau, de ce père désespéré et de cet enfant mort au service de son pays, à seize ans, et loin de sa mère. Dans ce terrible malheur, qui fut le consolateur ? Joseph de Maistre [1]. Il appartenait à ce sombre esprit, à ce prophète des temps mauvais, de parler à des âmes désespérées, et

[1] Discours à la marquise Costa sur la mort de son fils.

de faire entendre sa grande voix au milieu du silence et de la douleur.

Cette touchante histoire, dont nous n'avons pu donner qu'une bien faible idée, se déroule sur un théâtre varié et nous promène au milieu des scènes les plus diverses. C'est ici que les curieux pourront se satisfaire et recueillir sur l'histoire politique et l'histoire anecdotique du dix-huitième siècle et de la Révolution des renseignements d'une rare importance.

Cette grande époque s'est montrée au marquis Henry Costa sous un jour nouveau et à un point de vue fort original. Le marquis Costa était né en Savoie et c'est en Savoie qu'il a connu la vie provinciale sous l'ancien régime, c'est là aussi qu'il a suivi la naissance et les débuts de la Révolution.

La situation de la Savoie avant la Révolution était fort particulière. Les Savoisiens, quoique en rapports fréquents avec la France, avaient gardé leur nationalité et leur patriotisme. Leur esprit s'associait au mouvement intellectuel de Paris; mais leurs mœurs restaient pures, et ils gardaient intactes leurs vieilles traditions provinciales. Aussi pourrons-nous trouver là une image parfaite de la vie en province au dix-huitième siècle.

La vie que l'on menait au Villard n'était ni oisive ni inutile. L'étude, les beaux-arts, l'éducation des enfants, la charité se partageaient le temps des châtelains. Ils savaient se faire aimer des paysans, ils les aimaient eux-mêmes comme enfants de cette vieille Savoie, la mère commune.

Ce n'est pas à la cour de Louis XV, autour de Mme de Pompadour que nous devons voir la véritable noblesse. La véritable noblesse vivait dans ses châteaux, et, en accomplissant ses devoirs, elle justifiait ses priviléges. Ces devoirs, les enfants de la famille Costa apprenaient jeunes à les connaître. Le marquis Henry les avait si bien enseignés à ses enfants, que son fils Eugène lui répétait un jour, au temps de leur bonheur, ces belles paroles adressées jadis par Bayard à son père « Je serai, s'il vous plaît, Monseigneur mon père, de l'état dont vous et vos prédécesseurs ont été et, Dieu aidant, ne vous ferai point déshonneur. »

La noblesse de Savoie ne se renfermait pas dans des idées étroites et exclusives : au contraire. Les lettres du marquis Henry Costa respirent les sentiments les plus larges et les plus modernes. C'est lui qui a dit cette parole si profondément sensée, digne d'être méditée par tous les hommes des partis extrêmes : « Le dogme ne saurait envahir la politique, et les principes, dans cet ordre d'idées, n'ont rien de révélé. »

Lorsque les armées de la Convention envahirent la Savoie, le marquis Costa courut à l'armée. Son rôle pendant la guerre fut important; profondément dévoué à son roi, mais dévoué à la manière ancienne, en

gardant son indépendance et son franc parler, il eut la douleur de voir en témoin impuissant toutes les faiblesses, toutes les défaillances, toutes les petites hontes qui précèdent la ruine d'une nation. La cour de Turin, ses petitesses, son ignorance, sont décrites avec vie dans ses lettres ; tandis que les armées se faisaient battre, que les paysans du Faucigny, ces vendéens de la Savoie, se laissaient massacrer, tandis que le général de Vins montrait une incapacité qui était presque de la trahison, les intrigues, les scandales continuaient à Turin, de même qu'à Paris, vingt ans auparavant, on s'amusait des aventures de salons et l'on rimait des couplets, tandis que grondait déjà la Révolution.

Nous ne voulons pas énumérer tous les tableaux curieux que nous fait tour à tour traverser M. le marquis Costa. Tantôt nous nous trouvons transportés à l'état-major de Bonaparte ; tantôt le cabinet du comte de Maistre s'ouvre devant nous ; tantôt nous voyons se dresser la terrible figure de Souwaroff. Une autre fois, remontant jusqu'aux beaux temps de l'ancien régime, nous pénétrons à la suite du marquis Henry Costa dans l'atelier de Greuze, de Philippe Vanloo, de Boucher. Henry n'était alors qu'un enfant de seize ans, mais passait déjà pour un peintre de talent : sa jeunesse même donne à ses jugements une saveur toute particulière ; il n'a point ces idées préconçues, ces préventions dont ne peut jamais se départir entièrement un homme fait. Il donne son avis sur toutes choses, en toute liberté, en toute sincérité, trop naïf même pour cacher son indignation contre les gens qui froissent sa vanité enfantine. Il fut admis dans l'intimité de Joseph Vernet, de Greuze, du graveur Cochin, et décida en maître de leurs qualités et de leurs défauts. Le peintre Vien qu'il rencontra, lui déplut : il pressentit en lui le chef d'une nouvelle école, le maître de David ; aussi dans la lutte entre les deux écoles, prit-il hautement parti contre la nouvelle, dont l'austérité lui sembla fausse et la grandeur convenue. Il comprit, au contraire, ce que valaient les peintres et les sculpteurs de son temps, si dépréciés depuis par les élèves de Vien et les admirateurs de David, et qui ont produit pourtant tant d'œuvres vraiment belles et dignes du grand art.

L'on ne saurait trop recommander la lecture de l'intéressant volume que nous devons à M. le marquis Costa de Beauregard. Le récit, profondément émouvant, se développe au milieu de scènes curieuses ; il est écrit d'un style singulièrement pur et solide, vif de ton et pittoresque d'allure. Tous les personnages, même les plus secondaires, sont peints avec vie et habilement mis en lumière. Je connais peu de romans qui m'aient autant ému, peu de mémoires historiques qui m'aient appris autant de détails nouveaux. Ce livre est une œuvre d'art. Il y a plus : c'est une œuvre de vérité.

Henry Cochin.

QUINZAINE POLITIQUE

25 mai 1877.

Il y a quinze jours, devant la grande lutte qui commence en Orient et qui peut finir à l'Occident, nous étions des spectateurs qui ne demandaient au ciel que le bonheur d'être épargnés par les périls dont la menace y gronde ou y éclate. Nous voici maintenant distraits de ce spectacle par l'agitation qui nous a saisis nous-mêmes, sur la base fragile où reposait notre faible gouvernement. Que, sur les bords du Danube, l'armée du grand duc Nicolas concentre ses masses, avec de mystérieuses précautions, et cherche un passage de Galatz à Kalafat; que les Turcs canonnent les villes roumaines, d'une rive à l'autre; qu'en Asie, les Russes soient battus à Batoum ou s'emparent d'Artahan, tandis que leurs adversaires brûlent Soukhoum-Kalé et prêtent la main aux populations du Caucase révoltées; que la Serbie murmure sous le joug de sa neutralité et ne reste immobile que comprimée par la crainte de l'Autriche; que la Roumanie rompe les liens de son vasselage et déclare la guerre à la Turquie; que le Parlement britannique applaudisse aux dépêches de lord Derby ou qu'une flotte anglaise vienne stationner à l'entrée de l'isthme de Suez; que les ambassadeurs d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie retournent à Constantinople, et que le comte Schouwaloff quitte Londres pour porter à Saint-Pétersbourg, en s'arrêtant en route chez M. de Bismark, des plans plus ou moins chimériques qui tracent aux belligérants certaines lignes de démarcation : notre attention n'est là qu'à moitié. Du spectacle que l'Europe nous offre ainsi nous avons ramené nos yeux sur nous-mêmes : car un grand drame, depuis le 16 mai, se joue en nous, et, la France, à son tour, est un spectacle pour l'Europe.

Si notre politique extérieure demeure la même, fixée et enchaînée

qu'elle est par les mêmes nécessités sacrées de l'intérêt national, notre politique intérieure a changé : M. Jules Simon n'est plus ministre ; M. le duc de Broglie lui a succédé et les conservateurs ont repris le pouvoir. Pour un mois, les Chambres ont cessé de siéger. Les colères inquiètes et perturbatrices de la gauche courent le pays. M. Gambetta, non content d'être le tribun de la Chambre en face du gouvernement, s'est érigé en compétiteur devant le maréchal de Mac-Mahon. Les élections s'apprêtent comme une bataille suprême et décisive, plus acharnée qu'aucune de celles que nos partis se sont livrées depuis 1871. La lutte est donc au sein même de la France. Nos regards n'ont plus à considérer au lointain des évènements, par delà nos frontières, les signes de la fortune, les fumées de la guerre, ou les présages de la paix. C'est en nous d'abord que nous avons maintenant à trouver le salut : la destinée de la société, destinée qui enveloppe celle de notre patrie, est plus qu'en danger, si, dans cette dernière tentative de préservation, le maréchal de Mac-Mahon et les conservateurs réunis manquent à un seul des devoirs virils qu'ils ont à remplir.

Assurément, beaucoup de gens ont pu, dans la foule, s'étonner de la chûte de M. Jules Simon. Ce sont tous ceux qui ont perdu la vertu de voir où mènent, de pente en pente, les concessions dont nous étions les témoins. Ce sont tous ceux encore qui, las de toute secousse, ne veulent ni qu'on les dérange dans le repos fatal de leur égoïsme ni qu'on les éveille dans le sommeil où ils vont périr. Mais, dans le monde politique, les moins perspicaces prévoyaient cette fin. Le ministère de M. Jules Simon n'existait plus pour personne que nominalement. Les conservateurs sentaient son impuissance absolue; les radicaux en jouissaient. M. Jules Simon ne gouvernait plus ni pour la droite ni pour la gauche. Il n'avait plus le courage de proposer ni la force de soutenir une loi : point de majorité qui fût à lui. L'art d'ajourner et d'éluder lui avait même échappé. Il n'avait gardé que le pouvoir de se résigner. Il ne restait debout qu'à la condition de ne rien dire ou de ne rien faire, et encore, comme si ce n'était pas assez de cette humiliation, il lui fallait parfois, par la volonté de M. Gambetta, dire ou faire le contraire de ce qu'il avait annoncé au public ou décidé à l'Elysée. C'était, dans notre histoire parlementaire, un ministère sans exemple : il n'avait pas même pour lui une minorité. La droite n'avait à son égard que de la défiance, et la gauche n'avait en lui aucune confiance. Il avait trompé l'une par ses promesses, et l'autre, de peur d'être dupe, le tyrannisait. Le maréchal de Mac-Mahon régnait à l'Elysée ; M. Gambetta gouvernait dans la Chambre : M. Jules Simon ne régnait ni ne gouvernait nulle part. Sa déchéance avait

été proclamée par la gauche elle-même, dans cette séance du 4 mai, où, subissant l'ordre du jour de M. Gambetta, il était tombé si bas en s'abandonnant que républicains et radicaux n'avaient pas pu s'empêcher de s'écrier ou même d'écrire : « Il n'y a plus de ministère. » M. Jules Simon n'était plus rien, plus même un orateur éloquent. Dans l'action, le sophiste s'était annihilé.

Qu'était devenue cette habileté si souple et si subtile, ce don de ne pas déplaire, ce prestigieux talent de marier les extrêmes, cette magie de tout concilier et de tout apaiser, qu'on vantait en M. Jules Simon? Peu importe. Nous n'avons pas, en effet, le loisir de demander à la République comment elle dévore ainsi les règnes de ses enfants, comment elle ruine l'un après l'autre leurs efforts et même leurs mérites. Est-ce donc une loi que les ministres sortis de son propre sein ne puissent la contenter? Est-ce la fatalité du régime qui veut qu'aucun d'eux ne puisse vivre, s'il reste lui-même? La gauche a successivement anéanti le ministère de M. Dufaure en lui résistant, et celui de M. Jules Simon en l'annulant. Qu'elle n'en accuse qu'elle-même. Après avoir condamné M. Jules Simon à n'avoir plus de politique, à ne plus savoir qu'accepter les décrets de M. Gambetta, à ne plus pouvoir que se taire ou se montrer inerte, la gauche ne doit s'en prendre qu'à ses fautes. Elle a tué le ministère de M. Jules Simon par le discrédit. Elle lui a retiré l'estime de tout le monde en lui retirant toute force et toute autorité. Elle a été intempérante dans l'abus qu'elle faisait de sa docilité timide et complaisante. Elle l'a contraint de désavouer ses doctrines et de faillir à ses engagements. Elle l'a pressé avec une violence de plus en plus immodérée et impétueuse : d'une concession elle le poussait dans une concession; aujourd'hui, elle lui arrachait un consentement, et le lendemain un autre. Et non-seulement elle s'est trompée en croyant que cet instrument qu'elle avilissait lui servirait toujours. Mais elle a manqué d'intelligence en ne devinant pas que le maréchal de Mac-Mahon finirait par rejeter cet instrument, qui, pour se dérober aux œuvres mêmes qu'il choisissait de plein gré et auxquelles il semblait vouloir s'appliquer, devait tôt ou tard paraître soit impuissant, soit perfide, par conséquent inutile ou méprisable.

Certes, le maréchal de Mac-Mahon avait eu assez de longanimité et sa bonne volonté avait descendu tous les degrés de la patience. Le lendemain du jour où la nation formait, en 1876, cette Chambre d'utopistes et de violents, d'hommes obscurs et incapables, le maréchal de Mac-Mahon prenait le ministre qu'elle lui désignait, M. Dufaure. Sa recommandation faisait même de M. Ricard un sénateur. Puis, il acceptait les offices de M. de Marcère, un républicain plus agréable encore à la gauche et plus âpre contre la droite. Après M. Dufaure

et M. de Marcère, que son choix avait pourtant promis de ne pas dépasser, il allait jusqu'à M. Jules Simon; il oubliait généreusement, dans sa politique de temporisation et d'essai, tous les souvenirs qui auraient pu armer sa sévérité contre M. Jules Simon, un des usurpateurs du 4 septembre, un des anciens ennemis de l'armée, un chimérique qui avait propagé certaines rêveries radicales, un adversaire narquois de son pouvoir septennal, un familier de M. Thiers. Le maréchal de Mac-Mahon aggravait encore tous ces sacrifices de son abnégation. Il donnait sa signature à M. Ricard, à M. de Marcère, à M. Jules Simon, pour décréter d'ostracisme les fonctionnaires et les maires que naguère il avait lui-même nommés et investis; il consentait à laisser ses ministres républicains chasser de la vie publique jusqu'à ses propres amis, même ses parents. Ce n'était pas tout encore que cette débonnaireté parlementaire. Le maréchal de Mac-Mahon a été dans ce désintéressement gouvernemental jusqu'à sanctionner, à la prière de ses ministres, la nomination de certains fonctionnaires ou maires dont les uns avaient été déportés jadis, les autres suspectés de pactiser avec la Commune, et dont plusieurs étaient perdus de réputation parmi les honnêtes gens du parti républicain. Ah! nous aurions bien voulu voir M. Gambetta à cette épreuve! Quand, l'autre jour, nous l'entendions adjurer dans la Chambre le président de la République et l'inviter à « rentrer dans la vérité parlementaire », nous étions prêt à l'interpeller lui-même, pour lui demander si, président de la République, il aurait eu, lui, cette tolérance, et s'il aurait daigné gouverner, au gré d'une majorité monarchiste, avec des ministères composés par le centre droit et la droite modérée, comme le maréchal de Mac-Mahon l'a fait avec des ministères de centre gauche et de gauche modérée!

Fidèle à sa pensée de suivre jusqu'à une certaine limite la volonté de la Chambre et d'essayer loyalement et logiquement cette expérience, le maréchal de Mac-Mahon, silencieux et en apparence passif et faible, a supporté sans murmure ces exigences de la situation. Mais peu à peu M. Jules Simon, par ses oublis, par ses manquements, par ses trahisons de lui-même et du pouvoir, devait révolter l'honneur et la raison du maréchal. Car elle est longue, on le sait, la liste des serments que M. Jules Simon a violés sur la route de l'Elysée à la Chambre. Il était venu en attestant les Dieux qu'il combattrait M. Gambetta et qu'il lui ôterait la dictature qu'il exerce dans la Chambre. Quelques semaines après, il concluait avec M. Gambetta une trêve ou plutôt une alliance : ils se concertaient pour présider ensemble aux élections des conseils généraux et des conseils municipaux. Plus tard, M. Jules Simon promettait au maréchal de s'opposer aux manœuvres budgétaires de

M. Gambetta, qui voulait une session d'automne de manière à établir la permanence de la Chambre : tous les ministres, avec M. Jules Simon, déclaraient que ni le droit constitutionnel ni l'intérêt du pays ne permettaient que la Chambre traînât en longueur le vote du budget et que l'usage d'une convocation extraordinaire devînt traditionnel et normal. Or, M. Jules Simon, avec une nonchalance pareille à la complicité, laissait M. Gambetta machiner à l'aise tous les stratagèmes de ses délais, sans stimuler d'un seul avis la paresse calculée de la Commission du budget, ni à la tribune ni ailleurs. De même, M. Jules Simon avait décidé solennellement avec ses collègues et le maréchal de Mac-Mahon que le ministère repousserait la demande des radicaux qui voulaient rendre publiques les séances des conseils municipaux. Eh bien ! à l'heure où les radicaux apportaient à la Chambre cette demande, M. Jules Simon était absent ; il était malade et il n'avait pas eu la prévoyante pensée, soit de faire inviter la Chambre à un ajournement qui lui assurât la faculté d'être entendu, soit de faire connaître, par un ministre, le refus du gouvernement ! Enfin M. Jules Simon avait pris, en conseil des ministres, l'engagement de défendre avec le garde des sceaux la loi de 1875 sur la presse : il avait reconnu la nécessité de garder cette loi dont lui-même invoquait le secours devant les tribunaux pour réprimer la licence de la presse ou radicale ou bonapartiste ; il avait même, devant une Commission, supplié la gauche de ne pas « désarmer » le gouvernement en abrogeant cette loi. Simple comédie ! M. Jules Simon venait à la Chambre et assistait bénévolement à l'abrogation de la loi, sans prononcer un mot pour en dissuader la Chambre. Nous nous trompons : il ouvrait la bouche pour ne rien dire en disant « que son opinion générale sur la presse est ce qu'elle a toujours été ! »

Après cette série de promesses trahies, le maréchal de Mac-Mahon avait, certes, le droit de demander à M. Jules Simon, dans la lettre si nette et si ferme qu'il lui a écrite, s'il avait « conservé sur la Chambre l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues ». Évidemment, ou la force, ou la sincérité manquait à M. Jules Simon ; et dès lors, jugé perfide ou impuissant, il n'était plus digne ou plus capable du gouvernement. Il n'y avait, dorénavant, entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif qu'un mandataire qui faussait leurs rapports. Et quelle eût donc été désormais, en France et en Europe, l'autorité du maréchal de Mac-Mahon, si on avait pu raconter que le Président de la République française avait près de lui un premier ministre qui se jouait de sa bonne foi ou bien qui ne savait que renier, abandonner, livrer à merci les plus sages volontés du gouvernement ? Non, le maréchal de Mac-Mahon n'avait plus en

M. Jules Simon un ministre doué de la moindre vitalité parlementaire ni de la moindre énergie gouvernementale. Et, tandis que M. Jules Simon donnait au Parlement et au chef de l'État ces marques de sa double faiblesse, non-seulement M. Gambetta dominait la Chambre comme s'il n'existait point de ministère, mais la Chambre innovait des lois pernicieuses ou détruisait des lois utiles ; le radicalisme s'enhardissait en face de ce gouvernement qui mollissait et cédait toujours ; et personne ne pouvait plus prévoir où, quand et comment ce ministère et le président de la République pourraient résister à l'audace croissante des perturbateurs et des niveleurs. Le maréchal de Mac-Mahon avait suffisamment laissé à l'expérience le temps de se faire pour le bien de la République. Cette expérience devenait funeste à tous les intérêts de la société. A temps et à propos, il s'est souvenu de la charge que lui-même porte aux yeux de la patrie, et la France ne démentira pas ces dernières paroles qu'elle lui a inspirées, dans la lettre où il a signifié à M. Jules Simon son légitime mécontentement : « Si je ne suis pas responsable comme vous envers le Parlement, j'ai une responsabilité envers la France dont aujourd'hui plus que jamais je dois me préoccuper. »

En congédiant M. Jules Simon, M. le maréchal de Mac-Mahon n'a rien fait qui ne soit constitutionnel et parlementaire. La Constitution lui donne le droit de choisir ses ministres, et quelle que soit la tradition de cette « vérité parlementaire » dont M. Gambetta allégue le principe, elle n'oblige pas, assurément, à garder des ministres qui trahissent leur mandat soit par impuissance, soit par connivence. La majorité est à gauche dans la Chambre, s'écrient M. Gambetta et ses amis. Oui, mais elle est à droite dans le Sénat, et l'accord du Sénat avec le président de la République est une force qui suffit légalement à gouverner. Au surplus, si le maréchal de Mac-Mahon choisit ses ministres à droite quand M. Gambetta et la majorité sont à gauche dans la Chambre, il y a aussi une « vérité parlementaire » qui proclame pour le chef de l'Etat le droit de consulter la nation comme pour la nation le droit d'être consultée. Si la « vérité parlementaire » ne consistait pour le chef de l'Etat que dans l'obéissance passive, continuelle, absolue, ce serait la tyrannie, et de cette vérité une nation pourrait mourir : une majorité personnifiée par un Robespierre ou par un Marat imposerait ses lois comme une majorité personnifiée par un Necker ou par un Mirabeau. Un Parlement lui-même peut cesser, au surplus, de représenter la nation : combien de fois de 1873 à 1876, M. Gambetta ne l'a-t-il pas dit ! Cette vérité-là, attestée par l'histoire, confirmée par toutes les chartes des peuples libres, et qui nulle part n'est plus vraie que

dans notre France si vive et si changeante, cette vérité est inscrite dans notre Constitution : le président de la République, avec l'autorisation du Sénat, a le droit de dissoudre la Chambre. Eh bien! le ministère que le maréchal de Mac-Mahon vient de former à droite est fait pour demander à la République si elle peut ou si elle veut être gouvernée constitutionnellement par des conservateurs. Supposons que la Chambre refuse de supporter ce ministère, le maréchal de Mac-Mahon priera le Sénat de lui laisser interroger la nation. Et quelle sera cette interrogation, sinon celle d'un honnête homme qui rappellera qu'après avoir vainement expérimenté au pouvoir la force du centre gauche et de la gauche modérée, il en a été réduit par « la vérité parlementaire » à offrir le gouvernement à M. Gambetta, au maître du radicalisme « opportuniste », au dictateur militaire de 1870, au tribun assermenté de Belleville, au porteur fidèle du programme bellevillois? Le maréchal de Mac-Mahon avouera qu'il n'a ni osé ni voulu s'associer ainsi, pour le gouvernement de la France, ce démagogue tout-puissant et triomphant. La France répondra.

C'est à cette question qu'aboutissent, en réalité, tous les actes et tous les discours qui ont suivi la lettre du maréchal de Mac-Mahon. Qu'on aille, le 16 mai, au Grand-Hôtel, entendre M. Gambetta dans la réunion plénière des gauches; qu'on vienne, le lendemain, l'entendre à la Chambre, proférer la harangue qui finit par ces odieux mots : « La dissolution, c'est la préface de la guerre ! » Lui seul organise l'opposition; lui seul conseille, il parle seul, et la multitude ne pousse d'autres vivats que ceux de « Vive Gambetta ! Vive la république ! » Le 18, pendant la lecture du message qui annonce à la Chambre sa prorogation, M. Gambetta seul prétend d'un ton factieux, malgré le règlement et M. J. Grévy, répliquer au maréchal de Mac-Mahon. Les manifestes que les gauches de la Chambre et du Sénat lancent, le 19, ne sont que des protestations imitées de celles dont M. Gambetta s'est fait, pendant trois jours, le bruyant porte-voix et comme le champion privilégié. M. Gambetta s'est ainsi placé face à face avec le maréchal de Mac-Mahon, pour le blâmer, l'intimider, le contredire, le dénoncer à la colère de la République et appeler sur sa tête la réprobation de la France. Cette attitude de M. Gambetta est significative. M. Gambetta, qui n'a plus de rival dans le parti républicain, s'est haussé et campé au premier rang : M. Thiers est dans une ombre, celle de sa retraite et de sa vieillesse, que sa gloire éclaire à peine d'un rayon aux yeux de la masse: quant à M. Jules Simon, il est à terre. Voici donc M. Gambetta maître de la Chambre, et groupant autour de lui, dans la foule, les quatre gauches qu'il a su s'asservir à Versailles; le voici disputant

au maréchal de Mac-Mahon le pouvoir aujourd'hui et le titre demain; le voici ambitionnant et briguant, au nom de la « vérité parlementaire, » la présidence du conseil des ministres; le voici visant à la présidence de la République au nom de la vérité constitutionnelle et même, qui l'eût jamais cru? au nom de la paix nationale. Dans tous ces évènements, c'est la prétendance de M. Gambetta qui vient de s'étaler; c'est sa politique et son personnage qui se dressent au sommet de ce débat. La lutte de demain n'est plus autre chose que le duel de M. Gambetta et du maréchal de Mac-Mahon.

M. le duc de Broglie, qu'ici où il est tant connu, parmi des amis et des admirateurs également fidèles, nous n'avons plus à féliciter et à louer, a pris courageusement la barre de ce gouvernement abandonné, qui s'en allait sombrer on ne sait à quels abîmes et qui, en se relevant, ne retrouvera sa route qu'à travers des orages. M. de Fourtou, qui nous apporte les promesses de son énergie, est près de lui, au ministère de l'intérieur. M. Caillaux a le ministère des finances, M. Brunet celui de l'instruction publique; M. de Meaux reprend le ministère du commerce et de l'agriculture, où il avait laissé des traces fécondes et des souvenirs heureux; M. Paris devient ministre des travaux publics; M. le duc Decazes et le général Berthaut demeurent l'un et l'autre aux postes qu'ils occupaient et que, dans son soin patriotique des intérêts supérieurs du pays, le maréchal avait toujours défendus contre la convoitise de la gauche; le vice-amiral Gicquel des Touches succède à l'honorable amiral Fourichon, qui, par fatigue, avait maintes fois voulu se retirer; M. le duc de Broglie enfin unit à la présidence du Conseil le ministère de la justice. Le nouveau ministère connaît sa tâche périlleuse et il a indiqué dans le message même les droits qu'il saura respecter et les devoirs qu'il saura accomplir. Nous avons l'espoir qu'il sera aussi ferme qu'il est vaillant, et cet espoir est déjà justifié par ses deux premiers actes, la prorogation de la Chambre et la prompte réorganisation des préfectures : il a donné ainsi l'idée d'un gouvernement résolu et prêt, qui n'hésite pas devant la difficulté. Les conservateurs, nous n'en doutons point, le seconderont à l'envi : ils comprendront que se laisser diviser dans une telle lutte par la diversité de leurs vœux et de leurs goûts particuliers, ce serait se perdre en s'affaiblissant les uns les autres. Du maréchal de Mac-Mahon et de ses ministres jusqu'au plus humble d'entre nous, il n'est personne qui ne fasse ou qui ne doive un sacrifice au salut commun; et, pour se préserver ensemble, sera-ce donc trop de la concorde et de la discipline de tous les conservateurs?

Avec la promptitude de leur sens révolutionnaire, les radicaux, qui n'ont, eux, ni souci national ni scrupule moral, ont imaginé

tout de suite deux mots d'ordre pour agiter, égarer, ameuter l'opinion populaire, et M. Gambetta lui-même a poussé ces deux cris du haut de la tribune. Le ministère est « clérical », ont-ils dit ; il vient servir le « cléricalisme » contre l'Etat, contre la société, contre les lois ; il vient provoquer l'étranger; il va soulever contre nous les hostilités de l'Allemagne et de l'Italie; déjà le général Cialdini proteste! Cette accusation, non-seulement déraisonnable et inique, mais arbitraire et fausse, n'a pas trouvé l'écho qu'ils espéraient. Ce n'est pas que la note brutale et maladroite de l'*Agence Havas*, note transmise aux journaux pendant l'interrègne du 17 mai et sortie d'on ne sait quel lieu, partie d'on ne sait quelle main, fût propre à dissiper cette accusation : répondre aux radicaux que le maréchal de Mac-Mahon arrêterait « les menées ultramontaines, » c'était admettre la possibilité d'un soupçon que le maréchal de Mac-Mahon ne saurait concevoir ; c'était supposer que l'Eglise et les catholiques français seraient capables de troubler la paix de la France; c'était fournir un argument à M. Gambetta. Non, la réponse était faite déjà par le vénérable archevêque de Paris et les soixante-quinze ou quatre-vingts évêques dont il a exprimé le sentiment, dans cette lettre si noble, si pathétique, si juste, si bienfaisante, où, avec le cœur d'un citoyen comme avec l'âme d'un prêtre, il a montré la vérité religieuse et la vérité patriotique unies dans toutes les pensées et dans tous les actes du clergé français. Et cette lettre est une réponse qui suffira, nous en avons la confiance, au bon sens et à l'honnêteté de notre pays. Quant au second mot d'ordre, quelle naïveté féroce ont donc eue les radicaux pour croire à sa puissance? A qui donc, si ce n'est à des fous, persuaderont-ils que la politique extérieure de la France, qui est sauvegardée aujourd'hui comme hier par le maréchal de Mac-Mahon et dirigée par M. le duc Decazes, puisse changer, quand tous les intérêts de notre infortunée nation demeurent impérieusement les mêmes? A qui, si ce n'est à un petit nombre d'ignorants, persuaderont-ils qu'avec M. le duc de Broglie, les conservateurs sont moins aptes à préserver la paix que les radicaux avec M. Gambetta? Et ne comprennent-ils pas que, si un imprudent a pu prêter à l'étranger une arme contre la France, c'est bien M. Gambetta lui-même avec cette phrase criminellement mensongère : « La dissolution, c'est la préface de la guerre? »

M. Gambetta se convertissant en apôtre de la paix! M. Gambetta jetant aux conservateurs l'anathème de la patrie avec l'accusation de vouloir la guerre! Il nous était réservé, parmi tant de choses fabuleuses, d'assister à cette bouffonnerie cruelle. Il l'a donc oublié! Il y eut un jour où, lui, il put accorder à la France ce bienfait de la

paix. Elle la demandait d'un cri qui partait de ses entrailles déchirées. Elle était agonisante, et elle criait grâce à la mort, à la victoire, à la fortune conjurées contre elle. Elle montrait ses provinces ravagées, ses villes bombardées ou rançonnées ; Paris épuisé de faim et rendu ; ses armées prisonnières ou défaites ; ses drapeaux renversés ; ses dernières espérances anéanties ; Trochu vaincu, Faidherbe vaincu, Chanzy vaincu, Bourbaki vaincu et tombé dans le gouffre ; ses forces taries par une lutte de six mois ; ses affaires flottant dans le désordre et sans gouvernement ; sa nationalité humiliée et isolée. C'était fini ! Il n'y avait plus d'autre sort pour elle que le destin sauvage d'une proie qu'on tient sous le pied, blessée et râlant, et qu'on foule, qu'on meurtrit, qu'on mutile, qu'on achève. Il n'y avait plus que le dernier soupir à exhaler. La France implorait la paix, avec un gémissement suprême comme elle n'en avait pas élevé vers Dieu, même au lendemain de Poitiers, de Malplaquet ou de Waterloo. Elle demandait la paix, et certes, au fond de son cœur brisé, elle était fière pourtant d'avoir résisté six mois. Elle la demandait, abattue il est vrai, mais appuyée à la tombe de cent mille Français dont les restes, recueillis de Metz et de Strasbourg à Paris, à Saint-Quentin, à Orléans et au Mans, attestaient noblement que le vieil honneur de la France s'était au moins sauvé dans le sacrifice. Eh bien! quand de sa voix expirante la France murmurait ce mot de paix, la voix brutale d'un tribun, drapé dans une dictature qu'il avait volée parmi nos ruines, hurla : « Guerre à outrance! »

C'était la vôtre, M. Gambetta. Vous ne vous laissiez ni attendrir ni instruire par le spectacle lamentable que la patrie mettait sous vos yeux : ces débris, ces blessures, ces larmes ne vous touchaient pas. Vous étiez sans pitié ni bon sens. Vous saviez bien que la France n'avait plus d'armes, plus d'armées ; vous ne pouviez plus ignorer qu'elle venait d'épuiser jusqu'à son impuissance. Mais il vous fallait, avant de quitter cette scène faite de nos décombres, il vous fallait une attitude superbe, celle de l'héroïsme impossible. Vous aviez besoin d'une dernière déclamation! Vous vouliez vous retirer en ramassant la poussière et en la lançant à l'ennemi par une misérable bravade! Et pour vous en aller populaire, pour passer la frontière orgueilleusement enveloppé dans ces oripeaux tachés du sang de la France, vous poussiez ce cri : « La guerre à outrance! » Vous êtes parti pour Saint-Sébastien avec cette parole, qui retentit encore dans le cœur de votre République, dans l'âme de vos partisans, comme celle d'un géant trahi et d'un vengeur prédestiné. L'Europe en a gardé le souvenir : à ses yeux, cet acte de délire barbare charge toujours votre mémoire. La France, sans doute, oublie tout dans les variations rapides de sa politique : le

temps, la multiplicité des événements et de nos émotions, les passions des partis, vos ruses, lui ont fait presque oublier votre folie furieuse d'alors. L'Europe n'a pas ces raisons d'oublier l'homme funeste que vous étiez en des jours où la patrie, avec l'éloquence de ses maux et de son désespoir, vous disait si clairement ce que vous auriez dû être : devant l'Europe, devant ses diplomates du moins et ses gouvernements, vous êtes resté le « fou furieux » que M. Thiers dénonçait à l'histoire. N'essayez pas d'être le Président du conseil ou le Président de la République, si vraiment vous voulez la paix de la France en Europe : vous vous êtes écrit au front, en partant, le signe de la revanche, et, si vous reparaissiez, l'Europe, l'Allemagne d'abord, croiraient l'y voir flamboyer encore. Votre nom est de ceux que le renom de la sagesse, une fois envolé, ne peut plus accompagner. Entre le glorieux vaincu de Reichshoffen et le tribun de la guerre à outrance, l'Europe n'a pas de peine à reconnaître le pacifique, et la France choisira..... Et, ce ne sera pas vous.

Pour nous conservateurs, le destin qui nous attend, nous et la France, est bien visible cette fois et le devoir est nettement marqué. Qu'il n'y ait qu'une seule prorogation de la Chambre ou qu'on la redouble, l'issue est la même : il faudra dissoudre cette Chambre ; car le maréchal de Mac-Mahon ne saurait ni reprendre au gouvernement M. Jules Simon ni appeler M. Gambetta. Or, en quel temps la France aura-t-elle à créer une autre chambre? A l'heure sans doute où l'Europe sera dans sa commotion la plus violente? Et au milieu de quelles agitations intérieures? Parmi tous les troubles que les haines auxquelles la France est en proie depuis six ans peuvent amasser dans les âmes. Sous quels auspices enfin et en face de quels augures? Avec le titre du maréchal de Mac-Mahon jeté dans la lutte comme enjeu, c'est-à-dire avec la certitude qu'au lendemain des élections, la première place de l'Etat sera livrée à l'inconnu et que la République roulera de présidence en présidence jusqu'à la dictature, si le maréchal de Mac-Mahon a succombé. Combien de fureurs démagogiques peuvent sévir dans ce profond et vaste débat où se heurteront toutes les forces des partis, et quelle anarchie peut de nouveau déchirer la France sous tous ces coups ou sous ceux de l'étranger, Dieu seul le dirait.

Il faut donc aller à cette bataille, unis et unanimes, décidés à faire le dernier effort. C'est ou la victoire ou l'anéantissement : il n'y a pas d'intervalle. Et nous défions ceux qui, conduits par M. Gambetta, espèrent abattre le maréchal de Mac-Mahon et écraser les conservateurs, nous les défions d'assurer qu'ils pourront rien modérer ou se modérer eux-mêmes; nous les défions d'assurer que,

dans toutes les excitations des colères radicales et dans tous les hasards dangereux des évènements, ce ne sont pas nos existences et nos biens que nous avons à défendre du fer et de la flamme. Allons, par conséquent, comme des soldats qui ne regardent pas en arrière, et qui, sous le feu, ne se demandent pas qui se bat près d'eux, mais seulement qui on combat. Ne disputons pas sur les fautes d'hier; obéissons, ayons la discipline avec le courage. Nous ne marchons pas derrière nos bannières distinctes ; nous ne courons pas chacun à la conquête de nos espérances; nous avons plus de bonheur que si nous avions à suivre des idées; nous suivons ce que la France, avec les habitudes de son cœur et de son génie, aime le mieux à suivre: un homme, et qui s'appelle Mac-Mahon.

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES DEUX POLITIQUES

LETTRE A UN AMI DE PROVINCE

I

Vous me demandez avec insistance, mon cher ami, ce qu'on pense à Paris et ce que je pense moi-même des événements qui viennent de s'accomplir. Je ne puis vous refuser cette satisfaction bien qu'à vrai dire il pourrait sembler plus utile, en ce moment, de savoir ce qu'on pense et ce qu'on prépare en province. C'est elle en effet, c'est vous, et non pas nous, qui allez tout décider, puisque la question doit inévitablement se terminer par des élections générales.

Ce jour-là, vous le devinez, Paris sera la moindre de nos préoccupations et des vôtres. On ne peut guère espérer en effet que la capitale voudra traiter la France mieux qu'elle ne s'est traitée elle-même en se donnant le conseil municipal que vous savez. Mais laissons là le Paris électoral dont vous ne vous souciez guère et ne voyons que le Paris politique dont vous vous informez, le Paris centre des affaires, des partis et du gouvernement. Ce Paris-là a été coupé en deux par l'acte de vigueur du Maréchal. D'un côté le gouvernement, de l'autre la coalition monstrueuse de ses ennemis, depuis M. Thiers jusqu'à M. Bonnet-Duverdier. Le gouvernement a parlé et jusqu'ici bien parlé par ses circulaires, et mieux encore par ses actes. La coalition parle chaque jour par ses journaux, par ses députés, ses sénateurs, ses fonctionnaires révoqués qui multiplient sur tous les points du territoire les bruyants échos de leur déconvenue. On crie furieusement au coup d'Etat; mais la preuve qu'il n'y a pas même apparence de coup d'Etat, c'est précisément qu'on s'en plaigne si fort. Au lendemain de ces journées qui s'appellent le 18 brumaire ou le 2 décembre, on n'a jamais entendu pareil vacarme.

Il faut donc renoncer au mélodrame, si cher aux imaginations françaises, et se résigner à ne voir dans l'acte du 16 mai qu'un simple incident de politique constitutionnelle. Réduit à ces proportions il reste encore assez gros pour contenir toute une situation nou-

velle. C'est cette situation que je voudrais essayer de dégager devant vous.

Et d'abord, quels sont les griefs qui ont motivé la détermination du Maréchal? Cette détermination si longtemps attendue et que plus d'un impatient d'hier devenu pusillanime au lendemain a trouvé peut-être prématurée, était-elle juste, nécessaire, provoquée? Laissons aux faits le soin de répondre.

II

Sans se faire accuser de vouloir égarer ce débat dans les nuages, on peut rappeler que le signe certain du progrès de la Révolution chez un peuple, c'est l'affaiblissement de l'autorité. A vrai dire c'est là le mal du siècle ; mal auquel on n'a su trouver jusqu'à présent qu'un remède, souvent pire que le mal lui-même : la dictature.

Depuis que l'autorité ne cache plus ses origines dans le ciel d'où le poids de ses fautes l'a précipitée ; depuis qu'on a coupé un à un tous les liens qui la rattachaient à nos plus intimes traditions nationales ; depuis qu'elle est sur la place publique, livrée aux huées, aux discussions et aux suffrages de la foule, on peut dire, non pas seulement qu'elle s'est transformée et amoindrie, mais qu'elle a cessé d'exister. En vain a-t-on essayé soit de raviver la foi des aïeux en l'accommodant aux faits contemporains, soit de révéler une foi nouvelle, tout a échoué. Ce n'est certes pas une raison pour se décourager : mais en attendant il faut vivre, et comme l'a dit le ministre de l'intérieur dans un aphorisme aussi exact que pittoresque : si l'on meurt de politique, on vit d'affaires. On s'étonne parfois de trouver encore tant de vitalité dans un pays comme la France qui a usé tant de constitutions depuis 89 : la raison en est simple, c'est que sous la diversité des intitulés et des formules, sous la contradiction apparente des monarchies et des républiques qui se sont succédé, la France de 89 n'a eu en réalité qu'un seul et même gouvernement : l'administration. Pour la seconde fois depuis la fin de l'empire romain, le monde a vu ce spectacle étrange : d'une part un pouvoir souverain fragile et sans cesse mis en échec, de l'autre des pouvoirs subalternes obéis et permanents. Nos mœurs, il faut le reconnaître, se trouvaient merveilleusement préparées à cette omnipotence des fonctionnaires. La France qui était depuis Louis XIV une monarchie administrative est devenue depuis la Révolution une démocratie administrée. Grâce à cette trame souple et serrée qui relie entre eux et qui rattache au centre tous les intérêts, l'unité française s'est non-seulement maintenue mais fortifiée. L'administration, c'est la machine qui continue à battre dans les flancs du

navire et à le pousser vers le port, pendant que la tempête jette à bas le grand mât et fait rage sur le pont.

Eh bien ! c'est cette force latente de l'ordre, c'est cette réserve de salut public qu'on était en train de laisser entamer. Jour par jour et homme par homme, l'administration s'écroulait dans la politique. Assurer partout le règne absolu de la majorité du 20 février, tel était le mot d'ordre. A cette condition seulement les chefs de cette majorité consentaient à laisser vivre le ministère. Ce n'était pas seulement les places qu'ils demandaient pour leurs amis, c'étaient l'influence, les honneurs, la considération même si elle pouvait se gagner par décret. Tout département comptait ses députés de gauche pour première autorité. Le préfet n'avait qu'à se soumettre ou à quitter la place. Que de plaintes de ce genre n'a-t-on pas entendues, même de la part des fonctionnaires les plus dévoués à la République ! M. Jules Simon qui se vantait si haut de gouverner par lui-même et qui considérait comme perdu le temps qu'il passait à la Chambre, gouvernait à la façon du bon Jupiter, sous la main inexorable du destin : *Inexorabile fatum !* Son *fatum* à lui était représenté par une trinité composée des trois groupes de la gauche avec lesquels il fallait négocier et se mettre d'accord pour la moindre affaire. Dur servage dont le ministre déchu doit au fond du cœur remercier le Maréchal de l'avoir délivré ! Besogne de Pénélope à lasser la patience même d'un philosophe et faite en tout cas pour désorganiser en peu de temps toute la machine administrative !

Aussi la plupart des affaires restaient en panne ; et, dans plus d'un cas, cette inertie de l'action gouvernementale était une chance heureuse pour les intéressés. De même que la direction ministérielle faisait défaut aux préfets, de même la direction des préfets manquait à leurs innombrables subordonnés. Laisser aller, laisser passer, ne rien voir, rien entendre et rien faire, surtout contre le parti dominant, telle semblait être la consigne. Sympathique à la paresse, commode à la poltronnerie, elle se transmettait à voix basse d'agent à agent, et le plus souvent sans parler, par la seule contagion de l'exemple. On devine avec quel énervement de tous les membres, et quelle détente de tous les ressorts ! Ce n'était pas un gouvernement de combat, oh ! non ! c'était le gouvernement de la capitulation préventive, de la capitulation avant le combat. Du haut en bas de l'échelle du pouvoir on rencontrait le même parti pris héroïque... de ne prendre aucun parti, et dans le cas où l'abstention n'était pas possible, de ne jamais prendre parti contre les trois groupes. Le ministère capitulait dans les mains de la gauche ; les préfets capitulaient dans les mains des députés ; les maires, commissaires de police et gardes champêtres capitulaient à qui

mieux mieux dans les mains des meneurs de l'élection radicale. Voilà l'idéal du gouvernement par les trois groupes.

Ainsi se relevaient jusque dans les plus obscurs villages les administrations dites républicaines, issues du 4 septembre et dont M. Thiers lui-même avait dû débarrasser le pays.

Je me souviens d'avoir entendu M. de Marcère — car le mal ne date pas du dernier ministère — répondre à ce reproche de capitulation à outrance en se vantant à la tribune de gouverner en effet aussi peu que possible. Que ce soit là une théorie bonne à expérimenter dans les temps de calme et d'accord parfait, l'école libérale n'a pas attendu M. de Marcère pour le proclamer; mais qu'on ose la professer au lendemain de notre défaite, au lendemain de la plus horrible des guerres sociales; c'est à mériter d'être écarté du pouvoir comme le plus dangereux des ennemis publics! Autant vaudrait affirmer avec M. Leblond que le mal de notre jeunesse, c'est d'être trop portée à la soumission et au respect, et dénoncer comme anti-patriotiques les écoles d'où sont sortis par légions les héros de la dernière guerre!

On dressera sans doute en détail et séance par séance, l'acte d'accusation de cette assemblée qui a commencé par le long scandale des invalidations systématiques pour finir par un cri de haine et d'extermination contre toute une classe de citoyens. Il est vrai que cette classe de citoyens se compose des catholiques et du clergé, et que dès lors l'opinion publique est dispensée de toute justice, comme le gouvernement de tout courage. Reste néanmoins que si la guerre qu'on affectait de croire imminente eût éclaté, si le parlement italien ne se fût pas montré plus français que notre parlement radical, on est en droit de se demander qui aurait pu dans le premier moment sauver de la fureur populaire les prêtres et tous ceux qui sont suspects d'aller à la messe et de n'être pas insensibles aux malheurs immérités de Pie IX. L'ordre du jour parlementaire repoussé d'abord, puis lâchement accepté par le ministère devenait ainsi, contre le gré de ses auteurs, une provocation officielle à l'assassinat. Et pourquoi cet effroyable danger de plus dans une situation déjà si chargée de sombres pronostics? Pourquoi cette menace de nouvelles journées de septembre qui peuvent éclater demain? Uniquement pour donner satisfaction aux plus odieuses passions de la gauche et pour prolonger de quelques heures la misérable existence du cabinet des trois groupes.

On ose chaque jour évoquer le souvenir de ce vote, non pas contre ceux qui en ont endossé la lourde responsabilité, mais contre ceux qui en seront peut-être plus tard les victimes. C'est là une tactique électorale à la hauteur de la tactique parlementaire que nous

venons de qualifier. Heureusement que la lettre du cardinal-archevêque de Paris est là pour marquer les responsabilités, monument de sagesse et d'éloquence épiscopale qui s'est imposée un moment à l'admiration de nos ennemis eux-mêmes. Quand le jour de l'histoire impartiale sera venu, que trouvera-t-on au fond de ce débat si perfidement envenimé et grossi? Quelques imprudences de paroles et de conduite que personne n'avait plus provoquées que les radicaux et dont personne n'a plus gémi que les catholiques.

Mais, cette abominable injustice, n'est elle-même, ne l'oublions pas, qu'une dépendance, une démonstration de plus du grief principal articulé contre le ministère Jules Simon, à savoir l'anéantissement continu de l'autorité devant les exigences de la gauche. La dernière discussion sur le projet de loi municipale en a offert les exemples les plus mémorables et suivant nous les moins remarqués.

S'agissait-il de la gratuité du mandat de conseiller municipal? Grande question, s'écriaient les orateurs de la gauche, question de principes! Il faut que tous les membres des conseils municipaux soient payés pour que tout le monde puisse en faire partie. Autrement, c'est le privilége pour les riches c'est le cens indirectement rétabli! Pourquoi les députés reçoivent-ils une indemnité si les autres élus du suffrage universel n'en doivent recevoir aucune? L'urne électorale doit luire pour tout le monde comme la république et comme le soleil. On demande seulement que les rayons sortent de la caisse du budget et que la commune n'aille pas s'imaginer qu'on va la servir pour rien. C'est là un préjugé aristocratique des plus arrogants et des plus nuisibles. Cinq francs par séance et par conseiller ne seraient pas la ruine du trésor municipal et suffiraient peut-être pour permettre à chaque élu d'aller achever au cabaret sa journée perdue par pur patriotisme.

Vous croyez peut-être que le gouvernement va saisir cette occasion pour déclarer qu'il ne tient pas du tout à ce que tout le monde soit du conseil municipal; que le soin des affaires communales a regardé jusqu'à présent ceux qui peuvent faire aux intérêts publics le très-modeste sacrifice de quelques journées ou mieux de quelques heures de leur temps; que de telles fonctions relevées traditionnellement par la gratuité, risqueraient d'être avilies par le salaire; et qu'enfin les choses ayant marché ainsi depuis des siècles et n'ayant pas trop mal marché pour les communes, il n'y a pas lieu de tenter une expérience qui aurait pour résultat certain de grever les budgets locaux, et pour résultat probable d'affaiblir la composition déjà si médiocre des assemblées communales.

Sans doute, le gouvernement aurait pu dire ces choses et bien d'autres, mais il a préféré ne rien dire du tout et laisser le rappor-

teur, M. Jules Ferry, se débattre, comme il a pu, contre les hyperboles de la logique démocratique. — Qu'en est-il advenu? Que si M. Talandier, l'homme aux 5 francs par jour, a été battu, M. Naquet qui veut bien se contenter d'une indemnité pour les représentants des villes garde l'espoir fondé d'une victoire à la seconde lecture.

S'agit-il non plus de la gratuité mais de la durée des fonctions municipales? Autre question de principes et qui divise les dieux de l'Olympe radical! Un an! disent les uns, c'est tout ce qu'on accorde dans la grande république-sœur de l'autre côté de l'Atlantique. Il est bon que le citoyen des couches inférieures s'habitue à voter souvent, à voter sans cesse, dut-on le déranger autant qu'un membre du conseil municipal et l'indemniser comme lui! L'infortuné rapporteur — toujours, M. Jules Ferry, — propose et défend le terme de quatre ans. Mais savez-vous par quels arguments? Il s'applaudit, comme tous les vrais républicains, de la destruction dans les communes des influences traditionnelles. Les anciennes classes dirigeantes ont fait leur temps, place aux nouvelles couches! En d'autres termes, la société issue de 89 est finie, tout comme l'ancien régime, place au prolétariat! place au nombre! — Pourquoi donc s'oppose-t-on à la réélection annuelle qui se pratique avec tant de succès, aux Etats-Unis? Parce que dans le cours d'une seule année les élus des couches nouvelles n'auraient pas le temps d'acquérir ce qui leur manque, l'expérience des affaires. Laissez-les, au début de notre république, se former par un stage politique et municipal de quatre ans, et vous verrez que de talents, de capacités, d'esprits laborieux vont surgir de ces bas-fonds si dédaignés!

Ce serait vraiment à ne pas croire à de si pauvres et de si lâches raisons, si l'*Officiel* n'était pas là[1]. Mais on sait depuis longtemps quel humiliant tribut les chefs démocratiques ont dû payer aux inepties et aux appétits de leur parti. Quant au gouvernement, c'était bien le cas de parler, n'est-ce pas? ne fut-ce que pour prévenir honnêtement le peuple qu'on se moque de lui, et que ces motifs à lui, gouvernement, pour vouloir une durée de quatre ans, sont pris ailleurs que dans le vieil arsenal démagogique.

Mais il fallait avoir le courage de déplaire au groupe de M. Duportal et à la moitié au moins du groupe de M. Gambetta, et le ministère s'est tu.

Est venue enfin cette stupéfiante discussion sur la publicité des séances des conseils municipaux dont le monde politique a fini par s'émouvoir. En un tour de scrutin et après un débat tout à fait digne de ceux que nous venons de rappeler, la Chambre des députés a transformé en clubs nos trente-six mille assemblées communales.

[1] Séances des 8, 9 et 13 mai 1877.

Cette fois, le gouvernement a été non-seulement muet mais absent. Je me trompe; à force de chercher dans les couloirs du palais de Versailles, quelques amis du ministère plus préoccupés que lui-même du soin de sa dignité et peut-être de son existence, ont fini par découvrir un sous-secrétaire d'Etat, M. Méline, qui est venu dire en deux mots et de façon à ne gêner personne, qu'il croyait devoir faire ses réserves pour la seconde lecture.

En attendant, la publicité était votée, et l'on juge que de Mirabeau de village, ont dû ce soir-là bénir la majorité républicaine qui venait de leur donner enfin une tribune!

De ce concubinage public entre le ministère et la gauche sortait pour le pays l'enseignement le plus désastreux qui puisse être donné en temps de révolution. On ne savait plus où était le vrai, le juste, ni même le possible en politique. Par son parti pris d'accommodement quand même, par son silence plus encore que par ses paroles, le gouvernement proclamait chaque jour que les revendications des intransigeants eux-mêmes étaient non pas absurdes, non pas antisociales, non pas criminelles, mais seulement prématurées. Dès lors leur triomphe complet n'était plus qu'une affaire de temps. A qui le lendemain est assuré, on ne peut longtemps refuser le jour qui passe, surtout quand le suffrage universel est le seul juge de l'opportunité, le seul défenseur des intérêts à ménager. Aussi les progrès de la déraison et de la démoralisation publique devenaient-ils de jour en jour plus inquiétants. Tous les signes étaient funestes. Les élections, tant législatives que municipales, allaient au pire, comme on a pu s'en convaincre à Bordeaux, à Avignon, à Marseille et autres lieux. Quant à la presse, non-seulement elle ne se sentait ni satisfaite ni désarmée par l'attitude humiliée du pouvoir, mais elle avait dépassé toutes les limites connues de la licence enragée et de l'agression sauvage. On voudra bien remarquer que de tous les journaux qui se sont fondés depuis un an et qui ont cherché à capter la faveur populaire, il n'en est pas un qui n'ait eu recours, comme moyen irrésistible, à l'apologie de la Commune.

C'est à la France à décider s'il lui convient de rester sur cette pente et de glisser vers le radicalisme légal. L'acte de vigueur du Maréchal n'a eu d'autre but que de lui fournir l'occasion de se sauver par elle-même. Il faut qu'elle parle promptement et nettement. Les questions de vie ou de mort doivent être posées et résolues sans temps perdu et sans équivoque.

III

Etre clair cette fois ne sera d'aucun mérite; car, dès le premier jour, le débat a été circonscrit entre deux politiques parfaitement

simples, attestées l'une et l'autre par deux pièces maîtresses et qui ont tout dit. Je veux parler du message du Maréchal et du manifeste des trois gauches.

L'un est le grand programme social ; l'autre est le vieux programme des partis. Le message dit aux conservateurs : Unissez-vous pour sauver la société ; le manifeste crie aux révolutionnaires de toutes nuances : Unissez-vous pour sauver la Chambre du 20 février ! Il ajoute bien aussi : pour sauver la République. Mais il n'y a qu'un malheur c'est que la République n'est pas en question et que personne n'a songé à porter la main sur elle.

Le Maréchal rappelle au contraire avec quel scrupule il s'est conformé jusqu'ici aux prescriptions de la loi constitutionnelle et se déclare fermement résolu à la respecter et à la maintenir jusqu'en 1880. Comme de lui seul pourrait venir pendant cette période une proposition quelconque de révision, il en résulte très-certainement que rien n'est changé ni ne doit l'être, dans la situation légale. Il y a une constitution qui établit la République ; il y a une loi reproduite par cette constitution qui défère pour sept ans, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1880, la présidence de cette République au maréchal de Mac-Mahon. Et remarquez que le message se garde bien de réveiller par un seul mot l'éternel et stérile conflit entre les diverses formes de gouvernement. Il se mettrait ainsi en trop évidente contradiction avec son but unique qui est, je le répète, l'union de tous les partis conservateurs contre l'invasion du parti radical.

Là est l'ennemi ! Là est le péril ! S'il y a des partis qui cherchent leur propre triomphe dans un coup d'Etat, nous déclarons résolûment que nous ne sommes pas avec eux. A nos yeux la première condition de la paix civile, c'est non pas l'abdication mais la trêve loyale des partis et leur accord momentané dans le service du Maréchal et de la France. Là est le point, le seul point en question, suivant un mot du message. Nous ne voulons, ni les uns ni les autres, ni pour aujourd'hui, ni pour demain, ni pour jamais, de l'application à notre pays des théories radicales. Prenons donc le seul moyen de l'empêcher qui est de rester unis, et le seul moyen de rester unis qui est de garder le Maréchal et la République.

On parle beaucoup dans le Message comme dans le Manifeste de la volonté de la nation. Malheureusement et en dépit de l'appel au scrutin, on ne parviendra jamais à s'entendre sur le sens complet de cette prestigieuse expression. Chaque journal se fait ou se promet de faire une nation à son image. Mais il y a un point plus que certain et plus que démontré, c'est que le pays répugne invinciblement aux calculs, aux réticences, aux divisions, aux rancunes et à l'impuissance des partis. Pour en avoir étalé trop souvent l'écœurant

spectacle, l'Assemblée de 1871 a mérité, malgré ses grands services, de venir échouer devant le scrutin du 20 février 1876. Que cette leçon nous profite si nous ne voulons pas qu'elle se renouvelle! Il n'y aura, il ne doit y avoir aux prochaines élections que deux sortes de candidats : les candidats du Message et les candidats du Manifeste. Toute autre qualification doit être proscrite comme favorable à nos adversaires.

Que pourrait-on dire contre les candidats du Message? Rien de plus considérable que les calomnies et les sottises qui encombrent déjà les feuilles de la coalition révolutionnaire. *L'ennemi c'est le cléricalisme*! s'est écrié M. Gambetta. Et voilà qu'à l'avance tous nos candidats deviennent des cléricaux, et que des journaux qui devraient respecter leurs lecteurs comme *les Débats* et *le Temps* se mettent d'accord avec la *Lanterne* ou le *Rappel* pour affirmer que le mot d'ordre du 16 mai est venu de Rome. Pas un des coalisés qui puisse croire le premier mot de cette incompréhensible ineptie, mais pas un qui se prive de la répéter. Il faut bien montrer au suffrage universel que plus on fait cas de ses suffrages, moins on fait cas de son bon sens!

Et si nous allions prétendre, nous, que le mot d'ordre de la politique du Manifeste est venu de Berlin? Est-ce que les articles des journaux allemands qui remplissent les feuilles coalisées ne nous fourniraient pas plus d'une induction? Est-ce que Berlin n'est pas le centre et M. de Bismarck le grand chef de la guerre contre l'Eglise? Est-ce que toutes les mesures de violences prises contre les catholiques par le plus cruel des ennemis de la France n'ont pas eu les applaudissements de *la République française?* Voyons, voulez-vous aller faire votre enquête à Rome, nous ferons la nôtre à Berlin, et nous verrons!

Que répondre encore à cette accusation si patriotiquement expédiée de Paris dans toutes les capitales étrangères, et d'après laquelle l'avénement des conservateurs au pouvoir aurait suffi pour compromettre notre sécurité extérieure? Osez donc dire tout de suite que c'est M. Gambetta qui rassure l'Europe et le maréchal de Mac-Mahon qui lui donne des inquiétudes! Et les plaintes du commerce? Et la stagnation des affaires? Et la baisse des valeurs? Est-ce que ce sont là des mots introduits dans la langue depuis le 16 mai? Est-ce que nous ne les avons pas entendu retentir à la tribune en plein règne de M. Simon et en plein gouvernement de M. Gambetta? Les quêtes pour les ouvriers sans travail ne sont donc pas de la même époque? Laissez le gouvernement s'affermir de plus en plus dans le sens conservateur ; commencez à l'affermir vous-mêmes par votre vote, et, si Dieu nous aide, si les affaires de l'Europe, comme

nous y travaillons, tournent à la paix, vous verrez avant peu de mois, une reprise d'affaires et de prospérité à défier les plus belles années de notre siècle.

Supposez, pour le malheur du pays, que les candidats hostiles au Maréchal, les candidats du Manifeste, viennent à l'emporter : alors c'est le parti républicain qui reprend les affaires et qui les reprend comme une proie qu'il vient de se voir arracher d'entre les dents. M. Thiers — fut-il président — aurait juste autant d'influence sur ce gouvernement qu'il en a eu depuis quinze mois sur la Chambre des députés, où le public avait fini par oublier sa présence. M. Gambetta lui-même ne suffirait plus à imposer à ses amis quelque apparence de modération. Plus d'opportunisme! Le centre gauche n'aurait qu'à se confondre avec la gauche pure et la gauche pure qu'à se réfugier dans la gauche extrême. Depuis les portefeuilles de ministres jusqu'aux plus humbles places de l'administration, tout serait livré aux vainqueurs. Il ne resterait en dehors d'eux, mais impuissant et condamné, que le Maréchal. S'il se retire, c'est le gouvernement complet, parfait et légitime des radicaux sous un président quelconque issu de la nouvelle majorité. S'il reste au contraire, s'il s'obstine noblement à ne pas quitter le poste où nous l'avons mis, c'est la lutte sans trêve, c'est le tiraillement de chaque jour entre les trois pouvoirs. Je demande à ceux qui se préoccupent sincèrement de la marche des affaires, jusqu'où tomberaient dans ces deux hypothèses la confiance et le travail? Je demande à ceux que préoccupe douloureusement notre attitude devant l'Europe quelle figure nous pourrions faire dans le monde avec ce gouvernement à trois têtes irritées et cabrées les unes contre les autres.

Supposez au contraire le succès des candidats du Message, des candidats du Maréchal, aussitôt tout se détend, tout reprend l'allure des jours paisibles. Ce n'est pas sans doute la paix complète, mais c'est l'apaisement. Et par quel miracle? Tout simplement parce que la nouvelle Chambre, le Sénat et le Président se trouveront d'accord.

Entre ces deux politiques, l'une organisant le conflit, l'autre assurant l'ordre, la France va être appelée à choisir. En votant pour les candidats des trois gauches, on votera pour le conflit. En votant pour les candidats du Maréchal, vous voterez pour l'ordre et la prospérité à l'intérieur, pour notre sécurité et notre honneur au dehors, en un mot pour le prompt relèvement de la France.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

LA RUSSIE CONTEMPORAINE[1]

I

LA SOCIÉTÉ RUSSE

Depuis deux mois tous les regards sont fixés sur la Russie, tout le monde parle d'elle, et cependant personne ne la connaît bien. Sans doute on sait quelles ont été jusqu'ici sa politique extérieure et ses relations avec les autres puissances; mais personne, ou presque personne n'est au courant de sa constitution intérieure et de son état social. D'où vient cette ignorance du public à l'endroit d'une puissance qui, depuis un siècle et demi, a joué un si grand rôle en Europe? Il y en a différentes causes. Jusqu'à ces derniers temps, les voyages étaient difficiles dans ce pays et on le visitait peu. De plus, la langue russe est inconnue de presque tous les étrangers, et ceux qui vont en Russie se bornent volontiers à visiter les grandes villes où ils entendent parler français, mais où ils ne sauraient être mis au courant des institutions et des mœurs véritables de la population. Ajoutons que dans ce pays où le pouvoir est encore absolu, le czar seul est en vue; tout émane, ou est censé émaner de lui; l'étranger ne fait attention qu'à lui et néglige volontiers tout le reste de la nation. C'est un tort; car, pour savoir quelle est la force réelle de la Russie, quels mobiles la dirigent dans sa politique, quels dangers la menacent et quelles ressources lui restent pour l'avenir, il est indispensable non-seulement de connaître son histoire, mais de pénétrer dans la vie intime de son peuple, d'étudier les nombreux

[1] *Russia*, by D. Mackenzie Wallace, member of the Imperial Russian Geographical Society. Londres, 2 vol. in-8. Une traduction française de cet ouvrage vient d'être publiée chez Maurice Dreyfous (10, rue de la Bourse). — *Letters from Russia*, by E. J. Reed, M. P. 1 vol. in-8. London. — *Lettres sur la Russie*, par M. de Moltke. Paris, 1877. — *Savaged and civilise Russia*, by W. R. London, 1877. — *Reports on land tenure in Russia*, by E. Michell, consul at Saint-Petersburg. Parliamentary papers, 1869-1870. — *Les Ouvriers européens*, t. II; *les Ouvriers d'Orient*, par F. Le Play. Paris, 1877.

rouages, le fonctionnement compliqué de cette immense machine. Divers travaux sur cette matière ont déjà été publiés chez nous, et les lecteurs du *Correspondant*[1] n'ont pas oublié les articles du prince Galitzin et ceux de M. Emile Jonveaux sur les réformes inaugurées en Russie; mais un pareil sujet est singulièrement vaste; il faut le reprendre fréquemment, l'étudier sous des faces différentes, pour arriver à le bien connaître.

Nous avons aujourd'hui une occasion excellente pour faire ce travail. Un écrivain anglais, fort distingué, M. Mackenzie Wallace, vient de publier sur la Russie un des ouvrages les meilleurs et les plus curieux qui aient paru. Il a séjourné six années dans ce pays, commençant par en apprendre la langue, parcourant ensuite toutes ses provinces, visitant les forêts du nord avec autant de soin que les riches plaines du midi, s'arrêtant dans les huttes des paysans comme dans les palais de l'aristocratie ou dans les demeures fastueuses des marchands des grandes villes; il a interrogé tous ceux qu'il rencontrait, membres de la noblesse et du clergé, fonctionnaires, bourgeois et paysans, a assisté aux réunions des assemblées des provinces, des districts ou des communes, consulté les archives et les bibliothèques des villes, noté tout ce qu'il observait et apprenait, et il a réuni ainsi, sur la constitution intérieure de la Russie, une collection de documents aussi nouveaux qu'intéressants. Sans doute on peut lui reprocher de nous avoir donné trop peu de détails sur divers points fort importants, par exemple sur les conséquences qu'entraînent pour la nation, le service militaire obligatoire, le mode de taxation, la protection commerciale, etc., etc.; mais ces lacunes, qu'il comblera probablement dans le troisième volume annoncé par lui, ne détruisent pas les mérites réels de son livre, écrit avec cette précision et cette abondance de détails qui caractérisent les publications anglaises. L'apparition de cet ouvrage a fait sensation en Angleterre et un succès réel semble assuré chez nous à la traduction qu'un éditeur français en publie en ce moment même. Ce livre, ajoutons-le, n'est pas le seul qui nous ait apporté de nouvelles informations sur l'empire des czars. Les rapports de M. Michell, consul anglais à Saint-Pétersbourg, et les lettres de Russie, écrites en 1875 par M. Reed, membre du Parlement, font pénétrer également dans quelques détails de la vie et de l'organisation sociale des Russes. Il ne sera pas sans intérêt, surtout à l'heure où la Russie, restée depuis vingt ans sur le second plan des puissances européennes, reparaît bruyamment au premier, de donner aux lecteurs du *Correspondant* une idée de ces importants travaux.

[1] Voir notamment le *Correspondant* du 25 juillet 1868 et les numéros des 25 février et 10 mars 1872.

I

Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de la Russie ; il nous suffira de rappeler brièvement les faits qui expliquent certains détails de l'organisation actuelle de ce pays et aussi certaines tendances de sa politique.

Dès les premiers siècles de notre ère, la race slave s'établit, à la place des Scythes, dans ces immenses steppes de l'est de l'Europe, qui étaient appelées Sarmatie par les anciens, et qui prirent alors le nom de pays des Slaves. Le nord de ce vaste pays resta peuplé par des Finnois, et le sud par différentes tribus, appartenant peut-être à la famille turque, qui séparaient les Slaves du Pont-Euxin et de tous les débouchés vers la Méditerranée. On trouve chez les Slaves de cette époque plusieurs coutumes qui subsistent encore aujourd'hui : peuple essentiellement agricole, ils ont adopté la vie sédentaire ; tous les membres d'une famille habitent dans la même maison, et obéissent à l'autorité du plus ancien d'entre eux. Chaque commune ne comprend en général qu'un petit groupe de familles ; cependant des villes se fondent ; la plus vieille, Novogorod, a célébré, en 1862, son millième anniversaire.

Divisées entre elles et affaiblies par les luttes intestines, plusieurs tribus slaves appellent à leur secours, au neuvième siècle, la tribu scandinave des *Rus*, dont le chef Rurik, accompagné de ses deux frères et de ses guerriers, vint s'installer dans le pays et en prit le gouvernement. Pendant les sept siècles que dura cette dynastie, tous les chefs des principautés russes prétendirent descendre de Rurik. — De même que les conquérants scandinaves de la Normandie et de l'Angleterre, Rurik n'installa pas une nouvelle nation à la place de l'ancienne ; il fut suivi seulement d'une bande de compagnons d'armes qui devinrent les boyards ou nobles ; la nation slave subsista donc ; elle fit même adopter peu à peu sa langue et ses mœurs par ses nouveaux maîtres dont elle prit seulement le nom (Russes.) — La dynastie des Rurik s'établit bientôt à Kiev ; mais Novogorod conserva son importance commerciale ; les riches marchands qui l'habitaient, semblaient avoir pris aux Scandinaves un peu de leur esprit aventureux : ils avaient, sur les principaux fleuves de la Russie, des bateaux chargés de leurs marchandises, et faisaient un commerce important avec les populations de l'Orient. — Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'au neuvième siècle, comme au dix-neuvième, les Russes ambitionnent déjà la conquête de Constantinople. Cette ville les attire par sa magnificence, sa richesse et l'agrément de son climat. A diverses reprises, notamment en 904 et en 942, leurs

flottes attaquèrent en vain la capitale de l'empire d'Orient. Ces insuccès ne les découragèrent pas; au contraire, leurs prétentions sur Constantinople prirent une nouvelle force, lorsqu'en 985 leur chef Wladimir se convertit au christianisme afin d'obtenir la main de la princesse Anne, fille de l'empereur byzantin. Ce fait que les Russes, au lieu d'être convertis par Rome, furent convertis par Constantinople, et devinrent membres de l'Eglise d'Orient, a une grande importance : les descendants de Wladimir se considèreront en effet comme les héritiers naturels de l'empire d'Orient, le jour où cet empire tombera sous les coups des Turcs, en 1453 ; Constantinople sera à leurs yeux leur vraie capitale, et désormais ils travailleront sans relâche à chasser les infidèles de Byzance et à rendre ses Eglises au culte « orthodoxe. »

C'est à partir du onzième siècle que la lumière commence à se faire sur la constitution intérieure de la Russie. Ce pays est alors divisé en un certain nombre de principautés, indépendantes les unes des autres, sauf de la principauté fédérale, établie à Kiev; d'après le système d'apanages, adopté à cette époque, chaque descendant de Rurik avait droit à une principauté séparée qu'il gouvernait sous la haute suprématie du *Grand Prince* de Kiev. — Les communes, surtout les villes, jouissaient de grandes libertés locales; elles étaient gouvernées par leur conseil communal; mais toutes les affaires graves étaient décidées par l'assemblée générale des habitants que chaque citoyen pouvait convoquer, en faisant sonner ces fameuses cloches dont la translation à Moscou fut plus tard le signe de la suppression des libertés municipales. — Novogorod jouissait de priviléges particuliers et formait comme un Etat indépendant : les habitants élisaient leurs princes dans la dynastie des Rurik, et ne se gênaient nullement pour les déposer dès qu'ils leur avaient déplu.

Tout ce système de libertés locales disparut au treizième siècle, lors de la grande invasion tartare qui eut peu d'influence sur la vie sociale et les mœurs de la Russie, mais modifia profondément sa constitution politique. C'est là un point que M. Mackenzie Wallace a parfaitement mis en lumière. — Très-cruels envers les vaincus au moment de l'invasion et dans tous les cas où les Russes essayaient de secouer le joug, les Tartares ne cherchèrent pas cependant à détruire la nation slave, et à « tartariser » la Russie. Chacun des princes dut leur prêter un serment d'obéissance ; les populations durent leur payer un tribut parfois assez élevé; mais ces conditions une fois remplies, les vaincus restèrent libres de conserver leur langue, leur religion, leurs institutions; il n'y eut jamais de fusion entre les Slaves et les Tartares, ce qui montre l'inexactitude du mot de Napoléon Ier : *Grattez le Russe, vous trouvez le Tar-*

tare. — Au point de vue politique, au contraire, les résultats de la domination tartare furent bien plus sensibles. Heureux d'avoir conservé un certain pouvoir sur leurs sujets, les princes de la dynastie de Rurik se montrèrent fort soumis envers les Tartares, tant que ceux-ci restèrent puissants, et devinrent leurs rivaux de plus en plus redoutables, dès qu'ils s'affaiblirent. Les princes de Moscou surtout grandirent rapidement, soutenus par les populations et par le clergé déjà fort influent, surtout par le métropolitain qui siégeait à Moscou. — Quand tomba enfin le pouvoir des Tartares, en 1480, les princes de Moscou étaient prêts à prendre l'autorité à leur place ; ils la prirent et, dominant peu à peu tous les autres princes de la famille de Rurik ils devinrent les maîtres incontestés de toute la Russie. Mais ce pouvoir qu'ils ressaisirent des mains de leurs adversaires tombés, conserva profondément le cachet tartare. Les princes ne furent plus des souverains modérés et en quelque sorte constitutionnels, tels qu'ils l'avaient été deux siècles auparavant, et tels qu'allaient le devenir certains rois de l'Occident ; ils avaient appris l'absolutisme à l'école des Tartares ; ils y habituèrent peu à peu leurs sujets ; et après la chute de leurs maîtres, ils se montrèrent aussi despotes qu'eux. Partout où apparaissaient encore quelques vestiges des libertés politiques anciennes, ils les détruisirent ; Novogorod perdit ses priviléges, et le jour où ses habitants songèrent à les réclamer, Ivan le Terrible les châtia par un des plus épouvantables massacres dont l'histoire ait conservé le souvenir (1570). — Les czars ne respectèrent guère plus les libertés des communes rurales. En 1597, l'usurpateur Boris Godunov défend aux paysans, résidant sur un domaine, de s'absenter sans le consentement du propriétaire ; le servage était ainsi fondé en Russie, au moment où il achevait de disparaître dans tous les pays de l'Occident.

Attaquée sans cesse par les armées de la Pologne et de la Lithuanie, affaiblie par ses divisions intérieures, la dynastie de Rurik, vieille de sept siècles, s'éteignit enfin en 1610. — La Pologne tenta d'imposer un czar à la Russie. Ladislas, fils du roi Sigismond, entra à Moscou avec une armée polonaise ; mais une révolte, suscitée par le clergé russe, ennemi né de la Pologne catholique, le renversa bientôt, et une assemblée des états, tenue n 1613, élut czar Michel Romanov, fils d'un noble d'origine prussienne. La maison Romanov passe pour régner encore en Russie ; mais on est tenté de voir là une fiction plutôt qu'une réalité, quand on songe aux fréquentes usurpations du trône commises au siècle dernier et à la filiation plus que douteuse de certains czars.

Il semble que l'élection de Michel Romanov, duquel l'assemblée

des états stipula certains droits pour le peuple, eût dû inaugurer en Russie une ère de liberté constitutionnelle. Il n'en fut rien : les droits réclamés de Michel Romanov n'étaient pas, comme en Angleterre, gardés par une noblesse indépendante ou par des classes moyennes puissantes, et ils ne furent pas respectés. Du reste, les luttes incessantes que la Russie avait à soutenir avec la Suède, la Pologne, les Turcs et les Tartares, rejetaient toujours à l'arrière-plan tout projet de réforme intérieure. Loin de diminuer, l'absolutisme ne fit que s'accroître sous les successeurs de Michel Romanov. Les nouveaux souverains, portés à imiter l'Allemagne dont ils étaient originaires et où ils contractaient fréquemment des mariages, greffèrent peu à peu sur le despotisme asiatique qu'ils avaient conservé la bureaucratie germanique et ils donnèrent ainsi une nouvelle force à leur autorité. Telle fut notamment l'œuvre de Pierre le Grand qui, pour remanier plus aisément les institutions de son pays, transporta dans une nouvelle ville, fondée par lui, le siége de son autorité, et qui, en réunissant sur sa tête la suprématie spirituelle et temporelle, éleva à son apogée l'omnipotence des czars. Ses successeurs, jusqu'au czar Nicolas inclusivement, persévérèrent tous, plus ou moins franchement, dans la même voie. C'est seulement sous le czar actuel que le despotisme a commencé à s'adoucir et à se modifier. L'issue de la guerre de Crimée, en 1856, avait révélé la nécessité de réformes importantes. Alexandre II s'attacha à les réaliser. De grands actes, l'émancipation des serfs, la réforme du système judiciaire et de l'administration locale signalèrent son règne : on aura plusieurs fois, dans le cours de ce travail, l'occasion d'examiner les conséquences de ces différentes mesures.

II

Il est temps d'aborder l'étude des diverses classes de la société russe; commençons par les habitants des villes.

A part les centres les plus importants, Saint-Pétersbourg, Moscou, Odessa, la plupart des villes se ressemblent en Russie : la description de l'une d'elles les fait connaître presque toutes. De loin, elles paraissent assez imposantes; mais quand on y pénètre et qu'on voit les rues, larges et droites, mal pavées ou pas pavées du tout, la plupart du temps sans trottoirs, les maisons en bois ou en pierre, à un seul étage, ayant souvent leur façade du côté opposé à la rue, séparées les unes des autres, par de vastes cours, on croit être dans un grand village, ou tout au plus dans l'extrême faubourg d'une grande ville. Peu ou point de boutiques avec étalage de marchan-

dises. Si vous avez quelques emplettes à faire, il faut aller aux « bazars », où les objets les plus divers sont accumulés en longues rangées symétriques, dans des pièces basses et mal éclairées. Encore ne trouve-t-on pas là cette activité à laquelle on est habitué dans les quartiers commerçants. Les marchands flânent devant leur porte ou chez leurs voisins, en attendant de rares chalands, auxquels ils demanderont des prix excessifs, afin de se dédommager du petit nombre des ventes. Dans les autres quartiers, la solitude est encore plus grande. Au milieu des places publiques et des promenades — si la ville a la chance d'en avoir, — les vaches et les chevaux errent tranquillement. La nuit, les rues sont à peines éclairées par quelques lampes à l'huile qui dissipent si mal l'obscurité que les personnes obligées de rentrer chez elles un peu tard doivent se munir de lanternes.

La Russie proprement dite — déduction faite de la Pologne et des provinces Baltiques, qui n'en font partie qu'au point de vue politique — possède très-peu de villes, et ces villes sont peu peuplées. A part Saint-Pétersbourg et Moscou, qui ont plus de 600,000 habitants, il n'existe que deux villes, Odessa et Kishinef, qui en aient plus de 100,000, sept qui en comptent plus de 50,000, quatorze qui en possèdent de 25,000 à 50,000, et à peine cent dont la population dépasse 10,000 âmes. En un mot, en Russie, l'élément urbain ne comprend guère que le dixième de la population totale, tandis qu'en Angleterre, par exemple, plus de la moitié des habitants sont logés dans les villes. Cette différence s'explique par plusieurs causes. Il existe encore en Russie, du côté de l'Est, une étendue considérable de terres assez fertiles et non cultivées : les fils des paysans, qui ne trouvent pas à s'occuper dans le village paternel, vont souvent s'y installer et aiment mieux y vivre des produits de leur culture que de se livrer au commerce ou à l'industrie dans les villes. Ajoutons que jusqu'en 1860, le servage a retenu la plupart des paysans sur les domaines des propriétaires ruraux et a empêché leur émigration dans les cités.

On voit, par la rareté des grandes villes, combien doit être peu nombreuse en Russie cette bourgeoisie riche, active et laborieuse qui, en imprimant un rapide essor au commerce et à l'industrie, a tant contribué à la prospérité matérielle des nations occidentales. A diverses reprises, les czars se sont efforcés de développer la classe moyenne dans leurs Etats; dès qu'ils eurent secoué le joug des Tartares et pris le pouvoir absolu, ils firent des habitants des villes une classe distincte des paysans, les affranchirent de l'autorité des grands propriétaires ruraux et leur donnèrent le droit exclusif de faire le commerce. Malgré toutes les critiques dont elles sont susceptibles,

ces mesures pouvaient conduire à la formation d'une bourgeoisie puissante ; mais les czars, préoccupés avant tout de se procurer des revenus, imposèrent aux commerçants des villes des taxes exagérées, dont le poids était encore accru par les exactions des collecteurs de l'impôt. Il vint un moment où les marchands cherchèrent à quitter les villes pour se soustraire à ce lourd fardeau ; mais aussitôt des décrets le leur défendirent, et les habitants furent retenus dans leurs cités, comme les paysans étaient retenus dans leurs communes rurales. Au milieu de toutes ses autres réformes, Pierre le Grand songea aussi à la création d'une bourgeoisie commerçante, comme celle qu'il avait vue dans l'Europe occidentale : il fit venir des ouvriers en Russie, invita les commerçants étrangers à entrer en relations avec ceux de son pays ; il crut favoriser le développement des villes, en leur donnant un bourgmestre, des conseils municipaux, des cours de justice, des associations marchandes, en un mot toutes les institutions qu'il avait observées dans les cités allemandes. Catherine II continua cette œuvre ; elle transforma en *villes* plus de deux cents communes rurales et leur octroya une constitution municipale ; mais tous ces efforts échouèrent. Les institutions municipales, si florissantes en Occident, avaient été l'œuvre du temps et répondaient à des besoins réellement éprouvés par les populations ; en Russie, au contraire, elles étaient adoptées pour faire naître ces besoins, que personne ne ressentait [1]. Elles n'amenèrent aucun des résultats espérés, et les czars purent se convaincre qu'on ne crée pas par des décrets l'esprit d'entreprise et le goût du commerce dans un pays.

Les villes russes se divisent en trois catégories : 1° villes, chefs-lieux de province où résident les divers organes de l'administration provinciale ; 2° villes, chefs-lieux de district, où résident les administrateurs du district provincial ; 3° villes ordinaires. La composition de toutes ces cités est la même. A part les fonctionnaires et les membres du clergé ou de la noblesse qui y séjournent, on y rencontre trois groupes d'habitants : les *marchands*, les *bourgeois* dans le sens le plus étroit du mot et les *artisans*. Ainsi qu'on le verra, ces trois catégories ne forment pas des castes héréditaires ; mais elles n'en constituent pas moins des corporations très-distinctes, ayant chacune son organisation, ses priviléges et ses obligations. — Le groupe des *marchands*, qui est le premier en dignité, se recrute surtout parmi les bourgeois et les paysans : quiconque veut devenir marchand doit s'inscrire, suivant le capital dont il dispose ou le commerce qu'il veut faire, dans une des trois *Ghildes*

[1] Voir M. Mackenzie Wallace, t. I, p. 262.

existantes, et payer les taxes requises. Dès qu'il cesse de les acquitter, il cesse d'être marchand dans le sens légal du mot, et rentre dans la classe à laquelle il appartenait. — Les *artisans* sont, pour la plupart, des paysans qui sont venus dans les villes sans avoir le plus souvent rompu leurs liens avec leur commune rurale. Les artisans de chaque métier forment une corporation différente, ou *Tsekh*, à la tête de laquelle sont un chef et deux assistants élus par tous les membres de la corporation; en outre tous les *Tsekhi* réunis forment une grande corporation qui a son président élu, assisté d'un conseil composé des chefs de chaque *Tsekh*. Ce conseil et son président règlent tout ce qui concerne les intérêts des *Tsekhi*, et s'assurent de l'observation de tous les règlements. — Les *Bourgeois* comprennent ceux qui, sans être membres d'une *Ghilde* ou d'un *Tsekh*, sont inscrits comme habitants permanents d'une ville; eux aussi ont, à la tête de leur corporation, un chef et des administrateurs.

Le lien entre ces trois catégories d'habitants est le conseil municipal, chargé de l'administration de la ville et présidé par un maire. Aujourd'hui tout propriétaire de maisons, noble, bourgeois ou marchand, peut être maire ou membre du conseil municipal. Mais cet honneur qui ne confère que les apparences du pouvoir est peu recherché, et les élus ne montrent aucun zèle dans l'accomplissement de leurs fonctions. Il y a peu de temps, le conseil municipal de Saint-Pétersbourg, ne pouvant obtenir aucune assiduité de la plupart de ses membres, a proposé d'imposer une amende aux absents. S'il en est ainsi, dans la capitale de l'empire, comment les choses doivent-elles se passer dans les petites villes de province?

L'ostentation et la vanité, qui figurent parmi les principaux défauts des Russes, se rencontrent surtout chez les marchands enrichis par le commerce. Dès qu'ils ont fait fortune, ils s'empressent d'acheter ou de faire bâtir un palais et meublent avec un luxe qui n'est pas toujours de bon goût, les pièces de réception. Ces pièces, fermées dans les jours ordinaires, s'ouvrent de temps à autre pour de grandes fêtes et de somptueux dîners. Une des ambitions principales du maître de la maison est d'avoir à sa table, ces jours-là, quelques hauts fonctionnaires en costume officiel et avec de nombreuses décorations; s'il les invite, ce n'est pas avec le désir d'être ensuite reçu chez eux (le marchand russe ne rougit pas de son titre de marchand et cherche rarement à se faire admettre dans la haute société); mais il sait qu'en montrant à sa table et dans ses salons des personnages de rang élevé, il accroîtra la considération dont il jouit dans sa corporation. De son côté, le haut fonctionnaire a intérêt à paraître chez le riche marchand : outre qu'il y trouvera un

excellent dîner, il pourra, en échange de l'honneur fait à son hôte, réclamer de lui plus tard une forte souscription pour des œuvres de bienfaisance ou d'intérêt public. Il y a donc une sorte de marché tacite conclu entre le marchand et le dignitaire invité chez lui; M. Wallace affirme même que le marché n'est pas toujours tacite; l'une des anecdotes qu'il raconte à ce propos mérite d'être reproduite. Un opulent négociant de la ville de T..... alla trouver un jour le gouverneur de sa province en le priant d'honorer de sa présence un dîner de famille; il ajouta qu'il considérerait comme une faveur toute spéciale de voir la femme du gouverneur dans ses salons. Le gouverneur fit quelques difficultés, et à la fin il laissa entendre que sa femme ne pourrait accepter cette invitation, parce qu'elle n'avait pas de robe de velours comparable à celles de plusieurs femmes de marchands qui assisteraient à la fête. Deux jours après le gouverneur recevait, *d'un donateur inconnu*, une pièce du plus beau velours qu'on pût trouver à Moscou, et sa femme, — à la grande satisfaction des deux parties, — parut dans les salons du fastueux commerçant.

C'est souvent par des moyens analogues que les marchands obtiennent des décorations, — non pas des *grands cordons*, ce qui est au-dessus de leur ambition, — mais des décorations de moindre importance. En général ces décorations sont données en récompense d'une forte souscription à quelque œuvre de bien public, et parfois le donateur les réclame lui-même comme une condition expresse de sa libéralité. Pendant que M. Wallace se trouvait en Russie, un négociant promit de donner à une Société que patronnait une grande duchesse, une somme d'argent considérable, sous la condition qu'il recevrait en retour la croix de Saint-Vladimir. On trouva que cette décoration était trop importante, et on ne lui accorda que la croix de Saint-Stanislas. Le donateur répondit aussitôt que les conditions du marché n'avaient pas été remplies et demanda la restitution de la somme déjà payée. L'argent lui fut en effet rendu, et, comme les faveurs impériales ne peuvent être retirées, le marchand eut une croix de Saint-Stanislas pour rien.

La vanité n'est que le moindre défaut des marchands russes : très-experts et très-habiles pour tout ce qui intéresse leur négoce, ils sont, à tous autres égards, d'une ignorance prodigieuse; beaucoup d'entre eux, paraît-il, ne savent ni lire ni écrire, et font leurs comptes de mémoire ou avec l'aide d'un secrétaire. En outre, ils passent pour être encore plus malhonnêtes qu'ignorants. Ceci explique pourquoi les commerçants étrangers, établis dans ce pays, les Anglais et surtout les Allemands, en général probes et instruits, font une concurrence heureuse aux nationaux. — Il est juste d'ajouter

cependant que, depuis quelques années, les marchands russes paraissent s'être un peu corrigés de leur improbité. L'exemple des étrangers établis à côté d'eux leur aura sans doute appris que dans les affaires, l'honnêteté est le plus sûr moyen de réussir. En outre, les nombreux nobles qui, dans ces dernières années, ont quitté la vie rurale ou les fonctions publiques pour entrer dans le commerce et l'industrie, ont fait pénétrer dans la corporation des marchands des idées plus saines et de meilleurs procédés. Cette tendance nouvelle des nobles à adopter, au mépris de vieux préjugés, la vie industrielle, ne doit pas passer inaperçue : elle aidera peut-être dans l'avenir à constituer ce tiers-état, cette bourgeoisie riche et influente dont Pierre le Grand et ses successeurs ont vainement tenté la création.

A côté des corporations qu'on vient de citer, on rencontre, dans les villes, des membres du clergé, quelques nobles, enfin un grand nombre de fonctionnaires qui composent principalement ce qu'on appelle la « société. » — Rien de monotone et de languissant comme l'existence de ces derniers; les scènes que raconte à ce sujet M. Wallace, semblent empruntées aux livres de Balzac sur la vie de province. Les petites réceptions que ces fonctionnaires, mariés pour la plupart, se donnent les uns aux autres, les cancans et les commentaires malveillants sur les nouveaux venus, les jeux de cartes prolongés souvent jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, la lecture de quelques romans anglais et surtout des plus mauvaises nouveautés françaises, comme les ouvrages de M. Emile Zola et des écrivains de cette école; voilà les principaux passe-temps de la « société » de province. Heureuses les villes que leur importance relative a élevées au rang de chef-lieu de district et surtout de chef-lieu de province. Celles-là ont une fois par an une distraction, impatiemment attendue par les habitants; c'est la réunion de l'assemblée de district ou de province. — Ceci nous amène à donner quelques détails sur l'administration en Russie.

III

Parlons d'abord de l'administration impériale et de ses représentants dans le pays. Le système actuellement en vigueur a été créé par Pierre le Grand qui, comme on le sait, voulut s'inspirer de l'exemple des nations occidentales : on a déjà dit combien certaines des innovations importées par lui en Russie répondaient peu au caractère et à l'esprit de son peuple.

Au sommet de l'édifice administratif est le czar, souverain absolu;

immédiatement au-dessous de lui sont le conseil d'Etat, le conseil des ministres et le Sénat. Il ne faudrait pas assimiler ces différents corps à ceux qui portent les mêmes noms en Occident. Le conseil d'Etat semble avoir reçu de la loi des fonctions importantes, telles que l'examen du budget, les déclarations de guerre, la conclusion des traités, etc., etc. ; mais il n'a jamais qu'un pouvoir consultatif et le czar peut ne tenir aucun compte de ses avis. Le conseil des ministres n'a aucune responsabilité collective ; pas de solidarité entre ses différents membres ; chacun d'eux individuellement ne doit compte de ses actes qu'à l'empereur. Enfin le sénat, dont les attributions étaient autrefois très-étendues, n'a maintenant à s'occuper que de matières judiciaires et n'est plus guère qu'une cour d'appel en dernier ressort.

Au point de vue administratif, la Russie proprement dite, — c'est-à-dire la Russie d'Europe, moins la Pologne, la Finlande, les provinces Baltiques et le Caucase qui ont une administration spéciale, — est divisée en quarante-six *provinces* ou « gouvernements, » et chaque gouvernement est subdivisé en « districts. » L'étendue et la population des différentes provinces et districts varient considérablement. — A la tête de chaque province est un *gouverneur*, assisté d'un *vice-gouverneur* et d'un *conseil.* Les fonctions du gouverneur de province étaient autrefois si nombreuses et si délicates qu'un homme hors ligne eût pu seul les bien remplir ; mais peu à peu, une partie de ses attributions, notamment de ses attributions judiciaires, lui ont été enlevées. En outre, les affaires usuelles sont réglées par un nombre énorme et sans cesse croissant de circulaires ministérielles qui simplifient beaucoup la tâche du gouverneur. — Indépendamment de ce haut fonctionnaire qui est le représentant local du ministère de l'intérieur, il y a, dans chaque province, des représentants des autres ministres, et chacun d'eux a un bureau avec un grand nombre d'employés et de secrétaires.

Pour cette vaste bureaucratie, il faut une véritable armée de fonctionnaires bien dressés : ceux-ci sont pris surtout dans les rangs de la noblesse ou parmi les enfants du clergé, et forment une classe spéciale de la société connue sous le nom de *Tchinovniks*, ou personnages ayant un Tchin, *c'est-à-dire un rang qui indique la fonction qu'ils sont aptes à remplir*. En Russie, les fonctions publiques sont, depuis Pierre le Grand, partagées en quatorze catégories ou ordres, ayant chacun un nom particulier. A part les exceptions faites assez fréquemment en faveur de tel ou tel individu, la règle générale est qu'il faut commencer par les postes inférieurs et les occuper durant un certain temps, avant d'aspirer à ceux d'un ordre plus élevé. Celui qui est resté à un poste pendant le temps voulu et remplit les conditions requises, obtient un rang ou *Tchin* indiquant

les fonctions supérieures auxquelles il est devenu apte. Le *Tchin* ne veut donc pas dire qu'on occupe actuellement un poste, mais simplement qu'on serait capable de l'occuper. Aussi, quand un Russe fait suivre son nom de titres tels que *Conseiller* d'Etat, *Conseiller privé*, etc., etc., il n'en faut pas conclure qu'il tient réellement une place au conseil d'Etat, mais simplement qu'il remplit les conditions exigées de ceux qui sont nommés conseillers d'Etat. Il est important de ne pas oublier ce détail, pour éviter les erreurs dans lesquelles tombent beaucoup d'étrangers.

Quels sont les avantages et les côtés fâcheux de cette bureaucratie? Il semble incontestable que la Russie, divisée pendant de longs siècles en principautés rivales, composée en grande partie de populations illettrées, grossières, absolument étrangères à la pratique de la liberté et du *self-government* local, n'aurait pu, sans la centralisation administrative créée par les czars, arriver à sa force actuelle et occuper une des premières places parmi les nations de l'Europe. Mais, ceci admis, il n'en reste pas moins vrai que la centralisation a, en Russie comme ailleurs, de graves inconvénients. Si l'on songe d'abord que les difficultés d'une administration centralisée sont proportionnelles à l'étendue du pays, on comprendra aisément combien le mécanisme de la Russie doit être défectueux. Des rives de la mer Polaire à celles de la mer Caspienne, des frontières de l'Allemagne à celles de la Chine, toutes les affaires aboutissent à Saint-Pétersbourg : comment les ministres pourraient-ils les examiner sérieusement? — En outre, un pays qui a une si grande quantité de fonctionnaires ne peut donner à la plupart d'entre eux qu'une mince rétribution : ceux-ci cherchent des profits par d'autres voies et se montrent sur ce point fort peu scrupuleux; il en est qui ne prennent même pas la peine de cacher leurs fraudes. M. Wallace nous raconte, par exemple, que pour s'assurer les complaisances des fonctionnaires de tout ordre, les fabricants et marchands d'eau-de-vie leur paient chaque année des sommes proportionnées à l'importance des fonctions. Il existe pour ces gratifications un tarif, connu de tout le monde, et on a vu des fonctionnaires qui, recevant une somme supérieure à celle portée au tarif, se hâtaient de restituer la différence! Les czars connaissent tous ces abus, mais ils n'osent sévir trop fréquemment, afin de ne pas détruire, dans l'esprit des populations, le respect dû à toutes les autorités. Ils préfèrent réserver leur sévérité pour les délits politiques!

Plusieurs souverains, cependant, ont voulu empêcher les malversations des employés; ils ont cru y parvenir par des moyens préventifs, c'est-à-dire en les contraignant à observer de longues et minutieuses formalités avant de faire aucun acte. Il faut citer un exemple pour

donner une idée des procédures compliquées qui doivent précéder les plus insignifiantes mesures d'un fonctionnaire, même d'un fonctionnaire supérieur. Supposons qu'il y ait un poêle à réparer dans l'hôtel du Gouverneur Général. Pour empêcher le Gouverneur de commander des travaux inutiles, il faudra d'abord constater la nécessité de la réparation, et comme une réunion d'hommes se laisse moins facilement qu'un seul individu tromper ou corrompre, cette vérification sera confiée à un conseil qui certifiera l'urgence du travail. Mais le conseil a pu se tromper ou se laisser intimider par le Gouverneur; sa décision devra donc être contrôlée par le procureur, puis par le ministre de la justice. Ce n'est pas tout : il serait dangereux de donner carte blanche à un architecte : quand ce dernier aura estimé la dépense, il faudra que son devis soit vérifié d'abord par le conseil dont on a parlé, puis par le procureur et le ministre. Après toutes ces formalités qui ont demandé plus de quinze jours et fait noircir plus de quinze feuilles de papiers, le Gouverneur est informé officiellement qu'il est autorisé à dépenser *sept* ou *huit francs* pour la réparation de son poêle! Tout n'est pas encore fini; le travail une fois exécuté, on enverra un second architecte, afin de vérifier l'ouvrage du premier, et son rapport devra à son tour passer sous les yeux du conseil, puis du procureur. Toute cette procédure aura duré plus d'un mois, et s'il se fût agi d'un fonctionnaire d'ordre inférieur, elle eût été infiniment plus longue! — On devine quel est le résultat de pareilles exigences : les fonctionnaires s'habituent à ne remplir les formalités que sur le papier; ils certifient l'exactitude des faits sans les avoir vérifiés et rédigent des procès-verbaux d'assemblées qui n'ont jamais été tenues. Ainsi dans le cas que nous avons cité, le poêle du gouverneur aura été réparé longtemps avant que les travaux aient été autorisés; mais la comédie bureaucratique n'en aura pas moins été continuée jusqu'au bout! — On comprend maintenant qu'un ingénieur russe, critiquant, devant un jeune voyageur français, les formalités administratives de son pays, ait pu ajouter : « Pour vous donner un exemple à l'appui de mes critiques, je touche 2,000 roubles (8,000 fr.) par an, pour faire marcher une usine du gouvernement, *qui est fermée depuis quatre ans* [1]. » Peu importait que l'usine ne marchât plus : du moment que le ministre recevait périodiquement des rapports sur son fonctionnement, et que ces rapports étaient certifiés par les autorités compétentes, tout était régulier.

L'empereur Nicolas avait cru couper court à tous les abus en instituant un corps de gendarmes, indépendants des fonctionnaires et

[1] *Voyage en Russie et en Sibérie*, par M. Victor Meignan, — chez Plon, 1876.

bien payés, et en les dispersant sur tous les points de la Russie, avec mission de surveiller les employés de tout ordre; mais les gendarmes se sont bien vite fatigués d'être considérés comme des espions; puis, quand ils découvraient quelques fautes d'un employé, ils se disaient, avec la bonhomie qui caractérise les Russes, « qu'il serait trop dur de punir un homme qui n'était pas plus coupable que ses collègues. » La nouvelle institution n'a donc donné aucun résultat; les gendarmes existent encore, mais leur mission se réduit à rechercher les délits politiques et les sociétés secrètes. Quant aux fonctionnaires, ils continuent à agir comme par le passé; leurs abus sont peut-être moins grands qu'autrefois; ils suffisent encore à donner une idée fâcheuse de l'administration russe.

Au commencement de son règne, le czar actuel, effrayé de l'étendue du mal et désireux d'opérer une véritable révolution dans un sens libéral, s'appliqua à créer un *self-government* local; il institua des assemblées électives de district et de province, connues sous le nom de *Zemstva*, et qui ont fait grand bruit pendant quelques années. — Le *Zemstvo* pourrait, à différents égards, être comparé à nos conseils généraux; il comprend un certain nombre de députés qui se réunissent une fois par an, et un bureau exécutif qui siége en permanence et est formé de plusieurs membres de l'assemblée choisis par elle. Chaque province et chacun des districts compris dans la province ont une assemblée et un bureau de ce genre. L'assemblée de district est élue tous les trois ans par les propriétaires fonciers, les communes rurales et les corporations municipales. L'assemblée de province est nommée par les assemblées de tous les districts composant la province. En général le choix des électeurs désigne, pour les assemblées de district, un nombre presque égal de nobles et de paysans. Pour l'assemblée de province, les assemblées de district choisissent le plus souvent des propriétaires fonciers qui sont à la fois plus instruits, plus capables que les paysans, et plus en état de supporter les charges de cette fonction gratuite. — Les attributions du *Zemstvo* consistent à délibérer sur les affaires administratives de la province et des districts, telles que l'entretien des routes et des ponts, la police rurale, l'instruction primaire, les mesures d'hygiène à prendre dans les localités, etc., etc.

Lorsqu'on assiste à ces assemblées, on est frappé de voir qu'aucune trace d'antagonisme ne paraît exister entre les nobles et les paysans. Les nobles ouvrent en général la discussion; les paysans interviennent pour faire des observations presque toujours sensées et pratiques; on tombe promptement d'accord, et les décisions sont souvent prises à l'unanimité. Faut-il voir dans cet accord, la preuve

des bons rapports qui règnent entre les propriétaires ruraux et leurs anciens serfs, ou bien faut-il en conclure que les uns et les autres ne prennent qu'un intérêt médiocre aux affaires qu'on leur soumet? On est tenté de se ranger à ce dernier avis. Il y aurait, en effet, à renouveler à propos des *Zemstva*, l'observation déjà faite au sujet des institutions municipales. Toutes ces importations d'Occident, opérées par la seule volonté des czars, sont sans racines dans le pays ; la masse de la nation ne sentait pas le besoin de ces institutions qu'elle n'avait jamais vu fonctionner, et elle ne s'est pas intéressée à leur développement. Dans le principe, cependant, la création des assemblées provinciales et de district avait été accueillie avec assez d'enthousiasme ; on crut que ces conseils locaux allaient, en peu de temps, donner au pays de bonnes routes, de bons ponts, des écoles et des hôpitaux en abondance, qu'ils allaient imprimer un élan inespéré aux progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, améliorer la condition des paysans, etc., etc. Mais plus on avait compté sur eux, plus on fut découragé en voyant qu'ils ne pouvaient réaliser toutes ces belles espérances ; qu'avec l'inexpérience naturelle à des novices, ils commettaient des fautes nombreuses et qu'ils augmentaient les impôts bien plus vite qu'ils n'accroissaient le bien-être de la nation. D'un autre côté, les membres de ces assemblées dont l'apathie avait été secouée un moment par les réformes impériales, retombèrent promptement dans leur indifférence et leur inertie. Quelques assemblées seulement, surtout celle de Saint-Pétersbourg, semblaient vouloir prendre leur mission au sérieux ; mais elles ne résistèrent pas au désir de jouer un rôle politique. Le czar effrayé fit aussitôt fermer le *Zemstvo* de Saint-Pétersbourg, et exila pour quelque temps de la capitale les principaux membres du conseil. Bientôt après il limita lui-même les pouvoirs et la liberté d'action des conseils nouvellement créés, fixa le maximum des taxes qu'ils pouvaient imposer, se réserva la nomination du président, et tout en permettant la publicité des séances, autorisa les gouverneurs de province à interdire la publication des procès-verbaux ou de tous autres documents. Ces restrictions ont été autant de coups portés aux nouvelles assemblées ; elles subsistent encore, mais dans un état de langueur dont elles ne se relèveront peut-être jamais[1].

IV

On connaît maintenant les villes russes, et ceux qui y résident ; il est temps de parler des habitants des campagnes qui forment, on

[1] Voir l'ouvrage de M. Wallace, t. I, p. 347-348.

le sait, près des neuf dixièmes de la population totale de l'empire. Nous aurons à nous occuper successivement des paysans, du clergé des campagnes, de la noblesse et des propriétaires fonciers. Commençons par les paysans.

Sans avoir eu toute l'influence qu'on lui a attribuée, l'émancipation des serfs a modifié, à divers égards, la condition et la vie du paysan : pour bien se rendre compte de ces modifications, il faut connaître d'abord la constitution d'une famille de paysans, en 1860, avant l'émancipation.

Tous les membres de la famille, jeunes et vieux, vivent ensemble, d'une façon toute patriarcale, dans la même demeure, sous l'autorité du chef de la maison, appelé tantôt « l'administrateur » (Khozaïn), tantôt le « gros personnage » (Bolshàk). Généralement cette situation importante est occupée par le grand-père, ou, s'il est mort, par le plus âgé des frères, ou enfin par la personne, — homme ou femme, — qui montre les meilleures qualités d'administrateur et jouit de la plus grande influence morale. Les relations entre le chef de la maison et les autres membres de la famille varient selon la coutume et aussi selon le caractère des personnes; les femmes qui demeurent dans la maison n'aident pas toujours à la bonne harmonie et fréquemment, dans les poésies populaires, la bru se plaint de la belle-mère qui lui impose un travail trop pénible. La maison, ses dépendances, tout ce qu'elle contient, bestiaux, instruments agricoles, grains, semences, argent provenant de la vente des produits agricoles, etc., etc... appartiennent en commun à la famille : par conséquent, rien ne peut être acheté ou vendu, même par le chef (à moins qu'il ne possède une autorité exceptionnelle), sans le consentement des autres membres mâles de la famille. Tout l'argent gagné est placé dans une bourse commune. Quand un des fils quitte le village pour aller travailler au dehors, il doit, ses dépenses une fois acquittées, envoyer à sa famille tout l'argent qu'il a épargné. Pendant son absence, parfois assez longue, sa femme et ses enfants resteront dans la maison paternelle où ils seront logés et entretenus[1].

[1] La possession en commun est tellement dans les mœurs des paysans russes que les fils qui vont ainsi gagner leur vie dans les villes, entrent parfois dans des associations temporaires, ou *artels*, dont tous les membres vivent, travaillent, se nourrissent en commun : quand un ouvrage est achevé et que le prix en a été reçu, chaque associé prend sa part dans les profits. — Toutefois ces associations temporaires sont devenues beaucoup plus rares que par le passé, et l'ouvrier préfère généralement recevoir un salaire fixe, sans subir aucun risque.

Dans les grandes villes, il existe des *artels* d'un autre genre. Ce sont des associations permanentes, possédant un fort capital et pécuniairement responsables des délits de chacun de leurs membres. La plus célèbre de ces

Comme l'indique le nom d'*Administrateur* donné au chef de la maison, une famille de paysans est, dans la pensée même de ses membres, une association de travailleurs possédant tout en commun. C'est d'après cette idée qu'est réglée la succession. Quand la famille vient à se disperser, le degré de parenté n'est nullement pris en considération pour le partage des biens. Tous les mâles adultes en reçoivent une part égale : les fils illégitimes ou adoptifs, s'il ont travaillé dans la maison, ont les mêmes droits que les fils légitimes. Au contraire la fille mariée, regardée comme appartenant à la famille de son mari, et le fils qui a rompu ses relations avec la famille sont exclus du partage. En un mot, il n'y a pas, à proprement parler, une succession ; la maison et tout ce qu'elle contient étant censés appartenir à l'ensemble de ses habitants, il est naturel que, lors de la rupture de la communauté, les habitants s'approprient individuellement ce qu'ils avaient jusqu'alors possédé en commun. Les lois de succession sont donc inapplicables à plus des quatre cinquièmes de la population russe.

L'habitude de tenir peu de compte des liens du sang et de considérer la famille surtout comme une association de travailleurs, a donné à l'esprit du paysan une tournure prosaïque et essentiellement pratique qui imprime un cachet spécial à la plupart de ses actes. On verra très-rarement un jeune homme faire un mariage d'inclination, ou se montrer sensible aux charmes d'un joli visage ; ce qu'il recherche, c'est une femme robuste, capable d'affronter le travail et la fatigue. Le plus souvent, sa fiancée ne sera même pas choisie par lui ; elle lui sera indiquée par son aïeule ou par sa mère qui la prendra non parmi les plus belles, mais parmi les plus laborieuses de la commune. Il faut, en effet, au paysan russe des auxiliaires actifs et nombreux pour lui permettre de mener à bonne fin les travaux agricoles de tout genre qui s'accumulent entre le commencement de juin et la fin d'août, pendant ces chauds mois d'été, où, selon l'expression des villageois qui expliquent ainsi les orages, « les saints parcourent souvent le ciel montés sur des chars de feu. » Au mois de septembre, quand les travaux principaux sont terminés, commencent les fêtes de la moisson. La veille, le paysan qui doit

associations est celle des garçons de banque. Les garçons de banque, chargés de garder ou de transporter des sommes considérables, ont de fréquentes occasions de voler; mais le banquier ne craint rien, puisqu'il sait que les sommes détournées lui seront rendues par l'association. En fait, ces détournements sont extrêmement rares ; car l'*artel*, responsable de tous ses membres, n'admet qu'après une sévère enquête, un nouvel associé, et, même après l'avoir reçu, le fait surveiller pendant longtemps avec le soin le plus minutieux.

Il est inutile d'insister sur l'utilité de semblables associations. (Voir M. Le Play, ouvrage cité.)

réunir chez lui tous ses voisins prépare un fort tonneau de *braga*, ou petite bière, et fait cuire un grand nombre de pâtés ou *piroghi*, pendant que de petites lampes brûlent dans un coin de la pièce, devant les images des saints, en l'honneur de la fête qui va avoir lieu. Le lendemain, dès le matin, les paysans, revêtus de leurs plus beaux costumes, vont à l'église, assistent à un long office ; puis, à midi, commence le grand repas. Outre les *piroghi* et les nombreux pots de bières, des viandes variées, depuis le porc jusqu'au mouton et au bœuf, sont servies aux hôtes qui font largement honneur au festin. Beaucoup de convives sont déjà fort excités en sortant de table et prennent une part très-active aux jeux qui suivent le dîner ; le le soir, après le souper, — comme du reste à l'issue des nombreuses fêtes qui se célèbrent en Russie, — ils seront presque tous ivres, et leur exemple prouvera une fois de plus qu'à la différence des peuples du Midi, ceux du Nord ne savent pas s'amuser : chez eux, l'ivresse et les excès sont l'accompagnement habituel de toutes les réjouissances.

Dans les jours ordinaires, la table du paysan est loin d'être aussi bien garnie qu'aux jours de fêtes : à mesure que l'époque de la moisson s'éloigne, sa nourriture est de plus en plus pauvre ; et les jours de jeûne, il n'aura souvent pour se nourrir que des concombres et de mauvais choux. On sait combien sont longs et fréquents les jeûnes dans l'Eglise russe ; pendant les sept semaines du carême, pendant deux ou trois semaines de juin, puis du commencement de novembre à Noël, enfin le mercredi et le vendredi de chaque semaine, le Russe doit s'abstenir de viande, d'œufs et de lait ; trop souvent il s'en dédommage par les abus de la boisson.

Autant le paysan a de travaux pendant l'été, autant il est peu occupé pendant les longs mois d'hiver, où la terre est dure comme le fer et couverte d'une énorme couche de neige. On le voit alors flâner dans le village ou aller voler du bois dans la forêt voisine, quand il ne redoute pas trop la surveillance de l'administration des domaines. Pour remplir les interminables soirées, chaque village a des réunions ou conversations (*Béciëdski*) ; ordinairement il y a tous les soirs trois *conversations* de ce genre : l'une pour les enfants, l'autre pour les jeunes gens des deux sexes, la troisième pour les matrones. Mais beaucoup d'hommes valides, surtout de jeunes gens, s'en vont travailler dans les villes et y restent tout l'hiver, souvent même bien plus longtemps. On a déjà vu que ceux qui font de longues absences, ne rompent point pour cela leurs relations avec la commune, où ils ont laissé leurs femmes et leurs enfants sous la garde du chef de la famille ; ils envoient régulièrement à ce dernier l'argent économisé par eux et paient leur part des taxes commu-

nales. Il est remarquable que ceux-là même qui ont fait de grandes fortunes dans les villes et y résident constamment, tiennent à conserver, par le paiement des taxes, un lien avec leur commune : « Qui sait, disent-ils, si la fortune nous restera fidèle, et si nos enfants ne seront pas contents un jour d'avoir leur part des terres communales? » Autrefois beaucoup de paysans pouvaient, sans quitter leur domicile, s'employer à différents travaux, par exemple à la fabrication des images religieuses ou de nombreux objets qu'ils revendaient aux bazars. La création de grandes fabriques sur le modèle de celles de l'Occident a porté un rude coup à ces petites industries. La plupart de ceux qui s'y livraient autrefois à domicile, ont dû entrer, en qualité d'ouvriers, dans les fabriques. Cette révolution industrielle est mal accueillie en Russie : les ouvriers se plaignent de travailler beaucoup plus sans gagner davantage; l'acheteur se plaint d'avoir des objets de moins bonne qualité; les directeurs de fabrique seuls se félicitent de ce changement. Inutile d'ajouter qu'au point de vue moral, le résultat de la création de ces grandes fabriques est le même qu'en Occident; partout où elles ont surgi, l'ivrognerie et la débauche ont fait des progrès effrayants.

Nous nous sommes reportés, pour décrire une famille de paysans, à vingt ans en arrière, à l'époque où le servage existait encore; il faut donc dire un mot des serfs. Le serf, on le sait, était attaché à un domaine et ne pouvait le quitter sans l'autorisation du propriétaire; sa condition était sans doute moins dure que celle de l'esclave de l'antiquité ou du nègre des colonies; comme eux, cependant, il appartenait à son maître et pouvait être vendu ou donné par lui. Les serfs les plus heureux étaient sans contredit ceux qui vivaient dans les domaines de l'Etat. Gouvernés par une branche spéciale de l'administration impériale, sans maître déterminé, ils jouissaient d'une certaine liberté; il leur suffisait de donner une petite somme pour obtenir le droit d'aller dans les villes; moyennant le paiement des taxes prescrites, ils pouvaient y rester indéfiniment et y faisaient parfois fortune. Les serfs vivant sur des terres dont les propriétaires étaient absents, se trouvaient dans une condition à peu près semblable. Ils se partageaient à leur gré entre eux la terre communale, et pouvaient, moyennant paiement d'une somme déterminée, jouir des autres terres du domaine. Quant à ceux dont les maîtres résidaient habituellement sur leurs terres, ils n'étaient pas tous employés à la culture du sol; beaucoup d'entre eux étaient obligés de servir comme domestiques et faisaient l'office de cochers, de valets de chambre, de cuisiniers, de jardiniers, etc., etc.; leurs femmes et leurs filles remplissaient le rôle de bonnes d'enfant, de femmes de chambre, de couturières. Ils vivaient alors dans la

maison du maître, nourris et habillés par lui et ne possédaient aucun lot de terre. Toujours beaucoup plus nombreux que les besoins du service ne l'exigeaient, ils étaient en général paresseux et indolents; d'un autre côté, ils témoignaient souvent à leurs maîtres un attachement remarquable.

Les propriétaires se montraient rarement très-rigoureux à l'égard de leurs serfs qu'ils avaient d'ailleurs intérêt à ménager. On pouvait les distinguer en deux types différents. Les uns n'intervenaient presque jamais dans les affaires privées des serfs et dans les arrangements qu'ils faisaient entre eux pour la distribution des terres communales; ils se bornaient à exiger qu'on les consultât pour les affaires importantes de la commune, et à réclamer les journées de travail et les redevances qui leur étaient dues. Les autres, au contraire, avaient la prétention de diriger toutes les affaires de la commune et des familles; ils se réservaient le droit d'approuver les mariages, la vente des récoltes, de ratifier toutes les décisions prises par l'assemblée des villages, etc., etc. Ces propriétaires, bien plus rares d'ailleurs que ceux du type précédent, imaginaient fréquemment de nouveaux moyens d'extorquer un peu d'argent aux paysans. Apprenaient-ils, par exemple, qu'une famille de serfs avait fait quelques économies, ils prétendaient aussitôt contraindre un des enfants de la famille à un mariage qui lui déplaisait : ils étaient presque sûrs que les parents offriraient une somme d'argent moyennant laquelle leur enfant était dispensé du mariage. De pareils stratagèmes étaient assurément bien blâmables, surtout quand on songe aux charges innombrables, qui pesaient et pèsent encore sur les familles de paysans. M. Wallace a obtenu communication du budget d'une de ces familles, budget bien difficilement équilibré et il nous en donne le détail. Outre les produits très-insuffisants que cette famille retire du sol cultivé par elle, elle se procure par divers moyens, une somme annuelle d'environ 300 à 310 francs; cette somme est totalement absorbée par son entretien pourtant peu luxueux, et par le paiement de ses taxes qui montent à 56 francs *au moins*, c'est-à-dire *à plus du sixième de ses recettes*.

L'émancipation des serfs, proclamée par le czar le 19 février 1861, ne pouvait manquer d'apporter certains changements à la constitution de la famille rurale, telle qu'on l'a décrite. Sans doute, dans beaucoup de maisons, le « gros personnage, » a eu une autorité morale suffisante pour retenir les siens autour de lui, et sa famille conserve ainsi, tant qu'il vit, son cachet primitif. Mais partout où cette autorité morale a fait défaut, la famille s'est disloquée ; le pouvoir du maître soutenait seul celui du « gros personnage ; » la chute du premier a nécessairement entraîné la chute de l'autre, et les

divers ménages se sont installés dans des habitations différentes. Peut-être cette innovation produira-t-elle plus tard d'heureux effets et augmentera-t-elle l'énergie du paysan, désormais chargé seul de l'entretien de sa femme et de ses enfants. En attendant, les mauvais résultats sont bien plus apparents que les bons. Lorsque les récoltes sont médiocres et qu'il ne peut suffire aux dépenses d'un ménage séparé, le villageois emprunte à des taux souvent exorbitants : plus tard il ne peut ni rembourser le capital ni payer les intérêts. Bien que la loi soit assez indulgente pour lui et défende la saisie des objets qui lui sont le plus indispensables, il tombe dans une misère affreuse qu'il n'avait jamais connue sous le précédent régime.

V

Si l'émancipation des serfs a modifié la constitution de la famille, elle a laissé subsister ce qu'il y a de plus original et de plus curieux dans la commune rurale, le *Mir ;* on entend par là les institutions qui régissent les communes au point de vue administratif et qui règlent le mode de partage des terres concédées aux habitants soit par l'Etat soit par un grand propriétaire.

L'organisation de la commune ressemble beaucoup à celle de la famille, telle qu'on l'a décrite. La commune est administrée et représentée, comme la famille, par un chef appelé l'*Ancien du village ;* l'autorité du chef est limitée, dans la famille, par celle des membres adultes ; dans la commune, par celle des autres chefs de famille réunis en assemblée. La famille a une propriété commune, la maison et ce qu'elle contient ; la commune en a une également, la terre arable et les pâturages. Chaque individu est responsable des dettes de tous les membres de la famille ; de même, chaque famille dans la commune est responsable des taxes et obligations communales des autres familles. La commune comme la famille est protégée, dans une certaine mesure, contre les conséquences de son insolvabilité ; les créanciers ne peuvent saisir la terre communale, pas plus qu'ils ne peuvent faire vendre la maison de la famille et les objets, nécessaires à l'agriculture, qu'elle renferme.

Le *Mir* apporte tant d'entraves à la liberté individuelle des habitants qu'on a pu dire que le paysan russe, s'il n'est plus le serf des seigneurs, est toujours le serf de sa commune : en effet, la plupart de ses actes doivent être approuvés et réglés par l'assemblée de tous les chefs de famille. Il ne pourra récolter son foin, ou labourer sa terre avant d'y être autorisé par cette assemblée. Fait-il des dépenses qui paraissent exagérées, chacun des chefs de famille peut s'en plaindre ; car l'insolvabilité d'un habitant oblige les autres à

payer ses taxes. Pour le même motif, le paysan ne pourra quitter son village sans l'autorisation de l'assemblée communale, et cette autorisation ne lui sera donnée que s'il présente des garanties suffisantes pour l'acquittement de ses taxes; il suffira même du moindre retard dans le paiement de cette dette, pour qu'il soit immédiatement rappelé par un décret de l'assemblée communale.

Comment est déterminée la part de chaque habitant dans les impôts dûs à l'Etat par la commune? M. Wallace a donné à ce sujet les plus intéressants détails. Tous les paysans mâles de l'empire sont inscrits sur une liste de recensement qui sert de base à l'établissement de l'impôt direct. Chaque commune a une liste de ce genre et doit payer au gouvernement une somme proportionnée au nombre de noms que cette liste contient. Durant l'intervalle entre deux révisions de la liste, les agents du fisc ne tiennent aucun compte des naissances ni des décès survenus dans la commune; celle-ci continue à payer la même taxe, jusqu'au jour d'une nouvelle révision. La part de chaque commune dans l'impôt direct une fois établie, il reste à en faire la répartition entre les habitants. D'après le système uniformément adopté en Russie, l'impôt, bien que personnel, ne peut être exigé que de ceux qui ont une portion des terres arables et des pâturages de la commune : chaque famille sera donc imposée en raison du nombre de lots de terre communale qui lui auront été attribués.

La distribution des terres communales est faite, à certaines périodes déterminées, dans l'assemblée générale du village et d'après les bases que la commune aura jugées les plus équitables. Il y a donc une grande variété dans les modes adoptés pour la répartition de ces terres entre les familles. Les lots sont attribués à chaque famille, ici en raison du nombre de têtes qu'elle possède, là d'après le nombre de ses membres capables de faire les travaux agricoles, ailleurs enfin, d'après d'autres bases. Le partage des terres s'opère rarement sans discussion dans le sein de l'assemblée générale : quand les terres sont fertiles, par exemple dans le Sud, chaque famille cherche à en avoir le plus possible : dans le Nord, où les terres sont de mauvaise qualité, elle s'efforce de faire diminuer le nombre de ses lots. Dans tous les cas, dès que l'assemblée a prononcé, chacun se soumet à sa décision, et la respecte. — M. Wallace, qui a assisté à plusieurs assemblées de ce genre, nous en donne de curieuses descriptions. Aucune solennité dans ces réunions qui se tiennent en plein air, un dimanche ou jour férié, à l'endroit où il y a le moins de boue. Personne ne cherche à faire de discours; un orateur trop abondant serait bien vite interrompu par ses voisins. On croirait voir une foule réunie par

hasard et qui cause, par petits groupes, des intérêts communaux. Peu à peu, l'un de ces groupes, composé des paysans les plus influents, attire l'attention des autres, et la discussion s'engage. Les débats sont parfois vifs et les expressions peu parlementaires ; on s'interrompt, on cherche à couvrir la voix de ses voisins. Mais quand les assistants semblent près d'en venir aux coups, le tumulte cesse subitement ; un orateur a fait rire les autres, ou trouvé un argument qui a mis tout le monde d'accord. Voici un exemple des discussions qu'entraîne, dans l'assemblée, ce partage des terres communales.

Le moment est venu de fixer la part d'une femme dont le mari est invalide et qui a trois petits garçons : si la liste de recensement était prise comme base de la distribution des lots, elle devrait recevoir quatre portions de terre communale ; mais elle serait incapable de payer quatre parts d'impôt. Il faut donc lui donner moins de quatre lots, et quand on lui demande combien elle en veut, elle répond d'un ton soumis : « Ce que l'assemblée m'attribuera. »

— Prends-en trois lots, dit un des assistants.

— Que dis-tu, petit père, s'écrie la femme, abandonnant immédiatement son air de soumission. Comprend-on cela ? M'attribuer trois lots! Qui a jamais vu chose pareille ? Depuis la fête de saint Pierre mon mari est alité ; rien ne le guérit. Il ne peut mettre les pieds par terre ; c'est comme s'il était mort ; il n'y a que cette différence qu'il mange sa part de notre pain.

— Tu ne sais ce que tu dis, répond un voisin. Il était au cabaret la semaine dernière.

— Et toi, riposte la femme, changeant aussitôt de sujet, qu'as-tu fait le jour de la dernière fête ? Ne t'es-tu pas enivré, et n'as-tu pas battu ta femme au point que ses cris ont ému tout le village ? Et cela, pas plus tard que dimanche dernier ! Pouah !...

— Ecoute, dit un vieillard, coupant court à ce torrent d'invectives. Accepte au moins deux parts et demie. Si tu ne peux les cultiver toi-même, tu prendras quelqu'un pour t'aider.

— Comment cela ? Où trouver de l'argent pour payer un laboureur ? s'écrie la femme en versant des larmes. Ayez donc pitié de mes pauvres enfants ! Dieu vous récompensera, etc., etc., etc., [1].

On finit par lui attribuer deux lots, et elle se tait aussitôt.

La terre communale, en Russie, se divise en trois catégories : le sol sur lequel le village est bâti, la terre arable et les prairies. La première catégorie de terres n'est pas soumise au partage : chaque

[1] Voir M. Wallace, t. I, p. 205-206.

famille à la propriété héréditaire de sa maison et de son jardin. Les terres arables sont divisées d'abord en trois vastes champs, afin que chacun d'eux, suivant le système agricole du pays, soit successivement semé en froment, puis en orge ou autres céréales de ce genre, puis laissé en jachère. Chacun de ces champs est subdivisé en autant de portions qu'il y a d'habitants mâles dans la commune. Une nouvelle répartition des lots est faite à intervalles irréguliers. Au contraire, le partage des prairies à faucher est renouvelé tous les ans.

L'assemblée de village décide quand devront être commencés les travaux agricoles ; elle interterdit toute modification aux systèmes de culture adoptés par elle. Enfin on sait déjà qu'elle règle toutes les affaires communales, et choisit « l'ancien » ou chef de la commune.

Telle est la constitution de la commune rurale en Russie, constitution profondément démocratique, on le voit, et assez communiste. — Comment a-t-elle été respectée par les réformes de 1861 ? Au moment de l'émancipation des serfs, une des grandes craintes des Russes était de voir surgir dans leur pays un *prolétariat*, mot qui les effrayait d'autant plus qu'ils le connaissaient moins bien. Aussi n'y eut-il qu'une voix pour demander le maintien du *Mir*, qui, en assurant à chaque habitant la jouissance d'un lot de terre, semblait une certaine sauvegarde contre le prolétariat. — Ajoutons cependant qu'une disposition des décrets de 1861 pourra modifier profondément la vieille constitution des communes. Ces décrets permettent à la commune de racheter ses redevances et de devenir propriétaire absolue du sol, au moyen d'annuités payées pendant près de cinquante ans, annuités auxquelles chaque famille contribue en proportion de la terre qu'elle a reçue. Eh bien ! quand un paysan aura payé plusieurs annuités pour un certain nombre de lots qu'il exploite, par exemple pour quatre lots, consentira-t-il à une nouvelle distribution qui ne lui donnerait peut-être que deux lots? On peut en douter. Le rachat des redevances, ou en d'autres termes, l'acquisition de la terre par la commune, a déjà modifié les idées des paysans relativement au partage du sol communal, et il est à remarquer que dans les villages qui ont entrepris ce rachat, les nouvelles distributions de terres sont devenues plus rares ou ont disparu. Chaque paysan a tenu — et tiendra de plus en plus, — à conserver les lots qu'il cultive.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs qu'à côté de ses bons côtés, l'organisation actuelle de la commune rurale a de grands défauts. On a dit que la certitude, pour chaque habitant, d'avoir des terres à cultiver était une barrière contre le socialisme: la preuve du con-

traire, c'est que le socialisme est fort développé en Russie, même dans les campagnes. Sans doute il y a quelque avantage pour le paysan qui va travailler comme ouvrier dans les villes, à conserver un lien avec sa commune où résident sa femme et ses enfants, et à trouver, lorsqu'il y revient, des terres à faire valoir; ces coutumes, tant qu'elles subsisteront, pourront retarder la formation du prolétariat dans les villes. Mais au point de vue moral, que de dangers présentent ces longues séparations du mari et de la femme! Et puis, si l'agriculture et l'industrie, encore dans l'enfance et protégées par la loi contre la concurrence étrangère, peuvent s'accommoder de ces travailleurs demi-ouvriers et demi-cultivateurs, en sera-t-il de même quand elles auront pris quelque développement et que l'abaissement des tarifs protecteurs les contraindra à lutter contre l'étranger? L'organisation de la commune rurale, comme celle de la famille, subira donc, sans doute, des changements profonds; mais l'avenir seul pourra nous apprendre en quoi consisteront ces changements et quelles seront leurs conséquences.

VI

Le clergé, dont il faut maintenant parler, forme un des corps les plus importants de la société russe. Il se divise, on le sait, en *clergé noir*, ou clergé régulier, occupant toutes les hautes dignités ecclésiastiques, et *clergé blanc*, ou clergé séculier, remplissant toutes les fonctions plus modestes, notamment celles de pasteur de village. Le clergé noir et les couvents ont été plusieurs fois décrits par les voyageurs et les publicistes de l'Occident; le clergé blanc a été moins souvent étudié. M. Wallace nous en parle longuement: disons tout de suite que, s'il nous le fait bien connaître, il nous le fait peu estimer. Sans doute il existe en Russie nombre de prêtres irréprochables au point de vue de la moralité, et pratiquant fidèlement les vertus dont ils doivent donner l'exemple aux populations; mais, on doit le reconnaître, les exceptions sont singulièrement nombreuses. La cause principale de ce mal, c'est que le prêtre russe n'entre pas dans les ordres par suite d'une vocation, comme le prêtre catholique; pour lui, le ministère sacré est une fonction comme une autre, réservée en général à la classe sociale dont il fait partie, et trop souvent il est plus préoccupé d'en tirer des revenus que d'évangéliser ses paroissiens.

A la différence du clergé noir, les membres du clergé blanc peuvent se marier; leurs femmes leur sont ordinairement choisies par l'évêque qui *place* de la sorte les filles ou veuves de prêtres

sans fortune. Le jeune prêtre est souvent contraint par son évêque de recevoir chez lui et de nourrir la famille de sa femme; de là, dans son intérieur, des discordes peu édifiantes; de là aussi pour lui des charges fort lourdes; il n'y peut faire face qu'en cherchant, par des moyens souvent assez humiliants, à obtenir de l'argent des fidèles. Aussi que de mécontentements il soulève parmi les populations déjà accablées de taxes! « Quand je fais ma tournée périodique, disait un prêtre à M. Wallace, je vois combien les paysans regrettent le peu de seigle ou les quelques œufs qu'ils me donnent. En sortant de leur cabane, je les entends dire : « Le prêtre prend tout aux vivants comme aux morts. » Beaucoup de mes paroissiens, en apprenant que je vais passer chez eux, ferment leur porte et font semblant d'être absents, bien qu'ils ne prennent pas même la précaution de rester silencieux jusqu'à ce que je ne puisse plus les entendre. » Ce qui diminue encore l'autorité du prêtre dans la commune, c'est que trop souvent il est atteint lui-même des vices qu'il devrait combattre chez les fidèles. Rien de plus triste que les détails donnés à ce sujet non-seulement par M. Wallace ou M. Reed, mais par des documents officiels émanés de Saint-Pétersbourg. M. Wallace paraît approuver les griefs des membres du clergé blanc contre ce qu'ils appellent « la surveillance tyrannique du clergé noir. » Il est évident cependant qu'un clergé si corrompu a besoin d'une surveillance rigoureuse. On serait plutôt tenté de croire que le contrôle du haut clergé est insuffisant, quand on voit les scandales dont les communes sont fréquemment le théâtre. Il n'est pas rare, paraît-il, qu'un prêtre, surtout à l'issue d'une fête, tombe ivre mort au milieu de la rue, ou qu'il fréquente les cabarets plus assidûment que son église. Trop souvent il se procure de l'argent par les moyens les moins avouables, administre les sacrements moyennant rétribution, etc., etc. La plupart du temps, le prêtre est presque aussi ignorant que ses fidèles et ne comprend pas le sens des cérémonies religieuses qu'il accomplit. Comment s'étonner qu'il n'ait aucune influence et soit méprisé de ses paroissiens?

Le peuple russe passe cependant pour être très-religieux; il faut s'entendre sur ce point. D'abord les habitants des villes sont de plus en plus envahis par un scepticisme dont les classes élevées ont, les premières, donné l'exemple. Quant au paysan, il est plus superstitieux que religieux: il tient beaucoup à l'accomplissement des cérémonies religieuses, de toutes les formalités du culte dont il ne saisit nullement l'esprit et auxquelles il attribue volontiers une influence magique. Mais ces pratiques une fois observées, il estime qu'il ne lui reste rien à faire, et qu'il pourra, sans charger sa conscience, tromper ou voler son prochain, s'enivrer ou se livrer à la

débauche. S'il consent à nourrir un prêtre pour qu'il accomplisse les cérémonies religieuses, il ne se fait pas faute de dévoiler ses vices et de le tourner en ridicule, dans ses conversations ou ses chansons. Nous devons même ajouter qu'aujourd'hui l'observance des pratiques de la religion est loin d'être aussi générale qu'autrefois dans les villages. « Les églises sont de plus en plus vides, les cabarets de plus en plus garnis, » disent les rapports officiels. Après avoir envahi les villes, le scepticisme ou les sectes dissidentes, souvent les plus bizarres, pénètrent dans les campagnes, et ce n'est pas le clergé russe qui pourra arrêter leurs progrès.

VII

Pour achever la revue de la société russe, il faut dire quelques mots des propriétaires fonciers et de la noblesse.

Bien que les nobles possèdent de grandes étendues de terres, il existe beaucoup de propriétaires ruraux appartenant aux classes moyennes de la société et ceux-ci méritent d'être étudiés; il est facile d'ailleurs de les connaître; car leurs habitudes hospitalières sont proverbiales et l'étranger est assuré de rencontrer chez eux le plus aimable accueil. Il existe sans doute, entre tous ces habitants des résidences rurales, de grandes différences de caractères, d'habitudes et de fortunes; on trouve chez quelques-uns d'entre eux beaucoup de vices, chez d'autres beaucoup d'originalité; on peut néanmoins, en mettant de côté ces exceptions, ramener les propriétaires à deux types différents, ceux de l'ancienne école et ceux de la nouvelle.

Le propriétaire foncier de la vieille école habite une maison plus vaste qu'élégante, située au milieu de sa propriété : peu de luxe à l'intérieur, bien que l'ameublement y soit convenable et le personnel domestique fort nombreux. Il reste toute l'année sur ses terres; il y mène une existence assez molle et indolente, passant en été une partie de ses journées assis sous sa vérandah, où il fume sa longue pipe turque, et donne des ordres aux serviteurs qui passent ou des avis aux paysans qui viennent le consulter. Dans l'après-midi, il va en voiture examiner ses récoltes ou visiter un de ses voisins; rentré chez lui, il flânera jusqu'au souper, et attendra ensuite, en jouant aux cartes, l'heure du coucher. Aucune partie de son temps n'est réservée pour les travaux intellectuels. Il lit le journal au moment d'une guerre comme la guerre de Crimée ou la guerre actuelle, mais ces événements une fois passés, il retombe aussitôt dans son indifférence habituelle. — Quant à sa femme, moins indo-

lente que lui, elle concentre toute son activité sur la surveillance de son ménage.

L'émancipation des serfs a causé un grand émoi à ces propriétaires. Un instant, ils ont cru qu'ils étaient ruinés et leur pays perdu; puis, peu à peu, tout s'est arrangé. Ils ont été contraints, sans doute, de céder aux anciens serfs une portion de leurs domaines; mais ils reçoivent d'eux, en échange, d'assez fortes redevances; et, quant aux terres qui leur restent, les serfs émancipés se chargent volontiers, moyennant salaire, de les cultiver. En somme, les propriétaires ont maintenant beaucoup plus à dépenser pour faire valoir leurs domaines; mais le prix du grain et des denrées ayant augmenté, leurs recettes sont infiniment plus élevées, et, tout compte fait, ils ne paraissent pas plus pauvres qu'auparavant.

Tout autres sont les mœurs du propriétaire de la nouvelle école. Quand on pénètre dans son parc, très-bien dessiné et très-bien entretenu, puis dans sa demeure élégante à l'extérieur, confortable et souvent même très-luxueuse à l'intérieur, on sent que le maître de la maison est, suivant une expression russe, « un homme tout à fait civilisé. » C'est pendant ses voyages en Occident, surtout en France, qu'il s'est *civilisé* de la sorte. Aussi, autour de lui, tout porte le cachet français; ses meubles, ses tableaux, de même que le piano, les toilettes et les bijoux de sa femme, viennent de Paris; la table de son fumoir est couverte de journaux français, et sa bibliothèque remplie de nos revues et des ouvrages de nos auteurs « à la mode. » Loin d'avoir l'indolence du propriétaire de la vieille école, il se tient au courant du mouvement des idées en Russie et en Europe : volontiers il se proclame libéral; il a applaudi à l'émancipation des serfs, à toutes les grandes mesures qu'a édictées le czar et il appelle de ses vœux de nouvelles réformes. Mais cet élégant *gentleman* passe plus de temps dans son cabinet au milieu de ses livres, ou dans son salon avec sa femme et une société élégante, que dans ses champs au milieu de ses paysans. Aussi est-il fortement volé par son intendant et par tous ceux qui le servent; il est peu aimé des paysans qui ne le voient presque jamais et qui lui préfèrent son voisin, le propriétaire de la vieille école, plus sévère sans doute et moins libéral, mais vivant toujours au milieu d'eux et toujours prêt à leur rendre quelque service. Ce n'est pas la seule différence entre ces deux propriétaires; celui de la nouvelle école a fait des dépenses exagérées pour la construction et l'ameublement de sa demeure; il veut accroître les revenus de ses terres, mais ses efforts en ce sens sont presque toujours malheureux, parce que, plus versé dans la théorie que dans la pratique, il ne s'inspire que des ouvrages scientifiques, anglais ou français, et introduit chez lui de nouvelles

méthodes agricoles, excellentes peut-être en Occident, mais irréalisables en Russie; enfin il s'endette davantage chaque année, en faisant des voyages coûteux, ou en allant mener grand train, pendant l'hiver, à Saint-Pétersbourg ou à Moscou. Il laissera après lui une situation fort embarrassée, peut-être la ruine, tandis que l'autre propriétaire, par sa vie simple, par des améliorations pratiques introduites peu à peu dans la culture de ses terres, n'aura cessé d'accroître sa fortune, et par conséquent le bien-être de sa famille.

L'exemple de ce dernier est malheureusement de plus en plus délaissé et celui de son voisin de plus en plus suivi; il est inutile d'ajouter que ces habitudes de dépenses exagérées, chez les propriétaires actuels, pourront compromettre gravement, dans l'avenir, la prospérité matérielle de la Russie.

VIII

De tous les propriétaires fonciers, les plus importants sont les nobles.

Pour comprendre ce qu'est la noblesse russe, il ne faut pas essayer de la comparer à l'aristocratie d'Angleterre ou à la noblesse de notre ancien régime. Si les nobles eurent autrefois un rôle politique et une certaine indépendance à l'égard du souverain, ils les perdirent dès l'époque des Tartares et ne les reconquirent jamais. Vivant la plupart du temps à la cour, ils n'eurent plus qu'une pensée, celle de plaire au czar qui les obligea à servir l'Etat, soit dans l'armée, soit dans les emplois civils; en réalité, c'était la fonction, bien plus que la naissance qui faisait le noble. Catherine II qui voulait s'appuyer sur la noblesse, s'attacha à gagner ses faveurs : elle supprima l'obligation au service militaire ou civil, édictée par Pierre le Grand, et s'efforça d'amener les nobles à considérer comme un privilége ce qu'ils regardaient jusqu'alors comme une charge. Très-éprise de la civilisation occidentale, elle travailla aussi, quoique sans grand succès, à donner à la cour qui l'entourait, l'éclat, les mœurs élégantes, l'esprit et la délicatesse de la cour de Versailles; mais elle se garda de conférer à personne aucune importance politique, et pour peindre quelle fut toujours la situation de la noblesse en face du souverain, il suffit de rappeler la réponse de Paul I[er] à Dumouriez qui qualifiait de *considérable* certain personnage russe : « Apprenez, « Monsieur, qu'il n'y a de considérable ici que la personne à laquelle « je parle et pendant le temps que je lui parle! »

La noblesse russe eût pu peut-être acquérir quelque influence, en résidant sur ses terres et en y remplissant les charges de l'ad-

ministration locale; mais elle eut toujours peu de goût pour les fonctions de ce genre auxquelles elle préférait les emplois à la cour. En somme, jusqu'en 1861, son principal privilége était de posséder le plus grand nombre de serfs. Ce privilége a disparu, lors de l'acte d'émancipation qui a en même temps fait passer une moitié de ses terres dans les mains des paysans. Les réformes administratives du czar ont détruit les derniers avantages, d'ailleurs peu importants, que les nobles avaient conservés dans l'administration provinciale. Aujourd'hui les nobles sont donc sur un pied d'égalité parfaite avec les autres Russes, au point de vue soit de la possession de la terre, soit de l'administration des affaires locales.

Un des traits saillants du caractère des nobles russes, c'est qu'ils n'ont aucun *esprit de corps*, aucune tendance à tirer vanité de leur naissance, et qu'ils ne soulèvent pas, par conséquent, la jalousie haineuse des autres classes à leur égard. Ce fait s'explique par l'histoire. En Allemagne, en France, en Angleterre, la noblesse ayant eu à lutter longtemps contre la cour, ou contre la bourgeoisie, ou contre les deux à la fois, s'est formée de bonne heure en caste spéciale et a conservé le sentiment de sa supériorité sur les autres groupes de la société. Rien de semblable n'est arrivé en Russie. La noblesse, soumise au czar, comme le reste de la nation, n'a jamais eu à lutter contre aucune des classes de la société et n'a pu s'habituer à voir en elles des rivales. Quand un gentilhomme russe parle avec mépris de la bourgeoisie, on peut être sûr que c'est en Occident et non dans son pays qu'il a puisé ce sentiment. Comment d'ailleurs les nobles seraient-ils fiers de leur naissance, quand ils savent que la plupart d'entre eux ont eu l'origine la plus humble? Il n'y a pas, en effet, de corps moins fermé que celui de la noblesse russe : à chaque instant de nouveaux membres entrent dans ses rangs, puisqu'il suffit de la faveur du czar et de l'élévation à certaines dignités pour rendre noble ; à chaque instant aussi, d'anciens membres le quittent ; car il est très-important de noter que le droit d'aînesse n'existe pas en Russie, et que les biens se partagent également entre les enfants ; les descendants de grandes familles peuvent ainsi arriver peu à peu à la ruine et être obligés de se faire marchands ou même paysans. Il y a peu d'années, l'héritier d'un nom autrefois illustre en Russie, un prince Krapotkin, gagnait sa vie comme cocher à Saint-Pétersbourg ! — Beaucoup de Russes pourront donc se faire gloire ou de leur fortune, ou de leurs capacités, ou de leurs dignités ; mais ils ne songeront pas à vanter leur naissance, ni même leurs titres ; car le titre d'un noble étant porté par tous ses enfants, on rencontre aujourd'hui des *princes* jusque dans les rangs les plus modestes de la société.

Tels sont les caractères et la situation de la noblesse en Russie : quant à ces grandes fortunes que les étrangers lui attribuent si facilement, elles sont extrêmement rares, plus rares que dans la plupart des autres pays[1]. Quelques familles, comme les Orloff, les Demidoff, les Strogonoff, possèdent sans doute des richesses presque incalculables; mais la plus grande partie des nobles n'ont que des fortunes très-médiocres, trop souvent diminuées par de folles dépenses.

Quel sera l'avenir de la noblesse russe? Après tout ce qui vient d'être dit, on peut affirmer, presque sans hésitation, qu'elle ne formera jamais une corporation fermée, une aristocratie comme celle de l'ancienne France, et qu'elle ne cessera de se fondre de plus en plus dans le reste de la nation.

IX

Les différents éléments de la société russe, successivement décrits dans cette étude, ont été souvent appelés des *classes sociales*, et portent ce nom dans les statistiques officielles. Quel est le sens exact de cette expression appliquée à la Russie? Existe-t-il des barrières qui séparent les unes des autres les catégories de personnes dont nous nous sommes occupés? — Si l'on entendait par *classes sociales* des castes absolument fermées les unes aux autres, ou simplement rivales les unes des autres, il ne faudrait jamais employer ce mot en parlant de la Russie. On vient de montrer que la noblesse n'est pas un corps fermé; de même le paysan peut devenir marchand, le marchand bourgeois, et son fils pourra entrer dans les rangs du clergé. — D'un autre côté, il y aurait exagération à prétendre, comme le font les Russes, que la division de la nation en diverses catégories sociales est une pure fiction administrative, établie et maintenue simplement dans un but fiscal. Ces catégories ont existé dès le principe, sans l'action d'aucune loi, par le seul fait des différences dans le mode de vie et la situation sociale des individus. Les czars ne les ont pas créées, mais plusieurs d'entre eux, notamment Pierre le Grand, ont cru avantageux de rendre plus difficile le passage d'un groupe à l'autre. Catherine II contribua à accuser davantage encore ces différences entre plusieurs classes de ses sujets; on se souvient en effet qu'elle accorda certains priviléges à la noblesse et des chartes aux villes dans lesquelles elle voulait

[1] Au moment de l'émancipation des serfs, on a calculé qu'il n'y avait pas plus de trois mille familles ayant au moins cinq cents serfs. Or, la possession de cinq cents serfs n'indiquait pas une grande fortune.

fonder un tiers-état. Ces mesures des czars ne pouvaient manquer de laisser leurs traces; il existe encore une *distance très-appréciable, quoique assez facile à franchir*, entre les éléments divers de la société. Mais ce qu'il y a de spécial à la Russie, c'est que ces divers groupes ne sont jamais entrés en lutte les uns contre les autres; dominés et dirigés par la forte main des czars, ils ont dû laisser à ces maîtres tout-puissants le soin de fixer leurs droits, leurs obligations réciproques, toutes choses dont la détermination a causé de si longs conflits en d'autres pays. — Cette absence de haines entre les classes sociales est déjà sensible dans les assemblées provinciales ou de district, où nobles et paysans siégent côte à côte, en bonne intelligence; elle aura peut-être plus tard une autre conséquence que M. Wallace a fort bien aperçue : si la Russie arrive un jour à la liberté politique, les partis qui se formeront dans ce pays différeront profondément de ceux qui existent chez la plupart des nations occidentales.

Le lecteur sait maintenant comment est organisée la société russe, quels sont ses mœurs, ses tendances, ses qualités ou ses vices, quelles modifications elle a subies et subira peut-être encore. Il nous reste à étudier de plus près son gouvernement, à rechercher quelles idées ont dirigé et dirigeront, dans l'avenir, sa politique intérieure et extérieure.

Anatole Langlois.

MONTESQUIEU

SA VIE ET SES OUVRAGES

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS [1]

XXII

DERNIERS TRAVAUX DE MONTESQUIEU. — SON STYLE

Outre les ouvrages qui l'occupaient et dont nous avons parlé, Montesquieu avait encore sur le chantier un éloge du maréchal de Berwick. Ce travail est resté en ébauche, mais il fait penser à Tacite. On y sent un grand politique et un grand moraliste. Montesquieu s'exprime ainsi sur les mémoires de son héros :

C'est un beau morceau de l'antiquité que la relation d'Hannon. Le même homme qui a exécuté, a écrit. Il ne met aucune ostentation dans ses récits : les grands capitaines écrivent leurs actions avec simplicité, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit.

Il composa encore *Arsace et Isménie*, pour peindre le triomphe de l'amour conjugal et le despotisme faisant le bonheur d'un peuple d'Orient. Ce roman paradoxal contient quelques tableaux ingénieux et énergiques, surtout des maximes et des réflexions politiques, où l'on retrouve l'auteur de l'*Esprit des Lois*.

La relation de ses *voyages* le préoccupait également ; celui de l'Italie, dont deux cahiers sont consacrés à la galerie du grand-duc de Toscane, pourrait à lui seul fournir la matière d'un volume. Il ne voulait pas publier les notes qu'il avait prises dans les différents

[1] Voir le *Correspondant* des 10, 25 février, 10 mars, 10 avril, 10 et 25 mai 1877.

pays, avant de les avoir rédigées, comme l'ont demandé les raffinés, et cherchait la forme à leur donner; car on connaît sa théorie : « Nous aimons l'art, et nous l'aimons mieux que la nature; c'est que l'art ne prend la nature que là où elle est belle. »

Il se trouve dans ses papiers un petit ouvrage, mis au net, où un pythagoricien raconte les transmigrations de son âme et les divers personnages qu'il a remplis sur la terre. C'est un cadre qui renferme un tableau de mœurs et de caractère, dans le genre du conte de *Zadig* par Voltaire, mais inférieur par l'enjouement. Son titre est ; *Histoire véritable ou Métempsychologie.*

Il existe, d'après Fréron, cent pages d'une *Histoire de Théodoric*, roi de Ostrogoths, que promettait l'*Esprit des Lois* (L. XXX, ch XI.)

Ecoutons aussi ce que le P. Castel écrivait en 1756 :

Je rappelle qu'étant allé voir, un jour, le célèbre président de Montesquieu, dans les commencements de notre amitié, il y a plus de trente ans, je le trouvai dans une espèce de verve, et tout enthousiasmé de la découverte qu'il venait de faire, disait-il, d'un peuple spécialement conquérant de l'univers : ce peuple était les Tartares. Dans ce moment, M. de Montesquieu en était à la dix-huitième ou vingtième irruption conquérante que ce peuple avait faite dans notre triple continent, européen, asiatique, africain. Ce qui causait l'enthousiasme et faisait la découverte propre et spécifique de l'auteur, était que, prenant la chose dans toute sa rigueur, il voulait que ce peuple seul, à l'exclusion de tout autre, grec, romain, mède ou persan, fût créé par la nature ou donné de Dieu même, avec la qualité spécifique et caractéristique de peuple conquérant. Je n'ai pas d'idée que M. de Montesquieu ait imprimé quelque part son idée de la vie tartare, conquérante d'office et par privilége spécial de la nature et de Dieu. En tous cas, on trouvera de lui des papiers relatifs, qu'on ne saurait trop tôt imprimer, non plus qu'une infinité de grandes pensées dont il m'a confié la connaissance et peut-être le soin de les faire valoir à propos.

La pensée inédite qui me semble la plus piquante est celle-ci :

Mettez, dans une île sauvage, un jésuite et un dominicain, et revenez-y au bout d'un an : le premier sera le confesseur du roi et le second le tribun du peuple.

Le docteur Bertrand de Saint-Germain, un des curieux de Paris les plus riches et les plus savants, ne croit pas commettre une indiscrétion en me communiquant les extraits ci-dessous, tirés des manuscrits de Montesquieu. C'est d'abord un *Mémoire sur le silence imposé sur la Constitution* (*Unigenitus*), qui renferme ceci :

L'origine du mal et le mal même vient de ce qu'on a, dans ces derniers temps, confondu la tolérance extérieure avec la tolérance intérieure... Tout le monde sait que la religion catholique n'admet en aucune sorte la tolérance intérieure...

Au dos de cet opuscule est écrit : « L'auteur du mémoire ne prend part à ces disputes que parce qu'il en gémit. »

Vient ensuite un dialogue entre Xantippe et Xénocrate, dont voici un passage :

Xantippe, lui dis-je, vous vous dédommagez de tout par l'admiration où vous jetez l'univers. — Xénocrate, me répondit-il, je ne connais pas cette espèce de bonheur qui ne se rapporte qu'à celui qui en jouit. La gloire nous sépare du reste des hommes, mais la vertu nous y réunit, et par là fait notre bonheur.

Le fonds du trésor de M. de Saint-Germain se compose de réflexions de Montesquieu, trouvées dans un de ses manucrits intitulé : *Pensées diverses*. Je les donne comme il les a recueillies :

Quand nous parlons du bonheur ou du malheur, nous nous trompons toujours, parce que nous jugeons des conditions et non pas des personnes... Qui sont les gens heureux? Les dieux le savent, car ils voient le cœur des philosophes, celui des rois et celui des bergers.

Il y a peu de choses bonnes, peu de mauvaises, et une infinité d'indifférentes.

Dans tous les gouvernements on s'est plaint que les gens de mérite parviennent moins aux honneurs que les autres. Il y a bien des raisons pour cela, surtout une qui est bien naturelle ; c'est qu'il y a beaucoup de gens qui se croient du mérite et peu qui en aient ; il y a même souvent beaucoup de difficultés à en faire le discernement et à n'être pas trompé.

En France, ce ne sont pas les noms nobles, mais les noms connus qui donnent du relief.

L'humilité chrétienne n'est pas moins un dogme de philosophie que de religion. Elle ne signifie pas qu'un homme vertueux doive se croire plus malhonnête homme qu'un fripon, ni qu'un homme qui a du génie doive croire qu'il n'en a pas, parce que c'est un sujet qu'il est impossible à l'esprit d'affirmer. Elle consiste à nous faire envisager la réalité de nos vices et les imperfections de nos vertus.

Le nombre infini des choses qu'un législateur ordonne ou défend rendent les peuples plus malheureux et non pas plus raisonnables.

Enfin les derniers ouvrages dont Montesquieu paraît s'être occupé, ce sont des fragments inachevés *sur le goût*, qui jettent une des plus

fortes lumières sur son esthétique. C'est l'exposé de ses principes en matière de beaux-arts et de littérature. Rien n'est plus intéressant pour jeter un coup d'œil complet sur tout ce qu'il a écrit.

Ainsi (je résume Montesquieu) la curiosité est l'une des sources les plus vives de nos plaisirs ; on est toujours sûr de plaire à l'homme, en lui faisant voir beaucoup plus qu'on ne lui avait promis. L'art nous séduit plus que la nature, quand il agrandit l'horizon de la pensée.

L'esprit, selon lui, consiste à savoir frapper plusieurs organes à la fois ; et si l'on examine les divers écrivains, on verra peut-être que les meilleurs écrivains et ceux qui ont plu davantage sont ceux qui ont excité dans l'âme plus de sensations en même temps.

Le grand moyen de Montesquieu est la variété. Aussi, dans ses ouvrages, s'applique-t-il à mêler les aphorismes aux anecdotes, à tirer un principe général d'un fait particulier, à faire des définitions, à déduire des conséquences, à soutenir des thèses, à soulever des questions, à résumer une vérité, à développer un paradoxe, à peindre à grands traits, à décrire avec détails, à traduire sa pensée sous la forme du dialogue, de l'allégorie ou de la fiction, et à faire des digressions. Ceux qui savent en faire, (dit-il), sont comme les gens qui ont de grands bras, ils atteignent plus loin ; enfin il met sous les yeux mille choses, tirées de tous les pays, de tous les arts, de toutes les sciences, de tous les hommes, de tous les livres et de toutes les civilisations.

En face de cette variété d'objets, il y a une variété de tons. Tantôt on admire l'éloquence déployée par Montesquieu à peindre les guerres civiles des Romains, la guerre punique, la tyrannie de Tibère, le règne des Antonins, l'envahissement de l'empire par les Barbares, les victoires et les institutions d'Alexandre, le portrait de Charlemagne ou de Charles XII et le commerce des anciens. Plus souvent on sent sa propre curiosité excitée par des réflexions successives, des historiettes piquantes, des idées nouvelles, un tour inattendu, des allusions cachées, une obscurité calculée, une citation classique, une image concise, une galanterie même.

On peut dire encore que le défaut de méthode, que les critiques ont généralement condamné dans l'*Esprit des Lois*, est plus apparent que réel. Je l'attribue à ce que Montesquieu faisait plus de liaisons d'idées que de phrases, et surtout j'imagine que c'était un effet de l'art. Variété ! variété.

Cette manière d'écrire explique pourquoi ce chef-d'œuvre a coûté vingt ans de travail. L'auteur en reconnaissait très-bien les incon-

vénients, puisqu'il disait : « Je suis comme cet antiquaire qui, partant de son pays, arriva en Egypte, jeta un coup d'œil sur les pyramides et s'en retourna. » On sait le motif supérieur qui le décida à l'adopter : « Il ne s'agit pas, écrivait-il, de faire lire, mais de faire penser. »

Cette esthétique a été bien modifiée par son habitude des affaires, son caractère, ses mœurs et le reste.

Par exemple, il avait l'esprit éminemment pratique. Son existence le prouve et ses livres s'en ressentent. La méthode expérimentale était la sienne et il n'aimait que les études qui peuvent être utiles. Aussi jamais œuvre de politique n'avait été fondée sur tant de faits, pris chez tant de peuples civilisés, barbares, sauvages, anciens et modernes ; l'univers et le genre humain, à toutes les époques, sont appelés à témoin et servent à appuyer les analyses les plus ingénieuses ou les plus profondes. Ce qu'on lui a tant reproché, ses anecdotes, sont des moyens de rendre des principes plus faciles à retenir ou de délasser l'esprit, et ses exemples tirés de peuplades obscures sont des allusions à la France.

Hélas ! à ses yeux, la propriété, l'hérédité et le testament dérivent de la loi positive : c'est une erreur qui a été exploitée par les socialistes en 1848. Mais les explications qu'il a données des questions de droit civil, telles que les dots des femmes, la constitution de la famille et le mariage sont très-vraies et très-justes. Les jurisconsultes regrettent qu'il ne leur ait pas accordé plus de place.

Les économistes aussi lui ont rendu justice, comme à l'un des fondateurs de leur science. Selon eux, il a bien saisi l'influence de la propriété, de l'agriculture et de l'industrie, quoiqu'il se soit trompé sur les machines ; l'*acte de navigation* lui plaît, tout en demandant la liberté du commerce ; ce qu'il dit de l'impôt, sauf les impôts indirects, est exact ; les chapitres sur la population ne sont pas mauvais et ses idées sur la monnaie excellentes.

Outre ces deux preuves, tirées de la manière dont il s'est occupé de jurisprudence et d'économie politique, son goût pour les faits fut si déterminé qu'il lui a valu des blâmes dans tous les temps. Les philosophes se sont plaints qu'il ait négligé la métaphysique pour l'observation de la nature et qu'il ne fût pas assez théoricien ; d'ailleurs les moralistes trouvent que l'*Esprit des Lois* n'instruit pas assez sur les bornes du juste et de l'injuste ; en effet il a suivi les principes d'une morale plus relative qu'absolue.

Son style subissait encore certaine autre influence. Une note manuscrite du temps dit de Montesquieu : « Il n'était pas ennemi des plaisirs, même de ceux qu'un philosophe doit s'interdire. »

Ses contemporains étaient presque tous ainsi : Duclos, Voltaire,

Buffon, le conseiller Cideville et les présidents Hénault et De Brosses. Je veux le croire : la légèreté de conduite n'empêchait pas la gravité des études ; elle ne leur donnait que des distractions fugitives ; elle n'était pas contraire à la culture des lettres. Montesquieu lui-même a écrit, dans son chef-d'œuvre : « La société des femmes gâte les mœurs et forme le goût », et dans une lettre inédite du 3 août 1745 à M. de Tourny : « Les femmes vous amusent et ne vous retiennent pas. » Cependant la manière de vivre se reflète toujours un peu sur les écrits. C'est pourquoi le style des philosophes du dix-huitième siècle est plein de coquetterie et manque parfois du sentiment des convenances, comme leur existence elle-même.

On trouve dans les *Lettres persanes*, dans le *Temple de Gnide*, dans toutes les œuvres de Montesquieu et même dans l'*Esprit des lois* des phrases dont la lecture à haute voix embarrasserait un honnête homme d'aujourd'hui.

Son caractère agissait aussi sur sa manière d'écrire.

Les contemporains sont unanimes pour proclamer son affabilité, sa bienveillance. D'Aydie, le plus sincère, a écrit : « Eh ! qui n'aimerait pas cet homme, ce bon homme, ce grand homme... et toujours digne d'admiration ou adorable. » On se rappelle en outre les secours qu'il donna à Sully et à ses paysans. Ajoutez son appréhension de faire de la peine à ses amis. « Vous fûtes, hier, écrivait-il à Guasco, de la dispute avec M. de Mairan sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité. » Le plus beau témoignage en sa faveur est cette pensée de lui : « J'ai toujours senti une joie secrète, lorsqu'on a fait quelque règlement qui allait au bien commun. »

Pourtant on trouve, dans ses livres beaucoup de plaisanteries, mais aucune n'est amère. Les *Lettres persanes* contiennent plus d'un trait léger, comique, voire satirique. L'*Esprit des lois* même renferme quelquefois du badinage, au lieu de raisonnement. La faute en est à la bonne humeur de Montesquieu et à son tempérament qui lui faisaient voir les choses du côté gai. C'était aussi une nécessité du temps et un moyen de faire accepter des vérités à un public frivole. D'ailleurs, dans les *Lettres persanes*, lorsqu'il parle des faveurs que les princes accordent aux courtisans, des beaux-fils qui se font gloire de troubler les familles, de l'agiotage de Law, de l'origine du droit naturel, des causes de la dépopulation, son style est sévère et son accent humain. Il y a, dans l'*Esprit des lois*, des cris d'indignation contre le despotisme, la traite des nègres et les fortunes faites par les traitants sur le peuple. Rien n'est plus élevé que ses paroles sur la philosophie stoïque, l'amour de la patrie, les avantages de la vie sociale et les beautés de la religion chrétienne.

Du reste il s'est trahi dans une lettre à Guasco : « Vos recherches vous feront lire des savants, et un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le sont pas. » Ce mélange de tons était si bien une habileté d'écrivain et un moyen de plaire, que, dans la *Grandeur des Romains*, il est resté sérieux, sachant que ceux qui aiment l'histoire n'ont pas besoin d'être amusés. C'est à eux qu'il a dit (chap. XVI) :

On sent en soi-même un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur (Marc-Aurèle). On ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement : tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

Le lecteur a dû remarquer déjà l'influence sur Montesquieu de la profession qu'il avait exercée et de la classe à laquelle il a appartenu. Il emprunta de toutes deux quelques préjugés; mais celle-ci l'a aidé à mieux comprendre l'histoire et à expliquer le passé avec plus de respect; celle-là lui a inspiré le goût des pensées sérieuses et surtout « l'esprit de modération qui doit, dit-il, être celui du législateur. »

Montesquieu porta encore dans ses ouvrages le génie et le patois de sa province. Je laisse à de plus compétents le soin de relever ses *gasconismes* comme *essayer* dans le sens d'*user* et *fatiguer* ou *déplacer*, au lieu de *débourser*, sans compter les autres. Je me bornerai aux gasconnades.

La gasconnade est un jeu d'esprit, un trait d'imagination, une manière fanfaronne, brillante et ingénieuse de dire les choses. Tous les écrivains du sud-ouest de la France ont plus ou moins, du château de leurs pères, craché dans la Garonne. Sans doute Montesquieu a corrigé ce goût du terroir par la lecture des grands modèles grecs, romains et français, mais on le retrouve dans ses écrits. Je ne sais s'il faut attribuer à cette cause ses chapitres d'un alinéa et les titres qu'il ne remplit pas. Je déclare pures gasconnades les phrases suivantes :

Ce beau système (la constitution anglaise) a été trouvé dans les bois...

A la Chine, il est permis de tromper...

Dans une nation libre, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'ils raisonnent : de là, sort la liberté.

Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes.

On abandonnera son père, on le tuera même, si le prince l'ordonne, mais on ne boira pas de vin, s'il le veut et s'il l'ordonne.

Il faut écorcher un Moscovite pour lui donner du sentiment.

Enfin ce que l'on n'a pas assez remarqué, c'est la personnalité que Montesquieu met dans son style : « Un homme, disait-il, qui écrit bien, n'écrit pas comme on écrit, mais comme il écrit; et c'est souvent en parlant mal qu'il écrit bien. » On peut lui appliquer le mot qu'il a prononcé sur son plus illustre compatriote : « Dans la plupart des auteurs, je vois l'homme qui écrit ; dans Montaigne, l'homme qui pense. »

Car c'est un grand charme de Montesquieu : il ne professe pas devant le lecteur, il cause avec lui, il le fait assister au travail de sa composition.

Je n'ai pas le temps de traiter cette matière...

Je viens d'attaquer, il faut que je me défende...

Je ne saurais quitter ce sujet...

Je n'ai pas le temps de développer...

Dans cette foule d'idées qui se présente à mon esprit...

Il faut que j'écarte à droite et à gauche, que je perce et que je me fasse jour...

Je voudrais couler sur une rivière tranquille ; je suis entraîné par un torrent...

Je ne sais si c'est l'esprit ou le cœur qui me dicte cet article-ci...

Voici d'autres réflexions...

Mais j'entends la voix de la nature qui crie contre moi...

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines...

Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs, des guerres de Marius et de Sylla...

Ces saillies plaisent beaucoup, parce qu'elles montrent, à côté du génie de Montesquieu, son caractère et ses gestes. Aussi est-ce dans ce sens que Voltaire a dit de lui : « C'est Montaigne législateur. »

On comprendra pourquoi je me suis un peu appesanti sur le style de notre publiciste. Je voulais faire un résumé de l'écrivain, avant d'assister aux derniers moments de l'homme.

XXIII

DERNIERS MOMENTS ET MORT DE MONTESQUIEU. — JUGEMENT SUR LUI.

Le tempérament de Montesquieu avait toujours été bon et exempt d'infirmités, sauf une cataracte qui lui avait presque enlevé la vue.

Ce malheur nous a sans doute privé de quelque chef-d'œuvre, car il a mis sur ses tablettes cette pensée mélancolique :

J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit;* j'en suis devenu incapable. Mes lectures m'ont affaibli les yeux, et il me semble que ce qui me reste n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais.

La dernière lettre de Montesquieu, encore inédite, est datée de Paris où il venait d'arriver vers la fin de décembre 1754. Il y annonce que, pour ne plus respirer que l'air natal, il est bien décidé de se retirer à la Brède ; « que le bail de la maison qu'il occupait était résilié ; qu'il en avait déjà parlé à Mlle Betty, sa ménagère, etc. »

Sur ces entrefaites, une indisposition suspendit son départ et l'empêcha d'abord de sortir de chez lui.

Il demeurait rue Saint-Dominique-Saint-Germain, dans une maison que possédait une dame Ancelot, et qui doit être le n° 27, si je ne me trompe. Son appartement, composé d'un avant-corps de logis, n'avait que deux pièces à son usage, un salon de compagnie et une chambre à coucher. La première, véritable cabinet de travail, ne contenait rien de remarquable que deux tableaux dont l'un représentait une bataille et l'autre un buste de femme, et une épée à garde d'argent massif dans son fourreau. On entrait dans la seconde par une porte à deux battants, munie de portières en satinade à raies et précédée d'un paravant de six feuilles de damas cramoisi. Les murs étaient couverts d'une tapisserie « à personnages et verdure. » Ici se trouvait « une console à jour en marqueterie, surmontée d'un grand écritoire avec le cornet et la poudrière ; » là « une commode en palissandre garnie de cuivre et couleurs avec dessus de marbre, » plus loin « une armoire de bois de chêne et une bibliothèque à deux volets, » sur la cheminée « une pendule en boîte carrée de marqueterie en écaille, ornée de bronze, de cuivre et couleurs, indiquant les heures et les minutes, » un peu partout « une chaise couverte en damas cramoisi avec trois fauteuils pareils, dont l'un était à manchettes en tapisserie à l'aiguille. En face de la fenêtre s'étendait « une couchette de cinq pieds de large, à piliers de bois de hêtre sur roulettes de cuivre, ornée de deux rideaux et de deux bonnes grâces en damas jonquilles. »

Lorry, le médecin de Montesquieu, lui ordonna de prendre le lit et avertit d'ailleurs le secrétaire que son maître était attaqué d'une fièvre inflammatoire, susceptible de devenir une fluxion de poitrine. Immédiatement celui-ci prévint les parents et les amis du malade. Son cousin M. de Marans et son petit-cousin le comte d'Estillac,

lord Dulkley, D'Arcet, le chevalier de Jaucourt, Mmes d'Aiguillon et Dupré de Saint-Maur ne le quittèrent plus; Louis XV même envoya prendre de ses nouvelles par le duc de Nivernais.

Le troisième jour, on fit appeler en consultation le fameux Bouvard. Les deux médecins déclarèrent qu'ils regardaient la maladie comme sérieuse.

Les derniers moments de Montesquieu ont été l'objet de plusieurs versions. Toutes sont d'accord sur les faits, mais les interprétations varient. Afin d'en juger mieux, il faut se reporter en arrière.

Qui le nie? Dans sa jeunesse, par entraînement, par négligence, sa foi n'était pas très-vive, et il épousa une protestante.

On se rappelle son histoire avec le Pape, dans son voyage en Italie. Je sais d'autres anecdotes aussi caractéristiques.

Un homme, qui avait plus de zèle que de jugement, ayant fait tomber la conversation sur la religion, dit à Montesquieu avec vivacité : « On ne voit plus aujourd'hui que des esprits forts. — Eh! Monsieur, interrompit Montesquieu d'un ton encore plus vif, il y a pour le moins autant d'esprits faibles. »

La seigneurie de Baron, près Bordeaux, lui appartenait. Il assistait le dimanche aux offices, mais il y lisait les *éléments* d'Euclide, dont les figures de géométrie faisaient supposer au sacristain que c'était le livre de messe du diable.

On trouve, dans les *Lettres persanes*, un libertinage d'impiété qui tient à son temps, à sa jeunesse et au masque mahométan de ses personnages.

La *Grandeur des Romains* même contient des réflexions sur les moines, un éloge des païens et une méconnaissance de l'arrivée du christianisme qui choque la justice et la vérité.

Montesquieu a donné l'indifférence en religion pour base commune aux lois de tous les peuples; il a négligé les idées chrétiennes sur l'origine et la mission du pouvoir; enfin il fait dériver l'ordre social et l'histoire du monde de l'influence des climats.

Mais, en aucun temps, il n'a médit du christianisme directement. C'est même dans une *Lettre persane* (LXXVe) qu'il s'est écrié :

Je rends grâce au Dieu tout-puissant de ce que je professe une religion qui se fait préférer à tous les intérêts humains et qui est pure comme le ciel dont elle est descendue.

Il me semble voir le fond de ses pensées dans celle-ci :

Quand l'immortalité de l'âme serait une erreur, je ne serais pas fâché de la croire. J'avoue que je ne suis pas si humble que les athées. Je ne sais comment ils pensent, mais, moi, je ne veux pas troquer l'idée

de mon immortalité contre celle de leur béatitude d'un jour. Je suis charmé de me croire immortel comme Dieu même. Indépendamment des idées révélées, les idées métaphysiques me donnent une très-forte espérance de mon bonheur éternel, à laquelle je ne voudrais pas renoncer.

Sa déférence en matière religieuse était telle qu'il était lié avec beaucoup de prêtres, et que ses deux plus grands amis étaient un abbé et un jésuite, Guasco et le P. Castel.

En 1751, lorsque les immunités ecclésiastiques furent contestées, il ne crut point qu'il fallût ôter au clergé un privilége qu'il regardait comme l'ombre respectable d'un droit autrefois commun à toute la nation.

Pendant le succès indévot de l'*Esprit des Lois*, un de ses proches parents étant tombé dangereusement malade, Montesquieu vola chez lui, le pressa vivement d'appeler un confesseur ; et l'ayant persuadé, il courut à minuit lui en chercher un. La confession achevée, il ne consentit qu'avec peine qu'on différât jusqu'au jour à lui administrer la Communion.

Dans l'éloge du maréchal de Berwick, dont il s'occupait dans ses derniers moments, on lit de son héros :

Il avait un grand fonds de religion. Jamais homme n'a tant suivi les lois de l'Evangile qui coûtent le plus aux gens du monde ; enfin jamais homme n'a tant pratiqué la religion... Il aimait les ecclésiastiques...

On sait qu'à sa mort Montesquieu préparait une nouvelle édition des *Lettres persanes*, et qu'il en donna le manuscrit, hélas ! perdu, à Mmes d'Aiguillon et à Dupré de Saint-Maur, en leur disant : « Voyez avec mes amis si cela doit paraître. » Une tradition a été recueillie dans le Comminges et rendue vraisemblable par un homme d'État et de foi, M. le sénateur Sacase : Montesquieu, dit-on, avait commencé à corriger son livre en 1752, à l'abbaye de Nizor, où les pieux solitaires, qu'il avait plaisantés avant de les connaître, l'avaient sinon converti, au moins décidé à prendre cette grave et généreuse résolution.

Enfin Diderot raconte que Montesquieu disait un jour en causant de religion : « Convenez, Monsieur Suard, que la confession est une bonne chose. »

Après ces renseignements, on peut juger ce qu'ont dû être les derniers instants de Montesquieu. Il y en a des narrations faites pour le public, pour Louis XV et pour les amis : l'une vient d'un confesseur, l'autre d'un courtisan, deux d'encyclopédistes, toutes publiées à des distances plus ou moins éloignées de l'événement et par con-

séquent peu sûres : en 1756, en 1765, en 1793 et en 1796. La vérité doit être dans une lettre écrite le jour même de la mort de Montesquieu par une personne, hostile aux faits qu'elle porte, sans doute Mme Dupré de Saint-Maur.

Il se fit ensuite lire la liste de ceux qui étaient venus le voir, et comme on lui lut : « M. le curé de Saint-Sulpice » ; comment dites-vous cela, interrompit-il, recommencez. Il se fâcha de ce qu'on n'avait pas laissé entrer le curé et ordonna à chacun de ses gens en particulier de laisser entrer M. le curé, à quelque heure qu'il vint. Le curé y est allé ce matin vers les huit heures. Le curé lui a décoché en patelin son compliment. Le président a répondu que son intention était de faire tout ce qui convenait à un honnête homme dans la situation où il se trouvait. Le curé lui a demandé s'il avait, dans Paris, quelque homme de confiance dont il voulût se servir. Le président a répondu que, dans ces sortes de choses, il n'y avait personne en qui il eût jamais eu plus de confiance qu'en son curé ; que cependant, puisqu'il lui laissait sa liberté, il y avait une personne à Paris, en qui il se confiait beaucoup, qu'il l'enverrait chercher, et qu'il ferait demander le Saint-Sacrement après qu'il se serait confessé. Le curé s'est retiré, et le président a envoyé chercher... qui croiriez-vous? Le P. Castel, jésuite, qui est arrivé avec son second. « P. Castel, lui a dit le président en l'embrassant, je m'en vais devant. » Après quoi, le P. Castel a laissé le président seul avec le jésuite. Il s'est confessé, et M. le curé de Saint-Sulpice lui a porté le bon Dieu vers les trois heures. Le curé, tenant l'hostie entre ses mains, lui a demandé : « Croyez-vous que c'est là votre Dieu? — Oui, oui, a répondu le président, je le crois, je le crois. — Faites-lui donc un acte d'adoration. » Il s'est assis sur son lit, a tiré son bonnet. « Faites un acte d'adoration, » a dit le curé. Alors le président a levé vers les cieux les regards et la main droite, dont il tenait son bonnet : il a communié. Après quoi, le bon Dieu, le curé et les jésuites sont revenus très-contents chacun chez eux. Quant au P. Castel il ne se sent pas de joie.

C'est Mme d'Aiguillon, dont la piété n'était pas le faible, qui a rapporté les dernières paroles que Montesquieu ait dites :

J'ai toujours respecté la religion ; la morale de l'Evangile est une excellente chose et le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes.

Bientôt il cessa de prendre part à la conversation, perdit connaissance et entra en agonie. Dix-huit heures après il était mort, le treizième jour de sa maladie, le lundi 10 février 1755, à soixante-six ans.

Aussitôt on ouvrit son portefeuille où se trouvait un paquet scellé de huit cachets aux armes de Montesquieu sur lequel était écrit :

26 novembre 1750, dont j'ai fait deux exemplaires, l'un pour porter avec moi dans les pays étrangers où je me propose d'aller, l'autre pour être remis par moi à M. Doyen pour, en cas que le premier soit perdu, l'ouvrir après ma mort.

Les formalités remplies, on lut :

Je soussigné, étant en mon bon sens, j'ai fait mon testament tout écrit de ma main, ainsi que s'en suit. Je commande mon âme à Dieu et me remets pour les prières et frais funéraires à la volonté de mon héritier bas nommé, le priant de faire le tout avec une grande simplicité...

Le service eut lieu le 11, lendemain de sa mort, à l'église Saint-Sulpice ; et son corps fut déposé dans le caveau de la chapelle Sainte-Geneviève, d'où il a disparu, sans que personne ait pu retrouver sa trace, même sous le Directoire, lorsque ses admirateurs le firent rechercher avec les renseignements de la famille en ligne directe, qui existait encore : c'est sans doute qu'il a été jeté dans les catacombes, en 1793.

Le convoi fut peu suivi. Comme parents, je ne remarque, dans son acte de décès, que le petit-fils de Montesquieu, Charles d'Armajan, ses cousins Joseph de Marans, le comte d'Estillac et Guérin de La Mothe. Sa femme et ses enfants manquaient, et Diderot fut de tous les gens de lettres le seul qui s'y trouva.

Quelques génies n'ont vécu que pour la postérité. Ces égoïstes spéciaux ne se sont jamais livrés, n'ont partagé les passions humaines que par curiosité, ont réglé leur vie comme une partie d'échecs et ne se sont proposé que d'être grands. Ces singuliers orgueilleux se sont appliqués à se faire aimer de leurs contemporains et même à se faire connaître d'eux par de bonnes actions et par des chefs-d'œuvre.

On dirait des demi-dieux, nés du cerveau de Jupiter, ne connaissant ni le rire ni les pleurs, quelquefois s'occupant des hommes, d'ordinaire habitant les hauteurs de la pensée, dans cette zone limpide de l'atmosphère où les nuages n'arrivent plus, calmes comme l'expérience, indulgents comme le scepticisme.

Montesquieu, comme Gœthe et comme Spinosa, paraît avoir été de cette race de Mentors. On m'objectera ce cri : « Je suis amoureux de l'amitié. » Que répliquer à cet aveu : « L'amour a des dédom-

magements que l'amitié n'a pas. » Ce qui me détermine, ce sont ces deux déclarations suivantes : « Je n'ai presque jamais eu de chagrin, encore moins d'ennui. J'étais l'ami de tous les esprits et l'ennemi de tous les cœurs. » Ce mot inédit suffirait : « Je ne demande autre chose à la terre que de tourner sur son centre. »

Enfin rappelons-nous la fameuse histoire. Certain jour à Marseille, Montesquieu eut l'idée de faire une petite excursion en mer. Un jeune batelier lui offre sa barque, et les voilà partis. Le promeneur, frappé des manières inexpérimentées de son pilote, lui en fait l'observation. Le pauvre enfant répond qu'il a en effet un autre métier pendant la semaine et qu'il n'exerce celui de rameur que les dimanches, travaillant le plus possible pour racheter son père pris par des pirates, esclave à Tétouan, et appelé Robert. On revient au port et on se quitte. A quelque temps de là, M. Robert est de retour dans sa famille, qui ne sait à qui elle doit la délivrance de son chef. Mais peu à près, le jeune homme, qui soupçonne le questionneur inconnu, le rencontre de nouveau dans une rue de Marseille. Il se jette à ses pieds avec effusion, en le bénissant et en le suppliant de venir voir les heureux qu'il a faits. L'autre nie tout et se dérobe brusquement. Ce bienfait est resté anonyme, jusqu'à ce que le banquier, chargé d'envoyer les fonds au Maroc, en ait révélé l'auteur.

Sans doute cette action de Montesquieu est belle, comme sont beaux tous ses ouvrages; mais, comme eux, elle offre un caractère de bonté dédaigneuse, venant d'un cœur sec qui ne fait le bien que par acquit de conscience. Saint Vincent de Paul n'aurait pas agi de la sorte : il a ôté les chaînes d'un captif, mais il ne s'est pas arraché sans pitié à une reconnaissance légitime.

J'ose le dire, c'est la différence de la charité à la bienfaisance, de l'amour du prochain inspiré par Dieu à l'humanité dictée par la justice, de l'époque précédente à celle de Montesquieu.

Ses chefs-d'œuvre, pleins de patriotisme, d'expérience, de probité, de modération, de vertu civique et de génie, doivent être étudiés et admirés, car ils sont grands et nobles. Leur infériorité est de ne venir que du bon sens et de ne s'adresser qu'à lui, sans passionner notre cœur ni enthousiasmer notre âme immortelle.

« Respectons, honorons donc, comme dit Sainte-Beuve, cette libéralité naturelle et raisonnée; mais reconnaissons toutefois qu'il manque à toute cette bonté et à cette bienfaisance une certaine flamme; comme il manque à tout cet esprit et à cet art social du dix-huitième siècle une fleur d'imagination et de poésie. Jamais on ne voit dans le lointain le bleu du ciel ni la clarté des étoiles. »

Du reste la véritable vie d'un grand homme commence à sa mort. Car le caractère le plus marqué du génie et sa puissance réelle est

d'intéresser la postérité, d'agir sur le sort des peuples et de contribuer à leur civilisation.

XXIV

MONTESQUIEU POSTHUME.

Tous les journaux de France, de Hollande, d'Angleterre et d'Italie annoncèrent que Montesquieu venait d'entrer dans l'immortalité.

Les poëtes firent leur devoir. Piron, le premier, composa une épitaphe en huit vers; un Parisien, une autre en quatre; un Toulousain imprima de nombreuses strophes; le parodiste de l'*Esprit des Lois* en publia davantage; le *Mercure* donna une ode; un sénateur florentin cisela un sonnet; Voltaire même, sollicité par Mme d'Aiguillon pour un quatrain, lui envoya une élégie. Elle est adressée à M. de Secondat :

Digne fils d'un illustre père
Je viens avec toi le pleurer.
Les dieux ont voulu retirer
Cette âme accordée à la terre.

Ce législateur, ce grand homme
Que l'univers nous envia
Eût été Solon ou Numa
Jadis dans Athène ou dans Rome.

Toujours nouveau dans tous les âges
Montesquieu jamais ne mourra.
Avec eux son nom renaîtra
Et ses temples sont ses ouvrages.

L'Académie se hâta un peu de se joindre au concert universel. Un auteur dramatique, Chateaubrun, nommé le 25 mars 1755 pour remplacer Montesquieu, fit, dans son discours de réception, un panégyrique oratoire de son talent; un grammairien, l'abbé d'Olivet, lui répondit que son prédécesseur était mort chrétiennement : ce que le public désirait savoir.

Le 5 juin, à l'Académie de Prusse, bien qu'on ne fût pas dans l'usage de faire l'éloge des membres étrangers, le président Maupertuis, prononça l'oraison funèbre de Montesquieu, parce qu'il appartenait à tous les pays, et le loua comme magistrat, comme

voyageur, comme législateur, comme écrivain et comme homme.

Quand le cinquième volume de l'*Encyclopédie* parut, en novembre 1755, d'Alembert, en chef de secte habile, présenta l'apologie de Montesquieu, comme celle d'un collaborateur habituel : ce qui était vrai et faux en même temps, car si celui-ci avait préparé les voies des philosophes, il n'aurait pas tardé à se plaindre de leur marche.

Cette adoption par les distributeurs de la renommée fit passer le nom de notre publiciste, des côtes où il louvoyait, dans le grand océan de la gloire où il entra à pleines voiles.

Là commence véritablement l'existence posthume de Montesquieu, dont je vais parler. D'ailleurs comme je m'imagine qu'on peut se faire une idée de la conduite qu'il aurait tenue d'après celle de ses enfants, je donnerai les principaux traits de leur vie.

Nous nous occuperons d'abord de l'espace qui va jusqu'en 1789.

Pendant ces trente-trois ans, il paraît vingt-et-une éditions ou traductions de l'*Esprit des Lois*, notamment une *édition nouvelle, revue, corrigée* (assez chrétiennement) *et considérablement augmentée par l'auteur*, d'après les papiers trouvés à sa mort; onze des *Lettres persanes* dont une condamnée par l'*Index* en 1764, huit des *Lettres familières*, seize de la *Grandeur des Romains*, cinq du *Temple de Gnide* illustrées, quatorze des *Œuvres complètes* et trente-neuf brochures pour ou contre lui.

Les hommages les plus grands lui furent rendus et l'influence la plus glorieuse fut exercée par ses ouvrages.

En France, Louis XV passa pour avoir dit à sa mort : « C'est un homme impossible à remplacer. »

Mme de Pompadour se fit peindre par Latour, l'*Esprit des lois* près d'elle.

Louis XVI commanda sa statue en marbre à Clodion, le sculpteur à la mode.

L'Académie de Bordeaux ouvrit une souscription pour avoir son buste et mît, pendant sept ans, son éloge à un concours, où vinrent prendre part Marat, Barrère et Garat.

Grateloup grave son portrait.

Ses *Troglodytes* sont mis par un poëte sur la scène.

Une de ses bonnes actions sert de sujet à quatre pièces de théâtre dont une est jouée par le duc d'Orléans.

Il est attaqué et défendu avec passion, mais toujours invoqué comme un de ces anciens législateurs qui ont fondé des Etats.

Les esprits qui, dans ce temps-là, abordèrent le droit, l'histoire, l'économie politique et l'administration générale, Mably, Quesnay, le marquis de Mirabeau, Forbonnais et Delolme procèdent de Mon-

tesquieu. Enfin Louis XVI, qui l'avait lu, encouragea Turgot, choisit Necker et abolit la question : le plus bel acte de son règne.

Les succès du grand publiciste ne se bornèrent pas à la France. Il inspira, en Italie, le criminaliste Beccaria, le législateur philanthrope Filangieri; en Angleterre, le jurisconsulte Blackstone, et en Écosse, le philosophe Fergusson.

Son influence se fit sentir même sur les gouvernements étrangers. Catherine écrivait à un encyclopédiste, en lui envoyant son *Instruction* pour le nouveau Code russe : « Vous verrez comment, pour l'unité de mon empire, j'ai pillé le président de Montesquieu sans le nommer. J'espère que si, de l'autre monde, il me voit travailler, il me pardonnera ce plagiat pour le bien de vingt millions d'hommes qui doit en résulter. Il aimait trop l'humanité pour s'en formaliser. Son livre est mon bréviaire. » Elle ajoutait ailleurs : « Son *Esprit des Lois* est le bréviaire des souverains, pour peu qu'ils aient le sens commun. » Grâce à lui, Frédéric de Prusse donne le premier exemple d'un code simple et clair; l'Allemagne fait disparaître un instant de ses lois la barbarie de plusieurs siècles; la Pologne réclame une constitution; la Toscane a un gouvernement plein de lumière et de liberté; l'Espagne et le Portugal commencent un projet de législation sage et uniforme; enfin dans le Nouveau-Monde, Washington tire d'un chapitre de l'*Esprit des Lois* « le modèle d'une belle république fédérative. »

Cependant que faisaient les enfants de Montesquieu? Son petit-fils prenait part à la guerre de l'indépendance américaine avec le comte de Rochambeau. A son retour, autorisé par le roi à conserver le titre de baron de son grand-père, et nommé colonel du régiment de Cambrésis, il devient un des officiers les plus distingués de l'armée française.

On annonce la convocation des Etats-Généraux, vulgairement nommée la création du monde moderne. Le fils de Montesquieu communique à l'assemblée des gentilshommes de la sénéchaussée de Bordeaux un mémoire où il commentait ce texte de *l'Esprit des lois* (L. II, ch. v): « Abolissez dans une monarchie les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse et des villes; vous aurez ou bien un état populaire, ou bien un état despotique. »

L'assemblée Constituante (17 juin 1789 au 1er octobre 1791) semble d'abord prendre Montesquieu pour oracle. C'est d'après un de ses principes, que Mounier soutenait que les trois pouvoirs avaient été confondus dans le gouvernement qu'il se proposait de renouveler. On entendait un écho de *l'Esprit des lois* dans le rapport de Bergasse sur l'organisation des tribunaux, dans l'apologie de la constitution

anglaise par Lally-Tollendal, dans maints discours de Clermont-Tonnerre, de Cazalès, de Malouet et même, vers la fin de la session, de Mirabeau.

Le 30 mai, des représentants avaient proposé de mettre au Panthéon les cendres de Voltaire et de Rousseau. Camus dit : « Je demande que le même honneur soit accordé à Montesquieu, le seul peut-être des écrivains qui soit mort avec l'espoir fondé qu'il n'y avait pas une ligne à effacer à ses écrits. »

Cinq brochures rappelèrent ses opinions aux députés. Il parut une édition de ses œuvres complètes et un journal appelé les *Lettres persanes.*

Les mémoires nous apprennent que le fils et le petit-fils du grand homme ne se montrèrent pas enthousiastes de la Révolution, l'un dans son château, l'autre à la tête de son régiment.

Suivons les âges. A l'assemblée législative (1er octobre 1791 au 21 septembre 1792), le parti le plus brillant qui avait, comme tous les partis, fait de l'opposition avec les doctrines démocratiques, gouvernait avec les doctrines monarchiques. Il savait par cœur *l'Esprit des Lois* et s'en montrait le disciple républicain. La société du *Musée* reprochait à Vergniaud ses lectures de Montesquieu. Buzot le cite souvent dans ses mémoires, et on en trouva, dit M. Vatel, un volume dans la cave de Saint-Emilion, où les Girondins s'étaient cachés pour échapper aux proscripteurs : ils l'invoquaient en s'écriant contre la France qu'elle avait mérité ses malheurs puisqu'elle avait oublié ou dédaigné ses leçons.

Pendant la durée de cette législature, il ne parut qu'une édition de notre auteur, avec des notes posthumes d'Helvétius.

Les soldats qui composaient le régiment du petit-fils de Montesquieu se mirent en état de révolte, et il émigra. Le château de la Brède, où habitait son père, fut déclaré sous le sequestre le 1er janvier 1792.

Arrive la Convention (21 septembre 1792-26 octobre 1795). Les Jacobins traitent notre publiciste d'imbécile, de robin et d'aristocrate.

Les seuls ouvrages de lui qui parurent sont une *Grandeur des Romains* dédiée au peuple français, et un *Temple de Gnide* illustré pour les sans-culottes.

C'est l'honneur de ce grand esprit que sa voix calme et modérée ne peut être entendue ni pendant la dictature du peuple ni pendant celle des despotes.

Alors le fils de Montesquieu, déclaré *suspect*, à quatre-vingts ans, est jeté, pendant vingt-sept jours, dans un cachot de Bordeaux et ensuite gardé à vue chez lui. Tous ses revenus sont arrêtés, et

ses biens sequestrés. Il est réduit au plus horrible dénuement et les manuscrits des œuvres posthumes de son père sont profanés.

A cette nouvelle, le petit-fils de Montesquieu, par un sentiment bien excusable, prend du service sous le comte de la Puisaye et débarque à Quiberon, où il ne fut pas tué.

Quand la Constitution de l'an III (26 octobre 1795) confia le gouvernement à un directoire, assisté de deux conseils, Montesquieu redevint en vogue. Pastoret aux *Cinq cents* et Goupil de Prefeln aux *Anciens*, proposèrent de nouveau de lui rendre les honneurs du Panthéon.

En quatre ans, il fournit le sujet de quatre brochures ou éloges; il eut deux éditions des *Lettres persanes*, deux *Temple de Gnide* illustrés, deux *Grandeur des Romains*, et cinq éditions de ses *Œuvres complètes*, dont une de luxe, avec des vignettes et des morceaux inédits qu'on s'était procurés n'importe comment, fut présentée aux deux Chambres.

Néanmoins, en 1796, son fils meurt à Bordeaux, hors de son domicile, et son petit-fils propose en vain au Directoire les manuscrits de son grand-père pour obtenir la levée du sequestre qui pesait sur la Brède. Mais sa fille, à Agen, dans une fête officielle, « est mise au nombre des vieillards dont l'âge et les vertus devaient être offerts à la vénération publique. »

Sous le Consulat (1799-1804), La Harpe lut encore au *Lycée* une dissertation sur Montesquieu.

L'Institut proposa aussi pour sujet de poésie un de ses mots les plus mal compris : « La vertu est la base des républiques. »

En outre le ministre de l'intérieur donne son nom à une rue de Paris.

Le gouvernement même élimina son petit-fils de la liste des émigrés.

Mais avec l'Empire (1804-1814), Napoléon qui avait montré tout à fait son peu de goût pour les publicistes, fit rentrer politiquement le nôtre dans l'ombre, comme un idéologue. En quinze ans, on ne compte qu'une brochure sur lui, deux *Lettres persanes*, trois *Grandeur des Romains* et une seule édition de ses *Œuvres complètes*, encore avait-elle été commencée sous le Consulat.

Cependant lorsque l'Empereur eut à nommer la commission chargée de préparer une nouvelle législation, ce fut un disciple de Montesquieu qu'il choisit pour la présider. Le *Discours préliminaire* de Portalis reproduit les grandes vues de *l'Esprit des Lois;* et, dans les discussions où s'élaborent successivement les Codes civils, commercial et criminel, notre auteur sans cesse invoqué, fournit presque toujours la raison décisive. Triomphe du génie modéré, qui sait concilier l'esprit de conservation avec le désir du progrès.

Sur ces entrefaites, le petit-fils de Montesquieu demande une troisième fois la levée du sequestre mis sur la Brède et l'obtient de Napoléon. Je soupçonne que ce fut à condition qu'il ne publierait pas les œuvres posthumes ds son grand-père.

La Restauration arrive.

Montesquieu, le premier, avait donné une idée nette de la liberté politique et montré comment elle peut être réalisée dans les constitutions. Il fut l'Égérie des temps.

Le chapitre VI du livre XI de l'*Esprit des Lois* a l'air d'être l'exposé des motifs de la Charte de 1814.

Toutes ses théories libérales défrayent les journaux en France, en Angleterre et en Russie.

L'Académie française met son éloge au concours; la Sorbonne lui consacre deux leçons; Bordeaux lui élève une statue; une fête est créée à son occasion; un auteur dramatique lui donne le rôle de la Providence dans un mélodrame à succès et un employé des douanes écrit un poëme épique de vingt-six chants en son honneur.

Il paraît six volumes sur lui, deux *Temples de Gnide* dont un illustré, dix *Lettres Persanes*, seize *Grandeur des Romains*, six *Esprits des Lois* et quinze éditions de ses *Œuvres complètes*.

C'est dans cette période, le 27 juillet 1824, que, après avoir offert les manuscrits de son aïeul à Louis XVIII, en échange de la pairie qui lui fut refusée, le petit-fils de Montesquieu meurt, sans postérité, en Angleterre, où il s'était mariée à une anglaise. Chose remarquable! Montesquieu, enfant d'une mère anglaise d'origine, né dans un pays qui avait été anglais, s'éteignit chez les Anglais et ses idées sont appelées anglaises. Cependant un historien a pu dire : « Après avoir lu Montesquieu, on se sent toujours plus heureux d'être Français. »

La révolution de 1830, qui nous apporta la meilleure des républiques, ne fut pas favorable à Montesquieu. En dix-huit ans, on ne lui trouve qu'une statue, sept brochures dont une en latin, deux éditions des *Lettres Persanes*, six de l'*Esprit des Lois*, quatre des *Œuvres complètes* et dix-sept de la *Grandeur des Romains*, à l'usage des colléges.

La République de 1848 donna à la France le suffrage universel, malgré l'*Esprit des Lois* qui dit (liv. XI chap. VI) :

Il y a toujours dans un état des gens distingués par la naissance, la richesse ou les honneurs. Mais s'ils étaient confondus parmi le peuple, et s'ils n'avaient qu'une voix comme les autres, la liberté commune serait leur esclavage, et ils n'auraient aucun intérêt à la défendre, parce que la plupart des résolutions seraient contre eux.

Aussi la seule mention qui fut faite de Montesquieu, sous ce régime, est dans un journal qui établissait qu'il était socialiste.

L'empire de 1852, qui n'aimait pas le gouvernement parlementaire, ne procura pas grande vogue à notre publiciste. Pendant les dix-neuf ans de règne, je n'ai compté, après vingt-huit classiques *Grandeur des Romains*, que quatre *Lettres persanes*, deux *Esprit des Lois* et six éditions des *Œuvres complètes*. Les quinze articles ou brochures publiés alors sur lui tendent volontiers à établir que l'*Esprit des Lois*, « fut un livre qui n'a plus guère d'autre usage que ce noble usage perpétuel de porter l'esprit dans la haute sphère historique et de faire naître une foule de belles discussions, » comme dit Sainte-Beuve.

J'ignore si le régime actuel sera le triomphe des idées de Montesquieu. Mais, depuis 1870, il a déjà paru six brochures sur lui, six *Grandeur des Romains*, un *Temple de Gnide*, deux *Lettres persanes* et trois éditions des *Œuvres complètes*, dont une est annotée par un professeur de législation comparée au collége de France, membre de l'Institut et sénateur, M. Laboulaye, commentateur digne de son auteur.

L'avenir réserve sans doute quelque influence encore sur la civilisation à ce grand philosophe politique. Ses ouvrages ont flétri le *congrès*, combattu le célibat, le duel, l'agiotage, les persécutions religieuses, présenté le christianisme comme digne de l'amour du genre humain, amené l'établissement du jury, la liberté des cultes, l'intervention des citoyens dans les affaires publiques, le vote du budget par les Chambres, l'inviolabilité de la propriété, l'adoucissement des peines surtout pour les sacriléges, l'affranchissement de l'agriculture et du commerce, la suppression de l'impôt en ferme et sa perception par les agents de l'État, l'abolition de l'esclavage et de la traite des nègres, le gouvernement parlementaire, la liberté de la presse, et surtout la division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, la plus belle découverte des temps modernes.

Il y a, dans une des cours du Vatican, au fond d'une niche profonde et lumineuse, sur un piédestal, la statue d'Apollon au moment où il décoche une flèche mortelle à un monstre épouvantable. Le mouvement du corps est superbe et l'expression de son visage est fière et victorieuse. Rien au monde n'inspire plus l'élévation qui convient aux facultés humaines.

On raconte, qu'à Rome, un petit enfant, le dernier d'une nombreuse et pauvre famille, menait tous les jours ses frères aînés jouer en face de cette œuvre sublime, et l'admirait avec eux, immobile, enivré de l'éclat dont le dieu frappait son âme exaltée. Au bout de

quelques années, les uns avaient pris involontairement une attitude plus noble, les autres devinrent sculpteurs ou peintres, tous eurent le goût des arts.

Ce petit garçon est mon image. Je voudrais avoir emmené avec moi, pour étudier la vie et surtout les livres du plus grand publiciste de France, la plupart de ceux qui désirent s'occuper des affaires publiques. Quelques-uns deviendraient législateurs, d'autres philosophes, ceux-ci plus pratiques, ceux-là plus savants, tous meilleurs citoyens.

Ce sera le dernier mot de mon livre, comme c'était le premier du chef-d'œuvre de Montesquieu, qui dit :

Si je pouvais faire en sorte que tout le monde eût de nouvelles raisons pour aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois; qu'on pût mieux sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve, je me croirais le plus heureux des mortels.

Si je pouvais faire en sorte que ceux qui commandent augmentassent leurs connaissances sur ce qu'ils doivent prescrire, et que ceux qui obéissent trouvassent un nouveau plaisir à obéir, je me croirai le plus heureux des mortels.

Je me croirais le plus heureux des mortels, si je pouvais faire que les hommes pussent se guérir de leurs préjugés. J'appelle ici préjugés, non pas ce qui fait qu'on ignore de certaines choses, mais ce qui fait qu'on s'ignore soi-même.

C'est en cherchant à instruire les hommes que l'on peut pratiquer cette vertu générale qui comprend l'amour de tous. L'homme, cet être faible, se pliant dans la société aux pensées et aux impressions des autres, est également capable de connaître sa propre nature lorsqu'on la lui montre, et d'en perdre jusqu'au sentiment lorsqu'on la lui dérobe.

Louis Vian.

FIN

ISRAËL MOOR [1]

XVIII

C'était une brumeuse et froide matinée de septembre. Les lourdes vapeurs qui s'élevaient de la mer enveloppaient Brynnant et cachaient derrière un voile grisâtre les montagnes boisées au-dessus desquelles le soleil, semblable à un immense orbe rouge et terne, se levait avec lenteur.

Un jeune homme d'environ vingt-cinq ans suivait, seul et à pied, le chemin qui mène de Leath au village. Qui était-il? Que venait-il faire en ce pays? Son visage n'était pas de ceux qu'on oublie aisément. Il avait les traits réguliers, expressifs, quelque peu rêveurs; ses cheveux étaient bruns, sa barbe abondante et soyeuse; la vigueur morale se lisait dans ses grands yeux noirs, comme l'énergie physique dans sa taille élégante et souple. Les villageois se retournaient pour le regarder. Nul ne se rappelait l'avoir jamais vu, et pourtant il semblait connaître si bien la route qu'il n'avait besoin de demander aucune indication à personne.

Arrivé près d'une petite colline qu'il devait gravir, l'étranger s'arrêta. Etait-ce hésitation? Non, il contemplait la limpide petite rivière, et les saules qui pleurent sur ses bords. Près de la lisière du bois, des enfants se poursuivaient avec des cris joyeux. L'étranger observait les moindres détails de cette scène paisible d'un regard ému, comme s'ils éveillaient en son cœur de longs souvenirs. Enfin, il se détacha de ce lieu, aspira d'un air d'indicible bien-être la brise humide, puis il s'engagea dans la principale rue du village, étroit et boueux sentier qui aboutit à l'église. Un enfant lui dit :

— Voulez-vous que je vous indique l'auberge?

— Merci, j'ai donné ordre d'y porter mes bagages, répondit en souriant l'inconnu.

Vers midi en effet, un homme chargé d'une petite valise, se pré-

[1] Voir le *Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai 1877.

sentait à l'hôtel du *Mineur-Noir*. Bientôt tout le village sut que la meilleure chambre de l'auberge avait été retenue pour M. Fillmore, agent de l'une des principales compagnies minières de Londres.

Celui qui mettait ainsi en émoi la population de Brynnant s'était dirigé vers le cimetière. Il s'avançait lentement au milieu des tombes, s'arrêtant parfois, avec une sorte de frémissement douloureux, pour ne pas mettre le pied sur les monticules abandonnés qui pouvaient recouvrir une sépulture. Il arriva près du porche de l'église. Là, sous l'ombre épaisse d'un if séculaire, s'élevait un monument fort simple, mais entretenu avec soin. Plusieurs noms y étaient inscrits. L'étranger les lut, puis, il s'agenouilla sur le sol et se cacha le visage.

David était devant le tombeau de sa mère.

Immobile près de la pierre froide et nue, il voyait revivre une à une les scènes du passé, l'amour si tendre de celle qui dormait là son éternel sommeil, la rigidité glaciale de son père, la mine et ses terreurs, la haine d'Israël et de Griffith, l'espoir d'une réconciliation, si longtemps caressé par sa mère et par celle de Netty... Et pourtant Mrs Moor était morte sans avoir pu saluer, même de loin, l'aube souhaitée de ce jour. Qu'étaient devenus les rêves qu'ils avaient nourris tout bas? Depuis cinq ans, il n'avait aucune nouvelle de Netty; peut-être allait-il apprendre son union avec un autre. Quant à lui, c'était en vain que sa mère, dans sa tendresse inquiète, avait voulu le prémunir contre les dangers de la mine, c'était en vain qu'elle avait consenti à l'exiler loin d'elle, pour lui fermer cette carrière : devenu homme, il avait librement choisi ce qui autrefois les remplissait tous deux d'une insurmontable terreur. Il venait sous un nom supposé, visiter la houillère et en rendre compte à la riche Compagnie dont il était l'agent.

— Pardonne, ô ma mère, murmura-t-il, pardonne à ton fils d'avoir désobéi à ton dernier vœu!... Si des demeures éternelles, tu peux lire dans mon cœur, tu verras que j'ai cru n'avoir pas d'autre moyen de sauver mon père, et de me réhabiliter à mes propres yeux en bannissant cette faiblesse, disons le mot, cette lâcheté qui, dans mon enfance, m'a tant fait souffrir. C'était là l'ennemi : l'ennemi de mon repos comme de mon honneur, j'ai voulu le vaincre!... Hélas, je ne suis pas bien sûr de la victoire!... Ma mère, bénis-moi!...

Une demi-heure s'était écoulée. David, plongé dans ses réflexions et ses souvenirs, ne s'en apercevait point. Enfin, il se leva, et son regard se fixa encore sur la tombe. Malgré la saison avancée, des fleurs fraîchement écloses s'épanouissaient au milieu de la verdure; un bouquet de roses et de marguerites, placé près de la pierre,

commençait à se flétrir, mais il était facile de voir qu'il avait dû être mis là peu de jours auparavant. Quelle main pieuse s'était chargée de ce soin ? Un nom vint à ses lèvres : il n'osa le prononcer, tant cette supposition faisait battre son cœur avec violence.

En ce moment, il entendit dans le cimetière une douce voix de femme qui chantait, ou plutôt murmurait un cantique.

Les notes mélodieuses devenaient de plus en plus distinctes, mais le tronc noueux du grand if l'empêchait de voir celle qui s'avançait ainsi de son côté. David prêtait l'oreille. Ces paroles, ne les avait-il pas entendues déjà? Ne réveillaient-elles pas dans son âme comme un lointain écho du passé? Il s'effaça derrière une tombe et attendit.

Une jeune fille s'approcha; elle tenait à la main un panier rempli de roses et de pervenches. Enveloppée par l'ombre des grands arbres, elle avait une expression pieuse et charmante; une simple robe de mousseline serrait sa taille gracieuse, et descendait en longs plis jusqu'à ses pieds; un chapeau de paille emprisonnait à demi l'or de sa chevelure, et abritait, sans les voiler, ses yeux d'un bleu profond. Elle s'agenouilla et enleva les fleurs fanées qu'elle remplaça par de plus fraîches. Tout en se livrant à ce soin, elle parlait à demi-voix, comme si l'exubérance de vie qui était en elle avait besoin de s'épancher.

— Vous êtes bien jolies, mes roses, disait-elle, mais je ne veux plus me fier à vous, trompeuses que vous êtes. Quand je serai partie, vous oublierez tout ce que vous avez l'air de promettre maintenant, vous vous fanerez parce qu'on ne vous regarde plus, au lieu de vous souvenir d'orner cette pauvre tombe et d'y répandre votre parfum.

Elle prit dans son panier une petite truelle et se mit à planter les pervenches :

— Vous au moins, vous êtes fidèles; vous croîtrez et donnerez de la verdure, même quand je ne reviendrais pas vous voir, quand j'oublierais celle qui repose ici... Oh ! mais cela n'arrivera jamais !...

David se trompait-il en attribuant à ces paroles, au soupir qui les accompagna, une signification plus profonde? Il s'avança doucement vers elle, si doucement que d'abord elle ne l'entendit pas. Un frémissement des feuilles lui fit tourner la tête. Elle se releva, rougit à la vue d'un étranger, abaissa son voile et voulut fuir.

— Netty ! dit-il.

Elle se retourna, hésita un instant. Puis, avec un cri de joie, s'élança vers lui. Presque aussitôt, elle s'arrêta et répondit timidement :

— Est-ce vous, David?

— Vous ne m'avez donc pas reconnu?

— Non, vous êtes si changé.

David allait demander ce qu'elle pensait de sa transformation; mais la rougeur de Netty était une délicieuse réponse. Tous deux gardèrent un instant le silence.

— Me permettez-vous de vous accompagner? reprit-il enfin.

— Oh! oui. Vous pouvez venir jusqu'à la maison. Mon père n'y est pas, et maman sera bien heureuse de vous voir.

Ils sortirent du cimetière, et prirent le sentier qui, traversant le bois, mène à mi-côte jusqu'à la ferme.

Le soleil s'était dégagé du brouillard; la campagne, revêtue de sa splendide parure d'automne, semblait vouloir fêter le retour de David. Chaque arbre, chaque buisson, chaque clairière évoquait devant eux quelqu'une des scènes de leur enfance. C'était sur cette pierre moussue qu'il s'asseyait d'habitude quand il s'évertuait gravement à remplir auprès d'elle les fonctions de maître d'école; ces vieux noisetiers, c'étaient ceux où il avait dérobé un nid d'oiseau, de jolis pinsons qu'elle avait gardés longtemps. Ces souvenirs étaient familiers à Netty, elle avait grandi parmi eux; mais combien ils avaient en ce moment d'éloquence et de force pour David!

Une petite barrière se trouva sur leur route. Il s'approcha pour lui aider à la franchir. Pour la première fois, leurs mains se rencontrèrent, et chacun d'eux put sentir combien celle de l'autre était tremblante. Arrivée au sommet, Netty s'arrêta hésitante et timide. Tandis qu'elle regardait au-dessous d'elle, cherchant où elle allait poser le pied, David la considérait d'un œil ravi. La puissance et la bonté de Dieu avaient-elles jamais produit rien de plus charmant, de plus aimable que cette rougissante jeune fille? Un peintre eût désespéré de rendre l'harmonie des tons, les doux effets de lumière et d'ombre, un sculpteur eût renoncé à donner au marbre tant de grâce et de vie.

Voilà ce que disait le regard de David, quand Netty leva sur lui le sien.

C'était en effet une délicieuse enfant, simple de cœur, tendre et dévouée autant qu'elle était pure. L'éducation avait peu fait pour développer ses riches dons naturels; ses parents ne s'y entendaient guère, ils s'étaient contentés de l'aimer. Mais cette âme exquise n'avait pas besoin d'une culture savante; elle s'était épanouie librement, spontanément, comme ces belles fleurs sauvages qu'on est surpris de rencontrer dans la solitude; une semence est tombée là, elle a trouvé un sol fécond, Dieu lui a donné sa pluie et son soleil, l'a revêtue de grâce, d'éclat et de parfum.

Ils errèrent longtemps dans le bois, oubliant la ferme, oubliant les heures; parlant ce doux langage dont la jeunesse et l'amour

ont le secret, langage qui dit si peu, mais qui, dans son insignifiance même, a un sens enivrant et profond. Ils s'entretenaient des fleurs qui croissaient autour d'eux, si admirables dans leur structure, si harmonieuses dans leurs teintes variées; n'était-ce pas l'image de cette fleur mystérieuse que Dieu, au printemps de la vie, fait éclore dans le cœur de l'homme?

Le soleil, en s'élevant sur l'horizon, leur rappela que cette excursion pleine d'enchantements devait avoir un terme. Ils pressèrent le pas, et bientôt arrivèrent en vue des vieux bâtiments à demicachés sous les plantes grimpantes. Dans la cour de la ferme, cinq ou six personnes étaient réunies, examinant un cheval que le squire avait acheté pour sa fille, et qui venait d'être amené. Une enfant blonde et rose accourut au-devant d'eux. David ne put réprimer un mouvement de surprise. Il lui avait semblé voir Netty, telle qu'il l'avait laissée dix années auparavant.

— Ma sœur, dit en souriant la jeune fille. Et ce petit garçon qui s'escrime de si bon cœur à monter sur le cheval, c'est mon frère.

David soupira. Ces enfants étaient nés après son départ. Que son absence avait été longue, et que la haine avait eu le temps de s'enraciner dans le cœur du père de Netty comme dans celui d'Israël!

Avertie par sa fille, Mrs Griffith Williams accourut. David avait voulu se faire connaître à elle, mais il désirait qu'elle seule et Netty fussent instruites de sa présence; pour tout autre, il devait être simplement un de leurs amis de Londres. La chose n'aurait rien que de fort naturel, même aux yeux du squire, qui ne les avait pas accompagnées lors de leur voyage. Toutefois, l'expression de sympathie et de mystère que prit Mrs Williams, son émoi, ses réticences, auraient paru fort étranges, si quelque observateur tant soit peu attentif se fût trouvé là. Netty, qui devina l'inquiétude de David, se hâta d'emmener sa mère au salon. Le jeune homme put alors raconter comment, après le départ de Mrs Moor, cinq années auparavant, il avait été pris d'un ardent désir de venir en aide à son père. Toutes ses heures de loisir furent employées à étudier les livres relatifs à l'exploitation des mines. Quand il eût acquis de la sorte quelque instruction, il apprit à son maître ses nouveaux projets. Le digne négociant voulut d'abord l'en détourner; David était chez lui depuis plusieurs années déjà; en différentes circonstances, il avait pu apprécier son dévouement, et il l'aimait comme son propre fils. Voyant que la résolution du jeune homme était inébranlable, il se prêta pourtant à son désir.

— Comment! dit Mrs Williams, stupéfaite, je croyais que vous ne détestiez rien tant au monde que ce métier noir, malpropre, dangereux, funèbre!

— C'est bien, cela, Monsieur David! dit Netty, dont les yeux humides brillaient d'admiration.

Ce seul regard eût suffi pour récompenser le jeune homme de ses longues années de privations et d'études. Toutefois, il fut saisi d'un remords et craignit d'avoir exagéré son courage.

— Les premières semaines, reprit-il, je sentis plus d'une fois le doute et la crainte m'envahir. Tout devant moi paraissait si sombre! Je ne suis pas un héros, Netty, ajouta-t-il tristement. Mais la pensée de mon père — il n'osa dire « la vôtre, » — soutint mon énergie. Bientôt l'étude me fascina. Je compris que la science minière, une des plus anciennes qui soient au monde, était restée bien loin en arrière des progrès de notre siècle. Nous savons extraire la houille, il est vrai; mais au prix de combien de vies humaines, et quelle dégradation morale n'accompagne pas ce pénible travail? L'horizon s'élargissait devant moi. Comme fils, j'avais un devoir à remplir envers mon père, comme chrétien, j'en avais un vis-à-vis de mes semblables, de ces mineurs au milieu desquels j'avais grandi!

David avait trouvé chez ses nouveaux patrons une bienveillance à laquelle il osait à peine s'attendre. Chargé de missions que l'on ne confie guère à des jeunes gens, il avait eu la joie de rendre d'importants services à la maison dont il était devenu le représentant. Sur ces entrefaites, il apprit qu'Israël, à bout de ressources, faisait des efforts désespérés auprès de différents capitalistes pour obtenir un emprunt hypothéqué sur la houillère. Mais c'était en vain qu'il s'était adressé successivement à tous. La fâcheuse réputation de la mine effrayait les plus hardis; la maison qui employait David avait été une des premières à repousser ses offres. Ainsi la lutte touchait à sa fin. La ruine d'Israël était imminente. Sa persévérance et son courage n'auraient servi qu'à le faire tomber dans un abîme plus profond.

David alla trouver ses chefs. Il leur apprit la nature des liens qui l'unissaient à Israël, leur dépeignit la grandeur, l'énergie indomptable de ce mâle caractère, leur parla de son profond savoir pratique, de sa vaste intelligence, leur dit enfin que la mine renfermait d'incalculables richesses, et qu'en dépit du mauvais état où elle était tombée, les capitaux employés à l'exploitation pourraient encore donner des intérêts considérables.

L'ardeur de son âme avait passé sur ses lèvres, la véritable éloquence vient du cœur. Ses chefs, confiants dans sa loyauté, l'envoyaient en personne pour examiner la mine dans tous ses détails et leur en dresser un rapport fidèle.

Netty et sa mère avaient écouté son récit d'une façon toute différente. Mrs Griffith l'avait interrompu souvent, elle avait exprimé,

dans un flux de paroles qui ne tarissaient point, ses regrets et ses impressions, Netty au contraire était restée silencieuse, et ses yeux, fixés sur David, disaient seuls les sentiments qui l'agitaient.

— Quel jour devez-vous descendre dans la mine? demanda-t-elle quand il eut achevé.

Je n'en sais encore rien. Mon père m'attend aujourd'hui même, ou plutôt il attend M. Fillmore, le représentant de notre maison. Ce représentant, c'est moi-même. Je ne pouvais, sous mon nom véritable, remplir la mission dont je suis chargé.

— Il vous reconnaîtra?

— C'est impossible. J'étais enfant lorsque j'ai quitté le pays. Mais, ajouta-t-il en consultant sa montre, qu'avez-vous fait, Netty? J'ai oublié l'heure... Je devrais être auprès de lui en ce moment.

Elle le reconduisit jusqu'à l'entrée du bois; sa mère, affairée comme toujours, s'était arrêtée pour gronder une servante.

— Serez-vous obligé de rester longtemps dans la houillère? dit encore la jeune fille d'une voix émue, craintive et inquiète.

— Trois ou quatre jours peut-être. Pourquoi?

Cette question fit déborder l'angoisse que Netty s'efforçait de refouler en elle-même.

— Oh, David, on dit la mine si dangereuse! Elle l'était déjà il y a dix ans, et depuis cette époque, c'est à peine si on l'a entretenue. Soyez prudent, pour l'amour de moi!...

Elle s'arrêta, rougissant de l'aveu que renfermaient ses paroles. Mais aussitôt, son visage prit une expression de gravité noble et fière. Elle tendit la main à David :

— Non, dit-elle, je suis folle. Faites votre devoir!

XIX

Tout rempli encore de l'indicible extase que l'émotion de Netty lui avait causée, David se dirigea vers la maison de son père. Il eut voulu s'arrêter à savourer son bonheur, il eut voulu repasser dans sa mémoire chacune des paroles, chacun des regards, des mouvements de la charmante fille. N'était-elle pas trop belle, trop adorable pour qu'il osât lui avouer son amour; une pareille tendresse ne serait-elle pas une félicité trop grande pour cette terre?

La vue de la demeure d'Israël lui rappela d'autres pensées. Il s'efforça de concentrer les forces de son esprit sur l'entrevue, crainte et souhaitée tout ensemble, qui allait avoir lieu.

Comme il approchait, un jeune garçon vint à sa rencontre :

— Etes-vous le M'sieur qu'arrive de Londres, et que le patron attend?

— Oui.

— Voudriez-vous, s'il vous plaît, venir à la mine? Il a dit que M'sieur aurait p't-être cette bonté.

David n'était pas fâché de ne point revoir en ce moment le logis où sa mère avait vécu, où elle était morte. Son trouble aurait pu le trahir. Il hâta le pas, et bientôt atteignit les bureaux attenant aux travaux extérieurs de la mine. A l'entrée se tenait un homme dont la vue fit refluer vers le cœur tout le sang de David.

— M. Fillmore? dit-il en s'avançant.

— Oui, Monsieur.

Ils échangèrent une poignée de main. David craignait que son père s'aperçût du tremblement fébrile de ses doigts; mais il ne parut pas le remarquer. Tous deux entrèrent dans le bureau. Le jeune homme commençait à s'excuser de s'être fait attendre, Israël le mit à l'aise en lui demandant d'achever une lettre qui ne souffrait pas de retard.

David s'assit le dos tourné à la fenêtre, de façon à ce que son père vît le moins possible son visage. La lumière tombait au contraire directement sur Israël, qui continuait d'écrire.

« Quelle figure imposante, pensait David, quel front large et puissant! » La taille de son père lui semblait plus haute, plus droite qu'autrefois. On voyait qu'il vivait moins dans la mine, on devinait aussi qu'il avait l'habitude de commander aux autres, de se respecter lui-même, et d'être respecté. David, qui l'observait avec une admiration instinctive, fut néanmoins frappé d'un changement, peu appréciable pour d'autres, visible pour lui.

L'impassibilité des traits, cette impassibilité qui donnait à son visage l'aspect rigide du bronze, avait aujourd'hui disparu. Les lignes s'étaient adoucies; le regard, sans être moins pénétrant, avait perdu sa dureté. Quelle cause pouvait l'avoir modifié de la sorte? Etait-ce la mort de sa femme? Etait-ce l'absence de son fils? Avait-il acquis la conviction que, même pour un cœur ambitieux de pouvoir et de fortune, il est des biens supérieurs à ceux-là?

Israël plia sa lettre et la remit à un homme qui attendait. Puis, se tournant vers David :

— Maintenant, Monsieur, à notre affaire. Il va sans dire que vous logez chez moi?

— Je vous remercie; j'avais donné l'ordre de porter mes bagages à l'hôtel du *Mineur-Noir;* mais en venant chez vous, j'ai vu que deux chambres étaient à louer dans un cottage si propre, si engageant...

— Celui de Mrs Doubledy?

— Oui, c'est ce nom-là.

— Vous ne pouviez mieux choisir. Sa fille a épousé Rees Thomas, un de mes gardiens.

— Vraiment ! dit David, du ton qu'eût pris un étranger.

— Notre maison, continua-t-il, a dû vous faire savoir qu'elle accepte les propositions de votre dernier agent.

— Pourquoi m'avoir d'abord refusé ? demanda Israël ? Et David sentit quelque chose de l'ancienne dureté percer dans ces paroles.

— Vous me permettez d'être franc, Monsieur, de vous dire la vérité entière ?

Un faible sourire erra sur les lèvres d'Israël.

— C'est le seul langage que je sache entendre, mais vous êtes jeune, vous, Monsieur, et habitué sans doute aux nouvelles façons d'agir.

— Eh bien, les chefs de notre maison étaient effrayés de vos ruineuses contestations avec votre associé, M. Griffith Williams. La mine, selon eux, ne pourra devenir d'une exploitation avantageuse que si vous terminez cette querelle, et consentez à une transaction.

— Jamais ! s'écria Israël avec colère. Ils le savent bien, je l'ai déjà dit !

— Assurément, Monsieur. C'est pourquoi nous cherchons aujourd'hui une combinaison qui vous convienne davantage.

Israël le regarda d'un air de doute. Ce conciliant esprit lui paraissait invraisemblable. Il avait fourbi ses armes pour se défendre, et se trouvait presque désappointé d'être en présence d'un adversaire qui rendait aussitôt les siennes. David, rassuré par l'ombre qui le protégeait, supporta sans trop de trouble les yeux scrutateurs de son père.

— Nous reparlerons plus tard de ces procès-là, reprit enfin Israël. Peut-être, Monsieur Fillmore, suis-je comme certaines gens que j'ai connus, moins obstiné quand j'ai la certitude de pouvoir agir à ma guise.

— C'est ce que j'ai dit, Monsieur ! s'écria imprudemment David.

— Ah ! vous avez fait des suppositions à mon endroit ? répliqua Israël. Et le pénétrant regard qui accompagna ces paroles, faillit décontenancer David.

— En affaires, vous le savez, répondit-il pourtant, on doit chercher à se rendre compte du caractère de ceux avec lesquels on est appelé à conclure des transactions importantes.

— C'est juste. Vous avez une tête sage sur de bien jeunes épaules. Quel âge avez-vous ?

— Bientôt trente ans, dit David. Il espérait que sa barbe devait le vieillir quelque peu.

Les yeux d'Israël restèrent un instant fixés sur lui. Quand il les détourna, l'homme fort laissa échapper un soupir qui alla droit au cœur de David, car il pouvait en deviner la cause.

— Votre premier soin sera, je suppose, de visiter la mine ? reprit Israël.

— Oui ; et le second, d'envoyer mon rapport à mes chefs.

— Quand serez-vous prêt?

— Dès demain matin.

— Aurez-vous besoin d'aide? Je puis aller avec vous.

— Excusez-moi, Monsieur ; je ne saurais accepter. Il faut que mon rapport soit indépendant. Comme la femme de César, il ne doit pas même être soupçonné.

— Sans doute, sans doute, répondit Israël, d'un ton où David crut apercevoir une nuance de désappointement. Il s'efforça donc de le rassurer, en ajoutant que cette précaution donnerait plus de force et de poids à des conclusions qui, sans doute, seraient favorables.

— Avez-vous l'expérience des houillères? reprit Israël. Je ne veux pas vous offenser, Monsieur, mais je suis, je l'avoue, surpris qu'on ait envoyé un homme aussi jeune.

— J'ai passé mon enfance dans les mines, répondit David en s'efforçant d'affermir sa voix, je les voyais avec une horreur profonde en ce temps-là, depuis.....

— De quel pays êtes-vous? demanda brusquement Israël.

David sentait sur lui l'ardent regard de son père. Il n'y avait plus à hésiter. Il fallait, d'après une maxime trop célèbre, se rappeler que la fin justifie les moyens, et se résigner à mentir.

— De Tynemouth, dit-il, honteux du son de sa propre voix.

— Ah ! répondit Israël, dont l'inquiète agitation se calma aussitôt.

— J'avais, continua David, choisi une carrière qui me semblait plus belle. Mais je devais l'exercer loin des miens, exposé à tous les hasards de l'isolement et de la pauvreté. Je compris que j'avais fait fausse route, je revins sur mes pas. Une circonstance me servit à souhait...

— Laquelle ?

— Une somme d'argent manqua chez mes patrons. Ils me connaissaient peu, j'étais sans répondants, sans famille, je fus accusé du vol, et je ne pouvais me défendre.

— Pourquoi? Quand on est honnête, on trouve toujours moyen de se justifier.

— Il arrive quelquefois qu'on ne l'ose pas. Vous allez me comprendre, Monsieur. On me mit en prison, et l'affaire allait s'instruire, quand mon maître arriva; il me demanda, devant tout le monde,

pardon de m'avoir soupçonné; il ne doutait plus de mon innocence, car on avait découvert le coupable.

— Et le voleur?...

— Etait son propre frère. Voilà pourquoi je me taisais. Il est mort depuis huit ans, je puis parler aujourd'hui.

— Cet événement vous devint utile, dites-vous?

— Oui. Mon maître, désireux de réparer son injustice, me fit donner de l'instruction. Quand je voulus devenir ingénieur, ce fut également lui qui me mit en rapport avec mes patrons actuels. Je possédais déjà quelques notions de la science minière, mon faible savoir put leur être parfois utile... J'avais grand désir de les contenter; ils s'en aperçurent et s'intéressèrent à moi... Ils furent même assez bons, assez généreux, pour me faciliter des études spéciales. J'eus le bonheur de passer un important examen. Ils me mirent à l'épreuve, furent satisfaits de mes efforts et... et... Voilà toute mon histoire, Monsieur.

Les yeux d'Israël, ces yeux autrefois si impénétrables, avaient trahi un intérêt profond. Il tendit la main à David :

— Jeune homme, je ne sais lequel j'aime le plus, ou de votre récit, ou de la manière dont vous l'avez fait. J'avais un fils, qui aurait presque votre âge, qui aurait pu devenir ce que vous êtes.....

Il s'interrompit brusquement.

— Nous commencerons demain, c'est entendu, n'est-ce pas?

XX

Israël attendit anxieusement la fin du premier jour de travail de l'ingénieur étranger; il guettait sa sortie de la mine, espérant lire sur son visage quelles conclusions il était disposé à mettre au bas du rapport d'où dépendait l'issue de la négociation. Mais ce fut en vain qu'il s'attarda dans les bureaux; il vit tous les ouvriers quitter la houillère, M. Fillmore ne remontait point. Rees Thomas, interrogé par Israël, répondit que l'ingénieur avait avec lui deux aides versés, paraissait-il, dans les détails pratiques relatifs aux mines; tous trois travaillaient sans relâche, courbés sur leurs plans, armés de crayons, de compas et de boussoles. Rees Thomas s'était approché d'eux. M. Fillmore, de la façon la plus polie, mais aussi la moins équivoque, lui avait fait entendre qu'il n'avait nullement besoin de sa présence.

La nuit était venue. Israël, à sa grande surprise, apprit que M. Fillmore ne voulait pas quitter la mine avant d'avoir achevé son travail; en conséquence, il s'était fait apporter des provisions, des

manteaux et des couvertures de voyage pour le cas où lui et ses hommes se reposeraient quelques heures.

— Voilà ce qui s'appelle de l'énergie, pensa Israël. Il y a de l'étoffe dans ce garçon-là, quoiqu'il ait l'air doux comme une femme. Non, David n'aurait pu devenir si résolu, si habile, si entendu aux affaires. Mais, tout en ne l'égalant pas, combien il m'aurait été précieux!

A la fin du jour suivant, l'expertise n'était pas finie. M. Fillmore envoya chercher des provisions nouvelles, ce qui annonçait une seconde nuit de travail. Une lettre courte, mais affectueuse, accompagnait cette demande. Le jeune ingénieur remerciait Israël des soins qu'il avait pris de son confort, il le priait toutefois de ne pas se mettre davantage en peine ; lui et ses aides avaient, et au delà, tous les objets dont ils pouvaient faire usage. De la mine et de son opinion à ce sujet, pas un mot.

L'idée bizarre qu'avait eue le jeune homme de poursuivre sa tâche sans un moment de repos, étonnait et intriguait Israël au plus haut point. Qu'il eût travaillé une partie de la nuit, cela pouvait se comprendre ; le labeur de la mine, sans être tout à fait interrompu, devenait alors beaucoup plus calme. Nul wagon ne transportait d'une galerie à l'autre son lourd chargement, nul endroit n'était inaccessible, nul regard n'était là pour épier les progrès de l'expertise. Mais dormir dans la houillère, voilà qui paraissait inexplicable.

S'il avait pu lire au fond du cœur de David, il aurait trouvé à ce singulier problème une solution encore plus étrange. On sait quel empire les impressions d'enfance gardent sur chacun de nous. En se retrouvant dans la mine, objet autrefois de tant de craintes, le jeune homme avait senti renaître en lui l'horreur des anciens jours. Cette insurmontable aversion n'était-elle pas un pressentiment? L'ombre de sa mère avait paru se lever devant lui ; David s'était rappelé ses avertissements, mêlés de supplications et de larmes ; le visage inquiet de Netty lui était aussi revenu en mémoire..... Par un effort suprême de volonté, il avait surmonté ses terreurs, mais il craignait de laisser lire son douloureux secret. De là, le soin avec lequel il évitait d'être observé ; de là encore, la résolution qu'il avait prise de rester dans la houillère jusqu'à ce qu'il eût terminé sa tâche.

Comme on le pense bien, il avait reconnu Rees Thomas ; pendant quelques instants, il s'était demandé s'il ne parlerait point à cet ami, dont l'influence sur lui avait été si grande et si salutaire; la crainte d'être découvert l'avait retenu, et il s'était montré d'autant plus rude qu'il avait plus d'envie d'ouvrir ses bras au gardien. Maîtrisant donc ses sentiments et ses impressions, il avait parcouru la mine, visité les endroits les plus abandonnés, les plus dangereux;

ici, avait eu lieu un éboulement; de lugubres tragédies, dont l'œil de Dieu avait seul été témoin, avaient sans doute terminé plus d'une vie humaine; là, Israël avait fait soutenir la voûte chancelante avec une aussi mince dépense de temps et d'argent qu'il avait été possible; David observait tout, et ce qu'il pensait, nul n'aurait pu le dire, car il semblait complétement absorbé par les laborieux devoirs de sa pénible mission.

Le matin du troisième jour, un peu avant l'aube, l'expertise fut finie. Quand, vers cinq heures, Israël arriva, ce fut pour apprendre que l'homme dont il attendait avec tant d'angoisse une seule parole, était parti avec ses aides, parti sans lui laisser ni lettre ni message.

— Mauvais signe! murmura-t-il avec un soupir. Le commencement de la fin, sans doute!

Il ne prononça plus le nom de l'ingénieur étranger, mais son visage reprit l'expression rigide que la présence du jeune homme semblait avoir adoucie. La fortune allait lui porter son dernier coup; comme un vaillant athlète, il le recevrait sans faiblir.

La semaine qui suivit fut pleine d'incertitude et d'angoisse; Israël attendait avec une impatience visible l'heure de la poste, et se trouvait, comme par simple hasard, sur le chemin du facteur. La première fois, cet homme n'y prit point garde, et ne fit aucune réflexion; mais quand le lendemain, le surlendemain et les jours suivants, la même rencontre se renouvela, sa curiosité fut mise en éveil; il se demanda quelle pouvait être cette lettre dont l'attente bouleversait toutes les habitudes d'Israël Moor, et le poussait à faire une chose dont jamais auparavant il n'avait eu l'idée. Le fils fugitif, le jeune David, allait-il donc revenir? Involontairement, le facteur se prit à partager la muette impatience dont il était témoin. Aussi, le sixième jour, son visage rayonnait-il d'une sorte de triomphe quand il reçut au bureau de poste un large pli cacheté de cire rouge et portant sur l'enveloppe un timbre avec ces mots: « Agence minière de Londres. »

Il ne put s'empêcher, du plus loin qu'il aperçut Israël, d'élever la lettre en l'air pour la lui montrer; Israël répondit par un signe de tête, mais, au lieu de s'avancer, il s'adossa contre un arbre, et attendit. Ce fut d'un visage impassible, quoique fort pâle, qu'il prit la lettre des mains du facteur; il y jeta les yeux, puis la mit dans sa poche, et adressa quelques paroles de remercîment à l'homme qui se tenait debout devant lui, fort désappointé sans doute de s'en aller sans rien apprendre du contenu de l'important message qu'il venait d'apporter.

Après son départ, Israël rompit le cachet. La lettre était ainsi conçue:

« Monsieur, le résultat de l'expertise faite par M. Fillmore vient d'être porté à notre connaissance. Nous regrettons d'avoir à vous dire que, à notre avis du moins, ce résultat est des plus décourageants. M. Fillmore ne pouvait nous laisser ignorer, ni le mauvais état de votre houillère, ni la lourde mise de fonds qui serait indispensable pour rendre l'exploitation avantageuse et sans péril. Il a toutefois ajouté, Monsieur, et nous nous faisons un devoir de vous en instruire, que le capital ainsi engagé pourrait encore, vu la richesse de la mine, rapporter de beaux bénéfices. Malheureusement, il nous est impossible de partager cette opinion ; nous pensons que notre jeune ingénieur manque ici de prudence, et ne tient pas assez de compte des terribles éventualités qui peuvent se produire, avant même l'achèvement des travaux de réparation.

« Malgré le vif désir que nous aurions eu de vous venir en aide. nous sommes donc obligés de décliner les offres que vous nous avez faites.

« Recevez, etc.

« Edwards et Morgan. »

Israël regagna lentement les bureaux et se mit à expédier différentes lettres, sans montrer aucun signe d'abattement ; mais son énergie ressemblait à celle du soldat qui, placé au poste où l'attend une mort certaine, garde néanmoins un front calme, un maintien viril.

Le soir de ce même jour, il était assis, la tête dans sa main, cherchant quelles démarches il pouvait faire encore avant d'abandonner tout espoir ; l'entrée de sa vieille femme de charge le tira de ses anxieuses réflexions.

— Est-ce que vous retournerez à la mine demain matin ? demanda-t-elle.

— Sans doute. Pourquoi ?

— Vous feriez mieux de rester, Monsieur. J'ai entendu des choses.....

— Que voulez-vous dire? Expliquez-vous si vous voulez qu'on vous comprenne.

— Je sais bien que vous n'y croirez pas ; mais voyez-vous quand un malheur arrive, y a toujours des signes. A ce matin donc, à l'heure où les ouvriers arrivaient, un corbeau s'est abattu sur les poulies de la machine qu'est en dehors de la houillère... Qu'est-ce qu'il venait faire là, je vous le demande? jamais, au grand jamais, ça ne s'était vu. Voyez-vous, Monsieur, ça n'est pas naturel.

— Et... c'est tout? répondit Israël avec un tranquille dédain qui déconcerta la vieille femme.

— Vous pouvez vous moquer, Monsieur. Ça n'empêche pas qu'hier et avant hier, les coqs se sont mis à chanter juste avant minuit, et ils ont recommencé juste après. Un chacun sait que ça annonce la mort de quelqu'un.

— Je ne vous croyais pas si folle, dit Israël en haussant les épaules.

— Eh ben, Monsieur la femme de Smith est morte l'autre semaine. Pourquoi donc que les coqs, qui ne voulaient pas se taire tant qu'elle était en vie, se sont arrêtés tout net quand elle a trépassé, la pauvre malheureuse? Voyez-vous, Monsieur, si vous lisiez un tantinet l'Evangile, vous prendriez les choses autrement. N'y a qu'à se rappeler saint Pierre et le chant du coq.

Israël se mit à marcher dans la chambre d'un pas impatient, autant pour imposer silence à la vieille femme, que pour chasser les pressentiments lugubres dont il ne pouvait lui-même se défendre. Aussi regarda-t-il comme un soulagement l'arrivée de Rees Thomas, que cependant il n'attendait point, et dont le front soucieux ne semblait pas présager de bonnes nouvelles.

— Vous me pardonnerez, M. Moor, dit-il, si je viens vous déranger jusque chez vous, mais ce que j'ai à vous communiquer ne souffre pas de retard. Ce matin, après le départ du jeune ingénieur de Londres, l'idée m'est venue d'examiner tous les endroits où il avait été. J'ai trouvé, dans les galeries où l'on n'entre plus que rarement, des signaux plantés à différentes places. Cela m'a donné de l'inquiétude. La mine est dangereuse, Monsieur Moor, véritablement dangereuse.

— Auriez-vous peur, Rees Thomas?

— Non, mais je connais mon devoir. Vous être notre chef, sur vous retombe la responsabilité. Je vous avertis du péril, je n'en parlerai à nul autre. Bonsoir, Monsieur Moor.

Israël, debout devant son bureau, feuilletait quelques papiers. Il se retourna pour répondre, Rees Thomas était déjà dehors. Un moment, il eut l'idée de rappeler le gardien, la réflexion l'arrêta, il se rassit en haussant les épaules.

Il essaya de reprendre son travail; ses pensées étaient ailleurs; les mots et les chiffres n'offraient à son esprit que des caractères sans aucun sens. « C'est la fatigue » se dit-il. Et il se mit au lit. Mais ce fut vainement qu'il chercha le sommeil. La nuit était orageuse. Un vent violent soufflait au dehors, agitant les rameaux d'un jasmin de Virginie qui tapissait la maison, et jetant les branches détachées contre les vitres, avec un bruit pareil à un gémissement. Israël s'étonnait et s'irritait à la fois de se trouver accessible à des impressions qui, jusque-là, lui avaient causé un profond dédain.

Il avait beau se gourmander lui-même ; une voix intérieure lui répétait avec une force singulière les paroles de Rees Thomas. « La mine est dangereuse, véritablement dangereuse ! »

— Pourquoi ne pas me rendre compte par moi-même de l'état des choses ? se dit-il tout-à-coup.

L'idée d'agir calma la fièvre de son cerveau. Il se dirigea vers la maison où demeurait le contre-maître Lusty, qui, fort étonné d'être à cette heure tiré de son sommeil, mit la tête à la fenêtre.

— Qu'y a-t-il donc ? s'écria-t-il en reconnaissant Israël.

— Rien. Je me suis rappelé un travail pour lequel j'aurais dû donner déjà des ordres. Venez vite.

Ils furent bientôt arrivés à la houillère. Les machines d'épuisement étaient à l'œuvre, pompant l'eau sans relâche. Non loin de là, un feu de charbon brûlait joyeusement. Israël et le contre-maître descendirent. Au bout de quelques pas, ils rencontrèrent le garçon d'écurie qui, sur leurs questions, répondit que toutes choses allaient comme de coutume.

Dans la principale galerie, les travaux de réparation se poursuivaient avec activité. Les ouvriers remplaçaient des pièces de bois vermoulu auxquelles ils n'auraient pu toucher pendant le jour sans interrompre les mineurs. Eux aussi donnèrent l'assurance que tout était calme. Israël s'engagea ensuite dans une galerie plus étroite et plus basse, où il fut arrêté par une porte, placée là pour empêcher le courant d'air artificiel de se répandre en ce lieu quand le travail de la mine ne l'exigeait point. Après avoir franchi cette barrière et l'avoir refermée, il s'avança vers une autre porte qu'il allait ouvrir, quand, à l'extrême surprise d'Israël, et à la terreur de Lusty, elle tourna toute seule sur elle-même, comme si elle eût agi par l'impulsion d'une volonté qui lui eût été propre, et l'air frappa violemment les deux hommes au visage.

Lusty, dont la crédulité superstitieuse n'avait d'égale que son irréligion, demeura immobile et comme paralysé par la terreur.

— Ce n'est qu'un simple accident, dit Israël, avançons.

— Pas pour tout l'or du monde, M. Moor. Allons-nous en plutôt, répondit Lusty dont les genoux tremblaient.

— Restez, poltron que vous êtes, restez ici et attendez-moi.

Israël poursuivit son chemin, tenant sa lampe de façon à éclairer à droite et à gauche les parois de la galerie. Au bout de quelques instants il revint. Qu'avait-il constaté pendant sa courte absence ? Il n'en dit rien à Lusty, mais son visage était plus sombre, plus anxieux encore qu'auparavant.

Quelque chose en ce moment passa presque sous leurs pieds, puis se perdit à quelques pas dans un obscur enfoncement, séparé

d'eux par une de ces barrières de toile qu'on appelle des écrans.

Ce n'était qu'un rat, mais Lusty, à qui la frayeur avait tourné la tête, se mit à poursuivre ce gibier de nouvelle espèce. Il leva le rideau et disparut à son tour. Israël n'eut pas le temps de réfléchir au plus ou moins d'opportunité d'un tel acte. Le contre-maître avait-il laissé tomber sa lampe? L'avait-il ouverte pour mieux voir où s'était caché l'animal? C'est ce qu'on ne sut jamais. Il avait à peine quitté Israël depuis quelques secondes, qu'une explosion formidable se fit entendre; un fleuve de feu jaillit de la sombre anfractuosité, puis la mort et les ténèbres se répandirent dans la mine, devenue désormais leur empire.

XXI

De tous les phénomènes que le ravage et la destruction accomgnent, il n'en est peut-être pas de plus terrible que l'explosion produite dans une houillère par le feu grisou. La température devient tout à coup semblable à celle d'une fournaise, les flammes s'élancent, plus brillantes que l'éclair, un fracas pareil à celui de la foudre ébranle toute la mine; puis le tourbillon de feu se répand dans les galeries, brisant, détruisant, poussant devant lui ce qu'il rencontre sur son chemin, les portes, les wagons, les chevaux, les hommes, jusqu'à ce qu'il arrive au puits qui forme l'ouverture. Là, jaillissant avec fureur de cette sorte de cratère, il met en pièces les ascenseurs et les machines, et en vomit au loin les débris épars, mêlés à des morceaux de houille, à des fragments de roc.

Dans l'intérieur, les ouvriers, surpris avant d'avoir aperçu le péril, sont renversés, aveuglés, souvent même carbonisés entièrement. La chaleur devient telle que le charbon qui forme les parois des galeries se trouve converti en coke.

Les portes qui arrêtent et guident les courants d'air ayant été détruites, rien ne règle plus la ventilation; les endroits épargnés par le feu se remplissent de vapeurs malsaines. Tout ce qui reste en vie dans la mine, a maintenant à lutter contre un ennemi plus perfide que le feu, et aussi redoutable, le gaz délétère développé par l'explosion remplit l'atmosphère; rien ne trahit sa présence, il n'a ni goût, ni odeur, et il s'insinue dans l'organisme, enlève à l'homme jusqu'à la force de vouloir, le couche sur le sol dans les étreintes d'un sommeil de mort, sans que parfois sa victime tente même de lui échapper.

Quelques minutes plus tard, une foule considérable s'assemblait autour de la mine; les uns racontaient ce qu'ils avaient entendu de

leurs demeures; les autres, ce qu'ils avaient vu; l'air était encore rempli de soufre et de vapeurs de charbon, tandis que des débris de toutes sortes gisaient sur le sol, disant aux yeux la violence de l'explosion; des fragments de maçonnerie, des masses de métaux étaient épars çà et là, jetés par la tourmente de feu à une distance de plus de cent mètres; d'énormes barres de fer, tordues et brisées, avaient pris les formes les plus fantastiques; une grande cheminée qui s'élevait non loin de là, offrait, depuis le bas jusqu'en haut, une large ouverture; tout en un mot témoignait que la catastrophe dont la houillère venait d'être le théâtre, avait été terrible.

— Encore bien heureux que ça soit arrivé la nuit, dit un des mineurs; il ne devait pas y avoir là-dedans plus de quatorze ou quinze camarades; le jour, y en aurait eu des centaines qui seraient entrés en danse.

Parmi ceux qui avaient entendu l'explosion, se trouvait la femme de charge d'Israël. La pensée du péril que devait courir son maître, rendit l'agilité à ses vieilles jambes; elle arriva près du puits, gémissant et criant :

— Je l'avais bien dit! J'en étais sûre! Il est mort, n'est-ce pas?

Une grande consternation se répandit parmi les mineurs, quand ils apprirent qu'Israël était dans la mine, mais aucun n'offrit d'y descendre, et un silence morne se fit dans la foule.

En ce moment, un homme se fraya un chemin à travers les groupes; c'était Rees Thomas; il était suivi de sa femme qui, pâle, mais résolue, avait voulu l'accompagner sur le lieu du désastre.

— Est-il vrai, demanda-t-il, que le patron soit descendu?

— Oui, et pour sûr, il est mort.

Une nouvelle explosion interrompit ce dialogue; les assistants se dispersèrent dans toutes les directions, pour ne pas être tués ou blessés par les projectiles que le monstre souterrain lançait au dehors.

Quand le tumulte fut apaisé, Rees Thomas s'approcha du gardien de nuit :

— En l'absence du patron et du contre-maître, voulez-vous, Morgan, me donner l'autorisation d'agir? Selon moi, il y a lieu d'espérer que M. Moor n'est pas mort, et je suis prêt à sacrifier ma vie, s'il le faut, pour aller à son secours. Ne craignez rien, ajouta-t-il plus bas, de façon que le gardien seul pût l'entendre, votre position ne sera pas compromise.

— Si çà vous plaît d'en courir la chance, faites à vot'volonté, monsieur Rees Thomas, repartit brusquement cet homme, vous êtes averti. Je sais aussi bien que vous ce qu'on doit à un patron, pourtant...

— Vous avez raison. Le péril est tel qu'il peut faire reculer même un brave mineur. Je le reconnais, Morgan. Mais ce qui vous dégage, ami, ne me délie pas. Vous me permettez de descendre?

— Oui.

Rees Thomas se tourna vers sa femme, la prit dans ses bras; puis, la baisant avec tendresse :

— Marguerite, ma bien-aimée, notre vie est assez heureuse pour ne pas souhaiter de mourir. Mais c'est ici l'œuvre de Dieu, je le sens, je le sais. Si nous ne devons plus nous revoir en ce monde, élève notre enfant dans la pratique du bien, qu'il soit digne de toi.

Elle le serra contre son sein dans une étreinte passionnée, douloureuse, pleine aussi d'une amère douceur.

— Je serai forte, maintenant, dit-elle.

Quelques instants plus tard, Rees Thomas, le vaillant champion des causes perdues, le généreux soldat du Christ, descendait dans la houillère.

La cage étant brisée, une corde avait été serrée autour de sa taille, et ceux qui du dehors en tenaient les bouts, la faisaient glisser avec précaution; ses mains ne tardèrent pourtant pas à être déchirées et meurtries, car il devait les appuyer contre les parois pour amortir les chocs pendant cette périlleuse manœuvre.

Il arriva enfin. Le premier objet qui frappa ses regards, fut le garçon d'écurie, mort auprès de ses chevaux, qu'il semblait encore garder. L'air était chargé de gaz; ainsi le disait sa lampe, qui était près de s'éteindre. Il continua néanmoins sa route, la lumière s'éleva bientôt plus brillante. Il s'engagea dans la principale galerie; tout était ruine, tout était silence. Des décombres amoncelés barraient le chemin. Il appela. Rien ne répondit. Après un quart d'heure — un quart d'heure qui lui parut un siècle — de recherches infructueuses, il aperçut tout à coup une masse noire gisant sur le sol. Recommandant son âme à Dieu, car l'air était en cet endroit des plus dangereux à respirer, il s'arrêta pour examiner ce nouvel obstacle. Un gémissement étouffé l'avertit qu'il venait de rencontrer une des victimes. C'était un des charpentiers occupés aux travaux de réparation. Rees Thomas se pencha vers lui, humecta ses lèvres avec quelques gouttes de thé. L'homme reprit connaissance, et d'une voix faible, implora du secours. Rees Thomas se sentait animé d'une force surhumaine, il le chargea sur ses épaules, et poursuivit ses recherches.

Tout à coup, il tressaille; son fardeau est près de lui échapper; il vient d'entendre, dans les profondeurs de la mine, une voix qu'il a reconnue. C'est celle d'Israël; il en est sûr, et il donnerait un

monde pour être libre de voler vers lui. Mais peut-il laisser là, pour y mourir sans doute, le blessé qu'il tient en ce moment? Non, devant Dieu, il ne le doit pas.

Un nouveau danger se dresse sur ses pas. La galerie n'est plus seulement obstruée par les décombres, un éboulement s'est produit, et le chemin se trouve fermé comme par la muraille la plus impénétrable. Il s'arrête, dépose son fardeau, s'agenouille et prie. Ses paroles sont simples, mais toute son âme est sur ses lèvres; il s'adresse à son Dieu, à son Père, avec la brûlante ferveur que de pareils moments savent inspirer.

Il se relève plus calme et plus fort. Servi par sa merveilleuse connaissance de la mine, il en voit en esprit toutes les avenues, et il se rappelle qu'une galerie, depuis longtemps abandonnée, peut le ramener vers l'ouverture. Le malheureux charpentier a de nouveau perdu connaissance, il le replace sur ses épaules et reprend sa marche. Bientôt il arrive à l'endroit où gît Israël; il l'entend, d'une voix indistincte, demander assistance. Mais la clarté de la lampe éclaire son visage; Israël aperçoit le gardien, et la vie semble rentrer dans son cœur à cette vue.

— Rees Thomas! murmura-t-il.

— Je reviens ! Je reviens !

Les débris d'un wagon brisé encombrent la route ; le gardien est obligé de concentrer toute son attention sur cet obstacle, pour le franchir sans compromettre la vie de l'homme qu'il porte sur ses épaules; il a l'inexprimable douleur de s'apercevoir qu'Israël ne l'a pas entendu et peut mourir en l'accusant.

Après des efforts surhumains, il arrive à l'entrée du puits ; l'air plus vif ranime le blessé; Rees Thomas revient alors, avec toute la vitesse que permet l'effrayante difficulté du chemin, vers la galerie où il a laissé Israël.

Trois hommes, ou plutôt trois cadavres, sont couchés sur le sol. Lequel est celui qu'il cherche ? Rees Thomas se penche en frémissant vers les victimes pour essayer de les reconnaître.

Il aperçoit d'abord Lusty. Le malheureux a voulu se traîner jusqu'à la place où était resté Israël, mais la mort l'a surpris avant d'avoir rejoint son maître.

Près de lui est un des charpentiers. Sa main est déjà roidie, son cœur a cessé de battre.

Le troisième est l'homme que cherche Rees Thomas. Israël s'est laissé tomber le visage contre terre, quand son dernier espoir s'est évanoui avec le départ du gardien. Mais la vie n'est pas éteinte ; un faible souffle s'échappe de ses lèvres, et vient effleurer la joue de Rees Thomas, qui s'est agenouillé près de lui.

— Israël ! Israël Moor ! Réponds-moi !... C'est un ami qui te parle, un ami qui ne t'abandonnera pas maintenant.

— Un ami ? répète le blessé, comme s'il n'eût pas compris le sens de ces mots.

Rees Thomas lui présente du thé. Les lèvres desséchées et fiévreuses d'Israël se collent à la coupe, comme celles d'un nourrisson famélique au sein de la mère.

— Es-tu mieux ?

— Oui.

Ouvrant un œil encore hagard, où se peint un étonnement profond :

— C'est toi, Rees Thomas ?

— Dieu m'a guidé vers toi. Mets ta confiance en lui. Et maintenant silence ; réserve tes forces, concentre toutes les puissances de la vie en toi-même.

Il prend Israël dans ses bras, l'enveloppant d'un regard de tendresse si touchante dans sa simplicité pleine d'héroïsme, que le blessé, malgré sa faiblesse, en éprouve une sorte de tressaillement. Il ferme les yeux et murmure :

— Que Dieu me soit en aide ! Quel homme est-ce donc-là ?

XXII

Un caractère comme celui d'Israël, d'une trempe plus dure que l'acier, peut-il se transformer sous l'action de certaines circonstances ? La veille encore, enfermé dans son stoïcisme, n'ayant d'autre préoccupation que de ne pas faiblir, de ne pas courber son âme sous les coups du malheur, il était, ou du moins croyait être, ce qu'il avait toujours été. Si quelques-uns des événements de sa vie, la mort de sa femme, l'absence de David, avaient trouvé dans son cœur un point vulnérable, rien n'avait paru au dehors ; et celui qui aurait émis devant Israël la possibilité d'un renversement prochain de toutes ses idées, celui-là n'eût obtenu pour réponse qu'un dédaigneux sourire.

Ce qui pourtant paraissait invraisemblable quelques heures auparavant, l'héroïsme de Rees Thomas l'opérait, sans qu'Israël en eût encore conscience.

L'inévitable lenteur des mouvements du gardien lui permet de reprendre peu à peu possession de lui-même. Tous deux arrivent enfin à l'entrée du puits ; la faible lueur qui, par la lointaine et profonde ouverture, arrive jusqu'à eux, leur apprend que l'aube vient de paraître ; le regard d'Israël reste fixé sur ce pâle rayon, sur cette lumière indécise qui lui parle de vie, et que, sans Rees Thomas, ses yeux n'auraient jamais revue.

Le gardien s'est un instant éloigné; il rapporte un vase rempli d'eau, que le blessé boit avidement, et dont il ne laisserait pas une seule goutte, si Rees Thomas, ne le lui arrachait avec une douce violence, pour lui jeter le reste au visage. Malgré la surprise et la colère qu'elle cause à Israël, cette aspersion imprévue ranime si bien ses forces qu'avec l'aide du gardien, il se sent capable de se tenir debout. Ses jambes néanmoins fléchissent encore sous lui, et il chancelle comme un homme qui, après une maladie longue et dangereuse, se lèverait pour la première fois de son lit de douleur..

— Croyez-vous être capable de vous tenir sur la planche qui m'a servi à descendre? Vous serez d'un côté de la corde, moi de l'autre.

— Je le pourrai, dit Israël d'une voix faible, si...

— Je comprends. Si je suis là pour vous aider. C'est bien entendu.

Il le conduit vers l'endroit où pend le câble, frémissant encore du dernier des signaux que, dans leur anxiété, les mineurs placés au dehors répètent sans cesse. Bientôt Israël est assis sur la planche; une corde serrée autour de sa taille l'empêcherait de tomber s'il venait de nouveau à perdre connaissance. Rees Thomas prend place auprès de lui et fait retentir un sifflement aigu. Aussitôt commence la dangereuse ascension. Tant que le câble est resté au repos, il a gardé une position à peu près verticale; mais le mouvement qui lui est imprimé le fait dévier tantôt à droite, tantôt à gauche, heurtant contre les parois les deux hommes suspendus à son extrémité, comme un fruit trop mûr au bout d'une branche. Rees Thomas cependant garde sa présence d'esprit. Armé d'un bâton, il ramène la corde au milieu du puits, toutes les fois qu'une nouvelle secousse menace de précipiter son compagnon et lui-même contre la muraille.

Ils ont franchi de la sorte plus de la moitié de la distance qui les sépare de l'ouverture du puits. Encore quelques minutes, ils seront sortis de la mine, ils fouleront cette terre qui pour eux, est bien la terre des vivants.

— Prenez-garde! s'écrie tout à coup Israël. Prenez-garde! Voici des blocs de pierre qui vont crouler sur nous!

En effet, les mouvements insolites du câble ont détaché une partie de la maçonnerie, fort ébranlée déjà par les explosions. En face de ce péril suprême, Israël semble avoir retrouvé toute sa vigueur.

— Prenez-garde! répète-t-il d'une voix terrible.

Hélas! nul effort humain ne saurait empêcher l'éboulement fatal. Une énorme pierre frappe Rees Thomas, au moment même, où appuyant contre le mur le bout de son bâton, il cherche à se jeter de côté. La tête du gardien retombe sur sa poitrine, la corde qu'il tenait s'échappe de sa main défaillante; il tomberait si le bras

d'Israël ne le retenait. Il ne fallut plus songer à se préserver des chocs et des secousses causés par le mouvement du câble. Israël sent ses forces faiblir. Etourdi par cette ascension, il perd jusqu'au pouvoir de penser. Un nuage flotte devant ses yeux, il n'a plus des objets qu'une perception confuse ; il continue pourtant, par un dernier effort de volonté, à entourer de ses bras le corps inanimé du gardien.

Ils arrivent de la sorte à l'ouverture du puits ; vingt bras s'élancent pour les recevoir ; une centaine de visages anxieux se penchent vers eux, tandis que plus loin, la foule inquiète répète à demi-voix la terrible question à laquelle personne n'ose répondre.

Les premiers rayons du jour répandent sur cette scène lugubre leur vague lumière. Au milieu du cercle de noires figures qui l'entourent, Rees Thomas est étendu sur le sol ; Israël, à genoux près de lui, soutient sa tête. Il ne prononce pas une parole, mais son regard ne quitte pas le gardien, et l'ardente fixité de ses yeux dit son désespoir et son angoisse. Dieu peut-il vivre et laisser mourir cet homme? Telle est la pensée douloureuse qui s'agite sur ses lèvres tremblantes.

Les paupières de Rees Thomas sont jusqu'alors demeurées fermées ; il les rouvre avec effort, tandis qu'une écume sanglante rougit le bord de ses lèvres. Il paraît reconnaître Israël, il sourit faiblement et veut parler, mais aucun son ne s'échappe de ses lèvres.

— Essayez encore, dit Israël, essayez, j'écoute.

Il est touchant de l'entendre adoucir la rudesse de sa voix ; il se penche tout près du gardien et réussit à comprendre quelques mots.

— Israël... ma femme... et mon... mon enfant.

— Si vous mourez, je serai leur père, je le jure.

Un moment de silence suit ces paroles. Rees Thomas semble recueillir ses forces.

— Souvenez-vous aussi, murmure-t-il enfin, souvenez-vous... que vous m'appartenez... je vous ai payé de mon sang... pour vous donner à Dieu!..

Sa tête retombe sur son épaule. Israël sent son poids devenir plus lourd, et, trop faible pour le soutenir davantage, il pose doucement à terre le corps inerte du malheureux blessé.

Un frémissement parcourt la foule. « Il est mort! Rees Thomas est mort! » Ces funèbres paroles vont de bouche en bouche jusqu'aux rangs les plus éloignés ; puis, au murmure des voix succède un solennel silence.

XXIII

La nouvelle du sinistre se répandit dans tous les environs avec la rapidité de l'éclair. Griffith Williams fut un des premiers à l'apprendre, et ce désastre, au lieu d'affaiblir son animosité contre Israël, parut encore l'accroître. Ce n'était pas lui, Griffith, qui, par sa haine implacable et son refus de consentir à aucun arrangement, était la cause indirecte de la catastrophe; non, c'était l'obstination de son ennemi. Cet homme orgueilleux, cupide, sans entrailles n'avait pas craint de compromettre la vie de ses ouvriers en négligeant des réparations reconnues urgentes dix années auparavant. Sur lui retombait toute la responsabilité de l'événement qui plongeait dans le deuil tant de familles, car douze ou quinze mineurs, disait-on, étaient ensevelis au fond de la houillère. En réalité, le squire n'accusait si haut Israël que pour ne pas entendre la voix de sa conscience et fermer l'oreille à ses reproches.

La journée qui suivit l'explosion fut douloureuse pour Netty. Frappée de terreur par la nouvelle, il lui avait fallu cependant retenir ses larmes, pour ne pas offenser son père. Elle souffrait amèrement de son injustice, mais le respect filial l'obligeait à garder le silence. Si elle avait osé, elle aurait pansé de ses propres mains les blessures d'Israël, et se fût installée à son chevet. Combien il lui été doux de consacrer ses soins au père de David, et quel soulagement son cœur oppressé eût trouvé à remplir ce pieux devoir! Mais non! Elle devait, au contraire, entendre à toute heure les invectives les plus violentes contre celui-là même que l'infortune rendait à ses yeux doublement respectable.

Cette situation lui devint si pénible que le lendemain, prétextant un mal de tête, elle s'abstint de paraître au dîner. Sa pâleur rendait au reste l'excuse fort plausible. Elle alla donc s'asseoir au fond du jardin, à une place qu'elle avait toujours particulièrement affectionnée. Cet endroit, moins cultivé que le reste, offrait dans toute leur agreste fraîcheur, des gerbes de fleurs sauvages qui avaient poussé librement au milieu des herbes folles; un petit bois l'abritait, une source y mêlait sa voix argentine au chant des rouge-gorges et des fauvettes.

Mais ce jour-là, Netty ne voyait, n'entendait que sa propre pensée. Son pied, qui se balançait machinalement, élevait et laissait retomber tour à tour une touffe de liserons blancs et roses. Tout à coup, elle se redresse et tourne vivement la tête. Une haie, derrière laquelle se trouve un fossé peu profond, sépare le jardin de la lisière du bois. C'est de ce côté qu'elle vient d'entendre un craque-

ment de branches sèches, un froissement de feuilles. Qui peut chercher à s'introduire ainsi dans la ferme ? Elle se lève pour se rapprocher de la maison, mais elle n'a pas encore fait un pas que David paraît devant elle, pâle, le visage contracté, le front ruisselant de sueur.

— Grand Dieu ! Vous ici !

— Oui, dit-il d'un air sombre. Je souffre, Netty, et je viens à vous... Vous savez ce qui m'amène dans le pays... Mon père...

— Le docteur Jolliffe ne désespère pas de le sauver. Calmez-vous, David.

— C'est hier que les journaux ont apporté à Londres la nouvelle de l'affreuse catastrophe. Mon père était englouti dans la mine, et personne ne s'offrait à lui porter secours... Deux heures plus tard, je partais.

— Mais, grâces soient rendues à Dieu, s'écrie Netty avec ferveur, un homme dévoué, il s'appelle, je crois, Rees Thomas, n'a pas craint d'affronter le péril. Votre père est vivant, David vous n'avez plus à le sauver.

— Oui, dit-il avec amertume, grâces soient rendues à Dieu, un autre était là pour tenir ma place et remplir mon devoir.

— Quel reproche vous adressez-vous là ? Malgré toute votre hâte, vous ne pouviez arriver à temps.

— Une tâche me reste, Netty, et je l'accomplirai. Avant de quitter Londres, j'ai vu mes nouveaux chefs. La maison Edwards et Morgan, vous vous le rappelez sans doute, a rompu les négociations entamées avec mon père. Je suis parti sans le revoir, car je n'avais pas le courage de lui porter un coup si cruel. Un espoir me restait d'ailleurs, espoir bien vague, qui pourtant s'est réalisé. J'ai réussi à trouver un capitaliste plus hardi. Dieu sait si maintenant... Mais je dois constater les dommages causés par l'explosion. Je dois aussi, puisque mon père ne le peut pas, je dois aller à sa place pour secourir les malheureux ouvriers restés dans la houillère.

— Vous ! s'écria Netty en pâlissant d'effroi.

— Si j'étais soldat, si je devais marcher au feu, souhaiteriez-vous de me voir reculer ?

En parlant ainsi, David plongeait son regard dans les yeux de la jeune fille comme si tout son avenir, en ce monde et en l'autre, eût dépendu des paroles qui allaient sortir de ses lèvres. Netty, tremblante, ne put d'abord répondre que par ses larmes. Enfin, elle se rapprocha de lui, et d'une voix qu'on entendait à peine, elle murmura :

— Vous devez y aller.

— Vous voyez bien, vous le dites vous-même.

— Oui, soupira-t-elle, en plaçant sa main tremblante dans celle de David.

Elle sentit trembler aussi la sienne, et son émotion augmenta encore. N'était-ce point parce qu'il avait compassion de son angoisse qu'il frémissait ainsi? David parut lire dans son âme, il se recula, plus pâle qu'un spectre :

— Netty, dit-il avec un rire effrayant, vous croyez, n'est-ce pas, que mon trouble vient de la crainte de vous alarmer? Détrompez-vous. C'est faux. Je suis un vivant mensonge.

— Oh, David, David, que signifient ces paroles?

— Je suis le plus méprisable des êtres. Placé dans une situation où le courage est indispensable, je sens au dedans de moi défaillir mon cœur, et cependant je n'ose, tant je redoute de me trahir, manifester même l'émotion que les plus braves ne craindraient pas de laisser paraître.

— Je ne vous crois pas, David; cela n'est pas, cela ne peut pas être! N'avez-vous pas, dernièrement encore, visité la mine? Avez-vous eu peur d'examiner les endroits les plus dangereux? N'ai-je pas entendu mon père parler de vous avec admiration?

— Vous voulez me fortifier, Netty. Mais hélas, la démarche que je fais en ce moment, les alarmes que je vous cause, ne montrent-elles pas mon indigne faiblesse? Aurais-je dû vous revoir?

— Écoutez-moi, mon ami, ce que vous souffrez, je le comprends trop bien. Que ne donnerais-je pas, grand Dieu, pour éloigner de nous cette épreuve! Mais plus l'œuvre est difficile, plus grande sera la gloire. Pensez, David, pensez à ma joie, à mon orgueil, quand vous reviendrez après avoir achevé cette courageuse entreprise!

Le visage de Netty rayonnait d'enthousiasme à travers les larmes qui couvraient ses joues. David la contempla longtemps.

— Vous serez mon ange gardien, mon sauveur, comme vous l'avez toujours été, Netty. Maintenant, adieu.

Une reine des près épanouissait non loin d'eux ses ombelles d'un blanc pur.

— Cueillez-moi une fleur, Netty, dit-il.

Elle s'arrêta, et fit ce qu'il lui demandait.

— Quand nous nous reverrons — si nous devons nous retrouver en ce monde — vous me redemanderez cette fleur, Netty. Elle restera sur ma poitrine tant que je serai digne de vous. Si je ne la rapporte point, oubliez-moi, méprisez-moi! Je n'aurai plus pour partage que la honte et le désespoir.

L'instant de la séparation était venu. Ce fut au tour de Netty de faiblir. Si cette rencontre devait être la dernière?... s'il allait périr,

si les imprudentes paroles qu'elle avait dites étaient pour lui un arrêt de mort!... Son sang se glaça dans ses veines à cette pensée.

— David, s'écria-t-elle, vous ne vous jetterez pas inutilement au-devant du danger, n'est-ce pas? Oh! tenez, je tremble, j'ai parlé follement. Le péril que vous allez courir est terrible! Nul des ouvriers de M. Moor n'a voulu le braver. Pourquoi vous y exposeriez-vous?... Il ne s'agit plus de sauver la vie de votre père...

— Laisserait-il périr sans secours tant d'hommes qui lui appartiennent? N'est-ce pas, à moi, son fils...

— Vous n'êtes pas faits pour ces effrayants hasards... Dieu façonne les âmes selon la tâche qu'il leur impose... Aux rudes labeurs, de rudes instruments... Que d'autres...

— Non, Netty, non. Si ce n'était pas assez pour fortifier mon âme de votre amour à mériter, de la tendresse d'un père à conquérir, de la pensée enfin de Dieu qui me voit, si je pouvais être indigne à ce point, peu importerait ma misérable vie. Ne cherchez donc pas, ma bien-aimée, à vous tromper vous-même. L'honneur est là, vous le savez bien. Maintenant, adieu, priez pour moi, vous qui avez l'âme d'un ange!...

Toute l'exaltation, toute la confiance de Netty avaient disparu. David la fit asseoir, déposa un ardent baiser sur son front, et n'osant ni la regarder, ni lui parler encore, il s'éloigna rapidement.

Bien cruelles furent pour Netty les heures qui suivirent. N'avait-elle pas été coupable d'engager David à braver des périls si grands, avec lesquels il était si peu familier? L'horreur profonde que lui inspirait la mine n'était-elle pas un avertissement? Fallait-il fermer l'oreille à cette voix qui, peut-être, était celle de la Providence?

La nuit, avec son cortége de sombres pensées, augmenta encore sa torture. Elle se représentait David dans la houillère, combattant le terrible combat; elle le voyait, cachant sous un masque stoïque l'angoisse de son âme; il avançait, avançait toujours sous les voûtes croulantes, au milieu des vagues de flammes, au milieu des eaux plus dangereuses encore... Ses compagnons cherchaient leur salut dans la retraite... Lui tirait de son sein la fleur; cette fleur fatale lui disait de ne pas les suivre, il restait seul...

Incapable de demeurer en repos, elle se leva, se mit la fenêtre, et regarda dans la direction de la mine. Elle ne pouvait la voir, même s'il eût fait jour, mais elle éprouvait l'irrésistible besoin de diriger ses yeux de ce côté. Rien ne troublait le silence profond de la nuit. Un épais brouillard rampait sur le sol, recouvrant d'un voile épais les gazons du jardin, et faisant ressembler à des ombres en deuil les arbres dont la cime émergeait de ses blanches vapeurs. Au-dessus de cette scène d'une morne tristesse, la lune brillait au

ciel, claire et radieuse; les étoiles scintillaient au milieu de l'azur profond, comme pour dire aux âmes souffrantes qu'au-delà de ce monde, il est un lieu de paix et de lumière où n'atteignent point nos terrestres douleurs.

Les premières lueurs du matin blanchissaient l'horizon. Glacée par l'humidité de la nuit, Netty allait fermer la fenêtre quand un objet, qu'elle ne put reconnaître d'abord, passa rapidement devant ses yeux et vint tomber auprès d'elle. C'était une pierre, autour de laquelle s'enroulait un papier. Une invisible main venait de la lancer par dessus le mur du jardin, fort rapproché de la maison en cet endroit. De qui pouvait venir ce mystérieux message, sinon de David? Netty déplia le billet. Il contenait les lignes suivantes :

« Deux circonstances qui sont de nature à modifier mes résolutions, se sont produites depuis que je vous ai quittée, mon amie, Un ingénieur, beaucoup plus expérimenté que moi, est venu des mines de Penman-Coad pour diriger les hommes que je me proposais de conduire. D'un autre côté, une lettre des plus pressantes me rappelle à Londres. Mes commettants, je le crains, ont appris l'étendue des désastres et retirent leurs offres.

« Ne tremblez donc plus pour moi, Netty. Quel amer et doux souvenir que celui de vos angoisses ! Je rougis d'avoir fait couler vos larmes, je me les reproche comme un crime et pourtant... Dois-je le dire? elles ont rempli mon cœur d'une inexprimable joie.

« Je retourne lutter de nouveau pour celui qu'à tout prix je veux sauver de la ruine; mais, avant que beaucoup de jours se soient passés, vous me reverrez, mon amie, ou vous aurez de mes nouvelles. Jusque-là, ne me méprisez pas.....

« D*** M***. »

Le premier mouvement de Netty, après cette lecture, fut de tomber à genoux et de remercier Dieu, qui éloignait d'elle le calice d'amertume. Le lendemain pourtant, lorsque Griffith Williams parla des héroïques mineurs qui, disait-on, allaient risquer leur vie pour tenter d'arracher à la mort quelques-unes des victimes de l'explosion, elle se troubla et baissa les yeux. Ces hommes étaient pour Israël des étrangers; la seule fraternité du travail inspirait leur généreuse conduite... En vain, elle s'efforça de bannir cette pensée importune; le devoir que David remplissait à Londres était sans doute plus pressant. Elle se le répétait à elle-même sans pouvoir s'en convaincre et sans parvenir à chasser l'humiliation secrète qui pesait sur elle comme un remords. N'était-ce pas la plus folle et la plus coupable de toutes les injustices?

Pierre du Quesnoy.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

La parole est à la politique. Crimes, accidents, suicides. Les travaux de Paris. Les médailles du Salon. Exposition posthume de M. Diaz. Un bras de la Vénus de Milo et une statue de Praxitèle. M. Schliemann à l'Académie des inscriptions. *Monseigneur Darboy*, par M. Bonnassieux. Les troubles de la Sorbonne. Robespierre, M. Saint-René Taillandier et la jeune pharmacie contemporaine. Comédie Française : *Jean Dacier*, par M. Charles Lomon. Les bizarreries du théâtre. L'*Assommoir* au Théâtre-Français. Opéra : le *Roi de Lahore*, par M. Massenet. L'*Art d'être grand-père*, par Victor Hugo.

Le dernier mois appartient à la politique. Elle s'y est fait la part du lion, ne laissant à la littérature qu'une place bien humble et bien restreinte. Il est permis d'espérer que les lettres, en prenant le mot dans son sens le plus large, y trouveront quelque jour leur profit, car cette nouvelle édition du 24 mai, — pour laquelle l'ancienne Chambre avait passé la main au président actuel de la République, — en rendant M. Jules Simon, comme jadis M. Thiers, à ses chères études, enrichira sans doute la philosophie et les sciences sociales de quelque œuvre intéressante comme le *Devoir*, l'*Ouvrière* ou la *Liberté*. Mais pour le moment, elles doivent se résigner à la pénombre et à l'arrière-plan.

Cependant la chronique n'a point manqué d'événements à enregistrer. Les amateurs d'émotions fortes, à qui celles de la politique et de la guerre ne suffisent pas, ont eu le plus riche assortiment de crimes et d'accidents. L'épouvantable explosion de la *Revanche* a légué à la conscience publique les familles de cinquante victimes

à secourir et la mémoire d'un héros, — le chauffeur Gueit, — à honorer. Pourquoi l'Académie ne déposerait-elle pas un prix de vertu sur la tombe de Gueit et n'appellerait-elle pas les poëtes à immortaliser le chauffeur de la *Revanche*, comme, en 1812, elle leur demanda de chanter le dévouement du mineur Goffin?

Parmi les causes célèbres de la période que nous venons de traverser, les dilettantes de la cour d'assises ont savouré en première ligne l'affaire Billoir et l'affaire Moyaux. Billoir, l'ancien militaire qui avait appliqué à sa maîtresse la théorie des trois tronçons de M. Rouher, a porté sa tête sur l'échafaud. Moyaux qui jeta sa petite fille dans un puits, a sauvé la sienne. Le jury a considéré peut-être comme une double circonstance atténuante sa tentative d'assassinat sur sa femme et son beau-père, et il s'est laissé prendre à l'éloquence du défenseur, qui lui a prouvé que Moyaux avait tué son enfant par amour pour elle et que le meilleur moyen de le punir était de le laisser vivre en proie à ses remords.

L'épidémie des suicides ne s'est pas ralentie. Parmi ses nouvelles victimes, à la suite du peintre Marchal, il faut citer Mme la comtesse de Prébois et M. Le Libon. Mme de Prébois était à la fois une femme du monde et une femme de lettres. Elle avait composé, en collaboration avec M. Th. Barrière, un drame lugubre joué au Gymnase en 1872 : la *Comtesse de Sommerive*. J'en rendis compte sommairement alors dans cette chronique, en constatant la saveur maladive de l'ouvrage, dont l'héroïne se noyait, comme Ophélie, mais sans être folle, et restait pendant presque tout un acte, étalée en scène sur un canapé, dans sa robe blanche souillée de vase, avec sa face verte décomposée par la mort. M. Le Libon était directeur général de l'administration des postes. On l'a trouvé un matin dans son cabinet, la tempe trouée par une balle. Son suicide, déguisé d'abord, comme celui de M. Beulé, sous le pseudonyme décent de mort subite, a été bientôt dévoilé par les indiscrétions de la presse et presque aussi vite oublié au milieu des préoccupations publiques.

Ces préoccupations, si vives qu'elles puissent être, ne nuisent en rien à l'activité régulière et continue des travaux de l'Exposition. On veut être prêt à l'heure dite et démontrer qu'on est sûr du lendemain puisqu'on donne rendez-vous au monde pour l'année prochaine. Le Maréchal président de la République est allé, le 25 mai dernier, visiter solennellement le Champ-de-Mars et le Trocadéro, pour rassurer, suivant les paroles du nouveau ministre des travaux publics, M. le vicomte de Meaux, « les grands intérêts du travail et de la paix contre les intrigues de ceux qui s'efforcent de compromettre l'œuvre de l'Exposition au profit de leurs passions

politiques. » La rue qui sépare du jardin les ruines du palais des Tuileries, a reçu ses trottoirs et ses candélabres. L'avenue de l'Opéra se dessine de plus en plus ; la plupart des fondations dépassent le sol et quelques maisons même s'élèvent déjà jusqu'aux combles. Le boulevard Saint-Germain poursuit sa trouée, ici abattant la maison illustrée par le crime héroïque de Charlotte Corday et où des centaines de curieux ont défilé, pendant la démolition, dans les pièces étroites et obscures du premier étage pour y chercher les traces du sang impur de Marat ; là détruisant la grande salle de l'Abbaye où Maillard avait établi, le 2 septembre 1792, son horrible parodie de tribunal, et exhumant des entrailles de la terre, aux alentours de Saint-Germain des Prés, des cercueils et des ossements où l'on n'eût pas manqué, au temps de la Commune, de voir des victimes de l'inquisition, de la barbarie monacale et de la scélératesse sacerdotale, comme pour les squelettes de l'église Saint-Laurent ; plus loin, jetant bas, dans la rue Taranne, la peu vénérable demeure du baron d'Holbach, à peu près en face de celle de Diderot, et quelques souvenirs de Xavier de Maistre et des saints-simoniens ; dans la rue Saint-Dominique, l'hôtel Matignon, l'hôtel de Luynes, l'hôtel de Breteuil, l'hôtel la Trémouille et bien d'autres encore.

En attendant l'Exposition universelle, dix mille personnes se pressent chaque jour au Salon, et les jours gratuits, le nombre des entrées dépasse trente mille. Le jury a distribué les récompenses. La médaille d'honneur de la peinture était décernée d'avance par le suffrage public à M. J.-P. Laurens, l'auteur de l'*État-major autrichien devant le corps de Marceau*. Dans la sculpture, elle était généralement partagée par l'opinion entre M. Mercié et M. Chapu : c'est ce dernier qui l'a obtenue, et qui vient d'y joindre le prix biennal de 20,000 francs. M. Chapu, né en 1833, prix de Rome en 1855, a exposé pour la première fois en 1863 ; il marche si vite dans la voie des distinctions qu'on a peine à le suivre. Il avait remporté déjà la médaille d'honneur il y a deux ans, pour sa statue de la *Jeunesse* destinée au monument de Regnault. Il eût pu la remporter aussi en 1872 pour sa *Jeanne d'Arc à Domremy*, mais en ce temps-là on n'en donnait qu'une : la peinture eut la préférence dans la personne de M. Jules Breton, et M. Chapu fut dédommagé par la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Quant au prix du Salon, qui semblait définitivement acquis à la peinture, on a voulu enfin en faire profiter les sculpteurs, et l'heureux élu a été M. Henri Peinte, pour un *Sarpédon* que la foule avait peu remarqué. C'était la première exposition de M. Peinte, et il est permis de croire, sans jugement trop téméraire, que son maître

M. Guillaume, directeur de l'École des beaux-arts, membre de l'Institut et du jury, a plaidé pour ce studieux jeune homme autant que son mérite. Par un contraste assez singulier, le *Sarpédon* de M. Peinte, après avoir obtenu le prix du Salon, n'a été classé dans les récompenses ordinaires, que parmi les troisièmes médailles, Le public a vu dans cette progression descendante une véritable contradiction ; ce n'en est pourtant pas une, car ces deux ordres de distinctions diffèrent entièrement et, parmi ceux qui ont conquis les premières et les deuxièmes médailles, la plupart, sans doute, ne se trouvaient plus dans les conditions nécessaires pour concourir au prix du Salon. Il vaudrait mieux néanmoins éviter jusqu'à ces apparences, qui peuvent dérouter les profanes.

L'exposition posthume de Diaz au Palais des beaux-arts ne fait pas une concurrence bien dangereuse au Salon. Les organisateurs n'ont pu réunir qu'un nombre relativement restreint des productions du fécond artiste : 179 tableaux ou aquarelles, pour la plupart d'assez petite dimension, qui remplissent à demi seulement la grande salle du premier étage. On s'étonne tout d'abord de n'y pas voir un buste, ou tout au moins un portrait du maître. Il est vrai que Diaz, à en juger par sa photographie, n'avait nullement la physionomie de son œuvre, mais je serais étonné que sa figure énergique et sa longue barbe grise en broussaille n'eussent jamais tenté le pinceau d'un confrère. Les tableaux du quai Malaquais se partagent à peu près par moitié entre le paysage et les sujets mythologiques ou orientaux, les fantaisies, les allégories, les visions, mêlées de quelques sujets familiers, mais auxquels son pinceau donne toujours une couleur féerique. Diane et Vénus, Ophélie et Suzanne, les Nymphes et les Amours, Galathée et Titania, les baigneuses et les odalisques renaissent perpétuellement sur ses toiles. Diaz est à sa manière, comme les petits-maîtres du dix-huitième siècle, un peintre des fêtes galantes. Quant au paysagiste, il avait planté sa tente dans la forêt de Fontainebleau, et il n'allait pas chercher plus loin les sites qu'il reproduisait. Mais avec quelle vérité, quelle vigueur, quel sentiment profond de la nature, il a rendu ces allées sombres, ces troncs moussus, ces fraîches profondeurs, ces dessous de bois que dore le soleil d'une lumière égale et douce, ou qu'il crible de ses flèches étincelantes ! Les paysages lumineux de Diaz sont assez rares à son exposition. Sur la plupart pèse un ciel orageux ; sur pas un seul ne plane un ciel complétement clair. Ce que l'on y sent surtout, c'est le *frigus opacum* de Virgile.

Diaz avait fait un tableau religieux dans sa jeunesse : l'*Adoration des bergers*. Il en parlait en souriant, comme d'un papier peint, et il ne renouvela jamais cette tentative. En 1848 il lui prit la fan-

taisie non moins étrange de concourir pour la figure symbolique de la République; mais sa brosse distraite glissa si bien sur la pente accoutumée qu'il fit une Vénus, véritablement trop riante et trop aimable, même pour la République athénienne de M. Gambetta, dont on ne parlait point encore. Malgré tous ses charmes, la Vénus républicaine de Diaz ne séduisit pas ses juges, et il renonça à la peinture officielle pour rentrer sur son terrain, d'où il ne sortit plus.

Il ne faut point regarder de trop près les figures de Diaz : leur beauté ne résisterait pas toujours à un sérieux examen. Souvent les formes sont un peu rondes, les types un peu banals, les draperies un peu lourdes. Ce coloriste éclatant resta jusqu'au bout, malgré des efforts et des progrès que je ne veux pas nier, un dessinateur assez mou et d'une science médiocre. Il est clair aussi qu'il n'a jamais fait preuve que d'une invention bien pauvre. Mais ce qui sauve son œuvre, c'est cette qualité indéfinissable, la grâce, « plus belle encore que la beauté; » c'est la lumière et la couleur, c'est le sentiment poétique qu'il allie à l'étude de la nature et qui lui donne des ailes. Il y a comme un coup de soleil sur chacune de ses toiles, comme un reflet du Corrége et de Prudhon dans l'*Amour captif*, l'*Amour désarmé*, la *Diane chasseresse* et tant de sujets analogues qu'il a répétés vingt fois, en se fiant pour les varier à la richesse inépuisable de son éblouissante palette. Diaz se rattache évidemment à eux sans les imiter : c'est un cadet de la famille.

Vers le milieu du mois dernier, une nouvelle venue de Grèce sur les ailes du télégraphe avait répandu l'émoi dans le monde artistique. La *Gazette de Cologne* annonçait que les élèves de l'Ecole française d'Athènes avaient découvert à Milo un bras tenant un miroir, qui paraissait appartenir à la fameuse Vénus dont s'énorgueillit notre musée du Louvre. Avoir une Vénus manchote au lieu d'une Vénus sans bras, peut-être n'était-ce pas un progrès; mais la découverte apportait un élément essentiel et probablement décisif pour la solution du problème qui a divisé les archéologues depuis M. de Clarac jusqu'à M. Ravaisson. Malheureusement, cette grande nouvelle, déjà douteuse à son origine, — car il était naturel de se demander comment la France apprenait par un journal étranger un fait si intéressant pour elle, — n'a pas été confirmée depuis, et il faut sans doute se résoudre à croire qu'il s'agit d'une erreur, à moins que ce ne soit une mystification. En matière archéologique, — comme en bien d'autres d'ailleurs, — le télégraphe est suspect. Il va si vite qu'il n'a pas le temps de vérifier ses informations. On ne saurait lui demander l'habitude du contrôle et l'esprit de critique. C'est pourquoi je me garderai bien d'appuyer aussi sur une autre nouvelle apportée par lui, quelques jours après, et non moins propre à faire

battre le cœur des artistes et des antiquaires : la découverte, dans les fouilles d'Olympie, d'une Junon de Praxitèle, décrite par Pausanias : — rien que cela ! Voilà les choses qu'annonce couramment le télégraphe, et c'est ainsi qu'il s'amuse à nous mettre l'eau à la bouche[1].

Mais pourquoi n'aurait-on pas découvert la Junon de Praxitèle et le bras de la Vénus de Milo ? M. Schliemann, l'archéologue allemand dont les trouvailles font autant de bruit par le monde que les victoires de M. Moltke et les annexions de M. de Bismarck, a bien découvert, — après le trésor du roi Priam, dans la plaine de Troie, à Hissarlik, — la tombe d'Agamemnon, sur l'emplacement de l'antique acropole de Mycènes. Que dis-je ? La tombe ! Le corps même du roi des rois, que trois mille ans n'ont pu réduire en poussière ! Le 18 mai dernier, M. Schliemann est venu en personne donner des explications à notre Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce n'était pas un inconnu pour la plupart des membres : M. Schliemann a longtemps résidé à Paris et je crois même qu'il est propriétaire d'une maison sur le boulevard Saint-Michel. Il a décrit à l'Académie, captivée par son récit, les trois rangées de stèles funéraires et les sculptures qui décorent quelques-unes d'entre elles, l'autel cyclopéen, les cinq vastes chambres sépulcrales et les cinq cadavres aux visages recouverts d'un masque d'or massif ; il a reconstitué, d'après l'examen des sépultures, le rite mortuaire, participant de l'inhumation et de l'incinération ; il a énuméré la quantité prodigieuse d'objets que lui a fournis le trésor funèbre des Atrides : les deux cents épées de bronze à poignée d'or, à lame étroite et longue, et les autres à lame courte et large ; les quarante diadèmes d'or, les vingt-cinq gobelets d'or massif, les plaques de même métal, les bagues, les bijoux, les pierres gravées, bref toute cette collection d'antiquités précieuses dont s'est enrichi le musée d'Athènes et qui n'en seraient pas moins de la plus rare valeur quand même elles n'auraient pas l'antiquité fabuleuse ni l'illustre origine que leur attribue l'heureux archéologue.

La savante compagnie a paru accepter dans toute leur hardiesse les explications de M. Schliemann, et le président, M. Ravaisson, lui a adressé, avec ses remercîments, des félicitations soulignées par l'applaudissement général. Que les sceptiques se le tiennent donc pour dit, eux qui allaient jusqu'à douter de l'existence d'Agamemnon, comme de celle d'Homère lui-même ! Il faut bien que

[1] Au moment où je corrige cette épreuve, la confirmation de la nouvelle arrive, mais avec de notables variantes. La statue de Praxitèle serait un Hermès, trouvé dans un temple de Junon.

l'époux de Clytemnestre ne soit pas un pur fantôme poétique, puisqu'on a découvert son squelette, et que la belle Hélène ait été autre chose qu'un rêve, puisqu'on a retrouvé ses bijoux et que Mme Schliemann, une compatriote de la fille de Léda, dit-on, en a essayé l'effet sur elle-même. Ce qui n'empêche pas les profanes comme nous, sans aller jusqu'au scepticisme complet, de garder, sur les brillantes hypothèses du docteur Schliemann, des inquiétudes que justifient peut-être l'ardente imagination et le génie de mise en scène qu'il unit à un grand esprit d'initiative, à une sagacité et à une science incontestables.

Le sixième anniversaire du massacre des otages a été célébré à Notre-Dame par l'inauguration, sans aucune pompe, du monument élevé à la mémoire de Mgr Darboy. Ce monument est une statue en marbre blanc, de M. Bonnassieux, qu'on a placée derrière le chœur, dans la chapelle de saint Georges, patron du dernier archevêque de Paris. M. Bonnassieux paraît avoir depuis longtemps renoncé aux Salons. Il n'a pas exposé depuis 1864. La statue de Notre-Dame, en même temps qu'elle est un hommage au martyr, permet d'étudier sous une nouvelle face un talent éprouvé qui, depuis assez longtemps, s'est consacré à la sculpture religieuse. L'archevêque, adossé à un pan de mur sur lequel sont gravées une palme et la date du 24 mai 1871, vient de recevoir le coup mortel, et tandis que sa main gauche se crispe à la muraille contre laquelle il s'affaisse, la main droite se lève pour bénir les assassins. L'artiste a saisi avec une vérité parfaite le mouvement de son corps, et sur sa figure il a tâché de mêler à l'expression de la souffrance, celle de la résignation et du pardon.

Peu s'en est fallu que les feuilles radicales ne dénonçassent la statue de Mgr Darboy comme une insulte aux héros de la Commune et un acte de provocation à l'adresse de ceux qui brûlent de ressusciter les grandes traditions de 93. Trois ou quatre jours plus tôt, elles n'y eussent pas manqué, mais la lettre du Maréchal président venait de lancer la meute sur une autre piste. Ne les avions-nous pas vues, quelques semaines auparavant, couvrir de leurs insultes M. Saint-René Taillandier, pour avoir osé, dans son cours d'éloquence française à la Sorbonne, flétrir les crimes de Danton et de Robespierre, et non contentes d'exciter contre lui la jeunesse des écoles, le dénoncer violemment pour un tel attentat aux foudres du pouvoir? Quelques *libéraux*, d'allure habituellement moins extravagante, se joignaient même à ces fous furieux du radicalisme pour reprocher tout au moins au professeur d'être sorti de son terrain en parlant politique. Dire que Robespierre a fait l'horrible loi du 22 prairial et qu'il a envoyé bien des gens à la guillotine, c'est de

la politique ! Mais si l'on disait que Louis XVI est un tyran, Marie-Antoinette une Messaline, et que leur mort sur l'échafaud n'est qu'une trop juste expiation de leurs crimes, ce ne serait pas de la politique ! Quand Michelet, du haut de sa chaire du collége de France, changée en tribune, ou plutôt en brûlot, secouait toutes les flammes de la Révolution sur une jeunesse enfiévrée, qui bondissait sous sa parole haletante comme sous les décharges d'une batterie électrique, il ne faisait point de politique ! Mais quand M. Saint-René Taillandier, l'esprit le plus équilibré, le plus pondéré, le plus modéré par nature et par habitude, conduit par le développement régulier de son cours sur le terrain de la Révolution, exprime en paroles mesurées et correctes l'opinion de tous les honnêtes gens sur la Terreur et les terroristes, il fait de la politique !

Comme toutes les agitations factices, cette petite révolution d'école, où éclata avec une virulence tragi-comique l'indignation furibonde des étudiants qui n'étudient pas, dura peu, et bientôt les applaudissements du vrai public de M. Saint-René Taillandier le vengèrent de cette ridicule équipée. Les deux premiers *étudiants* arrêtés dans la bagarre, lorsque, suivant la tradition révolutionnaire, l'intelligente jeunesse alla se ruer contre la porte des jésuites pour les punir de ce qu'un professeur de l'Université avait mal parlé de Robespierre, se sont trouvés être un rédacteur du *Radical* et un journalier de Belleville : indice significatif, qui suffirait à réduire cette manifestation à sa valeur.

Dans cet épisode d'une bouffonnerie triste, Messieurs les élèves en pharmacie se sont particulièrement signalés. Ces jeunes émules de M. Purgon avaient affiché dans leur école un manifeste dont la violence véritablement sauvage contraste d'une façon singulière avec la nature anodine de leur profession. Ce n'est pas la première fois que nous avons l'occasion de remarquer cette férocité de la pharmacie contemporaine. Les apothicaires abondent parmi les radicaux. Notre conseil municipal en possède quatre ou cinq. Qui eût cru que la fréquentation des juleps et la fabrication des clystères pût exaspérer le caractère à ce point ? « Ce sera une lutte qui n'aura peut-être pas toujours les amphithéâtres pour champ de bataille, — lutte terrible — rugissaient en brandissant leurs armes ces pharmaciens farouches..... Pour la première fois, l'école de pharmacie est sortie de chez elle ; pour la première fois, elle a eu le courage d'attaquer le cléricalisme chez lui ; elle a prouvé à la contre-révolution qu'elle était ferme et inébranlable dans ses convictions et qu'elle savait les soutenir en tous lieux et en toutes circonstances. » On sait quels sont les lieux et les circonstances où les pharmaciens ont à soutenir leurs convictions. Mais peste ! il ne s'agit plus d'un remède bénin,

bénin, et c'est pour le coup que M. de Pourceaugnac n'aurait pas assez de toutes ses jambes pour fuir devant ces instruments redoutables chargés au picrate de potasse. Il était réservé à la comédie contemporaine, qui pousse tout à outrance, de nous montrer ce bon M. Fleurant devenu libre-penseur et terroriste. Jeunes gens, apprenez l'art de faire des lochs et de cataplasmes ; ne confondez plus le codex avec les droits de l'homme et rappelez-vous que la première qualité d'un étudiant en pharmacie c'est d'étudier la pharmacie.

En même temps que les élèves pharmaciens, M. Charles Lomon lançait son manifeste révolutionnaire. *Jean Dacier*, drame en cinq actes, en vers, joué dans les premiers jours de mai à la Comédie française, a été évidemment conçu par l'auteur comme une apologie de la Révolution et des *géants de* 93. Le héros de cette pièce, écrite avec beaucoup de chaleur, de jeunesse, d'inexpérience et de naïveté, est un jeune paysan breton, domestique au château de Valville, où les complaisances de son maître et les loisirs d'un service facile lui ont permis de se griser de lectures généralement malsaines. A force de dévorer Jean Jacques et l'abbé Raynal dans la bibliothèque du château, il a acquis la conviction qu'il gémit sous le joug d'un intolérable esclavage. Aussi prend-il un air mélancolique et navré pour exécuter chacun des ordres qu'il reçoit de son maître, et si la comtesse lui disait : « Jean, apportez-moi mes pantoufles, » il les lui apporterait certainement, mais après le temps d'arrêt nécessaire pour montrer combien il souffre, et avec la mine farouche et fatale d'Antony. Oh ! le déplaisant domestique, et comme je m'empresserais de lui donner ses huit jours !

C'est que Jean, il n'est pas nécessaire d'être bien perspicace pour le soupçonner tout de suite, est amoureux de la comtesse de Valville. Au beau temps où florissaient les sous-titres, M. Lomon eût pu intituler sa pièce : *Jean Dacier, ou le Ruy-Blas révolutionnaire*. La femme est jeune, le mari est vieux. Là-dessus l'imagination de l'ambitieux valet travaille. Funestes inégalités sociales, qui se jettent au travers de ses rêves ! Il est clair que le monde est bâti en dépit du sens commun, puisqu'il a mis une telle distance entre le ver de terre et son étoile. Ainsi raisonne ou déraisonne ce valet de ferme à la bouche d'or, qui parle par sentences et par apophthegmes comme un héros de Corneille et qui semble avoir appris à lire dans le *Contrat social*. Tel est, sans qu'il s'en doute peut-être, le mobile qui le pousse à la Révolution. Ses convictions républicaines ont donc un point de départ singulièrement aristocratique, en quoi M. Lomon a témoigné d'un esprit d'observation sagace, mais comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

Le tambour bat. Un détachement de soldats s'avance, drapeau en tête, et le représentant du peuple Bertaut prononce sa première harangue, qui sera suivie de beaucoup d'autres, pour proclamer la patrie en danger. Nous sommes en 92, et l'auteur ne pouvait se dispenser de mettre en scène le roman de ces fameux volontaires dont M. Camille Rousset a écrit l'histoire. Jean Dacier s'enrôle, seul du village. Cela est beau, et le serait davantage encore s'il le faisait plus simplement. Mais il monte à la tribune, de là au Capitole, et célèbre si copieusement son héroïsme qu'il ne nous laisse plus rien à dire. Il faut en prendre son parti : le flot des tirades ne tarit jamais dans la pièce de M. Lomon. Elles ont du souffle et les vers bien frappés y abondent, mais on se lasse de les voir revenir à tout propos et même un peu hors de propos.

Au deuxième acte, Jean Dacier est devenu capitaine. On marchait vite en ce temps-là. C'est un des jeunes officiers sur lesquels la République compte le plus. Il arrive à Nantes pour servir de témoin à son ami le sergent Baudru, qui se marie. Nous assistons à ce mariage républicain, qui nous fait penser, sans que le naïf auteur s'en doute, à d'autres *mariages républicains* d'une nature moins idyllique, ceux que Carrier célébrait justement cette année-là, à quelques pas de la mairie où nous sommes, dans les flots de la Loire. Que M. Lomon ait été choisir justement pour théâtre de son apologie la ville de France la plus souillée, la plus ensanglantée par les crimes de cette République dont il nous exalte les vertus, on est stupéfié d'un telle maladresse, qui serait de l'imprudence si elle n'était de la candeur. Un satirique n'aurait pu imaginer un cadre plus à souhait pour contredire le tableau. Non-seulement l'auteur ne s'en est pas aperçu, mais lui-même il parle tranquillement de la guillotine dans ses vers, il nous montre des femmes et des prêtres menés à l'échafaud, sans paraître soupçonner que c'est là un commentaire singulier aux déclamations humanitaires du représentant Bertaut.

O l'impitoyable bavard que ce représentant ! Il a emporté avec lui toute une cargaison de harangues patriotiques et de lieux communs où Brutus se mélange à Bernardin de Saint-Pierre. Elles l'étoufferaient si elles ne sortaient pas à jets continus. A peine Baudru est-il uni à sa jeune Nantaise que ce Grandisson terroriste en chapeau à plumes et en gilet à larges revers les prend tous deux par la main et leur prêche un sermon patriotique sur la transformation du monde par la fécondité des vertus républicaines. Il est interrompu par les rumeurs de la foule annonçant le passage de la charrette fatale, qui vient là tout à point pour servir de commentaire à son discours. Parmi les victimes, Jean Dacier aperçoit la

comtesse de Valville. Pris de désespoir, il veut briser son épée. Mais la jeune citoyenne lui suggère de sauver celle qu'il aime en l'épousant. Après avoir voulu le détourner de cette folie, le représentant finit par se rendre à ses prières, et muni d'un ordre de lui, Jean arrache la comtesse à l'échafaud.

Celle-ci, que la Révolution a rendue veuve, a un cousin, Raoul de Puylaurens, qui l'a fait avertir de n'avoir à s'étonner de rien et de se prêter à tout sans hésitation, parce qu'il doit la sauver au dernier moment. Elle croit que Jean Dacier est un émissaire de Raoul et qu'il l'épouse par procuration. Le mariage républicain recommence devant l'officier municipal, qui n'a pas eu le temps de s'éloigner. En apprenant la vérité, elle éclate en reproches amers et d'une inexcusable violence, car enfin si elle s'est trompée, le loyal capitaine n'en est point la cause, et ce n'est pas une raison pour insulter son sauveur en l'accusant d'une ruse infâme et en lui rappelant qu'il a été son valet. Jean Dacier, parfait comme un vrai républicain, se résigne d'abord à la traiter en sœur. Mais en rentrant chez lui à l'improviste, il y trouve le cousin Raoul, déguisé en paysan vendéen, qui est venu pour décider la comtesse à la fuite. Il se fâche, et il faut avouer qu'il y a de quoi. Cependant, comme il est la bonté et la magnanimité même, au lieu de livrer cet innocent à l'ogre Bertaut, qui le cherche sans le connaître, il le lui présente comme un fermier du voisinage. Une fois relâché, l'incorrigible Raoul se remet en quête. On le reprend, rampant dans la nuit aux alentours du camp et on le ramène à Jean Dacier. Cette fois le commandant s'écrie : « J'ai pu épargner l'amant surpris par le mari ; je ne puis épargner le prisonnier de guerre, le traître saisi par mes soldats. C'est à vous que j'en appelle. Que feriez-vous à ma place ? — Je vous ferais fusiller, répond Raoul, avec ce mépris superbe de la vie qui caractérise tous les héros de théâtre. — Eh bien, vous avez prononcé votre arrêt. »

De sa chambre, la comtesse a tout entendu. Elle se jette aux genoux de Jean et le supplie de pas souiller sa gloire en cachant sous le masque du devoir une vengeance personnelle : « Vous vous rencontrerez face à face dans les deux armées, lui dit-elle. Ce sera le vrai moyen de vider votre querelle. Pour moi, je n'appartiendrai qu'à Dieu et je prierai pour celui qui sera mort. » A Jean et à Raoul, elle parle le langage de Chimène entre son père et le Cid. On y retrouve même un hémistiche entier de Corneille : « Faites votre devoir. » Mais où l'étude de Corneille se remarque mieux encore peut-être, c'est dans le dialogue entre Raoul, qui veut absolument être fusillé, et le mari qui, vaincu encore par sa femme, ne veut plus le satisfaire. Les ripostes s'échangent, vives, fermes, rapides,

énergiques, éclatantes. Elles relèvent cette scène, qui a le tort de recommencer celle de l'acte précédent.

Bref, Jean force Raoul à partir, en lui donnant rendez-vous à la bataille que les républicains doivent livrer demain à l'armée vendéenne. A peine la porte s'est-elle refermée sur lui que l'inévitable Bertaut, averti de la capture des soldats, vient pour interroger le prisonnier. En apprenant ce qui s'est passé, il est saisi d'une indignation véhémente : non-seulement le commandant a trahi son devoir en relâchant un ennemi, mais il a trahi l'armée en révélant le secret de l'attaque du lendemain. Quoique son cœur en saigne, il doit faire traduire son ami devant un conseil de guerre. Jean Dacier comprend parfaitement cela et lui remet son épée. Le conseil de guerre pleure, — ils étaient tous plus sensibles les uns que les autres en 93, — mais il condamne Jean à mort. Le représentant Bertaut, toujours inflexible et toujours larmoyant, toujours terrible et toujours paterne, vient le lui annoncer en le pressant dans ses bras : « Tu es mon fils, mais je suis Brutus. Meurs bien. Allons, courage! Ta mort sera utile à la République. » Et il profite de cette occasion suprême pour donner un nouveau témoignage de son intempérante et solennelle loquacité. Heureusement c'est le dernier discours du verbeux représentant. Voilà sans doute ce que se dit Jean Dacier et ce qui explique la patience angélique avec laquelle il l'écoute en un pareil moment. Mais ce n'est pas la dernière épreuve du pauvre capitaine. La comtesse vient se jeter à ses genoux en le suppliant de s'échapper, et pour l'y résoudre, elle lui confesse qu'elle l'aime. Sa grandeur d'âme l'a conquise. Elle vivra de sa vie et mourra de sa mort. On ne s'attendait guère à cet aveu et, quoique en ait pu croire l'auteur, le revirement est plus imprévu que dramatique. Mme la comtesse a oublié bien vite son mari pour Raoul, et elle oublie bien vite Raoul, qui n'a nullement démérité de son amour, loin de là, pour Jean Dacier. Les ailes de cet ange l'emportent un peu vite. Encore si cet amour gardait dans l'expression la mesure conjugale! mais non, il s'échappe en ardeurs frémissantes; elle l'adore, et elle nous apprend que, malgré les apparences, cette passion remonte à quelque temps déjà. C'est une grande consolation pour ce pauvre Jean! L'aube paraît, la diane bat; on vient le chercher; il part aussi heureux qu'on peut l'être en pareille circonstance. Restée seule, la comtesse se tord les mains, faute d'avoir rien de mieux à faire. Tout à coup on entend la décharge du peloton d'exécution et elle tombe foudroyée, comme si ellé avait reçu elle-même les balles en pleine poitrine.

J'ai suffisamment indiqué, dans cette analyse, les principaux défauts historiques et littéraires de la pièce pour n'avoir pas à y revenir

maintenant. Elle en a d'autres encore. Où a-t-on vu des domestiques, nés paysans, s'exprimer en termes aussi choisis? Il n'a même pas fallu à Jean Dacier, pour apprendre à parler comme dans le *Conciones*, l'année qui lui a suffi à conquérir ses épaulettes. Dès le premier acte, entre le langage du comte et le sien il n'y a pas la moindre nuance. Naturellement, le beau rôle, le rôle grand et généreux dans les deux causes que l'auteur a mises en présence, est aux républicains. Tout l'effort de son impartialité consiste à accorder sa pitié aux victimes, à vouloir bien reconnaître qu'il y eut parmi elles des âmes nobles, quoique fermées à la lumière et murées dans leurs préjugés étroits; enfin à observer une sorte d'équilibre, qui ne peut pas plus satisfaire la conscience que l'histoire, entre la cause des martyrs et celle des bourreaux. Quant à la pièce en elle-même, malgré ses inégalités, ses maladresses et l'inexpérience qui s'y trahit plus d'une fois, elle renferme de belles scènes et annonce un certain tempérament dramatique. Mais elle vaut surtout par le style, d'un tissu presque toujours ferme et vigoureux, même lorsqu'il n'est pas de choix, et où nombre de vers frappés au bon coin se détachent en relief.

Avec les excellents acteurs de la Comédie française, il n'en fallait pas davantage pour assurer à *Jean Dacier* un succès qui pourtant a été troublé, aux premiers soirs, par les protestations de quelques spectateurs plus nerveux que les autres. On a failli siffler dans la salle de la rue Richelieu, et l'écho des couloirs a répété avec stupeur, dans un entr'acte, le bruit d'un soufflet, suivi le lendemain d'un coup d'épée. C'est surtout le rôle du terroriste pastoral et patriarcal qui, dès le début, a porté sur les nerfs d'un grand nombre d'auditeurs. M. Maubant le jouait alors une conviction superbe dont il paraît avoir considérablement rabattu depuis. On dirait que le triomphant plumet qui s'étale sur son chapeau a baissé lui-même, comme sa voix, qui prend des tons conciliants et semble parfois présenter des excuses aux premières loges. Mlle Favart, dans le rôle de la comtesse, a des accents pathétiques, de belles attitudes épouvantées ou suppliantes, mais aussi, çà et là, des cris et des gestes faux, qui manquent la vraie note en voulant la forcer. Avec sa jeunesse, sa voix vibrante et chaude, son excellente diction, Coquelin, malgré son masque comique, a complétement justifié, dans le personnage de Jean Dacier, une tentative qu'il était permis de trouver audacieuse. C'est la première fois qu'il abordait un rôle complétement grave, dramatique et de haut style, sans aucun mélange d'élément bouffon ou tout au moins familier, comme dans *Tabarin* et le *Luthier de Crémone*.

M. Ch. Lomon n'a pas vingt-cinq ans. Il est à l'âge heureux où

l'on se laisse *piper* aux mots. Voilà pourquoi je ne me sens pas le courage de lui en trop vouloir s'il a jugé la Révolution d'après ses belles devises plutôt que d'après ses vilains actes. Il a obtenu à l'aurore de sa carrière un honneur que des auteurs dramatiques célèbres par vingt succès ont vainement poursuivi sans relâche. Le théâtre est le pays de la surprise et de l'imprévu. Les uns, comme M. Edouard Cadol, y vivent toute leur vie d'un avantage unique obtenu sur une scène subalterne, sans qu'une longue série d'échecs porte la moindre atteinte à leur réputation ni à la confiance empressée des directeurs. On en voit d'autres, au contraire, qui, après un premier et éclatant succès, — soit comme M. Henri Nicolle, avec sa petite comédie : les *Projets de ma tante*, ou M. Laluyé, avec sa charmante idylle : *Au Printemps*, — soit avec un ouvrage de grandes proportions, comme M. Villetard, l'un des deux auteurs du *Testament de César Girodot*, n'ont jamais pu parvenir à faire recevoir une seconde pièce. On en voit qu'on fait attendre vingt ans, et d'autres qu'on met en répétition dès le lendemain de la lecture, sans que le directeur puisse expliquer la raison de cette différence, qui aurait pu tout aussi bien se produire en sens inverse. On a vu fréquemment le nom du véritable auteur d'une œuvre dramatique évincé de l'affiche et remplacé par celui d'un homme qui n'y a pas écrit une ligne; des gens qui ne sont pour rien dans une pièce recevoir une part des droits, quelquefois la plus forte, et, — par exemple pour le *Tour du monde en quatre-vingts jours*, — l'un de ces collaborateurs négatifs toucher pour un ouvrage auquel il était resté absolument étranger une somme double ou triple de ce qu'il a jamais gagné avec les vingt pièces dont il est bien vraiment l'auteur.

Mais de toutes ces bizarreries, la plus bizarre peut-être serait de voir un auteur connu dans le roman ultrà-réaliste et matérialiste par des succès pour le moins inquiétants, et sur la scène par des insuccès répétés, entrer de plein-pied, par droit de conquête, dans un théâtre auquel ses victoires ne semblaient pas plus l'avoir préparé que ses chutes. Les journaux ont solennellement annoncé, le mois dernier, une entrevue de M. Emile Perrin avec M. Zola, en ajoutant que le directeur de la Comédie-Française avait demandé une pièce à l'auteur de l'*Assommoir*. Les délicats que la soupe aux choux de l'*Ami Fritz* et le dénoûment du *Sphinx* ont fait crier au réalisme ne sont pas au bout de leurs peines. J'ai fait ce rêve, après avoir lu la nouvelle annoncée dans tous les échos des théâtres. Je voyais sur les colonnes Morris flamboyer une grande affiche jaune :

POUR LA RENTRÉE DE

Mme ARNOULD-PLESSY ET DE M. BRESSANT

L'ASSOMMOIR

Drame physiologique en six actes et onze tableaux
par M. Emile Zola

Coupeau, dit Cadet-Cassis..........	MM. Delaunay.	Goujet la Gueule-d'Or..........	M. Febvre.
Boche............	Got.	Maman Coupeau.	Mmes Em. Guyon.
Lantier...........	Bressant.	Mlle Clémence...	Reichemberg.
Bibi la Grillade...	Mounet-Sully.	Nana...........	Croizette.
Mes Bottes.......	Dupont-Vernon.	Virginie.........	Favart.
Le père Colombe..	Maubant.	Gervaise.........	Sarah Bernhardt
Poisson..........	Laroche.	Mme Putois......	Jouassain.
Bazouge..........	Coquelin.	Mme Lerat.......	Arnould-Plessy.

Premier tableau : *Le Galetas de l'hôtel Boncœur.* — Deuxième tableau : *Le Lavoir de la rue Neuve.* — Troisième tableau : *La Bibine du père Colombe.* — Quatrième tableau : *La Noce du Zingueur sous le Pont-Royal.* — Cinquième tableau : *La Blanchisserie de la Banban.* — Sixième tableau : *La Fabrique de boulons.* — Septième tableau : *La Fête à Gervaise.* — Huitième tableau : *L'atelier de fleuristes.* — Neuvième tableau : *Le grand Salon de la Folie.* — Dixième tableau : *Le Trottoir de la chaussée Clignancourt.* — Onzième tableau : *A l'asile Sainte-Anne.*

Tous ceux qui ont lu l'*Assommoir*, et ils sont nombreux, car j'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, la trente-et-unième édition, voient la pièce d'ici. Nul doute que Mlle Favart et Mlle Sarah Bernhardt ne se surpassent dans la scène du lavoir, en se lançant de pleins baquets d'eau de savon à la figure, avec accompagnement des gentillesses dont il nous est malheureusement impossible de donner le moindre spécimen à nos lecteurs. La mort de Coupeau, atteint d'alcoolisme et jurant, dansant de tout le corps, braillant à tue-tête, assiégé d'hallucinations, écrasant sur son corps des rats, des araignées, des punaises imaginaires et se cognant la tête aux murs en vomissant plus d'ordures qu'il n'en a jamais passé par la bouche d'un égoût, fournira à Delaunay l'occasion de déployer son talent sous une face toute nouvelle et de faire oublier l'empoisonnement de Mlle Croizette dans le *Sphinx*. Cette petite fête sera vraiment charmante, et le public du mardi surtout ne saurait manquer de lui faire le meilleur accueil.

La représentation du *Roi de Lahore* à l'Opéra avait précédé d'un jour celle de *Jean Dacier* à la Comédie Française. Le *Roi de Lahore* est l'œuvre de M. Massenet, connu déjà par *don César de Bazan*, qui n'obtint qu'un demi-succès à l'Opéra Comique, par l'oratorio de

Marie-Madeleine et les chœurs des *Erynnies* de M. Leconte de Lisle; ancien prix de Rome, un des compositeurs dont la jeune école, même avant sa dernière œuvre, citait le nom avec le plus d'espoir et d'orgueil.

La scène se passe dans l'Inde, au onzième siècle, à l'époque de l'invasion musulmane. Le poëme, dû à M. Louis Gallet, repose sur une idée essentiellement brahmanique : l'*avatar* du principal personnage, rendu à la vie dans une condition nouvelle. Le librettiste semble s'être inspiré d'une légende locale, qu'on peut lire dans le *Voyage autour du monde*, du comte de Beauvoir, et dont l'origine se trouve dans les livres sacrés de l'Inde.

Un prince indien qui adorait une jeune Himalayenne, à dû attendre dix ans, — jusqu'à la fin d'une guerre où il a sauvé sa patrie, — pour épouser celle qu'il aimait. Il meurt foudroyé le soir même de ses noces. Après un an de douleurs surhumaines dans le purgatoire, il s'envole vers le ciel et y rencontre l'ange gardien : « Puis-je revenir une heure sur la terre pour voir celle que j'ai tant aimée? lui demande-t-il. — Tu le peux, cœur fidèle, mais cette heure te coûtera dix mille années de ces tortures horribles que tu viens de traverser. » Le prince accepte sans hésitation et descend sur la terre, cherchant dans la vallée de Cachemire la place où il avait été si heureux. Il retrouve l'objet de son amour dans les bras d'un autre et revient éperdu vers le purgatoire; mais l'ange a pitié de lui : « Monte droit au ciel, lui dit-il. Ce que tu as vu est plus cruel pour toi que dix mille années des plus effroyables tortures. »

On a reconnu là le sujet du *Roi de Lahore*, moins toutefois le côté philosophique de la légende. Alim, amoureux de la belle Sitâ, meurt, vaincu par l'ennemi et trahi par son ministre Scindia, qui est en même temps son rival. Transporté dans le jardin des bienheureux, dont les délices ne lui peuvent faire oublier son amour, il obtient de redescendre parmi les vivants, sous les habits d'un homme du peuple, pour revoir celle qu'il adore, mais à la condition de mourir en même temps qu'elle. Il arrive à son palais de Lahore au moment où défile le cortége nuptial de Sitâ et du traître Scindia, qui a usurpé son trône. Néanmoins le cœur de la belle Sitâ lui est resté fidèle. En le reconnaissant elle se frappe d'un coup de poignard, pour ne pas appartenir à un autre que lui. Alim meurt avec elle, suivant la loi imposée par les dieux, et tous deux sont transportés, dans une apothéose finale, au paradis d'Indra.

On le voit, ou du moins on peut déjà le deviner d'après cette simple analyse, le *Roi de Lahore* est moins un drame lyrique dans l'ordinaire acception du mot, qu'un poëme hindou, une sorte de petite épopée extraite du *Ramayana* ou du *Mahabahrata*, divisée en

scènes, dialoguée, rendue visible et sensible par le chant, les personnages, les décors et toutes les magnificences du spectacle. La plupart des tableaux sont fort courts : l'acte du paradis d'Indra, en particulier, renferme à peine cinquante vers ; mais, grâce à la mise en scène, aux divertissements, à la musique, il prend à peu près les proportions d'un acte ordinaire. Voilà ce qu'il est nécessaire de ne point perdre de vue en jugeant la partition de M. Massenet. Pour la bien comprendre et la bien juger, on doit tenir compte du pays et de l'époque où l'action se passe, du merveilleux répandu sur toutes les parties de l'ouvrage, de son caractère de poëme plutôt que de drame.

M. Massenet, symphoniste avant tout, a eu du moins le mérite de chercher, de vouloir un *libretto* approprié à son genre de talent et à ses tendances. Sa musique n'a pas le caractère scénique. Il ne fait point le *morceau*. Vous ne trouverez dans le *Roi de Lahore* aucun de ces airs qui semblent composés à souhait pour être détachés de l'ensemble et qu'on rencontre bien vite sur tous les pianos. Tout se tient d'un bout à l'autre de l'œuvre ; tout se fond dans un système de mélopée continue, où le chant, la voix humaine n'est qu'un des éléments de l'ensemble, de la même importance que les autres, et se combinant avec eux pour concourir dans une proportion égale à l'expression de l'idée. Il ne cherche nullement, dans ses combinaisons harmoniques, à faire valoir le baryton de M. Lassalle ou le soprano de Mlle de Reszké, à construire une belle romance, une strette, une cavatine, un duo bien coupés. Il ne se préoccupe en aucune façon des rhythmes traditionnels. Il cherche à composer un tableau qui rende dans toutes ses parties la couleur et le sentiment du sujet, du temps et du pays, tels qu'il les comprend.

Aussi rien n'est-il plus difficile que d'analyser la partition du *Roi de Lahore* et ne peut-on le faire d'après les procédés habituels. L'impression qu'on en remporte est une impression d'ensemble, un peu confuse, où tout se mêle, où ne se détache particulièrement presque aucun détail. Il y a dans l'opéra de M. Massenet quelque chose du vague panthéistique de l'Inde des bramines et de ses grands poëmes. L'orchestre semble s'épanouir en floraisons harmoniques, en sonorités lumineuses, — si l'on me passe cet accouplement de mots où j'essaie de rendre l'effet poursuivi par le compositeur, — qui donnent une sensation analogue à celle qu'on éprouve en lisant les romans indiens de Méry. C'est dans ce sens qu'il faut entendre la couleur locale dont certains critiques ont particulièrement signalé l'exactitude dans le *Roi de Lahore*. Ils ne connaissent pas mieux que nous, sans doute, la musique qu'on faisait sur la mon-

tagne sacrée de Mérou ou dans le désert de Thôl au onzième siècle. A en juger par les mélodies et les instruments indiens d'aujourd'hui, elle devait être des plus primitives, et le compositeur qui tiendrait à la couleur locale dans le sens étroit du mot, ne pourrait éviter des cacophonies discordantes dont nos oreilles européennes ne s'accommoderaient guère. C'est l'imagination et la fantaisie de M. Massenet, plus que son érudition, qui étaient ici en jeu. Mais du moins sa musique répond aux rêves excités en nous par la lecture des légendes merveilleuses de l'Inde, par les descriptions du pays, de son climat, de ses fêtes, de ses mœurs, de ses costumes et de ses monuments.

A peine est-il possible de noter isolément, dans le premier tableau, l'air d'une douceur pénétrante chanté par Scindia : *Je veux croire à son innocence*; dans le deuxième, l'hymne des vierges au milieu du sanctuaire d'Indra, les plaintes de Sitâ, d'une expression énergique, et la fin de l'acte, notamment le trio avec le chœur des prêtres et de la foule, dont on ne saurait méconnaître la puissance et la chaleur. L'acte suivant, qui nous transporte au camp d'Alim, abonde en contrastes où la danse alanguie des bayadères et le chant rêveur de Sitâ et de son esclave dans la sérénité calme du soir alternent avec les bruits tumultueux du combat et les cris de la révolte, avec les accents passionnés des adieux de Sitâ et d'Alim mourant.

Le troisième acte nous conduit au paradis bouddhique. C'est là surtout que le directeur de l'Opéra a poussé à ses dernières limites la magnificence de la mise en scène. Indra trône sur le mont Mérou, entouré des divinités secondaires. Sous le ciel d'or, dans le jardin immortel où s'épanouit une végétation magnifique et qu'inonde une lumière intense dont l'œil a peine à supporter l'éclat, errent les âmes heureuses, tandis que les Apsâras, qui sont les houris indiennes, dansent en s'accompagnant du *tal* et du *matalan*, ou, si vous l'aimez mieux, des cimbales et du tambourin, et que le jeune dieu Nareda charme les habitants de ce magique séjour aux sons de la flûte d'argent. Le regard accablé de tant de splendeurs et l'attention fatiguée ne voient plus qu'avec une sorte de torpeur et comme en rêve. On garde à peine la force d'entendre la musique. L'orchestre y tient, d'ailleurs, la plus large place. Autour de l'interminable ballet, des évolutions et des jeux auxquels se livrent les âmes heureuses, il multiplie les curieuses combinaisons de rhythmes et de timbres, sans pouvoir toutefois, sans vouloir peut-être éviter par cette variété du détail la monotonie de l'ensemble. En dehors, je ne vois à signaler que le final de l'*Incantation*, qui a de la solennité et de la grandeur.

On pourrait citer dans le quatrième acte, par exception, un air

qui se rapproche fort des conditions ordinaires du genre et qu'avoueraient les partisans de la *mélodie carrée* : *O Sitâ, rêve de ma vie*. M. Lassalle chante à merveille cet *arioso* clair, simple, large, d'une inspiration franche et pure, qu'animent un sentiment vrai et, à la fin, une ardente passion. Le public français, un peu désorienté et perdu dans la musique de M. Massenet, a accueilli avec transport un morceau où il se retrouvait enfin et reprenait pied.

Comme le poëme, la musique du *Roi de Lahore* a une couleur uniforme en son éclat qui contribue encore à effacer tous les détails dans une impression générale un peu confuse, où l'éblouissement n'est pas exempt d'une certaine fatigue. Le compositeur a prodigué dans sa partition l'or et l'azur, le velours et la pourpre, toutes les somptuosités entassées par M. Ch. Garnier lui-même dans la décoration de l'Opéra. Jamais œuvre n'a mieux répondu au cadre. Le sujet semble avoir été choisi à souhait pour assurer le succès d'une expérience tentée plus d'une fois déjà, mais rarement dans des conditions aussi favorables. Si le système inquiétant, dangereux, antiscénique de la jeune école, qui prétend renouveler l'art en transportant la symphonie pure et simple au théâtre, en fondant le chanteur dans l'orchestre, en rejetant, non-seulement comme surannées, mais comme mesquines et contraires à une véritable conception artistique, toutes les anciennes coupes, divisions et combinaisons de la musique dramatique, si un tel système pouvait se justifier, ce serait dans une pièce, ou plutôt dans un poëme de cette nature et qui se déroule dans ce milieu.

Depuis le 1er juin, un certain nombre de théâtres ont déjà fermé leurs portes. Nous entrons dans la période du repos. La librairie elle-même, dès qu'arrive l'époque de la villégiature, ralentit sa production et s'endort sur les presses épuisées. Elle a sa morte-saison comme le théâtre, et ses livres ou ses pièces d'été comme lui. M. Victor Hugo semble avoir voulu clore l'hiver par un coup d'éclat. Le 15 mai dernier, deux mois après la nouvelle *Légende des Siècles*, il publiait l'*Art d'être grand-père ;* mais le 16 mai, le Maréchal écrivait sa lettre à M. Jules Simon et le succès savamment préparé de longue main, conformément aux rites, a été étouffé dans son germe. La prose a vaincu la poésie. Il a suffi d'un billet de vingt lignes, signé Mac-Mahon, pour faire du nouveau chef-d'œuvre un livre de l'an passé et réduire au silence les dithyrambes des thuriféraires respectueusement rangés autour du théâtre et qui s'écriaient déjà en chœur : « Voilà qui est beau, admirable, incomparable, sublime, divin, » devant même que les chandelles fussent allumées. Ce *géant des tempêtes*, à la barbe hérissée, au front chargé d'orages, aux yeux flamboyants, à la chevelure épaisse et limoneuse

comme l'Adamastor de Camoëns, qui aime à chanter au milieu des flots en fureur, pour montrer que sa voix peut lutter contre les vagues et le bruit du tonnerre, n'est point parvenu cette fois à dominer l'orage. Il est vrai qu'il avait remplacé les saxophones sur lesquels il joue d'ordinaire ses retentissants *soli* par les pipeaux de l'idylle domestique, mais les idylles de M. Victor Hugo affectent volontiers l'accent épique, et ses pipeaux tiennent toujours du clairon.

L'*Art d'être grand-père !* Sur la foi de ce titre, j'avais ouvert le livre presque sans défiance. Je me disais : « A la bonne heure ! Cette fois plus de haines, plus de blasphèmes, plus d'insultes aux rois et aux prêtres, plus de sophismes révolutionnaires, plus d'orgueil en démence, absorbé dans l'adoration de sa personnalité, faisant la leçon à Dieu et promulguant comme des dogmes, au milieu des éclairs et des tonnerres, des aphorismes que M. Vacquerie ramasse et cloue dans les colonnes du *Rappel* comme des versets du Koran sur les murailles de la Kaasbah. Nous allons revoir enfin le Hugo des *Feuilles d'automne*. Le Titan énorme et farouche va consentir à n'être plus qu'un homme pareil aux autres. L'enfance apaise, adoucit, désarme. De l'enfant qui dort, de l'enfant qui rit, de l'enfant qui joue, de l'enfant qui prie il s'exhale un parfum de printemps et des fraîcheurs d'aurore, une atmosphère de sérénité, une influence salubre et bienfaisante. L'enfance a toujours admirablement inspiré M. Victor Hugo. Si le père l'a si bien chantée, le grand-père la chantera deux fois mieux encore. »

En raisonnant de la sorte, j'avais ouvert le volume, et j'étais tombé sur ceci :

N'ayez pas peur, c'est vrai, j'ai l'air fâché, je gronde,
Non contre vous. Hélas ! enfants, dans ce vil monde,
Le prêtre hait et ment ;
Et, voyez-vous, j'entends jusqu'à nos verts asiles
Un sombre brouhaha de choses imbéciles
Qui passe en ce moment.

Les prêtres font de l'ombre. Ah ! je veux m'y soustraire !
La plaine resplendit ; viens, Jeanne, avec ton frère,
Viens, Georges, avec ta sœur.
Un rayon sort du lac ; l'aube est dans la chaumière ;
Ce qui monte de tout vers Dieu, c'est la lumière,
Et d'eux, c'est la noirceur.

Telle est la note générale du livre. Tels sont les enseignements que le grand-père donne à ses petits-fils. M. Victor Hugo n'a pas craint d'associer à ses haines les deux innocents qu'il chante, de mêler à leurs rires ses tristes imprécations. Ils ne sont pour lui qu'un prétexte nouveau qui lui permet de rajeunir sa vieille note radicale, d'en varier quelque peu la monotonie, et d'en relever la saveur par d'agréables antithèses. Dans l'*Art d'être grand-père*, l'enfant rit, joue et dort, mais il ne prie plus. Vous y trouverez jusqu'à trois divisions de l'ouvrage intitulées : *Jeanne endormie* ; mais vous y chercheriez en vain une seule pièce comme la *Prière de l'enfant à son réveil*, ou la *Prière pour tous.*

L'Art d'être grand-père est peut-être, depuis les *Châtiments*, le volume où M. V. Hugo a fait entrer le plus de personnalités injurieuses et violentes. Il était un des rares grands-pères au monde à qui cette idée pût venir de mettre ainsi ses haines et ses vengeances sous la protection de ses petits-enfants. Dans ce rapprochement perpétuel entre les baisers, les caresses, les mots tendres qu'il leur prodigue et les outrages qu'il jette aux rois, aux prêtres, au Pape, à l'Eglise, sous l'obsession d'une véritable monomanie, il y a pour le moins une cruelle faute de goût, non le goût qu'on enseigne au collége, que Boileau a formulé dans son *Art Poétique*, et auquel je ne me permettrais point de rappeler un homme de génie comme M. Victor Hugo, mais ce goût supérieur que reconnaissent tous les temps, tous les pays, toutes les écoles et qui n'est qu'une des formes de la délicatesse morale.

Si sa grandeur ne lui défendait d'abaisser, des hauteurs où il plane, les yeux sur ces lignes, il s'étonnerait de ce reproche. La grande prétention de M. Victor Hugo, c'est la sérénité, la douceur, le pardon. Il outrage avec sérénité, il insulte avec douceur, et voici avec quelle magnanimité il pardonne. Lisez la pièce : *Bruxelles. Nuit du* 27 *mai.* Il s'agit encore des pierres que les Belges, irrités de l'asile offert par le poëte aux proscrits de la Commune, vinrent un jour lancer dans ses vitres, action fort blâmable assurément, que la postérité ne risque pas d'ignorer, tant il l'avait déjà racontée de fois dans l'*Année terrible*, et tant il a mis de zèle et de talent à flétrir cet attentat ! Certes, M. Hugo n'a jamais composé avec le siége de Paris une toile d'un coloris plus sombre et d'une plus magnifique horreur qu'avec le siége de sa maison, et s'il eût consacré à l'assassinat des ôtages la dixième partie seulement des anathèmes indignés que lui arrache la manifestation des Bruxellois contre lui, nous lui passerions aisément ses efforts répétés pour agrandir une vilaine miniature aux proportions d'un tableau d'histoire. Donc, le poëte a reçu une pierre dans sa fenêtre :

Je regardai.
Je vis, tout près de la croisée,
Celui par qui la pierre avait été lancée;
Il était jeune, encor presque un enfant, déjà
Un meurtrier.
Jeune homme, un Dieu te protégea,
Car tu pouvais tuer cette pauvre petite!
Comme les sentiments humains s'écroulent vite
Dans les cœurs gouvernés par le prêtre *qui ment*,
(Voir plus haut.)
Et comme un imbécile est féroce aisément!
Loyola sait changer Jocrisse en Schinderhanne,
Car un tigre est toujours possible dans un âne;
Mais Dieu n'a pas permis, sombre enfant, que ta main
Fît cet assassinat catholique et romain.
Le coup a manqué. Va, *triste spectre éphémère*,
Deviens de l'ombre, fuis! Moi, je songe à ta mère...
Nous pardonnons. C'est juste. Ah! ton fils me lapide,
Mère, et je te bénis.

Magnanime grand homme! Admire, ô mère, cette façon de te bénir et de pardonner à ton fils, qui consiste, pour un caillou jeté dans sa vitre, à le traiter non-seulement de *triste spectre* et de *sombre enfant*, mais de *féroce imbécile*, de *Jocrisse*, de *Schinderhanne*, de *tigre* et d'*âne* enfin! M. Victor Hugo a des façons à lui de pardonner. Que serait-ce donc s'il ne pardonnait pas? De plus, pour compléter son pardon, il accuse Loyola et les catholiques d'être des assassins. Ce jeune homme était peut-être un élève de l'Université libre et un abonné de l'*Indépendance*, car M. Victor Hugo sait comme nous que le catholicisme ne fut pour rien dans cette affaire et que ce ne sont pas les jésuites qui ont l'habitude d'aller casser les vitres place des Martyrs ou rue des Postes; c'est égal, pour les besoins de la thèse il doit être un disciple de Loyola.

Autre échantillon de sa douceur. Jeanne a tapé son grand-père. On dit à celui-ci : Grondez-la. — Non, répond l'auguste aïeul,

Je ne puis plus gronder!
Que voulez-vous? Je n'ai gardé que le sourire.
Quand on a vu Judas trahir, Néron proscrire,
Satan vaincre et régner les fourbes ténébreux,
Et quand on a vidé son cœur profond sur eux;
Quand on a dépensé la sinistre colère;

Quand, devant les forfaits que l'Église tolère,
Que la chaire salue et que le prêtre admet,
On a rugi, debout sur quelque âpre sommet...
On ne se fâche pas des mouches familières.

Eh bien, franchement, il aurait mieux valu la gronder. En essayant d'analyser la philosophie de M. Victor Hugo, on voit qu'elle se résume à ceci : qu'il ne faut jamais punir, ni même gronder l'enfant qui désobéit, qui vole les confitures, qui tape son frère ou son grand-père, — l'écolier qui, au lieu d'apprendre ses leçons, renverse un encrier sur son livre pour y tracer des dessins fantastiques ; qu'il faut pardonner au révolté, au communard, au bandit, à l'assassin, — Jean Valjean, Hernani, Claude Gueux, Raoul Rigault — à tout le monde enfin — sauf au professeur, au gendarme, au juge, au prêtre et au roi.

Tout ce livre est ainsi plein de pièces et de traits qui semblent empruntés à une partie inédite des *Châtiments* et accommodés au nouvel ouvrage à l'aide de quelques vers. Veuillot, Galiffet, Dupin, comme Batteux, Corbière et Frayssinous y sont cinglés de coups de lanière au passage. M. Nisard est comparé à un concierge qui balaye un ruisseau, puis à un âne. Et avec une prodigieuse candeur, M. V. Hugo se plaint doucement des insultes dirigées contre lui, qui n'a jamais insulté personne. Les journaux pieux surtout et les journaux de l'ordre rivalisent d'anathèmes contre cet homme au cœur de bramine, si débordant de mansuétude qu'il aime l'araignée, qu'il a chanté le crapaud, qu'il a pardonné sans effort, non pas à Mac-Mahon sans doute, — il ne faut pas non plus demander l'impossible ; — mais à Flourens, à Rochefort, à Delescluze et que, s'il dit au pape : *Raca!* il tend les bras au penseur qui nie l'âme et Dieu, en lui disant : *Mon frère*. Il est vrai que M. Victor Hugo croit à l'âme et croit en Dieu ; mais il respecte par-dessus tout les droits de la pensée, et après avoir causé jadis face à face et d'égal à égal avec Dieu sur la montagne, il en est venu peu à peu à le traiter familièrement, à lui dire ses vérités d'un ton qui donne à entendre qu'il est temps de prendre garde à lui :

Quand la gloire et l'honneur tombent dans une embûche,
J'affirme que c'est Dieu lui-même qui trébuche...
Car on est responsable au ciel plus qu'on ne croit.

Qu'*on* se le tienne pour dit. M. Victor Hugo n'est pas content et il a des hochements de tête qui ne signifient rien de bon. Dans une autre pièce le poëte nous apprend ce qu'il ferait s'il était le bon Dieu.

Il mettrait le *Syllabus* au cabinet du paradis (il dit : au *water-closet*) et il inviterait Jésus-Christ et Voltaire à sa table. On voit que le Dieu de M. Victor Hugo descend de beaucoup au-dessous du Dieu des bonnes gens. Cet Être suprême qui fait trinquer Voltaire avec Jésus-Christ, sans parler du reste, est à peine digne de Pigault-Lebrun. Ne dirait-on pas que le poëte veut se faire pardonner la faiblesse qu'il a de croire en Dieu, en se moquant de lui ? Ces gaudrioles et ces calembredaines font partie d'une pièce qui a pour titre : *Grand âge et bas âge mêlés.* Est-ce un aveu ? et M. Victor Hugo a-t-il prétendu nous prévenir lui-même que c'était le radotage d'une vieille muse tombée pour le moment en enfance ?

Les meilleures pages du livre sont celles où le poëte ne songe qu'à justifier son titre. Il a des vers charmants et d'exquises images :

Enfants, dans vos yeux éclatants
Je crois voir l'empyrée éclore ;
Vous riez comme le printemps
Et vous pleurez comme l'aurore.

Jeanne a l'air étonné, George a les yeux hardis ;
Ils trébuchent, encore ivres du paradis.

Mais qu'il faut payer cher ces heureuses rencontres ! Combien il est rare que M. Victor Hugo s'arrête à temps dans l'expression ou dans l'idée, qu'il ne gâte pas l'une et l'autre, à force de les pousser à outrance ! La mesure et la grâce lui font de plus en plus défaut. Il appuie là où il faudrait glisser, et sa main puissante, mais lourde, ressemble à celle d'un géant qui voudrait jouer avec un papillon et l'écraserait du premier coup. Si l'on veut voir comme cet esprit démesuré dénature à plaisir le sentiment et la pensée en les grossissant, qu'on lise le *Poëme du jardin des Plantes.* Par endroits, rien n'est plus ravissant que ce bégaiement de l'enfance étonnée devant les cages des bêtes féroces :

Les lions, c'est des loups. — C'est très-méchant, les bêtes.

Mais viennent des plaisanteries énormes, des épigrammes colossales, voire des calembours pareils à ces pavés que les Hercules de places publiques font tourbillonner avec une corde qu'ils tiennent entre leurs dents ; puis des avalanches d'antithèses, des débauches de rêveries panthéistiques où l'on voit l'enfant et le monstre, ces deux ébauches, ces deux mystères qui s'expriment l'un par le bégaiement, l'autre par le rugissement, se regarder en face, et où

le poëte découvre en chacun d'eux des abîmes qui nous donnent le vertige!

Même quand le poëte ne songe pas à autre chose qu'à être grand-père, on s'aperçoit trop que c'est pour lui un *art*. On s'en aperçoit à l'arrangement des pièces, aux contrastes ingénieusement cherchés, à l'étalage de sa personnalité de poëte et à la façon dont il fait poser ses petits enfants devant nous. Il ne se borne pas à les montrer, il les exhibe. Il les a mis dans son livre comme sur un théâtre; il joue avec une habileté prodigieuse de ces charmantes petites marionnettes. Seulement on voit passer la barbe blanche et le front cyclopéen de l'*impresario* au-dessus des deux têtes blondes, même lorsqu'il ne lui arrive pas d'envahir tout le théâtre à lui seul. Le père et la mère sont supprimés : il n'y a que les enfants et l'aïeul dans ce livre, un aïeul qui n'est pas toujours plus raisonnable, pas même toujours aussi raisonnable qu'eux. Si l'art d'être grand père-consiste à mal élever ses petits enfants, il faut reconnaître que M. Victor Hugo y est passé maître.

Victor Fournel.

LES PUBLICISTES AMÉRICAINS

ET LA CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS [1]

Assez de temps s'est écoulé depuis l'installation du nouveau Président, pour qu'on puisse juger de la ligne où s'engage l'opinion publique aux Etats-Unis. Décidément un beau spectacle de vertu, mêlée d'indifférence populaire, est donné au monde par les Américains. Plutôt que de faire une révolution, ou de risquer une nouvelle guerre civile, les vaincus du dernier scrutin acceptent leur défaite imméritée, et ajournent aux prochaines élections la revanche légale de leurs droits méconnus. En tout état de cause, ne sont-ils pas assurés de n'avoir rien à redouter d'aucun parti au sujet des questions vitales sur lesquelles repose toute société, ce qui rend la modération sans danger et plus facile. La conduite patriotique des vaincus ne justifie pas les procédés iniques des vainqueurs du jour, ce serait trop concéder à la doctrine du succès, mais un certain honneur n'en rejaillit pas moins sur l'ensemble de la nation.

L'Amérique désirait se racheter de l'humiliation nationale que lui ont infligée des révélations fâcheuses et les derniers actes de la pièce jouée pour l'élection présidentielle. Le pays, stupéfait de sa propre déchéance, a senti qu'il ne pouvait se relever qu'en montrant par sa résignation sensée la part de haute raison publique qu'il avait encore su sauver du naufrage, au milieu d'un déluge d'immoralités sans pareilles. L'énormité des fantasmagories électorales auxquelles nous venons d'assister était jusqu'ici sans exemple, et il faudrait remonter jusqu'aux temps barbares et confus de Louis le Débonnaire pour retrouver un fait stigmatisé du seul nom qui pût convenir à la présente occurrence. L'histoire ne signalait qu'un seul « champ du mensonge » (*Lügenfeld*), il y en aura deux désormais; chaque hémisphère comptera le sien. Malgré tout, cette fois

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai 1876 des 10 février et 10 mars 1877.

encore la victoire morale du patriotisme et du bon sens portera bonheur aux Etats-Unis. Voilà un grand peuple ; mais pourquoi nous affirmer que c'est la république qui le grandit? L'inverse est peut-être vrai. La nation américaine est assez fortement douée pour qu'en tout cas elle imprime le vernis de ses qualités et le cachet de ses aptitudes à n'importe quel système politique. Sans nul doute, les Américains valent infiniment mieux que leurs institutions, mais surtout que leur gouvernement ; de l'avis de plusieurs, ils n'ont pas celui qu'ils méritent, et c'est leur faire un mince compliment.

Dans une lettre au *chief-justice* Jay, Washington écrivait déjà : « Parmi les hommes réfléchis il s'en trouve peu, je pense, qui ne commencent à croire que notre système politique est meilleur en théorie qu'en pratique, et que, malgré les vertus dont se vante l'Amérique, fort probablement un jour ou l'autre nous fournirons au monde la preuve mélancolique de l'incapacité où sont les hommes de se gouverner eux-mêmes, sans les moyens de coercition dont dispose un monarque ». Beaucoup d'Américains répondront que tous les grands hommes ont leurs moments de faiblesse, et qu'une boutade d'humeur ou de caractère ne prouve rien. Mais Channing, un moderne, dit aussi : « Nos institutions nous ont tous désappointés. » Ainsi sembleraient se vérifier ces paroles du *Fédéraliste* que « par une constitution le peuple peut bien se garder contre la tyrannie des rois, mais non pas contre les entraînements de ses propres passions, de son ignorance et de ses illusions. »

Aujourd'hui surtout, les Américains ne ménagent pas les critiques au suffrage universel. A les entendre, c'est un pouvoir cyclopéen, un grand aveugle, qui ne distingue que le plein soleil de la nuit, un grand sourd, qui ne perçoit le bruit que du tonnerre et du canon, un grand ignorant qui croit tout et ne croit plus à rien, qui crie comme un aveugle, frappe comme un sourd, est brutal et formidable comme les grandes forces qui s'ignorent. Mais, sans vouloir en rien flatter les masses électorales, nous demanderons aux adversaires déclarés du suffrage universel comment on pourrait s'en passer et le remplacer. Il peut faire le bien autant que le mal, et a déjà fait l'un et l'autre sur une grande échelle. L'Amérique se préoccupe de cette question non sans effroi ; le problème redoutable posé à notre génération ou à la suivante, n'est-il pas d'opérer l'alliance du suffrage universel avec l'autorité fixe et le respect de la liberté individuelle?

Aux Etats-Unis, tout pouvoir vient du peuple et des volontés exprimées exactement ou non par ses votes. La question est donc de savoir comment la grande voix du peuple se fait entendre et obéir, aussi bien dans les élections présidentielles que dans le domaine plus restreint des élections municipales. Partout se montreront les

difficultés sans nombre que doit surmonter pour se tirer d'affaire un grand pays qui fait de grandes choses, mais trop souvent par de tristes et singuliers moyens.

I

L'esprit des institutions démocratiques en général et aux Etats-Unis en particulier, veut que le peuple soit appelé à gouverner le plus directement possible, non-seulement par le choix de ses représentants aux assemblées, mais encore par la nomination des fonctionnaires et agents de tout ordre.

Ces deux catégories d'élections se mêlent étroitement et s'entrecroisent dans la pratique; entre elles s'établit une solidarité indissoluble. Car, du choix des fonctionnaires dépendent en grande partie les élections représentatives, et celles-ci ont la plupart du temps pour but intéressé et réel, la nomination d'un certain nombre de postulants à des emplois lucratifs. On ne saurait donc, même pour satisfaire aux exigences de la clarté, séparer ces deux ordres de campagnes électorales; il faut nécessairement les exposer et les étudier dans leur enchevêtrement, dans leurs rapports intimes et parfois peu honorables.

Pour que le gouvernement direct et le pouvoir souverain du peuple s'exercent d'une manière effective, il faut que les citoyens puissent se réunir, se concerter sur les choix à faire, et qu'ils discutent ou entendent discuter devant eux les noms et les titres des candidats, ainsi que les programmes politiques.

Naturellement il ne saurait plus être question ici de ces réunions générales tenues sur l'agora, comme dans les petites républiques de la Grèce, ou sur le forum romain. Dans les grands Etats modernes, tels que l'Amérique, le mécanisme est nécessairement très-compliqué, surtout si l'on considère l'élection capitale, celle qui fixera pour quatre ans la politique extérieure et intérieure, l'élection du Président. Au fond de la plus humble paroisse, de la plus petite bourgade, il faut que la volonté du peuple se manifeste d'abord dans les assemblées primaires, comme à son berceau, puis grandisse et s'élève de degrés en degrés jusqu'à la ville, au comté, au district, à l'Etat, pour arriver à se généraliser en une vaste synthèse nationale qui groupe et combine tous les éléments, les mette en harmonie et dégage enfin l'idée commune, la volonté collective du pays.

Telle est la théorie du gouvernement démocratique et républicain. Tel est le travail indispensable, qui prépare et décide à la fois les élections. L'acte final, le vote au scrutin officiel n'est que la forma-

lité dernière, la cérémonie légale qui constate et consacre les décisions prises. Mais, plus ce travail préparatoire a d'importance, puisque le sort du pays en dépend, depuis la nomination du Président, des députés et des sénateurs, jusqu'au choix des moindres fonctionnaires dans les petites municipalités, plus il doit s'accomplir régulièrement, au grand jour, sans fraudes ni pressions d'aucune sorte, avec toutes les garanties possibles d'intelligence, d'indépendance et d'honnêteté.

Comment ce travail s'organise-t-il aux États-Unis ? Sur tous les points du territoire, dans chaque village, se réunissent des assemblées primaires qui désignent les fonctionnaires municipaux et nomment en même temps des délégués aux conventions de comtés et de villes. A leur tour, les conventions secondaires désignent les fonctionnaires du comté, les candidats aux législatures locales, et se font représenter aux conventions d'Etat qui choisissent enfin parmi leurs membres des délégués à la grande convention nationale, en même temps qu'elles désignent les fonctionnaires de leur Etat respectif, et les électeurs présidentiels.

Les conventions forment donc une hiérarchie à plusieurs degrés. Les questions de principes et de personnes, élaborées dans les assemblées primaires et votées par elles, passent successivement aux conventions de comtés et d'Etats, puis à la convention nationale qui combine et vivifie tous les éléments discordants qu'elle contient. Le mécanisme est ainsi complet, la volonté populaire a monté de la base au sommet, du meeting primaire jusqu'à la convention nationale qui ne fait que la résumer et la réfléchir, mais avec une puissance décuple de concentration, analogue à celle du verre lenticulaire faisant converger sur un point les rayons du soleil. Il semble donc au premier abord que la pratique confirme la théorie. « Assurément, rien ne peut paraître plus conforme aux principes les plus réguliers de la démocratie la plus pure, que la réunion de ces assemblées diverses aboutissant à une convention générale, ainsi composée de délégués de toutes les fractions du pays, et devant représenter tous les intérêts matériels et moraux. Mais si l'on examine de près le personnel et le mécanisme de ces différentes assemblées, on reconnaît bientôt que les conventions électorales, telles qu'on les voit aujourd'hui, ne sont qu'une burlesque parodie des institutions populaires, et ne consistent qu'en une série soigneusement calculée de mystifications, sous le couvert desquelles se triture la vraie cuisine électorale [1]. »

Les intrigues commencent dès la formation des réunions pri-

[1] *The Nation.*

maires. En théorie, elles devraient se composer d'hommes indépendants, choisis par les électeurs pour délibérer sur l'adoption du candidat qui représenterait les idées politiques du parti ; en pratique, les délégués ne sont choisis que par des fonctionnaires, et ils ont pour mandat principal de trouver un candidat qui puisse garantir à ceux qui les ont désignés la conservation de leurs emplois ou la nomination à des places plus hautes et plus nombreuses. En théorie, ces assemblées devraient comprendre la grande majorité des adhérents du parti ; en pratique, elles comptent pour la plupart dix à cinquante personnes, peut-être cinq à vingt pour cent des électeurs. Ce qui n'empêche pas ces conventicules tout intimes de déclarer hautement qu'ils représentent la nation entière, et de parler en son nom, comme ces deux tailleurs de Londres dont la pétition au parlement débutait par ces mots : « Nous, le peuple d'Angleterre. » En théorie, tous les membres de ces réunions devraient prendre aux délibérations, aux décisions et aux choix, une part active et efficace ; en fait, c'est un groupe restreint qui décide seul, et parfois contre le gré de tous. Il en est ainsi de toutes les assemblées analogues. L'autorité réelle, effective, absolue, appartient aux comités qui les ont réunies, qui les mènent, qui ne cessent d'inspirer leurs actes, de dicter leurs paroles, et de diriger leurs votes.

En effet, parallèlement aux conventions électorales préparatoires, et à tous les degrés, existent autant de comités occultes, composés d'un très-petit nombre de politiciens et de leurs plus sûrs adeptes. Six ou huit mois avant le jour du vote populaire pour les électeurs présidentiels, s'organisent des *rings* ou associations auxquelles on n'est admis que moyennant une somme considérable destinée à payer les frais de l'élection. Ces sommes sont généralement le résultat de cotisations ou de dons volontaires des capitalistes intéressés au succès du parti. C'est même par ce moyen que s'exerce ce qui reste encore d'influence réelle aux classes supérieures en Amérique. Chacun d'ailleurs, si le parti conquiert le succès, compte se payer avec usure de ses avances de fonds, en prenant sa part de l'influence administrative, aussi bien que des cent ou cent-vingt mille fonctions fédérales, qui représentent comme honoraires cinq cents millions de francs.

Aussitôt la campagne ouverte, les comités répandent à profusion journaux, pamphlets, écrits de toute espèce. Ils convoquent les conventions, choisissent les agents, règlent la propagande, organisent tout l'appareil électoral, meetings, orateurs, processions et le reste. Ce sont eux enfin qui, dans des réunions secrètes, font la véritable besogne du parti dont ils sont l'âme, qui discutent et rédigent les programmes, arrêtent à l'avance les résolutions, assurent

et fixent les choix que les conventions n'auront plus qu'à enregistrer. En un mot, ces comités, irresponsables et occultes, exercent une véritable dictature, dont ils abusent trop souvent pour établir en sous ordre, à leur profit personnel, un système fructueux de vénalités et de marchandages.

Aussi a-t-on appelé ces comités les serres-chaudes de l'ambition, de la corruption et de l'intrigue. « La plupart des membres qui les composent, en majeure partie intrus et sans droits, n'ont pas d'autre but, en travaillant pour tel ou tel candidat, que de faire nommer quelqu'un qui puisse les mettre à même de venir se repaître au ratelier de l'Etat, et leur livre la clé des greniers publics où l'on garde la provende nationale [1]. »

Ainsi ni les fonctionnaires, ni le Président ne sont choisis par la masse nombreuse des électeurs, mais par la coterie dominante du parti prépondérant. C'est cette coterie restreinte qui présente les candidats aux suffrages populaires, comme les prestidigitateurs présentent la carte forcée. Neuf fois sur dix, le peuple ne peut qu'opter entre deux listes de personnages parfois également peu sympathiques. Il n'est que l'instrument passif d'un vote décidé d'avance et sans son concours par les comités tout puissants.

Mais ces comités eux-mêmes agissent-ils dans la plénitude de leur indépendance? La plupart des écrivains et des publicistes se sont laissé tromper à ce sujet par les apparences, quand ils ont cru voir dans la commune le point de départ et la base de toute l'organisation électorale aux Etats-Unis. Ils tracent en effet un séduisant tableau de l'enfantement et de l'action de l'opinion publique qui, selon eux, prendrait sa source au village et aux champs, ainsi que dans les villes petites ou grandes, par la simple et mutuelle fréquentation des habitants. Puis au moyen de nominations successives de délégués, l'opinion se concentrant peu à peu monterait de réunions en réunions, de comités en comités, jusqu'à la grande convention nationale préparatoire qui indiquerait sans erreur ni doute l'esprit véritable des masses, et ferait savoir pour qui bat le cœur même du pays; ce serait bien-là le gouvernement de la nation par la nation.

Cela produit en effet un beau panorama politique, mais la réalité est toute contraire. Au lieu de venir du peuple, des communes ou des villes, l'impulsion part d'en haut, d'un point unique qui est le comité central du parti, comité anonyme et masqué, composé d'un petit nombre de membres sans responsabilité ni mandat, qui font jouer tous les ressorts souterrains de la machine électorale.

[1] *Mémoires de Benton.*

Avant le début de la campagne, leur plan est fait, leur ligne tracée, leurs hommes désignés. Au moment propice, les ordres partent, les agents et courtiers d'élection vont, le sac de nuit à la main, faire leur tournée de propagande (*canvass*), et travaillent le pays afin d'imprimer aux électeurs la direction indiquée. Les journaux achetés s'escriment de leur côté, les intrigues se nouent, les promesses se dessinent, les comités locaux s'organisent. Puis commencent les réunions qui nomment les délégués et les fonctionnaires selon le mot d'ordre. Chaque troupe marche ainsi avec un admirable ensemble, une discipline parfaite, et la pièce est jouée par les deux partis, avec succès pour l'un d'eux, avec l'espoir d'une revanche prochaine pour l'autre. Le mouvement part du centre pour animer et diriger les extrémités ; c'est la centralisation démocratique à outrance.

L'organisation des partis reste donc la force secrète par laquelle est manipulée toute la machine politique. Cette discipline que les Américains semblent tant redouter dans les affaires nationales et dans les formes constitutionnelles, s'impose à eux dans les affaires du parti avec toute la rigueur du despotisme militaire. « Là règne en souveraine la volonté des chefs; là s'exerce la domination vraiment monarchique du *roi du parti*. Dictateur hors cadre, il a la puissance effective sans les ennuis, les restrictions et la responsabilité du pouvoir officiel. Sorti des rangs comme simple soldat, il s'est élevé progressivement par des procédés qui sont taxés de chimériques et d'aristocratiques, dès qu'on parle de les appliquer au service public. Aujourd'hui, avec la série confuse des comités et des réunions primaires, des comités de désignation, des *Caucus*, et des conventions, on ne trouvera pas un citoyen américain sur mille qui puisse dire par quels moyens est élu le plus modeste employé [1]. » Partout le pouvoir extraconstitutionnel et anonyme a pris la place du pouvoir légal et officiel qu'avait établi la Constitution.

C'est cette absence complète de responsabilité et de contrôle à la source de tous les pouvoirs, et non l'instinct naturel du peuple, qui fait le danger du suffrage universel et en vicie l'application. C'est le côté faible, la véritable lacune de la doctrine démocratique pure. Tout dépend des élections dans le gouvernement républicain, et les élections dépendent des comités. Mais de qui dépendent les comités eux-mêmes ? Nul ne l'a jamais su et ne le saura jamais.

II

Les procédés qui s'appliquent à la formation et au fonctionnement des conventions primaires, se retrouvent dans les différentes

[1] *The North American Review.*

réunions intermédiaires, conventions de villes, de comtés, de districts, sans rien présenter qu'une décourageante uniformité. Toutes ces assemblées diverses aboutisssent à la convention nationale du parti, le dernier terme, le point en apparence vital et culminant de cette vaste organisation, l'assemblée définitive d'où sortira le vote qui doit fixer pour quatre ans les destinées du pays. Car il ne faut pas oublier que la désignation du candidat équivaut dans la pratique à l'élection même : *nomination is election.*

Au moment où disparaissaient les personnages éminents de la Révolution et de l'Indépendance, que l'illustration personnelle et les services rendus désignaient naturellement au choix des citoyens, lorsqu'une génération d'hommes nouveaux leur succéda sur la scène politique, il fallut forcément imaginer quelque expédient extra-constitutionnel pour signaler ces personnalités moins en évidence à l'attention et au vote des masses. Il fallut bien inventer un mode de *concentration* de l'opinion publique, terme adouci qui exprime le *compelle intrare* infligé à cette même opinion libre, mais désordonnée, jusqu'à ce qu'on lui trouve un condenseur ou un moule assorti. Les Caucus n'eurent pas d'autre objet. Ce mot, d'origine allemande, indique une sorte de réunion spéciale, composée en grande partie de membres du Congrès et de personnages plus ou moins engagés dans la politique militante, qui s'entendaient pour désigner un candidat aux élections présidentielles. Tout d'abord les Caucus donnèrent de bons résultats. Mais ils devinrent bientôt des foyers d'intrigues, faussèrent l'expression honnête des vœux de la majorité, et finirent par exercer sur l'opinion un véritable despotisme. « Quiconque obtint dans ces grandes réunions préparatoires la désignation à la candidature présidentielle, n'importe par quels moyens, fut forcément par là même le seul candidat de son parti, et assuré de la présidence en cas de succès des siens. Par la pression électorale, le Caucus devint aussi puissant qu'aucun monarque et mérita bien son nom de Caucus-Roi, *Caucus-King* [1]. »

L'abus était flagrant, le procédé usé. On dut alors imaginer autre chose, et les Caucus furent remplacés par les Conventions. Ces Assemblées, composées de délégations spéciales des Etats, qu'il ne faut pas confondre avec le collége légal des électeurs présidentiels, avaient pour mission de désigner les candidats du parti. Comme tout changement nouveau, la substitution des Conventions aux Caucus parut constituer un véritable progrès. Les délégués respectaient scrupuleusement les intentions du peuple, et c'était bien la majorité qui faisait les désignations. Mais l'institution nouvelle ne tarda pas à dégénérer.

[1] *Mémoires de Benton.*

Loin de mettre les conventions à l'abri des influences gouvernementales, le parti qui les inventa travailla lui-même à en altérer la nature et l'esprit, de manière à les priver de toute vitalité, au point de n'en faire qu'une apparence vide et vaine. Entre la Convention et l'Exécutif, ou plutôt sa camarilla parlementaire, toute puissante par le patronage officiel, la connexion se fit intime et profonde. Ces assemblées, qui devaient être réservées spécialement au service du pays, ne sont plus aujourd'hui que l'instrument personnel du candidat et du groupe restreint qui le pousse. Le vote public n'est que l'exécution d'un mot d'ordre, et la consécration d'un fait accompli. Telle est pourtant la méthode exclusivement employée par les deux partis pour désigner le Président de leur choix.

Les journaux de combat et les politiciens parlent des comités électoraux et des conventions préparatoires avec un respect superstitieux. Ils en voudraient faire l'institution fondamentale et sacrée des Etats-Unis. Leurs raisons pour cela sont excellentes, puisque, par la nature même et le mode de formation de ces assemblées, eux seuls y font la loi. Mais il est permis de croire que là surtout les augures ne peuvent pas se regarder sans rire. Seulement on ne rit plus autant autour d'eux, et leurs manœuvres, percées à jour, commencent à soulever quelques protestations.

Ostensiblement, tout dans les Conventions se passe avec la régularité la plus scrupuleuse. Le règlement de la Chambre des représentants est appliqué. Un bureau provisoire désigne les membres de deux commissions chargées l'une de vérifier les pouvoirs des délégués, l'autre de préparer la liste des membres du bureau définitif. Le bureau constitué, on élit, pour rédiger le programme (*platform*), une commission composée d'un membre par chaque Etat et chaque territoire. Quoi de plus loyal en apparence? Mais en fait, tout cet attirail des formes parlementaires n'est qu'une véritable fantasmagorie.

Là se montre encore la toute puissance du comité directeur. Le choix des membres du bureau et des commissaires, celui de la platform ou programme, comme les rapports et les décisions, sont l'œuvre exclusive d'un petit groupe de personnages spéciaux qui font le véritable travail électoral dans le secret le plus absolu, pendant l'intervalle des séances. Comment en pourrait-il être autrement? Les précautions sont habilement prises pour rendre impossible toute délibération, toute entente sérieuse entre les délégués des Etats. D'abord les conventions sont en général fort nombreuses. Puis ceux qui les composent sont, pour la plupart, des hommes sans expérience et faciles à entraîner. Au milieu de ces figurants, sont répartis avec art quelques politiciens de choix, rompus au

métier. Les séances sont si rares que les délégués ne peuvent ni se concerter, ni s'entendre, ni même se connaître. Ce n'est pas tout encore. On a choisi à dessein le plus vaste local possible; on l'a rempli du plus tumultueux auditoire. Tout ce bruit, tout cet éclat de mise en scène sert à masquer le vide des séances et la stérilité des délibérations publiques.

Puis vient le moment de passer au scrutin final. Chacun vote en silence, sans motiver son choix, et les résolutions du comité sont ratifiées avec un ensemble qui fait autant d'honneur à l'habileté des chefs qu'à la docilité des soldats.

Si, par aventure, la convention électorale ne se borne pas à enregistrer purement et simplement les volontés prises à l'avance par les meneurs, ses votes ne sont que le résultat fortuit des fantaisies et des entraînements d'une troupe emportée par quelque sentiment passager, ou trompée par les cabales et les intrigues improvisées des politiciens. Là, en effet, le terrain se trouve tout préparé aux manœuvres des petites ficelles, comme aux grands coups de séances, incidents infimes ou dramatiques qui sont l'âme et la vie de ces réunions désordonnées. Là se pratique en grand l'art *d'emballer une convention*. Avec un pareil système, ce n'est pas la communauté nationale qui se gouverne elle-même, c'est une infime minorité qui dispose souverainement de la majorité du peuple.

« Ceux qui participent à l'élection présidentielle, écrivait Hamilton, doivent accomplir leur tâche sans aucune idée préconçue. » A l'origine en effet, Hamilton et les Fédéralistes avaient eu l'intention de faire de la Présidence américaine une sorte de monarchie élective, investie de tous les pouvoirs attribués pendant le siècle dernier au roi d'Angleterre. Ils n'avaient pas un instant songé à faire élire le Président par des combinaisons sénatoriales, ni par les complications du système des Caucus ou des Conventions. Chaque Etat, par un vote au premier degré, devait nommer des électeurs secondaires ou délégués, égaux en nombre aux sénateurs et députés qu'il envoyait au Congrès. Ces délégués réunis devaient à leur tour choisir librement et honnêtement les meilleurs titulaires pour la Présidence. Mais on a vu comment ces calculs des constituants furent déjoués dans la pratique. Jamais les délégués secondaires ne furent libres de leur choix. Dès le début de l'histoire des Etats-Unis, ils reçurent toujours un mandat impératif, désignant un candidat précis, indiqué lui-même par les comités.

« Parmi les nombreuses erreurs des écrivains d'Europe à notre sujet, dit M. Benton, on peut remarquer que M. de Tocqueville et d'autres, confondant la théorie et la pratique de nos institutions, se sont à tort répandus en éloges sur la combinaison par laquelle l'au-

torité électorale, libre et absolue, appartenait aux électeurs du Président et du vice-Président des Etats-Unis, ce qui était du reste conforme à l'intention formelle des fondateurs de la Constitution. Ces honorables étrangers font trop d'honneur à la haute sagacité des électeurs présidentiels, auxquels ils attribuent uniquement le libre choix de tous les hommes éminents qui ont illustré le fauteuil de la présidence. Nul n'est dupe chez nous d'une semblable méprise. Les délégués, ou électeurs du second degré, n'ont aucune influence réelle sur l'élection du Président pas plus que sur celle du sénat. Dès le début, il leur a été impérativement enjoint de voter pour les candidats désignés, soit dans les premiers temps par la volonté générale, soit depuis par les Caucus, tant que ceux-ci ont représenté l'opinion publique, soit enfin par les conventions actuelles, qu'elles représentent et suivent ou non le vœu populaire. En toute circonstance, l'électeur des Présidents et des vice-Présidents a été un instrument passif, tenu d'obéir à une injonction impérative et spéciale. »

C'est donc là encore une combinaison manquée, aussi bien pour le choix du Président et du Sénat que pour les opérations électorales préparatoires. Ce que les Américains appellent le suffrage *filtré*, c'est-à-dire à deux degrés, n'a pas mieux réussi sur ce point que le suffrage direct.

Une part énorme est faite à la fiction dans tous ces procédés électoraux des Etats-Unis. Derrière la grosse machine à laquelle on laisse les apparences trompeuses du pouvoir, de la liberté des choix et de l'action, existe la vraie puissance occulte qui mène tout. L'élection du Président et du vice-Président a passé ainsi du collége d'électeurs établi par la Constitution au peuple qui, par le mandat impératif, conserva dans la pratique le vrai pouvoir électoral. Puis ce pouvoir a passé du peuple aux mains d'un être collectif, incohérent, irrégulier, irresponsable, ignoré de la loi et de la Constitution, inconnu durant les premiers temps de l'histoire américaine, c'est-à-dire aux Caucus ou aux conventions, aujourd'hui toutes puissantes.

« Les conventions électorales ne laissent pas plus de pouvoir effectif aux volontés populaires sur la désignation du Président, que n'en ont les sujets d'un roi sur la naissance du prince héritier qui doit un jour régner sur eux [1]. »

III

En dehors de toutes les manœuvres mises en jeu pendant ce grand travail préparatoire, occulte ou public, on voit se produire

[1] *Mémoires de Benton.*

dans l'acte électoral lui-même, et autour de chaque scrutin officiel, une longue série de fraudes, auxquelles se prête d'ailleurs merveilleusement le mécanisme compliqué des élections américaines.

Sans nul doute, dans tous les pays, les élections donnent lieu à certaines manœuvres plus ou moins licites. L'Angleterre assurément, vers la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, a fourni des exemples de corruption qu'il semblait difficile de dépasser. Mais d'abord elle a pu se réformer ; puis une partie seulement de ses institutions reposait sur les scrutins ou *ballots*, le jeu politique ne roulait pas sur une seule et unique carte, la carte électorale. En dehors de l'assemblée élue, il y avait des points de résistance et des pouvoirs très-forts, tels que la chambre des lords et la royauté. Les effets de la corruption s'y trouvaient donc moins pernicieux et neutralisés dans une large mesure.

En Amérique, où tout dépend du vote populaire, les fraudes sont d'autant plus dangereuses, et elles se multiplient dans les élections présidentielles à un degré qui dépasse tout. L'objet de la compétition est non-seulement la présidence même, mais toutes les places et le patronage administratif; la tentation paraît trop forte pour la vertu humaine. « Afin d'acquérir la chance la plus lointaine d'arriver à la première magistrature du pouvoir exécutif, ou même à quelqu'un de ses postes secondaires, les hommes les plus sages et les meilleurs abandonnent tout autre intérêt et risquent leur vie, leur fortune et leur honneur [1]. »

Aujourd'hui les abus sont passés à l'état permanent dans les mœurs politiques, comme la chose la plus naturelle du monde. Loin de s'en indigner, la foule en rit volontiers et ses applaudissements sont acquis au bien joué des plus adroits et des plus malins qui l'emportent. Les politiciens des deux partis rivalisent d'adresse pour enlever une élection en pipant les dés ; c'est à qui s'entendra le mieux à corriger le hasard.

Tous les moyens qu'a jamais pu inventer et appliquer, sous n'importe quel régime, la candidature officielle la plus perfectionnée, sont employés sans aucun scrupule, et le pays légal en Amérique semble tourner au *bourg-pourri* universel.

Admission ou exclusion arbitraire et illégale de votants, votes répétés dans différents quartiers de la même ville par le même électeur votant deux, trois fois ou davantage, et affirmant sous serment la légalité de son vote; importation par des trains à toute vapeur d'électeurs d'autres Etats ou districts, afin de les faire voter pour la liste du parti dans les villes et les quartiers où les membres

[1] *The Nation.*

des bureaux électoraux appartiennent tous à la même coterie politique; votes au moyen de faux papiers de naturalisation; urnes bourrées à l'avance de bulletins favorables, et soigneusement expurgées des bulletins déposés en faveur des adversaires; tous les moyens sont bons pour réussir, on a pu le constater dans la dernière élection présidentielle. Les amis du parti ne sont-ils pas là pour cacher le crime, et protéger le coupable en cas d'accident? De son côté, le gouvernement remanie les circonscriptions électorales pour le Congrès, le Sénat ou la députation, de manière à donner au parti dominant plus de siéges qu'il n'a légitimement le droit d'en obtenir.

Quand les élections sont terminées, la fraude n'a pas encore dit son dernier mot. Si le résultat n'est pas tel que peut le souhaiter le parti au pouvoir, les *returning-boards* ou bureaux de vérification sont là pour l'amender à leur guise par des invalidations systématiques; c'est ce qu'on appelle en Amérique vérifier les votes. On voit alors se produire les faux certificats des chiffres constatant les résultats du scrutin : ici, certains bulletins ont disparu; là, les listes d'émargement sont supprimées adroitement; ailleurs, on y ajoute de faux noms pour les faire correspondre au nombre des suffrages exprimés. Les Américains ayant reculé eux-mêmes devant la mission pénible de réviser les vérifications des *returning-boards*, celles-ci sont dissimulées à moitié sous un voile de mystère, que l'on ne saurait percer de loin. Les exposer par le détail serait d'ailleurs superflu en face de la notoriété des fraudes, et de l'unanimité des protestations. Ce qui reste hors de doute, c'est que les bureaux de vérification ont fait à eux seuls la récente élection présidentielle.

Le vote populaire du premier degré avait assuré aux démocrates une majorité de deux cent cinquante mille voix. L'élection du second degré par les délégués, le 7 novembre, avait encore donné l'avantage au candidat du parti démocrate. Sur 369 voix composant le collége électoral, M. Tilden en avait obtenu 184, juste la moitié moins une demi-voix, et une voix de moins qu'il n'en fallait pour constituer la majorité absolue. M. Hayes n'en avait que 166. Les 19 restantes étaient contestées, dans la Caroline du sud, la Floride et la Louisiane. Les majorités de ces différents Etats étaient notoirement acquises à M. Tilden, mais les républicains trouvèrent le moyen de les soumettre à l'examen des bureaux de vérification, dont tous les membres étaient à la dévotion de leur parti. Là était donc le nœud du conflit : un petit nombre de noirs ignorants et de *carpet-baggers* sans scrupules allaient décider du sort de la République.

[1] *The Nineteenth Century.*

Les démocrates du Sud furent accusés d'avoir exercé par intimidation une pression coupable sur les électeurs. Prétexte et argument d'autant moins plausible, que pour la première fois on signalait aux élections la présence des baïonnettes fédérales, et l'introduction d'une force armée étrangère à l'Etat pour y protéger les électeurs républicains contre les intimidations des autres, qui peut-être bien étaient intimidés au contraire par la présence inaccoutumée des soldats. D'ailleurs les chiffres officiels des votes dans les autres Etats de l'Union montrent combien les républicains étaient mal fondés à se prévaloir d'un grand triomphe populaire, même dans le nord, seul fait qui eût pu servir de prétexte à soutenir que l'intimidation avait causé leur échec dans le sud. Il est même à remarquer sur ce point que parmi les neuf plus grandes villes des Etats-Unis sept avaient donné la majorité aux démocrates [1].

Il ne s'agissait de rien moins pour les républicains, résolus à changer en victoire leur deuxième défaite au scrutin du second degré, que de retourner complétement les résultats du vote dans trois Etats, en faisant fabriquer après coup par les *returning-boards* une majorité factice en faveur de leur candidat. Ce coup d'audace réussit, et toutes les majorités contestées furent acquises à M. Hayes qui se trouva ainsi nommé Président.

Tout n'était pas fini pourtant. L'immoralité des manœuvres mises en jeu était si flagrante qu'elle souleva aussitôt les protestations unanimes des démocrates et des indépendants. De leur côté, les chefs républicains gardaient l'inviolable résolution d'empêcher qu'on ne mît en question les arrêts des *returning-boards.* Il y allait de l'avenir du parti. Restait donc à trouver une nouvelle combinaison et à livrer un dernier combat.

Dès longtemps les commentateurs de la Constitution américaine avaient supposé qu'une élection présidentielle très-disputée, et ne tenant qu'au vote d'un ou deux Etats, donnerait lieu à de terribles et inextricables complications. Mais personne ne pouvait admettre avant ces dernières épreuves, que la décision de questions aussi graves tomberait entre les mains de gouvernements locaux composés de nègres et de gens tarés. En vain les esprits impartiaux demandaient de toutes parts s'il n'existait pas quelque moyen légal de contrôler et de réviser une décision aussi importante et prêtant si bien le flanc aux soupçons. La Constitution restait muette sur ce point; son silence troublait et paralysait l'opinion publique, en même temps qu'il favorisait singulièrement les entreprises hardies des partisans républicains.

[1] Wilson, *The political crisis in the United States.*

Ne prévoyant pas la possibilité d'une contestation sur les chiffres mêmes des suffrages, la Constitution avait simplement stipulé que le Président du Sénat ouvrirait en présence des deux Chambres les certificats cachetés contenant les résultats du scrutin présidentiel, et que les votes seraient alors comptés. Mais par qui? Les républicains, sûrs de l'absolu dévouement du Président du Sénat, voulaient que lui seul comptât les votes et déclarât dans les cas douteux ceux qui devaient être acceptés ou annulés. Les démocrates invoquaient les précédents usités dans d'autres élections, au sujet desquelles le Congrès avait nommé des vérificateurs, et rejeté certains suffrages comme illégaux et nuls.

Si, à l'exemple de ce qui avait été pratiqué par les républicains en 1873, les votes contestés étaient simplement annulés de part et d'autre, il n'y avait plus ni majorité ni élection. En ce cas, d'après la loi constitutionnelle, le droit de choisir le Président revenait à la Chambre des représentants, et, comme depuis les élections dernières, les démocrates s'y trouvaient en majorité, l'élection de M. Tilden n'était pas douteuse. Aussi les chefs du parti républicain repoussaient-ils l'annulation générale des suffrages douteux avec autant d'emportement que leur validation en faveur des démocrates.

Il ne paraissait pas impossible que de ces complications sortît une nouvelle guerre civile. On avait à craindre tout au moins des troubles graves dans le Sud, ou un refus absolu de la part des démocrates d'accepter l'élévation de M. Hayes à la présidence. Heureusement le bon tempérament politique des Américains s'était conservé dans les classes qui restent généralement étrangères aux affaires publiques, et les protestations unanimes de ces bons citoyens forcèrent les intransigeants des deux partis à régler le litige par un compromis.

En dépit de l'opposition violente de quelques meneurs républicains, le Congrès décida que les points litigieux seraient soumis à une commission arbitrale de 15 membres, composée en nombre égal de sénateurs, de représentants et de juges à la cour suprême; le rôle du Président du Sénat dans l'affaire devait être purement passif; enfin aucun vote ne serait annulé, si ce n'est par le concours des deux Chambres. Ce projet paraissait favorable aux démocrates, car on n'imaginait pas que les scandaleuses pratiques électorales des *returning-boards* pussent échapper à toute investigation judiciaire. Mais la commission des Quinze se trouva composée de 8 républicains et de 7 démocrates. Aussitôt la majorité républicaine, par un vote de parti strictement légal, refusa toute enquête sur les fraudes des bureaux de vérification. Elle se retranchait derrière ce prétexte que l'appréciation de leurs actes était une affaire locale, regardant les Etats particuliers seuls, et en dehors de la compétence

de la commission qui devait se borner à accepter les votes tels qu'ils lui étaient remis, à en dresser le compte, et à en proclamer le résultat. Le but principal du compromis se trouvait donc manqué. Dès qu'on repoussait toute enquête, il devenait également impossible de réparer les torts faits aux démocrates, ou de justifier la conduite de leurs adversaires. Mais du moins ainsi était obtenu le second résultat cherché. Car il fallait arriver coûte que coûte à une décision qui s'imposât légalement à tous les partis, et conjurât le péril d'une élection présidentielle disputée par la violence.

Une forte fraction du parti démocrate prétendit néanmoins contester la décision des commissaires, et empêcher que le compte officiel des votes fût proclamé avant l'époque légale du 4 mars; cette date passée sans résultat définitif, une nouvelle élection devenait nécessaire, et le succès de M. Tilden n'était pas douteux. Ce moyen détourné fut repoussé subitement au nom du respect de la légalité, par le patriotisme éclairé des chefs démocrates eux-mêmes.

« Mais, quoique les Américains aient le droit de se féliciter de l'issue pacifique d'une lutte si accidentée et si périlleuse, cette heureuse fortune n'excuse en rien les fraudes commises. Il n'est nullement prouvé que la majorité légitime dans deux Etats n'a pas été injustement enlevée à M. Tilden et attribuée à son rival par une bande de personnages peu recommandables, soldés pour travailler au succès de sa candidature. C'est là, il faut le confesser, un triste résultat; à coup sûr le procès est gagné par l'une des parties, mais non de manière à satisfaire les gens honorables[1]. » Les Américains qui se jugent ainsi eux-mêmes, ne semblent pas convaincus que la pureté et l'innocence des procédés électoraux et politiques soient l'apanage et l'essence même du gouvernement républicain.

Il n'en reste pas moins là un frappant exemple de sagesse et de bon sens national, digne d'éloge et d'imitation. Tous ces abus de pouvoir et ces illégalités inouïes auraient expliqué un soulèvement populaire bien plus qu'aucune des circonstances qui furent en France l'occasion des événements de 1830 et de 1848. Nous n'aurions pas manqué à Paris de faire sortir de là une révolution classique en cinq actes. Mais la nation américaine n'est pas révolutionnaire; c'est sa force, son droit et son intérêt. Ce nouvel épisode tout palpitant de l'histoire contemporaine fait encore grand honneur, non aux institutions, mais au peuple des Etats-Unis, ou à la moitié tout au moins.

[1] *The Nation.*

IV

Si cette guerre de ruses, de fraudes et d'intrigues, ne se poursuivait qu'entre deux partis indépendants du pouvoir lui-même, on pourrait, en se plaçant au point de vue démocratique, déplorer un état de choses qui substitue à la volonté de tous la volonté d'une poignée de meneurs, mais rien n'empêcherait de prétendre que le gouvernement du moins, restant à l'écart de ces compétitions acharnées, peut tenir la balance égale entre les deux camps rivaux, et protéger les minorités du moment contre les excès d'une majorité triomphante. Il n'en est point ainsi. On ne doit pas oublier qu'au contraire, toujours l'un des deux partis dispose du pouvoir, et ne recule devant rien pour le conserver. Par la force des choses, le gouvernement tout entier se trouve engagé et compromis dans cette partie suprême dont il est lui-même l'enjeu. Loin d'être un roi constitutionnel qui préside de haut à la loyauté et à la régularité des compétitions rivales, sans s'y mêler jamais, le Président exerce une autorité militante et active en pleine bataille des partis, dont l'un, le parti dominant, le reconnaît pour chef responsable et pour défenseur exclusif. La candidature officielle est donc inévitable aux Etats-Unis.

La crise présidentielle, par sa périodicité, affecte profondément la situation politique; pendant toute la durée de la campagne, il se fait comme une suspension dans l'activité administrative du gouvernement, qui concentre tous ses efforts sur la question purement électorale, afin d'assurer la victoire du parti en se maintenant au pouvoir. Après l'élection, il faut bien six mois au moins pour prendre langue, pour remplacer et refondre l'administration. Sur chaque période quadriennale, à peine reste-t-il deux ans et demi et deux ou trois sessions législatives consacrés aux affaires proprement dites.

On devait espérer tout au moins que les compétitions électorales n'auraient pas d'effet sur les relations extérieures. La forme républicaine en général, et aux Etats-Unis en particulier, était représentée comme un gage assuré de paix au dehors. En y regardant de près, on se convaincra que l'intérêt personnel d'un Président ou de son parti peut, non moins que l'intérêt d'un monarque, lancer le pays dans les aventures. Les Etats-Unis qui avaient l'obligation constitutionnelle, souvent proclamée, d'être hostiles à tout esprit de conquête, ont effectué néanmoins tous les agrandissements qu'ils ont pu, absolument comme les monarchies.

La république américaine est pacifique, à la condition toutefois que ses voisins cèdent à ses désirs. Car l'acquisition de provinces à prix d'argent indique une complaisante et débonnaire modération

chez les vendeurs, mais nullement chez l'acheteur, et ne prouve en aucune façon que ce dernier, repoussé dans ses propositions pécuniaires, n'aurait pas tiré l'épée. Les guerres européennes se font presque toujours parce qu'aucun pays ne veut vendre ou céder à ses voisins ce qui leur convient.

L'Amérique sut au besoin employer la force. Seulement elle était favorisée de cette chance heureuse de n'avoir le long de ses frontières que des Etats isolés, ou des colonies trop éloignées des métropoles et très-faibles, auxquelles elle a facilement imposé sa loi. Quelle suite de guerres ruineuses et incessantes ses annales n'eussent-elles pas consignées, si ses voisins avaient été puissants, et nourris de l'esprit militaire, comme les grandes nations européennes?

Les pays limitrophes étaient rapidement écrasés par des troupes hardies, mais peu nombreuses, cela ne comptait pas. C'était si loin de nous et si vite fait [1]. *Dunque fatte presto*, comme dans cette aventure d'Italie que raconte Paul-Louis Courrier; et les libéraux d'Europe célébraient à l'envi et de confiance la vertu pacifique inhérente aux démocraties : la république, c'était la paix. Les vaincus de là-bas étaient d'un autre avis, et ces combats, sans importance à nos yeux, mais qui consommaient leur asservissement ou leur ruine, étaient pour eux de grandes batailles et de gros événements. En histoire, comme dans les combats, le sort des victimes est apprécié selon le destin. Ce n'est rien, dira-t-on dans un rapport d'avant-postes; une simple escarmouche, une *hussardaille*, cinq ou six tués tout au plus. Mais pour ces cinq ou six là, c'est exactement la même chose que s'ils eussent péri à Fontenoy, à Iéna, ou à Friedland, au milieu d'hécatombes humaines. N'en est-il pas tout de même pour les annexés de l'Amérique?

En somme, les Etats-Unis ont fait la guerre à tous leurs voisins. Les hostilités avec la France ne furent pas suivies d'effet; mais on put croire que les deux nations allaient s'entre-déchirer, malgré de sympathiques souvenirs. Et du reste, en 1803, la Louisiane fut vendue à l'Amérique par Napoléon Ier au prix de 80 millions, soit 26 fr. par kilomètre carré. Contre l'Angleterre eut lieu la guerre de 1812. L'Espagne fut plusieurs fois provoquée à rompre toute relation pacifique au sujet de Cuba. Est-ce sans fondement que récemment encore le président Grant a été accusé de chercher à lancer le pays tout entier dans une guerre avec les Espagnols, pour assurer sa réélection par une brillante acquisition de territoire? Quant à la guerre du Mexique et du Texas, on sait avec quelle sévérité elle a été condamnée par les Américains eux-mêmes, comme

[1] Comme la conquête de la Californie en 32 jours par Frémont.

n'ayant été subordonnée qu'à des compétitions intéressées de personnes et de partis. Avec la Russie seule les États-Unis semblent être restés toujours d'accord, et ont négocié à prix d'argent de vastes acquisitions de territoires, sans doute par l'affinité des contraires. Car leurs prédilections ne sont pas réservées aux républiques-sœurs.

Assurément nul n'accusera l'Amérique d'avoir jamais songé à faire la guerre pour une idée ; elle n'a voulu considérer comme ennemis que ceux à qui elle pouvait prendre quelque chose, et c'est ce qu'elle a fait en conscience. Le procédé est pratique, mais peu conforme à la doctrine pacifique de la fraternité des peuples. Si l'on reproche aux monarchies leurs guerres dynastiques, les Etats-Unis n'ont-ils pas eux aussi leurs guerres présidentielles et électorales, guerres de parti et de pure conquête ?

Pour déjouer ces intrigues de toutes sortes, reste la presse qui, n'ayant rien à craindre d'aucun pouvoir dans une république, doit remplir consciencieusement et avec indépendance son rôle éminent de protection et de judicieux contrôle. L'impartialité, le désintéressement que l'électeur chercherait en vain dans les réunions de parti, les meetings, les comités, les conventions diverses, ou les actes mêmes du pouvoir, les trouvera-t-il tout au moins dans la presse ? Malheureusement, le contraire arrive trop souvent. Pour n'en citer qu'un frappant exemple, depuis longtemps le public était au courant des malversations notoires commises de toutes parts, mais presque aucun journal ne soulevait sérieusement la question de corruption et d'immoralité. Le voile s'est déchiré à la fin, mais de lui-même, par l'excès éhonté des abus, plutôt que par les investigations et les révélations des journaux. On aurait droit de croire que dans cette contrée libre où tout se paye, le silence est coté plus cher que la parole sur le marché politique. Là aussi le silence est d'or.

Le désavantage universel de la grande publicité, le côté, ne disons pas charnel, mais humain de la presse, la condition terre à terre qui en détruit la spiritualité et en ternit la dignité native, ce sont les nécessités commerciales de toute entreprise de ce genre. On affirme qu'aux Etats-Unis le journalisme échappe moins qu'ailleurs aux cruelles nécessités pécuniaires, aux dures obligations de l'existence matérielle, et que la presse est loin d'y exercer un pur sacerdoce. L'équité veut pourtant qu'on signale une tendance heureuse qui se manifeste en Amérique depuis quelque temps en faveur de la création d'un parti d'indépendants et d'une presse indépendante. Ce mouvement aboutira-t-il ? Dès aujourd'hui, d'ailleurs, les Etats-Unis possèdent un certain nombre d'organes de publicité professant une impartialité sincère et courageuse à laquelle on doit rendre un juste hommage. Ces journaux ne sont pas en grand nombre encore, mais

ce qu'ils disent est fort compté. Le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de les citer souvent.

Toutefois, la plupart des feuilles ont aliéné leur indépendance. Chacune d'elles est ouvertement inféodée à un parti et représente un avocat salarié pour défendre une cause, attaquer l'adversaire, rejeter enfin toute autre préoccupation que la guerre de plume pour le parti. Les journaux des Etats-Unis sont accusés de se faire payer fort cher leurs services, aussi bien dans les affaires publiques, que dans les spéculations privées; d'autant plus cher naturellement que l'affaire est plus douteuse. De là, un parti pris d'admiration ou d'insulte à outrance, et un ton général de violence inouïe, dont on a pu lire ici quelques spécimens. Dans ce pays de pugilat, les journalistes sont lutteurs et pugilistes de profession. Au travers des foules démocratiques, rudes et illettrées, peut-on leur demander de combattre à coups de madrigaux, de sonnets, et de périodes académiques ?

Au milieu de ce déchaînement universel, de ces contradictions systématiques, et de ces attaques passionnées d'une presse vénale, que deviendra donc l'opinion publique? Qu'elle s'en tire comme elle pourra. L'important, c'est qu'il s'établisse un courant d'opinion quelconque qui serve à porter ceux-ci ou ceux-là au pouvoir.

On dira que chaque parti ayant ses organes à lui, flatteurs attitrés et insulteurs gagés, les conditions de la lutte restent égales. Sans doute, mais l'égalité n'est pas tout; il y a le pays qui se trouve singulièrement désorienté et démoralisé dans la confusion de ces mêlées affligeantes. Puis, le gouvernement lui-même a sa presse officieuse, à laquelle il dicte une ligne de conduite et d'opinion. Il enrôle à prix débattu toute une armée de journaux qui se font les porte-voix patentés de la pensée administrative. Au siége du gouvernement de chaque Etat, aussi bien qu'à Washington, le patronage législatif et exécutif est largement acquis à l'organe du parti dominant, qu'on ne se fait pas faute de subventionner aux frais des contribuables. Dans chaque comté, les agents du pouvoir central en font autant, et entretiennent ainsi toute une phalange fidèle de journaux disciplinés, serviteurs dévoués de l'administration qui les fait vivre, toujours aux dépens des caisses publiques. Du reste, il paraît qu'ils gagnent loyalement leur salaire : « La bonne moitié des journaux du pays font tout au monde pour rester en plein accord avec le gouvernement, aux fautes duquel ils se montrent absolument aveugles, quelles qu'en soient l'évidence et l'énormité. » L'autre moitié travaille du même cœur à renverser le parti régnant pour s'emparer du pouvoir, et agir de même à son tour.

Dans une séance solennelle du Sénat, en 1845, à propos de l'im-

portante et obscure intrigue du Texas, le sénateur Benton prononça sans être contredit, ces paroles significatives : « Pendant l'été de 1844, trois cents journaux à la solde du gouvernement étaient chargés de peser sur l'opinion dans le sens des vues belliqueuses du pouvoir, et de dénoncer, comme traître aux Etats-Unis, quiconque était d'avis qu'il fallait s'entendre avec le Mexique pour fixer pacifiquement les limites du Texas avant de l'annexer. Voici l'instruction écrite ou la circulaire d'après laquelle travaillaient ces trois cents journaux. « Monsieur, le Directeur du *Journal officiel* m'a demandé de répondre à votre lettre, ce que je m'empresse de faire. Quant à ce qui regarde la ligne générale de votre feuille, vous pouvez prendre le ton et la note de l'administration dans le journal de X... Je pense toutefois qu'il serait bon, et je prends la liberté de vous recommander de vous en tenir aux attaques contre M. Clay, M. Benton et les Whigs. Réclamez que justice soit rendue aux actes et aux vues de John Tyler. Harpégez sans crainte sur ces cordes-là. Ne proposez pas l'union; c'est l'affaire des démocrates de la proposer et de l'arranger à notre entière satisfaction. Telle est la ligne de conduite que je vous engage vivement à suivre. Etudiez avec soin l'article de fond que je publierai demain et prenez-le pour guide. Du reste, considérez cette lettre comme étant tout ce qu'il y a de plus strictement et inviolablement confidentiel. »

« Messieurs, continuait Benton, je ne commenterai ni ne compléterai la lecture de cette circulaire, j'en possède l'original que je garde pour d'autres temps..... M. Calhoun se lève et nie qu'il ait jamais écrit une semblable lettre. Ai-je dit qu'il l'eût écrite? Je l'ai lue, voilà tout. Mais, en tout cas, c'est l'œuvre de quelqu'un des membres du gouvernement, et les trois cents journaux payés par l'administration se sont conformés en effet aux instructions officielles que je viens d'avoir l'honneur de vous lire [1]. »

V

Le mécanisme extraconstitutionnel qui, par suite de l'infirmité singulière inhérente aux institutions américaines, réussit seul à faire marcher le gouvernement sur le grand théâtre des affaires nationales et fédérales, reparaît encore, avec la même puissance, sur la scène plus restreinte de la vie politique locale et municipale.

Ce qu'est une commune démocratique, même légale et paisible, se révèle à nous dans l'histoire toute récente de la ville de New-York, dont la situation n'est nullement exceptionnelle en Amérique. On y

[1] *Mémoires de Benton*, t. II, p. 646.

saisit sur le vif ces complications de la vie civile, politique et municipale, cet inextricable enchevêtrement d'institutions et de pouvoirs, de réunions électorales et de procédés judiciaires, où presque toutes les responsabilités personnelles se dérobent et s'effacent, ce qui présente infiniment plus de facilités pour le mal ingénieux que pour le bien honnête et sans malice.

L'organisation électorale et politique facilite les concussions à ce point, qu'une association redoutable, le *Tammany-Ring*, continua ses méfaits pendant plusieurs années, au vu et au su de tous, sans qu'aucun procédé régulier et officiel pût fournir les moyens de la détruire.

Suivant la règle invariablement adoptée ici, nous nous efforcerons, autant que possible, d'atténuer les vivacités de langage familières aux écrivains d'Amérique lorsqu'ils jugent les hommes et les questions. Car, à côté de l'expression habituelle du bon sens et de la modération clairvoyante, on est étonné de rencontrer une singulière hardiesse de style, non-seulement dans les colonnes des journaux quotidiens, mais encore dans les articles les mieux raisonnés des revues périodiques les plus sérieuses. Aux Etats-Unis, on appelle « un chat, un chat, et Rollet un fripon. » Pourquoi les publicistes américains tiennent-ils tant à ne pas nous laisser ignorer qu'il y a beaucoup de Rollets chez eux, sur le terrain politique s'entend?

En 1867, un petit groupe d'hommes sans scrupules imaginèrent d'organiser à leur profit le prolétariat de la ville, et de s'emparer ainsi du gouvernement à l'aide du suffrage universel. Ils savaient bien que New-York n'était plus, comme autrefois, une cité cléricale, exclusivement habitée par des paroissiens dévots, et gouvernée par des marguilliers. Ils se rendaient compte de l'existence d'une classe nombreuse qui, ne possédant rien, pouvait leur servir d'instrument pour rançonner ceux qui possédaient. L'association new-yorkaise du Tammany-Ring fut formée en Société financière à dividendes réguliers, par Tweed et quelques gentlemen escrocs comme lui, pour l'exploitation raisonnée des finances de la ville et de ses travaux publics. Mais avant d'arriver à faire librement et largement les choses, il fallait s'emparer complétement du ponvoir dans la cité et dans l'Etat. Tweed est nommé président du Tammany-Ring et sénateur; Hall, maire; Connoly, contrôleur général. Il fallait de plus faire amender par la législature locale la charte constitutionnelle de New-York, qui dans sa forme actuelle ne se prêtait pas encore assez aux dilapidations.

Si l'on doit en croire les révélations postérieures de Tweed, un million de francs fut distribué entre huit sénateurs et cinq députés, tous nominalement désignés, pour les engager à voter le bill de

révision qui fut adopté en effet. Le gouverneur Hoffman et ses associés signèrent le soir même la nomination d'une liste épurée de fonctionnaires nouveaux [1].

En quelques mois, l'association commence par réaliser environ 70 millions de francs de bénéfices. Tweed touchait 24 pour cent sur toutes les opérations ; un autre, 20 pour cent; les moins bien partagés, 10 et 5 pour cent.

En 1871, le Tammany-Ring semblait arrivé à l'apogée de sa toute puissance que l'opinion publique s'était accoutumée à regarder comme inébranlable. Chef et associés se croyaient si sûrs de leur fait qu'à l'anniversaire de l'Indépendance, le 4 juillet, Tweed prononça ce discours, chef-d'œuvre d'impudence : « Dans ces temps grandioses et périlleux, il faut, dit-il, prendre de fortes positions et fixer des points de repère élevés. L'association du *Tammany* veut être gouvernée par ces règles sages qui toujours ont rendu puissants tous les peuples qui les ont suivies. Notre plan est que les intérêts de l'un soient les intérêts de tous. Notre but est de réaliser un gouvernement strictement correct et non relâché. Nous voulons reconnaître le droit des électeurs qui nomment les titulaires des hauts emplois, à les appeler devant eux pour se faire rendre compte de la conduite qu'ils ont tenue et de la manière dont ils ont rempli leur mandat. Notre mission est d'arracher, s'il est possible, le gouvernement des mains de ceux qui le trahissent, et qui s'efforcent de détruire tous les principes d'égalité, de tolérance et de liberté [2]. » La plaisanterie était forte, car Tweed avait pour auditeurs les victimes mêmes de ses rapines.

Les révélations faites par le *New-York Times* ne troublèrent guère les membres du *Tammany-Ring*. Les habitants de la ville avaient jusque-là souffert les dilapidations avec une telle longanimité, que les spoliateurs étaient en droit de se croire inébranlables. D'ailleurs tous les membres du Ring, également menacés, étaient décidés à tout pour se défendre et l'association disposait de tous les juges. Dès lors, nul ne pouvait plus trouver de sécurité dans la protection de la loi et de la justice. Hall se crut assez fort pour intenter un procès au *Times*, qui risquait d'être mis provisoirement sous séquestre et de voir sa publication suspendue. Cette fois pourtant l'audace avait dépassé le but. L'opinion publique commençait à s'émouvoir; les articles et les chiffres cités par le coura-

[1] *The World*, du 16 avril 1877.

[2] Nous avons emprunté les éléments de cette exposition aux journaux du temps, aux principales feuilles de New-York, et surtout à un recueil périodique, le *North American Review*.

geux journal étaient reproduits partout; l'Amérique entière avait les yeux fixés sur New-York et ses gigantesques scandales.

Un des plus importants résultats des révélations récentes fut d'exciter la fraction respectable du parti démocrate à rompre toute relation avec le Ring. M. Tilden, président du comité démocrate central de l'Etat de New-York, se mit à la tête du mouvement réformiste, et engagea résolument la lutte contre les hommes du *Tammany*, ce qui fut regardé comme un acte remarquable de courage. Un grand meeting de réforme est convoqué pour le mois de septembre après les vacances. Les associés y répondent aussitôt en organisant de leur côté un contre-meeting, soi-disant réformiste aussi, qui devait se réunir quinze jours plus tôt. C'était un expédient pour embrouiller les questions, et faire nommer un comité de respectables figurants chargés d'investigations qu'on pousserait juste assez loin pour calmer l'esprit public, mais pas assez pour inquiéter les personnes compromises. En temps ordinaire, rien de plus facile que d'exécuter à New-York un programme de ce genre. La ville fourmille de médiocrités honnêtes et brouillonnes, fort avides de notoriété, et très-désireuses de jouer un rôle politique quelconque. Seulement cette fois les affaires paraissaient trop graves, les citoyens auxquels on s'adressa n'osèrent pas donner leur concours, et la combinaison avorta.

Le meeting de septembre organisé par les *Anti-Tammanistes* fut au contraire une grande et imposante manifestation. M. Tilden entre autres y développa énergiquement les projets de tous les démocrates respectables, et ces projets furent suivis d'effet, ce qui n'est pas toujours le cas. Un comité de soixante-dix membres fut institué pour protéger les intérêts des contribuables et veiller à l'exécution des résolutions prises. Sans doute c'est un beau et dramatique spectacle que de voir une cité presque entière, se levant spontanément contre le vol et l'injustice, tenir en quelque sorte des assises populaires ou plutôt bourgeoises. Mais pourquoi faut-il absolument aux Etats-Unis qu'un pouvoir extra-légal puissant fasse toujours marcher le pouvoir légal réduit à l'impuissance? N'aurait-il pas été plus simple et non moins beau de voir, comme cela se fut fait en France, les voleurs du conseil municipal arrêtés sans fracas, après le vol avéré du premier million, sur le mandat d'amener d'un paisible procureur, puis mis en prison et condamnés d'après le cours naturel et régulier de la loi?

Le comité nommé se composait de légistes, de juges, de banquiers, de marchands, de professeurs, de militaires, d'éditeurs, d'écrivains, d'ecclésiastiques et d'hommes de loisir qui se montraient assidus aux réunions, chose remarquable et fort rare à New-

York où les gens occupés ont tant de peine à prêter quelque attention aux affaires d'intérêt public. Ces louables efforts eurent pour résultat la production de preuves positives contre de nombreux membres du *Tammany-Ring*, et l'ouverture de divers procès devant les juridictions compétentes.

Peut-être les Soixante-Dix, de même que toutes les réunions de ce genre, s'abandonnaient-ils un peu trop aux douceurs de poser pour la dignité des attitudes, et se complaisaient-ils à l'excès dans l'abondance des discussions, sans grand travail sérieux. Pendant ce temps, M. Tilden poursuivait tous les méfaits des inculpés avec une persistance infatigable. Comme toujours et partout, ce n'était pas le comité, c'était l'homme qui agissait efficacement.

Mais voici qui est fait pour causer quelqu'étonnement. Jaloux de l'importance que le *Times* avait immédiatement acquise dans la Presse, par la priorité de ses révélations, les autres journaux s'efforçaient presque tous d'atténuer les accusations, et ne donnaient tout au plus qu'un tiède concours au mouvement réformiste. Tel journal dont les colonnes, dix-huit mois auparavant, ruisselaient d'invectives contre Hall et Tweed, défendait honteusement aujourd'hui ces concussionnaires notoires. Tel autre, qui à l'époque du vol des 6 millions commis sous le couvert du *Bureau d'audition*, demandait ironiquement « qui se soucie d'un côté ou de l'autre d'où vient l'argent, pourvu qu'il aille largement aux mains du parti ? » prétendait maintenant que les dettes de la ville n'étaient qu'une bagatelle. Un troisième se laissait influencer par la rivalité professionnelle et commerciale à ce point qu'il refusa, presque jusqu'au dernier moment, de soutenir les efforts de son rival en faveur de la réforme; sa rédaction ne cessa pas de présenter toutes les atténuations possibles aux charges du procès. Une autre feuille enfin qui s'était fait une fortune par les annonces dues à la protection des *Tammanistes* n'abandonna pas ses patrons, et persista à les dépeindre comme des gentlemen d'une distinction parfaite, pleins d'honneur et de probité, sensibles surtout aux stigmates infamants qu'on voulait infliger à leur parti. Au contraire, l'organe de publicité de la démocratie allemande à New-York et les électeurs allemands soutinrent vigoureusement le mouvement réformiste.

Cependant les chefs du Tammany-Ring se sentant menacés, cherchent qui d'entre eux pourrait être sacrifié comme victime expiatoire et jeté par-dessus le bord pour soulager leur navire qui coule. Mais ils ne peuvent trouver de Jonas volontaire, et le sauve qui peut individuel commence.

Une nuit, le bureau du contrôleur fut forcé par des voleurs ou des affidés, et cent quarante et une quittances pour travaux publics

des plus compromettantes y furent volées et, croit-on, brûlées. Par un heureux hasard, dix fausses quittances pareilles qui avaient été négligées se retrouvèrent, et furent de la plus grande utilité dans les divers procès intentés à Tweed. A ce moment du reste se fit une destruction générale de tous les livres, papiers, comptes et agendas relatifs aux affaires municipales. Le coup de maître de M. Tilden fut d'avoir su obtenir moitié de gré, moitié de force, du contrôleur Connolly, qui avait fini par être sacrifié comme bouc émissaire, sa démission et la nomination d'un contrôleur substitué par lui en son lieu et place, ainsi que la loi l'y autorisait. Une fois le contrôleur honnête installé au conseil municipal, la clé de la position était enlevée. C'est ce qui permit en effet de prendre possession de la caisse municipale, de saisir les papiers compromettants, et de pousser à bonne fin une affaire si difficile et si compliquée. Les comptes paraissaient en règle, mais les livres étaient doubles; il y avait doubles factures et doubles quittances; les unes portaient exactement les sommes dues, tandis que sur les autres, les mêmes sommes étaient doublées, triplées ou décuplées; la différence était naturellement au profit de l'association. Les charges paraissaient accablantes. On croyait les principaux chefs perdus. Le grand jury néanmoins acquitta Hall sur la question de vol, et ne le condamna que pour négligence.

Le 5 octobre, la convention démocratique de l'Etat devait se tenir à Rochester afin de décider quel serait le candidat aux prochaines élections. Cette réunion était regardée par les amis et par les adversaires comme étant de la dernière importance relativement à l'affaire du *Tammany-Ring*. Afin d'assurer son influence sur l'assemblée, M. Tilden convoqua un meeting préalable qui nomma des délégués réformistes avec le mandat spécial de contester aux délégués du *Tammany* le droit de représenter légalement la ville de New-York à la convention d'Etat. Mais des bandes de vauriens amenés gratis par le chemin de fer de l'Erié, remplissaient les auberges et les lieux de réunion de Rochester. Des menaces formelles étaient ouvertement adressées à quiconque oserait combattre les décisions du Ring, et l'on annonçait hautement la résolution d'envahir et de dissoudre la convention par la force, si les délégués *anti-Tammanistes* étaient admis à siéger. L'intimidation secondée par de larges distributions d'argent produisit son effet.

Le Ring parvint à s'assurer un triomphe partiel, ou plutôt à éviter une défaite totale, en enlevant sans débats, aux cris de : « la question préalable », un vote qui éliminait ensemble les délégués tammanistes et les délégués réformistes. Par cette adroite manœuvre, Tweed resta maître de diriger la convention, et lui fit adopter une liste de candidats dévoués à sa cause.

Ce retour de fortune trompait les espérances de M. Tilden et déjouait ses efforts. Une réaction dans l'opinion publique était évidente. Le premier élan d'enthousiasme une fois passé, les plus réfléchis parmi les électeurs de New-York commençaient à se rendre compte de la grandeur et de la difficulté de la tâche qu'ils avaient entreprise contre une association qui donnait de l'emploi à douze mille votants, déboursait 30 millions par an, et disposait de la justice, de la police et des fonctionnaires de la plus grande cité de tout un continent. L'ennemi était trop habile, trop bien retranché derrière ses fonctions officielles. Abrité dans le dédale du mécanisme municipal et électoral, il trouvait sa force et son appui dans le suffrage universel. L'association tammaniste n'était, il est vrai, qu'une bande de voleurs, mais au scrutin tous les bulletins se valent, on les compte sans contrôler ni la moralité, ni la capacité de ceux qui les ont déposés dans l'urne.

Tweed fut renommé à l'unanimité Président du *Tammany-Ring* et réélu sénateur de l'Etat aux acclamations d'une populace idolâtre. Il reprit toute l'insolence de son ton habituel, ses partisans déclarèrent qu'il n'amènerait jamais son pavillon cloué au mât. Lui-même ne niait rien, n'expliquait rien.

Le plan du Ring consistait à faire réélire dans la ville de New-York un certain nombre de députés amis et, avec l'aide de ceux-ci et de huit sénateurs républicains sur lesquels Tweed avait d'anciennes raisons de compter, on espérait défendre la position. Toutes les ressources de l'association furent mises en jeu pour cette bataille suprême ; ce fut le dernier effort de la vieille garde au jour de ce Waterloo du *Tammany-Ring*. Les réformistes de leur côté ne restaient pas oisifs. Ils déployèrent un zèle inaccoutumé à choisir les candidats, à mettre d'accord les différentes nuances du parti, et pour la première fois peut-être la cité de New-York vit les amis de l'honnêteté s'unir pour soutenir et voter une seule et même liste locale.

Adversaires et partisans du Tammany étaient prêts pour le combat décisif. Aucune élection n'avait jamais été attendue avec autant d'anxiété. L'incendie de Chicago et la visite du grand-duc Alexis de Russie qui, à un autre moment, eussent fait tant d'impression, n'attirèrent que peu l'attention publique. Le dimanche qui précéda le vote, onze ecclésiastiques prêchèrent des sermons sur le sujet qui préoccupait tout le monde, et exhortèrent leurs auditeurs à voter en bons citoyens. Les confréries et associations se préparaient à aller au scrutin en masse, la police et la force armée étaient sur pied. On craignait des troubles, on se rappelait l'émeute du 12 mai précédent. Malgré des fraudes insensées, commises dans les bas

quartiers de la ville, les *tammanistes* furent honteusement battus par une majorité formidable. C'était toute une révolution. Tweed et quelques autres associés furent nommés il est vrai, mais la déroute était complète, et la puissance politique du *Tammany-Ring* à jamais détruite. Aussitôt la confiance publique se rétablit, les biens meubles et toutes les valeurs furent immédiatement cotés en hausse, et l'on put compter sur une bonne majorité réformatrice dans la législature locale, ainsi que sur la condamnation des juges prévaricateurs.

Il était dit que cette affaire ménagerait jusqu'au bout quelque nouvelle surprise. On découvrit encore de faux frères parmi les réformistes, on apprit que l'un d'eux recevait de larges commissions pour contracter des emprunts municipaux, et qu'il avait déjà touché de ce chef 75 mille dollars ou 375 mille francs. De leur côté, les partisans tammanistes tentèrent d'enrayer le cours des choses. Il y eut beaucoup d'argent répandu parmi les conseillers municipaux, les inspecteurs et d'autres fonctionnaires. La Presse fut mêlée à tous ces marchandages. Le directeur d'un journal reçut 100,000 francs. Un ancien shériff, alors sénateur, vint offrir à Tweed d'arrêter les premières poursuites par son influence, moyennant une somme de 750,000 francs; Tweed n'en donna que 100,000[1]. Malgré tout, l'affaire entrait dans une nouvelle phase. Désormais c'était à la justice de prononcer.

VI

Pour pouvoir pousser les choses à bout et instruire un procès sérieux contre les prévaricateurs, il avait fallu d'abord les battre, eux et leur parti, sur le terrain politique, parlementaire et électoral; cette besogne malaisée était accomplie. Restait la tâche non moins difficile de faire triompher la bonne cause sur le terrain judiciaire : ce fut la seconde période de ce curieux procès.

Il s'agissait d'abord de savoir au nom de qui se feraient les poursuites au civil et au criminel. En conséquence du caractère strictement local des actes incriminés, et de la servilité du pouvoir judiciaire de la ville, une action civile fut intentée contre Tweed et quatre de ses complices, un mandat d'arrêt fut lancé, et un million de dollars exigé comme caution; le tout au nom de l'Etat, mais point de la cité de New-York. Car les officiers de loi de la ville étaient corrompus et indignes de confiance; leur intervention eût fait inévitablement avorter l'affaire en justice. Cependant les charges

[1] *The World.*

s'accumulaient contre les accusés. Chaque jour on retrouvait des créances mensongères, des faux ou des arriérés de 5,000, de 250,000 francs, etc. Enfin la ville de New-York est surprise un beau matin par la nouvelle de l'arrestation de Tweed. A ce moment venait d'être assassiné dans un tripot le célèbre Fisk, voleur, grossier, jovial, le dernier des débauchés, enfin l'ami intime et personnel, l'homme vraiment selon le cœur de Tweed, et le seul peut-être dont le dévouement ne lui aurait jamais fait défaut.

Les juges à la dévotion du *Tammany-Ring* furent mis en accusation d'*impeachment* par la Chambre, et un comité honorable poussa vivement l'enquête. Le plus populaire d'entre ces magistrats corrompus était Barnard, loustic vulgaire et bon compagnon. Loin de paraître accablé, il semblait mettre tout le monde au défi de le destituer, et tenait en pleine audience les plus arrogants et les plus cyniques propos. « La cause est remise à huitaine, disait-il entre autres, c'est moi qui suis l'accusé demain; mais j'ai 500,000 francs en banque, de quoi acheter tout le comité. » Les amis des inculpés souscrivirent une très-forte somme pour peser sur la législature dans son choix du bureau des commissaires chargés de poursuivre l'accusation contre Barnard, et cet argent fut judicieusement employé. A peine les membres choisis au scrutin secret pour composer ce bureau furent-ils connus, que l'opinion générale désespéra du succès de l'accusation. Mais M. Tilden qui était membre de la Chambre, eut l'habileté de faire nommer par ce même bureau un conseil de direction composé de quatre hommes sûrs. Le procès intenté au juge Barnard eut lieu à Saratoga et dura un mois. L'accusé fut convaincu de concussions innombrables dans les affaires du chemin de fer de l'Érié, dans celles de la ville et du *Tammany*. En même temps furent dévoilées ses relations intimes et scandaleuses avec tout un monde de croupiers, de prostituées et d'escrocs. Ce juge faisait de son tribunal l'asile protecteur du péculat, comme il eut l'audace de l'avouer tout haut pendant son procès : « Le magistrat, disait-il, est possesseur d'un large patronage qui lui appartient en propre, dont il en dispose en faveur de qui il veut, sans conseil, et à sa discrétion. » Déclaré coupable sur presque tous les chefs, Barnard fut disqualifié, déclaré indigne, déchu et destitué de ses fonctions.

Hall, l'ancien maire, passe en jugement à son tour, et se défend lui-même avec assez d'habileté et de présence d'esprit. Il prétendait avoir tout signé, sans rien soupçonner des fraudes qu'on lui cachait. Jusque là, en effet, il avait joui de la plus haute estime et il la conserva en partie. Du reste il ne put être convaincu clairement de corruption pécuniaire personnelle, mais on avait peine à admettre que ce vieux légiste retors ignorât complétement l'énormité des

fraudes et des concussions commises sous le couvert de sa signature. Il fut acquitté faute de preuves suffisantes.

Un nouvel acte d'accusation fut dressé contre Tweed, le précédent procès pour lequel il avait fourni une caution d'un million de dollars, ayant eu un caractère exclusivement civil et distinct de la juridiction criminelle. Tout portait donc à croire que le chef du *Tammany-Ring* allait enfin comparaître devant le jury. Mais les délais succédaient aux délais. On contesta à l'Etat de New-York le droit d'être partie plaignante au procès, puisque l'argent volé l'avait été au comté de New-York et non à l'Etat. M. O. Connor répliqua qu'un détournement de 6 millions de dollars, ou 30 millions de francs, était trop considérable pour pouvoir être imputé à la comptabilité restreinte d'une simple caisse de comté. En outre, l'Etat étant passible de restitution de l'argent volé, avait le droit de réclamer des réparations pour le vol commis.

La question ne pouvait être tranchée que par un appel aux tribunaux. Mais de là ressortit le plus parfait spécimen du dédale judiciaire et des enchevêtrements légaux qui font les délices des hommes de loi aux Etats-Unis. En décembre 1871, refus de réduire la caution de Tweed sur l'exception d'incompétence de l'Etat à exercer des poursuites. Confirmation du mandat d'arrêt à la session générale de février 1872, et par suite, reconnaissance du droit de l'Etat à poursuivre. Mais, quatre mois plus tard, la question est reprise, et un jugement contraire intervient à la session spéciale d'Albany. Appel de ce dernier jugement est interjeté en juillet à la session générale du troisième département. En septembre, l'arrêt préalable de la session spéciale est soutenu par deux juges et combattu par un troisième. Le 27 novembre, les défenseurs de Tweed obtiennent que le siége du procès soit transféré d'Albany à New-York. Jusque-là, l'Etat paraît qualifié à poursuivre. Mais à la session spéciale de New-York, le juge Barett fut d'avis que le droit de poursuite du bureau des inspecteurs qui attaquait Tweed, n'était pas suffisamment établi. Nouvel appel de cette décision porté devant le premier département de la nouvelle session générale où le juge Ingraham soutint l'avis du juge Barett. Enfin la cour suprême maintint le mandat d'arrêt, et décida que le droit du comté et celui de l'Etat de poursuivre le procès seraient unis et confondus. Ces préliminaires avaient pris dix-huit mois.

La cause de Tweed fut enfin appelée en janvier 1873. Les plaidoiries n'offrirent rien de saillant ni d'imprévu; le jury, ne pouvant tomber d'accord, fut congédié. Tout était à recommencer. Le nouveau jury ne fut convoqué qu'environ un an après.

Les débats s'ouvrirent en novembre 1873 devant le même tri-

bunal et les mêmes juges. L'accusé Tweed ne se montra ni préoccupé, ni ému. Son audace ne se démentit pas un seul instant. Il paraissait encore, selon les *reporters* de la presse, frais et bien portant ; il portait toujours la cravate blanche et le diamant historique de soixante-dix mille francs, piqué au beau milieu de son plastron de chemise. De nombreux amis, dans l'enceinte, encourageaient et soutenaient sa bonne contenance. Le 20 novembre, la cause était entendue et, après quatorze heures de délibération, le jury rendait son verdict de culpabilité sur cinquante-et-un chefs d'accusation, formant chacun quatre questions, soit deux cent quatre en tout.

Par négligence, par erreur, ou par impossibilité de prévoir d'aussi gigantesques concussions, il ne se trouvait aucune disposition précise ou spéciale dans la loi s'appliquant au cas de Tweed. On se demandait seulement si, étant donné un aussi grand nombre de chefs d'accusation différents qui portaient sur autant d'actes et de comptes frauduleux imputés à la même personne, on ne pouvait pas prononcer un nombre égal de condamnations. En conséquence, Tweed fut condamné au maximum de la peine, c'est-à-dire à douze ans de prison et quinze mille francs d'amende. Jusqu'au dernier moment, ce grand coupable avait espéré échapper à la punition de ses forfaits. Enfin, le 27 novembre, Tweed, l'ancien ouvrier tourneur de chaises, l'alderman membre du Congrès, grand sachem du *Tammany-Ring*, sénateur de l'Etat de New-York, commissaire-directeur des travaux publics et gros millionnaire de la ville, revêtit la casaque du vulgaire voleur et fut enfermé dans sa geôle à la prison des Tombes. A l'interrogatoire d'entrée et aux questions réglementaires : Quelle religion? — Aucune. — Quelle profession? — Homme d'Etat — avait-il répondu. Ainsi se termina ce procès fameux qui avait duré six ans, depuis 1867 jusqu'à la fin de 1873.

Mais l'histoire ne finit pas là. Voici que tout récemment, Tweed, afin d'obtenir sa sortie de prison, fait les révélations les plus compromettantes pour un certain nombre de politiciens aussi connus que haut placés, dont nous nous garderons de citer ici les noms sans preuves ultérieures. Ayant pris d'avance la précaution de mettre tous ses papiers en lieu sûr, Tweed offre aujourd'hui de fournir les pièces à l'appui de ses déclarations, et de les faire confirmer par le témoignage de cinq personnes qu'il désignera si on leur promet l'impunité [1].

Parmi les noms cités dans ces révélations, se retrouve celui d'un homme dont les allures présentent un trait de mœurs américaines

[1] Journal le *World* du 16 avril 1877.

fort original. On se souvient que dans le cours du procès, Hall, maire de New-York, avait été acquitté, faute de preuves suffisantes, sur les principaux chefs d'accusation, mais condamné toutefois sous la prévention de négligence à remplir les devoirs de sa charge, et déchu de ses fonctions. Comme homme privé, comme légiste et magistrat, il avait toujours joui d'une haute considération. Aussi bon nombre de personnes naïves ne voyaient en lui qu'une victime digne d'intérêt, égarée au milieu d'une bande de voleurs.

Afin de fortifier et d'exploiter une aussi favorable opinion, on raconte que cet homme de bien tombé dans le malheur eut une idée imprévue : celle de s'engager au théâtre, de faire composer une pièce reproduisant sa propre histoire, et de la jouer lui-même. *Le Creuset*, tel fut le titre significatif qu'il choisit pour ce drame de réhabilitation, destiné à venger

. . . . son âme généreuse
Qui s'épurait encore au creuset du malheur [1].

Hall jouait si mal qu'il dut renoncer bientôt à la scène. Néanmoins une bonne partie du public fut fort émue et favorablement touchée par cette exhibition singulière de l'honnêteté persécutée. L'ancien maire de New-York semble d'ailleurs avoir toujours eu un certain penchant pour le métier de comédien. Dans le cours de son procès, adressant à la cour une requête de délai, sous prétexte qu'il n'avait pas pu réunir et consulter ses conseillers le samedi soir, il ajoutait : « Mes principes religieux ne me permettaient pas de tenir une consultation le saint jour du dimanche, et d'offenser ainsi cette divine Providence dont la bonté m'a si bien protégé jusqu'à ce jour, et sur laquelle je compte pour faire éclater mon innocence. » Contre les charges nouvelles que son ancien collègue fait peser sur lui, l'ingénieux vieillard ne trouvera-t-il pas encore quelque arme défensive dans ce qu'il appelait lui-même en plein tribunal « la panoplie de ses vertus? »

Tel est le résumé fidèle de ce caractéristique épisode d'histoire municipale. Après avoir lu le récit de ce procès interminable, on se demande si c'est là ce qu'il faut toujours aux Etats-Unis de dépenses, de peines, d'énergie et d'habileté pour réussir à faire condamner une bande d'escrocs, et pour mettre à la porte ou jeter en prison une douzaine de voleurs notoires qui se sont emparés d'une grande municipalité libre afin d'y régner en maîtres tout puissants? Cette association de malfaiteurs était si solidement étayée sur les

[1] Voltaire, Odes.

défauts des institutions, que sa chute semblait improbable. L'homme qui en vint à bout après les plus persévérants efforts, et faillit du reste n'y pas réussir, fut regardé comme un si grand citoyen, que la seule récompense qui parût digne de ses services fut la présidence même de la république. Que penser d'un gouvernement qui, par le fait, favorise ou tolère de tels méfaits, et les laisse pour ainsi dire s'ériger en principes habilement conçus et méthodiquement appliqués? Car le sort de New-York ne fait pas exception, et peut servir de type pour peindre la situation générale des communes américaines. Faut-il conclure que ces tristes scandales sont les vices inséparables du système, et constituent les libertés nécessaires des institutions républicaines et démocratiques? La question est délicate à résoudre. Nous voudrions supposer plutôt que ce vent de corruption qui a soufflé sur l'Amérique n'y a développé qu'une épidémie temporaire, une sorte de peste sociale qui passera, et non pas, comme semblent pourtant le croire les Américains eux-mêmes, un mal endémique et peu susceptible d'une guérison prochaine, parce qu'il est le résultat logique des institutions.

Près de six ans se sont écoulés depuis la chute du *Tammany-Ring*. C'est le moment de jeter un regard en arrière et de comparer les résultats obtenus avec la grandeur des efforts dépensés dans la lutte. Ce coup d'œil rétrospectif est-il encourageant? Jamais plus rude leçon n'avait été donnée à un peuple. Serait-elle restée stérile? Presque partout sont découverts des symptômes analogues et sont signalés de nouveaux scandales. Chicago, Saint-Louis, Philadelphie souffrent des mêmes abus. A Boston, une coalition qui semble s'être inspirée du *Tammany-Ring*, s'organise pour prodiguer les fonds municipaux de toutes façons, mais surtout par l'établissement d'ateliers publics, ou soi-disant de charité, sans égard à l'utilité réelle, ni aux ressources des contribuables. A Washington, sous les yeux du Congrès, les vœux et les intérêts municipaux sont outrageusement trahis. La cité succombe sous le poids d'une dette énorme, dont le chiffre exact n'est pas connu, tant est extrême le désordre de la comptabilité.

Résultat plus décourageant encore, à New-York même, où le souvenir des scandales récents devrait avoir laissé de douloureux souvenirs, l'importance poignante de la question ne paraît pas comprise. Le peuple de New-York n'a rien appris, et il a tout oublié. Tweed et ses honteux associés ont été renversés et punis il est vrai. Mais est-ce là un grand acte de vertu sociale que d'avoir chassé « cette bande organisée de sordides voleurs [1]. » Le véritable sujet

[1] *The Nation*.

d'étonnement n'est pas qu'ils aient été chassés, mais qu'ils aient pu et osé conquérir de si hautes fonctions, et gouverner la municipalité de la première ville de l'Union. En dehors de cette expulsion qui ne saurait être considérée que comme un acte tardif de la justice la plus élémentaire, le progrès dans le bien paraît beaucoup plus superficiel que profond. Le seul résultat du mouvement de réforme paraît avoir été la suppression temporaire du vol brutal dans les caisses municipales. Encore, au dire des Américains éclairés, l'unique changement appréciable pourrait bien n'avoir été que le « remplacement d'une clique d'intrigants par une autre. » Cinq ans à peine après la chute du *Tammany-Ring* les finances de New-York étaient de nouveau gaspillées dans des travaux stériles que les Américains comparaient aux ateliers nationaux de 1848. Le but caché n'était autre que d'attirer dans la ville tous les ouvriers paresseux et débauchés du pays pour en faire des électeurs dévoués.

Sans doute le résultat forcé de la victoire des honnêtes gens en 1871 fut d'amener une expurgation temporaire des pouvoirs judiciaire et exécutif de la cité. Pendant un court terme, on apporta un peu plus de soin et quelque décence dans le choix des candidats. Les juges les plus compromis furent remplacés par des magistrats intègres ; les fonctionnaires de l'exécutif furent choisis parmi les gens honorables. Mais en somme aucun nouveau principe de gouvernement ne fut adopté ni appliqué pour prévenir le retour des scandales, et rétablir d'une façon durable plus d'honnêteté dans la gestion des affaires municipales. « La judicature est toujours élue par le suffrage universel ; le maire continue d'être imposé d'avance aux électeurs par les combinaisons artificieuses des comités ; les deux assemblées, législative et municipale, restent ce qu'elles étaient, c'est-à-dire absolument mauvaises ; l'organisation des politiciens demeure intacte et entière. En un mot, la *machine* est toujours là [1]. »

Mais chose plus singulière encore, non-seulement le grand scandale de New-York n'a inspiré la proposition d'aucun remède pratique au mal, mais encore on a prétendu qu'une réforme radicale n'était nullement nécessaire. Le succès de 1871 ne démontrait-il pas que tout irait bien, si les bons citoyens consentaient à faire leur devoir ? Quoi de plus faux qu'un pareil raisonnement ? Le gouvernement en général et le gouvernement municipal en particulier est un moyen et non une fin. Son objet n'est pas de fournir de l'occupation aux citoyens, mais au contraire de leur laisser le temps et la possibilité de vaquer à leurs affaires en toute sécurité. C'est tout au moins un regrettable gaspillage de forces utiles que d'exiger régulière-

[1] *The North American Review.*

ment que des banquiers, des marchands, des manufacturiers, des légistes, des écrivains, des éditeurs, des commerçants, qui tous travaillent de la façon la plus importante à l'œuvre sociale, soient obligés chaque année d'abandonner leurs affaires pendant six semaines pour assister aux réunions primaires et dresser des listes d'élection, pour nommer à la fois cinquante fonctionnaires, la plupart inconnus des votants, pour surveiller les manœuvres politiques, courir aux conventions et s'agiter en tous sens, afin de s'assurer de bons choix, depuis les juges de la cour locale suprême, jusqu'au simple membre du conseil communal.

« En dépit des doctrinaires et de leurs théories sur les devoirs civiques et la vigilance perpétuelle, prix de la liberté, un système qui, pour fonctionner convenablement, exige de la part des simples citoyens une aussi prodigieuse et constante dépense de forces politiques, est un système faux et absurde ; il doit disparaître et disparaîtra, son sort est fixé. Si New-York était une grande cité indépendante ou souveraine du reste du pays, comme l'était Rome ou certaines villes du moyen âge, la question ne présenterait aucune difficulté ; la solution la plus simple et la plus immédiate s'imposerait sur l'heure. Avant six mois, New-York aurait son César. Mais la cité est liée à l'Etat de New-York ; en outre, un gouvernement républicain lui est garanti par la constitution ; le remède radical doit donc être trouvé sous une forme républicaine, et si on ne peut pas le trouver ainsi, le mal restera incurable. »

Jusqu'ici, on a toujours su éviter en France de vivre sous la loi d'une démocratie radicale, appliquant ses doctrines en toute licence, et exerçant ses pouvoirs dans le plein épanouissement de son triomphe. La république, chez nous, n'a jamais duré assez longtemps, en dehors des crises violentes, pour que nous ayons expérimenté autre chose qu'une démocratie gouvernant au moyen des anciennes institutions monarchiques, et des instruments de règne inventés par un ordre de choses antérieur et différent. Elle n'a jamais subsisté qu'en consommant et dépensant le capital d'ordre, de puissance et d'organisation accumulé par d'autres.

L'épreuve contraire s'est faite et se continue aux Etats-Unis dans les meilleures conditions possibles. On voit par les documents américains cités plus haut, et puisés presque exclusivement aux sources républicaines et nordistes, quels fruits a donnés le gouvernement de la démocratie pure, absolument livrée à elle-même.

NOAILLES, duc d'AYEN.

CHRISTOPHE COLOMB

Il y a des vérités, en fait d'histoire aussi bien qu'en fait de doctrine, qui, au premier abord, étonnent et par là même sont accueillies froidement, pour ne rien dire de plus, par le grand nombre. Ces vérités ont beau être proposées par des hommes à qui on ne saurait contester le désintéressement et la droiture, la sagesse et l'expérience; leur seul énoncé provoque je ne sais quelles impressions défavorables, j'allais dire, je ne sais quel sentiment de défiance sans motif. Et la raison de ce fait, pour qui connaît la nature et la manière habituelle d'agir de la multitude, est bien simple. Ceux qui accueillent avec froideur la vérité proposée, ou qui même lui refusent nettement tout d'abord leur assentiment, ne se sont, d'ordinaire, jamais occupés de cette vérité; ou s'ils l'ont abordée par quelque côté, ils se trouvent dérangés dans les idées qu'ils se sont faites à son égard, dans les convictions qu'ils ont puisées sur ce point dans quelques lignes qu'un auteur quelconque aura jetées, en passant, au cours d'un livre ou dans les colonnes d'un journal. Ceux, au contraire, qui se font les champions de cette vérité, qui consacrent leur vie à la faire connaître et à la propager, ont sacrifié à son étude de longues heures; ils lui ont voué leur intelligence et leurs forces. Qu'il s'agisse d'un point d'histoire ou d'un point de doctrine, ils ont, si je puis ainsi parler, pris la question corps à corps, l'ont examinée sous toutes ses faces, retournée dans tous les sens; et c'est après être arrivés, en cette matière, à force de labeurs et de veilles, à la possession de ce bien ineffable qu'on appelle la certitude, ils aspirent à faire partager ce bien et les joies qui l'accompagnent à ceux qui les entourent et, s'il est possible, à l'humanité tout entière.

Ces réflexions nous paraissent s'appliquer, dans toute leur étendue, au livre publié par M. le comte Roselly de Lorgues, touchant Christophe Colomb, sous ce titre : *L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX*, et au but que l'auteur déclare hautement poursuivre dans cet ouvrage. Qu'est-ce, en effet, que le nom de Christophe Colomb avait rappelé jusqu'ici au grand nombre? le navigateur illustre à qui nous devons la découverte de l'Amérique; un homme de génie dont les services furent méconnus par ceux-là même à qui

il avait fait don de tout un monde, à ce point que l'histoire nous le montre renfermé, par leurs ordres, au fond d'un cachot et abreuvé d'amertumes et d'outrages; en un mot, un vrai grand homme, sacré comme tous ses pareils, à la fois, par la gloire et par l'infortune. Voilà ce qu'était pour le grand nombre, jusqu'à cette heure, Christophe Colomb. Tout ce que nous avons lu et entendu de lui ne va pas au-delà ; et par je ne sais quel phénomène, étrange assurément, mais qui pourtant se renouvelle sans cesse en matière historique, il se trouve que plusieurs sont portés, du moment où ils ne savent pas autre chose sur le célèbre marin et où ils n'ont, guères sur la portée du rôle providentiel qu'il a joué dans le monde, que ces connaissances de surface, en quelque sorte, qu'engendrent des lectures rapides et sans suite, à regarder ce qu'ils ont appris dans ces lectures comme le dernier mot de la mission et de la vie de Christophe Colomb.

Cela, il faut en convenir, n'est pas d'une logique bien rigoureuse et bien forte. Il serait beaucoup plus droit et meilleur de reconnaître que n'ayant jamais étudié, de près et dans le détail, la nature et le caractère du grand homme, n'ayant jamais cherché à approfondir ni les mobiles qui le faisaient agir, ni les sentiments qui inspiraient et guidaient sa vie, il est tout naturel que nous ne connaissions de lui que l'œuvre éclatante qui l'a signalé à l'admiration des peuples, et que nous n'ayions pu saisir, tout au plus, que quelques traits généraux de cette grande physionomie.

Eh bien! un écrivain s'est trouvé qui a étudié, lui, de près et dans tous ses détails, la vie de l'illustre navigateur, qui a plongé le regard dans son âme plus avant qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, que ne l'avaient fait ceux-là même qui s'étaient donné la mission de le faire connaître à la postérité. Il n'a pas voulu se borner à signaler les côtés terrestres et humains de cette grandiose personnalité, mais mettre en relief encore les côtés religieux et chrétiens qu'une étude attentive lui avait révélés avec la plus suprême évidence. Prenant son héros au commencement même de la carrière, à la fois si glorieuse et si tourmentée qu'il devait parcourir, il l'a suivi pas à pas tout le long de cette carrière ; il a écouté ses paroles, considéré ses actes, recueilli ses pensées, dans toutes les phases des fortunes si étrangement diverses qui lui ont été faites; il l'a étudié au sein des périls et des angoisses de la première navigation, comme au milieu des joies de l'arrivée sur ces plages lointaines qui lui étaient apparues dans ses rêves, parmi les enivrements de la gloire et du triomphe que l'admiration et la reconnaissance lui décernèrent tout d'abord, comme parmi les tribulations de toutes sortes et les amertumes sans nom, par lesquelles les envieux et les jaloux lui firent expier plus tard ces triomphes et cette gloire. Ce n'est qu'après cette étude consciencieuse, prolongée, à laquelle il a voué une longue partie de son existence, ce n'est que l'esprit complétement convaincu, les mains pleines de documents et de pièces qui établissent, d'une ma-

nière irréfragable, la vérité des faits qu'il affirme et la légitimité des conséquences qu'il en tire, que l'écrivain a présenté son livre au public, en disant : « Pendant trois siècles on a mis au front du révélateur du Nouveau-Monde l'auréole du Génie, il faut y joindre une seconde auréole plus splendide encore, celle de la Sainteté. »

Le livre de M. Roselly de Lorgues est l'affirmation énergique de cette conviction. Il a écrit avec l'impartialité de l'historien, et en même temps avec la foi du chrétien. On sent qu'il a voulu faire, dans ces pages, œuvre de conscience et de justice. Il a marché résolument, soutenu par son zèle pour une grande cause, et avec un courage que grandissaient encore les sympathies les plus hautes et les plus éminentes approbations. Dans tous les rangs, en effet, et à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique et civile, au sein du Sacré-Collége, comme parmi les généraux d'ordres religieux, dans la science, dans la littérature, dans la presse, parmi les ambassadeurs et les princes, M. le comte Roselly de Lorgues a trouvé de vifs encouragements et un puissant patronage Pour ne citer qu'un seul exemple, voici ce qu'écrivait, à un prince de l'Eglise, un ancien ministre de la justice et des cultes, longtemps président de la Chambre des députés, M. Sauzet :

M. Roselly de Lorgues va mettre le comble à ses honorables travaux, en glorifiant par un magnifique ouvrage l'un des plus grands noms des temps modernes, celui du révélateur du Nouveau-Monde. On dirait que cette grande figure a besoin d'être révélée à son tour, et que le destin jaloux, qui poursuivait sa noble vie, s'est acharné à projeter son ombre jusque sur sa tombe. Sa mémoire a été presque abandonnée aux écrivains protestants, qui ont défiguré sa vie. On sait peu que sa sainteté égale son génie. Et celui qui, depuis les apôtres, a le plus propagé le nom du Christ, manque encore d'historien catholique. Il fallait rendre à la gloire de la foi celui qui donna un monde à son empire ; M. de Lorgues a entrepris cette noble tâche, et il est digne de l'achever.

Ce que l'homme d'Etat pronostiquait s'est réalisé. A l'histoire de Christophe Colomb, de sa vie et de ses voyages, par M. le comte de Lorgues, a succédé le livre dont nous parlons, et qui a pour objet de rendre sensible, palpable en quelque sorte, la vertu éminente, la vertu poussée jusqu'à la sainteté, de Christophe Colomb. L'auteur de l'*Ambassadeur de Dieu et Pie IX*, a cherché à mettre en pleine lumière la vérité du langage tenu par le Souverain Pontife, lorsque, dans un Bref qui lui était adressé, Sa Sainteté s'exprimait ainsi :

Lorsque Christophe Colomb, enflammé de zèle pour la foi catholique, entreprit de découvrir un Nouveau-Monde, ce ne fut point pour ajouter de nouvelles terres à la souveraineté de l'Espagne, mais afin de placer de nouveaux peuples sous le règne du Christ.

Aussi, nous paraît-il impossible de parcourir avec attention le dernier ouvrage de M. Roselly de Lorgues, de reconnaître les pro-

grès étonnants qu'a faits dans les esprits la croyance à la sainteté du héros génois, depuis que, sur le désir même de Pie IX, une histoire véritable et chrétienne de sa vie a été écrite, de lire le récit des honneurs qui sont rendus, depuis ce temps, à sa mémoire par la plupart des Etats de l'Amérique, de voir les noms les plus illustres, et les plus respectés s'unir, dans tous les pays, pour appeler d'un vœu commun le prompt et complet succès de l'œuvre entreprise ; il nous paraît, dis-je, impossible de constater ces choses sans arriver naturellement à la conclusion formulée par l'auteur : « Cette cause est de celle dont on peut, avec certitude, prédire le triomphe. La réussite n'est qu'une simple question de temps. La vérité, comme la justice, ne perd jamais ses droits. Celle-ci vient d'un pas lent, mais elle arrive, et la vérité qui est sa compagne fidèle lui servira, nous en sommes certain, d'introductrice dans l'exception. »

En lisant ce mot d'*exception*, plusieurs se demanderont, sans doute, ce qu'il veut dire ici, et comment l'auteur est amené à le prononcer au moment même où il exprime des espérances, ou plutôt comme il le dit plus loin, son inébranlable conviction dans le succès de cette grande entreprise. Voici ce que signifie ici ce mot et pourquoi l'auteur l'emploie. Une fois arrivé à cette conviction inébranlable, il fit une démarche auprès du Siége Apostolique pour savoir si la cause de la béatification de Christophe Colomb pourrait être introduite. Mais une grande difficulté s'éleva tout d'abord. Les décrets de deux papes, Urbain VIII et Benoît XIV, ont posé pour l'introduction des causes de béatification certaines conditions qui ne se rencontrent pas dans la cause présente. Pour passer outre, il faudrait une dérogation à ces règles si sagement établies. Eh bien ! c'est précisément cette dérogation que sollicitent du Saint-Siège, avec M. le comte Roselly de Lorgues, les prélats et les autres personnages qui s'intéressent à cette grande œuvre ; et la raison sur laquelle ils appuient leur demande, c'est qu'il s'agit d'un serviteur de Dieu vraiment Exceptionnel, « *cum hic agatur de servo Dei plane extraordinario.* » Cela étant, un pape peut très-légitimement modifier ce qui a été établi par un autre pape, alors surtout qu'il s'agit d'une exception, unique, sans inconvénient, dont personne ne saurait se prévaloir, et qui ne pourrait jamais être invoquée, puisque nul, dans la série des âges, ne saurait reproduire l'œuvre de Christophe Colomb.

Se fondant sur ce principe, Mgr Charvaz, qui occupait le siége archiépiscopal de Gênes, au moment où cette grave question commençait à être soulevée, écrivait à Pie IX :

Très-Saint Père, sachant qu'un Prince de l'Eglise et plusieurs de mes confrères dans l'épiscopat, ont déjà exprimé à Votre Sainteté le désir de voir introduire devant la Congrégation des Rites la cause de la béatification du pieux et illustre Christophe Colomb, à qui le Vieux-Monde doit la gloire de la découverte du Nouveau, en ma qualité d'Archevêque du diocèse qui a donné le jour à ce grand et fidèle serviteur de Dieu, je viens moi-même, très-humblement, mais avec bonheur et

confiance, vous témoigner le même vœu, soit en mon nom particulier, soit en celui du clergé et des fidèles de mon diocèse............... La vie privée et publique de Christophe Colomb présente un tel ensemble de merveilleux et de surnaturel, fait briller de tels caractères de sainteté, que l'admiration pour le grand homme se change en vénération pour le vrai disciple de l'Evangile et le fils dévoué de l'Eglise................

La démarche de l'archevêque de Gênes, il importe de le remarquer, était énergiquement appuyée. De plusieurs côtés on la renouvela, et vers la fin de la première session du concile du Vatican, on put croire un moment que tant de vœux allaient être exaucés. Une requête fut préparée pour soumettre respectueusement au Saint-Père ces vœux des fidèles, et le supplier d'agir de son autorité apostolique pour ordonner l'introduction de cette Cause par voie Exceptionnelle. Cette requête, dont on trouvera le texte dans l'ouvrage de M. Roselly de Lorgues, portait déjà les signatures de Cardinaux, de Primats, d'Archevêques et d'Evêques, et de Vicaires Apostoliques des différentes régions du globe, lorsque les graves événements que chacun sait vinrent faire ajourner la solution de cette question comme de tant d'autres. Le but de M. de Lorgues, dans son livre, est précisément d'accélérer, s'il est possible, cette solution et de rapprocher l'heure où un nouveau protecteur serait donné publiquement à l'Eglise de Dieu.

Il ne faudrait pas croire toutefois que tous partagent les sentiments de l'auteur de l'*Ambassadeur de Dieu*. La vérité nous fait un devoir d'ajouter que des attaques, en petit nombre, il est vrai, mais enfin des attaques parfois même violentes, ont été dirigées contre la mémoire de l'illustre marin. On a contesté ses vertus, on a nié la légitimité de ses titres à la vénération publique. Un dignitaire ecclésiastique, M. le chanoine Angelo Sanguinetti, de Gênes, s'est mis à la tête des opposants, et a pris à tâche de démontrer combien les tentatives faites auprès du Saint-Siége étaient mal fondées et sans nulle chance d'aboutir. Parmi les motifs qu'il donne pour base à son opposition, le plus grave, et, au fond, celui qui résume tous les autres, c'est l'impossibilité d'introduire la Cause de béatification d'un homme dont la conduite a été fort peu édifiante, pour ne pas dire d'une flagrante immoralité. Cette allégation, si elle était justifiée, aurait assurément une autorité à laquelle tous devraient se rendre. Dans tous les cas, à laisser de côté les récriminations pour le moins inutiles, de M. le chanoine Sanguinetti, contre l'auteur de l'*Ambassadeur de Dieu*; à laisser de côté également certaines paroles injurieuses pour la France dont M. Sanguinetti a cru devoir émailler ses publications, sans que nous voyions bien en quoi cela importe à la cause dont il se constitue le tenant, il n'est que juste de reconnaître qu'il est pleinement dans son droit, en refusant de sanctionner les démarches que font auprès du Saint-Siége les admirateurs de son illustre compatriote. Du reste, cette opposition a été,

à l'insu de ses auteurs, un service véritable rendu à la mémoire de Christophe Colomb. Elle a amené son historien à mettre dans un jour plus éclatant encore les titres qu'il possède à l'admiration et à la reconnaissance du peuple chrétien, à réduire par là même à néant les imputations calomnieuses qui ont tenté de flétrir cette grande mémoire.

M. Roselly de Lorgues a atteint ce but, selon nous, d'une manière victorieuse dans le supplément qu'il vient de donner à son principal ouvrage. Celui-ci expose la mission véritablement divine de Christophe Colomb, raconte en détail sa vie si parfaitement chrétienne, nous initie aux vertus qu'il a pratiquées et aux dons surnaturels dont la Providence l'a comblé. Le supplément, auquel nous le dirons simplement, nous eussions préféré un titre différent, *Satan contre Christophe Colomb*, *ou la prétendue chute du serviteur de Dieu*, passe en revue les divers griefs allégués contre l'illustre marin, les imputations d'un genre ou d'un autre par lesquelles on a tenté de ternir sa vertu. Il examine, un à un, chacun de ces griefs, chacune de ces imputations, il en pèse consciencieusement la valeur. Pour cela, il puise dans les sources les plus authentiques; il compulse les documents originaux; il porte d'une main ferme la lumière dans des accusations quelquefois à demi-précises, le plus souvent vagues et générales. Puis, ce travail accompli, heureux de voir ses premières affirmations retirer, des attaques mêmes qui ont cherché à les ébranler, et des recherches nouvelles qu'elles ont provoquées, un surcroît d'évidence, il présente au monde chrétien cette grande figure, dégagée de toutes les ombres par lesquelles on cherchait à en voiler l'éclat, le front rayonnant de la double et splendide auréole du génie et de la sainteté.

C'est là ce qu'ont compris le doyen du Sacré Collége, les cardinaux et les prélats qui ont si fortement approuvé, si constamment encouragé M. le comte de Lorgues dans ses démarches pressantes, auprès du Siége Apostolique.

C'est là ce qu'ont compris tant de personnages éminents et les peuples eux-mêmes des deux Continents, qui, depuis un quart de siècle, multiplient les témoignages de reconnaissance envers celui qui a planté la croix dans le Nouveau-Monde.

C'est là ce qu'a compris, pour parler en particulier de notre pays, l'Episcopat français, lorsque, par l'organe d'un grand nombre de ses membres, il applaudissait à la demande d'introduction de la cause de béatification du serviteur de Dieu, et s'associait ainsi aux nobles paroles adressées à son historien, par Mgr Dubreil, archevêque d'Avignon. « Vous êtes descendu dans cette âme, lui-dit-il, ou « plutôt vous vous êtes élevé jusqu'à elle; et le premier, vous avez « su y voir ce que les historiens, vos prédécesseurs avaient ignoré : « que la supériorité de Colomb, que le secret de sa vraie grandeur, « c'est sa foi. Le premier, vous avez montré que c'est parce qu'il fut « religieux plus encore que son temps, parce qu'il fut un chrétien

« enthousiaste qu'il devint navigateur sublime, qu'il fut un grand « homme parce qu'il était un saint. »

C'est enfin, pour terminer par l'un des témoignages les plus saillants qui aient été entendus dans cette grande cause, ce qu'a compris et fait ressortir, avec l'autorité particulière que lui donne son titre de métropolitain des évêchés des Antilles, Son Eminence Mgr le cardinal Donnet, Primat d'Aquitaine, archevêque de Bordeaux. Rappelant la supplique, qu'il a le premier, adressée au Saint-Siége touchant cette grande affaire, il écrivait naguères à l'auteur de : L'AMBASSADEUR DE DIEU ET LE PAPE PIE IX, ces remarquables paroles placées en tête même du livre, et sous l'autorité desquelles nous abritons les réflexions qui précèdent :

Monsieur le Comte..... Je vous engage à reprendre cette plume avec laquelle vous avez retracé la vie du héros de votre cœur. Les sympathies que vous avez rencontrées à Rome doivent vous encourager à ce travail. Ne vous inquiétez que médiocrement de l'opposition soulevée par quelques scrupules respectables qui se tiennent en défiance contre toute idée nouvelle. Pourquoi s'étonner si des personnes, n'ayant jamais lu la véritable histoire de votre héros, ne veulent pas trouver en lui tout ce qui constitue la véritable sainteté? Vous ne devez pas oublier que, sans l'interruption du concile, la Postulation pour l'introduction de la cause eut recueilli les signatures du plus grand nombre des membres de l'Assemblée. Vous en avez eu la preuve avant de quitter la ville éternelle. Montrez de nouveau quel fut en réalité le rôle de Christophe Colomb. Mettez encore plus en lumière l'héroïsme et la constance de ses vertus, le caractère de prédestination et les indices de sainteté qui marquent tous les grands actes de sa vie. Enumérez les merveilles que Dieu opéra par cet homme de foi et de courage..... En portant l'introduction de sa cause devant la Sacrée Congrégation des Rites, j'ai proposé la voie Exceptionnelle parce que la cause présente un caractère essentiellement Exceptionnel, puisqu'il s'agit d'une destinée exceptionnelle, d'une œuvre exceptionnelle, et d'un résultat également exceptionnel.... Quant aux objections provenant du long temps écoulé, et du silence qu'on a gardé, pendant plus de trois siècles, sur cet homme admirable, je les trouve sans force contre l'autorité des faits, contre les témoignages des contemporains, et les documents authentiques en votre possession. Quand il s'agit d'une œuvre éternelle, on ne s'arrête pas à compter les années..... Ainsi donc, bon courage, allez en avant!....

L'abbé BONNEFOY,

Doyen de Sainte-Geneviève.

REVUE DES SCIENCES

La saison des fleurs. — Le renouveau. — Dans les bois. — Le monde végétal. — Qu'est-ce qu'une plante? — La cellule de Gœthe. — Accroissement prodigieux des végétaux. — Des millions de cellules par heure. — Des arbres qui poussent la tête en bas. Nourriture et respiration des plantes. — Ce qu'il faut de force pour faire une fleur. — Travail mécanique nécessaire pour fabriquer un pétale. — Les usines de la nature. — Chevaux-vapeur employés pour décomposer l'eau et l'acide carbonique de l'atmosphère. — Le sommeil des plantes. — Sympathies et antipathies. — La reproduction dans le monde végétal. — Physique. Une singulière expérience. — Vibration d'une tige de fer. — Température brûlante produite par l'interposition de la main sur un métal vibrant. — Principe de l'équivalence de la force et du calorique. — La force musculaire et la chaleur du soleil. La force chez les végétaux et les animaux n'est qu'une transformation de la radiation solaire. — Evaluation des actes humains en rayons de soleil. — Force et matière.

Une pluie fine a rafraîchi le sentier poudreux; les bois sont verts, l'air embaume. Les gouttelettes d'eau tombent doucement de feuille en feuille et roulent comme autant de perles fines sur la mousse chevelue. Les branches des bouleaux blancs frissonnent entrelacées dans le feuillage des coudriers et des noisetiers; les liserons courent capricieusement tout autour des vieux troncs raboteux, et les pervenches se cachent sous les arbrisseaux touffus. Quelques muguets abrités sous les hautes herbes penchent encore leurs grappes nacrées, à côté les fraisiers font briller leurs boutons de corail. L'aubépine s'épanouit aux buissons et parfume l'air. C'est l'époque fiévreuse de la floraison. Quel mouvement dans l immobilité des masses verdoyantes! Quel bruit dans cette silencieuse retraite des plantes; et cependant tout nous échappe : et cette vie luxuriante, et ces bruits sourds qui emplissent l'espace; nous ne sommes faits ni pour voir, ni pour entendre ces mystérieuses harmonies d'un monde immense.

Sous ces brins de mousse, entre ces deux feuilles luisantes, quelle dépense inouïe de force, d'activité, d'incomparable puissance! On s'étonne du pouvoir souvent prodigieux de nos plus gigantesques machines, qu'est-ce cependant à côté des ressources incalculables

accumulées dans cet infiniment petit? Des milliers d'hommes, des armées entières n'accompliraient jamais la somme de travail qui s'effectue en ce moment à côté de nous, sans que nos sens nous en révèlent, autrement que par des impressions confuses, l'admirable grandeur et l'imposante magnificence.

La matière se remue, s'agite, s'anime avec une étonnante énergie. Cent mille usines réunies donneraient mal l'idée du travail, de la surexcitation fiévreuse, des effluves électriques qui s'engendrent et se perpétuent dans cette multitude d'organismes en voie de formation : à l'animal, il faut des minutes, des années pour croître; à la plante, il faut des fractions de seconde. Quelques secondes et la plante sera née, aura produit, aura vécu. Quel animal s'accroît d'un pied par heure comme certains convolvulus? Quel être grossira comme certains champignons du volume d'une noisette à celui d'une gourde énorme, en une seule nuit !

La force, la vie sont concentrées dans ces arcades verdoyantes où se façonnent à la fois les plus belles couleurs, les plus singulières formes, les plus suaves parfums ! Tout penseur ne saurait pénétrer sans une respectueuse admiration dans ce temple d'une création enivrante sans cesse renouvelée, sans cesse féconde !

Si l'œil est impuissant à suivre ces délicatesses merveilleuses de la nature en voie d'élaboration, il peut, du moins, aidé par le microscope, juger de la grandeur de l'ensemble. Cette fleur veloutée qui s'encadre si coquettement dans ce groupe de feuilles, d'où vient-elle? Cette tige, ces organes si fins, si délicats, comment se produisent-ils ?

Voyez ce point, ce globule microscopique, voilà la clé de voûte de l'édifice végétal. Cette cellule qui ne mesure pas un centième de millimètre est douée d'une incommensurable force de production : racine, tige, fleurs, le bois coquet, l'immense et sombre forêt vierge, elle produira tout, elle va tout construire. Ces vésicules infimes qui laissent voir dans leur petite masse des corpuscules encore plus ténus, s'accolent, s'allongent, se multiplient, se métamorphosent. Elles font surgir des formes nouvelles, elles produisent peu à peu la racine, la tige, la feuille, la fleur. Si la racine semble si différente de la tige et des ramilles, c'est que l'aspect seul peut tromper l'observateur non prévenu, mais la composition anatomique est identique; cellule accolée depuis l'origine jusqu'à la fin, le même organe s'approprie au milieu au sein duquel il doit vivre. Duhamel un jour retourna des saules; il mit leurs racines en plein air et leurs rameaux dans la terre; les racines se couvrirent de feuilles et les tiges transformées en appareil souterrain, donnèrent naissance à des radicelles absorbantes. M. de Raguse raconte quelque part qu'un seigneur russe eut la fantaisie de transplanter des tilleuls la tête en bas; la métamorphose se produisit au gré du proprié-

taire; il créa une avenue de tilleuls renversés qui ont parfaitement poussé. La petite cellule primordiale se plie aux nécessités de la vie.

Elle s'accroît et se multiplie avec une vertigineuse vitesse. Les feuilles de pin augmentent de deux mille cellules à l'heure; les algues gagnent en vingt-quatre heures un million de cellules. En une nuit, on a vu des champignons s'augmenter de quarante-sept millions de cellules. Certains bambous poussent de quinze centimètres à l'heure. On les voit pousser comme on voit tourner les aiguilles d'une montre. Qui ne restera pas muet de stupéfaction en présence d'une pareille preuve d'activité vitale et d'incomparable énergie?

La *Victoria regina* dont les feuilles forment sur les eaux bleues de l'Amazone des radeaux circulaires de trois à quatre mètres, acquièrent rapidement assez de densité pour supporter des poids considérables; il n'est pas rare de voir de gros singes traverser la rivière sur ces bateaux improvisés.

Nil ex nihilo. Où la cellule prend-t-elle ses éléments de multiplication? L'air, l'eau, le sol, tout le monde le sait, sont les aliments où la plante vient puiser; la racine, la feuille, deviennent les organes de l'absorption; les feuilles prennent l'air par tous les pores, les racines, l'eau et les matières dissoutes. C'est avec une persistance vraiment extraordinaire que les radicelles marchent vers leur approvisionnement; elles fendent les rochers, elles se suspendent, se contournent de toutes manières jusqu'à ce qu'elles parviennent à l'eau et à la substance alimentaire dont elles ont besoin.

Un propriétaire était gêné par les racines du voisin qui dépassaient le demi-mètre réglementaire; il coupa et fit creuser une profonde tranchée. Le propriétaire connaissait mal son ennemi. Une armée de racines nouvelles s'élança en avant; le fossé était gênant; elle descendit, passa par dessous; l'obstacle franchi, elle envahit de nouveau la propriété voisine! On a vu des racines aller boire à des centaines de mètres quelques gouttes d'eau qui leur faisaient défaut plus près. La racine puise aussi dans le sol les minéraux dont elle a besoin et même les métaux qui sont à sa portée. Le fer, comme on sait, ranime les plantes maladives, comme il ranime les anémiques. On rencontre beaucoup de métaux dans les végétaux, dans les céréales, notamment le cuivre, le zinc, etc. L'homme absorbe par an, assure un chimiste, dans son pain quotidien, plus de 3 kilogr. de cuivre!

La vie circule dans les plantes par l'entremise de la sève; le sang végétal court dans les organes avec une énergie énorme; on prétend que la sève s'élève dans les vaisseaux de la vigne avec cinq fois plus de force que le sang ne circule dans l'artère crurale du cheval. La sève, en tout cas, déborde de certains arbres avec une abondance remarquable. L'érable à sucre en donne un seau par jour. Les plantes transpirent

comme nous, et plus que nous. Cette rosée limpide, qui se montre sur les feuilles au lever du soleil, provient le plus souvent de l'eau qu'exhale le végétal, et non de l'humidité de l'air.

Hales trouva que certaines fleurs ont une transpiration dix-sept fois plus considérable que celle de l'homme, et il ne faut pas trop s'en étonner, quand on réfléchit au travail d'élaboration continuelle qu'elles poursuivent, et qui se traduit quelquefois par un développement de chaleur extraordinaire. A l'époque de la floraison, l'arum d'Italie atteint une température sensible de 50°. L'activité vitale des arums est telle, qu'on a vu de ces plantes distiller l'eau goutte à goutte par l'extrémité de leurs feuilles. Il existait aux Canaries, il y a quelques dix ans, un très-bel arbre, le *Cœsulpina pluviosa;* une véritable pluie ruisselait de son feuillage touffu, et les habitants du voisinage venaient s'approvisionner d'eau à son pied.

La force ascensionnelle de l'eau dans les racines est considérable. Hales coupa un cep de vigne au niveau du sol, et, s'apercevant qu'une grande quantité d'eau s'échappait de la plaie, il essaya de l'arrêter en appliquant à l'extrémité coupée un fragment de vessie fortement lié. Mais la membrane, poussée au dehors, se gonfla et creva. Il remplaça la vessie par un tube de verre vertical. L'eau s'éleva dans le tube jusqu'à sept mètres.

Nous avons vu la cellule se multiplier, s'accroître et former les organes. Mais sous l'influence de quelle force, car on pourrait mettre une graine en terre et ne la voir jamais germer. Quel est le secret de ce travail énergique qui brusquement au printemps, dans nos climats, secoue et réveille le monde végétal? Les feuilles qui montrent leurs crêtes vertes en février, s'épanouissent ensuite en quelques jours. Le moteur de cette usine gigantesque, ai-je besoin de le dire, c'est le soleil; ou mieux, c'est la lumière et la chaleur.

Nous l'avons vu, l'arbre puise par les racines le suc nourricier, les éléments aqueux et minéraux du sol; à l'atmosphère il demande l'hydrogène, l'oxygène et le carbone, car en fin de compte le végétal n'est formé que de quatre substances fondamentales, le carbone, l'azote, l'hydrogène, l'oxygène. L'acide carbonique de l'air, l'eau atmosphérique en contact avec les feuilles sont décomposés sous l'influence de la lumière solaire; dans la trame végétale s'accomplit une merveilleuse métamorphose : le carbone de l'acide carbonique est fixé par la plante; les feuilles vont chercher le charbon disséminé dans l'air, se l'approprient et le solidifient en quelque sorte. Nous le retrouvons quand, dans nos cheminées nous brûlons le bois; en l'oxydant nous rendons la liberté à l'hydrogène, à l'oxygène, à l'azote; et le carbone reste d'abord à l'état solide pour s'oxyder à son tour, passer à l'état d'oxyde de carbone, puis d'acide carbonique, qui un jour ou l'autre sera encore décomposé par la

feuille et rentrera dans la trame végétale. Si bien qu'au fond, c'est toujours la même substance qui sert à la nature pour créer ses types. La feuille d'aujourd'hui est façonnée avec la feuille d'hier, peut-être avec la feuille des temps préhistoriques. Le carbone, l'hydrogène, l'oxygène qui la constituent formaient jadis aux premiers âges géologiques les premiers végétaux qui ombragèrent le sol.

L'eau atmosphérique est aussi décomposée par la feuille sous l'influence du rayon solaire. Or, que de force nécessitent ces décompositions? On s'en ferait peu l'idée si nous ne citions en passant quelques chiffres.

La force de décomposition est égale à la force de combinaison. Examinons en quelques lignes ce qu'il faut de force pour combiner l'oxygène et l'hydrogène de façon à fabriquer de l'eau. L'eau résulte simplement de la combustion, de l'oxydation de l'hydrogène; en brûlant l'hydrogène on voit apparaître le liquide goutte à goutte; la vapeur formée se condense et c'est ainsi qu'avec du feu on fait de l'eau. Il faut pour fabriquer 9 kilogrammes de vapeur d'eau, 1 kilogramme d'oxygène et 8 kilogrammes d'hydrogène. La température produite par la combustion est énorme; elle est suffisante pour élever 1 kilogramme d'eau à la température de 34,000 degrés ou plus clairement 34,000 kilogrammes à la température de 1 degré. Or, on sait que chaleur et force sont synonymes; pour élever de 1 degré 1 kilogramme d'eau, il faut dépenser sous une forme ou sous une autre 424 kilogrammètres [1], soit un travail de plus de cinq chevaux-vapeur. Donc, pour élever de 1 degré 34,000 kilogrammes d'eau, c'est-à-dire pour produire la chaleur nécessaire à la formation de l'eau, il faudra un travail mécanique de 14,416,000 kilogrammètres, soit en chiffres ronds le travail équivalent à celui de 192,000 chevaux-vapeur.

Et encore nous avons supposé ici l'eau immédiatement réduite à l'état liquide, en réalité elle n'est qu'à l'état de vapeur, et il faut encore une force considérable pour la faire passer de l'état de vapeur à l'état liquide; 1 kilogramme de vapeur en se condensant produit une quantité de chaleur suffisante pour élever de 1 degré la température de 537 kilogrammes d'eau. La combinaison de l'oxygène avec l'hydrogène a engendré 9 kilogr. de vapeur d'eau; la réduction en liquide de ces 9 kilogr. produira en fin de compte assez de calorique pour élever de 1 degré 4,833 kilogr. d'eau, ce qui définitivement équivaut encore à 2,149,192 kilogrammètres, soit 29,000 chevaux-vapeur. Ainsi la décom-

[1] Le kilogrammètre est l'unité usitée en mécanique; c'ést le travail correspondant à un kilogramme élevé en une seconde à un mètre de hauteur. Le cheval-vapeur équivaut à un travail de 75 kilogrammètres Le cheval-vapeur n'exprime pas une force, comme on le dit faussement quelquefois, c'est la définition d'un travail.

position exige au bas mot 220,000 chevaux-vapeur! Il faudrait recommencer le calcul pour la décomposition de l'acide carboniqne, et ajouter le résultat au précédent. On voit donc que la pousse des végétaux exige un travail équivalent à des centaines de mille de chevaux-vapeur.

La lumière et la chaleur solaire sont indispensables à cette élaboration gigantesque; chaque petit rayon d'or qui effleure la plante devient un artisan énergique, qui travaille sans bruit et façonne le tissu végétal; pas une onde lumineuse n'est perdue; la lumière et la chaleur qui entrent dans un bois n'en sortent plus; elles se sont transformées en force; elles ont accompli l'œuvre que le créateur leur a dévolue. Si on pouvait mesurer la chaleur et la lumière qui tombent sur une forêt et mesurer la chaleur et la lumière qui en sortent, on trouverait une grande différence; la perte a été tout entière employée à fabriquer les pousses annuelles et à accroître les arbres et les arbrisseaux, avec la substance empruntée au sol et à l'atmosphère; les matériaux viennent au contact du végétal et le soleil devient l'agent tout-puissant de ces métamorphoses surprenantes. Mais, on le voit, il faut qu'il puisse envoyer à l'arbre assez d'effluves lumineuses et calorifiques pour que le travail commence et continue à s'effectuer. Pas de lumière et pas de chaleur, et la fabrication de la plante s'arrête. La puissance mécanique dépensée pour fabriquer une pervenche dépasse de beaucoup toute l'énergie humaine employée pour rassembler et élever jusqu'au sol tous les blocs renversés par les plus grandes avalanches et plongés depuis des siècles dans les précipices les plus profonds. Le moindre pétale blanc le moindre, parfum coûte à la nature des efforts dont nous ne nous rendons pas assez compte. Nous passons machinalement et nous ne voyons pas ces magnificences jetées à chaque instant sous nos pas. L'homme fait des usines où travaillent quelques centaines de chevaux-vapeur produits par la chaleur de la houille, c'est-à-dire par la chaleur emmagasinée par le soleil qui éclairait les époques géologiques; il emprunte une parcelle à cette chaleur préhistorique et il croit avoir accompli un tour de force, il croit presque avoir créé. Mais qu'il regarde, qu'il regarde donc autour de lui ! quelle œuvre est la sienne c. quelle œuvre éblouissante est celle qu'il ne veut pas assez contemplert

Et vera incessu patuit Dea!

Il suffit souvent d'une faible diminution dans l'énergie de l'effluve calorifique et surtout lumineuse pour diminuer l'activité vitale de la plante. L'activité laborieuse qui règne sous ces ombrages varie avec l'heure du jour comme avec la saison. Il y a aussi là comme pour nous l'heure du travail et l'heure du repos. Les végétaux pendant la nuit adoptent une attitude particulière : ils dorment. Quand le matin les rayons solaires viennent les entourer d'effluves lumineuses, c'est

partout un véritable réveil; la plante se redresse, les folioles s'écartent et la fleur s'épanouit. Il existe chez le végétal comme une apparence de sensibilité; une odeur fétide peut déplaire à certaines espèces; les caustiques les paralysent : l'opium endort les sensitives; l'acide prussique empoisonne les plantes avec autant de rapidité que les animaux. La sensitive, cette jolie mimosée dont tout le monde sait l'impressionnabilité, se ferme ou s'ouvre aux sons de la musique; le bruit des pas d'un cheval suffit pour faire contracter tout un champ de sensitives; placée sur une voiture, la mimosée au départ se ferme, puis se rentr'ouvre peu à peu et s'étale pendant la marche; mais la voiture vient-elle à s'arrêter, la plante comme effrayée se contracte de nouveau.

Les manifestations de la vie des plantes sont multiples. L'obstination du végétal, sa passion dans certains cas sont extraordinaires; un jasmin traversa huit fois une planche trouée qui le séparait de la lumière et qu'un observateur malicieux retournait vers l'obscurité après chaque victoire de la plante. Les dionées referment avec énergie leurs feuilles dentelées sur les insectes qu'on approche d'elles et les emprisonnent; les feuilles ne se rouvrent que lorsque l'animal est étouffé. Darwin affirme même que les dionées digèrent la viande. Ce sont des plantes insectivores. L'histoire de ces curieuses plantes aurabesoin d'être faite à part. Les propriétés digestives qu'on attribue, en Angleterre, à la dionée et à d'autres plantes analogues ont été étudiées complétement et viennent de faire l'objet d'un livre entier[1]. Il y aura lieu d'y revenir spécialement, mais terminons aujourd'hui le tableau rapide du monde végétal. L'antipathie et la sympathie de certaines espèces pour certaines autres est frappante. On trouve par exemple, toujours la salicaire aux environs des saules; impossible de faire vivre dans le lin la scabieuse. Aussi que de drames intimes dans ce monde verdoyant entre les tiges qui s'entrecroissent, les feuilles qui se disputent la lumière, entre les racines qui se combattent, se ramifientavec des appétits assassins. C'est bien là où se livre, comme avec une passion brutale, le grand combat pour la vie. Si insouciant qu'on soit, comment passer sans réfléchir au milieu de ces fourrés de végétaux entrelacés qui ont leur histoire et leur rôle à jouer. Et comment, en tout cas, ne pas s'arrêter devant ces petites conques soyeuses et multicolores que nous appelons des fleurs.

La fleur, c'est le suprême effort de la plante, c'est son but, c'est sa fin et son commencement, c'est le passé et l'avenir, c'est le couronnement de sa vie. Tout le monde connaît la composition de la fleur. Le calice, la corolle, les étamines, les pistils, ces appareils si complets, si

[1] *Les Plantes carnivores,* par Ch. Darwin, avec notes de M. Charles Martins, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. — Reinwald. Paris.

délicats, si merveilleux ne dérivent cependant que de la cellule primitive. Gœthe le premier l'a montré : quels que soient sa beauté, son coloris, la fleur ne résulte que de la métamorphose d'une humble feuille. Mais quelle métamorphose ! N'est-ce pas tout un poëme que cette délicate création éclose sous les chaudes caresses du soleil. Ne reflète-t-elle pas toutes les allégresses sous cette auréole lumineuse, n'éclate-t-elle pas en un hosannah sublime de couleurs, de parfums, d'harmonie?

La fleur cache de mystérieuses fiançailles. Cette corolle si tendre, si parfumée enveloppe un nid pour le végétal, nid de moire et de velours! Les étamines déposent leur poussière dorée sur les pistils et répandent à profusion la vie et la fécondité. La corolle se fane bientôt et se décolore, les pétales et les étamines se dessèchent, le pistil tombe, l'œuf végétal prend naissance. la graine mûrit, le fruit l'entoure et la protége. La graine, c'est en effet la promesse de l'avenir; par elle la cellule reviendra au jour et se développera de nouveau.

N'insistons pas davantage sur cet étrange monde qui vit à nos côtés; il se remue en ce moment avec une telle turbulence, une telle prodigieuse somme d'efforts qu'il faut bien, bon gré mal gré, y porter attention. Le règne végétal offre d'ailleurs à l'homme une des plus grandioses manifestations de l'activité vitale. Quels extrêmes et quelles antithèses !

En une seconde, tel végétal sera né, aura vécu ; dans mille ans, tel autre pourra encore resplendir de verdure, de force et de beauté. Que d'espace entre cette corolle si fluette et ce tronc de baobab si démesurément énorme, tous deux cependant issus du même point, de la cellule ; cellule animale, cellule végétale, cellule minérale, voilà le monde matériel ! Quand on voit ainsi par quels moyens simples s'accomplit ce gigantesque travail d'enfantement, se développe à son heure avec une régularité et une harmonie incomparables cette force irrésistible de production qui impressionne les esprits les plus rebelles, comment ne pas admirer et pourquoi taire son admiration?

Il n'y a pas que les cieux qui racontent la gloire du Créateur !

Sans autre transition, profitons de la place qui nous reste pour essayer de donner la clé d'une expérience de physique qui n'a pas été sans étonner quelques personnes ; on a été jusqu'à dire que le phénomène était inexplicable dans l'état actuel de la science ; il convient de ne pas laisser s'établir cette opinion erronée.

Si l'on demandait à quelqu'un : quand on chauffe une barre de fer à l'une des extrémités, comment se propage la chaleur? Il est clair qu'on ne manquera pas de répondre : la barre s'échauffera progressivement

d'une extrémité à l'autre extrémité, le calorique gagnant de proche en proche. Eh bien ! cette réponse très-naturelle ne serait pas toujours vraie. En effet un administrateur des forges de Montluçon, M. Olivier, a récemment écrit à l'Académie des sciences pour lui signaler l'anomalie suivante.

M. Olivier chauffe une barre de fer par un bout; il la tient au milieu de la main gauche, et à l'extrémité de la main droite. La barre devient très-chaude au bout de quelques instants à l'extrémité opposée à la partie chauffée, et elle reste absolument froide au centre. Ainsi, on peut s'y prendre de telle sorte que les deux extrémités s'échauffent, bien que le milieu reste froid. Il semblerait donc, comme on l'a répété à tort que la chaleur peut ne pas se propager successivement de la partie chauffée à la partie froide, ainsi qu'on le professe partout.

Il importe qu'il n'y ait pas de malentendu et que l'on n'interprète pas inexactement un phénomène qui rentre dans les lois générales de la physique.

Comment échauffer ainsi une barre aux deux extrémités tout en la laissant froide au milieu. M. Olivier prend une barre d'acier carrée, d'environ 15 millimètres de côté et de 70 à 80 cent. de longueur. Il présente une extrémité à une meule d'émeri tournant rapidement et il appuie fortement sur la meule. Le frottement élève la température au bout de la barre d'acier et l'extrémité frottée s'échauffe considérablement. La main placée au milieu pour soutenir la barre ne ressent rien ; la main droite qui saisit l'autre bout est bientôt obligée de lâcher prise ; la température s'élève rapidement au point de brûler la peau.

Ce phénomène paradoxal de prime abord s'explique très-facilement. La chaleur qui brûle la main ne provient pas du tout de la chaleur engendrée à l'autre extrémité et qui se serait propagée de proche en proche; elle est directement produite sur place. Comment? demandera-t-on puisqu'il n'y a aucun foyer de chaleur à cette extrémité.

Nous avons eu tout à l'heure à rappeler que le mouvement et la chaleur sont deux expressions synonymes, une même manifestation de la force. Une force ne se détruit jamais : elle change de forme ou mieux elle produit des effets différents. La force de la vague qui vient battre la falaise n'est pas anéantie par le choc; elle secoue la masse solide et la fait vibrer. Ces vibrations sont l'équivalent exact de la force vive que possédait la vague en arrivant jusqu'au sol. Ces vibrations à leur tour s'éteignent, mais la force n'est pas plus anéantie que dans le cas précédent; car les vibrations en s'éteignant donnent de la chaleur; la masse rocheuse gagne en température et le calorique engendré se répand dans l'atmosphère où à son tour il va engendrer de nouveaux effets mécaniques : ascension des couches d'air, vaporisation d'eau, etc. La force se transforme sans jamais se perdre. Pas un gramme de matière ne s'anéantit

dans la nature, pas une impression, la plus infime, celle du petit doigt qu'on élève, ne se perd non plus au milieu de cette coexistence d'effets calorifiques et mécaniques qui chantent sans cesse l'univers sur ses assises immenses. Si le mouvement apparent est détruit, de la chaleur correspondante est engendrée et réciproquement. Cette loi d'équivalence est une conquête de la science moderne qui a jeté des lumières inattendues sur les grands phénomènes de la nature. Une balle de plomb vient heurter une cible, le mouvement d'impulsion est anéanti, mais on remarque des traces de fusion du plomb; le mouvement s'est transformé en chaleur et la balle et la cible se sont échauffées. Le coup d'archet qui ébranle une corde de violon consomme un peu de calorique! c'est le muscle de l'exécutant qui fournit cette chaleur en produisant l'ébranlement qu'il vient de communiquer à la corde. Chaque note d'un morceau devient ainsi la cause d'une dépense de calorique et l'on pourrait avancer sans erreur ce résultat inattendu que dans l'exécution d'une symphonie, c'est le soleil qui fournit la force motrice; chaque note correspond à un peu de calorique emprunté au soleil. Les artistes pendant les concerts de la saison froide consomment les rayons solaires qui ont été emmagasinés pendant la saison chaude, absolument comme le végétal n'a gagné son activité qu'au détriment de la chaleur solaire.

L'exécutant ne fait que tirer parti de la force solaire qu'il a en lui; il dirige cette force motrice, et il l'applique à la production des vibrations sonores. C'est un exemple palpable de la transformation des vibrations lumineuses et calorifiques du soleil en vibrations sonores. Si l'on en doutait, ne suffirait-il pas sans autre démonstration de demander d'où vient la force musculaire? Elle est engendrée par l'aliment. D'où vient l'aliment? de l'animal et du végétal. Comment se nourrit l'animal, sinon du végétal? N'avons-nous pas vu la plante former ses matériaux de construction uniquement par l'intermédiaire de la lumière et de la chaleur solaire. Ce que le soleil a donné pour agréger, combiner la plante, la décomposition du végétal ou sa désagrégation le rendra sans perte, intégralement. Aussi l'animal qui s'assimile un végétal lui prend la force qu'avait emmagasiné le soleil dans ses tissus. Les rayons de mai qui fabriquent les légumes et les fruits, fabriqueront plus tard le tissu animal. La force vive du soleil d'été pénétrera ainsi par assimilations successives dans l'organisme humain et chacun de nos efforts musculaires, de nos actes, se traduira en définitive par une dépense de rayons de soleil. Chacun de nos pas coûte tant de rayons, chaque démarche, chaque sourire, équivalent à un nombre de rayons solaires qu'il serait possible d'évaluer en chiffres. Tout le mécanisme humain est du ressort de la mécanique. L'outil qui anime notre pensée n'est qu'un organe matériel obéissant aux lois matérielles. Le corps

est bien matière. De la force et de la matière, de la matière et de la force !

Dans l'expérience de M. Olivier, le frottement contre la meule apporte de la chaleur sur l'extrémité de la barre et en même temps fait vibrer cette barre dans toute sa longueur. Quand une tige solide vibre, elle présente dans sa longueur ce que l'on appelle des nœuds et des ventres, c'est à dire des intervalles où la matière vibre et d'autres où elle reste absolument en repos. A l'extrémité de la barre opposée à la meule, le fer est en vibration ; vers le milieu, il y a un nœud, absence complète de vibration. La main, à l'extrémité s'oppose au mouvement vibratoire, l'effort musculaire éteint la vibration ; s'il y a extinction de mouvement, il y a nécessairement, par contre, production de calorique ; la main est brûlée ; au contraire, au milieu, comme la matière est en repos, la température ne saurait s'élever.

Ce qui est curieux en ceci, c'est que si l'on plaçait un thermomètre sur l'extrémité que la main ne peut supporter, il ne marquerait qu'une élévation de température insignifiante, le thermomètre n'éteindrait pas les vibrations et par conséquent il n'y aurait pas génération de calorique. Il faut absolument pour que la température s'élève que la main saisisse avec force la barre et empêche le mouvement vibratoire. On peut donc avancer que dans cette expérience, c'est la main elle-même qui détermine par contre-coup l'échauffement de la barre. La main retirée, le fer reste froid, la main replacée le métal devient brûlant. C'est peut-être le cas unique dans lequel on voit la simple application de la main engendrer brusquement une température voisine de 80 degrés.

Il n'est que juste de rappeler à ce propos une expérience signalée autrefois par M. l'abbé Laborde et qui est au moins aussi curieuse que celle de M. Olivier ; elle est connue des ouvriers qui travaillent le fer. On fait rougir par un bout une barre d'acier assez longue pour qu'on puisse la tenir à la main par son extrémité. On plonge ensuite la partie rouge dans l'eau ; on refroidit par conséquent, la barre d'un côté, et aussitôt de l'autre, la température s'élève assez pour que la main soit obligée d'abandonnerle métal. On dirait que la chaleur d'une extrémité est repoussée à l'autre. L'explication est ici la même que dans l'expérience de M. Olivier. Un métal rougi au feu et refroidi brusquement subit un ébranlement moléculaire qui le fait entrer en vibration ; en s'y prenant bien ; on pourrait faire parler la barre, elle chanterait ! mais en laissant les vibrations moléculaires se propager, la main les arrête au passage, les anéantit, et du calorique est engendré.

Tous ces faits sont de même ordre. C'est une conséquence toute simple, du principe général de l'équivalence du mouvement et de la chaleur.

Henri DE PARVILLE.

MÉLANGES

HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMÉE

Par M. Camille Rousset, de l'Académie française.
2 vol. in-8°, avec atlas. — Hachette, édit.

Les événements qui se passent en ce moment sur les rives du Danube et de la mer Noire sont la reprise d'une partie jouée et perdue, il y aura bientôt vingt-cinq ans, contre le même adversaire et dont on attend plus de succès, parce que cet adversaire est aujourd'hui seul et plus faible qu'alors. Cette partie d'il y a un quart de siècle, on l'a un peu oubliée chez nous où le souvenir du passé s'efface si vite, et où, dans l'intervalle, sont survenus tant d'événements qui nous touchaient de plus près. Il y a de toute façon un grand intérêt à la rappeler à l'heure qu'il est. M. Camille Rousset a donc été bien inspiré en nous donnant, comme il vient de le faire, le récit qu'il en préparait depuis plusieurs années. Sans doute ce bel et consciencieux ouvrage aurait en tout temps fait sensation; l'étude approfondie du sujet, le sentiment large et généreux dont l'auteur se montre partout animé, la haute équité de ses jugements, son brillant et mâle langage eussent toujours placé l'*Histoire de la guerre de Crimée* au premier rang des livres de ce temps-ci; mais son apparition dans les circonstances actuelles ajoute à son mérite propre celui d'une incontestable opportunité.

Nous ne sommes pour rien, il est vrai, cette fois, nous autres Français jadis mêlés à tant de choses, dans la lutte qui recommence sur le théâtre où nous avons combattu en 1854 et 1855; mais la gloire que nous y recueillîmes sera douce à retrouver après les humiliations de 1870. D'ailleurs si quelque chose est propre à donner l'intelligence de la guerre qui s'ouvre, et à en faire pressentir l'issue, c'est assurément le tableau de celle qui l'a précédée. La campagne de 1854 est l'introduction naturelle, indispensable de celle de 1877.

Jusqu'ici du moins la ressemblance est grande entre l'une et l'autre. Comme de nos jours, la Russie, avant la guerre de 1854, chercha à mettre l'Angleterre dans son jeu, à l'amener à faire cause commune avec elle. M. Camille Rousset fait un curieux récit des intrigues

qu'elle déploya dans ce but. Elle échoua. Alors, déçue et humiliée, elle se fâcha, et d'insidieuse, elle devint provoquante. On n'a pas oublié l'outrageante conduite du prince Menchickoff à Constantinople, avec les ministres du Sultan et le Sultan lui-même. Les personnes au fait des usages et des convenances diplomatiques purent croire, dans le temps, qu'il y avait quelque exagération dans les procédés qu'on prêtait à « l'homme au paletot » : il n'est plus permis d'en douter après la lecture du livre de M. Rousset. L'historien n'est pas hostile à la Russie, tant s'en faut, et il n'hésite pas cependant à le dire : « la conduite de l'envoyé de l'empereur Nicolas fut une offense publique ». — « Au temps jadis, ajoute-t-il, même au temps de Mahmoud, le gouvernement turc, prenant l'offense à son compte, eût exigé une réparation immédiate, faute de quoi l'offenseur eût été mis aux Sept-Turcs et la guerre déclarée. Mais la Turquie n'était plus capable de ce coup de force. »

En effet, elle eut l'air de croire aux protestations de respect pour les droits du Sultan et l'indépendance de ses Etats, que ne manqua pas de réitérer l'audacieux diplomate. Le Divan savait à quoi s'en tenir sur la réalité de ces dispositions; mais, dans le corps diplomatique, quelqu'un s'y laissa prendre, et, ce qu'on n'eût guère supposé, ce fut le cabinet anglais.

« Tandis que, dit M. Rousset, le gouvernement français, plus touché des informations alarmantes qui lui venaient de Constantinople, surtout plus attentif aux mouvements des Russes en Bessarabie, prévoyait dès le 22 mars (1853) leur entrée dans les principautés danubiennes et donnait à M. Lacour des instructions appropriées avec une sagacité remarquable à la gravité des incidents qui pouvaient se produire, le ministre anglais, confiant dans les solennelles assurances qu'on lui prodiguait à Saint-Pétersbourg, déclarait à l'ambassadeur de France qu'il se considérait comme tenu de croire, jusqu'à preuve du contraire, que la mission du prince Menchikoff n'avait rien de menaçant pour l'indépendance et l'intégrité de la Turquie. »

On put le penser un moment. Après l'incartade du prince Menchikoff, une question qui avait été, en apparence au moins, la cause première de ces orageux débats, la question des *lieux saints*, fut réglée en quelques jours, presque en quelques heures. Les poitrines respirèrent à l'aise. « Il ne reste plus à régler que quelques détails de chancellerie sans importance ni conséquence, avait en effet repondu le comte de Nesselrode à lord Seymour qui lui avait demandé si tout était bien terminé. Or, « ces détails de chancellerie sans importance ni conséquence, » c'était le protectorat des sujets chrétiens du Sultan que le Tzar réclamait comme une conséquence de l'arrangement de la question des lieux saints. Juste les prétentions d'aujourd'hui ! Comme

aujourd'hui encore, le Divan protesta de son respect pour le culte de ses sujets chrétiens et se montra prêt à renouveler solennellement ses promesses à ce sujet; mais il se refusa ainsi qu'il vient de le faire encore, à conclure à part avec la Russie un traité spécial sur ce point. Ce refus péremptoire amena la rupture des négociations, et le 21 mai, « le prince Menchikoff remonta vaincu sur le même navire qui l'avait, trois mois auparavant, débarqué triomphant à Constantinople. »

C'est, jusqu'ici, à quelques détails près, l'histoire d'aujourd'hui. Mais, à partir de ce moment, les différences s'accusent.

A cette première surprise pour le Tzar, qui avait compté voir revenir autrement son ambassadeur, s'en joignit une autre bien plus grande : l'accord de la France et de l'Angleterre pour la défense des droits de la Turquie, accord auquel il n'avait jamais voulu croire. Et ce ne fut pas tout : en ce moment décisif, la Prusse avec laquelle il était lié de tant de façons, et l'Autriche, ce pilier de la Sainte-Alliance, se séparèrent de lui, et cela — chose plus étrange — à la sollicitation de l'empereur des français ! « C'était en effet, dit M. C. Rousset, l'héritier de Napoléon qui, invoquant contre la Russie le respect des traités, appelait l'Europe entière au maintien de l'équilibre; et c'était l'héritier d'Alexandre qui, par ses menaces contre l'ordre établi, portait le coup mortel à la Sainte-Alliance ! »

Il y eut là un beau moment pour la France; elle prit noblement place à la tête de la politique conservatrice de l'Europe. Pendant les négociations où l'Angleterre s'était laissé endormir par la fallacieuse diplomatie du Tzar, la France s'était montrée vigilante, et, le jour de la rupture prévue étant arrivé, elle fut en mesure de rallier, au nom du droit, l'Europe troublée, éperdue et de se mettre à la tête de la résistance. La jalouse Angleterre fut tout heureuse d'emboîter le pas derrière elle. M. Camille Rousset fait honneur de cette attitude et de cette conduite à la diplomatie formée sous la dernière monarchie. Et c'est justice : M. Drouyn de Lhuys et M. Thouvenel, qui conduisirent toute cette négociation, n'appartenaient point par leur origine politique à l'Empire.

Elle ne lui appartenait pas non plus, la valeureuse armée qui fut mise au service du Sultan, ou plutôt du droit international. C'était sous le règne précédent qu'elle s'était formée, et si la main de l'Empire pouvait déjà s'y faire remarquer, c'était à quelques graves signes d'incurie, préludes de ceux qui devaient éclater d'une façon si lamentable en 1870. Au moment, en effet, où le gouvernement français prenait si hardiment la cause de la Turquie et se disait prêt à faire parler la poudre, il n'était en réalité guère plus en mesure d'entrer en campagne contre la Russie qu'il le fut, seize ans plus tard, quand il jeta le gant à la Prusse « Je le dis avec douleur à Votre Majesté, nous ne sommes

pas constitués ni en état de faire la guerre, tels que nous sommes aujourd'hui. Nous n'avons que vingt-quatre pièces d'artillerie attelées, prêtes à faire feu. Notre situation est encore plus triste sous le rapport des approvisionnements. On ne fait pas la guerre sans pain, sans souliers, sans marmites et bidons. Je demande pardon à Votre Majesté de ces détails ; mais ils prouvent à l'empereur les difficultés qui assiégent une armée jetée à six cents lieues de ses ressources positives. Ce n'est la faute de personne : c'est le résultat de la précipitation avec laquelle tout a dû être fait. On a embarqué les hommes sur des bateaux à vapeur, et les approvisionnements, le matériel, les animaux sur des bateaux à voiles : les hommes arrivent et ce qui leur est indispensable ici, ils ne le trouvent pas. »

Voilà, dit M. C. Rousset, ce qu'écrivait à l'empereur Napoléon III, le maréchal Saint-Arnaud, de Gallipoli le 26 mai 1854, deux mois après l'envoi des premières troupes françaises en Orient. « Autant la campagne diplomatique, ajoute l'historien, avait été bien menée et la préparation politique de la guerre bien faite, autant avait été défectueuse la préparation militaire. A parler proprement, il n'y avait eu de ce côté là ni préparation, ni dispositions, ni plan d'aucune sorte. »

Sans doute cette négligence fut réparée et réparée glorieusement, parce que le mal n'était qu'à son début. Mais c'était déjà un symptôme. M. C. Rousset ne peut s'empêcher de comparer ce départ improvisé et mesquin de l'expédition de 1854 au triomphant départ de l'expédition d'Alger en 1836. « Quel souvenir et quel contraste ! » s'écrie-t-il. L'empereur voulut porter remède à sa tardive décision par une exécution hâtive. Si ce correctif, naturellement dangereux, ne fut pas plus funeste, il faut l'attribuer à l'admirable nature du soldat français. Il est le seul avec lequel on puisse, sans trop s'exposer, tenter des aventures comme celle de cette brillante expédition de Crimée où, ainsi que le reconnaissait lui-même Napoléon III, à la fin de la campagne, dans une lettre à l'un de ses ministres, citée par M. C. Rousset, « tout fut improvisé, tout fut fait sans entente préable, et exécuté sans ensemble. »

Suivre, dans le tableau très-détaillé, très-complexe qu'en fait M. C. Rousset, cette expédition pleine de surprises et de péripéties dramatiques, où nous triomphâmes à la fin, mais où, pour emprunter encore les paroles de Napoléon III, « nous courûmes plusieurs fois le danger de perdre les deux plus belles armées de l'Europe » ; apprécier toutes les parties d'un travail qui embrasse à la fois la diplomatie et la guerre dans ce qu'elle a de plus spécial et de plus technique et qui a coûté dix ans d'études à un des plus puissants travailleurs de ce temps, c'est ce que nous n'avons pu penser à faire ici. Ce que nous avons tenu à dire tout de suite, c'est que l'auteur y a montré le talent entièrement développé et complétement mûri qu'avait révélé son *Histoire de Lou-*

vois, avec des qualités plus hautes, notamment un sentiment d'équité, une inclination à la justice envers tous qui, vu la situation, a un mérite à part. Dans le long cours de ses guerres, la France a presque toujours combattu seule ; dans la campagne de Crimée, les circonstances lui donnèrent un allié, un compagnon, pour mieux dire, qu'elle avait toujours eu, depuis huit à neuf cents ans, pour adversaire. Etre juste pour lui n'était pas sans mérite, et M. Camille Rousset l'a été pour l'armée anglaise jusqu'à l'admiration, parfois jusqu'à la sympathie, se montrant envers elle aussi réservé dans la critique que la vérité impose à l'histoire, que large dans l'éloge qu'elle lui dicte. Quant à l'ennemi, l'équité de l'historiên est, à son endroit, sinon plus grande, au moins plus spontanée. Du reste cette disposition est un trait de nationalité; entre la Russie et la France, il y a une inclination réciproque. Russes et Français ont eu souvent guerre ensemble, mais toujours sans se haïr, et ils n'ont pas plutôt eu fini de se battre qu'ils sont redevenus amis. Ils l'étaient même pendant la guerre de Crimée, parce qu'ils se sentaient dignes les uns des autres et se montraient tels en effet.

Considérée à ce point de vue, la guerre de Crimée est un beau spectacle. On peut louer ou blâmer les gouvernements qui l'engagèrent ou la soutinrent, on ne saurait qu'admirer les armées qui la firent ; elles se montrèrent partout, malgré les différences de fortune, à la même hauteur. C'est ce qui ressort à toutes les pages du récit de M. C. Rousset, même au début, même à cette batailles de l'Alma où la victoire passe pour avoir été si lestement enlevée et où l'on s'est plu à voir, pour l'orgueilleux Menchikoff, une si profonde humiliation. Le fait est pourtant qu'il n'y reçut pas un soufflet aussi plein qu'on l'a dit, et ne s'y montra pas militairement aussi inférieure qu'une légende, née d'un sentiment de justice, l'a pu faire croire, dans le temps. Selon M. Rousset, l'insolence, chez le personnage, n'était pas précisément doublée d'incapacité. Il ne répondit pas toutefois à l'attente de son souverain, et l'empereur Nicolas, qui le lendemain de l'affaire de l'Alma lui avait écrit : « Ma confiance en toi n'a point diminué », fut obligé de reconnaître, après la catastrophe d'Inkermann et l'échec d'Eupatoria, que cette confiance avait été assez mal placée. Une chose ajoutait à la gravité de ces revers et à l'humiliation de celui qui les avait subis, c'était l'incurable présomption avec laquelle il avait, chaque fois, promis la victoire à son maître. M. Rousset ne va pas néanmoins jusqu'à appeler la retraite du prince Menchikoff une expiation : « C'était une satisfaction nécessaire », dit-il.

Cette retraite est le point de partage des événements. Jusque-là, c'est-à-dire jusqu'en février 1855, les Russes s'étaient flattés de l'espoir de « jeter les alliés à la mer ». De là leurs tentatives pour dégager

Sébastopol; de là les journées de Balaklava et d'Inkermann et cette diversion impuissante sur Eupatoria qui détermina un changement de tactique. Il ne s'agit plus dès lors d'expulser l'ennemi, mais de l'user sous les murs contre lesquels il s'acharnait.

La première partie du livre de M. Rousset est toute épique; les entreprises, les surprises, les engagements, les combats de toutes sortes s'y succèdent. Le narrateur y est comme porté, mais il plane à l'aise et haut, embrassant du regard l'ensemble et les détails, et les peignant avec un frémissement souvent communicatif. Il y a des tableaux d'une réalité poignante, comme celui des armées en proie au choléra dans les marécages du Danube et l'incendie de Varna; d'un saisissement haletant, comme la charge de la cavalerie anglaise à Balaclava et le combat d'Inkermann; d'une splendeur rayonnante et devant lesquels on respire à pleins poumons, comme ce débarquement de l'Alma que nos lecteurs ont vu ici et qu'ils n'ont pas oublié. Et ce ne sont pas là des pages académiques, des morceaux à effet, de ces espèces de points-d'orgue narratifs tels qu'en faisait volontiers l'histoire classique; malgré l'énormité de faits qu'il conduit de front, malgré la place considérable et nous dirions presque excessive qu'il accorde aux choses de la guerre, M. Camille Rousset est toujours « vif et pressé » dans son récit. Ces tableaux qui colorent fréquemment sa narration, n'en arrêtent pas la marche; ce sont vraiment des tableaux en action, qu'accentuent quelques rapides et fermes coups de pinceau, comme ce trait emprunté au maréchal de Saint-Arnaud, pour caractériser les manières différentes d'aborder l'ennemi du côté des alliés : « J'ai couru, les Anglais ont marchés; » ou cette appréciation condensée de la tentative des Russes à Inkermann : « Action bien conçue, mal conduite; » ou enfin ces deux croquis, se faisant pendants, de l'état des troupes alliées et des troupes russes en Crimée. « Entre Sébastopol menacée, au mois de septembre 1854 et Sébastopol prise au mois de septembre 1855, il a y eu les forces vives de la Russie, ses ressources financières, ses réserves de toutes sortes, attirées en Crimée durant une année tout entière, soutirées, qu'on nous passe l'expression, par un drainage incessant du nord lointain à l'extrême sud de l'empire; il y a eu des milliers et des milliers d'hommes épuisés par de longues étapes sur de mauvaises routes, semant par les chemins les malades et les morts, arrivant enfin les vêtements en lambeaux, affaiblis de nombre et d'énergie vitale, dans une place bouleversée par un feu d'enfer, mieux pourvue de boulets que de pain, riche de ce qui peut tuer, manquant de ce qui fait vivre : tandis que de Portsmouth, de Toulon, de Marseille, amenés sans fatigue, pour ainsi dire à pied d'œuvre, les adversaires n'avaient qu'un pas à faire de Balaklava ou de Kamiesch aux tranchées, entre des rangées de magasins remplis de vêtements et de subsistances. »

La seconde partie de la tâche de M. Camille Rousset offrait moins d'attraits au peintre et présentait plus de difficultés à l'historien. Comment, à moins d'être militaire, s'intéresser à ce long et monotone siége de Sébastopol, où il semble que rien n'avance, et comment y intéresser le lecteur ! C'est ici que, avec des connaissances militaires que l'on s'étonne de trouver chez un maître d'éloquence, l'auteur a montré toutes les ressources de son talent d'écrivain. Ces travaux de siége d'un caractère si spécial et si peu varié, M. Rousset a eu l'art de les faire suivre dans tous leurs détails, sans lasser l'attention. Ce drame à la sape et au canon marche sous sa plume aussi serré et aussi clair que la meilleure œuvre scénique. Et puis, tout en retenant les lecteurs devant les bastions, les courtines, les redans et en leur décrivant les manœuvres des armées, il leur fait suivre aussi celles des négociateurs mis également en campagne.

Ces « contre-approches diplomatiques », comme M. Camille Rousset appelle spirituellement les préludes du traité de Paris, se mêlent, à partir de la mort de l'empereur Nicolas, aux suprêmes efforts de l'attaque et de la défense de Sébastopol, dont elles font plus amèrement sentir les douloureux sacrifices. Plus l'on voit le moment de la paix s'approcher, plus on souffre du sang que son retard fait répandre. On ne passe pas une ligne du livre, mais on en dévore les pages avec une impatience fébrile et le cœur serré. Seul, l'historien garde toute sa puissance sur lui-même et montre jusqu'au bout la haute indépendance d'esprit dont il a fait preuve dès le début. Jamais ni son opinion politique, ni son patriotisme, cependant très-vif, n'influent sur ses jugements. Seule la page où il met en parallèle la conduite d'un prince du sang royal d'Angleterre et celle d'un prince du sang impérial de France, l'un quittant la Crimée le lendemain de la bataille d'Inkermann et l'autre s'en éloignant la veille, fait exception à son habituelle courtoisie. C'est qu'aussi la couduite du personnage français était elle-même une exception, et qu'en raison des hauteurs d'où il partait, l'exemple réclamait une flétrissure.

Quand finit la gnerre de Crimée, dit en terminant M. Camllle Rousset, l'empereur Napoléon avait dans sa main les fils de la politique de l'Europe; mais un autre les faisait mouvoir. Cet autre était celle de Cavour, un ennemi de la France. Soit; mais la main de Cavour était elle-même dans une plus puissante, dans celle qui fait tout mouvoir, et celle-là, bien qu'elle ait plus d'une fois frappé la France, ne l'a jamais brisée. Voilà pourquoi, sans chercher à deviner, par l'histoire de la guerre de 1854 le sort de celle de 1877, nous en attendons l'issue avec calme

P. Douhaire.

PENSIEROSA

A Paris, librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338.

Nous voudrions présenter à nos lecteurs un petit volume de vers que la librairie des Bibliophiles a édité et comme paré avec le plus grand soin, : il a pour nom d'auteur *Flamen*, pour titre *Pensierosa*, pour épigraphe quelques stances de Milton. Tous ces signes n'annoncent-ils pas déjà que la poésie est là? Oui, la poésie est dans ce livre, elle y respire à toutes les pages ; et quiconque se met à le feuilleter, se laisse peu à peu entraîner au charme d'une inspiration douce, pénétrante, souvent voilée de tristesse, parfois éclairée par un rayon de soleil et de bonheur, qui se répand harmonieusement dans de beaux vers.

La meilleure manière de louer des vers, c'est de les citer. Une froide analyse risquerait fort de ne donner que la fleur desséchée, sans la couleur et sans l'arôme. Voici par exemple une composition exquise, elle est intitulée l'*Histoire d'une rose* : c'est une rose qui croît sur un tombeau; c'est aussi l'histoire d'un enfant qui pleure sa mère. Est-il rien de plus délicat et de plus suave? Cette rose qui s'épanouit au matin, et cette âme d'enfant qui s'ouvre, rosée et larmes, tout se confond et forme le plus délicieux parfum.

HISTOIRE D'UNE ROSE

Dans le doux pays de Provence
Je vins au monde avec mes sœurs,
Au radieux soleil de France
Je pris ma vie et mes couleurs.

Je vois d'ici la vaste plaine
Où s'étalait notre jardin,
Rempli de l'odorante haleine
De l'oranger et du jasmin.

Contre un vieux mur de grises pierres
Ma tige, sortant des gazons,
S'enroulait au milieu des lierres
Qui retombaient en longs festons.

Ah ! quelles divines journées,
Pleines de rayons et de feux !
La mouche aux ailes azurées
S'abandonnait à mille jeux,

Et les petits lézards timides,
Les carabes au manteau vert,
Parmi les fougères humides
S'embrassaient et chantaient dans l'air.

C'est là, sous ce ciel sans nuage,
Au riant matin d'un beau jour,
Que le gai papillon volage
Vint me déclarer son amour.

Il me dit que j'étais jolie.
A bien penser, je ne sais pas;
Car souvent, pour être polie,
La parole nous trompe, hélas!

Comme il parlait, une voix douce
Retentit à côté de nous,
Et soudain je vis sur la mousse
Une belle enfant à genoux.

C'était une grave fillette,
Au doux regard mystérieux.
Sur les plis de sa collerette
Ses blonds cheveux tombaient soyeux.

On l'eut dit sous l'effet d'un charme...
Elle regardait fixement.
Puis je vis une grosse larme
Tomber sur sa main en tremblant.

Larme d'enfant, rosée amère,
Faite d'amour ou de douleurs,
Coulez sur ma feuille éphémère
Qui voudrait essuyer ces pleurs!

Laissez-la me dire ses peines;
Tendres fleurs, ne la troublez pas!
Oiseaux des vallons et des plaines,
Chantez plus bas, chantez plus bas!

« Ah! c'est sa fête, me dit-elle,
Personne n'y songe que moi!
Pauvre mère! Elle était si belle!
Oui, rose, aussi belle que toi!

Un jour, je ne sais la souffrance
Qui pour toujours ferma ses yeux.
Depuis lors, je n'ai l'espérance
Que de la retrouver aux cieux!

Si je connaissais bien la route,
Je me mettrais vite à courir;
Mais elle est bien longue, sans doute,
Et l'on est bien lent à mourir!

Que faire? Car je suis si lasse!
Je compte les jours chaque soir.
Rose, crois-tu que cela fasse
Avancer l'heure du revoir? »

Et, sa petite main timide
S'écorchant à mon vert rameau,
Elle cueillit ma fleur humide :
« Viens, dit-elle, viens au tombeau! »

Moi, je saignais de ma blessure,
Mais, patiente, n'en dis rien.
L'amour domine la nature,
Et, cette enfant, je l'aimais bien!

Sous la croix où sa main m'arrose,
Je vis des larmes de l'amour.
Passant, passant, songe à la rose,
Et fais comme elle chaque jour.

Cette histoire d'une rose n'est-elle pas touchante? Avec un rosier, avec un vieux mur grisâtre, où serpente le lierre et où court le lézard, le peintre a, d'un mot, d'un trait, crayonné un paysage, un de ces paysages doux que tout homme porte dans un coin de ses souvenirs: puis le poëte est survenu, qui a laissé quelque pensée de douleur monter de son âme, remplir et embaumer le cadre si frais et si simple que le peintre avait tracé.

Le retour vers les choses qui ne sont plus et l'élan vers celles qui ne sont pas encore, forment la note dominante de *Pensierosa*, ils inspirent bien des pièces que nous pourrions citer, *l'Ame voilée*, *Souvenirs*, *Enthousiasme*, *la Dernière rencontre*, *Dernier Amour :* compositions qui, avec leur accent divers, sous l'ardente invocation des unes, sous la grâce mondaine des autres, expriment l'éternelle mélancolie de l'âme humaine. Faut-il donc s'en étonner? N'est-ce pas la poésie elle-même? Elle ne jaillit jamais d'une âme sans y avoir réveillé et remué ce qui fait le fond dormant de toute âme, les deuils, les regrets, les amitiés disparues derrière la mort, les affections déchirées, les silences qui ne sont pas l'oubli, la sainte pudeur du souvenir, les noms qu'on ne prononce jamais et qu'on se répète toujours. Une femme illustre qui a régné par le génie sur ces bords du Léman où sont nées plus d'une des inspirations de *Pensierosa*, Mme de Staël disait que sans mélancolie il n'y a point de poésie; elle le disait à Coppet, près du petit bois où elle a rejoint son père dans le même tombeau, ayant devant elle, par dessus les vapeurs et les brumes du lac, la sérénité radieuse du Mont-Blanc sous l'azur inondé de lumière.

Mais si la mélancolie est la note principale du livre, elle n'est pas la seule qui y résonne. La nature et la famille ont mis partout dans ces poëmes leur salubre douceur: on y entend les oiseaux chanter et les enfants courir, on y respire l'odeur des foins coupés et l'âpre senteur des bois après la pluie; le chant du semeur et le carillon des cloches s'y mêlent au bruit que fait la scierie du moulin. D'autres fois aussi,

comme dans *le Chant de l'épée*, dans *Pax victis*, dans *le Bivouac*, l'auteur montre qu'il sait, lui aussi, *attacher à sa lyre une corde d'airain.*

Tel est ce volume de vers qui a reçu les approbations les plus hautes; des juges bien compétents, parmi lesquels il nous suffira de citer Mgr l'Evêque d'Orléans et M. de Laprade, se sont rencontrés ponr le louer. C'est assez dire combien l'inspiration en est chrétienne; le rêve monte et expire dans la prière. La poésie ressemble à cette source de Jérusalem dont l'ange du Seigneur venait agiter et faire bouillonner les eaux; celui qui lira *Pensierosa* reconnaîtra cette source, que forment si naturellement les larmes de la vie, et par moments il aura senti le frémissement sacré de l'ange du Seigneur.

H. de Lacombe.

Les savants et les amis de la littérature, désireux de posséder le Catalogue de tous let livres publiés en France pendant une année, étaient réduits jusqu'ici aux Tables du *Journal de la Librairie*, qui paraissent tardivement et laissent beaucoup à désirer; aussi voyons-nous avec un véritable plaisir que le libraire O. Lorenz, connu par ses autres travaux bibliographiques, vient de publier un *Catalogue annuel de la Librairie française pour* 1876.

C'est un joli volume, grand in-8, contenant la liste de *tous* les livres français (au moins l'auteur le dit-il dans sa préface) publiés en France et ailleurs pendant l'année 1876, avec l'indication des éditeurs et des prix de publication. Le Catalogue est classé par ordre alphabétique des noms d'auteurs et muni d'une Table par ordre de matières, dans laquelle les titres des ouvrages sont reproduits tout au long.

Combien de nouveaux livres français se publie-t-il par an? M. Lorenz estime ce nombre à 4,500 à peine.

Nous voyons dans la Table des matières que la liste des romans nouveaux se chiffre par 350! On pourrait donc lire un roman nouveau par jour, depuis le jour de l'an jusqu'à la saint Sylvestre.

Les auteurs dramatiques sont plus discrets : ils ne fournissent qu'une centaine de nouvelles pièces, environ deux par semaine, ce qui est supportable.

On a publié beaucoup de livres de médecine, peu de mathématiques, passablement de livres militaires et beaucoup d'ouvrages sur le phylloxéra.

L'éditeur promet de publier dorénavant tous les ans un volume pareil, donnant le Catalogue des livres publiés pendant l'année écoulée, et ces volumes formeront la continuation de son grand *Catalogue général de la Librairie française depuis* 1840, qui renferme dans sa première partie de 4 volumes les publications de 1840 à 1865, et dans sa seconde en 2 volumes (en cours de publication) celles de 1866 à 1875.

QUINZAINE POLITIQUE

10 juin 1877.

Il ne nous en coûte pas de reconnaître que, le lendemain du 16 mai, il y a eu quelque incertitude dans l'esprit public. Assurément, cet acte viril et salutaire du maréchal de Mac-Mahon n'était pas de ceux qui, pour être jugés, veulent du pays beaucoup de sagacité : il était net autant que hardi ; il avait sa clarté pour qui savait voir. Mais nous sommes un peuple dont mille doutes ont obscurci l'intelligence ou affaibli le cœur, depuis sept ans ; nous nous sommes si bien habitués à vivre dans le provisoire, dans l'équivoque, dans le hasardeux ! Les timides se sont laissé épouvanter par les mensonges que la gauche, en criant à la guerre, se hâtait de proférer, pour alarmer et faire souffrir les intérêts. Des milliers, même des millions d'autres ont senti cette crainte de gens, qui, dix fois ballottés, depuis 1870, de secousse en secousse et de péril en péril, osent à peine encore supporter un mouvement, quand, pour les soustraire au mal et les écarter de l'abîme, une main vigoureuse les déplace tout à coup : combien d'eux se sont accoutumés, les uns par résignation, les autres par lâcheté ou par inertie, à descendre une à une, « lentement et sûrement », les pentes nouvelles le long desquelles le radicalisme les emmène ! D'autre part, beaucoup ignoraient trop ou s'obstinaient à ignorer le travail révolutionnaire qui s'opérait sous ce voile de l'ordre matériel, voile qu'un beau jour, à la surprise de tous, un rien déchire. Pour un bon nombre aussi, il se dissimulait bien des choses dans ces jeux parlementaires, dans ces secrets ministériels, dans ces subtiles intrigues de M. Jules Simon, dans ces manœuvres conduites par lui à travers l'ombre du Cabinet ou les couloirs de la Chambre. Enfin, si, au-dessus de cette foule insuffisamment instruite ou trompée par les faux récits de la gauche,

il y avait une élite dont les yeux apercevaient bien toute la vérité, une dernière inquiétude se mêlait là au contentement : on s'y demandait si le maréchal de Mac-Mahon irait jusqu'au bout de sa résolution, parmi tous les embarras ou les dangers qu'il aurait à traverser.

Malgré l'agitation que la gauche a tenté de soulever dans l'opinion publique, malgré les licencieux mensonges qu'ont semés ses journaux, la plupart de ces doutes se sont dissipés : cette masse immense de conservateurs dont la bonne foi se laissait leurrer ou dont la volonté ne se réveille qu'à la lumière d'un grand évènement, comprend de mieux en mieux tout ce qu'il y a eu de légitime et de nécessaire dans ce changement politique. Les paroles prononcées par le maréchal de Mac-Mahon au Trocadéro et à Compiègne, par M. le duc de Broglie devant la magistrature, par M. de Fourtou au ministère de l'Intérieur, ont rassuré ceux qu'on voulait effrayer : le gouvernement nouveau préservera la paix aussi bien que l'ordre ; il n'a d'intentions que celles de maintenir sur la frontière la neutralité de la France, et, en deçà, de garantir la société contre le radicalisme dont elle commençait à être envahie ; il est constitutionnel, mais il veut qu'à l'abri de la loi qui couvre de sa protection, jusqu'en 1880, la République et sa présidence, la République soit réellement conservatrice, c'est-à-dire respectueuse de toutes ces lois sociales, religieuses et morales, sans lesquelles il n'y a qu'anarchie et dépérissement. A ces déclarations se sont jointes la circulaire où M. le garde des sceaux a rappelé aux procureurs généraux la sévérité de tous leurs devoirs, et celle où M. de Fourtou a signalé aux préfets les droits de surveillance qu'ils avaient sur le colportage et sur les cabarets. Les journaux éhontés qui outrageaient le chef de l'Etat ou qui inventaient des nouvelles calomnieuses pour diffamer jusqu'au patriotisme du maréchal de Mac-Mahon et de ses ministres, ont été poursuivis et sont traduits devant les juges. Un des tribuns les plus chers à la populace de Paris, M. Bonnet Duverdier, ce même président du conseil municipal qui naguère allait fraterniser à Londres avec les héros cyniques et assassins de la Commune, avait, non-seulement insulté le maréchal de Mac-Mahon dans une réunion de Saint-Denis, mais menacé sa vie : il a été arrêté, et la justice l'a condamné à quinze mois de prison. Partout enfin l'administration se réorganise et reprend ses traditions. Le pays se sent gouverné; la confiance lui revient, et de jour en jour la gauche voit s'évanouir un des fantômes dont elle obsédait l'imagination de la foule, de jour en jour elle voit les conservateurs retrouver leur force avec leur énergie. Les commencements des gouvernements sont d'ordinaire faciles en France; la France a pour eux les sourires

qu'elle donne si volontiers à la nouveauté. Ce ministère est né, au contraire, parmi tant de haines, de soupçons ou de craintes, qu'il n'a eu de la nation aucune de ces faveurs complaisantes qu'elle accorde, du moins le premier jour, à tous ses gouvernements. Le 16 mai 1877 a été moins heureux que le 24 mai, à ne considérer que ces signes. Mais il n'en aura, ce semble, qu'un cours plus sûr et qu'une suite plus prospère : il conquerra d'autant mieux l'estime du pays qu'il aura écrasé dans sa marche plus de préjugés et de préventions. Et déjà ce fait se réalise.

Quelle sera demain la conduite de la gauche? Qu'essaiera-t-elle? Que voudra-t-elle? Sans peine on peut le prévoir. Ses sages (il n'y en a pas sept), lui conseillent, dit-on, de se montrer raisonnable et patiente. A leur avis, elle devrait voter sans résistance le budget que M. Léon Say et M. Jules Simon ont préparé, de concert avec M. Gambetta : la France pardonnerait-elle à la gauche le refus d'un vote qu'au milieu des éventualités qui planent sur l'Europe, l'intérêt national nécessite si impérieusement? Au surplus, ces mêmes conseillers de la gauche doutent que la dissolution soit profitable à leur parti : la Chambre a-t-elle rendu déjà de tels services qu'elle puisse se fier à la reconnaissance des électeurs ? Le suffrage universel est-il si constant? L'histoire de ce siècle ne témoigne-t-elle pas que les Chambres se succèdent sans se ressembler et que presque toujours, comme par la loi d'une réaction inévitable, l'empire passe d'une majorité à une autre, dans le renouvellement de nos Assemblées? Et puis, si le parti républicain prouvait par sa sagesse que la République, qui se targue de pouvoir être conservatrice, peut supporter la tutelle d'un ministère conservateur, s'il laissait s'établir dans les destinées de la République cette libre alternance et cette pondération d'un gouvernement tantôt formé à droite et tantôt à gauche, est-ce que ce simple fait ne vaudrait pas autant pour la durée de la République que toutes les promesses d'éternité inscrites dans sa Constitution ou dans les discours de ses déclamateurs? Tel est le langage des quelques modérés qui voudraient que la gauche se résignât, ne serait-ce que pour cette session. Ils seraient naïfs s'ils espéraient que leurs conseils fussent entendus. Sans doute, plus d'un député républicain ou radical a peur de la dissolution : beaucoup savent qu'ils ne seront pas réélus. Mais de sa nature la majorité de cette Chambre est violente et indisciplinable; elle cède d'habitude et elle cédera encore à la pression de l'extrême gauche. Or, l'extrême gauche accepte l'idée de la dissolution; elle ne négligera rien, aucune dispute, aucun conflit, aucun tumulte, pour provoquer l'élection d'une autre Chambre : elle compte si bien multiplier dans cette élection générale les victoires récentes des Saint-Martin et des Mir! D'ailleurs,

M. Thiers et M. Gambetta ont leurs vues : M. Gambetta se croit sûr de garder et même d'augmenter dans une autre Chambre sa dictature d'aujourd'hui, et M. Thiers pense trouver, au fond du scrutin, une seconde couronne de président de la République. Cette gauche intempérante, poussée par ces deux ambitions de ses maîtres, se jouera donc de tous ces avertissements pusillanimes. Elle pourra faire mine de vouloir voter le budget; mais elle mêlera à ce vote tant de récriminations journalières, tant d'attaques quotidiennes, tant d'interpellations ministérielles, qu'à moins de permettre que la tribune devienne pour la gauche un lieu d'agitation électorale, il faudra bien que le gouvernement propose au Sénat de procéder à la dissolution de la Chambre; et le Sénat, nous n'en doutons pas, y donnera son consentement.

Que presque au plus haut d'une de ces cimes de la vie d'où pourtant on en voit le mieux les bas-fonds et le néant, à quatre-vingts ans passés, M. Thiers convoite encore une présidence de République, ce n'est pas nous qui nous en étonnerons : M. Thiers est de ceux en qui ne vieillit pas la cupidité du pouvoir ; déchu, il ne fut jamais philosophe que par dépit et en attendant; ses « chères études » ne sont que des intermèdes. Il n'a fait la République que pour en avoir la présidence : il est donc bien naturel qu'il s'évertue à défaire cette présidence du maréchal de Mac-Mahon, pour reconstituer la sienne; après tout, il ne tourne à son profit que selon la loi intime et fatale du régime les facilités de ce provisoire permanent sur lequel règne la mobilité du suffrage universel. Que, de son côté, M. Gambetta favorise, patronne et recommande au quartier latin la candidature présidentielle de M. Thiers, nous n'en sommes pas davantage étonnés. M. Gambetta ne commet ainsi qu'un acte de reconnaissance : n'est-ce pas à l'indulgente amitié de M. Thiers qu'il doit le bonheur inouï de s'être relevé de la mare de sang et de boue où sa réputation gisait en 1871? Mais M. Gambetta connaît surtout son métier. Il sait qu'en devenant le protecteur de M. Thiers, il se désigne comme son successeur : lui seul pourra être le dauphin de cette présidence plus que sénile, à la destruction de laquelle suffira le « grain de sable » dont parle Pascal. Il sait, de plus, que dans le gouvernement trois ou quatre fois mixte de M. Thiers, le radicalisme aura sa part avec l'intérêt de la République, celui de M. Thiers et même celui des conservateurs. Il sait que, M. Thiers fût-il le plus souverain des présidents de République, il n'en restera pas moins, lui Gambetta, le dispensateur suprême de la majorité, le prince de la Chambre; et peut-être jouit-il d'avance, avec un malin plaisir, de cette orgueilleuse suprématie devant laquelle il faudra que M. Thiers s'abaisse, pour n'être pas ren-

versé comme M. Dufaure ou enchaîné comme M. Jules Simon. Il sait encore que M. Thiers, pratiquant par tempérament la doctrine républicaine de M. Jules Grévy, n'est capable de tenir la présidence de la République entre ses mains fiévreuses et avides de toutes les fonctions que comme un ministère passager dont il est toujours prêt à se déposséder, pour le posséder plus pleinement. Enfin M. Gambetta a la joie de détruire la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Voilà bien des avantages pour M. Gambetta, voilà une grande espérance pour M. Thiers... Mais la République!...

Ah! la République est là dans toute sa vérité. Des mille leçons de l'histoire, la plus certaine, c'est que la logique d'un gouvernement est toujours plus forte que la sagesse des hommes. Nous n'avions cessé de dire aux républicains : « L'épreuve de la République consiste sans doute pour notre société dans l'aptitude plus ou moins grande que le parti républicain peut avoir à la préservation de l'ordre. Mais cette épreuve consiste bien plus, pour notre nation comme pour toutes les autres, dans la succession de ses présidences. C'est là que la France sentira l'instabilité, la fragilité, la mutabilité de ce gouvernement électif, que les compétitions des partis se disputent sur le fond le plus changeant qui soit au monde et dont chacun se fait un instrument passionné comme sa victoire, un instrument temporaire comme son règne. » Eh bien! cette épreuve qui pouvait légalement ne commencer qu'en 1880, la hâte entraînante des choses et des hommes, le train de la fatalité républicaine, la commence en 1877. Une présidence, dont la durée légale n'est qu'à moitié de son cours, est mise à l'encan du suffrage universel! La politique du président est identifiée par les républicains mêmes avec la présidence de la République, comme si ce n'était en vérité que la magistrature variable et aléatoire d'un premier ministre! La République nous donne le spectacle d'une élection présidentielle, non-seulement presque forcée et s'opérant avec la libre violence d'un parti qui se sait le pouvoir de tout changer, mais s'accomplissant presque à une heure où la nationalité de la France se trouve en danger et peut entendre la guerre heurter les portes de notre malheureuse patrie!

Qu'à pareille heure il s'agisse de chasser de la présidence de la République un maréchal de France et d'intrôniser sur ce siége instable un stratége comme M. Thiers ou un ancien tribun militaire comme M. Gambetta, il n'importe. Les hommes sont peu dans un tel mal; les choses sont tout. Qu'on oublie un instant les noms des concurrents; il n'en reste pas moins ce double et grave enseignement : d'une part, la République ne peut être parlementaire, parce que la responsabilité que la fiction constitutionnelle écarte

du président retombe sur sa tête, au moindre orage ; de l'autre, la République est en proie à plus de prétendances qu'aucune monarchie, et ces prétendances ne sont pas celles d'une dynastie qui vient pour se perpétuer et pour dominer de sa sereine grandeur les luttes des partis et les vicissitudes des ministères, ce sont les prétendances des partis eux-mêmes qui viennent personnifier et faire régner, chacun et à l'envi, les doctrines mêmes et les passions qui peuvent le plus profondément renouveler la société comme le gouvernement. Cet enseignement, que nous n'attendions pas sitôt, est propre, assurément, à frapper de mort « l'idée républicaine ». Le plus simple paysan ne se sera pas dit en vain qu'en 1870, la République eut M. Gambetta pour dictateur, en 1871 M. Thiers pour maître, puis le maréchal de Mac-Mahon pour chef en 1873 et pour président en 1875, ensuite un autre en 1877 et même un autre en 1880. La gauche veut absolument que la France ait jusqu'à la satiété, quoique prématurément, cette expérience de la présidence et de la République. Soit. Mais qu'elle ne se plaigne pas le jour où la France aura le dégoût et l'effroi d'un tel régime !

Faire d'une crise ministérielle une crise présidentielle ; se garder d'opposer la politique de M. Gambetta à celle du maréchal de Mac-Mahon, comme la vérité parlementaire les oppose, mais mettre la prétendance de M. Thiers aux prises avec la présidence du maréchal, et prendre le suffrage universel pour arbitre : telle est donc la conduite de la gauche. Elle crie au pays : « Il faut que le maréchal donne sa démission ! » Nous disons, nous, au pays : « Voulez-vous que le maréchal donne sa démission ? » Nous ne pouvons savoir s'il la donnerait, en face de M. Gambetta victorieux. Rien ne l'y oblige. La loi ne livre pas la présidence de la République aux hasards de l'élection populaire qui renouvelle la Chambre ; la loi ne fixe de terme à la durée de cette présidence que l'année 1880 ; et l'unique arbitre qui puisse prononcer entre le président de la République et la Chambre, c'est le Sénat. Tant que le maréchal de Mac-Mahon aura le Sénat derrière lui, il y aura deux des trois pouvoirs qui composent l'Etat, en regard du troisième et le dominant de toute l'autorité du droit : ce sera la légalité. La Chambre, fût-elle cent fois plus gambettiste après l'élection qu'avant, n'aurait pas plus de liberté contre le président de la République : elle ne pourrait, comme aujourd'hui, que débattre avec le Sénat toutes ses propositions législatives, les réformes utopiques de M. Talandier et celles de M. Laisant. Le Sénat resterait ferme dans son bon sens, et près de lui, avec lui, le maréchal de Mac-Mahon serait invincible, au moins jusqu'en 1880. Nous ignorons si les républicains, aussi égarés que les radi-

caux par la fureur politique de M. Gambetta et par la fureur personnelle de M. Thiers, voudront que la République soit ainsi en souffrance, de 1879 à 1880. Mais nous avons confiance que la majorité du pays, fidèle au maréchal de Mac-Mahon comme lui-même l'est à la société et à la patrie, épargnera au Maréchal cette longue série de luttes parlementaires et à la France cette longue succession d'embarras et de craintes, où elle perdrait la sécurité morale qui fait la paix et la fécondité du travail ; interrogée par le Maréchal et le Sénat, elle répondra à leur appel par des élections conservatrices. Que les conservateurs soient unis, qu'ils soient actifs et généreux d'eux-mêmes : la majorité du pays appartient à leurs groupes; pour l'assurer au maréchal de Mac-Mahon, il leur suffit de la concorde.

En Orient, le mal n'est pas encore à son plus haut période ; mais il va s'accroissant. Le soleil frappe ces plaines de ses rayons les plus ardents ; les routes se sèchent pour le passage des armées ; les eaux du Danube baissent ; la nature favorise d'un pouvoir de plus en plus clément cette guerre cruelle, et l'humanité ne fait rien pour empêcher que le sang ne coule bientôt à flots abondants sur cette terre qui n'en a été que trop baignée, l'été dernier ! Les Turcs, qui viennent d'attaquer le Monténégro, se contentent de garder le Danube avec vigilance ; Widdin canonne Kalafat et Roustchouk Giurgewo. Où les Russes franchiront-ils le fleuve? On ne peut jusqu'à ce jour le deviner ; et même, bien que le Tzar soit arrivé à Ploesti comme pour donner le signal de l'opération, on doute que cette traversée difficile s'accomplisse avant quelques semaines. La Russie presse de sept corps d'armée, qui prochainement seront dix, ces rives foulées par tant d'invasions ; mais, évidemment, l'obstacle est plus malaisé à surmonter que ne le prédisaient naguère les prophètes enthousiastes de Moscou ; et, pour notre part, nous conjecturons que si la Russie attend sur ces bords une victoire qui satisfasse et affranchisse son honneur, un triomphe qui lui rende le droit d'être pacifique, bien du temps se passera encore. C'est plutôt en Asie qu'elle aura cette bonne fortune. La Turquie a rassemblé ses meilleures troupes entre le Danube et les Balkans ; celles qui défendent l'Arménie sont pauvres en hommes comme en chefs, indigentes, indisciplinées. Au juste, nous ne savons pas bien, de ce côté, la marche des deux adversaires et leurs succès réels. L'Asie, paraît-il, est toujours la patrie des fables, comme à l'époque d'Hérodote, à celle des conteurs milésiens ou arabes. Ce qui semble vrai, parmi toutes les nouvelles hyperboliques ou contradictoires qu'on nous envoie de Péra et de Tiflis, c'est qu'immobiles à leur extrême gauche, autour de Bayesid, les Russes ont pris Ardahan, investi Kars qui est inaccessible dans son aire,

défait la cavalerie circassienne que commande Moussa-Pacha et contraint Mouktar à se replier entre Olti et Erzeroum. Quant aux Turcs, ils résistent devant Batoum; ils demeurent les maîtres de Soukhoum-Kalé; ils ont conquis le littoral presque entier de l'Abhasie, et de là, ils tendent la main aux Circassiens insurgés.

Ce ne sont là que les préludes de la lutte gigantesque qu'on redoute de l'Orient à l'Occident. La Serbie conspire pour la guerre : seule, l'épée de l'Autriche la contient. La Roumanie, bien qu'un peu écrasée sous l'occupation serviable et plus ou moins fraternelle de l'armée russe, proclame fièrement son indépendance; elle ose déchirer le traité de Paris. La Grèce s'agite; son ministère tombe; Athènes demande tumultueusement « un gouvernement fort, » pour conduire la Grèce où l'appelle « la grande idée. » Il faut que l'Angleterre ait des vaisseaux devant le Pirée comme autour de la Crète. A Constantinople, les softas envahissent la Chambre avec des cris belliqueux, selon l'exemple de nos patriotes révolutionnaires. Plus loin, Tunis et l'Egypte, auxquels le Sultan demande d'autres contingents, atermoient et marchandent. L'Autriche augmente en Transylvanie le nombre de ses régiments, et tout-à-coup une sorte d'alarme sonne en Belgique, dans un discours du roi qu'effraye, non sans raison, le sort si éphèmère des traités qui présidaient naguère à la tranquillité de l'Europe. Voilà, certes, plus d'un préparatif ou plus d'un évènement pour justifier la crainte des pessimistes.

Il est vrai que d'autres indices paraissent rassurants. On a raconté que le comte Schouwaloff a porté de Londres à Saint-Pétersbourg des plans qui limiteraient les régions où l'intérêt anglais veut être préservé et qui les interdiraient aux armes de la Russie. Mais le comte Schouwaloff, en traçant sur la carte, sous les yeux du Tzar, les points marqués dans le Parlement par M. Cross, a-t-il compris dans ces lignes la vallée de l'Euphrate que, par une négligence à laquelle la Russie ne saurait se fier, M. Cross a omis de mentionner? La question a son prix. Quoi qu'il en soit, le comte Schouwaloff rapporte, assure-t-on, une réponse du prince Gortschakoff à la note hautaine et rude de lord Derby, et cette réponse serait conciliante. On ne peut que s'en féliciter. L'espoir qu'on en tire est bien faible néanmoins. Nous nous plaisons davantage à constater que l'esprit de l'Angleterre est, non-seulement moins irrité, mais moins irritable que naguère. Non sans doute qu'elle soit moins sensible aux menaces des hasards qui l'inquiètent à Constantinople, sur l'isthme de Suez, sur tous les chemins où circule sa prospérité et où court son activité, de l'Orient aux Indes. Mais elle se voit un peu isolée, comme impuissante. Elle volerait au combat la première, assurément, si elle pouvait aujourd'hui nouer

autour d'elle une coalition. Seulement ceux dont elle a secrètement tenté l'alliance hésitent, se ménagent et attendent : ils ne veulent pas d'union avant le danger; ils ne veulent pas devancer d'une minute la fatalité. Tant de choses ont changé, depuis quinze ans, dans l'histoire de l'Europe et dans le cœur des nations! La Russie, elle aussi, est moins hardie que jadis à braver l'avenir: elle envisage de plus près les risques; elle a peur d'embarrasser sa fortune en Orient plus gravement et plus longtemps qu'il ne lui conviendrait, en face des vicissitudes où pourrait rouler la destinée de l'Occident. Quelques beaux trophées en Asie, la conquête d'un lambeau de l'Arménie, la gloire d'avoir opéré victorieusement le passage du Danube, suffiraient à l'orgueil de ses drapeaux. Elle se retirerait ainsi du péril où elle s'est ruée et où elle peut entraîner l'Europe. Elle aurait cessé le duel, avant qu'il ne devînt le conflit de dix peuples, grands et petits. Le Tzar serait rentré à Moscou, avant que la Russie, engagée dans des difficultés inextricables, n'eût épuisé ses ressources et assuré, facilité, secondé la toute-puissance des ambitions formidables qui peuvent sévir à côté d'elle ou même contre elle.

Ces problèmes sont, depuis quelques jours surtout, dans l'imagination des diplomates et même du public. On ne sait quoi de mystérieux semble se passer dans les conseils de deux ou trois souverains et ministres. Tandis qu'on se demande si les vœux plus ou moins dissimulés de la Russie et de l'Angleterre peuvent vraiment acheminer à la paix tant de volontés ennemies ou défiantes, ou si les événements suivront le cours funeste de leur impitoyable logique, un souffle, un murmure arrive de Berlin, qui réveille et ranime l'espoir des pacifiques. On annonce que M. de Bismark, rompant son silence et sortant de sa neutralité, l'olivier à la main, s'interposerait pour suspendre tous ces coups et arrêter toutes ces menaces. Bienfaisante nouvelle, si elle était vraie! Et comme la France y serait volontiers crédule! L'Allemagne peut tout. Elle aurait pu empêcher que la guerre ne commençât; elle peut l'empêcher de continuer. M. de Bismark va-t-il couronner sa vie de conquérant par cet acte de médiation? Quelle était sa pensée hier? Quelle est celle d'aujourd'hui? Poursuit-il l'exécution d'un dessein lointain et bien déterminé? Modifie-t-il brusquement un de ses projets? Nous l'ignorons. Nous avons seulement le soupçon que guerre ou paix, une impulsion décisive va être donnée à la politique de l'Europe, et nul n'aurait à s'étonner si cette impulsion partait de Berlin où, en réalité, l'Europe a maintenant son centre.

Certes, cette prépondérance de l'Allemagne, l'Europe la sent et la France la subit : ceux-mêmes dont le cœur ne s'incline pas devant la face sont bien obligés de la reconnaître. Mais nos républicains et

nos radicaux, il faut l'avouer, l'ont saluée avec une singulière bassesse et révérée, servie même, avec une triste imprudence. Du 16 mai jusqu'à ce moment, on a vu leurs journaux applaudir à ceux des journaux allemands qui, pour décrier nos nouveaux ministres, feignaient de s'alarmer de ce changement ministériel; on les a vus invoquer, sans même se souvenir des lettres de M. d'Arnim et de M. de Bismark, la bienveillance que l'Allemagne avait pour la gauche; on les a vus jurer par la parole du vainqueur de Sedan contre le vaincu; on les a vus entasser, pour en accabler des Français, les arguments les plus fictifs et les raisons les plus humiliantes qu'ils pussent emprunter aux publicistes de Berlin et de Cologne. L'impudeur a même été surpassée par l'impudence. La plupart forgeaient pour l'Allemagne, avec une folle fureur, ces mêmes raisonnements qu'ils employaient ensuite contre nous. Ils écrivaient mensongèrement que les conservateurs méditaient de faire la guerre à l'Allemagne ou à l'Italie; et quand ce mensonge avait été recueilli par un journal allemand ou italien, ils le citaient comme une vérité, ils l'attestaient, ils l'accréditaient, ils le jetaient au visage du maréchal de Mac-Mahon, ils s'en armaient contre son gouvernement. Quel souci de l'intérêt national ! Quelle patriotique besogne! Il y a eu, dans ces rangs de la gauche, des députés et des journalistes français, pour fournir à l'étranger des moyens d'accuser, de quereller et même de provoquer la France ! On a entendu sur leurs lèvres des mots qui pouvaient exciter la guerre étrangère et qui, demain, pourraient être fratricides, en devenant comme les couteaux ou comme les torches de la guerre civile; car ces mots-là, on s'en souvient, tuent ou brûlent à certaines heures. Grâce à Dieu, ces colères périlleuses et ces honteux trafics du journalisme républicain et radical n'ont pas prévalu contre le bon sens de la France ni contre la justice de l'Europe. Et nous autres, conservateurs, plus équitables et plus raisonnables, nous ne promettons pas seulement de garder intacte cette chose sacrée de la France malheureuse, la paix, où notre patrie a mis tendrement tout ce qui survit en elle d'espoir et de confiance. Nous déclarons que nous ne connaissons pas de partis pour la sauvegarde de ce dernier bien. Si nous croyons avoir une politique plus propre à maintenir dans notre pays l'ordre social, nous ne voulons et ne pouvons avoir, pour maintenir la paix extérieure de la France, qu'une politique commune à tous les Français : la politique nécessaire de la neutralité.

Auguste Boucher.

L'un des gérants: JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

DE LA FINALITÉ DANS LES ÊTRES VIVANTS

ET DE LA DOCTRINE DE L'ÉVOLUTION

I

Si le monde physique eût seul existé, si la vie ne l'eût recouvert de ses formes infiniment variées, si l'homme n'eût pu contempler sa propre existence, jamais l'idée de but et de finalité ne serait entrée dans le domaine des notions fondamentales que l'humanité possède. On aura beau étudier la matière qui n'augmente et ne décroît jamais, le mouvement dont la somme est également invariable, on ne sera jamais conduit à assigner à la matière et au mouvement un but particulier poursuivi par l'une ou par l'autre. Tout est indifférent, permanent, fatal, dans l'ordre physique ; en tant que soumis à notre connaissance, il a été, il est, il sera tel ; la science de cet ordre est fondée sur l'immutabilité.

Aussi est-ce en dehors de l'ordre physique, en contemplant l'ensemble des êtres animés, et surtout en s'interrogeant lui-même, que l'homme a conçu la grande idée de finalité. Notre vie se compose d'une succession d'actes, et chacun de ceux-ci, quelle qu'en soit la nature, tourne à un but dont nous avons plus ou moins conscience. Nos actes inconscients eux-mêmes tendent à une fin obscure, répondent à la satisfaction d'un besoin. La vie morale et intellectuelle de l'homme n'existerait pas, si elle ne trouvait sa raison dans un ensemble de mobiles qui la régissent, et ces mobiles se ramènent tous à la poursuite d'un but, si élevé d'ailleurs, que nos aspirations et nos efforts ne nous permettent jamais de l'atteindre. Si des régions de sa vie morale, l'homme descend vers sa vie animale, il y reconnaît partout la marque d'une destination, d'une fonction, en vue de laquelle chaque partie est constituée. Nos mains sont organisées non-seulement pour saisir, mais pour faire de l'homme un ouvrier incomparable et parfois sublime; nos pieds sont destinés à supporter le

poids de tout le corps, de façon à ce que l'homme marche debout, que sa tête domine et que son regard s'élève. Si de la forme extérieure nous pénétrons dans l'organisation intérieure, nous voyons que tout y est institué, relié, hiérarchisé avec un art prodigieux et en vue d'une fin, règle souveraine de toutes les fonctions particulières et de la vie générale de l'être. Tout concourt, tout conspire, suivant l'expression hippocratique, à la vie du tout. Toutes les actions vivantes convergent au développement et à la conservation de cette vie. Plus la science pénètre dans les profondeurs de nos organes, plus elle analyse et dévoile les mystères de notre fonctionnement organique, et plus grandit le spectacle merveilleux de cette finalité. La physiologie n'est, à bien dire, que l'exposé méthodique des moyens par lesquels l'être vivant accomplit ses destinées régulières. En dehors de la finalité fonctionnelle, la physiologie périt ou devient un non-sens. « Le physiologiste et le médecin, écrit M. Cl. Bernard que j'aime à citer alors qu'il traduit avec un sentiment juste les notions générales de la vie, ne doivent jamais oublier que l'être vivant forme un organisme et une individualité. De là il résulte que le physicien et le chimiste peuvent repousser toute idée de causes finales dans les faits qu'ils observent ; tandis que le physiologiste est porté à admettre une finalité harmonique et préétablie dans le corps organisé dont toutes les actions partielles sont solidaires et génératrices les unes des autres. » Tous ceux qui s'occupent de physiologie générale connaissent ce mot profond de M. Cl. Bernard : « La vie est une idée directrice ; » le mot serait encore plus énergique et plus juste en disant : la vie est une idée finale.

Ce spectacle d'une finalité immanente que l'homme découvre partout en lui, il le retrouve à tous les degrés de l'ordre vivant. Tout animal, tout être animé, le végétal lui-même, possèdent une fin propre. Rien ne vit qu'à la condition de tendre à un but ; par contre tout but implique la présence et l'action de la vie ; et ce caractère de finalité, inconnu à l'ordre physique, essentiel en tout ordre vivant, établit une nouvelle et profonde séparation entre ces deux ordres, et conduit, avec les autres caractères nécessaires de l'être, à rattacher la vie à une causalité propre. Tous ces caractères nécessaires se tiennent d'ailleurs, et mutuellement se supposent. Autonomie vivante, unité vivante, spontanéité vivante, finalité vivante, toutes ces notions primordiales sont solidaires, et se résolvent les unes dans les autres. Il n'y a point de finalité dans l'être s'il n'est un et spontané dans ses actes ; il ne saurait être un et spontané s'il n'était autonome, s'il ne se séparait absolument du vaste milieu physique et des forces invariables qui agitent ce milieu. Entre tous ces caractères, cependant, il y a une hiérarchie ascendante qui va de l'autonomie à l'unité, de

celle-ci à la spontanéité, de la spontanéité enfin à la finalité. La fi est le couronnement et la raison même de l'institution vivante plus cette institution s'élève, et plus la fin qui la domine apparaît éclatante. C'est le dogme majeur, surtout dans les formes supérieures de la vie.

Aussi n'est-il pas de notion combattue avec plus d'acharnement par la science qui nie toute causalité propre de la vie. Ces combats, où chaque jour apporte une ardeur croissante, ont prétendu renverser les croyances fondamentales, les vérités premières et les faits généraux d'observation qui jusqu'ici dominaient toute contestation, et formaient comme la substance et le fond de tout ce que nous connaissions de la vie. Ce sont ces affirmations et ces négations de l'idée de fin dans la vie, que nous voudrions sincèrement interroger. Nous nous maintiendrons dans l'ordre physiologique; mais, nous l'avons dit bien souvent, qui ne voit que les vérités établies ou niées dans cet ordre, ont leurs vérités analogues et correspondantes dans l'ordre métaphysique et moral? Refuser toute fin aux actes de la vie physiologique, c'est la refuser bientôt à tous les actes de la vie intellectuelle et morale. Toutes ces négations s'entretiennent fatalement; les unes engendrent les autres, et toutes forment ensemble un effroyable cortége qui entraîne nos générations, révoltées plus qu'orgueilleuses, et qui ne semblent plus ressentir que l'âpre plaisir de détruire.

La vie, dans son développement et dans sa durée, s'offre sous trois phases distinctes : naissance, croissance, déclin et mort. L'idée de fin se retrouve sous ces trois phases, et préside à l'œuvre vivante qui caractérise chacune d'elles. Nous l'étudierons en chacun de ces aspects. Ainsi comprise, l'idée de fin se limite à l'être vivant considéré en lui-même, elle ne dépasse pas l'individu. Mais les êtres vivants forment un ensemble dont le merveilleux et inépuisable spectacle accable l'imagination la plus puissante. Quelle imagination, en effet, aurait pu s'élever à la prodigieuse fécondité des formes vivantes? Cette innombrable variété des êtres ne cache-t-elle pas aussi une fin qui se dévoile à travers la série vivante et les catégories naturelles des êtres; et cette fin n'est-elle pas la fin suprême des existences qui couvrent notre globe? La doctrine de l'évolution des êtres répond à cette interrogation dernière de la science, et cette doctrine a reçu de nos jours de si fausses interprétations, a été systématiquement et tellement pervertie, qu'il sera bon d'en préciser le sens et de savoir si elle s'offre comme une révélation destinée à changer toutes nos conceptions de la nature. Nous considérerons donc la fin et dans l'être individuel, et dans l'ensemble des êtres; nous demanderons à la science ce qu'elle sait dans

le premier ordre de faits, et le peu qu'elle conçoit dans le second ordre, qui, plus encore que le premier, dépasse nos vues bornées et courtes.

II

L'idée finale qui règle la vie ne se rattache pas, comme l'enseignent les systématiques de l'animisme, à un principe distinct de l'organisme, superposé à l'organisme, sorte d'être immatériel, dirigeant toutes les fonctions de l'économie avec intelligence et prévision. Cette fausse conception est celle qu'attaquent sans cesse les organiciens matérialistes; ils la qualifient de surnaturelle, de miraculeuse, et ainsi ils croient la renverser, la science n'admettant rien de ce qui est d'ordre surnaturel. Il ne faut pas se lasser de le répéter, cette lutte est engagée contre des fantômes; le langage que l'on prétend réfuter n'est plus, s'il l'a jamais été, celui de la science. Il n'y a pas de principe ainsi superposé à l'organisme vivant; il y a un principe, une cause vivante réalisée à l'infini dans l'organisme, pénétrant jusqu'aux dernières molécules organisées, les animant toutes d'une même essence, d'une même idée créatrice. E'organisme c'est la cause vivante extériorisée, objectivée; il naît, se développe et agit dans cette cause et par cette cause, comme cette cause s'incarne en son effet qui est l'organisme lui-même. Telle est la notion vraie; l'idée finale, attribut essentiel de la cause vivante, pénètre avec elle dans les profondeurs les plus reculées de l'organisme. Aussi chaque organe, chaque partie organique, chaque cellule, ont-ils une finalité imprimée en eux, finalité qui les fait vivre et évoluer en vue du but qu'ils doivent atteindre.

Il en est tellement ainsi que l'on peut détacher de l'organisme, auquel elle appartient, une partie déterminée, un membre par exemple; et transporté sur un autre terrain organique, où il pourra trouver les aliments nécessaires au maintien vital, ce membre se développera comme s'il appartenait encore à sa souche primitive. C'est ainsi que la queue, ou un membre d'un jeune rat, introduit sous la peau d'un rat adulte, s'y développe comme s'il appartenait encore au jeune animal auquel on l'a enlevé. C'est ainsi encore que la queue de larves de grenouilles détachée du tronc, et maintenue dans l'eau, y vit et se développe comme si elle restait attachée au tronc de la larve, et cela pendant dix jours, c'est-à-dire tant qu'elle trouve à se nourrir des granulations vitellines disposées sous sa peau. C'est ainsi encore que la mort ne frappe pas simultanément tous les éléments d'un organisme; chaque partie, chaque élément meurt successivement, et il en est dont la mort est lente et tardive;

telles sont toutes les cellules épithéliales; les ongles, les poils, les cellules d'épithélium vibratile, vivent encore et croissent régulièrement pendant un certain temps, alors que la mort a frappé sans retour l'organisme auquel ces tissus appartenaient. Chaque partie, chaque cellule organique, marche donc à sa fin d'un mouvement propre, spontané, indépendant, lequel cependant reste soumis à la vie du tout, reçoit son impulsion de l'impulsion générale, et sa fin particulière de la fin une et primordiale. Telle est la constitution de l'être vivant, où la multitude des éléments constituants s'engendre dans l'unité du tout; spectacle, que l'on ne saurait assez admirer, d'une prodigieuse variété se mouvant spontanément dans une unité puissante.

Cette conception de la finalité vivante est essentielle à poser dès le début de cette étude, car elle contient la réfutation vraie de la plupart des objections expérimentales élevées contre cette finalité. Elle nous permet, en effet, de comprendre comment, sous l'action de causes locales hostiles, la finalité de certaines parties peut être troublée et déviée, alors que la finalité générale persiste; et comment ces troubles de la finalité dans certaines parties peuvent retentir sur la finalité du tout et la troubler à son tour. Nous reviendrons, au moment voulu, sur ces déviations particulières de l'idée directrice finale de la vie, déviations dont on a argué pour nier la finalité elle-même.

Un autre caractère de la finalité vivante, c'est celui d'une fatalité relative qui n'est nullement contradictoire avec l'idée de direction et de but. Par cela que cette idée n'est pas attachée à un principe distinct de l'organisme, et le gouvernant par une puissance supérieure, il s'en suit qu'elle ne saurait refléter les caractères d'intelligence et de prévision qui ne peuvent appartenir qu'à un tel principe. La finalité vivante pénètre et règle dans leur évolution toutes les parties et cellules constituantes de l'être. Ces parties et cellules, tout en tendant à leur fin propre, ne jouissent ni de discernement, ni de volonté; elles possèdent uniquement leur action fonctionnelle et finale, à laquelle elles cèdent aveuglément. Le végétal a sa finalité incarnée en chacune de ses cellules bourgeonnantes; cette finalité se borne au développement de la vie végétative, qui est toute la vie du végétal, vie inconsciente, à tendances obscures, qui ne devient jamais intelligente, ni libre. Or, l'animal supérieur possède, en lui, une finalité que l'on peut appeler végétative, finalité fondamentale de tout ce qui vit, alors même que ce qui vit sent, se meut, et pense; car la fonction fondamentale de l'être c'est la nutrition, la vie commune ou végétative. Cette finalité là demeure fatale à tous les degrés de l'animalité; fatales sont aussi les fonctions d'absorp-

tion et d'intussusception qui instituent la vie nutritive de l'être. L'animal absorbe, incorpore, animalise les matériaux que lui fournit l'absorption; c'est à l'aide de cette fonction première qu'il se nourrit, se développe, engendre et même sent et se meut. Mais cette fonction qui fait sa vie, et dont le caractère final est si évident, peut accidentellement la détruire; car l'absorption peut donner entrée dans le torrent vivant à des éléments nuisibles et destructeurs de la vie. Cela tient à ce que, établie pour la conservation et le développement de la vie, l'absorption reste néanmoins une fonction aveugle, ne jouit ni de discernement, ni de liberté, et opère en présence de matières nuisibles comme en présence de matières utiles. Cette fatalité d'action empêche-t-elle l'absorption d'être une fonction nécessaire, et toute instituée en vue du développement et de la conservation organiques?

C'est que, en effet, la finalité propre à l'organe, à la partie, ou à la cellule, n'est qu'une finalité relative, seconde, pour ainsi parler; elle est soumise à la finalité générale de l'être, et celle-ci est tutélaire de la première. La nature a placé l'être vivant dans les conditions générales qui lui sont favorables; c'est dans ces conditions qu'il peut naître et vivre; en dehors il décline, s'éteint, et disparaît. Au sein de ces conditions favorables, et par suite du mouvement incessant qui agite les milieux ambiants, peuvent surgir des conditions hostiles, temporaires, accidentelles, limitées, que l'être vivant doit éviter ou surmonter. Sa vie végétative subit fatalement ces conditions, mais sa vie de sensibilité les lui fait reconnaître, et sa vie de mouvement lui permet de les éloigner, ou de les fuir. La finalité générale de l'être, celle qui est attachée aux facultés de sensibilité et de mouvement, rejaillit ainsi sur la vie végétative, dirige et maintient cette vie dans les voies qui assurent son action finale. Dans le végétal même, la sensibilité et le mouvement, tout obscurs qu'ils sont, ne sont pas entièrement effacés. Le végétal sent et cherche la lumière, se modifie de façon à s'accommoder aux milieux qui l'entourent. La pure vie végétative est donc associée, en lui, à une sensibilité silencieuse et à une motilité cachée; elle est donc, jusqu'à un certain point, dominée et conduite par ces puissances, si faibles qu'elles semblent être dans cette vie toute rudimentaire. Parfois même cette sensibilité et cette motilité prennent les apparences qu'elles ne possèdent d'ordinaire et pleinement que chez l'animal; il est des plantes qui paraissent sentir et se mouvoir spontanément.

Il y a plus. La fatalité des actes végétatifs communs est si peu la négation d'une finalité conservatrice de cette vie, que lorsque ces actes ont fourni à des occasions hostiles le moyen de pénétrer jusque

dans les profondeurs de la matière organique, ou lorsque ces occasions ont brutalement offensé l'organisme, comme dans tous les chocs traumatiques, aussitôt une réaction éliminatrice ou réparatrice s'élève au sein même de la vie commune, et tend à ramener l'organisme à ses conditions harmoniques et régulières. Ici apparaît un dogme médical, le plus grand de tous, auquel, depuis Hippocrate, on donne le nom de nature médicatrice. Nous aurons à en maintenir la réalité contre toutes les objections soulevées contre lui; car, par cela qu'il impliquait une fin attachée à la vie, ce dogme, générateur de toute la médecine, a été l'objet de dénégations systématiques de la part de ceux qui refusent cette fin, et qui logiquement étaient conduits à considérer toute guérison comme l'œuvre exclusive des forces aveugles de la physique et de la chimie.

En résumé, on peut affirmer le caractère fatal des œuvres de la vie organique et des fonctions partielles, quoique cette vie et ces fonctions aient en elles leur raison finale. Cette fatalité n'est pas la même à tous les degrés de l'échelle vivante. Profondément empreinte dans la vie fondamentale et inférieure, elle s'amoindrit à mesure que l'on s'élève dans la vie fonctionnelle, et que l'on aborde la vie de relation. Plus celle-ci se perfectionne et se rapproche de l'animalité supérieure, et plus le domaine de la fatalité se rétrécit; dans l'homme, cette fatalité se réduit à la plus faible expression, sans s'effacer pourtant. La sensibilité exquise, riche de sens variés, la sûreté de l'instinct, la puissance de l'intelligence, la volonté dans les déterminations, la liberté dans les mouvements, luttent sans cesse, dans les animaux supérieurs et dans l'homme, contre le caractère aveugle et fatal de la vie nutritive; ils la placent dans les conditions d'un milieu favorable, et ainsi celle-ci peut accomplir son rôle qui est de pourvoir à la conservation, au développement, et à la génération de l'être.

Ces caractères généraux de la finalité vivante établis, nous pouvons aborder l'étude de celle-ci à la naissance de l'être, dans le germe fécondé; dans la croissance et dans la conservation de l'être, c'est-à-dire, dans l'organisme en évolution, et en conflit permanent avec le monde extérieur; et, enfin, dans la période de déclin de l'être, et au moment suprême de la mort, période et moment qui semblent être la négation même de la finalité de l'être, en tant que vivant.

III

Le plus merveilleux spectacle que l'observation scientifique puisse poursuivre est celui du germe fécondé, et des transformations

rapides et successives à la suite desquelles ce germe tourne en un être complet, plus ou moins élevé dans la hiérarchie vivante. Ce spectacle contient en lui, pour qui sait le comprendre, toutes les vérités fondamentales de la biologie; et, en particulier, il offre la plus frappante image d'une finalité, règle toute puissante de l'être à tous ses degrés d'évolution.

Qu'est, en effet, le germe fécondé? une matière protoplasmatique, sous forme cellulaire à peine ébauchée et perceptible, mais toute imprégnée d'une force qui va la transformer. « Un esprit d'ordre anime en secret le monde », a dit Voltaire; un esprit pareil anime le germe, et va en faire sortir un monde vivant. Tous les germes animés sont comparables, ou, pour mieux dire, semblables dans leur forme visible. Rien ne distingue, en apparence, les germes d'où vont surgir les êtres les plus dissemblables. Le naturaliste le plus exercé aura beau soumettre à tous les moyens d'analyse, aux grossissements les plus puissants du microscope, un germe déterminé, il ne saurait dire ce que renferme en puissance ce germe, quelle sorte d'esprit s'est incarnée en lui, et va le conduire à tel ou tel développement, à l'acquisition de telle ou telle forme. Tout dépend de l'idée directrice et finale réalisée en ce germe, et cette idée ne tombe pas sous nos sens; elle appartient à ce monde des principes, des substances invisibles qui émettent, soutiennent et gouvernent les substances visibles. La physique et la chimie ne peuvent ni fournir, ni caractériser cette idée directrice; elles lui obéissent, au contraire, et sont dirigées par elle, mais sans lutte, et sans déroger à aucune des lois qui les régissent, et de façon à établir l'être organisé vivant dans sa substance extérieure, dans son composé cellulaire et moléculaire. « Quand un poulet, dit M. Cl. Bernard, se développe dans un œuf, ce n'est point la formation du corps animal, en tant que groupement d'éléments chimiques, qui caractérise essentiellement la fonction vitale. Ce groupement ne se fait que par suite des lois qui régissent les propriétés physico-chimiques de la matière. Mais ce qui est essentiellement du domaine de la vie, et ce qui n'appartient ni à la chimie, ni à la physique, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de cette évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée directrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. »

Ailleurs encore, et dans une publication récente, M. Cl. Bernard rappelle les mêmes vérités : « C'est cette puissance ou propriété évolutive que nous nous bornons à énoncer ici, qui seule constituerait le *quid proprium* de la vie; car il est clair que cette propriété évolutive de l'ovule, qui produira un mammifère, un oiseau ou un poisson, n'est ni de la physique, ni de la chimie. » Le mot de pro-

priété est pris ici comme synonyme de puissance ou de force; et pareillement l'idée directrice ou créatrice, M. Cl. Bernard emploie les deux expressions, doit se rapporter à un agent, puissance ou force, dont elle exprime l'action; car une idée n'existe, ne dirige et ne crée rien par elle-même; une idée doit émaner toujours d'un principe actif qui la possède comme attribut et se manifeste par elle.

Voilà donc, condensée dans le germe, la première et la plus éclatante image de la direction et de la finalité dans la vie. Dans ce protoplasme cellulaire est incarnée une idée finale, si puissante et si active qu'elle va en tirer tout un être vivant avec l'ensemble de ses fonctions, avec la forme typique dont il ne pourra sortir durant tout le cours de son existence. L'idée spécifique de l'être éclate au moment de la fécondation de l'ovule et, à ce moment, individualise cet ovule, le sépare de ses ascendants, en fait un être indépendant, doué de toutes les qualités et fonctions qui vont successivement apparaître en lui. En ce sens, l'idée spécifique et finale précède et fait l'être vivant; avant elle, l'être n'est pas; après elle, il est tout entier, quoique aucune apparence puisse ne pas le trahir encore. Si, de l'être lui-même, nous passons à ses diverses fonctions, on peut dire pareillement que l'idée fonctionnelle précède l'organe, que la fonction fait l'organe, suivant une énergique expression. Toutes les fonctions, en effet, qui doivent concourir à la vie de l'être, sont annoncées, et comme exprimées par un premier trait, avant que la fonction réelle soit établie; et ces apparitions fonctionnelles rudimentaires s'opèrent successivement, suivant un ordre établi par l'importance même de la fonction. C'est ainsi que la circulation future se fait deviner, avant tout appareil circulatoire, à l'apparition de quelques globules sanguins; de même pour le système nerveux, dont les rudiments apparaissent épars çà et là, avant d'être reliés en ce tout puissant qui bientôt va dominer et régler toutes les actions de l'économie. Partout l'idée finale et fonctionnelle se manifeste la première, avant que le fonctionnement la réalise, la rende sensible au physiologiste.

Le père Gratry, qui est souvent un grand voyant et comme un illuminé de la science, a exprimé ces vérités en termes saisissants: « La vie veut vivre et elle vivra. Elle arrive où elle tend. Et comment pourrais-je en douter? Ne suis-je point arrivé déjà? Il fut un temps où dans un monde obscur, mes yeux ne voyaient pas, mais se formaient pour voir; dans ce monde clos, mes poumons ne respiraient pas, mais se formaient pour respirer; mes membres dans ce monde immobile ne pouvaient remuer, mais s'articulaient peu à peu pour arriver au mouvement; dans ce monde implicite, inconscient, mon

cerveau ne pouvait penser, mais se développait pour la pensée. Tout cela c'était des tendances. Toutes ces tendances ont abouti. Toutes celles qui restent aboutiront. » Ces tendances qui restent, et dont le père Gratry pressent l'accomplissement, sont celles qui s'élèvent du monde visible vers le monde infini. Sur ce seuil, la science s'arrête, non sans tenter de pénétrer d'un regard le mystère de ces régions éternelles dont notre existence d'un jour sent et invoque les réalités. « Aujourd'hui, continue l'éloquent oratorien, mes regards et mes aspirations, mes mouvements, ma pensée, tout cela n'est-ce point encore un faisceau de tendances? ma frêle pensée, pauvre, chercheuse, inquiète et dispersée, tend à se rassembler et à se posséder, et à posséder son objet. Pourquoi donc cette tendance n'aboutirait-elle pas? La soif de la justice n'est-ce pas une tendance aussi. Pourquoi donc serait-elle frustrée? L'amour, le désir, l'espérance, toute la vie de mon cœur, n'est-ce pas la tendance essentielle de mon être? Comment n'aboutirait-elle pas? » (*Logique*, Introduction.)

Les fonctions confuses précèdent donc les fonctions achevées; la fonction ne résulte pas de l'organe; elle crée, au contraire, son organe, son instrument approprié. La fonction fait en cela comme la vie, laquelle ne résulte pas de l'organisation, mais crée son organisme, se réalise et se développe en lui et par lui. Certaines conditions extérieures sont nécessaires à l'œuvre créatrice de la fonction immanente; si les conditions extérieures sont favorables, la réalisation organique de la fonction sera régulière, conforme au plan préconçu; si elles sont hostiles, l'œuvre voulue déviera ou avortera: l'idée finale sera troublée dans son action évolutive. C'est ainsi qu'en modifiant autour du germe les conditions normales qui doivent aider à son développement, on peut conduire le germe à des formes monstrueuses, faire avorter certains organes, en altérer d'autres plus ou moins profondément. Il y a même aujourd'hui toute une science de la production expérimentale des monstruosités, science dont M. le professeur Dareste est l'ingénieux créateur.

Cette science et les déviations monstrueuses de la finalité ne sont nullement contraires à la réalité de l'idée directrice; elles accusent uniquement l'influence des conditions ambiantes. Ces conditions modifient, troublent l'évolution typique du germe, comme plus tard elles troubleront l'activité normale de l'organisme. Les monstruosités sont une affection déterminée du germe, comme la maladie est une affection spéciale de l'organisme. La maladie est une sorte de monstruosité temporaire ou permanente de l'organisme achevé. Les conditions extérieures provoquent ces monstruosités, mais seulement alors qu'elles ont vaincu les résistances saines de l'économie, la finalité physiologique inhérente à chaque molécule

vivante. La lutte et la défaite affirment ainsi la finalité au lieu d'y contredire. Si les conditions hostiles limitent leur action en un point, c'est sur ce point qu'apparaîtra la déviation de l'idée finale; le reste de l'organisme que l'occasion hostile n'a pas touché, poursuivra son développement régulier. Cela tient, comme nous l'avons vu, à ce que chaque cellule vivante possède en propre son idée directrice particulière et locale, reflet de l'idée directrice générale, de la finalité supérieure du tout. La monstruosité, pas plus que la maladie, n'est donc l'erreur, ni la négation, de la finalité générale de l'être; elle demeure le simple témoignage d'un entraînement partiel, accidentel et funeste, sous l'empire de conditions mauvaises. L'être vivant ne saurait être indifférent aux milieux physiques qui lui fournissent ses moyens d'existence; il succombe ou dévie, si tout, autour de lui, ne l'aide et ne le soutient.

Quelques naturalistes, se refusant à l'évidence, nient la finalité, l'idée directrice et créatrice, en prétendant, tout au rebours, que c'est l'organe qui précède et fait la fonction. Il n'y a jamais de fonction sans organe, disent-ils; la fonction résulte donc de l'organe, concluent-ils, lui est toute soumise, ne saurait se concevoir en dehors de lui. Il ne faut pas dire, selon eux, que l'oiseau a des ailes pour voler, que l'homme a ses membres organisés pour se tenir debout, des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre; mais que l'oiseau vole parce qu'il a des ailes, que l'homme marche debout, voit, entend et pense, parce qu'il a ses membres, ses sens, son cerveau disposés de façon à ce qu'il en soit ainsi. L'observation répond le contraire. Nous avons vu dans la vie fœtale des organes apparaître, avant que la fonction qui leur est attachée pût s'exécuter. Pourquoi cela! Pourquoi ces poumons, alors que l'être ne peut respirer, ces yeux et ces oreilles alors qu'il ne peut ni voir, ni entendre? C'est que tout se prépare et s'organise pour ces fonctions qui doivent surgir à un moment donné: l'idée prédéterminée crée peu à peu l'instrument qui lui permettra de réaliser son œuvre.

Quant à cela que la fonction s'accomplit parce qu'un organe approprié en rend l'accomplissement possible, il n'y a rien là de contradictoire avec l'idée de fin. L'oiseau a des ailes pour voler, en même temps qu'il vole parce qu'il a des ailes; l'homme a un cerveau fait pour la pensée, tout comme la pensée jaillit mystérieusement de son cerveau. Le moyen est approprié au but, voilà tout ce que cela prouve. Que serait l'idée finale, si elle n'engendrait son instrument vivant? Elle se perdrait dans une stérile contemplation d'elle-même, elle avorterait dans l'indéfini. Le but étant que l'oiseau volât, et que l'homme pût penser, il fallait que l'oiseau eût

ses ailes, et que l'homme possédât un *sensorium commune*, centre cérébral où aboutit toute sensation, d'où émanent toute pensée et toute volonté.

IV

« Quand on observe, dit M. Cl. Bernard, l'évolution ou la création d'un être vivant dans l'œuf, on voit clairement que son organisation est la conséquence d'une loi organogénique qui préexiste d'après une idée préconçue, et qui s'est transmise par tradition organique d'un être à l'autre. (*Problème de la physiologie générale.*) » Cette loi préexistante et formatrice a soulevé des négations, qui ont obtenu et obtiennent un crédit dont il y a lieu de s'étonner en un temps où la science recherche les enseignements expérimentaux et positifs, et repousse les hypothèses démenties par les faits. Une idée directrice, une loi organique préexistante, pour expliquer la forme et l'évolution vivantes! A quoi bon, au dire d'une audacieuse science? La chimie suffit à expliquer ces formes typiques et cette évolution de l'être. Au monde inorganique, la chimie simple; au monde organique, une chimie plus compliquée; tout le mystère est là. « Dès que la substance, dit M. Moleschott, a atteint un degré déterminé de composition, on voit se produire avec la forme organisée, la forme de la vie. » Rostan, qui n'était pas un grand chimiste, mais qui croyait la chimie capable de tout, avait déjà écrit : « Les lois physiques qui président aux corps inorganiques différent immensément des prétendues propriétés vitales qui président aux corps organisés, cela tient uniquement à la différence de composition qui séparent ces corps les uns des autres. Si les lois physiques sont plus simples que les lois vitales, c'est que les êtres organiques étant d'une composition plus simple doivent produire des phénomènes moins compliqués. »

Ainsi donc un peu plus ou un peu moins de complexité dans la matière, il n'en faut pas davantage pour produire des phénomènes un peu plus ou un peu moins compliqué, c'est-à-dire des phénomènes vitaux ou non! un phénomène vital, un être vivant, ne sont qu'un phénomène ou un corps plus compliqué qu'un phénomène physique, qu'un simple composé chimique! naître, sentir, vouloir, raisonner, engendrer, ne sont que des phénomènes physiques plus compliqués que la pesanteur, l'attraction ou l'affinité! Que tout cela est simple et beau, et surtout conforme aux faits d'observation! C'est la réalisation des prédictions faites par un autre chimiste, M. Lehmann : « Tous les phénomènes propres aux êtres vivants doivent pouvoir s'expliquer par les lois de la physique et de la chi-

mie; ces lois nous donneront la clé des phénomènes de la vie; aussi dans un avenir peu éloigné, la physiologie animale sera-t-elle entièrement réduite aux seuls principes de la physique et de la chimie. » Je ne me sens pas le courage de réfuter à cette heure de telles assertions; je me borne à les exposer, et je les répudierai sous la forme synthétique et dernière que leur a donnée un des pontifes de la science allemande : « L'atome, dit M. Büchner, ou la plus petite partie indivisible et fondamentale de la matière, est le Dieu auquel toute existence, la plus infime et la plus relevée, est redevable de l'être. » En invoquant ce Dieu inconnu, et en établissant cette genèse des choses et des êtres, M. Büchner a voulu être profond et éloquent; c'est un inspiré de la science qui se déclare positive!

Revenons cependant à l'observation : elle cadre mal avec toutes ces assertions tranchantes. Quelle que soit la complexité des éléments accumulés, la matière organisée ne naîtra jamais au milieu de ces éléments, si ceux-ci sont inorganiques. Je n'ai pas à rappeler ici la longue suite d'expériences par lesquelles M. Pasteur a prouvé au monde scientifique que la génération spontanée n'existait pas. Il n'y a plus, pour s'attacher à ce dogme ruiné, que ceux qui le soutiennent de parti pris, pour les besoins d'un faux système, et contre tous les enseignements sérieux de la science. Jusqu'ici, d'ailleurs, la génération dite spontanée a toujours exigé, comme condition nécessaire, l'existence préalable de matières albuminoïdes. Or, tout composé de ce genre suppose l'existence préalable d'êtres organisés. Ceux-ci sont, jusqu'à présent, les seuls générateurs connus des matières albuminoïdes; ces substances, encore mal définies, jouissent peut-être d'une organisation rudimentaire, car elles sont riches en granulations amorphes; là serait la raison probable qui fait que la chimie demeure impuissante à les reproduire. La génération spontanée ne surgirait ainsi qu'au sein de matières ayant possédé ou possédant la vie; elle supposerait la vie comme condition antérieure; elle ne saurait donc expliquer la vie première.

A cela, les ardents ou plutôt les irréfléchis de la science répondent que si la génération spontanée n'est pas encore entrée dans le domaine des réalités démontrées, il est des faits acquis, autrefois repoussés comme impossibles, qui se rapprochent singulièrement des faits de génération spontanée : telle est la production chimique des produits organiques, des principes immédiats de la matière organisée. On a longtemps considéré ces principes immédiats comme l'œuvre exclusive de l'activité vivante; on admettait pour eux une chimie vivante, suivant l'expression de Broussais, chimie supérieure à celle de nos laboratoires, et que la main de l'homme ne pouvait imiter. Aujourd'hui cette prétendue chimie vivante est devenue la

chimie ordinaire; et la synthèse chimique, méthode qui a pour initiateur un de nos plus éminents savants, M. Berthelot, crée à volonté, dans les creusets et les cornues, la plupart des principes immédiats que la matière organisée renferme : aldéhides, éthers, corps gras, taurine, urée, glycocolle, acides organiques, et tant d'autres que l'on sait produire, ou que l'on apprendra à produire.

Ces conquêtes de la science sont loin d'avoir la signification qu'on voudrait leur attribuer; elles ne gagnent en rien sur le terrain de la vie; car les principes immédiats sont de purs produits chimiques, et ne possèdent aucun des attributs caractéristiques de la vie. Ils ne sont ni organisés, ni organisables, ne trahissent aucune forme organique; ceux qui ont une forme déterminée sont uniquement cristallisables. Ces principes, même contenus dans l'organisme, n'y sont vivants à aucun degré. Ce sont des produits d'altération, d'oxydation, de décomposition, de restitution de la matière organisée; ce n'est pas la matière organisée elle-même. Lorsque celle-ci est peu à peu usée, qu'elle prépare son retour au monde inorganique, elle abandonne la forme organisée, quoique, pour un temps encore, elle soit enveloppée de tissus et d'humeurs vivants; elle est l'inorganique contenu et voilé momentanément dans l'organique, mais destiné à une séparation prochaine et définitive. Par conséquent, ce n'est plus là de la matière organisée, et sa production par les seules forces chimiques n'est nullement congénère ou voisine d'une génération vivante, si intime que soit celle-ci. Il n'y a pas à conclure de l'une à l'autre, pas plus qu'il n'y a à conclure de l'ordre physico-chimique à l'ordre vivant. Un principe immédiat n'est ni un organe, ni un rudiment d'organe, ni un être, ni un élément de l'être; il ne possède aucune forme vivante, et, dans la vie, la forme qui reste est plus essentielle que la matière qui passe. C'est ce que reconnaît l'auteur de la *Synthèse chimique;* il ne se laisse pas entraîner à ce passage de la matière à la forme, à cette substitution de la chimie à la vie : « Jamais chimiste, dit M. Berthelot, ne prétendra former dans son laboratoire une feuille, un fruit, un muscle, un organe. Ce sont là des questions qui relèvent de la physiologie. Mais la chimie a le droit de prétendre à former les principes immédiats. »

Ce dernier droit, il faut le céder sans réserve; le physiologiste n'a rien à en retenir. Si la chimie n'est pas destinée à reproduire le liquide alimentaire de toute matière organisée, l'albumine et l'albuminose, c'est, comme nous le disions, parce que ce liquide offre déjà une organisation rudimentaire, ainsi que le font présumer les granulations qu'il renferme, et qui semblent une de ses parties constituantes. Si, au contraire, l'albumine n'est à aucun degré organisée, si elle est un simple liquide composé, un principe immédiat

vrai, il n'y a pas à douter qu'un jour la chimie ne la crée de toutes pièces, et qu'elle ne puisse ainsi offrir à l'organisme cet aliment premier que le règne vivant peut seul jusqu'ici produire. Si ce jour arrive, la chimie deviendra la grande nourricière de tout le règne animal, et les conditions de la vie commune seront transformées. Toutefois la science ne semble pas marcher dans cette voie ; de plus en plus, elle tend à concéder aux matières albuminoïdes une obscure organisation ; dans ce cas, la chimie demeurerait impuissante, et l'homme continuerait, pour se nourrir, à cultiver des végétaux et à élever du bétail.

V

Les enseignements les plus décisifs de l'expérimentation moderne ne pouvaient réussir, auprès de ceux qui ne veulent dans la vie ni cause ni but propres, à leur faire abandonner la pensée de rapporter aux seules forces physiques l'apparition de la vie au sein de la nature inorganique. C'est une nécessité pour les ennemis de tout l'ordre organique. S'ils délaissent ce point de départ, s'ils ne s'y attachent pas invinciblement, tout croule autour d'eux, et l'ordre vivant surgit dans son autonomie et dans sa finalité.

Aussi toute l'école transformiste affirme-t-elle que les apparitions premières de la vie se sont faites spontanément, au sein des flots, dans les profondeurs de la mer, sous la forme indécise de masses protoplasmatiques sans nucléus ; là aucun ancêtre, aucune matière organique préexistante ; rien que l'eau minéralisée, et les forces physiques, l'affinité, l'électricité, la chaleur. A un moment indéterminé, se manifeste l'action lente et incommensurable du temps, tout comme si le temps était un agent d'action, et possédait une puissance propre et créatrice. Sous son action incompréhensible, le temps féconde la profondeur des flots, et donne à l'affinité chimique ou à la chaleur une vertu inconnue, et qu'elles ne devaient plus retrouver. Alors s'engendrent ces protoplasmes informes ; et cette génération n'est pas un fait médiocre et indifférent : c'est d'elle que va sortir l'infinie variété des êtres vivants. La succession de ces êtres, sortis du temps et de la matière protoplasmatique, conduira du plus humble végétal, jusqu'à celui que l'on appelait le roi de la création, jusqu'à l'homme, forme dernière et probablement momentanée, obtenue par transformation graduelle des formes primitives, confuses, produits aveugles, ne reflétant aucun dessein supérieur, aucun but idéal et prédéterminé.

Ces protoplasmes sans noyaux, origine prétendue des êtres, ont

reçu de la science moderne qui les a imaginés le nom de *monères*. Quand un nom spécial est donné à un fait imaginaire, le fait acquiert une apparente réalité, et les esprits habiles ou bien disposés l'imposent ou le subissent. Ces monères sont supposées ensuite acquérir un épaississement central, un nucléus; on leur donne un nom nouveau *amœbes*; ces monéres à noyaux font un pas de plus vers l'animalité, elles se segmentent et s'agglomèrent et on les appelle *synamœbes*; celles-ci se creusent d'une cavité unique avec une seule ouverture, on leur trouve le nom de *gastræades*; ensuite, deux ouvertures apparaissent, anus et bouche ; puis des sexes différents; puis une masse nerveuse ; et ainsi l'on arrive à constituer une image fictive de l'animalité inférieure, qui conduit aux types inférieurs de l'animalité supérieure; ceux-ci atteints, on arrive sans gène aux représentants élevés de l'animalité, et d'eux enfin à l'homme.

Veut-on voir avec quelle aisance tout cet édifice se bâtit ? Il n'y a qu'à lire ce passage du dernier livre de Darwin : « L'homme, dit-il, descend d'un quadrupède velu, ayant une queue et des oreilles pointues, vraisemblablement grimpeur en ses habitudes, et appartenant au vieux continent. Cette créature, si un naturaliste avait pu en examiner la structure, eût été classé parmi les quadrumanes, aussi sûrement que l'aurait été l'ancêtre commun, et encore plus ancien, des singes du vieux et du nouveau monde. Les quadrumanes et tous les mammifères supérieurs dérivent probablement d'un marsupial ancien, et celui-ci, par une longue filière de formes variées, soit d'une espèce de reptile, soit d'un animal amphibie, lequel à son tour a pour souche un poisson. Dans les brumes du passé, nous pouvons voir distinctement (*distinctement !*) que l'ancêtre de tous les vertébrés a dû être un animal aquatique, à branchies, réunissant les deux sexes dans le même individu, et chez lequel les organes principaux, tels que le cerveau et le cœur, n'étaient développés que d'une manière imparfaite. Cet animal a dû, semble-t-il, se rapprocher des larves de nos ascidiacés marins plus que de toute autre forme connue. » (Darwin, *The descent of man, and selection in relation to sex.*)

Je n'ai pas le dessein de reprendre la réfutation si souvent et si bien faite du transformisme. A quoi bon, d'ailleurs, et pourquoi cet effort inutile ? Cette réfutation, on ne veut pas l'entendre. Aujourd'hui on est transformiste quand même : on l'est par nécessité, parce qu'il faut une conception de l'ordre vivant qui supprime toute idée de création, de direction, de finalité. Lamarck et Darwin répondent à ces nécessités doctrinales, et c'est ce qui fait leur fortune. Je signalerai, cependant, ce que la première assertion, fondement de toute cette genèse organique, offre de vain et de contraire aux

enseignements de la science. Cette première assertion n'est pas une hypothèse que rien ne prouve ; c'est pire que cela ; c'est une contre-vérité absolue. Rien, en effet, n'autorise à considérer comme possible la génération spontanée d'une masse protoplasmatique ; et celle-ci, complaisamment admise, rien ne permet d'imaginer sa transformation ultérieure,

Reportons-nous, en effet, à ces époques où nul être vivant n'avait encore paru, où nul germe ne flottait dans l'air, où nulle matière organique, nul débri d'organisation détruite, n'étaient disséminés sur la surface du globe, ou perdus dans les profondeurs de la mer ou du sol. Partout la matière inorganique pure, et, pour l'animer, les seules forces physico-chimiques, la pesanteur et l'affinité, la lumière et l'électricité, la chaleur et le mouvement. Ces conditions étaient simples, et ces milieux, où tous les éléments de la vie manquaient étaient inaltérables. Sous quelle incitation, sous quelle puissance nouvelle de tels milieux auraient-ils enfanté une matière organisée, et jouissant de toutes les facultés et propriétés de la vie ? Les forces physiques sont immuables ; ce qu'elles étaient, il y a quelques milliers de siècles, elles le sont aujourd'hui, et elles le seront après d'autres milliers de siècles : scientifiquement, elles ont l'infini derrière elles et devant elles, et cet infini les laisse identiques à elles-mêmes, ne perdant et n'acquérant rien. Comment imaginer que, dans cet ordre physique ainsi constitué, puisse surgir, sans cause nouvelle, l'ordre vivant? On invoque l'action lente du temps ; ce n'est là qu'un vain assemblage de mots ; car les actions lentes, comme les actions rapides, supposent un agent, et le temps n'est pas un agent. Cette action lente est donc une chimère ; et une dissolution saline, si elle demeure à l'abri de tout germe organique, restera dissolution pure, et n'engendrera aucun protoplasme, quelle que soit la durée des temps.

Mais, dit-on, à ces époques antérieures à toute vie, les conditions de notre globe étaient différentes de celles que nous observons. La chaleur et l'électricité le pénétraient avec une intensité que nous ne connaissons plus, et l'affinité chimique avait une énergie créatrice qu'elle a perdue. Ce sont là encore des mots vides de toute réalité ; car, précisément, la vie ne peut apparaître que dans des conditions moyennes de chaleur et d'électricité, telles que celles qui règnent aujourd'hui ou que nous pouvons reproduire dans nos laboratoires. Les chaleurs intenses et les surcharges électriques détruisent la matière organisée ; et quant aux affinités chimiques, leur action d'hier est celle d'aujourd'hui ; elles sont immuables, et nous pouvons par l'expérimentation faire appel à toute leur énergie ; or celle-ci n'a jamais créé le plus infime organisme. La science moderne est riche

en moyens expérimentaux ; elle a réalisé les températures les plus élevées, les courants électriques les plus formidables ; à leur aide, elle a fabriqué, par synthèse, les pierres précieuses, les roches, les cristallisations, que seule notre terre en feu avait pu jusqu'ici produire; mais une forme vitale quelconque demeure au-dessus de toutes nos entreprises.

Les protoplasmes originels, si commodément admis comme point de départ du monde organique, demeurent donc une vision antiscientifique : et, pourtant, tout ce qu'on en a immédiatement déduit est encore moins sérieux, et me paraît comme une longue suite de futilités, car ce sont des hypothèses auxquelles je cherche en vain une raison expérimentale ou théorique quelconque. Sur quoi, en effet, appuyer ces transformations successives des monères ; celles-ci acquérant un noyau central, celles-là se segmentant et s'aglomérant, celles-ci gagnant une cavité et une ouverture, les autres deux ouvertures ? Comment expliquer l'apparition des sexes, celle d'une circulation active, celle du système nerveux, celle des sens, celle enfin de toutes les fonctions et de tous les organes de l'animal achevé ? Dans ce peuple primitif de monères, habitant le fond des mers, il n'y a ni habitude, ni besoin, ni concurrence vitale, ni sélection naturelle ou sexuelle, ni transmission héréditaire pour expliquer, même par les artifices les plus impuissants, toutes les transformations qui ont conduit la monère, de son obtuse et informe existence, à une existence perfectionnée. Cette monère n'a rien à faire avec tous ces mots, qui ne sauraient trouver d'application que dans l'animalité supérieure. La concurrence vitale et la sélection ne feront jamais qu'une monère acquière une cavité qui lui manque, s'enrichisse de deux ouvertures, d'un canal contractile où les humeurs circulent, d'un système nerveux qui lui permette de sentir. La monère est condamnée à rester dans sa forme rudimentaire ; elle est privée de toute impulsion ou sensation qui puisse aboutir à une modification de structure, à une acquisition d'organe. Que l'on essaye de concevoir comment un être vivant a pu acquérir l'organe et le sens de la vision, même à l'état le plus rudimentaire, alors qu'avant cet être, aucun être n'avait vu, et que la lumière et la vision étaient inconnues dans tout le monde organique. On dit que l'œil est venu par transformation successive opérée au bout d'un nerf qui, placé sous l'épiderme, s'est trouvé, un beau jour, doué de quelque obscure sensibilité à la lumière. Cette sensibilité spéciale s'est transmise par hérédité, toujours sur ce même bout nerveux, s'est perfectionnée; l'épiderme au-devant du nerf s'est éclairci; les couches optiques se sont dessinées dans l'encéphale ; peu à peu l'œil est né. Et ainsi s'est constitué l'organe le plus délicat, le plus savamment

construit, le plus idéalement géométrique que l'on puisse contempler! Point d'idée finale dans cette construction, point de plan préconçu ; une suite de transformations qui, quoique toutes fatales, ont cependant abouti à ce dessein achevé, à cet instrument admirable, et si infiniment varié, suivant les diverses espèces animales! Et tout cela est accepté comme vraisemblable et conforme à l'expérience! ah! Combien la simple parole de Newton, sur ce sujet, repose l'esprit, et le soulage de toutes ces fictions grossières : « Celui qui a fait l'œil, a-t-il pu ne pas connaître les lois de l'optique? »

Tel est donc le point de départ du transformisme : un enchaînement d'impossibilités ; génération impossible d'un protoplasme primitif au sein d'une nature tout entière inorganique ; transformation impossible de ces protoplasmes, à supposer qu'il leur eût été permis de naître. Et c'est au nom de ces impossibilités qu'une science, qui se prétend toute expérimentale et positive, veut imposer une genèse complète des êtres organisés, et supprimer, de cette genèse, toute idée directrice et finale!

VI

Quelques savants affectent une logique plus rigoureuse que celle du transformisme, et un attachement plus réel aux dogmes de la philosophie positive. Ils déclarent abandonner toute théorie de l'origine des êtres organisés, et se bornent à étudier la genèse de l'être vivant dans les conditions où elle s'accomplit actuellement. Le mystère qu'ils ont, devant eux, n'est pas diminué par l'abstention qu'ils professent. Déterminés à repousser toute idée directrice et finale, il leur faut expliquer comment le germe va se développer en un organisme complet; comment des germes, en tout comparables, vont néanmoins fournir, selon les parents qui les émettent, des organismes dissemblables.

Pour expliquer ces faits, les physiologistes du positivisme ont admis une propriété spéciale de la matière organique, propriété dite de naissance, ou natalité. Cette propriété entre en jeu dans le germe, et donne naissance au développement embryonnaire. N'est-ce pas là se payer de mots, et déguiser les difficultés d'un problème insoluble sous une locution qui me paraît dépourvue de tout sens? Que peut signifier, en effet, une *propriété de naissance?* Un vieil adage le dit : *proprietas sequitur esse*. Il faut que l'être soit, avant qu'il jouisse d'aucune propriété. Comment donc imaginer une propriété pour naître, puisqu'il faut que l'être soit né avant toute propriété? Si le germe possède une prétendue propriété de naître, c'est qu'il est déjà né; il faut exister pour avoir une propriété quel-

conque, et nulle propriété ne donne l'être. Une propriété de naissance est donc une pure logomachie, et la donner pour une explication, ce n'est guère respecter les esprits auxquels on s'adresse.

Quant à la question de savoir pourquoi un germe fécond ou fécondé, qui est tout un être en puissance, va se développer ici de telle façon, et là de telle autre, fournir telle ou telle espèce animale, quoique rien ne distingue physiquement ces germes les uns des autres, la réponse est livrée, dit-on, par l'action des milieux, par les réactions chimiques qui se succèdent. Ces réactions chimiques, dont les éléments sont empruntés aux milieux ambiants, se commandent les unes les autres, de manière à ce que de leur travail successif, résulte l'organisation progressive de l'être. La division et la multiplication de la cellule germinative, l'apparition des noyaux, les traces rudimentaires des grands systèmes organiques, l'institution graduelle des appareils fonctionnels, la forme typique de l'être, tout cela se suit, se commande, est l'effet direct d'une longue suite d'opérations chimiques, d'échanges moléculaires. Toutes ces cellules, et tous les tissus qu'elles forment, jouissent, par leur organisation même, de propriétés spéciales, dites vitales ; et c'est sous l'influence de ces propriétés, et des dispositions qu'elles impriment à la matière, que s'établit la direction spéciale de tous les actes chimiques en voie d'accomplissement. Il n'est nul besoin d'invoquer, pour expliquer les résultats obtenus, une idée directrice et finale. Il n'est pas nécessaire de sortir du monde et des forces physiques ; la matière suffit à tout. Ces explications se distinguent à peine des assertions du chimisme exclusif que nous avons déjà exposées.

Si l'on veut se convaincre par une seule série de faits, combien la direction du développement idiosyncrasique et spécifique de l'être vivant se soustrait à la direction pure de la chimie, quoique l'action chimique intervienne nécessairement dans toute constitution organique, il n'y a qu'à considérer l'ensemble des phénomènes héréditaires. Je ne sache pas qu'il existe de démonstration plus saisissante que celle que fournit l'hérédité relativement à la prédétermination dans les êtres vivants. N'est-elle pas, en effet, la preuve vivante d'une incarnation causale dans le germe, et telle que la cause directrice et finale y possède, dès l'origine, tous les attributs essentiels, toutes les particularités typiques, sous lesquels elle se développera durant toute la durée de l'être ? Ces attributs et ces particularités se rattachent souvent si étroitement à la vie des ascendants directs et indirects, qu'ils semblent se transmettre comme se transmettrait une idée, une tradition, dont le souvenir serait variable suivant les cas, ou toujours présent, ou reparaissant à intervalles parfois très-éloignés.

Comment imaginer la transmission des caractères propres, organiques et intellectuels de l'individu, si l'on n'admet que les conditions physiques et chimiques comme causes de cette transmission? Voilà, par exemple, une famille dont les enfants reproduisent, les uns la physionomie et le caractère moral de la mère, les autres la physionomie et le caractère moral du père; d'autres enfin, s'éloigneront des types maternel et paternel, et auront une physionomie propre, un ensemble de qualités personnelles qui ne seront pas un reflet, une transmission des qualités des ascendants. Comment expliquer ces faits et ces variétés? Les conditions de terrain ont été identiques, les résultats sont profondément dissemblables. Tout demeure inexplicable et presque contradictoire si l'on ne veut invoquer que les échanges moléculaires de la matière organique. Pourquoi et comment cet enfant, vivant du sang de sa mère durant neuf mois, acquérant dans le sein maternel tout son développement organique, va-t-il reproduire les traits et le tempérament de son père, dont le sang lui est en réalité étranger, dont il n'a reçu qu'une animation fugitive, se traduisant par l'intussusception d'une cellule microscopique? Qu'a à faire la chimie dans ce merveilleux phénomène? Et la même mère enfantera de même d'autres enfants, dont les caractères seront tout autres, et peut-être étrangers à tous ceux qui appartiennent au père comme à elle-même; et néanmoins tous ces enfants ont vécu du même sang, se sont constitués des mêmes principes immédiats, ont trouvé dans leur vie première les mêmes conditions organiques!

Mais il y a à invoquer des faits plus surprenants, et bien propres à confondre l'esprit si on les médite. Ces enfants, qui semblent ne retenir aucun des caractères de leurs ascendants directs, qui semblent étrangers à leur père et à leur mère, rappelleront parfois, et d'une manière frappante, leurs ascendants éloignés ou leurs collatéraux, et ces ressemblances, néanmoins, leur sont transmises par leurs générateurs, lesquels ne les possèdent pas eux-mêmes. Ainsi on peut transmettre des qualités que l'on n'a pas, qui du moins ne se trahissent en vous par aucun signe visible, mais qui sont latentes en vous, que vous possédez en puissance, qui sommeillent sous vos qualités propres; vous ne transmettrez pas celles-ci qui ont leur représentation organique et matérielle, et vous transmettrez celles-là que nulle disposition saisissable ne représente. Quels mystères! et, quoique mystères, combien ils éclairent la genèse de l'être, combien ils montrent que tout se produit sous l'influence d'une idée directrice et finale, qui se transmet comme se transmettent les agents immatériels, l'unité pure et active, qui, à un moment donné, se réalise et engendre sa représentation vivante!

Et il n'y a pas que les faits d'hérédité directe et d'atavisme physiologiques : il y a la série non moins féconde de l'hérédité et de l'atavisme pathologiques. Que dire de ces maladies diathésiques que le père ou la mère transmettent à leurs enfants, et qui souvent n'éclatent qu'à une époque avancée de la vie de l'individu, alors que depuis longtemps la vie individuelle est distincte de celle des parents, et qu'une longue suite de transformations chimiques a complétement effacé et renouvelé toute la substance organique que l'enfant avait pu recevoir d'eux. Voilà un homme qui arrive sur le déclin de la vie; il a passé par les fortunes et les situations les plus diverses, et souvent celles-ci ont été à l'opposé de celles de ses parents; et cependant à un moment donné, et souvent au même âge, il tombera affecté du même mal, de la même lésion que son père ou que sa mère. Et néanmoins que retient-il d'eux? Que garde-t-il de son père, par exemple? Plus rien certainement, rien de matériel, mais quelque chose d'invisible et de puissant, qui opère avec une activité invincible, qui provoque avec une assurance fatale cette lésion redoutable ; ce quelque chose c'est toujours la cause directrice et finale incarnée dans le germe. Et souvent ce n'est même pas la maladie du père et de la mère que le fils reproduit. Non, ceux-ci sont sains; ils ont prolongé leur vie sans rien trahir de la maladie qui doit affecter leur enfant ; celui-ci reproduit la maladie qui a affecté les aïeux ou simplement quelques collatéraux. On transmet donc à la descendance des maladies que l'on n'a pas; les parents inscrivent dans les germes qu'ils émettent et fécondent des idées et comme des souvenirs pathologiques qui se feront jour chez les petits-fils ou arrière-petits-fils.

Dans cet ordre de faits, il faut encore noter celui-ci comme l'un des plus surprenants : de toutes ces maladies, qu'elles proviennent des ascendants directs, ou qu'ayant touché les générations antérieures, elles soient transmises par une génération saine, celles qui passeront le plus sûrement, le plus fatalement aux enfants ou petits-enfants, ce sont précisément les maladies dites sans matière, celles où l'altération organique est insaisissable, celles qui par leur forme intermittente, leur mode d'apparition, l'intégrité apparente de la substance, sembleraient devoir se dérober plus aisément, que d'autres à de telles transmissions, et se perdre à travers toutes les transformations de la matière organique. Telles sont les maladies connues sous le nom de névroses, et, en particulier, l'hystérie, l'épilepsie, la folie sous toutes ses formes. Ici la transmission est presque fatale; et, au contraire, les maladies à lésions, les affections tuberculeuses, et cancéreuses, par exemple, s'éteignent souvent dans les familles, et se perdent dans le renouvellement des organismes que les générations successives amènent. Que peut dire la chimie en

face de ces faits, et ne semblent-ils pas témoigner que plus l'élément matériel s'efface dans ces transmissions, plus l'idée directrice et finale y prédomine, et plus enfin elles sont assurées?

Je ne puis songer à fouiller jusqu'au fond ce champ des hérédités, si fertile en démonstrations des grandes vérités biologiques : je ne le quitterai pas, sans rappeler un dernier trait encore plus étrange que les autres, et qui nous montrera jusqu'où peut pénétrer l'idée directrice et finale imprimée dans le germe. Qui ne sait que, chez les animaux domestiques, la première imprégnation et la première portée laissent, dans l'organisme maternel, une impression, qui fait que ce n'est plus seulement la mère qui transmet à son petit ses qualités de race et de caractère, mais que aussi le petit communique à sa mère les qualités et le caractère de race qu'il a reçus du père. La mère est ainsi modifiée par son produit, et cette modification ne s'effacera plus, mais se transmettra aux produits ultérieurs, alors même que ces produits reconnaîtront une paternité différente. L'action du premier père, à travers et par la mère, influe sur l'action du second père. Les exemples ne manquent pas : une jument saillie par un âne et engendrant un métis, plus tard, saillie par un cheval pur-sang, donnera naissance à un poulain abâtardi, dont les oreilles pourront rappeler celles de l'âne qui avait approché d'abord la jument. De même si la jument a été fécondée par un zèbre, de la fécondation de cette même jument par un cheval, pourra naître un produit zébré. Une chienne de race, accouplée avec un chien de race différente, ne donnera plus des produits purs, si elle est unie ensuite avec un chien de même race qu'elle ; les petits seront abâtardis, et rappelleront souvent le premier père. De tels faits s'observent dans l'espèce humaine. Une veuve qui a eu des enfants d'un premier mari, pourra avoir d'un second mariage des enfants qui rappelleront les traits, la physionomie, les qualités morales du mari défunt. Cette imprégnation peut aller plus loin encore : elle peut transmettre à la femme les maladies dont est atteint le mari ; et cette transmission se fait non par contagion, par inoculation directe du mari à la femme, mais par la conception d'un enfant qui reçoit du père une impression pathologique, et qui transmet ensuite à sa mère cette impression reçue.

Que tous ces faits sont profonds ! Et comment invoquer, vis-à-vis d'eux, les simples propriétés physiques de la matière, l'action des affinités chimiques et des échanges moléculaires ! Comment cette jument ou cette chienne reçoivent-elles cette imprégnation première qui ne les abandonnera plus, et qui se transmettra à un second produit, lequel se rattachera au premier père sans cependant en avoir rien reçu? Chimiquement, moléculairement, la mère est restée

la même; elle est toujours de sa race, et elle ne garde matériellement rien du premier générateur qui l'a approchée; et elle donnera des traits et des qualités qui lui étaient étrangers, et que rien de visible ne traduit en elle! C'est que cette transmission n'a rien de matériel, rien qui tombe sous nos sens; c'est la transmission d'une idée directrice, et celle-ci pénètre dans les profondeurs de l'organisation, peut s'y associer à une idée antérieure et étrangère, sans que nul indice vienne trahir cette association, cette modification de l'idée directrice première par l'idée directrice seconde. Voilà lé fait vrai, la réalité toute nue. Irons-nous repousser cette réalité sous le prétexte qu'elle est idéale, qu'elle est inaccessible à nos moyens d'investigation physique, qu'elle échappe à nos analyses les plus délicates de la matière. Mais qui nous donne le droit de limiter les réalités aux seules réalités physiques? Et pourquoi, lorsque l'observation nous met en regard de phénomènes et de causes autres que les phénomènes et causes physiques et chimiques, ne nous rendrons-nous pas à ses enseignements? Qui nous autorise à repousser l'observation, et à refuser les causes dont nous voyons les effets? Voyons-nous mieux les causes physiques, l'affinité, l'attraction, la chaleur, que nous ne voyons la cause vivante et ses modes essentiels, l'unité, la spontanéité, la finalité vivantes?

VII

L'idée directrice et finale, réalisée dans le germe fécondé, y conduit une œuvre suprême, bien digne de fixer, un instant, notre attention, et qui offre comme le résumé et la conclusion de tous les modes de l'activité vivante. Cette œuvre, nous pouvons l'exprimer d'un mot : l'acquisition nécessaire de la forme typique et spécifique, léguée par les ancêtres. Le germe fécondé, en effet, n'incarne pas en lui une idée directrice vague, incertaine, variable dans ses déterminations essentielles, mais une idée fixe, précise, qui conduira l'être vivant à une forme prédéterminée, celle des ancêtres, qui sera aussi celle des descendants. A chacune de ces idées fixes correspond donc une longue suite, un vaste ensemble d'êtres vivants, tous semblables entre eux quant à leurs caractères fondamentaux et permanents, variables seulement quant à leurs qualités accessoires et transitoires, et chacun de ces ensembles forme ce que l'on a appelé, dans l'ordre vivant, une espèce. L'espèce embrasse et relie en un tout une succession illimitée d'individus; elle est un véritable être synthétique. « Les espèces sont les seuls êtres de la nature, » dit Buffon; « Les individus sont les ombres dont l'espèce est le corps, » dit encore ce

grand naturaliste. Et Cuvier, s'exprimant en un langage moins élevé, mais plus précis, dit que « l'espèce est la réunion des individus descendus l'un de l'autre ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. »

Telle est donc l'une des fonctions majeures de l'idée directrice et finale : elle crée, non-seulement des organes et un organisme, mais un organisme doué d'un type propre, dont il ne peut dévier que dans de très-étroites limites, et auquel il est invariablement ramené lorsque la déviation s'est accrue dans les proportions extrêmes qu'elle peut acquérir, et que les conditions sous lesquelles elle a été obtenue viennent à s'affaiblir ou à disparaître. Les types, même les plus voisins, ne se fondent pas les uns dans les autres, ne s'unissent pas pour créer un type intermédiaire et durable. On peut créer des variétés, c'est-à-dire, des races ; on ne crée pas un type vrai, c'est-à-dire une espèce. C'est là je le répète la fonction majeure et synthétique de l'idée finale, c'est aussi l'une des plus fortes preuves de sa réalité. Si chaque être vivant a son type marqué et invariable dans un germe qui lui-même n'offre aucun type spécial appréciable, si tous ces types de l'être sont irréductibles, s'ils ne peuvent découler les uns des autres, et dériver d'une forme première et commune sous la seule influence des agents et des milieux physiques, c'est que ces types, et l'idée créatrice qui les détermine, expriment vraiment la loi souveraine de l'être, loi voulue par une puissance immanente et dont les desseins infinis nous accablent.

C'est le sentiment de ces vérités qui a suscité, depuis Darwin, la guerre aussi étrange qu'acharnée entreprise par les partisans des doctrines transformistes contre la notion de l'espèce. On a accumulé les critiques contre la définition de l'espèce, et cela avec d'autant plus d'aisance et de succès apparent que l'espèce, comme toutes les notions fondamentales et simples, est malaisée à définir rigoureusement. Mais si la définition est difficile, la chose est si claire que tout le monde la comprend, comme tout le monde entend ce que c'est que la vie et la maladie, quoique l'une et l'autre soient non moins difficiles à définir scientifiquement. « Nulle définition de l'espèce, dit M. Emile Blanchard, n'a pu satisfaire tous les naturalistes, répète M. Darwin. Rien n'est plus réel, seulement il convient d'ajouter que sur aucun sujet l'entente ne s'établit d'une manière aussi complète entre les auteurs. Personne sans doute ne sait dire à quels signes généraux on distingue les espèces, et néanmoins, instruit par l'observation et l'expérience, le classificateur demeure convaincu, avec Linné, que « le semblable engendre toujours son semblable », — avec Cuvier, que l'espèce est représentée

par les êtres « nés les uns des autres ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux, » — avec la plupart des investigateurs, que l'espèce est assurée par la fécondité qui se perpétue, enfin qu'elle est une forme organique primitive. Depuis beaucoup plus d'un siècle, des centaines de zoologistes et de botanistes disséminés dans toutes les villes du monde où la science est plus ou moins en honneur travaillent à cet édifice colossal qu'on a nommé l'inventaire de la nature : sans exception, ils se conforment au plan que Linné a tracé. Par un phénomène dont l'explication nous manque, des partisans de l'idée de transformations illimitées, pris du goût de faire connaître de nouveaux types, les décrivent absolument comme les autres naturalistes ; dans la circonstance, l'idée est mise en réserve. Ceux qui s'en tiennent à des formules peuvent croire que tout est vague ; au contraire, ceux qui s'instruisent par une pratique indispensable sont également saisis par l'évidence des faits ; un pareil concert ne s'établit pas sans fondement solide. » (Em. Blanchard, *l'Origine des êtres*).

Ces remarques de l'éminent naturaliste reflètent un bon sens et des clartés que nulle subtilité sophistique ne saurait obscurcir. Les vérités majeures ont cette invincible éloquence qui fait qu'elles dominent ceux-là mêmes qui croient les repousser. On élève la voix pour nier, et les derniers retentissements de cette voix ont à peine cessé que l'on agit et que l'on parle comme si l'on avait affirmé le fait nié. Qui pourrait traiter de l'ensemble des êtres vivants sans les distinguer et les classer en genres, en familles, en espèces ? Qui ne raisonne à leur sujet tout comme si la permanence et la fixité des espèces avérées étaient des faits incontestables ? Il en est ainsi, que l'on relève de Cuvier, ou que l'on suive Darwin. Si la notion d'espèce disparaissait, la plus inextricable confusion se substituerait à l'une des plus admirables constructions de l'esprit et du travail de l'homme.

La création des variétés et des races par l'action des milieux et par tous les procédés de sélection artificielle, est devenue le point de départ d'un système absolu de transformisme, fondé sur la négation même de l'espèce. Nous avons, dans ce même recueil (*Les luttes actuelles de la philosophie et de la science*, *Correspondant* 10 juillet 1868), dit ce qu'était la variabilité des espèces, et comment elle restait soumise à l'unité et à la fixité du type spécifique ; nous recommandons de nouveau à nos lecteurs un livre sur lequel nous avons déjà appelé leur attention, *La variabilité des espèces et ses limites*. Le savant auteur de ce livre, M. Faivre, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, établit sur des preuves irréfutables la réalité et la permanence des espèces, et montre que

leur variabilité se réduit à des modifications dans la taille, la couleur des téguments et des poils, l'accroissement ou le raccourcissement exagérés de certaines parties du squelette, l'acquisition de certaines dégénérations, de véritables monstruosités soigneusement entretenues par les conditions du régime, la sélection artificielle, et la transmission héréditaire par sélection sexuelle. Les races sont, suivant la parole de Buffon, comme des touches accessoires de l'espèce, propagées par la génération, et maintenues constantes dans des conditions déterminées. Les races ne sont donc rien par elles-mêmes ; elles ne sont pas un type primitif, un exemplaire vrai et durable d'une idée directrice et finale, particulière et comme éternelle; elles sont des accidents, et comme l'accident elles passent. Aussi dès que les conditions exceptionnelles de milieu et de sélection qui ont engendré la race, s'effacent, la race disparaît; abandonnée à elle-même, elle retourne au type primitif de l'espèce, de l'idée prédéterminée et spécifique.

Ce retour des types déviés au type des ancêtres est une des lois les plus saisissantes de la biologie; elle joue un grand rôle dans le maintien des espèces, et je montrerai son importance dans la biologie et la pathologie humaines. Sans cette loi souveraine, l'humanité aurait probablement disparu, étouffée sous les transmissions morbides et les monstruosités. Mais le pouvoir inaliénable de l'idée finale, créatrice de l'espèce, subsiste à travers toutes les altérations, toutes les dégénérations; elle arrive à réintégrer l'espèce, ou à maintenir ses caractères inaltérables à travers les variations les plus étendues. On peut donc appliquer aux races ces fortes paroles de Buffon : « Elles ne sont que des possessions usurpées pour un temps sur la nature, mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre. » Cette main sûre des siècles est conduite par la loi du retour au type primitif; et ce sont ces usurpations d'un jour, au profit et au moyen desquelles on prétendrait détruire l'œuvre la plus éminente et l'ordonnance majestueuse de la nature! La science s'étonnera, un jour, de la faveur conquise au milieu de nos générations par les conceptions aventureuses de Darwin, et toute la science de détail de ce célèbre naturaliste ne sauvera pas du naufrage l'accumulation d'hypothèses auxquelles son nom restera attaché. Mais, si la justice de l'avenir est sûre, les entraînements du présent sont grands, et nous ne dissimulons pas que ce roman de la nature ne domine aujourd'hui bien des intelligences, et n'y altère le goût et le sens du vrai. Nous serions trop orgueilleux de notre siècle, s'il ne subissait ainsi certains et profonds égarements.

La tendance irrésistible à une forme spécifique et prédéterminée est-elle un fait qui n'appartienne qu'à l'ordre vivant, le seul où

apparaissent des germes, et a-t-elle la signification que nous lui attribuons, témoigne-t-elle d'une idée directrice et finale réalisée dans l'ovule fécondé? N'y a-t-il pas des faits empruntés à l'ordre inorganique, dépourvus par conséquent de toute finalité spéciale, et qui dénotent une tendance invincible de la matière à une forme spécifique et invariable, tout comme les êtres organisés sortis de l'évolution du germe? Les phénomènes de cristallisation ont paru fournir une réponse affirmative à ces interrogations inattendues. Dans son livre sur *Les phénomènes physiques de la vie*, M. le professeur Gavarret pose la question en ces termes : « Cette tendance à la réalisation d'une forme déterminée a-t-elle bien toute l'importance que lui attribue l'école vitaliste; ne se manifeste-t-elle pas même dans certains phénomènes du monde inorganique? Nous savons que dans une dissolution saline placée dans des conditions convenables de repos et d'évaporation lente et régulière, les molécules d'un même sel s'agrégent suivant un plan déterminé, de façon à reproduire fatalement un cristal de forme parfaitement définie et toujours la même. Nous ne voulons pas insister sur ces faits, ni sur les phénomènes si nombreux d'affinité élective; mais nous pensons qu'ils sont de nature à faire réfléchir. » Ces lignes indiquent une disposition marquée à considérer les phénomènes de cristallisation comme analogues à l'acquisition de la forme typique chez les êtres vivants. Toutefois l'auteur garde une certaine réserve à l'égard d'une assimilation positive et entière. Ces réserves sont mises de côté par ceux dont l'éducation scientifique est moins sévère, et l'esprit plus aventureux et plus ardent.

Ceux-là, décidés à lever toute barrière qui sépare le monde organique de l'inorganique, déclarent que les phénomènes de cristallisation trahissent déjà les effets d'une sorte d'affinité vitale; ils insistent particulièrement sur les faits de réparation des cristaux altérés dans leurs formes, et qui, plongés dans une dissolution de même nature, réparent d'abord les lésions qu'ils ont subies, et se multiplient ensuite en proportion des éléments contenus dans la dissolution. N'y a-t-il pas là, disent-ils, une similitude vraie entre ces réparations et celles que l'on observe à la suite des lésions subies par un organisme vivant; et de même la fixité de la forme des cristaux n'est-elle pas exactement comparable à la fixité de forme des espèces, toutes les deux surgissant au sein d'une matière amorphe, ici une dissolution saline, là une matière albuminoïde? N'y a-t-il pas une naissance pour le cristal comme pour l'être organisé, de même que pour tous les deux il y a forme prédéterminée et réparation spontanée? Le cristal serait donc la première forme de la vie; le protoplasme et les organismes qui en dérivent,

ne sont qu'une forme vitale plus compliquée et en voie de perfectionnement. Le cristal acquiert sa forme sans l'intervention d'une idée finale pénétrant la dissolution saline au fond de laquelle il se dépose; il est un pur produit des forces physico-chimiques de la matière. Pourquoi l'être vivant n'acquerrait-il pas sa forme sous l'action de ces mêmes forces, et aurait-il besoin d'incarner en lui un principe directeur et final? Accorder au cristal, comme à l'être vivant, un principe spécial, directeur et formateur, serait se payer de mots. On n'en anéantirait pas moins ainsi la finalité propre de l'être; car il est évident qu'il n'y a pas de finalité vraie dans le cristal, qui n'est ni un être, ni un individu, que rien en lui ne dépasse les lois de la matière, et ne conduit à une causalité supérieure et distincte de celle qui régit l'ordre inorganique.

Exposer de telles opinions, c'est à mon sens une façon presque suffisante de les réfuter. Est-il, en effet, besoin de beaucoup insister pour montrer sur quelles analogies superficielles et chancelantes reposent toutes ces assertions que je suis surpris de voir soutenir par des savants d'un mérite distingué? Je sais cependant, et depuis longtemps, avec quelle facilité on se laisse aller aux plus vaines hypothèses, alors qu'elles semblent favoriser certaines idées systématiques qui visent à l'ensemble des choses, et devant lesquelles il faut que plient tous les faits particuliers. Oui, l'acquisition de la forme chez le cristal n'est en rien comparable à l'acquisition de la forme dans l'être organisé. Dans le premier cas, et ce point est capital, il n'y a pas évolution, acquisition graduelle, création progressive de la forme typique définitive : non, cette forme existe complète, parfaite, dès l'origine, dès la première apparition du cristal, alors qu'il est microscopique et encore invisible à l'œil. Cette forme peut croître par juxtaposition de cristaux, mais quelque accrue qu'elle soit, elle demeure absolument semblable à elle-même dans tout le cours de son accroissement. Les types ne relèvent aucunement d'autres types préexistants dans les corps simples dont est formé le composé cristallisable. Chaque composé, chaque sel a sa forme cristalline propre, qui ne rappelle pas les formes cristallines des corps simples formateurs du composé. Rien ne rappelle ici l'action des ascendants et les lois de l'héritage; chaque type est aussi indépendant qu'invariable. Le cristal en partie brisé se répare, mais de la même façon qu'il s'est formé; les cristaux subsistants servent d'appel, de centre de cristallisation; de sorte que la partie détruite se rétablit par juxtaposition, comme se formerait un nouveau dépôt cristallin. La réparation du cristal n'amène donc pas, comme celle de l'être vivant, une modification, plus ou moins notable, de forme et de structure; elle n'est jamais imparfaite et

relative; elle est jetée dans le moule absolu du cristal primitif. Certes, tous ces phénomènes sont admirables; ils peuvent nous faire supposer que des lois géométriques gouvernent tout le monde physique, les atomes de la matière, les vibrations de l'éther, comme la marche des astres. Mais cette géométrie sublime qu'a-t-elle à faire avec l'acquisition de la forme spécifique de l'être vivant? Il semble même que celui-ci soit institué pour être la négation, ou pour mieux dire, pour être en dehors de cette infinie géométrie, pour limiter en quelque sorte cette infinité, et montrer qu'elle n'est pas tout.

Rien, en effet, ne procède géométriquement dans le germe, ne s'y opère comme dans le cristal apparaissant. Dans le germe, il n'y a pas visiblement, matériellement réalisée, la forme spécifique et future de l'être. Rien dans cette matière amorphe et granuleuse, rien dans ces premières cellules, rien même dans les premiers rudiments d'organes, ne décèle la forme qui doit devenir le revêtement visible et la caractéristique de l'être vivant. Il y a donc là une création progressive de la forme spécifique, et c'est cette création qui est la vie, qui fait l'être, qui révèle l'idée créatrice et finale. Voilà le fait vrai, et il est tout à l'opposé de ce qui se passe dans la cristallisation. Pour que l'organisation et la cristallisation fussent grossièrement comparables, il faudrait en revenir à la vieille hypothèse de l'emboîtement des germes, et des organismes préformés. L'organisme serait en petit tout contenu dans le germe; si notre vue était assez puissante, nous devrions trouver dans l'ovule fécondé l'organisme complet, pourvu de tous ses appareils et organes, et de sa forme définitive. Cet organisme en miniature n'aurait plus qu'à grandir de façon à paraître avec tous ses contours, et son type spécifique. Le microscope a anéanti ces idées chimériques. Il nous a fait assister d'instant en instant à la génération de l'instrumentation organique et de la forme typique de l'être; il nous a montré par quelle succession de formes inférieures l'organisme s'élevait aux formes supérieures, à son type complet et définitif: et ce spectale est à lui seul une réfutation vivante et magistrale des procédés de cristallisation appliqués à la formation de l'être.

Cette réfutation tout la développe et la complète. Dans le cristal, l'accroissement se fait par juxtaposition, par mouvement extérieur; dans l'être vivant par intussusception, par mouvement interne; la réparation s'opère de même, ici par le dehors, là par le dedans. Le cristal ne dévie jamais; dès que le corps dissous ou en fusion se cristallise, l'opération se fait invariable et mathématique: les conditions extérieures peuvent empêcher une cristallisation; elles ne feront pas qu'un cristal change, sur un point, ses arêtes géomé-

triques. Il en est tout autrement pour l'être vivant; celui-ci est susceptible de dévier. Il a d'abord ses déviations naturelles qui sont ses variétés, et qui peuvent aller jusqu'à la formation des races; il a, en outre, ses déviations pathologiques qui peuvent aller jusqu'à la monstruosité. Il n'y a pas de cristallisation monstrueuse, comme il y a des générations vivantes monstrueuses. La déviation du but implique le but lui-même; ne jamais dévier implique l'absence d'une spontanéité vraie et d'un but poursuivi, ou la présence d'un être infini et parfait qui jamais n'hésite, ne se trouble, et marche à son but avec sa toute puissance.

Enfin le cristal, tant que les conditions de milieu ne viennent pas détruire l'agrégation matérielle qui le constitue, demeure immobile et comme éternel dans sa forme; il est l'image de l'inaltérable et du fixe. L'être vivant, emporté dans un mouvement incessant de composition et de décomposition, croît, arrive à son apogée; décline et se dissout, impuissant à conserver l'état acquis, à demeurer, l'instant d'après, ce qu'il était l'instant d'avant. Sa forme qui est, cependant, la partie essentielle et la plus durable de son être, se modifie durant tout le temps qu'elle dure; elle change, passe, et disparaît; et c'est la génération laborieuse et changeante d'une telle forme que l'on voudrait comparer à l'acquisition tranquille et permanente de la forme cristallisée! N'est-ce pas le comble de l'abus en fait de comparaisons, et peut-on contester que ce ne soit là une tentative indigne de la science sérieuse?

En fin de compte, tous ces efforts contre la vérité n'aboutissent qu'à un résultat, celui de mettre en un relief plus saisissant la réalité d'une tendance finale attachée à toute vie. Nous venons de la voir dans le germe, il nous reste à la poursuivre dans l'être achevé, dans l'être malade, et jusque dans ce domaine où elle ne semble pas attendue, la mort. Etendant ensuite cette idée de direction et de finalité à l'ensemble de l'ordre vivant, nous lui demanderons le sens de la doctrine de l'évolution, aujourd'hui si invoquée et tout à la fois si méconnue.

CHAUFFARD,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

La suite prochainement.

LA CRIMÉE EN 1876

I

SÉBASTOPOL

Le mardi 6/18 avril 1876 nous quittions Odessa sur la *Cesarewna* pour nous rendre à Sébastopol. Nous étions les seuls passagers du bord; ce steamer qui est de beaucoup le plus beau de la Compagnie russe de navigation, allait se faire repeindre et on l'avait mis très-gracieusement à notre disposition, ce qui nous faisait gagner quelques jours, le départ régulier n'ayant lieu que le samedi. Nous avions passé à Odessa les fêtes de Pâques pendant lesquelles nous avions été témoins d'un usage touchant de l'Eglise grecque. Le peuple s'embrasse dans les rues en disant « le Christ est ressuscité. » Odessa est une ville toute moderne, bien et régulièrement bâtie, qui contient quelques beaux monuments; aux environs, sur le bord de la mer, on voit de belles et riches villas, mais le pays est plat et à vingt lieues à la ronde il n'y a que de la poussière. Quant à ses habitants ce ne sont guère que des Grecs et des Juifs. Les premiers à la tête du commerce, les seconds dans les affaires de banque. Les Grecs entreprennent tous les négoces, font de grandes fortunes et une fois enrichis vivent dans le luxe et le plaisir, ce qui les mène souvent à la ruine. Les faillites sont fréquentes, chacun spéculant à outrance en dehors de sa spécialité. Au reste depuis trois ans le commerce d'Odessa est languissant : car les terres noires n'ont pas donné et dans le reste de l'Europe les récoltes ont été abondantes, il n'y avait donc pas lieu à exportation. Le port est peu animé et ne contient qu'un petit nombre de navires.

C'est donc sans regret que nous quittons cette cité sans caractère, pour gagner des pays moins connus. De la rade l'aspect de la ville est imposant: l'escalier monumental qui monte du port à la statue

de notre compatriote, le duc de Richelieu, véritable fondateur d'Odessa, cette longue et splendide rangée de maisons dominant la mer et qu'on appelle le boulevard, partant de la Bourse pour aller se terminer à la maison du prince Voronzoff, continuateur de l'œuvre de Richelieu; tout cela est d'un ensemble assez grandiôse et va être peut-être prochainement écrasé et incendié par les bombes turques si les torpilles permettent l'accès de la côte. Le lendemain matin nous entrions dans la belle rade de Sébastopol; on fait encore un assez long détour pour trouver le chenal à cause des vaisseaux qui ont été coulés pendant le siége. Nous apercevons à notre droite l'église en construction de Khersonèse, nous passons devant les forts Alexandre et Constantin, et voyons se dresser en face, les immenses ruines du Lazaret. L'aspect de ces décombres produit sur nous une impression bien triste qui s'augmente encore par nos réflexions sur cette guerre meurtrière. Voilà donc le tombeau où reposent soixante-quinze mille Français, les champs où a coulé le plus pur de notre sang, les ouvrages devant lesquels ont été déployés la patience et le courage le plus héroïque pour tirer les Turcs de la position précaire où ils se retrouvent aujourd'hui! Ce sacrifice immense a donc été inutile et pendant quinze ans il a été continué tantôt en Italie, tantôt au Mexique, jusqu'à ce que le jour étant venu de défendre le sol de la patrie, la France épuisée par la perte de ses plus braves enfants n'a pas retrouvé pour se protéger elle-même ses vaillants fils dont la vie avait été prodiguée à des causes étrangères!

Nous sommes préparés à la visite des champs de bataille par le récit si exact qu'en a publié dans le *Correspondant* M. Camille Rousset; à Saint-Pétersbourg, nous avons, du reste, été présentés par notre attaché militaire, le colonel Gaillard, à M. Anstey, officier anglais. Ce dernier est à Sébastopol pour accomplir la mission qu'il a reçue de remanier et de terminer d'une façon définitive l'établissement des cimetières de ses nationaux. Il a bien voulu nous dire qu'il serait notre guide lors de notre passage. En débarquant on se trouve encore aujourd'hui dans une ville détruite; Sébastopol qui comptait, avant la guerre, quarante mille habitants n'en a plus aujourd'hui que dix mille. A bien dire aucune réparation n'a été faite même aux maisons particulières; une seule construction récente, c'est le portique à colonnes où se tiennent les petits bateaux qu'on prend pour traverser le port.

Nous allons tout d'abord porter nos lettres d'introduction chez M. de Richter, aide de camp général. Il était jadis attaché comme précepteur militaire à la personne du feu Cesarewitch. Il a demandé à venir en Crimée à cause de la santé de sa femme, et il y est maintenant en qualité de commandant général de toutes les troupes de

la péninsule. M. de Richter nous reçoit avec affabilité, nous invite à dîner et nous dit que son neveu, qui est actuellement chez lui, nous accompagnera dans quelques-unes de nos excursions. Il est décidé que nous irons aujourd'hui à Inkermann. Dans la journée même nous prenons un petit bateau et entrons dans la jolie baie qui porte ce nom. Sur la droite se trouve un village appelé la petite Hollande, probablement à cause de l'extrême propreté des maisons. Toutes les falaises sont en pierre blanche, belle, mais très-tendre. L'eau est claire et nous pouvons apercevoir les bancs d'huîtres qui s'attachent aux rochers. Le chemin de fer contourne la baie ce qui allonge pas mal son parcours et a augmenté les difficultés de construction ; il a été ainsi fait dans un but stratégique par ordre formel de l'Empereur. Sur la gauche sont les deux phares qu'il faut avoir en vue simultanément pour pouvoir entrer dans le port. Nous arrivons à la rivière Noire : (Tchernaïa) ; c'est un véritable ruisseau qui serpente au milieu d'un immense marécage, où abonde le gibier d'eau. A droite sont les hauteurs d'où, suivant la tradition du pays, des régiments entiers ont été précipités pendant la bataille d'Inkermann et où tant de soldats ont trouvé la mort. Ce fait qui ici est affirmé par tous n'est relaté d'une manière aussi dramatique par aucun auteur français ou anglais. Cependant, comme il n'est pas à l'avantage des Russes, il faut croire qu'il est en partie vrai. L'aqueduc, qui amenait jadis l'eau à Sébastopol et qui suivait une ligne à peu près parallèle à celle du chemin de fer, n'a pas été reconstruit depuis le siége, çà et là on en voit encore les restes. Nous quittons notre bateau, traversons une assez grande plaine et après une forte montée arrivons au petit couvent d'Inkermann. Cinq moines l'habitent. Le supérieur vient nous recevoir ; il porte la grande robe noire et les cheveux flottants ; il nous fait traverser des corridors taillés dans le roc et nous amène à la fameuse église creusée également dans la falaise. Tout le rocher est criblé de balles. On a voulu embellir les piliers massifs qui soutiennent la voûte en les taillant et les enluminant d'une manière assez mesquine qui ôte beaucoup à la grandeur de l'effet. On sort de l'église par un escalier taillé dans le roc qui mène au sommet de la montagne où nous traversons les ruines d'une ville grecque. Nous constatons tout le long de la falaise de nombreuses cavernes de troglodytes fort curieuses.

En revenant nous voyons sauter les marsouins qui abondent dans la mer Noire ; on les pêche seulement pour l'huile qu'ils produisent, car leur chair est détestable. Des canards et des oiseaux de mer de tout genre sont nombreux autour de nous.

En rentrant dans le port on nous fait visiter une formidable batterie flottante de nouvelle invention appelée une popoffka du

nom de l'amiral Popoff qui en a fourni le projet; il n'en existe encore que deux, celle-ci s'appelle *le Novgorod;* la seconde, qui est beaucoup plus formidable encore, vient seulement de sortir des ateliers de construction de Nicolaïeff. Le journal russe le *Golos* les définit ainsi : « La popoffka ressemble à un cylindre debout, solide géométrique qui permet mieux qu'un autre aux navires de porter une cuirasse pesante et une lourde artillerie, car cette forme procure à la fois le plus grand déplacement et le plus faible tirant d'eau possible. »

Le Novgorod est monté par cent vingt hommes. Il a huit machines, six gouvernails et six hélices. Le pont va s'élevant en cône jusqu'à la plate-forme qui occupe le milieu du navire et sur laquelle se trouvent deux canons. Ils sont montés de façon à pouvoir avancer, reculer et faire feu dans tous les sens. Les tourelles qui sont cuirassées restent cependant ouvertes par en haut. La coque est garnie tout autour de cloisons étanches et le bâtiment peut s'enfoncer dans l'eau de manière à rendre son tir le plus rasant possible, tandis que les hommes se trouvent placés à l'intérieur au-dessous de la ligne de flottaison. Ces deux batteries sont actuellement mouillées devant Odessa.

Le Novgorod a coûté, dit-on, douze millions et l'autre popoffka revient à seize millions.

Ce sont actuellement des gardes-côtes qui ne peuvent faire que de petits trajets. On nous a assuré que *le Novgorod* était sorti, il y a peu de temps, par une forte houle et qu'il avait bien fait sa route en s'élevant et en retombant par des mouvements très-doux. Le roulis était si faible que l'on pouvait facilement rester debout et lire sur la plate-forme. Décidément l'art de se tuer fait de grands progrès, mais non au point de vue économique.

Le cimetière russe est situé sur la hauteur de l'autre côté de la rade. Il est connu sous le nom de cimetière des Cent mille. Sur le sommet de la colline se trouve une église qui de loin paraît très-basse, elle est en forme de tombeau pyramidal. Vue de près elle est assez grande et contient de belles peintures; malheureusement l'humidité ne tardera pas à les gâter. La lumière vient d'en haut par de petites fenêtres rondes, en verre dépoli, ce qui donne à l'intérieur une clarté sépulcrale. Chaque tombe contient cent hommes avec cette inscription « les cent frères. »

Après le siége on a voulu faire un musée à Sébastopol, mais ce musée ne renferme que des souvenirs insignifiants. Nous y remarquons, entre autres objets, une canne ayant appartenu à un caporal de zouaves et toutes les gravures anglaises ou françaises représentant les différents épisodes de la campagne.

Tout en haut de la ville, dans une superbe position, au bout du boulevard, on construit une église destinée à la sépulture des quatre amiraux tués pendant le siége.

Sébastopol, jeudi 8/20 *avril.* — Après déjeûner nous partons pour Balaclava. La route est triste et dénudée. C'est là que les Anglais avaient leur port de ravitaillement. L'entrée de la baie est fort étroite et dominée par deux tours génoises en ruines. Sur les hauteurs à gauche, en tournant le dos à la mer, se trouvaient Canrobert et lord Raglan au moment de la célèbre charge de cavalerie. Une Compagnie française, qui s'occupe de pêche et d'exportation dans ce petit port, avait voulu s'assurer des avantages spéciaux par une concession privilégiée, qui n'a pu naturellement lui être accordée. Des ouvriers grecs préparent et salent des petits poissons qui sont envoyés en Angleterre où on les consomme comme hors-d'œuvre. Ce les mêmes qui sont servis tous les jours en *Zakouskis*[1] sur les tables russes; mais il serait trop facile de les prendre à Balaclava, on aime donc mieux les faire venir d'Angleterre. Je ne sais si ce voyage augmente leur qualité, comme le retour des Indes augmente celle du vin de Bordeaux. On nous montre aussi des esturgeons qui sont de véritables phénomènes.

Nous allons de là au monastère de Saint-Georges où existait une ambulance pendant la guerre. Quelques-uns de nos pauvres compatriotes y sont enterrés. Ce couvent possède une terrasse qui domine la mer dont on se croit très-rapproché : cependant il faut au moins vingt minutes pour gagner le bord de l'eau. C'est donc une hauteur perpendiculaire de trois à quatre cents mètres qu'on doit descendre dans un sentier qui traverse un épais fourré. Ce qui fait le charme de cet emplacement, c'est que la végétation vient jusqu'à la plage; il y a même des rochers qui s'avancent dans la mer, sur lesquels on ne voit pas un pouce de terre végétale et qui sont cependant couverts d'arbres.

Après un excellent dîner chez M. de Richter qui nous montre une fort belle collection d'armes, nous prenons le train de Bakhchisarai. Dans le même wagon que nous se trouve un Tatare avec ses trois femmes; nous aimons à croire qu'elles sont jolies, mais elles sont si soigneusement cachées par de grands voiles blancs que nous devons nous en tenir à la supposition. A onze heures nous arrivons par un épais brouillard. A la gare nous trouvons le major Richter, neveu du général commandant à Sébastopol, il devait nous recevoir; mais

[1] Dans tout dîner russe, avant de s'asseoir et souvent dans une première salle, on consomme de petits hors-d'œuvre d'un goût relevé, destinés à aiguiser l'appétit et connu sous le nom de *Zakouskis*.

mandé d'urgence par son colonel, il prend le train que nous quittons pour se rendre à Simphéropol. Il nous présente à Mostar effendi, gros Turc jovial, à très-bonne figure, qui doit nous faire les honneurs du lieu. Nous avons su depuis que c'était le grand mollah. Nous courons en voiture avec lui pendant environ deux ou trois verstes, et arrivons à sa maison. Il nous introduit dans deux pièces meublées chacune d'un divan. Puis il se met à faire nos lits, opération bien simple puisqu'elle consiste à étendre seulement une couverture sur chaque divan. Cela ne laisse pas que de le faire souffler car il est très-gros : aussi il verse un énorme verre d'eau sans doute pour nous l'offrir, mais après nous l'avoir laissé considérer, il l'avale d'un trait. Puis, nous saluant, il se retire et nous passons ainsi installés une très-bonne nuit.

Le lendemain matin de bonne heure nous appelons le mollah que ses occupations religieuses n'absorbent pas entièrement. Il comparaît immédiatement, déjà coiffé de son immense turban de cérémonie, j'espère en notre honneur. Chaque fois que nous lui demandons quelque chose il réclame l'assistance de son fils Ali qui est son bras droit. Lui se borne à fumer des cigarettes, à pousser de profonds soupirs et à dire de temps à autre d'un ton approbatif : « Kharacho » (très-bien.)

Devant notre fenêtre est le palais des khans. Bakhchisarai est un véritable village turc transporté en Crimée. On se rappelle qu'au moment où Abdul-Aziz a abdiqué, il avait été convenu qu'il se transporterait ici avec toute sa maison et que le gouvernement russe lui abandonnerait cette résidence royale. Ce palais, qui remonte au quinzième siècle, a été réparé par Potemkin au moment où il reçut l'impératrice Catherine en 1787. L'intérieur est curieux; plusieurs salles avec des bassins d'eau vive et des jets d'eaux. L'une des fontaines est connue sous le nom de Selsibil, rivière du paradis de Mahomet. Tout cela est joli et frais. A l'entrée de chaque salle, une petite case taillée dans le mur est destinée à poser les souliers. Le harem est fermé par une porte de fer. C'est dans la mosquée de ce palais que pour une somme fort modique on peut s'offrir le spectacle des derviches hurleurs et des derviches tourneurs, mais je dois dire que nous ne sommes pas tentés de voir cette gymnastique dégradante. Nous partons à cheval sous la direction d'Ali. Nous avons des selles tatares fort primitives : une sangle passée sur un gros coussin de cuir rembourré. Elles ne sont pas mauvaises, sauf qu'il faut s'y tenir à peu près debout ; il est donc impossible de mettre à exécution le premier précepte d'équitation, à savoir : tenir le fond de la selle.

Tout le long de la route des femmes voilées qui vont faire la pro-

menade du matin. Quelquefois on en rencontre cinq ou six ensemble sous la conduite d'un eunuque. D'autres sont assises derrière les murs des jardins et prennent le frais. La figure et le buste sont cachés par de grands voiles blancs, elles portent de larges pantalons flottants et de petites calottes rouges entourées de sequins et surmontées d'une touffe bleue. Le moindre de ces bonnets vaut soixante roubles, elles ont ainsi toute leur fortune sur elles. Les ongles des pieds et des mains sont colorés en rouge. Dans cette partie de la Crimée et presque partout en Orient, les femmes et les enfants ont les cheveux teints en rouge jaune. Ceux des femmes sont tressés. Cette teinture a deux buts : la propreté et l'élégance, la couleur rouge étant considérée comme la plus belle. Souvent la barbe et les cheveux des hommes sont teints de la même façon ; cela est d'un effet bizarre.

A droite et à gauche des cimetières turcs, les tombes sont surmontées d'un turban tantôt blanc, tantôt rouge, tantôt vert ; cette dernière couleur est réservée à ceux qui ont été à la Mecque ; eux seuls ont droit de la porter dans leurs vêtements ou sur leurs tombeaux. Sous ces turbans une sorte d'ouverture assez informe représente la figure.

Après une montée très-raide nous arrivons au monastère de l'Assomption, délicieusement situé à mi-côte. L'église et l'habitation des moines sont séparées par un profond ravin, on en pourrait conclure qu'ils se rendent rarement de l'une à l'autre ; le fait est qu'il n'y avait personne dans l'église, car nous n'avons pas pu nous en faire ouvrir les portes. Nous montons ensuite par un chemin qui nous paraît tracé pour les seules chèvres et finissons par arriver à l'amas de ruines connu sous le nom de Chufut Kalé (forteresse). Cette résidence des Juifs Karaïms [1] a été bâtie, suivant la légende, par quarante frères, environ quatre cents ans avant notre ère. Au huitième siècle ce nid d'aigle était la résidence d'Isaac Sangari qui convertit au judaïsme les Karaïms. Le grand rabbin, qui se donne la peine de nous montrer lui-même les curiosités, nous fait remarquer dans une espèce de caverne deux auges taillées dans le roc. Dans la première on baignait les prisonniers ; dans la seconde, qui est de la même profondeur, on les égorgeait. C'est là qu'est le tombeau de la belle Khanym, fille d'un des successeurs de Tamerlan, qui, à la suite d'un chagrin d'amour, s'est précipitée du haut des rochers. Il n'y a plus maintenant dans cette solitude que deux familles de Juifs Karaïms. Le grand rabbin nous fait entrer dans la synagogue, nous

[1] Tel est le nom qu'ils portent dans le pays ; les ouvrages français appellent cette secte « Juifs Caraïtes. »

montre les tables de la loi et des manuscrits de l'ancien Testament. On sait que cette secte peut être considérée comme celle des vieux croyants du judaïsme. Ils admettent le texte de la loi mosaïque, mais rejettent tout commentaire et sont antitalmudistes. On voit suspendus dans la synagogue des œufs d'autruche qui sont l'emblème d'une croyance populaire. Ils signifient que de même que l'autruche pour faire éclore son œuf ne doit pas le perdre de vue, de même quand nous sommes à l'église nous devons bannir toute pensée et n'avoir que celle de Dieu.

Le grand rabbin nous montre la bibliothèque de Fircoivicz qui va, dit-on, être achetée par l'Etat. C'était un grand chercheur qui a recueilli en Egypte bon nombre de manuscrits précieux. A ceux qui lui demandaient comment il pouvait tant travailler, il répondait : « Je n'ai qu'une chemise et une tunique, si les hommes ne perdaient pas tant de temps à leur toilette, ils travailleraient comme moi, » Il est mort à quatre-vingt-sept ans. Un de ses fils fait le commerce des blés à Odessa ; il n'a probablement pas trouvé ce dévouement à la science assez productif.

Nous traversons la vallée de Josaphat et le cimetière des Karaïms ombragé par de beaux arbres; nous suivons un sentier à mi-côte très-pittoresque, mais comme suspendu en l'air, et arrivons au sommet de la montagne de Tépé-Carmen. De ce point on se fait une idée de l'aspect sauvage et désolé qu'offre l'intérieur de la Crimée. Des trous de troglodytes se voient çà et là; le docteur Seymour prétend avoir remarqué dans l'un de ces réduits un autel et une croix qu'il ne peut attribuer à aucune des sectes connues. Nous avons vainement cherché cette croix au-dessus de l'autel, quelle que fût notre bonne volonté de l'y découvrir. Toutes ces roches abondent en fossiles dont nous recueillons quelques-uns.

Nous rentrons chez notre mollah qui joint à ses fonctions religieuses la tenue d'une petite boutique où il nous fait acheter fort cher une foule de menus objets indigènes. Je crois vraiment me rappeler que nous prenant pour des Anglais collectionneurs il a eu l'audace de nous présenter une vieille selle tatare qu'il voulait nous vendre comme ayant appartenu à la grande Catherine. Nous repartons pour Sébastopol en voiture, et à sept heures nous arrivons dans la rade que nous traversons en bateau. A l'hôtel nous retrouvons le capitaine anglais Anstey.

Dimanche 11/23 *avril.* — A neuf heures nous sommes chez le capitaine Anstey où les chevaux nous attendent. Comme ils ne sont jamais pansés ni soignés, ils se grattent et se déchirent la peau, ce qui fait qu'ils sont couverts de sang. Cela leur donne un aspect

misérable. Nous quittons la ville en descendant le long du chemin de fer; puis nous tournons à droite et montons au « nid de corbeaux. »

De là nous gagnons le cimetière anglais. Il y en avait autrefois douze, il n'y en a plus maintenant que onze en Crimée. Chaque officier est enterré isolément dans un petit monument sur lequel est inscrit son nom; ce qui établit une différence entre le cimetière anglais et le cimetière français, où tous les officiers d'un même régiment sont inhumés ensemble. Le principal mausolée est celui du malheureux Cathcart, mort à Inkermann. Sur une tombe je remarque l'inscription suivante : « Cast down, but not destroyed, » « abattu, mais non détruit. » Il y a aussi le monument des officiers des Cold-stream guards, ils sont restés huit sur douze. Tout cela est fait avec tant d'ordre qu'Anstey me dit avoir mis à part un bras appartenant à un de ses amis encore vivant auquel il a proposé de le restituer; mais l'amputé a pensé que ce serait un cadeau peu utile à recevoir. Le cimetière est entouré de grands murs fréquemment abattus par les Tatares qui veulent y mettre leurs troupeaux à paître. Souvent aussi ils détruisent les tombes qui leur paraissent les plus belles espérant y trouver de l'or. Un gardien russe prendra soin de ce cimetière après le départ du capitaine Anstey. Ce dernier est actuellement fort occupé des petits arbres qu'il plante et se demande avec inquiétude s'ils réussiront. La plaine conserve partout des traces de la guerre. Les emplacements et les rues des camps occupés successivement par les alliés sont faciles à distinguer et nous pouvons de cette manière juger de leurs progrès. Nous trouvons des débris de gamelles et de bouteilles ; les Anglais les brisaient tandis que les Français les laissaient entières : des industriels ont fait fortune rien qu'en ramassant ces morceaux. Au reste dans ce pays on n'a gardé aucun ressentiment contre nos compatriotes; bien au contraire tous vantent leur générosité et parlent des distributions de vivres que l'intendance française a faites avant de partir à ceux qui venaient en chercher.

Enfin nous arrivons sur les hauteurs qui dominent la plaine de Balaclava où a eu lieu la fameuse mais inutile charge. Six cents hommes sont partis et cinquante seulement sont revenus. M. Anstey nous raconte que cette manœuvre malheureuse n'a eu lieu que par suite d'un malentendu, Le capitaine Nolan, aide de camp de lord Lucan, qui apportait les ordres de son chef, fut tué dès le commencement de la charge au moment où il faisait signe avec son sabre que les canons étaient à droite. La responsabilité de ce massacre est tombée sur lord Cardigan; mais il ne pouvait guère qu'obéir immédiatement, tant l'injonction était formelle, car on raconte

que comme il paraissait hésiter, Nolan lui dit en lui montrant la position : « Milord, voici les canons, voilà vos ordres. »

On comprend qu'ayant pour guide un officier anglais, j'ai reçu des détails beaucoup plus circonstanciés sur les opérations britanniques que sur les grandes batailles livrées par nos troupes, personne n'étant là pour me les expliquer en détail et m'en montrer le théâtre.

Nous suivons ensuite la crête des montagnes jusqu'à Inkermann. Sur toutes ces hauteurs sont de petits échafaudages destinés à la triangulation, on refait en ce moment la carte de Crimée.

Nous arrivons à l'Abattoir, position magnifique occupée par Cathcart le jour de la bataille d'Inkermann et qu'il devait garder. A cinq heures du matin commença la fusillade au milieu d'un épais brouillard. Les Russes sont dans la vallée près de la rivière Noire et tentent l'assaut des positions anglaises. Ils ont parfaitement défilés et on ne peut tirer sur eux. Cathcart qui se voit attaqué et qui ne peut se rendre compte de rien à cause du brouillard, désobéit aux ordres qui lui ont été donnés, abandonne sa position et tourne à droite pour descendre la colline. Aussitôt il est pris entre deux feux, et c'est alors qu'il s'aperçoit de la gravité de la faute qu'il vient de commettre. Sentant sa responsabilité, il est pris d'angoisse, mais une balle vient le frapper et il tombe au champ d'honneur. C'est alors que la division Bosquet arrive avec les zouaves au pas de course et dégage les Anglais de cette position critique. On nous montre encore les hauteurs d'où les Russes furent précipités. La rumeur publique prétend qu'après ces échecs successifs l'empereur Nicolas, qui croyait la victoire assurée, s'est empoisonné. Il avait défendu de pénétrer chez lui, et il n'est revenu à la vie que parce que son médecin était entré dans sa chambre et lui avait porté de prompts secours. Un peu plus loin que l'Abattoir se trouve un monument anglo-russe, commémoratif de la bataille, en forme de pyramide. Nous rentrons en ville et M. Anstey nous dirige de manière à nous faire voir en passant les plus célèbres points d'attaque, et d'abord le Mamelon-Vert et la tour Malakoff dont la prise détermina la reddition de la place. On croyait cette position minée, et elle l'était en effet. Le premier ordre donné par le brave maréchal de Mac-Mahon, en y entrant, fut de chercher et de couper les fils qui auraient pu mettre le feu aux poudres. L'audace avec laquelle cet assaut fut dirigé et exécuté restera comme un des faits de guerre les plus glorieux de ce siècle. Nous passons ensuite le long du grand et du petit redan et des différents bastions rendus célèbres par tant d'attaques acharnées et meurtrières. Les travaux d'approche et les cheminements sont restés dans l'état où on les a laissés en 1856. Il est question cependant de tracer un boulevard se dirigeant vers

le bastion du mât, ce qui fera disparaître quelques-uns de ces ouvrages devenus historiques.

Lundi 12/24 *avril.* — A six heures nous partons en troïka[1] pour Yalta, le Trouville de la Russie. Quatre-vingt verstes environ séparent Sébastopol de Yalta et on recommande bien aux touristes de faire le trajet dans ce sens et non dans le sens inverse, la vue à l'arrivée à Yalta étant beaucoup plus saisissante. Notre première halte est pour le cimetière français qui se trouve à côté de la maison où est mort lord Raglan. Les monuments funéraires sont disposés par régiment; sur chaque tombe sont gravés les noms des officiers et le nombre des soldats. Cela, me semble-t-il, est moins touchant que le cimetière anglais, où chacun ayant sa tombe séparée, l'imagination est plus frappée par la personnalité du défunt. Le classement des tombes et le transport des ossements qui se trouvaient dans les différents cimetières a été opéré en 1863. L'exhumation de tant de cadavres a produit dans le pays de nombreuses maladies et, détail horrible, on nous dit que, pendant un temps, la route a été couverte de dents. Quand les Anglais ont voulu, à notre exemple, réunir tous leurs cimetières en un seul, on le leur a défendu dans un but de salubrité publique. Le gardien du cimetière français, ancien caporal, reçoit 3500 francs par an ; il s'est acheté une maison et possède des vignes. L'enclos est bien tenu et actuellement embaumé de lilas. Nous nous arrêtons ensuite au monument anglo-russe qui se trouve au milieu de la plaine de Balaclava. Il est en tous points semblable à celui de l'Abattoir.

La route de poste que nous suivons est appelée chemin Voronzoff, du nom de son fondateur. Elle traverse toute la Crimée; sans doute elle a été tracée dans un but stratégique, mais on n'a certes pas oublié le touriste, car au point de vue du pittoresque elle ne laisse rien à désirer, et chaque tournant vous réserve une nouvelle surprise. Nous traversons la jolie vallée de Baïdar, très-sauvage et très-accidentée et nous arrivons au petit village du même nom où nous déjeunons.

La route continue à monter au milieu des bois; de temps à autre elle est entrecoupée de ravissants petits ruisseaux qui descendent de la montagne. Au sommet se trouve la porte de Baïdar, étroit souterrain qui débouche sur l'autre versant. On nous avait dit de fer-

[1] La troïka est un attelage de trois chevaux de front dont l'un dans les brancards ne quitte jamais le trot et dirige la voiture, tandis que les autres sur les côtés sont à libre allure. Dans les équipages élégants, ces derniers sont tenus au galop, la tête en dehors; l'un reçoit le nom de *fou,* l'autre de *curieux.*

mer les yeux jusqu'à notre arrivée au haut de l'escalier d'où l'on découvre la mer et toute cette admirable côte. Mais quelle n'est pas notre déception quand, au lieu d'une vue magnifique, nous n'apercevons au-dessous de nous que plusieurs étages de nuages d'un effet fantastique mais inopportun. Le rideau ne vaut pas la scène. Impossible même de nous douter que la mer est à nos pieds. Nous voulons patienter, mais quoique les nuages semblent par moments se dissiper, il est facile de voir que notre attente serait vaine. C'est sur la porte de Baïdar que déjeunèrent le prince et la princesse de Galles pendant leur voyage de Crimée en 1867. Nous descendons la montagne toujours noyés dans le brouillard. La route est fort bien tracée, mais a des tournants brusques et à peine suffisants. Cela doit ressembler à la Corniche. D'immenses rochers hauts de sept ou huit cents pieds sont suspendus au-dessus de nos têtes et quelquefois surplombent une partie du chemin. Les éboulements doivent être fréquents, et on nous dit qu'il y a peu de temps un village du nom de Kutckuk-Koï a été enseveli par des rochers tombés de la montagne. Quelques-uns de ces blocs gigantesques affectent des formes bizarres.

Nous traversons Kikineis, Aloupka, propriété du prince Woronzoff, Livadia, résidence de l'impératrice, et arrivons à Yalta toujours enveloppés dans les nuages. Nous descendons au grand hôtel de Russie, qui appartient à la Compagnie russe de navigation. Il peut rivaliser comme installation avec les meilleurs hôtels des capitales européennes. Pendant notre dîner l'aimable prince Troubetskoï, pour lequel nous avons des lettres, vient nous souhaiter la bienvenue. Il a l'obligeance de tracer lui-même notre itinéraire de chaque jour afin de nous faire voir le plus de curiosités possible et nous invite pour jeudi à son château de Massandra, qui se trouve à une très-petite distance de Yalta.

II

YALTA ET LA CÔTE

Nous avons pour le temps de notre séjour dans cette région de villégiature un excellent guide. C'est un Tatare qui parle fort bien français; il est venu à Paris dans sa jeunesse en qualité de courrier de la comtesse Tolstoï. Son brillant costume et son visage éveillé lui ont valu en France un grand succès de curiosité. Revenu dans son pays natal à Yalta, il s'est fait chrétien et a pris le nom de Kasimoff. Les Tatares n'ont pas de nom de famille, ils portent le nom

de leur patron musulman, auquel ils joignent celui de leur père et le mot *ourlou* qui veut dire « fils de. » Notre guide s'appelait donc Soliman Kasim Ourlou, dont il a fait Kasimoff. De même, en Russie, le fils d'un père appelé Fœdor portera le nom de Fœderowitch. Kasimoff qui jouit maintenant d'une certaine aisance n'est que guide accidentel; il est propriétaire de juments et en même temps médecin, marchand et pharmacien; il opère de nombreuses cures au koumis. Ce nouveau remède, originaire d'Asie, a fait son chemin en Russie ; il est fort à la mode en France où on le qualifie pompeusement, à la quatrième page de tous les journaux, de « Koumis des Kirghizes. » Il se fabrique cependant avec des ingrédients indigènes bien peu coûteux. Kasimoff a eu assez de confiance en nous pour nous en donner la recette, ne craignant pas notre concurrence.

Dès le matin nous partons à cheval pour Derekoï, joli petit village tatare caché dans les arbres. Partout des fruits, des fleurs, des bois, de l'eau, des rochers, c'est charmant. Les chênes nous paraissent être d'une espèce particulière. Nous demandons à voir l'intérieur d'un de ces paysans tatares, et Kasimoff nous conduit chez sa sœur à Ai-Vassili. La chambre, blanchie à la chaux, dans laquelle on nous fait entrer est d'une propreté merveilleuse. Dans un coin, le trou béant de la cheminée autour duquel on a l'habitude de faire cercle. Partout des tapis et des coussins pour s'asseoir; des serviettes et écharpes brodées sont suspendues au plafond en guise d'ornement; la batterie de cuisine fort propre est sur une étagère le long du mur. La maison se compose de deux pièces, d'une cuisine et du balcon couvert sur lequel on se tient presque toujours pour travailler ou se reposer. L'une des filles, qui a douze ans, est occupée à tisser au bout du balcon; elle paraît en avoir seize, tant ce climat méridional hâte le développement de la croissance. Elle ne se cache pas encore; cependant comme elle voit qu'on la regarde, elle se fait un rideau avec des écharpes. Sur son métier garni d'une chaîne, elle ourdit adroitement la trame de manière à former des dessins.

Le toit de la maison est plat comme partout; dans le jardin se trouve le squelette d'une tête de cheval, c'est un porte bonheur. Tous ces Tatares sont fort riches et ils le doivent aux fruits qu'ils récoltent sans aucun travail et à l'élevage des chevaux.

C'est surtout le vendredi, qui correspond chez les Mahométans à notre dimanche, que les maisons sont tendues de serviettes et d'étoffes rares. Les Tatares mettent tous leurs effets dans d'immenses malles qu'ils cachent par des rideaux; ces coffres se ressemblent tous, il est probable qu'ils viennent des ancêtres.

Un Tatare peut avoir plusieurs femmes, mais comme le plus

pauvre doit donner en dot à chacune au moins cinq cents roubles[1], cela empêche jusqu'à un certain point la polygamie. La séparation a lieu sans la moindre formalité. Si c'est le mari qui renvoie la femme il doit lui laisser sa dot; si c'est la femme qui abandonne son mari sans motif, elle renonce à sa dot. Chacun des deux époux peut contracter un autre mariage dès le lendemain, à moins que l'expérience du précédent ne l'ait engagé à rester célibataire. Quand il y a plusieurs femmes, c'est la première épousée qui a l'autorité dans la maison et commande aux autres. Il y a peu d'exemples de mauvaise conduite chez les Tatares; celui ou celle qui donnerait lieu au moindre scandale serait immédiatement chassé du village. Il n'y a pas de pauvres, chacun ayant de la terre et abondance de fruits qui se vendent bien.

Quand un homme qui n'a pas de quoi obtenir une femme désire se marier, un voisin plus riche lui fournit une dot, une maison et tout ce dont il a besoin; ou bien cela se fait par cotisation, et chaque habitant du village donne quelque chose. Voilà des mœurs patriarcales et un socialisme bien entendu.

Les Tatares sont sous la dépendance d'un maire nommé par eux et qui administre une vingtaine de villages; il se transporte très-souvent de l'un à l'autre et un secrétaire le représente dans chaque centre. Ici c'est le maire de Derekoï qui est le grand chef. Dans cette fonction on fait vite fortune à cause de l'immense quantité de cadeaux que l'on reçoit. Au reste les Tatares sont honnêtes et faciles à administrer. On nous dit que le cheval du maire de Derekoï est si connu, que s'il se trouvait perdu ou volé à quinze lieues à la ronde, il ne tarderait pas à être ramené. Ils font eux-mêmes en quelque sorte la police par leur loyauté; un étranger traverse-t-il les montagnes de l'intérieur, ils exercent envers lui la plus large hospitalité; si au contraire ils reconnaissent un homme dangereux ils le livrent à l'autorité.

Les femmes n'assistent que rarement aux cérémonies du culte et encore doivent-elles se tenir en dehors de la mosquée. Elles sont sans éducation religieuse ou autre; jamais elles ne sortent, de quinze à trente ans, sauf voilées. Toutes sont travailleuses et bonnes ménagères. Les filles se marient vers seize ans et les garçons à vingt. A partir de leur douzième année les femmes se voilent complétement. C'est à peine si les jeunes gens les connaissent; ils ne peuvent les voir que de loin aux noces. Quand un mariage est arrangé, le futur doit aller voir sa fiancée le soir et lui parler sous sa fenêtre, mais cela se passe en cachette des parents et des autres

[1] En avril 1876, le rouble valait 3 fr. 30.

garçons. Si les camarades, qui sont naturellement prévenus, parviennent à attraper le futur, ils le battent et prennent sa ceinture ou son bonnet. Il est alors obligé de payer une forte amende pour faire rentrer ces objets en sa possession.

L'hospitalité tatare est large et empressée. Aussi nous sert-on une sorte de raisiné, du miel avec du millet, du lait cuit arrangé en fromage, des noix, des noisettes, de très-bon pain noir, de l'eau-de-vie et de l'excellent café à l'orientale avec le marc. Impossible de payer quoi que ce soit, ce serait choquer ces braves gens qui nous offrent ce qu'ils ont de grand cœur.

Quand un Tatare voyage, il entre dans la première maison venue, riche ou pauvre, on le couche, on lui donne tout ce qu'il demande et on nourrit son cheval. Il se considère comme chez lui à titre de retour. Pendant que nous étions en visite il y avait là un vieux Tatare venu pour affaires à Derekoï ; il était arrivé la veille au soir chez ces gens qu'il ne connaissait pas du tout ; cependant à le voir nous offrir tout ce qui lui tombait sous la main on aurait pu croire qu'il était le propriétaire ou tout au moins son parent.

Les Tatares sont maintenant assez peu nombreux en Crimée ; après la conquête de leur pays par les Russes ils ont émigré et se sont transportés en masse en Turquie et sur la côte d'Asie-Mineure. Le gouvernement ne s'est point opposé alors à cette évacuation du territoire, mais il est probable qu'il le regrette maintenant car ce sont ces Tatares qui sont aujourd'hui les ennemis les plus acharnés et en même temps les plus redoutables de la Russie.

A midi nous voyons le mollah grimper sur le sommet du minaret et appeler par ses cris plaintifs les croyants à la mosquée. On nous dit que nous pouvons nous y rendre sans les offenser. Avant d'entrer ils se lavent les mains et les pieds et laissent leurs souliers à la porte. Pendant la cérémonie qui dure environ vingt minutes, ils sont tantôt assis en tailleurs, tantôt debout et chantent sur un ton grave et triste. Ils regardent leurs mains, puis touchent leurs oreilles et leurs yeux sans doute pour demander la purification des sens. Ils font aussi des signes d'ablution, ont une sorte de chapelet qu'ils récitent et ils se prosternent un nombre illimité de fois en disant : « Allah. » On se rend à la mosquée trois fois par jour ; y vient qui veut. Le vendredi la cérémonie est un peu plus longue que d'habitude. L'officiant monte jusqu'au haut d'une espèce de chaire en chantant quelques mots sur chaque marche. Dans la mosquée, il y a une tribune pour les jeunes gens. Partout des tapis. Au fond se trouve souvent un voile noir qui est rapporté de la Mecque.

En rentrant chez la sœur de notre guide nous parvenons à voir

Almée, la fille aînée de la maison, qui peut avoir quinze ans et qui, malgré les supplications de sa mère, n'avait pas voulu se montrer à nous. Elle a un superbe bonnet et sa poitrine est couverte de pièces d'or; du reste elle est fort laide. Cette mode pour les femmes de se charger de sequins est en usage dans tout l'Orient. J'ai vu une petite fille de huit ou neuf ans qui nettoyait une assiette le long d'un ruisseau et dont le bonnet valait au moins deux cents francs. Notez qu'elles en ont trois ou quatre comme cela.

A environ deux kilomètres de Yalta, sur la route de Sébastopol, se trouve Livadia, dont le nom a été si souvent prononcé pendant le dernier séjour que Sa Majesté l'Empereur y a fait aux mois d'octobre et de novembre derniers. Cette propriété, ancienne résidence des comtes Potocky, a été achetée par l'impératrice en 1867. C'est un groupe de petites villas arrangées pour les gens de la suite. Le chalet même de l'impératrice est fort simple, mais à l'intérieur il y a quelques objets d'art et tout est frais et de bon goût. Les salons et la salle à manger sont charmants; les chambres à coucher, comme partout en Russie, laissent à désirer. La chapelle est en très-beau marbre: en fait de peinture on y remarque la naissance de saint Jean-Baptiste. Il y a une école pour les enfants des gens de service. Les serres n'ont absolument rien qui attire l'attention. Quant au parc il est parfaitement peigné et arrangé; les allées sont sablées avec du gravier de mer très-fin et très-joli.

Ce qui fait surtout le charme de cette résidence pour la famille impériale, c'est la simplicité du train de vie qu'elle y mène. L'empereur et l'impératrice passent leur temps en famille et se reposent un peu du luxe et de l'étiquette de leur existence ordinaire. La végétation de ce pays est luxuriante; dans cette saison, les arbres de Judée qui n'ont pas encore de feuilles, sont déjà couverts de fleurs violettes.

Le cyprès est souvent employé ici comme arbre d'ornement en massifs ou en allées; son feuillage sombre, noyé dans une lumière éclatante, donne l'impression de fraîcheur plutôt que de tristesse.

Une espèce d'arbousier appelé l'*arbutus audrachæ* a une tige dépourvue d'écorce d'un rouge si vif qu'on croirait voir du corail.

Il y a deux ans, l'Impératrice, trouvant qu'il faisait trop chaud à Livadia, s'est fait construire tout en haut de la montagne, un petit hermitage auquel elle a donné le nom d'Eriklik. Cette résidence à laquelle on arrive après une ascension assez longue est minuscule, mais bien fraîche et domine tout le pays. On ne saurait imaginer un plus joli coup d'œil que celui dont on jouit du balcon d'Eriklik au moment où les grandes ombres du soleil couchant s'étendent sur les flots azurés du Pont-Euxin. A côté de cette petite retraite, il y a

une ferme modèle où la famille impériale peut se livrer à ses goûts champêtres. L'impératrice n'a du reste habité Eriklik qu'une quinzaine de jours ; l'air y est trop vif le matin et le soir.

Un peu plus loin que Livadia se trouve Orianda, ancienne propriété de l'empereur Nicolas. C'est un immense palais un peu caserne, bâti par le fameux Schenkel, auquel les Allemands ont fait une grande réputation. L'intérieur est disposé à la grecque. Dans le vestibule, deux jolies fontaines et un grand bassin ; sur les murs, des fresques, dont quelques-unes sont bonnes. Le balcon est soutenu par de massives cariatides. Orianda est la propriété du grand-duc Constantin, chef de la marine russe. C'est son fils le grand-duc Nicolas qui l'habite actuellement. Ce jeune prince, qui a été d'abord officier de marine, est maintenant colonel dans l'armée de terre, sans commandement. On le fait passer pour excentrique. Il est entouré de plusieurs médecins qui font de temps à autre des rapports sur sa santé, qu'on donne comme cause de sa réclusion. Sa suite, composée de quelques officiers, est chargée de le surveiller. Dès que la famille impériale vient en Crimée, on le dirige sur un château des environs de Varsovie. C'est un grand jeune homme roux, assez maigre, à figure sèche et crâne pointu ; il se sert d'un lorgnon. Tous les jours, il va se promener en phaéton à Yalta. Les mauvaises langues prétendent que de venir ainsi se montrer à la foule doit être compris dans le programme de son exil.

L'intendant du château, M. Grebbe, officier de l'armée, nous fait les honneurs. Le parc est superbe, beaucoup plus pittoresque et plus grandiose que celui de Livadia. Il renferme une jolie cascade qui descend jusqu'à la mer au milieu de blocs énormes de rochers. Beaucoup d'arbres contiennent dans leur branchage de petites salles de verdure auxquelles on accède par des escaliers rustiques. Quelques avenues sont formées de tonnelles en treillage, couvrant l'allée et formant une route ombragée par la vigne vierge. On voit aussi une fontaine qui jaillit d'un arbre et autres fantaisies à surprise du même genre. Sur une pelouse est tracé un géorama qui représentent très-exactement au moyen de lignes de rocailles bordant des flaques d'eau le contour de la mer Noire, de la côte d'Asie jusqu'à la frontière de l'Inde. On peut ainsi voir, en se promenant, le relief des possessions russes d'Asie.

La propriété de Koureis, qui est un peu plus loin, a jadis appartenu à la princesse Galitzin, qui a eu son temps de célébrité sous l'empereur Alexandre. Cette dame, qui avait d'abord joui à la cour des plus grands succès mondains, fut prise d'une idée dont la réalisation est fort désirable : savoir la conversion immédiate du genre humain. Comme elle était très-charitable, elle acquit bien vite sur

la population de Pétersbourg une influence si considérable, que l'empereur fut obligé de lui faire quitter la capitale et de l'envoyer en Crimée. Elle accepta cet exil en y reconnaissant la main de Dieu qui la désignait d'une façon spéciale pour la conversion des Tatares. Elle s'installa donc à Koureis avec la célèbre M[me] de Krudener, et une troisième personne qui se faisait appeler la comtesse Gaucher. Ces dames passèrent ici un temps fort long en faisant beaucoup de bonnes œuvres, mais malheureusement le zèle le plus ardent ne suffit pas pour obtenir la conversion instantanée des infidèles, et leur bonne influence semble avoir passé avec elles.

La propriété la plus belle de toute cette côte est Aloupka, qui appartient aux Woronzoff.

C'est, on le sait, le prince Woronzoff, père du prince actuellement vivant, qui a mis la Crimée à la mode. Cette famille est une des plus puissantes de Russie et a de nombreuses alliances à l'étranger : elle est notamment alliée à celle de feu lord Pembroke. Le prince Woronzoff, après un voyage en Crimée fait avec l'impératrice Catherine, s'est installé à Aloupka et a donné la vogue à cette côte si pittoresque. L'empereur Nicolas a marié le fils du prince Woronzoff à la princesse Troubetskoï, sœur de l'aimable hôte de Massandra. D'après le testament du prince, le beau domaine d'Aloupka va revenir à la couronne; il ne serait donc pas étonnant de voir l'impératrice abandonner Livadia pour cette résidence beaucoup plus belle. Le palais a été bâti par M. Hunt, architecte anglais, dans le style dit d'Elisabeth; il est en porphyre gris, qui a été tiré d'un ancien volcan tout voisin; une fois poli, ce porphyre a une grande analogie avec le marbre et beaucoup des ornements intérieurs sont de cette matière. Le château est énorme; il contient environ deux cents chambres; il se compose d'un corps de logis principal et de deux grands pavillons. La cour d'honneur qui donne sur le parc est fermée par un mur crénelé en porphyre d'Aloupka; mais la plus jolie façade est celle qui a la vue de la mer; en sortant du salon, on se trouve sur une terrasse monumentale et un jardin anglais vous conduit jusqu'à la plage.

Dans un petit bâtiment annexe, le prince possède une collection d'armes merveilleuse. On entre dans le château par un grand vestibule au milieu duquel se trouve l'inscription : « Salve ». Le salon n'est pas très-vaste et ouvre sur une serre qui peut servir de fumoir. La salle à manger est dans de charmantes proportions; trois fenêtres descendant jusqu'en bas ont la vue de la mer et du côté du mur deux fontaines en porphyre font entendre jour et nuit leur doux murmure. Pour joindre la terrasse, on sort du salon par un très-beau portique demi-circulaire, à l'extérieur duquel est l'inscription

arabe : « Dieu est grand. » Des tapis persans drapent le vestibule. La bibliothèque est fort complète ; malheureusement, il faut s'y rendre par un couloir étroit et sombre dans lequel on a eu la malheureuse idée de mettre des tableaux, entre autres un portrait original, dit-on, de Lucrèce Borgia. Sur la cheminée nous remarquons un buste de M. Thiers. Les chambres à coucher manquent absolument de comfort et de luxe ; celles des invités sont desservies par un corridor obscur et ont des numéros comme à l'hôtel. Un petit bijou est le boudoir de la princesse, meublé avec une exquise élégance et orné de toutes ces charmantes inutilités qui sont le nécessaire d'une jolie femme. Une photographie attire notre regard ; c'est un groupe de famille. Au milieu, se trouve M. de Morny, costumé en Turc ; on se rappelle qu'il avait épousé une princesse Troubetskoï, nièce par conséquent du prince Voronzoff.

Le jardin, qui est devant le château, est garni d'orangers et de plates-bandes fort soignées. Nous remarquons des parterres d'iris noirs d'un joli effet. Au bord de la mer sont dressées les tentes des pêcheurs et dans les creux des rochers il y a des viviers où sont mis en réserve les célèbres turbots de la mer Noire.

A midi, nous allons à la mosquée ; on nous apprend qu'il va y avoir dans le village une noce tatare. C'est une vraie bonne fortune, car il est bien rarement donné aux étrangers d'assister à une semblable cérémonie. Grâce à Kasimoff, nous pourrons tout voir et surtout tout comprendre. En attendant, nous continuons à nous promener dans le parc qui est immense. Les étangs sont grands et pleins de poissons. A l'endroit le plus sauvage du parc, sous une grotte de rochers, se trouve le tombeau de Chamlik, chien favori de la princesse. Nous visitons les communs qui sont simples et bien entendus. Comme cela a lieu tout le long de ces montagnes, on utilise les mille filets d'eau qui en descendent dans les jardins et les basses-cours, et nous voyons que l'usage, partout où on le peut, est de faire passer, au milieu des laiteries, un clair ruisseau dans lequel rafraîchit le lait.

A deux heures, nous entendons la musique de la noce. On joue l'arrivée des invités et le départ de la mariée. Nous voyons passer le cortége, qui se compose de trois ou quatre voitures remplies de femmes, moins soigneusement voilées que ne le sont les femmes tatares en général, ce qui s'explique par leur âge ; la plus jeune d'entre elles pouvant avoir de trente-cinq à quarante ans. Or, à ce moment de la vie, la femme orientale n'est plus un objet de jalousie. Dans l'une des voitures est le père de la fiancée. C'est un gros bonhomme à figure joviale, qui est le seul boucher d'Aloupka. On le dit riche, mais très-avare. La mariée elle-même se trouve dans la

dernière voiture. Elle est attachée dans un sac et complétement recouverte d'une étoffe en soie verte et rouge avec fleurs en or. Le but de cet usage est sans doute de ménager au marié un changement à vue. En France, où on ne se connaît guère plus quand on se marie, l'entrée en ménage est aussi bien souvent une surprise, mais on ne fait pas tant de façons pour la préparer. Elle paraît sangloter et est appuyée sur une dame d'honneur, prise du côté du mari, qui la berce comme un enfant qu'on veut empêcher de crier. La musique, qui se compose d'environ vingt-cinq exécutants, les meilleurs du pays, ferait sauver un régiment d'oies. De temps à autre, la voiture est arrêtée par des jeunes gens qui veulent des cadeaux et ne laissent la voie libre que quand on leur en a promis un. Tout passant a ainsi le droit de suspendre la marche de la mariée et de la rançonner. Pendant que les voitures font le tour par la route, nous coupons par des sentiers et arrivons à la maison nuptiale avant le cortége. C'est une chaumière assez basse, dont le toit est couvert de femmes et d'enfants. Sur la maison voisine sont toutes les jeunes filles parentes ou amies de la mariée. Elles ne sont pas si soigneusement voilées que les garçons ne puissent les reconnaître et mettre un nom sur leurs petites calottes rouges garnies de pièces d'or et leurs poitrines cuirassées de même métal. A ce moment, deux gamins de huit à dix ans débouchent au grand galop pour annoncer à la maison l'arrivée de la future. Leurs chevaux n'ont pas de selle, mais ils sont très-excités; on voit que les enfants ont fait de leur message une course de vitesse. Le premier reçoit en effet une jolie écharpe brodée.

Enfin voilà la mariée; elle descend très-péniblement de voiture, soutenue ou pour mieux dire portée par son père et la dame qui lui sert de chaperon. Elle est précédée d'une jeune fille qui tient un drapeau d'honneur. Elle entre dans la maison, suivie de ses amies, et les femmes qui sont sur le toit font tomber sur sa tête une pluie de millet en signe d'abondance et de prospérité. Maintenant qu'elle est dans le harem, nous ne la verrons plus.

Cette fâcheuse habitude de mettre les mariées dans un sac, a fait qu'il y a peu de temps une jeune fille a eu la jambe cassée et malgré ses cris on n'a pas voulu la délivrer.

A ce moment, grand entr'acte; on cherche le marié de tout côté; le bon ton exige qu'il soit perdu, et malin sera celui qui le ramènera à la noce.

Les musiciens qui sont accroupis en cercle devant la maison jouent et boivent sans discontinuer. Après une longue heure d'attente on amène le marié. C'est un joli garçon grand et bien bâti; il a de beaux yeux, une très-brillante chevelure noire et de superbes dents.

Il s'appelle Kourt Mehemet Soliman Ourlou. Il paraît profondément triste et tient le regard baissé comme un coupable. On l'asseoit en plein air devant la maison et en présence de tous les assistants on lui coupe les cheveux; puis vient le plat à barbe rempli d'eau qu'on lui pose sous le menton. Le barbier trempe dans cette eau un morceau de savon de Marseille et produit ainsi la mousse nécessaire à l'opération; puis il lui rase les tempes et le derrière de la tête. Il prend plaisir à faire tout ceci dans les règles et à prolonger la cérémonie au grand désespoir du patient. Vient ensuite le tour des garçons d'honneur. Tous passent par les mains du barbier mais ils sont très-gais et paraissent enchantés de se faire raser aux frais de Kourt Mehemet Soliman Ourlou. Ce prélude, comme on le pense bien, est fort long, mais en attendant qu'ils puissent tuer les infidèles, ces braves orientaux tuent le temps et pour eux l'axiome « time is money » serait une chose incompréhensible.

Enfin on étend par terre un beau tapis persan et le marié reparaît; il n'a pour tout vêtement qu'un caleçon et une chemise mais quelle chemise! Figurez-vous un surplis de prédicateur avec un seul trou pour passer la tête et deux grandes manches flottantes, taillé dans une superbe étoffe rayée de soie, un peu dans le genre de celle dont sont faits ces burnous algériens qui étaient si fort à la mode il y a quelques années. Ce costume un peu léger, mais très-convenable du reste ne paraît choquer en rien les assistants et les assistantes. Quant à nous, nous sommes aux premières loges pour ne rien perdre du cérémonial de cette toilette en plein air. Les garçons d'honneur entourent le malheureux et ne lui laissent pas faire un mouvement; on lui passe d'abord un gilet violet brodé d'or et attaché sur le devant par des boutons dorés. Ce gilet a des manches. On lui en met aussi un second qui est noir et qui n'a pas de manches; tout cela est enfermé dans un immense pantalon flottant. Vient ensuite la cérémonie de la ceinture circassienne en métal, le père doit la mettre lui-même; puis les chaussettes, les bottes en veau avec des galoches, malgré l'extrême sécheresse du sol; on bourre les poches du marié de tous les menus objets qui peuvent lui être utiles : sa montre, son papier à cigarettes, sa blague à tabac brodée par sa future femme. Qu'il doit être désagréable d'être habillé par tous ces grands gaillards brusques et maladroits; ils sont loin d'avoir la légèreté de mouvements d'une soubrette d'opéra comique. Jusqu'ici tout est oriental, tout est joli, pourquoi faut-il qu'on vienne gâter ce gracieux costume par un paletot européen gris bordé de noir acheté sans aucun doute à la « Maison qui n'est pas au coin du quai. » Mais ce n'est pas assez de cette surcharge; par dessus le paletot gris on en met un autre bleu foncé de

même provenance. Deux vêtements d'hiver l'un sur l'autre et il fait 30 degrés de chaleur, le malheureux va-t-il donc mettre toute sa garde-robe sur lui ! On a beau relever le tout en lui plaçant sur la tête une jolie toque en astrakan : depuis les deux paletots toute poésie est envolée. Il a autour du cou un cache-nez rouge qui retombe en forme d'écharpe à la hauteur de sa ceinture. Sous ce mouchoir d'un nouveau genre il tient toujours sa main droite et ne la sort que pour donner des poignées de main. Les deux premiers doigts de cette main et les ongles sont teints en rouge. Au moment où le marié, qui ainsi attifé ressemble à un convalescent, quitte le tapis sur lequel il a subi l'opération de la toilette, on jette du millet et des coppecks. Les enfants se précipitent pour les ramasser et les garçons d'honneur s'amusent à les rouler les uns sur les autres.

Tout ceci terminé, on abandonne la maison aux femmes et on emmène le marié, musique en tête. Tous les garçons suivent. Alors commencent les danses et surtout la circulation de la bière et de l'eau-de-vie — ô prophète — ! On nous emmène dans une salle très-basse d'étage et où il fait fort sombre, puis en notre honneur deux d'entre eux commencent à danser ; mais ils y mettent peu d'entrain et s'arrêtent de temps en temps pour nous dire que ce n'est pas au commencement d'une noce qu'on peut juger de leur savoir-faire. Pour bien danser il faut au moins avoir passé la nuit à boire. Si nous leur faisons l'honneur de revenir demain, ils nous montreront mieux que cela.

Cette danse orientale est fort gracieuse. Les pieds y prennent moins de part que la tête et le reste du corps. Les deux danseurs s'approchent et s'éloignent l'un de l'autre en faisant force gestes avec les mains, comme s'ils voulaient se fasciner. Le mouvement qui commence par être très-langoureux va crescendo, et à la fin les danseurs prennent une vitesse extrême.

Comme il fait chaud dans cette affreuse maison, on décide qu'on ira s'asseoir sur l'herbe. On étend de grands tapis et on forme un nouveau cercle dont la conversation est très-animée, mais nous ne comprenons pas un traître mot ; les libations continuent, les bouchons de bière volent en l'air et le champagne pétille, c'est le champagne tatare, qu'il ne faudrait pas confondre avec la marque Cliquot. Il est en effet composé de millet fermenté, d'eau-de-vie et de lait ; je laisse aux chimistes à déterminer si ces ingrédients réunis forment un mélange ou une combinaison ; pour moi, indigne, il en résulte une boisson odieuse. Comme comble d'agrément ce champagne se verse dans une écuelle en bois qui fait le tour de l'assistance, je laisse à penser si cette communauté d'écuelle est agréable ; heureusement ces Tatares ont tous l'air très-propres ; de plus

ce bol a l'avantage qu'on peut seulement y tremper les lèvres et le passer de suite à son voisin. On fait aussi circuler un autre breuvage qui ne vaut guère mieux, c'est de l'eau-de-vie de fraise.

Mais il est cinq heures, et comme on nous dit qu'ils vont rester ainsi toute la nuit à boire, nous jugeons qu'il est temps de regagner Yalta et de nous habiller pour aller passer la soirée à Massandra chez le prince Troubetskoï. Une autre cause qui nous oblige à partir, c'est que les musiciens, qui ne font que boire depuis le commencement de la fête, sont un peu émus et cela tourne au charivari. Nous faisons donc prévenir Kourt Mehemet Soliman Ourlou que nous allons nous retirer. Aussitôt il nous apporte lui-même à boire et le garçon d'honneur nous offre sur un plateau un joli voile tatare pour nous essuyer la bouche. C'est notre cadeau de noce. On ne saurait offrir d'une façon plus gracieuse. Nous remettons quinze roubles sur le plateau et nous nous empressons d'entourer nos chapeaux de ces voiles à la grande satisfaction du donateur. Toutefois nous ne quittons pas la noce sans promettre de revenir le lendemain, et pour bien nous engager on nous annonce des courses de chevaux.

Tout invité à la noce, et ils sont nombreux, reçoit donc un présent et donne en échange une somme d'argent destinée à payer le cadeau et l'écot à la noce. Voici comment les choses se passent. Le soir, pour les danses, on divise les invités en plusieurs catégories, suivant leur richesse, puis un garçon d'honneur fixe ce que chacun versera, suivant la fortune qu'on lui attribue. Très-souvent pour donner plus que leurs voisins, les Tatares, qui ont par dessus tout le désir de briller, vont beaucoup au-delà de leurs moyens et se trouvent dans la gêne jusqu'à la prochaine récolte de fruits.

La somme d'argent ainsi donnée est donc une compensation du cadeau et une entrée en ménage pour les mariés. On nous cite le maire de la commune de Baïdar (entre Sébastopol et Yalta) qui a marié le même jour son fils et sa fille. Cela lui a coûté 3,000 roubles mais il a reçu plus de 2,000 roubles de cadeaux. Je sais bien que tout le monde n'est pas le maire de Baïdar, et sans vouloir porter le moindre préjudice à l'intégrité de ce magistrat, je puis dire ce qui est connu de tous, c'est qu'un fonctionnaire qui dans le cœur de la Russie possède à la fois le pouvoir administratif et judiciaire, se transporte dans vingt villages, peut bien être un peu indemnisé de sa peine par les gens auxquels il rend service.

Nous levons donc la séance qui menace de devenir longue : mais nous avons déjà de très-nombreux amis, et l'un d'eux qui s'appelle Kali et habite le village de Koureis sur la route de Yalta nous propose de nous mener chez lui pour nous vendre des chemises semblables à celles du marié. Kali est un grand et beau garçon de

trente ans environ ; il a un superbe costume, un joli bonnet d'astrakan et une riche ceinture circassienne en métal. C'est, paraît-il, un grand sportman, et pendant que la cour est à Livadia il sert de courrier à la grande-duchesse. Cette enviable position semble l'honorer au plus haut point et il est très-considéré parmi les gens de la noce. Malheureusement, ou si l'on veut heureusement, car je n'y vois pas grand mal et du reste ce n'est pas encore bien grave, le champagne tatare commence à produire sur lui un certain effet, ses yeux brillent et il ne cesse de chanter.

Nous arrivons chez Kali. Il nous explique qu'il est marié depuis quelques mois et qu'il a reçu beaucoup de cadeaux. En effet il tire des deux ou trois malles qui servent d'armoires aux Tatares une grande quantité de jolies étoffes. Nous lui achetons des écharpes et des chemises de son trousseau encore intact. Ces peuples orientaux portent sur eux tout ce qu'ils ont, ainsi Kali qui est dans une assez modeste position de fortune, nous montre une robe en soie verte garnie de fourrures qu'il a fait faire pour sa femme et qui lui a coûté 140 roubles ; et il y en a plusieurs de ce prix.

Le lendemain, à midi, nous sommes de retour à la mosquée d'Aloupka. Tous les invités qui ont passé la nuit à boire ne répondent pas à l'appel du mollah ; on nous dit en termes convenables qu'ils sont à se reposer des fatigues de la veillée. Le père, qui est très-avare, profite de l'engourdissement général pour diminuer ses frais et déclarer à tous ceux qui sont venus pour la course qu'elle n'aura pas lieu. Mais cela ne fait nullement notre compte, et notre excellent guide Kasimoff va trouver le père de la mariée, le traite de haut en bas, lui dit que nous sommes revenus aujourd'hui pour assister aux courses et qu'il ne nous donne pas du tout une haute idée de la traditionnelle hospitalité tatare. Les gens de la noce qui se réveillent les uns après les autres arrivent en baillant prendre notre parti et musique en tête nous nous dirigeons vers la grande route. Kali nous rejoint, mais sa lucidité n'a pas augmenté depuis hier, il s'en prend d'une façon toute particulière aux musiciens qui jouent plus fort que jamais chacun un air différent ; il leur donne de grands coups de poing dans le dos, jette leurs bonnets par terre et va même jusqu'à leur tirer les cheveux, plaisanterie qui ne paraît permise que pour les queues des Chinois. Un des membres du cortége tombe dans un champ qui est en contre-bas de la route ; tout autre se serait cassé l'épine dorsale, mais il y a une providence pour les ivrognes.

Nous arrivons enfin à l'endroit réservé pour la course. La piste est tout simplement la grande route qui à cet endroit est ferrée avec des cailloux pointus et qui tourne en serpentant. Je ne prétends

pas proposer une telle piste à MM. les membres de la Société d'encouragement, mais je leur souhaite de trouver un pareil hippodrome; au-dessus de nous des rochers à pic dans lesquels la route est taillée et dont on ne voit même pas le sommet; à nos pieds le beau parc du prince Voronzoff, et, venant baigner tout cela, l'onde bleue de la mer Noire couverte de cette sorte de vapeur azurée que les Anglais appellent le « *haze* » et qui donne un ton si doux au paysage. Huit ou dix poneys indigènes fort laids mais très-vigoureux et pleins de feu sont là à attendre notre bon plaisir; malheureusement on nous dit que les cavaliers les mieux montés apprenant qu'il n'y avait pas de course sont partis depuis le matin. Ces poneys ne sont pas sellés et n'ont dans la bouche qu'un tout petit filet. Ils partent tous au grand galop, et vont se placer à environ un kilomètre sur la route de Yalta, puis ils font volte-face et reviennent vers nous à fond de train sans s'occuper des affreux tournants de la route. Les trois premiers reçoivent comme prix une écharpe et on donne au dernier un morceau de savon par dérision. Kali qui a couru aussi sur un criquet n'a pas de prix, il est furieux. Il nous montre le cadeau qu'il a reçu la veille et nous explique qu'il est fort inférieur en valeur à la somme qu'il a donnée; aussi ne cesse-t-il de cracher dessus en signe de mépris.

Nous retournons alors processionnellement vers la maison. Un des garçons d'honneur moins gris que les autres me montre les rochers et me dit que les Tatares sont sauvages comme leurs rochers. Enfin nous entrons dans la maison accompagnés seulement du marié et de deux garçons d'honneur. Kourt Mehemet Soliman Ourlou s'est singulièrement déridé depuis hier, il paraît maintenant presque gai; sans doute que l'espoir d'être bientôt débarrassé de ses amis titubants y est pour quelque chose. Et cependant les fêtes ne sont pas à leur fin, puisqu'on nous dit que les jeunes filles ne danseront (entre elles bien entendu, sans être vues des hommes) que mercredi prochain. Voilà au moins comme durée ce qu'on peut appeler une belle noce! Il est remarquable qu'il n'y a à savoir s'amuser, en général, que ceux qui le font habituellement. Cela s'apprend comme autre chose par la pratique. Rien de plus lourdement ennuyeux chez nous que les noces villageoises. Les pauvres gens habitués à un travail continuel ne savent que faire de leur loisir et n'ont pas le talent de perdre le temps agréablement.

La pièce dans laquelle nous entrons est propre; aucun meuble sauf une sorte de petit buffet; par terre de beaux tapis persans sur lesquels nous nous asseyons, au plafond et tout le long des murs une quantité illimitée d'écharpes et de serviettes qui, nous explique-t-on, doivent orner la maison jusqu'à ce que les enfants à naître

soient en âge d'être mariés. Une grande étoffe en soie pareille à celle qui recouvrait la mariée dans la voiture sert de rideau et cache les malles où sont les vêtements.

Mais il paraît que nous sommes ici pour manger, car on nous fait prendre de l'eau de rose, de la pâte de rose et des gâteaux à la rose; une boîte de sardines à l'huile de Nantes que je vois à côté de ces sucreries me paraît bien prosaïque. Le mari nous tend alors sa blague pour que nous roulions une cigarette avec son tabac, c'est un grand honneur, mais il faut remplacer le tabac dans la blague par un certain nombre de roubles. Le cadeau que nous avons reçu hier étant sans doute trouvé inférieur à notre générosité, on nous offre des serviettes en crêpes de chine.

Nous espérons toujours voir la mariée et je crois que Kourt Mehemet Soliman Ourlou y consentirait, car il nous laisse entendre que sa femme en a grande envie. Mais cela est impossible à cause des deux garçons d'honneur qui sont entrés dans la chambre avec nous ; de plus ce serait un scandale dans le pays et Kourt n'ose pas braver la haine des croyants.

Quoi qu'il en soit, la mariée nous voit bien certainement et elle se tient cachée derrière la porte ; son mari va lui parler et nous rapporte des gâteaux qu'elle a faits, en nous priant de les manger tout entiers; heureusement ils ne sont pas trop mauvais. De plus elle nous envoie une paire de pantoufles portées par elle le jour de son mariage, c'est le plus grand honneur qu'elle puisse nous faire. Pendant cette journée elle en porte trois paires; en laisse une à sa famille, donne l'autre aux personnages marquants et garde la troisième pour elle. Ces pantoufles sont en cuir assez léger, brodé d'argent, elles ont une forte semelle et sont remarquablement petites; la mode pénétrant partout elles ont un talon élevé et pointu comme celles de nos élégantes. Si, en renouvelant l'histoire de Cendrillon, on peut juger une femme par son pied, je crois que notre mariée devait être charmante ; au reste Kourt Mehemet Soliman Ourlou était un aimable prince!

Notre ami qui paraît très-gai, et que la pensée d'un cadeau que nous lui enverrons demain matin de Yalta, met en belle humeur, fait entrer les musiciens. Ces pauvres diables qui sont exténués se permettent de s'asseoir par terre et de garder leurs bonnets; aussitôt Kali se précipite sur eux, les fait lever et arrache leurs couvre-chefs. Voilà en quelle estime le poétique oriental tient les Beaux-Arts. Kourt se met alors à danser avec un de ses garçons d'honneur. Lui qui paraissait hier si triste et si langoureux danse aujourd'hui avec une vigueur qui nous surprend. On ne saurait être plus gracieux.

Comme nous n'avons pas l'intention de fixer notre domicile à

Aloupka nous faisons des adieux touchants à nos hôtes en portant la main à notre cœur. Je crois bien que, malgré notre qualité d'infidèles, Kourt nous aurait volontiers embrassés.

Enfin il faut bien savoir nous arracher aux plaisirs de Yalta et à l'amabilité de ses habitants. Notre but est Novo-Tcherkask, capitale des provinces du Don. Le plus court sans contredit est de nous embarquer sur le paquebot de Kertch, passer le détroit de Yénikalé, traverser la mer d'Azof et aller prendre le chemin de fer à Taganrog ou à Rostof; mais en voyage il faut souvent tenir compte des circonstances, et le bateau ne passant que vendredi, nous croyons gagner du temps en suivant la voie de terre. Cela est néanmoins un détour énorme, car nous devons aller prendre le train à Simphéropol, sortir de Crimée par l'isthme de Pérékop, suivre la ligne de Kharkof jusqu'à Lozovaya et redescendre à Taganrog.

La route de Yalta à Simphéropol (80 verstes environ) est fort jolie. On passe d'abord devant Massandra et Urzuf, puis à Nikita, où l'empereur a fait installer un jardin botanique dans le but de voir quelles sont les différentes plantes qui peuvent s'acclimater en Crimée. On s'y occupait surtout autrefois des vins et on en recueillait jusqu'à trois cents espèces différentes. On montre en fait de curiosité des grappes de raisin dont les grains sont moitié blancs, moitié noirs : on leur a donné le nom d'*arlequins*.

La fabrication du vin a pris en Crimée, dans ces dernières années, une extension considérable, ce sol pierreux et ce climat tempéré étant essentiellement propices à la culture de la vigne. Les vins les plus en renom sont ceux que récolte le prince Voronzoff dans ses domaines d'Aloupka et de Massandra, et la famille Fondoukley, dans sa terre de Yrzuf. Tous les grands propriétaires ont fait venir leurs vignerons de la Bourgogne et du Bordelais, et les vins portent les noms des crus français dont ils tirent leur origine. En notre qualité de Français nous avons naturellement été mis à l'épreuve pour goûter tous ces pastiches. Le vin blanc est généralement bon, surtout le muscat sec; quant aux vins rouges ils ne sont pas assez légers et un peu trop forts. Le cognac n'est pas mauvais.

Tous ces vins ne se gardent pas assez longtemps et ne supportent pas assez bien le transport : il y a évidemment quelque vice dans les procédés de fabrication auquel tôt ou tard on portera remède; alors je leur prédis tout le succès qu'ils sont en droit d'attendre et je ne doute pas qu'ils ne remplacent prochainement dans l'intérieur de la Russie ces produits frelatés de France et des bords du Rhin qui atteignent des prix si extravagants. Je sais bien que, pour beaucoup de gens, ces derniers ont le grand mérite de venir de loin et de coûter plus cher.

A côté de Nikita se trouve le cap de Ai-Udagh (montagne de l'Ours) qui s'avance dans la mer et s'élève à une hauteur de près de dix-huit cents pieds.

Après avoir passé Alushta, on quitte le bord de la mer, puis on monte pendant environ quinze verstes à travers un pays sauvage et boisé. Arrivé au sommet, on jouit d'une vue splendide et on voit les flancs abruptes du Chatir-Dagh, la plus haute montagne de Crimée. Le long de la route on rencontre des convois de buffles et dans les airs planent des aigles. Quand on fait un aussi long trajet avec les mêmes chevaux, les cochers prennent, à cause de la chaleur, certaines précautions assez curieuses. Toutes les vingt verstes environ, ils arrêtent, décrochent un petit seau qui est attaché sous l'essieu, donnent à boire à leur attelage l'eau glaciale qui tombe de la montagne, puis avant de remonter sur leurs siéges, pincent la ganache de leurs chevaux pour les faire renâcler et leur tirent le toupet pour les réveiller et prévenir les étourdissements.

Avant d'arriver à Simphéropol, on traverse une propriété qui appartient à un Français, le comte Mongenet. Il se plaît, paraît-il, beaucoup dans ce pays.

A la gare de Simphéropol, on nous dit que le train part à une heure du matin. Nous cherchons vainement à avoir des renseignements sur le moment de notre arrivée; mais cela paraît impossible : les uns nous disent que ce sera pour mardi ou mercredi, d'autres affirment que ce sera seulement pour jeudi. En Russie, on ne sait pas toujours quand on part, mais on ne sait jamais quand on arrive.

Paul Carron.

LE VRAI VOLTAIRE

D'APRÈS LES DOCUMENTS PUBLIÉS DANS LES SIX DERNIÈRES ANNÉES

I. *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, par Gustave Desnoiresterres. Paris, Didier, 1869-1876 ; 8 vol. in-8° ou in-18. — II. *Voltaire sa vie et ses œuvres*, par l'abbé Magnard ; 2 vol. in-8°, 1868, Ambroise Bray, lib. éditeur. — III. *Défense de Voltaire contre ses amis et ses ennemis*, par Courtat. Paris, Adolphe Lainé, lib. éditeur; in-8°, 1872. — IV. *Voltaire*, ses conférences, par David-Frédéric Strauss. Ouvrage traduit de l'allemand sur la 3e édition, par Louis Narval et précédé d'une lettre-préface au traducteur à M. E. Littré. Paris, in-8°, C. Reinwald et Cie, lib. éditeur, 1876. — Les *Confessions de Fréron*, sa vie, souvenirs intimes et anecdotiques, ses pensées recueillies et annotées, par Ch. Barthélemy ; in-18. Paris, G. Charpentier, lib. éditeur, 1876.

I

Voltaire est toujours de circonstance. Il l'est plus que jamais aujourd'hui. Dès la fin de l'Empire le *Siècle* donnait en prime une édition de ses *Œuvres* due aux soins de MM. Emile de La Bédollière et G. Avenel ; un nouveau boulevard de Paris recevait son nom et était décoré de sa statue, fortement endommagée sous la Commune. Depuis, et cette année même, un comité s'est constitué pour célébrer le centième anniversaire de sa mort ; enfin une nouvelle édition de ses *Œuvres* en quarante-cinq volumes, qui n'a peut-être pas recherché cette coïncidence, mais qui ne l'a pas évitée, a commencé de paraître chez les libraires Garnier frères. L'écrivain consciencieux et savant qui préside à cette édition, M. L. Moland, est moins suspect que tout autre d'esprit de parti ; mais il est tenu de faire mieux que ses devanciers, et de donner au public un recueil dégagé des erreurs et des lacunes qui déparent l'édition Beuchot elle-même, la meilleure connue jusqu'à ce jour. Il sera donc complet. Voltaire tout entier sera donc une fois de plus jeté dans le grand

courant de publicité nécessaire pour faire marcher une telle entreprise, et qui n'y suffit pas toujours, témoin l'échec déjà essuyé par Panckouke et Beaumarchais, dont l'habileté associée ne parvint pas à en faire une bonne affaire.

II

Ces hommages et ces travaux ne sont pas les seuls dont la mémoire de Voltaire ait été l'objet. Dans ces dix dernières années, le nombre est considérable des ouvrages consacrés à l'histoire de sa vie ou de ses idées, dans son ensemble et dans ses détails. La liste en serait trop longue. Il est impossible néanmoins de ne pas énumérer, après l'étude de lord Brougham : *Voltaire et Rousseau* et celle de M. Nisard : *Les ennemis de Voltaire*, les recherches spéciales de MM. Henri Beaune, Pierron, Léouzon-Leduc [1], sur l'enfance du célèbre polygraphe, son éducation, ses démêlés littéraires. Nous avons mentionné, en tête de cet article, les ouvrages plus importants de MM. Gustave Desnoiresterres, l'abbé Maynard, David-Frédéric Strauss, Courtat et Barthélemy, qui ont essayé de fixer la physionomie définitive de Voltaire, ou de son principal adversaire Fréron, et de fournir au public les éléments d'une appréciation motivée de l'homme et de l'œuvre. Notre étude n'a pas d'autre but que de rechercher s'ils y ont réussi et de dégager de leur enquête tout ce qui peut être regardé comme incontestable et servir à un jugement impartial.

III

Etre impartial : ce résultat qui semble aujourd'hui si modeste, n'en est pas moins difficile à atteindre. Il s'agit d'un homme qui a vécu presque la moitié de son siècle, qui l'a rempli de ses œuvres, à ce point qu'il lui a presque imposé son nom, dont l'existence n'a été qu'une longue lutte, dont la mémoire sert encore de prétexte à d'inépuisables controverses, et est restée le thême à déclamation par excellence.

Juger Voltaire, sans passion, sans amour ni sans haine, est donc devenu aujourd'hui une tentative plus ardue que de son vivant. Car, c'est une chose à remarquer, il ne manqua pas, en son temps, d'adversaires éclairés et d'amis clairvoyants. Pour ne parler que de ces derniers, une femme de beaucoup d'esprit et de malice, celle qui dans le siècle, tient le plus de lui, et que M. Villemain, à cause

[1] *Voltaire au collége.* — *Voltaire et ses maîtres.* — *Voltaire et la police.*

de ces affinités, a appelée la *femme-Voltaire*, Mme du Deffand, le connaissait bien et ne se faisait pas illusion sur lui au point de se croire obligée de l'admirer et de l'aimer en tout. Au dix-huitième siècle d'ailleurs, on éprouvait le besoin de lire les auteurs en vogue, et on en avait le temps. L'opinion n'était pas encore aigrie à ce point par ses combats, enorgueillie par ses triomphes, à ce point qu'elle se dispensât de juger sur pièces les procès portés à son tribunal. Aujourd'hui les choses sont bien changées. Voltaire, qui de son temps, se contenta d'être un célèbre homme d'esprit et une individualité extraordinaire, est devenu après sa mort, le chef d'un parti, le précurseur de l'école révolutionnaire, l'apôtre et le patriarche de la libre pensée. Par suite du besoin d'ancêtres et de traditions, les philosophes de la démocratie ont fait violence à sa mémoire, et oubliant ses faiblesses, ne se sont souvenus que de ses audaces. On a érigé ses ironies en système ; on a fait une doctrine de ses bons mots. L'école positiviste, nous le verrons plus loin, a bâti sur sa tombe sa chapelle sans autel. Ceux qui se vantent de ne pas croire aux miracles de Jésus, affectent de croire aux siens. Qu'est-il advenu de cette idolâtrie, qui l'eût sans doute surpris, encore plus importuné, et dont il se fût délivré en s'en moquant? Il est arrivé que dans ce temps pressé où on ne lit plus guère, Voltaire, dont l'œuvre sans profondeur est cependant d'une certaine masse, puisqu'il n'a pas écrit moins de soixante et dix volumes, est traité comme une conquête par ceux qui le connaissent, mais qui le jugent mal, pour avoir séparé ses livres de sa vie, l'auteur de l'homme, et l'auteur de son temps ; mais que surtout il est traité comme une proie par le nombre bien plus grand de ceux qui ne l'ont pas lu, qui ne le liront jamais, et auxquels il suffit d'un nom, d'un signe, d'un drapeau. Ceux-là l'admirent sur parole, non pour lui, mais pour eux, c'est-à-dire s'admirent en lui et applaudissent ses épigrammes comme si elles étaient sorties de leur bouche.

De là l'immense difficulté de parler de Voltaire sans passion à des gens qui ont sur lui une opinion préconçue, qui sont décidés à le prôner quand même, et sur lesquels il exerce l'empire assuré aux écrivains célèbres qu'on ne lit plus. N'être pas lu, dans les temps comme le nôtre, c'est là une grande force ; il n'en faudrait pas cependant abuser. Essayons donc sur Voltaire, son œuvre, son influence, un jugement impartial. Après tout, dès le lendemain de sa mort, le plus grand homme n'a besoin que d'un trou de six pieds. Cent ans après sa mort, ce qui reste du plus grand homme peut tenir matériellement dans le creux de la main ; et ce qui a mérité intellectuellement de lui survivre, n'exige que quelques pages.

IV

Les deux ouvrages les plus considérables qui aient été consacrés à Voltaire dans ces dix dernières années sont ceux de M. Gustave Desnoiresterres et de M. l'abbé Maynard. Le premier ne compte pas moins de huit volumes; le second en a deux. Le docteur Strauss, bien qu'il ait fait un usage disproportionné à son objet, des détails biographiques, s'est surtout donné pour mission de caractériser Voltaire au point de vue philosophique et de déterminer les rapports qui existent entre ses idées à ce point de vue et les doctrines du criticisme allemand. Enfin M. Courtat ne s'est pas proposé moins que de défendre Voltaire contre ses amis et ses ennemis. Examinons d'abord ces quatre ouvrages au point de vue exclusif de leur tendance et demandons à chaque auteur la confidence de son dessein particulier. Il va sans dire que tous se sont promis solennellement au début, d'être impartiaux, et nous n'avons pas de raisons de douter de leur sincérité. Mais en pareille matière, promettre n'est rien, tenir est tout.

M. G. Desnoiresterres définit son objet et résume son plan en ces termes :

Il serait temps de se dégager de toute haine comme de tout amour, mais non d'une admiration qui n'est que juste pour ce prestigieux et éblouissant esprit, et de dire la vérité sur sa personne, son monde, son siècle, et son œuvre.

Un peu plus loin l'auteur précise par comparaison et semble avouer qu'il a voulu « tenter pour Voltaire ce que M. Walkenaer a su faire pour Mme de Sévigné. »

C'est bien cela : une biographie minutieuse, intime, puisée aux sources, éclairée d'un perpétuel commentaire critique; un portrait fidèle de l'homme à chaque phase importante de sa vie : un tableau animé de la société au milieu de laquelle s'est agité cet esprit infatigable pour lequel la mort seule a été le signal du repos. Ce programme, M. Desnoiresterres l'a réalisé autant qu'il lui a été possible; on ne lit certes ni sans profit, ni sans plaisir cette volumineuse monographie, fruit de dix années de travail, dont l'Académie française a justement récompensé l'effort et les mérites. Mais si le rôle modeste de narrateur, auquel s'est volontairement réduit un écrivain dont l'esprit, essentiellement tempéré, redoute les hauteurs, lui permettait d'éviter la difficulté d'un jugement suprême, il n'en est pas moins à regretter qu'un ouvrage si considérable manque de la conclusion qu'on y cherche en vain, et qu'aucun essai de synthèse ne couronne cette immense et consciencieuse analyse.

Ce n'est pas que l'auteur, dans ses appréciations de détail sur tel ou tel fait saillant de la vie de son héros, ne fasse preuve d'un goût éclairé, d'une grande probité d'esprit et d'une incontestable moralité ; mais gagné peut-être par l'irrésistible fascination de cette verve et de cet esprit qu'on ne saurait sans injustice, refuser à Voltaire, séduit par cette chaleur factice d'humanité qui se dégage de ses écrits, et fait, à distance, l'illusion d'une générosité désintéressée, M. Desnoiresterres n'a pas osé s'élever à un jugement d'ensemble que mieux que personne, il était en mesure de porter sur un homme et un écrivain qu'il connaît si bien dans leurs intimités.

M. l'abbé Maynard ne se défend pas d'une certaine indulgence pour les côtés aimables du poëte, et il n'échappe pas au charme de Voltaire historien ; mais défendu contre toute séduction profane par une invulnérable cuirasse d'orthodoxie, il se montre résolûment implacable contre les fautes de l'homme, les erreurs et les sophismes du philosophe, si l'art de tout railler mérite le nom de philosophie.

Il n'hésite pas à conclure, lui, et sa conclusion est aussi nette que sévère. Sans méconnaître le prodigieux esprit de Voltaire, il lui refuse le don sacré du génie ; il ne le trouve supérieur que dans la poésie légère. Il relève une à une ses contradictions ; il flétrit ses palinodies. Il montre l'apôtre de la tolérance dénonciateur et persécuteur à outrance de tous ceux qui osent le contredire ou le critiquer. Il démasque le fanfaron d'indépendance qui ne cesse d'aduler les princes, les courtisans et les favorites ; le fanfaron de générosité qui ne songe qu'à s'enrichir, et doit à la spéculation, à l'agiotage, au tripot de l'accaparement des blés ou de la fourniture des vivres, non au travail, ses 218,000 livres de rentes ; le fanfaron d'incrédulité, qui a toutes les superstitions de l'égoïste, toutes les petitesses du parvenu, qui passe sa vie à fuir l'explosion des pétards qu'il a allumés, à s'humilier devant la censure ou à se dérober devant la police.

La mort de Voltaire fournit à M. l'abbé Maynard un tableau exemplaire, un argument décisif, et le fait est que cette agonie d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui se cramponne à l'existence, qui retombe sous le joug de tous ces préjugés dont il s'est tant moqué, qui, inquiet à la fois de son âme et de son corps, supplie le médecin, caresse le prêtre, montre plus encore la peur du diable que la crainte de Dieu, et ne peut surtout se faire à l'idée que son corps sera privé des honneurs de la sépulture chrétienne ; le fait est que cette agonie n'eut rien d'héroïque, et que Voltaire est un singulier patron pour les irréconciliables de l'enterrement civil.

Envisageant enfin Voltaire dans son œuvre, et se demandant ce

qui y mérite de rester, M. l'abbé Maynard, par une indulgence qui ne coûte pas grand'chose à sa sévérité, comme on va le voir, se prononce en faveur de sa correspondance, où il se livre avec la sincérité d'un témoin qui ne croit pas témoigner, où il se peint sans se flatter, et où l'on peut goûter l'attrait de son esprit sans courir le danger d'estimer son caractère ni de rencontrer son cœur.

Tel est, dans son ensemble, et traduit avec la brutalité inévitable du résumé, le jugement de M. l'abbé Maynard. On ne doit aux morts que la vérité. C'est Voltaire qui l'a dit. Il a été traité suivant ce précepte. M. l'abbé Maynard n'a pas ménagé à sa mémoire ce qu'il a cru la vérité. Et maintenant a-t-il été complétement impartial? A-t-il tenu tout le compte voulu du temps, des circonstances? A-t-il eu toute l'impassibilité du juge? On le dirait à M. Maynard que peut-être il ne le croirait pas. Il ne se défend pas d'un certain parti pris, d'une certaine passion. Il a prévu l'objection et voici en quels termes il y répond :

Pour l'auteur, il n'a aspiré qu'à être un rapporteur impartial et fidèle Chose impossible, dira-t-on peut-être; vous aviez un parti pris en vous mettant à l'œuvre, et vous vouliez arriver à une conclusion défavorable. Et vous, répondrai-je à l'interrupteur, n'est-ce pas aussi votre cas? Et quand vous entreprenez de traiter de Voltaire, n'est-ce pas pour arriver à l'éloge? Et qui donc, aujourd'hui, n'a pas un parti pris pour ou contre cet homme, dont le nom seul est, depuis près d'un siècle, un signe de contradiction!

Le parti pris exclut l'indifférence, mais non l'impartialité. Le juge qui vient d'instruire un procès, le président qui en résume les débats, n'ont-ils pas un parti pris pour ou contre l'accusé? Et néanmoins, ne peuvent-ils pas obéir aux lois de la vérité et de la justice? et le plus souvent ne rend-on pas hommage à l'impartialité de leur parole ou de leur conduite?

L'indifférence tient du sujet; l'impartialité, dans un sujet quelconque, est le devoir indispensable de l'écrivain. Quand les croyances et les mœurs, la religion et la société sont en jeu, l'indifférence n'est plus possible; mais l'impartialité est toujours obligatoire, ne fut-ce que par respect pour soi-même et par confiance en la cause qu'on défend; à plus forte raison, quand on vise à l'honneur de défendre la vérité contre le fils de celui qui a été appelé le père du mensonge!

Dans cette revue préliminaire, forcément superficielle, nous ne nous étendrons pas beaucoup sur l'ouvrage du docteur Strauss. Nous aurons bientôt à invoquer plus amplement son témoignage. Nous nous bornerons à donner le signalement, plutôt que la physionomie

de ce livre du plus Allemand des Allemands, sur le plus Français des Français. Le titre est déjà bien caractéristique. Nous le reproduisons dans son intégrité : « VOLTAIRE. Six *Conférences* de *David-Frédéric Strauss;* ouvrage traduit de l'allemand sur la troisième édition par Louis Narval et précédé d'une Lettre-préface du traducteur à M. E. Littré. » L'ouvrage original est dédié : « à Son Altesse royale Alice, princesse de Hesse, princesse de Grande-Bretagne et d'Irlande qui a bien voulu entendre ces conférences écrites pour elle par son respectueux et dévoué serviteur. *David-Frédéric Strauss.* » Voltaire commenté et interprété par Strauss! La chose ne manque pas de ragoût. Et l'on voit que dès la première page l'auteur se conforme à la tradition de son héros; comme lui, il ne méprise pas les puissances.

Il va sans dire que le docteur lui aussi, se targue d'impartialité et qu'il détermine tout d'abord « la seule voie droite » où il lui convient de marcher. Elle consiste suivant lui « laissant de côté toute pensée de louange ou de blâme, à suivre pas à pas l'existence et le développement de celui qu'on a résolu d'étudier et de peindre, à observer ce qu'il emprunta à son époque et l'influence qu'il exerça sur elle, à étudier son œuvre, s'il fut un écrivain, à découvrir ses tendances dans ses actes et ses facultés dans ses écrits, de l'ombre à dégager la lumière, et de la lumière à dégager l'ombre; à obtenir enfin pour soi et pour les autres, un ensemble qu'on sera d'autant moins porté à caractériser d'un terme banal, que l'étude aura été plus sérieuse et l'homme plus important. » En dépit des prétentions de ce programme, le jugement que porte le docteur sur Voltaire comme littérateur et comme homme est assez banal; ce qui ne l'est point du tout, c'est son appréciation du philosophe. Nous la réservons pour le moment où nous-mêmes aurons à exposer notre humble opinion. On peut la présumer d'ailleurs par quelques aveux de son traducteur (*traduttore*, *traditore*) beaucoup moins réservé que l'auteur et qui dans sa *Lettre-préface* à M. Littré, n'y va point par quatre chemins.

M. Narval « tient pour définitive » l'étude de M. Strauss sur Voltaire et estime « que ce jugement porté par un homme supérieur sur un grand homme est libre de toute partialité, de tout préjugé de race ou de nationalité. « Mais il estime aussi » qu'il serait impossible de songer à l'action de Voltaire sans songer à l'action de M. Littré, comme disciple d'Auguste Comte et propagateur de la philosophie positive, dont le rôle de M. Littré est semblable à celui de Voltaire ou plutôt le complète si immédiatement. » Seulement « là où Voltaire détruisit, le positivisme tente d'édifier. L'un a préparé la voie à l'autre. »

M. Narval reconnaît que Voltaire fut « un puissant démolisseur, » et s'étonne « qu'on lui jette cette qualification à la face comme un opprobre. Démolir, dans les conditions où l'a fait Voltaire, ajoute-t-il, n'était-ce pas accomplir une fonction sociale ? »

« Ainsi fit Voltaire, continue M. Narval. Il détruisit sans relâche et son œuvre fut bonne. Jusqu'où a-t-il poussé cette œuvre ? Qu'a-t-il laissé debout ? Strauss semble avoir voulu nous le faire toucher du doigt en plaçant en appendice, à la fin de son étude, le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, ce dialogue fameux, ce résumé des opinions définitives de Voltaire, qui fit si grand scandale à son apparition, et qui même eut l'honneur d'être brûlé par la main du bourreau. »

On peut voir en effet par ce « charmant résumé des opinions religieuses de Voltaire, » pour parler comme Strauss, en quoi il a mérité l'admiration et la reconnaissance de ceux qui croient pouvoir se passer d'une religion.

A cette admiration se mêle un peu de pitié ; et c'est avec une indulgence qui n'est pas exempte de regret que Strauss et son traducteur mesurent la distance parcourue, l'espace immense épuisé entre Voltaire, restant déiste, et gardant encore la superstition de l'âme et les hommes plus savants, plus résolus qui professent : « que le monde peut être le résultat de ses propriétés mêmes ; que la pensée est une propriété de la substance cérébrale ; que le pas décisif est fait pour deviner l'énigme de l'histoire ; qu'il n'y a plus de place pour l'idée théologique d'une providence dirigeant les destinées des nations, pour l'idée métaphysique d'un plan préconçu, se développant au moyen des facultés humaines. »

La *Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis*, est d'un homme qui connaît bien son sujet, ainsi qu'il l'a montré par son édition vraiment critique et publiée pour la première fois d'après les manuscrits originaux, singulièrement interpolés par Duverney, des Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot, son chargé d'affaires. L'auteur, M. Courtat, a donné à son plaidoyer une forme originale et humouristique qui en rend la lecture plus attrayante que celle du commun des ouvrages de polémique.

Tout en prenant chaudement, et sur quelques points heureusement, parti pour Voltaire, M. Courtat ne fait nulle difficulté de déclarer, dans sa *Préface* « qu'il n'est pas un catholique pratiquant, mais qu'il n'appartient point à cette variété de libres penseurs connus sous le nom pittoresque de *mangeurs de prêtres*. » Il ajoute : « la plupart de ceux-ci ne sont pas même de *simples* penseurs. Je n'ai point l'intrépidité spirituelle de faire gras en public, à coups de grosse caisse, le jour du vendredi saint. Les mots *Dieu*, *Providence*

sortent de ma bouche sans la blesser. Je connais le christianisme un peu moins mal que la plupart de mes pareils. Je crois féconde et bienfaisante son influence universelle, tout en croyant utile à sa cause la guerre contre ses séides. »

Cette déclaration n'est pas la seule singularité de la *Préface* de M. Courtat. Il se flatte en effet, d'avoir démontré dans son ouvrage « que Voltaire est pour le christianisme l'*ouvrier de la dernière heure*, qu'il lui a rendu un immense service ; » et empruntant une des figures les plus audacieuses du grand Lacordaire, il répète que *Dieu, par une ruse diabolique, envoya Voltaire combattre son Eglise pour la régénérer.* » Cette opinion suivant lui, « bien qu'insensée en apparence, n'est point un paradoxe, lancé dans un but mercantile pour piquer la curiosité du lecteur. »

Le livre ne tient peut-être pas toutes les promesses de cette curieuse introduction ; mais il nous ménage plus d'une surprise. La moins piquante n'est pas une théorie complète de la calomnie, avec formules et exemples à l'appui, établie par M. Courtat pour la commodité de ses démonstrations. Il « partage les calomnies en dix catégories » dont quelques-unes comprennent elles-mêmes de nombreuses variétés : la calomnie brutale, la calomnie de composition, la calomnie de complicité, la calomnie des Béotiens, la calomnie de l'insulte, la calomnie de citation, la calomnie d'insinuation, la calomnie de déduction, la calomnie de pseudonyme, la calomnie de chronologie.

Il va sans dire qu'un homme qui n'est pas plus embarrassé que cela pour soumettre à une classification méthodique le genre calomnie et ses innombrables espèces n'a pas de peine à fournir des exemples à l'appui de cette nomenclature. M. Courtat en trouve et en cite en effet de nombreux qu'il réfute victorieusement à son avis, dans les ouvrages consacrés à la biographie de Voltaire où dans lesquels il est question de lui. Parmi ses adversaires figurent tour à tour Travenol et Mannory, le P. Hélie Hazel, Lepan, Paillet de Warcy, Berchoux, le comte de Maistre, MM. Ernest Hello, Georges Seigneur, Louis Veuillot, Nicolardot, l'abbé Maynard, et M. Renan, qui bien que disciple et même plagiaire de Voltaire, est rudement malmené par son avocat, indigné de ses dédains, outré de ses bévues.

Nous aurons lieu de revenir bientôt au livre de M. Courtat, dont il nous suffit d'avoir donné une idée dans cette série d'appréciations et pour ainsi dire de présentations préliminaires.

Un dernier ouvrage doit y trouver place et clore le défilé ; c'est le volume intitulé assez bizarrement : *Confessions de Fréron*, et dont l'auteur a remplacé l'autobiographie promise, qui n'existe pas par une mosaïque d'extraits des journaux rédigés par le célèbre

critique, surtout de *l'Année littéraire*, dans le but de prouver que Fréron offre dans sa vie et dans son œuvre

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Peut-être y aurait-il à rabattre un peu de cette opinion. Tout en surfaisant un peu son héros, M. Ch. Barthélemy nous le fait mieux connaître. Après avoir lu son livre, nous sommes autorisés à estimer, à admirer même quelquefois un écrivain qu'on peut considérer comme un des fondateurs de la critique en France. Ce n'était certes, en rien un homme ordinaire que celui qui, après l'abbé Desfontaines et avant Clément, eut le courage de braver l'impopularité attachée au rôle de censeur de Voltaire, enfant prodigue, enfant gâté de l'opinion, et les dangers de la haine d'un ennemi aussi influent qu'implacable; qui eut assez d'esprit pour se moquer du grand railleur de façon à avoir plus d'une fois les rieurs de son côté; qui enfin, a laissé du goût cette belle définition : « Le goût est à la fois un discernement vif et une sensation délicate; c'est le cœur éclairé. »

V

Nous sommes arrivés à la seconde partie de notre tâche. La première consistait à décrire et à apprécier sommairement les principaux ouvrages consacrés, durant les dix dernières années, à la biographie ou à la critique de Voltaire. La seconde, que nous allons aborder, sans nous flatter de l'épuiser, nous oblige à rechercher, parmi tant de témoignages contradictoires, ceux qui peuvent paraître définitifs, incontestables et à en dégager une physionomie de Voltaire qui lui ressemble sans le flatter ni sans le calomnier.

Nous commencerons par le commencement, c'est-à-dire par la question des origines et des influences intimes qui purent agir sur Voltaire enfant, et contribuer à la formation de son caractère et de son esprit.

Cette question, longtemps controversée, est aujourd'hui vidée grâce aux recherches et aux découvertes de M. Desnoiresterres. Voltaire, qu'une légende mise en faveur par Condorcet faisait arbitrairement naître à Châtenay, près de Sceaux, est né le dimanche 21 novembre 1694, à Paris, ainsi qu'il résulte des registres de la paroisse Saint-André des Arcs. Son père, François Arouet, d'origine poitevine, comme sa mère Marguerite Daumart, exerçait la charge lucrative et chèrement achetée de receveur des épices à la Chambre des comptes. Voltaire n'a jamais eu le goût ni le sentiment de la nature. Il n'avait rien de ce qui constitue ce qu'on appelle

de nos jours le rural. Il suffit de le lire pour se convaincre que s'il n'était pas né à Paris, c'est à Paris qu'il aurait du naître. C'est un esprit parisien par excellence, et plus encore parisien que français. C'est donc sans surprise et avec un certain plaisir que nous restituons à Paris cet illustre enfant prodigue, enfant prodige, enfant gâté, enfant terrible sur qui Paris dut avoir tant d'influence, et qui en eut tant sur Paris.

Dans son *Epître à Boileau* (1769), il s'adresse à ce Nicolas dont il prétendait qu'il ne faut pas dire du mal parce que cela porte malheur.

Dans la cour du Palais je naquis ton voisin.

C'est bien là encore le milieu où nous nous attendions à le voir éclore et se développer ; le milieu gaulois, bourgeois, narquois, parlementaire, basochien, particulièrement favorable à l'épanouissement d'un esprit plus brillant que solide, abondant en fleurs, maigre en fruits, nourri de sels malins, et qui poussera dans toutes les directions de la littérature ses gracieuses et fragiles frondaisons, nées de sèves hâtives. C'est bien là que devait grandir sans mûrir, au milieu de succès précoces, le joli faiseur d'épigrammes, le railleur à outrance, le polémiste infatigable, toujours sensible aux voluptés de la chicane, le pamphlétaire sans scrupules, qui attaqua tout excepté la fortune, qui se moqua de tout, excepté de la mort, et que Michelet, en songeant à *la Pucelle*, eût du appeler à bien meilleur titre qu'il ne l'a fait pour Camille Desmoulins : *un polisson de génie*.

Parisien, bourgeois, né en pleine atmosphère de finance et de chicane, au moment où se précipite la décadence de la fin du règne de Louis XIV, filleul de l'abbé de Chateauneuf, un des premiers *roués*, favori de Ninon de Lenclos, la grande courtisane, il ne manquait à Voltaire, pour être perdu, que d'avoir une mauvaise mère. Il l'eut égoïste, voluptueuse, frivole, comme lui. Il ne l'eut pas longtemps; il n'avait que sept ans lorsqu'il la perdit. Mais il parle d'elle sans respect, sans piété, sans pudeur. Il n'a jamais eu une larme comme poëte; il n'en a jamais eu comme fils. Le souvenir de sa mère ne lui inspire que des plaisanteries qu'il n'eut jamais risquées, sans soufflet, sur la mère d'un autre. L'image paternelle ne lui rappelle que les disgrâces de sa jeunesse dissipée et des mécomptes d'héritage.

Voltaire a le cœur sec. Aussi vivra-t-il quatre-vingt-quatre ans, en homme qui a soigneusement économisé sa sensibilité, et ne s'est dépensé qu'en rires. Voilà aussi pourquoi il n'est pas un grand

homme reconnu et pourquoi sa gloire est toujours contestée. Les grandes pensées viennent du cœur. Nul n'est grand s'il n'a jamais pleuré ni fait pleurer. Nul n'est grand s'il n'a eu une grande mère. Cherchez au fond de l'enfance et de la jeunesse des vrais hommes de génie : toujours vous trouverez une mère admirable. C'est pour cela que le secret de l'éducation des filles tient tout entier dans ces mots : les préparer à être de bonnes mères, de vraies mères dignes d'avoir, si Dieu les leur envoie, des enfants illustres.

C'était la théorie de Mme Campan et Napoléon la trouva bonne. Il disait un jour à la future surintendante : « Les anciens systèmes d'éducation ne valent rien ; que manque-t-il aux jeunes personnes pour être bien élevées en France? — Des mères, lui répondit Mme Campan. — Le mot est juste, reprit Napoléon. Eh bien ! Madame, que les Français vous aient l'obligation d'avoir élevé des mères pour leurs enfants. » Mme Campan y réussit en effet quelquefois.

Voltaire n'eut pas une vraie mère, puisque ce titre n'appartient tout entier qu'à celle qui engendre deux fois son fils, qui le met au jour, et l'initie à la lumière de la vie morale, qui forme son cœur après avoir formé son corps. On sent bien que la famille et ses tendresses tutélaires et l'ombre d'un foyer chrétien ont manqué à l'enfance de Voltaire. Son rire perpétuel n'est pas franc. Sa joie est sèche. C'est un esprit orphelin.

Du moins, s'il n'eut pas une bonne mère, il eut des maîtres excellents qui cultivèrent avec un soin précieux, un zèle d'artiste, ses facultés pleines d'espérances. Ces maîtres par excellence ce furent les jésuites, dont Joseph de Maistre a justement célébré le génie et l'art comme éducateurs et instituteurs de la jeunesse et auxquels Voltaire lui-même a rendu justice toutes les fois qu'il a eu besoin d'être juste. On sait ses câlineries au P. Porée, au P. de Toumenine, à l'abbé d'Olivet (ancien P. Thoullier) et les services essentiels qu'il dut, dans plusieurs circonstances de sa vie, à leur crédit et à leur appui.

Plus tard, les jésuites persécutés n'eurent pas la consolation de trouver, parmi leurs défenseurs, l'écrivain qu'ils avaient élevé, soutenu, et qui les avait loués quand il pouvait le faire sans danger et même avec avantage. Quand ils furent en disgrâce Voltaire changea comme la fortune. Lui qui fut courtisan de tout, excepté du malheur et qui flatta tout, excepté la pauvreté, profita, dans son intérêt de pamphlétaire et de philosophe, de la défection de son ingratitude, comme il avait affiché la reconnaissance et exagéré la fidélité au bénéfice de ses ambitions littéraires et de son succès académique.

Sur l'enfance et la première jeunesse de Voltaire, les ouvrages que nous avons cités, et en première ligne celui de M. Desnoiresterres,

le plus complet de tous, ne laissent rien à désirer comme détails authentiques et caractéristiques. Nous sommes aujourd'hui nettement fixés sur son compte, au point de vue de sa famille et de son éducation. Nous ne le sommes pas moins bien à cet autre point de vue de ces passions et de ces erreurs juvéniles, qui n'ont d'autre intérêt pour le biographe que de trahir le caractère dans son intimité.

Voltaire éprouva-t-il jamais, fut-ce passagèrement, un sincère amour? C'est là une question qui comporte plus d'un détail frivole, mais qui n'est pas sans intérêt pour le moraliste. Le cœur s'ouvre dans l'amour, et c'est par cette ouverture qu'on peut regarder au fond de l'homme. Eh bien! nous ne trouvons pas trace dans la vie de Voltaire d'une passion vraiment digne de ce nom. Il s'essaya à aimer comme à tout le reste, sans y réussir. Sa liaison avec Mme du Châtelet est typique. Ce fut des deux parts, affaire de curiosité, de vanité, d'habitude. Il faut lire dans les confidences indiscrètes de Mme de Graffigny, de Lonchamp et de Wagnière, l'histoire peu édifiante, mais instructive, de cet égoïsme à deux.

La marquise fut infidèle. Voltaire le sut, le vit presque, et pardonna. Il n'avait pas le préjugé de la jalousie. Pour la vengeance, il ne s'en passait le plaisir que lorsqu'il le pouvait sans danger, et se sentait le plus fort, Poursuivre un Desfontaines, un Fréron, un Clément, un La Beaumelle, et les faire coffrer ou interdire au besoin, en mettant, par toutes sortes d'artifices, la police au service de ses rancunes : à la bonne heure. Mais se mettre sur les bras un mari, un amant, un marquis du Châtelet, un marquis de Saint-Lambert, c'était une autre affaire.

Un clou chasse l'autre, disait-il philosophiquement, en trouvant au chaton de la bague de la divine Emilie, morte en couches tardives, le portrait de Richelieu caché par le sien, que recouvrait celui de Saint-Lambert. Et c'était tout. Son chagrin s'était exhalé en un bon mot. Et il n'était pas de chagrin dont un bon mot ne le consolât. Un clou chasse l'autre. Tout Voltaire amoureux est là. Ainsi passèrent successivement dans sa vie, sans y laisser de trace, comme sur l'herbe foulée d'un pied léger, et qui se relève aussitôt, Pimpette Dunoyer et Mlle Lecouvreur, et toutes ces autres femmes auxquelles il fit la charité d'une amitié frottée de galanterie, mais qui montrait vite la croûte à l'épreuve : Mme de Bernière, Mme de Mimeure, Mme de Fontaine-Martel, Mme de Rupelmonde. Tout ce sérail de Voltaire est un sérail de veuves, dont le maître est presque toujours absent, et se fait remplacer par des lettres, la seule chose que de sa vie, il ait prodiguée.

Au point de vue du sentiment de la passion, de la *sensibilité*, comme on dit après lui, Voltaire, qui n'aima ni son père, ni sa

mère, qui fut brouillé avec son frère, qui ne perdit jamais pied dans l'amour, et s'y maintint toujours aux degrés tempérés de la simple galanterie, qui ne fut ni époux, ni amant, ni père, qui n'eut que des amis d'occasion, d'agrément, d'utilité, Thiériot, Formont, Cideville, Damilaville, et qui se trouva à peine assez de tendresse pour le rôle d'oncle, — qu'il ne joua pas toujours au gré de sa nièce, — Voltaire, on le voit, ne rend à l'analyse qu'un médiocre résultat et de quoi faire tout juste un égoïste agréable à force d'esprit. Pour son cœur, on peut bien dire ce que M[me] Tencin disait de Fontenelle : *qu'il l'avait en cerveau.*

Ce n'est pas que Voltaire, comme tout autre, n'ait eu ses accès de générosité. Il est quelques bonnes actions de lui qui ont fait du bruit; et c'est ce bruit qui nous les gâte; car il ne les a peut-être accomplies que pour cela. La générosité de Voltaire ne pratiquait pas le principe évangélique que la main gauche doit ignorer ce que donne la main droite. Il n'eut pas la pudeur du bien. Son âme avide de louange ne sut jamais sacrifier la volupté de l'hommage public à cette autre volupté modeste du devoir accompli, que goûte, dans le secret de la conscience, le bienfaiteur chrétien.

Tous les bienfaits de Voltaire furent publics ; lui-même les criait à la renommée. Et on trouve dans tous autant à critiquer qu'à admirer, et en premier lieu cette absence totale de modestie. Voltaire recueillit et maria une descendante de Corneille ; mais il la dota avec le produit d'un *Commentaire* sur les œuvres du grand homme, où il ne travaillait pas à augmenter sa gloire, et mesurait envieusement son génie. Il plaidait la cause des Calas, des Sirven, des La Barre, parce que c'étaient là des clients fameux, que c'était faire la cour à l'opinion que de les défendre, et qu'il y gagnait à bon marché la popularité. Mais eut-il déployé la même énergie, la même activité s'il eut été question d'un protégé obscur, d'un patronage ignoré? Il est permis d'en douter, et de ne pas trouver tendre à l'excès, en dépit des larmes faciles de sa sénilité, l'homme qui réduisait au désespoir en 1755, et laissait, faute de secours, se jeter dans le lac de Genève, après avoir en vain imploré son pardon, Guyot de Merville, soupçonné de participation à la *Voltairomanie.*

Il est un autre grand écrivain du dix-huitième siècle qui ne songea jamais à se vanter de son génie, à se parer de sa vertu, et qui nous paraît, à tous les points de vue, comme historien, comme philosophe, comme homme d'esprit, comme homme, supérieur à Voltaire. D'abord il l'a précédé et on peut dire initié. Le premier il a étudié les ressorts de la constitution anglaise; le premier il a donné dans les *Lettres Persanes* un modèle de cette observation pénétrante, de ce style incisif et de cet art d'ironie que Voltaire imi-

tera sans cesse, n'égalera pas toujours et ne surpassera jamais.

On n'a pas assez remarqué, à notre sens, combien Voltaire doit à Montesquieu, qu'il a loué banalement, quand il n'a pu éviter de le faire, mais auquel il a consacré, suivant son usage, un *Commentaire* où il y a plus de critiques que d'éloges. Mais ce que Voltaire n'a jamais eu l'idée d'emprunter à Montesquieu, qui fut un bon homme dans un grand homme, c'est sa délicatesse et sa discrétion dans la charité. Montesquieu n'a jamais fait de bruit de ses bienfaits. Ce n'est point par lui, mais après sa mort, par ses papiers qu'on a su que séjournant à Marseille, chez sa sœur, Mme d'Héricourt, il avait consacré 7,500 francs à payer la rançon du batelier Robert, capturé par des pirates barbaresques. Le prisonnier délivré, finit par soupçonner l'auteur de son bonheur; mais Montesquieu se déroba impitoyablement à sa reconnaissance. Une fois, il fut pris en flagrant délit de courtisanerie. Il avait sollicité Mme de Pompadour. Oui, mais c'était pour obtenir, comme il l'obtint en effet, une pension du roi pour Piron, infirme et pauvre, à qui il ne devait rien, et qui lui dut, comme on le voit, et sans le savoir, beaucoup.

VI

Mais c'est assez et trop nous attarder à l'homme, sur lequel il y aurait pourtant encore à dire, mais auquel nous n'avons voulu demander de son secret que ce qui nous aidera à mieux comprendre et à mieux apprécier l'auteur.

Il est temps de montrer ce que vaut décidément et définitivement Voltaire, comme poëte épique, comme poëte dramatique, comme poëte anacréontique, comme historien, comme épistolaire, comme politique, surtout comme philosophe; car c'est encore là, dans la fausse monnaie de sa gloire, la pièce qui a le plus de cours.

Bien qu'on ne lise pas Voltaire, — Strauss et M. Renan en conviennent, le regrettent, et expriment le désir de le voir mettre en édition populaire, — bien qu'on ne lise pas Voltaire, peut-être à cause de cela, il est demeuré le patron de la libre-pensée. On est toujours flatté, même quand on ne croit pas en Dieu, paraît-il, d'avoir dans son parti, un gentilhomme de la Chambre qui eut beaucoup d'esprit, y compris celui de se faire 218,000 livres de rente avec la bêtise humaine, ce qui ne lui nuit point aux yeux des gens sans préjugés.

Voltaire, à qui rien ne semblait impossible et dont la curiosité universelle, l'insatiable ambition embrassèrent de bonne heure tous les genres, voulut faire un poëme épique, et le fit. Il le fit court,

quatre mille vers, c'était plus qu'il n'en fallait pour essouffler sa courte haleine. Tel qu'il est, il sembla long à ses contemporains, et nous le paraît bien plus encore. Le choix seul de son sujet démontre qu'il n'avait pas la tête épique. Henri IV est un prince dont l'histoire a trop nettement accusé la physionomie, pour qu'elle se prête facilement aux exagérations héroïques. L'épopée a besoin de ces horizons infinis où la terre se confond avec le ciel. Elle a besoin des magies du lointain. Or, c'est à peine à un siècle et demi de distance dans le passé que Voltaire avait placé la scène de son poëme. Le souvenir précis des événements devait contrarier sans cesse l'effet de ses fictions. Villemain l'a remarqué avec raison; il n'y a guère dans l'histoire de France qu'une époque favorable aux combinaisons de l'épopée : c'est l'époque des croisades. Mais le Tasse avait épuisé le sujet. Restait l'histoire de Jeanne d'Arc. Mais Voltaire ne devait y voir que matière à une parodie sacrilége et anti-nationale. Pour faire un poëme épique, il ne suffit pas d'être un versificateur habile et brillant. Il manquait à Voltaire l'inspiration religieuse et l'inspiration patriotique qui sont comme les deux ailes du poëte épique. Sans foi, pas de merveilleux, et sans merveilleux, pas d'épopée. Voltaire n'avait pas même, dans son sujet, l'emploi possible du merveilleux chrétien, s'il eut été capable de s'en servir. Il ne put que demander à une imagination plus ingénieuse que féconde les maigres ressources de l'allégorie. *La Henriade* qui vaut mieux comme style que la *Pucelle* de Chapelain, ne la vaut pas comme invention et comme souffle. C'est notre *Pharsale* française; et Voltaire est demeuré aussi loin de Virgile et d'Homère, que Lucain. La véritable épopée de notre littérature demeure encore la *Chanson de Roland*, que Voltaire n'eut pas comprise, pas plus qu'il ne comprenait le Dante, Milton et Shakespeare.

Ce jugement sur la *Henriade* n'est pas contestable. Nous pourrions le contresigner d'appréciations conformes empruntées à Villemain, à M. Nisard, à M. Paul Albert et à bien d'autres.

Dans la tragédie, l'auteur d'*Œdipe*, de *Zaïre*, de *Mérope* a droit à un rang plus élevé. Ce n'est pourtant que le second, bien au-dessous de Corneille et de Racine. Et ce rang, Voltaire ne l'occupe pas seul. Il n'est que le premier dans ce groupe assez nombreux où figurent Rotrou, Campistron, Thomas Corneille, Crébillon, La Fosse (*Manlius*), La Motte (*Inès de Castro*), Marmontel, La Harpe et Ducis.

Voltaire voulut aussi essayer de la comédie. Il fut l'émule de La Chaussée, et ne fit pas mieux que lui. Il donna l'*Enfant prodigue* un an après le *Préjugé à la mode*, et *Nanine* deux ans après la *Gouvernante*. Il n'y a pas à insister sur ces tentatives qui n'eurent

pas de succès et ne le méritaient pas. Voltaire n'est même pas à citer dans un genre illustré depuis Regnard et Dancourt — pour ne parler que des contemporains de Voltaire — par Destouches, Marivaux, Piron, Lesage, Gresset, etc.

Si on ne lit plus guère des pièces qui, de l'aveu général, perdent beaucoup à la lecture, et si on les joue encore moins, il est une autre partie de son bagage, la moins lourde, celle sur laquelle il comptait le moins, sans doute, pour arriver à la postérité, qui survivra, et parviendra, elle du moins, à son adresse. La partie la moins vulnérable de la gloire de ce grand homme est faite du charme de ses petits vers. De son talent les fruits malsains se sont gâtés ; les fleurs ont gardé leur couleur frêle et leur parfum piquant. Le gros de la cargaison a péri, engloutie dans l'oubli ; les coquilles de noix et les feuilles de rose ont résisté à ce grand naufrage.

Il est bien entendu qu'en parlant ainsi nous ne prétendons faire allusion qu'aux *Discours en vers*, *Epitres* ou *Satires*. Car Voltaire est froid dans l'ode, et faible dans l'épigramme. Joseph de Maistre en donne la raison en ces termes : « Il est nul dans l'ode ; et qui pourrait s'en étonner ? L'impiété réfléchie avait tué chez lui la flamme divine de l'enthousiasme. Il est encore nul et même jusqu'au ridicule dans le drame lyrique, son oreille ayant été absolument fermée aux beautés harmoniques comme ses yeux l'étaient à celles de l'art ; il est médiocre, froid et souvent (qui le croirait) ? lourd et grossier dans la comédie, car le méchant n'est jamais comique. Par la même raison, il n'a pas su faire une épigramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers. »

Restent la poésie familière, tempérée, la lettre ou la conversation ou le pamphlet rimés, dans lesquels Voltaire garde un incontestable agrément, bien que le sel malin qui y pétillait jadis se soit depuis longtemps évaporé.

La *Pucelle* demeure en dehors de cette appréciation. C'est une œuvre médiocre en somme, qui reste une mauvaise action et rentre dans la catégorie des livres de réaction antireligieuse par lesquels cherchait à établir son prestige cet esprit funeste qui, selon Villemain « propageait la réforme par la licence et favorisait par la corruption des mœurs les hardiesses de la raison. » Les admirateurs de Voltaire, Strauss, par exemple, conviennent de l'intention qui inspira Voltaire et le louent d'avoir fourni cette arme « à la réaction pratique contre le spiritualisme chrétien, qui fut le pendant de la réaction scientifique. » Mais ils avouent « qu'aujourd'hui, après qu'il nous a parfois divertis, plus souvent déplu, nous quittons ce poëme avec assez d'indifférence, parce qu'il ne contient plus pour nous la vérité. »

De cette confidence il résulte que l'arme est émoussée et que le venin qui l'empoisonnait est depuis longtemps éventé. Aussi, sans prétendre inoffensive ni innocente la lecture du trop fameux poëme, est-il permis de sourire de la terreur mêlée d'admiration avec laquelle M. Courtat parle « de cette rapsodie sans unité, sans apparence d'esprit dans la révoltante obscénité qui la termine, » qu'il blâme, repousse, maudit, au point de vue patriotique et moral, et qu'il déclare « malheureusement, dans sa plus grande partie, un prodige d'art et de pensée, égal comme forme à l'Arioste et supérieur comme valeur intellectuelle. » Ce jugement excessif et contradictoire peut être mis à côté de l'appréciation du même auteur sur le théâtre de Voltaire. Il est permis de ne pas reconnaître le sceau de la saine critique dans des lignes comme celles-ci :

A une époque quelconque, quand naîtra une actrice à profonde sensibilité on *découvrira* son théâtre tragique, enterré aujourd'hui sous les dédains d'une génération qui ne le connaît pas. On y trouvera la collection des rôles de femme les plus enivrants qui aient été mis à la scène. Seul le divin Racine a compris la femme aussi bien que Voltaire, mais il ne l'a pas montrée *éprise* sous des aspects aussi séduisants. Le théâtre tragique de Voltaire *fera fanatisme* dans l'avenir comme il l'a fait dans le passé.

Joseph de Maistre déclare Voltaire « insupportable dans l'histoire, en dépit de son art, de son élégance et des grâces de son style : aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui manquent, et qui sont la vie de l'histoire : la gravité, la bonne foi et la dignité. » Fréron, dans son fameux portrait de Voltaire, sous le nom de *Sadi*, déclare : « qu'on se gardera bien de l'inscrire parmi les historiens, puisque la vérité, la première qualité de l'histoire, ne se trouve pas dans celle de Sadi, indépendamment de tous les autres défauts qu'on lui reproche. »

Ces jugements ont le tort d'envelopper dans la même condamnation des ouvrages fort différents comme l'*Essai sur les Mœurs*, qui la mérite, et le *Siècle de Louis XIV* et surtout l'*Histoire de Charles XII* qui ne la méritent pas.

M. Strauss fait ses réserves au point de vue de la vérité historique dans l'*Histoire de Charles XII;* et il rappelle que Schlosser la traitait de roman. M. Villemain constate que le chapelain Nordberg, après avoir nommé Voltaire un *archimenteur*, ne l'a que rarement convaincu d'inexactitude. M. Nisard signale d'une édition à l'autre de *Charles XII* des retouches qui ne sont pas toutes désintéressées ; il conclut ainsi sur ce point : « Voltaire aimait la vérité, et il n'a pas

toujours craint le péril de la dire; mais, comme Fontenelle, il lui préférait sa commodité. » Mais là où tout le monde s'accorde et peut s'accorder, c'est à répéter comme disant juste et disant tout, cette appréciation de M. Villemain : « que l'*Histoire de Charles XII* est un chef-d'œuvre de narration amusante et vive. »

Nous en avons fini avec le Voltaire poëte dramatique, épique et historien et avons, d'après ses derniers biographes et l'avis à peu près unanime de la critique, déterminé la place qui lui appartient dans notre hiérarchie littéraire; elle est encore assez belle pour suffire à l'ambition d'un homme; et il y a longtemps que toute controverse à son endroit serait vidée, s'il ne s'était piqué aussi d'être un philosophe, et si les incrédules de notre temps ne le revendiquaient comme un précurseur et comme un ancêtre. Nous arrivons donc à ces ouvrages encore funestes où il a fait de ses inimitables talents un usage qui inspirait à Joseph de Maistre « une espèce de rage sainte » et qui lui faisaient dire : « Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue..... par la main du bourreau. »

Ce n'est pas que jamais il ait prêché, au point de vue politique des opinions subversives. La Révolution française doit beaucoup plus à Rousseau qu'à lui. Ceux qui admirent, sans s'apercevoir qu'il ne lui a fait que d'apparentes blessures, les coups portés par lui à la religion, ne se font pas illusion à l'endroit de la démocratie de Voltaire et de son amour pour le peuple. Voltaire est un aristocrate fieffé, un monarchiste indélébile. Gentilhomme de la Chambre, historiographe du roi, possesseur d'une fortune évaluée à sa mort à 218,000 livres de rente, qui en représenteraient le double aujourd'hui, aimant la représentation, le faste et la bonne chère, somptueusement vêtu, roulant dans un carrosse d'apparat aux panneaux écussonnés d'étoiles d'or sur fond d'azur, Voltaire fit toujours la cour aux puissances et ne les bouda qu'en amoureux. S'il eût pu voir la Révolution il se fut hâté d'émigrer pour ne pas être dépouillé et échapper à l'échafaud de Lavoisier et de Malesherbes...

Voltaire aimait la liberté pour lui... plus que pour les autres. Il publia toutes ses hardiesses à l'abri de la clandestinité ou de l'impunité. Il ne souffrit jamais de ses audaces. Ses trois passages à la Bastille, ses querelles avec Beauregard et le chevalier de Rohan ne sont que des accidents de jeunesse tout personnels, provoqués par des intempérances de parole et de plume qui n'ont rien de commun avec la cause de la liberté de penser. Il n'en fut ni le héros par le courage ni le martyr par ses malheurs. En revanche il poussa sa vie à solliciter des lettres de cachet ou de suppression de privilége contre ses contradicteurs, Des Fontaines et Fréron surtout. Clément

le remarque avec raison : « N'est-il pas bien singulier, dit-il, que ce poëte invulnérable à force de blessures et de ressources, après avoir prêché sur les toits la liberté de la presse et l'exemple du libertinage de l'impression jusqu'à se faire brûler, n'ait pas plutôt joui d'un moment de faveur qu'il ne l'ait employé à gêner ses confrères? Je lui pardonne tous ses défauts, excepté celui-là. »

Dans l'*Essai sur les Mœurs* où selon Strauss « les aspirations réformatrices de Voltaire s'étendaient également sur les questions de droit, de coutumes, de gouvernement et de constitution politique » il formule ses idées sur la liberté ; elles se bornent à désirer ne dépendre que des lois, ce qui est fort sage, mais n'a rien des témérités auxquelles on a donné après lui, le patronage de son nom. Il s'intéresse à l'état des paysans, surtout des paysans de mainmorte, que Louis XVI devait affranchir. Il proteste contre l'exemption d'impôts accordée aux biens du clergé, oubliant les contributions volontaires annuelles qui la compensent ; mais il ne s'offusque pas de la même exemption accordée aux biens nobles ; car il a été fait noble, il a des fiefs, et se targue, tout comme un autre, de son banc d'œuvre, de son droit à l'encens et à l'eau bénite, et de ses justices.

Ce serait une erreur de croire que Voltaire a aimé l'égalité : « comme hommes nous sommes tous égaux, disait-il, mais non comme membres de la société. » L'homme qui écrivait à propos de sa poursuite de la fortune, plus âpre et plus acharnée encore que sa recherche de la gloire : « J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés que j'ai conclu dès longtemps que je ne devais pas en augmenter le nombre ; il faut être en France enclume ou marteau : j'étais né enclume » et qui se justifiait ainsi d'avoir voulu devenir marteau, n'était pas fait pour comprendre l'idée de démocratie, telle qu'on l'entend aujourd'hui. Il se fût pâmé au seul nom du suffrage universel. Ecoutons la-dessus le commentaire sans illusions de son ami le docteur Strauss :

En 1769, il dit encore qu'on aura bientôt un nouveau ciel et une nouvelle terre ; il entend pour les honnêtes gens ; car, pour la canaille, le ciel et la terre les plus bêtes sont ce qui lui convient. Les « honnêtes gens » et la « canaille » sont les deux classes d'hommes entre lesquels, selon Voltaire, fidèle encore ici à son dualisme, est creusé un abîme infranchissable, de sorte que les uns sont appelés à jouir de la lumière, et que les autres sont condamnés à une nuit sans fin... A cela répondait totalement la pensée politique de Voltaire. Bien que reconnaissant les vices du régime féodal et de l'organisation ecclésiastique, il était loin des idées démocratiques... Il croyait trouver dans le principe monarchique, surtout en France, la puissance la plus efficace contre le

reste de la féodalité et le danger toujours croissant de l'organisation du clergé... Toujours Voltaire s'en tint là, qu'il ne fallait attendre nul salut d'en bas, de la masse. Un temps meilleur ne pouvait être amené que par l'alliance des princes, des philosophes et des personnes cultivées ; les peuples devaient toujours rester imbéciles et barbares : c'étaient des bœufs qui avaient besoin d'un joug, d'un aiguillon et de foin [1].....

Telle est la politique de Voltaire. Pour son patriotisme, nous renverrons le lecteur au récit de ses relations avec Frédéric, dans les ouvrages si instructifs de MM. Desnoiresterres et l'abbé Maynard. M. Courtat lui-même est obligé de convenir : « qu'il est loin de trouver innocente sa conduite en Prusse. Cette conduite, jusqu'à la brouillerie finale, y fut celle d'un courtisan empressé de sacrifier à la vanité de celui dont il tenait la croix du Mérite, la clef de chambellan et 20,000 livres de pension, les plus légitimes susceptibilités de l'orgueil français. Voltaire ne se borna pas à se moquer des Welches et à glorifier le vainqueur de Rosbach. Il a été le courtisan de Frédéric jusque devant l'histoire ; et malgré la palinodie tardive de ses *Mémoires*, c'est à lui que Frédéric qui ne fut « qu'un grand Prussien » selon l'expression de de Maistre, a dû de passer grand homme.

Reste enfin la question de la philosophie de Voltaire, de celle qu'il avait empruntée à Locke et à Bolingbrocke, importée d'Angleterre, et que, pendant la seconde moitié de sa vie, l'éditeur du *Testament du curé Meslier* résuma dans son *Dîner du comte de Boulainvilliers*. Ce n'est qu'après l'année 1746, que Voltaire voyant, à la tournure des événements, qu'il avait plus de chances de popularité dans l'affectation de l'incrédulité que dans l'affectation contraire, et n'ayant plus rien à attendre ni à craindre des puissances, démasqua ses batteries *contre l'infâme* et se déclara l'adversaire irréconciliable du catholicisme, des prêtres et des jésuites. Peu de temps avant, il avait usé, pour forcer les portes de l'Académie française, d'un subterfuge qui suffit à le peindre. Il avait écrit au P. de la Tour, alors principal du collége où il avait été élevé, une lettre où, dit M. Strauss, « il protestait de son dévouement pour le Pape, de sa reconnaissance et de son attachement à l'ordre avec une insistance, une exagération dont on ne peut méconnaître l'in-

[1] Autre lettre à Damilaville 19 mars 1766. « Le roi de Prusse mande que sur six mille hommes on ne trouve qu'un philosophe, mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France, mais ces deux mille en dix ans en produisent quarante mille et c'est à peu près tout ce qu'il faut ; *car il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être.* »

tention ». Voici la fin de cette lettre édifiante, d'une orthodoxie et d'une humilité dont, à la pensée du démenti qu'il n'allait pas tarder à lui donner, le bon docteur Strauss rit comme d'un bon tour.

Si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse seulement scandaliser le sacristain de ma paroisse (qu'il en ait écrit de semblables, il n'en convient certes pas) je suis prêt à la déchirer devant lui; je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, sans attaquer personne, sans nuire à personne, sans soutenir la moindre opinion qui puisse offenser personne.

Nous citons cette lettre uniquement à titre de témoignage de l'astuce, de l'hypocrisie, de la fraude perpétuelle de Voltaire dans ses opinions, qui ne devinrent et qu'il n'avoua irréligieuses que lorsqu'il eut intérêt à le faire et put le faire impunément.

Et à ce moment encore, quand ses griefs particuliers contre le clergé, les jésuites, la religion le poussèrent à faire, sous le masque bien entendu, ou à la faveur d'un asile étranger, au catholicisme une guerre de plaisanteries sacriléges, il ne faudrait pas être dupe de cette affectation nouvelle. Le point où dans cette guerre, Voltaire s'arrête, de l'avis, et au regret de ses admirateurs, est demeuré bien loin du matérialisme et de l'athéisme de ceux qui se disent aujourd'hui ses disciples.

Et d'abord Voltaire ne fut jamais athée. Là-dessus il n'a jamais varié. Là-dessus tous les résumés de sa doctrine s'accordent. Voici celui de Paul Albert [1] d'après M. Bersot, auteur d'un ouvrage sur la philosophie et les philosophes du dix-huitième siècle.

Il croit en Dieu, non pas comme on l'a prétendu, en passant, à ses heures, et sous bénéfice d'inventaire; il y croit fermement, absolument, j'ajoute, courageusement, et je le montrerai. On chercherait en vain, dans la vaste collection de ses œuvres, un passage, un seul, qui infirme cette croyance. Ce qui est remarquable surtout, c'est qu'à mesure qu'il vieillit, elle descend de plus en plus de son esprit dans son cœur; c'est un besoin pour lui de la manifester, de la propager... !

Qu'on n'oublie pas que Voltaire est l'auteur de ces vers fameux :

Le monde m'importune et je ne puis songer
Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger.
. . . .
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

[1] *La littérature française au dix-huitième siècle*, p. 142 et suiv. In-18. Hachette 1874.

Cette invariable croyance de Voltaire en un Dieu « créateur, conservateur, rémunérateur et vengeur » M. Strauss ne la conteste pas. Il reconnaît d'abord avec raison que Voltaire, en tant que philosophe, n'est pas original; qu'il n'a été que le vulgarisateur et le propagateur des doctrines de la philosophie anglaise, notamment de celles de Locke et de Newton. Mais sur cette question de l'existence de Dieu, il n'y a pas à se faire illusion : « Voltaire tenait la croyance en Dieu indispensable pour lui-même, non pratiquement, mais théoriquement. Pour lui-même c'était une vérité qu'il ne faut pas rejeter la foi en même temps que la superstition, Dieu en même temps que les prêtres. »

En ce qui touche l'âme, Voltaire, par une inconséquence et une contradiction que signale avec raison le docteur Strauss, n'affirmait rien. « Je n'assure point, dit-il dans son *Traité de métaphysique*, que j'aie des démonstrations contre la spiritualité et l'immortalité de l'âme ; mais toutes les vraisemblances sont contre elles. » Ce qui était absurde de la part d'un homme croyant à un Dieu rémunérateur et vengeur; car si l'on croit à cela, on croit également à une âme survivant au corps et à une autre vie. Voltaire est donc un véritable déiste, et il n'est qu'un faux matérialiste.

Mais ce qu'il est réellement, nous le concédons volontiers, en dépit de ses contradictions et de ses palinodies, c'est un sophiste antireligieux, ennemi non-seulement du catholicisme mais du christianisme lui-même. Il éleva une église à Dieu dans son domaine de Ferney ; il y prêcha, il y communia. Mais c'était par orgueil seigneurial ou pour faire pièce à l'évêque d'Annecy. Mais tenant dans ses pamphlets ou dans ses lettres un langage difficile à concilier avec cette conduite, et se permettant alors le luxe complet et sans danger de la philosophie, il attaquait la hiérarchie religieuse du catholicisme, et poussait à la destruction de *l'infâme*; en particulier et pour préciser, il niait la divinité de Jésus, et se montrait en cela le précurseur de M. Renan. A ce propos nous devons dire que beaucoup de partisans de Voltaire ne pardonnent pas à M. Renan le dédain avec lequel ce plagiaire sérieux de Voltaire et de Strauss traite le premier. M. Courtat a consacré tout un chapitre à épancher sa bile contre l'auteur de la *Vie de Jésus*, coupable d'avoir écrit dans *Les Apôtres* :

A cette polémique, dont je suis loin de contester la nécessité, mais qui n'est ni dans mes goûts, ni dans mes aptitudes, Voltaire suffit. On ne peut être à la fois bon controversiste et bon historien. Voltaire, si faible comme érudit, Voltaire, qui nous semble si dénué du sentiment de l'antiquité, à nous autres qui sommes initiés à une méthode meil-

leure, Voltaire est vingt fois victorieux d'adversaires encore plus dépourvus de critiques qu'il ne l'est lui-même. Une nouvelle édition des Œuvres de ce grand homme satisferait au besoin que le moment présent semble éprouver de faire une réponse aux envahissements de la théologie; réponse mauvaise en soi, mais accommodée à ce qu'il s'agit de combattre; réponse arriérée à une science arriérée. Faisons mieux, nous tous que possède l'amour du vrai et de la grande curiosité.

Là dessus, M. Courtet, furieux de ce sans-façon, assène d'un poing lourd et gourd, sur la tête de M. Renan, des citations de la *Réfutation* du Père Gratry, qui tombent sur les ignorances et les bévues du fameux exégète, comme les coups de marteau sur des coques de noix.

M. Paul Albert, de son côté, après avoir signalé dans Voltaire, qui nie la divinité de Jésus-Christ, la contradiction en vertu de laquelle il l'appelle

Le *Divin* ennemi des scribes et des prêtres

montre M. Renan l'imitant jusqu'au bout, tout en le dédaignant, et terminant un livre destiné à démontrer l'humanité de Jésus par ces mots: « Repose maintenant dans ta gloire, noble initiateur. Ton œuvre est achevée; *ta divinité est fondée.* »

Mais nous revenons au docteur Strauss et à Voltaire philosophe. Si le docteur (p. 219) n'a pas trop de peine à le montrer mortel ennemi du christianisme, il est obligé de reconnaître (p. 214) qu'il n'est pas plus tendre pour le protestantisme. Voltaire, comme Erasme « est froissé par la langue rustique de Luther, par la grossièreté avec laquelle il combat ses adversaires et parmi eux des têtes couronnées, » et Calvin « s'est tout à fait perdu dans son esprit par l'exécution de Servet. » Cette antipathie de Voltaire pour le protestantisme, non moins grande que celle qu'il nourrissait contre le catholicisme, étonne le docteur Strauss et n'est pas loin de lui déplaire. Son germanisme surtout en est choqué. Aussi, après avoir comparé Voltaire à celui qu'il appelle « notre Reimarus » ce qui n'est pas déjà flatteur, se fait-il un plaisir de l'immoler à Gœthe et à Schiller.

Sa conclusion n'est pas d'un admirateur bien enthousiaste: « de cet homme qui s'appelle Voltaire, il ne nous apparaît plus, si nous jetons sur sa vie un rapide regard rétrospectif, que des restes puissants, mais dont nous devons dire, avec les anges dans la seconde partie de *Faust: Cela n'est pas pur.* » Et empruntant encore au *Faust* ses dernières lignes, il dit, faisant allusion à Voltaire : « Faust a raison de penser qu'il faut bien qu'il y ait de ces oiseaux-là, et lui-même a dit que parmi les esprits qui attaquent le Seigneur, les fins

matois lui sont le moins désagréables. » Ce mot de fin matois trahit le secret de l'humeur du docteur Strauss contre Voltaire. Il est fâché et flatté à la fois que Voltaire n'ait pas été allemand et protestant. Mais il serait disposé à beaucoup pardonner aux contradictions et aux faiblesses de sa vie, sans la contradiction suprême, la grande défaillance de sa mort.

C'est dans cette occasion décisive que le *fin matois* qui veut escamoter aux hommes une sépulture chrétienne, et qui, laissant aux *espèces* le blasphême final et le cimetière de la voirie, se conduit en courtisan envers Dieu, c'est à son chevet d'agonie surtout que le *fin matois* lui paraît avoir été médiocre et décevant.

Ce récit de la mort de Voltaire, traité par M. Desnoiresterres avec toutes les ressources de l'érudition, toute la conscience d'une critique impartiale, qu'on retrouve dans le livre plus vif et plus piquant de M. l'abbé Meynard, écrit avec la verve et l'émotion d'un moraliste chrétien, mais déparé par quelques détails qui n'ajoutent rien à la leçon et proviennent d'une source démontrée aujourd'hui indigne de l'histoire, ce récit est fait pour déconcerter cruellement ses admirateurs. Voltaire, en effet, fut d'une faiblesse déplorable devant la mort. Lui qui se targuait de se moquer de tout, prit fort au sérieux l'heure suprême. Son agonie n'eut rien de la dignité et de la sérénité du soir d'un beau jour. Il n'a aucun droit à une place dans le catalogue dressé par Gabriel Naudé, des grands hommes qui sont morts en plaisantant. Le docteur Strauss le reconnait sans plaisir (p. 287).

Le récit de Wagnière, son secrétaire, le montre faisant appeler l'abbé Gauthier, se confessant, et signant la profession de foi écrite qui lui était demandée. Dans cette profession de foi, il déclarait, comme il l'avait fait souvent déjà, qu'il voulait mourir dans la religion catholique, dans laquelle il était né ; qu'il demandait pardon à Dieu et à l'Église, s'il avait pu les offenser. Là-dessus, il reçut l'absolution, et Voltaire lui remit un billet de 600 livres pour les pauvres de la paroisse. Il demeure avéré qu'il eût reçu le viatique, quelques jours après, s'il eût été en état de le faire. Mais la fièvre du travail, la joie du triomphe, les angoisses de l'inévitable adieu avaient achevé d'épuiser les forces de cette intelligence si vivace, de cette constitution si robuste dans son apparente fragilité.

Si la mort de Voltaire ne fut donc pas entièrement un exemple réparateur des fautes de sa vie, s'il ne put aller jusqu'où il fut certainement allé, s'il eût conservé sa connaissance et la possession de lui-même, c'est-à-dire jusqu'à l'aveu et à l'hommage public, il demeure de ses incontestables avances, de son appel aux consolations suprêmes de la religion une leçon qui garde tout son effet expiatoire.

C'est en vain que ses admirateurs scandalisés ont essayé de le détruire en opposant à lui-même un homme qui se contredisait sans cesse, et en le montrant raillant et implorant tour à tour le prêtre, dans les derniers jours de sa vie, comme il raillait et implorait tour à tour le médecin. Pour nous, qui ne nous piquons pas de scruter la conscience du plus illustre pas plus que du plus humble des moribonds, et qui ne cherchons pas dans les ombres du cœur de quoi émousser la lumière qui éclate sur les lèvres, nous pensons que Voltaire fut sincère dans sa capitulation, plus qu'il ne l'avait été dans sa lutte; et nous préférons voir en lui l'adversaire vaincu reconnaissant son maître et confessant légalement la petitesse de l'homme le plus grand devant l'infini de Dieu qui s'avance, plutôt que le poltron fanfaron, le tartuffe d'impiété, trichant avec la mort, de la légende de ses partisans.

En tout cas, qu'il ait été sincère ou non, comme il a appelé le prêtre, comme il s'est courbé sous sa main, quand celle du médecin a été reconnue impuissante, et qu'après avoir brigué le salut du corps, il a sollicité le pardon de l'âme, comme c'est là, en dehors de toute appréciation, un fait, ceux qui ne croient qu'aux faits doivent s'incliner devant lui, et reconnaître que cet homme qui a cru en Dieu leur échappe, que cet homme qui a voulu mourir béni, absous, reposer en terre chrétienne, et qui se fût certainement méfié des honneurs hasardeux du Panthéon, n'est pas le patron qu'il faut aux sectaires de l'incrédulité finale et de l'enterrement civil.

Si, au terme de cette étude, nous nous plaçons une dernière fois au point de vue de l'appréciation morale de l'homme, littéraire de l'écrivain, quelle sera, à notre tour, notre conclusion?

C'est que Voltaire égoïste gracieux, courtisan habile, spéculateur heureux, improvisateur prodigue, a dépensé de son vivant le plus net de son charme et de sa gloire. Le mot de génie semble à la postérité trop étroit pour un talent de tant de superficie, trop lourd pour un talent de si peu de profondeur. Rien dans ses idées, presque toutes empruntées, n'est original. Son style seul est à lui, et porte bien sa marque. Mais cette clarté qui en fait surtout l'attrait n'est que le vernis des maîtres. Elle n'est qu'une des qualités du grand art. Il lui manque plus d'une de celles qui méritent l'immortalité.

Moins profond que Montesquieu, moins éloquent que Rousseau, moins élevé que Buffon, il ne fait point pleurer comme le premier, il ne fait point pleurer comme le second, il n'agrandit point comme le dernier jusqu'aux proportions de la nature elle-même les horizons de la pensée. De second ordre en tout, il n'a laissé ni au théâtre, ni même en histoire un chef-d'œuvre complet. Incapable du coup

d'aile lyrique, il est exquis dans la poésie tempérée; ce qui lui survivra le plus, c'est sa *Correspondance*, où il vise le moins à la perfection, et où il y a atteint le plus; mais cette image charmante de son esprit est en même temps l'image trop fidèle d'un caractère qui ne le vaut pas.

En somme, Voltaire n'est qu'un grand homme d'esprit. C'est d'Alembert piquant, c'est Diderot aiguisé. Mais son action est nulle sur les femmes, nulle sur les jeunes gens qui n'y trouvent ni assez d'idées ni assez de sentiments, nulle sur les foules qui n'aiment pas les gens trop fins, trop riches, trop heureux, et préfèrent le langage de la passion à celui de l'esprit.

Les puissances du rire n'ont qu'un temps. La raillerie, qui ne réussit pas toujours à détruire, échoue toujours à fonder. Les souffles qui dessèchent ne fécondent pas. La gloire de Voltaire est une gloire stérile. Elle est de celles qui perdent en vieillissant, et dont l'éclat n'est que viager. Leur plus grand ennemi, c'est le temps. O vanité, ô juste châtiment des renommées malhonnêtes, fondées sur la popularité ! Beaumarchais, la copie de l'original, Beaumarchais, le digne élève d'un tel maître, hâbleur, flagorneur, spéculateur, faiseur, comme lui, de pamphlets, de comédies et d'affaires, se lit plus, se vend mieux que Voltaire; et on retrouve plus l'influence du créateur de Figaro que celle de l'auteur de Candide dans notre théâtre, nos mœurs et nos révolutions.

M. de Lescure.

L'ADMINISTRATION CHARITABLE

ET LA POLITIQUE RADICALE [1]

IV. — ORGANISATION ACTUELLE DE L'ADMINISTRATION CHARITABLE

La centralisation administrative, commencée par Louis XI et généralisée par Louis XIV, avait respecté, dans une certaine mesure, les anciennes traditions et les libertés locales, surtout en ce qui concerne les fondations charitables. L'Edit de 1698, que nous avons rapporté plus haut, ne prescrivait aucune règle uniforme pour l'administration des établissements hospitaliers. Les *bureaux de direction*, formés de directeurs nés et de directeurs élus, administraient les hospices et hôpitaux d'après des règlements particuliers à chaque établissement, approuvés par l'évêque diocésain, sanctionnés par les représentants de l'autorité royale. Tous ces règlements sont empreints de l'esprit de la charité chrétienne; nous en pourrions citer qui sont de véritables monuments de piété et de sagesse. Sous ce régime tutélaire, la charité était partout florissante, lorsque la Révolution est venue déraciner cet arbre séculaire, qui couvrait la France de ses bienfaisants rameaux.

Après que l'ouragan révolutionnaire eut réduit la vieille société en poussière, le premier Consul eut recours à la centralisation la plus énergique pour rétablir l'ordre social si profondément ébranlé. Ce « régime tyrannique » dont M. Plessier se plaint si vivement dans son rapport (p. 17 et 28), n'avait-il pas été préparé par les folies égalitaires des Constituants de 1791 et des Conventionnels de 1793, qui avaient tout détruit : les institutions provinciales et les franchises municipales, les universités libres, les communautés religieuses et les corporations d'arts et métiers; qui avaient chassé le clergé, fermé les églises et les monastères; qui avaient poussé leur rage de destruction jusqu'à vouloir supprimer les hôpitaux, les hospices et les bureaux de charité?

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai 1877.

Pour nous borner à la question qui nous occupe, il faut bien faire remarquer que la Révolution avait profondément modifié le caractère de nos établissements charitables par la vente de leurs biens, qui avait obligé l'Etat à prendre à sa charge, comme nous l'avons vu, le soulagement des pauvres. Dans une circulaire adressée aux préfets, le 2 prairial, an VIII (22 mai 1800), par le Ministre de l'intérieur (Lucien Bonaparte), nous trouvons ce nouveau caractère des établissements hospitaliers nettement déterminé.

Les hospices sont des établissements d'*utilité générale*, et leurs administrateurs ne sont que des agents du gouvernement. Ce principe est consacré par les lois des mois de décembre 1789 et janvier 1790, relatives aux attributions des corps administratifs. Le soin de pourvoir à leurs besoins est une dette nationale ; et, à cet effet, le corps législatif, par les décrets des 10 prairial an V (29 mai 1797), 22 frimaire an VI (12 décembre 1797) et 11 brumaire an VII (1er novembre 1798) a mis à ma disposition des fonds destinés à pourvoir à l'insuffisance des biens rendus à ces établissements...

Sans aller jusqu'à regarder les administrateurs des hospices comme des « agents du gouvernement, » nous devons reconnaître que ces établissements ont perdu, depuis la Révolution, le caractère local qu'ils avaient conservé sous l'ancienne monarchie. Nous regrettons profondément la chute de cette société chrétienne où les innombrables fondations de la charité privée suffisaient au soulagement de toutes les misères ; mais si légitimes que puissent être ces regrets, il n'en est pas moins évident que l'assistance des malades et des infirmes indigents est devenue un service public.

Pour justifier le caractère *d'utilité générale* attribué aux hospices par le gouvernement Consulaire, il suffit de rappeler, en peu de mots, les obligations qui leur sont imposées par la législation nouvelle.

Par la loi du 27 frimaire an V, il avait été ordonné que « les *enfants abandonnés* seraient reçus gratuitement dans tous les hospices civils de la République, » et que « le trésor national fournirait à la dépense de ceux qui seraient portés dans des hospices qui n'ont pas de fonds affectés à cet objet. » En vertu de l'arrêté du 30 ventôse an V, les commissions administratives étaient spécialement chargées du placement des enfants trouvés à la campagne et de la surveillance de leur éducation. La loi du 15 pluviôse an XIII déféra la tutelle des enfants trouvés aux commissions hospitalières. Enfin, le décret du 19 janvier 1811 créa un tour, pour l'admission des enfants abandonnés, dans chacun des hospices désignés pour

les recevoir, en chargeant ces établissements du paiement des layettes et de toutes les dépenses intérieures relatives à la nourriture et à l'éducation. A l'époque où ce décret fut mis en vigueur, le nombre des enfants à la charge de l'Etat et des hospices s'élevait déjà à soixante mille [1] et constituait ainsi, entre les mains des administrateurs des hospices, un service public très-important. Il est vrai que la loi du 5 mai 1869 a exonéré les hospices de la dépense des enfants trouvés, en la transférant aux départements; mais cette loi n'a point retiré aux préfets le droit qui leur appartient de déclarer *dépositaire* tel ou tel hospice de leur département, et les hospices dépositaires restent soumis, en cette qualité, à certaines obligations morales et même pécuniaires. De plus, tous les hospices doivent consacrer aux enfants assistés le montant intégral des fondations faites en leur faveur. Enfin, les commissions administratives conservent la tutelle des enfants admis dans les hospices, à quelque titre que ce soit, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité.

Avant que notre législation eût statué sur le sort des *aliénés* indigents, en les mettant à la charge des départements, ils ont été, pendant longtemps, admis et traités dans les hospices, ou du moins dans un certain nombre d'établissements hospitaliers dont les administrateurs, par un sentiment d'humanité, acceptaient spontanément cette lourde charge. D'après l'article 24 de la loi du 30 juin 1838, « les hospices et hôpitaux civils sont tenus de recevoir provisoirement les aliénés qui leur sont adressés par l'autorité compétente, jusqu'à ce qu'ils soient dirigés sur l'établissement spécial destiné à les recevoir. Dans toutes les communes où il existe des hospices ou hôpitaux, les aliénés ne peuvent être déposés ailleurs que dans ces établissements. »

Avant la création des infirmiers dans les prisons, les *détenus* malades étaient traités dans les hôpitaux qui devaient réserver un certain nombre de lits pour cette catégorie de malades. Aujourd'hui encore, dans beaucoup d'établissements hospitaliers, ce service a une certaine importance et donne lieu, pour les commissions administratives, à une surveillance spéciale.

La loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803), qui, la première, a réglé l'exercice de la médecine, a ordonné « qu'en outre de l'instruction donnée dans les écoles de médecine, il fût établi dans l'hospice le plus fréquenté de chaque département, un cours annuel et gratuit d'accouchement théorique et pratique, destiné plus particulièrement aux sages-femmes (art. 30). Aujourd'hui, les

[1] *Rapport au Roi sur les hospices, etc.*, par M. de Gasparin, ministre de l'Intérieur. Imp. Royale, 1837.

hôpitaux de tous les chefs-lieux de département, ont une *école de maternité*, placée sous la surveillance de la commission administrative, et entretenue aux frais du budget départemental.

Un arrêté du ministre de l'intérieur (Lucien Bonaparte), en date du 9 floréal an VIII, décida que « le service médical de l'hospice civil de Montpellier serait fait exclusivement par les professeurs de l'Ecole de médecine de cette ville, exerçant la clinique dans l'hospice. » Par décret impérial du 31 mai 1807, des cours pratiques de médecine et de chirurgie furent établis dans l'hôpital civil et militaire d'Angers, et spécialement destinés à l'instruction des officiers de santé. Ces cours furent organisés par les soins de l'administration des hospices, qui en fit tous les frais. La dépense moyenne, de 1807 à 1840, s'éleva, pour le traitement des professeurs et les frais d'entretien de l'Ecole, à 3,700 francs environ par an; mais cette dépense fut couverte, en grande partie, par les inscriptions des élèves, qui produisirent, chaque année, en moyenne, 2,500 francs[1]. C'est ainsi que furent créées successivement, dans plus de cinquante villes, grâces au concours dévoué des administrations hospitalières, les *Ecoles secondaires de médecine et de pharmacie* qui ont rendu de si grands services à l'enseignement médical, tout en améliorant le traitement des malades admis dans nos hôpitaux. Aux termes de l'art. 9 de l'ordonnance royale du 13 octobre 1840, « l'administration des hospices de chaque ville où existe une école préparatoire, est tenue de fournir, pour le service de la clinique médicale et chirurgicale de ladite école, une salle de cinquante lits au moins. » La loi du 12 juillet 1875, qui a consacré la liberté de l'enseignement supérieur, autorise les commissions hospitalières à mettre un certain nombre de lits à la disposition des Facultés libres de médecine pour l'organisation de leurs cliniques.

Parmi les services hospitaliers, un des plus importants est celui des *malades militaires*, qui existe de temps immémorial, mais qui a été réglementé pour la première fois, d'une manière générale, par un édit de Louis XVI, à la date du 20 juillet 1788. Un projet de loi, déjà voté par la Chambre des députés, et dont le Sénat est actuellement saisi, réorganisera bientôt les services hospitaliers de l'armée. En attendant son adoption, qui aura pour effet de confier aux soins de nos administrations hospitalières un plus grand nombre d'officiers et de soldats, nous pouvons donner une idée de l'importance actuelle du service militaire dans nos hôpitaux civils, en

[1] Nous devons tous les renseignements relatifs aux hospices d'Angers à l'obligeante érudition de M. Léon Cosnier, membre de la Commission administrative, qui a bien voulu nous venir en aide par ses utiles recherches dans les archives hospitalières et municipales.

constatant que treize mille six cent soixante-seize lits y sont tenus en réserve pour les besoins sanitaires des garnisons, et qu'en 1876, on a relevé, pour cent quatre-vingt-un hôpitaux, un nombre total de 1,528,000 journées de maladie [1].

Enfin, il ne faut pas oublier que les hospices, depuis la loi du 24 vendémiaire an II, devaient admettre, *sans condition de domicile*, « les vieillards indigents à partir de l'âge de soixante-dix ans (art. 16), les infirmes hors d'état de gagner leur vie (art. 17) et les malades sans ressources (art. 18). L'application de ces dispositions ayant donné lieu à des difficultés sans nombre, la loi du 7 août 1851 a nettement défini les obligations des administrations hospitalières qui sont tenues :

1° D'admettre, sans condition de domicile, tous les indigents *tombés malades dans la commune;*

2° De recevoir les malades et incurables indigents des communes dépourvues d'établissements hospitaliers, moyennant un prix de journée fixé par le préfet d'accord avec la commission hospitalière.

La même loi donne aux conseils généraux le droit de désigner, sur la proposition du préfet, les communes qui pourront, moyennant le paiement de ce prix de journée, faire admettre leurs malades et incurables dans l'hospice ou hôpital choisi pour desservir la circonscription.

Voilà, sauf erreur ou omission, les divers services publics qui confèrent à nos établissements hospitaliers le caractère d'*utilité générale* qui leur a été si justement attribué par le Gouvernement Consulaire. Ce serait aller trop loin cependant que de regarder les administrateurs des hospices comme des « agents du gouvernement (circ. de Lucien Bonaparte). » La Restauration comprenait mieux leur véritable caractère, lorsqu'elle expliquait aux préfets, sous le ministère de M. Lainé, comment elle envisageait la mission et les droits des commissions hospitalières.

CIRCULAIRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AUX PRÉFETS

Paris, le 28 juin 1816.

... Sans doute, les dispositions prescrites par le Ministre des finances pour la vérification de la comptabilité des hospices et le placement de leurs fonds libres à la caisse de service, ont eu pour objet l'intérêt de ces établissements; mais, ainsi que je viens de le représenter à Son Excellence, les hospices et établissements de charité ne peuvent être

[1] *Situation du service militaire*, au 1er janvier 1877, dans les hôpitaux des villes dont la garnison est au moins de 300 hommes. Publication du Ministère de l'intérieur, Imp. nationale.

assimilés, pour la vérification de leurs caisses et de leur comptabilité, aux autres établissements publics. *Ces établissements ont des revenus propres, qui forment le patrimoine des pauvres*; *la régie de ce patrimoine sacré est confiée à des administrations charitables et paternelles*, et, pour respecter les intentions de ceux qui l'ont fondé, pour appeler les bienfaits de ceux qui peuvent l'accroître, on doit laisser à ces administrations, dans leurs nobles fonctions, toute la liberté compatible avec les lois et avec les véritables intérêts des pauvres. Ainsi, le placement des fonds libres des hospices à la caisse de service doit toujours rester facultatif, et c'est aux commissions administratives à se déterminer pour le placement, lorsqu'il leur paraîtra avantageux pour les établissements confiés à leur surveillance.

Le Sous-Secrétaire d'Etat,
BECQUEY.

Mais, en dehors des obligations générales qui tiennent leur porte ouverte à toutes les catégories de malades et d'infirmes, les hôpitaux et les hospices n'en restent pas moins affectés principalement aux besoins des indigents de la commune où ils sont établis. Aussi est-il juste d'assurer, dans leur administration, une part légitime à l'élément municipal.

Après que la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) eut enlevé aux municipalités la surveillance des établissements hospitaliers pour la confier aux sous-préfets, des réclamations s'élevèrent. Le Gouvernement Consulaire y répondit par la circulaire du 9 floréal an IX.

... En maintenant aux sous-préfets la surveillance, il me paraît juste de reconnaître comme *membres-nés* de l'administration des hospices les maires des lieux où ils sont situés. Ils doivent en avoir la présidence, et en cas de partage, leur voix doit être prépondérante.

Ces principes viennent d'être consacrés par un arrêté du 29 germinal dernier (19 avril 1801), relatif à l'organisation des comités de bienfaisance de la Ville de Paris, qui désormais exerceront leurs fonctions sous la présidence du maire de chaque arrondissement municipal.

Le Ministre de l'Intérieur,
CHAPTAL.

Ces dispositions, toujours maintenues depuis lors, ont été confirmées par la loi du 21 mai 1873 : en accordant les mêmes priviléges à l'adjoint qui remplace le maire absent ou empêché, elle assure à l'administration municipale le droit d'être toujours représentée dans les commissions hospitalières.

De plus, en vertu de la loi du 7 août 1851, les conseils munici-

paux donnent leur avis sur tous les actes importants de l'administration charitable, qui se trouve ainsi soumise à leur contrôle. Telle est la part sagement faite à l'élément municipal : elle est assurément suffisante pour garantir les droits des indigents de la commune, alors surtout que le conseil municipal peut subordonner le paiement de ses subventions à toutes les conditions qu'il juge nécessaires au point de vue des intérêts locaux.

Il nous reste à montrer la part faite à l'élément religieux dans l'administration actuelle des établissements charitables.

Rendons justice au Gouvernement Consulaire : il n'hésita pas à se rendre aux désirs manifestés de tous côtés par les populations qui éprouvaient le besoin de se tourner vers Dieu, après avoir souffert, en quelques années, tous les maux que peuvent enfanter l'orgueil et la malice des hommes. En voyant les ruines amoncelées par la Révolution, le premier Consul avait compris que la meilleure manière de relever la société française et de guérir ses plaies, c'était d'appeler à son aide la religion et la charité. Après avoir rouvert les églises et rétabli le ministère ecclésiastique, le premier Consul rappela les Filles de Saint-Vincent de Paul et les autres congrégations religieuses de femmes vouées au service des pauvres.

Un arrêté du 11 fructidor an XI (29 août 1803) régla « le traitement des vicaires, chapelains et aumôniers attachés à l'exercice du culte dans les établissements d'humanité. » Déjà la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802), après avoir exigé l'autorisation du gouvernement pour le rétablissement ou le maintien de l'exercice du culte dans les hospices, avait attribué la nomination des aumôniers à l'évêque diocésain (art. 63).

L'arrêté consulaire du 29 germinal an IX, qui a réuni l'administration des bureaux de bienfaisance à celle des hospices, dans la ville de Paris, est le premier acte officiel qui constate la rentrée des Sœurs hospitalières.

Art. 4. — Les comités de bienfaisance de chaque arrondissement seront secondés dans l'exercice de leurs fonctions par des Filles de Charité, dont le nombre est fixé par le ministre de l'intérieur sur la proposition du conseil d'administration des hospices.

Art. 5. Les Filles de Charité sont spécialement chargées, sous l'inspection des comités, de l'assistance et du soulagement des pauvres malades de chaque arrondissement, de l'assistance des enfants en bas âge, et de la distribution des linges, lits, habits, meubles et autres choses qui, par l'usage et la bienséance, ne peuvent être dirigées que par elles.

Art. 6. Il y a dans chaque arrondissement municipal une marmite des pauvres et un dépôt de médicaments. La direction en est confiée aux Filles de Charité.

Le premier Consul :
Bonaparte.

Dans la circulaire de nivôse an X, le Ministre de l'intérieur (Chaptal) disait aux préfets, en leur donnant des instructions pour l'organisation des bureaux de bienfaisance : « Ces bureaux doivent être composés de personnes riches et considérées. Elles seront aidées, dans leurs utiles fonctions, par la charité douce et active des sœurs hospitalières attachées au comité [1]. »

Les « Filles de Charité » étaient donc déjà rétablies dans l'exercice de leur mission charitable, lorsque le Gouvernement Impérial se décida à régulariser la situation légale des congrégations hospitalières. Celle des Filles de Saint-Vincent de Paul fut la première à obtenir l'existence civile (arrêté du 24 vendémiaire an XI). Vint ensuite le décret collectif du 3 messidor, an XII qui permit « aux congrégations connues sous les noms de *Sœurs de la Charité*, de *Sœurs hospitalières*, de *Sœurs de Saint-Thomas*, de *Sœurs de Saint-Charles* et de *Sœurs Vatelottes*, de continuer à exister en conformité des arrêtés des 1er nivôse an IX, 24 vendémiaire an XI et des décisions des 28 prairial an XI et 22 germinal an XII, à la charge, par lesdites agrégations, de présenter, sous le délai de six mois, leurs statuts pour être vus et vérifiés en conseil d'État [2]. »

Le décret impérial du 18 février 1809 acheva de régulariser l'état légal des congrégations hospitalières, en fixant les conditions de leur participation au service des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance. La plupart de ses dispositions sont encore en vigueur aujourd'hui.

Les consolations religieuses, plus puissantes que tous les secours humains pour adoucir leurs maux, étaient donc rendues aux pauvres assistés par la charité publique. Mais le clergé attendait toujours la réparation qui lui était due : le Consulat et l'Empire l'avaient laissé en dehors de l'administration charitable. La Restauration aurait manqué à toutes ses traditions en ne lui rendant pas la place qui lui appartient dans les établissements dont il a été le premier fondateur.

L'ordonnance royale du 2 juillet 1816, qui a réglementé l'organisation des bureaux de bienfaisance de Paris, en établissant un bureau par arrondissement, y appela le curé de la paroisse comme membre de droit.

[1] *Recueil des circulaires du ministère de l'intérieur*, t. Ier, p. 179.
[2] *Bulletin des lois*, t. Ier de la 4e série, p. 99.

L'ordonnance du 6 février 1818 ne fit cependant que confirmer les dispositions du décret impérial du 7 germinal an XIII pour la nomination des commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance, en faisant un pas dans la voie de décentralisation. En vertu de cette ordonnance, la nomination n'appartenait plus au ministre de l'intérieur que dans les villes dont les maires étaient à la nomination du Roi. Dans toutes les autres communes, elle était transférée aux préfets, sur présentation, par les commissions, d'une liste de trois candidats pour chaque place vacante. Mais l'ordonnance du 31 octobre 1821 institua, à côté des commissions administratives, des *conseils de charité* avec des membres de droit parmi lesquels on voit figurer en première ligne les *archevêques* et *évêques*, puis les premiers présidents et procureurs généraux des cours royales, les présidents des tribunaux de commerce, les recteurs des Académies, *le plus ancien des curés*, les présidents des consistoires, etc. C'était, en tenant compte des changements introduits par la Révolution dans la hiérarchie sociale, un véritable retour au régime de Louis XIV. L'ordonnance de 1821, qui avait tant de ressemblance avec l'édit de 1698, ne changeait rien, d'ailleurs, au mode de nomination et de renouvellement des commissions administratives.

Cédant aux passions antireligieuses qui entraînaient la classe moyenne, au moment de la chute de la Restauration, le Gouvernement de Juillet eut la faiblesse de supprimer les *conseils de charité*, sous le prétexte que cette institution « n'avait pas atteint le but qu'on s'en était promis (*sic*) ; » mais, en réalité, pour écarter le clergé de l'administration charitable. Ce qui le prouve, c'est que l'ordonnance dont nous parlons est du 2 avril 1831, et que, par une autre ordonnance, du 29 du même mois, l'organisation des bureaux de bienfaisance de Paris fut modifiée de manière à mettre de côté les curés des paroisses et des succursales, qui en étaient membres de droit depuis l'ordonnance du 2 juillet 1816.

On laissa subsister, telles qu'elles étaient, les commissions administratives, en maintenant, par la circulaire du 16 septembre 1830, l'ordonnance du 6 juin 1830 par laquelle le gouvernement de Charles X, décentralisant de plus en plus l'administration charitable, ne réservait à la nomination du ministre de l'intérieur que les commissions dont il réglait les budgets, c'est-à-dire celles des hospices et des bureaux de bienfaisance ayant plus de cent mille francs de revenus ordinaires.

Le second Empire, qui ménageait trop souvent les préjugés populaires pour se rendre plus favorable le suffrage universel, n'eut pas le

courage de rappeler le clergé dans les commissions administratives. Afin de permettre aux préfets de modifier le personnel des administrateurs suivant les exigences du moment, un décret rendu le 23 mars 1852, pendant la période dictatoriale, avait dépouillé les commissions du droit de présentation. Mais il faut rendre cette justice au gouvernement de Napoléon III que les choix qui ont eu lieu pendant les dix-huit années de son règne, ont été excellents en général. Les préfets de l'Empire, à de rares exceptions près, n'ont point perdu de vue les sages instructions de la circulaire du 5 mai 1852 qui leur recommandait « de se préoccuper avant tout, dans leur choix, de l'intérêt des pauvres [1]. » Le décret du 23 mars 1852 avait, d'ailleurs, fait le dernier pas dans la voie de la décentralisation, en laissant aux préfets la nomination de toutes les commissions sans exception.

Après avoir recherché longtemps, dans une discussion sage et approfondie, quel était le meilleur mode de composition et de nomination des commissions administratives, l'Assemblée nationale maintint, par la loi du 21 mai 1873, le système qui régnait en France depuis le rétablissement de l'ordre social. Elle n'hésita pas à suivre l'exemple de la Restauration, en rappelant le clergé dans l'administration de nos établissements de bienfaisance. Aucune objection n'osa s'élever après le magnifique discours de l'évêque d'Orléans qui fit consacrer cette réparation, si légitime, par une majorité de 446 voix. En présence de cette éclatante manifestation de la reconnaissance nationale envers les bienfaiteurs des pauvres, la Gauche eut le bon goût de s'abstenir.

L'Assemblée nationale, pour témoigner sa confiance aux commissions administratives, leur rendit le droit de présentation qui les met à l'abri des variations, trop fréquentes, de l'autorité qui nomme, en garantissant l'impartialité, l'esprit de suite et la tradition si nécessaires à la charité publique.

Ainsi organisée, avec le concours du clergé et des congrégations hospitalières, notre administration charitable réunit toutes les conditions qui peuvent assurer son indépendance et faciliter sa mission. La meilleure preuve de la confiance qu'elle inspire, c'est que, depuis le commencement du siècle, les hospices et les bureaux de bienfaisance ont reçu, à eux seuls, des dons et des legs dont le total s'élève à plus de TROIS CENTS MILLIONS DE FRANCS [2]. Le patrimoine

[1] Baron de Watteville, *Législation charitable*, t. II, p. 171.

[2] On peut voir, au Ministère de l'intérieur, deux énormes registres grand in-folio, présentant le tableau de tous les dons et legs faits en faveur des

des pauvres, si vite dissipé par la Révolution, se reconstitue donc avec une consolante rapidité; mais, pour ne pas compromettre cet heureux résultat, il importe essentiellement que des innovations funestes ne viennent pas bouleverser nos commissions administratives et dénaturer le caractère de notre charité publique.

V. — L'ADMINISTRATION CHARITABLE ET LA POLITIQUE RADICALE

En adoptant la proposition de M. Plessier, qui confère aux conseils municipaux le droit de nommer les administrateurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, en choisissant l'auteur de cette proposition pour rapporteur, la commission nommée par la majorité de la Chambre des députés a reconnu en M. Plessier l'organe de ses doctrines, le défenseur de ses projets bien arrêtés en ce qui concerne l'organisation de l'administration charitable. Examinons donc, à la double lumière de l'histoire et du droit, les motifs invoqués par le rapporteur à l'appui de sa proposition.

1° *La nomination des administrateurs des hospices n'a pas cessé d'appartenir aux communes, depuis le jour où les ecclésiastiques ont été exclus de ces établissements jusqu'à la Révolution* (Rapport, p. 26.)

Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir sur cette prétendue exclusion du clergé par le concile de Vienne. Ils ont pu voir également, en lisant notre second chapitre, s'il est vrai que l'administration des hospices ait appartenu, d'une manière générale, aux communes avant la Révolution. M. Plessier nous permettra de dire qu'il n'a pas su discerner le véritable caractère des ordonnances de réformation rendues, de Louis XI à Louis XIII, non pas pour accroître les attributions communales, mais uniquement pour assurer la main-mise du pouvoir civil sur les établissements charitables, jusque-là placés sous la juridiction ecclésiastique [1].

hospices et des bureaux de bienfaisance, depuis 1800 jusqu'à 1845. On a indiqué le nom des bienfaiteurs, le montant de chaque libéralité, ainsi que l'établissement bénéficiaire et la date de l'acte d'autorisation. C'est vraiment le Livre d'or de la bienfaisance publique, et il est regrettable que cette précieuse statistique n'ait pas été continuée. Nous avons pu toutefois, compléter, à peu près, le produit total des libéralités charitables au moyen des renseignements fournis par les enquêtes de l'Inspection générale des établissements de bienfaisance.

[1] Le caractère de ces ordonnances a été parfaitement mis en lumière par M. Léon Lallemand dans l'excellente étude publiée, sur le sujet qui nous occupe, par le *Contemporain* du 1er mai dernier.

Tout le monde sait qu'à cette époque de droit coutumier, chaque hospice ou hôpital était administré d'après des règles qui variaient suivant le caractère de sa fondation. Et pour juger de la diversité des régimes auxquels les établissements hospitaliers étaient soumis, il suffira de mettre la statistique suivante sous les yeux du lecteur[1].

Nombre des hospices de fondation royale.	181
— — fondés par les particuliers. . . .	810
— — — par le clergé.	304
— — — par les communes. . . .	43
— — dont les fondateurs sont inconnus.	145

Il n'y avait donc, avant 1789, qu'un très-petit nombre d'hospices appartenant aux communes et pouvant, dès lors, se trouver placés sous la juridiction des maires ou échevins. L'édit de 1698, qui a été appliqué, sauf certaines exceptions, à la généralité des établissements hospitaliers, leur assurait, comme nous l'avons vu, une administration tout à fait indépendante des corps municipaux.

2° *Ces deux dernières lois* (des 16 vendémiaire an V, et 16 messidor an VII) *rétablissaient les communes dans les attributions que leur avaient données l'édit de* 1561 *et celui de* 1577 (Rapport, p. 17).

Ce régime hospitalier-municipal n'a pu durer deux ans, sans donner lieu aux graves difficultés dont nous avons retrouvé la trace et qui obligèrent le Directoire lui-même à en atténuer les inconvénients par la loi du 16 messidor an VII. On conviendra qu'un semblable précédent n'est pas fait pour recommander le système auquel voudraient nous ramener MM. Plessier, Tiersot, Buyat, Chantemille, Boulard et autres illustrations de la gauche républicaine!

3° *N'est-ce pas aux communes, représentées par les conseils municipaux, qu'il appartient de pourvoir à la gestion des biens communaux! Ne faut-il pas placer au premier rang de ces biens les établissements de bienfaisance* (Exposé des motifs, p. 4)?

Nous avons vu tout à l'heure que, sur les 1483 hospices existant en 1869, 43 seulement avaient été fondés par les communes. De quel droit déclarerait-on les 1440 autres propriétés communales? Ce serait une véritable confiscation, puisque les établissements hos-

[1] Ces 1483 établissements ont été recensés dans le *Rapport sur les hôpitaux et hospices,* publié en 1869, par les soins de l'Inspection générale des établissements de bienfaisance. On ignore malheureusement le nombre exact de ceux qui existaient avant la Révolution. Beaucoup d'hospices ont disparu à la suite de la vente de leurs biens.

pitaliers ont toujours eu, dans notre pays, une existence indépendante, une dotation propre, une comptabilité distincte.

Cette vérité a été mise hors de contestation par M. de Melun dans la discussion de la loi du 21 mai 1873 [1]. En nous rappelant ce qui est advenu des biens des hospices et autres établissements charitables, après qu'ils eurent été déclarés propriétés *nationales*, en 1793, il nous serait bien permis de redouter le même sort pour leur dotation actuelle, si nos législateurs démocrates de 1877 la déclaraient propriété *communale.* Depuis que la proposition est venue menacer l'existence des commissions administratives, nous avons entendu plusieurs de leurs membres exprimer la crainte de voir, en cas d'adoption du projet, les conseils municipaux réclamer l'aliénation des biens hospitaliers sous prétexte d'accroître les revenus et de diminuer les frais d'administration, mais en réalité pour se dispenser d'accorder des subventions aux hospices.

Ce n'est pas que les allocations votées par les communes en faveur des établissements de bienfaisance soient aussi considérables qu'on le croit généralement. En 1874, sur une recette totale de 62,518,906 fr., on ne voit figurer que 4,859,160 fr. de subventions municipales dans les comptes des hospices. Les 13,723 bureaux de bienfaisance, existant en 1871, n'ont reçu des communes que 5,858,596 fr. sur une recette totale de 31,846,406 fr. [2]. Si l'on mettait en regard de ces allocations les sommes dépensées par les établissements charitables au profit de la population indigente des villes où ils fonctionnent, on verrait combien les subventions municipales sont minimes par rapport aux services rendus. Ajoutons enfin que le plus grand nombre des hospices ne sont pas subventionnés par les communes.

4° *En introduisant de plein droit le Curé dans ces commissions, l'article* 1er *de la loi du* 21 *mai* 1873 *a créé un privilége nouveau qui n'a aucune raison d'être... La bienfaisance qu'inspire l'amour du prochain est indépendante des cultes* (Exposé des motifs, p. 3.)

M. Plessier oublie que l'*amour du prochain* n'existait qu'à l'état d'abstraction philosophique inconnu avant le Christianisme, ainsi que Mgr l'Evêque d'Orléans l'a si éloquemment rappelé aux applaudissements de la grande majorité chrétienne de l'Assemblée natio-

[1] Voir notamment le compte-rendu de la séance du 23 mai 1873, dans le *Journal officiel* du 24, p. 3458.

[2] Rapport de l'Inspection générale sur les bureaux de bienfaisance. Imp. nationale, 1874. — Paris n'est pas compris dans les chiffres donnés ci-dessus.

nale. Nous avons montré nous-même, au début de cette étude, que les établissements de bienfaisance, dont la société moderne est si fière, ont été fondés par la charité chrétienne. « Quand les choses sont telles, on comprend parfaitement que, pendant des siècles, le clergé seul ait été chargé de l'administration du patrimoine des pauvres. Puis, le cours des temps a donné à la société laïque la place naturelle et légitime qui lui appartient. Cette place est devenue prépondérante. Nous en sommes heureux, Messieurs ; c'est au fond l'esprit chrétien, l'inspiration chrétienne entrés dans nos mœurs, infiltrés dans nos lois et dans nos pratiques administratives elles-mêmes[1]. »

La prépondérance de l'élément civil dans la charité publique n'est plus contestée par personne aujourd'hui. Mais n'y aurait-il pas une injustice criante à fermer au clergé la porte de ces *Hôtels-Dieu* fondés sous son inspiration, dotés par ses soins, maintenus par son dévouement? M. Plessier sent combien une pareille exclusion paraîtrait odieuse. Aussi prend-il un détour pour y arriver.

« Que les ministres des cultes, dit-il, soient aptes à devenir administrateurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, il n'y a rien là que de juste et d'équitable. Que cette distinction soit accordée à leurs mérites personnels, nous le désirons (*Rapport*, p. 33.) » Ce n'est pas en raison de son mérite personnel que le ministre de la religion est membre de nos commissions charitables, c'est en vertu de son caractère sacerdotal, c'est, comme l'a si bien dit Mgr Dupanloup, en raison de sa spécialité. « Mais, dit-on, ce que vous demandez, est un privilége ! Non, je n'accorde pas que ce soit un privilége ; c'est le droit de la spécialité. Il est tout simple que chacun bénéficie de sa spécialité ; nous avons une spécialité, la charité ; nous devons en bénéficier. La spécialité du soldat, c'est de se battre et de mourir pour son pays ; la nôtre est de nous dévouer et d'aller au secours de ceux qui souffrent et de ceux qui meurent... Ah ! n'éloignons pas le laïque du prêtre, ni le prêtre du laïque ; ils sont utiles l'un à l'autre. Ils sont utiles aux pauvres dans leur commun dévouement[2]. »

Ecoutant la voix de la justice, l'Assemblée nationale a voulu que, dans notre administration charitable, les ministres de la religion eussent, suivant l'heureuse expression de M. Lucien Brun, « une place incontestée. » Une année à peine s'était écoulée, depuis l'application de cette mesure de réparation et d'équité, que déjà l'Inspection générale des établissements de bienfaisance en constatait les heureux résultats.

La loi nouvelle a appelé à siéger à côté du maire, président né de

[1] Discours de Mgr Dupanloup. Séance du 27 mars 1873. — [2] Ibid.

la commission, le curé et les représentants des autres cultes reconnus par l'État. Elle a ainsi assuré aux ministres de la religion la place qui leur appartient dans les conseils de la charité publique. Leur présence a déjà eu pour effet de faire tomber d'injustes défiances, de dissiper des préventions sans fondement; elle permettra de compléter et de contrôler les listes d'indigents, de prévenir les abus et les doubles emplois. et d'écarter les indigents qui, faute de cette entente si désirable, vivaient impunément des secours de l'assistance publique et des aumônes du clergé et de la charité privée [1].

5° *L'esprit étroit et rétrograde des commissions administratives*..... (Rapport, p. 29.)

Chacun sait en France, et les pauvres surtout, comment sont composées nos commissions administratives. Leurs membres ont été choisis parmi les hommes que désignaient hautement leur honorabilité personnelle, leur zèle éclairé, leur dévouement longtemps éprouvé.

Mais notre témoignage serait insuffisant. On nous saura gré d'en produire un autre dont la valeur et l'autorité ne seront contestées par personne.

Messieurs, j'ai eu l'occasion, dans le cours de l'année dernière, simple particulier, de visiter presque tous les hospices et hôpitaux de nos grandes villes de France; j'ai été en rapport avec les commissions administratives et avec les autorités municipales. Je désire demander à M. le ministre de l'intérieur si les impressions de son administration ne sont pas celles que je vais exprimer.

L'organisation des commissions administratives remonte à 1821; depuis cette époque, il s'est trouvé six, ou dix, ou vingt personnes, suivant l'importance des hospices, qui, du jour où elles ont été choisies, ont consacré tout leur temps, tous leurs soins, je pourrais ajouter, et souvent toute leur fortune, à l'administration des hospices. Elles ont été spécialisées, je le sais : on s'en est plaint; mais en réalité elles ont été spécialisées par leur intelligence charitable et par leur dévouement aux établissements qu'elles étaient chargées de diriger. (*Très-bien! très-bien!*)

Aujourd'hui, on veut faire toutes les administrations suivant une forme donnée : ce sont des *élections du conseil municipal mêlées à des nominations faites par le préfet*.

J'approuve complétement, je m'empresse de le dire, l'adjonction des

[1] Enquête sur les bureaux de bienfaisance. Rapport présenté au Ministre de l'intérieur par M. Bucquet, au nom de l'inspection générale des établissements de bienfaisance. Imp. nat. Décembre 1874.

ministres des cultes aux commissions administratives existantes : je la voterai avec empressement ; mais je regretterais profondément que, par un nouveau mode d'élection, les anciennes commissions administratives fussent nécessairement désorganisées.

Vous excluez donc, par la règle absolue que vous établissez, des commissions administratives, les personnes qui depuis longtemps ont rendu les plus grands services à l'administration hospitalière des villes ; en cela vous produirez peut-être un mal ; je ne l'affirme pas, mais je le crains. En outre, de permanentes et durables qu'elles étaient. vous rendez ces administrations mobiles, comme toutes celles qui sortent de l'élection. (*C'est cela ! très-bien !*)

On a parlé l'autre jour du suffrage universel ; on a dit que ce serait le résultat indirect du suffrage universel.

Devant ce mot là il faut s'incliner, quand il s'agit d'institutions politiques ou d'administrations départementales ou communales ; mais ici, ne l'oubliez pas, il s'agit d'une mission toute particulière, toute spéciale, qui n'a rien de politique et pour laquelle tout le monde n'est pas propre.

On institue un corps délibérant ; tout le monde délibère ; mais les membres d'une commission administrative font bien autre chose que délibérer : ils connaissent les malheureux ; ils voient eux-mêmes les malades ; ils sont tous les jours, deux ou trois heures par jour, à leur hospice. Je crains beaucoup que vous ne fassiez une commission officielle à la place des commissions actives que vous avez maintenant. (*Très-bien ! très-bien !*)

On sera obligé alors d'en venir, savez-vous à quoi ? on sera obligé d'en venir à choisir, sous ces commissions officielles délibérantes, composées de membres qui ont d'autres intérêts, d'autres devoirs, qui n'ont pas consacré toute leur vie à ce soin, des agents salariés pour remplacer les membres élus ou nommés, pour remplir les devoirs qu'ils devraient remplir personnellement ; et ces agents salariés, ne l'oubliez pas, seront payés avec les deniers qui appartiennent aux hôpitaux et hospices. Je crains que, sans le vouloir, vous ne produisiez cette transformation. (*Très-bien !*)

Et puis autre chose. Songez à ce qui est la fortune des hôpitaux et hospices : c'est moins la subvention que donne le budget communal, qui n'y vient habituellement que pour subvenir, pour compléter, que les dons particuliers qui sont faits. Si je voulais mettre sous les yeux de l'Assemblée l'énumération, le chiffre de tous les dons et legs qui, dans notre société, sont faits, chaque année, au profit des administrations hospitalières, l'assemblée verrait avec joie et orgueil jusqu'où va cette charité en France. (*Très-bien ! Très-bien !*)

Nous avons des journaux, Messieurs, qui nous racontent tous les

jours les crimes qui se commettent sur le territoire de notre pays; mais malheureusement nous n'en avons pas qui nous apprennent, tous les jours, tout le bien qui, sous mille formes, en mille manières, se fait parmi nous.

Eh bien, c'est à l'administration stable et permanente et éprouvée, et connue et révérée des hospices, que doit surtout être attribuée la propension que l'on a à leur faire toutes ces libéralités. (*C'est vrai!*)

Quand, à la place des commissions permanentes qui prennent des noms propres, les noms les plus respectés d'une ville pour leur dévouement aux bonnes œuvres; quand, à leur place, vous aurez des commissions mobiles s'en occupant temporairement, parce que leurs membres auront d'autres occupations, je crains, je crains beaucoup que vous ne détourniez, en quelque mesure, tous ces dons et legs qui ont été faits autant par dévouement aux bonnes œuvres que par la confiance qu'on a dans les intermédiaires chargés de les employer. (*Marques nombreuses d'assentiment.*)

On a dit, à la dernière séance, que les commissions ainsi composées, qui restaient trop permanentes, avaient un inconvénient, qu'elles devenaient routinières, qu'elles étaient étrangères aux progrès qui s'accomplissent.

Messieurs, je ne nie pas que, dans quelques lieux, les administrations n'aient été peut-être routinières, mais on y a porté remède. — L'inspection générale, faite chaque année par les soins de M. le Ministre de l'intérieur, a porté partout ses conseils, et j'affirme que, dans beaucoup de lieux, ces conseils ont été suivis avec empressement et avec fruit. On peut visiter tous nos hôpitaux et hospices : on trouvera peut-être encore dans quelques-uns quelques abus ; mais, en vérité, je ne crains pas de dire que ceux qui ont visité les hôpitaux et hospices dans les pays étrangers et qui visitent les nôtres tels qu'ils sont actuellement, n'ont qu'à se glorifier pour leur pays, de l'état dans lequel ils les trouvent. (*Marques nombreuses d'approbation*[1].)

Après un pareil éloge, nous pouvons nous dispenser de défendre nos commissions contre des accusations qui tombent d'elles-mêmes.

6° *La nature des choses ne dit-elle pas qu'un conseil municipal élu par le suffrage universel, expression de l'opinion publique, peut, en connaissance de cause, nommer à la gestion de l'hospice et du bureau de bienfaisance les citoyens les plus aptes et les plus dignes?* (Exposé des motifs, p. 4.)

Il fut un temps où les conseils municipaux, se renfermant avec

[1] Discours de M. Dufaure. Séance du 7 avril 1851.

sagesse dans leurs attributions locales et s'occupant avec impartialité des intérêts de la cité, inspiraient à tous le respect et la confiance· C'était le temps où les hommes les plus éminents du parti conservateur, aussi dévoués aux libertés communales qu'aux intérêts de la religion et de la charité, réclamaient une part plus grande pour l'élément municipal dans l'administration de nos établissements de bienfaisance. Nous qui avons partagé leurs généreuses illusions, nous n'hésitons pas à reconnaître qu'ils se trompaient. M. Dufaure l'a démontré, avec son admirable bon sens, dans la discussion de la loi du 7 août 1851, et l'événement lui a donné complétement raison.

Mais en voyant ce que sont devenus les conseils municipaux de nos populeuses cités sous le régime du suffrage universel et l'influence des passions démocratiques, les conservateurs n'ont pas tardé à reconnaître leur erreur.

Voici en quels termes l'honorable rapporteur des lois de 1851 et de 1873, M. le comte de Melun, s'est expliqué sur ce point avec la loyauté qui le caractérise [1] :

Ainsi, Messieurs, à toutes les époques de la monarchie, quoi qu'en ait dit notre honorable collègue, dans les temps de calme où le pays était parfaitement constitué, lorsque les conseils municipaux, se contentant des fonctions paternelles que la loi leur attribuait, ne s'occupaient que du bien-être des habitants de leurs communes, on n'a jamais pensé à leur confier l'administration charitable. Et l'on voudrait aujourd'hui, dans un temps troublé comme le nôtre, alors que, dans les grandes villes, celles qui réclament ce droit avec le plus d'instance, les conseils municipaux, laissant de côté ces fonctions paternelles dont je parlais tout à l'heure, ne s'occupent plus guère que de questions générales, qui ne les regardent pas, s'arrogent le droit de vous donner des avis sur les lois que vous avez à voter, et même sur la durée de votre pouvoir, et tendent par conséquent, de plus en plus, à devenir, malgré la loi, des corps politiques, on voudrait aujourd'hui leur confier les destinées charitables de la France! (*Approbation à droite et au centre droit.*)

Je ne crains pas de le dire, si vous cédiez à ces prétentions vous porteriez le coup le plus terrible à l'assistance publique, car à la charité qui est son essence, vous y substitueriez la politique, sa plus mortelle ennemie. (*Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.*)

Comment voulez-vous que des hommes qui, dès qu'ils arrivent à ce pouvoir restreint, qu'ils espèrent bien élargir plus tard, déclarent vouloir procéder à des réformes qu'ils appellent sociales, mais que, — moi, j'appellerai plutôt antisociales, — comment voulez-vous, dis-je,

[1] Séance de l'Assemblée nationale du 20 mars 1873.

que ces hommes aient un grand souci de l'administration charitable? Savez-vous les améliorations auxquelles ils prendraient part? Ils substitueraient aux hommes dévoués qui ont sacrifié leur vie au profit des pauvres, les hommes nouveaux, qui n'auraient d'autre mérite que d'avoir des opinions plus avancées. (*Mouvements en sens divers.*)

Vous les avez vus, dès qu'ils ont été les maîtres de l'instruction primaire, déclarer l'école laïque pour en chasser les Frères de la doctrine chrétienne; de même vous les verriez, dès que vous les auriez rendus arbitres de l'assistance, proclamer l'hospice et l'hôpital laïques pour en chasser les Sœurs de Charité.

A droite et au centre. Très-bien! très-bien!

Sur quelques bancs à gauche. Allons donc! allons donc!

7° *Cette grande institution de l'assistance publique ne doit jamais être détournée de sa haute mission qui est de soulager le malheur sans distinction de culte et de parti. Il ne faut pas qu'on puisse jamais la suspecter d'être un instrument de propagande religieuse ou politique.*

C'est en ces termes que le rapporteur de la commission d'initiative parlementaire demandait, le 1er août 1876, à la Chambre des députés, de prendre en considération la proposition de M. Plessier.

Il a voulu certainement insinuer que ces beaux principes n'avaient pas été mis en pratique par notre Administration charitable; mais il est vraiment trop facile de retourner l'accusation contre les accusateurs.

On n'a pas encore oublié que l'un des abus les plus criants commis par les autorités républicaines après le 4 septembre, a été précisément de violer partout les principes de tolérance et d'impartialité si bien exposés dans le rapport de M. de Sonnier. Dans la séance de l'Assemblée nationale du 22 avril 1871, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a signalé la dissolution illégale de plus de deux cents commissions administratives d'hospices et de bureaux de bienfaisance, révoquées par les préfets du 4 septembre, « parce qu'elles n'étaient pas suffisamment républicaines... ou parce qu'elles avaient un parfum clérical. » Il faut rendre cette justice à la mémoire de M. Ernest Picard, alors Ministre de l'intérieur, qu'il n'hésita pas à blâmer l'immixtion de la politique dans l'administration charitable, et les anciennes commissions furent successivement rétablies.

Les enquêtes que dut faire, à cette occasion, l'Inspection générale des établissements de bienfaisance, ont révélé les faits les plus graves, que le Gouvernement se propose, sans doute, de porter à la connaissance du pays, le jour où le parti radical oserait présenter, de nouveau, la proposition Plessier. Tout ce que nous

pouvons dire, d'après les renseignements particuliers recueillis par nous à ce sujet, c'est qu'à Marseille, la commission administrative fut révolutionnairement dissoute, le 7 octobre 1870, par M. Esquiros et remplacée par une commission provisoire, sous la présidence de M. Labadié, conseiller municipal.

Des distributions considérables de bons de pain et de viande coïncidèrent avec chacune des élections qui eurent lieu à Marseille sous la dictature de M. Gambetta, et le journal des radicaux les plus écarlates, l'*Egalité*, fut distribué, avec les bons de pain, à tous les électeurs assistés par le bureau de bienfaisance. Est-il besoin d'ajouter que les sœurs de Saint-Vincent de Paul furent remplacées par des commissaires de quartier, qui s'efforçaient de détruire les principes de religion et parfois même, hélas ! de morale dans le cœur des pauvres !

A Lyon, la municipalité révolutionnaire ne prit même pas la peine de révoquer la commission administrative du bureau de bienfaisance. Elle chargea du service des secours à domicile des *délégués des compagnies de la garde nationale...;* et le gaspillage le plus scandaleux des ressources du bureau de bienfaisance, doublées, triplées par les subventions municipales, s'étala impunément, pendant près d'une année, sous les yeux des honnêtes gens, indignés des honteux trafics qui s'accomplissaient au moyen des bons de l'assistance publique.

A Toulon, les Sœurs de Charité furent remplacées par des *gardes-malades laïques* payées à raison de 1 fr. 50 par vingt-quatre heures [1].

A Romans (Drôme), on vit les administrateurs républicains et anticléricaux du bureau de bienfaisance refuser publiquement tout secours aux parents qui s'obstinaient à envoyer leurs enfants à l'école des Frères.

Nous pourrions citer bien d'autres faits, non moins édifiants; mais l'espace nous fait défaut, et les détails que nous venons d'esquisser suffiront pour donner une idée de ce que deviendrait l'administration de nos établissements charitables, si elle était livrée aux influences révolutionnaires, aux passions antireligieuses qui règnent aujourd'hui dans les municipalités d'un trop grand nombre de villes.

Pour montrer jusqu'où l'on peut aller dans cette voie, il faut bien évoquer les salutaires leçons du passé. Voici un document bon à méditer.

Le 10 pluviôse de l'an II de la République une et indivisible, le bureau

[1] *Règlement sur le service des secours gratuits à domicile pour les malades indigents*, p. 40 et 45. — Toulon, typographie Robert.

d'administration s'étant assemblé (à l'Hôtel-Dieu d'Angers) et considérant qu'il importait beaucoup à l'ordre public de supprimer et faire démolir dans cette maison tous les objets quelconques qui pourraient tendre à alimenter le fanatisme malheureusement trop dominant depuis longtemps, a arrêté que de suite, autant qu'il serait possible, tous les autels et autres monuments qui existent dans l'ancienne chapelle et dans les salles de cette maison seraient démolis, en observant avec la plus grande attention de mettre à part ce qui serait bon à salpêtre pour en faire don à la République; également que les croix qui se trouvaient sur la maison seraient enlevées et qu'on y substituerait au principal pignon un bonnet de la liberté avec un pavillon tricolore. Comme aussi que toutes les inscriptions qui se trouvaient dans le réfectoire des sœurs seraient effacées et remplacées par les *Droits de l'homme* décrétés par la dernière Constitution, et autres maximes de cette nature; enfin qu'il serait peint, dans les deux grandes salles des malades, sur deux grands tableaux existant maintenant dans la salle ordinaire du bureau d'administration, les *Droits de l'homme* en caractères aussi lisibles que faire se pourrait.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que nous calomnions notre temps, que le retour des criminelles folies de la Terreur est impossible! L'an dernier, l'administration des hospices de Lille avait soumis au conseil municipal de cette ville un projet de construction pour l'*Hospice des Vieux Ménages* fondé par un pieux bienfaiteur des pauvres. Le rapporteur de la commission du conseil municipal, chargé de l'examen du projet, proposa « l'interdiction, sur le monument, de tout signe ayant un caractère religieux. » Cette proposition reçut aussitôt un accueil favorable. Vainement le Maire, dans un langage aussi ferme qu'éclairé, s'efforça de démontrer à ces énergumènes combien « il était grave de heurter le sentiment d'une population profondément religieuse. » L'un des membres de la majorité lui répondit : « Nous ne croyons pas utile de laisser tout envahir par des idées religieuses qui n'ont rien à voir dans les œuvres de bienfaisance. » Et la proposition, qui avait pour but de proscrire le signe sacré de la Rédemption, fut adoptée [1].

Mais que nos seize mille commissions administratives se rassurent! Le Maréchal, dont l'épée veille sur la France, ne permettra pas à la Révolution de disperser, encore une fois, ces légions de la charité, qui marchent à l'arrière-garde de l'armée sociale pour relever les blessés, les malades, les infirmes, les pauvres tombés sur les champs de bataille de la vie.

Un ancien Préfet.

[1] Procès-verbal imprimé de la délibération du conseil municipal de Lille, en date du 5 mai 1876.

ISRAËL MOOR[1]

XXIV

Contrairement au bruit qui s'était répandu dans la foule, Rees Thomas respirait encore. Quant à Israël, malgré la surexcitation qui l'avait soutenu, on reconnut bientôt que son état était à peine moins grave. L'unique problème qui se posa d'abord devant le docteur Jolliffe ne fut pas de savoir lequel des deux hommes pourrait vivre, mais bien plutôt lequel précéderait l'autre dans la tombe.

Israël avait fait placer la couche de Rees Thomas près de la sienne. Jolliffe venait presque d'heure en heure visiter les blessés; chaque fois, il les quittait le front sombre, le visage morne. Ce n'était pas que ses patients l'eussent tourmenté de leurs alarmes personnelles. Rees Thomas continuait d'être dans une insensibilité à peu près complète; Israël, au contraire, n'avait rien perdu de son énergie.

— Docteur, avait-il dit à Jolliffe, après le premier pansement, je n'ai rien de cassé, n'est-ce pas? C'est l'essentiel. Quant aux contusions et aux brûlures, cela vous regarde.

Et il avait chassé loin de lui toute préoccupation, supportant avec un invincible courage les atroces douleurs causées par ses plaies. Cette fermeté d'âme, jointe à la vigueur peu commune de sa constitution, fut pour le docteur Jolliffe un puissant auxiliaire. Il avait des brûlures nombreuses; mais, par un mouvement instinctif, au moment de l'explosion, il avait préservé son visage avec ses mains, et ses mains elles-mêmes, grâce à une circonstance assez singulière, étaient couvertes de gants. Un pareil luxe, on le pense bien, n'était pas dans les habitudes d'Israël. Trois fois seulement, il se l'était permis; c'était aux funérailles des aînés de ses fils, et à celles de sa femme. Les gants, d'une peau noire fort solide, étaient restés tout

[1] Voir le *Correspondant* des 25 avril, 10, 25 mai et 10 juin 1877.

neufs. Les ayant retrouvés dans un tiroir, il s'était avisé qu'il ferait bien de les mettre, car, n'ayant plus désormais à craindre la mort de personne, — il voulait oublier David, — il n'aurait plus de deuil à conduire.

Ses mains et sa figure avaient donc relativement peu souffert. La fièvre ne pouvait non plus garder longtemps de prise sur cette nature saine et robuste. La vitalité puissante d'Israël luttait contre les germes de mort, et bientôt l'on put prévoir qu'elle resterait victorieuse.

Rees Thomas était plongé dans la même torpeur.

— Si cet homme doit mourir, docteur, dit un matin Israël, ma propre vie et la mine tout entière ne vaudront pas à mes yeux une épingle.

Jolliffe se dirigea lentement vers la couche de Rees Thomas, tâta son pouls, souleva sa paupière, lui adressa quelques questions, mais ne reçut pas la moindre réponse. Alors il tira de sa poche une petite fiole, dont il versa le contenu dans un verre. Il en approcha les bords des lèvres du gardien, qui n'opposa aucune résistance ; et peu à peu, presque goutte à goutte, il parvint à lui faire avaler toute la mixture. Cette opération terminée, il jeta sur Israël un long regard et soupira profondément.

— Il va dormir, dit-il. Quand il s'éveillera, — s'il s'éveille, — il sera, ou bien atteint d'une incurable folie, ou bien sur le chemin d'une guérison décisive et rapide. J'ai bon espoir. Il vient de traverser la crise pendant laquelle la nature lutte pour se débarrasser elle-même du mal. Je ne puis faire maintenant que peu de chose, ce qu'il lui faut à tout prix, c'est du repos, sa vie et sa raison en dépendent.

— Cela durera longtemps sans doute, demanda Israël après un morne silence.

— Assurément.

— Très-bien. Alors, je me lève, je dois être debout.

— Je m'y oppose ! s'écria le docteur.

Israël haussa les épaules.

— Il le faut, répéta-t-il.

— Et moi, je prétends que vous restiez. Un malade appartient à son médecin. Je ne vous laisserai certes pas envenimer vos blessures et vous tuer vous-même. Je vous apporte d'ailleurs une nouvelle qui vous en ôtera l'envie. Les directeurs de la houillère de Penman Coed ont envoyé un de leurs ingénieurs avec vingt-cinq hommes, pour descendre dans la mine et faire ce qu'il y a de plus urgent.

— C'est bien de leur part, c'est bien, dit Israël, d'un ton où perçaient médiocrement la reconnaissance et la joie. On allait vérifier

l'état de la mine. Quel blâme ne tomberait pas sur lui, qui n'avait pas craint d'exposer à de pareils hasards la vie de ses ouvriers? Encore s'il était là pour plaider sa propre cause, pour montrer que, du moins, dans des circonstances si fâcheuses, il avait pris toutes les mesures que pouvait dicter la plus habile expérience!

— Voilà qui est convenu, Monsieur Moor, dit Jolliffe en prenant son chapeau pour sortir; vous allez rester bien tranquille encore quelques jours. Vous aurez besoin de forces ensuite, car il vous faudra je le crains, entendre et voir de tristes choses.

Un rire amer contracta les lèvres d'Israël.

— Ce que j'aurai à entendre et à voir! s'écria-t-il. Croyez-vous que je fasse ici autre chose? N'ai-je pas sans cesse devant les yeux les figures des morts? N'ai-je pas dans les oreilles les gémissements des blessés, les cris des enfants et des femmes? Voilà quelles visions dignes de l'enfer me tiennent compagnie, docteur. Et quand vos drogues me font dormir, c'est bien autre chose!... Vous me regardez, ça vous étonne, n'est-ce pas?... En bien, lorsque je suis éveillé, je puis lutter contre ces fantômes... Dans le sommeil, ce sont eux qui devienne les plus forts... Toutes sortes de spectres, de monstres, de créatures sans forme et sans nom, affreux débris broyés dans la mine, se dressent devant moi... Ils m'enlacent, m'étreignent... J'entends leurs voix qui me crient : « Tu étais un des nôtres, tu as connu comme nous le travail et la misère, et tu as été un maître sans entrailles... Malheur, malheur à toi... »

Il se tut, essuya son front ruisselant de sueur, et relevant les yeux sur Jolliffe :

— Qu'est-ce que je viens donc de dire?... Ah oui! propos de malade... Un cerveau vide, vous connaissez cela, docteur.

Jolliffe était fort embarrassé. Il reprit son chapeau, qu'il avait posé sur la table, et s'approcha d'Israël, dont il serra la main avec sympathie. Le blessé, qui avait repris son calme, le regarda en souriant :

— J'aurais dû décharger ma bile avant votre arrivée, docteur. Cela ne m'arrivera plus, je l'espère.

Le docteur se mit à rire, et pour changer le cours des idées de son patient, se mit à parler de choses indifférentes. Israël cependant semblait préoccupé; à la fin il interrompit Jolliffe au milieu d'une phrase dont il n'avait pas le moins du monde écouté le commencement.

— C'est inutile, c'est lâche de fermer les yeux pour ne pas voir les dangers que l'on craint. Ecoutez-moi bien, docteur. J'ai peur que cette explosion soit suivie par d'autres. Je dois être là... Je dois avertir les ouvriers. Il le faut!...

Il faisait mine de se lever. Jolliffe se plaça devant lui :

— Ils sont dans la mine à cette heure. Celui qui les dirige est averti, Monsieur Moor, il prend toutes les précautions convenables.

L'attitude résolue du docteur semblait dire que le cas échéant, il saurait recourir à la force pour empêcher le malade d'enfreindre ses ordres. Israël, épuisé déjà par sa douloureuse hallucination, se laissa retomber sur sa couche.

Le jour suivant amena pour les deux blessés une amélioration sensible. Rees Thomas faisait à peine quelques mouvements, et semblait n'avoir pas repris encore conscience de lui-même. Pourtant ses yeux, quand il les ouvrait, n'avaient plus cette expression vague, effrayante, qui semblait annoncer l'absence de l'âme. Il était de nouveau plongé dans un lourd sommeil quand Jolliffe entra.

— A la bonne heure, voilà qui ne va pas mal, dit le docteur, après avoir constaté l'état du gardien.

En ce moment arriva du dehors une voix étrange, une voix de femme, douce et vibrante malgré sa tristesse. Elle chantait un cantique dont Israël et le docteur purent distinguer les paroles :

Exilée sur une rive orageuse
Je jette de loin mes regards
Vers la Terre de promesse et de bénédiction
Où se trouve le bien que mon cœur aime.

Israël tressaillit.

— Est-ce que vous ne connaissez pas cette voix?

— Non.

— Quelle est cette femme?

— Celle d'un malheureux ouvrier qui a été tué dans la mine, à ce que j'ai entendu dire.

Le chant se rapprochait. Israël se souleva fièvreusement pour voir au dehors. Il n'aperçut rien.

— Enfin, qu'avez-vous appris? s'écria-t-il.

— Fort peu de chose. Cette pauvre créature, paraît-il, est devenue folle quand elle a su la mort de son mari.

La voix continuait de chanter, harmonieuse et pure. Il y a parfois, dans les accents des êtres privés de raison, une douceur singulière, qui semble n'avoir rien de terrestre. On dirait que l'âme, déjà dégagée de ses liens mortels, prête l'oreille aux concerts des anges.

— Il faut que je voie cette femme! s'écria Israël. Il s'approcha de la fenêtre. Un horrible soupçon étreignait son âme. Depuis plusieurs jours, Rees Thomas était là, près de lui, presque mourant. Comment sa femme n'avait-elle point paru? Redoutant d'apprendre

un malheur, Israël n'avait pas osé formuler cette question. La réponse se dressait devant lui, éloquente et terrible. Celle dont la voix résonnait si étrangement au milieu de la rue solitaire, c'était Marguerite.

Elle ne paraissait pas souffrir. La foi pieuse et tendre qui respirait dans le cantique dont elle chantait les paroles, semblait remplir son âme et rayonner sur son front. Israël la suivit des yeux jusqu'à ce que le dernier pli de sa robe eût disparu au détour du chemin. Alors, silencieux et morne, il regagna son lit. N'était-il pas responsable de cette nouvelle douleur qui frappait Rees Thomas?

Le docteur, quoiqu'il n'en voulût rien dire, avait, en sa qualité de médecin, connu dès le premier jour l'infortune de Marguerite. La pauvre femme, on se le rappelle, avait fait sur elle-même un violent effort pour dévorer ses sanglots et ses larmes quand son mari était descendu dans la houillère. Elle n'avait point cherché à le retenir, mais quand il eut disparu, elle était restée près de l'ouverture du puits, pâle, muette, l'œil hagard, sans que personne pût lui persuader de quitter ce lieu. Bientôt, à la profonde stupeur des assistants, elle s'était penchée vers le gouffre.

— Mon ami!... mon bien-aimé mari... ne peux-tu m'entendre?... C'est moi, ta femme... Réponds-moi, ou je meurs...

Elle plongeait ses regards au fond de l'abîme béant, comme si elle eût voulu s'y précipiter elle-même. « Elle va tomber! » s'écrièrent les mineurs. Et quelques-uns tentèrent de l'éloigner. Mais elle les repoussa, et s'agenouillant près du puits, parut prêter l'oreille. Un étrange sourire éclaira son visage, elle leva un doigt, et d'une voix dont la douceur avait quelque chose d'effrayant :

— Il vient! Je l'entends! Je reconnais son pas!... Ecoutez! Ecoutez!

Tous prêtèrent l'oreille. Aucun bruit n'arriva jusqu'à eux. Un des ouvriers qui se tenaient près d'elle, prenant pitié de la pauvre créature, s'approcha du puits, et appela de toute la force de ses vigoureux poumons. Un son faible et lointain lui répondit. Le mineur secoua la tête :

— Je connais ce bruit-là, c'est l'écho.

Il fallut emmener de force la malheureuse femme. Elle se débattait dans les bras de ceux qui voulaient la retenir, suppliant qu'on la laissât rejoindre son mari. Rees Thomas fut ramené. Il était inerte et livide, on le crut mort. Le bruit de la sinistre nouvelle arriva aux oreilles de Marguerite. Un cri perçant s'échappa de sa poitrine. A ce cri succéda un rire nerveux, strident... Elle était folle.

XXV

Grâce à son assoupissement léthargique, Rees Thomas n'avait rien entendu. Les yeux fixés sur ce visage sillonné de cicatrices profondes et indélébiles, Israël sentait une angoisse poignante, un amer et cuisant remords envahir son âme tout entière.

Comment le gardien, frappé désormais, non plus dans sa personne, mais dans un être si cher, supporterait-il un pareil coup ? La foi de ce chrétien héroïque avait-elle des baumes pour des blessures si douloureuses ? D'autres pensées encore venaient le troubler. Lui seul connaissait à fond l'état de la mine et les dangers auxquels pouvaient se trouver exposés les ouvriers de Penman Coed. Sa mémoire trop fidèle lui retraçait dans les moindres détails, toutes les causes qui menaçaient d'amener une nouvelle et formidable catastrophe. Si du moins il avait pu consulter à ce sujet le gardien, lui dire ses angoisses? Ses anxiétés finirent par le torturer tellement qu'il lui fut impossible de se maîtriser davantage?

— Rees Thomas, m'entendez-vous?... Parlez-moi pour l'amour de Dieu!... essayez, ou je deviendrai fou!

Le gardien se dressa sur son séant, plus semblable à un homme qui sortirait du sépulcre, qu'à un malade arraché aux étreintes de la mort. Son regard pourtant se fixa sur Israël, il parut faire un effort de volonté pour se souvenir, mais la pensée lui échappa de nouveau ; il tourna ses yeux vers le plafond, considéra les murailles de la chambre, puis sa propre personne, il examina ses mains l'une après l'autre, les palpa de ses doigts, comme s'il eût douté qu'elles lui appartenaient. Enfin, d'un air de profond découragement, il, se laissa retomber sur son lit.

Israël n'essaya plus de rompre le silence, il en eut d'ailleurs peu de loisir. Presque au même instant, un bruit formidable se fit entendre au dehors, une secousse violente ébranla la maison, et les vitres de la fenêtre volèrent en éclats. Israël n'avait pas besoin d'en demander la cause. L'explosion qu'il redoutait venait de se produire.

Les courageux ouvriers qui tentaient de se frayer un chemin dans la mine étaient victimes de leur dévouement. Le feu grisou venait d'en faire sa proie. Cette catastrophe, qui réalisait toutes ses terreurs, parut rendre à Israël son sang-froid. Il n'était pas dans sa nature de trembler devant le péril. La pensée d'agir lui rendait au contraire des forces. Il se leva, réunit avec soin différents objets qui pouvaient être utiles à lui-même et aux autres; une bouteille de brandy, de la toile, quelques aliments ; il attacha sa lampe de sûreté à une courroie qu'il mit à sa ceinture, pour garder ses mains libres,

et il sortit, après avoir jeté sur Rees Thomas un dernier regard.

La foule que l'explosion avait attirée près de la mine s'ouvrit pour lui livrer passage. Un silence profond s'était fait tout à coup quand on l'avait aperçu. Lui, ne regardait personne, ne parlait à personne. Il examina d'un œil calme les dégâts extérieurs causés par l'explosion ; quelles que fussent à cette vue ses impressions secrètes, par un mot, pas un geste ne vint les trahir.

— Où est Morgan? demanda-t-il.

C'était le second gardien. Il s'avança et attendit les ordres d'Israël.

— Préparez ce qu'il faut pour le pansement des blessés. Qu'on aille chercher tous les médecins des environs. Prenez autant de monde qu'il vous en faudra. Ne perdez pas une minute.

Il s'occupa ensuite d'organiser les moyens de descendre dans la mine. L'entreprise était d'une extrême difficulté, car les explosions et les éboulements avaient tellement détérioré le puits qu'il semblait n'être plus qu'une masse de décombres. Les hommes se mirent à l'œuvre et procédèrent au déblaiement. Israël alors se tourna vers les ouvriers qui l'entouraient. Les mineurs ne devinaient que trop ce qu'il allait dire. Ceux qui étaient au premier rang se retirèrent, Le vide se fit autour de lui. Le délabrement de la mine était chose notoire; y descendre en de pareilles circonstances, c'était se dévouer soi-même à la mort. Israël comprit leur pensée. Au lieu de s'adresser collectivement à ses ouvriers, il en appela par leurs noms une vingtaine. Sept ou huit seulement se présentèrent.

— Allons, mes amis, je vois que si la besogne est difficile, vous êtes hommes à la faire. Ne vous inquiétez pas de vos femmes et de vos petits enfants ; il y a encore des bons cœurs en ce monde, on en aura soin. Etes-vous prêts?

— Je sais bien, patron, dit l'un d'eux, que dans des cas pareils, un mineur doit risquer sa peau pour donner aux autres un coup de main. M'est avis pourtant qu'y a eu assez de morts comme ça.

— Raison de plus pour tâcher de sauver ceux qui peuvent encore être en vie. Au reste, je ne demande à personne de faire ce que je ne ferai pas moi-même. Je serai là, je surveillerai, je dirigerai.

L'homme voulut répondre. Israël lui tourna le dos, et s'adressant aux autres.

— Vous n'avez pas besoin, mes garçons, que je vous encourage. Quels sont ceux que nous voulons secourir? Des gens qui sont venus ici pour nous. Rien ne les obligeait à ça, et pourtant ils ont exposé leur vie pour nous rendre service.

Les ouvriers demeuraient muets. Celui qui avait rempli le rôle d'orateur tenait ses yeux fixés sur la terre.

— Quoi ! s'écria Israël, ne pensez-vous pas que chaque minute de retard peut tuer un homme?

Même silence.

— Fort bien. Je vois que je me suis trompé en vous prenant pour des braves. Adieu. Un de nous du moins saura faire son devoir.

Il se dirigea vers le puits. Un cri d'admiration s'éleva. Parti d'abord des rangs les plus proches, il fut répété de groupe en groupe, et la foule entière éclata en acclamations enthousiastes. Des outils furent rassemblés ; un volontaire se présenta, puis un second. Israël put bientôt former deux bandes ; l'une devait travailler la première, l'autre, remplacer les hommes qui seraient épuisés par la fatigue.

Anxieuses et terribles furent les heures pendant lesquelles ces intrépides ouvriers cherchèrent à se frayer un chemin à travers les décombres, pour arriver jusqu'au fond du puits. Les masses de terre, les débris de maçonnerie fermaient tout accès vers l'intérieur. Les heures devinrent des jours ; les hommes travaillaient comme savent le faire des mineurs, la communication ne se rétablissait point. Israël ne quittait pas la houillère ; il buvait, mangeait, dormait sur les lieux mêmes; pendant son sommeil, un ouvrier restait près de lui pour l'éveiller à la moindre alarme ; et jamais il ne voulut prendre un repos de plus de trois heures.

— Quand on a été endommagé de toutes les façons et qu'on n'est pas encore bien fort, on ne fait pas ce qu'on voudrait, dit-il avec un sourire, à un détachement de travailleurs qui le trouva endormi.

Cette explication n'était pas nécessaire. Si les ouvriers sentaient quelque orgueil de leur propre conduite, ils étaient plus fiers encore de celui qui leur avait appris à se connaître eux-mêmes. A leurs yeux, il y avait quelque chose de plus qu'humain dans l'entière abnégation d'Israël, dans son impassible silence, dans les ressources infinies qu'il savait trouver en lui-même, dans la persévérance de ses efforts pour arriver jusqu'aux victimes.

Une galerie fut enfin ouverte. La foule rassemblée au dehors put voir ramener quelques-uns des hommes enfouis dans la houillère ; deux ou trois respiraient encore ; la plupart avaient cessé de vivre. Il serait impossible de décrire l'émotion des assistants quand Israël lui-même parut à la surface, tenant dans ses bras un blessé. C'était un tout jeune garçon, neveu de Rees Thomas, qui se trouvait dans une partie de la mine assez éloignée de l'explosion, et qui avait ainsi échappé à la mort. Une poutre, en tombant, lui avait fracturé l'épaule ; l'épuisement et la faim avaient achevé de lui faire perdre connaissance.

A l'entrée du puits, une grande surprise attendait Israël. Le pre-

mier homme sur qui se portèrent ses regards fut Rees Thomas lui-même. Il était encore d'une pâleur effrayante, mais une indomptable décision brillait dans ses yeux.

Il reconnut celui que ramenait Israël. L'émotion le rendit d'abord incapable de prononcer une parole. Enfin, d'une voix altérée :

— C'est pour l'amour de moi que vous avez fait cela?

Israël ne savait pas mentir ; l'attendrissement néanmoins répugnait à sa rude nature.

— Qu'importe? répondit-il. Ne suffit-il pas qu'il soit en vie?

Le gardien le regarda longtemps, et ses yeux se remplirent de larmes.

— Ce que tu vaux, je le sais, Israël Moor ; je suis fier de t'avoir pour maître, toi qui vas devenir le serviteur de Dieu. Si nous mourrions tous deux en cet instant, nulle âme ne serait devant le Christ plus précieuse que la tienne. Mon cœur me le dit.

— Je suis ce que je suis, répliqua Israël d'une voix brève. Ce que je serai, je n'en sais rien encore, comment pourrais-tu le connaître? Laissons cela. Pourquoi es-tu venu ici? Tu es encore trop faible.

— C'est ce que nous verrons. J'étais allé chez moi. Je voulais voir ma femme ; j'étais dévoré d'inquiétude. On m'assure qu'elle est avec notre enfant chez une parente. On ne me tromperait pas, n'est-ce pas, Israël? Qu'a-t-elle fait pendant ma maladie? Ne m'a-t-elle pas demandé?

— La dernière fois que je l'ai vue, elle chantait un cantique.

— Elle chantait?

— Oui, et d'une voix qui m'a ému moi-même. Dieu a dû entendre sa prière.

— Elle allait bien? L'enfant aussi?

— Sois tranquille, on en a eu soin. Plus tard, tu les ramèneras chez toi. Comme nous avions été blessés ensemble, j'ai tenu à te faire conduire dans ma maison.

Les paroles d'Israël ne purent chasser le nuage d'inquiétude qui assombrissait le front de Rees Thomas. Mais un devoir s'offrait à lui, devoir pressant, pour lequel toutes ses facultés étaient nécessaires.

— Israël, je viens me mettre à ta disposition. Il y a encore des victimes à retirer. Quelques-unes doivent être vivantes. Veux-tu que nous descendions ensemble, ou chacun à notre tour?

— Ni l'un ni l'autre. Retourne à la maison. Attends que tu sois guéri.

— Dis-moi, Israël, changes-tu d'avis si facilement lorsque tu as une idée dans la tête? Eh bien, moi, j'ai la mienne. Je reste avec toi.

— Cela n'a pas le sens commun. Il faut un chef. Si je viens à manquer, tu seras là.

— Tu as raison; il faut garder un chef. C'est à moi de descendre, je réclame mon droit.

— Le mien d'abord, le tien ensuite.

— Israël, n'es-tu pas trop ambitieux de gloire? Ne peux-tu laisser à un ami la satisfaction de se dire qu'on se rappellera son nom quand il n'y sera plus? Qu'il en soit pourtant selon ta volonté; dans tous les cas, je t'accompagne.

— Tu es bien ce que tu as toujours été, le plus entêté des hommes! Allons, il faut que je cède; mais je crains une chose; une fois à la maison, je vais faire un tel somme, qu'une nouvelle explosion ne serait pas dans le cas de me réveiller. Je dors debout en ce moment.

— Tu as été au delà de tes forces; tu tombes de fatigue.

— Rees Thomas, encore un mot. Ces malheurs achèvent de me perdre; je ne m'en relèverai sans doute pas. Je regrette de t'avoir parlé comme je l'ai fait autrefois, au sujet du travail du dimanche.

— Ainsi tu veux à l'avenir rester fidèle à la loi de Dieu?

— Oui, s'il y a pour moi un avenir.

— Espère, Israël; tu combats le plus noble des combats, et j'aurai la joie de te voir remporter la victoire.

— La victoire sur qui? Sur moi-même? Ne te monte pas la tête, Rees Thomas, je n'en vaux pas la peine. Adieu!

Quand le gardien descendit pour diriger les recherches, presque tous les hommes engloutis avec Israël lors de la première explosion, avaient été retirés de la mine; mais il restait encore près de la moitié des ouvriers de Penman Coed. Quatre furent trouvés morts dans une partie de la houillère depuis longtemps abandonnée. L'un d'eux était l'ingénieur qui commandait le détachement. Quant aux autres victimes, les efforts faits pour découvrir leurs traces n'amenèrent aucun résultat. La nouvelle de la généreuse conduite de Rees Thomas s'était rapidement répandue; de nombreux travailleurs venaient s'offrir pour remplacer ceux dont les forces s'épuisaient; toutes les galeries avaient été déblayées les unes après les autres, et cependant on n'avait pas trouvé le moindre vestige qui pût faire connaître le sort des onze hommes que l'on cherchait encore.

Rees Thomas comprit qu'ils devaient s'être séparés de leurs compagnons avant la catastrophe; sans doute ils avaient voulu poursuivre leurs recherches dans une autre direction, et les éboulements avaient formé une muraille qui les emprisonnait vivants dans une une sorte de sépulcre. Mais comment reconnaître, au milieu de tant d'écroulements successifs, la place précise sur laquelle il fallait diriger les fouilles? Rees Thomas partagea ses hommes en quatre détachements, et les envoya dans les endroits qui lui parurent les plus propres à conduire au résultat si ardemment poursuivi. Les

ouvriers devaient s'avancer avec une extrême précaution. Le gardien leur recommanda de ne pas négliger une opération fréquemment usitée dans les mines, celle du forage. Souvent il arrive que les exploitations abandonnées se remplissent d'eau, et forment une sorte de lac souterrain qui pourrait inonder la mine tout entière, si l'on avait l'imprudence de lui ouvrir un passage.

L'avis était bon à suivre. Sur plus d'un point les ouvriers virent l'eau sourdre lentement à travers l'étroite issue pratiquée par l'outil; ce nouveau danger, ajouté à tant d'autres, les déconcerta; ils commencèrent à murmurer.

— On se trompe, dit l'un d'eux, il n'y avait pas tant d'hommes que ça.

— Non, reprit un de ses camarades, on a mal compté. Nous risquons notre vie pour rien.

Mais Rees Thomas savait que si quelqu'un au monde pouvait être cru sur parole, surtout en de telles circonstances, c'était Israël. Il assura aux mineurs qu'ils devaient poursuivre, et qu'infailliblement leur persévérance serait couronnée de succès.

Les ouvriers se remirent au travail, mais avec une sorte de découragement. Rees Thomas, cependant, avait fait forer de nouveau, et ses inquiétudes s'étaient accrues; il s'éloigna pour chercher à reconnaître quelle pouvait être la direction de la couche d'eau dont il venait de constater le voisinage. Ne touchait-elle à la galerie que sur un point, ou bien en longeait-elle les parois? Dans la pénurie où il se trouvait, Israël avait-il eu l'imprudence de s'approcher trop près des anciens travaux?

Tout à coup, un cri de joie qui fut répété bientôt d'un bout de la mine à l'autre, parvint à ses oreilles; un homme accourut vers lui :

— On les a trouvés, M. Rees Thomas! On vient de les entendre!

Le gardien suivit en toute hâte l'ouvrier. A l'aide d'une pioche, il frappa contre la galerie, de cette façon particulière pratiquée par les mineurs. Un, deux!... Un, deux, trois!... Puis il prêta l'oreille.

— Dieu soit béni! murmura-t-il. Le son est si net qu'il ne doit pas y en avoir bien épais entre eux et nous. A l'ouvrage, camarades! Vite! ces minutes sont à nous. Qui peut savoir si celles qui suivront nous appartiennent? Il faut que nous soyons hors de la mine dans une demi-heure.

Ces paroles décuplèrent l'activité des hommes. Bientôt on put distinguer les voix

— Depuis plus de trois jours nous sommes ici, et nous ne cessons de frapper au mur avec les talons de nos bottes.

— Combien êtes vous?

— Onze.

— Tous vivants ?

— Vous voulez dire presque morts, dit la voix d'un ton bourru.

— Très-bien, très-bien, répliqua Rees Thomas.

Il ne permit plus aux hommes de suspendre leur travail, même durant l'espace d'une minute. Les ouvriers n'avaient pas besoin de cet avertissement. Le gardien cependant ne put s'empêcher de le répéter encore d'une voix fiévreuse :

— Plus vite ! Plus vite ! Il faut que nous partions.

Si les mineurs avaient appris ce que savait Rees Thomas, ils auraient sans doute laissé là leurs outils et auraient pris la fuite. Avait-il le droit de leur cacher le péril ? Telle était la question que se posait anxieusement le gardien.

Les pioches cessèrent enfin de frapper la paroi. Les ouvriers enlevèrent avec leurs mains les décombres, afin de dégager l'ouverture. Un homme parut, défaillant et livide ; un autre le suivit, puis un troisième, tous les onze sortirent de l'espèce de caverne qui avait été si près de devenir leur tombeau. Le dernier, à la surprise de chacun des assistants, se jeta dans les bras du gardien, qu'il étreignit d'un geste convulsif. C'était David, le fils d'Israël.

XXVI

C'était uniquement pour rassurer Netty que David avait écrit à la jeune fille. Ni l'arrivée du détachement de Penman Coed, ni la lettre qui le rappelait à Londres, ne pouvaient faire chanceler une résolution que l'amour, comme le devoir, avait enraciné dans son âme. Seulement, au lieu de diriger lui-même les fouilles, il s'était mis sous les ordres de l'ingénieur plus expérimenté qui avait assumé cette tâche généreuse, et qui, bientôt après, payait de sa vie son dévouement.

Au mouvement de David, au son de sa voix, le gardien l'avait aussitôt reconnu. Ce n'était ni le lieu, ni l'heure, des explications. Un regard leur suffit pour se dire combien ils étaient chers l'un à l'autre.

— Le doigt de Dieu est ici ! s'écria Rees Thomas. Viens, David, j'apprendrai à ton père à connaître ce que tu es.

Ils se retournèrent pour joindre leurs compagnons. Ils étaient seuls.

— L'eau envahit la mine. Nous n'avons pas un instant à perdre ! dit le gardien.

Au même instant, un homme revint à lui.

— Le chemin est fermé ! Nous avons de l'eau jusqu'au cou. Impossible d'aller plus loin !

— Il faut essayer d'une autre galerie, répondit Rees Thomas. Prenez celle de gauche, et nous, celle de droite; nous verrons laquelle nous devons suivre.

Hélas ! toutes deux étaient impraticables. Une nouvelle tentative faite dans une direction différente, amena le même résultat.

Les ouvriers, muets d'horreur, se regardaient l'un l'autre. La lumière des lampes éclairait faiblement leurs visages noircis, la sueur perlait sur leurs fronts, l'épouvante se lisait dans leurs regards. Plus rapproché de minute en minute, le bruissement des eaux rompait seul le lugubre silence de la mine.

Ce fut au tour de David de parler. Sa voix tremblait d'émotion, aucun de ceux qui l'écoutaient n'y prit garde.

— Nous ne pouvons sortir, cela est certain, dit-il, mais nous pouvons vivre jusqu'à ce qu'on vienne à notre secours. Il suffit pour cela de gagner un lieu plus élevé. Je me rappelle en avoir vu un. Qui saura nous y conduire ?

— Vous nous sauvez, David ! s'écria Rees Thomas.

Il prit une des galeries par lesquelles on avait inutilement essayé de gagner l'ouverture ; mais, au lieu de tourner vers la gauche, qui allait en descendant du côté du puits, il se dirigea vers la droite. Il n'avait pas fait cent pas que des cris de détresse retentirent derrière lui.

A travers la demi-obscurité, Rees Thomas aperçut un horrible spectacle. Les eaux se précipitaient dans la galerie ; des formes humaines se débattaient au milieu des flots ; elles paraissaient à la surface, puis retombaient pour se montrer encore ! Le gardien n'eut que le temps de jeter un coup d'œil sur ses infortunés compagnons ; l'instant d'après, le liquide linceuil l'enveloppait lui-même.

Malade et faible comme il l'était encore, il devait infailliblement périr. Mais un robuste bras le saisit par la ceinture, et le déposa, presque sans mouvement, sur une sorte de plate-forme que des rochers formaient non loin de là.

C'était un ouvrier qui avait si fort à propos secouru Rees Thomas. Grâce à son aide, David et plusieurs autres mineurs purent atteindre ce précaire port de salut. Il était impossible, dans la confusion du moment, de savoir combien luttaient encore au milieu de l'abîme, combien avaient été emportés par les eaux, ou restaient gisants sous la funèbre couche.

Enfin, on se compta. Tous étaient réunis sur la petite éminence ; mais nul cri de joie ne s'échappa d'aucune poitrine. La galerie entière était transformée en un fleuve noir et torrentueux qui arri-

vait presqu'à leurs pieds. L'effroi d'une telle situation les rendait muets et immobiles, comme si la mort n'avait pas été proche d'eux pour leur imposer son éternel silence. Pour ajouter à leur angoisse, les lampes, faute d'huile, s'éteignaient les unes après les autres. Un jeune garçon, presque un enfant, se mit à pleurer. Un concert de gémissements, de soupirs et de prières lui répondit. Il appartient à ces périls suprêmes d'ouvrir à Dieu le cœur des hommes.

Mais comment la voix de Rees Thomas ne se faisait-elle pas entendre pour donner aux captifs les encouragements et les conseils dont ils avaient si grand besoin? Dès qu'il avait vu tous les hommes réunis sur le rocher qui était pour eux un nouvel Ararat, il les avait conjurés de ne point se laisser gagner par le sommeil. Ils devaient s'en garder avec autant de soin que les voyageurs égarés au milieu des neiges et des glaces; car, pour eux aussi, l'assoupissement, c'était la mort. Ses paroles cependant devenaient de moins en moins distinctes; elles finirent par se perdre dans un faible murmure, et David s'aperçut qu'il dormait. Il n'essaya pas de le réveiller. Le sommeil auquel il succombait en ce moment n'était pas produit par l'air méphitique; la nature surmenée reprenait ses droits et demandait impérieusement à réparer ses forces. Il était sage de lui obéir. La veille, hélas! ne serait peut-être que trop longue.

La nuit entière se passa sans amener aucun changement. Un mineur déjà vieux, qui se trouvait auprès de David, ne cessait de gémir, et dans son agitation, faillit plusieurs fois glisser sur la pente humide du rocher. Le malheureux pensait à ses petits-enfants, qui avaient perdu leur père, et dont il était le seul soutien.

— Prenez-garde, lui dit David, prenez-garde; vous tomberez.

L'ouvrier ne l'écoutait point. Le jeune homme alors le retint par ses vêtements, et demeura dans cette position jusqu'à ce que le sommeil lui eût enlevé peu à peu la conscience de ce qui l'entourait. Une secousse le réveilla en sursaut. Il ouvrit les yeux pour voir le vieux mineur disparaître; l'eau se referma, et ce fut en vain que David, plongeant le bras dans le gouffre, essaya de ressaisir l'infortuné.

Grâce à l'obscurité profonde, cette scène tragique n'avait été aperçue de personne. David crut sage de ne pas la faire connaître à ses compagnons. Il était inutile d'ajouter à leurs terreurs. Mais vers le milieu de la nuit, un homme, brûlé par la fièvre et dévoré de soif, s'accroupit pour boire sur le bord du rocher. L'eau, emprisonnée depuis si longtemps dans le puits abandonné, avait un goût fétide. Ce n'était pourtant point son infecte saveur qui fit pousser à l'ouvrier le cri perçant dont retentit la galerie silencieuse. Un frisson

d'horreur s'empara de David quand le mineur, en remontant, lui dit que, près de ses lèvres, il avait senti le froid visage d'un mort !

Contrairement à l'attente de Rees Thomas, l'air n'était pas vicié comme il arrive souvent dans des circonstances moins critiques. David, plus versé que le gardien dans la théorie de la science minière, s'expliquait ce phénomène. Chacune des exploitations abandonnées a son puits d'aération, qui se remplit de décombres, et reste en cet état tant que les eaux n'ont pas d'issue. Mais la calamité même qui les emprisonnait dans la mine avait dégagé le puits, et le courant qui menaçait d'envahir jusqu'à leur refuge, leur apportait du moins un air respirable.

Si le péril de la suffocation était écarté, la faim et la soif commençaient à faire sentir leurs aiguillons terribles. Les ouvriers de Penman Coed, depuis plus longtemps captifs, en souffraient cruellement. Quand David était descendu dans la mine, il avait eu soin de remplir ses poches de provisions qu'il avait ensuite partagées avec ses compagnons d'infortune ; cette ressource avait soutenu leur vie ; mais qui pouvait dire si la délivrance n'arriverait pas trop tard? Ces idées fermentaient dans l'esprit de David, au milieu des ténèbres et du silence, que troublaient seulement par intervalles les gémissements des hommes, ou le clapotement sinistre des eaux. Pour échapper à l'angoisse qui le dévorait, il résolut de chercher s'il n'y aurait pas moyen de trouver ailleurs un autre refuge, une issue peut-être. Rees Thomas continuait de dormir. Sa respiration était haletante ; des mots sans suite s'échappaient de ses lèvres ; si pénible qu'il fût ce sommeil, qui abrégeait pour lui les heures, était cependant un bienfait. David poussa un soupir de soulagement, et s'éloigna sans bruit. Il avançait avec précaution un pied après l'autre, se courbant lorsque la voûte était trop basse pour sa taille, se frayant à tâtons un chemin au milieu des mineurs accroupis ou couchés. Il arriva de la sorte à l'extrémité du rocher. Là, il fut obligé de descendre. Il poursuivit néanmoins sa route, ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Enfin, à sa grande satisfaction, il parvint à une place, plus élevée sans doute, où il pouvait marcher presque à sec.

Aussitôt, retournant vers ses compagnons, il prit avec lui deux ou trois hommes de bonne volonté. En avançant la main pour se diriger dans les ténèbres, l'un deux rencontra près de la muraille un outil qui pouvait leur être fort utile. C'était un pic, dont immédiatement David fit usage pour sonder l'épaisseur de la muraille. Après plusieurs tentatives peu satisfaisantes, ils arrivèrent à un endroit qui rendit un son particulier. Ils jugèrent que la paroi devait être plus mince, et commencèrent à percer un trou. Ils réussirent plus vite qu'ils ne l'avaient espéré, à pratiquer une ouverture ;

elle donnait accès dans un lieu qui leur parut assez large, mais que l'obscurité ne leur permit pas de reconnaître. Ils se préparaient à palper les murailles avec leur mains quand David les rappela d'une voix impérative. Il venait de constater, à des signes trop certains, la présence d'hydrogène carboné.

Un certain nombre d'ouvriers avaient rejoint le petit groupe.

— Il faut boucher le trou, dit l'un deux, pour empêcher le gaz de se répandre.

— Non, répondit une voix sombre et dure; il faut y mettre le feu. Nous sauterons; ça sera fini.

Au même instant, on entendit le frottement d'une allumette, et la flamme qui jaillit, éclaira le visage de l'ouvrier. Il était effrayant de désespoir.

— Vous êtes fou! s'écria David.

Il se jeta sur le mineur et le terrassa. Dans la lutte, l'allumette s'éteignit. Tout retomba dans les ténèbres.

— Ne savez-vous pas, continua David, que notre vie peut dépendre de la possibilité d'avoir de la lumière, fût-ce même une minute?

— Et quelle chance nous reste-t-il? grommela l'homme d'un ton bourru.

— Il en existe certainement, et de très-probables, pour des gens de cœur; il n'y en a pas pour... David s'arrêta... pour des lâches! reprit-il.

— Voulez-vous me donner les allumettes que vous avez encore? demanda-il au bout d'un instant.

— Les voilà. Grand bien vous fasse!

David étendit la main et se trouva en possession d'une boîte de cuivre, toute remplie d'allumettes. Il eût embrassé le mineur pour le remercier de ce trésor.

Une autre émotion faisait aussi battre son cœur. Il avait accusé cet homme d'être lâche, et nul ne s'était levé pour lui rejeter l'épithète au visage. Dans un moment où le courage et le sang-froid étaient devenus la seule distinction, le seul titre à l'obéissance, ses compagnons le reconnaissaient tacitement pour leur chef. Il n'y avait plus désormais à reculer, il lui fallait être fort.

Les ouvriers avaient refermé l'ouverture du mieux qu'ils avaient pu avec leurs jaquettes. Pendant ce temps, David réfléchissait. En admettant que la pompe fût à l'œuvre, il faudrait à Israël des jours, des semaines peut-être pour retirer les eaux, et parvenir jusqu'à eux. Comment vivre pendant ce temps? Au lieu de laisser leurs forces s'épuiser dans l'inaction, ne valait-il pas mieux s'ouvrir à tout risque un chemin? Quelques approvisionnements avaient été par prudence réunis dans la mine. Ils devaient se trouver non-loin de là.

David en était sûr; mais il fallait passer par l'ouverture qui venait d'être fermée, il fallait traverser la cavité pleine de gaz.

De bruyantes acclamations avaient accueilli les premières paroles de David; un morne silence se fit à cette conclusion. Lequel des ouvriers présents aurait pour mission de préparer la voie aux autres ?

— Il faut dire les choses comme elles sont, mes amis, reprit le jeune homme d'un ton résolu, malgré la fièvre qui palpitait dans sa voix. Si le gaz n'existe que dans un endroit restreint, nous pouvons, vous le savez y mettre le feu sans qu'il nous tue, et rendre ainsi le chemin libre en purifiant l'air. S'il y en a de grandes quantités, nous hâtons notre ruine. N'est-ce pas ainsi ?

— Oui! oui! murmurèrent d'une voix morne quelques ouvriers, tandis que les autres répondaient par une sorte de gémissement.

Personne néanmoins ne s'offrait pour risquer l'entreprise. L'homme qui tout à l'heure voulait faire sauter la mine, gardait lui-même le silence.

David ferma les yeux, comme pour se recueillir ; il revit en pensée son père et Netty ; alors, sans se donner le temps d'une plus longue réflexion :

— Celui qui propose un plan doit l'accomplir, dit-il. Eloignez-vous; retournez sur le rocher où nous étions tout à l'heure. Si je réussis, vous n'aurez qu'à vous garder de la violence du choc. Adieu!... si je succombe... vous direz à Rees Thomas... et à ceux qui pourront s'informer de moi... comment je suis mort.

Plusieurs mineurs, avant de partir, voulurent lui serrer la main.

L'homme qui lui avait donné les allumettes essaya d'intervenir, mais David refusa. Il se mit alors à protester, avec un juron, dont il demanda aussitôt pardon au jeune homme, qu'il ne le quitterait point.

David prit dans sa poche un journal, l'ouvrit, le froissa et le jeta par l'ouverture; puis il saisit une des allumettes, et, recommandant son âme à Dieu, la lança sur le papier,..

L'ouragan de flammes ne se déchaîna point, le journal n'avait pas pris feu. Le gaz était trop dense, il fallait de l'air pour produire l'explosion. David, rampant sur le sol, se mit en devoir d'en insuffler; puis il renouvela l'expérience. L'allumette s'éteignit encore, moins rapidement néanmoins. Une troisième fois, il tenta la terrible épreuve. L'explosion se fit. David avait été obligé d'approcher de si près qu'il devait être broyé par le choc, mais la secousse qui se produisit fut très-faible, et il n'en ressentit aucun mal.

Il se glissa par l'ouverture, et à l'aide d'une allumette, reconnut qu'il était dans une large anfractuosité du roc; les eaux n'y avaient point pénétré; un second coup d'œil lui fit pousser un cri de joie.

Il venait d'apercevoir une galerie qui débouchait en ce lieu ! Il s'y engagea. Cette partie de la mine, d'un niveau plus élevé que le reste, n'avait pas été atteinte par l'inondation. Elle n'aboutissait pas à la sortie ; mais David se souvint qu'elle devait le conduire aux écuries. Là se trouvaient des chevaux dont la chair pourrait assouvir la faim de ses malheureux compagnons. Là aussi était une pompe, de l'huile, des chandelles, différents objets d'un usage journalier. De quel prix inestimable serait un pareil dépôt ? Haletant d'espoir, il courut pour s'assurer de l'exactitude de ses prévisions. Oui, c'était bien le chemin qu'il avait suivi lui-même plusieurs jours auparavant ; il ne se trompait pas ; mais pour y arriver, la galerie descendait ; le fleuve noir et fétide qui bloquait la sortie fermait ici encore le passage !

XXVII

Quand David revint, il trouva ses compagnons réunis dans le petit espace dont l'explosion avait purifié l'air. Des scènes de violence avaient eu lieu pendant son absence. Plusieurs ouvriers s'étaient pris de querelle ; et la lutte aurait eu sans doute une sanglante issue si leurs camarades n'étaient accourus pour les séparer. Un propos horrible avait été tenu :

— Laissez-les jouer du couteau ; celui qui tombera pourra être mangé par les autres !

Ainsi ces malheureux ajoutaient à l'horreur de leur captivité tous les maux qu'engendre un farouche désespoir. Rees Thomas avait cependant réussi à leur faire entendre quelques paroles d'apaisement. C'était lui qui les avait rassemblés en ce lieu. Son inquiétude était grande au sujet de David. Il avait anxieusement interrogé tous les recoins de la galerie par laquelle le jeune homme avait disparu, et il se disposait à en fouiller une autre quand il le vit revenir. David lui raconta en quelques mots ses découvertes, ses plans, ses espérances ; il voulait entraîner le gardien pour examiner de nouveau avec lui les passages qu'il avait reconnus ; mais Rees Thomas, navré encore des rixes dont il venait d'être témoin, répondit qu'avant de rien entreprendre il fallait combattre chez les ouvriers les sombres sentiments inspirés par la souffrance et la terreur.

Il retourna donc auprès d'eux. Plusieurs s'étaient déjà dispersés dans les galeries adjacentes. Il les rappela, et d'une voix grave, leur dit qu'ils devaient d'abord remercier Dieu de les avoir conduits dans un endroit où ils n'avaient plus à craindre d'être engloutis par les eaux. Sept hommes avaient déjà péri. Succombant à l'inanition,

ou vaincus par le sommeil, ils avaient glissé du rocher dans le gouffre béant ouvert pour les recevoir. Trente-deux restaient encore. Ils se rangèrent autour du gardien.

— Mes amis, mes frères, écoutez-moi, leur dit-il. Vous d'abord, vous qui êtes des étrangers, vous que Dieu, dans sa miséricorde, avait envoyés à notre secours, n'avez-vous pas des grâces à lui rendre pour vous avoir gardés pendant ces jours terribles, pendant ces nuits d'angoisse. Et nous qui sommes venus pour vous rendre ce que vous aviez donné si généreusement, vie pour vie, péril pour péril, laisserons-nous endurcir maintenant nos cœurs, et deviendrons-nous la proie de cette tempête, plus terrible que la guerre de tous les éléments ensemble, celle des passions insensées, furieuses, également mortelles pour le corps et pour l'âme?.. Oh! mes frères, frères en infortune, frères dans l'amour de mon Dieu, laissez-moi vous dire toute ma douleur à la vue des scènes qui viennent de se produire. A quels excès l'égarement ne peut-il pas mener? O cœur de l'homme, il n'est rien de si misérable que toi, et pourtant, il n'est rien de plus grand! Dans l'un des plateaux de la balance où notre sort est suspendu, je vois le suicide, le meurtre, et quelque chose de plus odieux encore, dont l'un de vous n'a pas craint de vous montrer déjà l'effrayante perspective; dans l'autre, au contraire, se trouvent la paix, la fraternité, l'espérance. Lequel sera votre partage? Choisissez.

La parole du gardien était empreinte d'une émotion solennelle. Les ouvriers muets, domptés, immobiles, sentaient renaître en eux, sous l'influence de cette voix d'apôtre, les sentiments auxquels Rees Thomas venait de faire appel. Un des mineurs pourtant, dit d'un ton mal assuré :

— C'est tout de même bien dur de n'avoir devant soi que la mort.

— N'êtes-vous pas des hommes? La mort est-elle si terrible, que vous deviez l'écarter au prix d'atrocités dont la seule pensée fait frémir? Mes chers, mes bien-aimés amis, élevez donc vos âmes au-dessus de ce misérable monde. Cherchons la force où elle est, c'est-à-dire en Dieu. Lui seul peut nous apprendre comment il faut vivre, comment il faut mourir... Voulez-vous répéter avec moi les paroles qui me reviennent en mémoire, et que l'Esprit-Saint semble avoir dictées tout exprès pour nous, pauvres mineurs, enfermés au milieu des ténèbres?

— Oui, oui, répondirent plusieurs voix. Que Dieu nous vienne en aide!..

Alors Rees Thomas, d'une voix lente et profonde, récita l'admirable psaume qui commence par ces mots :

« Seigneur, vous êtes mon salut. J'ai crié vers vous durant le jour et durant la nuit... [1]. »

Il serait impossible de décrire l'effet produit par cette prière. Des cris étouffés, des sanglots, des supplications ardentes, s'échappaient de toutes les poitrines. Avec la vivacité d'impressions qui est particulière au peuple, ces hommes tout à l'heure si farouches, avaient soif maintenant des grandes pensées, des encouragements sublimes de la foi.

— Parlez encore, disaient-ils au gardien. Nous avons besoin de vous entendre.

Mais Rees Thomas était épuisé. David, qui le soutenait, fut effrayé de sentir combien sa main était froide et tremblante.

— Il est malade, mes amis. Ces émotions sont trop fortes ; si elles se prolongeaïent encore, il ne les supporterait pas. Une idée me vient. Il peut me dicter le psaume, je l'écrirai sur le mur, de manière à ce que nous puissions tous le lire.

Cette proposition fut accueillie par des acclamations unanimes. Mais il fallait de la lumière. En réunissant les quelques gouttes d'huile qui restaient dans les lampes, on parvint à en allumer une. Alors, avec de la craie, David traça les saints caractères sur un des blocs de houille qui formaient la paroi. A mesure qu'un verset succédait à l'autre, les hommes le répétaient avec l'accent pénétré, avec la ferveur profonde que de pareils moments sont capables d'inspirer. Quand la pieuse tâche fut finie, Rees Thomas, qui s'était affaisé sur le sol, se souleva, et d'un ton où vibrait la gratitude, l'immense joie dont ce touchant spectacle remplissait son âme :

— Gloire à Dieu ! s'écria-t-il. Que son saint nom soit béni !

Puis, montrant David :

— Mes forces me trahissent, mais je puis vous donner un chef digne de vous conduire. C'est le fils de votre maître, ce fils si longtemps perdu, c'est David Moor, qui revient au bout de tant d'années pour partager votre sort, pour vous sauver ou mourir avec vous. Vous promettez de lui obéir, mes amis, n'est-ce pas?

Un murmure de surprise s'éleva parmi les mineurs. Quelques-uns de ceux qui se trouvaient présents avaient autrefois connu David, ils s'approchèrent de lui et témoignèrent de leur dévouement par de chaleureuses protestations.

— Il est bien comme son père ; le danger ne lui fait pas peur.

— Çà devait être. Bon sang ne peut mentir.

— C'est égal. Rien ne l'obligeait à venir tout exprès pour nous. C'est courageux, ce qu'il a fait là.

[1] Psaume 87.

Ces propos et d'autres circulaient parmi les mineurs. Si David les eût écoutés, il n'eût tenu qu'à lui de se croire un héros. Mais il n'était occupé que du gardien, qui venait de retomber dans une prostration complète. A l'aide du poussier de charbon et de quelques vêtements, David organisa de ses propres mains une couche à peu près confortable, sur laquelle Rees Thomas demeura étendu. La faiblesse même de son ami donnait au jeune homme une énergie nouvelle. C'était sur lui que retombait la responsabilité des mesures à prendre. Il n'y avait pas à perdre une heure; ses compagnons étaient déjà grandement affaiblis par la souffrance et la faim. Bientôt ils seraient incapables du moindre effort, même quand leur salut devrait en être le prix. Et l'on était pourtant si près des écuries et des magasins! David résolut de tenter encore d'y arriver.

Il prit avec lui l'homme qui, d'une façon si désespérée, avait voulu mettre le feu au gaz et finir d'un seul coup leurs misères. Il se nommait Elliott. Depuis cet instant, l'ouvrier suivait David avec la muette fidélité d'un dogue, exécutant ce qui lui était ordonné sans faire jamais d'observation, sans demander ni encouragement ni éloge.

David le conduisit au bout d'une galerie qui se terminait par une pente assez rapide.

— Prenez-garde, dit-il au mineur; le terrain est glissant, il y a de l'eau.

Ils s'avancèrent avec précaution jusqu'à ce que leurs pieds touchassent le noir abîme sur lequel leurs lampes répandaient une faible lueur.

— Elliott, je veux vous demander conseil. Elevez votre lumière de façon à voir autour de vous.

L'ouvrier obéit. La galerie où ils se trouvaient avait à peine cinq pieds de large sur quatre pieds de haut, et elle s'enfonçait dans l'eau presque aussi rapidement que la berge d'une rivière. Elliot la regarda d'un œil découragé :

— S'il faut passer à travers çà pour avoir à manger, nous pouvons bien mourir de faim.

— Pourquoi?

— Dame, à quelques mètres d'ici, l'eau touche à la voûte.

— Je le vois. Mais ne serait-il pas possible de la traverser en plongeant?

— Que dites-vous là, Monsieur David! Pour sûr, vous n'y pensez pas. Cette eau-là est infecte, et pas moyen de s'élever au-dessus, si on manque d'air. Et puis, combien de temps çà durerait-il? Un plongeur sait où il va, il a le ciel au-dessus de sa tête.

— Nous avons précisément la même pensée, mon brave Elliott. Mais vaut-il mieux périr, faute de nourriture, ou risquer une vie

déjà bien compromise, en essayant de sauver nous et les autres?

— Çà ne servira pas à grand'chose. Nous mourrons un peu plus tard, voilà tout.

— Mon père a les plans les plus exacts de la mine ; il sait quelles sont les parties que l'inondation ne peut atteindre, c'est là qu'il viendra nous chercher.

— Je crois qu'il aura de la peine à nous trouver ici. Mais c'est égal, je ferai comme vous voudrez, Monsieur David.

— A la bonne heure. J'ai vu quel homme vous êtes, Elliott, c'est pour cela que je vous ai choisi.

David avait roulé autour de sa taille une corde longue et mince. Il l'ôta soigneusement, de façon à ne pas l'emmêler.

— Voici comment nous allons nous y prendre, dit-il. J'attacherai cette corde autour de l'un de nous; l'autre la tiendra par le bout opposé, et la laissera glisser peu à peu, sans jamais qu'elle se détende. De cette façon, si celui qui plongera rencontre quelque obstacle, ou s'il se trouve incapable d'aller plus loin, il n'aura qu'à donner un signal. Deux secousses bien distinctes voudront dire qu'il faut le tirer en arrière; une seule signifiera qu'on doit attendre. Comprenez-vous?

— Bien sûr, Monsieur David. Çà n'est pas difficile.

— Il faudra sans doute renouveler plusieurs fois l'essai. Choisissez lequel commencera.

— Décidons-le à pile ou face.

— Quelle idée!

— Çà vaut mieux. Je n'aimerais pas à vous demander d'aller le premier; consultons la chance.

— Soit. C'est un honneur d'ouvrir le chemin, n'est-ce pas, Elliott? Celui qui aura deviné juste aura ce privilége.

David s'efforçait de parler en riant, mais un soupir qu'Elliott n'entendit pas, termina sa phrase. Le mineur tira de sa poche un penny qu'il mit dans une de ses mains.

— Pile! dit David.

L'ouvrier ouvrit les doigts. C'était l'effigie de la reine que présentait la pièce. Il regarda David d'un air sombre, comme s'il l'eût soupçonné; mais se remettant aussitôt :

— C'est bon, je suis prêt.

La corde fut attachée à sa ceinture.

— Faites bien attention, lui dit David. Peut-être irez-vous donner contre les parois de la galerie, et vous croirez avoir devant vous un obstacle. Il ne faut pas vous y tromper. Je me rappelle aussi qu'à un endroit, qui ne doit pas être loin, la voûte devient plus haute, vous pourriez monter à la surface pour avoir de l'air.

— Et comment diable voulez-vous que je sache quand je serai arrivé là ?

— C'est vrai, répondit en soupirant David.

L'homme disparut dans la fétide rivière.

David, qui tenait la corde, la sentit s'agiter quelques instants ; le mineur cherchait son chemin au milieu des eaux, mais évidemment, il n'avançait pas. Une immobilité complète succéda bientôt. David comprit qu'Elliott était sans connaissance. Il ramena vivement la corde, et parvint à retirer son malheureux compagnon, qu'il ranima, non sans peine, en lui faisant avaler quelques gorgées de brandy.

Ainsi que l'avait prévu David, l'ouvrier avait perdu conscience de la droite ligne, il avait été se heurter contre un côté de la galerie, puis contre l'autre.

— J'ai trouvé partout la muraille, Monsieur David, raconta-t-il quand il put parler. Çà m'a fait tourner la tête ; après çà, je ne me rappelle plus rien du tout.

Il fallut attendre qu'il fût à son tour en état de guider la corde. Une impatience fiévreuse s'était emparée de David. Il se sentait pour ainsi dire, attiré par l'abîme, il n'était plus maître de ses facultés. Le froid contact de l'eau, de cette eau nauséabonde et vaseuse, mit fin à la stérile agitation qui le paralysait. Ce chemin plein d'horreur, c'était celui qui le rapprochait de son père et de Netty. La lumière sembla jaillir pour lui au milieu des ténèbres. Toute crainte était vaincue.

Il chercha soigneusement le côté de la galerie le moins bas, de façon à tenir sa tête le plus longtemps possible hors de l'eau. Alors, il prit une forte aspiration et continua, non de nager, mais de marcher, tâtant avec ses mains les murailles et la voûte, pour ne pas se tromper sur la direction à suivre. Bientôt pourtant il sentit ses pieds se dérober sous lui ; la suffocation commençait. L'effort qu'il allait tenter encore devait être le dernier. S'il n'arrivait pas au bout du terrible passage, il faudrait retourner en arrière, et peut-être mourir. Quand il fut incapable d'aller plus loin, il leva convulsivement ses mains au-dessus de sa tête. Cette fois, ce ne fut pas la voûte qu'il rencontra, mais le vide. Il pouvait venir à la surface, il était sauvé !... Deux ou trois mètres plus loin, il lui suffisait de se tenir debout pour avoir hors de l'eau la moitié du corps. Il donna une secousse à la corde, pour avertir Elliott d'attendre.

Dans l'endroit où il était, la paroi de la galerie offrait une suite de saillies et de creux, ménagés sans doute de manière à faciliter l'ascension. A l'aide de cette sorte d'escalier, il parvint à une ouverture par laquelle arrivait un air plus frais et meilleur. Alors, il prit

sa lampe qu'il avait soigneusement enveloppée d'une peau imbibée d'huile, pour la préserver de l'eau; il l'alluma, et aperçut, à cinquante pas de lui, ce qu'il souhaitait si ardemment de découvrir, les écuries et les magasins.

Il détacha la corde qui le retenait, l'assujettit à un bâton de l'autre côté de l'ouverture, de telle sorte qu'Elliott ne l'entraînât point, s'il devenait inquiet d'une si longue absence. Puis il se mit en devoir de chercher ce qui pouvait être employé comme nourriture. Il trouva un cheval encore vivant, mais tellement faible qu'il gisait couché sur sa litière. Un couteau que David avait eu la précaution de prendre, termina les souffrances du pauvre animal. Dans l'état de détresse où se trouvaient les mineurs, c'était pour eux une inestimable ressource. Il y avait là de quoi vivre pendant plusieurs jours. Le magasin renfermait aussi une grande quantité d'huile et de chandelles. Pour des malheureux ensevelis depuis si longtemps au milieu des ténèbres, la lumière était un bienfait immense, un indicible allégement.

Comme il se disposait à retourner sur ses pas, un bruit singulier, le bruit d'une eau qui filtrerait goutte à goutte, frappa son oreille.

Il chercha quelle en pouvait être la cause, et aperçut un mince filet qui, clair et limpide, s'échappait de la paroi. David but avidement. Mais d'où venait un si étrange phénomène? L'espèce de canal, ou pour mieux dire de fossé qu'il avait traversé en plongeant, n'avait-il pas une issue, dont l'obstruction, amenée par une circonstance quelconque, aurait produit l'accumulation des eaux? S'il était possible de les faire écouler, si David, mouillé, transi comme il était, découvrait un moyen de n'avoir pas, pour rejoindre ses compagnons, à recommencer l'horrible épreuve? Surexcité par cet espoir, il se mit à fouiller la muraille avec ardeur. Bientôt, à son indicible joie, il retirait de l'orifice un morceau de toile, puis une jaquette de mineur que le courant avait entraînée jusque là. Dès que l'ouverture fut libre, les eaux s'y précipitèrent avec violence; et le bruit qu'elles firent en tombant parut à David la plus délicieuse mélodie dont une oreille humaine pût être charmée.

Le chemin était désormais facile. Il voulut encore examiner en quel lieu, de quelle manière les mineurs pourraient faire cuire la chair du cheval qui devait leur servir de nourriture. Il se disposait enfin à quitter le domaine qu'il venait de conquérir, quand, tout près de lui, une voix l'appela par son nom. David ne put retenir un cri; mais aussitôt il se mit à rire. C'était Elliott qui avait réussi à le rejoindre.

— Pardon excuse, Monsieur David; je trouvais le temps long.

J'ai vu baisser l'eau, j'ai deviné tout de suite de quoi il retournait. Je suis venu.

David ne répondit pas. Il avait été capable, en concentrant toutes ses facultés dans la pensée du devoir, d'accomplir un acte héroïque ; cette émotion, qui le prenait par surprise, triomphait de sa nature nerveuse.

Au bout de quelques instants, il se remit et montra au mineur les richesses dont il s'était rendu maître. Puis, tous deux coururent annoncer à Rees Thomas la nouvelle de leur succès.

XXVIII

Les ouvriers se trouvaient enfin en possession des trois choses les plus indispensables à la vie, l'air, la lumière et la nourriture. Toutefois, quand, à la lueur des lampes, ils purent se regarder les uns les autres, ce fut un sentiment de terreur et non pas de joie qu'ils éprouvèrent. Pâles, décharnés, les yeux enfoncés dans l'orbite, les vêtements en lambeaux, ils semblaient des spectres plutôt que des hommes vivants.

Pour leur dérober ce spectacle, David, sous prétexte d'économie et de prudence, s'empressa de faire éteindre toutes les lampes, sauf une seule.

Des signaux avaient été placés dans différents endroits de la mine pour indiquer le lieu de leur refuge ; les jours néanmoins se passaient, le secours n'arrivait pas. Les hommes, un instant ranimés, tombèrent dans un sombre et profond découragement. C'était en vain que, pour rappeler leur énergie morale, Rees Thomas les assemblait trois fois par jour pour la prière. La ferveur du premier jour ne les soutenait plus. Le gardien lui-même sentait ses forces défaillir d'heure en heure.

David, qui n'osait plus adresser à ses compagnons des paroles d'espoir, s'était retiré à quelque distance. Il songeait à ceux qu'il laisserait derrière lui sous l'azur bleu du ciel, il revoyait Netty, telle qu'elle lui était apparue dans le jardin de son père. Que pensait-elle de son long silence? Que ferait-elle quand elle apprendrait qu'il avait péri dans la mine? Oh, sans doute, son cœur fidèle lui garderait un long souvenir. Et David trouvait à cette pensée une consolation amère.

Tout à coup, il bondit comme si une secousse électrique eût ébranlé son cerveau et se fût communiquée à chacun de ses nerfs.

Il venait d'entendre un son, le plus éloigné, le plus faible que des

sens humains pussent percevoir, mais ce son paraissait être celui d'une pioche !...

S'asseyant de nouveau, et mettant la main sur ses tempes pour en comprimer les battements, David écouta... il respirait à peine, de peur de rompre le silence... Cinq minutes se passèrent... minutes d'angoisse terrible... Le son ne se renouvela pas.

— Fou que je suis ! s'écria soudain David.

Il colla son oreille contre terre, et resta dans cette posture, muet, immobile. Enfin il releva la tête :

— O Père des miséricordes, voudrais-tu me tromper ! s'écria-t-il.

Une fois encore, il écouta ; puis, se redressant, il arpenta la galerie d'un pas fiévreux.

— Puis-je leur dire ce que j'entends ? Si je me trompe, ce serait trop horrible ! Mon Dieu, vous qui m'avez jeté à vos pieds dans un transport d'amour, mon Dieu, ne permettez pas que cet espoir soit un mensonge ! Si vous nous sauvez, si le son qui est arrivé jusqu'à moi n'est pas une illusion, je fais vœu de consacrer ma vie entière, mon énergie, mon intelligence, mon savoir, tout ce que vous m'avez donné enfin, à la cause des malheureux mineurs. Je veux travailler à éloigner d'eux ces terribles dangers, je veux rendre leur existence meilleure et plus digne de vous !

Il s'arrêta pour écouter de nouveau. Quand il se releva, son trouble avait disparu. Il se dirigea vers Rees Thomas.

Le gardien, accompagné de deux ou trois hommes, se rendit au lieu qui lui fut indiqué par David. Tous prêtèrent l'oreille avec une attention intense. Non, ce n'était pas un rêve, la délivrance approchait !

Les ouvriers auraient voulu répondre, se faire entendre de leurs sauveurs. David leur démontra que c'était impossible. Le son arrivait à peine jusqu'à eux ; comment des coups frappés par des mains si faibles, pourraient-ils être perçus dans un espace large et ouvert ?

Du plus morne abattement, les hommes étaient subitement passés à la confiance la plus extrême. Leurs terreurs et leurs souffrances étaient oubliées. Avec quel élan de reconnaissance ils joignirent leurs prières à celles de Rees Thomas ! Le premier transport passé, ils n'écoutèrent cependant plus qu'avec une agitation croissante les paroles du gardien ; ils brûlaient de se rapprocher du lieu où le son se faisait entendre. Ils voulaient suivre les progrès du travail qui devait les sauver.

Ils restèrent là de longues heures, à écouter les coups mesurés de la pioche, sans vouloir s'éloigner un instant. Le bruit, quoique lointain encore, devenait de plus en plus distinct. Il remplissait leur âme

tout entière, et les empêchait de s'apercevoir de la durée des jours...

Comment décrire leur désespoir?... Un matin, — ce devait être le douzième de leur captivité — le son cessa d'arriver jusqu'à eux !

— C'est une interruption momentanée, un accident retarde nos amis ! se dirent-ils.

— Taisez-vous ! Le bruit nous empêche d'entendre, reprirent les hommes qui étaient en sentinelle, le visage contre terre.

Ce fut en vain qu'ils prêtèrent l'oreille. Leur crainte, leur anxiété, leur angoisse augmentait de minute en minute. Les coups de pioche ne retentissaient pas.

Un jour, deux jours se passèrent. Il fallut abandonner tout espoir. Les hommes courbèrent la tête sur leur poitrine. Ils ne pouvaient plus attendre qu'une seule délivrance... la mort.

XXIX

— Je savais bien que le malheur ne m'avait pas dit son dernier mot.

Telle fut la seule réponse d'Israël, quand on vint lui annoncer la nouvelle de l'inondation.

Il se mit tête et cœur, à l'œuvre du sauvetage. Les éléments étaient contre lui comme les hommes, mais il ne voulait pas encore s'avouer vaincu. On ne tarda pas à s'apercevoir que les pompes étaient un inutile secours ; l'eau s'élevait dans le puits, plus haute, toujours plus haute. Israël comprit que la partie basse de la houillère, celle où se trouvaient les mineurs, devait être entièrement submergée. A partir de cet instant, il eut la conviction que pas un homme n'avait pu survivre au désastre. Les travaux cependant continuèrent ; mais au bout de huit jours, ils n'avaient abouti à aucun résultat.

La certitude était maintenant complète. Au fond d'une mine, nulle vie ne saurait subsister si longtemps. Fallait-il abandonner les travaux? Israël ne pouvait s'y résoudre. La pensée de Rees Thomas, de cet homme qu'il vénérait comme un saint, hantait son sommeil et le poursuivait pendant les labeurs du jour. Mais d'autres nécessités s'imposaient à lui. La perspective de sa ruine avait attiré la nuée de ses créanciers. Ils devenaient de plus en plus menaçants. Israël se demanda bientôt s'il n'était pas dur de sacrifier ses dernières ressources pour retirer de la mine seulement des cadavres. Après avoir inutilement essayé d'enlever les eaux à l'aide des pompes, on s'était mis à creuser un chemin qui, allant de haut en bas, devait arriver directement à l'endroit où l'on croyait pouvoir trouver les victimes. Les signaux d'usage, des coups frappés d'une manière particulière,

retentissaient sans relâche. Si les mineurs avaient pu se faire entendre à leur tour, Israël eût sacrifié sans hésitation sa dernière obole pour arriver jusqu'à eux. Mais la houillère restait muette comme la tombe.

Les parents des hommes engloutis, leurs femmes, leurs mères elles-mêmes commencèrent à croire aussi que toute espérance était perdue. Douze jours s'étaient écoulés. Douze jours ! c'est-à-dire un siècle pour des malheureux privés de nourriture. sraël leur fit comprendre que c'était folie de penser trouver encore un homme vivant. Il arrêta les travaux, et nulle voix ne s'éleva pour protester.

Le souvenir de Rees Thomas pesait cependant sur sa conscience. Dans l'agitation de ses rêves, il croyait le voir se lever devant lui, livide comme l'avait fait la mort, pour lui reprocher d'avoir abandonné les fouilles. Il secoua ce sommeil plein d'angoisses ; son front était inondé d'une sueur froide.

— Quelle absurdité, se dit-il. J'aurais continué, s'il y avait eu l'ombre d'un espoir. Rees Thomas n'est-il pas l'homme que j'ai le plus aimé au monde ?

Il s'arrêta. Malgré lui, une pensée lui était revenue. Et David ? N'y avait-il plus de place dans son cœur pour le fils absent ? Non. De ce côté, l'affection était morte. En dépit de cet arrêt, il se prit pourtant, quelques moments plus tard, à remercier Dieu d'avoir inspiré au jeune homme cette instinctive aversion pour la mine. Son père n'avait pas aujourd'hui la douleur de le voir périr.

Les jours suivants, il se remit à combiner des plans nouveaux pour reprendre l'exploitation de la mine et faire face à ses créanciers. Pareil à l'Israël biblique, il luttait contre l'action qui, en le terrassant, transformait au-dedans de lui son être moral ; un coup inattendu allait achever l'œuvre. Il était absorbé dans son travail, quand soudain la porte de son cabinet s'ouvrit. Une femme se précipita vers lui, le visage bouleversé, les vêtements en désordre. C'était Netty Williams.

La jeune fille fut d'abord incapable de parler. Israël la considérait avec surprise et compassion.

— Qu'avez-vous, Miss Williams ? Votre père...

— Non, non. Mais je sens ma tête qui s'égare, Monsieur Moor, votre fils... David...

— Que voulez-vous dire ? David ? l est à Londres.

— Il est dans la mine !

Israël se leva. Il était livide, effrayant.

— Dans la mine !... Ne répétez pas ces mots là, Miss Williams... Prenez garde !... Mais je n'ai pas entendu... N'est-ce pas que je n'ai pas entendu ?

Netty garda le silence. La déchirante expression de son visage ne confirmait que trop ses paroles. Israël se sentit chanceler.

— C'est impossible ! D'ailleurs il ne pouvait savoir...

— Les journaux le lui ont appris... il est arrivé... Il vous avait déjà vu... M. Fillmore, c'était lui... Avant de descendre dans la mine, il est venu me voir... J'aurais pu l'en détourner peut-être, je l'ai encouragé au contraire... encouragé à tenter l'entreprise où il devait mourir ! Oh ! M. Moor, dites que vous pouvez encore le sauver ! Dites qu'il n'est pas trop tard...

La foudre tombant aux pieds d'Israël ne lui eût pas causé une stupeur si grande. Ainsi David avait entendu peut-être les signaux d'appel ; il avait pu se croire proche de la délivrance. Puis tout avait cessé, cessé à la voix de son père !

D'un ton bref, saccadé, il adressa encore à Netty quelques paroles pour s'assurer que la terrible révélation ne pouvait être mise en doute. Il apprit que la jeune fille, inquiète de ne pas voir David revenir, comme il l'avait annoncé, avait obtenu de sa mère qu'elle s'informât à l'hôtel où il descendait pendant ses séjours à Brynnant. Une lettre l'y attendait. David, avant de s'engager dans sa périlleuse entreprise, avait recommandé de la remettre à miss Williams, si, au bout de quinze jours, il n'avait pas reparu. C'était ainsi que la sinistre vérité s'était fait connaître à l'esprit épouvanté de la jeune fille.

Israël la laissa aux soins de M[rs] Williams qui, devinant où elle pouvait être, accourait fort inquiète. Pour lui, sans perdre le temps ni en explications, ni en plaintes, il se dirigea vers la mine. Sur son chemin, il rencontra un créancier qui venait pour réclamer le paiement d'un billet. Israël allait passer sans faire mine de l'apercevoir ; l'homme, blessé de ce qu'il regardait comme une impertinence, l'arrêta rudement.

— C'est aujourd'hui l'échéance, êtes-vous prêt?

— Non, il faudra renouveler. Mais je ne puis m'arrêter une minute. Je vais faire reprendre les travaux ; on dit que mon fils est dans la mine.

— Je n'en crois rien ; dans tous les cas, il doit être mort comme les autres.

— C'est ce que nous verrons.

— Je m'y oppose, Monsieur Moor. Vous avez dit vous-même il y a plusieurs jours de cela, qu'il n'y avait plus espoir de sauver personne, et maintenant vous changez d'avis ! C'est un prétexte pour ne pas payer, pour travailler avec l'argent des autres !

Le regard que, pour toute réponse, Israël jeta sur cet homme, le contraignit de baisser les yeux, tant il renfermait d'écrasant mépris.

Mais le créancier reprit bientôt contenance, et voyant qu'Israël se disposait à poursuivre son chemin :

— Vous ne passerez pas, Monsieur Moor ; il me faut mon argent ou je fais protester votre billet.

Israël haussa les épaules sans répondre et s'éloigna.

Arrivé à la mine, il réunit tous les hommes, et ordonna de rouvrir de nouveau le chemin qui avait été abandonné. Des exclamations de surprise s'élevèrent. Il ne répondit à aucune question, ne fit point connaître les motifs de sa conduite : son visage avait pris la rigidité du marbre ; sombre, morne, inflexible, il faisait poursuivre les fouilles sans un instant de trêve. Pendant trois jours, il demeura sur le lieu des travaux, ne prenant pour ainsi dire aucune nourriture, refusant de dormir et même de s'asseoir, pressant les ouvriers avec une activité presque cruelle. Ses yeux ne se détachaient point de l'épaisse couche de roc ou de charbon qu'il fallait percer pour arriver jusqu'aux victimes, ou plutôt jusqu'à son fils, car tout disparaissait en cet instant devant une pensée unique, — David.

Il fallait à mesure déblayer la houille. Des hommes faisaient la la chaîne pour l'enlever plus vite. L'un d'eux, fatigué, s'arrêta ; aussitôt Israël, par un mouvement dont il ne put maîtriser la violence, le frappa du bout de sa canne. L'ouvrier supporta l'affront en silence. Il savait ce que tous maintenant commençaient à deviner, qui était enfermé dans la mine et quelles étaient les angoisses d'Israël.

Plus cependant ils creusaient en ligne verticale leurs étroits canaux, plus l'air devenait lourd, plus la respiration manquait à leurs poitrines oppressées. Faire le chemin plus large aurait pris trop de temps. Il fallut s'arrêter pour organiser la ventilation. Israël ne disait pas un mot ; mais ceux qui, pendant cette suspension pleine d'angoisse, aperçurent son visage, dirent plus tard que jamais, ni dans la réalité, ni dans les tableaux les plus lugubres, ils n'avaient vu si effrayante expression.

Cet obstacle aplani, un autre se présenta. La houille, en cet endroit, devenait si dure que les outils pouvaient à peine l'entamer. Quoique éperonnés sans cesse par la voix de leur maître, les ouvriers avançaient avec une désespérante lenteur. Israël se sentait devenir fou. Enfin, le dix-septième jour de la captivité des malheureux mineurs, le troisième de la reprise des travaux, on put pénétrer dans la houillère. Dans ce court espace de temps, les hommes avaient accompli un travail qui, en d'autres circonstances, eût exigé plusieurs semaines.

Ce furent la solitude et le silence, la ruine et la mort qu'ils trouvèrent dans la mine.

Après avoir traversé une galerie entièrement déserte, ils aper-

çurent gisant à terre, les cadavres de deux jeunes gens. Ces infortunés semblaient avoir rendu depuis peu leur dernier soupir. Leur figure avait une sérénité singulière, comme si l'instant des suprêmes souffrances avait été pour eux comme celui de la consolation. Tout près de là, sur une planche, les mots suivants avaient été laborieusement gravés à l'aide d'un clou :

« Chère mère, ne pleure pas; nous sommes allés chanter les louanges de Dieu. »

Il n'y avait pas de nom. La main du mineur s'était sans doute glacée avant d'avoir pu l'inscrire.

Poursuivant leur funèbre route, ils trouvèrent quelques lignes tracées à la craie : c'était la liste des morts, dressée par Rees Thomas. La date indiquait qu'elle remontait à quatorze jours. Les ouvriers la lurent, le cœur palpitant; nul ne savait s'il n'y découvrirait pas le nom d'un parent ou d'un ami.

Mais l'émotion fut à son comble quand, arrivés sur le lieu où le gardien avait adressé aux mineurs une exhortation si touchante, ils virent sur la muraille ces versets du psaume :

« Vous m'avez mis, Seigneur, dans une fosse profonde, dans un lieu ténébreux, dans l'ombre de la mort. »

« Vous avez éloigné de moi tous mes proches; j'ai été assiégé, livré, sans pouvoir sortir. »

Israël reconnut l'écriture. C'était celle de M. Fillmore, c'est-à-dire de David.

Pour la première fois depuis la visite de Netty W lliams, il montra, par des signes extérieurs, qu'il était un homme, capable de ressentir les impressions des hommes. Les muscles de son visage se détendirent, il pleura.

Un des ouvriers qui se trouvaient près de lui le fit asseoir, et le supplia d'accepter quelques aliments. Il allait refuser. Mais on avait exploré déjà tous les endroits accessibles de la mine. Où chercher encore? Israël devait s'arrêter pour réfléchir et consulter ses plans.

Il n'y jeta qu'un regard.

Il avait suivi, dans sa pensée, les traces des mineurs, depuis le rocher, leur premier refuge, jusqu'aux galeries les plus hautes. Le fossé fermait ensuite la route; au-delà se trouvaient les écuries, les magasins... S'ils avaient pu y parvenir!...

Les eaux, s'étaient, une fois encore, élevées jusqu'à la voûte; il ne vint pas à l'esprit d'Israël que les mineurs avaient pu traverser un tel passage, s'il eût été dans l'état où il le voyait. Mais peut-être l'inondation n'avait pas atteint tout d'abord ce niveau extrême.

— Au travail, mes amis, au travail! cria-t-il. Vivants ou morts, ils doivent être là!

Il fallut percer un tunnel pour éviter les eaux. Ses hommes, suffoqués par le manque d'air, étaient obligés de se relayer souvent. Israël ne sentait pas la fatigue, il tenait, lui aussi, tour à tour, le pic et la pioche, encourageant les ouvriers par son exemple, aussi bien que par ses paroles; on n'avait encore essayé nul signal, les minutes étaient trop précieuses. Chacune d'elles pouvait sauver ou perdre une vie. Une fois pourtant, comme un homme arrivait pour lui reprendre l'outil des mains, Israël ne put résister au désir de tenter l'épreuve.

Après avoir ordonné à tous de faire silence, il s'agenouilla, et mit une main près de son oreille pour mieux recueillir les sons...

Il se courba plus bas encore; son front touchait le sol. Au bout d'une minute, il se redressa un peu, appuya sa tête contre la pierre, et resta de nouveau immobile. Enfin il se releva :

— Je les ai entendus! Ils sont vivants! Remerciez Dieu pour eux et pour moi!

Vers le matin du dix-huitième jour, on put établir, à l'aide d'un forêt, une sorte de communication à travers les quelques pouces de roc qui restaient encore.

Les hommes, retenant leur haleine, attendaient ce qui allait suivre.

Israël se baissa vers l'instrument, y colla ses lèvres, et s'efforçant de maîtriser le tremblement de sa voix :

— Qui avez-vous ici? demanda-t-il.

— Mon père!

A cette réponse, Israël se couvrit le visage de ses mains et fondit en sanglots. Toute sa force paraissait l'avoir abandonné. Il chancelait comme un homme ivre, ou comme un prisonnier qui passerait des ténèbres d'un cachot à l'éclatante lumière du soleil.

Combien furent lentes les heures qui s'écoulèrent encore avant que les victimes pussent être retirées! Enfin un homme sortit par l'étroite ouverture. Il était si faible qu'il serait tombé si on ne l'eût soutenu.

— Mon père! Mon père! dit-il.

Mais avant qu'Israël pût le serrer dans ses bras, il s'était jeté à ses pieds en murmurant :

— C'est la mine qui nous avait séparés, c'est elle qui nous réunit, mon père!

— Comment es-tu arrivé jusqu'ici?

— A travers le fossé.

— Il était plein?

— Oui. J'ai fait écouler l'eau pour laisser passer les autres.

— Ah! mon fils! Combien j'ai été injuste!

Tous deux, dans l'endroit le plus sombre de la galerie, se tinrent longtemps embrassés, poitrine contre poitrine, cœur contre cœur. Mais au milieu même de sa joie, une pensée amère saisit Israël, un remords poignant s'empara de son âme. Si son fils n'eût pas été dans la mine, il aurait laissé périr les malheureux qu'en ce moment on retirait les uns après les autres, et parmi eux Rees Thomas, Rees Thomas, le compagnon dévoué de sa vie de travail, qui déjà deux fois avait affronté pour lui la mort.

Trois des mineurs n'étaient plus que des cadavres. Les autres étaient dans un tel état qu'ils paraissaient près de les suivre. Comme toujours, Rees Thomas vint le dernier. Il avait d'abord voulu voir en sûreté tous ses compagnons. Deux hommes durent le porter, car il était incapable de se soutenir. Un sourire ineffable passa cependant sur son visage quand il aperçut, à la lueur des lampes, Israël et David.

— J'ai vécu pour voir ce jour. Je vous remercie, Seigneur! Donnez-moi maintenant le repos.

— Rees Thomas, murmura Israël, comment te remercierai-je du don que Dieu m'a fait par tes mains?

— Dieu, oui, c'est de Dieu que viennent tous les biens... Tu le reconnais, Israël ?

Le gardien l'interrogeait d'un regard avide. Oui, l'homme fort était vaincu. Il garderait son énergie, mais il en ferait un emploi différent et meilleur.

— Ménage tes forces, reprit Israël. David et moi, nous avons besoin que tu vives.

Un nuage de tristesse voila le visage de Rees Thomas. Il hocha lentement la tête comme pour dire : « C'est impossible ! » Puis son front se pencha de nouveau.

— Mon ami, mon second père, s'écria David, rappelez votre foi. Demandez à Dieu la vie!

Le gardien ne répondit pas. Au bout d'un instant, il leva de nouveau les yeux.

— Ma femme? demanda-t-il.

Israël hésitait. Mais l'empreinte de la mort était déjà sur le front de Rees Thomas. La nouvelle qui restait à lui apprendre n'aurait plus la même tristesse à cette heure suprême. L'aurore de la réunion approchait.

— Elle a quitté ce monde.

Il y eut un long silence.

— Et notre enfant? dit encore Rees Thomas.

— Il est devenu le mien.

La tête du mourant retomba sur sa poitrine. Ses lèvres s'agitaient

faiblement. Il puisait dans le sein de Dieu la force et la résignation. Il priait. Enfin son regard chercha Israël et David.

— Mes amis, je vous ai aimés d'un ardent amour... mais je vais recevoir ma récompense... Qu'est-ce que la mort? elle ne sépare que pour un temps...

Sa voix devint plus faible. Il fallut se pencher vers lui pour l'entendre.

— Où suis-je? Il fait si sombre! Qui a parlé? N'est ce pas Marguerite?... Oui, ma bien-aimée... tout est fini... plus de souffrances... oh! que la mort est douce à ceux qui aiment Dieu... qui vont reposer dans le sein de Jésus... Dites à Israël ...

La mort seule entendit le reste de la phrase.

XXX

Vers la fin de cette même semaine, une voiture, dans laquelle se trouvaient deux hommes, gravissait lentement le sentier qui de Brynnant, conduit à la Ferme. Quels étaient les visiteurs qui, à cette heure peu avancée du matin, se rendaient chez Griffith Williams? L'un deux, faible et pâle comme un homme qui relève d'une longue maladie, aspirait avec délice les senteurs du bois, considérait d'un œil plein de ravissement la verdure encore humide de rosée, les arbres aux feuilles rougissantes sous les derniers baisers du soleil d'automne. Ces scènes, dans leur pittoresque simplicité, lui étaient familières, elles évoquaient en lui de longs souvenirs. Ce jeune homme était David. Près de lui se tenait son père. Depuis dix années, Israël n'avait pas suivi cette route. Quel pressant motif l'amenait aujourd'hui chez le squire?

Voici ce qui s'était passé.

Le matin même des funérailles de Rees Thomas, Griffith Williams se présentait devant Israël. Ce n'était plus l'ardent ennemi, exalté par la joie du triomphe, qui avait acheté la mine de Cwm Aber. Son visage était défait, ses cheveux grisonnants.

— M. Moor, il est des circonstances devant lesquelles doit se taire la haine d'un ennemi. Ma fille, ma Netty, est depuis plusieurs jours en proie à une fièvre ardente, mortelle peut-être... Ne voudrez-vous pas la sauver?

— Moi!

— Quand j'ai appris quelle épreuve vous menaçait, Dieu m'est témoin que j'ai tremblé pour vous. J'ai eu peur d'être trop vengé.

— Oui, nos querelles ont fait assez de mal, répondit Israël d'une voix sourde.

— Vous êtes père, M. Moor, vous savez ce que peut souffrir un père. Dans son délire, Netty parle sans cesse de David... Ils s'aiment tous deux... Leurs mères avaient favorisé cet amour... Ma malheureuse enfant refuse de nous entendre, quand nous lui assurons que David est sauvé... De votre bouche, elle le croira.

Comment rester sourd à cet appel? Comment conserver dans son cœur la soif de la vengeance lorsque Rees Thomas, muet témoin, était à quelque pas, sollicitant la réconciliation du fond de son cercueil? Israël avait tendu la main au squire.

. . . .

Quand la voiture fut arrivée devant la porte, sculptée comme celle d'un manoir, qui donnait accès dans la Ferme, Griffith Williams accourut pour recevoir ses hôtes. La mère de Netty voulut elle-même les conduire dans la chambre où les attendait la jeune fille. Elle était étendue sur un sofa; son visage amaigri, le cercle profond qui s'était formé autour de ses yeux, disaient assez ce qu'elle avait souffert. Mais la vie lui était revenue avec le bonheur, et sous la langueur qui voilait ses traits, David la trouvait plus adorable qu'elle ne lui avait jamais paru dans tout le rayonnement de sa beauté.

Tandis qu'assis aux pieds de Netty et buvant son regard, le jeune homme lui faisait l'émouvant récit de ses aventures, Israël et le squire s'entretenaient dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Je vous cède la mine, disait Israël, puisque vous n'êtes effrayé, ni de son lourd passif, ni de la responsabilité que vous allez encourir.

— Avec l'aide de David, j'espère trouver des capitalistes, et rendre encore l'exploitation profitable. Pensez-vous que ce soit possible?

— Certes.

— Alors, je n'hésite plus. Mais vous restez dans l'affaire?

— Vous y tenez?

— Nous ne saurions nous en tirer sans vous.

— Je suis content que vous me demandiez. Quand on a commandé si longtemps, on ne sait plus obéir. Avec vous, je n'aurai pas l'humiliation d'être malmené peut-être par un supérieur.

— Je ne vous comprends plus! s'écria Griffith. Vous ne supposez pas que je veuille diriger l'exploitation?

— Ni moi.

— Comment! Vous venez d'accepter!

— Mon ancien emploi de contre-maître, si vous voulez bien me le rendre. Oui, M. Griffith, et je vous en serai reconnaissant toute ma vie.

— Vous êtes fou!

— Je l'ai été, je ne le suis plus. Montrez-moi que vous avez confiance dans ma raison, ne refusez pas ma demande.

— Israël…

— Les paroles ne serviraient à rien. Je puis vous être utile : mais ce sera seulement en qualité de contre-maître… J'ai eu ma chance, et j'en ai abusé. Laissez-moi en subir la peine.

— Vous ne vous opposerez pas au mariage de David avec Netty ?

— Non, si vous pouvez sans regret supporter qu'il soit mon fils.

— Alors, c'est une chose convenue. Nous les unirons dès que Netty sera revenue à la santé. Je crois que ce projet-là ne retardera point sa guérison.

— Adieu donc, M. Griffith. J'ai donné les ordres nécessaires pour que toutes choses marchent à la mine pendant mon absence.

— Vous partez ?

— Pas pour longtemps. J'ai besoin d'être seul. Je dis mal. Je ne serai pas seul. Un ami dont David vous parlera, un ami dont le corps nous a quittés, sera en esprit avec moi. Pendant une vie déjà bien longue, je n'ai rien appris, je ne veux pas mourir de même. Je vais chercher par quel chemin un homme comme moi peut sortir de l'abîme de ténèbres et de découragement où il est plongé… Adieu… La route me sera plus facile si je redeviens ce que j'étais… Israël Moor, le contre-maître.

Pierre du Quesnoy.

FIN.

LE COMTE DE MONTALEMBERT

Le comte de Montalembert, par Th. Foisset; avec une introduction par M. Douhaire. — 1 vol. in-8°, chez Lecoffre. Paris.

Est-ce bien au *Correspondant* à parler de cette publication? Elle est son œuvre. Ce qui paraît aujourd'hui a été publié dans notre recueil. C'est un de nos amis qui parle d'un de nos amis, et la préface qui vient s'y ajouter est encore l'œuvre d'un de nos amis. Il ne nous appartient pas de juger ; nous ne pouvons que rappeler ici ce souvenir, et réunir une fois de plus deux noms qui sont chers à tous nos lecteurs.

La vie de M. de Montalembert est encore à écrire. M. Foisset n'a pas eu la prétention de la raconter complétement, et, s'il eût vécu, il eût ajouté sans doute quelque chose à son travail. Le livre de Mrs Oliphant est précieux, et par les détails qui lui ont été connus. et par la manière, non-seulement impartiale, mais sympathique, dont, anglaise et protestante, elle juge le français et le catholique. Mais, somme toute, ce n'est pas le lendemain de la mort que la vie d'un homme peut s'écrire. Quand deux ou trois révolutions politiques (ce qui ne suppose pas un bien long espace de temps) auront passé sur cette tombe, il sera temps d'apprécier, sans colère, mais non sans amour, ce génie et ce cœur, avec leurs grandeurs, leurs nobles élans, leurs erreurs aussi. On peut juger diversement son attitude politique; mais qui ne voit qu'aujourd'hui, catholique et conservateur, il serait de cœur avec nous? On peut lui reprocher d'avoir, par moments, trop écouté l'esprit du siècle; mais au moins ne s'est-il jamais laissé séduire par ces grands mots qui prétendent être des principes et qui, depuis 1789, forment tout l'enseignement révolutionnaire : — il n'a jamais dit *Souveraineté du peuple*, cette parole sous laquelle on ne manque pas de sous-entendre ceci, que deux ou trois mille tapageurs, cassant des vitres sur les boulevards, sont le peuple et par conséquent le souverain ; — il n'a jamais dit : *Principe des nationalités*, parole creuse, au moyen de laquelle,

depuis vingt ans, on bouleverse l'Europe et on affaiblit la France; parole antifrançaise s'il en fut jamais; — il n'a jamais fait appel à ce qu'on nomme *les principes de* 1789, mot abstrait et vide de sens d'où l'on fait sortir tout ce qu'on veut, excepté le bien. La liberté qu'on peut lui reprocher d'avoir trop aimée, du moins n'était pas révolutionnaire, c'est-à-dire vague, indéfinie et se prêtant à tout. Elle était anglaise, c'est-à-dire pratique, saisissable, limitée. Comme le dit très-bien M. Foisset : « Son libéralisme ne procédait pas de 1789; fils d'un émigré qui n'était rentré qu'avec les Bourbons, jamais, que je sache, il n'a cité Mirabeau; mais il était plein de l'esprit d'Edmond Burke. La liberté pour lui, ce n'était pas un idéal, une conception théorique; c'était un sentiment traditionnel, transmis par l'éducation domestique, et fondé sur une certaine notion, propre aux sociétés chrétiennes, de la dignité naturelle de l'homme. » Oui sans doute; mais, même cette liberté là, nous Français, étions-nous, et surtout sommes-nous, capables de la comprendre et de la pratiquer?

Aujourd'hui, en effet, ces questions sont bien loin de nous. Avant tout, il s'agit pour la société de vivre ou de ne pas vivre. Et, si nous avions besoin d'être avertis sur la nature du lendemain qui nous attend, voici une phrase vraiment prophétique de Montalembert : « Je ne perdrai pas mon temps, disait-il sous le dernier empire, à discuter avec ceux qui croient à la durée indéfinie du régime actuel. Il a préparé une révolution auprès de laquelle les crises de 1830 et de 1848 paraîtront des jeux d'enfants. Mille symptômes plus clairs que le jour démontrent que cette révolution future aura pour mot d'ordre une explosion d'irréligion qui formera le contraste le plus frappant avec les allures de la République de 1848, aux premiers jours de son existence. » Cela n'est que trop clair. La révolution de 1830 a été faite, contre la religion sans doute, mais surtout contre une dynastie. La révolution de 1848, elle au contraire, laissant la religion de côté et même la respectant, a été faite contre la royauté. Quant à la révolution de 1870, qui n'a eu ni raison, ni programme, elle a été le caprice anti-patriotique de quelques insensés, en un moment où le plus insensé était le plus fort. Mais la révolution future sera par dessus tout irréligieuse, ce qui ne veut pas dire qu'elle respectera davantage l'ordre public, l'esprit de famille, la propriété, la morale; tout au contraire ce sont là les membres du corps social qu'elle tuera en frappant le cœur.

Mais, après tout, ne devons-nous pas dire comme saint Paul? Quoique parlant ainsi, nous espérons mieux (*Confidimus de vobis, dilectissimi, meliora et viciniora saluti, tametsi sic loquimur. Hebr.* VI, 9.) La logique humaine a au-dessus d'elle la logique de la

Providence; ce que la raison humaine juge inévitable, Dieu sait nous le faire éviter; ce que l'homme croit avoir condamné, Dieu le fait revivre.

Restons en là, je ne voulais que rappeler ici à nos lecteurs deux noms qui nous sont chers. A l'un de ces amis, Dieu a épargné le spectacle de nos désastres; l'autre est mort, peu après les avoir subis. Et, tous deux, il faut les féliciter de n'être pas demeurés plus longtemps sur la terre. J'irais trop loin si je me laissais entraîner à mes souvenirs personnels, si je relisais les lettres admirables de patriotisme et de foi dans lesquelles Foisset, à Dijon, voyant de près les ennemis de la France et un prétendu défenseur de la France plus funeste pour elle que ses ennemis, déplorait la violence des uns, et plus encore l'imprévoyance, l'inertie, l'insouciance des autres ; si je relisais aussi cette lettre que, d'une main mourante, Montalembert m'écrivait la veille de son dernier jour pour me remercier d'une parole d'admiration et d'amitié qui certes lui était bien due. On ne pourrait certes pas abuser de ces fragments comme on a indignement abusé de quelques autres. Mais ce sont là de ces secrets de l'amitié que la tombe doit abriter quelque temps encore.

J'aime seulement à me rappeler, comme exemple pour tous, ces belles paroles de M. Foisset, en publiant la vie du P. Lacordaire : « J'ai écrit ce livre autant qu'il a été en moi, en la présence de Dieu, dans un esprit de soumission sans réserve à son Eglise, l'Eglise catholique, apostolique, romaine. Il y a cinquante ans que je suis sur la brèche pour la défense de ma foi. J'espère que Dieu me fera la grâce de mourir comme j'ai vécu. »

Et, nous aussi, vivons et mourons dans cette foi. Au milieu des dissentiments, des aberrations, des violences de notre siècle et de tous les siècles, c'est la seule chose éternellement vraie, la seule chose qui mérite d'être aimée et d'être défendue jusqu'à la mort.

F. DE CHAMPAGNY,
de l'Académie française.

LÉGENDES

BLASPHÈME ET PRIÈRE

Quand le déluge eut fait son œuvre salutaire,
La race de Noé pullula sur la terre,
Ainsi que les yeux d'or sur les plumes du paon.
Alors dans les vallons fertiles du Liban,
Heth et Sidon, issus de Cham, le fils indigne,
Vinrent, pour cultiver le froment et la vigne,
Et furent de puissants chefs devant Jéhovah.

Sidon eut de nombreux enfants qu'il éleva ;
Heth devint veuf, après un an de mariage,
Et n'obtint qu'un seul fils, l'espoir de son vieil âge.
Mais, étant en sueur, le soir d'une moisson,
Ce fils but de l'eau froide et fut pris d'un frisson,
Puis mourut ; et depuis ce temps, le triste père,
Contre Dieu qui l'accable et qui le désespère,
Se révolte, et souvent même il a blasphémé.

Au contraire, Sidon, de tous les siens aimé,
Est heureux, opulent, sage, pur de tous vices ;
Il prie, il jeûne, il offre au ciel des sacrifices,
Et tous ses serviteurs vantent sa piété.

Un jour que tous les deux, par la chaleur d'été,
Sur leurs terres, venaient de se mettre à l'ouvrage,
Un orage effrayant où grondait un orage,
Accourut, et le ciel brusquement fut tout noir.

Heth, que rongeait toujours son ancien désespoir,
Levant le poing, cria :
— Frappe, Dieu méchant, frappe!
Et qu'il ne reste plus à mes ceps une grappe.
Je te brave. Peux-tu me faire mal, après
Que tu m'as dérobé le fils que j'adorais?
Va ! que ta foudre éclate et que ta grêle tombe,
Dieu cruel, qui couchas mon enfant dans la tombe !
Commets cette injustice encore, Dieu trompeur !
Je resterai debout! Tu ne me fais pas peur !

Le nuage passa ; car Jéhovah lui-même,
En voyant la douleur, eut pitié du blasphème ;
Et l'orage plana sur le champ de Sidon.

Celui-ci, se jetant à genoux, dit :
— Pardon,
Dieu d'équité, pardon ! Epargne ma récolte.
Jamais je ne me plains ni je ne me révolte ;
Toujours, devant ta face auguste, j'ai tremblé,
Et tu protégeras mon raisin et mon blé.
Depuis le temps déjà lointain où j'étais jeune,
Je dis fidèlement ma prière et je jeûne;
Tu dois m'en savoir gré. Souvent, sur ton autel,
Seigneur, Dieu tout-puissant, l'unique et l'immortel,
Ma main a répandu le sang de mes génisses.
Je n'ai pas fait le mal pour que tu me punisses.
Ne me laisse donc pas te supplier en vain,
Roi du ciel, et défends ma farine et mon vin !

Mais, comme la prière, au Seigneur adressée,
Déplait, quand elle part d'une âme intéressée,
Contre l'avare en pleurs l'Eternel s'irrita,
Et ce fut sur Sidon que l'orage éclata.

LES DEUX TOMBEAUX

Timour-Leng, conquérant de l'Inde et de la Perse,
Qui, comme des moutons que le lion disperse,
Vit fuir devant ses pas les peuples par troupeaux,
Le grand Timour avait le culte des tombeaux.
Et, lorsque ses Mongols avaient pris une ville
Et qu'ils avaient traité la populace vile
Comme un champ de blé mûr que moissonne la faux,
Lorsqu'ils avaient construit de grands arcs triomphaux
Avec de la chaux vive et des têtes coupées,
Timour, parmi les cris et les lueurs d'épées,
Sans daigner regarder le lugubre décor,
Monté sur un cheval caparaçonné d'or,
Passait, l'esprit plongé dans quelque rêve austère,
Allait au champ des morts et mettait pied à terre.
Au milieu des tombeaux longtemps il errait, seul,
Et, quand il rencontrait celui d'un grand aïeul,
D'un iman, d'un poëte ou d'un guerrier célèbre,
Comme Timour avait la piété funèbre
Des sages qui souvent se disent qu'ils mourront,
Il s'inclinait, touchant le sépulcre du front.

Le chef des cavaliers aux longs bonnets de feutre
Voulut qu'on épargnât Thous comme ville neutre,
Après qu'on l'eût forcée, un jour du Ramazan,
Parce que Firdousi, le poëte persan,
Avait jadis passé dans Thous sa vie entière.
Il alla visiter sa tombe au cimetière,
Et, comme un charme étrange attirait son esprit
Vers cette sépulture, il voulut qu'on l'ouvrît.

Le cercueil du poëte était jonché de roses.

Timour se demanda quelles métamorphoses,
Après que le dernier de ses jours aurait lui
Pourrait subir le corps d'un héros tel que lui,
Et, regagnant les hauts plateaux de sa patrie,
Il passa par Cara-Koroum, en Tartarie,

Où Djinghiz-Khan repose en un temple d'airain.
On souleva devant l'illustre pèlerin,
Tombé sur les genoux et courbant son échine,
Le marbre qui couvrait le vainqueur de la Chine;
Mais Timour détourna la tête en frémissant.

La tombe du despote était pleine de sang.

VINCENT DE PAULE

Monsieur Vincent de Paule, aumônier des galères,
Vieux prêtre humble de cœur et de mœurs populaires,
Quand il vient à Paris, demeure à l'hôpital
Du couvent qu'a fondé Madame de Chantal.
Sa chambre n'a qu'un lit et deux chaises de paille,
Et l'unique tableau, pendu sur la muraille,
Représente la Vierge avec l'Enfant Jésus.
Tout entier aux projets pieux qu'il a conçus,
Le saint prêtre est toujours en course et se prodigue,
Et revient tous les soirs, épuisé de fatigue.
Le zèle ne s'est pas un instant refroidi
De l'ancien précepteur des enfants de Gondi.
Quand il a visité la mansarde indigente,
Il s'en va demander l'aumône à la Régente.
Il sollicite, il prie, il insiste, emporté
Par son infatigable et forte charité,
Recevant de la gauche et donnant de la droite.
Pourtant il est malade et vieux, et son pied boite,
Car, afin d'obtenir la grâce qu'il voulait,
Il a traîné six mois la chaîne et le boulet
D'un forçat innocent dont il a pris la place.
Déjà dans les faubourgs, la pauvre populace,
Qui connaît bien son nom et qui le voit passer,
Le long des murs, alors qu'il vient de ramasser

Un nouveau-né jeté sur la borne et qu'il sauve,
Commence à saluer ce bonhomme au front chauve
Et le suit en chemin d'un œil reconnaissant.

Mais, ce soir, vers minuit, le bon Monsieur Vincent,
Regagnant son logis chez les Visitandines,
Au moment où les sœurs sont à chanter matines,
Traîne son pied boiteux d'un air découragé.
Tout le jour, bien qu'il soit souffrant, qu'il soit âgé,
Sous une froide pluie il a couru la ville.
Certes, on la reçu d'une façon civile ;
Mais, il demande trop, même aux meilleurs chrétiens,
Pour ses enfants trouvés et ses galériens ;
Et plus d'un poliment déjà s'en débarasse.
Tout l'argent de la reine est pour le Val-de-Grâce,
Et Mazarin, si fort pour dire : — Je promets,
Devient, en vieillissant, plus ladre que jamais.
C'est donc un mauvais jour ; mais enfin le pauvre homme
Revient, en se disant qu'il va faire un bon somme,
Et se hâte, parmi la bruine et le vent ;
Lorsque arrivé devant la porte du couvent,
Il aperçoit par terre et couché dans la boue
Un garçon d'environ dix ans ; il le secoue,
L'interroge ; l'enfant depuis l'aube est à jeûn,
N'a ni père, ni mère, est sans asile aucun,
Et répond au vieillard d'une voix basse et dure.

— Viens, dit Vincent, mettant la clef dans la serrure.

Et prenant dans ses bras l'enfant qui le salit,
Il monte en sa cellule et le couche en son lit ;
Puis, songeant qu'à minuit, en janvier, le froid pince
Et que sa courte-pointe est peut-être bien mince,
Il ôte son manteau tout froid du vent du nord
Et l'étend sur les pieds du petit qui s'endort.

Alors, tout grelottant et très-mal à son aise,
Le bon Monsieur Vincent s'accouda sur sa chaise
Et, devant le tableau pendu contre le mur,
Il pria.
Mais, soudain, la madone au front pur,

Qui parut resplendir des clartés éternelles,
S'anima. Dans ses yeux aux profondes prunelles,
Brillèrent des regards qu'ils n'avaient jamais eus,
Et, dégageant son cou des bras du doux Jésus
Qu'elle tenait d'abord serré sur son épaule,
Elle tendit l'enfant à saint Vincent de Paule
Et, d'un accent rempli de céleste bonté,
Lui dit :
— Embrasse-le. Tu l'as bien mérité.

MORT DU GÉNÉRAL WALHUBERT

Le soleil d'Austerlitz n'a pas encore lui.

Avec ses maréchaux groupés autour de lui,
Et, près de là, tenant en réserve sa garde,
Du haut d'un mamelon, Napoléon regarde,
Monté sur un cheval gris, aux naseaux fumants,
S'en aller, l'arme au bras, ses derniers régiments
Vers la plaine déjà par d'autres occupée.
Tous l'acclament. Aux chefs saluant de l'épée,
L'Empereur fait un signe, et quand passe un drapeau,
Calme, il porte la main à son petit chapeau.
Dans cette steppe au loin par la brume obscurcie,
Tout ce qu'ont de soldats l'Autriche et la Russie
Aujourd'hui va barrer la route au conquérant.
L'heure est grave. Effrayé presque d'être si grand,
Celui qui vient dans Ulm d'écraser l'Allemagne
Et qui, pour terminer d'un seul coup la campagne,
Veut, une fois de plus, ce soir être vainqueur,
Sent un léger frisson lui traverser le cœur.
— N'as-tu jamais aucun vertige, aigle qui planes?

Or, comme défilait au pas le corps de Lannes,
— On en était à la brigade Walhubert, —
Le soleil, jusqu'alors de nuages couvert,

Eclaira tout à coup l'immense paysage,
Et le grand fataliste y voyant un présage
Et sentant que l'espoir en son cœur renaissait,
Sourit au général Walhubert qui passait.

L'obscur soldat partit, ivre de ce sourire.

La veille d'Austerlitz, on avait fait prescrire,
De peur de dégarnir les rangs, que les blessés,
Officiers ou soldats, ne fussent ramassés
Que le soir, une fois la bataille finie.
Chose affreuse! Ils devaient traîner leur agonie
Dans ce champ clos glacé par la bise du Nord,
Où la pitié viendrait seulement quand la mort
Aurait enfin cuvé sa sanglante débauche.

Le maréchal devait opérer sur la gauche,
Par la route d'Olmütz, forte position,
Prise par Lichtenstein et par Bagration ;
Et Walhubert servait sous lui. — Quelle tuerie!
D'abord ce fut un grand choc de cavalerie,
Et les carrés français, sur leurs quadruples fronts,
Eurent à repousser quatre-vingts escadrons ;
Puis Kellermann, sabrant, nous fit la place nette,
Et nos vieux régiments, croisant la baïonnette,
Marchèrent, les tambours devant, l'aigle au milieu,
Vers Pratzen, où tonnaient trente bouches à feu.
Quand ces grands mouvements sous le canon s'opèrent,
C'est terrible! Combien de braves gens tombèrent
Dans cette plaine où rêve aujourd'hui le berger!
Castex, le colonel du treizième léger,
Un officier superbe et de très-haute taille,
Fut frappé d'une balle au front, et la mitraille
Enleva d'un seul coup un groupe de tambours.
N'importe! Sur Pratzen, dont brûlaient les faubourgs
Et dont les grenadiers du czar gardaient l'entrée,
Nos petits fantassins, en colonne serrée,
S'avançaient lentement commandés par Suchet,
Et, dans cet ouragan formidable, on marchait :
— Car, pour vaincre, il fallait prendre cette bourgade.

Ce fut à Walhubert d'enlever sa brigade.
Enfin! C'était son tour de courir au canon,
Lui, l'heureux général chez qui Napoléon
Venait de faire naître une fierté pareille
A celle des grognards qu'il tirait par l'oreille;
Lui, pour qui l'Empereur enfin avait souri!

— En avant! commanda Walhubert.
A ce cri,
D'un effort furieux ses bataillons partirent,
Et par un feu nourri, les Russes répondirent;
Et comme Walhubert, joyeux, caracolait,
Poitrine au vent et sabre à la main, un boulet
Le jeta sur le sol, la cuisse fracassée.

La colonne d'attaque était trop bien lancée;
Elle ne cessa pas pour cela de courir.
Mais, comme des soldats venaient le secourir,
L'intrépide blessé les écarta d'un signe,
Et dit sévèrement :
— Eh bien! Et la consigne?
Qu'on me prenne un drapeau russe pour mon linceul...
Grenadiers, à vos rangs!... Je peux mourir tout seul!...

François Coppée.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire générale des Hongrois,* par Edouard Sayous. 2 vol. — II. *Histoire de la Butte des Moulins,* par M. Edouard Fournier. 1 vol. — III. *Montcalm ou le Canada français,* par M. Charles de Bonnechose. 1 vol. — IV. *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre,* par M. le comte de Baillon. 1 vol. — V. *Annuaire des sciences historiques,* par M. Caix de Saint-Aymour, 1 vol. — VI. *Répertoire politique, historique et littéraire,* par M. Valframbert. 1 vol. — VII. *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle.* Nouvelle série publiée sous la direction de M. de Lescure. 4 vol. — VIII. *Poésies intimes,* par M. F.-A. de La Rochefoucauld. 1 vol.

I

La région du Bas-Danube, qu'on appelle aujourd'hui la presqu'île des Balkans, ressemble, au point de vue ethnographique, à ces bassins géologiques où les courants diluviens ont déposé pêle-mêle des débris de tous les âges et de toutes les couches terrestres. Ç'a été la grande halte des peuples qui sont allés à la conquête du monde. Quelques-uns ont passé outre, comme les Goths, les Vandales, les Lombards, etc.; d'autres s'y sont rencontrés à diverses dates, et, après s'y être longemps heurtés, y sont demeurés face à face, dans un état d'hostilité permanente, mais, malheureusement peut-être, dans l'impuissance pour aucun de prévaloir sur les autres ou de faire accepter son hégémonie.

Celui de tous qui eût paru le plus naturellement appelé à établir sa suprématie, était le peuple hongrois. Il avait sur les Slaves, les Roumains, les Bulgares la supériorité du nombre, celle de l'unité bien franche d'origine et des vertus guerrières, et il se donna de bonne heure celle des services rendus contre l'ennemi commun, l'envahisseur asiatique, le Mongol et le Musulman.

Comment néanmoins se fait-il que ce peuple n'ait pas eu ce rôle prépondérant, qu'il ait été presque toujours subordonné comme les autres et qu'il n'en soit arrivé encore qu'à faire constater son individualité nationale? C'est une question à laquelle son histoire seule peut

répondre, comme, seule, elle peut, par l'explication du passé de cette nation, faire pressentir ce que pourra être son avenir.

Cette histoire des Hongrois est peu ou point connue; nous n'en avons pas, en France du moins, de tableau complet et suivi; les annales de la Hongrie se confondent généralement, pour nous, avec celles des peuples voisins, et ne s'en détachent que dans quelques épisodes héroïques, d'une célébrité universelle. Quant au développement personnel de la nation, nul ouvrage, à notre connaissance, ne l'a présenté jusqu'ici dans ses crises, ses phases, sa succession historique. A dire vrai, le besoin n'en était pas vivement senti jusqu'à présent; rien n'indiquait que la Hongrie pût devenir autre chose qu'un satellite de l'empire autrichien. Mais aujourd'hui tant de choses sont possibles, qu'on aime à être prêt à toute éventualité.

Aussi fera-t-on, croyons-nous, bon accueil à l'*Histoire générale des Hongrois*, que publie M. Edouard Sayous[1], un de ces savants désintéressés qui ne cherchent pas l'opportunité dans leurs travaux, mais que l'à-propos favorise et récompense quelquefois. Ce n'est pas ici un travail improvisé et fait en vue des circonstances. Avant de mettre à contribution les sources nationales auxquelles l'auteur a voulu recourir avant tout, il lui a fallu se mettre en mesure d'y puiser; avant de consulter les chroniques hongroises, il a dû apprendre à les lire; et ce n'est pas une petite tâche, que l'étude du magyare, idiome d'origine finnoise altéré dans le cours des âges au contact du slavon, du latin et de l'allemand. Nous ne parlons pas de ce que la collation de ces sources indigènes avec les autres et leur contrôle réciproque a demandé de temps : on le devine. C'est donc ici une œuvre de longue haleine et dont la pensée ne date pas d'hier; le mérite est assez rare pour qu'il y ait justice à le signaler d'abord.

A côté de cette richesse et de cette solidité d'informations, nous aurions aimé à trouver, dans cet ouvrage, la rapidité, le mouvement et le coloris de style qu'au premier aspect le sujet tout belliqueux semblait demander. Mais M. Sayous nous en prévient dans son titre, ce n'est pas seulement l'histoire militaire de la Hongrie qu'il a voulu écrire, c'est son histoire générale.

« Par histoire générale, nous entendons, dit-il, un tableau de la vie nationale qui n'est restreint ni par les limites d'une province, ni par les limites d'une période chronologique, ni par un point de vue spécial; un tableau qui n'est ni une histoire militaire ou politique, ni une histoire juridique ou administrative, ni une histoire religieuse ou littéraire, mais qui est un peu tout cela, puisque tout cela rentre dans l'organisme vivant d'un pays. »

[1] *Histoire générale des Hongrois*, par Edouard Sayous, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. 2 vol. in-8°. Didier et Cie, édit.

Or, une histoire ainsi conçue et qui embrasse tant d'éléments ne comportait ni la rapidité d'allure, ni l'éclat de diction d'une histoire purement narrative; l'exposition méthodique, la discussion, la dissertation même y devaient trouver place. Ce qu'on était en droit seulement de demander à l'auteur, c'est qu'il accusât vivement les phases caractéristiques, les périodes décisives, les moment solennels de cette « vie nationale » dont, le premier, il avait eu l'heureuse idée de retracer le développement. A cet égard, M. Sayous n'a pas complétement non plus répondu à notre attente; le relief manque à sa peinture et le jour n'est pas distribué dans son tableau de manière à en mettre bien en saillie les parties principales. Ses procédés sont du savant plus que de l'artiste. Il marque avec précision les âges du peuple hongrois, mais il n'en accentue pas assez la physionomie.

Il y a quatre âges, ou quatre périodes dans la vie de ce peuple : la première qui va de son établissement dans la contrée qu'il occupe aujourd'hui à sa conversion au christianisme; la seconde qui s'étend de sa conversion à sa lutte contre l'invasion mongole (972 à 1241); la troisième qui comprend le règne glorieux de la maison d'Anjou et le siècle anarchique de la monarchie élective (1301 à 1526); la dernière, celle de l'union avec la monarchie autrichienne, qui compte plus de trois cents ans de durée et dont il faut désirer que les révolutions en train de tout changer n'interrompent pas le cours.

La première période offrait des problèmes de toutes sortes à résoudre: problèmes d'ethnographie, de géographie, de linguistique, de mythologie, de législation, etc. M. Sayous nous semble en avoir donné les solutions les plus satisfaisantes pour la science et pour l'amour-propre de la nation hongroise elle-même, qui ne perd rien à avoir été montrée dans toute la vérité de sa sauvage mais puissante originalité. « N'est-il pas, en effet plus beau, dit M. Sayous, d'être arrivé dans le monde civilisé avec une vive et fruste intelligence, une vie primitive et vigoureuse, et le simple germe de fortes institutions, en un mot, de s'être fait une noble place dans le monde par une série de progrès, que d'y être tombé comme un aérolithe, ayant de prime-abord toutes les qualités et tous les talents? »

Le premier pas des Hongrois dans la voie de la civilisation fut leur conversion au christianisme. M. Sayous remarque que leur religion les rendait moins hostiles à celle du Christ que ne l'avait été le paganisme grossier de quelques autres barbares ; car, avec le culte des forces ou des esprits de la nature pour caractère essentiel, elle avait une disposition manifeste à reconnaître un dieu suprême et professait la foi à l'immortalité de l'âme. Une autre disposition naturelle du peuple hongrois, nous voulons dire sa sociabilité, son empressement à se concilier les peuples voisins, contribua, avec sa conversion, à le mettre

vite et en bonne place dans le concert des nations modernes. On fait généralement honneur au roi saint Etienne de la conversion de son peuple. La vérité est que cette grande et féconde révolution fut inaugurée par Geiza, le prédécesseur de ce prince, et que Geiza, ajoute M. Sayous, n'eut pas besoin, pour prendre le parti de se faire chrétien d'y être excité par son épouse Sarotta, ainsi que l'a dit la légende, sans doute pour donner un pendant à l'histoire de sainte Clotilde. Les instincts naturels et les vues politiques du barbare sont une explication suffisante de ce fait. Les vrais apôtres de la Hongrie ne seraient pas non plus, à en croire M. Sayous, ni des Italiens, ni des Allemands, ni des Grecs : ce seraient des Slaves de Bohême, et en particulier l'évêque de Prague Wojtreh, plus connu sous le nom de saint Adalbert, qui, dans une visite au prince hongrois, aurait donné de sa main le baptême au jeune prince Waïk, qui devait devenir si célèbre sous le nom d'Etienne et si bien mériter le titre de saint que lui a décerné l'Eglise. Pour n'avoir pas été, dans toute l'exactitude du mot, le premier roi chrétien de Hongrie, saint Etienne ne perd rien des droits qu'il a, comme tel, aux hommages de la religion. M. Sayous fait de son règne un très-beau tableau. Une chose y frappera, entre autres, ce sont les emprunts faits par ce prince à l'Allemagne et à la France dans l'organisation religieuse et séculière de ses États.

Les Hongrois, en se faisant chrétiens, se mettaient ainsi rapidement au niveau des peuples dont l'établissement avait devancé de plusieurs siècles le leur; ils auraient bientôt cessé d'être les tard venus du monde moderne, si de funestes divisions n'avaient éclaté chez eux, après la mort de saint Etienne. Mais du moins, si la Hongrie dans le courant du douzième siècle, ne grandit pas, elle n'éprouva pas de dissolution intérieure; sa constitution même s'affermit; et, quand arriva pour l'Europe la menace d'invasions nouvelles; quand, du fond de l'Orient, vinrent fondre sur l'Occident les hordes mongoles et les armées musulmanes, les Hongrois, les derniers nés de la civilisation, se trouvèrent prêts à lutter pour elle, et ils ne s'y épargnèrent point. C'est en ce moment que se caractérise et se précise le grand et noble rôle que la Providence leur réservait. Voici avec quel intelligent et vif sentiment d'admiration le dépeint M. Sayous :

« La destinée du peuple hongrois, pendant des siècles entiers, pourrait être comparée à celle d'un converti qui sauverait sa nouvelle croyance en combattant ses frères d'autrefois. Peuple devenu chrétien seulement au onzième siècle, il a défendu l'Europe civilisée au treizième contre les Mongols indifférents en religion, au quinzième contre les Osmanlis, musulmans fanatiques; peuple ouralien altaïque, étranger à la souche aryenne, conquérant imposé à l'Europe comme un nouveau fléau de Dieu, il s'est retourné menaçant et brave, souvent vaincu,

jamais découragé, contre les immenses agglomérations des tribus altaïques lancées à la conquête des pays slaves et germaniques, et peut-être des peuples latins. »

Pendant ces grandes luttes, l'histoire de la Hongrie n'est plus une histoire particulière; elle entre dans le grand ensemble de l'histoire de l'Europe où elle a même droit, par moments, à la première place. Cette place, on ne la lui a pas toujours faite aussi large qu'elle le méritait; M. Sayous, lui-même, dans son livre, passe trop vite, à notre gré, sur cette héroïque épopée. Sa préoccupation dominante est de suivre, sans la quitter d'un pas, la nation hongroise dans l'évolution confuse des événements auxquels elle est mêlée. Aussi, dès le lendemain de la retraite des Mongols, pendant que la Hongrie se refait, M. Sayous nous raconte ses relations avec la maison de Hapsbourg, qui lui dut sa fondation et avec la maison d'Anjou dont, après l'extinction de ses rois indigènes, elle reçut pendant près d'un siècle ses souverains. L'intelligente politique dont cet avénement d'une branche de la maison de France au trône de de saint Etienne était une réalisation partielle, est ici très-bien exposée; et, quant à la part qu'eût la papauté dans ces hautes combinaisons, elle ne lui est pas imputée à crime, comme elle l'a été dans d'autres ouvrages. Non-seulement l'historien des Hongrois ne déclame pas contre Boniface VIII qui favorisait la politique angevine, mais il soutient que, même après l'attentat d'Anagni, et sous Clément V, la papauté avait conservé, plus qu'on ne le croit, l'esprit politique qui l'animait naguère et gardait plus d'autorité morale qu'on ne l'a dit. M. Sayous raconte très-au long et apprécie comme elles le méritent les grandes choses que firent, pour la Hongrie, les princes de la maison d'Anjou. Par elle, l'esprit, les mœurs et une partie des institutions de la France avaient pénétré chez les Magyars. « Cette influence de la France est le trait du quatorzième siècle hongrois, dit M. Sayous; nous la retrouvons presque en toutes choses, mais sans qu'elle ait produit aucun bouleversement; car elle a pénétré doucement, peu à peu les institutions magyares, telles que les avait déjà modifiées l'influence de l'Allemagne et de l'empire byzantin. »

Ce n'est donc pas, comme on le voit, à dater du dix-septième siècle seulement que la France a régné moralement sur l'Europe. Elle avait déjà largement établi ce glorieux empire au moyen âge. Ce qui arrêta, en Hongrie, le développement de l'influence française, ce fut la période d'anarchie intérieure et de guerres étrangères qui suivit la mort de Louis le Grand et la fin de la maison d'Anjou. « Rien n'a plus contribué, dit M. Sayous, à grandir dans l'histoire magyare, le rôle de cette maison, que le désordre qui fut le résultat de son extinction prématurée. D'un des états plus puissants de l'Europe au douzième siècle, le royaume de Hongrie devint un des plus faibles dans les siècles qui suivirent,

par l'effet de l'avilissement de l'autorité royale et de l'indépendance féodale des magnats. »

La Hongrie perdit alors en effet une partie des provinces sur lesquelles elle avait régné soit directement, soit par droit de suzeraineté. Si le flot montant de l'invasion musulmane qui vint encore ajouter à ses périls, ne l'emporta pas tout entière, ce fut grâce aux héros chrétiens, que Dieu lui donna alors pour sa défense et celle de l'Europe. Jean Hunyade et Mathias Corvin la sauvèrent et le monde chrétien avec elle. Le nom de ces héros est dans toutes les mémoires; mais l'ensemble de leur vie épique, le double tableau de leur administration et de leurs exploits (car ils étaient hommes de gouvernement et d'épée à la fois) n'avait pas encore été fait, croyons-nous. Ce sera le mérite particulier de l'ouvrage de M. Sayous d'en avoir tracé le premier une esquisse, sinon très-vivante, du moins rapide et nette. Jusqu'au désastre du Mohacs, l'historien maintient distinctement, sous les yeux du lecteur la personnalité de la Hongrie, et la fait suivre du regard, dans le chaos orageux et sanglant des événements militaires, comme ces guerriers illustres qu'on reconnaissait toujours à leur panache au milieu de la mêlée. De là le profond intérêt qu'excite cette partie du livre, nonobstant la teinte un peu terne du style. Cet intérêt baisse un peu du jour où la Hongrie passe sous le sceptre de l'Autriche; les efforts que fait alors la nation magyare pour résister à l'absorption allemande, mettent en scène des individualités curieuses et souvent romanesques, mais ces efforts n'ont, la plupart du temps, ni assez d'ensemble, ni des motifs assez désintéressés pour exciter une bien vive sympathie. Ce qu'on aime plus à voir que les conspirations, les révoltes, les soulèvements auxquels nous faisons allusion, c'est la fermeté calme avec laquelle le peuple hongrois reste fidèle à lui-même pendant des siècles, remplissant loyalement ses devoirs envers ses souverains, mais sans jamais s'abdiquer et s'abandonner lui-même. Un peuple capable d'une telle conduite méritait la récompense qu'il a obtenue de nos jours, celle de faire, sans recourir aux armes, reconnaître sa nationalité, et sanctionner sa constitution et ses droits. Tel est le sentiment d'estime qu'inspire pour la Hongrie la lecture du livre de M. Sayous. Cet ouvrage a, au point de vue de l'exécution, des défauts que nous n'avons pas dissimulés; nous n'en saurions tout louer, non plus, au point de vue des idées; mais, en somme, c'est un travail savant, grave, d'un esprit sage, qui manquait en Erance et qui vient à son heure. La Hongrie va peut-être, en effet, avoir bientôt un rôle important à remplir. Son passé permet de partager l'espoir que son historien met en elle. « Quand on envisage les ressources naturelles de la Hongrie, dit M. Sayous, ses progrès en tout genre, sa croissante activité intellectuelle, comme son invariable patriotisme, sa tolérance

exemplaire, et surtout le ferme et large esprit qui a le plus souvent présidé à ses destinées antiques et modernes, on peut, croyons-nous, conclure par ces paroles : la réconciliation a réussi. »

II

Il se fait en ce moment, dans Paris, un travail de voirie gigantesque ; la République exécute, à cet égard, des plans que l'Empire, qui pourtant n'allait pas timidement sur ce point en besogne, avait à peine osé concevoir et devant l'accomplissement desquels il avait même, au dernier moment, reculé. Outre la large trouée faite sur la rive gauche de la Seine à travers les grands hôtels du faubourg Saint-Germain, pour l'unique plaisir, semble-t-il, de troubler la tranquillité majestueuse d'un quartier où rien n'appelait le mouvement des affaires et où il ne viendra pas, quoi qu'on fasse, on ampute, sur la rive droite, dans le voisinage des Tuileries, du Palais-Royal, de la place Vendôme et des boulevards, une colline chargée d'habitations sordides et mal hantées, qui faisait, au milieu de ce beau quartier, l'effet d'une protubérance cancéreuse sur un beau visage. Autant l'utilité de la première opération était contestable, autant la nécessité de la seconde se montrait impérieuse. Cette ignoble *Butte des Moulins* salissait cette élégante région de Paris et en gênait considérablement les communications ; mais ce qu'il y avait là de plus singulier, c'est que ce n'était pas le fait de la configuration naturelle du sol, ni d'un de ces accidents de terrains avec lesquels les plus grandes villes doivent compter et qui, s'ils ont des inconvénients, offrent aussi des avantages. Ce mamelon incommode et laid était le produit séculaire des immondices de la ville. Ce fait depuis longtemps soupçonné vient d'être démontré d'une façon incontestable par le déblaiement qui s'achève en ce moment. En effet, les terres enlevées jusqu'à la rencontre du sol franc n'ont présenté que des couches plus ou moins régulières de gravois et de détritus végétaux, mêlés de poteries et de briques d'une date peu ancienne. Ce serait ainsi contre le fruit de l'incurie de la vieille édilité parisienne que la nouvelle aurait aujourd'hui à lutter.

Du reste, l'attaque dirigée contre cette excroissance ignoble ne date pas d'aujourd'hui. Paris a essayé de bonne heure de s'en débarrasser ou de la diminuer au moins, et il y avait réussi en partie, puisque des deux buttes qui s'élevaient jadis sur ce point, il n'en reste plus qu'une. Si l'on veut savoir comment a disparu la première, et comment l'autre s'est couverte des maisons borgnes que nous y avons vues, il faut lire

la curieuse histoire que vient d'en donner M. Edouard Fournier[1]. Personne n'était mieux préparé pour cette tâche qui demandait de l'érudition et de l'esprit, que l'auteur des *Enigmes des rues de Paris* et de l'*Histoire du Pont-Neuf*. Aussi ce nouvel ouvrage a-t-il, avec quelque chose de plus original encore dans les détails, tout l'intérêt piquant des deux premiers. Sans compléter précisément avec eux, une trilogie d'études historiques sur Paris, l'*Histoire de la Butte des Moulins* tient, dans l'ordre spécial de renseignements auquel elle se rattache, une place importante. C'est là, sans doute, de la petite histoire ; mais, en histoire y a-t-il rien de petit? Ces minuscules particularités ne changent pas, assurément, la physionomie des choses auxquelles elles se rapportent dans le passé, mais elles l'accentuent davantage. Les détails, le plus souvent inédits ou peu connus, dans lesquels, après avoir retracé le rôle de la Butte des Moulins au moyen âge, M. Fournier entre sur l'extension que prit de ce côté Paris aux dix-septième et dix-huitième siècles, fournissent çà et là des traits d'une certaine importance et d'un certain prix pour la peinture des mœurs de l'époque. Ainsi, par exemple, M. Fournier nous apprend que les gens de théâtre, écrivains dramatiques, compositeurs, acteurs, actrices, danseurs et danseuses, venaient volontiers planter leur tente sur ces hauteurs qui avaient passé depuis quelque temps sous la juridiction spirituelle du curé de Saint-Roch, dont la chapelle avait été érigée en paroisse ; et que tout ce monde, qui, sous le rapport canonique, n'était pas, dans les meilleures conditions vis-à-vis de l'Eglise, s'entendait avec elle sur plusieurs points, dans la pratique de la vie quotidienne. Ainsi, dit M. Fournier, Gilbert de Pixérécourt possédait, dans sa précieuse collection d'autographes, un *contract* (sic) passé entre le curé et les comédiens par lequel ceux-ci s'engageaient à faire la dépense nécessaire pour les pains à bénir le jour de la Fête-Dieu à l'église Saint-Roch.

Quelque quarante ans après, ces mêmes gens de théâtre, s'affublant des chapes et des chasubles de la même église, en fracturèrent les tabernacles, en arrachèrent les vases sacrés et s'en allèrent en une procession grotesque les offrir à la Convention, qui s'empressa naturellement de leur accorder les honneurs de la séance.

Ce quartier cependant était, au fond, meilleur qu'un autre ; la réaction antijacobine y fut, en effet, plus prompte et plus résistante qu'ailleurs, comme le prouve la mitraillade des sections par Bonaparte au 13 vendémiaire, sur les marches de Saint-Roch. Faut-il croire qu'il était redevenu détestable pendant la Commune ? On serait porté à le penser si l'on ne savait que les soldats comme les chefs de ce gouver-

[1] *Histoire de la Butte des Moulins,* avec une étude sur les demeures de Corneille à Paris. 1 vol. in-12, avec deux vues de la Butte. Frédéric Henry et Cie, éditeurs.

nement étaient des gredins recrutés de partout. Ce qui est positif, mais presque ignoré, — car le clergé, il faut lui rendre cette justice, n'a chargé que le moins qu'il lui a été possible les communards vaincus, — ce qui est positif, disons-nous, c'est que, à cette époque, l'église Saint-Roch fut encore violée. M. Fournier termine son travail par le récit de cet attentat et la reponse que le vénérable curé d'alors fit aux insurgés qui lui demandaient de leur livrer lui-même son église. Cette lettre est peu connue et mérite de l'être :

« Monsieur le Délégué, je suis prêt, tout en protestant contre la violence qui m'est faite, à délivrer les clefs de l'église Saint-Roch devant un ordre écrit signé d'un des délégués de la Commune au 1er arrondissement, se portant comme propriétaire du monument, ordre qui restera entre mes mains. Quant à apporter moi-même un concours quelconque à ce que je regarde comme la profanation de mon église, je me laisserai plutôt tuer. »

« MILLAUD, curé de Saint-Roch. »

« D'ordinaire, ajoute M. Fournier, c'est un trait d'esprit qu'on cherche pour finir. Nous préférons un trait de courage et nous finirons par celui-ci. »

III

Deux ouvrages viennent de paraître, dont nous tenons à annoncer la publication à nos lecteurs, parce qu'ils en ont eu ici une première communication, et que ce sont de ces livres sur lesquels on aime à revenir et que l'on met dans sa bibliothèque. Ceux-ci ont reçu, du reste, en se produisant en volume, des additions qui en augmentent sensiblement la valeur.

Le premier de ces ouvrages est cette attristante, mais glorieuse histoire de la perte du Canada, que M. Ch. de Bonnechose a racontée dans ces pages mêmes, sous la forme d'une biographie de Montcalm [1]. L'impression qu'a faite ce récit profondément ému n'est pas oublié, nous en sommes sûr. Nulle part on ne saurait trouver du dernier défenseur de notre belle colonie d'Amérique un portrait plus vrai, plus sympathique et de nature à se mieux graver dans la mémoire et dans le cœur. C'est le type le plus caractéristique du gentilhomme français. M. Ch. de Bonnechose n'a épargné aucune recherche pour peindre avec exactitude et faire revivre dans tous ses traits cette brillante figure de Mont-

[1] *Montcalm ou le Canada français*, essai historique, par M. Charles de Bonnechose. 1 vol. in-8 avec un portrait du temps et deux cartes. Hachette et Ce, édit.

calm, et pour nous montrer, dans tout ce qu'elle a eu d'héroïque et de touchant, la lutte suprême que soutint avec lui le Canada pour demeurer français. Il s'est aidé avec talent des nombreux travaux dont l'histoire de cette colonie, celle de ses derniers temps en particulier, a été, depuis quelques années, l'objet. « Aujourd'hui, dit M. de Bonnechose, grâce à la publication des archives de la Guerre et de la Marine, grâce aux travaux des historiens et à la découverte d'une précieuse correspondance de famille, la lumière s'est faite et le dévouement de Louis de Montcalm et de ses troupes nous apparaît avec une étonnante grandeur. » On l'a vu, ce dévouement fut égal chez les soldats et chez leur chef; et, par soldats, il faut entendre ici toute la population canadienne ; car, au dernier jour, dit l'auteur, on vit marcher à la suite de Montcalm des enfants de douze ans et des vieillards de soixante, côte à côte avec les sauvages qui avaient pris parti pour nous. Seulement, chez le chef, ce dévouement grandit de toute l'étendue de l'effort qu'il est obligé de faire sur lui-même pour surmonter le dégoût, le découragement, le désespoir que lui inspirent la lâche et égoïste indifférence du souverain qu'il sert et la poignante douleur des peines domestiques qu'il est obligé de refouler pour rester tout entier à ses devoirs publics. Quel père lira, sans se sentir le cœur serré, ces lignes navrantes jetées comme en passant dans le récit des derniers combats ! « On était à la fin, Québec allait tomber, il n'y avait plus rien à attendre de la France. La victime connaît son sort et elle accepte l'immolation. Mais une autre angoisse lui était réservée : Bougainville lui apprend qu'une de ses filles vient de mourir, mais il ne sait laquelle. — « Est-ce la pauvre « Mirète, qui me ressemblait et que j'aimais tant ! » s'écrie le père. Il l'ignora toujours. »

L'ouvrage est plein de ces traits antiques, racontés comme cela incidemment et sans y appuyer. C'est que Montcalm était lui-même un homme antique, un homme de Plutarque grandi par la foi chrétienne. Son biographe n'est pas lui-même sans quelques rapports avec l'historien des grands hommes de la Grèce et de Rome.

IV

Le second des ouvrages dont le *Correspondant* a eu la primeur et qui viennent de paraître en volume, a pour sujet cette reine dont les malheurs arrachèrent des accents si profonds et si éloquents à Bossuet, cette fille de Henri IV qui, par la grandeur de son courage et de son caractère, imposa le respect même à ses ennemis les plus acharnés, Henriette-Marie de France, enfin. M. le comte de Baillon, on s'en sou-

vient, a raconté ici sa tragique et touchante histoire. Cette histoire, dont l'intérêt saisissant et la véritable grandeur ont frappé les Anglais avant nous, et qui a été, au-delà du détroit, l'objet de plusieurs savantes et sympathiques études, M. le comte de Baillon l'a reprise avec un zèle patriotique, et, sans l'avoir mise aussi complétement en lumière qu'il était possible de le faire, l'a du moins racontée avec une émotion communicative. Ce brillant travail, dont on a lu ici les principales parties, vient d'être livré au public, sous le titre même où nous l'avons donné : *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre* [1]. Il ne nous appartient pas de louer une œuvre dont nous avons offert les prémices à nos lecteurs ; le succès qu'elle a eu auprès d'eux nous en dispense d'ailleurs. Tout le monde a été frappé en effet de ce que, quoique l'auteur n'en ait pas connu tous les documents, cette biographie présente de curieux et de neuf, soit pour les faits, soit pour le caractère, l'esprit et les vues des personnes qui y sont au premier rang. Marie de Médicis, Richelieu, Buckingham, Charles Ier et Henriette de France elle-même, pour ne parler que des principaux, s'y montrent sous un jour plus large et plus vrai encore que celui où ils nous ont apparu jusqu'ici et qui, par suite, explique mieux les événements auxquels ils ont été mêlés et la part qu'ils y ont prise. M. de Baillon a du reste ajouté à son récit des développements et des notes importantes, ainsi qu'un document du plus haut prix et jusqu'ici inconnu dans son texte original. C'est la correspondance de la reine avec son mari et ses confidents. Cette correspondance très-étendue et qui embrasse les quatre années les plus agitées et peut-être les plus remplies d'angoisses de l'infortunée princesse (1642 à 1646) avait été publiées dans une traduction anglaise avec des notes très-utiles à consulter, dit M. de Baillon, par Mrs Everett Green, qui les avait découvertes au British Museum. L'état dans lequel cette correspondance se trouvait, en rendait le déchiffrement et le classement très-laborieux ; mais l'authenticité n'en était pas douteuse ; aussi l'intérêt qu'elle présentait soutint jusqu'au bout Mrs Green dans la résolution qu'elle avait prise de l'éditer. C'était rendre un grand service à l'histoire, que de mettre en lumière ces lettres tout intimes. Mais ce service n'aurait pas été complet si le texte même n'en avait pas été publié. C'est ce texte dont M. de Baillon a enrichi son volume. Ce texte est en français : Henriette, paraît-il, n'écrivait qu'en cette langue ; mais ce n'était pas l'autographe qui était expédié ; la reine traduisait ses lettres ou les faisait traduire en chiffres par les personnes de son intimité. Comment le texte authentique a été retrouvé et restitué, c'est ce que M. de Baillon raconte dans l'introduction qu'il a placée en tête de son volume. « Les lettres dont se compose

[1] Didier et Ce édit. 1 vol. in-8, avec un portrait du temps.

cette correspondance sont très-nombreuses, ajoute-t-il. La partie principale est celle qui s'adresse à Charles Ier et que Henriette écrivit au milieu des plus poignantes épreuves qui puissent être infligées à la nature humaine, lettres confidentielles où le cœur en s'épanchant loin de l'œil du public révèle involontairement les caractères. Celui d'Henriette s'y reflète comme dans un miroir fidèle; on l'y trouve énergique et vaillante jusqu'à la témérité, tendre et dévouée jusqu'au renoncement personnel le plus complet : elle est avant tout préoccupée du roi, de ses amis et de ses partisans; dans ses propres malheurs, c'est seulement à Dieu et à l'amour de son époux qu'elle en appelle. Si elle se voit obligée trop souvent de s'indigner contre les lenteurs et les irrésolutions de Charles, elle sait aussi trouver des mots charmants pour lui exprimer tout ce que son cœur renferme d'affection et de dévouement. »

On voit, par cet aperçu, de quel prix cette correspondance est pour l'objet que s'est proposé M. de Baillon en venant, à son tour, venger la digne fille de Henri IV des négligences de notre histoire. Ces lettres étaient le complément obligé de son travail qu'il appelle à bon droit « une œuvre de réparation », et que nous pouvons, à aussi juste titre, appeler une œuvre de talent.

V

Il y a un genre de publications dont l'origine date de ce siècle, et qui, sans doute à cause de son caractère utilitaire, a pris assez d'extension. C'est ce qu'on appelle les *Annuaires*, recueils périodiques de renseignements sur un ordre déterminé de faits accomplis dans le cours d'une année. Plusieurs institutions publiques ont le leur, parmi lesquels se distingue, pour son plan bien conçu, son exécution soignée et la régularité de son apparition, l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, qu'on peut appeler, à juste titre le Bureau d'enregistrement des sciences. Les lettres ont eu pendant quelque temps aussi le leur ; nous regrettons que l'*Année littéraire* de M. Vapereau et l'*Année historique* de M. Zeller n'aient pas continué ; elles avaient le tort d'arborer un drapeau et de manifester trop visiblement des préférences ; mais du moins présentaient-elles, sur une échelle assez large, le mouvement d'ensemble et la marche générale du travail intellectuel en France. Nous n'avons plus, dans cet ordre, que des recueils particuliers.

Cette année nous en a apporté un nouveau, qui manquait, on peut le dire, et qui, bien qu'il soit loin de répondre encore au but qu'il se propose, mérite d'être signalé et encouragé : c'est l'*Annuaire des sciences his*

toriques[1]. « Nous avons pris ce titre, dit l'auteur, M. de Caix de Saint-Aymour, afin de pouvoir faire entrer dans notre cadre tous les renseignements concernant les sciences qui servent de base analytique à l'histoire proprement dite, c'est-à-dire l'Archéologie, l'Epigraphie, la Numismatique, la Linguistique (opposée à la Philologie, science purement littéraire), l'Anthropologie, en un mot, toutes les branches du savoir humain qui étudient les sources de la grande histoire. »

Le présent volume est loin de remplir ce programme, mais ce n'est, à vrai dire, qu'une prise de possession du sujet. Les documents officiels sur l'organisation de l'enseignement public, ainsi que sur les Académies et Sociétés savantes y occupent une place considérable, qu'ils ne doivent plus reprendre, affirme l'auteur, aujourd'hui mieux avisé et qui comprend que c'est là un remplissage parasite. La partie vraiment importante de ce volume et la plus considérable, il faut le reconnaître, est la bibliographie, c'est-à-dire l'indication des ouvrages relatifs à l'étude de l'histoire publiés en France et à l'étranger. Et quand nous disons ouvrages, nous nous exprimons mal, car ce ne sont pas seulement les publications méritant ce titre et emportant l'idée d'une certaine étendue, que M. de Caix enregistre ; ce sont, comme il a soin d'en prévenir lui-même ses lecteurs, souvent plus désireux des *plaquettes* que des gros livres, ce sont les brochures, les feuilles volantes, les articles de journaux, les cartes, les gravures, les lithographies, enfin tout ce qui rentre dans l'étude du passé, n'importe à quelle date, sur quel point et dans quelle mesure. Ces publications sont, du reste, présentées purement et simplement en forme de catalogue et sans appréciations d'aucune sorte. La liste en est un peu en retard, cette année, mais désormais elle sera au courant, assure M. de Caix, et contiendra tout ce qui aura paru dans l'année qui aura immédiatement précédé l'impression de l'*Annuaire des sciences historiques*. Que cette promesse soit tenue, et ce sera une suffisante recommandation pour ce recueil.

VI

Un autre annuaire nouveau vient de paraître sous le titre de *Répertoire politique, historique et littéraire*[2], titre fort inégalement rempli, au moins en ce qui regarde la littérature, qui n'y est représentée que par un article de vingt-sept pages, exclusivement réservées au théâtre. Le reste est à la politique et contient : 1° un tableau des crises par

[1] 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

[2] *Répertoire politique, historique et littéraire*, publié sous la direction de M. Ch. Valframbert, avocat. 1 vol. in-8°. — Librairie Larose.

lesquelles a passé le pouvoir dans le cours de l'année 1876; 2° l'analyse des débats des deux Chambres; 3° toutes les pièces officielles qui en ont fourni la matière ou en ont été le résultat. Une table nécrologique, l'indication d'une suite de portraits donnés par les divers journaux dans le cours de l'année, et un appendice sur la question d'Orient (la seule, pour le dire en passant, des questions étrangères dont il soit parlé), terminent le volume, dont les lignes suivantes, empruntées au dernier paragraphe de l'introduction, feront suffisamment connaître l'esprit: « La République compte aujourd'hui six années d'existence de fait, et deux années d'existence officielle. L'épreuve a réussi, et la France se félicite de l'expérience. Maîtresse de ses destinées, elle a confiance en elle-même; elle se sent libre, sûre du lendemain, sûre de sa propre volonté. Elle croit à la durée de ses institutions, parce qu'elle est prête à les défendre; elle croit à leur bonté, parce qu'elle se sent capable de les pratiquer avec prudence et maturité; elle croit à l'avenir, parce qu'elle a recueilli et mis à profit toutes les leçons du passé. »

L'*Année politique* [1], de M. A. Daniel ne fait pas de profession de foi; mais « l'opportunisme » n'y perd rien. Cet annuaire est mieux conçu d'ailleurs et d'une rédaction plus littéraire que le précédent; ce n'est pas un répertoire, mais un journal régulier et suivi des débats du parlement français, et un tableau général des événements publics de l'Europe. L'auteur n'a pas d'yeux que pour nos tristes compétitions de partis; ses regards se détournent souvent de nous, pour se porter vers l'étranger, dont l'attitude, depuis la guerre, n'a rien offert encore de rassurant. Le récit de M. André Daniel est en outre, clair, rapide et, animé par d'habiles citations des discours ou des manifestes des hommes politiques; le ton en est modéré et plein de convenance. Ce volume, le troisième de la collection, qui date de 1874, se maintient fidèlement dans le plan que l'auteur s'est tracé en commençant et reste ce qu'il a été dès le principe, non une source de renseignements et de textes à l'usage de la politique militante, mais un mémorial à l'usage des gens du monde, qui cherchent autre chose que des armes dans le souvenir des années écoulées.

VII

La *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, commencée autrefois par M. Barrière, et continuée aujourd'hui par M. de Lescure, est entrée dans une nouvelle série dont la Révolution doit être exclusivement l'objet [2]. Déjà, il est vrai,

[1] 1 vol. in-12. — Librairie Charpentier.
[2] Librairie Firmin-Didot. — La première série comprend 28 volumes.

quelques volumes de la première sont consacrés à cette période, mais les Mémoires qu'ils contiennent descendent moins dans les détails que ceux qui doivent faire partie de la seconde, autant du moins qu'il nous est permis d'en juger par les trois volumes parus. Les deux premiers se composent des *Mémoires sur les journées révolutionnaires et les coups d'État*, documents réunis et coordonnés par M. de Lescure. Ils s'ouvrent par la *Chronique de cinquante jours*, de Rœderer, histoire des événements du 20 juin au 10 août 1792, perdue aujourd'hui dans les œuvres complètes de l'auteur, et qu'il est difficile de rencontrer à part. Un autre morceau, plus rare encore, plus curieux et autrement écrit que la froide chronique du procureur syndic du département de la Seine, ce sont les *Mémoires de Fiévée*, tableau d'ensemble de la période révolutionnaire, fait par un homme spirituel et avisé, qui avait su tout entendre et tout voir sans se faire remarquer : condition alors nécessaire pour conserver sa tête. Vient ensuite un récit tout personnel, celui des événements du 9 thermidor, fait par le gendarme (plus tard général), Meda, qui, dit-on, cassa d'un coup de pistolet la mâchoire à Maximilien Robespierre. Suivent plusieurs autres relations, également personnelles et relatives à des faits particuliers, parmi lesquelles nous citerons celle du général Ramel, sur le 18 fructidor; celle de Lucien Bonaparte sur le 18 brumaire; celle de Gohier, ainsi que des fragments des souvenirs d'Arnault le tragique, et de Lecouteux de Canteleu, le tout accompagné de préfaces et de notes critiques, qui en expliquent l'importance, en rectifient les erreurs, ou en relèvent les allégations injustes.

Le troisième volume, qui vient de paraître, ne contient que des renseignements sur la guerre de la Vendée. La première place parmi ces documents, reproduits pour la plupart dans leur intégrité, est accordée à ceux qui ont pour auteurs des femmes. C'était justice; les femmes, dans toutes les classes, ont pris autant de part que les hommes à cette héroïque lutte, et elles en ont peut-être mieux que les hommes rendu la physionomie et le vrai caractère. « Les femmes seules, dit M. de Lescure, avaient le temps de voir, d'observer, de noter, d'être curieuses du présent, de s'inquiéter de l'avenir. Les hommes avaient assez à faire de se battre, de trouver de l'argent, des vivres, d'instruire et de garder leurs soldats, aussi prompts à s'en retourner chez eux qu'à venir faire le coup de fusil. D'ailleurs auraient-ils eu le loisir, dans ce temps dévorant, où le feu de l'action usait si vite les hommes d'écrire leurs exploits, qu'ils n'en n'eussent pas eu le courage : on ne s'énorgueillit pas de ces victoires douloureuses et humiliées de la guerre civile qui coûtaient si cher à tout le monde. Bonchamps l'a dit : « Dans les luttes civiles, il n'y a de lauriers pour personne. » On s'étonnera peut-être de ne pas trouver dans ce recueil de mémoires sur la

guerre de la Vendée, ceux de Mme de La Rochejaquelin; mais ils sont si connus et si répandus, que M. de Lescure n'a pas cru devoir les faire entrer dans sa collection. Il en est autrement des Mémoires de Mmes de Bonchamps et de Sapinaud, qui ouvrent ce troisième volume et en remplissent plus des deux tiers : ceux-ci n'ont pas été réimprimés, les premiers depuis 1823, et les seconds depuis 1834. Les uns et les autres méritaient bien la publicité qui vient de leur être redonnée. « Leur principal défaut, dit M. de Lescure, est d'être venus les derniers. » On pourrait en ajouter un autre, celui d'avoir été écrits par des plumes qui ne valaient pas celle de M. de Barante, à laquelle on doit la révision, sinon la rédaction même des premiers. Qu'ils éclairent certains coins restés obscurs et lèvent certains voiles volontairement tirés par la marquise de La Rochejaquelin, comme l'affirme M. de Lescure, ce n'est pas le lieu de l'examiner ici, non plus que de discuter la question de savoir si Napoléon n'a pas, ainsi que l'insinue également l'éditeur, un peu surfait les hommes de la Vendée, en les appelant « des géants. » La collection dont il s'agit ici, n'a pas eu, à son origine, la prétention d'être autre chose qu'un recueil intéressant. Y introduire la polémique historique, serait en changer le caractère; il suffit, selon nous, que les différents partis qui luttèrent sur cette scène sanglante des départements de l'Ouest y soient tous représentés par des témoins spéciaux. Nous aurions préféré, pour ce volume, une préface plus désintéressée; mais, à cela près, la composition nous en paraît excellente, et nous aimons à y trouver, à la suite des Mémoires royalistes de Mmes Sapinaud et de Bonchamps, les Mémoires terroristes et presque inconnus du général Turreau, cet exterminateur féroce « qui trouva le moyen, dit M. de Lescure, de paraître avoir outre-passé les bornes à Merlin de Thionville et à Billaud-Varennes lui-même. »

Le même système a été suivi pour la composition de la seconde partie du volume, consacrée tout entière à la lamentable expédition de Quiberon sur laquelle l'éditeur nous donne, avec plusieurs fragments curieux et touchants, les Mémoires entiers du comte de Vauban, l'un des commandants de l'armée anglo-royaliste, et ceux de Rouget de Lisle, le poëte républicain de la *Marseillaise*, alors simple grenadier dans les troupes du général Hoche. Il y aura, pour le lecteur, un grand intérêt à entendre, l'un après l'autre, ces deux témoins, si différents d'opinion politique, mais d'ailleurs également loyaux et sincères. Leur lecture ne lèvera pas assurément tous les doutes qui planent sur ce triste événement, mais elle mettra en garde contre les opinions préconçues. C'est à quoi vise la collection de M. de Lescure.

Cette collection vient de s'augmenter d'un nouveau volume qui contient les *Mémoires de Brissot*. Cet ouvrage que le malheureux girondin

écrivit pour défendre sa réputation dans un moment où il n'espérait plus défendre sa vie et où il en appelait de ses contemporains à la postérité, ne vint à la connaissance de celle-ci qu'à une époque où elle ne s'occupait plus guère de lui. Ces Mémoires ne virent, en effet, le jour qu'en 1830, et ils furent édités par son fils, qui y chercha, dit-on, avant tout, une ressource. Sa veuve n'avait pas osé en faire autant sous l'Empire et la Restauration, dans la crainte de blesser les familles des personnes dont il y est parlé et ces personnes elles-mêmes, dont plusieurs vivaient encore à cette époque. L'homme de lettres qui donna ses soins à cette publication et qui savait dans quel but elle était entreprise, s'ingénia à lui faire rendre le plus possible et l'allongea, en conséquence d'une foule d'additions parasites, sans importance la plupart du temps et souvent sans rapport avec le sujet. Il était arrivé ainsi à l'amener jusqu'à quatre volumes. Les considérations qui avaient porté l'éditeur de 1830 à *faire long* n'existant plus, et M. de Lescure, dans la collection dont nous parlons cherchant au contraire, à faire court, les *Mémoires de Brissot* ont été réduits, dans cette réimpression, au texte original, accompagné seulement çà et là de quelques notes nécessaires pour la complète intelligence du récit.

Le temps ne pouvait être mieux choisi pour rappeler l'attention sur cet ancien chef de l'incorrigible et éternelle Gironde, qui vit encore sous un autre nom, et que rien ne paraît devoir éclairer. Le nouvel éditeur de ses Mémoires, dans l'introduction énergique dont il les a fait précéder, a bien tracé le caractère de ce personnage qui a été la première incarnation de la bourgeoisie révolutionnaire et le type des écrivailleurs politiques. Ces Mémoires sont particulièrement curieux à lire en ce moment, car ils nous font mesurer le peu de chemin que l'on a fait, chez nous, dans la classe à laquelle appartenait l'auteur et qui pourtant se targue le plus de ses progrès.

VIII

Ainsi, malgré le sombre aspect du temps, malgré les brumes de l'horizon et les sourds grondements de l'atmosphère, on cultive encore, chez nous, les Muses, et il se fait, comme aux plus beaux jous de paix sociale, des vers sereins et radieux.

Tels sont, en majorité, ceux dont se compose un gracieux volume qui vient de paraître, signé d'un des plus anciens et des plus beaux noms de France : *Poésies intimes*, par F.-A. de La Rochefoucauld [1].

Ce recueil est dédié par l'auteur à celui de ses ancêtres avec lequel il paraîtrait, à première vue, avoir le moins de rapports, au sec et

[1] 1 vol. in-12. Didier et Ce, édit.

dur auteur des *Maximes*. Il semble pourtant, à la réflexion que l'amant de Mme de Longueville devrait faire accueil à cet héritier de son nom. Il lui rappellerait au moins sa jeunesse. En tout cas, ce n'est pas au prince de Marsillac qu'il appartiendrait de trouver mauvais que l'amour tienne une si grande place dans les poésies de son descendant : bien autrement grande fut celle que ce sentiment occupa dans la première moitié de la vie du rigide penseur, et l'amour, on le sait, lui fit commettre, à lui, autre chose qu'un volume de vers. Des vers, n'en faisait-il pas d'ailleurs, lui-même, au beau temps de la Fronde? Il ne nous a laissé, il est vrai, que le célèbre distique dont, le temps des folies passé, il changea spirituellement le dernier trait; mais nous gagerions bien que les « beaux yeux » de la sœur de Condé lui en inspirèrent plus d'un autre.

Donc François VI de La Rochefoucauld ne froncerait pas, croyons-nous, le sourcil en ouvrant le volume que M. François A. de La Rochefoucauld vient de livrer au public. Ce volume est digne du nom dont il est signé; il a un cachet à part. Ce qui distingue d'abord, en effet, les *Poésies intimes* de celles de l'époque, c'est qu'elles ne sentent pas le lettré. « Certains livres sont écrits pour le public et l'art : d'autres avant tout pour soi », dit le poëte. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le sien. Ses poésies sont venues d'elles-mêmes; elles sont poussées, nous ne disons pas sans culture, mais du moins sans chauffage artificiel. Une facilité sobre, avec une grâce décente : *Gratiæ decentes*, en est le principal caractère.

Il faudrait plus que les citations que nous en pouvons faire pour en donner une idée. Nous en détacherons toutefois quelques fragments à titre d'échantillons, comme l'on fait d'un tissu nouveau. Voici d'abord quelques strophes prises dans le groupe nombreux des pièces qui ont pour titre : *A elle*.

C'était hier : sais-tu, s'il te souvient à peine,
Dis-le pourtant, des amours de la fleur,
De ses destins d'un jour et de sa plainte vaine,
Du papillon, prisonnier, voyageur?

Que de fois effeuillant notre premier grimoire,
Mon souvenir m'a ramené vers toi!
Je songeais à la fleur, je songe à ta mémoire :
Le papillon, le prisonnier, c'est moi.

La fleur s'épanouit des lundis aux dimanches,
Et le soleil est, dit-on, loin de nous.
Le papillon ne peut, sous l'hiver aux mains blanches
Porter son aile à tes reflets si doux

Si long que le temps semble, un mois est peu de chose,
Le papillon renaît du prisonnier
De la rose en bouton, il vole vers la rose,
D'un premier rêve, il s'envole au dernier.

Cela est de l'Anacréon pur et semble presque de l'époque où rimait l'auteur des *Maximes*. Voici qui est dans une note plus contemporaine :

TO DIE — TU SLEEP

Oui, je te reconnais, immense cimetière,
Dont le soleil s'était enfui,
Sans un pâle regard sur notre France entière.
Pauvre ange, elle est morte avec lui!

Elle dort inconnue, et rien ne la rappelle
Au monde où l'on fuit les chagrins,
Où tout ensevelit sous la croix que l'on scelle
Le souvenir des pèlerins;

Où vont s'évanouir, un songe de folie,
L'espoir d'un bonheur couronné,
Nos murmures d'enfants, notre gaîté pâlie,
L'amour à peine deviné.

C'était hier : ici, jour de sombre mémoire,
Jour de sanglots serrant la voix,
Jour qu'une page ajoute à chaque page noire
Qui fait un livre sous nos doigts.

. . . .

Morte! Un doux horizon s'entr'ouvrait à sa tête
Eclose d'un rayon béni;
Des ailes du printemps qui lui disait sa fête
Glissaient les plumes de son nid

Et rien, jusqu'à vingt ans, ne songeait à lui dire
Que la tempête vient de Dieu :
Elle avait mis sa vie à l'abri d'un sourire.
Et trouvé son rêve au milieu.

A côté de ces vers qu'on se chante au dedans de soi, dans un isolement jaloux, au temps de la jeunesse, il y a, dans les *Poésies intimes*, et en aussi grand nombre pour le moins, de ces rimes viriles que le spec-

tacle réel de la vie, de ses luttes et de ses souffrances, amène sur les lèvres du poëte qui a le courage de le regarder en face. M. de La Rochefoucauld a groupé toutes les inspirations de ce genre sous un titre parfaitement choisi : *Poésies du soir*. Le soir n'est pas un moment triste, mais c'est un moment grave. Le soleil brille encore, il éclaire et colore les objets, mais il porte avec soi le recueillement. Le caractère de cette dernière période du jour est celui de cette dernière partie du volume. Les chants en sont mêlés de tendresse et de force. Les titres le disent : *Tendresse*, *Mélancolie*, *Tristesse*, *Le doute*, *Le cœur*, etc. Nous n'aurions là qu'à prendre au hasard, si nous disposions de plus de place. Dans l'impossibilité de rien offrir de complet, nous donnerons en terminant, pour montrer la marche ascendante du talent du poëte, quelques vers d'un récit qui, dans sa brièveté, est presque une épopée. *En mer*, est l'histoire d'un de ces trop fréquents sinistres, où les marins de toutes les nations montrent leur héroïsme. Il s'agit ici de la perte du *Birkenhead* brûlé en plein océan. Le poëte a peint avec énergie toutes les péripéties du terrible drame; mais ce qu'il rend le plus noblement, c'est le courage stoïque de l'équipage resté à bord après avoir assuré le salut des passagers et regardant avec calme la flamme qui gagne et l'abîme qui se creuse.

Certes, quand à Paris de simples mercenaires,
Cent soldats massacrés, tombèrent pour le roi;
Quand le *Vengeur* sombra lors des jours sanguinaires,
La garde à Waterloo, pour l'empereur, sa foi,
Devant Balaklava, Cardigan pour la gloire,
Et devant Reichshoffen nos cuirassiers pour nous,
Ce fut beau ! D'où que sorte une page d'histoire,
Quel que soit le pays, nous nous inclinons tous;
Nous nous relevons fiers aux rayons invincibles,
Où la lumière éclate en de puissants flambeaux,
Fiers des héros qui vont mettre aux temps illisibles
Leurs pieds sur l'avenir, nos cœurs sur leurs tombeaux.
Mais ces humbles soldats n'avaient pas la bataille,
La charge électrisante et le sabre à la main,
L'étincelle qui vole à ce canon humain :
Epaule contre épaule et taille contre taille,
Fermes comme à leur arme était le pur acier.
Ils étaient là, muets, troupier, marin, lancier;
Leur clairon leur avait sonné pour la *parade*.
A peine eût-on surpris de quelque camarade
Un triste *Well old boy*? Le dernier s'effaçait.
Les canots étaient loin, l'incendie avançait...

Non, rien n'était à bord de ce qui vous enivre
Et fait croire au conscrit qu'il n'est qu'un temps pour vivre ;
Non, rien que ces trois mots, vrai tricolore orgueil
Qui flotte aux étendards de notre France en deuil,
Vrai drapeau sans partis, sans couleur acclamée :
Discipline, devoir, honneur, — et c'est l'armée !

Dans notre revue critique du 25 avril, nous avons rendu compte d'un livre de Mgr Audisio, intitulé : *La société politique et religieuse au dix-neuvième siècle.* Les titres de l'auteur, à la fois chanoine du Vatican et professeur à l'Université de la Sapience, ne nous permettaient pas de supposer que sur des matières, objet ordinaire de ses études, il pût, enseigner des doctrines erronées. Nous avons appris, il y a dix jours seulement, que l'ouvrage en question avait été mis à l'index et que Mgr Audisio s'était rétracté. Nous nous empressons d'en avertir nos lecteurs, nous soumettant entièrement, en cette circonstance, comme toujours, aux décrets du Saint-Siége.

P. Douhaire.

MM. Funck-Brentano et Albert Sorel, professeurs à l'Ecole libre des sciences politiques, viennent de faire paraître chez E. Plon et Cᵉ un *Précis du Droit des gens*, qui est l'exposé succinct de ce droit tel qu'il est pratiqué à notre époque. Dans cet ouvrage, condensé en un volume, les auteurs ont laissé de côté les théories vagues et la méthode allemande pour s'attacher à l'ancienne méthode française : « L'ensemble des obligations qui sont fondées sur les coutumes, ou qui ont été formellement contractées par les Etats, constituent le droit des gens réel. »

MÉLANGES

HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE

Par M. Ch. Aubertin. (Librairie d'Eugène Belin — 1876).

Les étrangers parlent assez volontiers de notre vanité nationale : ils assurent quelquefois qu'à nos yeux une seule histoire a du prix, c'est la nôtre, et que nous n'aimons à regarder que nous-mêmes. Je ne sais vraiment si les Français méritent ce reproche plus que leurs voisins : ce qu'il y a de certain, c'est que nous pourrions justement nous accuser d'avoir trop négligé l'étude de notre passé littéraire. Prenez même les gens réputés instruits, ceux qui ont appris et retenu tout ce qui s'enseigne dans nos colléges : pour la plupart ils n'ont lu aucun des auteurs qui remontent au-delà du siècle de Louis XIV. Connaître d'Aubigné, les écrivains de la Satire Ménippée, c'est déjà une rare exception ; être assez familier avec Marot et les autres poëtes du temps de François Ier, voilà qui va nous faire compter parmi les érudits ; mais à moins d'être, ou peu s'en faut, un bénédictin ou un élève de l'Ecole des chartes, qui donc s'inquiète de la prose ou des vers du neuvième, du huitième siècle ? Prenez nos cours de littérature, même les plus célèbres : souvent ils laissent à peine soupçonner qu'avant la Renaissance la France a eu ses orateurs, ses dramaturges, ses poëtes, qui se sont exercés dans tous les genres. M. Villemain a consacré, il est vrai, deux volumes au moyen âge ; mais c'était une nouveauté ; et M, Villemain, d'ailleurs, appliquait son art d'écrire à la vulgarisation des recherches toutes récentes de Raynouard et de Fauriel, plutôt qu'il n'apportait l'expression d'études personnelles.

Notre littérature cependant ne peut dater uniquement de la Renaissance : elle a, dans les âges antérieurs, ses origines, que nous ignorions entièrement il y a quarante ans. Mais depuis 1830, en France et à l'étranger, la curiosité s'est éveillée ; on a fouillé dans tous les sens ce moyen âge, trop longtemps délaissé ; il a été fait de nombreuses découvertes et, grâce à ces patientes et sagaces explorations, nous n'a-

vons pas moins de deux cents ouvrages, rien que sur la poésie épique, ouvrages d'inégale valeur sans doute, mais qui tous donnent, sur quelque point, des informations nouvelles.

Il y a là les matériaux d'une histoire, mais ce n'est pas encore une histoire proprement dite. Pour que ce grand travail soit vraiment utile au public, qui ne peut ni réunir, ni étudier tant de monographies éparses, il faut qu'un critique, d'un jugement sûr et d'un savoir incontestable, vienne contrôler et coordonner les résultats acquis, en y joignant ceux que lui ont fournis ses propres recherches; qu'il mette chaque chose à sa place; que, sans rien négliger, il insiste davantage sur les points qui ont plus d'importance; en un mot, qu'il donne au lecteur une idée précise et nette d'une époque pleine d'obscurités. Si à l'exactitude de la méthode, à la bonne ordonnance du plan, à la juste proportion des développements, se joignent les qualités d'un style ferme, simple et élégant, nous avons alors un livre auquel le succès est promis.

Nous venons d'indiquer les mérites qui recommandent un volume que nous avons sous les yeux. M. Aubertin, aujourd'hui recteur de l'Académie de Poitiers, avant d'exercer ces fonctions élevées était maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, et chargé, à ce titre, de l'histoire de la littérature française. C'est dire assez s'il a dû se livrer à de sérieuses études et s'il possède à fond son sujet. « J'avais dit-il lui-même, l'habitude de consacrer presque exclusivement au moyen âge le cours de seconde année : je me plaisais à développer, devant un auditoire absolument classique, les perspectives ouvertes sur notre passé féodal et chevaleresque, par les érudits du quatorzième siècle. Cette scène vivante, contemporaine, qui croissait pour ainsi dire d'heure en heure, qui fleurissait à chaque saison et donnait de nouveaux fruits, excitait au plus haut point la curiosité sérieuse de nos jeunes maîtres. »

Ce livre a donc été en quelque sorte professé avant d'être écrit : c'est là, si je ne me trompe, une excellente préparation. Les exigences de l'exposition orale ne sont pas moins utiles au maître qu'aux élèves : l'accueil que reçoivent ses leçons l'avertit tout de suite quand il n'a pas encore atteint ce degré de clarté et d'intérêt qui commande l'attention des auditeurs. Cet intérêt, à en juger par les pages que nous venons de lire, n'a pas manqué à l'enseignement de M. Aubertin.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux origines de notre langue. Cette partie est nécessairement la plus courte; car il faut bien reconnaître qu'il reste, sur cette période assez obscure, plus d'une question à élucider. Dans quelle proportion le gaulois, le latin, le tudesque ont-ils concouru à former le français? Sur ce point la science n'est pas encore complète; mais M. Aubertin a recueilli tout ce qu'elle fournit dans son état actuel.

Les mêmes incertitudes n'existent plus quand nous passons à la littérature proprement dite. Ici les documents abondent, et nous pouvons nous croire en possession de résultats à peu près définitifs. Les Français, a-t-on dit, n'ont pas la tête épique. Si ce jugement peut être vrai des modernes, il est trop rigoureux, quand il s'agit de nos pères, et nous avons le droit de le contester, après avoir lu les chapitres relatifs à nos chansons de gestes. A coup sûr la fécondité, la vivacité d'imagination n'ont pas manqué à nos vieux poëtes, à ces romanciers, qui, après avoir charmé nos aïeux, nous étonnent encore, maintenant qu'ils sortent de l'oubli immérité dans lequel ils étaient tombés, et qu'il se fait pour eux comme une sorte de renaissance. Sans doute nous n'avons aucune épopée que l'on puisse, même avec de la complaisance, comparer à l'Iliade ; mais la *Chanson de Roland*, pour ne citer que celle-là, n'en est pas moins une œuvre qui fait honneur au siècle et au pays où elle a été composée.

La poésie lyrique, dans le Midi comme dans le Nord, a eu aussi ses jours d'éclat. Peut-être même serait-il permis de dire qu'elle a été plus florissante au moyen âge qu'à notre époque, en ce sens du moins que cette poésie, aujourd'hui réservée surtout aux esprits cultivés, s'adressait alors à tous, même aux plus humbles. Elle était populaire, grâce à ces troubadours, à ces jongleurs, qui, semblables aux aëdès de l'ancienne Grèce, allaient de ville en ville, de village en village, colportant tout un répertoire littéraire, dont ils faisaient valoir plus encore les mérites par le chant et par la musique. Il y avait là de véritables fêtes poétiques auxquelles la foule accourait. Avec M. Aubertin nous voyons quelle place considérable était ainsi donnée aux plaisirs de l'intelligence, dans cet âge que nous étions habitués à regarder comme si grossier et si barbare.

Les destinées de la poésie lyrique semblent avoir été attachées à celles du régime féodal : à mesure que ce régime reçoit des atteintes, ces poëtes, ces chanteurs nomades disparaissent. Mais l'activité des esprits se porte ailleurs : le drame va passionner la multitude. Après les immenses épopées, viennent les drames immenses, dont les représentations, annoncées longtemps d'avance, et préparées à grands frais par les particuliers, les corporations, les cités, se déroulent pendant une suite de plusieurs jours, quelquefois même de plusieurs semaines, avec des milliers d'acteurs. Les chapitres sur la poésie dramatique offrent le plus vif intérêt. C'est de l'Église qu'est véritablement sortie cette poésie ; on peut dire qu'elle a fait d'abord partie du culte, qu'elle en a été la mise en scène : toute liturgique et sacerdotale dans le principe, elle se sécularise avec le temps. M. Aubertin nous la montre dans ses diverses transformations, mystères, farces, soties, moralités. Ce théâtre sans doute n'a pas produit de chefs-d'œuvre ; beaucoup de ses

essais ne sont que d'informes ébauches où se rencontrent çà et là quelques traits heureux, quelques situations dramatiques : mais n'est-ce donc rien que cet amour de délassements qui relèvent surtout l'intelligence ? Peu à peu le goût ira en s'épurant ; le naturel, la simplicité, l'esprit d'observation, la vérité des sentiments finiront par s'établir sur la scène. Le moyen âge finit par une pièce, *Patelin*, où apparaissent déjà quelques-unes des qualités qui permettent de préjuger ce que deviendra la comédie française entre les mains de Molière.

Nous venons d'indiquer d'une manière sommaire les sujets que traite M. Aubertin ; mais si brève et si incomplète que soit cette analyse, elle peut faire comprendre cependant combien tout ce volume est intéressant ; il abonde en curieux détails. Nous voulons signaler encore un mérite, assez secondaire sans doute, mais qui ajoute pourtant encore du prix à l'ouvrage : l'auteur a soin de citer, en note, au bas des pages, tous les livres, toutes les monographies, tous les articles qui ont été écrits sur les mêmes questions ; nous avons donc une bibliographie en même temps qu'une histoire.

Cette histoire, M. Aubertin ne nous en a encore donné que la première moitié ; il s'est occupé des poëtes, il lui reste à nous faire connaître les prosateurs. Espérons qu'il ne tardera pas à nous livrer ce second volume, que le public a droit de réclamer, comme une dette ; car on est tenu d'achever ce qu'on a si bien commencé. Ce n'est pas seulement parce que ce livre est un de ceux qui doivent honorer leur auteur que nous demanderons à M. Aubertin de satisfaire au plus tôt notre légitime impatience ; mais cet ouvrage, mérite trop rare, est d'une incontestable utilité. Sa place est marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui tiennent à connaître notre histoire ; il doit aussi être mis entre les mains des écoliers ; pourrait-il encore être permis à nos jeunes rhétoriciens de sortir du collége sans posséder d'exactes notions sur notre littérature au moyen âge ? En quittant les fonctions du professorat, M. Aubertin n'aura pas cessé d'enseigner. Les leçons sont doublement fructueuses quant à la solidité, à la nouveauté du fond, s'ajoute l'attrait de la forme, quand l'art d'écrire fait valoir la science des faits.

H. Druon.

GAZETTE ARCHÉOLOGIQUE

Par MM. de Witte et François Lenormant.

L'étude des monuments figurés de l'art antique, constitue l'une des branches les plus importantes et les plus fécondes des sciences historiques. C'est aussi l'une de celles où la France a toujours brillé du

plus vif éclat. Le pays de Montfaucon, de Caylus, de l'abbé Barthélemy, de Millin, de Ch. Lenormant, du duc de Luynes, pour ne nommer que les morts, n'a rien à redouter dans cet ordre d'études du parallèle avec l'Italie et l'Allemagne.

Pourtant une science si française n'avait chez nous aucun recueil qui lui fut spécialement consacré. Il n'existait en France aucune publication périodique comparable à *l'Archœologische Zeitung* de Berlin, dirigé pendant vingt-cinq ans par Gerbard, ou aux *Annales* de l'Institut de Correspondance archéologique de Rome. Notre *Revue Archéologique*, excellent recueil, du reste, était conçue sur un plan tout différent et l'insuffisance de ses planches n'y permettait qu'une représentation tout à fait imparfaite des monuments de l'art. L'institut archéologique de Berlin, à son origine institution d'un caractère international, est devenu depuis les événements de 1870, un établissement d'Empire exclusivement allemand. De cette façon l'étude de l'antiquité figurée, faute d'organe en France, tournait à devenir un monopole entre les mains de l'Allemagne.

C'est pour empêcher un tel résultat que deux savants, dont il suffit de citer les noms, M. le baron de Witte et M. François Lenormant, ont entrepris la publication d'une *Gazette archéologique* française qui pût faire une véritable concurrence aux recueils d'Outre-Rhin. Ils ont fait là une œuvre de patriotisme qui mérite les plus chaleureux encouragements du public français. Il ont fait en même temps une excellente œuvre de science, et leur Revue a conquis dès l'abord la première place en Europe, au-dessus de ses rivales étrangères.

La *Gazette archéologique* vient d'entrer dans la troisième année de son existence. Nous avons sous les yeux tout ce qui en a déjà paru, et nous pouvons dire sans crainte d'être démenti qu'il est impossible de voir une plus splendide publication. Les trente-six planches de format grand in-4°, gravées par les meilleurs artistes, qu'elle donne chaque année et auxquelles il faut joindre de nombreux bois insérés dans le texte, forment un véritable musée, intéressant même pour les ignorants. Quelques-unes de ces planches, signées de MM. Amaury-Duval, Jules Jacquemart, Didier, Vavin, etc., sont de vrais chefs-d'œuvre. Quant au texte, il présente l'érudition la plus solide sous une forme accessible à tous. Les archéologues les plus éminents de la Russie, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Espagne y ont déjà donné leur collaboration avec ceux de la France.

La *Gazette archéologique* est un recueil qui a sa place marquée dans les bibliothèques de tous les amis de l'art, de l'archéologie et de l'histoire.

QUINZAINE POLITIQUE

25 juin 1877.

Il n'y a plus, depuis un mois, que deux discours sur toutes les lèvres : ce sont ceux que d'un camp à l'autre provoque la politique du 16 mai. Dans les harangues des banquets, dans les lettres des députés et dans les disputes des journalistes, à la tribune de la Chambre ou à celle du Sénat, on n'entend plus que ces mots : « Le Maréchal pouvait-il, sans que la République mît en danger la société, continuer le gouvernement de tolérance radicale que, dans leur commerce clandestin ou public, M. Jules Simon et M. Gambetta pratiquaient à l'ombre de son nom? » — « Le Maréchal n'a-t-il pas fait un coup d'Etat parlementaire, une brèche à la Constitution, un attentat contre la République, un acte de « cléricalisme » et qui trouble les intérêts de la paix sur les Vosges et par de là les Alpes ? » Tel est le dialogue qui remplit de ses débats tous nos échos. Nous venons d'y entendre tour à tour les voix de M. Gambetta, M. Jules Ferry, M. Léon Renault, M. Jules Simon, M. Bérenger, M. Bertauld et celles de M. le duc de Broglie, M. de Fourtou, M. Decazes, M. Paris, M. Depeyre et M. Brunet. Mais, par dessus toutes, a retenti celle du Maréchal lui-même, dans ses messages. Il a dit à la France qu'après deux essais patients et infructueux, il ne pouvait plus gouverner avec la gauche, sans laisser le radicalisme ou inaugurer légalement son règne ou exercer le pouvoir en réalité. Et cette déclaration du Maréchal domine tout le reste. Il en appelle à la nation ; il a demandé au Sénat son secours; il proteste contre la Chambre : la République n'a donc plus une force qui ne soit dans la lutte ; l'Etat tout entier s'agite; et pour la troisième fois dans l'histoire du siècle, c'est le destin de la société que la République, par une fatalité trop naturelle de son principe et de sa tradition, a en jeu au fond de cette discorde. La République sera radicale, si la gauche l'admi-

nistre ainsi, s'écrie le maréchal de Mac-Mahon; elle est monarchique sous vos auspices, répliquent à gauche ses adversaires, et de leurs cœurs inconscients sort l'aveu que la République ne peut pas et ne veut pas être gouvernée par les conservateurs..... sans les radicaux.

Le radicalisme! c'est le terme plus ou moins lointain auquel la République aboutit, par la route plus ou moins rapide du suffrage universel. Les philosophes du temps, en interrogeant le passé et surtout en suivant du regard la logique populaire dans l'enchaînement de ses vœux et de ses raisonnements, pouvaient, des hauteurs sereines de leur sagesse, prédire paisiblement que la République suivrait cette voie. Le Maréchal, qui ne regardait qu'aux faits et qui ne voulait prendre pour règle de son jugement que la direction du pouvoir placé en ses mains, avait le droit de fermer l'oreille à ces prédictions : c'était même son devoir dans l'expérience qu'il faisait. Mais le jour où après avoir vu son gouvernement, tantôt fléchissant avec M. Dufaure sous les coups de la gauche, tantôt trahi par l'abandon de M. Jules Simon, descendre, d'impuissance en impuissance, jusqu'à ce tournant de la route où il fallait soit saluer l'autorité de M. Gambetta, soit subir plus directement et plus manifestement son influence, le Maréchal s'est arrêté; il a dit au pays que la République s'en allait, de degré en degré, au radicalisme; il a annoncé qu'il voulait résister, et il résiste. Les rhéteurs et les sophistes de la gauche ont beau opposer au Maréchal les dénégations les plus hardies, les plus subtiles ou les plus violentes. Voilà ce que le maréchal de Mac-Mahon a cru voir et vu; voilà l'idée générale qu'avec lui une partie immense de la nation, en quelques groupes qu'elle se divise, a de la situation où se trouve la République. Certes, le point de vue n'est pas imaginaire, l'idée n'est point une fiction. Mais fallût-il supposer un instant que le Maréchal a les yeux effrayés d'une chimère et qu'une hallucination trompe l'esprit des conservateurs, il n'en resterait pas moins vrai que, pour eux, le mal dont l'aspect les épouvante et le danger dont ils veulent se préserver en faisant cette halte et en tentant cette résistance, c'est le radicalisme. Sans doute les républicains feignent d'ignorer la gravité du radicalisme; quelques uns nient même qu'on puisse en découvrir la menace dans la République. Soit. Mais les conservateurs l'y constatent et l'y sentent, ne fût-ce que par leur peur; et il suffit. Pour la moitié de la nation, ce sera là le sujet de la lutte. On a pu, aux élections de 1876, se demander si la République serait conservatrice; on se demandera, dans celles de 1877, si elle ne sera pas radicale. Que la gauche affecte donc de rire, tant qu'il lui plaira, de cette question; qu'elle méprise, tant qu'elle voudra, l'effroi de ceux

qui la posent. Il n'en est pas moins sûr que la crainte du radicalisme a saisi le maréchal de Mac-Mahon, et c'est le radicalisme que des millions d'électeurs vont combattre. Fantôme! à en croire M. Gambetta, même M. Thiers, surtout M. Naquet. Mais malheur aux gouvernements devant lesquels marche ce fantôme! Il arrive presque toujours en France qu'on juge les gouvernements, sur les apparences plus que par le fond, dans la perspective de l'avenir plus que par les signes du présent. Il faut plaindre la gauche, si ses politiques ne comprennent pas combien l'horreur et la peur du radicalisme ont ou peuvent avoir de puissance, quand elles suscitent un tel mouvement dans le cœur d'un président de la République qui s'appelle Mac-Mahon et quand derrière lui elles mettent en émoi et attirent sous un même drapeau cette foule de conservateurs jusqu'à ce moment désunis.

Que les conservateurs soient sincères, quand, avec le maréchal de Mac-Mahon, ils allèguent cette crainte du radicalisme pour justifier la politique du 16 mai, tous leurs discours l'attestent. Ils sont unanimes dans ce sentiment, et la gauche serait sage de s'en inquiéter un peu : elle a vu deux fois déjà la République s'écrouler sous les tremblements de cette crainte. La gauche, elle, assure par tous ses discours que ce langage des conservateurs n'est qu'un mensonge oratoire. Ecoutez M. Gambetta et ses amis, d'Amiens et d'Abbeville à Versailles et ailleurs : les conservateurs simulent seulement la crainte du radicalisme; la vraie raison de leur union, c'est la haine de la République; la politique du 16 mai, c'est « un coup des prêtres! » Eh bien! répondrons-nous, ces arguments de M. Gambetta ne sont pas autre chose que des mots, que des phrases vides de sens. Les conservateurs, évidemment, ont d'autres inspirateurs encore que la crainte du radicalisme; les conservateurs, évidemment, ont de groupe en groupe des souvenirs et des espérances qui les arment avec plus ou moins de force contre la République; les conservateurs sont des partis. Mais ces partis, séparés par leurs souvenirs ou leurs espérances mêmes, se réunissent aujourd'hui contre la gauche; or, qui les rassemble? Qui en a la vertu? Le radicalisme seul. Sans le radicalisme, ils n'en auraient ni le pouvoir, ni l'occasion, ni le prétexte. Et quand ils se réunissent ainsi, le phénomène est grave : c'est qu'ils ne sentent pas seulement le besoin d'un lien, c'est qu'ils en ont le désir; ils n'attendent plus, pour former une masse, que la discipline d'un événement ou la bannière d'un homme. Oui, la gauche y devrait songer davantage... Les conservateurs, au dire de M. Gambetta, n'ont de mobile que leur aversion de la République. Mais, de grâce que détestent-ils donc dans la République? Son nom? Sa forme? Ses titres constitutionnels?

Sa présidence? Non, mais simplement le radicalisme qui en est l'âme malgré elle, le radicalisme qui fut la Terreur en 1793, le radicalisme qui épouvanta la société en 1848. Faites que la République ne soit pas radicale par ses tendances, par ses lois, par ses actes; faites-la belle et douce, tolérante et humaine, paisible et honnête, comme vous l'annoncez sans cesse; faites-la telle que vous la promettez par ces épithètes dont vous la couronnez, faites-la « conservatrice » avec M. Thiers, « aimable » avec M. Jules Simon, « athénienne » avec M. Gambetta, et les conservateurs pourront-ils la détester encore? Quant à prétendre que la politique du 16 mai, « c'est un coup des prêtres, » M. Gambetta, qui doit cette sentence à M. Thiers dont elle a le vieux style, a cru que ce mot perfide courrait aisément, meurtrier et invincible, dans le crédule populaire que les audacieux mènent aux urnes. Nous admirons l'art odieusement terrible avec lequel M. Thiers et M. Gambetta préparent leur bataille électorale. Nous ne prendrons pas la peine de montrer la calomnieuse injustice de ce mot. Nous demandons seulement à M. Gambetta pourquoi « les prêtres » pourraient avoir la République en suspicion. Pourquoi, si ce n'est parce que la République, par les doctrines des radicaux, par leurs insultes, par leurs menaces, par leurs bouffonneries, inquiète l'Eglise et alarme ou indigne la foi des catholiques jusqu'au fond même de la conscience? Ici encore il faut bien reconnaître que dans la République c'est le radicalisme seul qui, religieusement aussi bien que politiquement et socialement, soulève contre elle le soupçon, la crainte ou la colère.

Dans les plaintes des conservateurs, le radicalisme est donc le grief principal, et c'est la raison souveraine de leur résistance. Dans les accusations des républicains, le radicalisme, à leur insu, apparaît encore; il en est comme la donnée fondamentale. On peut dire plus; on peut affirmer qu'eux-mêmes, tout en niant que le ministère de M. Jules Simon ait été débonnaire au radicalisme par impotence ou par complicité, eux-mêmes ont une manière d'avouer que le radicalisme était au bout de ce ministère. Qu'est-ce que voulait, en effet, la logique parlementaire, le lendemain du 16 mai? Que le maréchal de Mac-Mahon appelât M. Gambetta et lui confiât la tâche de former un ministère. Car M. Gambetta était le chef, l'orateur, l'acteur, le dictateur même de cette majorité. Eh bien! nous avons interrogé beaucoup de républicains: nous leur avons demandé s'ils auraient voulu que M. Gambetta, « selon la vérité parlementaire » qu'il invoquait dans son discours du 17 mai, revêtît le personnage de premier ministre et vînt réaliser dans le gouvernement les doctrines républicaines et radicales dont il est le tribun. Pas un ne le désirait. « Oh non! pas Gambetta! » répondaient-ils. Et pourquoi? Le centre

gauche a succombé avec M. Dufaure; la gauche modérée a été impuissante avec M. Jules Simon; l'honneur de gérer les affaires de la République revient à l'Union républicaine, au radicalisme opportuniste, à M. Gambetta : tel est l'ordre des temps, telle est la succession des idées, tel est le tour des partis républicains; et M. Gambetta, ce semble, devait d'autant plus recueillir cet honneur que si quelqu'un a vaincu M. Dufaure et emprisonné M. Jules Simon, c'est lui. Pourquoi donc cette répugnance des républicains ? Uniquement, parce que d'instinct, ils sentaient qu'avec M. Gambetta l'heure du radicalisme approchait et que la France s'en serait effrayée. Ils ont gardé, malgré leur indulgence, une certaine mémoire du radicalisme que M. Gambetta déployait jadis, pendant son règne de Tours et de Bordeaux, au service de la République et au profit de son gouvernement personnel. Autour et au-dessous de M. Gambetta, ils aperçoivent le radicalisme ou lui arrachant des concessions ou prêt à lui disputer la place. C'est pour cette raison que les républicains n'osent pas plus désigner M. Gambetta pour la présidence du Conseil des ministres que pour celui de la République. Timidité significative qui justifie bien le maréchal de Mac-Mahon. S'il ne peut pas, sans blesser la pudeur de la gauche elle-même ou sans alarmer pour la République le parti républicain, s'il ne peut pas offrir à M. Gambetta le pouvoir que la logique parlementaire voudrait qu'on lui donnât, le Maréchal ne pouvait pas davantage choisir comme premier ministre un substitut de M. Gambetta : c'était le même danger, et, de plus, c'était le ridicule.

Il y a dans l'histoire des républiques une loi qui règle presque fatalement les vicissitudes du pouvoir : d'un rang à l'autre, le gouvernement y descend toujours; d'affinité en affinité, les partis l'attirent toujours plus bas, toujours plus loin. En vain essaiera-t-on tous les mélanges possibles d'opinions et d'hommes; ces alliances durent peu, ces alliages sont inefficaces par leur variété même; il faut toujours chercher une vérité plus pure, une puissance plus simple, une force plus unie. Du centre gauche à la gauche modérée, on trouvera des éléments divers à associer; on rencontrera sur les confins de la gauche modérée et de l'union républicaine, certains intermédiaires qu'on accouplera encore. Mais l'opinion vous poussant, la logique vous précipitant, il faudra bien un jour avoir dépassé pour jamais le centre gauche, puis la gauche modérée, et de là suivre le mouvement qui emporte à l'extrême gauche, avec les mêmes retards, avec les mêmes combinaisons, jusqu'à l'heure où vous n'aurez plus devant vous que les diverses espèces de radicalisme se débattant entre elles. De 1789 à 1793, les règnes se sont ainsi succédé : de Lafayette et de Pétion, le gouvernement tomba par degrés à Danton, à

Hébert, à Robespierre. La différence des temps et des noms ne change rien à cet entraînement des hommes et des choses dans la République. C'est au plus populaire que la multitude accourt; c'est au plus libéral que la palme est tendue; c'est au plus républicain que la République se donne. Les faveurs peuvent s'ajourner un peu, elles peuvent s'accorder à demi avant de s'accorder tout entières. Mais le moment vient toujours où il faut livrer le gouvernement au plus hardi, au plus aimé, au souverain passager du suffrage universel. Ce n'est pas le hasard qui amène après un Dufaure un Jules Simon et un Gambetta : c'est la nécessité du régime, c'est le courant de la République. Et voilà pourquoi, d'une main ferme, d'un coup d'œil sûr, le Maréchal a eu raison de se marquer une limite, de s'arrêter et de dire : « Je ne vais pas au-delà. » Il est certes difficile à une république de se fixer sur la pente; mais si elle ne s'y retient nulle part, son gouvernement roule infailliblement jusqu'à l'abîme. Pour le voir, le Maréchal n'a eu besoin que de bon sens, et ce bon sens a son héroïsme.

Que la République incline de tout son poids vers le radicalisme; que le ministère de M. Jules Simon l'y acheminât; qu'après M. Jules Simon, le Maréchal dût suspendre l'expérience et ramener le gouvernement vers la droite : les gens sagaces et raisonnables l'ont reconnu. Mais il était évident aussi que la gauche ne se résignerait pas à cette diminution de ses espérances et que M. Gambetta n'abdiquerait rien de sa domination; il fallait s'attendre à voir la gauche secouer le frein; elle ne consentirait pas à supporter un ministère conservateur; elle était trop orgueilleuse de la suprématie qu'elle prétendait tenir du suffrage universel, elle était trop infatuée de sa puissance, pour daigner subir l'autorité des deux autres pouvoirs. D'ailleurs, l'heure avait paru propice à M. Gambetta pour tenter le renversement du maréchal de Mac-Mahon, et à M. Thiers pour ressaisir la présidence. Enfin, il y avait dans le cœur des républicains trop de dépit et dans celui des radicaux trop de fureur pour que le sentiment de l'intérêt public y pût prévaloir. On conjecturait sans peine, dès les derniers jours de mai, que la Chambre ne pourrait pas n'être pas dissoute. Les discours et les lettres de la gauche, l'agitation qu'elle excitait dans le pays, ses excès et ses abus, tout nous faisait prévoir que, le 16 juin, la Chambre serait le théâtre d'une collision furieuse, et cette prévision n'a pas été trompée.

Le tumulte, le désordre, la violence cynique, l'effronterie éhontée, la grossièreté de langage qui ont régné dans la Chambre, pendant les trois journées du 16 au 20 juin, ont été tels qu'on ne saurait les décrire : pour s'en faire une idée, il faut lire et relire au *Journal*

officiel les harangues de M. Gambetta et de M. Jules Ferry, les cris insultants proférés à la tribune et d'un banc à l'autre, les mots outrageants qui se hurlaient dans ces tempêtes : les radicaux qui avaient hanté les clubs et les bonapartistes qui abhorrent et conspuent la liberté parlementaire, étaient comme à une fête. M. de Fourtou, M. Paris et M. le duc Decazes ont courageusement et utilement défendu le Maréchal, l'acte du 16 mai et le parti conservateur. « Vous n'avez pas notre confiance, » a dit M. de Fourtou avec une fierté qu'il a justifiée en racontant l'histoire de cette Chambre incapable et en rappelant le programme du chef à qui elle s'est asservie, le tribun de Belleville, le dictateur de Tours. M. Paris a complété la démonstration, non-seulement en remémorant à la gauche les défaites qu'elle avait infligées à M. Dufaure et les capitulations qu'elle avait forcé M. Jules Simon à subir, mais en montrant l'impossibilité où la gauche avait mis le Maréchal, celle de gouverner, après cette double épreuve, avec les doctrines et les prétentions d'une majorité républicaine de nom, radicale de cœur, républicaine et radicale comme M. Gambetta. Quant à M. le duc Decazes, son discours a été la réfutation décisive et complète de tous ces odieux propos de guerre, par lesquels la gauche alarmait le pays en inquiétant le sentiment national : M. le duc Decazes a cité les dépêches pacifiques et bienveillantes de ces mêmes gouvernements qu'elle disait troublés par la politique du 16 mai; il a détruit par ces citations les arguments qu'elle tirait de l'étranger ou que plutôt elle lui fournissait elle-même. Oh! les excellents patriotes de la gauche! ils ont eu la gloire de forcer M. le duc Decazes à produire devant l'Europe ces témoignages qui humilient notre infortune et notre impuissance : toute l'Europe sait maintenant que la politique du 16 mai a le laisser-passer de l'Allemagne et de l'Italie. Mais quelle douleur pour eux! Cette défiance qu'ils appelaient à leur secours, cette hostilité dont ils jouissaient, ils ne pourront plus les invoquer! Les candidats de M. Thiers et de M. Gambetta seront des usurpateurs, s'ils se désignent par le titre qu'ils méritaient déjà et qu'ils perdent ainsi, celui de candidats de l'étranger!

M. Thiers a eu plus qu'une ovation dans une de ces scènes si peu parlementaires. La gauche ne l'a pas seulement acclamé comme « le libérateur du territoire, » l'unique libérateur de la France captive et rançonnée; elle ne s'est pas contentée de pousser jusqu'à une telle adulation d'un homme l'oubli de la nation elle-même et de l'Assemblée nationale. C'était, assurément, réagir avec un violent effort contre ce républicanisme jaloux et ombrageux qui interdisait jadis le culte des citoyens, quelque grands qu'ils fussent; cet orgueilleux et inquiet esprit des démocrates d'autrefois n'anime plus les nôtres:

tant mieux! Il y avait bien aussi quelque chose d'ironique à voir M. Barodet s'exclamer contre M. de Fourtou en l'honneur de M. Thiers; quelle faveur! Le spectacle enfin était plein de contrastes assez étranges : d'une part, la gauche accusait le maréchal de Mac-Mahon de gouvernement personnel; de l'autre, elle se prosternait devant M. Thiers, le plus personnel des gouvernants qu'une République ait jamais eus, le maître universel qui faisait tout et lui-même, l'homme qui absorba le plus en sa personne le gouvernement avec toutes ses fonctions et avec tous ses rôles. Mais il y avait plus. On assistait à un spectacle plus étonnant encore, au plus curieux spectacle qu'une République puisse donner : du haut de la tribune, M. Gambetta posait la candidature de M. Thiers à la Présidence de la République; il inventait une compétition de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon; il invitait les électeurs à prendre cette candidature de M. Thiers comme le secret objet de leurs votes. Merveilleuse latitude de la République! la durée légale et la possession ne sont rien dans sa présidence : on peut interrompre l'une et violer l'autre, pourvu que ce soit par la main du peuple! La Constitution, il est vrai, n'a pas voulu que la présidence fût à l'encan du suffrage universel : qu'importe! on n'en demandera pas moins au suffrage universel son choix, et on invoquera ensuite sa toute-puissante volonté! La succession n'est pas ouverte par la loi : eh bien! le suffrage universel agira, comme s'il avait le droit de l'ouvrir! Voilà le respect constitutionnel de la République pour sa présidence, et c'est par cette liberté des ambitions, par cette facilité des prétendances, que la République croit assurer à la France, nous ne dirons pas sa sécurité du lendemain, mais celle du jour même! Les républicains ont bien raison de dire que la République n'a pas les intérêts d'une dynastie à servir; elle a autour de sa seule présidence autant de dynasties en formation que de rivalités en mouvement. M. Thiers dispute au maréchal de Mac-Mahon une présidence qui n'est pas même en litige, un trône qui n'est pas vacant et que le Maréchal occupe jusqu'à certaine date fixe de 1880; derrière M. Thiers se dresse le dauphin de la République radicale, M. Gambetta; et quelques-uns murmurent le nom de M. Jules Grévy. Les prétendants ne manquent donc pas à la République, et si sa courte et variable présidence peut avoir d'ici à 1880 quelque stabilité, ce sera seulement, on le voit, la stabilité que le maréchal de Mac-Mahon y mettra en y restant.

Les conservateurs ont rencontré dans ce débat un adversaire bien inattendu, M. Léon Renault; et ceux d'entre eux, qui le sachant leur auxiliaire quelques semaines auparavant, ont prononcé le mot de trahison dans leur première douleur, ceux-là n'ont pas été injustes dans leur sévérité. Nul, plus que M. Léon Renault n'avait eu

pour la gauche de blâmes plus durs ; nul ne condamnait plus hautement cette Chambre. Quoi qu'il eût dû au patronage électoral de M. Valentin quelques-unes des faveurs dont le suffrage universel, en 1876, l'avait gratifié, lui monarchiste constitutionnel de la veille, il s'était peu à peu séparé de la gauche : c'était la désillusion, le dégoût même et la crainte qui le ramenaient vers la droite. Les invalidations systématiques dont il était le témoin, la rage que cette majorité d'ignorants ou d'utopistes mettait à détruire toutes les lois, les combats d'injures où elle se plaisait avec les bonapartistes, les réformes brouillonnes et téméraires qu'elle opérait au ministère de la guerre, les lenteurs rusées qui lui servaient de moyens pour ajourner le vote du budget par delà les délais constitutionnels, la suprématie de M. Gambetta, la honteuse clémence de la gauche pour la Commune, son ineptie dans les affaires, les coups dont elle avait frappé M. Dufaure, la politique énervée de M. Jules Simon et la servitude qui l'attachait à M. Gambetta, cette dissolution continue du gouvernement, cette ruine progressive de l'autorité, tout, dans cette Chambre, avait irrité ou attristé M. Léon Renault : il avait fini par la juger incapable d'aucun bien, indigne de durer. Il s'en plaignait parmi nous ; il dénonçait le mal à nos amis ; il pressait M. le duc de Broglie de reprendre le pouvoir, pour la défense de la société ; il était même impatient des retards ; il avait peur qu'on ne vînt résister quand la résistance serait impossible, à une de ces heures où les plus courageux ne semblent arriver que pour signer la capitulation ; il estimait enfin que l'honneur du Maréchal lui commandait de sortir de cette situation ; il voulait un ministère de droite, et, au besoin, un appel aux électeurs ; et la politique du 16 mai lui avait paru si nécessaire dans le danger que, le soir du 18, il était à l'Elysée parmi ceux qui félicitaient et qui encourageaient le Maréchal. Voilà ce qu'a pensé et senti M. Léon Renault. Or, on connaît son discours ; on l'a entendu, le 19 juin, faire l'apologie de cette même Chambre qu'il estimait si peu, et blesser de ses reproches, presque de ses insultes, ceux qu'il avait exhortés à tenir tête vaillamment à cette majorité. C'est une mélancolique histoire que celle d'un homme si infidèle à lui-même, dans tout l'éclat de la jeunesse et de l'espérance, et qui tombe du côté où il avait placé son mépris ! Mais c'est plus que l'histoire d'un homme : c'est celle de tout son parti. Le centre gauche comptait certes peu des siens qui eussent le brillant esprit de M. Léon Renault ; mais tous ont eu les mêmes défaillances du cœur : la peur des électeurs radicaux les a jetés dans l'amitié de M. Gambetta, dans l'alliance de l'extrême gauche. M. Léon Renault n'a plus le droit d'être sévère à M. Jules Simon. Mais où donc a-t-il pris le droit d'être sévère au maréchal de Mac-Mahon ? Si

quelqu'un a prouvé que le centre gauche n'avait pas, sinon la sagacité, du moins la virilité nécessaire pour former autour du Maréchal un parti conservateur en même temps que républicain, c'est M. Léon Renault, l'ancien préfet de police devenu, sous le nom déclamatoire et faux d'on ne sait quelle union libérale, le camarade politique, non-seulement de M. Gambetta et de M. Jules Simon, mais de M. Louis Blanc et de M. Naquet.

De M. Léon Renault au prince Napoléon, de M. Bethmont à M. Spuller, de M. Jules Ferry à M. Talandier, les 363, à qui M. Gambetta promet avec une si fastueuse assurance le bonheur d'être réélus et même de se multiplier, ont voté un ordre du jour qui déclare le ministère indigne de leur confiance : le ministère ne l'avait pas seulement devancé par une déclaration identique; il avait demandé au Sénat, par la voix du Président de la République, la dissolution de la Chambre. Une Chambre frappant de suspicion un ministère qui la frappait de mort, c'était, on l'avouera, un acte d'hostilité quelque peu ridicule dans sa vaine réciprocité, dans son impuissance. Le débat ne pouvait donc être sérieux qu'au Sénat. La Chambre faisait du bruit seulement, beaucoup de bruit, pour être entendue des électeurs par les fenêtres. Mais les mêmes républicains et les mêmes radicaux qui, à la Chambre, bravaient en matamores la menace de la dissolution, ont été jusqu'à l'emploi du pathétique dans leurs adjurations au Sénat, pour obtenir de lui la grâce de la Chambre. A vrai dire, ces quatre gauches, dont la fraternité n'est réellement qu'électorale, ne s'accordaient guère dans le secret de leurs cœurs au sujet de cette dissolution. D'une part, l'extrême gauche la souhaitait avec cette foi tranquille de gens qui savent que le radicalisme est pour eux un talisman d'autant plus puissant dans les élections de la République qu'elles se renouvellent et se passionnent davantage; mais, d'autre part, la gauche hésitait et le centre gauche tremblait : la gauche a une centaine de ses élus que quelques centaines de suffrages seulement ont mis en possession de leur titre; quant au centre gauche, M. Gambetta lui-même a manifesté la crainte que les modérés de la République, coupables d'être au fond modérément républicains, ne fussent abandonnés pour les violents, et le présage n'est que trop certain. Quel bénéfice donc pour la majorité de la gauche, si le Sénat avait rejeté la demande de dissolution! D'un côté, c'était l'humiliation du maréchal de Mac-Mahon; de l'autre, c'était le plaisir de garder à la Chambre ces siéges vacillants et dont un si bon nombre vont s'écrouler dans la secousse des élections.

Le Sénat est resté fidèle au maréchal de Mac-Mahon; il a condamné cette Chambre qui n'avait fait que se heurter à lui et qui

l'aurait détruit, si elle l'avait pu; il s'est rangé derrière le Président de la République, dans ce conflit. Ni les antithèses sonores et les phrases laborieuses de M. Victor Hugo, ni les raisonnements diffus et contradictoires de M. Bérenger, ni les arguments badins ou byzantins de M. Bertauld, ni la métaphysique constitutionnelle de M. Laboulaye, n'ont pu triompher du rapport si précis et si vrai de M. Depeyre, et surtout du discours si ample, si juste, si mesuré dans son élévation, si éloquemment raisonnable et logique, que M. le duc de Broglie a prononcé. L'honorable président du Conseil a légitimé pour quiconque en France a du bon sens et du patriotisme cet acte du 16 mai, aléatoire et dangereux assurément, mais nécessaire autant que courageux. M. le duc de Broglie a tout dit en prouvant avec tant de force que le maréchal de Mac-Mahon ne pouvait pas pratiquer plus longtemps une politique qui, dans le ministère de M. Jules Simon, avait pour moyen la politique de M. Gambetta, et qui, après ce ministère, n'avait pour fin que la présidence de M. Gambetta lui-même. Oui, la vérité est là, et l'histoire répétera, nous en avons la certitude, cette franche apostrophe de M. le duc de Broglie à M. Jules Simon :

« Il y avait à côté de vous un autre homme qui n'avait pas plus de talent que vous, loin de là, qui était plus jeune, qui n'avait pas rendu à la cause républicaine les services que vous lui avez rendus, et qui était plus puissant que vous sur la majorité de la Chambre. Il était plus puissant que vous, parce qu'il répondait mieux à ses sentiments ; parce que vous, vous étiez trop conservateur pour elle, parce que vous n'étiez pas assez radical, et que lui, était juste au degré de conservation qui lui paraissait utile et possible pour faire avancer le radicalisme. Voilà la vérité. Vous aviez à côté de vous un chef de votre majorité, qui en disposait sous vos yeux, à ce point que, dans cet ordre du jour que vous avez rappelé et dont je ne veux pas discuter les détails, on vous a refusé de mettre le mot de « confiance » que vous demandiez à y voir insérer... Vous aviez à côté de vous un homme qui disposait de votre majorité, qui vous marchandait tour à tour l'éloge et le blâme, qui vous tenait à sa discrétion et ne vous accordait son patronage qu'en vous faisant sentir sa férule. Voilà la vérité. Vous le connaissez, Messieurs, cet homme, vous l'avez nommé : c'est l'honorable M. Gambetta. Et ce que je dis ne pouvant le blesser, je puis le nommer, même quand il n'est pas là ! Je sais qu'il s'efface aujourd'hui devant une personnalité plus illustre que la sienne, avec une modestie qu'il n'avait pas à Bordeaux... au jour de nos malheurs, et avec une patience qui ne coûte pas beaucoup à la jeunesse. Mais il n'est pas moins l'incarnation véritable, le chef naturel de la majorité parlementaire

de la Chambre des députés. La preuve en est que le jour où l'honorable M. Jules Simon a disparu du pouvoir, c'est lui qui a immédiatement porté la parole au nom de cette Chambre, c'est lui qui a terminé l'autre jour le débat, quand un ordre du jour que vous connaissez est venu frapper d'une condamnation impuissante le ministère qui est sur ces bancs... »

Que M. Gambetta à la Chambre et M. Bertauld au Sénat dressent l'image de M. Thiers devant celle du maréchal de Mac-Mahon, comme si la République n'avait d'autre conflit que celui de deux présidents ; le parti républicain est libre de mêler cette querelle de personnes à cette collision des choses. Que la gauche jette de plus dans cette mêlée tous les cris de la fureur politique ou de la haine religieuse ; soit. Mais la vérité fondamentale fût-elle vingt fois surchargée de plus de disputes, de plus de calomnies et de mensonges, n'en est pas moins la vérité, et elle consiste dans cette affirmation que nous répétons avec M. le duc de Broglie, avec le Sénat, avec le Maréchal lui-même : les conservateurs ne luttent pas contre la Constitution, mais contre le radicalisme; ils ne sont pas pour la République d'un homme contre celle d'un autre ; ils sont pour la République conservatrice contre la République radicale; ils ne veulent, jusqu'en 1880, qu'assurer l'ordre et la paix, avec la loyale assistance du maréchal de Mac-Mahon; et voilà dans quel sens ils déclarent que la question est entre la politique du maréchal de Mac-Mahon et la politique de M. Gambetta. Le Sénat l'a proclamé par 149 voix contre 130. Cette Chambre qui n'a pas su faire une grande loi et qui n'a su que s'essayer à en détruire; cette Chambre qui n'a été que le club de M. Gambetta et qui ambitionnait le pouvoir d'une Convention; cette Chambre qui a menti à tous ses serments électoraux; cette Chambre qui, à la dernière heure, n'a pas même eu le patriotique souci de voter nos contributions directes, cette Chambre est dissoute. Et maintenant, puis qu'elle l'a voulu, battons-nous dans le pays, au moment hélas ! où, par delà la frontière, les batailles de l'Orient grondent et de proche en proche émeuvent tout l'Occident.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SEPTIÈME

(SOIXANTE-ONZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 Juin 1877.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SEPTIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE ET ONZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SEPTIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1877

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1877

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1877

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1877

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1877

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1877

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

